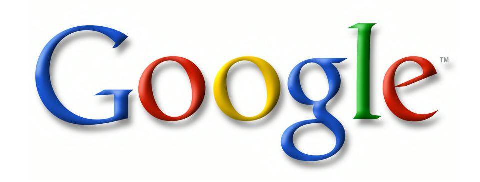
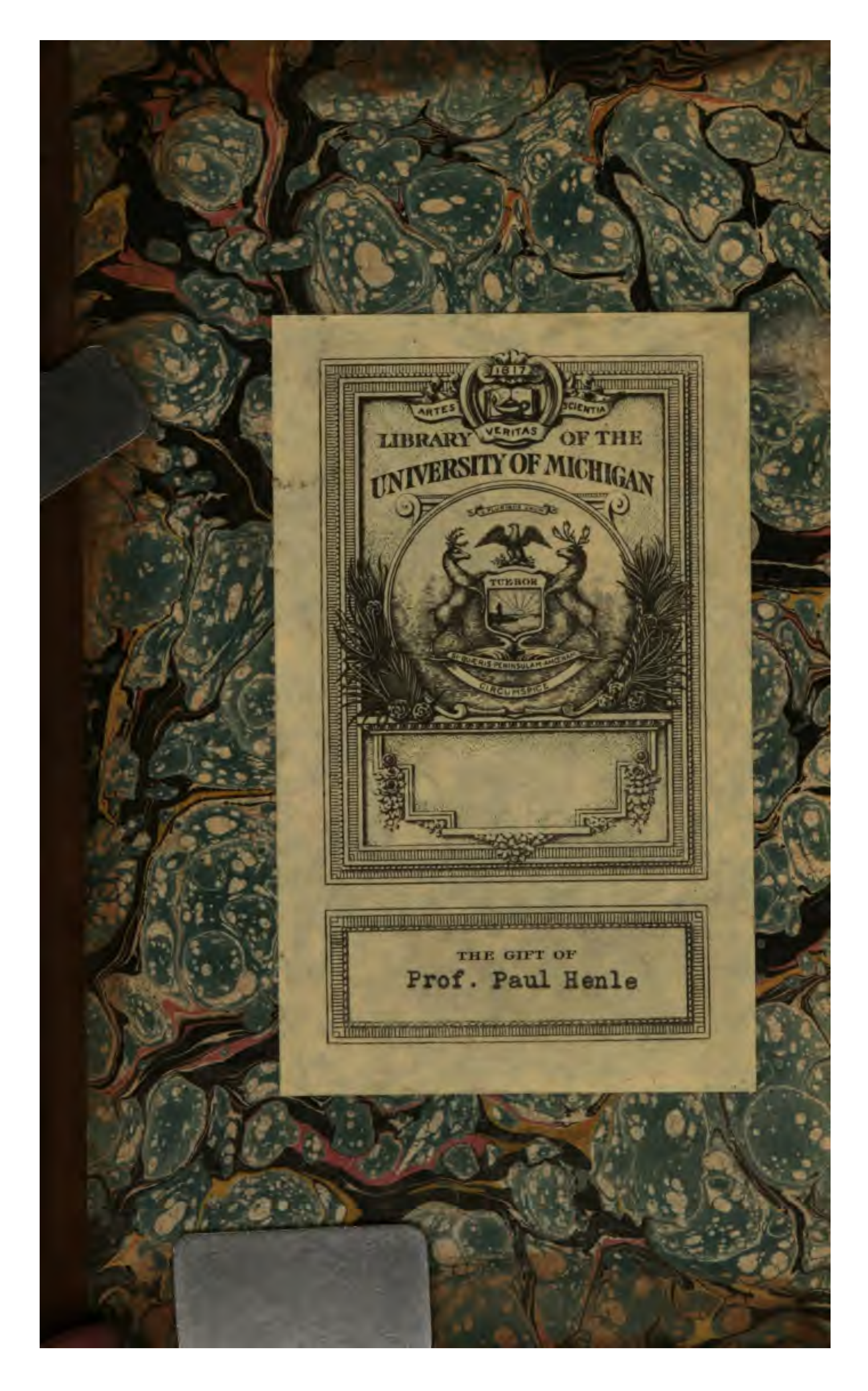



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE
THE GIFT OF
Prof. Paul Henle



NOUVEAU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE.

LA = MA

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,

OU

HISTOIRE ABRÉGÉE de tous les Hommes qui se sont fait un nom par des talens, des vertus, des forfaits, des erreurs, etc., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours ; dans laquelle on expose avec impartialité ce que les Écrivains les plus judicieux ont pensé sur le caractère, les mœurs et les ouvrages des Hommes célèbres dans tous les genres ;

AVEC des Tables chronologiques, pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans ce Dictionnaire.

Par L. M. CHAUDON et F. A. DELANDINE.

Huitième Édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio, nec injuriâ cogniti.
TACIT. Hist. lib. I. § 1.

TOME SEPTIÈME.

A LYON,
Chez BRUYSET AINÉ et Comp.e

An XII — 1804.



NOUVEAU DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

Prof Paul Henle
9-13-46

L

LAAR, *Voyez* LAER.

LABADIE, (Jean) fils d'un soldat de la citadelle de Bourg en Guienne, naquit en 1610. Les jésuites de Bordeaux, trompés par sa piété apparente et charmés de son esprit, le revêtirent de leur habit, qu'il garda pendant quinze ans. Quoique dès-lors son esprit donnât dans les rêveries de la plus folle mysticité, il sut si bien se déguiser, que, lorsqu'il voulut quitter la société, les supérieurs et les inférieurs mirent tout en usage pour le retenir. *Labadie* ne tarda pas de se faire connoître. Quelques mois avant de sortir des jésuites, il s'avisa de vouloir mener la vie de *St. Jean-Baptiste*, dont il croyoit avoir l'esprit. Il ne voulut plus manger que des herbes, et ce régime ne servit qu'à lui affoiblir la tête. Après avoir parcouru plusieurs villes de Guienne, il fut employé dans le diocèse d'Amiens. On le croyoit un Saint; mais un commerce criminel avec une dévote, et des liaisons plus que suspectes avec des Bernardines, découvrirent en lui un scélérat hypocrite. *Caumartin*, évêque d'Amiens, alloit le faire arrêter, lorsqu'il prit la fuite. Il demeura quelque temps ensuite à Bazas, il passa de là à Toulouse, et par-tout il se fit connoître comme un homme qui se servoit de la religion pour satisfaire ses penchans. Nommé directeur d'un couvent de religieuses, il y introduisit le déréglement avec la fausse spiritualité. Tout ce que l'on a reproché de plus horrible aux disciples du Quiétiste *Molinos*, il le faisoit pratiquer à ces bonnes filles, les excitant lui-même par ses actions et par ses paroles. L'archevêque de Toulouse, informé de ces désordres, dispersa les religieuses corrompues, et poursuivit le corrupteur; mais ce fourbe alla se cacher dans un hermitage de Carmes près de Bazas, s'y fit appeler *Jean de Jésus-Christ*, parla en prophète, et y sema son enthousiasme et ses détestables pratiques. Ses principales erreurs étoient les suivantes : « 1.° Dieu peut et veut tromper les hommes, et les induit effectivement en erreur. 2.° L'Ecriture-Sainte n'est point nécessaire pour conduire les

hommes dans la voie du salut. 3.° Le Baptême ne doit être conféré qu'à un certain âge, parce que ce sacrement marque qu'on est mort au monde et ressuscité à Dieu. 4.° La nouvelle Alliance n'admet que des hommes spirituels, et nous met dans une liberté si parfaite, que nous n'avons plus besoin ni de la loi, ni de ses cérémonies. 5.° Il est indifférent d'observer, ou non, le jour du repos; il suffit que ce jour-là on travaille dévotement. 6.° Il existe deux Eglises: l'une où le Christianisme a dégénéré, et l'autre composée des régénérés qui ont renoncé au monde. 7.° *Jésus-Christ* n'est point réellement présent dans l'Eucharistie. 8.° La vie contemplative est un état de grace, une union divine pendant cette vie, et le comble de la perfection. » *Labadie*, contraint de prendre la fuite, se fit Calviniste à Montauban en 1650, et y exerça le ministère pendant huit ans. Quoiqu'il choquât dans ce poste les personnes sages par ses sermons satiriques, il ne laissa pas de se soutenir par le crédit des dévotes qu'il avoit enchantées, les unes par l'esprit, les autres par la chair. Leurs pieuses cabales n'empêchèrent pourtant pas qu'il ne fût chassé quelque temps après. Il passa à Genève, d'où il fut encore expulsé, et de là à Middelbourg. *Labadie* s'acquit beaucoup d'autorité dans cette ville, à la faveur du ton mystique qu'il prenoit, et de la sévérité de mœurs qu'il affectoit. « On regardoit, dit *Niceron*, comme autant de *Mondains vendus au siècle présent*, ceux qui le taxoient d'hypocrisie, et comme autant de Saintes celles qui le suivoient. Mlle SCHURMAN, cette fille si fameuse dans la république des lettres, crut *choisir la meilleure part* en se rangeant sous sa direction. Elle devint un des chefs les plus ardens de la secte. Ce fut elle qui entraîna la princesse Palatine *Elizabeth*, qui reçut les disciples errans et fugitifs de *Labadie*. Cette princesse regardoit comme un grand honneur de recueillir ce qu'elle appeloit la *véritable Eglise*, et se trouvoit heureuse de s'être détrompée d'un *Christianisme* masqué qu'elle avoit suivi jusque là... Le nombre des sectateurs de *Labadie* augmenta considérablement, et seroit devenu très-grand sans la désertion de quelques-uns de ses disciples, qui, publiant l'*Histoire de sa vie privée et de sa manière d'enseigner*, n'oublièrent pas d'instruire le public des familiarités qu'il prenoit avec ses dévotes, sous prétexte de les unir plus particulièrement à Dieu. Il envoyoit, de sa retraite, des Apôtres dans les grandes villes de Hollande, mais le succès ne fut pas assez grand pour le dispenser de chercher un lieu où il pût vivre sans craindre la famine. Il passa à Erfort, d'où la guerre le chassa, et l'obligea de se retirer à Altona dans le Holstein. Ce fut en ce lieu qu'attaqué d'une colique violente, il mourut en 1674, entre les bras de Mlle *Schurman*, qui comme une compagne fidelle, l'avoit suivi par-tout. Il étoit alors âgé de 64 ans. » Il avoit été déposé, peu de temps auparavant, dans le synode de Dordrecht. Les ouvrages de ce fanatique sont en assez grand nombre; mais nous avons fait assez connoître ses rêveries, pour nous dispenser d'en donner une longue liste, aussi fatigante pour le lecteur qu'hu-

miliante pour l'esprit humain. Les curieux peuvent la voir dans le dix-huitième volume des *Mémoires* du P. *Niceron*. Il intituloit ses livres singulièrement : *Le Hérault du grand Roi Jésus*, Amsterdam, 1667, in-12 : *Le véritable Exorcisme, ou l'Unique moyen de chasser le Diable du monde Chrétien*, Amsterdam, 1667, in-12 : *Le Chant Royal du Roi Jésus-Christ*, Amsterdam, 1670, in-12 : *Les Saintes Décades*, Amsterdam, 1671, in-8° : *L'Empire du Saint-Esprit*, Amsterdam, 1671, in-12 : *Traité du Soi, ou le Renoncement à Soi-même*, etc. etc. Il avoit composé à Montauban, 1656, in-24, *La Pratique des deux Oraisons mentale et vocale*. Il vouloit introduire cette pratique parmi les Protestans; mais son entreprise téméraire sur Mlle *de Calonges*, dont il osa toucher le sein, tandis qu'il croyoit l'avoir plongée dans la plus profonde méditation, renversa ses projets. Les disciples de ce dévot libertin s'appelèrent *Labadistes*. On assure qu'il y en a encore dans le pays de Clèves, mais qu'ils y diminuent tous les jours.

LABAN, fils de *Bathuel* et petit-fils de *Nachor;* fut père de *Lia* et de *Rachel*, qu'il donna l'une et l'autre en mariage à *Jacob*, pour le récompenser de quatorze ans de services qu'il lui avoit rendus. Comme *Laban* vit que ses biens fructifioient sous les mains de *Jacob*, il voulut le garder encore plus long-temps par avarice; mais *Jacob* quitta son beau-père sans lui rien dire. Celui-ci courut après lui durant sept jours, dans le dessein de le maltraiter, et de ramener ensuite ses biens, ses fils et ses filles. Mais Dieu lui apparut en songe, et lui défendit de faire aucun mal à *Jacob*. L'ayant atteint sur la montagne de Galaad, ils offrirent ensemble des sacrifices et se réconcilièrent. *Laban* redemanda seulement à son gendre les idoles qu'il l'accusa de lui avoir dérobées. *Jacob*, qui n'avoit aucune connoissance de ce vol, lui permit de fouiller tout son bagage. *Rachel*, assise dessus, s'excusa de se lever, feignant d'être incommodée. Ils se séparèrent, content les uns des autres, l'an 1739 avant J. C.

LABARDE, *Voyez* Barde.

LABARRE, Labaume, *Voy. à la lettre* B.

LABARRE, (N.) général de la république Françoise, fut employé en 1793 contre Toulon, et se distingua le 17 novembre à l'attaque du fort Pharon. Il servit ensuite avec courage contre les Espagnols dans les batailles de Boulon et de Collioure, et mourut le 17 juin 1794, d'une blessure reçue au combat livré entre Rose et Figuières.

LABAT, (Jean-Baptiste) Dominicain Parisien, d'abord professeur de philosophie à Nanci, fut envoyé en Amérique l'an 1693. Il y gouverna sagement la cure de Macouba, revint en Europe en 1705, et parcourut le Portugal et l'Espagne. Après avoir demeuré plusieurs années en Italie, il mourut à Paris le 6 janvier 1738, à 75 ans. On a de lui : I. *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, contenant l'Histoire naturelle de ce pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitans anciens et modernes; les Guerres et les événemens singuliers qui y*

sont arrivés pendant le long séjour que l'Auteur y a fait ; le commerce, les manufactures qui y sont établies, et le moyen de les augmenter : avec une Description exacte et curieuse de toutes ces Isles, ornée de figures ; Paris, 1741, 8 vol. in-12. « Ce livre agréable et instructif est écrit, dit l'abbé *des Fontaines*, avec une liberté qui réjouit le lecteur. On y trouve des choses utiles, semées de traits historiques assez plaisans. Ce n'est peut-être pas un bon livre de *Voyage ;* mais c'est un bon livre de *Colonie*. Tout ce qui concerne les nôtres, y est traité avec étendue. On y souhaiteroit seulement un peu plus d'exactitude dans certains endroits. » II. *Voyages en Espagne et en Italie*, 8 vol. in-12, écrits avec autant de gaieté que le précédent ; mais nous avons sur l'Italie des ouvrages beaucoup meilleurs. Ses plaisanteries ne sont pas toujours de bon aloi. Il censure le ton satirique de *Misson*, et il l'imite quelquefois. III. *Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale*, 5 vol. in-12 ; composée sur les Mémoires qu'on lui avoit fournis, et par conséquent moins certaine que la Relation de son voyage en Amérique. IV. *Voyages du Chevalier* des Marchais *en Guinée, Isles voisines, et à Cayenne, avec des Cartes et des figures*, 4 vol. in-12. On y donne une idée très-étendue du commerce de ces pays. V. *Relation historique de l'Éthiopie Occidentale*, 5 vol. in-12. Cette Relation, traduite de l'italien du Capucin *Cavazzi*, est augmentée de plusieurs Relations Portugaises des meilleurs auteurs, et enrichie de notes, de cartes géographiques et de figures. VII. *Mémoires du Chevalier d'Arvieux ; Envoyé du Roi de France à la Porte*, 5 vol. in-12, 1735. Le P. LABAT a recueilli et mis en ordre les Mémoires de ce voyageur sur l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, la Barbarie. Le style de tous les ouvrages de ce Dominicain est en général assez coulant ; mais un peu diffus.

LABBE, (Philippe) jésuite, né à Bourges en 1607, professa les humanités, la philosophie et la théologie avec beaucoup de réputation. Il mourut à Paris, le 25 mars 1667 ; à 60 ans, avec la réputation d'un savant profond, et d'un homme doux et poli. Le P. *Commire* lui fit cette Épitaphe :

> Labbeus *hic situs est : vitam, moresque requiris ?*
> *Vita Libros illi scribere, morsque fuit.*
> *O nimiùm felix ! qui Patrum Antiqua retractans*
> *Concilia, accessit conciliis Superûm.*

Il avoit une mémoire prodigieuse, une érudition fort variée, et une ardeur infatigable pour le travail. Toutes les années de sa vie furent marquées par des ouvrages, ou plutôt par des recueils de ce qu'il avoit ramassé dans les livres des autres, ou de ce qu'il avoit déterré dans les bibliothèques. « Le P. *Labbe*, dit *Vigneul-Marville*, étoit un fort bon homme, Quoique assez inférieur aux écrivains de son temps, il ne laissoit pas de bien servir en second. On a vu un grand nombre d'ouvrages, je ne dirai pas, tout-à-fait de lui, mais de toutes sortes de personnes sous son nom. Les autres enfantoient, et lui, comme parrain,

nommoit l'enfant, et lui donnoit un béguin et des langes. Aussi a-t-il été accusé d'être un peu pirate ; mais il faut de ces gens-là dans la république des lettres, aussi bien que sur la mer. Ce n'étoit pas par nécessité que le P. *Labbe* détruisoit les savans, mais par amusement ; comme, à peu près *St. Augustin*, étant écolier, déroboit les poires de ses voisins, seulement pour se donner le plaisir de dérober chez autrui ce qu'il n'auroit pas voulu ramasser dans sa maison. » Il est vrai que la plupart des ouvrages que le P. *Labbe* a donnés au public, ne lui ont coûté que la peine de rassembler les matériaux et de les mettre en corps. Cependant ses recherches ont été quelquefois utiles, en ce qu'elles ont fourni le moyen de faire mieux, et ont abrégé le travail de ceux qui sont venus après lui, Ses principales compilations sont: I. *De Byzantinæ Historiæ Scriptoribus*, 1648, in-folio ; notice assez exacte et fort sèche des écrivains de l'Histoire Byzantine. II. *Nova Bibliotheca manuscriptorum*, 1657, 2 vol. in-fol.; compilation de plusieurs morceaux curieux qui n'avoient pas encore été imprimés, et de quelques autres qui ne devoient jamais l'être. III. *Bibliotheca Bibliothecarum*, 1664, 1672 et 1686, in-folio, et à Genève, 1680, in-4°, avec la *Bibliotheca nummaria*, et un *Auctuarium*, imprimé en 1705. IV. *Concordia Chronologica*, 1670, en 5 vol. in-folio. Les quatre premiers volumes de cet ouvrage, fort embrouillé, peu utile, mais bien imprimé, sont du P. *Labbe ;* et le cinquième est du P. *Briet*. Cependant il y a des choses qu'on chercheroit inutilement ailleurs : telle est l'*Ariadne Chronologica*, qui est au premier volume. Cet ouvrage ne s'etant pas vendu, *Cramoisi* en envoya une partie à la beurrière, c'est ce qui le rend rare aujourd'hui. V. *Le Chronologue François*, en 6 vol. in-12, 1666, assez exact, mais écrit avec peu d'agrément. VI. *Abrégé Royal de l'Alliance Chronologique de l'Histoire sacrée et profane, avec le lignage d'Outremer*, 2 vol. in-4°, 1651. Cet *Abrégé Royal* est fort confus ; mais on y trouve des extraits et des pièces qu'on ne pourroit découvrir ailleurs. VII. *Concordia sacræ et profanæ Chronologiæ, ab orbe condito ad annum Christi*, 1638, in-12. VIII. *Méthode aisée pour apprendre la Chronologie sacrée et profane*, in-12, en vers artificiels, si mal construits, que cette méthode aisée deviendroit fort difficile pour un homme qui auroit l'ombre du goût. IX. Plusieurs *Ecrits sur l'Histoire de France*, la plupart ensévelis dans la poussière : *La Clef d'or de l'Histoire de France... Les Mélanges curieux.... Les Eloges historiques*, etc. X. *Pharus Galliæ antiquæ*, 1668, in-12. L'auteur, sous ce titre emphatique, avoit cru cacher les larcins qu'il avoit faits dans les écrits du savant *Nicolas Sanson*, qu'il censuroit vivement après l'avoir volé. Le Géographe répondit avec la même vivacité au Jésuite, dévoila ses plagiats, et montra, dans les deux seules premières lettres de l'Alphabeth, un millier de fautes. XI. Plusieurs autres ouvrages sur la *Géographie*, aussi inexacts que le précédent. *Voyez* CLUVIER. XII. Beaucoup d'*Ecrits* sur la Grammaire et la Poésie grecque. Le plus célèbre est connu sous le titre d'*Etymologie de gla-*

sieurs mots François, 1661, in-12. Ce livre est contre le *Jardin des Racines grecques de MM. de Port-Royal.* L'auteur avoit cueilli les plus belles fleurs de ce parterre, et après se les être appropriées assez mal-adroitement, il invectivoit contre les écrivains qu'il avoit détroussés. *Lancelot*, dans une deuxième édition, découvrit les plagiats, et vengea son ouvrage. Le jésuite *Labbe* n'avoit volé les Jansénistes, que parce qu'il avoit vu le poison des cinq propositions dans les *Racines Grecques*. C'étoit un crime que la charité lui avoit fait commettre. Il vouloit que le public jouît de ce qu'il y avoit de bon dans le livre de ses adversaires, sans courir le risque de se laisser corrompre par ce qu'il y avoit de mauvais. XIII. *Bibliotheca anti-Janseniana*, in-4°; et plusieurs autres écrits contre MM. de *Port-Royal*. C'étoit un nain qui combattoit contre des géans, du moins par rapport au style et à l'éloquence. Un auteur Janséniste prétend que ce jésuite, tout ennemi qu'il étoit de ces illustres Solitaires, avouoit « qu'avant eux, les théologiens perdoient leur temps à se forger des espaces vagues sur des riens, au lieu de remonter aux sources.... » Mais il est peu vraisemblable qu'il ait fait un tel aveu. XIV. *Notitia dignitatum omnium Imperii Romani*, 1651, in-12, ouvrage utile. XV. *De Scriptoribus Ecclesiasticis dissertatio*, en 2 vol. in-8.° C'est une petite bibliothèque des écrivains ecclésiastiques, trop abrégée, et qui manque d'exactitude. XVI. Une *Edition de Glycas*, grecque et latine, au Louvre, 1660. XVII. *Conciliorum Collectio maxima*, 17 vol. in-fol., 1672, avec des notes. Les quinze premiers volumes de cette collection, sont du P. *Labbe*, les deux autres du P. *Cossart*. On y a joint un dix-huitième volume, c'est le plus rare. Il est sous le titre de *Apparatus alter*, parce que le dix-septième tome est aussi un Apparat; cependant ce dix-huitième volume n'est autre chose que le *Traité des Conciles* de *Jacobatius*. La diversité de génie de *Labbe* et de *Cossart* n'a pas peu contribué à laisser glisser dans cette édition le grand nombre de fautes dont elle fourmille. Elle est d'ailleurs recherchée, parce qu'il n'y en a pas de meilleure. Le jésuite *Hardouin* s'étoit chargé d'en donner une nouvelle; mais on peut voir dans son article comment il l'exécuta. *Nicolas Coletti* en a donné une plus ample, Venise, 1728-1732, 23 vol. in-fol., auxquels on joint le supplément par *Mansi*; Lucques, 1748, in-fol. XVIII. Enfin ce savant et infatigable compilateur publia, en 1659, un *Tableau des Jésuites illustres dans la République des Lettres*, suivant l'ordre chronologique de leur mort : ouvrage sec, et qui ne peut avoir d'utilité que par rapport aux dates. En 1662, il mit encore au jour une *Bibliographie* des ouvrages que les savans de la Société avoient publiés en France dans le courant de 1661, et au commencement de 1662. Cette Gazette littéraire est exécutée sur le modèle de la Bibliographie périodique que le P. *Louis Jacob*, Carme, enfantoit tous les ans à Paris. Le style du P. *Labbe*, sur-tout en françois, est fort maussade.

I. LABBÉ, (Louise CHARLY, dite) surnommée *la Belle Cor-*

lière, parce qu'elle avoit épousé, à Lyon sa patrie, un riche négociant en câbles et en cordes. Son époux, *Ennemond Perrin*, étant mort en 1565, sans enfans, la fit son héritière universelle. Sa première passion fut celle des armes. Vêtue en homme, elle combattit vaillamment, à l'âge de 16 ans, au siége de Perpignan, et s'y rendit redoutable sous le nom de capitaine *Loys*. Son goût pour les lettres et pour ceux qui les cultivoient, devint extrême. Son cabinet étoit rempli de livres italiens, françois et espagnols. Elle faisoit des vers dans ces trois langues. D'ailleurs, elle savoit chanter et jouer du luth, et manioit fort bien un cheval; ce qui prouve qu'elle avoit eu de l'éducation. « Mais toutes les belles qualités, dit *Niceron*, que l'on admiroit en elle, étoient gâtées par un libertinage qui, quoique plus raffiné que celui des *Laïs* et des *Phryné*, n'en étoit pas moins condamnable. Elle faisoit le métier de courtisane, quoiqu'elle ne ressemblât pas en tout à ces malheureuses victimes de l'impudicité. Si d'un côté elle étoit de leur humeur, en ce qu'elle vouloit être payée des faveurs qu'elle accordoit, elle avoit, d'un autre, des égards pour les gens de lettres, qu'elle recevoit quelquefois gratis. *Démosthènes* eût été bien aise que la courtisane *Laïs* eût ressemblé à celle-ci; il n'auroit pas fait le voyage de Corinthe inutilement. » Au reste, *Louise* s'excusoit, comme toutes les femmes galantes, en disant que l'amour étoit son seul défaut. Voici comme elle s'en explique dans une *Élégie* adressée aux Dames de Lyon :

Quand vous verrez, ô Dames Lyonnoises,
Ces miens écrits pleins d'amoureuses noises, ...
Ne veuillez point condamner ma simplesse,
Et jeune erreur de ma folle jeunesse,
Si c'est erreur. Mais qui, dessous les cieux,
Se peut vanter de n'être vicieux ?
L'un n'est content de sa sorte de vie,
Et toujours porte à ses voisins envie.
L'un, forcenant de voir la paix en terre,
Par tous moyens, tâche y mettre la guerre.
L'autre, croyant pauvreté être vice,
A autre Dieu qu'*Or* ne fait sacrifice.
L'autre sa foi parjure; il emploira
A décevoir quelqu'un qui le croira.
L'un, en mentant, de sa langue lézarde
Mille brocards sur l'un et l'autre darde.
Je ne suis point sous ces Planètes née,
Qui m'eussent pu tant faire infortunée.
Oncques ne fut mon œil marri de voir
Chez mon voisin mieux que chez moi pleuvoir.
Onc ne mis noise ou discord entre amis,
A faire gain jamais ne me soumis.
Mentir, tromper et abuser autrui,
Tant m'a déplu, que médire de lui.
Mais si en moi rien y a d'imparfait,
Qu'on blâme amour; c'est lui seul qui l'a fait.

Ses Œuvres furent imprimées à Lyon, sa patrie, en 1555; et réimprimées dans la même ville en 1762, in-12, avec la *Vie* de cette Muse si aimable. La meilleure pièce de ce recueil est intitulée : *Débats de Folie et d'Amour*, dialogue en prose. Ces deux divinités, qui devroient être fort unies, se disputent le pas à la porte du palais de *Jupiter*, qui avoit invité tout les Dieux à un festin. Telle est la fiction de *Louise Labbé*. Ses ouvrages sont pleins de feu, d'esprit et de dé-

licatesse pour le temps auquel elle écrivoit. Elle étoit née en 1526 ou 1527, et elle mourut en 1566.

II. LABBÉ, (Marin) né au village de Luc, près de Caen, fut destiné, en 1678, à la mission de la Cochinchine. Rappelé en 1697, il fut nommé évêque de Tilopolis par le pape *Innocent XII*. Il remplit pendant 15 ans les devoirs de vicaire apostolique dans la Cochinchine où il étoit retourné, et où il eut beaucoup à souffrir de la part des Gentils et des Chrétiens schismatiques. Il mourut en 1723. On a de lui, une excellente *Lettre* au pape *Clément XI*, sur le culte des Chinois ; et un *Mémoire* sur une persécution, etc.

III. LABBÉ, (Pierre-Paul) Bénédictin de Saint-Maur, né à Roissy, au Diocèse de Paris, mort le 14 mai 1778, âgé d'environ 50 ans, composa, pour l'*École Militaire*, un vol. in-12, intitulé : *L'Héroïsme, ou l'Histoire militaire des plus illustres Capitaines*, Paris, 1766.

LABDA, fille d'un certain *Amphion* de Corinthe, de la famille des Bactriades, se voyant méprisée de ses compagnes, parce qu'elle étoit boiteuse, épousa *Cation* dont elle eut un fils qui, dans la suite, fut appelé *Cypsèle*. Les Corinthiens, avertis, par deux oracles différens, qu'un fils de *Labda* régneroit un jour dans leur ville, firent un décret par lequel on envoya dix députés pour enlever le petit *Cypsèle*, et le faire mourir. Lorsque la mère, baignée de larmes, eut mis son fils entre les mains du chef de la députation, l'enfant sourit si agréablement à son meurtrier, que n'ayant pas le courage de le tuer, il le donna à celui qui le suivoit, celui-ci au troisième, et enfin, il passa dans les mains de tous l'un après l'autre, jusqu'au dixième, qui le rendit à la mère. Les députés, sortis de la maison, se reprochèrent leur foiblesse, et accusèrent, sur-tout, leur chef, de n'avoir point exécuté sa commission. *Labda* qui entendit les reproches qu'ils se faisoient mutuellement, craignant qu'ils ne rentrassent, cacha son fils sous un vase à mesurer le blé, que les Grecs appellent *Cypsèle*, d'où il avoit tiré son nom.

LABDACE, fils de Phénice, vint à Thèbes dans un âge déjà avancé, et y régna quelques années. Son fils *Laïus*, père d'*Oreste*, lui succéda. C'est de ce *Labdace*, que les Thébains ont été appelés *Labdacides*.

LABELLE, *Voy*. BELLE.

LABELLE, (Pierre-François) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, mort le 14 janvier 1760, âgé de 64 ans, est auteur du *Nécrologe des Appelans et Opposans à la Bulle* UNIGENITUS, en 2 vol. in-12. Le titre de cet ouvrage suffit pour faire connoître ses sentimens et le caractère de son zèle.

I. LABÉON, (*Q. Fabius Labeo*,) consul Romain, l'an 183 avant J. C., fut homme de guerre et homme de lettres. Il remporta une victoire navale sur les Candiots, et aida, dit-on, *Térence* dans ses *Comédies*. Il fut plus illustre pour son courage que pour sa bonne foi. *Antiochus* et les Nolitains eurent à s'en plaindre.

II. LABÉON, (*Caïus Antistius Labeo*) tribun du peuple, l'an 148 avant J. C., voulut se venger du censeur *Métellus* qui l'avoit rayé de la liste des sénateurs. Il le condamna, sans forme de procès, à être précipité de la roche Tarpeïenne; et il auroit fait exécuter son arrêt sur-le-champ, sans un autre tribun qui survint et forma son opposition, à la prière des parens de *Métellus*. C'est une chose inconcevable, que ce pouvoir despotique des tribuns, au milieu d'une ville si jalouse de sa liberté: l'abus qu'ils en firent peut être regardé comme une des principales causes des troubles, et enfin, de la ruine totale de la république. Non seulement *Labéon* demeura impuni, mais il reprit sa place au sénat, en vertu d'une nouvelle loi, par laquelle il fit statuer « que les tribuns auroient voix délibérative dans cette compagnie »; et pour que son triomphe n'eût rien à desirer, il prononça la confiscation des biens de *Métellus*, et les fit vendre en plein marché à son de trompe.

III. LABÉON, (*Antistius Labeo*) savant jurisconsulte, refusa le consulat qu'*Auguste* lui offrit. Il passoit six mois de l'année à converser avec les savans, et les six autres mois à composer. Il laissa plusieurs ouvrages qui sont perdus. *Horace* le traite avec mépris, sans doute, pour faire sa cour à *Auguste* qui ne l'aimoit point, parce que *Labéon* parloit avec tant de hardiesse et d'opiniâtreté, que souvent il résistoit en face à l'empereur. Son père avoit été un des complices de l'assassinat de *Jules-César*, et s'étoit fait donner la mort après la perte de la bataille de Philippes, trente-un ans avant Jésus-Christ.

LABÉRIUS, (*Decimus*) chevalier Romain, excella dans les *Mimes*. C'étoient de petites comédies satiriques, pour lesquelles son humeur caustique lui donnoit beaucoup de talent. A Rome, un homme de naissance qui composoit des poésies pour le théâtre, ne se dégradoit point; mais il ne pouvoit les représenter lui-même sans se déshonorer. Malgré cette opinion établie depuis long-temps, *Jules-César* pressa vivement *Labérius* de monter sur le théâtre pour y jouer une de ses pièces. Le poëte s'en défendit en vain, il fallut céder. Dans le prologue de cette pièce, *Labérius* exhala sa douleur d'une manière fort respectueuse pour *César*, et en même temps fort touchante; c'est un des plus beaux morceaux de l'antiquité, suivant *Rollin*. Mais dans le cours de sa pièce, il lança contre lui divers traits satiriques, tels que celui-ci: *Necesse est multos timeat, quem multi timent....* *César* l'en punit, en donnant la préférence à *Publius Syrus*, rival de *Labérius*. Cependant, lorsque la pièce fut finie, il lui donna un anneau, comme pour le rétablir dans la noblesse qu'il avoit perdue, et lui permit de descendre du théâtre. *Labérius* alla chercher une place au quartier des chevaliers; mais chacun jugeant qu'il s'étoit rendu indigne de ce rang, ils firent en sorte qu'il n'y en trouvât plus aucune. *Cicéron* le voyant dans l'embarras, le railla, en disant: *Recepissem te, nisi angustè sederem.* — *Labérius* lui répondit: *Mirum si angustè sedes, qui soles duabus sellis sedere.* Il lui reprochoit ainsi de n'avoir été ami ni

de *César* ni de *Pompée*, quoiqu'il affectât de le paroître de tous les deux. *Labérius* mourut à Pouzzol, dix mois après *Jules-César*, 44 ans avant J. C. Il avoit coutume de dire : *Beneficium dando accepit, qui digno dedit.* On trouve quelques fragmens de lui, dans le *Corpus Poetarum* de *Maittaire.*

LA BERTHONIE, (Hyacinthe) Dominicain, mort en 1774, fut également célèbre, comme directeur, et comme prédicateur. Ses *Sermons* parurent sous le titre de *Défense de la religion Chrétienne, contre les Incrédules*, imprimés en 1777, en 3 vol. in-12. Les preuves de la religion y sont exposées avec lumière et solidité ; cependant l'auteur eut moins de lecteurs que l'orateur n'avoit eu d'auditeurs. On a encore de lui, *La Relation de la maladie et de la mort de M. Bouguer de l'Académie*, in-12, 1786. Les difficultés et les doutes des incrédules sont très-bien discutés dans cette brochure, qui peut servir de supplément à l'ouvrage précédent.

LABIGNE, *Voy.* BIGNE.

LABOTTIÈRE, (Jacques) libraire de Bordeaux, où il est mort en 1798, à l'âge de 82 ans, a publié l'*Almanach des Laboureurs*, et celui de Bordeaux, fait à l'imitation de l'*Almanach de Lyon.* Il réunissoit du savoir et de l'esprit aux connoissances bibliographiques.

I. LABOUREUR, (Jean le) né à Montmorency près de Paris, en 1623, fit gémir la presse dès l'âge de 19 ans. Il étoit à la cour en 1644, en qualité de gentilhomme servant, lorsqu'il fut choisi pour accompagner le maréchal *de Guébriant* dans son ambassade en Pologne. De retour en France, il embrassa l'état ecclésiastique, obtint le prieuré de Juvigné, la place d'aumônier du roi, et fut fait commandeur de l'ordre de Saint-Michel. Ce savant, mort en 1675, à 53 ans, est connu par plusieurs ouvrages. I. *Histoire du Maréchal de Guébriant*, 1656, in-fol., plus exacte qu'élégante. II. *Histoire et Relation d'un Voyage de la Reine de Pologne*, 1648, in-4°, curieuse, quoique diffuse. III. Une bonne édition des *Mémoires de Michel de Castelnau*, Bruxelles, 1731, 3 vol. in-fol., avec des Commentaires historiques, très-utiles pour l'intelligence de plusieurs points de notre Histoire. « Ces Mémoires, dit *Anquetil*, sont écrits avec la simplicité que demandent les ouvrages de ce genre. *Castelnau*, gentilhomme d'un mérite distingué, bon officier, bon négociateur, dit tout ce qui s'est passé sous ses yeux pendant l'espace de dix ans, depuis la mort d'*Henri II*, en juillet 1559, jusqu'en août 1570. Ils ont été commentés et considérablement enrichis de Lettres, Instructions, Actes, Mémoires, etc. par *Jean le Laboureur*, historiographe de France. *Le Laboureur* étoit un homme très-laborieux et très-savant. Son travail sur *Castelnau*, est devenu moins précieux pour la partie des anecdotes, parce que, depuis sa mort, arrivée en 1675, on a imprimé beaucoup de Mémoires originaux qu'il avoit insérés dans ses notes, en tout ou en partie ; mais il sera toujours recherché avec avidité, et lu avec fruit par ceux qui aiment la justesse et la vérité. *Le Laboureur* pense librement ; il dit tout ce qu'il sait,

sans ménagement ; il saisit et marque tous les traits caractéristiques des personnes qu'il veut peindre. Sa manière est fière, mais sans rudesse ; son style est mâle et nerveux ; enfin, il attache jusque dans les dissertations et les généalogies. » Nous souscrivons aux éloges que *Anquetil* donne à *le Laboureur ;* mais quant à son style, il est souvent lourd et embarrassé. IV. *Histoire du Roi Charles VI*, traduite du latin en françois sur un manuscrit tiré de la bibliothèque du président *de Thou*, en 2 vol. in-fol. 1663 ; elle est estimée des savans. V. *Traité de l'origine des Armoiries*, 1684, in-4.° On y trouve des choses curieuses et recherchées. VI. *Histoire de la Pairie*, en manuscrit, qui étoit dans la bibliothèque du roi. Il laissa d'autres manuscrits : *Clérambault*, qu'il avoit initié dans les recherches généalogiques, hérita d'une partie de ses dépouilles littéraires. Le plat Poëme de *Charlemagne*, in-8°, 1664, n'est point de lui, mais de son frère *Louis*, mort en 1679, qui inonda le Parnasse, dans le dix-septième siècle, de ses productions insipides. Il faut pourtant en distinguer cette douce et simple élégie :

Que fais-tu dans les bois, plaintive tourterelle ?
—Je gémis, j'ai perdu ma compagne fidelle.
—Ne crains-tu pas que l'oiseleur
Ne te fasse mourir comme elle ?
—Si ce n'est lui, ce sera ma douleur.

II. LABOUREUR, (D. Claude le) oncle des précédens, mort en 1675, à 53 ans, étoit prévôt de l'abbaye de l'Isle-Barbe. Il fut obligé de résigner ce bénéfice, pour se soustraire au ressentiment du chapitre de Lyon, dont il avoit parlé d'une manière peu mesurée, en présentant à l'archevêque ses *Notes* et ses corrections sur le *Bréviaire* de ce diocèse, 1643, in-8.° On a de lui, *Les Masures de l'Isle-Barbe*, 2 vol. in-4°, 1681 ; ouvrage plein d'érudition et recherché.

LABOURLIE, *Voyez* BOURLIE.

LABOURLOTTE, (Claude) l'un des plus braves capitaines de son siècle, ne fut redevable de sa fortune qu'à son courage ; car il étoit de si basse condition, qu'on dispute encore s'il étoit Lorrain ou Franc-Comtois. On dit qu'il avoit été barbier du comte *Charles de Mansfeld*, et qu'il lui rendit un service signalé en le délivrant d'une mauvaise femme. L'historien de l'archiduc *Albert* le nie ; mais *Grotius* le dit positivement. Il passa par tous les degrés de la milice, jusqu'à celui de commandant des troupes Vallones au service du roi d'Espagne. Ce héros avoit plus de bonheur que de conduite ; jamais il ne s'engageoit plus volontiers à une entreprise, que lorsqu'elle étoit fort périlleuse. Il fut blessé en diverses occasions, et enfin tué d'un coup de mousquet le 24 juillet 1600, pendant qu'il faisoit travailler à un retranchement entre Bruges et le fort Isabelle. Il avoit eu beaucoup de part aux actions barbares que les troupes de l'amirante de Castille commirent sur les terres de l'Empire en 1598.

LABRE, (Benoît-Joseph) né à Saint-Sulpice d'Amette, village du diocèse de Boulogne-

sur-mer, le 26 mars 1748, montra, dès sa première jeunesse, la piété la plus tendre. Il se présenta deux fois chez les Chartreux; mais la règle ne lui paroissant pas assez austère, il voulut entrer à la Trappe. Sa foible santé lui fit refuser l'habit. On le lui accorda à Sept-Fonts; mais la délicatesse de son tempérament l'obligea, en 1770, de sortir de ce monastère, après l'avoir édifié pendant dix mois. Entraîné par son goût pour les pélerinages de dévotion, il quitta entièrement la France, et alla visiter Lorette et Rome. S'étant fixé dans cette capitale du monde chrétien, en 1776, il l'édifia par sa modestie, par son détachement des faux biens, et par son assiduité dans les Églises. Il vécut en pauvre, ne demandant rien, prenant ce qu'on lui donnoit, et distribuant aux autres nécessiteux tout ce qui étoit au-delà du plus étroit nécessaire. Ainsi, on ne doit pas le confondre avec ce tas de mendians, dont Rome abonde, et que les aumônes journalières des cardinaux et des couvens ne font qu'entretenir dans la fainéantise et dans les vices. Après sa mort, arrivée le 16 avril 1783, son tombeau attira un concours infini d'étrangers et de Romains, témoins de ses vertus. *Labre* faisoit sa lecture favorite des *Œuvres* du P. *de Grenade*, Espagnol, et du P. *Lejeune*. Il les savoit presqu'entièrement par cœur. *Pie VI* l'a béatifié par un décret du 13 mars 1792, non comme le *Patron des gueux*, ainsi que l'on dit quelques gazetiers, mais comme le modèle des indigens. Sa Vie a été écrite en italien par *Marconi*, et traduite en françois par l'abbé *Roubaud*, Paris, 1785, in-12. Le P. *Mayeul*, l'a peint dans les vers suivans, qui présentent en peu de mots toute la vie de ce célèbre pénitent :

Tout occupé de Dieu, ce mortel vertueux
Méprisa les faux biens, les vains honneurs du monde :
Humble, pauvre, inconnu, dans une paix profonde,
En châtiant son corps, il sut ravir les cieux.

Un homme de lettres a fait ces quatre autres vers pour mettre au bas du portrait de *Fabre*.

Dans un siècle pervers DIEU fit naître ce Juste ;
Ses vils haillons cachoient un *Alexis* nouveau.
Les princes et le peuple honorent son tombeau,
Et le jour de sa mort fut un triomphe auguste.

LACARRY, (Gilles) Jésuite, né au diocèse de Castres en 1605, professa avec succès les humanités, la philosophie, la théologie morale, l'Écriture-Sainte, fit des missions, obtint les emplois de sa société, et mourut à Clermont en Auvergne, l'an 1684, à 79 ans. Malgré la multitude et la variété de ses occupations, il trouva le temps de composer un grand nombre d'ouvrages très-utiles, sur-tout pour ceux qui s'appliquent à notre histoire. Les principaux sont : I. *Historia Galliarum sub Præfectis prætorii Galliarum*, in-4° : morceau assez bien fait et plein d'érudition. II. *Historia Coloniarum à Gallis in exteras nationes missarum*, 1677, in-4° : ouvrage estimé, écrit avec autant de savoir que de discernement. III. *Epitome historiæ Regum*

Franciæ, 1672, in-4° : petit abrégé de notre Histoire, tiré du *Doctrina temporum* de PETAU. IV. *De Regibus Franciæ et lege Salicâ*, in-4.° V. *Cornelii Taciti liber de Germaniâ*, in-4°, 1649, avec de savantes notes, que *Dithmar* a suivies dans l'édition qu'il a donnée du même ouvrage en 1726, in-8°, à Francfort sur l'Oder. VI. *Historia Romana*, depuis *César* jusqu'à *Constantin*, appuyée sur les médailles et les autres monumens de l'antiquité. Cet ouvrage, publié en 1671, in-4°, contient des instructions utiles en faveur des personnes peu versées dans la connoissance des médailles, et offre de savantes discussions sur plusieurs faits. VII. Une bonne édition de *Velleïus Paterculus*, avec des notes. VIII. *Historia Christiana Imperatorum, Consulum et Præfectorum ; Notitia Magistratuum et Provinciarum Imperii utriusque, cum notis*, in-4°, 1665. On voit dans tous ces ouvrages un homme profondément versé dans les matières les plus épineuses et les plus recherchées de l'histoire, et un savant dans qui l'érudition n'a pas éteint le goût.

LACASE, dont le nom de famille étoit *le Vacher*, naquit à la Rochelle, fut employé de la compagnie des Indes, et envoyé par celle-ci chez les peuples de Madagascar où sa mémoire est encore célèbre. A son arrivée au port Dauphin qui, brûlé, en 1655, venoit d'être rétabli en 1663, les François n'avoient auprès des insulaires aucune considération. *Lacase* entreprit de leur en donner. Il y réussit par de nombreuses victoires ; ce qui lui fit donner par les Madécases le nom de *Dian-pouffe*, qui appartint à l'un de leurs guerriers qui avoit fait la conquête de l'isle, et dont ils ont gardé un respectueux souvenir. Les François furent les seuls qui ne rendirent pas justice à *Lacase ;* mais le souverain d'*Amboule*, profitant de son mécontentement, l'attira près de lui et lui fit épouser sa fille *Dian-nong*. *Lacase* est mort dans cette contrée sauvage vers l'an 1680.

LACERDA, *Voy.* CERDA.

LACHANIUS, seigneur Gaulois, père de *Rutilius Numatianus*, s'acquit beaucoup de gloire dans les charges de questeur, de préfet du prétoire et de gouverneur de Toscane. Il étoit né à Toulouse, ou, selon D. *Rivet*, à Poitiers. Les peuples, charmés de sa bonté, de son équité, et sur-tout de son attention à les soulager, lui firent ériger plusieurs statues en différens endroits de l'empire. Il mourut vers la fin du 4e siècle.

LACHESIS, *Voy.* PARQUES.

LACLOS, (Pierre-Ambroise-François Choderloz de) capitaine d'artillerie, né à Amiens en 1741, est connu par le roman des *Liaisons dangereuses*, 1782, 4 parties in-12. C'est un tableau de la galanterie moderne, et ce tableau qu'on auroit dû cacher aux jeunes gens et aux ames honnêtes, ne fait pas honneur au siècle : en blâmant le peintre, il faut avouer qu'il peint quelquefois avec feu et avec vérité.

LACOLONIE, (Jean-Martin de) maréchal des camps des armées de l'empereur, né en Périgord, est mort à Bordeaux le

26 novembre 1759, âgé de 85 ans. Après avoir passé sa jeunesse au service du duc de *Bavière* où il se distingua honorablement, il publia la relation de ses campagnes, dans des mémoires qui portent son nom. Il y en a une édition publiée à Francfort en 1730, et une autre à Bruxelles en 1737, avec des corrections, toutes les deux en 2 vol. in-12. Cet ouvrage peut servir à faire connoître certaines circonstances des guerres d'Allemagne et de Turquie. On y desireroit moins de prolixité dans la narration des faits et plus de correction dans le style. *Lacolonie* étoit comme son compatriote *Montluc* plus soigneux de bien faire que de bien dire. On a encore de lui, une *Histoire curieuse et remarquable de Bordeaux*, Bruxelles, 1760, 3 vol. in-12. Le style de ce livre est très-négligé; les grands événemens de l'histoire générale de France sont confondus avec les faits particuliers qui concernent Bordeaux. Cette ville n'avoit alors aucun annaliste, et l'on doit savoir gré à *Lacolonie* de l'exactitude et de l'abondance de ses recherches.

LACOMBE, *Voyez* COMBE *et* II. GUYON.

LACOMBE, (Jean-Baptiste) maître d'école à Bordeaux, y devint l'effroi de ses compatriotes au moment de la terreur produite par le régime révolutionnaire. Il présida la commission militaire qui envoya dans cette ville tant de victimes à l'échafaud. L'accusé n'y avoit pas la faculté de se défendre; *Lacombe* l'interrompoit, en disant : *Le tribunal est fixé sur ton compte;* alors il regardoit les autres juges qui ne disoient mot, et il se hâtoit de prononcer l'arrêt de mort. *Lacombe* s'étoit enrichi par les présens et le pillage de ses victimes. Après la chûte du parti de la Montagne, le tribunal de Bordeaux l'envoya à son tour au supplice le 15 août 1794, et ce scélérat y fut accompagné par un peuple immense qui l'accabla de malédictions. Après avoir entendu sa condamnation, il s'écria : « Bordeaux m'a les plus grandes obligations; si j'avois suivi les ordres que j'avois reçus, j'aurois fait périr deux fois autant d'accusés, et plusieurs de ceux qui m'écoutent, n'existeroient plus. »

LA COUR, (le P.) *Voyez* COUR.

LA CROIX, *Voyez* CROIX-DU-MAINE.—NICOLE.—PÉTIS.—et BUSEMBAUM.

LACTANCE, (*Lucius Cœlius Firmianus*) orateur et défenseur de l'église. On ne connoît ni son pays, ni sa famille. Les uns le disent né en Afrique, les autres à Fermo dans la Marche d'Ancone. Son éloquence lui acquit une si grande réputation, que *Dioclétien* le fit venir à Nicomédie où il tenoit son siége, et l'engagea à y enseigner la rhétorique latine; mais il eut peu de disciples, parce qu'on y parloit plus grec que latin. Là, il vit commencer, l'an 303 de J. C., cette terrible persécution contre les Chrétiens; et s'il n'étoit pas lui-même Chrétien alors, (ce qu'on ne peut décider, parce qu'on n'a rien de certain sur sa conversion) son humanité, du moins, le rendit sensible aux maux qu'il voyoit souffrir aux Chrétiens. Sa vertu et son mérite le rendirent si célèbre, que *Constantin* lui confia l'éducation de son fils *Crispe*. *Lactance* n'en fut que plus modeste. Il vécut dans la

pauvreté et dans la solitude, au milieu de l'abondance et du tumulte de la cour. Il ne reçut les présens de l'empereur, que pour les distribuer aux pauvres. Cet homme célèbre mourut en 325. Le style de *Cicéron* avoit été le modèle du sien ; même pureté, même clarté, même noblesse, même élégance : c'est ce qui le fit appeler *le Cicéron Chrétien ;* mais il a un ton déclamateur que *Cicéron* n'avoit point. Parmi les ouvrages dont il a enrichi la postérité, les plus célèbres sont : I. *Les Institutions Divines*, en 7 livres. L'auteur y élève le Christianisme sur les ruines de l'idolâtrie ; mais il réfute beaucoup plus heureusement les chimères du paganisme, qu'il n'établit les vérités de la religion chrétienne. Il traite la théologie d'une manière trop philosophique ; il n'approfondit pas assez les mystères, et il s'égare dès qu'il veut en chercher les raisons. En général, son ouvrage, dont l'abbé *Maupertuis* a traduit en françois le premier livre, est plutôt celui d'un rhéteur, que celui d'un théologien. *Erat*, dit Bull, *in rhetoricâ meliùs, quàm in theologiâ versatus.* On l'accuse d'avoir eu des opinions outrées en morale, et de condamner la défense de soi-même contre tout agresseur. II. Un *Traité de la mort des Persécuteurs*, publié pour la première fois par *Baluze*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de *Colbert*, et réimprimé à Utrecht, in-8°, en 1693. *Voyez* I. Foucault. Le but de l'auteur est de prouver que les empereurs qui ont persécuté les Chrétiens, ont tous péri misérablement. On a contesté quelques-uns des faits qu'il cite, et on lui reproche des exagérations et de l'emphase. III. Un livre de l'*Ouvrage de Dieu*, où il prouve la providence par l'excellence de son principal ouvrage, par l'harmonie qui est dans toutes les parties du corps de l'homme, et par les sublimes qualités de son ame. IV. Un livre *de la colère de Dieu*. —L'édition la plus correcte de toutes ces différentes productions, est celle de *Desmarettes*, Paris, 1748, en 2 vol. in-4°, par les soins de l'abbé *Lenglet*. Les meilleures, après celles-là, sont celles de Leipzig, par *Warchius*, en 1715, in-4°; des *Variorum*, Leyde, 1660, in-8.° La première édition de *Lactance* se fit au monastère de Sublac, 1465, in-fol.

LACYDE, philosophe Grec, natif de Cyrène, disciple d'*Arcésilaüs*, et son successeur dans l'académie, fut aimé et estimé d'*Attalus* roi de Pergame, qui lui donna un jardin où il philosophoit. Ce prince auroit voulu le posséder à sa cour; mais le philosophe lui répondit toujours, que *le portrait des rois ne devoit être regardé que de loin.* Les principes de *Lacyde* étoient : « Qu'il falloit toujours suspendre son jugement, et ne hasarder jamais aucune décision. » Lorsque ses domestiques l'avoient volé et qu'il s'en plaignoit, ils ne manquoient pas à lui dire : *Ne décidez rien, suspendez votre jugement.* Fatigué de se voir battre sans cesse avec ses propres armes, il leur répliqua un jour : *Mes enfans, nous parlons d'une façon dans l'école, et nous vivons d'une autre manière à la maison... Lacyde* suivoit ce principe à la lettre. Tout philosophe qu'il étoit, il fit de magnifiques funérailles à une oie qu'il avoit beaucoup chérie ; enfin, il mourut d'un excès de vin, l'an 212 avant J. C.

LADAS, coureur d'*Alexandre*, qui étoit d'une si grande légèreté, qu'on n'appercevoit point l'empreinte de ses pieds sur le sable. Il mérita qu'on lui érigeât une statue dans le temple Vénus à Argos.

I. LADISLAS I[er], roi de Hongrie après *Geisa*, en 1077, étoit né en Pologne, où son père *Bela premier* s'étoit retiré pour éviter les violences du roi *Pierre*. Après diverses révolutions, il monta sur le trône, et y fit éclater le courage dont il avoit donné de bonne heure des preuves. Il soumit les Bohémiens, battit les Huns, les chassa de la Hongrie, vainquit les Russes, les Bulgares, les Tartares, agrandit son royaume des conquêtes faites sur eux, et y ajouta la Dalmatie et la Croatie, où il avoit été appelé, pour délivrer sa sœur des maltraitemens de *Zuonimir* son cruel époux. Ce héros avoit toutes les vertus d'un Saint. Après sa mort, arrivée le 30 juillet 1095, *Célestin III* le canonisa.

II. LADISLAS IV, grand duc de Lithuanie, appelé au trône de Hongrie en 1440, après la mort d'*Albert d'Autriche*, possédoit déjà celui de Pologne depuis l'espace de six ans, sous le nom de *Ladislas VI*. *Amurat II* porta ses armes en Hongrie; mais ayant été battu par *Huniade*, général de *Ladislas*, et se voyant pressé de retourner en Asie, il conclut la paix la plus solennelle que les Chrétiens et les Musulmans eussent jamais contractée. Le prince Turc et le roi *Ladislas* la jurèrent tous deux, l'un sur l'Alcoran, et l'autre sur l'évangile. A peine étoit-elle signée, que le cardinal *Julien Césarini*, légat en Allemagne, engagea *Ladislas* à la rompre. Ce prince foible et imprudent, cédant à ses sollicitations, livra bataille à *Amurat*, près de Varnes, le 11 novembre 1444; il fut battu et percé de coups. Sa tête, coupée par un janissaire, fut portée en triomphe de rang en rang, dans l'armée Turque. *Amurat* vainqueur fit enterrer le roi vaincu sur le champ de bataille, avec une pompe militaire. On dit qu'il éleva une colonne sur son tombeau, et que, loin d'insulter à sa mémoire, il louoit son courage et déploroit son infortune. Cet échec causa en partie la ruine de la Hongrie et celle de l'empire Grec, en ouvrant une nouvelle porte aux conquérans Ottomans. —*Voy*. OLESNIKI.

III. LADISLAS *ou* LANCELOT, roi de Naples, surnommé *le Victorieux et le Libéral*, fut l'un et l'autre; mais ces belles qualités furent ternies par une ambition sans bornes et par une cruauté inouie. Il se disoit comte de Provence et roi de Hongrie. Il se fit donner cette dernière couronne à Javarin, en 1403, durant la prison du roi *Sigismond*, qui bientôt après le contraignit de retourner à Naples. Il avoit succédé à son père *Charles de Duras* dans le royaume de Naples, en 1386; mais les Napolitains ayant appelé *Louis II*, duc d'Anjou, ces diverses prétentions causèrent des guerres sanglantes. Le pape *Jean XXIII* étoit pour le prince *d'Anjou*, à qui il avoit donné l'investiture de Naples. Il fit prêcher une croisade contre *Lancelot*, qui fut battu à Roquesèche sur les bords du Gariglian, le 19 mai 1411. Après cette défaite, dont le vainqueur ne sut pas profiter, *Jean XXIII* reconnut *Lancelot*,

son ennemi, pour roi, (au préjudice de *Louis d'Anjou*, son vengeur,) à condition qu'on lui livreroit le Vénitien *Corario*, son concurrent au saint Siége. *Lancelot*, après avoir tout promis, laissa échapper *Corario*, s'empara de Rome, et combattit contre le pape son bienfaiteur, et contre les Florentins, qu'il força d'acheter la paix, en 1413. Ses armes victorieuses lui promettoient de plus grands succès, lorsqu'il mourut à Naples, le 16 août 1414, à l'âge de 38 ans, dans les douleurs les plus aiguës. La fille d'un médecin, dont il étoit passionnément amoureux, l'empoisonna avec une composition que son père lui avoit préparée, soit pour plaire aux Florentins, soit pour se venger de ce qu'il avoit séduit sa fille. *Ladislas* avoit épousé, en premières noces, la fille de *Manfredi* comte de *Modica* en Sicile; en secondes noces, *Marie* fille du roi de Chypre; et enfin la princesse de Tarente. Il n'eut aucun enfant de ces trois femmes. On lui reprocha d'avoir multiplié les titres de baron et de duc dans le royaume de Naples, et d'y avoir prodigué la noblesse; ce qui tendit à l'avilir.

IV. **LADISLAS Ier**, roi de Pologne, surnommé *Herman*, fils de *Casimir premier*, fut élu l'an 1081, après *Boleslas II*, dit *le Cruel* et *le Hardi*, son frère. Il se contenta du nom de prince et d'héritier de Pologne, et mérita des éloges par son amour pour la paix. Il fut pourtant obligé de prendre les armes contre les habitans de Prusse et de Poméranie, qu'il défit en trois batailles. Ce fut de son temps que les Russes secouèrent le joug de la Pologne. Il mourut le 26 juillet 1102, après vingt ans d'un règne aussi tranquille qu'il auroit été glorieux, s'il avoit eu le courage de faire par lui-même le bien de ses états, et s'il n'avoit pas confié son pouvoir à un favori qui en abusa.

V. **LADISLAS II**, roi de Pologne, succéda à son père *Boleslas III*, en 1139. Il fit la guerre à ses frères sous de vains prétextes, et fut chassé de ses états, après avoir été vaincu dans plusieurs batailles. *Boleslas IV*, *le Frisé*, monta sur le trône à sa place en 1146, et lui donna la Silésie à la prière de *Fréderic-Barberousse*. *Ladislas* mourut à Oldembourg en 1159.

VI. **LADISLAS III**, roi de Pologne en 1296, surnommé *Loketeek*, c'est-à-dire *d'une coudée*, à cause de la petitesse de sa taille, pilla ses peuples, et s'empara des biens du clergé. Ces violences tyranniques portèrent ses sujets à lui ôter la couronne, et à la donner à *Wenceslas* roi de Bohême. Après la mort de ce prince, *Ladislas*, retiré à Rome, fit solliciter puissamment par ses partisans secrets, et obtint de nouveau le sceptre. Ses malheurs en avoient fait, d'un tyran, un bon prince. Il gouverna avec autant de douceur que de sagesse; il étendit les bornes de ses états, et se fit craindre et respecter par ses ennemis. La Poméranie s'étant révoltée, *Ladislas* la réduisit par ses armes, jointes à celles des chevaliers Teutoniques. Ces religieux guerriers demandèrent et prirent Dantzig pour leur récompense, et firent d'autres entreprises sur la Pologne. *Ladislas* marcha contre eux, et en défit vingt mille dans une sanglante

bataille. Il mourut peu de temps après, le 10 mars 1333, avec une grande réputation de bravoure et de prudence. Il ne regretta, au lit de la mort, que d'avoir ménagé les chevaliers Teutoniques, ces oppresseurs domestiques qui déchiroient son royaume. Il recommanda à son fils de ne pas les épargner. Il laissa d'*Hedwige* son épouse, *Casimir le Grand*, et *Élizabeth*, mariée à *Charles*, roi de Hongrie. Il avoit institué en 1325 l'ordre de chevalerie de l'*Aigle blanc*, lors du mariage de son fils *Casimir* avec *Anne*, fille du grand duc de Lithuanie.

VII. LADISLAS V, dit *Jagellon*, grand duc de Lithuanie, obtint la couronne de Pologne en 1386, par son mariage avec *Hedwige*, fille de *Louis* roi de Hongrie. Cette princesse avoit été élue reine de Pologne, à condition qu'elle prendroit pour époux, celui que les états du royaume lui choisiroient. *Ladislas* étoit païen; mais il se fit baptiser pour épouser la reine. Il unit la Lithuanie à la Pologne, battit en diverses occasions les chevaliers Teutoniques, et refusa le trône de Bohême que les Hussites lui offrirent. Ce roi sage mourut le 31 mai 1434, à 80 ans, après un règne de 48. La probité, la candeur, la modération, la bienfaisance étoient, selon M. *la Combe*, les principales qualités qui caractérisoient ce prince. Il ne faisoit la guerre que pour avoir la paix; il préféroit la voie des négociations à la force des armes. Cependant il eût pu se faire un grand nom dans les combats, où son courage et son habileté le rendoient redoutable. Il accueilloit et récompensoit avec noblesse les talens; il prévenoit le mérite. Il consacroit presque tout son temps à rendre la justice, le premier devoir des rois. On l'accusa d'être dissimulé, de manquer de constance, et d'apporter trop de lenteur dans ses entreprises; mais ses foiblesses ne dégénérèrent jamais en vices. Il contribua beaucoup à la conversion des Samogites, peuple qui habite une province de la Lithuanie. *Voyez* OLESNKI.

VIII. LADISLAS VI, roi de Pologne, fils du précédent, est le même que *Ladislas IV*, grand duc de Lithuanie et roi de Hongrie: *Voyez* son article ci-devant, n.° II.

IX. LADISLAS-SIGISMOND VII, roi de Pologne et de Suède, monta sur le trône après *Sigismond III* son père, en 1632. Avant son avénement à la couronne, il s'étoit signalé contre *Osman*, sultan des Turcs, auquel il avoit tué plus de cent cinquante mille hommes en diverses rencontres. Le monarque soutint la réputation que le général s'étoit acquise. Il défit les Russes, les contraignit à faire la paix à Viasima, repoussa les Turcs, et mourut sans postérité en 1648, à 52 ans. Il étoit naturellement brave, bienfaisant et généreux; mais il ne fut pas assez politique pour préférer le bien général de la nation aux intérêts particuliers de la noblesse Polonoise. Son injustice contre les Cosaques souleva ce peuple, la plus ferme barrière de l'état, et l'engagea dans une guerre qu'il ne vit point finir.

X. LADISLAS, fils aîné d'*Etienne Dragutin*, épousa, un peu

avant la mort de son père, la fille de *Ladislas*, vaivode de Transilvanie; et à cause de cette alliance, faite avec une princesse schismatique, fut excommunié par le cardinal *de Montefiore*, légat du saint Siége. *Ladislas* étoit l'héritier présomptif de la couronne de Servie; son père, en y renonçant, avoit réservé le droit des enfans. *Milutin*, son oncle, voulant posséder ce trône, fit enfermer *Ladislas* après la mort de son père, et le tint en prison jusqu'à la sienne, arrivée en 1421. *Ladislas*, devenu alors roi de Servie, refusa l'apanage à *Constantin* son frère, qui, n'ayant pu l'obtenir de gré, le lui demanda à la tête d'une armée. Il fut vaincu et fait prisonnier: *Ladislas* poussa la cruauté jusqu'à le faire pendre, et ensuite écarteler. Cette barbarie, à laquelle on ne peut penser sans horreur, lui attira la haine des peuples, qui offrirent la couronne à *Etienne*, fils naturel de *Milutin*, banni alors à Constantinople. *Ladislas*, abandonné de tout le monde, fut pris à Sirmick, et jeté dans une prison d'où il ne sortit plus.

I. LADVOCAT, (Louis François) né à Paris en 1644, mourut dans la même ville doyen de la chambre des comptes, le 8 février 1735, à 91 ans. Son principal ouvrage est intitulé: *Entretiens sur un nouveau Système de Morale et de Physique*, ou *La recherche de la Vie heureuse selon les lumières naturelles*, in-12. *Dupin* dit, « que cet ouvrage est bien écrit, les réflexions en sont solides, et les raisonnemens justes et bien suivis. » Il n'en est pas moins ignoré, parce que cette matière a été traitée depuis avec plus de profondeur.

II. LADVOCAT, (Jean-Baptiste) né en 1709, du subdélégué de Vaucouleurs dans le diocèse de Toul, fut docteur, bibliothécaire et professeur de la chaire d'Orléans en Sorbonne. Après avoir fait ses études de philosophie chez les Jésuites de Pont-à-Mousson, qui voulurent en vain l'attacher à leur société, il alla étudier en Sorbonne. Il fut admis, en 1734, à l'hospitalité, et à la société en 1736, étant déjà en licence. Rappelé dans son diocèse, il occupa la cure de Domremy, lieu célèbre par la naissance de la *Pucelle d'Orléans*. Mais la Sorbonne l'enviant à la province, le nomma, en 1740, à une de ses chaires royales, et lui donna le titre de bibliothécaire, en 1742. Le duc d'*Orléans*, prince aussi religieux que savant, ayant fondé en Sorbonne une chaire pour l'hébreu, en 1751, en confia l'exercice à l'abbé *Ladvocat*, qui remplit cet emploi avec succès jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, le 29 décembre 1765, dans la 57e année de son âge. Ce savant avoit un cœur digne de son esprit; une noble franchise animoit tous ses sentimens. Il n'ornoit ni ce qu'il écrivoit, ni ce qu'il disoit; mais on sentoit dans toutes ses actions cette humanité et cette douceur, qui sont la vraie source de la politesse. Nous avons de lui: I. *Dictionnaire Géographique portatif*, in-8°, plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage, publié sous le nom de *Vosgien*, et donné comme une traduction de l'anglois, est un assez bon abrégé du *Dictionnaire Géographique* de *la Martinière*. Nous avons sous les yeux

l'original anglois, avec lequel il n'a presque aucun rapport; mais *Ladvocat* voulut accréditer son ouvrage, en le présentant au public comme une production de l'Angleterre. Un homme de lettres prépare un *Dictionnaire Géographique*, en 4 vol. in-8°, et nous conseillons d'avance au libraire qui vend celui de *Ladvocat*, de dire et même d'écrire que l'ouvrage annoncé n'est que la copie du sien. Cela ne laissera pas de faire quelque effet auprès de ceux qui ne compareront pas les deux livres. Mais ceux qui voudront bien faire ce parallèle, verront qu'on peut être à peu près aussi exact que l'abbé *Ladvocat*, et cependant donner des détails plus instructifs, plus variés et plus agréables. II. *Dictionnaire Historique portatif*, en 2 vol. in-8°, dont il y a eu aussi plusieurs éditions et diverses contrefaçons. L'auteur s'étoit servi des *Dictionnaires* antérieurs au sien; et ce dernier nous a été quelquefois utile. *Ladvocat* se défend assez mal-à-propos d'être l'abréviateur de *Moréri*. Il n'y a qu'à comparer sa première édition avec ce gros Dictionnaire, pour voir qu'il n'a pas puisé dans d'autres sources. On y trouve, à la vérité, quelques articles ajoutés; mais ces additions n'empêchent point que le total de l'ouvrage ne soit un abrégé *négligé* et *partial*. Nous ne faisons que répéter ce que pensoit de ce Lexique feu l'abbé *Goujet*, et ce qu'il nous avoit écrit. *Dreux du Radier*, et plusieurs autres savans très-versés dans l'histoire politique et littéraire, en ont pensé et parlé comme l'abbé *Goujet*. Le dernier volume, de l'édition de 1760, est fait avec plus de soin que le premier, parce que l'auteur profita, pour ce dernier volume, du *Dictionnaire historique et critique* de *Barral*, qui venoit de paroître. S'il avoit pu refondre tout l'ouvrage, et rendre les faits plus intéressans par le mélange des anecdotes, par les jugemens critiques, par l'élégance de la diction, son livre se feroit lire avec plus de plaisir. Rarement caractérise-t-il les grands écrivains. Ses éloges sont peu réfléchis et trop vagues. Sa littérature, dit un critique, est très-superficielle; si l'on entend, par ce mot, la connoissance raisonnée des chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome, de Paris et de Londres. Au reste, il avoit des connoissances profondes, à d'autres égards. Cet homme de lettres, doux et honnête, a eu des continuateurs de son Dictionnaire assez emportés et un peu malhonnêtes. Ils ont publié, en 1777, une nouvelle édition en 3 vol. in-8°, augmentée d'un grand nombre d'articles fautifs, sèchement et platement écrits, et surchargée d'injures grossières contre ceux qui ont fait, depuis *Ladvocat*, des *Dictionnaires historiques*. Le principal éditeur, qui est très-reconnoissant, ne s'est permis à la vérité ces critiques que par excès de zèle pour la mémoire de son auteur: c'est du moins ce qu'il a dit. Mais les personnes justes et éclairées n'ont vu dans ses satires que la rage impuissante et intéressée d'un homme qui, depuis l'apparition du *Nouveau Dictionnaire historique*, n'a pas assez vendu son livre. Il a beau, dans des Supplémens annuels, renouveler périodiquement ses censures et ses complaintes: cela ne fera pas revivre sa sèche nomenclature,

On a pensé très-justement que ces Supplémens, offerts *gratis* au public, étoient les inutiles requêtes d'un mourant à un médecin qui l'a abandonné... III. *Grammaire Hébraïque*, in-8°, 1755. L'auteur l'avoit composée pour ses élèves ; elle réunit la clarté et la méthode nécessaires. IV. *Tractatus de Conciliis in genere*, Caen, 1769, in-12. V. *Dissertation sur le Pseaume soixante-sept*, Exurgat Deus. VI. *Lettre sur l'autorité des Textes originaux de l'Ecriture-Sainte*, Caen, 1766, in-8.° VII. *Jugement sur quelques nouvelles Traductions de l'Ecriture-Sainte, d'après le Texte Hébreu.* Ces quatre derniers ouvrages sont posthumes, et sont opposés au système de l'abbé *de Villefroy*.

LÆLIEN, (*Ulpius Cornelius Lælianus*) est un de ces généraux qui prirent le titre d'empereur dans les Gaules sur la fin du règne de *Gallien*. Il fut proclamé Auguste par ses soldats à Mayence, l'an 266. Il étoit d'un âge avancé ; mais il avoit de la valeur et de la politique. *Lælien* ne régna que pendant quelques mois. *Posthume le Jeune* ayant aspiré comme lui au trône des *Césars*, rassembla ses légions, le vainquit près de Mayence, au commencement de l'an 267 ; et l'usurpateur perdit dans la même journée l'empire et la vie. On l'a confondu mal-à-propos avec le tyran *Lollien*, qui prit la pourpre après lui ; et avec *Pomponius Ælianus*, qui se révolta sous *Dioclétien*.

LÆLIUS, (*Caïus*) consul Romain, l'an 140 avant J. C., étoit l'intime ami de *Scipion* l'Africain *le Jeune*. Il signala sa valeur en Espagne, dans la guerre contre *Viriathus* général des Espagnols. Il ne se distingua pas moins par son goût pour l'éloquence et pour la poésie, et par la protection qu'il accorda à ceux qui les cultivoient. On croit qu'il eut part aux *Comédies* de *Térence*, le poëte le plus châtié qu'ait eu le théâtre de l'ancienne Rome. Son éloquence éclata plusieurs fois dans le sénat pour la veuve et pour l'orphelin. Ce grand homme étoit modeste. N'ayant pas pu venir à bout de gagner une cause, il conseilla à ses parties d'avoir recours à *Galba*, son émule, et il fut le premier à le féliciter, lorsqu'il sut qu'il l'avoit gagnée. *Scipion* et lui se retiroient à la campagne, où, loin du tumulte et des folies de la ville, ils s'amusoient comme des enfans à amasser des coquillages et de petits cailloux, et se livroient à mille jeux innocens. — Il y a eu un autre LÆLIUS, consul Romain, 190 avant J. C. Il accompagna, le premier, *Scipion l'Africain* en Espagne et en Afrique, et eut part aux victoires remportées sur *Asdrubal* et sur *Syphax*.

LAER *ou* LAAR, (Pierre de) surnommé BAMBOCHE, peintre né en 1613 à Laar, village proche de Naarden en Hollande, mourut à Harlem, l'an 1675, à 62 ans. Le surnom de *Bamboche* lui fut donné, à cause de la singulière conformation de sa figure. Cet artiste étoit né peintre : dans sa plus tendre enfance, on le trouvoit continuellement occupé à dessiner ce qu'il voyoit. Sa mémoire lui représentoit fidellement les objets qu'il n'avoit vus qu'une seule fois et depuis long-temps. Il étoit d'une grande gaieté, rempli de saillies, et tiroit parti de

sa difformité pour réjouir ses amis, *le Poussin*, Claude *le Lorrain*, *Sandrart*, etc. C'étoit un vrai farceur ; mais étant parvenu à l'âge de 60 ans, sa santé s'affoiblit, et de la joie la plus vive, il passa à la mélancolie la plus noire. Ce peintre fut surpris avec quatre autres, mangeant de la viande en Carême, par un ecclésiastique, qui les réprimanda plusieurs fois et les menaça de l'Inquisition. Enfin, cet homme zélé les outra ; et *Bamboche*, aidé des autres qui étoient avec lui, noya le prêtre. Les remords que ce crime lui causa, joints à quelques petites disgraces qu'il eut à essuyer, hâtèrent sa mort ; mais il n'est pas vrai qu'il se précipita dans un puits. Ce peintre ne s'est exercé que sur de petits sujets. Ce sont des *Foires*, des *Jeux d'enfans*, des *Chasses*, des *Paysages* ; mais il y a dans ses tableaux beaucoup de force, d'esprit et de grace. Le roi et le duc d'*Orléans* en possédoient plusieurs.

LAËRCE, *Voyez* DIOGÈNE-LAËRCE, n.° IV.

I. LAËT, (Jean de) directeur de la *Compagnie des Indes*, savant dans l'histoire et dans la géographie, naquit à Anvers, et y mourut en 1649. On a de lui : I. *Novus Orbis*, à Leyde, in-folio, 1633. C'est une description du nouveau Monde en dix-huit livres. Quoiqu'elle soit quelquefois inexacte, elle a beaucoup servi aux géographes. *Laët* traduisit lui-même cet ouvrage en françois. Cette version fidelle, mais plate, parut en 1640, in-folio, à Leyde, sous le titre d'*Histoire du Nouveau-Monde*. II. *Respublica Belgarum*, in-24, assez exacte. III. *Gallia*, in-24, moins estimée que la précédente. IV. *De Regis Hispaniæ regnis et opibus*, in-8.° V. *Historiæ naturalis Brasiliæ G. Pisonis*, in-folio avec figures, à Leyde, 1648. VI. *Turcici Imperii status*, in-24. VII. *Persia*, seu *Regni Persici status*, in-24. Tous ces petits ouvrages, imprimés chez *Elzevir*, contiennent une description succincte des différens pays dont le royaume que le géographe parcourt est composé. On y parle des qualités du climat, des productions du terroir ; du génie, de la religion, des mœurs des peuples ; du gouvernement civil et politique ; de la puissance et des richesses de l'état. Ce plan, qui est assez bon, a été mieux exécuté par les géographes qui sont venus après *Laët*. Mais, quoique ces petits livres ne soient guère au-dessus du médiocre, on les recherche comme s'ils étoient excellens, en faveur du nom et de la réputation de l'imprimeur. Un ouvrage plus considérable, imprimé aussi chez *Elzevir*, en 1649, in-folio, l'occupa sur la fin de ses jours ; c'est l'édition de *Vitruve*, avec les notes de *Philandre*, de *Barbaro*, de *Saumaise*, accompagnée de plusieurs *Traités* de divers auteurs sur la même matière. Ce recueil est estimé.

II. LAËT, *Voyez* ROLLWINCK.

LÆTA, dame Romaine, fille d'*Albin* grand pontife, épousa, sur la fin du 4e siècle, *Torax* fils de *Ste Paule*. *Albin* fut si touché de la vertu de son gendre et de la sagesse de sa fille, qu'il renonça au Paganisme et embrassa la religion Chrétienne. *Læta* fut mère d'une fille, nommée *Paule*, comme son aïeule ;

c'est à cette occasion que *saint Jérôme* lui adressa une *Epître* qui commence ainsi : *Apostolus Paulus scribens ad Corinthios*, etc., dans laquelle il lui donne des instructions pour l'éducation de cette enfant.

LÆTUS, capitaine de la garde prétorienne de l'empereur *Commode*, dans le second siècle, empêcha que ce prince barbare ne fît brûler la ville de Rome, comme il l'avoit résolu. *Commode* ayant voulu le faire mourir avec quelques autres, celui-ci le prévint, et de concert avec eux, il lui fit donner du poison l'an 193. *Lætus* éleva à l'empire *Pertinax*; et trois mois après il le fit massacrer, parce qu'il rétablissoit trop sévèrement la discipline militaire, et que, par l'innocence et la droiture de ses mœurs, il lui reprochoit tacitement sa dissolution. *Didier-Julien* le punit de mort peu de temps après.

LÆTUS POMPONIUS, *Voyez* POMPONIUS, n.° III.

LÆVINUS TORRENTIUS, *Voy.* TORRENTIUS.

LÆVIUS, ancien poëte Latin, dont il ne nous reste seulement que *deux vers* dans *Aulu-Gelle*, et *six* dans *Apulée*. On croit qu'il vivoit avant *Cicéron*.

LAFARE, (Charles-Auguste, marquis de) né au château de Valgorge dans le Vivarais, en 1644, fut capitaine des gardes de *Monsieur*, et de son fils, depuis régent du royaume. Il plut à ce prince, par l'enjouement de son imagination, la délicatesse de son esprit, et les agrémens de son caractère. Son talent pour la poésie ne se développa, suivant l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, qu'à l'âge de près de 60 ans. Ce fut pour Mad. *de Caylus* qu'il fit ses premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui :

> M'abandonnant un jour à la tristesse,
> Sans espérance et même sans desirs,
> Je regrettois les sensibles plaisirs
> Dont la douceur enchanta ma jeunesse, *etc.*

Ses autres Poésies respirent cette liberté, cette négligence aimable, cet air riant et facile, cette finesse d'un courtisan ingénieux et délicat, que l'art tenteroit en vain d'imiter. Mais elles ont aussi les défauts de la nature livrée à elle-même; le style en est incorrect et sans précision. C'est l'*Amour*, c'est *Bacchus*, plutôt qu'*Apollon*, qui inspiroient le marquis de *Lafare*. Les fruits de sa muse se trouvent à la suite des Poésies de l'abbé *de Chaulieu*, son ami (édition de *Saint-Marc*). Ces deux hommes étoient faits l'un pour l'autre; mêmes inclinations, même ardeur pour les plaisirs, même façon de penser, même génie. Il y avoit une parfaite sympathie dans tous leurs goûts et même dans leurs défauts. Le marquis de *Lafare* mourut en 1712, à 68 ans. « *Lafare* n'est plus, écrivoit l'abbé *de Chaulieu* à Mad. *de Bouillon*. J'ai vu mettre le comble aux amertumes de ma vie, par la mort du plus tendre et du plus fidelle ami qui fût jamais. Pendant quarante ans la raison n'a cessé d'approuver et de cimenter une union qu'un penchant aveugle avoit commencée. » Outre ses *Poésies*, on a de lui, des *Mémoires* et des *Réflexions* sur les principaux évènemens du règne de *Louis XIV*, in-12. Ils sont écrits avec beau-

coup de sincérité et de liberté; mais cette liberté est quelquefois poussée trop loin. Le marquis de *Lasare*, qui, dans le commerce de la vie étoit de la plus grande indulgence, n'a presque fait qu'une satire. Il étoit mécontent du gouvernement; il passoit sa vie dans une société qui se faisoit un mérite de condamner la cour : « Cette société, dit l'auteur déjà cité, fit, d'un homme très-aimable, un historien quelquefois très-injuste. » A ce jugement, joignons celui qu'*Atterbury*, évêque de Rochester, portoit des *Mémoires* de *Lasare*. « Le tour en est aisé et naturel, et il y a un air de vérité dans tout ce que l'auteur dit. Mais, ce n'est pas pourtant, selon moi, une main de maître. Il narre, non en homme qui possède les règles de la bonne composition, mais en agréable convive. Je dis de son style, ce qu'il dit lui-même de sa figure : *Ma figure n'est pas fort déplaisante, quoique je ne sois pas du nombre des gens bien faits.* Quoiqu'il ne soit pas un écrivain du premier, ni même du second ordre, il est pourtant amusant.... J'ai de la peine à lui passer ce qu'il dit des belles jambes du chevalier *de Rohan*. On auroit plutôt attendu une pareille remarque de la part d'une dame galante; et cela fait voir que le marquis étoit trop attentif à de pareilles bagatelles. Il le sent lui-même, car il s'excuse dans ce qui suit; mais cette excuse prouve seulement combien son penchant à cet égard étoit puissant en lui, puisqu'il avoit assez de lumières pour appercevoir la faute, et que malgré cela il ne laissoit pas de la commettre. » On a encore de lui, les paroles d'un opéra intitulé, *Panthée*, que le duc d'*Orléans* mit en partie en musique.

LAFFICHARD, (Thomas) né à Ponflon, en 1698, diocèse de Saint-Paul-de-Léon, et mort à Paris le 10 août 1753, à 55 ans, a donné un grand nombre de pièces aux François, aux Italiens et à l'Opéra comique; soit seul, soit en société avec *Pannard* et *Vallois d'Orville*. Celles qui sont imprimées, sont recueillies en un volume in-8.° Elles eurent un succès passager. *Voy.* la *France littéraire*, 1669, tome 2.

LAFFREY, (Arnoux) né à Gap, en 1735, embrassa l'état ecclésiastique, alla jeune à Paris, et y publia : I. *Vie privée de Louis XV*, 1781, in-12. II. *Siècle de Louis XV*, 1776, 2 vol. in-8.° Ces deux ouvrages offrent peu d'intérêt, soit pour le style, soit pour l'art de présenter les faits. *Laffrey* est mort dans la capitale, le 19 septembre 1794.

I. **LAFITAU**, (Joseph-François) né à Bordeaux, entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, où son goût pour les belles-lettres et pour l'histoire le tira de la foule. Quoiqu'il n'ait pas fait une fortune telle que celle de l'évêque de Sisteron, son frère, il avoit autant d'esprit que lui, plus de jugement et de savoir. Sa conversation étoit gaie, agréable et instructive. Il se fit connoître dans la république des lettres par quelques ouvrages : I. *Les Mœurs des Sauvages Américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, imprimées, à Paris en 1723, en 2 volum. in-4°, et 4 vol. in-12. C'est un livre très-estimable. L'auteur avoit été missionnaire parmi les

Iroquois; aussi n'avons-nous rien d'aussi exact sur ce sujet. Son *Parallèle* des anciens peuples avec les Américains, est fort ingénieux, et suppose une grande connoissance de l'antiquité. II. *Histoire des découvertes des Portugais dans le Nouveau-Monde*, 1733, deux vol. in-4°, et 1734, 4 vol. in-12 : exacte et assez bien écrite. III. *Remarques* sur le *Ginseng*, Paris, 1728, in-12. L'auteur mourut en 1755.

II. LAFITAU, (Pierre-François) frère du précédent, naquit à Bordeaux en 1685, d'un courtier de vin. Il dut sa fortune à son esprit. Admis fort jeune chez les Jésuites, il s'y distingua par son talent pour la chaire. Ayant été envoyé à Rome pour entrer dans les négociations au sujet des querelles suscitées en France pour la bulle *Unigenitus*, il plut par ses bons mots à *Clément XI*, qui ne pouvoit se passer de lui. Sa conversation vive et aisée, son esprit fécond en saillies, amusoient ce pontife, et *Lafitau* en profita pour obtenir quelque dignité. Il sortit de son ordre, et fut nommé à l'évêché de Sisteron, à la prière de l'abbé *Dubois*, qui, lui ayant fait part du desir qu'il avoit d'être cardinal, dit *Duclos*, le payoit à Rome pour en préparer les voies. Le Jésuite qui avoit les mêmes vues, prenoit l'argent et s'en servoit pour lui-même. L'abbé s'en apperçut, et n'étant pas encore assez puissant pour en prendre une vengeance, qui eût dévoilé ses desseins, il résolut de s'en débarrasser, sous prétexte de récompenser ses services. *Lafitau*, si différent des anciens évêques, le fut, comme eux, malgré lui. Également éloigné de Rome et de la cour, il se vit honnêtement relégué à Sisteron. » Les commencemens de son épiscopat lui firent moins d'honneur que la fin ; s'étant peu à peu détaché du monde, il fut l'exemple de son clergé : il donna des missions, il assembla un synode, il fonda un séminaire. Après avoir passé les dernières années de sa vie dans l'exercice des vertus épiscopales, il mourut au château de Lurs, le 5 avril 1764, dans sa 79e année. L'évêque de Sisteron s'étoit toujours montré ennemi ardent du Jansénisme ; mais la vieillesse le ramena à une façon de penser plus douce et plus pacifique. On a de lui, plusieurs ouvrages : I. *Histoire de la Constitution* UNIGENITUS, en 2 vol. in-12, dans laquelle il y a plus de légèreté dans le style, que de modération dans les portraits qu'il trace des ennemis de cette Constitution. II. *Histoire de Clément XI*, en 2 vol. in-12. Il fait faire à son héros des miracles. *Voy.* DUPIN. III. Des *Sermons*, en 4 volum. in-12, qui ne répondirent point à l'attente du public. Ce prélat avoit plus de geste et de représentation, que d'éloquence. Il cite rarement l'Écriture et les Pères ; il manque de preuves, et il bâtit toutes nos grandes vérités sur des toiles d'araignée. Les discours qui ne demandent pas une connoissance profonde des mystères, sont les meilleurs : tel est, par exemple, son *Sermon sur le Jeu* ; mais lorsqu'il prononçoit les autres, il étoit difficile de n'être pas touché par les graces de sa figure, de sa voix et de son action. IV. *Retraite de quelques jours*, in-12. V. *Avis de direction*, in-12. VI. *Conférences pour les Missions*, in-12. VII. *Lettres*

Spirituelles, in-12. Tous ces ouvrages sont fort superficiels; on n'y trouve ordinairement que de petites phrases sans pensées. VIII. *La Vie et les Mystères de la Ste Vierge*, 2 volum. in-12 : ouvrage dicté par une dévotion peu éclairée et plein de fausses traditions. *Lafitau* avoit le génie porté aux petites pratiques, et il mettoit souvent du ridicule dans celles qu'il introduisoit dans son diocèse. Il fonda un ordre de religieuses, qu'il fit appeler *la Parentèle*. Il parut quelquefois avoir un goût de dévotion, qui tenoit plus d'un moine Portugais, que d'un évêque François; c'est ainsi du moins que l'a peint l'auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques*, et son témoignage n'est détruit, ni par les productions de ce prélat, ni par ceux qui l'ont vu dans les derniers temps de sa vie. L'auteur de cet article est de ce nombre; et quoiqu'il eût plus à se louer de lui, qu'à s'en plaindre, il a dû le peindre tel qu'il étoit, parce qu'on ne doit aux morts que la justice et la vérité : un article historique n'est point une oraison funèbre. Au reste, ceux qui ont lu le *Journal* de l'abbé *Dorsane* et les *Mémoires* de *Duclos*, verront que nous en avens bien moins dit que ces deux auteurs. Le dernier donne au P. *Lafitau* le caractère d'un vrai valet de comédie; et appuie ce qu'il dit sur les Lettres de l'abbé *de Tencin*.

LAFONT, LAFOSSE, *Voy. à la lettre* F.

LAFOREST, (N**) curé-custode de Ste-croix de Lyon, sa patrie, se distingua par ses prédications, son zèle pour le bien, sa charité pour les pauvres. On lui doit : I. Une *Instruction* pour ramener les Réformés à l'église Romaine, in-12. Cet écrit est sage, sans fanatisme, et digne d'un prêtre ami des hommes. II. Un traité de l'*Usure*, in-12.

LAFOSSE, (Étienne-Guillaume) maréchal des écuries du Roi, mourut en 1765, après avoir publié quelques brochures sur differentes maladies des chevaux. Il laissa un fils, maréchal comme lui, et héritier de son habileté; nous avons de ce dernier : I. *Le Guide du Maréchal*, 1756, in-4.° II. Un *Cours d'Hippiatrique*, 1774, in-fol. remarquable pour la beauté des figures et de l'impression. III. Un *Dictionnaire d'Hippiatrique*, 1775, 4 vol. in-8.°

LAGALLA, (Jules-César) naquit en 1576 d'un père jurisconsulte, à Padulla, petite ville de la Basilicate au royaume de Naples. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il fut envoyé à Naples à l'âge de 11 ans, pour y étudier la philosophie. Son cours étant achevé, il s'appliqua à la médecine, et fit tant de progrès dans cette science, qu'après avoir été reçu docteur gratuitement, par une distinction que le collége des médecins de Naples voulut lui accorder, il fut nommé à l'âge de 18 ans médecin des galères du pape. A 19 il se fit recevoir docteur en philosophie et en médecine dans l'université de Rome; et à 21 ans, il fut jugé digne, par *Clément VIII*, de la chaire de logique du collége Romain, qu'il occupa avec une grande réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1623, à 47 ans. Les travaux de cette place lui laissoient peu de temps pour pratiquer la mé-

decine ; aussi est-il plus connu comme philosophe, que comme médecin. Il paroît cependant qu'on n'avoit pas une mince opinion de ses talens dans l'art de guérir, puisque *Sigismond III*, roi de Pologne et de Suède, voulut l'avoir auprès de lui en qualité de médecin ; ce que sa mauvaise santé ne lui permit pas d'accepter. Ce savant étoit doué d'une mémoire admirable, et ce don de la nature lui fut plus utile qu'à tout autre, son écriture étant indéchiffrable, et vu qu'il n'écrivoit qu'avec la plus grande répugnance. Aussi est-il resté peu d'ouvrages de lui. *Leo Allatius*, qui a donné sa *Vie*, y cite un Traité intitulé : *Disputatio de Cœlo animato*, Heidelberg, 1722.

LAGARDIE, *Voyez* GARDIE.

LAGEDAMON, (Jean) prêtre Sulpicien, est auteur d'un traité *de Matrimonio*, 1745, in-8°, et de *Poésies lyriques* ou *Cantiques spirituels*, 1750, 3 vol. in-12. Il naquit en Bretagne en 1700, et mourut à Paris en 1755.

LAGERLOOF ou **LAGERLOEF**, (Pierre) *Laurifolius*, habile Suédois, né dans la province de Vermeland, le 4 Novembre 1648, devint professeur d'éloquence à Upsal, et fut choisi par le roi de Suède pour écrire l'histoire ancienne et moderne des royaumes du Nord. Il mourut le 7 Janvier 1599, à 51 ans. On a de lui : I. *De Orthographiâ Suecanâ*. II. *De commerciis Romanorum*. III. *De Druidibus*. IV. *De Gothicæ Gentis sedibus*, Upsal, 1691, in-8.° V. Des *Discours* et des *Harangues*, etc. Son latin étoit très-goûté dans le Nord.

LAGIUS, (Matthieu) savant Hollandois, a publié une édition des Poëtes qui ont traité de *la Chasse*. Elle fut publiée à Leipzig, en 1659, in-4.° avec des notes et des remarques, dans lesquelles il venge son compatriote *Barthius* des attaques de *Vlitius*.

LAGNEAU, (N...) connu seulement par sa manie pour la pierre philosophale, qui lui fit perdre le jugement et sa fortune, et qui l'engagea à traduire et à augmenter le livre insensé de Basile *Valentin*, intitulé : *Les douze Clefs de la Philosophie*. La traduction de *Lagneau* fut imprimée à Paris en 1660, in-8.° Les fous comme lui la recherchent. Cet auteur mourut sur la fin du XVIIe siècle.

LAGNY, (Thomas *Fantet*, sieur de) célèbre mathématicien, né à Lyon en 1660, fut destiné par ses parens au barreau ; mais la physique et la géométrie l'emportèrent sur la jurisprudence. Connu de bonne heure à Paris, il fut chargé de l'éducation du duc de *Noailles*. L'académie des sciences lui ouvrit ses portes en 1695, et quelque temps après *Louis XIV* lui donna la chaire d'hydrographie à Rochefort. Son mérite le fit rappeler à Paris 16 ans après, et lui obtint une place de pensionnaire de l'académie, celle de sous-bibliothécaire du roi pour les livres de philosophie et de mathématiques, et une pension de 2000 liv. dont le duc d'*Orléans* le gratifia. Il mourut le 12 Avril 1734, à 64 ans, regretté des gens de lettres dont il étoit l'ami et l'appui, et des pauvres dont il étoit le père. Dans

les derniers momens, où il ne connoissoit plus aucun de ceux qui étoient autour de son lit, un mathématicien s'avisa de lui demander : *Quel étoit le quarré de douze ?* il répondit dans l'instant, et apparemment sans savoir ce qu'il répondoit : *Cent quarante-quatre.* Ce géometre n'avoit point cette humeur sérieuse ou sombre qui fait aimer l'étude, et que l'étude elle-même produit. Malgré son grand travail, il avoit toujours assez de gaieté ; mais cette gaieté étoit celle d'un homme de cabinet. La tranquillité de sa vie fut indépendante, non seulement d'une plus grande ou moindre fortune, mais encore des événemens littéraires, si sensibles à ceux qui n'ont point d'autres événemens qui occupent. Les ouvrages les plus connus de cet illustre mathématicien sont : I. *Méthodes nouvelles et abrégées pour l'extraction et l'approximation des racines*, Paris, 1692 et 1697, in-4.° II. *Élémens d'Arithmétique et d'Algèbre*, Paris, 1697, in-12. On les lit peu, parce que d'autres plus parfaits ont pris leur place. III. *La Cubature de la Sphère*, 1702, la Rochelle, in-12. IV. *Analyse générale* ou *Méthode pour résoudre les Problêmes*, publiée à Paris par *Richer* en 1733, in-4.° V. Plusieurs écrits importans, dans les *Mémoires* de l'académie des Sciences. Ils décelent tous un grand géomètre.

LAGUILLE, (Louis) Jésuite, né à Autun en 1658, mort à Pont-à-Mousson en 1742, à 84 ans, se fit estimer par ses vertus et ses talens. Il s'étoit trouvé au *Congrès de Bade* en 1714 ; et le zèle pour la paix, qu'il avoit fait paroître dans cette assemblée, lui valut une pension. On a de lui plusieurs ouvrages. Le principal est une *Histoire d'Alsace ancienne et moderne*, *depuis César*, *jusqu'en* 1725, à Strasbourg, en 2 vol. in-fol. et en 8 vol. in-8°, 1727. Cette histoire commence par une notice utile de l'ancienne Alsace, et finit par plusieurs titres qui lui servent de preuves, et desquels on peut tirer de grandes lumières.

LAGUNA, (André) médecin, né à Ségovie en 1499, passa une grande partie de sa vie à la cour de l'empereur Charles-Quint, qui avoit une grande confiance en lui. Il se rendit à Metz l'an 1540, prodigua tous ses soins à ses habitans durant une épidémie pestilentielle, et s'acquit par-là leur estime et leur reconnoissance, dont il profita adroitement, pour resserrer les nœuds qui les attachoient à l'église romaine et à leur souverain. Il se rendit de là à Rome où Léon X lui donna des marques d'une grande estime ; il parcourut ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas, et alla enfin finir ses jours dans sa patrie en 1560, à 61 ans. Ce médecin étoit aussi un bon critique. On a de lui : I. *Anatomica methodus*, Paris, 1635, in-8.° II. *Epitome Galeni operum*, *adjectis vitâ Galeni et libello de ponderibus et mensuris*, Lyon, 1643, in-fol. III. *Annotationes in Dioscoridem*, Lyon, 1554, in-12. IV. Une *Version* espagnole des ouvrages de Dioscoride, Valence, 1636, in-fol. etc.

LAGUS, (Daniel) Luthérien, professeur de théologie à Gripswald, mourut en 1678. On a de lui : I. *Theoria meteorologica.* II. *Astrosophia mathematico-physica.* III. *Steichologia... Psychologia... Archologia :* ce sont

trois traités différens. IV. *Examen trium Confessionum reformatarum, Marchiacæ, Lipsiensis et Thorunensis.* V. Des *Commentaires* sur les Epîtres aux *Galates*, aux *Ephésiens* et aux *Philippiens :* ils sont plus savans que méthodiques.

LAHARPE DES UTINS, (N.) né dans le pays de Vaux, servit en France et en Hollande dans les régimens Suisses. Retiré dans sa patrie dès 1789, il y embrassa les principes de la révolution Françoise, et chercha à les propager. Banni de Suisse en 1792, il revint en France, où il fut fait général de division. On le vit, bientôt après, se distinguer dans l'armée d'Italie, aux combats de Vado, de Final et du Champ du Prêtre. A la bataille de Montenotte, livrée le 11 avril 1796, il contribua à la victoire des François; mais, quelques jours après, il fut atteint d'une balle, et périt près de Fombió. *Bonaparte* écrivit alors : « Dans *Laharpe*, l'état perd un bon citoyen, l'armée un de ses meilleurs généraux, et tous les soldats, un camarade aussi intrépide que sévère pour la discipline. »

LAHARPE, *Voyez* HARPE.

LAHAYE, (Guillaume-Nicolas de) né en 1725, d'un père graveur en géographie, eut pour parrain le célèbre géographe *Delisle*. Sous leur inspection, il devint le plus célèbre artiste François pour la gravure de la topographie et de la géographie. Son burin étoit pur, son ordonnance nette et précise. Il a gravé plus de 1200 cartes ou plans, parmi lesquels on doit distinguer en géographie les œuvres de *d'Anville*, et de *Robert de Vaugondy*, l'Atlas de *d'Après de Mannevillette ;* en topographie, les campagnes de *Maillebois* en Italie, la Carte des Alpes de *Bourcet*, celles des limites de France et de Piémont, du diocèse de Cambray, du Pays de Vaux et du territoire de Genève par *Mallet*, celles enfin des forêts de Fontainebleau et de Saint-Hubert. *Lahaye* est mort dans ces derniers temps.

LAHIRE, *Voyez* HIRE.

LAIMAN, ou LAYMAN, (Paul) Jésuite, natif de Deux-Ponts, enseigna la philosophie, le droit canon et la théologie en divers colléges d'Allemagne, et mourut à Constance le 13 novembre 1635, à 60 ans. On a de lui, une *Théologie morale* en latin, in-fol., dont toutes les décisions ne sont pas exactes ; et d'autres ouvrages, ensévelis en France dans les grandes bibliothèques, mais dont les théologiens et canonistes Espagnols et Italiens font encore usage, ou du moins qu'ils le consultent quelquefois.

LAINÉ, *Voyez* LAISNÉ.

I. LAINEZ, (Jacques) Espagnol, l'un des premiers compagnons de *St. Ignace*, contribua beaucoup à l'établissement de sa Société, et lui succéda dans le généralat en 1558. Il assista au concile de Trente, comme théologien de *Paul III*, de *Jules III*, de *Pie IV*. Il s'y signala par son savoir, par son esprit, et surtout par son zèle pour les prétentions ultramontaines. Dans la XXIIIe session tenue le 15 Juillet 1563, il soutint : Que *la Hiérarchie étoit renfermée dans la personne du Pape ;* que *les Evêques n'avoient de juridiction et de pouvoir, qu'autant qu'ils les tenoient de lui ;* que *J. C. n'avoit*

donné sa mission qu'à St. Pierre, *de qui les autres Apôtres avoient reçu la leur ;* que *le tribunal du Pape sur la terre est le même que celui de J. C. dans le Ciel, et qu'il a la même étendue*, etc. *Lainez* vint en France à la suite du cardinal *de Ferrare*, légat de *Pie IV*, et y joua un personnage singulier. Il parut au colloque de Poissy pour disputer contre *Bèze*. Ses premiers traits s'adressèrent à la reine *Catherine de Médicis*. Il eut la hardiesse de lui dire, que ce n'étoit pas à une femme d'ordonner des conférences de religion, et qu'elle usurpoit le droit du pape. Il disputa pourtant dans une assemblée qu'il réprouvoit ; et parmi beaucoup de bonnes choses, il laissa échapper bien des puérilités. De retour à Rome, il refusa la pourpre, et mourut le 19 Janvier 1565, à 53 ans. Quelques auteurs ont prétendu qu'on avoit jeté les yeux sur lui dans le conclave de 1559, pour remplir le trône pontifical. On a de lui, quelques ouvrages de théologie et de morale. *Théophile Raynaud* le fait auteur des *Déclarations sur les Constitutions des Jésuites ;* et plusieurs écrivains lui attribuent, peut-être sans autres preuves que des soupçons, les Constitutions mêmes : *ces Constitutions qui n'ont pas été écrites par une industrie humaine, mais qui ont été, ce semble, inspirées par la Divinité ;* c'est le jugement qu'en porte le Père *Alégambe*, en bon Jésuite. Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de donner une analyse détaillée de ces Constitutions, si long-temps ensévelies dans l'oubli, et aujourd'hui trop fameuses. On se contentera de dire que *St. Ignace*, nourri dans l'opinion du pouvoir absolu du pape sur le spirituel et le temporel, crut qu'il falloit ériger la Société en monarchie. Ses vues étoient pures ; mais celles de *Lainez* l'étoient beaucoup moins. On doit le regarder comme le vrai fondateur, et peut-être comme le destructeur de la Société. Sa première démarche fut *de faire déclarer le Généralat perpétuel*, quoique *Paul IV* sentît la dangereuse conséquence de cette perpétuité. La seconde fut de faire accorder au général, 1.° Les droits de passer toutes sortes de contrats sans délibération commune. 2.° De donner l'autorite et l'authenticité aux commentaires et aux déclarations sur les Constitutions. 3.° Le pouvoir d'en faire de nouvelles, de changer et d'interpréter les anciennes. 4.° Celui d'avoir des prisons. Enfin *Lainez* se fit presque tout déférer, dans la première congrégation qui fut tenue après la mort d'*Ignace*. Ainsi fut substituée à la droiture et à la simplicité évangélique, une politique qui parut plus humaine que chrétienne. On sait combien les *Jésuites* surmontèrent d'obstacles pour s'établir en France. Chassés de ce royaume en 1594, ils y rentrèrent dix ans après, malgré les remontrances du Parlement de Paris. *Henri IV* répondit lui-même à ces représentations, avec cette éloquence vive, franche et naïve, qu'on n'a fait que délayer dans les longues apologies des Jésuites. « J'ai observé, dit ce monarque aux députés du parlement, j'ai observé, que, quand j'ai commencé à parler de rétablir les Jésuites, deux sortes de personnes s'y sont opposées ; ceux de la religion prétendue, et les ecclésiastiques mal vivans. On leur reproche qu'ils attirent à eux

les beaux esprits, et c'est de quoi je les estime. Quand je fais des troupes, je veux qu'on choisisse les meilleurs soldats, et desirerois de tout mon cœur que nul n'entrât dans vos compagnies, qui n'en fût bien digne; que par-tout la vertu fût la marque et la distinction des honneurs. Ils entrent, dit-on, comme ils peuvent dans les villes; et suis moi-même entré dans mon royaume comme j'ai pu. *Châtel* ne les a point accusés (1); et quand même un Jésuite auroit fait ce coup, duquel je ne veux plus me souvenir, faudroit-il que tous les Jésuites en pâtissent, et que tous les Apôtres fussent chassés pour un *Judas ?* Il ne faut plus leur reprocher la Ligue : c'étoit l'injure du temps; ils croyoient bien faire, et ils ont été trompés comme plusieurs autres. On dit que le roi d'Espagne s'en sert; je dis aussi que je veux m'en servir. La France n'est pas de pire condition que l'Espagne. Puisque tout le monde les juge utiles, je les tiens utiles à mon état; et s'ils y ont été par tolérance, je veux qu'ils y soient par arrêt. » Tout ce que dit *Henri IV* en faveur des Jésuites, étoit vrai; mais le parlement leur faisoit des reproches dont ce prince ne parle point. Il les accusoit d'avoir des amis ardens dans toutes les cours; d'y dominer par leurs confesseurs; d'y être quelquefois les espions d'une cour étrangère. Comme c'est par l'or qu'on gouverne les hommes, dès-lors quelques membres de la société joignirent dans leurs missions lointaines, d'abord inspirées par le zèle, le commerce à l'apostolat. Ils acquirent des richesses considérables et un crédit (2) non moins singulier, et abusèrent quelquefois de l'un et de l'autre. Ils voulurent maîtriser les esprits; et persécutant ceux qui ne pensoient pas comme eux, ils se firent des ennemis implacables, qui finirent par les rendre odieux ou suspects à tous les princes. *Pascal*, *Arnauld*, *Nicole*, tâchèrent de les couvrir de ridicule et d'ignominie. *Louis XIV*, en leur prodiguant sa confiance et quelquefois son autorité, ne fit qu'aigrir leurs ennemis. (*Voy.* les art. II. CHAISE; III. TELLIER; I. MONDONVILLE.) Sous *Louis XV*, ils se firent beaucoup de mal à eux-mêmes en voulant en faire aux autres. Ayant perpétué des disputes que la sagesse du gouvernement vouloit éteindre, et la suite de ces querelles ayant fait exiler beaucoup de particuliers, et troublé la tranquillité des corps, on saisit la première occasion qui se présenta pour anéantir un ordre toujours prêt, à la vérité, à combattre les hétérodoxes; mais confondant quelquefois la doctrine

---

(1) L'Auteur de l'*Histoire de Paris*, cité par l'abbé *Racine*, rapporte qu'à l'occasion de l'attentat de *Châtel*, HENRI IV dit : *Falloit-il donc que les Jésuites fussent convaincus par ma bouche !* propos qui ne s'accorde point avec ce qu'il dit actuellement; soit que dans le premier mouvement il ait parlé sur les Jésuites, comme pensoit alors la plus grande partie du public; soit qu'il eût oublié, dix ans après, ce qu'il avoit d'abord été porté de croire, d'après le cri général de Paris et de presque tous les magistrats du parlement.

(2) Le P. *d'Avrigni* dit, sous l'année 1657, que si les Jésuites étoient par-tout comme ils étoient à Venise, c'est-à-dire sans crédit, ils n'en seroient pas plus mal. *Avec son crédit, la Société verroit tomber ses envieux, et bientôt elle n'auroit plus d'ennemis.*

catholique avec ses opinions particulières, trop jaloux de son crédit pour qu'il ne cherchât point à nuire à ceux qui le lui envioient. Le roi de Portugal *Joseph I*, soupçonnant que ceux qu'il accusoit d'avoir attenté à sa vie, avoient fait part de leur dessein aux Jésuites, les chassa de ses états en 1759. (*Voyez* MALAGRIDA.) Cette disgrace fut l'époque d'une foule d'*Ecrits*, que leurs adversaires publièrent en France. Les magistrats ne tardèrent pas d'examiner le régime de cette singulière Société, à l'occasion d'un événement qui parut d'abord de peu d'importance, mais dont les suites furent très-considérables, Le P. *la Valette*, préfet des missions de la Martinique, avoit tiré une lettre de change sur le P. *de Sacy*, Jésuite de la maison professe, son correspondant à Paris. La lettre fut protestée, et *Sacy* assigné pardevant les consuls, qui le condamnèrent à l'acquitter. Il en appela au parlement. Les porteurs, qui étoient de riches marchands de Marseille, publièrent alors des *Mémoires* bien raisonnés et bien écrits, dans lesquels ils tâchèrent de prouver que *les Jésuites n'étant que les Agens du Général, qui étoit maître de toutes leurs possessions, la Société entière répondoit de leur dette.* Il fallut donc examiner les *Constitutions* des Jésuites. Le parlement les trouva incompatibles avec ce qu'un François doit à son roi, et un citoyen à sa patrie. Il prononça la dissolution de la Société dans son ressort, et fut bientôt imité par les autres parlemens. *Louis XV*, cédant aux remontrances de ces compagnies et au desir d'un grand nombre de ses sujets, supprima les Jésuite, en 1763, dans tout son royaume. Anéantis en France, ils le furent bientôt dans les autres parties du monde Chrétien. Le roi d'Espagne les chassa en 1767, avec toutes les marques d'une indignation dont il cachoit les motifs. Le roi de Naples, le duc de Parme, et le grand-maître de Malte, imitèrent cet exemple en 1768. Enfin, le pape *Clément XIV*, rendant justice aux talens et aux vertus de plusieurs membres; mais sentant combien ce corps étoit dangereux, par l'influence que quelques-uns de ses membres cherchoient à avoir dans les cours, par le commerce qu'ils faisoient, par les querelles théologiques qu'ils excitoient ou qu'ils entretenoient, le supprima entièrement en 1773, et porta le dernier coup à ce colosse. (*Voy.* les art. AUBENTON; BUSEMBAUM; JOUVENCY; OLDECORN; INCHOFFER; II. NORBERT; et II. TOURNON.)

II. LAINEZ, (Alexandre) de la même famille que le précédent, né à Chimay dans le Hainaut, en 1650, se distingua de bonne heure par ses talens pour la poésie et par son goût pour les plaisirs. Après avoir parcouru la Grece, l'Asie-mineure, l'Egypte, la Sicile, l'Italie, la Suisse, il revint dans sa patrie dépourvu de tout. Il y avoit environ deux ans qu'il y menoit une vie obscure, mais gaie, lorsque l'abbé *Fautrier*, intendant du Hainaut, fut chargé par *Louvois*, ministre de la guerre, de faire la recherche de quelques auteurs de libelles qui passoient sur les frontières de Flandre. *Lainez* fut soupçonné d'être un de ces auteurs, et l'abbé *Fautrier* descendit chez lui, accompagné de 50 hommes, pour visiter ses papiers; mais, au lieu

de libelles, il ne trouva que des *vers* aimables et des *relations* de ses voyages. L'intendant, charmé de ce qu'il vit, embrassa *Lainez* et l'invita de le suivre; mais ce poëte voulut s'en défendre, disant « qu'il n'avoit que la robe de chambre qu'il portoit. » *Fautrier* insista, et *Lainez* le suivit. Ce poëte Epicurien avoit un esprit plein d'enjouement. Il faisoit les délices des meilleures tables, où il étoit tous les jours retenu, pour ses propos ingénieux, ses saillies, et ses vers qu'il faisoit souvent sur-le-champ. Il étoit gros mangeur, et il se remettoit quelquefois à table après avoir bien dîné, en disant que son estomac *n'avoit pas de mémoire*. On le vit toujours très-attentif à conserver sa liberté. Personne ne savoit où il logeoit; il refusa même de très-bonnes places, pour n'être point gêné. Content d'être applaudi à table, le verre à la main, il ne voulut jamais confier à personne les fruits de sa muse. La plupart des petites *pièces* qui nous restent de lui, recueillies en 1753, in-8°, ne sont presque que des impromptu. On y remarque une imagination vive, libre, riante, singulière; le sel de la saillie se fait sentir dans quelques-unes; le pinceau de la volupté a crayonné les autres; mais elles manquent, presque toutes, de liaison dans les idées et de correction dans le style. Les seuls vers délicats qu'on ait de *Lainez*, sont ceux qu'il fit pour Mad. *de Martel :*

> Le tendre *Apelle* un jour, dans ces jeux si vantés, etc.

encore ne soutiendroient-ils pas l'œil d'une critique sévère. Ce n'est pas que nous pensions qu'ils ont été puisés dans l'*Arioste*, comme on l'a dit : le poëte Italien n'a pas plus fourni la pensée qui les termine, que vingt autres écrivains qui l'ont eue après lui. Il est naturel que deux hommes qui ont à peu près le même génie et qui travaillent sur le même sujet, se rencontrent dans leurs idées. Si *Juvénal* fût venu après *Boileau*, le satirique Latin auroit enfanté plusieurs des saillies du satirique François. *Lainez* mourut à Paris, le 18 avril 1710, à 60 ans. Il passoit pour déiste. On assure, qu'après avoir reçu les sacremens dans sa dernière maladie, son confesseur fit emporter la cassette de ses papiers pendant la nuit. Le moribond s'étant réveillé, cria *au voleur ;* fit venir un commissaire, dressa sa plainte, fit rapporter la cassette par le prêtre même, à qui il parla avec vivacité, et à l'instant se fit transporter dans une chaise sur la paroisse de Saint-Roch, où il mourut le lendemain. Il avoit imaginé follement de se faire mener dans la plaine de Montmartre, et d'y mourir, *pour voir encore une fois lever le soleil.* Sa vie voluptueuse l'avoit conduit à ces sentimens. Tous ses écrits n'en sont qu'un fidelle et souvent trop dangereux tableau. Le choix qu'il avoit fait de *Pétrone* pour le traduire en prose et en vers, marque aussi son penchant : cette traduction n'a point été imprimée. Il savoit, au reste, le grec, le latin, l'italien et l'espagnol, et possédoit tous les bons auteurs qui ont écrit en ces langues. C'étoit aussi un excellent géographe; et il est une preuve que l'on peut être en même temps homme d'érudition et homme de plaisir, et, pour nous servir d'une de ses pensées, partager sa vie entre *Bacchus* et *Apollon : Cum Phœbo*

Bacchus dividit imperium. Il se piquoit aussi de philosophie, et le seul plaisir de voir *Bayle*, lui fit faire le voyage de Hollande. *Voyez* MONNOIE.

LAIRE, (François Xavier) né à Vadans près de Gray, en 1739, mort en 1800 à Sens, où il étoit bibliothécaire, voyagea long-temps en Italie. Le pape *Pie VI* l'accueillit et lui fit don d'un superbe anneau. Ce savant fut renommé pour ses connoissances en bibliographie, et désigné à Paris pour en ouvrir un cours. Il avoit imaginé un nouveau système de classification. L'homme, selon lui, étant seul la cause et le but de toutes les productions littéraires, celles-ci doivent toutes se rapporter à ses facultés et à ses besoins. En conséquence, tous les ouvrages doivent être placés dans ces cinq grandes divisions; 1.° La *raison* a créé ceux relatifs à la *philosophie ;* 2.° l'*imagination* a produit la *poésie* et les *arts d'agrément ;* 3.° La *mémoire* a fait naître l'*histoire ;* 4.° Les *besoins physiques* de l'homme ont fait inventer les *arts* et *métiers*, l'*agriculture*, la *médecine*, les *sciences mathématiques ;* 5.° Les *besoins moraux* ont créé l'*art de la parole*, la *logique*, et tout ce qui tient aux lois de l'ordre social. *Laire* a publié divers ouvrages: I. *Mémoires pour servir à l'histoire de quelques grands Hommes du* 15e *siècle, avec un supplément aux Annales Typographiques de Maittaire;* Naples, 1776, in-4°, en latin. II. *Specimen historicum Typographiæ Romanæ, cum indice librorum;* Rome 1778, in-8.° III. *Epistola ad abbatem Ugolini;* imprimé à Pavie avec la fausse indication *di Argentorati*, in-8.° IV. *De l'Origine et des progrès de l'Imprimerie en Franche-Comté*, avec un *Catalogue* des livres qui y furent imprimés; Dôle, 1784, in-12. V. *Serie delle edizioni Aldine;* Pise, 1790, in-12, réimprimé à Venise en 1792, in-12. VI. *Index librorum ab inventâ Typographiâ ad annum* 1500; Sens, 1792, 2 vol. in-8.° Il a fourni encore plusieurs articles de Bibliographie au *Magasin encyclopédique.* Son érudition est étendue, mais sèche et sans fleurs.

LAIRESSE, (Gérard de) peintre et graveur, né à Liége en 1640, mourut à Amsterdam en 1711, à 71 ans. Il avoit l'esprit cultivé; la poésie et la musique firent tour-à-tour son amusement, et la peinture son occupation. Son père fut son maître dans le dessin : *Lairesse* réussissoit, dès l'âge de quinze ans, à peindre le portrait. Il gagnoit de l'argent avec beaucoup de facilité, et le dépensoit de même. L'amour fit les plaisirs et les tourmens de sa jeunesse; il pensa être tué par une de ses maîtresses, qu'il avoit abandonnée. Pour ne plus être le jouet de l'inconstance, il se maria. Étant devenu aveugle en 1690, il dicta un Livre sur les Peintres, traduit par M. *Jansen*, Paris, 1787, 2 vol. in-4.° Ce peintre entendoit parfaitement le *poétique* de la peinture; ses idées sont belles et élevées; il inventoit facilement, et excelloit dans les grandes compositions; ses *tableaux* sont, la plupart, ornés de belles fabriques. On lui reproche d'avoir fait des figures trop courtes et peu gracieuses. Il a laissé beaucoup d'*estampes* gravées à l'eau forte. On a gravé

d'après ce maître. *Lairesse* fut père de trois fils, dont deux furent ses élèves dans son art. Il avoit aussi trois frères peintres : *Ernest* et *Jean*, qui s'attachèrent à peindre des animaux, et *Jacques* qui représentoit fort bien les fleurs. Ce dernier a composé, en flamand, un ouvrage sur la *Peinture pratique*.

LAIRVELS, (Servais) né à Soignies en Hainaut, l'an 1560, général et réformateur de l'ordre de Prémontré, fit approuver sa réforme par *Louis XIII*, qui lui permit de l'introduire dans les monastères de son royaume, et par les papes *Paul V* et *Grégoire XV*. Ce saint homme mourut à l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois, le 18 octobre 1631, à 71 ans, après avoir publié quelques ouvrages de piété, écrits d'une manière diffuse. I. *Statuts de la Réforme* de l'ordre de Prémontré. II. *Catéchisme des novices*. III. *L'optique des réguliers* de l'ordre des Augustins, *etc.* Il étoit docteur de Sorbonne.

LAÏS, fameuse courtisane, née à Hyccara, ville de Sicile, fut transportée dans la Grèce, lorsque *Nicias*, général des Athéniens, ravagea sa patrie. Corinthe fut le premier théâtre de sa lubricité. Princes, grands orateurs, philosophes, tout courut à elle, ou pour admirer ses charmes, ou pour en jouir. Le célèbre *Démosthène* fit exprès le voyage de Corinthe; mais *Laïs* lui ayant demandé environ 4000 livres de notre monnoie, il s'en retourna, en disant : *Je n'achète pas si cher un repentir.* Comme elle mettoit ses faveurs à un très-haut prix, peu de gens pouvoient y prétendre; c'est ce qui donna lieu au proverbe rapporté par *Horace* : *Non licet omnibus adire Corinthum.* Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe. Les attraits de cette courtisane n'eurent aucun pouvoir sur le cœur du philosophe *Xénocrate*. N'ayant pu l'attirer chez elle, cette beauté alla chez lui; mais la philosophie l'emporta sur la coquetterie. *Laïs* avoit un goût décidé pour les philosophes. Le dégoûtant cynique *Diogène* ne lui déplut point, et en obtint tout ce qu'il voulut. *Aristippe*, autre philosophe, mais beaucoup plus aimable que le cynique, dépensa avec elle une partie de son patrimoine, et en fut moins aimé que *Diogène*. Comme on l'en railloit, il répondit : *Je ne pense pas que le vin et les poissons m'aiment ; cependant je m'en nourris avec beaucoup de plaisir.* Cette réponse vaut moins que celle qu'il fit à un autre de ses amis, qui lui reprochoit ce commerce : *Je possède Laïs, mais elle ne me possède pas.* Cette femme badinoit quelquefois sur la foiblesse de ces gens qui prenoient le nom de sages : *Je ne sais ce qu'on entend*, disoit-elle, *par l'austérité des philosophes ; mais avec ce beau nom, ils ne sont pas moins souvent à ma porte que les autres Athéniens.* Capricieuse dans ses goûts, *Laïs* ne sacrifia pas toujours à un vil intérêt. Le sculpteur *Myron* s'étant présenté chez elle, et en ayant été mal accueilli, crut qu'il devoit s'en prendre à ses cheveux blancs : il les teignit en brun, et ne fut pas mieux reçu. *Imbécille que vous êtes*, lui dit la courtisane, *vous venez me demander une chose qu'hier je refusai à votre père !* Après avoir corrompu une partie de la jeunesse de Corinthe, *Laïs* passa en

Thessalie pour y voir un jeune homme dont elle étoit amoureuse. On prétend que quelques femmes, jalouses de sa beauté, l'assassinèrent dans un temple de *Vénus*, vers l'an 340 avant l'ère chrétienne. La Grèce lui éleva des monumens. — Il y eut encore une autre *Laïs*, aussi fameuse que la précédente, que *Pausanias* dit être fille de *Damasandre*.

LAISNÉ, *Voyez* LAINEZ.

LAISNÉ *ou* LAINAS, (Vincent) prêtre de l'Oratoire de France, né à Lucques en 1633, professa avec distinction, et fit des *Conférences* sur l'Écriture-sainte, à Avignon, à Paris et à Aix. Elles furent si applaudies, que dans cette dernière ville on fut obligé de dresser des échafauds dans l'église. Sa santé avoit toujours été fort délicate; on l'avoit envoyé à Aix pour la rétablir. Il y mourut le 28 mars 1677, à 45 ans. On a de lui: I. *Les Oraisons funèbres* du chancelier *Séguier* et du maréchal *de Choiseul*. Les louanges y sont mesurées, et les endroits délicats maniés avec adresse. Son éloquence est à la fois fleurie et chrétienne. Le père *Laisné* auroit été mis à côté des plus célèbres orateurs de sa congrégation, si ses infirmités ne l'avoient obligé de quitter la carrière brillante et pénible de la chaire. II. Des *Conférences sur le Concile de Trente*, imprimées à Lyon. III. Des *Conférences* manuscrites, en 4 vol. in-folio, sur l'Écriture-sainte. Un magistrat d'Aix les conserve dans sa bibliothèque.

LAITH *ou* LEITH, étoit un chaudronnier, qui éleva trois enfans, nommés *Jacob*, *Antrou* et *Ali*. Le père et les enfans, s'ennuyant de leur métier, voulurent porter les armes. *Leith* se mit donc en campagne avec ses trois enfans, et ayant ramassé quelques gens de fortune, dont il se fit le chef, il devint *capitaine de voleurs*. Il voloit pourtant en galant homme, car il ne dépouilloit jamais entièrement ceux qui tomboient entre ses mains, se contentant de partager avec eux ce qu'ils avoient. Il fut connu et estimé pour sa bravoure et pour celle de ses enfans, par *Darhan*, qui régnoit alors dans le Ségestan. Ce prince l'attira à sa cour, et découvrant tous les jours en lui d'excellentes qualités, il l'avança jusqu'aux premières charges de l'état: de sorte que *Laïth*, finissant glorieusement sa vie, laissa en mourant à son fils *Jacob* l'espérance et les moyens de parvenir à quelque chose de plus grand. En effet, ce fut ce même *Jacob* qui fonda la dynastie des *Soffarides*.

LAÏUS, fils de *Labdacus*, roi de Thèbes, et époux de *Jocaste*; *Voy.* ŒDIPE.

LALA, native de la ville de Cysique dans l'Asie mineure, vint résider à Rome vers les derniers temps de la république, et s'y rendit célèbre par son adresse à sculpter l'ivoire et par les graces de son pinceau. Elle excelloit sur-tout à peindre les femmes, et surpassa *Sopyle* et *Denys*, deux peintres renommés qui furent ses contemporains. On croit qu'une statue de la galerie *Justiniani*, à Rome, la représente.

I. LALANDE, (Jacques de) conseiller et professeur en droit à Orléans, naquit dans cette ville

en 1622, et y mourut le 5 février 1703, à 81 ans. Il fut aussi regretté pour son savoir, que pour son zèle et son inclination bienfaisante, qui lui méritèrent le titre de *père du peuple*. Lorsque *Philippe V* passa par Orléans, pour aller prendre possession de la couronne d'Espagne, *Lalande* le complimenta à la tête de l'Université. L'orateur n'avoit aucun de ces dehors capables d'en imposer. Il étoit d'une petite taille, et d'une figure fort commune. On ne voyoit rien de noble et d'élevé dans son air, ni dans ses manières; et, pour surcroit de malheur, en récitant son discours, sa mémoire fut infidelle. Cependant, au travers de ces apparences rebutantes, son nom parla pour lui. On engagea le roi d'Espagne, fort jeune alors, à lui envoyer un gentilhomme, pour le prier de le venir voir, et de lui apporter ses ouvrages. Le vieillard tenoit sa *Coutume* sous son manteau. Le roi la feuilleta, lui dit bien des choses obligeantes, lui parla d'un autre ouvrage auquel il travailloit, et lui fit promettre qu'aussitôt qu'il seroit imprimé, il lui en enverroit par la poste un exemplaire à Madrid. On a de lui : I. Un excellent *Commentaire* sur la Coutume d'Orléans, in-fol. 1677, et réimprimé en 1704, en 2 vol. La 1re édition est la meilleure. II. *Traité du Ban et de l'arrière-Ban*, in-4, 1674. III. Plusieurs autres *Ouvrages de Droit*, en latin.

II. LALANDE, (Michel Richard de) musicien François, né à Paris en 1657, mourut à Versailles le 8 janvier 1726, à 68 ans. *Lalande* fut placé enfant de chœur à St-Germain-l'Auxerrois, par son père et sa mère dont il étoit le 15e enfant. Dès sa plus tendre jeunesse, il marqua sa passion pour la musique; il y passoit même les nuits. Sa voix étoit très-belle; il s'étoit appris à jouer de plusieurs sortes d'instrumens, dont il saisissoit tout d'un coup l'intelligence. A l'âge de puberté, ayant perdu, comme il arrive souvent, la voix, il s'appliqua au violon, et alla se présenter à *Lulli* pour jouer à l'opéra; mais *Lulli* l'ayant refusé, le jeune *Lalande*, de retour chez lui, brisa son instrument, et y renonça pour toujours. Depuis il s'attacha à l'orgue et au clavecin, et se fit bientôt desirer dans plusieurs paroisses. Enfin, le duc de *Noailles* le choisit pour enseigner la musique à Mlle de *Noailles*, sa fille. Ce seigneur, qui ne laissa jamais échapper l'occasion de rendre témoignage au mérite, ayant trouvé le moment favorable de parler des talens de *Lalande* à *Louis XIV*, le fit avec tant de zèle, que le roi choisit ce musicien pour montrer à jouer du clavecin aux deux jeunes princesses ses filles, Mlles *de Blois* et *de Nantes*. *Lalande* eut, de plus, l'avantage de composer de petites *musiques* Françoises par l'ordre, et quelquefois même en présence de sa majesté. Ce célèbre musicien plut si fort à *Louis XIV*, qu'il fut comblé de ses bienfaits. Il obtint, successivement, les deux charges de maître de musique de la Chambre, les deux de compositeur, celle de surintendant de la musique, et les quatre charges de maître de la Chapelle. Les *motets* qu'il a fait exécuter devant *Louis XIV* et *Louis XV*, toujours avec beaucoup de succès

et d'applaudissement, ont été recueillis en 2 vol. in-fol. On admire sur-tout le *Cantate*, le *Dixit*, le *Miserere*. Il est auteur de la musique de l'opéra de *Mélicerte*, et du ballet des *Elémens*.

I. LALANE, (Pierre) Parisien, fils d'un garde-rôle du conseil privé, n'eut d'autre passion que la littérature et la poésie. On ne connoit guère cependant de lui que trois pièces en vers françois; la 1re, en stances champêtres à son ami *Ménage*, est la meilleure : les deux autres, qui sont des *Stances* et une espèce d'*Eglogue*, roulent sur la mort de sa femme *Marie Glatelle des Roches*, qui étoit très-belle, et qui mourut après cinq ans de mariage. Elles se trouvent toutes trois dans le tome 4 du *Recueil des plus belles Pièces des Poëtes François*, par Mlle *d'Aunoi*. L'amour a souvent inspiré des poëtes, et leur a dicté des vers fort passionnés pour leurs maîtresses; mais on n'en a guère vus faire de leurs femmes le sujet de leurs poésies, et pleurer leur mort en vers. Ceux de *Lalane* marquent plutôt un homme sensible, qu'un bon poëte. Il mourut vers 1661. Ses *poésies* ont eté recueillies en 1759, in-12, avec celles de *Montplaisir*. *Ménage* lui fit cette épitaphe ;

Conjugis erepta tristi qui tristior Orpheo
Flebilibus cecinit funera acerba modis ;
Proh dolor ! ille tener tenerorum scriptor amorum,
Conditur hoc tumulo marmore Lalanius.

Plus qu'*Orphée* adorant une épouse plus belle,
Plus qu'*Orphée* accablé de sa perte cruelle,
Celui qui sur un luth inondé de ses pleurs,
Modula ses vives douleurs,
Le chantre fortuné des amours les plus tendres,
Sous ce marbre où ma main a gravé ses malheurs,
Lalane, hélas ! n'est plus qu'un peu de cendres.

II. LALANE, (Noël de) fameux docteur de Sorbonne, du collége de Navarre, et abbé de Notre-Dame-de-Valcroissant, naquit à Paris de parens nobles. Il fut le chef des députés à Rome pour l'affaire de *Jansénius*, à la défense duquel il travailla toute sa vie. On lui attribue plus de quarante ouvrages différens sur ces matières, dont on a parlé trop long-temps. Les principaux sont : I. *De initio piæ voluntatis*, 1650, in-12. II. *La Grace victorieuse*, in-4°, sous le nom de *Beaulieu* : la plus ample édition est de 1666. III. *Conformité de* Jansénius *avec les Thomistes, sur le sujet des* Cinq Propositions. IV. *Vindiciæ sancti Thomæ circa Gratiam sufficientem*, contre le P. *Nicolaï*, Cordelier, avec *Arnauld* et *Nicole*.... *Lalane* mourut en 1673, à 55 ans, avec la réputation d'un homme pieux et savant.

LALAURE, (Claude-Nicolas) avocat au parlement de Paris sa patrie, né le 22 janvier 1722, mort le 10 septembre 1781, exerça sa profession avec autant d'honnêteté que d'intégrité. Nous avons de lui : I. *Traité des servitudes réelles à l'usage de tous les parlemens du royaume*, 1761, in-4.° Ce n'est que la première partie d'un ouvrage, dont la seconde est en manuscrit entre les mains de sa famille. II. Nouvelle édition du *Recueil d'Arrêts de Bardet*, 1773, 2 vol. in-fol. avec des notes savantes et instructives.

I. LALLEMANT, (Louis) Jésuite, né à Châlons-sur-Marne, mort recteur à Bourges le 5 avril 1635, est auteur d'un *Recueil de Maximes*, qu'on trouve à la fin de sa *Vie*, publiée en 1694, in-12, par le P. *Champion*.

II. LALLEMANT, (Jacques-Philippe) Jésuite, né à Saint-Valery-sur-Somme, mourut à Paris en 1748, dans un âge avancé. Il étoit un des plus zélés défenseurs de la Constitution *Unigenitus*, et il se donna, pour cette dispute sacrée, tous les mouvemens qu'on se donne dans une querelle profane. Il étoit du conseil du P. *Tellier*, et membre de ce que les Jansénistes appeloient *la Cabale des Normands*. On a de lui : I. *Le véritable Esprit des disciples de St. Augustin*, 1705 et 1707, 4 vol. in-12 : tableau vrai, à certains égards, quoique peint par la passion. II. Une *Paraphrase des Pseaumes*, en prose, à Paris, 1710, in-12, et qui met dans un assez beau jour ces sublimes cantiques. « Elle est, dit *Fléchier*, non-seulement pure dans les expressions, mais encore exacte et fidelle dans le sens, et dans l'application du texte. L'auteur, pour la rendre plus utile, a cru qu'il devoit la rendre plus intelligible. Il a cherché un milieu entre la paraphrase trop libre et la version trop resserrée : il lie ce qui sembloit être détaché, il éclaircit ce qui paroît obscur, il donne quelque goût à ce qui eût été trop sec. Ces additions, courtes et judicieuses ne défigurent et n'altèrent rien. Il exprime le sens et les sentimens ; il joint l'esprit à la lettre, l'onction à l'intelligence. Ce qu'il ajoute à l'original, ne change rien à ce qu'il y trouve ; et ce qu'il y met du sien, il semble qu'il l'ait pris dans l'esprit et dans le cœur du Roi-Prophète. » III. Un *Nouveau Testament*, 12 vol. in-12, qu'il opposa à celui de *Quesnel*, et qui eut moins de succès. Ce n'est pas que sa diction ne soit correcte et élégante ; mais *Quesnel* a plus d'énergie et un ton plus pénétrant. Les notes que le Père *Lallemant* a mises à la fin de chaque chapitre, sont très-utiles pour l'intelligence du sens littéral. IV. Plusieurs *Ouvrages* sur les querelles du temps. Nous nous dispensons d'en donner la liste : tout ce qui respire l'esprit de parti, ne mérite que l'oubli.

III. LALLEMANT, (Pierre) chanoine régulier de Sainte-Geneviève, natif de Rheims, n'embrassa cet état qu'à l'âge de 33 ans. La chaire, la direction et les œuvres de piété remplirent le cours de sa vie. Il la termina par une mort sainte, le 18 février 1673, à 51 ans, après avoir été chancelier de l'université. Nous avons de lui : I. *Le Testament spirituel*, in-12. II. *Les saints desirs de la Mort*, in-12. III. *La mort des Justes*, in-12. Ces trois ouvrages sont entre les mains de toutes les personnes pieuses. IV. *Abrégé de la vie de Ste Geneviève*, in-8° : elle manque de critique. V. *Eloge funèbre de Pompone de Bellièvre*, in-4.°

IV. LALLEMANT, (Richard) juge-consul et imprimeur à Rouen, honora sa profession par ses connoissances. On lui doit : I. Une *Bibliothèque*, instructive et curieuse *des Theuraticographes*, ou des auteurs qui ont écrit sur la chasse. Elle est imprimée à la tête de l'*Ecole de*

la Chasse, par *Verrier de la Conterie*; Rouen, 1763, in-8°, avec figures. II. Le petit *Apparat*, 1760, in-8.° III. *Dictionarium universale latino-gallicum*, 1775, 1788, in-8.° Ces deux Dictionnaires classiques ont été adoptés dans la plupart des maisons d'éducation. *Lallemant* est mort dans ces derniers temps.

I. LALLI, (Jean-Baptiste) *Lallius*, fut employé par le duc de Parme et par le pape au gouvernement de différentes villes, et mourut à Norsia dans l'Ombrie, sa patrie, en 1637, à 64 ans. On a de lui, plusieurs poëmes Italiens. I. *Domiziano moscheida*, in-12. II. *Il mal Francese*, in-12. III. *La Gierusalemme desolata*, in-12. IV. *L'Eneide travestita*, in-12. V. Un volume de *Poésies diverses*, 1638, in-12. *Lalli* étoit jurisconsulte et politique: comme il ne fit des vers que pour se distraire de ses occupations, il cultiva la poésie burlesque. Sa parodie de l'*Enéide* vaut mieux que celle de *Scarron*. En général, les plaisanteries y sont bien amenées, et la versification en est coulante. Le style est à la vérité très-négligé; mais l'auteur ne mit que peu de temps et peu de soins à cet ouvrage. Dans ses autres poésies légères, s'il a la même négligence; il a aussi la même gaieté et le même naturel. Son poëme sur la destruction de Jérusalem, est d'une diction plus élevée, et prouve que *Lalli* auroit pu être un poëte au-dessus du médiocre, si des travaux plus importans lui avoient permis de se consacrer tout entier aux Muses.

II. LALLI, (Thomas-Arthur comte de) lieutenant général des armées, grand'croix de l'ordre militaire de Saint-Louis, étoit un gentilhomme Irlandois, dont les ancêtres suivirent la fortune de *Jacques II*, roi d'Angleterre, lorsqu'il chercha un asile en France. Il se distingua de bonne heure par des actions de valeur. Il se signala sur-tout à la bataille de Fontenoi, sous les yeux de *Louis XV*, qui le fit brigadier sur le champ de bataille. L'année suivante, 1746, *Lalli* donna un plan de descente en Angleterre; et si le prince *Edouard* n'eût point été battu à Culloden, on devoit lui confier, sous le commandement du maréchal *de Richelieu*, une partie de l'armée de débarquement. Lorsque les Anglois eurent allumé la guerre en 1755, sa bravoure fit juger qu'il seroit propre à rétablir nos affaires dans les Indes orientales. Il fut nommé, en décembre 1756, gouverneur des possessions Françoises, dans cette partie du monde, quoiqu'il ne joignît pas à son courage la prudence, la modération et le désintéressement, nécessaires dans des pays éloignés et dans des temps difficiles. Il partit du port de l'Orient, le 2 mai, et arriva à Pondichery, le 28 avril 1758. Il s'empara d'abord de Gondelour et de Saint-David; mais il échoua devant Madrass, et, après la perte d'une bataille, il fut obligé de se retirer sous Pondichery, que les Anglois bloquèrent et prirent, le 16 janvier 1761. Sa garnison fut faite prisonnière de guerre, et la place rasée. Alors tout se réunit contre le gouverneur de Pondichery: les habitans de la ville, les officiers de ses troupes, les employés de la compagnie des Indes. Il avoit indisposé tous les esprits par son humeur violente et hautaine, et par les propos les plus outra-

geans. On l'accusa même hautement d'avoir, par des fausses mesures et par des manœuvres secrètes, exposé Pondichery à être plutôt livré aux ennemis de la France. Mais il est probable que s'il eût été d'intelligence avec les Anglois, il seroit resté parmi eux. Les Anglois, d'ailleurs, dit *Voltaire*, ne sont pas absurdes; et c'eût été l'être, que d'acheter une place affamée, qu'ils étoient sûrs de prendre, étant maîtres de la terre et de la mer. On peut ajouter que *Lalli* étant Jacobite, étoit pénétré de la haine la plus forte pour la nation Angloise; et qu'il avoit écrit, en arrivant dans l'Inde, à M. *de Bussi* : « Ma politique est dans ces cinq mots : *Plus d'Anglois dans la péninsule.* » Quoi qu'il en soit, les vainqueurs le firent conduire à Madrass, le 18 Janvier, pour le soustraire à la colère des officiers François. Arrivé en Angleterre, le 23 septembre suivant, il obtint, le 21 octobre, la permission de revenir en France. Le consul de Pondichery, et le cri général, l'accusoient de concussion, et d'avoir abusé du pouvoir que le roi lui avoit confié : il fut renfermé à la Bastille, en novembre 1762. Lui-même avoit offert de s'y rendre. Il avoit écrit au duc de *Choiseul : J'apporte ici ma tête et mon innocence ; j'attends vos ordres.* Le parlement fut chargé de lui faire son procès, et il fut condamné, le 6 mai 1766, à être décapité, comme *duement atteint d'avoir trahi les intérêts du Roi, de l'Etat et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions.* L'avocat général *Séguier* n'avoit pas été, dit-on, de l'avis du rapporteur *Pasquier*, magistrat sévère et dur. Il étoit si persuadé de l'innocence du comte, qu'il s'en expliquoit hautement devant les juges et dans les sociétés de Paris. *Pellot*, juge appliqué et d'un grand sens, pensoit que si *Lalli* ne devoit pas être absous de toutes les accusations intentées contre lui, du moins il ne méritoit pas une peine capitale. Quoi qu'il en soit de l'opinion de quelques magistrats, l'arrêt fut exécuté, et ce lieutenant général finit sa vie sur un échafaud, à l'âge de 68 ans, victime de son ambition, qui lui fit desirer d'aller aux Indes, pour mériter le bâton de maréchal de France, et qui ne lui procura qu'une mort malheureuse. Mais, en vertu d'un arrêt du conseil du 21 avril 1777, obtenu par M. le comte de *Lalli* fils, le conseil, sur le rapport de M. *Lambert*, maître des requêtes, et conseiller d'état, et après 32 séances des commissaires, a cassé, le 25 mai 1778, l'arrêt du parlement, prononcé contre le comte de *Lalli* père. Le fond de l'affaire avoit été renvoyé au parlement de Dijon qui, au lieu de réhabiliter la mémoire du comte de *Lalli*, a confirmé, le 23 août 1783, le jugement du parlement de Paris. Cependant, ce général a été mieux défendu après sa mort qu'il ne s'étoit défendu lui-même. Dans sa prison, il n'avoit eu d'autres secours que sa plume. On lui avoit permis d'écrire, et il s'étoit servi de cette permission pour son malheur. Ses *Mémoires* irritèrent ses anciens ennemis, et lui en firent de nouveaux. Se rendant à lui-même le témoignage qu'il avoit toujours fait rigoureusement son devoir, il se livra par écrit aux mêmes emportemens qu'il avoit eus souvent dans ses discours. Il étoit

difficile que, parmi la multitude d'adversaires qu'il avoit, tous fussent assez généreux pour oublier ses fautes et pour ne se souvenir que de ses malheurs. « L'homme qui a jugé le plus rigoureusement *Lalli*, dit l'auteur de la *Vie privée de Louis XV*, est celui qui a osé le défendre le premier par écrit ; c'est ce *Voltaire*, dont on cite avec complaisance ce mot : *Lalli est un homme*, disoit-il, *sur lequel tout le monde avoit le droit de mettre la main, excepté le bourreau.* M. l'abbé *Duvernet* a nié que *Voltaire* ait jamais tenu un pareil propos. Il y a pourtant quelque chose d'approchant dans ses *Fragmens sur quelques révolutions dans l'Inde*, article 19. » Trois jours après la mort de *Lalli*, un homme très-respectable ayant demandé à un des principaux juges sur quel délit avoit porté l'arrêt : *Il n'y a point de délit particulier*, répondit ce juge, *c'est sur l'ensemble de sa conduite qu'on a assis le jugement.* « Cela étoit vrai, ajoute *Voltaire ;* mais cent incongruités dans la conduite d'un homme en place, cent défauts dans le caractère, cent traits de mauvaise humeur, ne composent pas un crime digne du dernier supplice. S'il étoit permis de se battre contre son général, il méritoit peut-être de mourir de la main des officiers outragés par lui, mais non du glaive de la justice. »

I. LALLOUETTE, (Ambroise) chanoine de Sainte-Opportune à Paris, sa patrie, mort dans cette ville, le 9 mai 1724, à 71 ans, s'appliqua avec succès à la direction et aux missions, pour la réunion des Protestans à l'Église Romaine. On lui doit : I. des Traités sur la *Présence réelle*, sur *la Communion sous une espèce*, réunis en un volume in-12. II. L'*Histoire des Traductions Françoises de l'Ecriture-sainte*, 1692, in-12. L'auteur parle des changemens que les Protestans y ont faits en différens temps, et entre dans des détails curieux, mais quelquefois inexacts. III. *La Vie d'Antoinette de* GONDI, *supérieure générale du Calvaire*, in-12. IV. *La Vie du Cardinal* LE CAMUS, *Evêque de Grenoble*, in-12. V. L'*Histoire et l'Abrégé des Ouvrages Latins, Italiens et François, pour et contre la Comédie et l'Opéra*, in-12. Il n'est pas sûr que ce recueil curieux soit de lui ; mais on le lui attribue assez communément.

II. LALLOUETTE, (Jean-François) musicien François, disciple de *Lulli*, mort à Paris en 1728, à 75 ans, obtint successivement la place de maître de musique de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et de celle de Notre-Dame. Il a composé plusieurs *Motets à grand chœur*, qui ont été fort applaudis ; mais on n'a gravé de ses ouvrages que quelques *Motets* pour les principales fêtes de l'année, à une, deux et trois voix, avec la basse continue. Son *Miserere*, surtout, est très-estimé.

LAMARE, *Voy.* MARE.

LAMBALLE, (Marie-Thérèse-Louise de SAVOIE CARIGNAN, princesse de) naquit à Turin, le 8 septembre 1749, et fut mariée au duc de *Bourbon-Penthièvre*, dont elle resta veuve dans la fleur de la jeunesse et de la beauté. Nommée surintendante de la maison de la reine de France,

elle s'unit à *Marie-Antoinette* par la plus intime amitié. Avertie par cette dernière, de sa fuite à Varennes, Mad. *de Lamballe* gagna promptement Dieppe, d'où elle passa en Angleterre. Elle y eût vécu considérée et heureuse, si le desir de revoir la reine et de partager son sort, ne l'eût rappelée près d'elle. Mad. *de Lamballe* suivit son amie dans sa prison au Temple, et y fut renfermée jusqu'à ce que la commune de Paris, irritée de son attachement, la fit arracher de ce triste lieu, pour la transférer à la Force. Le 3 septembre 1792, on la fit lever de grand matin pour la conduire à la porte de cette prison, où elle trouva des bourreaux. Ceux-ci lui ayant fait quelques questions sur la reine, elle leur dit : « Je n'ai rien à répondre; mourir plutôt ou plus tard m'est devenu indifférent, et je suis toute préparée. » Aussitôt, traînée dans les cours, au milieu de plusieurs cadavres, elle fut égorgée. « Le sincère attachement de Mad. *de Lamballe* pour la reine, dit l'auteur du *Nouveau Tableau de Paris*, fut son seul crime. Au milieu de nos agitations, elle n'avoit joué aucun rôle; rien ne pouvoit la rendre suspecte aux yeux du peuple dont elle n'étoit connue que par des actes multipliés de bienfaisance. Les écrivains les plus féroces, les déclamateurs les plus fougueux, ne l'avoient jamais attaquée dans leurs feuilles. Le 3 septembre, on l'appelle au greffe de la Force; elle comparoît devant le sanglant tribunal. A l'aspect des bourreaux, couverts de sang, il falloit un courage surnaturel pour ne pas succomber; plusieurs voix s'élèvent de la foule et demandent sa grace. Un instant indécis, les assassins s'arrêtent; mais, bientôt frappée de plusieurs coups de sabre, elle tombe baignée dans son sang, et elle expire. Aussitôt on lui coupe la tête, les mamelles; son corps est ouvert : on en arrache le cœur; sa tête est ensuite portée au haut d'une pique; à quelque distance on traînoit son corps. Les tigres qui venoient de la déchirer, se donnèrent le barbare plaisir d'aller montrer sa tête et son cœur à *Louis XVI*, à la reine et à sa famille. » Mad. *de Lamballe*, belle, douce, obligeante, modérée au sein de la faveur, ne demanda jamais rien pour elle-même. Son nom est resté sans tache; les libelles révolutionnaires le respectèrent. On osa l'assassiner; on n'osa pas flétrir sa mémoire.

LAMBÉCIUS, (Pierre) né à Hambourg en 1628, fit des progrès si rapides dans la littérature, qu'à l'âge de 19 ans, il publia ses savantes *Remarques* sur *Aulu-Gelle*. Des voyages dans les différentes contrées de l'Europe, répandirent son nom, et augmentèrent ses connoissances. De retour à Hambourg, il fut nommé, en 1652, professeur d'histoire, et, en 1664, recteur du collége. Deux ans après, il épousa une femme riche, mais vieille, acariâtre et avare. Ne pouvant plus vivre avec cette furie, il passa à Rome, et y fut bien accueilli. Le pape *Alexandre VII* et la reine *Christine*, lui firent un sort heureux. Il oublia aisément sa patrie, où l'envie, après avoir critiqué ses études et ses ouvrages, l'avoit accusé d'être hérétique et même athée. « L'accueil de *Christine*, dit *d'Alembert*, consola *Lambé-*

cius des persécutions qu'il avoit essuyées de la part des théologiens Protestans. Ces persécutions étoient allées au point qu'il s'étoit fait Catholique pour se justifier de l'athéisme dont on l'accusoit, c'est-à-dire qu'il changea de religion pour prouver qu'il en avoit une. » *Lambécius* devint ensuite bibliothécaire de l'empereur, et mourut dans ce poste à Vienne en 1680, à 52 ans. Les ouvrages qui honorent sa mémoire, sont: I. *Origines Hamburgenses ab anno* 808, *ad annum* 1292, 2 vol. in-4°, 1652 et 1661; et 2 vol. in-fol. 1706 et 1710 : ouvrage chargé d'érudition. Il y a de la fidélité et de l'exactitude, à l'exception de quelques endroits où son amour pour sa patrie l'a induit en erreur. II. *Animadversiones ad* Godini *Origines Constantinopolitanas*, très-savantes; Paris, 1655, in-fol. III. *Commentariorum de Bibliothecâ Cæsareâ-Vindobonensi libri VIII*, en 8 vol. in-fol. L'auteur n'est pas toujours exact dans cet ouvrage, plein de beaucoup de choses inutiles, et d'autres qui sont curieuses et singulières. Il faut joindre à cet ouvrage, le supplément de *Daniel Nesselius*, 1690, 2 vol. in-fol. IV. *Prodromus Historiæ litterariæ, et Iter Cellense* : ouvrage posthume, publié à Leipzig en 1710, in-fol. par le savant *Jean-Albert Fabricius*. *Lambécius* vouloit donner une histoire littéraire complète; mais ce qu'il en a fait, est la partie la plus stérile. Il ne s'étend que depuis *Adam*, jusqu'au 13e siècle avant J. C.: il s'est contenté de donner le projet du reste de l'ouvrage. *Struve* doutoit que *Lambécius* fût en état de composer une bonne histoire littéraire, quoiqu'il fût savant et laborieux; mais son style étoit diffus : il accabloit son lecteur par ses digressions, et il avoit plus d'esprit que de jugement et de goût. Quant à son *Iter Cellense*, qu'on avoit imprimé séparément, et qu'on a joint dans cette édition; c'est un journal du pélerinage que l'empereur *Léopold* fit, en 1665, au monastère de Marien-Kell, dans la haute Stirie. Le rédacteur y a rassemblé des observations propres à enrichir l'histoire littéraire.

I. LAMBERT, empereur *ou* roi d'Italie, étoit fils de *Gui* duc de Spolète, auquel il succéda en 894. Deux ans après, il s'accommoda avec *Bérenger*, son compétiteur, et mourut peu de temps après d'une chûte de cheval qu'il fit à la chasse. D'autres historiens disent qu'il fut tué à la chasse, par *Hugues* comte de Milan. Mais nous préférons avec *Hardion*, le premier récit. Ce prince avoit donné de belles espérances.

II. LAMBERT, (Saint) évêque de Maestricht sa patrie, fut chassé de son siége après la mort de *Childeric*, par le barbare *Ebroin*, qui mourut sept ans après. *Lambert* rétabli sur le trône épiscopal, convertit un grand nombre d'infidelles, adoucit leur férocité, et fut tué le 17 septembre 709, selon les Bollandistes, par *Dodon*, qui se vengea sur lui d'un meurtre commis par deux neveux du saint évêque. Son martyre arriva à Liége, qui n'étoit qu'un petit village, et qui devint par cet événement une ville considérable, la dévotion des fidelles y ayant attiré beaucoup de peuples. — Il y a eu deux autres saints de ce

nom, l'un archevêque de Lyon, mort en 688; l'autre, évêque de Vence en 1114.

III. LAMBERT DE SCHAWEMBOURG, ou, selon d'autres, *d'Aschaffembourg*, célébre Bénédictin de l'abbaye d'Hirchfelden en 1058, entreprit le voyage de Jérusalem. De retour en Europe, il composa une *Chronique* depuis *Adam* jusqu'en 1077. Cette Chronique n'est qu'un mauvais abrégé jusqu'à l'an 1050; mais depuis 1050 jusqu'en 1077, c'est une histoire d'Allemagne, d'une juste étendue. Ce monument fut imprimé à Basle, en 1669, in-folio, avec celui de *Conrad* de Liechtenaw, et dans le premier volume des *Écrivains d'Allemagne* de *Pistorius*. Un moine d'Erfurt en a donné une *Continuation* jusqu'à l'an 1472, assez bonne, mais confuse. Cette Continuation se trouve aussi dans le Recueil de *Pistorius*.

IV. LAMBERT, évêque d'Arras, né à Guines, se distingua tellement par la prédication pendant qu'il étoit chanoine de Lille, que les Artésiens desirant séparer leur église de celle de Cambrai, à laquelle elle étoit unie depuis cinq cents ans, l'élurent pour évêque en 1092. *Urbain II* confirma cette élection; et sacra le nouvel évêque à Rome, malgré les oppositions des Cambraisiens. *Lambert* assista à quelques conciles, et mourut en 1115. Il fut enterré dans sa cathédrale, où on lui mit une *Épitaphe*, qui annonce: « Que la *Ste Vierge* étoit apparue à *Lambert* et à deux jongleurs, et qu'elle avoit donné à l'évêque un cierge qui avoit la vertu de guérir du mal *des Ardens*, si fort commun en France. » On a dans le *Miscellanea* de *Baluze* un *Recueil de chartes et de lettres* qui concernent l'évêché d'Arras, attribuées à *Lambert*.

V. LAMBERT, (François) Cordelier d'Avignon sa patrie, né en 1487, quitta son couvent pour prêcher le luthéranisme, et sur-tout pour avoir une femme. *Luther* en fit son apôtre dans la Suisse et en Allemagne, et lui procura la place de premier professeur de théologie à Marpurg. Il y mourut de la peste en 1538, à 51 ans, avec la réputation d'un homme zélé pour la secte qu'il avoit embrassée. Il affectoit un air dévot, et déchiroit impitoyablement les catholiques, pour se faire valoir auprès des luthériens. On a de lui: I. Deux *Ecrits*, l'un pour justifier son apostasie, et l'autre pour décrier son ordre; 1523, in-8.° Le premier a été réimprimé avec plusieurs de ses *Lettres*, et de ses *Questions théologiques*, dans les *Amœnitates litterariæ* de *Schelhorn*. II. Des *Commentaires* sur *St. Luc*, sur le *Mariage*, sur le *Cantique des Cantiques*, sur les *petits Prophètes*, et sur l'*Apocalypse*, in-8.° III. Un *Traité de la vocation*, in-8.° IV. Un autre *Traité* renfermant plusieurs discussions théologiques, sous le titre assez juste de *Farrago*, in-8.° Ce moine apostat se déguisa long-temps sous le nom de *Johannes Serranus*, Jean *de Serres*. Ses écrits sont aussi remplis d'emportement que vides de raison.

VI. LAMBERT, surnommé *le Bégue* à cause de la difficulté de sa prononciation, mourut l'an 1177, à son retour de Rome, où *Raoul* évêque de Liége l'avoit envoyé. Ce fut lui qui ins-

titua les *Béguines* des Pays-Bas; établissement qui étoit fort répandu dans ces provinces, et qui étoit de la plus grande utilité à la religion et à la société. Il assura des moyens de vertu et de subsistance à une multitude de filles, sans leur ôter la liberté de rentrer dans le siècle. Plusieurs auteurs attribuent l'institution des *Béguines* à *Sainte-Begue*, mais ce sentiment est moins fondé.

VII. LAMBERT, (N**) poëte dramatique, a donné au théâtre françois; les *Sœurs Jalouses;* la *Magie sans Magie;* le *Bien perdu et recouvré;* les *Ramoneurs*, comédies qui furent représentées en 1658 et 1660, et eurent quelques succès dans leur nouveauté.

VIII. LAMBERT, (Anne-Thérèse *de Marguenat de Courcelles*, marquise de) naquit à Paris d'un maître des comptes. Elle perdit son père à l'âge de trois ans. Sa mère épousa en secondes noces le facile et ingénieux *Bachaumont*, qui se fit un devoir et un amusement de cultiver les heureuses dispositions qu'il découvrit dans sa belle-fille. Cette aimable enfant s'accoutuma dès-lors à faire de petits extraits de ses lectures. Elle forma peu à peu un trésor littéraire, propre à assaisonner ses plaisirs et à la consoler dans ses peines. Après la mort de son mari, *Henri Lambert*, marquis de Saint-Bris, qu'elle avoit épousé en 1666, et qu'elle perdit en 1686 : elle essuya de longs et cruels procès, où il s'agissoit de toute sa fortune. Elle les conduisit et les termina avec toute la capacité d'une personne qui n'auroit point eu d'autre talent. Libre enfin et maîtresse d'un bien considérable qu'elle avoit presque conquis, elle établit dans Paris une maison où il étoit honorable d'être reçu : c'étoit la seule, à un petit nombre d'exceptions près, qui se fût préservée de la maladie épidémique du jeu, et où l'on se rassemblât pour parler raisonnablement. Aussi les gens frivoles lançoient, quand ils pouvoient, quelques traits malins contre la maison de Mad. *de Lambert*, qui, très-délicate sur les discours et sur l'opinion du public, craignoit quelquefois de donner trop à son goût. Elle avoit le soin de se rassurer, en faisant réflexion que dans cette même maison, si accusée d'esprit, elle y faisoit une dépense très-noble, et y recevoit beaucoup plus de gens du monde et de condition, que de gens illustres dans les lettres. Les qualités de l'ame surpassoient encore en elle les qualités de l'esprit. Elle étoit née courageuse, peu susceptible d'aucune crainte, si ce n'étoit sur la gloire; incapable d'être arrêtée par les obstacles dans une entreprise nécessaire ou vertueuse. « Elle n'étoit pas seulement ardente, dit *Fontenelle*, à servir ses amis, sans attendre leurs prières, ni l'exposition humiliante de leurs besoins; mais une bonne action à faire, même en faveur des personnes indifférentes, la tentoit toujours vivement, et il falloit que les circonstances fussent bien contraires, si elle n'y succomboit pas. Quelques mauvais succès de ses générosités ne l'avoient point corrigée, et elle étoit toujours également prête à hasarder de faire le bien. Elle fut fort infirme pendant tout le cours de sa vie. Ses dernières années furent accablées de souffrances, pour lesquelles

son courage naturel n'eût pas suffi sans le secours de toute sa religion. » Cette dame illustre mourut le 12 juillet 1733, à 86 ans. Ses ouvrages ont été réunis en deux vol. in-12. Elle les avoit lus à quelques amis, quoiqu'elle ne les destinât pas à voir le grand jour; mais en croyant n'écrire que pour soi, dit *Fontenelle*, on écrit aussi un peu pour les autres sans s'en douter. Les productions de Mad. *de Lambert* se répandirent en manuscrit, et devinrent bientôt publiques. Les principales sont : I. Les *Avis d'une mère à son fils*, et *d'une mère à sa fille*. Ce ne sont point des leçons sèches, qui sentent l'autorité d'une mère ; ce sont des préceptes donnés par une amie, et qui partent du cœur. C'est une philosophie aimable, qui sème de fleurs la route dans laquelle elle veut faire marcher ses disciples; qui s'attache moins aux frivoles définitions des vertus, qu'à les inspirer en les faisant connoître par leurs agrémens. Tout ce qu'elle prescrit, porte l'empreinte d'une ame noble et délicate, qui possède sans faste et sans effort les qualités qu'elle exige dans les autres. On sent par-tout cette chaleur du cœur, qui seule donne le prix aux productions de l'esprit. II. *Nouvelles Réflexions sur les femmes*, ou *Métaphysique d'amour:* elles sont pleines d'imagination, de finesse et d'agrément. III. *Traité de l'Amitié.* L'ingénieuse auteur peint les avantages, les charmes, les devoirs de ce sentiment, avec autant de vérité que de délicatesse, et montre qu'elle étoit digne de le ressentir. IV. *Traité de la Vieillesse*, non moins estimé que celui de l'Amitié. V. *La Femme hermite*, petit roman extrêmement touchant. VI. Des morceaux détachés de Morale ou de Littérature. C'est par-tout le même esprit, le même goût, la même nuance. Il y a quelquefois, mais rarement, du précieux; il est difficile de n'y pas tomber, quand on a de la finesse dans l'esprit, de la délicatesse dans le cœur, et qu'on affecte de pousser loin ces qualités.

IX. LAMBERT, Hollandois, capitaine de vaisseau, s'est rendu célèbre dans le 17e siècle par une action des plus hardies qui se soient passées sur mer. En 1624, les états de Hollande ayant armé six vaisseaux contre les Algériens, en donnèrent le commandement à ce brave homme, qui s'empara d'abord de deux vaisseaux corsaires, et mit cent vingt-cinq pirates à la chaîne. Après cette première expédition, il alla mouiller devant Alger avec son escadre de six vaisseaux ; et étant à portée du canon de cette ville, il fit arborer l'étendard rouge en signe de guerre. Cette hardiesse surprit ceux d'Alger ; mais le capitaine *Lambert* voyant qu'on différoit trop long-temps à lui rendre les esclaves qu'il avoit demandés, fit lier dos à dos une partie des Turcs et des Maures qu'il avoit dans ses vaisseaux, les fit jeter à la mer, et fit pendre les autres aux antennes, à la vue des Algériens, qui regardoient en frémissant cette sanglante exécution. Il fit faire ensuite une décharge contre la ville; et ayant levé l'ancre, fit voile pour s'en retourner. Sur la route il eut une seconde rencontre de deux vaisseaux d'Alger ; s'en étant encore rendu maître, il revint avec sa proie devant cette ville, et con-

traignit enfin ces corsaires de rendre tous les esclaves Hollandois qu'ils avoient en leur puissance, en échange de ceux qu'il tenoit dans ses vaisseaux. Comblé de gloire, et accompagné de ses compatriotes qu'il avoit tirés d'esclavage, il aborda heureusement en Hollande, où sa valeur reçut les applaudissemens qui lui étoient dûs.

X. LAMBERT, (Joseph) fils d'un maître des comptes, naquit à Paris en 1654, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et obtint le prieuré de Palaiseau près Paris. L'église de Saint-André-des-Arcs, sa paroisse, retentit long-temps de sa voix douce et éloquente. Il eut le bonheur de convertir plusieurs Calvinistes et plusieurs pécheurs endurcis. Sa charité pour les pauvres alloit jusqu'à l'héroïsme. Ils perdirent le plus tendre des pères, le plus sage consolateur et le plus généreux protecteur, lorsque la mort le leur enleva le 31 janvier 1722, à 68 ans. Ce fut à la requisition de ce saint homme, que la Sorbonne fit une déclaration qui rend nulles les thèses de ceux qui s'y seroient nommés titulaires de plusieurs bénéfices. On a de lui : I. *L'Année Evangélique*, ou *Homélies*, en 7 vol. in-12. Son éloquence est véritablement chrétienne, simple et touchante. Tous ses ouvrages sont marqués au même coin, et l'on ne peut trop les recommander à ceux qui sont obligés par état à instruire le peuple. Si le style en est négligé, on doit faire attention qu'il écrivoit pour l'instruction des gens de la campagne, et non pour les courtisans. II. Des *Conférences* en deux vol. in-12, sous le titre de *Discours sur la vie Ecclésiastique*. III. *Epîtres et Evangiles de l'année*, avec des réflexions, chez *Muguet*, en 1713, in-12. IV. *Les Ordinations des Saints*, in-12. V. *La Manière de bien instruire les pauvres*, in-12. VI. *Histoires choisies de l'ancien et du nouveau Testament* : recueil utile aux Catéchistes, chez *Lottin*, in-12. VII. *Le Chrétien instruit des Mystères de la Religion et des vérités de la Morale.* VIII. *Instructions courtes et familières* pour tous les Dimanches et principales Fêtes de l'année, *en faveur des Pauvres, et particulièrement des gens de la Campagne*, in-12. IX. Deux Lettres *sur la pluralité des Bénéfices*, contre l'abbé *Boileau*. X. *Instructions sur les Commandemens de Dieu, en faveur des pauvres et des gens de la Campagne*, en 2 vol. in-12. XI. *Instructions sur le Symbole*, 2 vol. in-12.

XI. LAMBERT, (Michel) musicien François, né en 1610 à Vivone, petite ville du Poitou, mort à Paris en 1696, à 86 ans, excelloit à jouer du luth, et marioit, avec beaucoup d'art et de goût, les accens de sa voix aux sons de l'instrument. Il fut pourvu d'une charge de maître de musique de la chambre du roi. Les personnes de la première distinction apprenoient de lui le bon goût du chant, et s'assembloient même dans sa maison, où ce musicien tenoit, en quelque sorte, une académie. *Lambert* est regardé comme le premier en France, qui ait fait sentir les vraies beautés de la musique vocale, les graces et la justesse de l'expression. Il sut aussi faire valoir la légèreté de la voix, et les agrémens d'un

organe

organe flexible, en doublant la plupart de ses airs, et les ornant de passages vifs et brillans. *Lambert* a fait quelques petits *Motets*, et a mis en musique des *Leçons de Ténèbres*. On a encore de lui, un Recueil contenant plusieurs *Airs* à une, deux, trois et quatre parties, avec la basse continue. Un de ces airs qui a régné long-temps, étoit sur ces paroles admirées alors, et qu'on trouveroit maintenant très-ridicules :

> Rochers vous êtes sourds, vous n'avez rien de tendre,
> Et sans vous ébranler, vous m'écoutez ici :
> L'ingrate que j'adore est un rocher aussi,
> Mais hélas! elle fuit, et sans vouloir m'entendre.

XII. LAMBERT, (Jean) général des troupes d'Angleterre sous la tyrannie de *Cromwel*, signala sa valeur dans différentes occasions. Il n'eut pas précisément les vertus qui font un grand homme; il eut les qualités moins honorables, mais plus rares, d'un chef de parti. Son esprit, sans être fort étendu, étoit propre à former et à entretenir des factions; son cœur, sans être droit, étoit généreux; il eut l'ambition d'aspirer à tout. *Cromwel* ayant cassé le Parlement, l'an 1653, établit un Conseil dont *Lambert* fut le chef. Lorsqu'il fut déclaré Protecteur de la République, *Lambert* empêcha qu'il ne fût déclaré Roi. *Cromwel* le regarda dès-lors comme son rival, et lui ôta le généralat. Après la mort du Protecteur, arrivée en 1658, *Lambert*, qui ne pouvoit trouver son élévation que dans les malheurs, se ligua avec le chevalier *Vane* contre le nouveau Protecteur, *Richard Cromwel*, fils d'*Olivier*. Il s'opposa ensuite de toute sa force au rétablissement de la Monarchie; ses intrigues furent inutiles. Son armée ayant été défaite, il fut pris par le général *Monck*, qui le fit mettre dans la tour de Londres avec *Vane* son complice. Convaincu d'avoir appuyé les pernicieux desseins d'*Olivier Cromwel*, et de s'être opposé au rétablissement du roi *Charles II*, il fut condamné à mort l'an 1662. L'arrêt ne fut point exécuté, parce que le roi, par une bonté peu commune, en modéra la rigueur, et se contenta de reléguer *Lambert* dans l'isle de Jersey, où il passa le reste de sa vie.

XIII. LAMBERT, (Claude-François) né à Dôle, eut la cure de Saineau, dans le diocèse de Rouen, qu'il abdiqua ensuite. Il vint à Paris et s'y mit aux gages des libraires, pour lesquels il compila divers ouvrages qui lui coûtoient peu, et qui ne valoient pas ce qu'ils lui coûtoient. Les principaux sont : I. *Le Nouveau Télémaque, ou Mémoires et Aventures du Comte de *** et de son fils*, 3 vol. in-12. II. *La Nouvelle Marianne*, 3 vol. in-12. III. *Mémoires et Aventures d'une Femme de Qualité*, 3 vol. in-12. On voit que dans ces divers romans, il a cherché à persuader qu'il copioit de bons modèles; mais cela ne paroît que dans le titre, et c'est à ce titre qu'ils ont dû tout leur succès. Ils sont dénués d'imagination et d'élégance. IV. *L'Infortunée Sicilienne*, in-12. V. *Recueil d'Observations sur tous les Peuples du Monde*, 4 vol. in-12. VI. *Histoire générale de tous les Peuples du Monde*, 14 vol. in-12, qui se

relient en 15. Il a réuni dans ce livre ce qui se trouve répandu dans les différens voyageurs ; mais il manque d'exactitude dans les faits, et de grace dans la narration. VII. *Histoire Littéraire de Louis XIV*, 3 vol. in-4°, qui lui valut une pension : c'étoit l'obtenir à bon marché ; car ce n'est qu'une compilation indigeste et mal écrite, des *Mémoires de Niceron*, des Éloges des différentes académies, des Jugemens des Journalistes. L'auteur l'a ornée cependant de Discours préliminaires sur les progrès de chaque science sous le règne illustre de *Louis le Grand ;* mais ces discours, vides de philosophie, ne sont pleins que de phrases emphatiques. On voit un homme sans idées et sans style, qui n'a su ni connoître, ni rendre les choses dont il parle. VIII. *Histoire de Henri II*, 2 vol. in-12. IX. *Bibliothèque de Physique*, 7 vol. in-12. X. *Mémoires de Pascarilla*, in-12, mauvais roman, etc. L'abbé *Lambert* mourut à Paris, le 14 avril 1765. Il eut le malheur de survivre à ses livres.

XIV. LAMBERT, (N...) l'un des plus habiles mathématiciens du 18[e] siècle, naquit à Mulhausen, en Alsace, vers l'an 1728, et mourut à Berlin, de consomption, le 25 septembre 1777, à 49 ans, pensionnaire de l'académie de cette ville, et conseiller supérieur au département des bâtimens. Sa physionomie étoit naïve, douce, et déceloit un esprit pénétrant. Le sien étoit caractérisé par l'universalité, la clarté et l'originalité des idées. Cette originalité se remarquoit dans sa conduite et dans son extérieur, qu'il négligeoit beaucoup. Il étoit sujet à des préventions dont il revenoit difficilement. Outre les excellentes pièces qu'il inséra dans les Mémoires de Berlin, de Basle, de Munich, on a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : I. *Un Traité sur les propriétés les plus remarquables de la route de la Lumière*, la Haye, 1759. II. Une *Perspective*, Zurich, 1758. III. Une *Photométrie*, Augsbourg, 1760. IV. Un *Traité sur les Orbites des Comètes*, Augsbourg, 1761. V. Des *Opuscules* mathématiques, etc.

LAMBERTINI, *Voyez* BENOIT XIV.

LAMBIN, (Denys) célèbre commentateur, né à Montreuil-sur-Mer, en Picardie, voyagea en Italie avec le cardinal *de Tournon*, et obtint par son crédit la place de professeur en langue grecque, au Collége royal de Paris. Il l'occupa avec distinction jusqu'à sa mort, occasionnée en 1572 par la nouvelle du meurtre de son ami *Ramus*, égorgé pendant le massacre de la *Saint-Barthélemy*. Il avoit alors 56 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve une érudition vaste, mais quelquefois accablante. Le soin qu'il a de rapporter les diverses leçons avec la plus scrupuleuse exactitude, ennuya bien des savans, et fit naître le mot de LAMBINER. *Lambin* a donné des *Commentaires* sur *Lucrèce*, 1563, in-4° ; sur *Cicéron*, 1685, 2 volumes ; sur *Plaute*, 1588 ; et sur *Horace*, 1605 : tous trois in-folio. Son travail sur *Horace* a été applaudi ; mais il a été moins heureux dans les corrections qu'il a faites aux Œuvres de l'Orateur latin. Il change le texte de *Cicéron* à son

gré, sans être autorisé par les anciens manuscrits. Il ôte les mots des éditions qui se trouvent entre les mains de tout le monde, pour en substituer de nouveaux, qu'il n'a pris que dans sa bizarre imagination. Toutes les fois qu'il ajoute ces mots : *Invitis et repugnantibus omnibus libris*, on peut assurer qu'il se trompe. *Lambin*, au mérite de l'érudition, joignoit la bonté du caractère. Il avoit été très-lié avec *Muret*, auquel il avoit fait part de ses interprétations de plusieurs passages difficiles d'*Horace*. *Muret* les employa dans ses diverses leçons, sans en faire honneur à son ami. Ce procédé les brouilla; mais ils se réconcilièrent ensuite. *Lambin* parla toujours avec honneur de *Muret*, tandis que celui-ci, naturellement bilieux et vindicatif, se répandit en injures, même après leur réconciliation. Le fils de *Lambin*, qui ne dégénéra point du savoir de son père, fut précepteur d'*Arnauld d'Andilly*.

LAMBRUN, (Marguerite) mérite autant par son courage d'occuper une place dans l'histoire du 16e siècle, que plusieurs dames Romaines dans celle des premiers temps de la république. C'étoit une Écossoise de la suite de *Marie Stuart*. Après la mort tragique de cette princesse infortunée, le mari de *Marguerite Lambrun* ne put survivre à la perte de sa maîtresse. Il en mourut de douleur, et sa femme prit aussitôt la résolution de venger la mort de l'un et de l'autre. Pour exécuter plus facilement son projet, elle s'habilla en homme, prit le nom d'*Antoine Sparch*, et se rendit à la cour de la reine *Elizabeth*. Elle portoit toujours sur elle deux pistolets, l'un pour tuer cette princesse, l'autre pour se tuer elle-même. Un jour qu'elle perçoit la foule à dessein de s'approcher de la reine qui se promenoit dans ses jardins, elle laissa tomber un de ses pistolets. Les gardes qui s'en apperçurent, se saisirent d'elle : on alloit la traîner en prison; mais la reine qui la prenoit pour un homme, voulut l'interroger elle-même, et lui demanda son nom, sa patrie et sa qualité. *Madame*, lui répondit-elle avec intrépidité, *je suis femme, quoique je porte cet habit: je m'appelle* Marguerite Lambrun. *J'ai été plusieurs années au service de la Reine* Marie *ma maîtresse, que vous avez si injustement fait mourir; et par sa mort, vous avez été cause de celle de mon mari, qui n'a pu survivre à cette princesse. Egalement attachée à l'une et à l'autre, j'avois résolu, au péril de ma vie, de venger leur mort par la vôtre. Il est vrai que j'ai été fort combattue, et j'ai fait tous les efforts possibles sur moi-même pour me détourner d'un si pernicieux dessein; mais je ne l'ai pu.* Quoique la reine eût grand sujet d'être émue d'un tel discours, elle ne laissa pas de l'écouter froidement, et de lui répondre tranquillement: *Vous avez donc cru faire votre devoir, et rendre à l'amour que vous avez pour votre maîtresse et pour votre mari, ce qu'il demandoit? Mais quel pensez-vous que doit être aujourd'hui mon devoir envers vous?* Marguerite répliqua avec fermeté : *Je dirai franchement à votre Majesté mon sentiment, pourvu qu'elle ait la bonté de me dire auparavant si elle demande cela en qualité de Reine, ou en qualité de Juge...* Elizabeth lui répondit que c'étoit en qualité de Reine. *Votre Majesté doit*

donc m'accorder ma grace, lui répliqua cette femme. *Quelle assurance me donnerez-vous*, lui dit la reine, *que vous n'en abuserez pas, et que vous n'entreprendrez pas une seconde fois une action semblable dans quelqu'autre occasion? — Madame*, répartit Marguerite Lambrun, *la grace que l'on veut donner avec tant de précaution, n'est plus une grace; et ainsi Votre Majesté peut agir contre moi comme Juge*. La Reine s'étant tournée vers quelques personnes de son conseil qui étoient présentes, leur dit : *Il y a trente ans que je suis Reine; mais je ne me souviens pas d'avoir trouvé une personne qui m'ait donné une pareille leçon*. Ainsi elle voulut lui donner la grace *entière* et *sans condition*, quoique le président de son conseil dit tout ce qu'il put pour la porter à faire punir cette femme. Elle pria la reine d'avoir la générosité de la faire conduire sûrement hors du royaume, et on la transporta sur les côtes de France.

I. LAMECH, de la race de *Caïn*, fils de *Mathusalaël*, père de *Jabel*, de *Jubal*, de *Tubalcaïn* et de *Noëma*, est célèbre dans l'Écriture par la polygamie, dont on croit qu'il usa le premier dans le monde. Il épousa *Ada* et *Sella*. Un jour *Lamech* dit à ses femmes: *Écoutez-moi, femmes de* Lamech! *j'ai tué un homme pour ma blessure, et un jeune homme pour ma meurtrissure. On tirera vengeance sept fois du meurtre de* Caïn, *et soixante-dix fois du meurtre de* Lamech.... Ces paroles renferment une obscurité impénétrable. On a fait de vains efforts pour les expliquer; mais on n'a donné que des conjectures, auxquelles nous préférons un silence respectueux.

II. LAMECH, fils de *Mathusalem*, père de *Noé*, qu'il eut à l'âge de 182 ans; après la naissance de son fils, il en vécut encore 575. Ainsi tout le temps de sa vie fut de 777 ans. Il mourut la 5e année avant le Déluge, 2453 ans avant J. C.

LAMET, *Voyez* DELAMET.

LAMETRIE, *Voyez* METTRIE.

I. LAMI, (Bernard) prêtre de l'Oratoire, né au Mans en 1645, d'une famille noble, professa les humanités et la philosophie dans divers colléges de sa congrégation, et dans tous avec succès. Son zèle pour les opinions de *Descartes* souleva contre lui de ridicules partisans des rêves d'*Aristote*. On le persécuta à Saumur et à Angers, où il enseigna successivement la philosophie. La frénésie des sectateurs de l'ancienne vint au point, qu'ils demandèrent une lettre de cachet contre lui. Le savant Oratorien fut privé de sa chaire et relégué à Saint-Martin-de-Miséré, diocèse de Grenoble. Le cardinal *le Camus*, évêque de cette ville, l'associa au gouvernement de son diocèse, et lui confia la place de professeur en théologie dans son séminaire. *Lami* joignit l'Écriture-Sainte à la théologie, et dès-lors, il prépara les matériaux des ouvrages qu'il a publiés sur cette matière. Celui qui a fait le plus de bruit, est sa *Concorde des Évangélistes*, dans laquelle il avança trois sentimens singuliers, qui l'engagèrent dans de longues contestations. Il y soutenoit: Premièrement, que *St. Jean-Baptiste* avoit été mis deux fois en

prison, la première fois par l'ordre des Prêtres et des Pharisiens; la deuxième, par celui d'*Hérode*. Secondement, il prétendoit que JÉSUS-CHRIST ne mangea pas l'*Agneau Pascal* dans la dernière Cène, et que le véritable *Agneau Pascal* fut mis en croix pendant que les Juifs immoloient le *Typique* ou le figuratif. Troisièmement, les deux *Maries* et la Pécheresse, étoient, selon lui, la même personne. *Bulteau*, *Tillemont*, *Mauduit*, *Witasse*, *Daniel*, *Piednu*, attaquèrent ces opinions, sur-tout celle de la Pâque; et *Lami* perdit beaucoup de temps et de papier à leur répondre. Que tout cela soit ou ne soit pas, en faut-il moins regarder les dogmes et les préceptes évangéliques comme le plus bel ouvrage de la Divinité? Que de momens perdus, qu'on pourroit mieux employer! Après avoir, pendant plusieurs années, contribué à l'instruction et à l'édification du diocèse de Grenoble, il alla demeurer à Rouen, où il mourut le 29 janvier 1715, âgé de 75 ans. Il avoit toujours joui d'une bonne santé, malgré ses travaux et ses fatigues. Mais un chagrin vif et juste causa sa dernière maladie. Un jeune homme, que la lecture de ses livres avoit arraché à l'hérésie, s'étoit mis sous sa direction, et avoit, en suivant ses avis, déjà fait des progrès supérieurs dans la piété et dans les sciences. Il espéroit, des heureuses dispositions de ce prosélyte, les plus grandes choses, lorsqu'il apprit que l'infidelle s'étoit replongé dans ses premières erreurs. Cette nouvelle lui causa une tristesse profonde; sa santé en fut violemment dérangée, et un vomissement de sang qui survint, l'emporta. Le P. *Lami* avoit des mœurs pures et austères: mais la vivacité de son esprit le jetoit quelquefois dans des singularités, et dans l'opiniâtreté qui en est la suite. C'étoit, d'ailleurs, un homme très-estimable, ami de la retraite, simple, modeste, qui parloit aisément, et sur toutes sortes de matières. On lui doit: I. *Elémens de Géométrie et de Mathématiques*, 2 vol. in-12. II. *Traité de Perspective*, 1700, in-8.° III. *Traité de l'Equilibre*, 1687, in-12. IV. *Traité de la Grandeur en général*, in-12, Paris, 1715. Il le composa dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. Tous ces différens Traités furent bien reçus dans le temps, pour l'ordre, la clarté et la netteté qui y règnent; mais à présent, ils ne sont presque d'aucun usage. V. *Entretiens sur les Sciences, et sur la manière d'étudier*, 1706, in-12: ouvrage utile, dans lequel l'auteur indique les écrivains qu'on peut consulter; mais il en cite un trop grand nombre, et ce ne sont pas toujours les meilleurs. Il faudroit que quelque habile bibliographe revît ce livre, et y ajoutât la liste des bonnes productions qui ont paru depuis la mort de l'auteur. « Ses réflexions sont quelquefois assez superficielles, selon *Bayle;* mais c'est, dit-il, une marque du jugement de l'auteur: car il ne faut pas qu'un livre qui doit servir à tous ceux qui étudient, soit rempli de profondeurs et d'abstractions. Ce qu'il y a de louable, c'est qu'il ne perd point de vue la fin principale de nos actions, qui est de rapporter tout à Dieu, et que son dessein est de former des savans qui aient de la piété, et qui ne se proposent dans leurs études

que la gloire de Dieu et l'utilité de l'Église. » VI. *Démonstration de la sainteté et de la vérité de la Morale Chrétienne*, en cinq vol. in-12, 1706 à 1716. Cet ouvrage diffus est chargé d'inutilités. La force des preuves est diminuée par l'abondance des paroles. Le P. *Lami* avoit reconnu lui-même ce défaut, et il travailloit à rendre son livre plus court, et par conséquent plus fort, lorsque la mort le surprit. VII. *Introduction à l'Ecriture-Sainte*, in-4°, Lyon, 1709, traduite de l'*Apparatus Biblicus*, qu'il avoit déjà donnée en 1696, *ibid.*, in-8.° Il y en a un *Abrégé* in-12. L'abbé *de Bellegarde* traduisit cet ouvrage sous le titre d'*Apparat de la Bible*, in-8.° Mais cette version ne plut point au P. *Lami*, et il adopta celle de l'abbé *Boyer*, chanoine de Montbrison; c'est celle que nous avons indiquée. Ce livre remplit son titre, et l'on gagne beaucoup à le lire avant que d'étudier les Livres saints. Les dernières éditions de cet ouvrage, ainsi que de tous ceux du P. *Lami*, sont les meilleures, parce que sa vivacité ou son inconstance naturelle, le dégoûtant d'une trop longue application à la même chose, ne lui permettoit pas de limer ses productions. VIII. *De Tabernaculo fœderis, de sanctâ Civitate Jerusalem et de Templo ejus*, in-fol., ouvrage savant. IX. *Harmonia sivè Concordia Evangelica*, Lyon, 1699, 2 vol. in-4°; nous en avons déjà parlé. X. L'*Art de parler*, avec des *Réflexions sur l'Art Poëtique*, 1715, in-12: ce n'est pas la meilleure production du P. *Lami*, ni la meilleure Rhétorique que nous ayons. Elle est divisée en 2 parties; l'une en 4 livres, regarde l'*Art de parler* ou *la Grammaire*, dans laquelle il fait entrer beaucoup de choses étrangères à son sujet; l'autre roule sur l'*Art de persuader*, qu'il traite d'une manière assez superficielle. Dans ses *Réflexions sur la Poëtique*, les matières sont peu approfondies; et l'on y sent plus le raisonneur aride que l'homme de goût. Lorsque l'auteur présenta l'*Art de parler* au cardinal *le Camus*, ce prélat lui dit : *Voilà sans doute un excellent Art; mais qui nous donnera l'*ART DE SE TAIRE*?* Le style de cet écrivain est assez net et assez facile; mais il n'est pas toujours pur.

II. LAMI, (Dom-François) né à Montyreau, village du diocèse de Chartres, de parens nobles, porta d'abord les armes, qu'il quitta ensuite pour entrer dans la congrégation de Saint-Maur. Il y fit profession en 1659, à 23 ans, et mourut à St-Denys le 4 avril 1711, à 75. Il fut infiniment regretté, tant pour les lumières de son esprit, que pour la bonté de son cœur, la candeur de son caractère, et la pureté de ses mœurs. Il étoit surtout animé d'une charité compatissante, qui versoit dans les cœurs des infortunés les sentimens les plus tendres de consolation. Son amitié sincère et généreuse l'attachoit encore plus intimement à ses amis, lorsqu'ils étoient abandonnés: il s'exposoit à tout pour prendre leurs intérêts, et les secourir de ses conseils et de son argent. Mad. la comtesse *de Durcet*, sa sœur, secondoit son caractère bienfaisant par ses libéralités. Il donna en faveur des pauvres jusqu'à ses beaux instrumens de physique,

avec lesquels il avoit fait d'utiles expériences. Ce philosophe Chrétien étoit parfaitement détaché de la terre. On l'a vu traverser des appartemens magnifiques dans les palais des princes, sans faire la moindre attention aux objets brillans qui les embellissoient. Lorsqu'on lui témoignoit sa surprise d'une telle indifférence, il disoit que « toutes ces belles choses qui nous éblouissent, n'étoient tout au plus que des modifications différentes de la matière, qui ne méritent pas de fixer nos esprits. » Les ouvrages dont il a enrichi le public portent l'empreinte de ses différentes qualités. Les principaux sont : I. Un Traité, estimé, *De la connoissance de Soi-même*, six volumes in-12, dont la plus ample édition est celle de 1700. II. *Nouvel Athéisme renversé*, in-12, contre *Spinosa*. Les argumens de cet impie, dit M. *Michault*, y sont rapportés avec beaucoup de méthode, et d'une manière capable d'éblouir ceux même qui se flattent de justesse d'esprit; au lieu que les réponses sont vagues, et ne consistent la plupart qu'en des exclamations, des railleries, qui ne peuvent tout au plus faire impression que sur des génies superficiels. Ainsi, le contre-poison n'étant pas assez puissant, cet ouvrage doit être mis au nombre des livres dangereux, quoique inspiré par l'amour de la vérité. Nous parlons de la première édition, Paris 1696, in-12. Dans la seconde, faite à Bruxelles, 1711, in-12, on a ajouté une réfutation de *Spinosa* par *Fénélon* et *Boulainvilliers*, qui a été réimprimée en 1731. III. *L'Incrédule amené à la Religion par la Raison; ou Entretiens sur l'accord de la Raison et de la Foi;* à Paris, 1710, in-12; livre estimé et peu commun. Il est écrit avec force et solidité, et l'auteur a l'art de rendre sensibles à l'esprit, des matières très-abstraites. IV. *De la connoissance et de l'amour de Dieu*, in-12 : ouvrage posthume. V. *Lettres philosophiques sur divers sujets*, in-12. VI. *Lettres théologiques et morales sur quelques sujets importans*, Paris, 1708, in-12. VII. *Les gémissemens de l'Ame sous la tyrannie du Corps*, in-12. VIII. *Les premiers Elémens*, ou *Entrée aux connoissances solides*, suivies d'un *Essai* de Logique en forme de dialogue; Paris, 1706, in-12. L'auteur de cet ouvrage, qui est clair et précis, rejette l'art des syllogismes comme inutile. Il suit ordinairement dans cet ouvrage, les idées de *Descartes* et de *Mallebranche*, et il les développe avec ordre et netteté. IX. *Réfutation du Système de la Grace universelle* de *Nicole*. X. Un petit Traité de Physique fort curieux, sous ce titre : *Conjectures sur divers effets du Tonnerre*, 1689, in-12. XI. *La Rhétorique de Collége trahie par son Apologiste*, in-12, contre le fameux *Gibert*. Ce titre annonce un ouvrage assez vif. Le P. *Lami* ne mesuroit pas toujours ses expressions. Le sujet de la querelle étoit de savoir *si la connoissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion, est d'un grand poids à l'orateur pour exciter celles qu'il veut dans le discours.* Le professeur *Pourchot* avoit soutenu l'affirmative : le Bénédictin la soutint avec lui contre le professeur de rhétorique. On disputa longtemps et vivement; après bien de l'encre répandue, on vit que rien n'étoit éclairci, et que personne ne s'étoit entendu. Chacun

se flatta d'avoir pour soi la vérité, et demeura dans son opinion. Celle du P. *Lami* paroissoit pourtant la plus raisonnable. Cet auteur avoit beaucoup médité sur le cœur humain; il connoissoit assez bien quelques parties de cet abyme; mais il ne put en sonder toutes les profondeurs. Il est, de tous les Bénédictins de Saint-Maur, celui qui a le mieux écrit en françois; ce n'étoit pas cependant un *écrivain sublime*, comme dit *Moréri;* et son style, quelquefois foible et souvent diffus, n'est pas exempt d'affectation. L'un des talens du P. *Lami* étoit de briller dans la dispute. Il avoit le rare avantage de parler avec facilité et avec abondance. Mad. la princesse de *Guise*, duchesse d'Alençon, le mena à la Trappe, où elle le mit aux prises avec le fameux réformateur de cette abbaye, au sujet des études monastiques. Malgré son attachement et son estime pour l'abbé *de Rancé*, elle ne put s'empêcher de donner le prix de la victoire au P. *Lami*... *Voyez* MAISTRE, n.° III.

III. LAMI, (Jean) théologien du grand duc de Toscane, professeur d'histoire ecclésiastique dans l'université de Florence, et garde de la bibliothèque *Ricardi*, mourut à Florence le 6 janvier 1774, à 74 ans. Il est connu dans le monde savant par différens ouvrages, dont quelques-uns firent naître des épines sous ses pas. I. *De rectâ Christianorum circa Trinitatem Sententiâ;* Florence, 1737, in-4° : ce Traité fournit aux Jésuites, qu'il n'aimoit ni ne flattoit, l'occasion de former contre l'auteur des accusations qu'il repoussa dans l'ouvrage suivant. II. *De eruditione Apostolorum*, vol. in-8°, 1758. III. C'est *Lami* qui présida à l'édition des *Œuvres* de *Meursius;* Florence, 1741, douze vol. in-folio. IV. Il travailla aussi pendant plusieurs années au journal, connu sous le nom de *Nouvelles Littéraires de Florence*. Ce savant étoit propre à ces sortes d'ouvrages : sa mémoire étoit meublée d'anecdotes piquantes, et son porte-feuille enrichi d'écrits rares, dont il publia même une *Collection* particulière. Ce fut lui qui, montrant à des gentilshommes Suédois l'ancien palais de *Médicis*, qu'une rue sépare du collége de la société, leur dit : *Voici le berceau des Lettres;* puis se tournant vers le collége : *Et en voici*, ajouta-t-il, *le tombeau*.... LAMI avoit dans sa conversation et dans ses écrits un ton de singularité, qui s'étendoit jusque sur son genre de vie.

LAMIA, nom d'une illustre famille Romaine, de laquelle descendoit *Ælius Lamia*, qui est loué dans *Horace*. — Il y a eu un autre *Lucius Ælius* LAMIA, qui fut exilé pour avoir embrassé avec trop de chaleur le parti de *Cicéron* contre *Pison*. Il fut édile, puis préteur après la mort de *César*. On croit que c'est lui qui ayant passé pour mort, fut mis sur le bûcher, et recouvra le sentiment par l'action du feu.

I. LAMIE, (Myth.) fille de *Neptune*, née en Afrique, étoit d'une beauté ravissante. *Jupiter* en fit sa maîtresse la plus chérie; *Junon*, irritée et jalouse, fit périr tous ses enfans. Ce malheur rendit *Lamie* si furieuse, qu'elle dévoroit tous ceux qu'elle rencontroit, et elle fut changée en chienne. C'est sans doute cette fable qui a donné lieu à celle des *Lamies*.

II. LAMIE, fameuse courtisane, fille d'un Athénien, de joueuse de flûte, devint maîtresse de *Ptolomée I*, roi d'Égypte. Elle fut prise dans la bataille navale que *Démétrius Poliocerte* gagna sur ce prince, auprès de l'isle de Chypre. Le vainqueur l'aima autant que le vaincu; quoiqu'elle fût déjà d'un âge assez avancé. *Lamie* étoit féconde en bons mots et en reparties agréables, et joignoit les graces de l'esprit à celles de la figure. Les Athéniens et les Thébains lui élevèrent un temple sous le nom de *Vénus Lamie*. Voyez *Plutarque* sur *Démétrius*.

I. LAMOIGNON, (Charles de) d'une ancienne famille du Nivernois, qui remonte jusqu'au XIIIe siècle, mourut en 1573, maître des requêtes. Il fut visité plusieurs fois dans sa dernière maladie par le roi : sa sagesse et son intégrité lui avoient mérité cette distinction. Son fils *Pierre de Lamoignon*, mort en 1584 conseiller d'état, étoit un bon poëte latin. *Chrétien*, son autre fils, fut père du suivant.

II. LAMOIGNON, (Guillaume de) marquis *de Basville*, étoit petit-fils du précédent. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1635, maître des requêtes en 1644, et se distingua dans ces deux places par ses lumières et par sa probité. Son mérite lui procura la charge de premier président du parlement de Paris, en 1658. Le cardinal *Mazarin* lui dit, quelques mois avant de le faire nommer : *Si le roi avoit connu un plus homme de bien et un plus digne sujet, il ne vous auroit pas choisi :* paroles que *Louis XIV* répéta depuis au cardinal *de Noailles*, en lui donnant l'archevêché de Paris. On avoit offert au roi une somme considérable pour cette place; *mais quelque besoin qu'en ait le roi*, dit Mazarin, *il vaudroit mieux qu'il donnât cet argent pour avoir un bon premier président, que de le recevoir.* Le président *de Lamoignon* méritoit qu'on eût de lui les idées qu'en avoit le cardinal. Il remplit tous les devoirs de sa place avec autant de sagesse que de zèle; il soutint les droits de sa compagnie; il éleva sa voix pour le peuple; il désarma la chicane par ses arrêts; enfin il crut que *sa santé et sa vie étoient au public, et non pas à lui :* c'étoient les expressions dont il se servoit.... On sait la part qu'il eut à la malheureuse affaire du surintendant *Fouquet*. Il fut mis d'abord à la tête d'une chambre de justice pour faire le procès à ce ministre, contre lequel *Louis XIV* étoit extrêmement irrité. Plus le roi mettoit de chaleur dans cette affaire, plus *Lamoignon* sentit qu'il devoit y mettre de modération. Il fit donner à *Fouquet* un conseil, et un conseil libre, c'est-à-dire qui n'étoit gêné par l'assistance d'aucun témoin. *Colbert*, le plus ardent persécuteur de *Fouquet*, voulut sonder les dispositions du premier président, à l'égard de ce ministre. *Un juge*, répondit Lamoignon, *ne dit son avis qu'une fois, et que sur les fleurs de lis.* Il n'en fallut pas davantage pour rendre *Colbert* ennemi du premier président. Il engagea *Louis XIV* à donner à *Lamoignon* des marques de mécontentement, auxquelles ce magistrat fut sensible comme il le devoit. Il rapporta au roi les provisions de sa charge, et profita de la conjoncture pour lui dire de ces vérités, dont la

force est si grande dans la bouche d'un homme vertueux qui se sacrifie. Le roi n'accepta pas ce sacrifice : il répara, par ces mots obligeans qu'il savoit si bien dire de lui-même, les termes d'animadversion qu'on lui avoit suggérés; et le jour même, il envoya *le Tellier* dire au premier président qu'il feroit plaisir au roi de bien vivre avec *Colbert*, et d'oublier ce qui s'étoit passé entr'eux. *Fouquet* apprenant que *Lamoignon*, auquel il avoit donné des sujets de plainte dans le temps de sa faveur, étoit président de la chambre de justice, jugea, en courtisan et en ministre, du motif qu'avoient eu des courtisans et des ministres pour faire ce choix; mais il jugea aussi qu'ils s'étoient trompés, en croyant un vrai magistrat capable de ressentiment; il le fit prier d'oublier ses torts. La réponse *de Lamoignon* fut : *Je me souviens seulement qu'il fut mon ami, et que je suis son juge.* Cependant il se déchargea insensiblement de la commission de juger un homme qu'il croyoit au moins coupable de péculat, mais contre lequel on montroit un acharnement, qui pouvoit rendre son jugement suspect au public. Il se retira sans éclat, sans faire de sa retraite un événement, alléguant seulement l'incompatibilité des heures du palais et de la chambre de justice. *Ce n'est point moi*, disoit-il, *qui quitte la chambre, c'est la chambre qui me quitte.* Il n'en fut que plus attaché aux devoirs de sa place; et il fut parmi les premiers présidens, ce que *d'Aguesseau* fut ensuite parmi les chanceliers. Ses harangues, ses réponses, ses arrêtés, étoient tout autant d'écrits solides et lumineux. Son ame égaloit son génie. Simple dans ses mœurs, austère dans sa conduite, il étoit le plus doux des hommes, quand la veuve et l'orphelin étoient à ses pieds. *N'ajoutons pas*, disoit-il, en parlant des plaideurs, *au malheur qu'ils ont d'avoir des procès, celui d'être mal reçus de leurs juges : Nous sommes établis pour examiner leurs droits, et non pas pour éprouver leur patience.* Il savoit cependant faire respecter sa personne, et le corps dont il étoit le chef. *Saintot*, maître des cérémonies, ayant, dans un lit de justice, salué les prélats avant le parlement, *Lamoignon* lui dit: *Saintot, la cour ne reçoit point vos civilités.* Le roi répondit au premier président : *Je l'appelle* MONSIEUR SAINTOT, — *SIRE*, répliqua le magistrat, *votre bonté vous dispense quelquefois de parler en maître ; mais votre parlement doit toujours vous faire parler en roi.* Semblable à *Cicéron*, et aux grands magistrats de l'ancienne Rome, il se délassoit par les charmes de la littérature, des travaux de sa place. Les *Boileau*, les *Racine*, les *Bourdaloue*, composoient sa petite cour. La France, les lettres et les gens de bien le perdirent le 10 décembre 1677, à 60 ans. Ses *Arrêtés*, réimprimés en 1781, in-4°, sur plusieurs matières importantes du Droit François, parurent pour la première fois à Paris, en 1702, in-4.° Il laissa deux fils, le président *de Lamoignon*, qui suit; l'intendant de Languedoc (*Basville*), le meilleur modèle des intendans, s'il n'avoit été un peu dur et despotique. Le fils de ce dernier, *Lamoignon de Courson*, intendant de Guienne, se permit tant d'actes d'autorité arbitraire, qu'il fut obligé de renoncer à l'ad-

ministration de cette province. (*Voyez* des traits de son despotisme, dans les *Mémoires* de *Duclos*). La branche *de Lamoignon-Basville* est éteinte depuis quelques années par la mort de M. *de Montrevault*.

III. LAMOIGNON, (Chrétien-François de) fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1644. Il reçut du ciel, avec un esprit grand, étendu, facile, solide, propre à tout, un air noble, une voix forte et agréable; une éloquence naturelle, à laquelle l'art eut peu de chose à ajouter; une mémoire prodigieuse, un cœur juste, et un caractère ferme. Son père cultiva ses heureuses dispositions. Reçu conseiller en 1666, sa compagnie le chargea des commissions les plus importantes. Il devint ensuite maître des requêtes, et enfin avocat général: place qu'il remplit pendant vingt-cinq ans, et dans laquelle il parut tout ce qu'il étoit. Aux ouvertures du parlement, et dans les occasions où il s'agissoit de venger l'honnêteté publique, il se montroit ce que *Cicéron* étoit à Rome, parlant pour *Ligarius*, ou contre *Catilina*. On proposa à la cour de récompenser son mérite par une pension de six mille livres; on fut ensuite six mois sans en parler. *Louis XIV* s'en souvint, et dit un jour à *Lamoignon : Vous ne me parlez pas de votre pension ?* — SIRE, répondit l'avocat général, *j'attends que je l'aie méritée.* — *A ce compte*, répliqua le roi, *je vous dois des arrérages ;* et la pension fut accordée sur-le-champ, avec les intérêts, à compter du jour où elle avoit été proposée. Au commencement de 1690, le roi lui donna l'agrément d'une charge de président à mortier; mais l'amour du travail le retint encore huit ans entiers dans le parquet, et il ne profita de la grace du prince, que lorsque sa santé et les instances de sa famille ne lui permirent plus de fuir un repos honorable. Les lettres y gagnèrent. L'académie des Inscriptions lui ouvrit ses portes en 1704, et le roi le nomma président de cette compagnie, l'année d'après. Ce savant magistrat discutoit une difficulté littéraire, avec presque autant de facilité qu'un point de jurisprudence. Il mourut le 7 août 1709, à 65 ans. C'est lui qui fit abolir l'épreuve, aussi ridicule qu'infame, du *Congrès*. *Louis XIV* respectoit sa vertu; et il lui en donna des preuves dans plusieurs occasions. Des personnes considérables lui confièrent un dépôt important de papiers. La Cour en fut instruite. Un secrétaire d'état ombrageux, écrivit à *Lamoignon* que le roi vouloit savoir ce que contenoit le dépôt. Le généreux magistrat répondit : *Je n'ai pas de dépôt ; et si j'en avois un, l'honneur exigeroit que ma réponse fût la même. Lamoignon* mandé à la cour, parut devant *Louis XIV* en présence du secrétaire d'état; il supplia le roi de vouloir bien l'entendre en particulier. Il lui avoua pour lors qu'il avoit un dépôt de papiers, et l'assura qu'il ne s'en seroit jamais chargé, si ces papiers eussent contenu quelque chose de contraire à son service et au bien de l'état. « Votre Majesté, ajouta-t-il, me refuseroit son estime, si j'étois capable d'en dire davantage. » *Aussi*, dit le roi, *vous voyez que je n'en demande pas davantage, je suis content.* Le

secrétaire d'état rentra dans ce moment, et dit au roi : « Sire, je ne doute pas que M. *de Lamoignon* n'ait rendu compte à Votre Majesté des papiers qui sont entre ses mains. » *Vous me faites là*, dit le roi, *une belle proposition, d'obliger un homme d'honneur de manquer à sa parole ?*..... Puis se tournant vers *Lamoignon : Monsieur*, dit-il, *ne vous dessaisissez de ces papiers que par la loi qui vous a été imposée par le dépôt.* On n'a imprimé qu'un de ses ouvrages, tel qu'il est sorti de sa plume : c'est une *Lettre* sur la mort du P. *Bourdaloue*, Jésuite, qu'on trouve à la fin du tome 3e du *Carême* de ce grand orateur. Il donna le jour au chancelier *de Lamoignon*, père de *Lamoignon de Malesherbes*. *Voy.* l'art. suivant.

IV. LAMOIGNON-MALESHERBES, (Chrétien-Guillaume) naquit à Paris le 16 décembre 1721, de *Guillaume de Lamoignon*, chancelier de France. Après de bonnes études et une éducation soignée par la tendresse paternelle, il entra dans la carrière du barreau, et exerça d'abord la place de substitut du procureur général, puis celle de conseiller au parlement ; enfin de premier président à la cour des Aides, en 1750. Pendant vingt-cinq ans qu'il remplit cette dernière place, il s'opposa avec vigueur à la création des impôts désastreux et à l'avidité des financiers. Une déclaration de 1756, ordonnoit la perception d'un vingtième sur l'industrie des ouvriers et des commerçans, *Malesherbes* remontra combien on devoit ménager une classe d'hommes, dont le travail continu créoit les richesses nationales et la force de l'état. Il ne s'éleva pas avec moins d'énergie, soit contre l'établissement des tribunaux d'exception pour fait de contrebande, toujours plus favorable aux traitans qu'à des accusés obscurs et privés de leurs juges naturels, soit contre la perception d'une subvention générale, dont le comte de *Clermont*, assisté du maréchal *de Berchiny*, vint faire enregistrer l'édit avec tout l'appareil de la force militaire, soit enfin contre les lettres de cachet dont abusoit la vengeance personnelle des gens en place ; « car personne, dit hardiment *Malesherbes* au roi, n'est assez grand pour se mettre à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis.... Les lettres de cachet sont la punition ordinaire des discours indiscrets ; et on n'a de preuve de ceux-ci que par la délation, preuve toujours incertaine, *puisqu'un délateur est toujours un témoin suspect.* » Lors de la suppression de la cour des Aides, au mois d'avril 1771, *Malesherbes* se retira dans sa terre, où il anima par son exemple au travail, où il créa l'abondance dans toutes les familles, où il récompensa, par des prix d'encouragement, l'agriculture, où il se fit chérir de tous les habitans comme un père. A peine *Louis XVI* étoit-il parvenu au trône, qu'il chercha à s'entourer des hommes les plus recommandables par leur probité ; et *Malesherbes* fut nommé ministre d'état en 1775, pour la partie de l'intérieur. Sous son administration, les prisons, visitées par lui, laissèrent échapper un grand nombre de détenus par le pouvoir arbitraire, et ne renfermè-

vent bientôt que des criminels. Il fit construire, pour ceux qui étoient condamnés à la réclusion, des chambres plus vastes et plus saines, où des filatures de coton et des métiers faciles leur donnèrent moyen d'acquérir plus d'aisance par leur travail. Sur sa demande, *la Chalotais*, président du parlement de Bretagne, qui, pendant sa proscription et ses malheurs avoit perdu toute sa fortune, reçut du roi une indemnité de cent mille livres, et une pension de huit mille. Une descendante du grand *Corneille* manquoit du nécessaire, *Malesherbes* alla la visiter, lui prodigua les marques du plus tendre intérêt, et lui fit assurer des secours. En 1776, le renvoi de son ami *Turgot* du ministère, le détermina à le quitter aussi. La retraite de ces deux ministres philosophes, fit éclore un rondeau, dont nous ne citerons que le commencement et la fin.

Deux gens de bien se voyoient à Versaille,
Deux à la fois ! c'étoit une trouvaille !
Sots et fripons, ça faites bien ripaille,
La cour sera votre champ de bataille ;
Car grace à vous, il n'est plus à Versaille
Deux gens de bien.

Retiré au milieu des champs, *Malesherbes* y conçut l'idée de voyager d'une manière simple et sans appareil ; et il l'exécuta. Sous le nom de M. *Guillaume*, il parcourut successivement les diverses provinces de la France, de la Suisse et de la Hollande. Partout, il visita les manufactures, les bibliothèques, les divers objets des arts. Le costume simple du voyageur n'en imposoit à personne, et lui-même vit les hommes tels qu'ils sont. Il eut souvent le plaisir de s'entendre louer sans qu'on le reconnût, et de voir qu'on regrettoit sa retraite de l'administration publique. Un jour, qu'il s'étoit égaré, il apperçut un village, et se rendit chez le curé pour lui demander l'hospitalité : celui-ci refusa de le recevoir sous son toît, et ne voulut lui donner asile que dans sa grange ; *Malesherbes* s'y coucha sur de la paille fraîche, et dit que de sa vie il n'avoit passé une si bonne nuit. Rendu le matin dans la ville prochaine, il écrivit ainsi au curé : « *Lamoignon-Malesherbes* prie M. le curé de recevoir ses vifs remercîmens, pour l'asile qu'il a eu la bonté de lui accorder. Il n'oubliera jamais ses vertus hospitalières. Pour lui en témoigner sa reconnoissance, il vient de demander pour lui, au ministre qui a la feuille des bénéfices, le premier canonicat vacant. » Il tint parole, et le curé fut nommé. De retour dans ses foyers, dès l'origine de la révolution, il partagea comme tous les François, l'espérance qu'elle avoit fait concevoir ; mais son illusion fut bientôt détruite. Lorsque la Convention mit en jugement *Louis XVI*, il écrivit à son président pour lui annoncer que si on donnoit un conseil à l'accusé, et dans le cas où ce dernier le choisiroit pour cette fonction, il étoit prêt à s'y dévouer. « Je ne vous demande pas de faire part à la Convention de mon offre, ajoutoit-il, car je suis bien éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi ; mais j'ai été appelé deux fois au conseil de celui que vous allez juger, dans le temps que cette fonction étoit ambitionnée par tout le monde ; je lui dois le même

service, lorsque bien des gens trouvent cette fonction dangereuse. » A peine *Louis XVI* fut-il mis en jugement, qu'il s'arracha à sa douce solitude, pour venir le défendre. Cet acte héroïque de la part d'un ministre qui s'offroit pour défenseur du roi qui l'avoit disgracié, fut admiré de tous les peuples qui ne sont pas barbares. *Malesherbes* étoit alors septuagénaire, et tous les cœurs, à cette époque, étoient glacés d'effroi. Ce fut le 14 décembre 1792, qu'il fut introduit, pour la première fois, au Temple: *Louis XVI* courut à sa rencontre, et le serra tendrement dans ses bras. Ce vieillard vénérable, contribua de tout son zèle, de toute l'effusion de son cœur, à sa défense. Elle fut inutile; il eut alors le courage d'annoncer, le premier, le décret de mort à celui qui devoit le subir. « Je m'y suis toujours attendu, lui dit Louis avec calme: au nom de Dieu, mon cher *Malesherbes*, ne pleurez pas; nous nous reverrons dans un monde plus heureux. » L'un et l'autre y furent réunis. La fille de *Malesherbes*, épouse du président *de Rosambo*, fut arrachée de ses bras pour être traduite en prison; son père demanda comme une grace de partager son sort; on le lui promit. En effet, le lendemain il fut arrêté, conduit aux Madelonettes, et ensuite dans la maison d'arrêt de Port-Libre. En y arrivant, il reconnut un père de famille qui avoit occupé une place dans ses bureaux. « Eh quoi! lui dit celui-ci, vous ici, Monsieur! — Oui, mon cher, répondit le vieillard, je deviens mauvais sujet sur la fin de mes jours; et je me suis fait mettre en prison. » Traduit au tribunal révolutionnaire avec sa fille et sa petite-fille, tous les trois furent condamnés à mort. C'est dans ce moment que Mad. *de Rosambo*, rencontrant Mlle *de Sombreuil*, qui avoit arraché son père aux bourreaux, lui dit en l'embrassant: *Mademoiselle, vous avez eu la gloire de sauver votre père; j'ai du moins la consolation de mourir avec le mien. Malesherbes* traversant la cour de la conciergerie pour arriver à la charrette qui devoit le conduire à l'échafaud, heurta rudement une pierre, et dit en souriant: *Oh! oh! voilà ce qui s'appelle un mauvais présage: un Romain à ma place seroit rentré.* Il périt à l'âge de 72 ans et 4 mois, le 22 avril 1793. Il montra, dans ce dernier moment, la sérénité de *Socrate*, et la fermeté de *Caton*. M. *de Ségur*, décrit ainsi cette condamnation:

Quel est donc ce vieillard?.... et par quelle injustice..
Malesherbes, c'est toi que l'on traîne au supplice!
Ta fille y marche aussi; son époux, ses enfans,
Sont frappés à la fois, l'un sur l'autre expirans!
Trois générations s'éteignent comme une ombre!
Homme pur! calme-toi dans ta demeure sombre:
Qui connut tes vertus, pour toujours est en deuil;
La tendre humanité gémit sur ton cercueil.
Tes bourreaux sont flétris; ta mémoire est chérie!
L'honneur de ton supplice a couronné ta vie.

« Ennemi inflexible du pouvoir arbitraire, dit un historien, défenseur ardent des opprimés, *Malesherbes* passa sa vie à essuyer

des pleurs, et il n'en fit jamais verser. Savant modeste, protecteur éclairé des belles-lettres, il ne se contenta pas de prêcher la vertu dans ses écrits, il en donna toujours l'exemple. » Sa mort fut l'un des attentats qui inspira le plus d'horreur pour la tyrannie dont il fut la victime. Appelé à l'académie des Sciences en 1750, et à celle des Belles-Lettres et Inscriptions en 1759; nommé directeur de la librairie, il fit jouir la presse de toute la liberté qu'elle pouvoit obtenir sous un gouvernement sage, ami de l'ordre et des mœurs. « M. *de Malesherbes*, écrivoit *Voltaire* en 1773, a rendu service à l'esprit humain, en donnant à l'imprimerie moins de contrainte; sous lui, nous étions déjà à moitié chemin des Anglois. » C'est pendant sa direction que parurent les premiers volumes de l'Enycclopédie. Lorsque le chancelier *Maupeou* lui ôta cette place, *J. J. Rousseau* qui n'étoit pas flatteur, écrivit à *Malesherbes* : « En apprenant votre retraite, j'ai plaint les gens de lettres, mais je vous ai félicité : en cessant d'être à leur tête par votre place, vous y serez toujours par vos talens. Par eux, vous embellissez votre ame et votre asile; occupé des charmes de la littérature, vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités; vous philosophez plus à votre aise, et votre cœur a moins à souffrir. » Ce magistrat avoit cultivé toutes les branches de l'érudition; mais il aimoit sur-tout l'histoire naturelle et l'agriculture, et s'en occupoit avec fruit. On a de lui : I. Des *Observations* sur les pins, les orchis, le melèze et le bois de Sainte-Lucie. II. Deux *Mémoires* sur l'état civil des Protestans. Ils sont remplis de justice, et d'une saine philosophie; ils respirent l'amour des hommes et la tolérance. III. *Mémoire sur les moyens d'accélerer les progrès de l'économie rurale en France.* L'auteur a pour but de faire distribuer des secours utiles aux cultivateurs, de favoriser leurs expériences, d'améliorer les sociétés d'agriculture, et de les rendre les gardiennes des procédés et des observations qui ont besoin, pour être adoptés, d'une longue suite d'épreuves, odnt la durée excède la vie ordinaire de l'homme. Telles sont d'ordinaire toutes les expériences à faire sur les plantations. IV. On a publié, en l'an 10 : *Les Pensées et Maximes* de *Malesherbes*, Paris, in-12. Celui-ci, étoit aussi simple dans sa manière de vivre, que dans ses discours. Ennemi du faste, il ne se permettoit aucune dépense personnelle, mais il étoit prodigue par bienfaisance. Sa fortune en fut plus d'une fois altérée; et on lui conseilla de prier son intendant de ne lui donner par mois qu'une somme fixe, pour la distribuer aux malheureux. Un jour qu'il venoit de la recevoir, il la donne en entier à une famille indigente, et retourne vers l'intendant en demander une semblable. Celui-ci se permit quelques représentations, qui cessèrent lorsque son maître lui répondit avec sa douceur ordinaire : *Que vouliez-vous que je fisse? ils étoient si malheureux.* Ardent au travail, il s'y appliquoit dès l'aurore; et dans les dernières années de sa vie, il se couchoit à moitié habillé pour perdre moins de temps, et en consacrer davantage à l'étude. Sa conversation étoit enjouée et semée d'anecdotes. Il savoit par

cœur ses auteurs classiques, et sur-tout *Horace*, *la Fontaine*, *Corneille* et *Racine*. Le gouvernement François a ordonné que le buste de *Malesherbes* seroit placé au Museum national; le Cit. *Dubois*, préfet du Gard, digne d'apprécier les hommes utiles, a consacré une Notice intéressante à la mémoire de *Malesherbes*. En 1802, on a publié sa *Vie*, in-12. Cet écrit n'est qu'une copie de l'ouvrage précédent, un peu plus étendue; et le Lycée de Nismes n'a pas cru pouvoir offrir un plus beau champ à l'éloquence, que de lui proposer pour sujet de son prix, l'*Eloge* de ce magistrat éclairé et vertueux. *Voyez* Louis XVI.

LAMONCE, *Voy.* Monce.

LAMOUR, (Jean) l'un des plus habiles serruriers de ce siècle, naquit à Nanci en 1695, et mourut en 177... Il termina ses plus beaux ouvrages sous les yeux du roi *Stanislas*. Il se fit sur-tout connoître par des grilles en fer qui décorent différens édifices à Nanci, dont il fit graver les dessins dans un ouvrage de format grand atlas.

LAMOURETTE, (Adrien) né à Strévent près de Calais, embrassa l'état ecclésiastique, et devint vicaire général de l'évêque d'Arras. Quelques écrits, où il chercha à associer les idées philosophiques aux idées religieuses, le firent connoître de *Mirabeau*, qui en fit son théologien, et à qui il fournit les discours qu'il prononça sur le culte et la constitution du clergé, à l'assemblée Constituante. Nommé en 1791, évêque de Lyon, il passa aussitôt à l'assemblée Législative. Il s'y montra plus modéré qu'on ne s'y attendoit, et sur-tout plus ennemi que tout autre des moyens extrêmes. Partisan de la monarchie, il conjura ses collègues, le 7 juillet 1792, d'abjurer toute haine, de ne former plus qu'un parti, et de vouer, sans restriction, un attachement sincère au monarque. Ce discours plein de chaleur émut l'assemblée, qui, dans un moment d'enthousiasme, prêta un nouveau serment de fidélité, qu'elle ne tarda pas à oublier. Arrêté à Lyon, après le siége de cette ville, il fut traduit à Paris, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 11 janvier 1794, à l'âge de 52 ans. Après avoir entendu son jugement, il fit le signe de la croix, et ne parut point regretter la vie. Dans la prison, il avoit montré le même courage. Il étoit à table lorsqu'il reçut son acte d'accusation; il n'en soutint pas moins presque seul la conversation avec calme, avec éloquence. Elle avoit pour sujet l'immortalité de l'ame. *Lamourette* exhorta ses compagnons d'infortune à ne plaindre ni son sort, ni le leur. « Faut-il s'étonner de mourir, leur dit-il; la mort n'est-elle pas un accident de l'existence? au moyen de la guillotine, elle n'est plus qu'une chiquenaude sur le cou. » Les écrits de *Lamourette*, ont pour titre: I. *Considérations sur l'esprit et les devoirs de la vie religieuse*, in-12. Elles ont été publiées en 1795, après la mort de l'auteur. II. *Pensées sur l'Incrédulité*, 1786, in-8.° III. *Pensées sur la philosophie de la Foi*, 1789, in-8.° IV. Les *Délices de la Religion*, 1788, in-12. Cet ouvrage est dédié à Mad. *de Genlis*. V. *Désastre de la maison de Saint-Lazare*, 1789, in-8.° VI. *Lettre*

pastorale,

pastorale, 1790, in-8.° VII. *Prônes civiques*, 1790, in-8.° Sans adopter les opinions de cet écrivain, on doit rendre justice à son style qui est clair et élégant, et à son érudition choisie et bien présentée.

LAMPE, (Fréderic-Adolphe) recteur, ministre et professeur de théologie à Brême, mort d'une hémorragie dans cette ville, le 3 décembre 1729, à 46 ans, laissa plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue son traité *De Cymbalis veterum*, Utrecht, 1703, in-12. Son *Histoire sacrée et Ecclésiastique*, in-4°, Utrecht, 1721; et son *Commentaire sur l'Évangile de St. Jean*, en trois gros vol. in-4°, plein de savantes minuties, sont d'un mérite fort inférieur. On a encore de lui, un *Abrégé de la Théologie naturelle*, in-8.° Il travailla avec *Théodore de Hase* à un Journal, intitulé : *Bibliotheca Historico-Philologico-Theologica*; et donna une édition de *Historia Ecclesiæ reformatæ in Hungariâ et Transilvaniâ*, de *Paul Ember*, avec des supplémens, Utrecht, 1728, in-8.°

LAMPÉTIE ou LAMPÉTUSE, (Mythol.) fille d'*Apollon* et de *Neæra*. Son père l'avoit chargée du soin des troupeaux qu'il avoit en Sicile. Les compagnons d'*Ulysse* en ayant tué quelques bœufs, *Apollon* porta ses plaintes à *Jupiter*, qui les fit tous périr. —Il y eut une autre LAMPETIE, sœur de *Phaéton*, laquelle fut métamorphosée en peuplier.

I. LAMPRIDE, (*Actius Lampridius*) historien latin du 4e siècle, avoit composé les *Vies* de plusieurs empereurs : mais il ne nous reste que celles de *Commode*, de *Diadumène* fils de *Macrin*, d'*Héliogabale*, et d'*Alexandre-Sévère*. On les trouve dans les *Historiæ Augustæ Scriptores*, Leyde, 1671, 2 vol. in-8.° Cet auteur offre des choses curieuses, mais son style est mauvais; il ne sait ni choisir les faits, ni les arranger.

II. LAMPRIDE, (Benoît) célèbre poëte, natif de Crémone, enseigna les langues grecque et latine avec réputation à Rome, où *Léon X* le protégea. Après la mort de ce pontife, il se retira à Padoue, et fut ensuite précepteur du fils de *Fréderic de Gonzague*, duc de Mantoue. On a de lui, des *Epigrammes*, des *Odes*, et d'autres *Pièces de vers*, en latin, à Venise, 1550, in-8.° Il mourut en 1540. *Lampride* tâcha d'imiter *Pindare* dans ses Odes; mais il n'eut pas assez de force pour suivre le vol de ce poëte.

LAMPUGNANI, (*Jean-André*) domestique de *Galéas Sforce* duc de Milan, fut l'un des trois conjurés qui assassinèrent ce prince dans l'église de Saint-Étienne, le 26 décembre 1476. Il ne se porta à cette perfidie que par un mécontentement qu'il prétendoit avoir reçu du duc, qui avoit refusé de lui rendre justice au sujet d'un bénéfice dont l'évêque de Côme l'avoit dépouillé. *Lampugnani*, assisté de ses deux complices, *Charles Visconti* et *Jérôme Olgiati*, porta les deux premiers coups au duc, feignant d'avoir des lettres à lui présenter, et fut aussitôt percé lui-même de plusieurs coups. Il ne laissa pas de fuir; mais étant tombé de foiblesse dans l'endroit de l'église où les femmes étoient assemblées, il y fut achevé par un Maure. Ses complices furent pris

et punis par les plus cruels supplices. On admira la fermeté d'*Olgiati ;* car, voyant que le bourreau détournoit la tête en le tourmentant : *Prends courage*, lui dit-il, *et ne crains point de me regarder ; les peines que tu crois me faire souffrir sont toute ma consolation, quand je me rappelle que, si je les endure, c'est pour avoir tué le Tyran et rendu la liberté à ma patrie. C'est le bien public que j'ai eu en vue : le Tyran est mort ; je ne me soucie plus de vivre moi-même.* Il montra jusqu'au dernier soupir le même courage.

LAMY, *Voyez* LAMI *et* AMI.

LANA, (François de) Jésuite, né à Bresce en 1637, mort en 16..., enseigna avec succès la philosophie et les mathématiques. On trouve des choses relatives à la navigation aérienne, dans son Recueil de nouvelles inventions, publié à Bresce en 1670, in-fol., sous le titre de *Prodromo all' arte maestra :* ouvrage qui reparut dans la même ville en 1684, sous le titre de *Magisterium naturæ et artis*, 3 vol. in-fol., avec fig.

I. LANCELOT, (Jean-Paul) jurisconsulte célèbre de Pérouse, mort dans sa patrie en 1591, à 80 ans, composa divers ouvrages, entr'autres celui des *Institutes du Droit Canon* en latin, à l'imitation de celles que l'empereur *Justinien* avoit fait dresser pour servir d'introduction au Droit Civil. Il dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il y avoit travaillé par ordre du pape *Paul IV*, et que ces Institutes furent approuvées par des commissaires députés pour les examiner. Nous en avons diverses éditions, avec des notes. La meilleure, est celle de *Doujat*, Paris, 1685, 2 vol. in-12. *Durand de Maillane*, savant canoniste, en a donné une traduction françoise avec des remarques intéressantes, en 10 vol. in-12, 1770, à Lyon chez *Bruyset*. On a encore de *Lancelot* un *Corps du Droit Canon*, in-4.°

II. LANCELOT, (Dom Claude) né à Paris en 1616, montra de bonne heure les qualités du cœur et les talens de l'esprit, qui forment l'homme de mérite. Il fut employé, par les Solitaires de Port-Royal, dans une école qu'ils avoient établie à Paris. Il y enseigna les humanités et les mathématiques avec beaucoup de succès. Il fut ensuite chargé de l'éducation des princes de *Conti*. Cette éducation lui ayant été ôtée après la mort de la princesse leur mère, il prit l'habit de *St. Benoît* dans l'abbaye de Saint-Cyran. Quelques troubles s'étant élevés dans ce monastère, il en fut une des victimes : on l'exila à Quimperlay en Basse-Bretagne, où il mourut le 15 avril 1712, à 97 ans, consumé par le travail et les austérités. Nous avons puisé cet article dans les différens *Mémoires sur Port-Royal*. Le détail dans lequel on y entre sur ses vertus, ne s'accorde guère avec ce qu'en disoit le comte de *Brienne* en 1685, dans un ouvrage plus satirique que vrai. *Claude* LANCELOT, *né en 1616, est bien le plus entêté Janséniste et le plus pédant que j'aie jamais vu. Son père étoit mouleur de bois à Paris. Il fut précepteur de Messeigneurs les Princes de* Conti, *d'auprès desquels le* ROI *le chassa lui-même, après la mort de la princesse leur mère ; ce qui l'obligea de se retirer dans l'abbaye de Saint-Cyran, où il avoit déjà reçu le sous-diaconat. Depuis son retour dans cette abbaye, il y faisoit la cui-*

tine, et très-mal ; ce qu'il continua jusqu'à la mort du dernier abbé de Saint-Cyran... Ses principaux ouvrages sont : I. *Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Latine*, in-8°, chez *Vitré*, 1664, et réimprimée depuis chez *le Petit* en 1667, in-8°, avec des corrections et des augmentations, et en 1761, in-8.° *Lancelot* est le premier qui se soit affranchi de la coutume, aussi ridicule que peu judicieuse, de donner à des enfans les règles du latin en latin même. On peut regarder son ouvrage comme un excellent extrait de ce que *Valle*, *Scaliger*, *Scioppius*, et sur-tout *Sanctius*, ont écrit sur la langue latine. On y trouve des remarques aussi savantes que curieuses sur les noms Romains, sur les Sesterces, sur la manière de prononcer et d'écrire des anciens, etc. II. *Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Grecque*, aussi estimable que sa méthode latine, et plus estimée par certains critiques. Elle vit le jour en 1656, in-8°, chez *Vitré*, et a été réimprimée en 1754. III. Des *Abrégés* de ces deux excellens ouvrages. On prétend que *Louis XIV* se servit de la *Méthode Latine*. Si l'on compare ces livres à ceux des autres grammairiens qui l'avoient précédé, il faut avouer que personne n'avoit trouvé avant *Lancelot*, l'art de semer des fleurs dans les champs arides de la grammaire. Les vers françois de ces deux ouvrages sont de *Sacy*, qui les faisoit en se promenant après les travaux de la direction. IV. *Le Jardin des Racines Grecques*, in-8°, 1657. *Voy.* LABBE. Tout n'est pas également juste dans cet excellent ouvrage, surtout dans la partie des mots françois qui ont quelque rapport avec ceux de la langue grecque. Mais il ne dit rien de lui-même, et il ne se rend pas toujours garant de ce que disent les autres. V. Une *Grammaire Italienne*, in-12. VI. Une *Grammaire Espagnole*, in-12. Elles sont moins étendues et moins estimées que ses grammaires grecque et latine. VII. *Grammaire générale et raisonnée*, in-12, réimprimée en 1756, par les soins de *Duclos*, secrétaire de l'académie Françoise. Cet ouvrage, fait sur le plan et sur les idées du docteur *Arnauld*, est digne de cet homme célèbre. Il a été traduit en plusieurs langues, preuve de l'estime qu'en font les étrangers. On y sent autant le philosophe que le grammairien. *Voyez* l'article d'ARNAUD, n.° IV. VIII. *Delectus Epigrammatum*, 1659, en 2 vol. in-12, avec une préface par *Nicole*. IX. *Mémoires pour servir à la Vie de St. Cyran*, en deux parties in-12, pleins de partialité et de préjugés, suivant *Ladvocat ;* vrais et sans partialité, suivant l'abbé *Barral :* ce qu'il y a de sûr, c'est que *Lancelot* étoit l'enthousiaste de son héros, et que le propre de l'enthousiasme est d'exagérer. X. *Dissertation sur l'hémine de vin et la livre de pain de St. Benoît*, in-12. Cette question, trop embarassée pour être pleinement éclaircie, fut examinée par le savant *Mabillon*, qui réfuta modestement l'opinion de l'auteur. Il vouloit réduire les Bénédictins à douze onces de vin par jour ; *Mabillon* leur en donnoit jusqu'à dix-huit. D. *de Vert* et *Pelletier* de Rouen, entrèrent ensuite dans cette discussion. *Voy.* l'article de ce dernier. Bien des personnes, dit *Niceron*, trouveront que cette question, fort inutile en elle-

même, ne méritoit pas que tant de savans employassent leur érudition à la discuter. XI. Les *Dissertations*, les *Observations* et la *Chronologie sacrée*, qui enrichissent la BIBLE de *Vitré*, Paris, 1662, in-fol. Sa *Chronologie*, courte et exacte, contient un abrégé très-clair de l'Histoire sainte. Il l'a tirée en partie des Annales d'*Usserius*. Ses *Tables* des monnoies et des mesures des anciens, sont un autre ornement de la Bible de *Vitré*, qui n'est pas à négliger. Cet imprimeur donna une autre *Bible* in-4°, en 1666, où l'on trouve des tables chronologiques sacrées, qui sont l'abrégé de celles qui accompagnent l'édition in-fol.

LANCELOT, *Voy.* III. LADISLAS *et* POPELINIÈRE.

LANCJEAN, (Rémi) peintre, natif de Bruxelles, mort en 1671, fut le meilleur des élèves de *Vandyck*. Il forma sa manière sur celle de son maître, et il a assez bien saisi son coloris; mais il n'a pu atteindre à la même finesse de dessin. On voit peu de tableaux de chevalet de *Lancjean*. Ses principaux ouvrages sont des sujets de dévotion, peints en grand.

LANCISI, (Jean-Marie) né à Rome en 1654, mourut dans cette ville le 21 janvier 1720, à 65 ans, professeur d'anatomie au collége de la Sapience, médecin et camérier secret d'*Innocent XI* et de *Clément XI*. Il exerça ces emplois avec beaucoup de succès. Il étoit bon observateur, et il ne se pressoit point d'accabler ses malades de remèdes, lorsque la nature lui paroissoit devoir agir. Il laissa une nombreuse bibliothèque, qu'il donna à l'hôpital du Saint-Esprit, à condition qu'elle seroit publique. La plupart de ses ouvrages ont été imprimés à Genève en 1718, 2 vol. in-4°, réimprimés en latin en 1739, in-folio. On y trouve différens *Traités* curieux : sur les morts subites, sur les mauvais effets des vapeurs de marais, sur le ver solitaire, sur les maladies épidémiques des bestiaux, sur la manière dont les médecins doivent étudier. On a encore de lui, une édition de la *Metallotheca Vaticana* de *Michel Mercati*, Rome, 1717, avec un *Appendix* de 1719, qui manque à plusieurs exemplaires.

LANÇON, (Nicolas-François) né à Metz, le 17 mars 1694, d'un conseiller au bailliage, se distingua par ses lumières, sa probité et son dévouement à l'intérêt public. Il devint conseiller au parlement de Metz en 1722, et premier échevin de sa patrie en 1758. Il réforma les hôpitaux, fit d'autres établissemens utiles, et mourut d'apoplexie le 6 mars 1767. On lui doit : I. *La Réforme des Coutumes de Toul et Verdun*. II. *Mémoire sur l'Etat de Metz et les droits de ses Evêques avant sa réunion à la Couronne*. Il s'y montra un courageux défenseur des droits du souverain contre les entreprises ultramontaines. III. *Table chronologique des Édits enregistrés au Parlement de Metz*, 1740.

LANCRE, (Pierre de) est auteur du *Tableau de l'inconstance des mauvais Anges et Démons*, à Paris, 1713, in-4.° Il y faut une figure du sabbat pour qu'un bibliomane achète cher cette rapsodie.

LANCRET, (Nicolas) peintre Parisien, né en 1690, mou-

fut en 1743, dans sa 54e année, aimé et estimé. Il eut *Watteau* pour maître ; mais il ne saisit ni la finesse de son pinceau, ni la délicatesse de son dessin. *Lancret* est à *Watteau*, ce que *Richer* est à *la Fontaine*. Il a fait pourtant plusieurs choses agréables et d'une composition riante. On a gravé plus de 80 sujets d'après ses tableaux.

LANCRINCK, (Prosper-Henri) Anglois, peintre estimé de paysages et de fleurs, mourut en 1692.

LANDA, (Catherine) dame de Plaisance, écrivit en 1526 une *Lettre* latine à *Bembo*, qui se trouve avec celles de cet habile homme. Elle étoit sœur du comte *Augustin Lando*, et femme du comte *Jean Fermo Trivulcio*. Elle fut célèbre par sa beauté aussi bien que par sa science.

LANDAIS, (Pierre) fils d'un tailleur d'habits de Vitré en Bretagne, entra en qualité de garçon, l'an 1475, au service du tailleur de *François II*, duc de Bretagne. Ce fut par ce moyen qu'il eut entrée dans la chambre du duc, et qu'il se fit aimer de ce prince, qui lui fit confidence de ses plus grands secrets. Ainsi *Landais*, après avoir passé par les charges de valet et de maître de la garde-robe du duc, parvint à celle de grand trésorier, qui étoit la première charge de Bretagne. Mais s'étant laissé aveugler par sa bonne fortune, il abusa de son pouvoir, opprima les innocens, persécuta les barons, trahit l'état, et s'enrichit par mille vexations. Ses crimes irritèrent tellement les barons et le peuple, que le duc, pour avoir la paix, fut contraint de livrer *Landais* au chancelier *Christian*, qui le condamna à être pendu ; et il le fut en 1485.

LANDE, *Voy*. LALANDE.

LANDEAU, *Voyez* ELSHAIMER.

LANDES, *Voy*. DESLANDES.

LANDINI, (Christophe) littérateur Vénitien, assez habile pour son temps, vivoit au 15e siècle. Ses ouvrages sont cependant plus recherchés pour le temps auquel ils ont été imprimés, que pour leur bonté réelle. Il a traduit l'Histoire naturelle de *Pline*. Sa *Version*, qui n'est pas toujours exacte, fut imprimée par *Jenson* à Venise en 1476, in-fol. En 1482, on imprima à Florence, in-folio, ses *Commentaires* latins sur *Horace*. Ils ont été réimprimés plusieurs fois depuis ; mais la première édition est la plus recherchée. On lui doit aussi, des *Notes* sur *le Dante*, qui ont été jointes à celles de *Vellutello* sur le même auteur par *Sansovino*, etc.

LANDO, (Ortensio) médecin Milanois du XVIe siècle, auteur de plusieurs ouvrages, se plaisoit à les publier sous des noms supposés. On a de lui : I. Un Dialogue intitulé : *Fortianæ Questiones*, où il examine les mœurs et l'esprit des divers peuples d'Italie, et où il prend le nom de *Philalethes Polithopiensis* ; Lovanii, 1550, in-8.° II. Deux autres Dialogues, l'un intitulé *CICERO relegatus*, et l'autre *CICERO revocatus*, qui ont été faussement attribués au cardinal *Alexandre*. Ils parurent à Lyon, où *Lando* étoit alors, en 1534, in-8.° III. Plusieurs de ses Opuscules ont été réimprimés à Ve-

nise, en 1554, sous ce titre: *Varii componimenti d'Ortensio* Lando, *cioè dialoghi, novelle, favole;* c'est un vol. in-8°

LANDON, pape après *Anastase III* en 914, mourut à Rome après six mois de pontificat, le 26 avril 915. Soumis aveuglément aux volontés de la fameuse *Theodora*, mère de *Marosie*, il ordonna archevêque de Ravenne le diacre *Jean*, un des favoris de cette femme impérieuse. La mort enleva ce fantôme de pontife peu de temps après, et lui épargna le spectacle des mépris qu'il méritoit pour cette vile action; mais elle ne le mit pas à couvert de ceux de la postérité.

I. LANDRI, maire du palais de *Clotaire*, sut le défendre pendant sa jeunesse contre *Childebert*. Les armées étoient en présence: *Landri* fit avancer vers le camp de *Childebert* quelques troupes, avec des ramées qu'elles plantèrent, de sorte que les gens de *Childebert* s'imaginoient être auprès d'un bois taillis. Mais, au point du jour, les soldats de *Landri* sortirent de ces feuillages, et attaquèrent si brusquement ceux de *Childebert*, qu'ils les mirent en fuite l'an 593. *Landri* passoit pour l'amant de *Frédegonde*, mère de *Clotaire;* mais si son courage fit pardonner ses galanteries, il ne lui fit point pardonner l'assassinat de *Chilperic*, dont il fut accusé. *Voyez* FRÉDEGONDE.

II. LANDRI, (Saint) évêque de Paris, signala sa charité durant la grande famine qui assiégea cette ville l'an 651. Ce fut lui qui fonda vers le même temps l'hôpital qui, dans la suite, a pris le nom d'*Hôtel-Dieu*. Après sa mort, sa précieuse dépouille fut déposée dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui alors étoit sous l'invocation de saint Vincent.

I. LANFRANC, fils d'un conseiller du sénat de Pavie, passa en France après s'être distingué par son esprit en Italie. Il professa d'abord à Avranches avec distinction; mais ayant été pris par des voleurs qui le laissèrent attaché à un arbre, en allant d'Avranches à Rouen, il quitta le monde, et se consacra à Dieu dans le monastère du Bec, dont il devint prieur. Il est célèbre par le zèle avec lequel il combattit les erreurs de *Bérenger* au concile de Rome, en 1059, et dans plusieurs autres conciles. *Guillaume*, duc de Normandie, le tira de son monastère, pour le mettre à la tête de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, qu'il venoit de fonder. Ce prince étant monté ensuite sur le trône d'Angleterre, appela *Lanfranc*, et lui donna l'archevêché de Cantorbery en 1070. Il mourut le 8 mai 1089, illustré par ses vertus, et par son zèle pour le maintien de la discipline, des droits de son église et des immunités ecclésiastiques. Il fut regardé à la fois comme un homme d'état habile, et comme un prélat savant. Ses ouvrages ont été recueillis par Dom *d'Acheri*, en 1648, in-folio. On y trouve: I. Son fameux *Traité du corps et du sang de Notre-Seigneur*, contre *Bérenger*. II. Des *Commentaires sur St. Paul*. III. Des *Notes sur Cassien*. IV. Des *Lettres*.

II. LANFRANC, médecin de Milan, professa en cette ville la médecine et la chirurgie. Cepen-

dant il y essuya de grandes persécutions, dont il ne dit point le sujet : il fut même arrêté et mis en prison ; mais le vicomte *Matthieu* lui permit de se transporter où il jugeroit à propos ; et ayant choisi la France, le vicomte l'y fit conduire. Il fut appelé en divers lieux du royaume, et demeura quelque temps à Lyon. L'an 1295, il fut appelé à Paris par plusieurs seigneurs et maîtres en médecine ; mais particulièrement par maître *Jean de Passavant* et par les bacheliers en médecine, pour lire publiquement la chirurgie et démontrer les opérations de cet art. La chirurgie étoit entièrement abandonnée aux barbiers. Il fit naître une classe mitoyenne entre les médecins et les barbiers, qui joignoient la pratique des opérations manuelles à la science médicale, comme faisoit *Lanfranc* : c'est ce qui a donné lieu au *Collége des Chirurgiens* de *Saint-Côme* à Paris, qui a commencé du temps de *St. Louis*. On a de *Lanfranc* : *Chirurgia magna et parva*, Venise, 1490, in-fol. imprimée plusieurs fois depuis ; dans l'édition de Lyon, 1553, on y trouve *Gui de Chauliac*, et autres anciens chirurgiens.

III. LANFRANC, (Jean) peintre, né à Parme en 1581, mort à Rome en 1647, à 66 ans, fut d'abord page du comte *Scotti* ; mais étant né avec beaucoup de dispositions et de goût pour le dessin, il en faisoit son amusement. Le comte s'en apperçut, et le mena lui-même dans l'école d'*Augustin Carrache*, et depuis dans celle d'*Annibal Carrache*. Les progrès rapides que *Lanfranc* faisoit dans la peinture, lui acquirent bientôt un grand nom, et lui méritèrent la dignité de chevalier. Ce peintre avoit une imagination vaste, qui exigeoit de grands sujets. Il ne réussissoit que médiocrement aux tableaux de chevalet.

LANG, (Jean-Michel) né à Ezelvangen dans le duché de Sultzbach en 1664, obtint la chaire de théologie à Altorf. Mais s'y étant attiré des ennemis, il quitta cette place et alla demeurer à Prentzlow, où il mourut le 20 juin 1731, à 67 ans. On a de lui : I. *Philologia Barbaro-Græca*, Norimbergæ, 1708, in-4.° II. *Dissertationes Botanico-Theologicæ*, Altorfiæ, 1705, in-4.° III. Plusieurs Traités latins sur le Mahométisme et l'Alcoran : *De fabulis Mohammedicis*, 1697, in-4.° Ces livres sont peu connus en France ; ceux qui les connoissent, en font cas.

LANGALERIE, (Philippe *de Gentils*, marquis de) premier baron de Saintonge, d'une famille distinguée de cette province, se consacra aux armes dès sa jeunesse, fit trente-deux campagnes au service de France, donna dans chacune de grandes preuves de valeur, et parvint au grade de lieutenant général en 1704. Des mécontentemens, occasionnés par les persécutions du ministre *Chamillart*, son ennemi, l'obligèrent de passer au service de l'empereur en 1706. Il obtint l'emploi de général de la cavalerie ; mais il ne le garda pas long-temps. Soit inconstance, soit mécontentement, il quitta l'empereur, passa en Pologne, où il fut fait général de la cavalerie Lithuanienne, et ne fut pas plus tranquille. Il se retira à Francfort, laissant un pays

où le roi *Auguste* n'étoit pas assez absolu pour tenir tout ce qu'il lui avoit promis. Après diverses courses, à Francfort, à Berlin, à Hambourg, à Brême, etc., il trouva une espèce d'établissement à Cassel, par la protection du prince héréditaire de Hesse. Le Landgrave étant mort, *Langalerie* partit pour la Hollande, où il se lia très-étroitement avec l'Aga Turc, ambassadeur à la Haye; qui conclut un traité avec lui, au nom du grand-seigneur. On n'en a jamais bien su les articles; mais en général on croit qu'il s'agissoit d'une descente en Italie, dont le marquis devoit commander les troupes. Il passoit à Hambourg pour faire préparer des vaisseaux, lorsque l'empereur le fit arrêter à Stade en 1716. On le conduisit à Vienne, où il mourut de chagrin le 20 juin 1717, à 61 ans. Voici comme le peignoit le duc, depuis maréchal de *Noailles*, dans une lettre à *Louvois*, du 8 juillet 1690; « C'est un homme enivré de lui-même, qui veut le commandement en chef. Il n'est pas permis de n'être pas de son avis, sans s'exposer à ses emportemens. Il se croit engagé à se justifier à tout le monde, des mauvaises démarches que je fais, parce qu'il prétend que tout roule sur lui, et que je ne dois rien faire que ce qu'il me propose, et il le dit ainsi. » Cette jalousie du pouvoir, jointe à son esprit bizarre et inconsidéré, furent la source de toutes ses fautes. Il a paru en 1753 des *Mémoires du marquis de* Langalerie, *Histoire écrite par lui-même dans sa prison à Vienne*, in-12, à la Haye. Cette prétendue histoire est un roman qu'on a voulu débiter à la faveur d'un nom connu : les noms, les faits, les dates, tout en démontre la fausseté. On prétend que le marquis de *Langalerie* avoit fait le projet impie de rassembler dans les isles de l'Archipel, les restes infortunés de la nation Hébraïque.

LANGBAINE, (Gérard) né à Barton-Kirke en Angleterre, mort le 10 février 1658, à 50 ans, fut garde des archives de l'université d'Oxford. On a de lui, plusieurs écrits, dans lesquels l'érudition est semée à pleines mains. Les plus connus sont : I. Une *Édition* de *Longin* en grec et en latin, avec des notes. II. *Fœderis Scotici examen;* en anglois, 1644, in-4.° III. Une *Traduction* angloise de l'*Examen du Concile de Trente*, par *Chemnitz*. — Son fils est auteur de l'*Histoire des Dramatiques Anglois*, 1692, in-8.° Il mourut l'année d'après à 36 ans.

I. LANGE, (Joseph) *Langius*, professeur en grec à Fribourg dans le Brisgaw, vers 1610, fut d'abord Protestant, ensuite Catholique, et il publia au commencement du siècle dernier la compilation intitulée : *Polyanthea*, 1659, deux vol. in-fol. Ce recueil a été long-temps le masque dont des auteurs, ou des prédicateurs peu instruits se sont servis pour cacher leur ignorance. On y trouve des passages sur toutes sortes de matières. On a encore de lui : *Florilegium*, in-8°, et *Elementale Mathematicum*, in-8.°

II. LANGE, (Paul) Bénédictin Allemand, natif de Zwickau en Misnie, parcourut en 1515 tous les couvens d'Allemagne, afin de rechercher des monumens. Il est auteur d'une *Chronique des*

Evêques de Zeitz en Saxe, depuis 968 jusqu'en 1515, imprimée dans le 1er tome des Ecrivains d'Allemagne. Il y loue *Luther*, *Carlostad* et *Melanchthon*, et y déclame contre le clergé : c'est ce qui l'a rendue si précieuse aux Protestans. Ils l'ont citée et la citent encore avec beaucoup de complaisance : comme si les vices des ministres d'une religion pouvoient retomber sur la religion même !

III. LANGE, (Jean) né à Leewenberg en Silésie l'an 1485, mort à Heidelberg en 1565, à 80 ans, exerça la médecine en cette ville avec distinction, et fut médecin de quatre électeurs Palatins. On a de lui : *Epistolarum Medicinalium opus miscellaneum*, 1589, in-8° ; recueil rempli d'une rare érudition, et dont la lecture est utile à tous ceux qui veulent apprendre l'histoire de la Nature. –Il est différent de *Christophe-Jean* LANGE, autre médecin, dont les ouvrages ont paru à Leipzig, 1704, en trois tomes in-folio, et qui n'en est pas plus connu, malgré la grosseur de ses volumes.

IV. LANGE, (Charles Nicolas) habile naturaliste Suisse, a donné en latin : I. *Historia lapidum figuratorum Helvetiæ*, Venetiis, 1708, in-4.° II. *Origo eorumdem*, Lucernæ, 1706, in-4.° III. *Methodus testacea marina distribuendi*, Lucernæ, 1722, in-4.° Ces ouvrages, et surtout le premier, sont recherchés par les naturalistes.

V. LANGE, (Rodolphe) gentilhomme de Westphalie et prévôt de la cathédrale de Munster, fut envoyé par son évêque et par son chapitre vers le pape *Sixte IV*, pour une affaire importante, et s'acquitta très-bien de sa commission. A son retour, il fit établir un collége à Munster. *Lange* fut, par cet établissement et par ses écrits, le principal restaurateur des lettres en Allemagne. On a de lui, plusieurs Poëmes latins, (sur *le dernier siége de Jérusalem*, sur la *sainte Vierge*, sur *saint Paul*), que l'on ne croit pas avoir été imprimés. *Maittaire* en indique cependant une édition de Munster, 1486, en-4.° *Lange* mourut en 1519, à 81 ans, pleuré de ses concitoyens, dont il avoit été le bienfaiteur et la lumière.

VI. LANGE, (François) avocat au parlement de Paris, natif de Rheims, mort à Paris le 11 novembre 1684, à 74 ans, s'est fait un nom par le livre intitulé : *Le Praticien François*, deux vol. in-4°, 1755.

VII. LANGE, (Samuel Gotthold) poëte lyrique Allemand, le premier de son pays qui ait secoué le joug de la rime, et a traduit les Odes d'*Horace*, et en a fait d'autres à son imitation. Il a aussi imité les Pseaumes de *David* ; mais le plus intéressant de ses ouvrages, est un recueil de lettres, imprimé à Halm en 1769 et 1770. On y trouve des renseignemens précieux sur l'histoire de la littérature allemande.

LANGEAC, (Jean de) né d'une ancienne maison à Langeac, ville de la basse Auvergne, acheva ses études à Paris, et embrassa l'état ecclésiastique. La quantité de bénéfices qu'il posséda est étonnante : on le voit successivement précenteur de l'Hôtel-Dieu de Langeac, curé de Coutange, comte de Brioude, doyen du chapitre de Langeac, archidiacre de Retz, chevecier

de l'église du Puy, comte de Lyon, prévôt de Brioude, abbé de Saint-Gildas-des-Bois, de Saint-Lo, de Charli, d'Eu, de Pébrac; et enfin évêque d'Avranches, et ensuite de Limoges. Dans l'état, on le voit paroître sous les qualités de protonotaire du saint-Siége, de conseiller au grand conseil: *François premier*, qui l'aimoit, le fit son aumônier en 1516, maître des requêtes en 1518, ambassadeur en Portugal, en Pologne, en Hongrie, en Suisse, en Écosse, à Venise, à Ferrare, en Angleterre, et enfin à Rome. Cette multitude d'emplois, accumulés sur la même tête, indique un homme important et d'un talent peu commun. Ce fut à sa recommandation que *Robert Cenalis* lui succéda en l'évêché d'Avranches. Dans tous les lieux où il se trouva, il ne fut occupé que du bien public. Sa mémoire subsiste encore à Limoges, où on l'appelle *le bon Evêque*. Il soutint vigoureusement les droits du roi dans tous les pays où il fut envoyé, et défendit avec la même force à Rome les libertés de l'Église Gallicane. Il aimoit et protégeoit les lettres. *Etienne Dolet* lui dédia son Traité *De Legatis*, imprimé à Lyon en 1541, in-8.° Ce digne prélat mourut la même année à Paris, très-regretté.

LANGEAY, (Réné de Cordouan, marquis de) fut déclaré impuissant en 1659, par arrêt du parlement de Paris, à la poursuite de *Marie de Courtomer de Saint-Simon*, qui se remaria au duc de *la Force* en 1678. *Langeay* prit une seconde femme, *Diane de Montaut de Navaillés*, et en eut plusieurs enfans qui lui servirent pour revenir contre l'arrêt de 1659. Ce parlement l'annula en 1677, et abolit la honteuse épreuve du congrès. Il est donc faux, comme le dit *Voltaire*, sans doute en plaisantant, que *Langeay* qui devoit gagner ces deux procès, les perdit tous les deux.

LANGES, (Nicolas de) né à Lyon, étudia d'abord dans les universités de Bologne et de Padoue et revint dans sa patrie exercer successivement les places de conseiller au parlement de Dombes et de lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon. Ce fut le seul qui s'opposa avec courage au massacre de la *Saint-Barthélemy*. Chargé d'une négociation auprès des Suisses en 1682, il la remplit avec succès. Ami des gens de lettres, il les rassembloit chez lui, et y fut le fondateur d'une académie qui a existé longtemps. Il avoit meublé sa maison de médailles, d'inscriptions, de cippes, de monumens; aussi mit-on, autour de son portrait, gravé dans la *France métallique*, cette devise tirée de *Virgile*: *VETERUM VOLVIT MONUMENTA VIRORUM*. *De Langes* mourut, le 6 avril 1606, à 81 ans.

LANGEVIN, (Éléonor) docteur de Sorbonne, natif de Carentan, mort en 1707, est auteur d'un livre intitulé: *L'Infaillibilité de l'Église touchant la foi et les mœurs*, contre *Masius*, professeur de Copenhague; Paris, 1701, deux vol. in-12. Peut-être étoit-il de la famille de *Raoul* LANGEVIN, chanoine de Bayeux, qui composa, en 1269, le fameux Cartulaire de cette Église, si connu sous le nom de son auteur. C'est une compilation des statuts, usages et cérémonies qui se pratiquoient de son temps dans cette cathédrale, à qui elle sert encore

de loi. Ce manuscrit précieux fut préservé, par le plus grand bonheur, des horribles ravages des Protestans en 1562.

LANGEY, *Voyez* II. BELLAY.

LANGIUS, *ou* LANGHE, (Charles) né, selon quelques-uns, à Gand, et selon d'autres, à Bruxelles, fut chanoine de l'église de Liége, où il mourut dans un âge peu avancé, le 29 juillet 1573. Il fut étroitement lié avec *Juste-Lipse* et plusieurs autres savans de son temps. *Langius* étoit très-versé dans le grec et le latin, bon poëte, et l'un des plus judicieux critiques de son siècle; tous ceux qui en ont parlé, conviennent qu'il réunissoit en lui une érudition extraordinaire et une piété très-exemplaire. Nous avons de lui, des *Commentaires* sur les *Offices* de *Cicéron*, sur les *Comédies* de *Plaute*, et plusieurs Pièces de vers.

LANGIUS, *Voyez* LANGE.

LANGLADE, *Voyez* II. SERRE.

I. LANGLE, (Jean-Maximilien de) ministre Protestant, né à Évreux, mourut en 1674, âgé de 84 ans. Il a laissé deux vol. de *Sermons*, et une *Dissertation* pour la défense de *Charles I*, roi d'Angleterre.

II. LANGLE, (Pierre de) né à Évreux en 1644, docteur de Sorbonne en 1670, fut choisi, à la sollicitation du grand *Bossuet* son ami, pour précepteur du comte de Toulouse. *Louis XIV* le récompensa en 1698 de ses soins auprès de son élève, par l'évêché de Boulogne. Ce diocèse prit sous lui une face nouvelle; il y fit fleurir la science et la vertu, et l'instruisit par ses leçons et ses exemples. Le Mandement qu'il publia en 1717, au sujet de son appel de la Bulle *Unigenitus*, causa sa disgrace à la cour, et excita des troubles dans son diocèse. Les habitans de Calais se soulevèrent; ceux de Quernes en Artois le reçurent, dans une visite, à coups de pierres et à coups de bâton. Ce prélat fut inflexible; il s'opposa, avec *Colbert*, évêque de Montpellier, à l'accommodement de 1720. Cette démarche irrita le régent, qui l'exila dans son diocèse. Il y mourut le 12 avril 1724, à 80 ans. Dom *Mopinot*, Bénédictin de la congrégation de Saint Maur, fit les quatre vers suivans en l'honneur de ce fameux évêque de Boulogne :

Si pietas, si Religio, si regula veri
Non perit, æternùm vives, venerande Sacerdos :
Hos cineres, hæc ossa sibi Deus, intimus hospes,
Consecrat, et Christi servat jungenda triumpho.

I. LANGLOIS, (Martin) Bourgeois de Paris, mérite une place dans l'histoire, par sa fidélité à son roi pendant le siége de Paris que faisoit *Henri IV*. Il réunissoit l'office municipal, d'échevin de la ville et celui de prévôt des marchands. Il employa tout son crédit pour faire triompher la cause du souverain légitime, sans craindre de blesser le parti opposé, en qui résidoit le pouvoir. On en voit une preuve non équivoque dans l'entretien très-orageux qu'il eut avec un des fanatiques de ce temps-là. Écoutons *Pierre de l'Etoile*.... « Le mercredi 19 janvier 1594, le cardinal *Pellevé* ayant rencontré au Louvre le prévôt *Lan-*

glois, lui dit : *On ne vous voit pas souvent à la Messe des Etats, et vous y devez venir.* — Je vais, répondit *Langlois*, à la messe de ma paroisse. — *Vous ne faites pas votre charge*, répliqua le cardinal. — Je pense, repartit *Langlois*, faire ma charge aussi bien et mieux que ne faites la vôtre. — *Ne me reconnoissez-vous donc pas pour être votre archevêque*, lui demanda le cardinal transporté de colère ? — Mais que vous ayez, répondit *Langlois*, fait élection de l'un des deux archevêchés de Sens ou de Rheims, alors je vous reconnoîtrai pour tel, et non plutôt. — *Il vous faut déposer*, reprit le cardinal : *aussi bien vous connoît-on trop, et chacun sait le lieu d'où vous venez.* — On me connoît bien, voirement pour homme de bien, dit *Langlois* ; et pour le regard du lieu, je veux bien que sachiez que je suis d'aussi bonne maison et meilleure que vous n'êtes. Quant à me déposer, il n'est pas en votre puissance, ni d'homme qui vive ; il n'y a que le peuple qui m'a élu qui me puisse déposer. Au reste, je n'ai que faire de vous, et ne vous connois et respecte, que pour la couronne que vous avez sur la tête. Je sais que vous avez force évêchés ; mais on ne voit pas que vous vous en acquittiez comme il faut..... Et ainsi se départirent. » Deux mois après, *Langlois* redoubla de zèle et d'efforts pour faire entrer *Henri IV* dans Paris. Ce fut par les mesures qu'il prit avec *Brissac*, gouverneur de cette capitale, et quelques autres bons citoyens, que ce prince fit son entrée dans Paris, la nuit du 21 au 22 mars 1594, sans presque répandre de sang. Il n'y eut qu'un corps de garde Espagnol et trois bourgeois de tués ; ce qui affligea beaucoup le roi. Il répéta souvent depuis, qu'*il eût voulu racheter pour beaucoup la vie de ces trois citoyens, pour avoir la satisfaction de faire dire à la postérité qu'il avoit pris Paris sans verser une goutte de sang... Henri* récompensa dans la suite le brave et fidelle *Langlois* par une charge de maître des requêtes ; et son nom parviendra à la postérité, uni à celui de *Brissac*.

II. LANGLOIS, (Denis) d'abord médecin, se fit imprimeur pour publier ses ouvrages, et prit pour devise un pélican. Ses éditions sont correctes et recherchées : on distingue celles des écrits d'*Edmond Richer, de Ecclesiastica potestate ;* et de *Jean Dartis, de suburbicariis regionibus et ecclesiis.* Ce dernier ouvrage est très-rare.

III. LANGLOIS, (Jean-Baptiste, ou, *selon d'autres*, Etienne) Jésuite, né à Nevers en 1663, et mort en 1706, à 43 ans, publia divers écrits, oubliés aujourd'hui, contre l'édition de *Saint-Augustin*, donnée par les Bénédictins de Saint-Maur.... (*Voyez* MASSUET). Nous avons de lui un ouvrage plus estimable par les recherches que par le style. C'est son *Histoire des Croisades contre les Albigeois*, à Paris, 1703, in-12. Peut-être exagère-t-il un peu trop, lorsqu'il parle des vices et des erreurs des Albigeois.

I. LANGUET, (Hubert) né à Vitteaux en Bourgogne l'an 1518, étudia en Italie, et passa de là en Allemagne pour voir *Melanchthon*. Cet homme célèbre lui inspira les erreurs de

Luther. Après la mort de *Melanchthon*, *Languet* se retira auprès d'*Auguste*, électeur de Saxe, qui lui confia les négociations les plus importantes. Envoyé en France en 1570, il fit une harangue éloquente et hardie à *Charles IX*, au nom des princes protestans d'Allemagne ; elle se trouve dans les Mémoires de *Charles IX;* et le jour du massacre horrible de la *Saint-Barthélemy*, il ne craignit pas d'exposer sa vie, pour sauver celles de *Duplessis-Mornai* et d'*André Wechel*, ses amis. Les différends survenus en Saxe entre les Luthériens et les Zuingliens sur l'Eucharistie, l'obligèrent de demander son congé au duc de Saxe, dont il étoit un des premiers ministres. Il mourut à Anvers, le 30 septembre 1581, a 63 ans, au service du prince d'*Orange*, qui faisoit de lui un grand cas. « *Languet* fut, suivant la pensée de *Duplessis-Mornai*, ce que bien des gens tâchent de paroître ; et il vécut de la façon que les gens de bien veulent mourir. » Ses voyages lui avoient appris à connoître le monde et à le mépriser. Il le quitta sans regret, *parce que*, dit-il dans ses derniers momens, *loin de devenir meilleur, il empiroit toujours*. Comme il n'ambitionna jamais les richesses, il ne laissa à ses héritiers qu'environ mille livres avec quelque vaisselle d'argent, des médailles et sa bibliothèque. Il n'avoit jamais voulu se marier, de peur qu'une femme ne troublât les plaisirs du cabinet; il étoit cependant bien fait pour la rendre heureuse. Sa douceur lui gagnoit tous les cœurs. Sa conversation étoit très-agréable, et il l'assaisonnoit du sel d'une raillerie fine et délicate. Mais il étoit si ennemi du mensonge, qu'il l'évitoit même en badinant. Quand il parloit sur les intérêts des princes et sur l'histoire des hommes illustres, on voyoit bien que c'étoient des matières qu'il avoit étudiées à fond. Sa mémoire ne bronchoit jamais, ni sur les faits, ni sur les noms, ni sur les dates. L'étude qu'il avoit faite des hommes dans le monde et dans l'histoire, lui donnoit beaucoup de facilité pour pénétrer leurs desseins et pour prévoir les événemens. On a de lui plusieurs ouvrages ; les principaux sont : I. Des *Recueils de Lettres* en latin, à l'électeur de Saxe, publiées à Hall, in-4°, en 1699 ; à *Camérarius*, père et fils, imprimées en 1685, à Francfort, in-12 ; au chevalier *Ph. Sidnei*, mises sous presse en 1646, in-12. II. *Vindiciæ contra Tyrannos*, publiées sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*, 1579, in-8° ; traduites en françois, 1581, in-8.° C'est la production d'un républicain qui pense sur les monarques, à peu près comme on parloit dans le sénat de Rome après l'expulsion des *Tarquins*. Cet écrit a contribué dans ces derniers temps à former des caractères revêches et des têtes chaudes. En traitant du pouvoir du prince sur le peuple et du peuple sur le prince, il fait toujours prévaloir celui du peuple. III. Une *Relation* de l'expédition de l'électeur *Auguste*, contre *Guillaume Grumbach* et autres révoltés de Saxe, avec l'*Histoire* de ce que fit l'empereur contre ce prince; 1562, in-4.° IV. On lui attribue l'*Apologie du prince d'Orange contre le roi d'Espagne*, 1581, in-4°.... Sa VIE a été écrite par *la Mare*,

de l'église du Puy, comte de Lyon, prévôt de Brioude, abbé de Saint-Gildas-des-Bois, de Saint-Lo, de Charli, d'Eu, de Pébrac; et enfin évêque d'Avranches, et ensuite de Limoges. Dans l'état, on le voit paroître sous les qualités de protonotaire du saint-Siége, de conseiller au grand conseil: *François premier*, qui l'aimoit, le fit son aumônier en 1516, maître des requêtes en 1518, ambassadeur en Portugal, en Pologne, en Hongrie, en Suisse, en Écosse, à Venise, à Ferrare, en Angleterre, et enfin à Rome. Cette multitude d'emplois, accumulés sur la même tête, indique un homme important et d'un talent peu commun. Ce fut à sa recommandation que *Robert Cenalis* lui succéda en l'évêché d'Avranches. Dans tous les lieux où il se trouva, il ne fut occupé que du bien public. Sa mémoire subsiste encore à Limoges, où on l'appelle *le bon Evêque*. Il soutint vigoureusement les droits du roi dans tous les pays où il fut envoyé, et défendit avec la même force à Rome les libertés de l'Église Gallicane. Il aimoit et protégeoit les lettres. *Etienne Dolet* lui dédia son Traité *De Legatis*, imprimé à Lyon en 1541, in-8.° Ce digne prélat mourut la même année à Paris, très-regretté.

LANGEAY, (Réné de Cordouan, marquis de) fut déclaré impuissant en 1659, par arrêt du parlement de Paris, à la poursuite de *Marie de Courtomer de Saint-Simon*, qui se remaria au duc de *la Force* en 1678. *Langeay* prit une seconde femme, *Diane de Montaut de Navaillés*, et en eut plusieurs enfans qui lui servirent pour revenir contre l'arrêt de 1659. Ce parlement l'annula en 1677, et abolit la honteuse épreuve du congrès. Il est donc faux, comme le dit *Voltaire*, sans doute en plaisantant, que *Langeay* qui devoit gagner ces deux procès, les perdit tous les deux.

LANGES, (Nicolas de) né à Lyon, étudia d'abord dans les universités de Bologne et de Padoue et revint dans sa patrie exercer successivement les places de conseiller au parlement de Dombes et de lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon. Ce fut le seul qui s'opposa avec courage au massacre de la *Saint-Barthélemy*. Chargé d'une négociation auprès des Suisses en 1582, il la remplit avec succès. Ami des gens de lettres, il les rassembloit chez lui, et y fut le fondateur d'une académie qui a existé longtemps. Il avoit meublé sa maison de médailles, d'inscriptions, de cippes, de monumens; aussi mit-on, autour de son portrait, gravé dans la *France métallique*, cette devise tirée de *Virgile*: VETERUM VOLVIT MONUMENTA VIRORUM. *De Langes* mourut, le 6 avril 1606, à 81 ans.

LANGEVIN, (Éléonor) docteur de Sorbonne, natif de Carentan, mort en 1707, est auteur d'un livre intitulé: *L'Infaillibilité de l'Église touchant la foi et les mœurs*, contre *Masius*, professeur de Copenhague; Paris, 1701, deux vol. in-12. Peut-être étoit-il de la famille de *Raoul* LANGEVIN, chanoine de Bayeux, qui composa, en 1269, le fameux Cartulaire de cette Église, si connu sous le nom de son auteur. C'est une compilation des statuts, usages et cérémonies qui se pratiquoient de son temps dans cette cathédrale, à qui elle sert encore

de loi. Ce manuscrit précieux fut préservé, par le plus grand bonheur, des horribles ravages des Protestans en 1562.

LANGEY, *Voyez* II. Bellay.

LANGIUS, *ou* Langhe, (Charles) né, selon quelques-uns, à Gand, et selon d'autres, à Bruxelles, fut chanoine de l'église de Liége, où il mourut dans un âge peu avancé, le 29 juillet 1573. Il fut étroitement lié avec *Juste-Lipse* et plusieurs autres savans de son temps. *Langius* étoit très-versé dans le grec et le latin, bon poëte, et l'un des plus judicieux critiques de son siècle; tous ceux qui en ont parlé, conviennent qu'il réunissoit en lui une érudition extraordinaire et une piété très-exemplaire. Nous avons de lui, des *Commentaires* sur les *Offices* de *Cicéron*, sur les *Comédies* de *Plaute*, et plusieurs Pièces de vers.

LANGIUS, *Voyez* Lange.

LANGLADE, *Voyez* II. Serre.

I. LANGLE, (Jean-Maximilien de) ministre Protestant, né à Évreux, mourut en 1674, âgé de 84 ans. Il a laissé deux vol. de *Sermons*, et une *Dissertation* pour la défense de *Charles I*, roi d'Angleterre.

II. LANGLE, (Pierre de) né à Évreux en 1644, docteur de Sorbonne en 1670, fut choisi, à la sollicitation du grand *Bossuet* son ami, pour précepteur du comte de Toulouse. *Louis XIV* le récompensa en 1698 de ses soins auprès de son élève, par l'évêché de Boulogne. Ce diocèse prit sous lui une face nouvelle; il y fit fleurir la science et la vertu, et l'instruisit par ses leçons et ses exemples. Le Mandement qu'il publia en 1717, au sujet de son appel de la Bulle *Unigenitus*, causa sa disgrace à la cour, et excita des troubles dans son diocèse. Les habitans de Calais se soulevèrent; ceux de Quernes en Artois le reçurent, dans une visite, à coups de pierres et à coups de bâton. Ce prélat fut inflexible; il s'opposa, avec *Colbert*, évêque de Montpellier, à l'accommodement de 1720. Cette démarche irrita le régent, qui l'exila dans son diocèse. Il y mourut le 12 avril 1724, à 80 ans. Dom *Mopinot*, Bénédictin de la congrégation de Saint Maur, fit les quatre vers suivans en l'honneur de ce fameux évêque de Boulogne :

Si pietas, si Religio, si regula veri
Non perit, æternùm vives, veneranda Sacerdos :
Hos cineres, hæc ossa sibi Deus, intimus hospes,
Consecrat, et Christi servat jungenda triumpho.

I. LANGLOIS, (Martin) Bourgeois de Paris, mérite une place dans l'histoire, par sa fidélité à son roi pendant le siége de Paris que faisoit *Henri IV*. Il réunissoit l'office municipal, d'échevin de la ville et celui de prévôt des marchands. Il employa tout son crédit pour faire triompher la cause du souverain légitime, sans craindre de blesser le parti opposé, en qui résidoit le pouvoir. On en voit une preuve non équivoque dans l'entretien très-orageux qu'il eut avec un des fanatiques de ce temps-là. Écoutons *Pierre de l'Etoile*.... « Le mercredi 19 janvier 1594, le cardinal *Pellevé* ayant rencontré au Louvre le prévôt *Lan-*

réappelans, les convulsionnaires et les dévots au diacre *Pâris*. Ses adversaires prétendirent que *Tournely* avoit eu la plus grande part à ses différens ouvrages contre eux; et après la mort de ce docteur, l'évêque ayant mis au jour la *Vie* de *Marie Alacoque*, un mauvais plaisant du parti dit : Que *Tournely avoit emporté l'esprit de l'évêque de Soissons, et qu'il ne lui avoit laissé que la coque*. Cette plaisanterie n'étoit pas plus fondée que cette autre antithèse, enfantée par je ne sais qui, lorsqu'il eut été admis à l'académie Françoise et au conseil d'état : *L'évêque de Soissons a traité la Théologie, sans en être instruit ; il est Académicien, sans en avoir les talens ; et Conseiller d'Etat, sans connoître les affaires*. La plupart de ces traits portent à faux. *Languet* n'étoit ni un *Fénélon*, ni un *Bossuet*, on le sait très-bien ; mais il savoit écrire, sinon avec précision, du moins avec pureté et élégance. Ses ennemis devroient l'avouer, et l'avoueroient, si le bandeau de l'esprit de parti ne cachoit toute vérité. On convient qu'il a trop donné à son zèle ou à sa bile dans ses ouvrages polémiques ; qu'il n'a pas assez distingué le dogme de l'opinion, qu'il n'a pas toujours vu ni voulu voir peut-être le mérite de ses adversaires : mais il n'est pas moins vrai que quelques morceaux de ses productions font honneur à son savoir et à son esprit. Ce prélat passa, en 1731, de l'évêché de Soissons à l'archevêché de Sens. Il gouverna très-bien ces deux diocèses, et mourut le 3 mai 1753, dans sa 76ᵉ année, regardé comme un prélat pieux et charitable. Ses Ouvrages polémiques ont été traduits en latin, imprimés à Sens en 1753, en 2 vol. in-fol., et supprimés par un arrêt du conseil. On a encore de lui : I. La *Vie* de *Marie Alacoque*, 1729, in-4°; ouvrage ridicule, où l'on trouve d'indécentes puérilités. Jésus-Christ y converse avec cette religieuse, dans le style de *Berruyer ;* et ce qui met le comble à l'absurdité, il fait des vers pour elle. Si l'archevêque de Sens est le véritable auteur de ce pieux roman, que faut-il penser de lui? et s'il ne l'est pas, et qu'il l'ait adopté sans en sentir l'extravagance, qu'en faudroit-il penser aussi, si l'on ne savoit que l'esprit le plus sage se laisse séduire quelquefois par l'enthousiasme d'une dévotion trop ardente? ce qui pourroit faire croire que la vie de *Marie Alacoque* n'est point de *Languet*, c'est que la préface qui est de lui, renferme des principes sages sur les révélations et les miracles. II. Une *Traduction des Pseaumes*, in-12. III. Une *Réfutation*, in-12, peu solide et peu judicieuse, de l'excellent Traité de *Claude de Vert*, trésorier de Cluny, sur les cérémonies de l'Eglise. IV. Des *Livres de Piété*, qui n'ont pas assez d'onction. V. Des *Remarques* sur le fameux Traité du Jésuite *Pichon*, touchant la fréquente Communion. VI. Plusieurs *Discours*, dans les recueils de l'académie Françoise. Ils prouvent qu'il étoit très-capable de composer lui-même ses ouvrages. Son style est diffus et un peu traînant; mais clair, naturel, élégant et assez noble. Il se montra encore digne du titre d'académicien, par son zèle pour sa compagnie, par ses procédés honnêtes à l'égard de ses confrères, et par son assiduité.

LANNOY, (Charles de) d'une des plus illustres maisons de Flandre, fut chevalier de la Toison-d'or en 1516, gouverneur de Tournai en 1521, et vice-roi de Naples pour l'empereur *Charles-Quint*, en 1522. Il eut le commandement général des armées de ce prince, après la mort de *Prosper Colonne*, en 1523. Il s'immortalisa à la journée de Pavie, en 1525 : journée à jamais célèbre par les malheurs de *François I*. On sait que ce prince, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de l'homme du monde le plus intrépide, fut forcé de se rendre ; mais il ne voulut se rendre qu'au vice-roi. *Monsieur de Lannoy*, lui dit-il en italien, *voilà l'épée d'un Roi, qui mérite d'être loué, puisqu'avant que de la rendre, il s'en est servi pour répandre le sang de plusieurs des vôtres, et qu'il n'est pas prisonnier par lâcheté, mais par un revers de fortune...* *Lannoy* se mit à genoux, reçut avec respect les armes du prince, lui baisa la main, et lui présentant une autre épée : *Je prie*, dit-il, *Votre Majesté d'agréer que je lui donne la mienne, qui a épargné le sang de plusieurs des vôtres. Il ne convient pas qu'un Officier de l'Empereur voie un Roi désarmé, quoique prisonnier.* Le généreux *Lannoy* traita toujours *François I* en roi. Craignant que ses troupes n'entreprissent de se saisir de la personne de ce prince pour s'assurer de leur payement, il le fit mener dans le château de Pizzighitone. Ensuite, pour l'engager à passer en Espagne, il le flatta de l'espérance qu'il pourroit s'aboucher avec l'empereur, et qu'ils s'accorderoient facilement ensemble ; lui promettant qu'au cas qu'ils ne pussent convenir, il le ramèneroit en Italie. Le traité ayant été fait entre *Charles-Quint* et *François I*, ce fut *Lannoy* qui conduisit le roi près de Fontarabie, sur le bord de la rivière de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne. L'empereur *Charles-Quint* lui donna la principauté de Sulmone, le comté d'Ast, et celui de la Roche en Ardennes. Il mourut à Gayette en 1527, d'une fièvre ardente qui l'emporta en quatre jours. *Lannoy* étoit un général réfléchi, mesuré, capable de décider la victoire par ses talens militaires autant que par son courage. Propre au cabinet comme à un champ de bataille, il savoit traiter une négociation et ménager une affaire. — On connoît encore de cette famille distinguée *Raoul de* LANNOY, qui servit avec distinction sous *Louis XI*. Ce brave guerrier étoit monté à l'assaut, à travers le fer et la flamme, au siége du Quesnoy. *Louis XI*, qui fut témoin de son ardeur, lui passa au cou une chaîne d'or de cinq cents écus, en lui disant : *Par la Pâque-Dieu, mon ami, vous êtes trop furieux en combats ; il faut vous enchaîner : car je ne veux point vous perdre ; et je desire de me servir de vous plus d'une fois.* Les descendans de *Lannoy* ont porté long-temps une chaîne autour de leurs armes, en mémoire de cette action. Cette maison remonte au XIVe siècle.

LANOUE, *Voyez* NOUE.

LANSAC, (Louis de Saint-Gelais de) ambassadeur à Rome en 1554, et au concile de Trente, qu'il vit terminer. Quoiqu'il eût écrit que *le Saint-Esprit étoit*

apporté de Rome toutes les semaines dans la valise du courrier, (Lettre du 19 mai 1562.) il fut favorable aux états de Blois, à la réception de ce concile. Il mourut en 1589. — *Urbain*, évêque de Comminges, son fils naurel, ligueur forcené, causa l'émeute de Toulouse, qui fut suivie de la mort de *Duranti*. *Voy. ce mot.*

LANSBERG, (Jean) natif d'une ville de ce nom, en Bavière, se fit Chartreux à Cologne, mourut en 1539, avec le surnom de *Juste*, et laissa un grand nombre d'ouvrages ascétiques, qui respirent une piété tendre. Ils ont été recueillis à Cologne en 1693, en 5 volumes in-4.° Ses *Entretiens de Jésus-Christ avec l'ame fidelle*, ont été traduits en françois. L'auteur étoit un homme zélé, qui travailla avec ardeur à faire rentrer dans le sein de l'église, ceux que les erreurs de *Luther* en avoient fait sortir.

LANSBERGHE *ou* LANDSBERGHE (Philippe) mathématicien, né à Gand en 1561, fut pendant quelque temps ministre à Anvers. Cette ville étant rentrée sous l'obéissance de *Philippe II*, le 17 août 1585, il se vit obligé de chercher un asile dans les Provinces-Unies. Il y fut ministre à Ter-Goës, en Zélande, et se retira, sur la fin de ses jours, à Middelbourg, où il mourut en 1632, à 71 ans. On a de lui : I. Une *Chronologie sacrée*, Middelbourg, 1645, in-4.° II. *Progymnasmata Astronomiæ restitutæ*, 1629, in-4.° III. *Commentarius in motum terræ*, dans le précédent. Il s'y déclare pour le système de *Copernic*. IV. *Tabulæ motuum Cœlestium perpetuæ*, Middelbourg, 1633, in-fol. On dit qu'il travailla quarante ans à ces Tables. V. *Introductio in quadrantem tùm astronomicum tùm geometricum*, etc.; Middelbourg, 1633, in-folio. VI. *Horologiographia nova*, etc. Tous ces ouvrages ont été réunis à Middelbourg, 1633, in-folio. — Son fils, *Jacques* LANDSBERGHE, s'appliqua aux mathématiques, et publia une *Apologie* des ouvrages de son père, Middelbourg, 1633, in-4°; et mourut en Hollande en 1657. — Il ne faut pas le confondre avec un autre *Jacques* LANDSBERGHE, connu par une *Description de la ville de Hulst*, La Haye, 1687, in-8°; ni avec *N.* LANDSBERGHE, habile ingénieur Hollandois, qui publia *La nouvelle manière de fortifier les places*, La Haye, 1712, in-4.° Cet ouvrage est curieux par la nouveauté du système que l'auteur y propose, et par la critique qu'il y fait des places qui paroissent les mieux fortifiées.

LANSDOWNE, (George Granville, lord) secrétaire d'état en Angleterre, contrôleur de la maison de la reine, et membre du conseil privé, mort en février 1735, descendoit, dit-on, de *Rollon*, premier duc de Normandie. Il cultiva la poésie dramatique. Son *Juif de Venise*, retouché d'après *Shakespear*, comédie, et son *Amour héroïque*, tragédie, eurent quelque succès. On a imprimé ses Œuvres à Londres, in-4° et in-12; et à Paris, chez *Cazin*, in-12.

LANSIUS, (Thomas) jurisconsulte Allemand, né en 1577, à Bergen dans la Haute-Autriche, voyagea beaucoup, acquit une grande connoissance des mœurs et des lois des différentes

nations, et devint professeur de jurisprudence à Tubinge. On a de lui : *Orationes seu Consultatio de principatu inter Provincias Europæ*, Amsterdam, 1636, in-8.º *Lansius* mourut octogénaire en 1657.

LANSPERGE, (Jean) *Voy.* LANSBERG.

LANTURA, (Simon-Mathurin) peintre de Paris, s'est distingué dans le paysage. Avec de grands talens, il avoit les mœurs, l'insouciance et la simplicité d'un enfant. On en profita souvent pour avoir ses tableaux à vil prix; aussi *Lantura* mourut-il dans l'indigence et à l'hôpital de la Charité de Paris, vers le milieu du siècle passé.

LANUZA, (Jérôme-Baptiste de Sellan de) surnommé le *Dominique de son siècle*, naquit à Ixar, dans le diocèse de Saragosse, en 1553, se fit Dominicain, et devint provincial de son ordre. Il exerçoit cet emploi avec beaucoup de distinction, lorsqu'il présenta une requête à *Philippe III*, contre le silence que les papes avoient sagement imposé sur les matières de la Grace. Cette requête peut faire honneur au zèle de l'auteur pour la doctrine de *St. Thomas;* mais elle n'en fait pas à sa modération. Les pontifes avoient ordonné le silence, comme on tire le bois du feu qu'on veut éteindre. Si ce silence n'étoit pas observé, il falloit faire punir les rebelles; mais il ne falloit pas s'en prendre à ceux qui l'avoit imposé. Ce pieux Dominicain fut élevé, en 1616, sur le siége de Balbastro, et en 1622, sur celui d'Albarazin. Il mourut dans cette dernière ville, le 15 décembre 1625, à 72 ans, après une vie remplie par les devoirs d'un évêque et par les exercices d'un religieux. *Philippe III* faisoit tant de cas de sa vertu, qu'il le fit prier, à son avénement au trône, de lui indiquer les ecclésiastiques et les religieux qu'il jugeroit dignes des premières dignités de l'église. On a de lui : I. Des *Traités Évangéliques*, écrits simplement et solidement. II. Des *Homélies*, en 3 vol., traduites de l'espagnol en latin, assez fidellement, par *Onésime* de *Kin*, à Mayence, 1649, 4 vol. in-4°; et en françois, par *Louis Amariton*, avec peu d'exactitude.

LANZONI, (Joseph) médecin et professeur à Ferrare, membre de l'académie des *Curieux de la Nature*, naquit à Ferrare en 1663, et montra, dès l'enfance, un attrait vif pour l'étude. La réputation qu'il acquit dans l'exercice de la médecine, lui mérita la confiance de plusieurs personnes illustres. Tout le temps que sa profession n'absorboit point, il l'employoit à la littérature, ou à l'étude de l'antiquité. S'il s'agitoit en Italie quelque question difficile sur des matières de philosophie et de médecine, c'étoit presque toujours lui qui en étoit l'arbitre. Plusieurs académies d'Italie et étrangères se l'associèrent. Il a été le restaurateur et le secrétaire de celle de Ferrare. Il avoit du goût et de l'inclination pour la poésie, et l'on assure qu'il réussissoit à manier les langues de *Virgile* et du *Tasse*. Il mourut en 1730, dans la 67e année de son âge. En 1738, on a donné, à Lausanne, le *Recueil* de ses ouvrages manuscrits et imprimés, 3 volumes in-4°, en latin.

LAOCOON, (Mythol.) fils de *Priam* et d'*Hécube*, et grand-prêtre d'*Apollon*, s'opposa aux Troyens, lorsqu'ils voulurent faire entrer le *Cheval de bois* dans la ville; mais ils s'obstinèrent à ne pas le croire. Il osa, alors, pour les convaincre de la réalité de ses frayeurs, décocher une flèche dans les flancs de cette vaste machine, qui rendit à l'instant un son terrible, comme d'armes et de soldats renfermés; mais les Dieux, irrités contre Troie, bouchèrent les oreilles de ses concitoyens à ses instances, et le punirent même de sa témérité. Il sortit à l'instant de la mer deux énormes serpens, qui vinrent attaquer ses enfans au pied d'un autel; il courut à leur secours, et fut étouffé comme eux dans les nœuds que ces monstres faisoient avec leur corps. Cet événement est le sujet du beau groupe trouvé en 1506 a Rome, sur le mont *Esquilin*, dans les ruines du palais de *Titus*. *Pline* nous a conservé les noms des trois sculpteurs qui y travaillèrent; ce furent *Agésander*, *Polydore* et *Athénodore*. Ce chef-d'œuvre précieux de la sculpture ancienne a été transporté à Paris dans ces derniers temps, et placé dans le *Museum* du Louvre.

LAODAMIE, (Mythol.) fille de *Bellérophon*, fut aimée de *Jupiter*, et en eut *Sarpedon*. *Diane* la tua à coups de flèches, parce qu'elle avoit mis sa beauté au-dessus de celle de la Déesse. — Il y eut une autre LAODAMIE, fille d'*Acaste*, et femme de *Protésilas*. Celle-ci aima si tendrement son mari, qu'ayant appris qu'il avoit été tué au siége de Troie, et ne pouvant lui survivre, demanda aux Dieux, pour toute grace, de voir au moins l'ombre de son cher *Protésilas*. Ce qui lui ayant été accordé, elle expira en l'embrassant.

I. LAODICE, (Mythol.) fille de *Priam* et d'*Hécube*, et femme d'*Hélicaon*. Elle est connue par sa passion effrénée pour *Acamas*, compagnon de *Diomède* au siége de Troie. — Il y eut trois autres LAODICES; l'une femme de *Phronée*; une autre, fille de *Cynire*; la troisième, fille d'*Agamemnon* et de *Clytemnestre*, qu'on offrit en mariage à *Achille*.

II. LAODICE, sœur et femme de *Mithridate*, roi de Pont, et mère de *Dripetine*, s'imaginant que ce prince étoit mort, s'abandonna aux plaisirs et lui devint infidelle. Il avoit quitté secrétement sa cour, pour reconnoître les lieux où il devoit un jour faire la guerre, et n'avoit donné aucune de ses nouvelles depuis son départ. A son retour, *Laonice*, craignant ses reproches, voulut l'empoisonner; mais son dessein ayant été découvert, *Mitridate* la fit mourir. Elle avoit épousé en premières noces *Ariarathe*, roi de Cappadoce. *Voyez ce mot*, n.os VI *et* VII. — I. BÉRÉNICE, *et* MITHRIDATE.

LAODICÉE, *Voyez* ANTIOCHUS, n.° II.

LAODOCUS, (Mythol.) fils d'*Antenor*, étoit un jeune Troyen d'une grande valeur. *Pallas*, cachée sous sa figure, engagea *Pandarus* à tirer une flèche à *Ménélas*, pour rompre les conventions faites avec les Grecs. — Il y eut un autre LAODOCUS, fils d'*Apollon*.

LAOMÉDON, (Mythol.) roi de Phrygie, fils d'*Illus* et père

de *Priam*, ayant formé le projet de bâtir les murailles de Troie, *Neptune* et *Apollon* déguisés en maçons, vinrent s'offrir pour cette entreprise moyennant une somme d'argent dont ils convinrent avec lui. L'ouvrage étant fini, il ne voulut plus tenir sa parole. Pour l'en punir, *Apollon* affligea le pays d'une grande peste, et *Neptune* envoya un monstre après une inondation terrible. Les Troyens consultèrent l'oracle, qui répondit que, pour être délivrés de leurs maux, il falloit réparer l'injure faite aux Dieux, en exposant au monstre, *Hésione*, fille de *Laomédon*. *Hercule* vint délivrer cette infortunée, à condition qu'il l'épouseroit; mais ce prince, sans honneur et sans foi, refusa encore de lui donner sa fille, comme il l'avoit promis. *Hercule*, indigné, ruina sa ville, le tua, et donna *Hésione* à *Télamon*, qui l'emmena dans la Thrace.

LAON, (le cardinal de) *Voy.* III. MONTAIGU.

LAPARELLI, (François) naquit à Cortone, le 5 avril 1521. Son application aux sciences militaires et mécaniques le fit estimer de *Côme I*, grand duc de Toscane. Il obtint, sous *Pie IV*, une compagnie de 200 hommes, avec laquelle il fut chargé de garder Civita-Vecchia, dont il fortifia les murs et le port. *Michel-Ange Buonarotti* lui confia ensuite l'exécution de ses dessins pour l'église de Saint-Pierre. *Soliman II*, en 1565, ayant résolu de chasser de Malte, avec 240 voiles, les chevaliers de Jérusalem, le pape y envoya *François Laparelli*. Il donna le projet d'une nouvelle ville, laquelle porta le nom de *la Vallette*, parce que *Jean Parisot de la Valette* étoit alors grand-maître de Malte. Dans la suite, les Turcs ayant formé des entreprises sur l'isle de Chypre, *Laparelli* offrit ses services aux Vénitiens; et étant arrivé à Candie, où toute la flotte Chrétienne s'étoit réunie, il y mourut de la peste, le 26 octobre 1570, à 50 ans.

LAPEYROUSE, célèbre navigateur François, d'une famille noble de Toulouse, entra de bonne heure dans le corps de la marine. Il se distingua dans la guerre d'Amérique, où il détruisit les établissemens Anglois de la baie d'Hudson. En août 1786, il partit avec les vaisseaux *l'Astrolabe* et *la Boussole*, pour faire des découvertes, ou plutôt pour continuer celles du fameux capitaine *Cook*. *Louis XVI*, à qui l'on avoit proposé ce voyage maritime, comme une expédition qui illustreroit son règne, en traça lui-même le plan. Après avoir visité l'isle de Pâques et la côte N. O. de l'Amérique, *Lapeyrouse* débouqua le détroit de *Beering*, et s'avança vers les latitudes septentrionales, où il fut arrêté par les glaces. Le 1er octobre 1787, il appareilla du port d'Awatska, pour reconnoître les isles du Japon et les détroits qui les séparent, soit du continent de l'Asie, soit d'elles-mêmes: c'étoit une opération que n'avoient pu faire ni *Cook* ni *King*. Notre habile Navigateur, redescendu au midi, visita la terre des Arsacides et celle de Courville. A l'isle des Navigateurs, il perdit quatorze hommes, qui furent mangés par les peuples barbares de ce pays. Au mois de février de l'année suivante, *Lapeyrouse* arriva à Botany-Bay, où les An-

glois venoient de former une colonie qui commence à fleurir. Depuis cette époque, on n'a reçu aucune nouvelle de ce hardi argonaute ; il est probable qu'il a péri par un naufrage, ou sous les coups de quelques hordes barbares. En 1791, l'Assemblée constituante ordonna que deux vaisseaux seroient envoyés à sa recherche ; *d'Entrecasteaux*, et après lui M. *du Petit-Thomas*, furent chargés de cette expédition dont on n'a recueilli aucun fruit. Le commodore *Billings*, dans ses voyages de la mer Glaciale, fut étonné de trouver sur ces bords lointains et déserts, la tombe d'un capitaine Anglois, avec cette inscription : *Monument érigé, en* 1787, *par Lapeyrouse.* Un littérateur distingué s'écrie en rapportant ce fait : « Illustre et trop malheureux Navigateur, qui rendra le même devoir à ta cendre ? Quelle isle, quelle terre inconnue la recèle ? Une épitaphe ne sera-t-elle pas au moins le prix de ton courage? Qu'il seroit doux pour les marins d'honorer ta froide dépouille à trois ou quatre mille lieues de leur patrie, et de verser des larmes d'attendrissement sur la destinée d'un homme qui s'arracha des bras d'une tendre épouse, pour aller tenter de nouvelles découvertes, et se perdre au milieu des nations sauvages ! » On doit consacrer ici les noms des infortunés navigateurs qui ont péri avec lui, victimes de leur zèle pour le progres des sciences. On voyoit sur la frégate *la Boussole*, MM. *de Clônard* et *de l'Escars*, lieutenans de vaisseau ; *Botin* et *Pierreverd*, enseignes ; *Colinet*, lieutenant ; *Céran* et *d'Arbaut*, gardes de la marine ; *Broudac*, volontaire ; *Monneron*, capitaine au corps du génie ; *Bernicet*, ingénieur-géographe ; *d'Agèles* de l'académie des Sciences, astronome ; *de Lamanon*, physicien-naturaliste ; *Mongès*, l'un des auteurs du journal de Physique ; *Raulin*, chirurgien major ; *Lecor*, adjudant ; *Duché de Venoy* et *Prévôt*, peintres ; *Colimon*, botaniste ; et 89 hommes d'équipage. Sur *l'Astrolabe* se trouvoient MM. *de Langle*, capitaine ; *de Monty*, lieutenant ; *de la Borde-Marchainville*, *de Vaugeois*, *d'Aigremont*, enseignes ; *Blondel*, lieutenant de frégate ; *de la Borde*, *de Bouterviller*, *de Flasson*, *de Lauriston*, gardes de la marine ; *Monge*, astronome ; *de la Martinière*, botaniste ; *Receveur* et *Dufresne*, naturalistes ; *Lesseps*, vice-consul à Cronstadt, interprète ; *Lavau*, chirurgien ; et 94 hommes d'équipage.

LAPIERRE, *Voyez* MALLEROT, *et* XVI. PIERRE, (Corneille de la).

LAPO, (Arnolphe di) architecte fameux, naquit à Florence l'an 1232. C'est le premier qui retira l'architecture de l'état de barbarie où elle étoit plongée, et qui commença à en faire disparoître les faux ornemens et le mauvais goût. *Lapo*, réunit dans ses constructions l'élégance à la solidité : il a bâti la *Cathédrale* de Florence ; et après lui, *Brunelleschi* a élevé sur cet édifice la coupole hardie qui fait l'admiration des architectes. On doit à *Lapo* les *Murailles* de Florence, flanquées de tours, la place des Prieurs, celle de Saint-Michel, l'abbaye et l'église de Sainte-Croix, dans laquelle on voit le portrait du constructeur,

par *le Giottò*. *Lapo* mourut en 1300.

LAPORTE, *Voyez* PORTE.

LAPORTE, (Arnaud de) intendant de la marine à Toulon, devint, en 1790, intendant de la liste civile. Il remplit cette place délicate et dangereuse avec autant de probité que d'attachement à *Louis XVI*. Le 21 juin 1791, il remit à l'assemblée Nationale la déclaration que celui-ci avoit écrite avant de partir pour Varennes. Arrêté en 1792, il fut condamné à mort le 28 août de la même année, à l'âge de 49 ans. Il entendit sa condamnation sans trouble, et monta sur l'échafaud avec tranquillité. Se tournant vers le peuple assemblé, il lui dit avec douceur : « Citoyens, soyez sûrs que je meurs innocent; car je ne puis regarder comme un crime ma fidélité à mon roi : puisse mon sang, que vous desirez, vous donner plus de bonheur, et rendre la paix à ma patrie. »

LAPPO, *Voyez* GIOTTINO.

LARA, (Mythol.) Naïade du fleuve *Almon*. *Jupiter* n'ayant pu séduire *Juturne*, sœur de *Turnus*, parce que *Lara* le traversoit toujours, ordonna à *Mercure* de la conduire dans les enfers. Celui-ci en fut épris, et elle accoucha de deux jumeaux, qui furent les dieux *Lares*. (*Voyez ce mot.*) C'est la même que *Larunde*.

LARAZE, *Voy*. I. PONCE.

LARCHANT, (Nicolas de Grimouville de) principal du collége de Bayeux, sa patrie, mort en 1736, cultivoit avec succès la poésie latine. On a de lui, en vers latins, la *Traduction* du fameux poëme, intitulé *Philotanus*.

LARDEAU, (Jacques) marin François, qui a bien mérité de sa patrie : *Voyez* HENRI IV, n.° XII, *vers le commencement*.

LARDNER, (N....) célèbre théologien Anglois, naquit à Hawkurst, dans le comté de Kent, l'an 1724, et mourut pauvre, le 24 juillet 1768, à 44 ans. Sa vie offre un exemple de plus, de l'indigence où se trouvent souvent les gens de lettres. Nous avons de lui, des ouvrages bons dans leur genre. Le premier est intitulé : *La crédibilité de l'Histoire de l'Evangile*, en 8 volumes in-12, publiée en 1755, 1756, 1757. Le second a pour titre : *Le témoignage des anciens Juifs et Païens en faveur de la Religion Chrétienne*. Il est en 4 volumes, qui ont paru en 1763, 1765, 1766 et 1767. Outre ces deux ouvrages, il a encore donné au public l'*Essai sur le récit de Moyse*, concernant la création et la chûte de l'homme, publié en 1753 : ouvrage systématique, où l'on ne trouve rien ou presque rien qui explique les véritables difficultés de la Genèse.

LARES, (Mythol.) Dieux domestiques, fils de *Mercure* et de la nymphe *Lara* ou *Muta* : quelques auteurs disent de la déesse *Manie*. Les anciens regardoient les dieux *Lares* comme les gardiens et les protecteurs des familles et des maisons; c'est pour cela qu'ils étoient héréditaires. Les poëtes les prennent souvent pour les maisons mêmes, et les confondent avec les dieux Pénates. On distinguoit plusieurs sortes de *Lares*. On appeloit

Lares familiares, ceux qui protégeoient les familles ; *Lares præstites*, ceux dont la vigilance s'étendoit à mettre en sureté tout ce qu'il y avoit dans la maison ; c'étoient ceux-ci que l'on couronnoit de fleurs, et que l'on couvroit de la peau d'un chien ; souvent aussi on mettoit près d'eux un petit chien, pour signifier qu'ils étoient les fidelles gardiens de la maison : *Lares parvi*, ceux qui habitoient la campagne et en protégeoient les habitans : *Lares publici*, étoient ceux qui veilloient à la conservation des villes et de l'état dont ils étoient les protecteurs. Comme les dieux *Lares* passoient aussi pour être fils de la déesse *Manie*, les fous s'adressoient particulièrement à eux pour être guéris. On faisoit des sacrifices aux *Lares*, dans les maisons, dans les carrefours et dans les places publiques. On leur offroit les prémices des fleurs, des fruits, et on leur immoloit ordinairement un cochon.

LARGE, (le) *Voyez* LIGNAC.

LARGENTIER, médecin, *Voy*. ARGENTIER.

LARGILLIÈRE, (Nicolas de) excellent peintre dans le Portrait, naquit à Paris en 1656. Il passa en Angleterre, où l'on employa son pinceau. Le roi prenoit plaisir à le voir travailler, étonné de son habileté qui étoit au-dessus de sa jeunesse. Enfin, l'amour de la patrie sollicita *Largillière* de revenir en France, au sein de sa famille. Le célèbre *le Brun* lui accorda son estime et son amitié, et le fixa en France, malgré les instances de la cour d'Angleterre, qui lui offroit des places non moins honorables qu'avantageuses. L'académie le reçut comme peintre d'Histoire ; il réussissoit en effet très-bien dans ce genre : mais l'occasion le fit travailler principalement au portrait. A l'avénement de *Jacques II* à la couronne d'Angleterre, *Largillière* fut mandé nommément pour faire les portraits du roi et de la reine ; il se surpassa lui-même. La fortune vint se présenter alors dans son éclat au peintre, pour le retenir à la cour Angloise ; mais il ne se laissa point tenter, et revint encore en France. Il mourut à Paris en 1746, à 90 ans, laissant de grands biens. Ce maître peignoit, pour l'ordinaire, de pratique ; cependant son dessin est correct, et la nature parfaitement saisie. Sa touche est libre, savante et légère ; son pinceau moelleux ; sa composition riche et ingénieuse. Il donnoit une ressemblance parfaite à ses têtes ; ses mains sont admirables, et ses draperies d'un grand goût. Rival du fameux *Rigaud*, dans la partie qu'il avoit embrassée, il fut toujours son ami. Aux talens de l'illustre artiste, il joignoit les vertus de l'honnête homme et les qualités du bon citoyen. — Un de ses fils, conseiller au Châtelet de Paris, puis commissaire des guerres, mort en 1742, a laissé au théâtre de l'opéra comique, l'*Amante retrouvée ; Aly et Zémire*, et quelques autres petites pièces.

LARMESSIN, (Nicolas de) célèbre graveur, né à Paris en 1683, mort dans cette ville, le 28 février 1755, grava plusieurs portraits, différens morceaux pour le recueil de *Crozat*, et une suite de figures pour les contes de *la Fontaine*.

LAROCHEFOUCAULD, *Voy.* ROCHEFOUCAULD.

LAROQUE, *Voyez* ROQUE.

LARREY, (Isaac de) né à Lintot près Bolbec, dans le pays de Caux, de parens Calvinistes, en 1638, exerça pendant quelque temps avec succès la profession d'avocat dans sa patrie. Les rigueurs qu'on faisoit éprouver en France à ceux de sa religion, l'obligèrent de passer en Hollande, où son mérite fut récompensé par le titre d'historiographe des États généraux. L'électeur de Brandebourg l'appela ensuite à Berlin, et l'y fixa par une pension. Il y mourut le 17 mars 1719, à 80 ans, ayant joui d'une santé plus vigoureuse que ne le promettoit son extérieur. C'étoit un homme d'une probité exacte, zélé pour sa religion; mais la vivacité de son esprit rendoit son humeur un peu inégale, et le portoit quelquefois aux extrémités opposées. Ami des gens de bien, il se déclaroit ouvertement contre ceux qu'il ne croyoit pas tels. Aidé d'une mémoire excellente, il s'y fioit trop, et ne faisoit pas d'extraits de ses lectures; de là les inexactitudes qui fourmillent dans quelques-uns de ses écrits. Les plus connus sont : I. Une *Histoire d'Angleterre*, Rotterdam, en 4 volum. in-folio, 1697 à 1713, éclipsée par celle de *Rapin Toyras*, qui l'a été à son tour par celle de *Hume*. Cet ouvrage, qu'on ne lit plus aujourd'hui, eut un grand succès dans sa naissance. La modération avec laquelle l'auteur parle des querelles de religion, modération qui ne se soutint point dans le dernier volume, et la beauté des portraits, servirent à faire rechercher ce livre. D'ailleurs, on n'avoit rien en françois d'aussi complet sur l'Histoire d'Angleterre. On a reconnu depuis, que *Larrey* avoit manqué de secours, et qu'il n'avoit pas assez soigné son style. Nous avons dit que *Larrey* fut bien moins modéré dans le dernier volume de son Histoire que dans les premiers. En effet, son quatrième volume n'est qu'un amas de déclamations et d'invectives, où tout ce qui porte le nom de Catholique est décrié sans pudeur, et où tous les Protestans sont loués sans mesure; il adopte contre les premiers, toutes les calomnies semées par la plus vile populace. Il rejette sur eux le soupçon de l'incendie de Londres en 1666. C'est ainsi que les Païens en usèrent à l'égard des Chrétiens sous *Néron* : car le bas peuple a toujours été le même et dans tous les pays et dans tous les siècles. Mais quel intérêt pouvoient avoir les Catholiques d'Angleterre à en détruire la capitale, et avec elle leurs propres maisons et celles de leurs amis? Pouvoient-ils se flatter, dit *d'Avrigny*, de trouver dans cet horrible embrasement, l'abrogation des lois portées contre eux? On ne se détermine point à de grands crimes sans de grandes espérances; et ici il ne pouvoit y en avoir aucune pour les Catholiques, que celle d'être encore plus persécutés, qu'ils ne l'avoient été jusqu'alors. Il est bien triste qu'un homme éclairé, tel que l'étoit *Larrey*, ait été trop souvent l'écho d'un vulgaire furieux et stupide. Mais l'esprit de parti dénature les meilleurs esprits. II. *Histoire de Louis XIV*, 1718, 3 vol. in-4° et 9 vol. in-12; mauvaise compilation de Gazettes infidelles, sans agrément dans

le style, et sans exactitude dans les faits, les dates et les noms propres. Les trois derniers volumes sont de *la Martinière*. En voulant rendre cette Histoire agréable à la France, il déplut aux Anglois et aux Hollandois, qui le traitèrent de panégyriste de *Louis XIV* et de prévaricateur dans sa religion. Il fut modéré, et on le trouva partial, parce que dans ses autres ouvrages il avoit pris le ton d'un réfugié mécontent. On remarqua des différences essentielles entre *Larrey* écrivant la vie de *Louis XIV*, et *Larrey* écrivant les vies de *Charles II*, *Jacques II* et *Guillaume III*. La plume des historiens, au moins du plus grand nombre, est presque toujours à vendre, comme la muse de certains poëtes. III. *Histoire d'Auguste*, in-8°, 1690, le premier ouvrage historique de *Larrey*, et un des plus recherchés. Il est écrit d'un style ferme et avec vérité. Comme les faits qu'il rapporte étoient fort connus, et par-là moins piquans, il les a entremêlés de réflexions politiques, et de descriptions des spectacles et des mœurs de l'ancienne Rome. Ces ornemens rendent son livre plus instructif et plus agréable. Il a été réimprimé avec l'excellente *Histoire des Triumvirats*, par *Citri de la Guette*. IV. *L'Héritière de Guienne*, ou *Histoire d'Éléonore*, *fille de Guillaume dernier Duc de Guienne*, *femme de Louis VII*, *roi de France*, in-12, 1692 : morceau d'histoire curieux, rempli d'incidens qui amusent le lecteur, et écrit d'un style vif et un peu romanesque. L'on y voit que cette princesse répudiée épousa un prince du sang d'Angleterre, depuis *Henri II*, et que ce fut par ce mariage que les monarques Anglois devinrent maîtres de la Guienne. V. *Histoire des Sept Sages*, en 2 vol. in-8°, 1713. C'est un ouvrage composé uniquement pour amuser les oisifs, et qui ne parvient pas toujours à son but, quoique écrit passablement. Il y a peu de finesse dans la manière dont les événemens sont amenés et liés ; et il faut être en garde contre le mélange que l'auteur y fait du vrai et du vraisemblable, pour rendre son livre plus intéressant. *Larrey* parut aussi sur la scène en qualité de controversiste. Il donna, en 1709, une mauvaise *Réponse* à l'*Avis aux Réfugiés ;* réimprimée à Rouen, in-12, 1714 et 1715.

I. LARROQUE, (Matthieu de) né à Leirac près d'Agen en 1619, de parens Calvinistes, prêcha à Charenton avec applaudissement. La duchesse *de la Trimouille* l'ayant entendu, le choisit pour son ministre à Vitré en Bretagne. Après avoir servi cette église pendant vingt-sept ans, il alla exercer le ministère à Rouen, et mourut le 31 janvier 1684, à 65 ans. C'étoit un grand et rigide observateur de la morale. Il ne se contentoit pas de la pratiquer ; il tonnoit en chaire contre ceux qui s'en éloignoient. Tous les accidens de la vie le trouvèrent ferme et inébranlable. Ses principaux ouvrages sont : I. Une *Histoire de l'Eucharistie*, *Elzevir*, 1669, in-4°, et 1671, in-8° : pleine de recherches curieuses ; mais c'est, d'ailleurs, l'un des écrits les plus foibles que les Protestans aient publiés contre ce mystère. II. *Réponse au livre de M. de Meaux*, DE *la Communion sous les deux espèces*, 1683, in-12. III. Un

Traité sur la Régale. IV. Deux savantes *Dissertations* latines sur *Photin* et *Libère*. V. Plusieurs autres *Écrits de Controverse* estimés dans son parti.

II. LARROQUE, (Daniel de) fils du précédent, né à Vitré, aussi savant que son père, mais écrivain moins solide, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, passa à Londres, de là à Copenhague, ensuite à Amsterdam, et enfin revint à Paris pour embrasser la religion Catholique. Un Écrit satirique contre *Louis XIV*, à l'occasion de la famine de 1693, auquel il avoit eu part, le fit enfermer au Châtelet, d'où il fut transféré au château de Saumur. Étant sorti cinq ans après de sa prison, il obtint un poste dans le bureau des affaires étrangères; et une pension de quatre mille livres dans le temps de la Régence. Il mourut le 5 septembre 1731, à 70 ans, regardé comme un homme poli et un écrivain assez médiocre. On a de lui: I. *Vie de l'imposteur Mahomet*, traduite de l'anglois du savant *Prideaux*, in-12 II. Deux mauvais Romans satiriques: l'un sous le titre de *Véritables motifs de la conversion de Rancé*, abbé de la Trappe, 1685, in-12; l'autre, sous celui de *Vie de Mézerai l'Historien*, in-12. L'auteur étoit jeune, dit l'abbé d'*Olivet*, lorsqu'il fit ce dernier ouvrage; mais l'étoit-il lorsqu'il le publia en 1726? III. *Traduction de l'Histoire Romaine d'Echard*, retouchée et publiée par l'abbé *des Fontaines*: *Voyez* ce mot. IV. *Avis aux Réfugiés*, in-12, 1690. On crut dans toute la Hollande que *Bayle* étoit l'auteur de ce livre, quoique ce fût *Larroque*, suivant l'abbé d'*Olivet*. Il fit, dit-on, cet ouvrage pour engager ses frères persécutés, à garder le silence contre les persécuteurs, et à ne pas mettre d'obstacles par leurs déclamations à leur retour en France. Cet avis, judicieux à plusieurs égards, déplut aux deux partis. V. Il travailla aux *Nouvelles de la République des Lettres*, pendant une maladie de *Bayle*.

LASCA, *Voyez* GRAZZINI.

I. LASCARIS, (Théodore) d'une ancienne famille Grecque, passa dans la Natolie, après la prise de Constantinople par les Latins, et s'y fit reconnoître despote. L'empire Grec étoit déchiré de toutes parts; il profita de l'état de foiblesse où il étoit, pour se faire déclarer empereur à Nicée en 1206. Il soutint une guerre opiniâtre contre l'empereur *Henri*, et combattit avec avantage les François établis dans l'Orient. Mais ayant épousé *Marie*, fille de *Robert de Courtenai*, il vécut pendant quelque temps en paix. Il avoit aussi tourné ses armes contre le Sultan d'Icone, qui étoit venu assiéger Antioche sur le Méandre; il attaqua son armée, et lui ôta la victoire et la vie. Après avoir donné diverses preuves de valeur, il mourut en 1222 dans sa 46ᵉ année. C'étoit un grand prince, qui retarda par son courage et sa prudence la chûte de l'empire d'Orient. — *Jean Ducas Vatace*, son successeur et son gendre, eut un fils, nommé aussi *Théodore Lascaris*. Ce dernier régna à Nicée depuis 1235 jusqu'en 1259. Ce prince combattit avec succès le roi des Bulgares, et se fit craindre des peuples qui l'environnoient. Des accès fré-

quens d'épilepsie le jetèrent dans une maladie de langueur. Comme ses derniers momens approchoient, il se revêtit, suivant l'usage du temps, d'un habit de moine, et mourut âgé de 36 ans. Ses talens militaires, sa générosité, la protection qu'il accorda aux savans, furent balancés par l'impétuosité de son caractère. Il devint soupçonneux et cruel, sur-tout envers les seigneurs de sa cour. Il avoit épousé *Hélène*, fille d'*Azan* roi de Bulgarie, laquelle lui donna un fils nommé *Jean* LASCARIS; *Voyez* JEAN, n.° LII.

II. LASCARIS, (André-Jean) dit *Rhyndacène*, de la même famille que le précédent, passa en Italie l'an 1453, après la prise de Constantinople. La Grèce étoit devenue la proie des Ottomans et le séjour de la barbarie. La maison de *Laurent de Médicis*, l'asile des gens de lettres, fut celui de *Lascaris*. Ce seigneur Florentin, occupé alors à former sa vaste bibliothèque, l'envoya deux fois à Constantinople pour chercher des manuscrits Grecs. A son retour, *Louis XII* l'appela à Paris, et l'envoya à Venise comme ambassadeur; fonction à laquelle il étoit moins propre, qu'à celle de bibliothécaire. Quelque temps après, le cardinal *de Médicis* ayant été élevé au pontificat sous le nom de *Léon X*; *Lascaris*, son ancien ami, passa à Rome, et obtint de ce pontife la direction d'un collége des Grecs. Il mourut de la goutte en 1535, âgé d'environ 90 ans. On imprima à Basle en 1537, et à Paris, 1544, in-4°, quelques *Epigrammes* de *Lascaris* en grec et en latin: car il possédoit parfaitement ces deux langues. Son style a de la vivacite et de l'harmonie. Une des grandes obligations qu'on lui a, c'est d'avoir apporté en Europe la plupart des beaux manuscrits grecs que nous y voyons. C'est par son conseil et celui de *Budé*, que la bibliothèque de *François premier* fut dressée.

III. LASCARIS, (Constantin) quitta Constantinople sa patrie en 1453, lorsque les Turcs s'en furent rendus maîtres, et se réfugia en Italie, où ses talens reçurent l'accueil qu'ils méritoient. Il enseigna les belles-lettres à Milan, ensuite à Naples, et enfin à Messine. De son école sortirent *Bembo* et d'autres hommes illustres. Il laissa sa bibliothèque au sénat de Messine, qui l'avoit honoré du droit de bourgeoisie en 1465, et qui lui fit élever un tombeau de marbre. On a de lui, une *Grammaire Grecque*, en grec seulement, Milan, 1476, in-4.° C'est la première production grecque de l'imprimerie; elle a été réimprimée avec quelques autres *Traités de Grammaire*, à Venise, 1537, in-4.°

LAS-CASAS, (Barthélemi de) *Voyez* CASAS.

LASCÈNE ou LASENA, (Pierre) avocat de Naples, originaire de Normandie, habile dans les belles-lettres et dans la jurisprudence, mourut à Rome le 20 août 1636, à 46 ans. On a de lui: I. *Nepenthes Homeri*, seu *De abolendo luctu*, Lugduni, 1624, in-8.° II. *Cleombrotus*, sivè *De iis qui in aquis pereunt*, Romæ, 1637, in-8.° III. *Dell' antico Ginnasio Napoletano*, Napoli, 1688, in-4.°

LASCUS ou LASCO, (Jean) ministre Protestant d'une famille

illustre de Pologne, travailla d'abord en Angleterre. Banni de ce pays par la reine *Marie*, il se réfugia à Francfort sur le Mein, où il mourut en 1560, après avoir essuyé beaucoup de persécutions de la part des Luthériens. Ses principaux ouvrages sont: I. *Tractatus de Sacramentis*, Londini, 1552, in-8.° II. *Forma Ministerii in peregrinorum Ecclesiâ institutâ Londini anno* 1550, *per Edwardum VI*, in-8.°

LASERRE, *Voyez* SERRE.

LASIUS, *Voyez* LAZIUS.

LASNE, (Michel) dessinateur et graveur, natif de Caen, mort en 1667, âgé de 72 ans, a donné quelques planches au burin, d'après *Raphaël*, Paul *Véronèse*, *Josepin*, *Rubens*, Annibal *Carrache*, *Vouet*, *le Brun*, et d'autres. Il a aussi fait beaucoup de morceaux de génie, dans lesquels on admire son talent pour exprimer les passions. Ce maître avoit un caractère gai, qui lui fit couler, au sein de l'amitié et de la joie, une vie douce et agréable. C'étoit le vin qui échauffoit pour l'ordinaire sa veine.

LASOURCE, (Marie-David-Albin) né à l'Anglos près de Montpellier, exerça d'abord les fonctions de ministre Protestant, et fut nommé ensuite député du département du Tarn, à la Législature et à la Convention. Il y montra des sentimens de liberté très-exagérés, et y poursuivit le gouverneur de Saint-Domingue *Blanchelande*, le commandant *la Fayette*, et le ministre *Montmorin*. Lorsque la proscription exercée par *Robespierre* s'étendit sur les *Girondins*, *Lasource* osa l'attaquer et l'accuser de tyrannie. Bientôt après, il fut décrété d'accusation et condamné à mort le 30 octobre 1793, à l'âge de 31 ans. Après avoir entendu sa condamnation, il dit aux juges: « Je meurs dans le moment où le peuple a perdu sa raison; pour vous, vous mourrez le jour où il la recouvrera. »

LASSENIUS, (Jean) né l'an 1636 à Waldan en Poméranie, voyagea, avec un jeune seigneur de Dantzig, en Hollande, en France, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. Ces voyages ne furent pas infructueux. Il visita les bibliothèques, et les savans les plus distingués de ces pays, avec lesquels il forma des liaisons. Étant à Nuremberg, il se fit des ennemis, en publiant un ouvrage intitulé: *Classicum belli Turcici* contre deux Jésuites, les Pères *Otton* d'Augsbourg et *Neuhausen* de Ratisbonne, et contre le docteur *Jæger*. On l'enleva secrétement, et on l'enferma dans une prison en Hongrie, où il eut beaucoup à souffrir. Ayant obtenu sa liberté, il fut nommé pasteur de diverses églises Luthériennes en Allemagne, puis professeur de théologie à Copenhague, où il mourut en 1692, à 56 ans. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en allemand.

I. LASSUS *ou* LASUS, poëte Dithyrambique, né à Hermione dans le Péloponnèse l'an 500 avant Jésus-Christ, l'un des sept Sages de la Grece après la mort de *Périandre*, fut fort applaudi de son temps. On a conservé le souvenir de sa réponse à un homme qui lui demandoit: *Ce qui étoit le plus capable de rendre la vie sage?... L'expérience. Lasus* fut le premier, dit-on, qui nota la musique; il remporta le prix pour ses vers bachiques, et fit

un hymne en l'honneur de *Cérès*, où il n'employa jamais la lettre S.

II. LASSUS, (Orland) célèbre musicien du XVIe siècle, né à Bergue en 1520, et mort à Munich en 1594, à 74 ans, étoit le premier homme de son art, dans un temps où la musique n'étoit pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il fit briller ses talens dans les cours de France, d'Angleterre, de Bavière, *etc.* On a de lui, un grand nombre de pièces de musique sur des sujets sacrés et profanes : *Theatrum musicum; Patrocinium Musarum; Motetarum et Madrigalium libri; Liber Missarum;* etc. L'un de ses motets les plus célèbres, est sur ces paroles :

Deus qui bonum vinum fecisti
Et ex eodem multa capita dolere creasti,
Da nobis, quæsumus, intellectum
Ut saltèm possimus invenire lectum.

Ses contemporains le vantèrent comme la merveille de son siècle, et le mirent au-dessus d'*Orphée* et d'*Amphion*. Un mauvais poëte dit de lui :

HIC ILLE ORLANDUS, *LASSUM QUI RECREAT ORBEM.*

Un autre rimeur lui fit cette singulière Epitaphe :

Étant enfant, j'ai chanté le dessus ;
Adolescent, j'ai fait la contre-taille ;
Homme parfait, j'ai résonné la taille :
Mais maintenant je suis mis au bas-sus.
Prie, Passant, que l'esprit soit là-sus.

LASTIC, (Jean de) grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, étoit grand-prieur d'Auvergne, lorsqu'il fut élu à Rhodes, quoique absent. Ce fut le 6 Novembre 1437. On donne le nom de *Grand-Maître* à tous ses prédécesseurs ; mais il est constant que ce fut *Lastic* qui porta, le premier, ce titre dans l'ordre. Il étoit d'une famille distinguée d'Auvergne, et il s'étoit signalé de bonne heure par sa valeur et sa prudence. Le Soudan d'Egypte se disposoit à faire le siége de Rhodes, lorsqu'il fut élevé au magistère. *Lastic*, craignant l'exécution de ce projet, fit une ligue avec l'empereur de Constantinople contre les Infidelles, et fortifia toutes les places de l'isle. Au commencement d'Août 1444, le Soudan parut à la vue de Rhodes, avec une flotte composée de dix-huit mille combattans. Mais après plusieurs assauts soutenus courageusement par le grand-maître et ses chevaliers, les Barbares furent contraints de lever le siége. Quelque temps après, *Lastic* fit avec *Amurat* un traité de paix, qu'il renouvela en 1450 avec *Mahomet II*. Ce dernier prince feignit d'abord de vouloir bien vivre avec les Latins et les Grecs : mais comme la conquête de Constantinople étoit le grand objet de son ambition, il assiégea cette capitale de l'empire en 1453, et s'en rendit maître. Sept mois après la prise de cette ville, *Mahomet* envoya une ambassade à Rhodes, pour demander à l'ordre un tribut annuel de deux mille écus. Le grand-maître, indigné d'une telle demande, répondit, qu'*il ne souffriroit jamais que ses Chevaliers fussent tributaires d'un Empereur Turc*. Le Sultan ayant menacé, si l'on refusoit ce qu'il demandoit, de porter ses armes victorieuses dans Rhodes, *Lastic* travailla avec ardeur à mettre cette isle en état de défense. Il implora le secours des princes Chrétiens, et sur-tout de *Charles VII*, roi de France. Mais, tandis qu'il s'oc-

empoit avec tant de zèle à faire triompher son ordre, il fut attaqué d'une maladie qui termina ses jours en 1454. Il mourut accablé d'années, après avoir tenu le gouvernail, dit l'abbé de *Vertot*, dans des temps difficiles et orageux, avec autant de sagesse que de fermeté. — De la même famille étoit *Louis de Lastic*, grand-prieur d'Auvergne, qui acquit beaucoup de gloire en France dans les guerres contre les Calvinistes. Lorsque Malte fut assiégée par les Turcs en 1565, sous le magistère de *Jean de la Valette*, il fut député au vice-roi de Sicile, pour solliciter des troupes. Ce gouverneur, homme fier et hautain, se plaignit de ce que les chevaliers ne le traitoient pas d'*Excellence*. *Lastic* lui répondit: *Pourvu que nous arrivions à Malte assez à temps pour secourir la Religion, je vous traiterai avec plaisir d'*Excellence, *d'*Altesse, *et même, si vous voulez, de* Majesté... Le vice-roi sourit à cette réponse; et après bien des obstacles et des irrésolutions, que *Lastic* vainquit, il amena un secours considérable.—La maison de *Lastic*, l'une des plus distinguées parmi la première noblesse d'Auvergne, a produit d'autres personnes illustres, qui ont fait honneur à l'église et à la patrie, soit dans le clergé, soit dans l'état militaire.

LATAILLE, *Voyez* Taille.

LATERANUS, (*Plautius*) fut désigné consul l'an 65 de J. C. Avant de prendre possession de son consulat, il fut tué par ordre de *Néron*, pour être entré dans la conjuration de *Pison* contre ce prince. *Epaphrodite*, affranchi de *Néron*, tâcha vainement de tirer de *Lateranus* quelques circonstances sur la conjuration. Ce sénateur ne révéla rien, et se contenta de dire à cet esclave: *Si j'ai quelque chose à dire, je le dirai à votre Maître.* On le conduisit au supplice, sans lui avoir donné le temps d'embrasser ses enfans; et ce fut en ces derniers momens que sa constance parut dans toute son étendue. Quoique le tribun qui alloit lui trancher la tête fût lui-même de sa conspiration, il ne daigna pas lui faire le moindre reproche; et le premier coup qu'il en reçut n'ayant fait que le blesser, il secoua seulement la tête, et la tendit ensuite avec autant de fermeté qu'auparavant. C'est de *Plautius Lateranus*, que le célèbre palais de Latran a tiré son nom; car c'étoit autrefois la maison qu'habitoient ceux de cette famille. Les auteurs contemporains la mettoient au nombre des plus magnifiques de Rome.

LATHBER, (Jean) Cordelier Anglois, vivoit dans le 15e siècle. On a de lui, des *Commentaires* estimés sur les *Pseaumes*, sur *Jérémie*, et sur les *Actes des Apôtres*.

LATIMER, (Hugues) Évêque de Worcester sous *Henri VIII* naquit vers 1470. Il seconda d'abord ce prince dans sa révolte contre l'église Romaine; mais voulant aller plus loin et le decider pour le pur calvinisme, il fut obligé de se demettre de son évêché. Enfin, sous la reine *Marie*, il fut brûlé le 16 octobre 1555: peine certainement trop dure et qui ne sert qu'à multiplier ceux qui s'égarent, en leur montrant des martyrs dans leurs sectateurs.

I. LATINUS, roi des Laurentins Aborigènes dans l'ancien

Latium, étoit fils de *Faune* et de *Marica*, et commença à régner vers l'an 1239 avant J. C. Il eut d'*Amate* sœur de *Daunus* roi des Rutules, une fille appelée *Lavinie*, que l'oracle lui ordonna de marier à un prince étranger. Il la donna en effet à *Enée*, qui étoit sorti de Troie pour s'établir en Italie. *Turnus* roi des Rutules, à qui la princesse avoit été promise, en fut si irrité, qu'il déclara la guerre au prince Troyen et au roi *Latinus*. Cette guerre fait le sujet des six derniers livres de l'Enéïde. La victoire s'étant déclarée pour *Enée*, il bâtit une ville du nom de *Lavinie* fille de Latinus. *Strabon* ajoute que le roi des Aborigènes ayant été tué dans une seconde bataille contre les Rutules, *Enée* les vainquit à son tour, et les subjugua entièrement. Lorsqu'il fut paisible possesseur du royaume, il changea le nom des Aborigènes en celui de Latins. *Denys* d'Halycarnasse rapporte la même chose sur l'origine de ces peuples, excepté qu'il dit, que le roi de la nation donna le nom de Latins aux Aborigènes.

II. LATINUS PACATUS DREPANIUS, orateur Latin, né à Drépane dans l'Aquitaine, dont nous avons un Panégyrique de *Théodose le Grand*, prononcé devant ce prince en 389, aprés la défaite du tyran *Maxime*. Il y en a une édition de 1651, in-8°; et on le trouve dans les *Panegyrici veterés*, 1677, in-4.° Cet orateur n'étoit pas sans mérite. « S'il n'a point, dit *Thomas*, cet agrément que donnent le goût et la pureté du style; il a souvent de l'imagination et de la force. Son éloquence, en général, ne manque ni de précision, ni de rapidité. Au reste, dans sa manière d'écrire il ressemble plus à *Sénèque* et à *Pline*, qu'à *Ciceron*. Quelquefois même il a des tours et un peu de la manière de *Tacite*. Ses expressions ont alors quelque chose de hardi, de vague et de profond qui ne déplait pas. »

III. LATINUS-LATINIUS, *ou* LATINO-LATINI, comme l'appelle le P. *Niceron*, vit le jour à Viterbe en 1513. Il fut employé à la correction du *Décret* de *Gratien*, et mourut à Rome en 1593, après avoir publié des remarques et des corrections sur *Tertullien* et sur plusieurs autres écrivains; et une savante compilation sous le titre de *Bibliotheca sacra et profana*. Ce recueil d'observations, de corrections, de variantes, de conjectures, fut imprimé à Rome en 1667, par les soins de *Dominique Macri*, qui l'enrichit de la Vie de l'Auteur. On a accusé celui-ci, sans trop de raison, d'avoir supprimé les pièces des anciens qui ne s'accordoient pas avec ses sentimens. Certains auteurs Protestans qui le traitent de *Corrupteur de l'antiquité*, avoient leurs raisons pour lui donner ce titre. *Latinus* avoit été secrétaire de plusieurs cardinaux. *Juste-Lipse* l'appelle, *Probissimus senex, et omni litterarum genere instructissimus*. Quoiqu'il eût une santé très-délicate, il la ménagea de telle sorte, qu'il poussa sa carrière fort loin. Il étoit très-attaché aux intérêts de la cour de Rome. Il mourut dans cette ville le 21 Janvier 1593, à 80 ans.

I. LATOMUS, (Jacques) savant théologien scolastique, né à Cambron dans le Hainaut, étoit docteur de Louvain et chanoine

de

de Saint-Pierre de la même ville. Il écrivit contre *Luther*, et fut l'un des meilleurs controversistes de son temps. Il mourut en 1544. Tous ses Ouvrages furent recueillis et donnés au public en 1550, in-fol.

II. LATOMUS, (Barthélemi) professeur en langue et en éloquence latine, natif d'Arlon, dans le duché de Luxembourg; professa l'éloquence au collége royal de Paris, et mourut à Coblentz vers 1566, à 80 ans. On a de lui, des *Notes* sur *Cicéron*, sur *Térence*, etc... (dans l'édition de *Jean Oporin*, Basle, 1553, in-fol.) et quelques *Traités de Controverse* contre les Protestans, in-4.°

LATONE, étoit fille de *Cœus* et de *Phœbé*. Comme *Jupiter* l'aimoit, *Junon* par jalousie la fit poursuivre par le serpent *Python*; et pendant toute sa grossesse, cette infortunée erra de côté et d'autre. Des paysans lui ayant refusé de l'eau pour étancher sa soif, et l'ayant accablée d'injures, ils furent métamorphosés en grenouilles. Enfin, *Neptune* par pitié fit paroître l'isle de Délos au milieu des eaux, où elle alla se réfugier, et accoucha d'*Apollon* et de *Diane*.

LATOUCHE, *Voyez* TOUCHE.

LATOUR, *Voyez* TOUR.

LATTAIGNANT, (Gabriel-Charles de) chanoine de Rheims, étoit d'une famille de robe de Paris. Il cultiva la littérature, dont il ne prit que la fleur, et s'attacha à la poésie légère. Il faisoit les délices d'un repas, par sa facilité à composer et à chanter des couplets, quelquefois jolis, d'autres fois très-médiocres, mais toujours agréables pour les personnes qui en étoient l'occasion ou le sujet. Il eut, pendant trente ans, la réputation du plus aimable chansonnier de Paris; mais, dès qu'il voulut avoir celle d'auteur, il perdit presque entièrement la première. On recueillit ses *Poésies* en 4 vol. in-12, et on a donné, après sa mort, ses *Chansons* et ses autres *Œuvres posthumes*. Si l'on excepte une vingtaine de Madrigaux ou de Chansons, les opuscules poétiques de l'abbé *Lattaignant*, sont en général, lâches et foibles; quelques-uns même sont avilis par une bizarre bigarrure de termes nobles et bas, et par une familiarité souvent triviale: mais on ne peut lui reprocher, comme à tant d'autres versificateurs de nos jours, l'afféterie du style, le néologisme, et le jargon précieux et maniéré. L'abbé *de Lattaignant*, touchant à la vieillesse, se retira du monde de bonne grace. Il mourut le 10 Janvier 1779, chez les Peres de la Doctrine Chrétienne, avec de grands sentimens de religion.

LAU, (Théodore-Louis) fameux Spinosiste du XVIIIe siècle, conseiller du duc de Curlande, s'est malheureusement fait connoître par un *Traité* imprimé à Francfort en 1717, sous ce titre: *Meditationes Philosophicæ de Deo, mundo, homine*. Ce livre fut proscrit; ce qui l'a rendu fort rare. *Lau* y dit (paragraphe IV): *Deus est materia simplex: Ego materia modificata... Deus oceanus: Ego fluvius.... Deus terra: Ego gleba...* Il a fait aussi quelques Traités de politique, qui ne valent pas mieux que ses Traités théologiques. *Voy.* LAUD.

LAVAGNE, *Voy.* FIESQUE.

I. LAVAL, (Gilles de) seigneur de Retz, maréchal de France, étoit de la même famille qu'*André* qui suit, mais d'une branche collatérale. Il se signala par son courage sous *Charles VI* et sous *Charles VII*, et contribua beaucoup à chasser les Anglois de la France. Les services qu'il rendit à sa patrie l'auroient immortalisé, s'il ne les avoit pas ternis par des meurtres, des impiétés et des débauches effrénées. S'étant rendu coupable envers *Jean VI*, duc de Bretagne, il fut condamné, le 23 Décembre 1440, après une longue procédure, à être brûlé vif dans la prairie de Nantes. Un Italien, complice de ses abominations, subit le même châtiment. Le duc, témoin de cette exécution, permit qu'on étranglât *Laval* auparavant, et qu'on ensévelit son corps. Le maréchal, qui s'étoit armé d'abord d'une fermeté audacieuse, changea de ton, donna les marques du repentir le plus touchant, et finit en chrétien résigné, déclarant sur le bûcher, que *sa mauvaise éducation avoit été la source de ses débordemens.* C'étoit un homme d'une prodigalité extrême : il consuma en folles dépenses 200,000 écus d'or comptant, dont il hérita a vingt ans ; et plus de 30,000 liv. de rente, qui en valoient dans ce temps-là 300,000 de celui-ci. Quelque part qu'il allât, il avoit à sa suite un sérail, des comédiens, une musique, des instrumens, des devins, des magiciens, une compagnie de cuisiniers, des meutes de chiens de toutes espèces, et plus de deux cents chevaux de main. *Mézerai* dit qu'*il entretenoit des sorciers et des enchanteurs pour trouver des trésors, et corrompoit de jeunes garçons et de jeunes filles, qu'il tuoit après, pour en avoir le sang, afin de faire ses charmes.* De telles abominations seroient bien peu croyables, si on ne savoit dans quels excès jette la perversité du cœur humain. On peut assurer cependant que le secret de trouver de l'argent par le moyen des sorciers, a toujours été une foible ressource.

II. LAVAL, (André de) seigneur de Lohéac et de Retz, étoit second fils de *Jean de Montfort*, seigneur de Kergolay, et d'*Anne de Laval*, dont il prit le nom et les armes. Cette famille de *Laval* est une ancienne maison de Bretagne, dont l'héritière épousa *Matthieu de Montmorenci.* Le fils puîné de *Matthieu* en prit le nom, et ses descendans le portèrent jusqu'à *Gui XII*, mort sans enfans en 1413. *Anne* sa sœur, mère d'*André*, dont il est question dans cet article, fut l'héritière de sa maison. *André*, son fils, rendit des services signalés au roi *Charles VII*, qui le fit amiral, puis maréchal de France. Il fut suspendu de sa charge au commencement du règne de *Louis XI;* mais ce prince le rétablit peu de temps après, et lui donna le collier de l'ordre de Saint-Michel, en 1469. Il mourut en 1486, à 75 ans, sans laisser de postérité, et plus riche en réputation qu'en biens. Envoyé en 1455, contre *Jean*, comte d'Armagnac, qui étoit excommunié pour avoir épousé publiquement sa propre sœur, il l'avoit poussé si vivement, qu'en une seule campagne il l'eût dépouillé de ses états. — Une branche de *Montmorenci-LAVAL*, des-

cendante de *Gui VII*, fit revivre le titre de *Laval*, et le transmit à sa postérité.

III. LAVAL, (Urbain de) marquis de Sablé et de Bois-Dauphin, maréchal de France, et gouverneur d'Anjou, étoit de la même famille qu'*André*, mais d'une branche collatérale. Il se signala en divers siéges et combats. Il suivit le parti de la Ligue, fut blessé et fait prisonnier à la bataille d'Ivri, en 1590. Il fit ensuite son accommodement avec *Henri IV*. Ce prince lui donna le bâton de maréchal de France, et le fit chevalier de ses ordres et gouverneur d'Anjou. Son crédit augmenta sous le règne suivant. Lorsque le prince de *Condé* et beaucoup d'autres mécontens se furent unis pour empêcher le mariage de *Louis XIII* avec l'infante d'Espagne, la reine *Marie de Médicis*, et le marquis d'*Ancre* son confident, firent commander à *Bois-Dauphin* l'armée qu'ils mirent sur pied pour combattre celle des mutins. Celle-ci étoit foible; elle manquoit de provisions; il y avoit dix à douze chefs. Celle du roi étoit nombreuse; elle avoit tout en abondance; *Bois-Dauphin* en étoit le seul général. Ces avantages ne firent qu'augmenter sa honte: car les mécontens prirent des places sous ses yeux, et passèrent l'Oise, l'Aisne, la Marne, la Seine, l'Yonne et la Loire, sans qu'il les en empêchât. Il eut beau dire « qu'il avoit un ordre secret de ne rien hasarder; » il fut blâmé de tout le monde, et accusé même à la cour, par les uns de timidité, et par les autres d'intelligence avec les rebelles. Depuis, il ne commanda plus. Dans la suite, n'ayant pu acquérir l'estime et la confiance, ni du connétable *de Luynes*, ni du cardinal *de Richelieu*, qui gouvernèrent l'un après l'autre, il se retira dans une terre, où il mourut tranquillement le 27 mars 1629, dans un âge assez avancé.

IV. LAVAL-MONTIGNY, (François de) premier évêque de Quebec, étoit fils de *Hugues de Laval*, seigneur de Montigny. Il fut d'abord archidiacre d'Evreux, et ensuite nommé au siége nouvellement érigé à Quebec, qu'il alla remplir en 1673. Il y fonda un séminaire, s'y fit estimer de tout le monde par sa vertu et par son éminente piété, et y mourut le 6 mai 1708, à 86 ans, après s'être démis de son évêché. L'abbé *de la Tour*, doyen du chapitre de Montauban, a écrit sa *Vie*, in-12.

V. LAVAL, (Antoine de) sieur *de Belair*, maître des eaux et forêts du Bourbonnois, puis capitaine des châteaux de Beaumanoir-lès-Moulins, étoit savant dans les langues, l'histoire et la théologie. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages. Le plus considérable est: *Desseins de Professions nobles et publiques*, contenant entr'autres, l'*Histoire de la Maison de Bourbon*, Paris, 1605, in-4.° Il mourut en 1631, à 80 ans. Il étoit très-lié avec la famille de *Retz*, qui lui donna des preuves de son estime et de sa bienveillance. Plusieurs gens de lettres se faisoient honneur de son amitié et de sa société.

VI. LAVAL, (Antoine) Jésuite, né à Lyon, devint professeur d'hydrographie auprès des gardes marines de Toulon. On a de lui, un *Voyage à la Louisiane*,

Paris, *Mariette*, 1728. Il mourut la même année, après avoir travaillé long-temps avec son compatriote *de Chazelles*, à dresser les cartes marines des côtes de Provence.

LAVARDIN, *Voy.* BEAUMANOIR; COTA; HILDEBERT; *et* MASCARON.

I. LAVATER, (Louis) controversiste, Protestant, né à Kibourg dans le canton de Zurich, en 1527, mort chanoine et pasteur de cette dernière ville, le 17 juillet 1586, à 59 ans, a laissé une *Histoire Sacramentaire*, des *Commentaires* et des *Homélies*. Ces divers ouvrages sont lus par les gens de son parti. Mais son Traité curieux *De Spectris*, (Genève, 1580, in-8°; et Leyde, 1687, in-12) est recherché de tout le monde. *Teissier* donne de grands éloges à cet auteur. On voyoit en lui, dit-il, une gravité et une sévérité mêlée d'une douceur et d'une gaieté qui lui gagnoient les cœurs. Il étoit bon ami, officieux, généreux, sincère et doux, quoique ministre et controversiste. —Son petit-fils, *Jean-Rodolphe*, chanoine de Zurich, mort en 1625, à 46 ans, est auteur d'un Traité peu commun, *De Variis prodigiis, anno* 1608, *visis*.

II. LAVATER, (Jean-Gaspard-Christian) né à Zurich en 1741, et mort dans cette ville le 12 janvier 1801, devint ministre du culte Protestant, et s'acquit de la réputation par ses discours éloquens, où régnoit une douce sensibilité. Si ses idées eussent continué à se porter vers les objets religieux, il eût été l'un des plus célèbres ascétiques: et sa devise, comme sa pensée favorite, fut, *que tout étoit possible en croyant*. Ses écrits sont nombreux, pleins d'onction, de vues neuves et quelquefois singulières. On lui doit: I. *Œuvres en prose*, in-8.° II. *Journal de l'observateur de soi-même*. Le pasteur *Zollikoffer* de Leipzig, en a donné une édition, 1778. III. *Salomon*, 1785, in-8.° IV. *Poëmes*, 1785, in-8.° V. *Nathanaël*, in-8.° VI. *Jésus Messie*, ou *Evangiles et Actes des Apôtres*, mis en cantiques, 1786, 4 volumes. VII. *Lettres fraternelles*, 1787, in-8.° VIII. *Traité sur les Physionomies*. C'est l'écrit le plus considérable de *Lavater*, et qui lui a procuré le plus de célébrité. Le fond n'en est pas neuf; et un Lyonnois, l'abbé *Perneti*, avoit publié déjà un vol. in-12, très-bien écrit sur le même sujet; mais les détails, les descriptions, les rapprochemens singuliers et ingénieux de l'auteur Allemand ont rendu son ouvrage remarquable et original. Il a été traduit en françois, en trois petits vol. in-folio, ornés de planches.

LAVAU, *Voy.* FLONCEL.

LAVAUR, (Guillaume de) avocat au parlement de Paris, mort âgé de 76 ans, le 8 avril 1730, à Saint-Ceré, dans le Quercy, sa patrie, fut l'oracle de son pays par ses connoissances. Il joignoit à un cœur bon et généreux, une mémoire prodigieuse et une vaste littérature. On a de lui: I. *L'Histoire secrète de Néron*, *ou le Festin de Trimalcion*, traduit avec des remarques historiques, in-12, 1726. II. *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte*, 1730, deux vol. in-12. L'auteur prétend prouver que les grandes fables, le culte et les mystères du Paganisme,

ne sont que des altérations des usages, histoires et des traditions des anciens Hébreux : système qui n'a pas été adopté par tous les savans. Il y a de l'érudition dans ce livre ; mais les conjectures n'y sont pas toujours heureuses. *Huet* avoit eu la même idée avant l'auteur ; il n'est pas difficile de s'appercevoir qu'il a profité de sa *Démonstration Evangélique*.

LAUBADERMONT, dont le vrai nom étoit *Jacques Martin*, conseiller d'état, obtint ce titre par sa lâche déférence aux volontés du cardinal *de Richelieu*. Il présida aux jugemens de *Grandier* et de *Cinq-Mars*, et fut rapporteur de l'affaire de *de Thou*. *Voyez* ces différens articles. Le fils de *Laubadermont*, fut tué en 1651, parmi une troupe de voleurs, dans laquelle il s'étoit enrôlé ; le père mourut dans son lit, quoiqu'il eût mérité de finir autrement.

LAUBANIE, (Yrier de Magonthier de) né en 1641, dans le Limousin, parvint par ses services au grade de lieutenant général, et s'en rendit digne par les preuves de courage qu'il donna dans quantité d'occasions. Étant sorti de Brisach, à la tête de 2,000 hommes, il surprit la ville et le château de Neubourg, y fit quatre cents prisonniers, força les ennemis de décamper, et occasionna la bataille de Fredelingen, où ils furent battus. Nommé gouverneur de Landau, en 1704, il y fut assiégé par deux armées, commandées par le prince *Louis de Bade* et le prince *Eugène* ; soutenues par l'armée d'observation de milord *Marleborough* : il défendit la place durant soixante-neuf jours avec une valeur opiniâtre. Les généraux ennemis envoyèrent un trompette pour le sommer de se rendre. *Il est si glorieux*, répondit Laubanie, *de résister à des princes qui ont tant de valeur et de capacité, que je desire d'avoir encore quelque temps cette gloire. Je veux mériter la même estime qu'a obtenue d'eux M.* de Melac *dans le temps du premier siége.* — *Il y a vraiment de la gloire à vaincre de pareils ennemis*, dit l'un des généraux, en apprenant cette réponse. *Laubanie*, quoique devenu aveugle le 11 octobre par l'éclat d'une bombe qui creva à ses pieds, ne se rendit que le 25 novembre, et obtint la plus honorable capitulation. Il fut fait grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, et se retira à Paris. Le duc de *Bourgogne* avoit beaucoup d'estime pour ce brave officier. Il le présenta un jour à *Louis XIV*, le tenant par la main ; et il adressa ces paroles au roi : SIRE, *voilà un pauvre aveugle qui auroit besoin d'un bâton.* — *Louis XIV* ne répondit rien. *Laubanie* fut si saisi de ce silence, qu'il tomba malade, et mourut peu de temps après, en 1706, à 65 ans.

LAUBESPINE, *Voyez* AUBESPINE.

LAUBRUSSEL, (Ignace de) Jésuite, né à Verdun en 1663, professa avec distinction dans son ordre, fut provincial de la province de Champagne, et ensuite préfet des études du prince *Louis des Asturies* ; et lorsque ce prince se fut marié, il devint confesseur de la princesse. Il mourut au Port-Sainte-Marie en Espagne, le 9 octobre 1730, à 67 ans, après avoir publié quelques ouvrages. Les plus connus sont : I. La *Vie du Père Charles de*

Lorraine, Jésuite, 1733, in-12. II. *Traité des abus de la Critique en matière de Religion*, 1710, 2 vol. in-12. Son but étoit de venger la religion, des coups impuissans que lui portent les incrédules et les hérétiques. L'entreprise étoit très-louable ; mais elle auroit pu être exécutée plus heureusement. L'auteur a compilé dans son livre, ce qui a été dit de plus impie, de plus scandaleux et de plus indécent sur nos mystères, sans y répondre le plus souvent que par des exclamations ou de foibles raisons. Il falloit un *Bossuet*, un *Pascal* pour un pareil ouvrage ; et *Laubrussel* n'avoit ni leurs talens, ni leur logique.

LAUD, (Guillaume de) fils d'un bourgeois de Reading en Angleterre, naquit en 1573. Il fut illustre par ses talens et par sa constance dans ses malheurs. Il prit le bonnet de docteur à Oxford, et parvint par son mérite, après avoir rempli divers siéges, à l'archevêché de Cantorbery. Son attachement à *Charles I*, si glorieux pour sa mémoire, lui fut funeste. Les ennemis de ce prince firent mettre l'archevêque à la Tour de Londres. Il fut accusé par le parlement d'avoir voulu introduire la religion Catholique, d'avoir entrepris de réunir l'église Romaine avec l'Anglicane. *Laud* démontra la fausseté de toutes ces imputations ; mais *Charles* ayant été entièrement défait, et les séditieux n'ayant plus rien à craindre, on fit couper la tête à cet illustre prélat, le 10 janvier 1645 ; il avoit alors 72 ans. Il souffrit la mort avec l'intrépidité d'un martyr. Il fit sur l'échafaud un long discours, où il insinua qu'il mouroit *pour n'avoir pas voulu abandonner le temple de Dieu et adorer les veaux de Jéroboam ;* il faisoit allusion au schisme des Presbytériens. *Laud* avoit beaucoup d'esprit, et il l'avoit perfectionné par l'étude. Également propre aux affaires et au cabinet, il passa pour bon théologien ; mais il ne soutint pas sa réputation de bon politique. « Son désintéressement, ses mœurs austères, dit l'abbé *Millot*, méritoient sans doute des éloges ; mais ses préjugés superstitieux, son zèle opiniâtre, son courage entreprenant, et sa fermeté inflexible devoient produire de grands maux par son opposition à l'esprit national. *Laud* avoit à cœur d'exalter les droits du Sacerdoce, et de multiplier les cérémonies dans le culte. Il en introduisit plusieurs peu différentes de celles de l'église Romaine. Les Puritains virent avec horreur ce qu'ils appeloient d'*abominables superstitions*. La table de communion, entourée d'une balustrade, les ministres revêtus d'une chape pour administrer le sacrement, les communians obligés de le recevoir à genoux ; des crucifix et d'autres images placés dans les temples, furent à leurs yeux des scandales qui annonçoient l'*Antechrist*. On cria que l'évêque de Londres travailloit à rappeler le papisme. Une dame s'étant faite Catholique, comme *Laud* lui en demandoit la raison. *C'est sur-tout*, répondit-elle, *parce que je crains de voyager dans la foule ; je vois que vous et quantité d'autres vous voulez prendre le chemin de Rome ; pour n'être pas pressée dans la foule, j'ai pris le parti de vous devancer*. Il s'expliqua souvent sur ses ennemis d'une manière aigre et dure. La droiture de son cœur

et la pureté de ses intentions lui persuadèrent qu'il pouvoit parler impunément contre le vice triomphant : il se trompa, et fournit aux parlementaires, qui n'étoient pas d'humeur de pardonner à leurs ennemis, un moyen de le perdre. Il eut même beaucoup de peine à obtenir qu'on se contentât de lui trancher la tête. On vouloit le soumettre à un supplice plus infame. Cependant, après sa mort, on permit à quelques-uns de ses amis de prendre son corps pour l'enterrer à leur gré. On a de cet infortuné prélat, une *Apologie de l'Eglise Anglicane* contre *Fischer*, Londres, 1639, in-folio. *Warton* publia, en 1695, in-folio, la VIE de cet archevêque. Elle est curieuse et recherchée. On y trouve l'histoire du procès de *Laud*, composée par lui-même dans la Tour de Londres avec beaucoup de vérité. *Voy.* LAU.

LAUDENOT, (Louise) fille d'un médecin du roi, se consacra à la vie religieuse dans l'abbaye de Montmartre, et y mourut le 27 mai 1636. On lui doit plusieurs ouvrages pieux : I. *Exercice pour la sainte Communion.* II. *Catéchisme des vices et des vertus.* III. *Recueil* des Œuvres de *Ste Gertrude.* IV. *Méditations* sur les vies des Saints, pour toutes les fêtes de l'année. Ces écrits ont du naturel et de l'onction.

LAUDER, *Voy.* MILTON.

LAUDHON, (Gédéon, baron de) maréchal, grand-croix de l'ordre de *Marie-Thérèse*, né en Livonie en 1716, servit avec distinction sous les empereurs *François I* et *Joseph II*, contre la Prusse et la Turquie. Il mourut au lit d'honneur à 74 ans, en juillet 1790, au quartier général de Neutischein. Il étoit né pauvre, et fut long-temps dans les troupes légères, où il se forma par la vie la plus dure au métier de la guerre. Sa valeur et son intelligence le firent distinguer, et il fut bientôt à la tête des généraux de l'empereur. La confiance et l'amour que sa bonté et sa simplicité au milieu de l'appareil du commandement, avoient inspirés aux soldats, servirent beaucoup à ses victoires. Il se fit dresser un mausolée de son vivant, avec cette inscription : COMMEMORATIO MORTIS, OPTIMA PHILOSOPHIA. Quoiqu'il eût servi long-temps, il ne laissa pas une grande fortune ; et l'empereur dédommagea sa veuve de ce désintéressement, en lui assurant une partie des pensions de son illustre époux. *Fréderic le Grand* faisoit beaucoup de cas des talens militaires de *Laudhon.*

LAUDUN, *Voyez* DELAUDUN.

LAVERDY, *Voy.* AVERDY.

LAVERDY, (Clément-François) professeur en droit-canon, et avocat au parlement de Paris sa patrie, né en 1695, et mort en 1754, publia différens Mémoires estimés. On cite celui *sur le Droit de succession de la Maison de Ligneville, au duché de Lorraine*, 1739 et 1740, in-4.°

LAUGIER, (Marc-Antoine) né à Manosque en Provence, le 25 juillet 1713, entra de bonne heure chez les Jésuites. Il se consacra à la chaire, et prêcha à la cour avec applaudissement. Ayant quitté la Compagnie de Jésus pour quelques mécontentemens qu'on lui donna, il se tourna du côté des beaux arts.

Son *Essai sur l'Architecture*, 1755, in-8°, dont il y a eu deux éditions, prouva qu'il étoit né pour eux. Il y a sans doute quelques réflexions hasardées dans cet ouvrage; mais on y trouve encore plus de vues justes et d'idées saines. Il est d'ailleurs bien écrit. Son *Histoire de la République de Venise*, qu'il publia ensuite en 12 vol. in-12, 1758 et années suivantes; et celle de *la Paix de Belgrade*, en 2 volum. in-12, 1763, lui assurent un rang parmi nos historiens. Il réunit dans l'une et dans l'autre, à quelques endroits près, le caractère de la vérité au mérite de l'exactitude. Le style auroit pu être plus soigné dans certains morceaux, moins oratoire dans d'autres; mais en général il a de l'élégance et de la clarté; son Histoire de Venise a été traduite en italien, et accompagnée de nombreuses notes où les étrangers apprendront beaucoup mieux à connoître le singulier gouvernement de Venise, que dans l'Histoire inexacte d'*Amelot de la Houssaie*. On a encore de lui: I. *Paraphrase du* Miserere, *traduite* de *Ségneri*, in-12. II. *Voyage à la Mer du Sud*, traduit de l'anglois, 1756, in-4.° et in-12. III. *Apologie de la Musique Françoise*, 1754, in-8.° L'abbé *Laugier* mourut le 7 avril 1769, dans sa 51e année, d'une fluxion de poitrine. Ses mœurs étoient douces, et son commerce agréable. Il avoit des connoissances; et ses ouvrages lui coûtoient peu de travail.

LAVIGNE, *Voy*. VIGNE.

LAVINIE, fille de *Latinus*, roi du Latium, étoit promise à *Turnus*, roi des Rutules; mais elle épousa *Énée*, et en eut un fils posthume, nommé *Sylvius*; parce qu'elle l'enfanta dans un bois, où elle s'étoit retirée par la crainte qu'elle avoit d'*Ascagne*, fils d'*Énée*.

LAVIROTTE, (Louis-Anne) médecin, né à Nolay, diocèse d'Autun, mort le 3 mars 1759, dans la 34e année de son âge, étoit bon physicien et observateur habile. Il a traduit de l'anglois: I. *Observations sur les Crises par le pouls*, de *Nihell*, in-12. II. *Dissertation sur la Transpiration*, in-12. III. —*Sur la Chaleur*, in-12. IV. *Découvertes philosophiques* de *Newton*, par *Maclaurin*, 1749, in-4.° V. *Méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux*, 1740, in-8.° VI. *Observations microscopiques* de *Needham*, 1750, in-8.° VII. Il a donné, de son propre fonds, des *Observations* sur une *Hydrophobie spontanée*, *suivie de la rage*, in-12.

I. LAUNAY, (Pierre de) écrivain de la religion Prétendue réformée, né à Blois en 1573, quitta une charge des finances, le titre de secrétaire du roi, et toutes les prétentions de fortune, pour se livrer à l'étude des livres sacrés. Les Protestans de France avoient en lui une confiance extrême. Il fut député à tous les synodes de sa province, et à presque tous les synodes nationaux qui se tinrent de son temps, et mourut en 1662, à 89 ans, très-regretté de ceux de sa communion. On a de lui: I. Des *Paraphrases sur toutes les Épîtres de St. Paul*; sur *Daniel*, l'*Ecclésiaste*, les *Proverbes* et l'*Apocalypse*. II. Des *Remarques sur la Bible*, ou *Explication des mots, des phrases et des figures difficiles de la sainte Écriture*;

Genève, 1667, in-4.° Ces deux ouvrages sont estimés des Calvinistes.

II. LAUNAY, (François de) né à Angers en 1612, reçu avocat à Paris en 1638, suivit le barreau, plaida, écrivit et consulta avec un succès égal, jusqu'en 1680. Il obtint, cette année, la chaire de droit François; chaire qu'il remplit, le premier. Il fit l'ouverture de ses leçons par un *Discours*, dans lequel il prouva « que le Droit Romain n'est pas le Droit commun de France. » *Ducange*, *Bigot*, *Cotellier*, *Ménage* et plusieurs autres savans, se faisoient un plaisir de converser avec lui. Ils trouvoient dans ses entretiens un fonds inépuisable des maximes les plus certaines de la jurisprudence ancienne et moderne. Ses mœurs relevoient beaucoup son savoir; elles étoient douces et pures, sa piété solide, sa charité bienfaisante. Il ne savoit rien refuser; mais en secourant les misérables, sur-tout ceux qui mendioient plutôt par paresse que par besoin, il leur disoit; *Vous pourriez bien travailler pour gagner votre vie; je me lève à cinq heures du matin pour gagner la mienne.* Cet homme estimable mourut le 9 juillet 1693, à 81 ans. On a de lui; I. Un savant *Commentaire sur les institutes coutumières d'Antoine Loysel*, 1688, in-8.° II. Un traité du *Droit de Chasse*, 1681, in-12, dont le Dictionnaire de Trévoux a fait le plus grand usage. III. *Des Remarques sur l'institution du Droit Romain et du Droit François*, in-4°, 1686.

III. LAUNAY, (Pipoulain de) est auteur d'une *Méthode* estimée *pour apprendre le latin*, 1756, 4 vol. in-8°, qui avoient été précédés d'une *Méthode pour apprendre à lire*. Cet habile grammairien mourut en 1767.

IV. LAUNAY, (N**) mort en 1751, a donné au théâtre François *le Paresseux*, comédie en trois actes, représentée en 1733; et aux Italiens, *la Vérité fabuliste*.

V. LAUNAY, (N... de) gouverneur de la Bastille, au commencement de la révolution Françoise, fut attaqué le 14 juillet 1789 par le peuple de Paris. Il n'avoit pour garnison que quelques invalides; cependant il eût pu, par la force de sa situation, opposer une longue résistance, s'il n'eût préféré parlementer. Il ordonna de baisser un pont-levis pour recevoir des députés; aussitôt la foule se précipita dans la première cour du château, et força bientôt les autres. *De Launay*, saisi par la multitude, chercha à se tuer avec une canne à dard; on l'en empêcha pour le massacrer un instant après; et sa tête fut promenée dans tout Paris, au haut d'une pique.

LAUNAY, (Mlle DE) *Voyez* STAAL.

I. LAUNOY, (Matthieu de) prêtre de la Ferté-Alais, au diocèse de Sens, se fit protestant en 1560, et exerça le ministère à Sédan, où il se maria. Une scène scandaleuse qu'il donna dans cette ville, l'obligea de fuir. Il redevint catholique, et fut pourvu d'un canonicat à Soissons. C'étoit un homme ardent, toujours emporté, ou par les plaisirs, ou par la fureur de cabaler. De protestant fanatique, il devint ligueur furieux. Il se mit à la tête de la faction des *Seize*, et fut le promoteur de la

mort de l'illustre président *Brisson*. Le duc de *Mayenne* ayant fait poursuivre les meurtriers de ce magistrat, *Launoy* passa en Flandre, et y finit, à ce qu'on croit, son abominable vie. On a de lui, de mauvais *Écrits justificatifs et de controverse*, dans lesquels il calomnie les ministres Calvinistes, comme il avoit calomnié les prêtres Catholiques dans le temps qu'il étoit Protestant.

II. LAUNOY, (Jean de) né à Valdesie à deux lieues de Valogne, le 21 décembre 1603, vint de bonne heure à Paris; et y prit le bonnet de docteur en théologie en 1636. Un voyage qu'il fit à Rome augmenta son érudition, et lui procura l'amitié et l'estime d'*Holstenius* et d'*Allatius*. De retour à Paris, il se renferma dans son cabinet, recueillant les passages des Pères et des auteurs sacrés et profanes sur toutes sortes de matières. Les *Conférences* qu'il tint chez lui tous les lundis, furent une espèce d'école académique, où les savans mêmes trouvoient à s'instruire. Elles rouloient sur la discipline de l'église, et sur les droits de celle de France. On y attaquoit avec force les prétentions ultramontaines; on y discutoit les fables des légendes. L'apostolat de *St. Denis l'Aréopagite* en France; le voyage de *Lazare* et de la *Magdeleine* en Provence; la résurrection du chanoine qui produisit la conversion de *St. Bruno*; l'origine des Carmes, et la vision de *Simon Stock* au sujet du scapulaire, et une foule d'autres traditions, furent proscrites à ce tribunal. C'est ce qui fit surnommer *Launoy* le DÉNICHEUR DE SAINTS. Aussi le curé de Saint-Roch disoit : *Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon St. Roch.* Le président *de Lamoignon* le pria un jour de ne pas faire de mal à *St. Yon*, patron d'un de ses villages. *Comment lui ferois-je du mal*, répondit le docteur? *Je n'ai pas l'honneur de le connoître.*—Il disoit qu'*il ne chassoit point du paradis les Saints que Dieu y avoit placés, mais bien ceux que l'ignorance superstitieuse des peuples y avoit fait glisser.* Il avoit rayé de son calendrier *Ste* CATHERINE, martyre; et, le jour de sa fête, il affectoit de dire une messe de *requiem*. Rien ne pouvoit corrompre l'austère critique de ce sage docteur. Non-seulement il ne rechercha pas les bénéfices, mais il refusa même ceux qu'on lui offrit. *Je me trouverois bien de l'Église, mais l'Église ne se trouveroit pas bien de moi*, disoit-il à ceux qui vouloient lui inspirer de l'ambition. Il vécut toujours pauvrement et simplement, ennemi de ce commerce de fourberies qu'on appelle cérémonial, attaché au vrai, et se plaisant à le dire. Il aima mieux se faire exclure de la Sorbonne, que de souscrire à la censure du docteur *Arnauld*, quoiqu'il ne pensât pas comme lui sur les matières de la grace. Il fit plus : il écrivit contre le *formulaire* de l'assemblée du clergé de 1656. La république des lettres lui est redevable de plusieurs ouvrages. L'abbé *Granet* en a donné une bonne édition en 1631, en 10 vol. in-folio, enrichie de la Vie de l'auteur, et de plusieurs de ses écrits qui n'avoient point encore vu le jour. Cet habile critique n'écrit ni avec pureté, ni avec élégance; son style est dur et forcé. Il s'exprime

d'une manière toute particulière, et donne des tours singuliers à des choses très-communes. Ses citations sont fréquentes, extraordinairement longues, et d'autant plus accablantes, qu'il ne craint pas de les répéter. Ses raisonnemens ne sont pas toujours justes, et il semble quelquefois avoir eu d'autres vues que celles qu'il se propose dans son ouvrage. Il avoit l'humeur un peu caustique, et sa physionomie qui étoit mauvaise, l'annonçoit assez. *Ménage* lui ayant reproché d'avoir choqué les Jacobins qui l'attaquoient vivement dans leurs écrits, *Launoy* lui répondit malicieusement : *Je crains plus leur canif que leur plume.* Les religieux lui avoient été cependant utiles, et il avoit beaucoup profité des entretiens du savant Jésuite *Sirmond. Gui Patin* prétend même qu'un des amis de *Launoy* lui avoit dit, « qu'il avoit été long-temps pensionnaire des Jésuites, qui se servoient de lui pour approuver leurs livres ; mais qu'enfin ils l'avoient cassé aux gages, pour n'avoir point voulu donner quelque approbation à une nouvelle doctrine qu'ils vouloient publier. » *Bayle* doute avec raison que *Launoy* ait été pensionnaire des Jésuites. Ce critique éprouva, sur ses vieux jours, qu'il avoit des ennemis redoutables. On lui défendit de tenir des assemblées dans sa chambre. Quoiqu'on ne s'y entretînt que de sciences, on lui fit dire que le roi souhaitoit que ces assemblées cessassent. Il mourut le 10 mars 1678, âgé de 74 ans, dans l'hôtel du cardinal *d'Estrées*, qui se faisoit un plaisir de le loger. Il commença son testament par ces mots : *J'aurai bientôt fait, car je n'ai pas beaucoup de bien, etc.* Il fut enterré aux Minimes de la Place-royale. *Le Camus*, premier président de la cour des Aides, lui fit faire l'épitaphe suivante :

D. O. M.

Hic jacet Joannes Launoïus, *Constantiensis*
Parisiensis Theologus ;
Qui veritatis assertor perpetuus,
Jurium Ecclesiæ et Regis acerrimus vindex,
Vitam innoxiam exegit ;
Opes neglexit,
Et quantulumcunquè ut relicturus satis habuit.
Multa scripsit nullâ spe, nullo timore ;
Optimam famam maximamque venerationem
Apud probos adeptus, etc.

Les Minimes craignant que l'éloge de *Veritatis assertor perpetuus*, ne choquât ceux dont *Launoy* avoit attaqué les fausses traditions, s'excusèrent de la faire graver sur son tombeau ; et, pour colorer cette excuse, ils prétendirent avoir reçu des défenses de leur général et de la cour... Ses principaux ouvrages sont ; I. *De variâ Aristotelis fortunâ in Academiâ Parisinâ. Voy.* Aristote. II. *De duobus Dionysiis.* III. *Historia Gymnasii Navarræ*, pleine de savantes recherches. IV. *Inquisitio in Chartam immunitatis Sancti Germani à Pratis :* ouvrage très-abondant en citations. V. *De commentitio Lazari, Magdalenæ, Marthæ et Maximini in Provinciam appulsu :* pièce victorieuse, qui plut à tous les bons critiques, excepté aux Dominicains et aux Provençaux. Le P. *Guesnay* Jésuite, tâcha de réfuter *Launoy* dans son livre, intitulé : *Magdalena Massiliensis advena*, Lyon, 1643 ; mais il règne dans cette réponse, dit *Niceron*, plus de prévention que de bonne critique. *Launoy* répliqua par sa *Dis-*

quisitio Disquisitionis de Magdalená Massiliensi advená, où il terrassa son adversaire. VI. *De auctoritate negantis argumenti : Launoy* s'y montre en plusieurs endroits bon logicien ; mais il donne peut-être trop d'autorité à cet argument. VII. *De veteribus Parisiensium Basilicis* : savant et curieux. VIII. *Judicium de auctore librorum* DE IMITATIONE CHRISTI. IX. *De frequenti Confessionis et Eucharistiæ usu.* X. *De curá Ecclesiæ pro Sanctis et Sanctorum reliquiis* : ouvrage judicieux. XI. *De curá Ecclesiæ pro miseris et pauperibus* ; seconde édition, 1663, in-8.° « *Launoy*, dit *Niceron*, en publiant en 1649 sa Dissertation *De veteri ciborum delectu*, ajouta à la fin un petit écrit de six pages, où il montre que, suivant la doctrine des Pères, il est mieux de donner aux pauvres qu'aux églises. Il augmenta depuis cet écrit, et le mit dans l'état où il est dans cette édition. *Thiers*, dans sa réponse à *de Launoy* sur l'*argument négatif*, a prétendu qu'il avoit pillé l'ouvrage intitulé : *L'Aumône Chrétienne*, Paris, 1651, in-12, 2 vol.; mais tout ce pillage se réduit à dix passages des Pères et des Conciles, dont *Launoy* s'est servi. » XII. *De veteri ciborum delectu in jejuniis* : qui mérite le même éloge que le précédent. L'auteur y montre qu'on pourroit, absolument parlant, jeûner avec de la viande; il le fit au sujet du siége de Paris. XIII. *De scholis celebrioribus à Carolo Magno extructis* : on y trouve des choses recherchées. XIV. *De Sacramento Unctionis Extremæ.* XV. *Romanæ Ecclesiæ Traditio circa Simoniam* ; la matière y est épuisée. XVI. *De vero auctore fidei Professionis quæ Pelagio, Augustino et Hieronymo tribui solet.* XVII. Des *Lettres*, imprimées séparément à Cambridge, 1689, in-folio. XVIII. Plusieurs écrits sur *la véritable Tradition de l'Eglise touchant la Grace*, et sur divers points de critique historique, etc. On prétend dans le *Longueruana*, qu'il n'étoit pas partisan de la théologie scholastique. On ajoute qu'il avoit composé un *Ecrit*, où il vouloit prouver qu'elle avoit apporté des changemens dans la théologie. Cet écrit, qui auroit peut-être fait tort à sa mémoire, fut brûlé après sa mort. Reste à savoir si cette anecdote est vraie. —*Voy.* DIOCRE ; et I. GRANET, à la fin.

III. LAUNOY, orfèvre, *Voy.* BALLIN.

LAVOISIER, (Antoine-Laurent) l'un des plus grands chimistes modernes, né à Paris le 26 août 1743, fut successivement fermier général, régisseur des poudres et salpêtres, et commissaire de la trésorerie nationale. Dès l'âge de 23 ans, il présenta à l'académie des Sciences un mémoire sur la meilleure manière d'éclairer les rues pendant la nuit, et cette Compagnie lui décerna pour prix de ce travail une médaille d'or ; deux ans après il en devint membre, et l'un de ses plus célèbres collaborateurs. Plus de quarante mémoires sur toutes les branches de la chimie, des ouvrages considérables sur l'économie politique assurèrent sa réputation. Il confirma les expériences de *Black* et *Cavendish* sur l'existence d'un fluide élastique répandu dans quelques substances, et il en ajouta un grand nombre de nouvelles ; il perfectionna la fabri-

sation des poudres ; il porta sur les finances publiques un jour salutaire quoique effrayant ; et il mit dans la comptabilité nationale un ordre exact et sévère, par lequel on pouvoit vérifier chaque soir l'état de toutes les caisses. Tant de savoir et de services méritoient un sort heureux ; sa récompense fut la mort. Traduit au tribunal révolutionnaire, il demanda à ses juges de différer de quinze jours l'exécution de son jugement pour qu'il pût terminer des expériences utiles. « Je ne regretterai point alors la vie, s'écria-t-il, et j'en ferai avec joie le sacrifice à ma patrie. » Le tigre qui présidoit, lui répondit que la république n'avoit besoin ni de savant ni de chimiste. *Lavoisier* se résigna, et marcha avec sérénité vers l'échafaud. Le 6 avril 1794 la hache fit tomber cette tête qui ne conçut que de grandes idées, qui ne médita que l'accroissement des lumières et du bonheur des hommes. Ses écrits sont : I. *Opuscules* chimiques et physiques, 1773, 2 vol. in-8.° II. *Nouvelles recherches* sur l'existence d'un fluide élastique, 1775. Cet ouvrage est le principal titre à la gloire de son auteur. III. *Rapport* des commissaires chargés de l'examen du magnétisme animal, in-8.° IV. *Méthode* de nomenclature chimique. V. *Traité* élémentaire de chimie, 1789, 2 vol. in-8.° VI. *Instructions* sur les nitrières et sur la fabrication du salpêtre, 1777 et 1794, in-8.° VII. De la *Reproduction* et de la *Consommation* comparées à la *Population*, in-8.° Cet écrit est un excellent traité d'arithmétique politique. VIII. Il s'occupoit d'un grand travail sur la richesse territoriale de la France, dont il publia un extrait en 1791, lorsqu'on termina ses jours. M. *de Fourcroy* a prononcé un éloge éloquent de *Lavoisier*, dans une séance publique du Lycée des Arts ; et M. *de Lalande* a publié une Notice sur la vie de ce savant illustre, modeste, et qui réunit toutes les qualités bienfaisantes du cœur à toutes les richesses de l'esprit.

LAURATI, (Piétro) peintre, natif de Sienne, disciple de *Giotto*, florissoit dans le XIVe siècle. Cet artiste a travaillé à Sienne, et à Arezzo ; il réussissoit principalement dans le jet des draperies, et à faire sentir sous l'étoffe le nu de ses figures. Il a aussi excellé dans les parties qui regardent la perspective.

I. LAURE, (LA BELLE) dame, *et non* demoiselle, comme le disent tous les dictionnaires, d'après *Niceron*, est plus connue sous ce nom, que sous celui de *Laure DE NOVES*, qui étoit celui de sa famille. Elle naquit à Avignon, ou dans un village circonvoisin, en 1308, d'*Audifret de Noves ;* et fut mariée à *Hugues de Sade*, seigneur de Saumane. Son esprit, sa vertu, sa beauté et ses graces lui soumettoient tous les cœurs. Ses traits étoient fins et réguliers, ses yeux brillans, son regard tendre, sa physionomie douce, son maintien modeste, sa démarche noble, sa voix touchante. Les figures qui nous restent d'elle ne sont pas si belles que ce portrait ; mais nous la peignons d'après *Pétrarque*. Ce poëte, retiré à Avignon, la vit pour la première fois en 1327. Il conçut une si violente passion pour elle, qu'il l'aima vingt ans pendant sa vie, et conserva son amour dix ans après sa mort. Ce poëte lui

consacra sa muse, et fit à sa louange 318 *Sonnets* et 88 *Chansons*, auxquels elle doit son immortalité. La plupart respirent la poésie la plus aimable et les sentimens les plus tendres. *Laure* étoit, dit-on, du nombre des dames qui composoient *la Cour d'Amour*. Cette cour étoit une assemblée de femmes de la première qualité, qui ne traitoient que de matières de galanterie, et qui décidoient gravement sur ces bagatelles. *Laure* mourut de la peste à Avignon en 1348, à 40 ans, et fut enterrée aux Cordeliers. On a débité beaucoup de fables sur cette dame vertueuse. *Fleury*, dans son Histoire ecclésiastique, raconte que le pape *Benoît XII* voulut persuader à *Pétrarque* d'épouser *Laure*, lui promettant dispense pour garder ses bénéfices. Le poëte l'ayant refusé sous le frivole prétexte qu'il ne pourroit plus la chanter, *Laure* se maria à un autre. *Villaret*, continuateur de l'Histoire de France, qui a adopté ce conte, fait dire à *Pétrarque* qu'il ne vouloit point de ce mariage, de peur que l'hymen n'éteignît son ardeur poétique. Ces fables et beaucoup d'autres ont été puisées dans des auteurs Italiens, qui n'ont jamais bien connu *Laure*. Cette dame illustre étoit aussi vertueuse que belle. Quelques légers soupirs, quelques regards gracieux et quelques paroles honnêtes, furent les seuls aiguillons dont elle se servit pour ranimer la verve du poëte, quand elle la voyoit se ralentir. Nous avons dit que *Pétrarque* conserva longtemps son souvenir. On le prouve par la note que l'on trouve dans son *Virgile*, où, après avoir parlé de l'origine de son amour et de la mort de son amante, il ajoute: « J'aime à croire que son ame, comme *Sénèque* le dit de *Scipion* l'Africain, est retournée au ciel d'où elle étoit descendue. Je goûte une douceur mêlée d'amertume à me rappeler toutes ces circonstances; et je les écris sur le livre que j'ai le plus souvent sous les yeux, pour me pénétrer de cette vérité, que rien ne doit plus m'être cher dans cette courte vie, et qu'il est temps de m'arracher à Babylone, puisque la mort a rompu le nœud le plus puissant de ceux qui me captivoient encore. Avec le secours du Tout-Puissant, il me sera facile d'agir en conséquence de cette réflexion, si mon esprit, désormais plus mâle et plus courageux, arrête fortement sa pensée sur les vains soucis, les espérances frivoles, et les accidens imprévus dont il fut si longtemps le foible jouet...» *François premier*, passant à Avignon, ordonna de rétablir le tombeau de *Laure*; mais cet ordre ne fut pas exécuté. Ce prince l'honora d'une épitaphe en vers françois. Elle ne vaut pas celle que lui fit son amant en vers italiens:

Qui riposan quei caste e felici ossa
Di quell' alma gentile e sola in terra
Aspro e dur Sasso! hor ben teco hai sottera
El' vero honor, la fama e beltà scossa
Morte ha del verde Lauro svelta, e smossa
Fresca radice, e il premio di mia guerra,
Di quattro lustri e più; (s'ancor non erra
Mio pensier tristo) el' chiudè in poca fossa.
Felice pianta in borgo d'Avignone.
Nacque e mori: e qui con ella giace
La penna, el' stil, l'inchiostro e la ragione.
O delicati membri, o viva face
Ch'ancor mi cuoggi e struggi! in ginocchione
Ciascum preghi il Signor t'accetti in pace.

Nous avons consulté, pour cet article, les savans *Mémoires de Pétrarque*, publiés à Avignon par M. l'abbé *de Sade*, en trois vol. in-4°, 1764, et années suivantes. « Il est assez vraisemblable, dit *Voltaire*, que *Laure* étoit ce que *Boileau* appelle une *Iris en l'air.* » Cela n'est ni vrai, ni *vraisemblable.* L'existence de *Laure* est démontrée par divers monumens par le témoignage des contemporains, par la généalogie de la maison *de Sade*, et par les *Mémoires* ci-dessus cités. *Voyez* aussi l'article de PÉTRARQUE.

II. LAURE, (César) Lyonnois, après avoir acquis de grandes richesses dans l'art des teintures, consacra toute sa fortune à des établissemens de bienfaisance. Ayant vu des chiens se disputer le cadavre d'un homme condamné à mort et le dévorer, il fonda une compagnie de pénitens, dite de la *Miséricorde*, destinée à donner la sépulture aux pauvres et aux suppliciés, à soulager la misère des prisonniers, à arranger leurs affaires et à payer leurs dettes. *Laure* mourut en 1636.

LAUREA, *Voyez* LAURIA.

I. LAURENS, (André du) natif d'Arles, disciple de *Louis Duret*, devint professeur de médecine à Montpellier, et premier médecin du roi *Henri IV*. On a de lui, entr'autres, un bon *Traité d'Anatomie*, en latin, in-folio, qui a été traduit en françois par *Héliot.... Du Laurens* mourut en 1609, et eut le bonheur de n'être pas témoin du forfait horrible de l'année suivante.

II. LAURENS, (Honoré du) frère du précédent, et avocat général au parlement de Provence, se distingua dans le parti de la Ligue. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et *Henri IV* lui donna l'archevêché d'Embrun. Il gouverna son diocèse avec sagesse, et mourut à Paris en 1612. On a de lui : I. Un *Traité* sur l'*Henoticon*, ou *Edit de Henri III* pour réunir les Protestans à l'église Catholique, 1588, in-8.° L'auteur y raisonne savamment sur la nécessité d'une seule religion. II. *La Conférence de Surène*, entre les députés des états-généraux, et ceux du roi de Navarre, 1593, in-8.° Cette relation est peu fidelle, et se sent des préjugés de l'auteur.

LAURENS, *Voyez* LORENS et LAURENT.

I. LAURENT, (Saint) diacre de l'église Romaine sous le pape *Sixte II*, administroit en cette qualité les biens de l'église. L'empereur *Valérien* ayant allumé le feu de la persécution par un édit cruel, *Sixte* fut mis en croix, et du haut de son gibet il promit à *Laurent*, impatient de le suivre, qu'il recevroit dans trois jours la couronne du martyre. On l'arrêta bientôt après, et le préfet de Rome lui demanda, au nom de l'empereur, les trésors qui lui avoient été confiés. *Laurent* ayant obtenu un délai de trois jours, pendant lequel il rassembla tous les pauvres Chrétiens, il les présenta au préfet : *Voilà*, lui dit-il, *les Trésors de l'Eglise*. Ce barbare, outré de dépit, le fit étendre sur un gril ardent, après l'avoir fait déchirer à coups de fouet. Le héros Chrétien, tranquille sur les flammes, dit à son tyran : *J'ai été assez long-temps sur ce côté ; faites-moi retourner sur l'autre, afin*

que je sois rôti sur tous les deux. Le préfet, d'autant plus furieux que *Laurent* étoit plus intrépide, le fit retourner : *Mangez hardiment,* dit le généreux martyr à cet homme de sang, *et voyez si la chair des Chrétiens est meilleure rôtie que crue.* Il pria ensuite pour ses persécuteurs, pour ses bourreaux, pour la ville de Rome, et expira le 10 août 258. Sa mort fit beaucoup de Chrétiens. Plusieurs Païens, touchés de sa constance, ne tardèrent pas d'embrasser la religion qu'il leur avoit inspirée.

II. LAURENT, évêque de Novare dans le VI[e] siècle, s'illustra par ses vertus et par son zèle. On trouve quelques-unes de ses *Homélies* dans la Bibliothèque des Pères.

III. LAURENT, (Saint) moine et prêtre de Rome, envoyé par *St. Grégoire le Grand,* avec *St. Augustin,* pour convertir les Anglois, en baptisa un grand nombre. Il succéda à *St. Augustin* dans l'archevêché de Cantorbery, et termina ses travaux apostoliques en 619. — Il ne faut pas le confondre avec *St. LAURENT,* issu du sang royal d'Irlande, qui fut abbé de Glindale, puis archevêque de Dublin : il mourut dans la ville d'Eu en Normandie, l'an 1181.

IV. LAURENT *de la RÉSURRECTION,* (le Frère) convers de l'ordre des Carmes déchaussés, né à Héréminì en Lorraine, mourut à Paris en 1691, à 80 ans. *Fénelon*, archevêque de Cambrai, qui avoit été fort lié avec lui, le peint comme un homme *grossier par nature et délicat par grace,* gai dans ses plus grandes maladies, et en tout et par-tout un homme de Dieu. On a publié sa Vie à Châlons en 1694, sous le titre de *Mœurs et Entretiens du Frère Laurent.*

V. LAURENT, (Jacques) fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, porta long-temps l'habit ecclésiastique, qu'il quitta dans un âge assez avancé. Il fut secrétaire du duc de *Richelieu,* père du célèbre maréchal vainqueur de Mahon. *Laurent* cultivoit la poésie ; mais il est moins connu par ses vers qui sont très-médiocres, que par la traduction de l'*Histoire de l'empire Ottoman* de *Sagredo,* en six vol. in-12, à Paris, 1724. Le traducteur, après avoir poussé sa carrière jusqu'à 85 ans, fut brûlé dans l'incendie de sa maison, arrivé le 6 mars 1726.

VI. LAURENT, *ou plutôt* LAURENS, (Pierre-Joseph) habile mécanicien, né en Flandre en 1715, mort en 1773, avec les honneurs de chevalier de l'ordre du Roi, se signala par des prodiges de mécanique, et par toutes les vertus de l'excellent citoyen. Le cardinal *de Polignac* ayant vu une petite machine qu'il fit, âgé seulement de huit ans, prédit que cet enfant seroit un jour un grand homme dans cette branche importante de la physique, et il ne se trompa point. *Laurent* fit exécuter, à 21 ans, dans les provinces de Flandre et de Hainault, des desséchemens jusqu'alors reconnus impraticables. Chargé de la direction des canaux des généralités de Valenciennes et de Lille, il travailla à faciliter la navigation de la Scarpe, et construisit sur les autres rivières des écluses plus commodes. Valenciennes lui est redevable d'une machine ingénieuse

pour

pour lever la grille qui ferme l'Escaut, par laquelle un homme fait, en quelques minutes, ce qui exigeoit auparavant 50 hommes et 24 heures. Le chariot qui amena de Paris en 1757, avec la plus grande facilité, la statue de *Louis XV*, fut encore un des fruits de son industrie. Il inventa aussi la machine, connue sous le nom de *grand Puits*, dont on se servit en Bretagne pour purger à la fois les mines de toutes leurs eaux incommodes, et en extraire les métaux. La jonction de l'Escaut et de la Somme présentoit des difficultés insurmontables : *Laurent* conçut le projet de les vaincre, en formant un canal souterrain de trois lieues d'étendue, dont le niveau devoit rejoindre l'Escaut à quarante cinq pieds au-dessus de sa source, et la Somme à quinze pieds au-dessous de son lit. On travaille actuellement à l'exécution de ce grand ouvrage, que *Voltaire*, écrivant à son inventeur, appeloit avec raison un *Chef-d'œuvre inoui*. On ne doit pas oublier le bras que cet habile mécanicien fit à un soldat, à l'aide duquel il put écrire en présence du roi, et lui présenter un placet, quoiqu'il ne fût resté que 4 à 5 pouces du bras gauche, et rien du droit. Les divers phénomènes de mécanique, qu'a opérés cet excellent artiste, ont été célébrés dans une belle *Epître* en vers par M. *Delille*, de l'académie françoise; elle se trouve dans le *Trésor du Parnasse*, Tome III, page 50.

VII. LAURENT, (André) graveur Anglois, élève de *Le Bas*, mourut à Paris vers 1750. Son estampe de la *Pythonisse*, d'après *Salvator Rose*, est estimée.

LAURENT DE MÉDICIS, *Voyez* ALEXANDRE, n.° XX.

LAURENT JUSTINIEN, (St.) *Voyez* JUSTINIANI, n.° I.

LAURENT D'UPSAL, *Voyez* l'article GOTH.

LAURENT ÉCHARD, *Voyez* II. ECHARD.

LAURENT DE BRINDES, (le bienheureux) général des Capucins, né à Brindes, dans le royaume de Naples, le 22 juillet 1559, mort à Lisbonne le 22 juillet 1619, à 60 ans, s'illustra par ses vertus et par son zèle. Les papes, l'empereur, le roi d'Espagne l'employèrent dans diverses négociations; et il les remplit avec beaucoup d'intelligence et de sagesse. Il convertit en Italie un grand nombre de Juifs, en Allemagne plusieurs hérétiques, et fut regardé comme un nouveau *St. Bernard*. *Pie VI* l'a béatifié en 1783. Sa *Vie*, publiée à Paris en 1787, est écrite avec fidélité, avec élégance, et nourrie de réflexions intéressantes propres à faire aimer la Religion.

LAURENTIA, *Voyez* ACCA.

LAURENTIEN, (Laurent) professeur en médecine à Florence et à Pise dans le XVe siècle, traduisit en latin le *Traité de Gallien sur les fièvres*, et commenta les *Pronostics d'Hippocrate*, Lyon 1550, in-12. Ses bonnes qualités étoient obscurcies par une noire mélancolie, qui le rendoit insupportable à lui-même. Un jour, il eut envie d'avoir une maison en propre, il en acheta une, et donna la troisième partie du prix, à condition que si dans six mois il ne payoit le reste, l'argent qu'il avoit avancé resteroit au premier

possesseur de la maison. Faute d'avoir bien pris ses mesures, il ne put trouver la somme promise à la fin des six mois; ce qui le rendit si chagrin, que, manquant de confiance pour ses amis qui lui auroient fourni cet argent, il se précipita dans un puits.

LAURENTIO, (Nicolas *Gabrino*, dit) *Voy.* GABRINO.

LAURÈS, (Antoine de) né à Gignac dans le diocèse de Montpellier, en 1707, mort à Paris le 13 janvier 1779, cultiva la poésie de bonne heure, et remporta quatre prix à l'académie des Jeux Floraux, et trois à l'académie Françoise. Son *Ode sur le Jeu*, restera comme un ouvrage bien pensé et bien écrit, et l'on en sait par cœur quelques stances versifiées avec autant de noblesse que de précision et d'énergie. On a encore de lui, une traduction ou plutôt une imitation en vers de la *Pharsale* de *Lucain*, 1773, in-8°, dans laquelle il a tâché de faire disparoître les taches, et de rapprocher les vraies beautés de ce poëme; mais, en voulant le décharger de son embonpoint, il l'a un peu desséché: et il est souvent difficile de reconnoître l'original dans le traducteur. Il y a cependant des morceaux bien versifiés, et quelques-uns de son invention qui ne déparent point le poëme latin. Le chevalier *de Laurés* avoit de la littérature et même de la philosophie, mais sans prétention; et il n'employa ni le manége, ni l'intrigue pour faire valoir ses talens et décrier ceux de ses rivaux. Nous n'avons pas parlé de quelques tragédies lyriques et de deux comédies de cet auteur. La poésie dramatique n'étoit pas sa partie brillante.

LAURI, (Philippe) peintre, né à Rome en 1623, mort dans cette ville en 1694, à 71 ans, a excellé à peindre en petit des sujets de *Métamorphoses*, des *Bacchanales*, et des morceaux d'*Histoire*. Sa touche est légère, ses compositions gracieuses, son dessein correct; mais son coloris, rarement dans le ton convenable, est tantôt foible, et tantôt outré. Il a fait quelques *Paysages*, où l'on remarque beaucoup de fraîcheur et de goût. *Lauri* avoit plus d'une sorte de talent; il étoit savant dans la perspective, dans la fable, dans l'histoire, et s'amusoit quelquefois avec les Muses. Un caractère gai, une imagination pétillante, un esprit de saillie et de liberté, rendoient sa conversation très-amusante.... *Voyez* GELÉE.

LAURIA, (François-Laurent de) tiroit ce nom de la ville de Lauria dans le royaume de Naples, où il étoit né: car son nom de famille étoit *Brancati*. Il se fit Cordelier, et de dignités en dignités, il parvint à la pourpre Romaine en 1687, sous *Innocent XI*. L'illustre Franciscain auroit pu se flatter d'avoir la tiare, si les Espagnols, avec lesquels il étoit brouillé, ne lui eussent fait donner l'exclusion dans le conclave où *Alexandre VIII* fut élu: il eut quinze voix dans un scrutin. Ce savant cardinal mourut à Rome le 30 novembre 1693, à 82 ans, laissant plusieurs ouvrages de théologie. Le plus estimé de tous, est son *Traité* en latin *de la Prédestination et de la Réprobation*, in-4°, publié à Rome en 1688, et à Rouen en 1705. *St. Augustin* est son guide dans ce traité; il ne parle que d'après lui, et n'en parle que mieux.

LAURIÈRE, (Eusèbe-Jacob de) avocat au parlement de Paris, sa patrie, naquit en 1659. Il suivit le barreau pendant quelque temps; mais son goût pour les travaux du cabinet, l'obligea de l'abandonner. Il fouilla toutes les parties de la jurisprudence ancienne et moderne; il débrouilla le chaos de l'ancienne procédure; il porta la lumière dans la nuit obscure des Coutumes particulières de diverses provinces de la France; et, par des recherches épineuses, il se rendit l'oracle de la jurisprudence. On avoit recours à lui comme à une ressource assurée, et quelquefois unique pour les questions qui ne sont pas renfermées dans le cercle des affaires courantes. Les savans les plus distingués de son temps se firent un honneur et un plaisir d'être liés avec lui. *Laurière* fut associé aux études du jeune *Daguesseau*, depuis chancelier de France. Cet habile homme mourut à Paris le 9 janvier 1728, à 69 ans. Ses travaux continuels avoient beaucoup affoibli son tempérament. Vingt ans avant sa mort, il lui survint une grosse loupe, qui adhéroit à la gencive du côté droit. Dans les dix dernières années de sa vie, elle grossit si considérablement, qu'à peine pouvoit-il prendre des alimens solides. Elle lui attiroit des fluxions presque continnelles; et, après avoir rempli sa vie de douleurs, elle fut la cause de sa mort. On a de lui: I. *De l'origine du droit d'Amortissement*, 1692, in-12; l'auteur y traite aussi du *Droit des Francs-Fiefs*, qui est fondé sur les mêmes principes, et il veut prouver que les rentes constituées sont sujettes au droit d'amortissement. II. *Texte des Coutumes de la Prévôté de Paris*, réimprimé avec beaucoup de notes nouvelles, Paris, 1777, trois volumes in-12. III. *Bibliothèque des Coutumes*, in-4°, avec *Berroyer*. Cet ouvrage, qui n'est proprement que le plan d'un bâtiment immense, que ces deux savans architectes n'ont pas fini, renferme la Préface d'un nouveau *Coutumier* général, et une Dissertation profonde sur l'origine du Droit François. IV. *Glossaire du Droit François*, in-4°, 1704. Ce Dictionnaire de tous les vieux mots des ordonnances de nos rois et des autres titres anciens, avoit été donné d'abord par *Ragneau*; *Laurière* le mit dans un meilleur ordre. Il étoit d'autant plus capable de ce genre de travail, qu'il étoit fort versé dans la lecture de nos poëtes et de nos vieux romanciers. V. *Institutes Coutumières* de *Loisel*, avec de savantes notes, 1710, deux volum. in-12. VI. Le 1er et le 2e tomes du *Recueil* curieux et immense des *Ordonnances de nos Rois*, qui forme aujourd'hui onze volum. in-folio. (*Voyez* SECOUSSE). VII. *Table Chronologique des Ordonnances*, in-4°, avec deux de ses confrères. VIII. Une édition des *Ordonnances* compilées par *Néron* et *Girard*, 1720, deux volumes in-folio.

LAURIERS, (N... des) comédien célèbre de l'hôtel de Bourgogne, se fit connoître sous le nom de *Bruscambille*, et publia une foule de *Prologues*, de *Parodies*, *de Facéties*, recueillis à Paris en 1619, in-8.° Les pensées et bons mots de cet acteur ont été imprimés à Cologne chez *Savoret*, en 1745, in-12.

LAURIFOLIUS, *Voyez* LAGERLOOF.

I. LAURO, (Vincent) né à Tropéa en Calabre, cultiva de bonne heure la médecine, et joignit à cette science une grande capacité pour les affaires. *Pie V*, qui connoissoit tout le mérite de ce savant, lui conféra l'évêché de Mondovi en Piémont. Sous le pontificat de *Grégoire XIII*, *Lauro* fut envoyé nonce en Pologne. Il remplit cette nonciature successivement auprès de *Sigismond-Auguste*, de *Henri de Valois*, duc d'Anjou, et d'*Etienne Battori*. A sa persuasion, *Jean III*, roi de Suède, reçut dans sa cour le Jésuite *Antoine Possevin*, qui ramena *Sigismond*, fils de ce prince, à la religion Catholique. *Grégoire XIII*, en reconnoissance des services de *Lauro*, le décora de la pourpre Romaine en 1583. Dans cinq conclaves consécutifs, *Lauro* eut un grand nombre de voix pour être placé sur la chaire de *saint Pierre*. Il mourut en 1592, à 70 ans, avec la gloire de n'avoir dû son élévation qu'à son mérite.

II. LAURO, (Jean-Baptiste) né à Pérouse en 1581, devint camérier d'*Urbain VIII*, chanoine de Sainte-Marie, secrétaire du consistoire, etc., et mourut âgé de 48 ans, en 1629. On a de lui : I. *Epistolæ*, 1624, in-8.° II. *Poemata*, 1623, in-12.

LAUTREC, *Voyez* FOIX, n.° III.

LAW, (Jean) Écossois, naquit le 16 avril 1671, à Édimbourg, d'un coutelier, ou, selon d'autres, d'un orfèvre. Il se donnoit cependant pour gentilhomme. Il étoit grand, bien fait, d'une figure agréable et noble, de beaucoup d'esprit, d'une politesse distinguée. L'arithmétique, la géographie et l'algèbre furent les études auxquelles il se livra de préférence dans sa jeunesse. Soigneux de sa personne, et recherché dans sa toilette, il excelloit dans toutes sortes de jeux d'adresse et de combinaison. On le citoit comme un des meilleurs joueurs de paume de l'Écosse, quoique de son temps ce genre d'exercice fût très en vogue dans ce pays. Ayant séduit à Londres la fille d'un lord, il tua le frère de sa maîtresse, et fut condamné à être pendu. Obligé de fuir de la Grande-Bretagne, il passa en Hollande, et de là en Italie. *Law* repassa en Écosse, vers l'an 1700 ; il y devint l'ami intime du duc d'*Argyle*. Il proposa, en 1705, au parlement d'Angleterre, un plan dans lequel il indiquoit les moyens de faire face à l'embarras où se trouvoit l'Écosse, par l'effet de la rareté du numéraire, et de l'insolvabilité de la banque. Avant de mettre cet ouvrage au jour, il avoit publié un autre écrit, où il proposoit une autre émission de papier monnoie, auquel on affectoit pour hypothèque des propriétés foncières. Le parlement rejeta ce plan, et ce fut cette dernière circonstance qui détermina *Law* à abandonner sa patrie, pour aller tenter fortune dans les pays étrangers. Il se rendit d'abord à Bruxelles, à Venise et ensuite à Gênes. Le jeu fut, dans toutes les villes où il s'arrêta, le principal objet de ses spéculations ; et en peu de temps, il eut réalisé l'énorme somme de 110,000 livres sterlings. Il avoit, comme on vient de le dire, depuis long-temps rédigé le plan d'une compagnie, qui payeroit en billets les dettes

d'un état, et qui se rembourseroit par les profits. Ce système étoit une imitation de la banque d'Angleterre, et de sa compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, (*Victor-Amédée*) qui répondit qu'*il n'étoit pas assez puissant pour se ruiner*. Il le vint proposer à *des Marêts*, contrôleur général de France, en 1709 ou 1710, dans le temps d'une guerre malheureuse, où toute la confiance étoit perdue; et la base de ce système devoit être la confiance. Enfin, il trouva tout favorable sous la régence du duc d'*Orléans*: deux milliards de dettes à éteindre, un prince et un peuple amoureux des nouveautés. Il établit d'abord une banque en son propre nom, l'an 1716; elle devint bientôt le bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Missisipi: compagnie dont on faisoit espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur des actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion; les billets doubloient, quadruploient ces richesses. La banque fut déclarée banque du roi, en 1718; elle se chargea du commerce du Sénégal, des fermes générales du royaume, et acquit l'ancien privilége de la compagnie des Indes. Cette banque étant établie sur de si vastes fondemens, ses actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. En 1719, elles valoient 80 fois tout l'argent qui pouvoit circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papier presque tous les rentiers de l'état; tous les débiteurs payèrent ainsi leurs créanciers, et l'on ne tarda pas à voir la subversion des fortunes établies. Ce fut alors, en 1720, qu'on donna la place de contrôleur des finances à *Law*. On le vit en peu de temps d'Écossois devenir François par la naturalisation; de Protestant, Catholique; d'aventurier, seigneur des plus belles terres; et de banquier, ministre d'état. Il étoit si enivré de son système, que de toutes les grandes terres qu'il acheta en France, il n'en paya aucune en argent. Il ne donna que des à-compte en billets de banque. Ayant été nommé marguillier d'honneur à la paroisse de Saint-Roch, il donna cent mille écus à la fabrique, mais ce ne fut qu'en papier. Pour avilir les espèces, on les avoit refondues; on avoit porté le marc de l'or et de l'argent à un prix exorbitant; et ensuite on y fit des diminutions successives. Le public craignant ces diminutions sur l'argent, qui varioit sans cesse, et croyant sur la foi du charlatan Écossois, que les billets auroient un prix immuable, s'empressoit de porter en foule son argent, comptant sur la banque. *Messieurs, ne soyez pas en peine*, disoient les plaisans aux citoyens ignorans et trompés, *on vous le prendra tout*. La France se crut riche. Le luxe fut proportionné à cette confiance, et tous les vices marchèrent à sa suite. Tout amour de la gloire fit place au desir des richesses; plus de mœurs, plus de décence, plus de patriotisme. Les gros financiers ayant épuisé la banque, qui ne pouvoit plus payer ses billets, *Law* fit rendre un arrêt du conseil, portant « défense de garder dans sa

maison plus de cinq cents livres en espèces, sous peine de confiscation. » Cet arrêt n'ayant remédié à rien, on réduisit les billets de banque à la moitié de leur valeur. Ce dernier coup d'une tyrannie absurde, ne servit qu'à faire connoître à tout le monde l'état déplorable de la nation. Chaque intéressé se voyant sans argent, perdant la moitié de ses billets et craignant pour l'autre moitié, se vit ruiné pour toujours. Le gouvernement étonné, incertain, entassa arrêts sur arrêts, révoqua la malheureuse défense de garder de l'argent, permit d'en faire venir de l'étranger, et ne put empêcher une défiance et une confusion extrêmes. Le peuple manquoit de pain et de monnoie. Il se précipitoit en tumulte aux bureaux de la banque pour échanger des billets de dix livres, et avoir ainsi quelque argent. La presse étoit si grande, qu'il y eut trois hommes étouffés; et la populace porta leurs cadavres dans la cour du Palais-royal, en criant au régent : *Voilà le fruit de votre système.* Le parlement de Paris s'opposa, autant qu'il le put, aux innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin, *Law* chargé de l'exécration publique, fut obligé de quitter le pays qu'il avoit voulu enrichir, et qu'il avoit bouleversé. Il se retira d'abord dans une de ses terres en Brie; mais, ne s'y trouvant pas en sureté, il parcourut une partie de l'Allemagne, et descendit en Italie par le Tirol. Après avoir entrepris quelques autres courses en Hollande, en Angleterre, en Danemarck, il se fixa enfin à Venise, où il mourut l'an 1729, l'esprit plein de projets imaginaires et de calculs immenses. Un anonyme lui a fait cette épitaphe :

Ci gît cet Écossois célèbre,
Ce calculateur sans égal,
Qui par les règles de l'algèbre
A mis la France à l'hôpital.

Le jeu avoit commencé sa fortune, cette passion servit à la détruire. Quoique son état ne fût guère au-dessus de l'indigence, il joua jusqu'à sa mort. Lorsque le président *de Montesquieu* passa à Venise, il n'oublia pas de voir ce trop célèbre Écossois. Un jour, la conversation roula sur son fameux système. *Pourquoi*, lui demanda *Montesquieu*, *n'avez-vous pas essayé de corrompre le Parlement de Paris, comme le ministère Anglois fait à l'égard du Parlement de Londres ? — Quelle différence*, répondit *Law ! Le Sénat Anglois ne fait consister la liberté qu'à faire tout ce qu'il veut ; le François ne met la sienne qu'à faire tout ce qu'il doit. Ainsi l'intérêt peut engager l'un à vouloir ce qu'il ne doit pas faire ; il est rare qu'il porte l'autre à faire ce qu'il ne doit pas vouloir.* Il eut un enfant de sa femme, ou plutôt de sa maîtresse : elle étoit aussi hautaine que belle. Elle avoit obtenu une pension qui fut supprimée après la mort du régent ; et cette femme qui, dans le temps de son élévation, disoit qu'*il n'y avoit point d'animal plus ennuyeux qu'une Duchesse*, rentra dans la misère et dans la boue d'où elle avoit été tirée. Pendant l'administration de *Law* « des femmes titrées se montroient courageusement, dit *Duclos*, sur le devant du carrosse de sa femme et de sa fille, et des hommes du plus haut rang assiégeoient son

antichambre. Ils croyoient se disculper de leur bassesse, en la tournant en plaisanterie. Mais le ton plaisant, déjà usé, est en cette matière le dernier symptôme de l'incurabilité. Cette noblesse, qui sacrifie si gaiement sa vie à son honneur, immoloit sans scrupule, son honneur à la fortune. Nous verrons dans la suite la gangrène de la cupidité gagner la classe de la société dévouée par état à l'honneur (le militaire). Si la régence est une des époques de la dépravation des mœurs, le système en est une encore plus marquée de l'avilissement des ames. » *Voyez* les *Mémoires* de *Duclos*, second vol.; l'*Histoire du Système des Finances*, par *du Haut-Champs*, la Haye, 1734, 6 vol. in-12; et les *Mémoires de la Régence*, 5 volum. in-12, 1749.

LAW, (Edmond) *Voyez* KING, n.° III, à la fin.

LAUZUN, (Antoine-Nompar de Caumont, duc de) né en 1634, sut s'attirer de bonnes graces de *Louis XIV*, et celles de Mlle *de Montpensier*. (*Voyez* ce dernier article.) *Lauzun*, sorti de Pignerol, passa, l'an 1689, en Angleterre, pour aider le roi *Jacques II* à reconquérir son royaume. Ce prince obtint pour lui le titre de duc de *Lauzun*, en 1692. Il mourut au couvent des Petits-Augustins à Paris, en 1723, âgé de 91 ans, avec la réputation d'un homme avantageux et brave; mais qui avoit moins de mérite, que l'art de faire valoir le peu qu'il en avoit. Il ne laissa point de postérité de la fille du maréchal *de Lorges*, qu'il avoit épousée après la mort de Mlle *de Montpensier*. La branche des *Caumont-Lauzun* étoit séparée de celle des ducs de *la Force* depuis le 13e siècle.

LAYOLLE, (Allemand) né à Lyon, se fit connoître dans le 15e siècle pour un bon organiste; et par des Chansons qui eurent beaucoup de cours.

I. LAZARE, frère de *Marie* et de *Marthe*, demeuroit à Béthanie; *Jésus* qui l'aimoit, alloit quelquefois loger chez lui. Le Sauveur vint en cette ville quatre jours après la mort de *Lazare*, se fit conduire à son tombeau, et en ayant fait ôter la pierre, il lui rendit la vie. Ce miracle éclatant, opéré aux portes de Jérusalem, ayant été rapporté aux princes des Prêtres et aux Pharisiens, ces ennemis de la vérité prirent la résolution de faire mourir et *Jésus-Christ* et *Lazare*. Ils exécutèrent leur mauvais dessein envers le Sauveur; mais à l'égard de *Lazare*, l'Histoire sainte ne nous apprend pas ce qu'il devint. Les Grecs disent qu'il mourut dans l'isle de Chypre, où il étoit évêque, et que ses reliques ont été transportées à Constantinople sous l'empereur *Léon le Sage*. Les anciens martyrologes d'Occident confirment cette tradition. Ce n'est que vers le 13e siècle de l'église, que l'on a parlé de son voyage en Provence avec *Marie-Magdeleine* et *Marthe*, ses sœurs, et qu'on l'a supposé mort évêque de Marseille. *Voy.* II. LAUNOI.

II. LAZARE, pauvre, véritable ou symbolique, que le Fils de Dieu nous représente, dans l'évangile, tout couvert d'ulcères, couché devant la porte d'un riche, où il ne desiroit que les miettes qui tomboient de sa table, sans que personne les lui donnât. Dieu,

pour récompenser la patience de *Lazare*, le retira du monde ; et son ame fut portée dans le sein d'*Abraham*. Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulture. Lorsqu'il étoit dans les tourmens, il vit de loin *Lazare*, et lui demanda quelques rafraîchissemens ; mais *Abraham* lui répondit, qu'*ayant été dans les délices pendant que* Lazare *souffroit, il étoit juste qu'il fût dans les tourmens, pendant que celui-ci étoit dans la joie*. Quelques interprètes ont cru, que ce que le Fils de Dieu rapporte ici de *Lazare* et du mauvais riche, est une histoire réelle ; d'autres prétendent que ce n'est qu'une parabole ; et enfin quelques-uns, tenant le milieu, veulent que ce soit un fonds historique, embelli par le Sauveur de quelques circonstances paraboliques.

III. LAZARE religieux Grec, qui avoit le talent de la peinture, consacra son pinceau à des sujets de piété. L'empereur *Théophile*, Iconoclaste, furieux, fit déchirer le peintre à coups de fouet, et lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. *Lazare*, guéri de ses plaies, continua de peindre *Jesus-Christ*, la *Ste Vierge* et les Saints. Il mourut en 867 à Rome, où l'empereur *Michel* l'avoit envoyé.

LAZARELLI, (Jean-François) poëte Italien, né à Gubio, d'abord auditeur de rote à Macérata, ensuite prévôt de la Girandole, mourut en 1694, âgé de plus de 80 ans. On a de lui, un poëme singulier, intitulé : *La Cicceide legitima*. La seconde édition, qui est augmentée, est de Paris, sans date, in-12, et a été réimprimée une troisième fois. C'est un recueil de sonnets et de vers mordans contre un nommé *Arrighini*, son collègue à la rote de Macérata. Il le prend au berceau, et ne le quitte qu'au cercueil. Il pousse la bassesse jusqu'à plaisanter sur sa mort et sur son enterrement. La versification de ce satirique est coulante, aisée, naturelle, les saillies vives, les plaisanteries piquantes ; mais il y règne trop d'amertume et de grossièreté ; et ceux qui en ont loué la finesse, ne l'ont pas lu, ou sont bien peu délicats. La préface de cette satire renferme des excuses qui ne l'excusent pas. Au reste, la satire de la *Cecceide*, contenant différentes allusions, ne peut être bien goûtée que de ceux qui entendent parfaitement l'Italien.

LAZERME, (Jacques) professeur de médecine en l'université de Montpellier, mort au mois de juin 1756, âgé de plus de 80 ans, est auteur d'un ouvrage, intitulé : *Tractatus de morbis internis capitis*, 1748, 2 vol. in-12 : ouvrage qui n'a été mis au jour que par le desir d'être utile aux jeunes médecins. *Didier-des-Marêts* l'a traduit en françois. Il a été imprimé à Paris en 1754, sous ce titre : *Traité des maladies internes et externes de la tête*, 2 vol. in-12. On a de lui : I. *Curationes morborum*, 1751, 2 volum. in-12, mises en françois sous ce titre : *Méthode pour guérir les maladies*, traduites du latin de *Lazerme* ; Paris, 1753, in-12. Cet ouvrage est un peu superficiel. II. *De suppurationis eventibus*, 1724, in-8.° III. *De febre tertianâ intermittente*, 1731, in-8.°

LAZIUS, (Wolfgang) professeur de belles-lettres et de médecine à Vienne en Autriche,

sa patrie, naquit en 1514, et mourut en 1565, à 50 ans, avec le titre d'historiographe de l'empereur *Ferdinand I*, et avec la réputation d'un homme fort laborieux, mais mauvais critique. On a de lui : I. Un savant traité *de Gentium migrationibus*, 1752, in-folio. Il roule principalement sur les émigrations des peuples du Nord. II. *Commentariorum Reipublicæ Romanæ in exteris provinciis bello acquisitis constitutæ, libri XII*, 1598, in-fol., pleins de recherches et d'inexactitudes. III. *De rebus Viennensibus*, 1546, in-folio : savant, mais rempli de fautes. Les états de Vienne jugèrent cependant son travail digne d'une récompense honorable. IV. *Geographia Pannoniæ*, dans *Ortelius*. V. *In Genealogiam Austriacam Commentarii*, 1564, in-folio, etc. La plupart des ouvrages de *Lazius* ont été recueillis à Francfort, 1698, en 2 vol. in-folio. *Voyez* III. ABDIAS.

LAZOWSKI, Polonois chassé de sa patrie, vint en France au moment de la révolution, et y parut un Jacobin aussi audacieux que féroce. Nommé capitaine de son quartier, il dirigea, le dix août 1792, l'artillerie qui foudroya le château des Tuileries. Après avoir figuré au milieu des massacreurs des prisons de Paris, au mois de septembre, il partit pour Versailles, à la tête d'une horde d'assassins, et leur ordonna d'immoler tous les prisonniers qui venoient d'y être amenés d'Orléans. Au milieu de ces affreux exploits, qui avoient rendu son bras cher et respectable aux terroristes, il mourut d'une fièvre inflammatoire ; et ce qui pourra faire juger à nos neveux de toutes les fureurs de notre temps, c'est que *Robespierre* prononça l'oraison funèbre de ce meurtrier au sein de la Convention ; que celui-ci fut enterré avec une pompe solennelle sur la place du Carrousel, au pied de l'arbre de la liberté ; que la section du Finistère demanda son cœur pour en faire un objet de culte, et que la commune de Paris adopta sa fille.

LEADE, (Jeanne) naquit à Norfolck en Angleterre, vers l'an 1635, fut saisie tout-à-coup, au milieu d'une danse, d'un accès de mélancolie qu'elle prit pour une inspiration divine, et se mit à prophétiser. Bientôt, elle devint chef d'une secte, prétendant ramener le Christianisme à sa pureté et à sa simplicité primitive. Elle mourut à 81 ans, parlant sans cesse de visions et de révélations. Son gendre, *François Lée*, médecin, a écrit une longue Vie de cette visionnaire, pleine de rêveries et de sottises.

I. LÉANDRE, jeune homme de la ville d'Abydos, sur la côte de l'Hellespont du côté de l'Asie, qui se noya en traversant ce détroit à la nage dans une nuit orageuse. *Virgile* a décrit cette aventure. *Géorgiques*, *l.* 3. *Voyez* HÉRO.

II. LÉANDRE, (Saint) fils d'un gouverneur de Carthagène, embrassa d'abord la vie monastique, et fut ensuite évêque de Séville, où il célébra un concile. Il mourut en 601. Quelques-uns lui attribuent le *Rite Mosarabique*. St. *Grégoire le Grand* lui dédia ses *Morales* sur *Job*, qu'il avoit entreprises à sa persuasion. On a de *St. Léandre* une *Lettre* à *Florentine* sa sœur, qui ren-

ferme des avis fort utiles pour des religieuses. On la trouve dans la *Bibliothèque des Pères ;* ainsi que son *Discours* sur la conversion des Goths Ariens, inséré aussi à la fin des Actes du 3e concile de Tolède.

III. LÉANDRE, (le Père) Capucin, mort à Dijon sa patrie, en 1667, composa plusieurs ouvrages, qui lui firent un nom dans son ordre. Les plus accueillis sont : *Les vérités de l'Evangile*, 1661 et 1662, Paris, deux vol. in-folio ; et un *Commentaire* sur les Épîtres de *St. Paul*, 1663, deux vol. in-folio.

LÉANDRE, *Voyez* I. ALBERTI.

LÉARQUE, étoit fils d'*Athamas* et *d'Ino*, que son père, dans un accès de fureur, écrasa contre un rocher, croyant que c'étoit un jeune lionceau. *Voyez* INO *et* ATHAMAS.

LEAU, (Corneille) Jésuite, né à Lyon en 1659, fut un missionnaire très-zélé. Il traduisit en françois : I. *Les Axiomes de philosophie Chrétienne* de *Mannis*. II. Plusieurs *Œuvres* du Père *Segneri*, Jésuite Italien, sept vol. in-12.

LEBAS, (Jacques Philippe) premier graveur du cabinet du roi, membre de l'académie de Peinture de Paris et de celle de Rouen ; né à Paris le 8 juillet 1707, mort le 14 avril 1783, se distingua par la délicatesse et la fécondité de son burin.

LEBBÉE, *Voy* JUDE (Saint).

LEBEUF, *Voyez* BEUF.

LEBID, le plus ancien des poëtes Arabes qui ont vécu depuis l'origine du Mahométisme, embrassa cette religion après avoir lu un chapitre de l'Alcoran. *Mahomet* se félicita d'une telle conquête, et employa sa muse à répondre aux chansons et aux satires que les poëtes Arabes lançoient contre lui. Ce prophète disoit, que la plus belle sentence qui fût sortie de la bouche des Arabes, étoit celle-ci de *Lebid : Tout ce qui n'est pas Dieu, n'est rien*. Le versificateur Arabe mourut, âgé, dit-on, de 140 ans.

LEBLANC, *Voyez* I. BEAULIEU.— BLANC, (le) nos II et III. — CARDAN. — I. COULON.

LEBLANC, (Marcel) Jésuite, né à Dijon en 1653, fut un des quatorze mathématiciens envoyés par *Louis XIV* au roi de Siam. Il travailla à la conversion des Talapoins, et s'embarqua pour la Chine ; mais le vaisseau sur lequel il étoit, ayant été pris par les Anglois, il resta prisonnier jusqu'en 1690. Il accompagnoit le P. *Couplet*, lorsque, dans une tempête, il reçut un coup à la tête, dont il mourut en 1693, à 40 ans, au Mozambique. On a de lui, l'*Histoire de la Révolution de Siam en* 1688, à Lyon, 1692, en deux volumes in-12, avec un détail de l'état présent des Indes. Cette *Relation* est assez exacte ; le deuxième volume offre plusieurs remarques utiles aux navigateurs.

LEBLOND, LEBOSSU, *Voyez* à la lettre B.

LE BON, (Joseph) né à Arras, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et annonça de bonne heure le goût de cette extrême indépendance, qui amène à sa suite l'oubli des devoirs et la corruption des mœurs. La révolution Françoise lui fournit l'occasion de manifester les

sentimens les plus exagérés ; et ceux-ci le firent nommer maire d'Arras, administrateur du Pas-de-Calais, et enfin député à la Convention. Envoyé en mission dans sa patrie, il la couvrit de sang et de proscriptions. Alors il fit parade tout à la fois d'apostasie, de libertinage, de cruautés, et se vanta d'avoir acquis une réputation incomparable de scélératesse parmi les commissaires de la Convention. Ce fut l'un des plus avides de sang. Chaque jour, après son dîné, il assistoit au supplice de ses victimes, et il le suspendit une fois pour leur lire la gazette. Il fit placer un orchestre près de la guillotine, et ordonna au tribunal qu'il dirigeoit, de juger à mort tous ceux qui s'étoient distingués par leurs richesses ou leurs talens. On le vit assister aux jugemens, annoncer d'avance la mort de ceux qu'il vouloit qu'on condamnât, et destituer les jurés qui se permettoient de montrer la moindre pitié. Dans la salle du spectacle, il employoit les entr'actes à mettre le sabre à la main et à prêcher la loi agraire. — « Sans-culottes, dit-il un jour, dénoncez hardiment, si vous voulez quitter vos chaumières : c'est pour vous qu'on guillotine. Vous êtes pauvres ; n'y a-t-il pas près de vous, quelque noble, quelque riche, quelque marchand ? Dénoncez donc, et vous aurez sa maison. » L'une de ses proclamations portoit que le village d'Achicourt seroit rasé, si les femmes, les baudets et les provisions de cette commune cessoient un seul jour d'arriver à Arras. Plusieurs jeunes filles passèrent de ses bras à l'échafaud ; son amusement étoit d'intimider les femmes en tirant à leurs oreilles des coups de pistolet ; et il recommandoit aux unes et aux autres, de ne point écouter leurs maris ou leurs mères, et de suivre en toutes occasions leurs desirs. Entouré de jeunes enfans, il leur apprit à écouter ce que disoient leurs pères, et à venir les lui dénoncer. Il avoit dérobé plus de cinq cent mille livres sous les scellés qu'il avoit fait mettre sur les effets des détenus, lorsque la Convention mit un terme à ses crimes, en le décrétant d'accusation, et en le faisant juger par le tribunal criminel du département de la Somme. Il y fut condamné le 5 octobre 1795, et subit la mort à l'âge de trente ans. Il étoit ivre d'eau de vie, lorsqu'on le conduisit au supplice ; cependant il eut encore assez de présence d'esprit pour s'écrier, lorsqu'on le revêtit de la chemise rouge : « Ce n'est pas moi qui dois l'endosser, il faut l'envoyer à la Convention dont je n'ai fait que suivre les ordres. »

LEBRIXA, *Voyez* ANTOINE *Nebrissensis*, n.° XI.

LEBRUN, *Voyez* BRUN.

LÈCHE, (N...) mort en 1764, membre de l'académie des Sciences de Stockholm, professeur d'histoire naturelle à Abo, a été le rédacteur d'un ouvrage entrepris par l'ordre du roi de Suède, et qui a paru après la mort de l'auteur, sous ce titre : *Instruction sur la plantation des Arbres et arbrisseaux sauvages*, etc. C'est un extrait des ouvrages de *Linnæus* et de plusieurs autres savans Naturalistes, relatifs à cette matière.

LECLAIR, (Jean-Marie) né à Lyon en 1697, d'un père musicien, obtint la place de symphoniste de *Louis XIV*, qui

l'honora de ses bontés. Après un voyage en Hollande, il se fixa à Paris, où le duc *de Grammont*, dont il avoit été maître, lui donna une pension. *Leclair* jouissoit en paix de sa réputation et de l'estime des honnêtes gens, lorsqu'il fut assassiné la nuit du 22 au 23 octobre 1764, dans sa 68e année. Ce célèbre musicien avoit dans ses mœurs une simplicité noble. Sérieux et penseur, il n'aimoit point le grand monde; mais il connoissoit l'amitié, et savoit l'inspirer. Comme musicien, il débrouilla, le premier, l'art du violon, il en décomposa les difficultés et les beautés, et on peut le regarder comme le créateur de cette exécution brillante qui distingue nos orchestres. Ses ouvrages sont: I. Quatre livres de *Sonates*, dont le premier parut en 1720. Leur difficulté, capable de rebuter les musiciens les plus courageux, empêcha de les goûter d'abord, mais on les a regardées ensuite comme ce qu'il y a de plus parfait en ce genre. II. Deux livres de *Duo*. III. Deux de *Trio*. IV. Deux de *Concerto*. V. Deux Divertissemens sous le titre de *Récréations*. VI. L'Opéra de *Scylla et Glaucus*, où l'on a trouvé des morceaux d'harmonie du premier genre.

LECLERC, *Voy.* Clerc (le) — Lesseville — le P. Joseph, n.° XII.

LECLERC, (Charles-Émanuel) général François, mérita, dès sa première jeunesse, les distinctions de son état. Intrépide dans l'action, il étoit judicieux dans le conseil. Employé comme adjudant général dans l'armée qui fit le siége de Toulon, il contribua à recouvrer cette ville sur les Anglois; nommé général aux armées du Nord et du Rhin, il y accrut sa réputation de bravoure et d'intelligence. La campagne d'Italie lui fit cueillir de nouveaux lauriers. Son succès sembloit dépendre de l'attaque du Mont-Cenis, et *Leclerc* la fit réussir. On le vit dans toutes les batailles qui décidèrent du sort de cette contrée et par lesquelles *Bonaparte*, toujours vainqueur, obligea l'ennemi à signer l'armistice de Léoben. *Leclerc* fut chargé ensuite de la conduite de l'armée qui traversa l'Espagne pour forcer le Portugal à la paix. Celle-ci étant devenue générale en Europe, on confia à *Leclerc* le soin de rattacher au gouvernement la plus belle de nos colonies, celle de Saint-Domingue, livrée depuis long-temps aux horreurs de l'anarchie. Après des combats et des négociations difficiles, il venoit de la conquérir sur les rebelles et de la rendre aux légitimes propriétaires, lorsqu'attaqué par une fièvre épidémique, qui faisoit les plus grands ravages, il succomba, victime de cette contagion, dans le cours de l'an 11. Son corps apporté en France reçut partout les honneurs funèbres. A Aix, M. *de Cicé*, archevêque; à Lyon, M. *de Bonnevie*, chanoine de la métropole, prononcèrent son oraison funèbre. On devoit cette honorable distinction moins au général courageux et au citoyen utile, qu'à celui dont *Bonaparte* avoit assez estimé les talens et le caractère, pour l'unir à sa sœur: aussi cet hymen fut-il pour *Leclerc* le principal titre de sa gloire.

LECOQ, *Voyez* Coq (le) — Nanquier.

LECTIUS, (Jacques) fut quatre fois syndic de Genève, et

jouit d'une grande considération dans sa petite république. On a de lui : I. Des *Poésies*, 1609, in-8.° II. Des *Discours*, 1615, in-8.° III. Il a donné une édition des *Poëtæ Græci veteres Heroïci*, Genevæ, 1606, in-folio. Les *Tragiques*, parurent en 1614, in-fol., *Lectius* mourut en 1611, à 53 ans.

LECZINSKA, (Marie) *Voy.* XVII. *Marie.*

LECZINSKI, *Voyez* STANISLAS, n.° II.

LEDA, (Myth.) fille de *Thyeste* et femme de *Tindare*, fut aimée de *Jupiter*. Ce Dieu étant amoureux d'elle, ne pouvant la surprendre, se métamorphosa en cygne, et la trompa en jouant avec elle sur les bords du fleuve Eurotas, où elle se baignoit. Elle conçut deux œufs, de l'un desquels sortirent *Hélène* et *Clytemnestre*, et de l'autre, *Castor* et *Pollux*.

I. LEDESMA, (Pierre) Dominicain, natif de Salamanque, mort en 1616, enseigna à Ségovie, à Avila et à Salamanque. On a de lui, un *Traité du Mariage*, une *Somme des Sacremens* et divers autres ouvrages. — Il ne faut pas le confondre avec *Diego de Ledesma*, Jésuite Espagnol, natif de Cuellar, qui s'acquit l'estime du pape *Grégoire XIII*, et qui mourut à Rome en 1575; on a de lui divers écrits. — Il y a eu deux autres Dominicains de ce nom, tous les deux théologiens scolastiques; le premier, *Barthélemi*, né à Niéva près de Salamanque, mourut évêque d'Oxaca en 1604; le second, *Martin*, finit ses jours en 1584: l'un et l'autre laissèrent des ouvrages.

II. LEDESMA, (Alphonse) né à Ségovie, appelé par les Espagnols le *Poëte Divin*, est une divinité peu connue par les étrangers. Il mourut en 1623, âgé de 71 ans. On a de lui, diverses *Poésies* sur des sujets sacrés et profanes. On y trouve de la force et de la noblesse; mais l'auteur s'est trop abandonné à son imagination, et n'a pas assez consulté son goût. Au reste, le nom de *Divin* lui fut moins donné à cause de la sublimité de son génie, que parce qu'il s'appliqua à traiter en vers des sujets tirés de l'Écriture-sainte.

LEDRAN, (Henri-François) chirurgien fameux, sur-tout pour la lithotomie, mort à Paris le 17 octobre 1770, à 85 ans, brilla également par la dextérité de la main et par l'étendue des lumières. On a de lui : I. *Parallèle des différentes manières de tirer la pierre de la vessie*, Paris, 1730. Il a donné une suite à cet ouvrage en 1756. II. *Observations de Chirurgie*, Paris 1751, deux volumes in-12. III. *Traité des Opérations de Chirurgie*, Paris, 1742, in-8.° IV. *Réflexions sur les plaies d'armes à feu*, Paris, 1759, in-12. V. *Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la Chirurgie*, Paris, 1765, in-8.° VI. *Traité économique de l'anatomie du corps humain*, 1768 : ouvrage moins estimé que les autres productions de cet habile homme, qui ont mérité les suffrages, non-seulement des François, mais aussi des étrangers; la plupart ont été traduits en allemand et en anglois. — Son père *Henri Ledran*, fut un des plus grands opérateurs de son siècle : il s'acquit sur-tout cette réputation

dans les armées et à la cour. Il mourut l'an 1720.

LEDROU, (Pierre-Lambert) natif d'Hui, religieux Augustin, docteur de Louvain, professa la théologie dans l'université de cette ville avec beaucoup de réputation. *Innocent XI*, instruit de son mérite, le fit venir à Rome, et lui donna la préfecture du collége de la *Propagande*. Les papes *Alexandre VIII*, *Innocent XII* et *Clément XI*, n'eurent pas moins d'estime pour lui. *Innocent* le nomma à l'évêché *in partibus* de Porphyre, et même, dit-on, l'eût décoré de la pourpre, si sa modestie avoit voulu se prêter à cette offre, séduisante pour tant d'autres. Ayant eu quelque désagrément à l'occasion de l'affaire du P. *Quesnel*, dans laquelle il avoit été nommé consulteur, il se retira à Liége avec la qualité de vicaire général de ce diocèse. Il y mourut le 6 mai 1721, à 81 ans. On a de lui, *IV Dissertations sur la Contrition et l'Attrition*, Rome, 1707, et Munich, 1708.

LEDYARD, (N**) Américain, a été le plus intrépide marcheur connu. Après avoir fait le tour du monde avec le capitaine *Cook*, il résolut de traverser à pied toute l'Europe septentrionale, de parvenir chez les Tschoutkis, de passer avec eux le détroit de Behring, pour gagner de là les établissemens Anglois de la baie d'*Hudson*. Il exécuta cette course immense, seul et sans armes. *Lédyard*, se rendit ensuite en Égypte dans l'intention de traverser à pied toute l'Afrique; mais il a péri au Caire en 1786, en ne laissant aucune note sur ses découvertes.

LÉE, (Nathanaël) poëte dramatique Anglois, élevé dans l'école de Westminster, puis au collége de la Trinité à Cambridge, mort en 1690, a laissé onze *Pièces* représentées avec succès sur le théâtre Anglois; mais on doute qu'elles eussent les mêmes applaudissemens sur le théâtre François. Les sujets n'en sont pas toujours bien choisis, ni les intrigues bien conduites. Ceux qui s'attachent moins à la régularité et à la conduite du plan, qu'à la versification, y trouveront quelques vers heureux. Ce poëte, mort insensé, a été loué par *Addisson*.

LEEUWEN, (Simon Van) jurisconsulte Hollandois, né à Leyde en 1625, exerça longtemps la profession d'avocat avec beaucoup de réputation dans sa ville natale, et mourut à la Haye le 13 janvier 1682. Il étoit versé dans le droit Romain; mais encore mieux dans celui de son pays. Ses ouvrages seroient estimés plus qu'ils ne le sont, s'il avoit mieux possédé les belles-lettres. Il a donné : I. *Pratique à l'usage des Notaires*, en flamand, etc., Rotterdam, 1741, deux volumes in-8.° II. *Censura forensis*, Leyde, 1741, deux volumes in-folio. III. Une *Édition du Corps de Droit Civil*, grec et latin, avec les notes d'un grand nombre de savans; Leyde, 1663, in-folio, belle édition. IV. *De origine et progressu Juris Civilis Romani*, 1672, in-8.°

LEEW, ou LEU, (Gérard) imprimeur ancien, s'établit d'abord à Goude en 1477; il porta ensuite ses presses à Anvers où il exerça, le premier, son art en 1484. Il vivoit encore en 1497. On lui doit un grand nombre d'éditions de livres latins, hollandois, flamands et gaulois,

dont plusieurs sont ornés de gravures.

LEEW, *Voyez* LÉONIN.

LEFÈVRE, *Voyez* FÈVRE.

LEFORT, *Voyez* FORT *et* MORINIÈRE.

LEFRANC, *Voyez* POMPIGNAN.

LEGARÉ, (Gilles) orfèvre du roi, né à Chaumont en Bassigni, excelloit dans son art et dans la peinture sur l'émail. Il vivoit dans le 17e siècle.

LEGENDRE, *Voy.* GENDRE.

I. LEGER, (Saint) évêque d'Autun, fut ministre d'état sous la minorité de *Clotaire III*, et, suivant quelques auteurs, maire du palais sous *Childeric II.* Il ne s'occupa qu'à faire régner ces princes avec justice et humanité. Les courtisans l'ayant rendu suspect à *Childeric*, il se retira à Luxeuil; mais sa retraite ne le mit pas à l'abri de la persécution. *Ebroin*, maire du palais, lui fit crever les yeux; enfin il fut décapité l'an 680, dans la forêt de Lucheu en Picardie, diocèse d'Arras. Il nous reste de lui, des *Statuts Synodaux*, dans les Conciles du P. *Labbe;* et une *Lettre de consolation à Sigrade*, dans la Bibliothèque des Manuscrits de *Labbe*... *Voyez* ÉBROIN.

II. LEGER, (Antoine) théologien protestant, né à Ville-Seiche, dans la vallée de Saint-Martin en Piémont, l'an 1594, alla en qualité de chapelain de l'ambassadeur des états généraux à Constantinople. Il y lia une étroite amitié avec *Cyrille Lucar*, dont il obtint une *Confession de Foi* des Églises Grecque et Orientale, qui a été contredite par les théologiens Catholiques. De retour dans les Vallées, il y exerça le ministère; mais le duc de Savoie l'ayant fait condamner à mort comme fanatique et séditieux, il se retira à Genève, où il obtint une chaire de théologie : il y mourut en 1661, à 67 ans. On a de lui, une *Edition du Nouveau Testament*, en grec original et en grec vulgaire, en deux volumes in-4.° — *Antoine* LEGER, son fils, né à Genève en 1652, fut un célèbre prédicateur, et mourut dans cette ville en 1680. On a de lui, cinq volumes de *Sermons*, imprimés après sa mort.

III. LEGER, (Jean) docteur protestant, né en 1615, neveu d'*Antoine Leger* le père, fut ministre de l'église de Saint-Jean, après l'avoir été de quelques autres. Il échappa heureusement au massacre que le marquis de *Pianesse* fit faire des Vaudois en 1655. Ayant été député en 1661 auprès de plusieurs puissances protestantes, la cour de Turin, déjà fort irritée contre l'oncle, fit raser à Saint-Jean la maison du neveu, et le fit déclarer criminel de lèze-majesté. Il devint ensuite pasteur de l'église Wallone à Leyde, et il remplissoit encore cette place en 1665 : on croit qu'il mourut peu de temps après. Il a laissé l'*Histoire des églises Evangéliques des Vallées de Piémont*, in-folio, écrite avec un peu de passion, mais en général avec vérité.

IV. LÉGER, (Claude) né à Attichi, petite ville du diocèse de Soissons, en 1699, embrassa l'état ecclésiastique, et en eut toutes les vertus. Devenu curé de Saint-André-des-Arcs à Paris, il gagna l'estime et le respect de

tous les gens de bien par sa charité, son zèle et son désintéressement. Il mourut à Paris en 1774, regretté sur-tout d'un grand nombre de prélats, qui avoient été ses élèves dans les sciences du saint ministère. A l'occasion du monument qui lui fut érigé en 1781, M. *de Beauvais*, évêque de Senez, prononça son *Eloge funèbre*.

V. LÉGER, (Julien) né à Buré près Alençon, mort en 1780, a publié un ouvrage de jurisprudence, sur *les Décrets d'immeubles en Normandie*.

LEGET, (Antoine) né dans le diocèse de Fréjus, fut supérieur du séminaire d'Aix sous le cardinal *de Grimaldi*. On a de lui : I. Une *Retraite de dix jours*, in-12. II. La *Conduite des Confesseurs dans le Tribunal de la Pénitence*, in-12. III. Les *Véritables Maximes des Saints sur l'Amour de Dieu*. Il mourut en 1728, à 71 ans, directeur de la maison de Sainte-Pélagie.

LEGIONENSIS, *Voyez* LÉON, n.° XXII.

LEGOUVÉ, (N...) né à Montbrison en Forez, avocat au parlement de Paris, mort en 1782, se chargea de bonne heure des affaires qui fixoient l'attention publique. Telle fut, en 1762, celle des frères *Lionci* contre les Jésuites. En développant, le premier, l'esprit des constitutions de cette célèbre Société, il fut l'une des causes de sa destruction en France. Depuis cette époque, *Legouvé* fut un des oracles du barreau de Paris. Comme il unissoit au talent de plaider celui de mieux écrire encore, il a fait beaucoup de *Mémoires* justement estimés. Embrassant tout dans ses sujets et les traitant avec précision et clarté, il se distingua sur-tout dans les questions abstraites. C'est là qu'il déploya deux qualités importantes dans un écrivain, et sur-tout dans un avocat : la sagacité et la méthode. La plupart de ses Mémoires et de ses Consultations sont des modèles de discussions bien faites et bien écrites, sans autres ornemens que ceux qui naissoient de son sujet même. Ses vertus égaloient ses talens. Content d'une médiocrité honorable, il se refusoit aux moyens de s'avancer, qui, quoique légitimes, répugnoient à sa délicatesse. *Ce qui conviendroit à un autre homme*, disoit-il, *ne conviendroit pas à un Avocat*. La sérénité de son ame et de son visage l'accompagna jusque dans les bras de la mort. Ses dernières paroles furent celles qu'il adressa à son fils : *Je vous souhaite une vie aussi pure et une mort aussi douce que la mienne*. Dans sa jeunesse, il fit une tragédie Chrétienne, *Aurélie*, qui n'a été représentée que sur des théâtres particuliers.

LEGRAND, LEGROS et autres, *Voyez la lettre* G.

LEHARDI, (Pierre) *Voyez* HARDY.

LEIBNITZ, (Guillaume-Godefroi baron de) naquit à Leipzig en Saxe, le 23 juin 1646, de *Fréderic Leibnitz* professeur de morale et greffier de l'université de cette ville. Il fut un de ces enfans privilégiés de la nature, qui embrassent tout et qui réussissent dans tout. Après avoir fait ses premières études, il s'enferma dans la nombreuse bibliothèque que son père lui avoit laissée. Poëtes, orateurs,

historiens,

historiens, jurisconsultes, théologiens, philosophes, mathématiciens; il ne donna l'exclusion à aucun genre de littérature, et devint un homme universel. Les princes de *Brunswick*, instruits de ses talens pour l'histoire, lui confièrent celle de leur maison. Il parcourut toute l'Allemagne, pour ramasser les matériaux de ce grand édifice, et passa de là en Italie, où les marquis de *Toscane*, de *Ligurie* et d'*Est*, sortis de la même souche que les princes de *Brunswick*, avoient leurs principautés. Comme il alloit par mer de Venise à Mesola dans le Ferrarois, il fut surpris par une tempête. Les matelots, le croyant Allemand et hérétique, alloient le jeter dans la mer pour désarmer la Divinité, lorsqu'ils virent qu'il tiroit un chapelet de sa poche, et cet expédient le sauva. De retour de ce voyage en 1690, il commença à faire part au public de la récolte abondante qu'il avoit faite dans ses savantes courses. Son mérite, connu bientôt dans toute l'Europe, lui procura des pensions et des charges honorables. L'électeur *Ernest-Auguste*, le fit, en 1696, son conseiller privé de justice; il l'étoit déjà de l'électeur de Mayence, et du duc de *Brunswick-Lunebourg*. En 1699 il fut mis à la tête des associés étrangers de l'académie des Sciences de Paris; il n'avoit tenu qu'à lui d'y avoir place beaucoup plutôt, et avec le titre de pensionnaire. Dans un voyage qu'il fit en France, on voulut l'y fixer fort avantageusement, pourvu qu'il quitta le Luthéranisme; mais tout tolérant ou plutôt tout indifférent qu'il étoit pour toutes les religions, il rejeta absolument cette condition. L'Allemagne en profita: il inspira à l'électeur de Brandebourg le dessein d'établir une académie des Sciences à Berlin. Il en fut fait président, et il n'y eut point de jaloux; car qui auroit pu l'être alors en Prusse? Un champ non moins vaste et non moins glorieux s'ouvrit à lui en 1711. Le *Czar* le vit à Torgaw, et ce législateur de Barbares traita *Leibnitz* avec la considération qu'un sage couronné a pour un sage qui mériteroit la couronne. Il lui fit un magnifique présent, lui donna le titre de son conseiller privé de justice, avec une pension considérable. L'empereur d'Allemagne ne le récompensa pas moins généreusement que celui de Russie: il lui donna le titre de conseiller aulique, avec une forte pension, et lui fit des offres considérables pour le fixer dans sa cour. La vie de *Leibnitz* ne fut marquée que par des événemens flatteurs, si l'on en excepte la dispute de la découverte du *Calcul différentiel*. Cette querelle couvoit sous la cendre depuis 1699; elle éclata en 1711. Les admirateurs de *Newton* accusèrent le philosophe Allemand d'avoir dérobé à celui-ci l'invention de ce calcul. La chose n'étoit pas aisée à prouver; *Keill* l'en accusa pourtant à la face de l'Europe. *Leibnitz* commença par réfuter cette imputation avec beaucoup d'impétuosité dans les *Journaux de Leipzig*, et finit par se plaindre à la Société royale de Londres, en la demandant pour juge. L'examen des commissaires nommés pour discuter les pièces de ce grand procès, ne lui fut point favorable. La Société royale donna à son concitoyen l'honneur de la découverte, et, pour jus-

tifier son jugement, elle le fit imprimer avec toutes les *pièces* qui pouvoient servir à appuyer l'arrêt. Les autres tribunaux de l'Europe savante jugèrent *Leibnitz* avec moins de sévérité, et peut-être avec plus de justice. Les sages pensèrent assez généralement que le philosophe Anglois et le philosophe Allemand avoient saisi chacun la même lumière et la même vérité, par la seule conformité de la pénétration de leur génie. Ce qui les confirma dans leur opinion, c'est qu'ils ne se rencontrèrent que dans le fond des choses; ce que l'un appeloit *Fluxions*, l'autre le nommoit *Différences*. L'infiniment petit étoit marqué, dans *Leibnitz*, par un caractère plus commode et d'un plus grand usage, que le caractère employé par *Newton*. « En général, dit *Fontenelle*, il faut des preuves d'une extrême évidence pour convaincre un homme tel que M. *Leibnitz* d'être plagiaire.... Les gens riches ne dérobent pas, et combien M. *Leibnitz* l'étoit-il ? Il a blâmé *Descartes* de n'avoir fait honneur ni à *Kepler* de la cause de la pesanteur tirée des forces centrifuges, ni à *Snellius* du rapport constant du sinus des angles d'incidence et de réfraction : *petits artifices qui lui ont fait perdre beaucoup de véritable gloire*. Auroit-il négligé cette gloire qu'il connoissoit si bien ? D'ailleurs, on ne sent aucune jalousie dans M. *Leibnitz*. Il excite tout le monde à travailler ; il se fait des concurrens, s'il peut; il ne donne point de ces louanges bassement circonspectes qui craignent d'en trop dire ; il se plaît au mérite d'autrui : tout cela n'est pas d'un plagiaire. Il n'a jamais été soupçonné de l'être dans aucune autre occasion ; il se seroit donc démenti cette seule fois, et auroit ressemblé au héros de *Machiavel*, qui est exactement vertueux jusqu'à ce qu'il s'agisse d'une couronne. » Quoi qu'il en soit, *Leibnitz* n'apprit qu'avec un chagrin mortel la perte de son procès, qui entraînoit la perte du plus beau rayon de sa gloire ; il lui en restoit cependant encore assez, puisque le vol dont on l'accusoit, supposoit le plus grand génie. Ce chagrin le consuma peu à peu, et hâta, dit-on, sa mort, arrivée le 14 novembre 1716, à 70 ans, à Hanovre, comme il raisonnoit sur la chimie. La cause de sa mort, suivant quelques biographes, fut moins le chagrin que son impatience contre la goutte. Pour s'en délivrer, il prit un remède qu'un jésuite lui avoit donné à Vienne. La goutte remonta du pied dans l'estomac, et le malade fut suffoqué tout-à-coup. Quoi qu'il en soit, il mourut de mort subite. Ce philosophe ne s'étoit point marié, et la vie qu'il menoit ne lui permettoit guère de l'être. Il ne régloit point ses repas à de certaines heures, mais selon ses études ; il n'avoit pas de ménage, et étoit peu propre à en avoir. Il étoit toujours d'une humeur gaie ; mais il se mettoit aisément en colère : il est vrai qu'il en revenoit aussitôt. Il s'entretenoit volontiers avec toutes sortes de personnes; gens de cour, artisans, laboureurs, soldats. Il conversoit même souvent avec les dames, et ne comptoit point, dit *Fontenelle*, pour perdu le temps qu'il donnoit à les entretenir. Il se dépouilloit parfaitement avec elles du caractère de savant et de philosophe, qu'il

est si difficile de quitter entièrement. On l'a accusé d'avoir aimé beaucoup l'argent. Avec un revenu très-considérable, il vécut toujours assez grossièrement. Mais, quoiqu'il n'eût point de faste, il dépensoit beaucoup en négligence, parce qu'il abandonnoit tout le détail de sa maison à ses domestiques. Il avoit pensé à se marier, à l'âge de 50 ans. La demoiselle qu'on lui avoit proposée, demanda à faire quelques réflexions; *Leibnitz*, dans cet intervalle, en fit lui-même, et conclut que *le mariage est bon, mais que l'homme sage doit y songer toute sa vie....* Ses talens ont dû fermer les yeux sur ses défauts. Sa mémoire étoit admirable; toujours prêt à répondre sur toutes sortes de matières, il mérita que le roi d'Angleterre l'appelât *son Dictionnaire vivant*. C'étoit le savant le plus universel de l'Europe; historien infatigable dans ses recherches; jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie; métaphysicien assez délié pour vouloir réconcilier la métaphysique avec la théologie; et enfin assez grand mathématicien, pour disputer l'invention du calcul de l'infini, au plus beau génie qu'ait eu l'Angleterre. Nous avons de lui, des ouvrages dans tous ces genres. I. *Scriptores rerum Brunswicarum*, en 3 vol. in-folio, 1707; recueil utile pour l'Histoire générale de l'Empire et pour l'Histoire particulière d'Allemagne. II. *Codex Juris gentium dipplomaticus*, avec le Supplément, publié sous le titre de *Mantissa codicis Juris*, etc., Hanovre, 1693, 2 vol. in-fol. C'est une compilation de différens traités pour servir au droit public, précédés d'excellentes préfaces. Il y remonte aux premiers principes du droit naturel et du droit des gens. Le point de vue où il se plaçoit, dit *Fontenelle*, étoit toujours fort élevé, et de là il découvroit un grand pays dont il voyoit le détail d'un coup d'œil. III. *De jure supremat*ûs *ac legationis Principum Germaniæ*, 1687, sous le nom supposé de *César Furstener*: ouvrage plein de savantes recherches, composé pour faire accorder aux ambassadeurs des princes de l'Empire, non électeurs, les mêmes prérogatives qu'aux princes d'Italie. IV. Le premier volume des *Mémoires de l'Académie de Berlin*, en latin, in-4°, sous le titre de *Miscellanea Berolinensia*. V. *Notitia Opticæ promotæ*, dans les ouvrages posthumes de *Spinosa*. VI. *De Arte combinatoriâ*, 1690, in-4.° VII. Une foule de *Questions de Physique et de mathématiques*, résolues ou proposées dans les *Journaux* de France, d'Angleterre, de Hollande, et sur-tout de Leipzig. Ce fut dans ce dernier Journal qu'il inséra, en 1684, les *Règles* du Calcul différentiel. VIII. *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'Homme*; Amsterdam, 1747, 2 vol. in-12. La *Théodicée*, dit *Fontenelle*, suffiroit seule pour représenter *Leibnitz*: une lecture immense, des anecdotes curieuses sur les livres ou sur les personnes, des vues sublimes et lumineuses, un style où la force domine, et où cependant sont admis les agrémens d'une imagination heureuse. En souscrivant à cet éloge, nous ajouterons, pour être vrais en tout, que le style, si louable à certains égards, manque souvent de clarté, de précision et de méthode. Voici

le fond du système établi dans ce livre: « Dieu voit une infinité de mondes ou univers possibles, qui tous prétendent à l'existence. Celui en qui la combinaison du bien métaphysique, physique et moral avec les maux opposés, fait un *meilleur*, semblable aux *plus grands géométriques*, est préféré. De là, le mal quelconque est permis, et non pas voulu. Dans cet univers qui a mérité la préférence, sont comprises les douleurs et les mauvaises actions des hommes, mais dans le moindre nombre et avec les suites les plus avantageuses qu'il soit possible. » C'est la reine de Prusse qui avoit engagé *Leibnitz* à répondre aux difficultés de *Bayle* sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du bien et du mal. Il entreprit la *Théodicée* dans ce dessein, du moins en apparence; car *Pfaff* assure, dit *Niceron*, que *Leibnitz* étoit du sentiment de *Bayle*, quoiqu'il voulût paroître l'attaquer, et que ce savant le lui avoit avoué lui-même dans une de ses lettres. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il commence par mettre dans le ciel ce *Bayle*, dont il vouloit détruire les dangereux raisonnemens. Il lui applique ces vers de *Virgile* :

Candidus insueti miratur limen Olympi,
Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

Comme *Bayle*, il ne faisoit presque aucun exercice de religion. Etant près de mourir, dit *Niceron*, son domestique favori lui proposa de faire venir un ministre : il répondit qu'*il n'en avoit pas besoin*. Ses pasteurs lui avoient fait, au sujet de sa façon de penser, des réprimandes publiques et inutiles : de là sa haine contre les ecclésiastiques. IX. Différens *Ecrits de métaphysique*, sur l'espace, sur le temps, sur le vide, sur les atomes, et sur plusieurs questions non moins épineuses. Ils ont presque tous été réunis dans un *Recueil* publié à Amsterdam en 1720, en 2 vol. in-12, par *Desmaiseaux*. Comme *Descartes*, il semble avoir reconnu l'insuffisance de toutes les solutions qui avoient été données jusqu'à lui, des questions les plus élevées, sur l'union du corps et de l'ame, sur la providence, et sur la nature de la matière; mais il n'a pas été plus heureux que lui à les résoudre. L'un et l'autre étoient trop livrés à l'esprit systématique. Ils cherchoient dans de vaines idées philosophiques l'éclaircissement de leurs doutes, et ne l'y trouvoient point; et ils ne le cherchoient point dans la religion, où ils l'auroient trouvé. Le principe de *Leibnitz* de la *Raison suffisante*, vrai en lui-même, ne paroît pas devoir être fort utile à des êtres aussi peu éclairés que nous le sommes sur les raisons premières de toutes choses. Aussi quelques philosophes peu favorables à cette idée, l'ont appelée la *Raison insuffisante*. « Si par *Raison suffisante* d'une chose, dit l'un d'eux, l'on entend ce qui fait que telle chose est ainsi plutôt qu'autrement, j'avoue que je ne vois pas ce que *Leibnitz* a découvert. Si par *Raison suffisante*, *Leibnitz* a entendu que nous devons rendre une raison suffisante de tout, il me semble qu'il a exigé un peu trop de la nature humaine. Il me paroît que le principe de la *Raison suffisante* n'est autre chose que celui des premiers hommes : *Il n'y a rien sans cause*. Reste à savoir si

Leibnitz a connu des causes suffisantes qu'on avoit ignorées avant lui. » Quant à ses *Monades*, elles prouvent, tout au plus, qu'il a vu mieux que personne, que les philosophes ne peuvent se former une idée nette de la matière ; mais elles ne paroissent pas faites pour la donner. Son *Harmonie préétablie* semble n'ajouter qu'une difficulté de plus à l'opinion de *Descartes* sur l'union du corps et de l'ame. Enfin son système de l'*Optimisme* est dangereux, par le prétendu avantage qu'il a d'expliquer tout. Il prétend par exemple dans sa *Théodicée*, que le crime de *Tarquin* qui viola *Lucrèce*, étoit accessoire à la beauté et à la perfection de ce monde moral, parce que ce crime a produit la liberté de Rome, et par conséquent toutes les vertus de la république Romaine. Mais pourquoi les vertus de la république Romaine avoient-elles besoin d'être précédées d'un crime ? Voilà ce qu'il ne dit pas, et ce qu'il auroit été très-embarrassé de nous dire. « Et puis, comment accorder cet *Optimisme* avec la liberté de Dieu ? Autre question non moins embarrassante. Comment tant d'hommes s'égorgent-ils dans le meilleur des mondes possibles ? Et, si c'est là le meilleur des mondes possibles, pourquoi Dieu l'a-t-il créé ? La réponse à toutes ces questions, dit *d'Alembert*, est en deux mots : *O altitudo !* Et il faut avouer que toute cette métaphysique de l'*Optimisme* est bien creuse. » Les idées politiques de *Leibnitz* peuvent être mises à côté de ses idées métaphysiques. Il vouloit réduire l'Europe sous une seule puissance quant au temporel, et sous un chef unique quant au spirituel. L'*Empereur* et le *Pape* auroient été les chefs de ces deux gouvernemens, l'un du premier, et l'autre du second. Il ajoutoit à ce projet chimérique, celui d'une *Langue universelle philosophique* pour tous les peuples du monde. Des savans, persuadés de la possibilité d'une telle langue, en ont souhaité la réalité. D'autres savans plus sages qu'eux, ont jugé, d'après des réflexions très-judicieuses, que l'on trouveroit cette langue, lorsqu'on auroit trouvé la quadrature du cercle et la pierre philosophale. D'ailleurs, après avoir formé cette langue, il auroit fallu découvrir l'art de persuader aux différentes nations de s'en servir ; et ce n'eût pas été la moindre difficulté ; car elles ne s'accordent guère qu'à ne point entendre, dit *Fontenelle*, leurs intérêts communs. [*Voyez* cette matière discutée dans la Dissertation de M. *Michaëlis*, des *Opinions sur le langage*, *et du langage sur les opinions*, à Brême, in-8°, 1762.] X. *Theoria motus abstracti et motus concreti*, contre *Descartes*. XI. *Accessiones Historicæ* 2 vol. in-4°, recueil d'anciennes pièces. XII. *De origine Francorum disquisitio*; réfutée par le P. *de Tournemine*, jésuite, et par Dom *Vaisselte*, Bénédictin. XIII. *Sacrosancta Trinitas, per nova inventa logica, defensa*; contre *Wissovatius*, neveu de *Socin* ; il y a de très-bonnes idées. XIV. Des *Lettres* à *Pélisson* sur la tolérance civile des Religions, à Paris, 1692, in-12 ; avec les réponses de *Pélisson*. Il règne dans les unes et dans les autres une politesse exemplaire. Le caractère naturel de *Leibnitz* le portoit, dit *Fontenelle*, à cette

tolérance que les esprits doux souhaiteroient d'établir ; mais dont après cela ils auroient assez de peine à marquer les bornes et à prévenir les mauvais effets. On voit dans les *Ouvrages posthumes* de *Bossuet*, que *Leibnitz* étoit en correspondance avec ce prélat pour travailler à la réunion des Protestans ; mais il paroît qu'il apportoit dans cette affaire le même esprit de système qui l'inspiroit dans les autres. Il reconnoissoit, du reste, tous les avantages de l'église Romaine sur les diverses branches du Protestantisme. « Voilà, dit-il dans une de ses lettres, la Chine ouverte aux jésuites, le pape y envoie nombre de missionnaires. Notre peu d'union ne nous permet pas d'entreprendre ces grandes conversions. » *V.* BOSSUET. XV. Plusieurs volumes de *Lettres*, recueillies par KORTHOLT : *Voyez* cet article. XVI. Des *Poésies latines et françoises*. On trouve une de ses Epîtres dans le Recueil intitulé : *Poëtarum ex Academia Gallica, qui latinè aut græcè scripserunt, carmina*. Ce fut moins le génie poétique, que l'ambition d'être un homme universel, qui l'engagea à joindre à ses autres titres de gloire celui de poëte. Il fit un poëme *sur la conquête de la Terre-Sainte*, qui ne servit qu'à prouver la difficulté d'allier une grande étude de la géométrie avec les richesses de l'imagination. — l'abbé *CONTI*, célèbre mathématicien, rapporte diverses particularités sur notre philosophe. Comme elles sont curieuses, nous les transcrirons : mais nous les garantirons d'autant moins, qu'elles viennent d'un zélé disciple de *Newton*. « *Leibnitz* mourut pour avoir voulu se délivrer trop promptement d'un accès de goutte : il prit un remède qu'un jésuite lui avoit donné à Vienne ; la goutte remonta du pied dans l'estomac ; et le malade fut tout-à-coup suffoqué. Il étoit alors assis sur son lit, ayant à côté de lui son écritoire et l'*Argenis* de *Barclay*. On prétend qu'il lisoit continuellement ce livre ; le style lui en plaisoit beaucoup, et c'est ainsi qu'il vouloit écrire son Histoire. Il lisoit, sans exception, tous les livres ; plus les titres en étoient bizarres, plus il en recherchoit la lecture. Il trouva chez M. *Eccard* un roman écrit en langue allemande ; ce roman contenoit l'histoire d'un père, qui, ayant consulté un astrologue sur ce qui devoit arriver à son fils, apprit que, pour le préserver de la mort, il n'y avoit d'autre moyen que de faire croire que son fils étoit fils du bourreau : *Leibnitz* trouva ce roman admirable ; et il le lut d'un bout à l'autre tout d'une haleine. La première fois qu'il vint à Hanovre, il ne sortoit point de son cabinet. Il ne parloit des Livres saints qu'avec respect. *Ils sont remplis*, disoit-il, *d'une morale nécessaire aux hommes*. Il ne vouloit point qu'on disputât sur les matières de religion ; mais quand on l'attaquoit sur la sienne, il se défendoit avec la plus grande chaleur. Il aimoit les mœurs orientales ; il faisoit grand cas des langues chinoise et arabe ; et, sans sa grande vieillesse, il auroit fait un voyage à la Chine. Il ne communiquoit ses manuscrits à personne, et ne vouloit être contredit sur rien ; mais, comme l'a observé milord *Stanhope*, il n'entroit véritablement en colère que lorsqu'il s'agissoit de politique ; matière sur laquelle

il avoit des opinions aussi bizarres que sur tout le reste. Il voulut surpasser les mathématiciens les plus célèbres. Il n'est presque point d'objets dans la vie civile, pour lesquels il n'eût inventé quelque machine ; mais aucune ne réussit.... » Nous finirons par quelques mots sur la figure de *Leibnitz*. Il étoit d'une taille médiocre, plutôt maigre que gras. Il avoit l'air appliqué, la physionomie douce, la vue très-courte, mais infatigable, et elle se soutint jusqu'à la fin de sa vie. — M. *Dutems* a publié le recueil des *Œuvres Mathématiques* de *Leibnitz*, en 6 vol. in-4°, 1767 et 1768 ; et peu de temps après, on a imprimé son *Esprit*, à Lyon, en 2 vol. in-12. Ces deux recueils sont intéressans. *Feller* a donné *Miscellanea Leibnitziana*, Leipzig, 1718, in-8.°

LEICESTER, (Simon de Montfort, comte de) fils cadet du fameux *Simon de Montfort*, le héros de la croisade des Albigeois, s'établit de bonne heure en Angleterre, où sa famille possédoit de grands biens. *Henri III*, dont il sut gagner les bonnes graces, lui donna sa sœur en mariage et le nomma son lieutenant dans les provinces qu'il avoit en France. Il gouverna pendant quelque temps ces provinces avec une sévérité qui irrita les grands; et ayant déplu à *Blanche*, veuve de *Louis VIII*, et régente de France, il retourna en Angleterre. Sa faveur ne s'y soutint point : l'inconstance de *Henri*, et le caractère hautain de *Leicester*, ne pouvoient manquer de produire entr'eux des brouilleries. Un jour le comte donna un démenti au roi qui l'avoit appelé *traître*, et ajouta que *s'il n'étoit pas son Souverain, il se repentiroit de cette insulte*. Son adresse, ses intrigues, ses déclamations contre le gouvernement et même contre les étrangers, quoiqu'il en fût du nombre, son extérieur dévot, son zèle apparent pour les libertés nationales, lui concilièrent l'amitié du peuple et la confiance de la noblesse. Se voyant en état de tout entreprendre, il fit entrer les barons dans le projet de réformer le gouvernement, ou plutôt de s'emparer de l'autorité. Dans une assemblée parlementaire où ces seigneurs parurent en armes, le roi ayant demandé des subsides, on ne les lui promit, qu'à condition qu'il remédieroit aux désordres en confiant le pouvoir à des hommes capables de les corriger. *Henri* se soumit à tout; il convoqua un parlement à Oxford, où furent arrêtés les plans de réforme. Mais il sentit bientôt le joug auquel il s'étoit assujetti. Non-seulement les subsides qu'il espéroit, n'arrivèrent point : mais ses quatre frères utérins, enfans du comte *de la Marche* et de la reine *Isabelle*, furent bannis du royaume, comme auteurs des maux de la nation. *Henri* voulut reprendre son pouvoir : ce fut alors que *Leicester* se mit à la tête des mécontens et combattit son souverain. Nous avons raconté, dans l'article de *Henri III*, les suites de cette entreprise. *Leicester* ayant été tué dans une bataille donnée en 1264, son corps fut haché en mille morceaux : Un ecclésiastique les rassembla, pour les exposer à la vénération du peuple, qui les révéra comme celles d'un martyr mort pour le maintien de la liberté. Il laissa cinq fils. La

plus célèbre est *Gui* ou *Guidon*; qui n'ayant pu obtenir de *St.Louis* des secours contre le roi d'Angleterre, suivit *Charles d'Anjou* en Sicile. On croit qu'il mourut dans cette isle. On dit que, pour venger la mort de son père, il assassina dans une église de Viterbe, *Henri* fils d'un des meurtriers de *Leicester*, pendant qu'il entendoit la messe, et qu'en sortant de l'église il s'écria ; *J'ai assouvi ma vengeance !* Un de ses gentilshommes lui ayant dit que le cadavre de son père avoit été traîné ignominieusement, il rentre aussitôt dans l'église, saisit le corps de *Henri* par les cheveux et le traine dehors jusqu'au milieu de la rue, sans que *Charles* pensât à empêcher ou à venger ce crime.

LEICH, (Jean-Henri) professeur d'humanités et d'éloquence à Leipzig, où il étoit né en 1720, travailla au *Journal* et aux *Nouvelles Littéraires* de cette ville, et y mourut en 1750, à 30 ans. Son ouvrage le plus curieux est intitulé : *De origine et incrementis Typographiæ Lipsiensis.* Il n'avoit que 20 ans lorsqu'il le composa. Ses autres productions sont : I. Une édition du *Trésor* de *Fabri*. II. *De vitâ et rebus gestis* Constantini *Porphyrog.* III. *De Diptycis veterum, et de Diptyco emin. Card.* Quirini. IV. *Diatribe in* Photii *Bibliothecam*, etc.

LEIDRADE, archevêque de Lyon, bibliothécaire de *Charlemagne*, mort en 816, dans le monastère de Saint-Médard de Soissons, après s'être démis de son archevêché, eut une grande réputation de savoir et de piété. Il étoit originaire du Norique. Avant son épiscopat, il avoit été nommé commissaire avec *Théodulphe* d'Orléans, pour informer, de la part du roi, des abus qui se commettoient dans la Provence et dans la Gaule Narbonnoise touchant les abus de la justice. Il fut élu archevêque de Lyon en 797 ; et il montra un grand zèle pour le rétablissement de la discipline dans le clergé séculier et régulier. Il nous reste de lui, un *Traité sur le Baptême*, quelques *Lettres* qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères, et divers *Opuscules* dans les Analectes de D. *Mabillon*. *Baluze* a donné une édition de ses Œuvres avec celles d'*Agobard*.

I. LEIGH, (Edouard) chevalier Anglois, né dans le comté de Leicester, s'est fait un nom par plusieurs ouvrages, dans lesquels règne un profond savoir, la connoissance des langues et une critique sage. Les principaux sont : I. Des *Réflexions* ; en Anglois ; sur les cinq livres poétiques de l'ancien Testament, *Job*, les *Pseaumes*, les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste* et le *Cantique des Cantiques* ; à Londres, 1650, in-fol. II. Un *Commentaire* sur le nouveau Testament, in-folio, 1657. III. Un *Dictionnaire Hébreu*, et un *Dictionnaire Grec*, qui se joignent ensemble sous le titre de *Critica sacra*, in-fol. à Amsterdam, 1696. Le 1er a paru en françois en 1703, par les soins de *Wolzogue*, sous ce titre : *Dictionnaire de la Langue Sainte, contenant ses origines, avec des observations*. IV. Un *Traité de la liaison qu'il y a entre la Religion et la Littérature*. Ce savant mourut en 1671.

II. LEIGH, (Charles) né à Grange dans le duché de Lancastre, pratiqua, avec beaucoup de succès, la médecine en An-

gleterre, et particulièrement à Londres, où il fut fait membre de la Société royale. Il parcourut presque toute l'Angleterre en habile naturaliste, étendit ses observations jusqu'en Amérique, et mourut au commencement du 18e siècle. Le fruit de ses recherches sont : I. *Histoire naturelle des Provinces de Lancastre, de Chester et de Derby, avec le détail des antiquités qu'on trouve dans ces Provinces*, Oxford, 1630, in-fol. Londres, 1700, avec figures, en anglois. II. *Histoire de la Virginie*, Londres, 1705, in-12. Ouvrage superficiel. III. *Exercitationes de aquis mineralibus*, Londres, 1697, in-8.o

LEIRUELS, *Voy.* LAIRUELS.

LEISKE, minéralogiste Allemand, a professé long-temps l'histoire naturelle à Leipzig. Retiré à Magdebourg, il y fit une chûte dont il mourut en 1787. Il est principalement connu par un *Voyage en Saxe*.

LELAND, (Jean) né à Londres, obtint du roi *Henri VIII* le titre d'antiquaire et une forte pension. Il parcourut toute l'Angleterre, et y fit une ample moisson; mais il ne put pas profiter des matériaux qu'il avoit amassés. Sa pension ne lui étant point payée, le chagrin lui fit perdre l'esprit; il mourut fou à Londres, le 18 Avril 1552. On conserve ses *Manuscrits* dans la bibliothèque Bodléienne. Le plus estimé de ses ouvrages imprimés, est un savant *Traité des Ecrivains de la Grande-Bretagne*, en latin, Oxford, 1709, 2 vol. in-8.o Il passe pour exact. On accuse *Cambden* d'en avoir fort profité, sans en rien dire. *Jean Balée* y a aussi beaucoup puisé. On a encore de lui : I. *L'Itinéraire d'Angleterre*, en anglois, Oxford, 1710, in-8.o, 9 tomes. II. *De rebus Britannicis collectanea*, Oxonii, 1615, six vol. in-8.o

LELIO, *Voy.* CAPILUPI et RICCOBONI.

LELIUS, *Voy.* LÆLIUS.

LELLIS, (St. Camille de) né à Pucchianico dans l'Abruzze en 1550, entra, après une vie fort déréglée et très-vagabonde, dans l'hopital de *Saint-Jacques* des Incurables à Rome. Devenu économe de cette maison, il se proposa de prendre des moyens plus efficaces pour soulager les malades, que ceux qu'on avoit employés jusqu'alors. Son état de laïque lui faisant craindre de grands obstacles pour son projet, il se mit au *Rudiment* à 32 ans, et parvint dans peu de temps au sacerdoce. C'est alors qu'il jeta les fondemens d'une Congrégation de CLERCS *réguliers, ministres des Infirmes*. Les papes *Sixte V*, *Grégoire XIV* et *Clément VIII* approuvèrent ce nouvel ordre, digne en effet de tous les suffrages et de tous les encouragemens qu'on a vu prodigués à des associations moins utiles. Le cardinal *de Mondovi* lui laissa tous ses biens à sa mort, arrivée en 1592. Après l'avoir protégé pendant sa vie, *Lellis*, voyant son ouvrage affermi et sa congrégation répandue dans plusieurs villes, se démit de la supériorité en 1607, et mourut saintement le 14 Juillet 1614, à 64 ans.

LELY, (Pierre) peintre, né en 1613 à Soest en Westphalie, mourut à Londres en 1680, à 67 ans. Il s'appliqua d'abord au paysage; mais le talent de faire des portraits le fixa. *Lely* passa en

Angleterre, à la suite de *Guillaume II* de Nassau, prince d'Orange, et peignit toute la famille royale. L'affluence des personnes qui vouloient exercer son pinceau étoit si grande, qu'un de ses domestiques étoit chargé d'inscrire les seigneurs et les dames qui avoient pris jour pour être représentés par *Lely*. Si quelqu'un manquoit au temps fixé, il étoit remis au bas de la liste; enfin, sans aucun égard ni à la condition, ni au sexe, on étoit peint suivant son rang. Ce peintre faisoit une grande dépense. Il avoit un domestique nombreux, tenoit table ouverte, et ses repas étoient ordinairement accompagnés d'une symphonie choisie.

LEMERY, *Voyez* EMERY.

I. LEMERY, (Nicolas) né à Rouen le 17 Novembre 1645, d'un procureur au parlement, aima mieux se consacrer à l'étude de la nature, qu'à celle des chicanes interminables des hommes. Il cultiva de bonne heure la chimie, et parcourut toute la France pour s'y perfectionner. Cette science étoit alors une espèce de chaos, où le faux étoit entièrement mêlé avec le vrai. *Lemery* les sépara; il réduisit la chimie à des idées plus nettes et plus simples, abolit la barbarie inutile de son langage, semblable à la langue sacrée de l'ancienne théologie d'Egypte, et aussi vide de sens; il ouvrit des cours publics de cette science, d'où sortirent presque tous les chimistes François qui y excellèrent. Obligé de passer en Angleterre à cause de son attachement au Calvinisme, et ne pouvant oublier la France et sa famille, il y retourna, et se fit Catholique. L'académie des Sciences se l'associa en 1699, et lui donna ensuite une place de pensionnaire. Elle le perdit le 13 Juin 1715, à 70 ans. C'étoit un homme infatigable, bon ami, d'une exacte probité, et d'une simplicité de mœurs assez rare. Il ne connoissoit que la chambre de ses malades, son cabinet, son laboratoire, et l'académie. Il fut une preuve, que qui ne perd point de temps, en a beaucoup. Quoiqu'il dût être naturellement prévenu en faveur des remèdes chimiques, il ne les employoit qu'avec beaucoup de circonspection. Il croyoit que, par rapport à la médecine, la chimie, à force de réduire les mixtes à leurs principes, les réduisoit souvent à rien. On a de lui: I. Un *Cours de Chimie*, dont la meilleure édition est celle de *Baron*, en 1756, in-4°, avec de savantes notes. La 1re édition de ce livre, traduit dans toutes les langues de l'Europe, eut le débit le plus rapide. Il se vendit comme un ouvrage de galanterie ou de satire. II. Une *Pharmacopée universelle*, 1764, in-4.° C'est un recueil exact de toutes les compositions des remèdes décrits dans les meilleurs livres de pharmacie. Il en a retranché un grand nombre qui lui paroissoient moins bons; mais il en a encore trop conservé. M. *Baumé* s'est renfermé, avec raison, dans les préparations essentielles. Quoi qu'il en soit, le livre de *Lemery* a été pendant longtemps le meilleur recueil de remèdes. L'auteur fait des remarques qui en apprennent les vertus, qui rendent raison de la préparation, et qui le plus souvent la facilitent, en retranchant les ingrédiens inutiles. III. Un *Traité universel des Drogues simples*, 1759, in-4° : ouvrage qui est le

base du précédent, et qui est aussi estimé. Ce recueil, dit *Fontenelle*, est une bonne partie de l'Histoire naturelle. Un des mérites de l'auteur, c'est qu'il écrit avec clarté et avec méthode. IV. Un *Traité de l'Antimoine*, in-8.° *Lemery* s'étoit beaucoup enrichi par le débit du blanc d'Espagne, que long-temps il posséda seul.

II. LEMERY, (Louis) fils du précédent, et digne de lui par ses connoissances en chimie et en médecine, naquit à Paris le 25 Janvier 1677, fut pendant trente-trois ans médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, acheta une charge de médecin du roi, et obtint une place à l'académie des Sciences. Il mourut le 9 Juin 1743, à 66 ans, aimé et estimé. On a de lui : I. Un *Traité des Alimens*, 1702, in-12 : ouvrage clair et méthodique, réimprimé en deux volumes. L'auteur explique le choix qu'on doit faire de chaque aliment ; les bons et les mauvais effets qu'ils peuvent produire ; le temps, l'âge et les tempéramens auxquels ils conviennent. Ce livre est très-utile à ceux qui sont attentifs à leur santé. Ses observations sur les usages des alimens sont justes, parce qu'elles sont fondées sur l'expérience ; mais les raisonnemens qu'il fait sur leurs principes et sur la manière dont ils opèrent, ne sont pas toujours appuyés sur une bonne théorie. II. Un grand nombre d'excellens *Mémoires* sur la chimie, insérés dans ceux de l'académie des Sciences. III. Trois *Lettres* contre le *Traité de la génération des Vers dans le corps de l'Homme*, par *Andry*, 1704, in-12.

LEMIERRE, (Antoine-Marie) de l'académie Françoise, mort à Paris, sa patrie, en juillet 1793, à 72 ans, étoit doux en société, quoiqu'il fût dur en poésie. Après avoir remporté des prix dans les académies de province et à l'académie Françoise, par des poëmes sur la *Sincérité*, *l'Empire de la Mode*, *le Commerce*, *l'utilité des découvertes faites sous le règne de Louis XV*, il chaussa le cothurne, et obtint des succès. On a de lui, les tragédies suivantes : *Hypermnestre* jouée en 1758, *Térée* en 1761, *Idoménée* en 1764, *Artaxerce* en 1766, *Guillaume Tell* en 1769, et remis au théatre en 1790 ; *la Veuve du Malabar* en 1770, *Barneveldt* en 1788. L'auteur dégoûté des obstacles apportés à la représentation de cette dernière pièce, dont le sujet avoit paru trop moderne, le reproduisit dans *Céramis*, dont le lieu de l'action fut placé à Memphis dans l'antique Egypte. Le troisième acte offre une scène du plus grand effet. En général, ces tragédies réussirent peu ; mais *Hypermnestre* et *la Veuve du Malabar* eurent un grand nombre de représentations ; quoique la dernière soit fort au-dessous de *Guillaume Tell*, le public applaudit à quelques vers heureux, à de beaux détails, à des scènes qui donnoient lieu à un spectable imposant ; et n'examina pas s'il y avoit de l'ensemble dans le plan, si les personnages étoient tous intéressans, si les sujets étoient d'un bon choix, et traités avec art ; s'il n'y avoit pas trop peu d'action et trop de discours, trop peu de sentiment, et trop de vers sentencieux. Le style parut en général dur et roide, et plus digne de *Chapelain* que de *Racine*. Le même défaut domine dans son poëme *de la Peinture*,

1769, in-8° ; Ce poëme, qui n'apprend pas grand'chose aux jeunes peintres, et qui n'est qu'une déclamation en vers, manque souvent de variété, d'élégance et d'harmonie. Plusieurs beaux morceaux animés de l'esprit poëtique, tels que l'invocation au soleil, le morceau sur la chimie, font desirer qu'il en eût fini un plus grand nombre d'autres qu'il n'a fait qu'ébaucher. « *Lemierre*, dit M. de la *Harpe*, trouve le moyen, en s'appuyant fort adroitement sur un poëte latin moderne, qui lui fournissoit les idées et les images, de faire un poëme sur la peinture, dont la versification est généralement beaucoup plus passable que celle de ses tragédies, et de temps en temps beaucoup meilleure qu'à lui n'appartient. Il étoit difficile de profiter davantage de son modèle : sa marche est exactement la même que celle de l'abbé *de Marsy* ; il traite comme lui, du dessin, ensuite des couleurs, puis de l'invention, et de ce qu'on appelle la poésie d'un tableau; il donne les mêmes préceptes et cite les mêmes exemples : les pensées, les transitions, les images sont presque par-tout celles du poëte latin ; enfin la version est souvent littérale dans des morceaux de 40 à 50 vers. » Ce qu'on vient de dire du poëme de la *Peinture*, peut s'appliquer avec plus de raison *des Fastes et des usages de l'année*, en seize chants 1797, in-8.° Quelques beautés de détail, semées çà et là, entr'autres la description du *Clair de lune*, n'empêchent pas que l'oreille ne soit cruellement blessée par le ton général de la versification de l'auteur. Personne, ce semble, ne devoit avoir moins le style des pièces fugitives que *Lemierre* ; il en a donné cependant un recueil en 1782. Si l'on n'y remarque pas la facilité et les graces du genre, on y trouve de la variété, des images, des pensées et quelquefois un ton original, et un emploi heureux de la fable. Cet auteur étoit marié, et il se fit chérir d'une épouse aimable. Il avoit, dans sa jeunesse, donné l'exemple de la piété filiale, en se bornant au plus étroit nécessaire, pour porter chaque mois, à pied, à sa mère demeurant à Villiers-le-Bel, la modique rétribution qu'il obtenoit de ses pièces de théâtre. Ses mœurs douces et simples, l'éloignèrent toujours des intrigues et des cabales. Exclusivement occupé de ses vers en bon et franc métromane, il fut étranger à tout le reste. Cet homme de beaucoup d'esprit étoit presque tombé dans l'enfance quelques mois avant sa mort. . .

LEMNE, (*Lævinius Lemnius*) né à Ziriczée en Zélande l'an 1505, exerça la médecine avec réputation. Après la mort de sa femme, il fut élevé au sacerdoce, et devint chanoine de Ziriczée, où il mourut en 1568, à 63 ans. On a de lui : I. *De occultis Naturæ miraculis*, in-8.° II. *De Astrologiâ*, in-8.° III. *De Plantis biblicis*, Francofurti, 1591, in-12. *Lemnius* est le premier qui ait traité des plantes dont il est fait mention dans l'Ecriture, mais il en parle d'une manière assez superficielle et inexacte ; *Scheuchzer* a mieux fait dans sa *Physica sacra*. On a donné un Recueil des ouvrages de *Lemnius*, Francfort, 1628, auquel on a ajouté le traité *De Gemmis* de *Rueus*. —*Guillaume* LEMNE, son fils, fut premier médecin d'*Eric*, roi de Suède. On

le fit mourir lorsque ce prince fut détrôné. — Il y a eu un poète de ce nom, *Simon* LEMNIUS, qui vivoit en 1550, et dont on a de mauvaises *Epigrammes*, in-8.°

LEMOS, (Thomas) Dominicain, né à Rivadavia en Galice, vers l'an 1550, de parens nobles, est célèbre par le zèle avec lequel il combattit pour *St. Thomas* contre *Molina*. Le chapitre général de son ordre, convoqué à Naples en 1600, le chargea d'aller à Rome pour défendre la doctrine des écoles Dominicaines. On étoit à examiner le livre de *Molina*, De la *Concorde du Libre-Arbitre et de la Grace*; le P. *Lemos* excita les juges de cet ouvrage, de vive voix et par écrit. Il parut avec éclat dans les congrégations *de Auxiliis*; les papes *Clément VIII* et *Paul V*, qui les avoient convoquées, applaudirent plusieurs fois à son éloquence et à son savoir. Le Jésuite *Valentia*, terrassé par cet habile homme, si l'on en croit les Dominicains, cita dans une séance un passage de *St. Augustin*, qui n'étoit pas de ce Père. *Lemos* le lui ayant reproché, le Jésuite fut si sévérement réprimandé par le pape, qu'il en mourut, dit-on, peu de temps après, consumé par le chagrin. *Pierre Arrubal*, son confrère, le remplaca; mais il ne put tenir contre le Dominicain. Outre que la nature l'avait fait naître avec une poitrine de fer, il étoit environné d'*une gloire en manière de couronne, qui éblouissoit ses adversaires, les Cardinaux même*. Cest le R. P. *Chouquet*, Dominicain, qui nous atteste ce prodige, dans son curieux livre des *Entrailles maternelles de la Ste. Vierge pour l'Ordre des Frères Prêcheurs*. Ces disputes, dans lesquelles les Jésuites ne manquèrent pas aussi de se donner l'avantage, furent terminées par une permission donnée aux deux partis de défendre leurs sentimens. *Lemos* combattit très-bien le Molinisme; mais son succès fut moins grand, lorsqu'on attaqua le Thomisme et la promotion physique. Il se jeta dans la distinction du *Sens composé* et du *Sens divisé*. Il convint que *Calvin* avoit soutenu, comme lui, une grace efficace par elle-même; mais il nia que ce sectaire fût hérétique en cela, il prétendit qu'il ne l'avoit été que dans cette conséquence, faussement tirée d'un principe très-vrai, que *le consentement de la volonté s'ensuivoit nécessairement, par une nécessité de conséquence*: au lieu que les Dominicains soutenoient que *le consentement de la volonté n'étoit nécessaire que d'une nécessité de conséquence*. LEMOS s'immortalisa dans son ordre, et se fit un nom dans l'Europe. Le roi d'Espagne lui offrit un évêché, qu'il refusa. Il se contenta d'une pension, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 23 Août 1629, à 84 ans. Il étoit depuis long-temps consulteur général. On a de lui : I. *Panoplia gratiæ*, 2 vol. in-folio, 1676, à Beziers, sous le nom de Liége. Il y traite à fond des matières de la grace et de la prédestination; mais, après avoir lu tout ce qu'il en dit, on finit par où les théologiens devroient commencer, par cette exclamation si sage de l'Apôtre des Gentils : *O altitudo divitiarum! etc.* II. Un *Journal* de la congrégation *de Auxiliis*, Rheims, 1702, in-fol., sous le nom de Louvain. III. Un grand nombre d'autres *Ecrits* sur

les questions de la Grace, qu'on ne demande pas assez, et sur laquelle on dispute trop.

LEMPEREUR, *Voyez* EMPEREUR.

LENCLOS, (Anne, *dite* NINON DE) naquit à Paris en 1615, de parens nobles. Sa mère vouloit en faire une dévote : son père (*), homme d'esprit et de plaisir, réussit beaucoup mieux à en faire une Epicurienne. *Ninon* perdit l'un et l'autre à l'âge de 15 ans. Maîtresse de sa destinée dans une grande jeunesse, elle se forma toute seule. Son esprit s'étoit développé par la lecture des ouvrages de *Montaigne* et de *Charron*, qu'elle avoit médités dès l'âge de dix ans. Elle étoit déjà connue dans Paris par son esprit, ses bons mots et sa philosophie. Etant malade, et voyant beaucoup de gens autour de son lit, qui la plaignoient de mourir si jeune ; *Hélas*, dit-elle, *je ne laisse que des mourans!* Revenue de cette maladie, elle s'appliqua de plus en plus à perfectionner ses talens et à embellir son esprit. Elle savoit parfaitement la musique, jouoit très-bien du clavecin et de plusieurs autres instrumens, chantoit avec tout le goût possible, et dansoit avec beaucoup de grace. *La beauté sans les graces étoit*, selon elle, *un hameçon sans appât.* Avec de tels agrémens, elle dut ne manquer ni d'amans ni d'époux. Un goût décidé pour la liberté, l'empêcha de se prêter à aucun engagement solide. *Une femme sensée*, disoit-elle, *ne doit jamais prendre de mari sans le consentement de sa raison, et d'amans sans l'aveu de son cœur.* Mais préférant la licence de l'amour à la gêne de l'hymen, elle mit son bien à fonds perdu, tint elle-même son ménage, et vécut à la fois avec économie et avec noblesse. Elle jouissoit de huit à dix mille livres de rente viagère, et avoit toujours une année de revenu devant elle, pour secourir ses amis dans le besoin. Le plan de vie qu'elle se traça, n'avoit point eu d'exemple. Elle ne voulut pas faire un trafic honteux de ses charmes; mais elle résolut de se livrer à tous ceux qui lui plairoient, et d'être à eux tant que le prestige dureroit. Volage dans ses amours, constante en amitié, scrupuleuse en matière de probité, d'une humeur égale, d'un commerce charmant, d'un caractère vrai, propre à former les jeunes gens et à les séduire, spirituelle sans être précieuse, belle jusqu'à la caducité de l'âge, il ne lui manqua que ce qu'on appelle *la vertu* dans les femmes, et ce qui en mérite si bien le nom ; mais elle agit avec autant de dignité que si elle l'avoit eue. Jamais elle n'accepta de présens de l'amour. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que cette passion, qu'elle préféroit à tout, lui paroissoit une sensation plutôt qu'un sen-

(*) « *Ménage* rapporte dans ses *Observations sur Malherbe*, que M. *Ninon* tua en duel, près les Minimes de la Place-royale, en 1630, le baron de *Chabans*, auquel *Malherbe* avoit adressé plusieurs de ses poésies sous le nom de M. *du Maine* : c'étoit un soldat de fortune, d'abord ingénieur, aide-de-camp au service de France, qui étoit passé à celui de Venise en qualité de lieutenant d'artillerie. » Nous doutons que ce *Ninon* fût le père de Mlle. *de Lenclos*, dont le nom de *Ninon* étoit tiré vraisemblablement de celui d'*Anne* qu'elle avoit reçu au baptême,

timent ; un goût aveugle, purement sensuel ; une illusion passagère, qui ne suppose aucun mérite dans celui qui le prend, ni dans celui qui le donne. Elle pensoit comme *Epicure*, et agissoit comme *Laïs*. Les *Coligni*, les *Villarceaux*, les *Sévigné*, le grand *Condé*, le duc *de la Rochefoucault*, le maréchal *d'Albret*, le maréchal *d'Estrée*, *Miossen*, *Palluan*, *d'Effiat*, *Gourville*, *Jean Bannier*, *la Châtre*, furent successivement ses amans, et ses amans heureux ; mais tous reconnurent que *Ninon* cherchoit moins à satisfaire sa vanité que son goût. Le dernier l'éprouva sur-tout d'une façon singulière. Obligé de rejoindre l'armée, incrédule aux sermens les plus tendres, *Ninon* le rassura par un billet signé de sa main, dans lequel elle lui donnoit sa parole d'honneur, que malgré son absence, elle n'aimeroit que lui. A peine eut-il disparu, qu'elle se trouva dans les bras d'un nouvel amant, et s'écria : *Eh ! le bon billet qu'a la Châtre !* Le grand prieur de *Vendôme*, indigné de ses refus, mit sur sa toilette ce quatrain :

> Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
> Je renonce sans peine à tes foibles appas :
> Mon amour te prêtoit des charmes,
> Ingrate, que tu n'avois pas.

Ninon y répondit par celui-ci :

> Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
> Je te vois renoncer à mes foibles appas ;
> Mais si l'amour prête des charmes,
> Pourquoi n'en empruntois-tu pas ?

Cette réputation d'inconstance et de galanterie ne l'empêcha point d'avoir d'illustres amis. Les femmes les plus aimables et les plus respectables de son temps, la recherchèrent. On citera mesdames *de la Fayette*, *de la Sablière* et *de Maintenon*. Elle comparoit la première à une riche campagne fertile en fruits ; la seconde, à un joli parterre émaillé de fleurs. La troisième voulut, dit-on, l'engager à se faire dévote, et à venir la consoler à Versailles de l'ennui de la grandeur et de la vieillesse. *Ninon* préféra son obscurité voluptueuse à l'esclavage brillant de la cour. En vain des directeurs sages voulurent la ramener à la religion : elle n'en fit que plaisanter. *Vous savez*, dit-elle à Fontenelle, *le parti que j'aurois pu tirer de mon corps ; je pourrois encore mieux vendre mon ame : les Jansénistes et les Molinistes se la disputent.* *Ninon* n'aimoit pourtant point que l'on fît parade d'irréligion. Un de ses amis refusant de voir son curé, dans une maladie, elle lui mena ce prêtre, en lui disant : *Monsieur, faites votre devoir ; je vous assure que, quoiqu'il raisonne, il n'en sait pas plus que vous et moi.* Personne ne possédoit mieux qu'elle la théorie de cette décence, si nécessaire dans le monde. Sa maison fut le rendez-vous de ce que la cour et la ville avoient de plus poli, et de ce que la république des lettres avoit de plus illustre. *Scarron* la consultoit sur ses *romans*, *St. Evremont* sur ses *vers*, *Molière* sur ses *comédies*, *Fontenelle* sur ses *dialogues*, *la Rochefoucault* sur ses *maximes*. La reine *Christine*, venue à Paris, alla visiter *Ninon*, et se rappella toujours sa définition des prudes, qu'elle appeloit les *Jansénistes de l'Amour*. On a ridiculement prétendu que le dernier amant de Mlle *de Lenclos*

fut un homme de lettres ; (*Voy.* GEDOYN.) *Ninon* avoit alors 80 ans accomplis, et à cet âge elle n'étoit guères propre à inspirer des passions. *Voltaire*, qui la vit dans sa vieillesse, dit qu'elle étoit sèche comme une momie. Elle se plaignoit elle-même des changemens que produit la décrépitude. Elle disoit que *si elle avoit assisté au conseil des Dieux au moment de la création, elle auroit opiné pour qu'ils plaçassent les rides des femmes où ils avoient mis le foible d'*Achille. Elle mourut le 17 octobre 1706, suivant les uns, comme elle avoit vécu; suivant d'autres, dans des sentimens plus chrétiens. Elle avoit alors 90 ans. « Quoique parvenue, dit *St. Evremont*, à l'âge de la décrépitude, elle n'en eut jamais le dégoût, ni la laideur; elle conserva même toutes ses dents et presque tout le feu de ses yeux, au point qu'on disoit d'elle, dans les dernières années de sa vie, qu'on pouvoit encore y lire toute son histoire. » Les approches de la mort n'altérèrent pas, dit-on, la sérénité de son ame. Elle conserva jusqu'au dernier moment les agrémens et la liberté de son esprit. *Si l'on pouvoit croire*, disoit-elle quelquefois, *comme Mad.* de Chevreuse, *qu'en mourant on va causer avec tous ses amis dans l'autre monde, il seroit doux de penser à la mort.* La dernière nuit de sa vie, elle fit ces quatre vers :

Qu'un vain espoir ne vienne point s'offrir,
Qui puisse ébranler mon courage ;
Je suis en âge de mourir,
Que ferois-je ici davantage ?

Elle légua au jeune *Voltaire*, dont elle présagea la célébrité, une somme pour acheter des livres. Le portrait que nous venons de tracer de cette Épicurienne, est d'après tous les mémoires qui ont paru sur elle. Quelques moralistes doutent pourtant, avec raison, que ce portrait soit ressemblant dans tous les points. Écoutons là-dessus *J. J. Rousseau.* « Dans le mépris des vertus de son sexe, *Ninon de Lenclos* avoit, dit-on, conservé celles du nôtre. On vante sa franchise, sa droiture, la sureté de son commerce, sa fidélité dans l'amitié. Enfin, pour achever le tableau de sa gloire, on dit qu'elle s'étoit faite homme. A la bonne heure. Mais, avec toute sa haute réputation, je n'aurois pas plus voulu de cet homme-là pour mon ami, que pour ma maîtresse..... Les femmes qui perdent toute pudeur, sont plus fausses mille fois que les autres. On n'arrive à ce point de dépravation qu'à force de vices, qu'on garde tous, et qui ne règnent qu'à la faveur de l'intrigue et du mensonge. Au contraire, celles qui ont encore de la honte, qui ne s'enorgueillissent point de leurs fautes, qui savent cacher leurs desirs à ceux même qui les inspirent ; celles dont ils arrachent les aveux avec le plus de peine, sont d'ailleurs les plus vraies, les plus sincères, les plus constantes dans tous leurs engagemens, et celles sur la foi desquelles on peut généralement le plus compter... Le plus grand frein de leur sexe ôté, que reste-t-il aux femmes qui les retienne ? et de quel honneur feront-elles cas, après avoir renoncé à celui qui leur est propre ? Ayant mis une fois leurs passions à l'aise, elles n'ont plus aucun intérêt d'y résister. » Ces réflexions d'un

auteur qui, au milieu de beaucoup d'erreurs, a développé les plus grandes vérités, peuvent servir à contre-balancer les éloges qu'on a donnés à *Ninon*, et diriger le lecteur dans le jugement qu'il doit en porter. Cette célèbre courtisane,

> Foible et friponne tour-à-tour,
> Eut trop d'amans pour connoître l'amour.
>
> *Desmahis.*

Elle laissa quelques fruits de son libertinage; l'un de ses fils, nommé *la Boissière*, mourut en 1732, à 75 ans, à Toulon, où il étoit officier de marine : c'étoit un homme singulier et très-passionné pour la musique, quoiqu'il ne connût pas une note. Avant qu'il vînt au monde, un militaire et un ecclésiastique se disputèrent le criminel honneur de la paternité. La chose étoit douteuse; le sort en décida : on prit des dés, et l'abbé perdit cette funeste gloire. L'autre fils de *Ninon* finit ses jours d'une manière bien tragique. Il devint amoureux de sa mère, à qui il ne croyoit pas appartenir de si près; mais, dès qu'il eut découvert le secret de sa naissance, il se poignarda de désespoir. *Le Sage* a employé cette cruelle avanture dans son roman de *Gil-Blas*, en y mêlant quelques traits comiques. Un événement si tragique n'ayant pas fait changer *Ninon* de façon de vivre, ne peut que laisser de son cœur des impressions défavorables. On prétend cependant qu'elle ne fut pas sans regret sur les erreurs de sa jeunesse. Dans une lettre à *Saint-Évremont*, elle lui parle ainsi: « Tout le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du temps qu'une autre. De quelque façon que cela soit, si l'on m'avoit proposé une telle vie, je me serois pendue. » Elle *rendoit graces à Dieu*, tous les soirs, *de son esprit*, et le prioit, tous les matins, de la *préserver des sottises de son cœur*. Deux auteurs nous ont donné la *Vie* de cette héroïne en galanterie : M. *Bret*, en 1751, in-12 : et M. *Damours*, à la tête des *Lettres* qu'il a supposé écrites par *Ninon* au marquis *de Sévigné*, 1764, 2 vol. in-12, dans lesquelles il y a beaucoup d'esprit et de métaphysique de sentiment. Les vraies Lettres de *Ninon* étoient moins recherchées et plus délicates. On en trouve quelques-unes dans le recueil des Œuvres de *St-Évremont*, qui en juge ainsi : « Quoique le tour en soit singulier, qu'elles soient remplies de morale et brillantes d'esprit, elles n'ont rien de recherché. Comme la morale y est toujours assaisonnée par l'enjouement, et que l'esprit ne s'y montre que sous les apparences d'une imagination libre et naturelle, elles ne diffèrent en rien de sa conversation. » Le même auteur plaça ce quatrain au bas du portrait de cette femme célèbre :

> L'indulgente et sage nature
> A formé l'ame de *Ninon*,
> De la volupté d'*Épicure*
> Et de la vertu de *Platon*.

Voyez IV. ORLÉANS.

LENET, (Pierre de) fils et petit-fils de deux présidens du parlement de Dijon, a été lui-même conseiller dans ce corps, ensuite procureur général en 1641, et enfin conseiller d'état. Il fut, pendant le siége de Paris, l'un des intendans de justice, de police et de finances:

place que le prince de *Condé* lui avoit procurée. Attaché à ce prince, il le suivit à Bordeaux, et ne put empêcher la soumission de cette ville au roi, en 1653. *Condé* le nomma son agent à la conférence des Pyrénées. Quand la paix fut faite, il revint à Paris, et fut envoyé résident en Suisse, où il montra son talent pour les négociations. On a imprimé ses *Mémoires, contenant l'Histoire des Guerres civiles des années* 1649 *et suivantes, principalement de celles de Guienne.* Ils ont paru en deux vol. in-12, en 1729, sans nom de ville ni d'imprimeur. Ces Mémoires ne sont pas bien écrits, mais ils contiennent quelques faits intéressans. L'auteur n'y dit presque que ce qu'il a vu, et il a eu part à la plus grande partie des choses qu'il raconte. Il mourut en 1671.

I. LENFANT, (David) Dominicain Parisien, mort dans sa patrie le 31 mai 1688, à 85 ans, publia plusieurs compilations, monument de sa patience plutôt que de son génie. Les principales sont: I. *Biblia Bernardiana; Biblia Augustiniana; Biblia Thomæ Aquinatis*, en 3 vol. in-4.° Ces ouvrages renferment tous les passages de l'Écriture, expliqués par ces Pères. Les personnes judicieuses n'approuvèrent guère cette méthode. On auroit beaucoup mieux aimé un commentaire, dans lequel on eût trouvé recueilli ce que les différens Pères de l'Église avoient de meilleur sur les Livres saints. II. Un gros recueil des Sentences de *St. Augustin*, sous le titre de *Concordantiæ Augustinianæ*, 2 volum. in-fol. III. Une *Histoire générale*, superficielle et mal écrite, en 6 vol. in-12, 1684. Une singularité de cet ouvrage, c'est que l'auteur observe ce qui s'est passé de particulier dans l'univers, chaque jour de l'année, depuis la naissance de J. C., de façon qu'il auroit pu intituler son livre *Calendrier Historique*.

II. LENFANT, (Jacques) né à Bazoche, en Beauce, l'an 1661, d'un père ministre, se distingua à Saumur et à Genève, où il fit ses études. C'est dans cette dernière ville qu'il traduisit la *Recherche de la vérité* du P. *Malebranche*. Cette version ne fut imprimée qu'en 1691, in-4°, sous le titre: *De inquirendâ veritate*. Le traducteur avoit passé en 1682 à Heidelberg, où il obtint les places de ministre ordinaire de l'église Françoise, et de chapelain de l'électrice douairière Palatine. L'invasion des François dans le Palatinat, en 1688, l'ayant obligé de se retirer à Berlin, il y fut prédicateur de la reine de Prusse, et chapelain du roi son fils, conseiller du consistoire supérieur, membre de l'académie des Sciences de cette ville, et agrégé à la société de la *Propagation de la Foi*, établie en Angleterre. Il mourut d'une paralysie, le 7 août 1728, à 67 ans, sans laisser d'enfans. C'étoit un homme d'une physionomie fine, avec un air simple et un extérieur négligé. Il parloit peu, mais bien, et d'un ton insinuant. Il prêcha avec applaudissement. Ami de la société et du travail, il se partageoit tour-à-tour entre ses amis et son cabinet. Né avec un caractère doux et un esprit modéré, il vivoit bien avec tout le monde, même avec ceux dont il avoit eu à se plaindre. Ses meilleurs ouvrages

sont : I. *Histoire du Concile de Constance*, 2 vol. in-4°, 1727; celle du *Concile de Pise*, 2 vol. in-4°, 1724; celle du *Concile de Baske*, 1731, même format et même nombre de volumes. Les deux premières de ces Histoires sont bien faites, bien écrites, traitées avec impartialité, et semées de faits curieux et recherchés, à quelques endroits près, où l'esprit de secte le domine. Celle du concile de *Basle* est au ton du *Poggiana*, c'est-à-dire, aussi mal digérée, aussi décousue que négligée dans le style. « J'ai su de Berlin, dit M. *Grosley*, que la manière dont le concile de *Basle* a été traité par *Lenfant*, tient au genre de vie auquel il s'étoit abandonné dans ses dernières années. » Ces trois *Histoires* ont été réunies en 1731, en 6 vol. in-4.° L'édition de 1727, de l'Histoire du concile de Constance, est préférable aux autres. II. *Nouveau Testament*, traduit en françois sur l'original grec, avec des notes littérales, conjointement avec *Beausobre*, en 2 vol. in-4.° Les notes éclaircissent le texte, et la version est estimée par les Protestans; quoique *Dartis*, ministre de Berlin, ait accusé les traducteurs, avec assez peu de fondement, d'avoir affoibli les preuves de la divinité de Jésus-Christ. III. *L'Histoire de la Papesse Jeanne*, 1694, in-12. *Lenfant* revint dans la suite de ses préjugés au sujet de cette fable si ridiculement inventée; mais *Alphonse Vignoles* donna une nouvelle édition de son ouvrage, en 1720, en 2 vol. in-12, avec des augmentations considérables, dans lesquelles il fit de vains efforts pour appuyer ce roman. IV. *Poggiana*, en 2 vol. in-12 : ouvrage aussi inexact que presque toutes les productions de ce genre. C'est une vie du *Pogge*, avec un recueil de ses bons mots, et quelques-uns de ses ouvrages. V. Des *Sermons*, 2 vol. in-12. VI. Des *Ecrits de Controverse*. Le plus connu est intitulé : *Préservatif contre la réunion avec le Siége de Rome*, 1725, en 5 vol. in-8.° VII. Plusieurs pièces dans la *Bibliothèque choisie*, et dans la *Bibliothèque Germanique*, à laquelle il eut beaucoup de part. *Lenfant* fut un des pasteurs François qui contribuèrent le plus à répandre la netteté et la force de notre langue aux extrémités de l'Allemagne.

III. LENFANT, (A. C. N.) abbé, d'abord jésuite, devint prédicateur du roi de Pologne, *Stanislas*, et ensuite de l'empereur *Joseph II*, qui conserva pour lui la plus grande estime. De retour en France, il y trouva la persécution et la mort. Renfermé en 1792, dans la prison de l'abbaye, il y fut massacré, le 3 septembre, à l'âge de 70 ans. M. *de Saint-Méard* décrit ainsi cette scène affreuse, dans l'opuscule qu'il a intitulé : *Mon Agonie*. « Le lundi 3, à 10 heures du matin, l'abbé *Lenfant* et l'abbé *de Rastignac* parurent dans la tribune de la chapelle qui nous servoit de prison. Ils nous annoncèrent que notre dernière heure approchoit, et nous invitèrent à nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. Un moment électrique, impossible à définir, nous précipita tous à genoux; et, les mains jointes, nous la reçûmes. Ce moment, quoique consolant, fut un des plus terribles que nous ayons éprouvés. A la veille de paroître devant

l'Être suprême, agenouillés devant deux de ses ministres, nous présentions un spectacle indéfinissable. L'âge avancé de ces deux vieillards, l'abbé *Lenfant* avoit 70 ans, leur position au-dessus de nous, la mort planant sur nos têtes et nous environnant de toutes parts; tout répandoit sur cette cérémonie une teinte auguste et lugubre; elle nous rapprochoit de la divinité; elle nous rendoit le courage: tout raisonnement étoit suspendu; et le plus froid, le plus incrédule, en reçut autant d'impression, que le plus ardent et le plus sensible. Une demi-heure après, ces deux prêtres furent massacrés, et nous entendîmes leurs cris. »

I. LENGLET, (Pierre) natif de Beauvais, professeur royal d'éloquence, fut recteur de l'université de Paris en 1660, et mourut le 28 octobre 1707, à 47 ans. On a de lui, un Recueil de poésies héroïques, intitulé: *Petri Lengleti Carmina*, 1692, in-8.° Elles sont écrites avec plus de pureté que d'imagination; et l'auteur ressemble à tant de poëtes latins modernes, qui reproduisent trop souvent, dans leurs vers postiches, les images et même les vers qu'ils ont puisés dans les poëtes anciens.

II. LENGLET DU FRESNOY, (Nicolas) naquit à Beauvais, le 5 octobre 1674. Après le cours de ses premières études, qu'il fit à Paris, la théologie fut le principal objet de ses travaux; il la quitta ensuite pour la politique. En 1705, le marquis de *Torcy*, ministre des affaires étrangères, l'envoya à Lille, où étoit la cour de l'électeur de Cologne, *Joseph-Clément de Bavière*. Il y fut admis en qualité de premier secrétaire pour les langues latine et françoise. Il fut chargé en même temps de la correspondance étrangère de Bruxelles et de Hollande. Cette correspondance le mit à portée d'être informé des trames secrètes de plusieurs traîtres que les ennemis avoient su gagner en France. La découverte la plus importante qu'il fit dans ce genre, fut celle d'un capitaine des portes de Mons, qui devoit livrer aux ennemis, moyennant cent mille piastres, non-seulement la ville, mais encore les électeurs de Cologne et de Bavière qui s'y étoient retirés. Le traître fut convaincu; il subit la peine de son crime, et fut rompu vif. L'abbé *Lenglet* se signala encore dans le même genre en 1718, lorsque la conspiration du prince de *Cellamare*, tramée par le cardinal *Alberoni*, fut découverte. Plusieurs seigneurs furent arrêtés, mais on ignoroit le nombre et le dessein des conjurés. Notre auteur fut choisi par le ministère pour pénétrer cette intrigue. Il ne voulut s'en charger, que sur la promesse qu'aucun de ceux qu'il découvriroit, ne seroit condamné à mort. Il rendit de grands services à cet égard; et non-seulement on lui tint parole par rapport à la condition qu'il avoit exigée, mais encore le roi le gratifia dès-lors d'une pension dont il a joui toute sa vie. L'abbé *Lenglet* avoit eu occasion de connoître le prince *Eugène* après la prise de Lille, en 1708. Dans un voyage qu'il fit à Vienne en 1721, il vit de nouveau ce prince, qui le nomma son bibliothécaire: place qu'il perdit bientôt après, parce qu'il conserva peu fidellement le dépôt qui lui avoit été confié. L'abbé *Lenglet* ne sut ja-

mais profiter des circonstances heureuses que la fortune lui offrit, et des protecteurs puissans que son mérite et ses services lui acquirent. Son amour pour l'indépendance, ce sentiment si naturel et souvent si nuisible, étouffa dans son cœur la voix de l'ambition; il voulut écrire, penser, agir et vivre librement. Il ne dépendit que de lui, de s'attacher au cardinal *Passionnei*, qui auroit voulu l'attirer à Rome; ou à *le Blanc*, ministre de la guerre : il refusa tous les partis qui lui furent proposés. *Liberté, liberté* : telle étoit sa devise. Dans ses dernières années même, où son grand âge sollicitoit pour lui un loisir doux et tranquille, il aima mieux travailler et rester seul dans un logement obscur, que d'aller demeurer avec une sœur opulente qui l'aimoit, et qui lui offroit chez elle, à Paris, un appartement, sa table, et des domestiques pour le servir. Il eût été plus à son aise, et sans doute moins heureux. Accoutumé à faire ce qu'il vouloit, tout l'auroit gêné : l'heure fixe du repas, eût été pour lui un esclavage. Cet éloignement pour la servitude s'étendoit jusque sur son extérieur. Il étoit ordinairement assez mal vêtu, mais il ne croyoit pas l'être. Malgré cela, on le recevoit avec plaisir dans plusieurs maisons, parce qu'il avoit beaucoup de feu et d'agrément dans l'esprit, et sur-tout une mémoire admirable. Ce don de la nature lui inspira le goût des ouvrages d'érudition. Toutes ses études étoient tournées du côté des siècles passés; il en affectoit jusqu'au langage gothique. Il vouloit, disoit-il, être *Franc-Gaulois* dans son style comme dans ses actions. Aussi seroit-on tenté de le prendre, dans quelques-uns de ses ouvrages, pour un savant du 16e siècle, plutôt que pour un littérateur du 18.e Malgré son prodigieux savoir, il ne seroit pas étonnant qu'il se fût trompé aussi souvent qu'il se trompoit : il ne se faisoit aucun scrupule d'écrire le contraire de sa pensée, et de la vérité qu'il connoissoit parfaitement, lorsqu'il étoit poussé par quelque motif particulier. Il a, dans ses notes et dans ses jugemens, la mordante causticité de *Guy Patin*. Il écrivoit avec une hardiesse et une liberté qu'il poussoit quelquefois jusqu'à l'excès. C'est ce qui lui occasionna tant de querelles avec les Censeurs de ses manuscrits. Il ne pouvoit souffrir qu'on lui retranchât une seule phrase; et, s'il arrivoit que l'on rayât quelque endroit auquel il fût attaché, il le rétablissoit toujours à l'impression. L'abbé *Lenglet* aimoit mieux perdre sa liberté, qu'une remarque, qu'une seule ligne. Il a été mis à la Bastille dix ou douze fois dans le cours de sa vie : il en avoit pris en quelque sorte l'habitude. Depuis plusieurs années, il s'appliquoit à la chimie, et l'on prétend même qu'il cherchoit la *Pierre Philosophale*. Parvenu à l'âge de 81 ans, il périt d'une manière funeste, le 16 janvier 1755. Il rentra chez lui sur les six heures du soir, et s'étant mis à lire un livre nouveau, il s'endormit et tomba dans le feu. Ses voisins accoururent trop tard pour le secourir : il avoit la tête presque toute brûlée, lorsqu'on le tira du feu. Les principaux fruits de sa plume vive, féconde et incorrecte, sont : I. Un *Nouveau Testament en latin*, enri-

chi de notes historiques et critiques, ni trop longues, ni trop courtes, et assez claires; à Paris, 1703, 2 vol. in-16 ; réimprimé en 1735, même format. II. Le *Rationarium Temporum* du savant *Petau*, continué depuis 1631 jusqu'en 1701, 2 vol. in-12, à Paris 1700. Cette édition est incorrecte, et ce que l'abbé *Lenglet* y a ajouté, est d'une latinité assez médiocre. III. *Commentaire* de *Dupuis* sur le *Traité des Libertés de l'Église Gallicane* de *Pierre Pithou*, 1715, 2 volumes in-4° : édition belle et correcte. Cet ouvrage essuya de grandes contradictions. IV. *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite et revue sur l'ancien original françois, d'où l'on a tiré un chapitre qui manque dans les autres éditions*; Amsterdam, 1731, in-12. V. *Arresta Amorum, cum commentariis Benedicti Curtii*, 1731, en 2 vol. in-12. Cette édition, devenue rare, est d'une grande beauté; la Préface offre des endroits curieux et piquans. VI. *Réfutation des erreurs de* Spinosa, (*Voyez* ce mot) par *Fénélon*, *Lami* et *Boulainvilliers*, 1731, in-12. VII. *Œuvres de Clément, Jean* et *Michel* MAROT, la Haye, 1729, en 4 vol. in-4° : édition plus magnifique qu'utile, sur le plus beau papier, chaque page encadrée... et en 6 vol. in-12; édition très-inférieure à la précédente : l'une et l'autre pleines de fautes. Des différentes pièces qui grossissent ce recueil, les unes offrent des observations curieuses et fort justes, les autres des plaisanteries du plus mauvais ton, des obscénités dignes de la plus vile canaille, des déclamations satiriques qui méritoient un châtiment exemplaire. L'abbé *Lenglet* se cacha sous le nom de *Gordon de Percel*. VIII. Les *Satires et autres Œuvres de Régnier*, 1733, grand in-4° : édition qui plaît autant aux yeux, qu'elle déplaît au cœur et à l'esprit. L'abbé *Lenglet* éclaircit un texte licencieux, par des notes plus licencieuses encore. Il avoit du goût pour tout ce qui avoit rapport à la sale lubricité. On lui a attribué, et ce n'est pas tout-à-fait sans fondement, des éditions de l'*Aloysia Sigea*, du *Cabinet Satirique*, et de plusieurs autres infamies. IX. *Le Roman de la Rose*, avec d'autres ouvrages de *Jean de Mehun*, 1735, Paris, (Rouen) 3 vol. in-12. On y trouve une Préface curieuse, et des notes dont beaucoup sont communes, et par conséquent inutiles, quelques-unes ridicules, d'autres obscènes, et un Glossaire très-abrégé et très-superficiel. X. Une édition de *Catulle, Properce* et *Tibulle*, comparable à celle des *Elzevir* pour la beauté et la correction, à Leyde, (Paris) chez *Coustelier*, 1743, in-12. XI. Le 6ᵉ volume des *Mémoires de Condé*, 1743, in-4°, Londres, (Paris) belle édition, mais pleine de traits si vifs et de réflexions si hardies, que l'éditeur en fut puni par un assez long séjour à la Bastille. XII. *Journal de Henri III*, 1744, en 5 vol. in-8°, Paris, (sous le nom de Cologne) avec un grand nombre de pièces curieuses sur la Ligue. XIII. *Mémoires de Comines*, 4 vol. in-4°, 1747. *Voy.* COMINES. XIV. Une édition de *Lactance*, *Voyez* LACTANCE. XV. *Mémoires de la Régence de M. le duc d'Orléans*, 1749, en 5 vol. in-12. L'abbé *Lenglet* n'a été que le réviseur de cet ouvrage, qui est de M. *Piossens*. Il a ajouté des pièces essentielles, sur-tout

la conspiration du prince de *Cellamare*, et l'abrégé du fameux Système. XVI. *Métallurgie d'Alphonse Barba*, traduite de l'espagnol en françois, 1751, 2 vol. in-12; le 2e vol. est de *Lenglet*. XVII. *Cours de Chimie* de *Nicolas le Fèvre*, 1751, 5 vol. in-12, dont les deux derniers sont de l'éditeur. XVIII. *Méthode pour étudier l'Histoire, avec un Catalogue des principaux Historiens*, en 11 vol. in-12, et en 7 vol. in-4° : le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre. L'auteur y établit les principes et l'ordre qu'on doit tenir pour lire l'Histoire utilement ; il discute plusieurs points historiques intéressans ; il fait connoître les meilleurs historiens, et accompagne le titre de leurs ouvrages de notes historiques, littéraires, critiques, et le plus souvent satiriques. Ce livre seroit encore plus estimé, si l'auteur s'arrêtoit moins sur l'origine de certains peuples, qui sera toujours très-obscure ; s'il écrivoit avec plus de soin, de profondeur et de méthode; s'il ne grossissoit pas son Catalogue de tant d'historiens inconnus; et s'il s'étoit attaché à faire un ouvrage de goût plutôt qu'une compilation. La première édition, qui n'avoit que 2 volumes, étoit, à quelques égards, plus régulière que les suivantes. La 5e de 1729, attira l'attention du ministère, qui y fit mettre un grand nombre de cartons. Le Recueil de ces morceaux supprimés, forme un in-4° assez épais, et qui se vendit séparément et sous le manteau, à un prix considérable. Les Anglois et les Italiens ont traduit cet ouvrage, qui a été réimprimé en 1772, en 15 vol. in-12, avec des additions et des corrections fournies par M. *Drouet*. XIX. *Méthode pour étudier la géographie*. Elle est assez recherchée, malgré quelques inexactitudes. On y trouve un Catalogue des meilleures cartes, et un jugement sur les différens géographes. Le fond de cette Méthode appartient à *Martineau du Plessis*. La dernière édition est de 1767, 10 vol. in-12, avec les augmentations et les corrections nécessaires. On auroit dû plutôt augmenter le corps de l'ouvrage, que le Catalogue qui n'étoit déjà que trop long. XX. *De l'usage des Romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différens caractères, avec une Bibliothèque des Romans*, 1734, 2 vol. in-12 : ouvrage proscrit par tous les gens sages, comme un livre scandaleux. XXI. *L'Histoire justifiée contre les Romans*, 1735, in-12. C'est le contre-poison du livre précédent, que l'auteur n'avoit pas intérêt qu'on lui attribuât; mais l'antidote est plus foible que le venin. L'*Usage des Romans* amuse par la singularité des pensées, la liberté, l'enjouement du style; l'*Histoire justifiée* ennuie par des lieux communs, mille fois répétés, sur l'utilité de l'Histoire. XXII. *Plan de l'Histoire générale et particulière de la Monarchie Françoise*. Il n'en a donné que 3 volumes, et il a fort bien fait de ne pas continuer, car ce livre est mal fait et mal écrit. XXIII. *Lettre d'un Pair de la Grande-Bretagne sur les affaires présentes de l'Europe*, 1745, in-12 : elle est curieuse. XXIV. *L'Europe pacifiée par l'équité de la Reine de Hongrie*... par M. *Albert Van-Heussen*, etc. à Bruxelles, 1754, in-12 : ouvrage recherché à cause des traits hardis qu'il renferme. XXV. *Ca-*

lendrier historique, où l'on trouve la Généalogie de tous les Princes de l'Europe, 1750, in-24. Ce petit ouvrage le fit mettre à la Bastille. XXVI. *Diurnal Romain*, latin et françois, 2 vol. in-12, 1705. Il fit cette version à la sollicitation de Mad. la princesse *de Condé*, qui disoit tous les jours son bréviaire. XXVII. *Géographie des enfans*, in-12, très-répandue. XXVIII. *Principes de l'Histoire*, 1736, et années suivantes, 6 vol. in-12 : ouvrage foible, écrit incorrectement, et dont les faits ne sont pas toujours bien choisis. L'auteur l'avoit composé pour servir à l'éducation de la jeunesse. Pour que ce livre pût lui être utile, il faudroit le refondre presque entièrement. XXIX. *Histoire de la Philosophie Hermétique*, 3 vol. in-12, Paris, 1742. On ne connoît rien à ce livre. Si l'auteur est partisan de la philosophie hermétique, il n'en dit pas assez; et s'il la méprise, son mépris n'est pas assez marqué. XXX. *Tablettes Chronologiques*, publiées pour la première fois en 1744, en 2 vol. in-8°, et de nouveau en 1778, avec les corrections et les augmentations dont cet ouvrage très-instructif avoit besoin. On n'a pas tout corrigé, à la vérité ; mais comment le pourroit-on dans des livres si chargés de noms et de dates ? XXXI. *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions, etc.* 1751, 2 vol. in-12 : curieux, mais pas toujours judicieux. XXXII. *Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions et les songes, etc.* 4 vol. in-12, 1752 : collection plus ample que bien choisie. XXXIII. *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1753, in-12, en 3 parties, composée sur un manuscrit d'*Edmond Richer*. On l'a lue avec plaisir. Le style est, comme celui de ses autres productions, vif, familier et incorrect. Il écrivoit comme il parloit, avec beaucoup de rapidité, et par cette raison, il paroissoit mieux parler qu'il n'écrivoit. XXXIV. *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la Confession*, Paris, 1713, in-12 : livre utile, et l'un des meilleurs de ce fécond écrivain... M. *Michaud* a publié, en 1761, des *Mémoires* curieux *pour servir à l'Histoire de la Vie* et *des ouvrages de l'abbé Lenglet*. Ce savant préparoit un *Langletiana*. L'abbé *Lenglet* dit à un de nos amis, quelques mois avant sa mort, qu'il travailloit aux Mémoires de sa vie; nous ignorons s'il a eu le temps de finir cet ouvrage.

I. LENONCOURT, (Robert DE) d'une des plus anciennes maisons de Lorraine, connue dans le 13e siècle sous le nom de *Nancy*, et dans le siècle suivant sous celui de *Lenonçourt*, actuellement éteinte, fut archevêque de Rheims. Il se distingua par son éminente piété, et sa charité fut telle, qu'il s'acquit le titre de *Père des Pauvres*. Il sacra le roi *François I*, et mourut en odeur de sainteté, le 25 septembre 1531.

II. LENONCOURT, (Robert DE) neveu du précédent, fut évêque de Châlons en Champagne, puis de Metz. Il contribua beaucoup à remettre cette ville aux François en 1552. L'année suivante, il racheta le coin de la monnoie, que les évêques ses prédécesseurs avoient engagé, et l'on trouve encore de la mon-

moie marquée à son coin, avec cette légende : *In labore requies.* « Je trouve mon repos dans le travail. » Il fit achever dans l'église de Saint-Remi de Rheims, le *Tombeau de St. Remi*, qui est un des plus beaux monumens du royaume. Le gouvernement de ce prélat fut si plein de bonté, de douceur, de modestie et de sagesse, qu'on l'appeloit communément *le bon Robert*. *Paul III* l'avoit fait cardinal en 1538, et en cette qualité il assista à quatre conclaves; à ceux où furent élus les papes *Jules III*, *Marcel II*, *Paul IV* et *Pie IV*. Il fut aussi archevêque d'Embrun, d'Arles, etc. Il mourut à la Charité-sur-Loire, le 4 février 1561. Les Huguenots, ayant pris cette ville l'année suivante, portèrent la fureur jusqu'au point d'ouvrir son tombeau et d'en tirer son corps.

III. LENONCOURT, (Philippe de) neveu du précédent, cardinal et archevêque de Rheims, s'acquit l'estime et la confiance des rois *Henri III*, *Henri IV*, et du pape *Sixte V*. Il mourut à Rheims le 13 décembre 1591, à 65 ans. Il avoit autant d'esprit que de piété.

LENOSTRE, *Voy.* Nostre.

I. LENS ou Lensei, (Arnoul de) *Lensæus*, naquit au village de Bailleul, près d'Ath, dans le Hainault. Après avoir fait un voyage dans les Pays-Bas, il passa en Moscovie, devint médecin du *Czar*, et périt à Moscow, lorsque cette ville fut brûlée, l'an 1575, par les Tartares. Nous avons de lui, une introduction aux *Elémens de Géométrie d'Euclide*, imprimée à Anvers, *Isagoge in geometrica Elementa Euclidis*.

II. LENS, (Jean de) frère du précédent, chanoine de Tournai, et professeur de théologie à Louvain, mourut dans cette dernière ville, en 1593. « On trouvoit en lui, dit le P. *Fabre*, la profondeur de doctrine de *St. Augustin*, et le style élégant de *Lactance*. » Il a laissé plusieurs bons Ouvrages de controverse. Il fut un de ceux qui composèrent, en 1588, la *Censure* de l'université de Louvain, contre *Lessius*, sur la doctrine de la Grace.

I. LENTULUS-Getulicus, (*Cneïus*) d'une famille consulaire, illustre et ancienne, fut élevé au consulat l'an 26 de J. C. Il étoit proconsul dans la Germanie, lorsque *Séjan* fut tué à Rome. Il fut accusé d'avoir eu dessein de donner sa fille en mariage au fils de ce ministre. *Lentulus* s'en défendit par une lettre si éloquente, qu'il fit exiler son délateur, et qu'il échappa au danger qui le menaçoit; mais l'affection des soldats pour *Lentulus*, ayant donné ensuite de la jalousie à *Tibère*, ce prince le fit mourir. *Suétone* parle, dans la Vie de *Caligula*, d'une *Histoire* écrite par ce consul. *Martial* dit aussi, dans la préface du premier livre de ses Epigrammes, qu'il étoit poëte. — Il ne faut pas le confondre avec *Lentulus* sénateur, qui fut mis à mort en prison, pour avoir trempé dans la conjuration de *Catilina*, sous le consulat de *Cicéron*. Il s'étoit attribué certains vers de la Sibylle, qui promettoient l'empire à ceux de sa maison. C'étoit celui des conjurés qui étoit resté à Rome pour y mettre le feu. Le nom de *Lentulus* fut donné à cette famille, parce que quel-

les *Exercitationes in opera sancti Leonis*, par le P. *Cacciari*, 1751, in-folio.

II. LÉON II, Sicilien, successeur du pape *Agathon*, le 17 août 682, envoya l'année suivante, le sous-diacre *Constantin*, régionnaire du saint Siége, à Constantinople, en qualité de légat. Il le chargea d'une lettre pour l'empereur, dans laquelle il confirmoit, par l'autorité de *St. Pierre*, la définition du sixième concile, et disoit anathême à *Théodore de Pharan*, à *Cyrus d'Alexandrie*, à *Sergius*, *Pyrrhus*, *Paul* et *Pierre de Constantinople*, au pape *Honorius*, à *Macaire*, *Etienne* et *Polychrone*. Il mourut le 3 juillet 683, après avoir tenu le bâton pastoral avec autant de fermeté que de sagesse. Il institua le *Baiser de paix* à la messe, et l'*Aspersion de l'eau bénite* sur le peuple. On lui attribue *quatre Epîtres*, que *Baronius* croit supposées, parce qu'il y anathématise *Honorius*, l'un de ses prédécesseurs.

III. LÉON III, Romain, monta sur la chaire de *saint Pierre* après *Adrien I*, le 26 décembre 795. Une de ses premières démarches fut d'envoyer à *Charlemagne* des légats chargés de lui présenter les chefs de la basilique de *St.-Pierre*, et l'étendard de la ville de Rome, en le priant de députer un seigneur pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Il se forma, peu de temps après, une conjuration contre *Léon*. Elle éclata en 799, le jour de *St. Marc*. Le pape fut assailli par une troupe d'assassins, au moment qu'il sortoit du palais pour se rendre à la procession de la *grande Litanie*. Le primicier *Paschal*, et *Campule* sacellaire, tous deux neveux du dernier pape, à qui ils n'avoient pas pu succéder, étoient à leur tête. Après l'avoir chargé de coups, ils voulurent lui arracher la langue et les yeux; mais ils n'en purent venir à bout. On l'enferma ensuite dans un monastère, d'où il se sauva en France auprès de *Charlemagne*. Ce monarque le renvoya en Italie avec une escorte. Il rentra à Rome, comme en triomphe, au milieu de tous les ordres de la ville, qui vinrent devant lui avec des bannières. *Charlemagne* passa en Italie l'an 800. Le pape, après l'avoir sacré empereur, se prosterna devant lui comme devant son souverain. Les ennemis de *Léon* ayant de nouveau conspiré contre lui après la mort de *Charlemagne*, il en fit périr plusieurs par le dernier supplice, en 815. Il mourut l'année d'après, le 11 juin 816, regardé comme un pontife qui avoit des mœurs édifiantes, du courage, du zèle, de l'éloquence, du savoir, et une sage politique. On a de lui, *treize Epîtres*, imprimées à Helmstadt, 1655, in-4.° On lui attribue, mal-à-propos, l'*Enchiridion Leonis Papæ*, petit livre de prières, contenant les sept Pseaumes, et diverses Oraisons énigmatiques dont les alchimistes font cas, et que les curieux recherchent par cette raison. Il a été imprimé à Lyon, en 1601 et 1607, in-24, et à Mayence, 1633. Mais l'édition la plus recherchée est celle de Rome, en 1525, in-24; et la meilleure, après celle-là, est celle de Lyon, en 1584, aussi in-24.

IV. LÉON IV, Romain, pape le 12 avril 847, après *Sergius II*, mourut saintement le 17 juillet

855. Il illustra le pontificat par son courage et par ses vertus. Il eut la douleur de voir les Sarasins aux portes de Rome, prêts à faire une bourgade Mahométane de la capitale du Christianisme. Les empereurs d'Orient et ceux d'Occident sembloient l'avoir abandonnée. *Léon IV*, plus grand homme qu'eux, prit dans ce danger l'autorité d'un souverain, d'un père qui défend ses enfans. Il employa les richesses de l'Église à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens; il engagea les habitans de Naples et de Gayette à venir défendre les côtes et le port d'Ostie; il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarasins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, mais comme un pontife qui exhortoit un peuple Chrétien, et comme un roi qui veilloit à la sureté de ses sujets. Il étoit né Romain. « Le courage des premiers âges de la république, dit l'auteur de l'*Histoire Générale*, revivoit en lui dans un temps de lâcheté et de corruption; tel qu'un des plus beaux monumens de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle. Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarasins courageusement à leur descente; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérans, échappés au naufrage, fut mise à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissemens, les mêmes mains qui devoient la détruire. Il bâtit à quelques milles de Rome une ville, à laquelle il donna son nom, *Léopolis*. Cinq jours après sa mort, *Benoît III* fut élu pape: ce qui détruit l'opinion fabuleuse de ceux qui ont placé le prétendu pontificat de la papesse JEANNE entre ces deux pontifes.

V. LÉON V, natif d'Andrea, succéda au pape *Benoit IV*, en 903. Il fut chassé et mis en prison environ un mois après par *Christophe*, et il y mourut de chagrin.

VI. LÉON VI, Romain, succéda au pape *Jean X*, sur la fin de juin 928, et mourut au commencement de février 929. Quelques-uns prétendent que c'étoit un *intrus*, placé sur le saint Siége par les ennemis de *Jean X*.

VII. LÉON VII, Romain, fut élu pape après la mort de *Jean XI*, en 936, et n'accepta cette dignité que malgré lui. Il fit paroître beaucoup de zèle et de piété dans sa conduite, et mourut le 23 avril 939. Il est appelé *Léon VI* dans plusieurs catalogues. Il eut *Étienne VIII* pour successeur.

VIII. LÉON VIII, fut élu pape après la déposition de *Jean XII*, le 6 décembre 963, par l'autorité de l'empereur *Othon*. *Fleury* en parle comme d'un pape légitime; mais *Baronius* et le P. *Pagi* le traitent d'*intrus* et d'antipape. Au reste, ce fut la grande probité de *Léon*, qui détermina les suffrages en sa faveur. Il mourut au mois d'avril 965. *Benoît V*, qui avoit été élu pour succéder à *Jean XII*, lui disputa le pontificat, le 5 juillet 965. *Jean XIII* fut élu pape, après la mort de ces deux pontifes.

IX. LÉON IX, (Saint) appelé auparavant *Brunon*, fils du

comte d'*Egesheim*, passa du siége de Toul à celui de Rome, en 1048, par le crédit de l'empereur *Henri III*, son cousin. Elevé au pontificat malgré lui, il partit pour Rome en habit de pélerin, et ne prit celui de souverain pontife que lorsque les acclamations de joie du peuple Romain l'eurent déterminé à accepter la tiare. Il fut intronisé, le 13 février 1049. Le nouveau pontife assembla des conciles en Italie, en France, en Allemagne, soit pour remédier à des maux, soit pour introduire des biens. La simonie et le concubinage étoient alors les deux plus cruels fléaux de l'Église. *Léon IX* porta un *Décret*, dans un concile tenu à Rome en 1051, où il étoit dit que *les femmes, qui dans l'enceinte des murs de Rome, se seroient abandonnées à des Prêtres, seroient à l'avenir adjugées au Palais de Latran comme esclaves.* C'est sous ce pontificat que le schisme des Grecs, dont *Photius* avoit jeté les premiers fondemens, éclata par les écrits de *Michel Cærularius*, patriarche de Constantinople : *Voyez* XV. MICHEL. Ces écrits furent solidement réfutés par ordre de *Léon IX*, qui envoya trois légats à Constantinople. Ces prélats n'ayant pu vaincre l'opiniâtreté du patriarche, l'excommunièrent, et firent mettre la sentence d'excommunication sur l'autel principal de *Ste-Sophie*. En 1053, *Léon IX* marcha en Allemagne pour obtenir du secours contre les Normands ; il en obtint : ayant armé contre ces guerriers, il fut battu et pris dans une petite ville près de Bénevent. Après un an de prison, il fut conduit à Rome par ses vainqueurs, et mourut le 19 avril 1054. Il avoit passé le temps de sa captivité dans les exercices de la pénitence, et lorsqu'il se sentit près de sa fin, il se fit porter à l'Église de Saint-Pierre dans l'endroit qu'il avoit désigné pour sa sépulture. *Voyez, mes Frères*, dit-il à la vue de son tombeau ; *combien vile et petite est la demeure qui m'attend, après tant d'honneurs. Voilà tout ce qui m'en reste sur la terre !* On fit ces deux vers à l'occasion de sa mort :

Victrix ROMA, *dole, Nono viduata* Leone,
Ex multis talem vix habitura parem.

Léon fut en effet un pontife d'un zèle vif et ardent, d'une piété tendre et solide. Il fut le fléau des hérétiques, et la terreur des mauvais prélats, dont il déposa un grand nombre. Il sut connoître et s'attacher plusieurs personnes de mérite, tels que le cardinal *Humbert*, *Hildebrand* et *Pierre Damien*. Il étoit actif et laborieux. A l'âge de plus de 50 ans, il commença d'apprendre la langue grecque, pour mieux entendre l'Écriture, et pour pouvoir réfuter les écrits des Grecs schismatiques. C'est le premier pape qui se soit servi de l'ère chrétienne dans la date de ses bulles, mais cet usage ne fut constamment établi que depuis *Eugène IV*. L'archidiacre *Wibert* a écrit la *Vie de Léon IX* en latin, que le P. *Sirmond* a mise au jour, Paris 1615, in-8.° On a de ce saint pontife des *Sermons*, dans les Œuvres de *St. Léon* ; des *Épîtres Décrétales*, dans les Conciles du P. *Labbe* ; et une *Vie de St. Hidulphe*, dans le *Thesaurus Anecdot.* de Dom *Martenne*.

X. LÉON X, (*Jean*, et non *Julien de Médicis*) étoit fils de

Laurent de Médicis, et de *Clarice des Ursins*. Créé cardinal à quatorze ans par *Innocent VIII*, il devint dans la suite légat de *Jules II*. Il exerçoit cette dignité à la bataille de Ravenne, gagnée par les François en 1512, et il y fut fait prisonnier. Les soldats qui l'avoient pris, charmés de sa bonne mine et de son éloquence, lui demandèrent humblement pardon d'avoir osé l'arrêter. Il se sauva dans une conjoncture très-favorable. A la mort de *Jules II*, il sut si bien profiter du caprice des jeunes cardinaux, et de la crédulité des anciens, qu'il se fit donner la tiare le 5 de mars 1513. *Léon X* fit son entrée à Rome le 11 avril, le même jour qu'il avoit été fait prisonnier l'année précédente, et étant monté sur le même cheval. Ce pontife avoit reçu l'éducation la plus brillante : *Ange Politien* et *Démétrius Chalcondyle* avoient été ses maîtres ; ils en firent un élève digne d'eux. Sa famille étoit celle des beaux-arts ; elle recueillit les débris des lettres chassées de Constantinople par la barbarie Turque ; elle mérita que ce siècle s'appelât le *Siècle des Médicis*. *Léon X* sur-tout joignoit au goût le plus fin, la magnificence la plus recherchée. Son entrée à Rome eut un éclat prodigieux ; son couronnement coûta cent mille écus d'or. Le nouveau pontife partageant son temps entre les plaisirs, la littérature et les affaires, vécut en prince voluptueux. Sa table étoit délicieuse, non-seulement par le choix des mets, mais par la délicatesse et l'enjouement dont il les assaisonnoit. Au milieu des délices auxquelles il se livroit, *Léon X* n'oublia pas les intérêts du pontificat. Il termina les différends que *Jules II* avoit eus avec *Louis XII*, et conclut en 1517 le concile de Latran. Il choisit ses secrétaires parmi les plus beaux esprits de l'Italie. Le style barbare de la daterie fut aboli, et fit place à l'éloquence douce et pure des cardinaux *Bembo* et *Sadolet*. Il fit fouiller dans les bibliothèques, déterra les anciens manuscrits, et procura des éditions exactes des meilleurs auteurs de l'antiquité. Les poëtes étoient sur-tout l'objet de sa complaisance ; il aimoit les vers, et en faisoit de très-jolis. Dans le temps qu'il préparoit de nouveaux plaisirs aux hommes, en faisant renaître les beaux-arts, il se forma une conspiration contre sa vie. Les cardinaux *Petruci* et *Sauli* irrités de ce que ce pape avoit ôté le duché d'Urbin à un neveu de *Jules II*, corrompirent un chirurgien qui devoit panser un ulcère secret du pape ; et la mort de *Léon X* devoit être le signal d'une révolution dans beaucoup de villes de l'état ecclésiastique. La conspiration fut découverte ; il en coûta la vie à plus d'un coupable. Les deux cardinaux furent appliqués à la question, et condamnés à la mort. On pendit le cardinal *Petruci* dans la prison en 1517 ; l'autre racheta sa vie par ses trésors. *Léon X*, pour faire oublier le supplice d'un cardinal mort par la corde, en créa 31 nouveaux. Il méditoit, depuis quelque temps, deux grands projets. L'un étoit d'armer les princes Chrétiens contre les Turcs, devenus plus formidables que jamais sous le sultan *Sélim II* ; l'autre, d'embellir Rome, et d'achever la basilique de *Saint-Pierre*, commencée par *Jules II*, un des plus beaux monumens

qu'aient jamais élevé les hommes. Il fit publier en 1518 des indulgences plénières dans toute la Chrétienté, pour contribuer à l'exécution de ces deux projets. Il s'éleva, à cette occasion, une vive querelle en Allemagne, entre les Dominicains et les Augustins. Ceux-ci avoient toujours été en possession de la prédication des indulgences : piqués de ce qu'on leur avoit préféré les Dominicains, ils excitèrent *Martin Luther*, leur confrère, à s'élever contre eux. C'étoit un moine ardent, infecté des erreurs de *Jean Hus*. *Voyez* LUTHER. Ses prédications et ses livres enlevèrent des peuples entiers à l'église Romaine. *Léon X* tenta vainement de ramener l'hérésiarque par la douceur ; il fut enfin forcé de l'anathématiser par deux bulles consécutives, l'une du 15 juin 1520, l'autre du 5 janvier 1521. Le feu de la guerre s'alluma vers le même temps dans toute l'Europe. *François premier* et *Charles-Quint* recherchant l'alliance de *Léon X*, ce pontife flotta long-temps entre ces deux princes : il fit, presque à la fois, un traité avec l'un et avec l'autre ; en 1520, avec *François premier*, auquel il promit le royaume de Naples, en se réservant Gayette ; et en 1521, avec *Charles-Quint*, pour chasser les François de l'Italie, et pour donner le Milanez à *François Sforce*, fils puîné de *Louis le Maure*, et sur-tout pour donner au saint Siége Ferrare, qu'on vouloit toujours ôter à la maison d'*Est*. On prétend que les malheurs de la France dans cette guerre lui causèrent tant de plaisir, qu'il fut saisi d'une petite fièvre dont il mourut le 1er décembre 1521, à 44 ans. Quelques historiens attribuent sa mort à une cause plus cachée ; mais comme ils ne sont que les échos des auteurs Protestans, on ne doit pas s'en rapporter à leur témoignage. Ce pontife n'avoit pas certainement à se plaindre de la France : il obtint de *François premier* ce que ses prédécesseurs n'avoient pu obtenir d'aucun roi de France, l'abolition entière de la Pragmatique. Son talent étoit de manier les esprits ; il s'empara si bien de celui de *François premier*, dans une entrevue qu'ils eurent à Boulogne en 1515, que ce prince lui accorda tout ce qu'il voulut. *Léon X* et le chancelier *Duprat* conclurent un concordat, par lequel il fut convenu que le roi nommeroit aux grands bénéfices de France et du Dauphiné, et que le pape recevroit les annates des bénéfices sur le pied du revenu courant. Cette dernière clause n'étoit pas exprimée dans le concordat ; mais elle n'en étoit pas moins une des conditions essentielles, et elle a toujours été exécutée. La sincérité Françoise fut, en cette occasion, la dupe des artifices Italiens. *Léon X* avoit une partie des ruses qu'on attribue à sa nation. Ses défauts, son ambition, le goût du luxe et des plaisirs, goût plus convenable à un prince voluptueux qu'à un pontife, les moyens qu'il employa pour élever sa famille, son humeur vindicative, ternirent l'éclat que les beaux-arts avoient répandu sur son pontificat. « *Léon dix*, dit *Geoffroy*, eût été bien plus grand, s'il eût donné plus d'attention à l'église Latine qu'au théâtre Grec : Ce grand *Léon X*, qui fit renaître le théâtre Athénien en Italie, vit périr la religion Romaine dans le Nord. Pendant qu'il se divertissoit à Rome

à voir des comédies, on le dépouilloit en Allemagne d'une partie de ses états... Ce pontife, beaucoup trop prôné, fut un homme aimable, un protecteur des lettres; mais un fort mauvais pape. Il nuisit beaucoup à l'église par son luxe et ses goûts frivoles. Il étoit jeune et sans expérience : il ne faut sur la chaire de *St. Pierre* qu'un vieillard sans passions, blanchi dans les affaires et dans la connoissance des hommes, qui ne connoisse d'autre plaisir que son devoir. Cette politesse, cette aménité, très-recommandable dans un particulier, n'est qu'imprudence et folie dans un homme d'état. » Il ne faut pas croire cependant tous les bruits répandus sur *Léon dix* par les Protestans, qui l'ont peint comme un athée, qui se moquoit de Dieu et des hommes : ces bruits scandaleux ne sont fondés que sur de prétendues anecdotes, dont la vérité n'est certainement pas constatée, et sur des propos qu'il est impossible qu'il ait tenus. « *Paul Jove*, dit que depuis sa jeunesse jusqu'au pontificat, il vécut dans une parfaite continence. Cet historien ajoute que depuis qu'il fut pape, son naturel, plus facile et plus complaisant que corrompu, le fit tomber dans bien des désordres. » (Fabre, *Hist. Eccles.*) Mais il ne dit pas un mot des étranges discours que certains historiens Protestans lui attribuent. *Voltaire le fait mourir sans confession, parce qu'il étoit si occupé des affaires temporelles qu'il n'eut pas le temps de songer aux spirituelles.* Cette antithèse seroit bonne si *Léon X* avoit fait une longue maladie : mais il fut surpris par une mort subite et si imprévue qu'on le crut empoisonné. Il faisoit d'ailleurs, dans les derniers temps de son pontificat, des actes de religion et même de mortification. L'abbé *de Choisi* dit qu'il jeûnoit régulièrement deux fois la semaine. Accablé des affaires du monde chrétien, *Léon X* se délassoit avec les gens de lettres, et les traitoit comme s'il avoit été l'un d'eux. On peut même lui reprocher, avec le Père *Fabre*, d'avoir fait plus de cas des beaux esprits nourris des imaginations riantes des auteurs profanes, que des théologiens et des casuistes. Il favorisoit principalement les poëtes, et il ne garda pas toujours avec eux la gravité pontificale. Il aimoit *le Querno*, agréable parasite, qui avoit été couronné *Archipoëte* par des jeunes gens, dans un festin. *Léon dix* lui faisoit souvent porter des viandes, qu'on desservoit de sa table; mais il étoit obligé de payer sur-le-champ, d'un distique, chaque plat qu'on lui offroit. Un jour qu'il étoit tourmenté par la goutte, il fit ce vers :

Archipoëta facit versus pro mille poëtis...

Comme il hésitoit à composer le second, le pape ajouta plaisamment :

Et pro mille aliis Archipoëta bibit.

Alors *le Querno*, voulant réparer sa faute, composa ce troisième vers :

Porrige, quod faciant mihi carmina docta, Falernum...

Le pape lui répliqua à l'instant par celui-ci :

Hoc vinum enervat debilitatque pedes.

Au reste, cet archipoëte ayant quitté Rome, se retira à Na-

ples, où il mourut à l'hôpital. Il disoit, en regrettant le généreux *Léon X*, « qu'il avoit trouvé mille *Loups*, après avoir perdu un *Lion.* »

XI. LÉON XI, (Alexandre-Octavien) de la maison de *Médicis*, cardinal de Florence, fut élu pape le 1er avril 1605, et mourut le 27 du même mois, à 70 ans, infiniment regretté. Ses vertus et ses lumières présageoient aux Romains et à l'église un règne glorieux.

LÉON, (Pierre de) *Voyez* ANACLET, n.° II.

EMPEREURS.

XII. LÉON Ier ou *l'Ancien*, empereur d'Orient, monta sur le trône après *Marcien*, le 7 février 457. On ne sait rien de sa famille; tout ce qu'on connoît de sa patrie, c'est qu'il étoit de Thrace. Il signala les commencemens de son règne par la confirmation du concile de Chalcédoine contre les Eutychéens, et par la paix qu'il rendit à l'empire, après avoir remporté de grands avantages sur les Barbares. La guerre avec les Vandales s'étant rallumée, *Léon* marcha contre eux; mais il ne fut pas heureux, par la trahison du général *Aspar*. Cet homme ambitieux l'avoit placé sur le trône, dans l'espérance de régner sous son nom. Il fut trompé, et dès-lors il ne cessa de susciter des ennemis à l'empereur. *Léon* fit mourir ce perfide, avec toute sa famille, en 471. Les Goths, pour venger la mort d'*Aspar*, leur plus fort appui dans l'empire, ravagèrent pendant près de deux ans les environs de Constantinople, et firent la paix après des succès divers. *Léon* mourut le 26 janvier 474, loué par les uns, blâmé par les autres. Son zèle pour la foi, la régularité de ses mœurs, lui méritèrent des éloges. L'avarice obscurcit ses vertus; il ruina les provinces par des impôts onéreux, écouta les délateurs, et punit souvent les innocens.

XIII. LÉON II, ou *le Jeune*, fils de *Zénon* dit *l'Isaurien*, et d'*Ariadne* fille de *Léon premier*, succéda à son aïeul en 474. Mais *Zénon* régna d'abord sous le nom de son fils, et se fit ensuite déclarer empereur au mois de février de la même année. Le jeune *Léon* mourut au mois de novembre suivant; et *Zénon* demeura seul maître de l'empire. *Léon* avoit environ seize ans, et non pas six, comme dit *Ladvocat*; il avoit ruiné sa santé par des débauches qui hâtèrent sa mort.

XIV. LÉON III, *l'Isaurien*, empereur d'Orient, étoit originaire d'Isaurie. Ses parens vivoient du travail de leurs mains et étoient cordonniers. *Léon* s'enrôla dans la milice. *Justinien II* l'incorpora ensuite dans ses gardes, et *Anastase II* lui donna la place de général des armées d'Orient, après diverses preuves de valeur: c'étoit le poste qu'il occupoit, lorsqu'il parvint à l'empire le 25 Mars 717. Les Sarasins, profitant des troubles de l'Orient, vinrent ravager la Thrace, et assiéger Constantinople avec une flotte de 80 voiles. *Léon* défendit vaillamment cette ville, et brûla une partie des vaisseaux ennemis par le moyen du feu grégeois. Ses succès l'enorgueillirent; il tyrannisa ses sujets, et voulut les forcer à briser les Images; il chassa du siége de Constantinople le patriarche *Germain*, et mit à sa place *Anastase*,

qui donna tout pouvoir au prince sur l'Église. *Léon* ayant en vain répandu le sang pour faire outrager les tableaux des Saints, tâcha d'entraîner dans son parti les gens de lettres, chargés du soin de la bibliothèque. N'ayant pu les gagner ni par promesses, ni par menaces, il les fit enfermer dans la bibliothèque, entourée de bois sec et de toutes sortes de matières combustibles, et y fit mettre le feu. Des médailles, des tableaux sans nombre, et plus de 30,000 volumes, périrent dans cet incendie. Le barbare fut excommunié par *Grégoire II* et *Grégoire III*. Il équipa une flotte pour se venger du pape; mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique, et le tyran mourut, peu de temps après, le 18 juin 741, regardé comme un fléau de la religion et de l'humanité. Son règne fut de 24 ans.

XV. LÉON IV, surnommé *Chazare*, fils de *Constantin Copronyme*, naquit en 750, et succéda à son père en 775. C'étoit un temps où les disputes des Iconoclastes agitoient tout l'Orient. *Léon* feignit d'abord de protéger les Catholiques; mais ensuite il se moqua également des adorateurs et des destructeurs des Images. Son règne ne fut que de cinq ans, pendant lesquels il eut le bonheur de repousser les Sarasins en Asie. Il mourut l'an 780, d'une maladie pestilentielle, dont il fut frappé, disent les historiens Grecs, pour avoir osé porter une couronne ornée de pierreries, qu'il avoit enlevée à la grande église de Constantinople. Il avoit épousé la fameuse IRÈNE : *Voyez* ce mot.

XVI. LÉON V, *l'Arménien*, ainsi appelé, parce qu'il étoit originaire d'Arménie, devint par son courage général des troupes; mais ayant été accusé de trahison sous *Nicéphore*, il fut battu de verges, exilé, et obligé de prendre l'habit monastique. *Michel Rhangabe* l'ayant rappelé, lui donna le commandement de l'armée. Les troupes le proclamèrent empereur en 813, après avoir destitué *Michel*. Il remporta, l'année d'après, une victoire signalée sur les Bulgares, et fit, en 817, une trève de 30 ans avec eux. Ce qu'il y eut de singulier dans ce traité, c'est que l'empereur Chrétien jura par les faux dieux de l'observer; et le roi Bulgarien, qui étoit Païen, appela en témoignage de son serment, ce que le Christianisme a de plus sacré. La cruauté de *Léon* envers ses parens et les défenseurs du culte des Images, ternit sa gloire et avança sa mort. Il fut massacré la nuit de Noël, en 820, comme il entonnoit une antienne. *Voy.* THÉODORE *Studite*.

XVII. LÉON VI, *le Sage* et *le Philosophe*, fils de *Basile le Macédonien*, monta après lui sur le trône, le 1[er] mars 886. L'empire étoit ouvert à tous les Barbares : *Léon* voulut dompter les Hongrois, les Bulgares, les Sarasins; mais il ne réussit contre aucun de ces peuples. Les Turcs, appelés à son secours, passèrent en Bulgarie, mirent tout à feu et à sang, enlevèrent des richesses immenses, et firent un nombre prodigieux de prisonniers qu'ils vendirent à *Léon*. En se servant des armes des Turcs, *Léon* leur ouvrit le chemin de Constantinople : et après en avoir été les soutiens, ils en furent les destructeurs. Il se montra meilleur politique en

chassant de son siége le patriarche *Photius*. Un des successeurs de cet homme célèbre, le patriarche *Nicolas*, excommunia l'empereur, parce qu'il s'étoit marié pour la 4e fois : ce que la discipline de l'Église Grecque défendoit. il termina cette affaire en faisant déposer le patriarche. *Léon* mourut de la dyssenterie, le 9 juin 911. Il fut appelé *le Sage* et *le Philosophe*, non pour ses mœurs qui étoient très-corrompues, mais pour la protection qu'il accorda aux lettres. Il les cultiva avec succès. La philosophie de *Léon* ne l'empêcha pas de se laisser dominer par d'indignes favoris. Il fut surtout gouverné pendant assez long-temps par un certain SAMONAS. C'étoit un Sarasin réfugié à sa cour, qui de simple valet de chambre devint patrice, grand chambellan, et le plus intime confident de l'empereur. Ayant amassé d'immenses richesses, il résolut de retourner dans sa patrie avec tous ses trésors, et prit le prétexte d'un pélerinage sur le bord du fleuve Damastris ; car, tout Mahométan qu'il étoit dans le cœur, il feignoit d'être Chrétien. Malgré la précaution qu'il avoit prise de faire couper les jarrets à tous les chevaux de poste qui étoient sur sa route, il fut arrêté par un officier qui avoit découvert son dessein, et ramené à Constantinople. Le sénat voulut lui faire son procès ; mais l'empereur eut la foiblesse de le justifier, de le rétablir, et de punir l'officier qui l'avoit arrêté. *Samonas*, fier de ce nouveau crédit, calomnia auprès de l'empereur tous ceux qui excitoient sa jalousie. Il eut même la témérité d'accuser l'impératrice d'un commerce secret avec un jeune seigneur ; et comme *Léon* méprisa cette calomnie, il publia un libelle diffamatoire contre lui. Tant d'excès et de perfidies firent enfin ouvrir les yeux au prince, qui fit raser *Samonas* et le confina dans un monastère. *Léon* sentit alors la vérité de cet avis, que *Basile* son père lui avoit donné : *La pourpre ne met pas à l'abri de la prévention ; le Monarque est sujet aux foiblesses de l'humanité ; et son trône ne l'élève au-dessus des autres hommes, que pour lui apprendre combien il doit être vigilant...* LÉON aimoit à parler en public. Il se plaisoit à composer des *Sermons*, au lieu de s'occuper de la défense de l'empire. Nous en avons 33 pour différentes fêtes, dans la Bibliothèque des Pères. *Gretser*, *Combéfis* et *Maffei* en ont publié quelques-uns. L'éloquence de ce prince tenoit beaucoup de la déclamation. Ce sont des discours de sophiste, qui marquent moins de piété que de vanité. Il nous reste encore de lui : I. *Opus Basilicon*, dans lequel on a refondu les lois répandues dans les différens ouvrages de droit, composés par ordre de *Justinien*. C'est ce Code que les Grecs suivirent jusqu'à la conquête de Constantinople par les Turcs. *Voyez* FABROT. II. *Novellæ Constitutiones*, pour corriger plusieurs nouveautés que *Justinien* avoit introduites. *Léunclavius* les a données à la fin de son abrégé du *Basilicon*, Basle, 1575. III. Un *Traité de Tactique*, publié par *Meursius*, Leyde, 1612. C'est le plus intéressant de ses ouvrages. On y voit l'ordre des batailles de son temps, et la manière de combattre des Hongrois et des Sarasins. Ce livre,

important pour la connoissance du Bas-Empire, a été traduit en françois par M. *de Maizeroi*, 1771, 2 vol. in-8.° On a encore de cet empereur, un *Cantique sur le Jugement dernier*, traduit en latin par Jacques *Pontarus*; une *Lettre à Omar*, pour prouver la vérité de la religion Chrétienne et l'impiété de celle des Sarasins; on la trouve dans les nouvelles éditions de la Bibliothèque des Pères; et XVII *Prédictions sur le sort de Constantinople*, publiées par *George Codinus* dans son ouvrage *De Imperatoribus Constantinopolitanis*, Paris, 1655; car il aimoit à lire dans l'avenir, et il croyoit, comme les autres Grecs de son temps, aux prédictions des devins et des astrologues. Quoiqu'il eut quatre femmes, il ne laissa qu'un fils, *Constantin* PORPHYROGENETE. *Voyez* SANTABARÈNE.*

XVIII. LÉON *le Grammairien*, qui vivoit dans le XIIe siècle, composa une *Chronique de Constantinople*, depuis *Léon l'Arménien*, jusqu'à *Constantin VII*. Elle est jointe à la Chronique de *St. Théophane*, imprimée au Louvre en 1655, in-fol. et fait partie de la *Byzantine*.

XIX. LÉON DE BYZANCE, natif de cette ville, se forma dans l'école de *Platon*. Ses talens pour la politique et pour les affaires, le firent choisir par ses compatriotes dans toutes les occasions importantes. Ils l'envoyèrent souvent vers les Athéniens, et vers *Philippe*, roi de Macédoine, en qualité d'ambassadeur. Ce monarque ambitieux, désespérant de se rendre maître de Byzance, tant que *Léon* seroit à la tête du gouvernement, fit parvenir aux Byzantins une lettre supposée, par laquelle ce philosophe promettoit de lui livrer sa patrie. Le peuple, sans examiner, court furieux à la maison de *Léon*, qui s'étrangla pour échapper à la frénésie de la populace. Cet illustre infortuné laissa plusieurs *Ecrits* d'histoire et de physique; mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il florissoit vers l'an 350 avant Jésus-Christ.

XX. LÉON, (St.) évêque de Bayonne, et apôtre des Basques, étoit de Carentan en basse-Normandie. Il fut chargé d'une mission apostolique par le pape *Etienne V*, pour le pays des Basques, tant en deçà qu'au-delà des Pyrénées; mais pendant qu'il exerçoit son ministère, il fut martyrisé vers l'an 900 par les idolâtres du pays.

XXI. LÉON D'ORVIETTE, (*Leo Urbevetanus*) natif de cette ville, Dominicain suivant les uns, et Franciscain suivant d'autres, laissa deux *Chroniques*: l'une *des Papes*, qui finit en 1314; et l'autre, *des Empereurs*, qu'il a terminée à l'an 1308. *Jean Lami* les publia toutes deux en 1737, en 2 vol. in-8.° Le style de *Léon* se sent de la barbarie de son siècle. Il adopte bonnement des fables que la lumière de la critique a dissipées. A ces défauts près, son ouvrage est utile pour l'histoire de son temps.

XXII. LÉON, (Jean) habile géographe, natif de Grenade, se retira en Afrique après la prise de cette ville, en 1492, ce qui lui fit donner le nom d'*Africain*. Après avoir longtemps voyagé en Europe, en Asie et en Afrique, il fut pris sur mer par des pirates. Il ab-

jura le Mahométisme sous le pape *Leon X*, qui lui donna des marques singulières de son estime. Il mourut vers 1526. Nous avons de *Jean Léon* les *Vies des Philosophes Arabes*, que *Hottinger* fit imprimer en latin à Zurich en 1664, dans son *Bibliothecarius quadripartitus*. On les a insérées aussi dans le tome XIII de la bibliothèque de *Fabricius*, sur une copie que *Cavalcanti* avoit envoyée de Florence. Il composa, en arabe, la *Description de l'Afrique*, qu'il traduisit ensuite en italien. Elle est assez curieuse et assez estimée, quoique nous ayons des ouvrages plus étendus et plus détaillés sur cette partie du monde. *Jean Temporal* la traduisit en françois, et la fit imprimer à Lyon en 1556, en 2 vol. in-fol. Il y en a une mauvaise traduction latine par *Florian*. *Marmol*, sans jamais citer *Léon*, l'a copié presque par-tout.

XXIII. LÉON DE MODÈNE, célèbre rabbin de Venise au dix-septième siècle, est auteur d'une excellente *Histoire des Rits et Coutumes des Juifs*, en italien. La meilleure édition de cet ouvrage, est celle de Venise, en 1638. *Richard Simond* a donné une traduction françoise (Paris, 1674, in-12,) de ce livre qui instruit en peu de mots des coutumes des Juifs, et sur-tout des anciennes, auxquelles l'auteur s'attache plus qu'aux modernes. Le traducteur a enrichi sa version de deux morceaux curieux, l'un sur la secte des *Caraïtes*, l'autre sur celle des *Samaritains* d'aujourd'hui. On a encore de *Léon* un *Dictionnaire Hébreu et Italien*, Venise, 1612, in-4°: seconde édition augmentée, Padoue, 1640.

XXIV. LÉON, (Louis DE) *Aloysius Legionensis*, religieux Augustin, professeur de théologie à Salamanque, se rendit très-habile dans le grec et l'hébreu. Il fut mis à l'inquisition, pour avoir commenté le *Cantique des Cantiques*. Il y donna des exemples héroïques de patience et de grandeur d'ame, et sortit de son cachot au bout de deux ans. On le rétablit dans sa chaire et dans ses emplois. Il mourut le 23 août 1591, à 64 ans. Il avoit le génie de la poésie Espagnole, et ses vers offroient de la force et de la douceur; mais il est plus connu par ses livres théologiques. Son principal ouvrage, est un savant Traité en latin, intitulé: *De utriusque Agni, typici et veri, immolationis legitimo tempore*. Le P. *Daniel* a donné ce livre en françois, 1695, in-12, avec des réflexions. L'original et la version sont également curieux. Son *Commentaire* sur le *Cantique des Cantiques* parut à Venise en 1604, in-8°, en latin.

XXV. LÉON, (Pierre Cieça DE) voyageur Espagnol, passa en Amérique à l'âge de 13 ans, et s'y appliqua, pendant 17 ans, à étudier les mœurs des habitans du pays. Il composa l'*Histoire du Pérou*, et l'acheva à Lima en 1550. La première partie de cet ouvrage fut imprimée à Séville l'an 1553, in-fol. en espagnol; et à Venise en italien, in-8°, 1557: elle est estimée des Espagnols, et elle mérite assez de l'être.

XXVI. LÉON HÉBREU, ou *de JUDA*, fils aîné d'*Isaac Abarbanel*, célèbre rabbin Portugais, suivit son père, réfugié à Venise après l'expulsion des Juifs par

Ferdinand le Catholique. On a de lui, un *Dialogue sur l'Amour*, traduit de l'italien en françois par *Denys Sauvage* et *Pontus de Thiard:* il a été souvent imprimé in-8° et in-12 dans le 16e siècle.

XXVII. LÉON DE SAINT-JEAN, Carme, né à Rennes l'an 1600, étoit appelé, avant son entrée en religion, *Jean Macé:* il fut élevé successivement presque à toutes les charges de son ordre, et s'acquit l'estime de *Léon XI*, d'*Alexandre VII* et de plusieurs cardinaux. Il prêcha devant *Louis XIII* et *Louis XIV* avec applaudissement. Ami du cardinal *de Richelieu*, il recueillit les derniers soupirs de ce ministre. Il mourut le 30 décembre 1671, à Paris, après avoir publié un très-grand nombre d'ouvrages : les principaux sont : I. *Studium sapientiæ universalis*, 3 vol. in-fol. Le premier parut à Paris en 1657; il comprend les sciences profanes : les deux autres ont été imprimés à Lyon en 1664; ils ont pour but la science de la religion : on estime principalement ce qui regarde la théologie dogmatique. Le style de cet ouvrage est pur et coulant. II. *Vie de Ste Magdeleine de Pazzi*, Paris, 1636, in-8.° III. *Vie de Françoise d'Amboise*, Paris, 1634, IV. *Journal de ce qui s'est passé à la maladie et à la mort du cardinal de Richelieu*, Paris, 1642, in-4.° V. Plusieurs ouvrages ascétiques, et quelques-uns pour soutenir la prétendue antiquité de son ordre. VI. *Histoire de la Province des Carmes de Tours*, en latin, Paris, 1640, in-4.° VII. *La Somme des Sermons Parénétiques, et Panégyriques*, 4 vol. in-fol. Paris, 1671, 1675.

LÉON JUDA, *Voy.* IV. JUDA.

LÉON ALAZZI, *Voyez* ALLATIUS (Leo).

LÉON, *Voy.* LEONTIUS. — PADOUAN. — PONCE, n.os IV *et* V.

LÉON DE CASTRO, *Voyez* CASTRO n.° II.

I. LÉONARD, (St.) solitaire du Limousin, mort vers le milieu du 6e siècle, a donné son nom à la petite ville de *Saint-Léonard-le-Noblet*, à 5 lieues de Limoges. On prétend qu'il fut baptisé par *St. Rémi*, qui le chargea du soin d'instruire les peuples. Il s'en acquitta avec un zèle apostolique qui le fit connoître à la cour. Le roi lui offrit un évêché qu'il refusa; il pria seulement ce prince de lui permettre de visiter les prisonniers, et de délivrer ceux qui méritoroient quelque grace. Il se retira ensuite dans une solitude où il eut des disciples. Sa réputation s'étendit jusques en Angleterre, où son nom se lit encore aujourd'hui dans le calendrier réformé de la nouvelle lithurgie. L'*Histoire de sa vie*, écrite par un anonyme, est pleine de faussetés et de fables absurdes. Nous n'avons choisi que les circonstances qui nous ont paru les plus vraisemblables. Voyez la *Vie des Saints* de *Baillet*, au 6 novembre; c'est le jour où l'on célèbre sa fête.

II. LÉONARD MATTHEI D'HUDINE, Dominicain du 15e siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance, enseigna la théologie avec réputation, et fut l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. On a de lui, un grand nombre de *Sermons* latins, dont le mérite est très-médiocre;

mais, comme les éditions en sont anciennes, quelques savans les recherchent. Les principaux sont : I. Ceux *de Sanctis*, Paris, 1473; ceux *du Carême*, 1478, in-fol. II. Il a laissé aussi un traité *De sanguine Christi*, 1473, in-fol.

III. LÉONARD DE PISE, (*Leonardo Pisano*) est le premier qui fit connoître en Italie, au commencement du 13ᵉ siècle, les Chiffres arabes et l'Algèbre, et qui y enseigna la manière d'en faire usage. On conserve à Florence, dans la bibliothèque de *Magliabecchi*, un traité d'Arithmétique en latin, intitulé : *Liber Abaci, compositus à Leonardo filio Bonacci, Pisano in anno* 1202. L'auteur y dit dans la préface, qu'étant à Bugie, ville d'Afrique, où son père étoit facteur pour des marchands Pisans, il avoit été initié dans la manière de compter des Arabes; et que l'ayant trouvée plus commode et de beaucoup préférable à celle qui étoit en usage en Europe, il a entrepris ce *Traité* pour la faire connoître en Italie. C'est de là que les chiffres arabes et l'algèbre se répandirent ensuite dans les autres pays de l'Europe, à l'égard de laquelle *Léonard* de Pise peut presque passer pour inventeur, ayant enseigné, le premier, les règles de cette science, et l'ayant même perfectionnée. Il est encore auteur d'un *Traité d'Arpentage*, que l'on conserve dans la même bibliothèque.

IV. LÉONARD, (Fréderic) imprimeur de Paris en 1653, a publié le plus grand nombre des éditions *ad usum Delphini*.

LÉONARD, *Voy*. VINCI *et* MALESPEINES.

LEONARDI, (Jean) instituteur des clercs-réguliers de la *Mère de Dieu* de Lucques, né à Decimo en 1541, érigea sa congrégation en 1583. Le but de cet institut est de consacrer une vie pauvre et laborieuse à un des ouvrages les plus importans de la société civile, à l'instruction de la jeunesse. Le pieux instituteur essuya des contradictions à Lucques; mais il en fut dédommagé par l'estime du pape *Clément VIII*, et du grand duc de Toscane. Il mourut à Rome le 8 octobre 1609, à 69 ans. On a de lui, quelques ouvrages peu connus, et il est plus recommandable comme fondateur que comme écrivain. Sa *Vie* a été donnée en italien par *Maracci*, prêtre de sa congrégation, Venise, in-fol. 1617.

LÉONAT, fut un des lieutenans d'*Alexandre*, qui étoit son parent, et avoit été élevé avec lui. Dans le partage que ses officiers firent de ses conquêtes après sa mort, la petite Égypte échut à *Léonat*.

I. LÉONCE, philosophe Athénien, est principalement célèbre, parce qu'il donna le jour à *Athénaïs*, qui devint impératrice d'Orient. *Voy*. EUDOXIE, femme de *Théodose II*.

II. LÉONCE, (Saint) évêque de Fréjus en 361, mort vers 450, se fit un nom par son savoir et sa piété. *Cassien* lui dédia les dix prémiers livres de ses *Conférences*.

III. LÉONCE, le *Scolastique*, prêtre de Constantinople dans le 6ᵉ siècle, laissa plusieurs livres d'*Histoire* et de *Théologie*, entre autres un *Traité du Concile de Chalcédoine*, qu'on trouve dans

la Bibliothèque des Pères, et dans le quatrième volume des anciennes leçons de *Canisius*, in-4.°

IV. **LÉONCE**, patrice d'Orient, et gouverneur de Syrie, s'en fit couronner roi en 482, sous l'empire de *Zénon*. *Vérine*, femme de *Léon* l'Ancien, qui favorisoit son usurpation, le fit proclamer dans la ville de Tarse en Cilicie où elle avoit été reléguée. *Zénon* envoya contre *Léonce* le général *Illus* à la tête d'une armée nombreuse. Mais *Vérine*, étant venue au-devant de lui, le séduisit en lui représentant l'ingratitude de *Zénon*, et en l'éblouissant par les plus grandes espérances. Il employa donc à soutenir *Léonce* sur le trône, les mêmes troupes que *Zénon* lui avoit confiées pour le détrôner. L'empereur trouva un général plus fidelle dans *Théodoric Rumal*, qui marcha contre les deux rebelles. Après quatre années de guerre, il remporta une victoire signalée. Ayant poursuivi *Léonce* et *Illus* qui s'étoient réfugiés dans un château, nommé *Papirus*, il les fit prisonniers, et envoya leurs têtes à Constantinople en 485. *Vérine* fut arrêtée comme eux, et exilée en Thrace, où elle mourut peu de temps après.

V. **LÉONCE**, patrice d'Orient, donna des preuves de son courage sous *Justinien II*. Cet empereur, prévenu contre lui par ses envieux, le tint trois ans dans une dure prison. *Léonce*, ayant eu sa liberté, déposséda *Justinien*, et se mit sur son trône en 695. Il gouverna l'empire jusqu'en 698, que *Tibère-Absimare* lui fit couper le nez et les oreilles, et le confina dans un monastère. *Justinien*, rétabli par le secours des Bulgares, condamna *Léonce* à perdre la tête: ce qui fut exécuté en 705. Le soin que cet usurpateur avoit eu de conserver la vie à *Justinien*, dans un temps de barbarie, où les monarques ne cimentoient leur trone que par le sang de leurs rivaux, donne une idée avantageuse de son humanité, et eût dû inspirer à celui qu'il avoit épargné, des sentimens qui y eussent répondu.

LEONI, (Christophe) orfèvre, graveur de médailles, et sculpteur, fit la statue de *Charles-Quint*, qui l'en récompensa magnifiquement. Il étoit d'Arrezzo en Toscane, et mourut à Milan, ainsi que son fils *Pompée*, héritier de ses talens.

LEONICENUS, (Nicolas) célèbre medecin, né à Lunigo dans le Vicentin, en 1428, professa pendant plus de 60 ans la médecine à Ferrare, avec beaucoup de succès. C'est à lui qu'on doit la première traduction latine des Œuvres de *Galien*. Il parvint à un âge fort avancé, par la tranquillité d'esprit, par des mœurs pures et une vie sobre. Il conserva jusqu'à la fin une mémoire sûre, des sens entiers, un corps droit et une santé vigoureuse. Il mourut en 1524, dans sa 96e année, emportant les regrets des savans et du peuple. Il ne s'attacha que très-peu à la pratique de la médecine. « *Je rends*, disoit-il, *plus de services au public, que si je visitois les malades, puisque j'enseigne ceux qui les guérissent.* » On a de lui, plusieurs ouvrages. Les principaux sont: I. Une *Grammaire Latine*, 1473. in-4.° II. Une *Traduction* latine des Aphoris-

mes d'*Hippocrate*. III. Celle de plusieurs *Traités de Galien*. IV. Un Traité curieux: *De Plinii et plurium aliorum Medicorum in medicinâ erroribus*; à Bude, 1532, in-fol.: ouvrage rare. V. Des *Versions* italiennes de l'histoire de *Dion*, et de celle de *Procope*. VI. Une autre des *Dialogues* de *Lucien*. VII. Trois livres d'*Histoires diverses*, in-fol. en latin. On les traduisit en italien, et cette version parut à Venise, in-8°, en 1544. VIII. *De morbo Gallico liber*, Basle, 1536, in-4.° On voit, par ces différentes productions, que *Leonicenus*, en cultivant la médecine, n'avoit pas négligé la littérature et l'étude de l'antiquité. Ses *Ouvrages* furent recueillis à Basle, en 1533, in-fol.

LÉONICUS THOMÆUS, (Nicolas) savant philosophe Vénitien et originaire d'Albanie, étudia le grec à Florence, sous *Démétrius Chalcondyle*. Il rétablit le goût des belles-lettres à Padoue, où il expliqua le texte grec d'*Aristote*. Il mourut en 1531, à 75 ans. La philosophie avoit dirigé ses mœurs et réglé son esprit. On a de lui, une *Traduction* du Commentaire de *Proclus* sur le *Timée* de *Platon*, et d'autres *Versions* italiennes et latines, qu'on ne consulte plus guère. Son vrai nom étoit *Thomæus*. *Léonicus* n'étoit qu'une espèce d'anagramme de son nom de baptême.

I. LÉONIDAS Ier, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, ayant été chargé de s'opposer à l'invasion que *Xercès*, roi de Perse, menaçoit de faire en Grèce, comprit bientôt qu'il lui seroit impossible de résister en rase campagne à l'armée innombrable de l'ennemi; il résolut de l'attendre au défilé des Thermopyles, que *Xercès* étoit obligé de franchir pour entrer en Grèce. Alors, considérant qu'il n'avoit pas besoin d'une nombreuse armée pour garder ce passage, il renvoya tous les alliés, et ne garda que trois cents Lacédémoniens, déterminés, comme lui, à vaincre ou à mourir. D'ailleurs, ayant appris de l'oracle qu'il falloit que Lacédémone fût détruite ou que son roi pérît, il n'hésita pas de se sacrifier pour le salut de sa patrie. Le lendemain matin, après avoir exhorté sa petite troupe à prendre de la nourriture, dans l'espérance de souper tous ensemble chez *Pluton*, il les mena à l'ennemi avec un courage intrépide, l'an 480 avant J. C. Le choc fut rude et sanglant. *Léonidas* tomba des premiers, et tous, imitant son exemple, demeurèrent sur le champ de bataille, excepté un seul qui se sauva à Lacédémone, où il fut reçu comme un traître à sa patrie. *Xercès*, outré de dépit de ce que *Léonidas* avoit osé lui tenir tête avec une poignée de soldats, le fit chercher parmi les morts et attacher à une potence. Mais, au lieu de déshonorer son ennemi, il se couvrit lui-même d'une honte éternelle. On dit que quand ce héros partit pour cette expédition, il ne recommanda à sa femme autre chose, sinon de *se remarier après sa mort à quelque brave homme, qui fît des enfans dignes de son premier époux*. *Xercès* lui ayant mandé, qu'en s'accommodant avec lui, il lui donneroit l'empire de la Grèce: *J'aime mieux mourir pour ma patrie*, lui répondit-il, *que d'y régner in-*

justement.... Ce même prince lui osant demander ses armes, il ne lui répondit que ces mots, bien dignes d'un Lacédémonien: *Viens les prendre*.... Comme quelqu'un lui rapporta que l'armée ennemie étoit si nombreuse, que le soleil seroit obscurci de la grêle de leurs traits: *Tant mieux*, dit Léonidas, *nous combattrons à l'ombre*..... On vouloit savoir pourquoi les braves gens préféroient la mort à la vie: *Parce qu'ils tiennent*, dit-il, *celle-ci de la fortune, et l'autre de la vertu.*

II. LÉONIDAS II, roi de Sparte vers l'an 256 avant J. C., fut chassé par *Cléombrotte* son gendre, et rétabli ensuite. Il étoit petit-fils de *Cléomène II*, et fut successeur d'*Arée II.*

LÉONIN, *ou* LEEW, (Elbert *ou* Engelbert) de l'isle de Bommel dans la Gueldre, enseigna le droit à Louvain avec un succès extraordinaire. Il eut la confiance la plus intime du prince d'Orange, qui l'employa beaucoup dans l'établissement des Provinces-Unies. *Léonin* fut chancelier de Gueldre, après le départ de l'archiduc *Matthias*, en 1581, et l'un des ambassadeurs que les États envoyèrent à *Henri III*, roi de France. Cet habile politique mourut à Arnheim le 4 décembre 1598, à 79 ans. Il ne fut point Protestant, et ne voulut jamais entrer dans les disputes sur la religion. On a de lui, plusieurs ouvrages, entr'autres: I. *Centuria Conciliorum*, Anvers, 1584, in-fol. II. *Emendationum septem Libri*, Arnheim, 1610, in-4.° Les jurisconsultes se sont beaucoup servis autrefois de ces deux productions.

LÉONIUS, poëte Latin de Paris, fut célèbre dans le douzième siècle par l'art de faire rimer l'hémistiche de chaque vers avec la fin.

Damon languebat, monachus tunc esse volebat;
Ast ubi convaluit, mansit ut antè fuit.

Beelzébub languissoit triste et blême:
Lors vers le froc il tourna tous ses vœux;
Mais, revenu de cet état piteux,
Le fin matois resta toujours le même.

Il mit en vers de ce genre presque tout l'ancien Testament. Ces vers barbares, que *Virgile* n'eût certainement pas avoués, furent appelés *Léonins*: non parce que *Léonius* fut l'inventeur de cette ineptie, fort en vogue avant lui; mais parce qu'il y réussit mieux que les autres. Le savant abbé *le Bœuf* a donné une Dissertation pour détruire l'opinion commune qui fait *Léonius* chanoine de Saint-Benoît de Paris; il prétend qu'il étoit chanoine de Notre-Dame. Sa plus forte preuve est que *Léonius*, dans une de ses pièces, invite un de ses amis à venir à la fête des Fous, (pieuse farce, qui ne se faisoit alors que dans l'église de Paris,) pour y déposer l'office du *Bâtonnier*, et le transmettre à un autre avec la nouvelle année. Il parle de cet ami comme d'un de ses confrères, et par conséquent ils étoient l'un et l'autre chanoines de Notre-Dame. Comme cette discussion n'est pas bien importante, et que d'ailleurs les preuves du savant dissertateur ne sont que des conjectures, on ne s'y arrêtera pas davantage.

LÉONOR, évêque régionnaire en Bretagne, au 6e siècle, étoit du pays de Galles. Ses tra-

vaux apostoliques et ses vertus l'ont fait mettre au nombre des Saints.

LÉONORE, *Voyez* ÉLÉONORE.

LEONTIUM, courtisane Athénienne, philosopha et se prostitua toute sa vie. *Epicure* fut son maître, et les disciples de ce philosophe ses galans. *Métrodore* fut celui qui eut le plus de part à ses faveurs; elle en eut un fils, qu'*Epicure* recommanda en mourant à ses exécuteurs testamentaires. *Leontium* soutint avec chaleur les dogmes de son maître, qui, suivant quelques-uns, avoit été aussi son amant. Elle écrivit contre *Théophraste*, avec plus d'élégance que de solidité. Son style, suivant *Ciceron*, (*De nat. Deor.* L. I.) étoit pur et attique. *Leontium* eut aussi une fille, nommé DANAE, héritière de la lubricité de sa mère. Cette fille fut aimée de *Sophron*, préfet d'Éphèse, et ayant favorisé l'évasion de son amant condamné à mort, elle fut précipitée d'un rocher. Elle fit éclater dans ses derniers momens des sentimens hardis et impies, tels qu'on devoit les attendre d'une prostituée.

LEONTIUS-PILATUS *ou* LEON, disciple de *Barlaam* moine de Calabre, est regardé comme le premier de ces savans Grecs à qui l'on est redevable de la renaissance des lettres et du bon goût en Europe. C'est lui aussi qui enseigna, le premier, le grec en Italie vers le milieu du 14e siècle: *Pétrarque* et *Boccace* furent au rang de ses disciples. Il passa dans la Grèce pour en rapporter des manuscrits; mais il fut tué d'un coup de tonnerre sur la mer Adriatique, en s'en retournant en Italie. Ce moine, très-versé dans la littérature grecque, ne connoissoit que médiocrement la latine. C'étoit un savant sans politesse et sans urbanité, malpropre, dégoûtant, toujours rêveur, mélancolique et inquiet. *Voyez* sa *Vie* dans l'ouvrage de *Humfroi* Hody, *De Græcis illustribus*, in-8°, Londres, 1742.

LÉOPARD, (Paul) humaniste d'Isemberg près de Furnes, aima mieux passer sa vie dans un petit collége à Bergues-Saint-Vinox, que d'accepter une chaire de professeur royal en grec, qu'on lui offrit à Paris. Il mourut le 3 juin 1567, à 57 ans. On a de lui, en latin, des *Remarques critiques*, divisées en vingt livres. Les dix premiers ont été imprimés à Anvers, 1568, in-4.° Les dix derniers ont paru pour la première fois en 1604, dans le troisième volume du *Fax Artium* de *Gruter*. On convient généralement que ces Remarques sont pleines de savoir, de bon sens et de bon goût. Il a donné encore une *Traduction* assez fidelle de quelques *Vies* de *Plutarque*. *Casaubon* parle de lui comme d'un homme aussi savant que judicieux, et dont les recherches ont été utiles aux gens de lettres. — Il y a eu encore de ce nom, *Jérôme* LEOPARD, poëte Florentin, peu connu.

I. LÉOPOLD, (Saint) fils de *Léopold le Bel*, marquis d'Autriche, succéda à son père en 1096. Sa vertu lui mérita le titre de *Pieux*, il fit le bonheur de ses sujets, diminua les impôts, traita avec une égale bonté le pauvre et le riche, et fit rendre à tous une justice très-exacte.

Sa valeur, égale à sa piété, éclata sous l'empereur *Henri IV*, et se soutint sous *Henri V*, dont il embrassa le parti. Ce prince lui donna en 1106, *Agnès* sa sœur en mariage, et après sa mort il eut plusieurs voix pour lui succéder à l'empire; mais *Lothaire* l'ayant emporté, *Léopold* se fit un devoir de le reconnoître. Ce prince mourut saintement en 1139, après avoir fondé plusieurs monastères. *Innocent VIII* le canonisa en 1485. Il avoit eu d'*Agnès* dix-huit enfans, huit garçons et dix filles, qui se montrèrent dignes de leurs illustres parens.

LÉOPOLD D'AUTRICHE, *Voyez* MELCTAL.

II. LÉOPOLD Ier, second fils de l'empereur *Ferdinand III*, et de *Marie-Anne d'Espagne*, né le 9 juin 1640, roi de Hongrie en 1655, roi de Bohême en 1659, élu empereur en 1658, succéda à son père à l'âge de dix-huit ans. Un article de la capitulation qu'on lui fit signer en lui remettant le bâton impérial, fut qu'il ne donneroit aucun secours à l'Espagne contre la France. Les Turcs menaçoient alors l'empire. Ils battirent les troupes Impériales près de Barcan, et ravagèrent la Moravie, parce que l'empereur continuoit de soutenir le prince de Transylvanie, qui avoit cessé depuis six ans d'envoyer un tribut annuel de deux cent mille florins, que ses prédécesseurs avoient promis de payer à l'empire Ottoman. *Montecuculi*, général de *Léopold*, soutenu par un corps de six mille François choisis, sous les ordres de *Coligni* et de *la Feuillade*, les défit entièrement a Saint-Gothard en 1664. Loin de profiter d'une victoire aussi complète, les vainqueurs se hâtèrent de faire la paix avec les vaincus : ils souffrirent que le prince de Transylvanie, *Ragotzki*, fût leur tributaire. L'Allemagne et la Hongrie désapprouvèrent ce traité; mais le ministère Impérial avoit ses vues : les finances étoient en mauvais état: on songeoit à assujettir absolument les Hongrois; et l'on voyoit avec peine la gloire que les François s'étoient acquise dans cette guerre. La paix ou plutôt la trève fut conclue pour vingt années. (*Voyez* LEMBECIUS, *à la fin.*) La Hongrie occupa bientôt après les armes de l'empereur. Les seigneurs de ce royaume vouloient à la fois défendre leurs priviléges et recouvrer leur liberté; ils songèrent à se donner un roi de leur nation. Ces complots coûtèrent la tête à *Serin*, à *Frangipani*, à *Nadasti* et à plusieurs autres; mais ces exécutions ne calmèrent pas les troubles. *Tekeli* se mit à la tête des mécontens, et fut fait prince de Hongrie par les Turcs, moyennant un tribut de quarante mille sequins. Cet usurpateur appela les Ottomans dans l'Empire. Ils fondirent sur l'Autriche avec une armée de deux cent quarante mille hommes; ils s'emparèrent de l'isle de Schurt, et mirent le siége devant Vienne en 1683. Cette place étoit sur le point d'être prise, lorsque *Jean Sobieski* vola à son secours, tandis que l'empereur se sauvoit à Passau. Il attaqua les Turcs dans leurs retranchemens et y pénétra. Une terreur panique saisit le grand-visir *Mustapha*, qui prit la fuite et abandonna son camp aux vainqueurs. Après cette défaite, les Turcs furent

presque toujours vaincus, et les Impériaux reprirent toutes les villes dont ils s'étoient emparés. *Léopold* regardant les rebelles de Hongrie comme la cause d'une partie des maux qui avoient menacé l'empire, ordonna qu'ils fussent punis avec rigueur. On éleva dans la place publique d'Eperies, en 1687, un échafaud, où l'on immola les victimes dont la mort étoit la plus nécessaire à la paix. Le massacre fut long et terrible; il finit par une convocation des principaux nobles Hongrois, qui déclarèrent, au nom de la nation, que la couronne étoit héréditaire. *Léopold* eut d'autres guerres à soutenir. Ce prince, qui ne combattoit jamais que de son cabinet, ne cessa d'attaquer *Louis XIV* : premièrement en 1671, d'abord après l'invasion de la Hollande, qu'il secourut contre le monarque François; ensuite quelques années après la paix de Nimègue, en 1686, lorsqu'il fit cette fameuse ligue d'Augsbourg, dont l'objet étoit d'accabler la France et de chasser *Jacques II* du trone d'Angleterre; enfin, en 1701, à l'avénement étonnant du petit-fils de *Louis XIV* à la couronne d'Espagne. *Léopold* sut, dans toutes ces guerres, intéresser le corps de l'Allemagne, et les faire déclarer ce qu'on appelle guerres de l'Empire. La première fut assez malheureuse, et l'empereur reçut la loi à la paix de Nimègue, en 1678. L'intérieur de l'Allemagne ne fut pas saccagé; mais les frontières du côté du Rhin furent maltraitées. La fortune fut moins inégale dans la seconde guerre, produite par la Ligue d'Augsbourg. La troisième fut encore plus heureuse pour *Léopold*. La mémorable bataille d'Hochstet changea tout, et ce prince mourut l'année suivante, le 5 mai 1705, à 65 ans, avec l'idée que la France seroit bientôt accablée, et que l'Alsace seroit réunie à l'Allemagne. Ce qui servit le mieux *Léopold* dans toutes ces guerres, ce fut la grandeur de *Louis XIV*, qui s'étant produite avec trop de faste, irrita tous les Souverains. L'empereur Allemand, plus doux et plus modeste, fut moins craint, mais plus aimé. Il avoit été destiné dans son enfance à l'état ecclésiastique. Son éducation avoit été conforme à cette vocation prématurée; on lui avoit donné de la piété et du savoir; mais on négligea de lui apprendre le grand art de régner. Ses ministres le gouvernèrent, et il ne vit plus que par leurs yeux. Leur rôle étoit néanmoins difficile à soutenir: dès que le prince s'appercevoit de sa sujétion, une prompte disgrace le vengeoit d'un ministre impérieux; mais il se livroit à un autre avec aussi peu de réserve. Cependant presque tous ses choix furent heureux, et si le ministère de Vienne commit des fautes pendant un règne de quarante-six ans, il faut avouer qu'avec une lenteur prudente, il sut faire presque tout ce qu'il voulut. *Louis XIV* fut l'*Auguste* et le *Scipion* de la France, et *Léopold* le *Fabius* de l'Allemagne. « Tout l'empire, dit *Montigny*, fut dans sa dépendance. On le vit créer un nouvel électeur, menacer les princes du ban de l'empire, faire un roi en vertu de sa *toute-puissance*, comme il s'exprimoit lui-même, sans le consentement, et même contre l'avis de tous les états.... Rien de si foible que l'autorité impériale après la mort de *Ferdinand III*. La paix de West-

phalie la subordonnoit, pour ainsi dire, au caprice des états. *Léopold* rompit les bornes qui la resserroient, et la rétablit dans son ancienne vigueur. C'est ce qu'on appela dans le temps, *le retour de Charles-Quint et de la Tyrannie.* » *Léopold* aimoit passionnément la musique et même en composoit d'agréable, telle que le Menuet parodié, *Quel caprice*, etc. « Étant prêt à mourir, dit *Duclos*, après avoir fait ses dernières prières avec son confesseur, il fit venir sa musique et expira au milieu du concert. » Ce prince s'étoit marié trois fois. Ses femmes furent : 1.° *Marguerite-Thérèse*, seconde fille de *Philippe IV*, roi d'Espagne, qu'il épousa en 1666. 2.° *Claude-Félicité d'Autriche-Inspruck*, qui mourut en 1676. 3.° La princesse Palatine de Neubourg, *Eléonore-Magdeleine-Thérèse*, princesse célèbre par ses vertus, dont on a la Vie in-8.° *Léopold* en eut trois princes : *Joseph*, en 1678, qui lui succéda ; *Léopold-Joseph*, en 1682, mort âgé de deux ans ; et *Charles*, archiduc d'Autriche, qui fut aussi empereur.

III. LÉOPOLD II, (Pierre-Joseph) empereur en 1790, après la mort de *Joseph II* son frère, étoit fils de *François I*, et de *Marie-Thérèse*. Ce prince né le 5 mai 1747, fut d'abord grand duc de Toscane, et gouverna pendant vingt-cinq ans ses états avec sagesse et avec gloire. Quoiqu'au milieu de ses innombrables ordonnances, on découvrit un amour excessif du régime réglementaire, trop d'attention pour de petits détails, un penchant aux innovations ; l'administration fut améliorée par des réformes nécessaires, et par des lois utiles. Quand il arriva en Toscane, l'état étoit obéré. Les revenus publics envoyés à Vienne chaque année, alloient se perdre dans le trésor impérial. Le peuple étoit épuisé : les lois étoient ou mauvaises ou méconnues ; les désordres publics et particuliers étoient au comble ; les pauvres innombrables ou mal secourus. *Léopold* commença à diminuer les impôts, et mit de l'ordre dans les finances. De bonnes lois, une police exacte, des hôpitaux nombreux et bien entretenus, de sages réglemens, signalèrent les premières années de son règne. Les lois civiles étoient obscures et compliquées, il les simplifia, et adoucit en même temps les lois criminelles, barbares en Toscane comme dans une partie de l'Europe. Pendant dix ans le sang n'y coula pas une seule fois sur l'échafaud. *Léopold* étendit sur les prisons ses vues d'humanité ; et il ne manqua plus aux prisonniers, traités avec douceur, que la liberté. Cet adoucissement des peines adoucit les mœurs publiques ; les grands crimes devinrent plus rares. Dans les hôpitaux, ce n'étoit pas seulement des secours que trouvoient les malades ; ils y trouvoient aussi des soins délicats, de la propreté, de l'ordre, et tout ce qui contribue au prompt rétablissement de la santé. Le grand Duc alloit souvent les visiter, et recueillir les bénédictions qui suivent les bienfaits. Attentif à tout ce qui pouvoit soulager le peuple, il multiplia les jours de travail, et par conséquent les salaires, en retranchant un grand nombre de fêtes. L'industrie fut délivrée de toutes les entraves. Chacun put

exercer l'art, le métier auquel il étoit propre. Il établit des manufactures, et fit ouvrir à ses frais, de grands chemins, pour faciliter les communications des denrées et du commerce. L'académie de Florence, d'où sortirent tant de peintres, de sculpteurs et d'architectes fameux, sous le règne de *Médicis*, avoit perdu tout son éclat; il s'efforça de le lui rendre, en ordonnant en 1767, que l'exposition publique des ouvrages, qui n'avoit pas eu lieu depuis trente ans, seroit renouvelée. *Léopold* auroit voulu extirper la mendicité; mais l'avarice des Florentins, qui aimoient mieux donner à leur gré quelques secours aux mendians, que de payer des subsides fixes pour les éloigner, rendirent cette réforme trop difficile. Le prince ne put qu'adoucir un mal, que le peuple même pour qui il travailloit, l'empêchoit de guérir. Toujours accessible à ce peuple, toujours affable, il admettoit dans son palais le pauvre comme le riche; il destina même aux malheureux trois jours de la semaine. Pour que le commerce eût tous ses avantages, il lui donna une liberté indéfinie. *Il en est du commerce*, disoit-il, *comme du cours des rivières; quand on le gêne, il y a toujours des stagnations ou des débordemens.* Cette liberté accrut et fit propérer en Toscane l'agriculture et l'industrie. Les laboureurs étoient riches et les artisans à leur aise. Les juridictions seigneuriales et d'autres restes de la féodalité, furent abolies. A la noblesse près, qu'il ne crut pas devoir détruire, il ne laissa rien qui pût opprimer les sujets ou gêner son autorité; mais il ôta en même temps au peuple tout moyen de reprendre une existence politique. *Léopold* vouloit qu'il fût heureux, mais qu'il fût soumis. Il supprima jusqu'aux confréries, qui étoient quelquefois des centres de rassemblemens dangereux. Par un excès de vigilance sur les actions des citoyens, il établit parmi le peuple, comme parmi les nobles, un espionnage qui lui rendoit présentes et les actions et les paroles. Quand on lui reprochoit d'avoir tant d'espions, il répondoit : *Je n'ai pas de troupes*, car il haïssoit la guerre; mais il falloit aussi haïr cette sollicitude minutieuse, qui se porte jusque sur les choses indifférentes. Quelques-unes des innovations qu'il tenta, n'eurent pas de succès, parce qu'elles offensoient non-seulement les préjugés du peuple, mais encore les sentimens : telle, par exemple, qu'une ordonnanee, bientôt retirée, pour les sépultures communes. Parvenu au trône impérial, *Léopold* donna au gouvernement Autrichien un éclat que peu de règnes ont offert, s'unit à l'Angleterre pour borner les conquêtes de *Catherine II*, impératrice de Russie, et accéléra la paix entr'elle et le grand Turc, et cette paix fut signée à Reichenback, le 27 juillet 1790. Les Pays-Bas recouvrés, les diverses branches de la monarchie Autrichienne raffermies, l'alliance avec la Prusse conduite à sa fin; furent l'ouvrage de deux années. Entraîné par des mouvemens étrangers, ce prince pacifique se préparoit à faire la guerre à la France, lorsque la mort l'enleva dans la force de l'âge et de l'expérience, le 1er mars 1792, à 44 ans. Quatre jours auparavant il avoit donné une audience publique à l'ambassadeur

Turc.

Turc. Sa maladie fut si prompte et si courte, qu'elle donna lieu à d'étranges conjectures. Mais si l'on fait attention qu'il étoit attaqué, depuis plusieurs mois, d'une diarrhée opiniâtre; qu'il faisoit un usage presque habituel des *diavolini*, et d'autres aromates irritans ; que son tempérament pouvoit être usé, par les travaux et même par les plaisirs, sa mort ne sera point attribuée à des causes extraordinaires. L'ouverture du corps montra la gangrène dans les intestins. Il avoit épousé *Marie-Louise*, infante d'Espagne, dont il a eu *François II*, né le 12 février 1768, qui lui a succédé, et plusieurs autres enfans.

IV. LÉOPOLD, duc de Lorraine, fils de *Charles cinq* et d'*Éléonore d'Autriche*, naquit à Inspruck le 11 septembre 1679. Il porta les armes dès sa plus tendre jeunesse, et se signala, en 1695, à la journée de Témeswar. Le duc *Charles cinq* son père ayant pris parti contre la France, avoit vu la Lorraine envahie, et elle étoit encore au pouvoir de la France à sa mort, arrivée en 1690. *Léopold* fut rétabli dans ses états par la paix de Ryswick en 1697, mais à des conditions auxquelles son père n'avoit jamais voulu souscrire : il ne lui étoit pas seulement permis d'*avoir des remparts à sa capitale*. Quelque mortification que dût lui donner la perte d'une partie des droits régaliens, il crut pouvoir être utile à son peuple, et il ne s'occupa dès lors que de son bonheur. Il trouva la Lorraine désolée et déserte : il la repeupla et l'enrichit. Aussi grand politique que son père étoit brave guerrier, il sut conserver la paix, tandis que le reste de l'Europe étoit ravagé par la guerre. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, fut mise dans l'opulence par ses bienfaits. Il faisoit rebâtir les maisons des gentilshommes pauvres, il payoit leurs dettes, il marioit leurs filles. *Stanislas Leczinski*, depuis duc de Lorraine, ayant passé par Lunéville en 1714, fut obligé de faire vendre secrétement des bijoux de grand prix : *Léopold* le sut par le marquis de *Beauvau*, et lui renvoya les bijoux avec leur valeur en argent. Un de ses ministres représentoit à *Léopold* que ses sujets le ruinoient. *Tant mieux*, répondit-il, *je n'en serai que plus riche, puisqu'ils seront heureux*. Un gentilhomme pauvre jouoit avec lui, et gagnoit beaucoup : *Vous jouez bien malheureusement*, dit-il au prince.... *Non*, répartit *Léopold*, *jamais la fortune ne m'a mieux servi*. Protecteur des arts et des sciences, il établit une université à Lunéville, et alla chercher les talens jusque dans les boutiques et dans les forêts, (*Voyez* V. DUVAL.) pour les mettre au jour et les encourager. *Je quitterois*, disoit-il, *demain ma souveraineté, si je ne pouvois faire du bien*. Administrer la justice, étoit pour lui un devoir sacré. Il assistoit toujours au conseil, et signoit non-seulement ses édits, mais même les décrets sur requête. Afin de se décider plus sûrement dans les affaires importantes, il avoit à Paris un conseil, composé des avocats les plus célèbres de la capitale. Il avoit formé le projet de liquider les dettes de l'état en dix années; mais la mort l'empêcha de l'exécuter. Il fut enlevé à ses sujets le 27 mars 1729, à Lunéville,

à 50 ans. Il laissa son exemple à suivre à *François I* son fils, depuis empereur, et jamais exemple n'a été mieux imité. L'empereur *Joseph-Benoît* petit-fils de *Léopold*, étoit en tout l'image de son grand-père. *Léopold* avoit épousé *Élizabeth*, fille du duc d'*Orléans*, morte en 1744, qui avoit porté à Lunéville toute la politesse de la cour de Versailles.

LÉOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, évêque de Passau, de Strasbourg, etc., grand-maître de l'ordre Teutonique et gouverneur des Pays-Bas, fils de l'empereur *Ferdinand II*, commanda les armées Autrichiennes contre les Suédois et les François, durant la guerre de trente ans, que sa maison soutint pour le maintien de la religion catholique en Allemagne. Il eut de grands succès et de grands revers. C'étoit un prince sage, doux et pieux : il ne manquoit ni de courage, ni de talens militaires ; mais il n'étoit pas le maître de ses opérations, et ceux dont il dépendoit, le secondoient mal. Il mourut à Vienne en 1662.

LÉOTAUD, (Vincent) Jésuite François, habile mathématicien, mort le 13 juin 1672, a publié un ouvrage savant, où il montre que l'on travaille vainement à la démonstration de la quadrature du cercle. Il a pour titre : *Examen circuli quadraturæ*, Lyon, 1654, in-4.°

LEOTYCHIDE, roi de Sparte, et fils de *Menaris*, défit les Perses dans un grand combat naval près de Mycale, l'an 479 avant J. C. Dans la suite, ayant été accusé d'un crime capital par les Éphores, il se réfugia à Tégée dans un temple de *Minerve*, où il mourut. *Archidame*, son petit-fils, lui succéda.

LEOVIGILDE, *Voyez* **LEUVIGILDE.**

LEOWICZ, (Cyprien) astronome Bohémien, se mêla de faire des prédictions astrologiques, qui ne réussirent qu'à le rendre ridicule. Il prédit, en 1565, comme une chose assurée, que l'empereur *Maximilien* seroit monarque de toute l'Europe, pour punir la tyrannie des autres princes, ce qui n'arriva point; mais il ne prédit pas ce qui arriva un an après sa prophétie, que le sultan *Soliman II* prendroit Sigeth, la plus forte place de Hongrie, à la vue de l'empereur et de l'armée Impériale, sans aucun empêchement. Cet extravagant annonça la fin du monde pour l'an 1584. Cette fameuse alarme porta le penple, craintif, à faire des legs aux monastères et aux églises. *Leowitz* eut, en 1569, une conférence sur l'astronomie avec *Tycho-Brahé*, qui fit un voyage exprès pour le voir. Il finit ses jours à Lawingen en 1574. On a de lui : I. Une *Description* des Éclipses, in-fol. II. Des *Éphémérides*, in-folio. III. *Prédictions* depuis 1564 jusqu'en 1607, in-8°, 1565. IV. *De judiciis Nativitatum*, in-4°; et plusieurs autres ouvrages en latin. *Voyez*-en la liste dans *Teissier.*

LÉPAUTE, (Jean-André) célèbre horloger de Paris, mort au commencement de l'an 10, dans un âge assez avancé, porta la plus grande perfection dans ses ouvrages. Quels que soient les climats et les saisons, ils n'influent point sur eux. On lui doit

les horloges du palais du gouvernement, du tribunat, du sénat conservateur. La plus considérable et du plus parfait travail qui ait été exécuté en horlogerie, est celle qui a été placée par lui à l'hôtel de ville, en 1781. On lui doit quelques écrits sur son art, la *Description* d'une nouvelle pendule, celle d'un nouvel échappement ; et un *Traité* d'horlogerie, publié en 1755, et réimprimé en 1768, in-4.°

LÉPAUTRE, LEPAYS, et autres, *Voyez* à la lettre P.

I. LÉPICIÉ, (Bernard) graveur, mort à Paris en janvier 1755, âgé d'environ 59 ans, manioit parfaitement le burin. Ses gravures sont d'un beau fini, et traitées avec beaucoup de soin et d'intelligence. Il a gravé des *Portraits* et plusieurs *Sujets d'Histoire* d'après les meilleurs peintres François. *Lépicié* avoit aussi du talent pour les lettres. Il fut nommé secrétaire perpétuel et historiographe de l'académie royale de peinture, et professeur des élèves protégés par le roi, pour l'histoire, la fable et la géographie. On a de cet estimable artiste, un *Catalogue raisonné des Tableaux du Roi*, deux vol. in-4° : ouvrage curieux et instructif pour les peintres et les amateurs.

II. LÉPICIÉ, (Nicolas Bernard) professeur de l'académie de peinture et de sculpture de Paris sa patrie, naquit en 1735, et mourut en 1784, à 49 ans. Son père étoit graveur. (*Voyez* l'article précédent.) Le fils ne pouvant, à cause de la foiblesse de sa vue, cultiver cet art, se consacra entièrement à la peinture sous les yeux du célèbre *Carle Vanloo*. Il députa par un grand tableau de *Guillaume le Conquérant*, qu'il fit pour l'abbaye de Saint-Étienne-de-Caen, remarquable par la fécondité et la hardiesse de son pinceau. Histoire, portraits, scènes familières et domestiques, il embrassa presque tous les genres. Fécond dans ses compositions, il brilla particulièrement par l'effet et le fort dessin, et copia fidellement la nature dans les tableaux où il put la consulter de plus près. La *Douane*, la *Halle*, le *Repos d'un Vieillard*, le *Braconnier*, seront toujours cités avec éloge. Il peignoit les animaux avec la plus grande vérité. Le souvenir de ses vertus sociales ne se conservera pas moins que celui de ses ouvrages. Tout ce qui intéressoit ses parens, ses amis, ses élèves, touchoit sensiblement son cœur. Infatigable dans le travail, il se livra souvent à une application excessive, pour avoir le moyen de multiplier ses charités.

LEPIDUS, (*M. Æmilius*) d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome, parvint aux premiers emplois de la république. Il fut grand pontife, général mestre de la cavalerie, et obtint deux fois le consulat les années 46 et 42 avant Jésus-Christ. Pendant les troubles de la guerre civile, excitée par les héritiers et les amis de *Jules-César*, *Lepidus* se mit à la tête d'une armée et se distingua par son courage. *Marc-Antoine* et *Auguste* s'unirent avec lui. Ils partagèrent entr'eux l'univers. *Lepidus* eut l'Afrique. Ce fut alors que se forma cette Ligue funeste, appelée TRIUMVIRAT. *Lepidus* fit périr tous ses

ennemis, et livra son propre frère à la fureur des tyrans avec lesquels il s'étoit associé. Il eut part ensuite à la victoire qu'*Auguste* remporta sur le jeune *Pompée* en Sicile. Comme il étoit accouru du fond de l'Afrique pour cette expédition, il prétendit en recueillir seul tout le fruit, et se disposa à soutenir ses prétentions par les armes. *Auguste* le méprisoit, parce qu'il savoit qu'il étoit méprisé de ses troupes. Il ne daigna pas tirer l'épée contre lui. Il passa dans son camp, lui enleva son armée, le destitua de tous ses emplois, à l'exception de celui de grand pontife, et le relégua à Circeïes, petite ville d'Italie, l'an 46 avant Jésus-Christ. Il y mourut obscur et indifférent à l'univers, dont il avoit fixé quelque temps les regards; moins affecté, dit l'histoire, de la ruine de ses affaires, que de la douleur que lui causa une lettre par laquelle il connut que sa femme avoit violé la fidélité conjugale. (*Voyez* III. Julie, à la fin.) *Lepidus* étoit d'un caractère à pouvoir supporter l'exil. Plus ami du repos qu'avide de puissance, il n'eut jamais cette activité opiniâtre, qui peut seule conduire aux grands succès et les soutenir. Il ne se prêta qu'avec une sorte de nonchalance aux circonstances les plus favorables à son agrandissement; et, pour nous servir des expressions de *Patercule*, il ne mérita point les caresses dont la fortune le combla long-temps. Ce n'est pas qu'il n'eût quelque talent pour la guerre; mais il n'eut ni les vertus ni les vices qui rendent les hommes célèbres.

LEPRINCE, (Jean le) né à Metz en 1733, étoit un excellent peintre et un musicien très-agréable. Il jouoit supérieurement du violon. Ces deux talens le firent connoître à Paris. Devenu élève de *Boucher*, il commença sa carrière en gravant des paysages, et se maria; mais son caractère généreux ne s'accordant point avec l'humeur tenace de sa femme, il la quitta, et alla s'embarquer en Hollande pour Pétersbourg, où il avoit deux frères établis. Son vaisseau fut pris par un corsaire Anglois. Les vainqueurs se livrèrent au pillage et se partageoient déjà les effets du peintre-musicien. Alors, il prend son violon et se met à préluder avec beaucoup de sang froid. Les corsaires étonnés de son flegme, suspendent le pillage, écoutent le nouvel *Arion*, et lui rendent tout ce qu'ils lui avoient pris. Il fut employé en Russie à peindre les plafonds du palais impérial. Lors de la révolution qui mit *Catherine II* sur le trône, il revint en France, et fut reçu de l'académie. Il mourut d'une maladie de langueur à St-Denys-du-Port près de Lagny, en 1781, à 48 ans. La plupart de ses tableaux sont dans le genre de ceux de *Teniers* et de *Vouwermans*, et peuvent leur être comparés. Mad. *Leprince de Beaumont* étoit sa sœur, *Voyez* Beaumont, n.° vi.

LEQUESNE et autres, *Voy.* à la lettre Q.

LERAC, *Voyez* Carel.

LERAMBERT, (Louis) sculpteur, natif de Paris, reçu à l'académie de peinture et de sculpture en 1663, s'est acquis un grand nom par ses ouvrages. Ceux qu'on voit de lui dans le parc de Versailles, sont: Le

groupe d'une *Bacchante* avec un *Enfant* qui joue des castagnettes, deux *Satyres*, une *Danseuse*, des *Enfans* et des *Sphynx*. Il mourut à Paris en 1670, à 56 ans.

LÉRI, (Jean DE) ministre Protestant, né à la Margelle, village de Bourgogne, fit en 1556 le voyage du Brésil avec deux ministres et quelques autres Protestans, que *Charles Durand de Villegagnon*, chevalier de Malte, et vice-amiral de Bretagne, avoit appelés pour y former une colonie de Réformés sous la protection de l'amiral *de Coligny*. Cet établissement n'ayant pas réussi, *Léri* revint en France. Il essuya, dans son retour, tous les dangers du naufrage et toutes les horreurs de la famine. Il se vit réduit avec ses compagnons, à manger les rats et les souris, et jusqu'aux cuirs des malles. On a de lui, une *Relation* de ce voyage, imprimé in-8° en 1578, et plusieurs fois depuis. Elle est louée par *de Thou*. *Léri* se trouva dans Sancerre, lorsque cette ville fut assiégée par l'armée Catholique en 1573, et il publia, l'année suivante, in-8°, un *Journal* curieux de ce siége et de la cruelle famine que les assiégés y endurèrent. Il mourut à Berne en 1611, emportant les regrets de tous ceux qui l'avoient connu.

LERIDANT, (Pierre) avocat au parlement de Paris, mort le 28 novembre 1768, étoit Breton et avoit l'énergie et la vivacité de sa province. Son *Anti-Financier*, 1764, in-12, lui fit essuyer des contradictions ; mais il fut dédommagé par les éloges que les bons citoyens donnèrent à cette brochure patriotique et bien écrite. On a encore de lui, le *Code matrimonial*, in-4°, et des *Institutiones philosophicæ*, 1761, trois vol. in-12.

LERIGET, *Voyez* FAYE, nos II et III.

LERME, (François de Roxas de Sandoval, duc DE) premier ministre de *Philippe III*, roi d'Espagne, fut le plus chéri de ses favoris. Il étoit d'un caractère plutôt indolent que pacifique : aussi se hâta-t-il de conclure une trève avec les Provinces-Unies. Il semble qu'un gouvernement ami de la paix, sans tributs, sans impôts odieux, auroit dû le faire aimer des peuples ; mais le maître étoit foible, livré à ses favoris ; et le ministre étant également incapable, également gouverné par des commis insolens et avides, il devint l'objet de l'horreur et du mépris. Les moyens de le décrier manquèrent ; on eut recours à la calomnie. Il fut accusé d'avoir fait empoisonner la reine *Marguerite* par *Rodrigue Calderon*, sa créature et son confident intime. Quelque éloignée que fût cette action, de son caractère, le roi ne put tenir contre la haine des courtisans. Il fut disgracié en 1618. Il étoit entré dans l'état ecclésiastique après la mort de sa femme ; et *Paul V* voulant établir l'Inquisition dans le royaume de Naples, et cherchant à rendre le ministre Espagnol favorable à ce dessein, l'avoit honoré de la pourpre, et l'avoit employé pour concilier les deux partis, acharnés l'un contre l'autre, des Jésuites et des Dominicains, au sujet de l'opinion de *Molina*. Le roi, par respect pour sa dignité, ne voulut point qu'on approfondît les accusations formées contre lui. Cependant son fidelle agent, *Calderon*, qu'il

avoit élevé de la poussière à des dignités et à des titres distingués, étant accusé de plusieurs crimes et malversations, eut la tête tranchée en 1621. Le cardinal *de Lerme* mourut quatre ans après, en 1625, dépouillé de la plus grande partie de ses biens, par *Philippe IV*. (*Voy.* NIDHARD.) Le duc d'*Uzéda*, son fils, s'étoit montré son plus cruel ennemi, et lui avoit succédé dans son ministère ; mais sa faveur finit avec *Philippe III*, en 1621. Le cardinal *de Lerme* étoit trois fois Grand d'Espagne, par son duché, par son marquisat de Denia, et par le comté de Santa-Gadea. Il avoit épousé *Félicité Henriquez de Cabrera*, fille de l'amirante de Castille, dont il eut, outre le duc d'*Uzéda*, une fille (*Marie-Anne de Sandoval*), qui porta les biens et les grandesses de sa maison, ainsi que la charge de grand sénéchal de Castille, dans la maison de *Cardonne* par son mariage avec *Louis-Raim. Flock*, duc de *Cardonne*.

LERNUTIUS, (Jean) poëte, né à Bruges en 1545, après avoir achevé ses études, voulut connoître les principales universités de France, d'Italie et d'Allemagne ; il entreprit ce voyage avec *Juste-Lipse*. De retour dans son pays, et malgré les embarras de quelques charges dont il y fut honoré, il n'abandonna point les muses dont il faisoit ses délices. Il mourut le 29 septembre 1619. On a recueilli ses poésies, sous ce titre : *Jani Lernutii Basia, Ocelli, et alia poëmata*, Leyde, *Elzevir*, 1612. Elles lui assurent un rang parmi les poëtes Latins modernes.

LEROUX, (P. J.) François réfugié à Amsterdam, publia dans cette ville, en 1718, in-8°. Le *Dictionnaire comique, satirique, burlesque, libre et proverbial*, « avec une explication très-fidelle de toutes les manières de parler burlesques, comiques, libres, satiriques, critiques et proverbiales, qui peuvent se rencontrer dans les meilleurs auteurs, tant anciens que modernes ; le tout pour faciliter aux étrangers et aux François l'intelligence de toutes sortes de livres. » Ce Dictionnaire, dont on a donné une nouvelle édition en deux vol. in-8°, soi-disant à Pampelune, est un amas d'ordures *qui se ressentent des lieux que fréquentoit l'auteur*. Le style est très-incorrect et l'ouvrage très-mal fait. Le compilateur explique les proverbes que tout le monde connoît ; et il abandonne à la pénétration du lecteur d'autres maximes anciennes dont l'intelligence est plus difficile. Son livre purgé de toutes les expressions licencieuses dont il est farci, seroit utile à ceux qui regrettent plusieurs termes énergiques de l'ancien langage françois, sur-tout en y ajoutant des remarques sur les mots qu'on pourroit adopter et sur ceux qu'il faudroit rejeter. Mais il seroit nécessaire de le refaire presque en entier ; et alors il vaudroit encore mieux faire un ouvrage entièrement neuf, qui servît à entendre les vieux écrivains, et qui expliquât non-seulement les termes, mais les usages de ces temps anciens. *Les Dictionnaires* qu'on a donnés jusqu'ici dans ce genre, sont très-imparfaits, du moins les lexiques françois ; car nous ne parlons pas du *Glossaire* de *Ducange*, et de son continuateur, lesquels fourniroient une abondante moisson, à ceux qui

voudroient entreprendre l'ouvrage que nous proposons.

LEROY, *Voyez* Roy.

LÉRUELZ, *Voyez* Lairuels.

LESBONAX, philosophe de Mitylène au premier siècle de l'ère Chrétienne, enseigna la philosophie dans cette ville avec beaucoup d'applaudissement. Il avoit été disciple de *Timocrate ;* mais il corrigea ce qu'il pouvoit y avoir de trop austère dans les mœurs et dans les leçons de son maître. Sa patrie fit tant de cas de lui, qu'elle fit frapper, sous son nom, une médaille, qui avoit échappé jusqu'à nos jours aux recherches des antiquaires. *Cary*, membre de l'académie de Marseille, ayant eu le bonheur de la recouvrer, la fit connoître dans une Dissertation curieuse, publiée en 1744, in-12, à Paris, chez *Barrois*. *Lesbonax* avoit mis au jour plusieurs ouvrages: mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On lui attribue néanmoins: I. Deux *Harangues*, que nous avons dans le Recueil des *Anciens Orateurs* d'*Alde*, 1613, 3 tom. in-fol. II. *De figuris Grammaticis*, avec *Ammonius*, Leyde, 1739, deux parties, in-4.° *Potamon*, son fils, fut un des plus grands orateurs de Mytilène.

I. LESCAILLE, (Jacques) poëte et imprimeur Hollandois, natif de Genève, fit des vers heureux, et donna des éditions très-nettes et très-exactes. L'empereur *Léopold* l'honora en 1663, de la couronne poétique. Il mourut en 1677, âgé de 67 ans.

II. LESCAILLE, (Catherine) surnommée la *Sapho Hollandoise* et la *Dixième Muse*, étoit fille du précédent. Elle surpassa son père dans l'art des vers. Le libraire *Ranck*, son beau-frère, recueillit ses *Poésies* en 1728. On trouve dans cette collection plusieurs *Tragédies*, dont voici les titres : *Ariadne ; Cassandre ; Hérode et Mariamne ; Genseric ; Nicomède ; Hercule et Déjanire ; Wenceslas*, etc. On ne doit pas les juger à la rigueur. Les règles y sont souvent violées ; mais on y apperçoit de temps en temps des étincelles de génie. Cette fille illustre mourut en 1711, à 62 ans.

LESCALOPIER de Nourar, (Charles-Armand) maître des requêtes, né à Paris le 24 juillet 1709, mort le 7 mars 1779, dans sa 70e année, cultiva la littérature jusqu'à la fin de ses jours. Nous avons de lui : I. *L'Aminte* du *Tasse*, traduite en françois, 1735, in-12. II. *Traité du Pouvoir du Magistrat politique sur les choses sacrées*, traduit du latin de *Grotius*, 1751, in-12. III. *Histoire des Capitulaires des Rois François*, traduites de Baluze, 1755, in-12. IV. *Traité du Gouvernement ou de la République de Bodin*, 1756, in-12. V. *Les Ecueils du Sentiment*, 1756, in-12. VI. *Le Ministère du Négociateur*, 1763, in-8.°

LESCARBOL, (Marc) avocat au parlement de Paris, natif de Vervins, alla dans la Nouvelle-France *ou* Canada, et y séjourna quelque temps. A son retour, il publia une *Histoire* de cette vaste partie de l'Amérique, dont la meilleure édition est celle de Paris, en 1612, in-8.° Cette histoire étoit assez bonne pour son temps ; mais celles qu'on a eues depuis lui, l'ont entièrement fait oublier. *Lescarbot* aimoit à voyager ; il suivit en Suisse l'ambassadeur de France, et il publia

le *Tableau des treize Cantons*, en 1618, in-4°, en vers fort plats et fort ennuyeux.

LESCHASSIER, (Jacques) avocat et substitut du procureur général au parlement de Paris, sa patrie, né en 1550, eut des commissions importantes, et lia amitié avec *Pibrac*, *Pithou*, *Loisel*, et d'autres savans hommes de son siècle. Pendant les fureurs de la Ligue, il sortit de Paris pour suivre son roi légitime *Henri IV*, qui aima en lui un sujet fidelle et un magistrat estimable. La plus ample édition de ses Œuvres est celle de Paris, en 1652, in-4.° On y trouve des choses curieuses et intéressantes, sur différentes matières de droit naturel et civil, et même sur des sujets d'érudition. Son petit *Traité de la liberté ancienne et canonique de l'Eglise Gallicane*, aussi précis que solide, jette un grand jour sur notre Histoire. Sa *Consultation d'un Parisien* en faveur de la république de Venise, lors de ses différends avec le pape *Paul V*, 1606, in-4°, lui valut une chaîne d'or d'un grand prix. On voit dans tous ses écrits un jurisconsulte profond et lumineux : c'est à lui qu'on doit l'abrogation de la clause de la *renonciation au Velléien*. Il mourut à Paris, le 28 avril 1625, à 75 ans.

LESCOT, (Pierre DE) seigneur de Clagny et de Clermont, d'une famille distinguée dans la robe, étoit conseiller au parlement et chanoine de Paris. On l'appelloit communément l'*Abbé de Clagny*, et non de Clugny, comme le dit *Ladvocat*. Il se rendit célèbre dans l'architecture, qu'il cultiva sous les règnes de *François I* et de *Henri II*. C'est à lui qu'on attribue l'architecture de la *Fontaine des Saints Innocens*, rue Saint-Denys, admirée des connoisseurs pour sa belle forme, son élégante simplicité, ses ornemens sages et délicats, et ses bas-reliefs, dont le fameux *Goujon* a été le sculpteur. L'un et l'autre ont aussi travaillé de concert au Louvre. Il étoit né en 1510, et il mourut à Paris, en 1578, à 68 ans.

LESCUN, *Voyez* FOIX, (Thomas DE) n.° IV.

LESCURE, *Voy.* ESCURE.

I. LESDIGUIÈRES, (François de Bonne, duc DE) né à Saint-Bonnet de Champsaur, dans le haut-Dauphiné, le 1er avril 1543, d'une famille ancienne, porta les armes de fort bonne heure, et avec beaucoup de valeur. Ses grandes qualités pour la guerre le firent choisir par les Calvinistes, après la mort de *Montbrun*, pour être leur chef. Il fit triompher leur parti dans le Dauphiné, et conquit plusieurs places. Il remporta, en 1568, une victoire complète sur *de Vins*, gentilhomme Catholique de Provence, et écrivit du champ de bataille à sa femme ce billet digne d'un Spartiate : *Ma mie, j'arrivai hier ici : j'en pars aujourd'hui. Les Provençaux sont défaits... Adieu...* En 1590, Grenoble craignoit avec raison d'être assiégé et pris par *Lesdiguières*. Le parlement lui envoya un gentilhomme du pays, nommé *Moidieu*, pour traiter avec lui. C'étoit un ligueur passionné, qui outrepassa sa mission, et qui, au lieu de parler avec modération, n'employa que des expressions fières et menaçantes. *Lesdiguières*, qui avoit la fermeté que le grand courage inspire, se

contenta de lui répondre en souriant : *Que diriez-vous donc, Monsieur, si vous teniez comme moi la campagne?....* HENRI IV, qui faisoit un très-grand cas de lui, lorsqu'il n'étoit encore que roi de Navarre, lui donna toute sa confiance, lorsqu'il fut monté sur le trône de France. Il le fit lieutenant général de ses armées de Piémont, de Savoie et de Dauphiné. *Lesdiguières* remporta de grands avantages sur le duc de Savoie, qu'il défit au combat d'Esparron en 1591, de Vigort en 1592, de Gresilane en 1597. Le Duc construisit un fort considérable à Barreaux, sur les terres de France, à la vue de l'armée Françoise. *Lesdiguières* fut presque unanimement blâmé dans son camp, de souffrir une telle audace. La cour qui adopta cette façon de penser, lui en fit un crime. *Votre Majesté*, répondit froidement au roi ce grand capitaine, *a besoin d'une bonne forteresse pour tenir en bride celle de Montmélian. Puisque le duc de Savoie en veut faire la dépense, il faut le laisser faire; dès que la place sera suffisamment pourvue de canons et de munitions, je me charge de la prendre......* *Henri* sentit toute la justesse de ses vues. *Lesdiguières* tint ses promesses, et conquit la Savoie entière. Ses services lui méritèrent le bâton de maréchal de France en 1608. Sa terre de Lesdiguières fut érigée en duché-pairie. Quelque temps après la mort de *Henri IV*, il servit utilement *Louis XIII*. En 1620, les Calvinistes lui offrirent le commandement de leurs troupes avec cent mille écus par mois; mais il conserva un attachement inébranlable au parti de son roi, qui le fit généralissime de ses armées. Il assiégea, en 1621, Saint-Jean-d'Angéli et Montauban. Ce grand général s'y exposa en soldat. Ses amis le blâmant de cette témérité : *Il y a soixante ans*, leur dit-il, *que les mousquetades et moi nous nous connoissons*. L'année d'après, il abjura le Calvinisme à Grenoble, et reçut à la fin de la cérémonie les lettres de connétable, *pour avoir toujours été vainqueur, et n'avoir jamais été vaincu*. En 1625, il prit quelques places sur les Génois; il se signala à la bataille de Bestagne, et fit lever le siége de Verue aux Espagnols. Les Huguenots du Vivarais avoient profité de son absence pour prendre les armes; *Lesdiguières* parut, et ils tremblèrent. Étant venu à Valence, il y fut attaqué de la maladie dont il mourut, le 28 septembre 1626, à 84 ans. Ce héros étoit aussi estimable par l'activité, la fermeté et le courage, que par les qualités du cœur, l'humanité et la clémence. *Guillaume Avanson*, archevêque d'Embrun, féroce par une religion mal entendue, corrompit le domestique de confiance de *Lesdiguières*, alors chef du parti Calviniste, et le détermina à assassiner son maître. *Platel*, (c'étoit le nom de ce domestique) en trouva plusieurs fois l'occasion, sans oser la saisir. *Lesdiguières* averti du complot, vit son domestique et lui ordonna de s'armer; il s'arma à son tour : *Puisque tu as promis de me tuer*, dit-il à ce malheureux, *essaye maintenant de le faire; ne perds pas par une lâcheté la réputation de valeur que tu t'es acquise.....* *Platel*, confondu de tant de magnanimité, se jette aux pieds de son maître, qui lui pardonne et continue de s'en servir. On le

blâma de cette conduite, et il se contenta de répondre : *Puisque ce valet a été retenu par l'horreur du crime, il le sera encore plus par la grandeur du bienfait.* Sa réputation étoit si grande en Europe, que la reine *Elizabeth* disoit, que *s'il y avoit deux* Lesdiguières *en France, elle en demanderoit un à Henri IV.* Les lecteurs qui voudront connoître plus particulièrement ce grand homme, peuvent consulter sa VIE par *Louis Videl*, son secrétaire, in-folio, 1638. Cet ouvrage curieux et intéressant, quoique écrit d'une manière ampoulée, nous a fourni les particularités dont nous avons orné cet article. L'auteur ne dissimule point les vices de son héros, comme son avidité pour les richesses, ses débauches publiques avec la femme d'un marchand, les mariages incestueux qu'il fit faire dans sa famille pour y conserver ses terres, etc. etc.

LESDIGUIÈRES, *Voy.* CRÉQUI, n.° I.

LESLEY, (*on prononce* LÉLIE) *Leslæus*, [Jean] évêque de Ross en Écosse, fut ambassadeur en 1571, de la reine *Marie Stuart*, à la cour d'Angleterre, et y souffrit de grandes persécutions. Il rendit des services importans à cette princesse, et négocia pour sa liberté à Rome, à Vienne et dans plusieurs autres cours. Il mourut à Bruxelles en 1591. On a de lui, une *Histoire d'Écosse* en latin, sous ce titre : *De origine, moribus et rebus gestis Scotorum*, à Rome, 1578, 2 vol. in-4°; et quelques *Ecrits* en faveur du droit de la reine *Marie* et de son fils à la couronne d'Angleterre. Les Protestans ont accusé son Histoire de partialité, mais les partisans des *Stuarts* la trouvent très-fidelle.

LESLIE, (Charles) théologien Anglois, fils d'un évêque Anglican, fut constamment attaché au roi *Jacques II*, quoiqu'il désapprouvât plusieurs de ses démarches contre les lois de son pays. Il écrivit pour défendre sa cause, et composa divers *Ouvrages* contre les Déistes, les Sociniens et les Juifs. Ses Œuvres sont en 2 vol. in-folio. Le Père *Houbigant* a tiré un vol. in-8°, en 1770, en françois, où il a rassemblé ce que *Leslie* dit de plus essentiel en faveur de la religion, sous le titre de *Méthode contre les Déistes et les Juifs. Leslie* mourut dans le comté de Monaghan, sa patrie, en 1722.

LESMAN, (Gaspard) habile graveur en pierres fines, vivoit à la fin du 16e siècle, sous l'empereur *Rodolphe II*, dont il étoit valet de chambre. On lui doit la découverte d'un nouveau genre d'opérer, au moyen duquel la matière se trouve susceptible d'une infinité de travaux qu'on n'auroit osé tenter auparavant. C'est à cette pratique, conservée dans les fabriques de Bohême, qu'on doit ces ouvrages de verre, dont la délicatesse et le grand fini étonnent même les connoisseurs.

LESPARRE, *Voyez* FOIX, n.° III.

LESPINE, *Voy.* GRAINVILLE.

LESPONGOLA, (François) sculpteur, mort en 1705, étoit né à Joinville. On a de lui, diverses Statues où il y a du feu, mais peu de correction.

LESSART, (N. Valdec de) né dans la Guyenne, fut héritier du président *de Gasq*, magistrat renommé du parlement de Bordeaux, dont on le crut fils. Devenu maître des requêtes, il se fit le bras droit de M. *Necker*, et le soutint dans toutes ses opérations. En 1791, on le vit au ministère de l'intérieur, puis à celui des affaires étrangères après la retraite de M. *Montmorin*. Son attachement à *Louis XVI*, lui mérita bientôt une foule de dénonciations qu'il repoussa avec courage; mais sous lesquelles il fut enfin forcé de succomber. Décrété d'accusation, il fut conduit à Orléans pour y être jugé; puis, ramené à Versailles, il y fut assassiné avec les autres prisonniers, le 9 septembre 1792. *De Lessart* avoit des lumières; son accueil étoit doux, obligeant, et témoignoit le plus grand zèle à rendre service.

LESSEVILLE, (Eustache le Clerc DE) de Paris, d'une famille noble, se signala tellement dans ses études, qu'il fut recteur de l'université de cette ville avant l'âge de vingt ans. Il devint docteur de la maison et société de Sorbonne, l'un des aumôniers ordinaires du roi *Louis XIII*, conseiller au parlement, et enfin évêque de Coutances. Il s'acquit l'estime et l'amitié de ses diocésains, et fut l'arbitre des affaires les plus importantes de la province. Une connoissance profonde de la théologie et de la jurisprudence, le rendit particulièrement recommandable. Cet illustre prélat mourut à Paris, le 4 décembre 1665, pendant l'assemblée du clergé, à laquelle il étoit député. C'est lui qui, le premier, fit aller l'université en carrosse; auparavant elle n'alloit qu'à pied, quand elle étoit obligée de marcher en corps.

LESSIUS, (Léonard) né à Brechtan, village près d'Anvers, en 1554, prit l'habit de Jésuite en 1572, et professa avec distinction la philosophie à Douai, et la théologie à Louvain. La doctrine de *St. Thomas* sur la Grace, avoit été recommandée par *St. Ignace* à ses enfans; *Lessius* ne la goûtoit pas, et malgré les conseils de son fondateur, il fit soutenir, de concert avec *Hamélius* son confrère, en 1586, des *Thèses* qui étoient entièrement opposées aux sentimens de l'ANGE de l'École. La faculté de théologie de Louvain alarmée censura trente-quatre *Propositions* tirées des Thèses de *Lessius*. Elle crut voir que le Jésuite, en combattant le *Baïanisme*, s'étoit jeté dans le *Semi-Pélagianisme*. L'université de Douai se joignit à celle de Louvain; et une partie des Pays-Bas s'éleva contre la nouvelle doctrine. Cette dispute fut portée à Rome sous *Sixte V*, qui ne trouva pas les propositions de *Lessius* dignes de censure. Ce Jésuite fit déclarer pour lui les universités de Mayence, de Trèves et d'Ingolstadt; et mourut à Louvain, le 15 janvier 1623, à 69 ans, regardé dans sa compagnie comme le vainqueur des Thomistes. On a prétendu que ses confrères firent enchâsser dans un reliquaire le doigt avec lequel il avoit écrit ses ouvrages sur la Grace. On ajoute même qu'ils voulurent s'en servir pour chasser le Diable du corps d'une possédée; et que ce doigt, qui avoit fait trembler les Jacobins, ne put rien sur les Démons. Nous ne savons pas si

Lessius fit des miracles ; mais il méritoit d'en faire par sa piété et ses vertus qui égalèrent ses lumières. Ce Jésuite savoit la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine et l'histoire : ses ouvrages en sont un témoignage. Les principaux sont : I. *De Justitiâ et Jure, libri IV*, in-folio ; ouvrage proscrit par les parlemens à cause de quelques propositions qui choquent les idées reçues en France. II. *De potestate summi Pontificis*, condamné comme le précédent, quoique bien écrit, parce qu'il pousse trop loin l'autorité du pontife sur les puissances temporelles. L'auteur fait du pape le roi des rois, qu'il peut, dit-il, déposer à son gré. III. Plusieurs *Traités*, recueillis en deux vol. in-folio, écrits avec clarté et élégance. L'abbé *Maupertuy* a traduit celui *sur le choix d'une Religion*.... *Voy*. CORNARO. Il avoit adopté les principes de ce noble Vénitien, sur la sobriété ; et il composa un ouvrage dans lequel il prouve tous les avantages de la vie sobre. Ce livre parut à Anvers en 1563, sous ce titre : *Hygiasticon, seu Vera ratio valetudinis bonæ vitæ, unà cum sensuum, et judicii et memoriæ integritate ad extremam senectutem conservandâ ;* avec le traité de *Louis Cornaro* sur la même matière, traduit de l'italien par *Lessius :* Cambridge, 1634, in-8.° Ces deux Traités ont été traduits en françois par *Sébastien Hardi*, Paris, 1646, et enrichis de notes par *de la Bonnedière*, Paris, 1701. La Vie de *Lessius* parut en latin, Paris, 1644, in-12.

LESTANG, (François et Christophe de) deux frères, dont le premier fut président à mortier au parlement de Toulouse ; et le second évêque de Lodève, puis d'Alet et de Carcassone. Ils furent l'un et l'autre entraînés dans les fureurs de la Ligue ; mais lorsque la paix eut été rendue à la France, ils servirent utilement *Henri IV* et *Louis XIII*. *François* mourut le 9 décembre 1617, à 79 ans, laissant quelques ouvrages de piété et de littérature, rongés des vers ; et *Christophe*, en 1621. Celui-ci avoit été pourvu de la commission peu épiscopale de directeur des finances. On dit qu'il voulut mourir debout, en s'appliquant ces paroles figurées de l'empereur *Vespasien : DECET IMPERATOREM STANTEM MORI.* Il substitua le mot d'*Episcopum* à celui d'*Imperatorem*.... *Voyez* II. MAROLLES à la fin.

LESTONAC, (Jeanne de) fondatrice de l'ordre des *Religieuses BÉNÉDICTINES de la compagnie de Notre-Dame*, naquit à Bordeaux en 1556. Elle étoit fille de *Richard de Lestonac*, conseiller au parlement de cette ville, et nièce du célèbre *Michel de Montaigne*. Après la mort de *Gaston de Montferrand*, son mari, dont elle eut sept enfans, elle institua son ordre pour l'instruction des jeunes filles, et le fit approuver par le pape *Paul V* en 1609, et confirmer par *Henri IV* la même année. Quand le pape eut donné sa bulle, il dit au général des Jésuites : *Je viens de vous unir à de vertueuses Filles, qui rendront aux personnes de leur sexe les pieux services que vos Pères rendent aux hommes dans toute la Chrétienté.* Mad. *de Lestonac*, en se consacrant à la vie religieuse, avoit sacrifié

tous les agrémens de la figure et les avantages de la naissance. Sa congrégation se répandit en France. A la mort de la fondatrice, arrivée le 10 de février 1640, à 84 ans, elle comptoit déjà vingt-six maisons. Ce nombre a augmenté depuis. Voyez l'*Histoire des Religieuses de Notre-Dame*, par *Jean Bouzonie*; et la *Vie de Mad. de* LESTONAC, par le P. *Beaufils*, Jésuite, à Toulouse, 1742, in-12.—*Voy.* TENDE.

LÉTI, (Grégoire) né à Milan le 29 mai 1630, d'une famille Bolonoise, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et peu de vertu. Après avoir fait ses études chez les Jésuites, il se mit à voyager et se fit connoître pour un homme d'un esprit vif et d'un caractère ardent. L'évêque d'Aquapendente, son oncle, qu'il alla voir en passant, fut si choqué de la hardiesse de ses propos sur la religion, qu'il le chassa, en lui prédisant qu'il se laisseroit infecter du poison de l'hérésie. Ses craintes n'étoient pas sans fondement. *Léti* vit à Gênes un Calviniste, qui le catéchisa. Le jeune homme, porté naturellement à l'incrédulité, lui avoua que *s'il avoit à changer de religion, il prendroit celle qui seroit la plus conforme à l'ordre de la nature.* De Gênes, il passa à Lausanne, où il fit profession de la nouvelle religion. Un médecin de cette ville, charmé de la vivacité de son esprit, lui fit épouser sa fille. De Lausanne il alla à Genève, et y obtint le droit de bourgeoisie *gratis* : faveur qui n'avoit été accordée à personne avant lui. Son humeur querelleuse l'ayant obligé de sortir de cette ville, après y avoir demeuré environ vingt ans, il se réfugia à Londres. *Charles II*, ami des lettres, le reçut avec bonté, lui promit la charge d'Historiographe, et lui accorda une pension de mille écus. Ce bienfait n'empêcha pas qu'il n'écrivît l'*Histoire d'Angleterre* avec une licence qui lui fit donner son congé. Amsterdam fut son dernier asile : c'est là que se forma sa liaison avec le fameux *le Clerc*, qui épousa sa fille. Il y mourut le 9 juin en 1701, à 71 ans, avec le titre d'historiographe de la ville. *Léti* étoit un historien famélique, qui en écrivant consultoit plus les besoins de son estomac que la vérité. Il offrit ses services à tous les potentats de l'Europe. Il leur promettoit de les faire vivre dans la postérité ; mais c'étoit à condition qu'ils ne le laisseroient pas mourir de faim dans ce monde. Sa plume est toujours, ou flatteuse, ou passionnée. Il est regardé assez généralement comme le *Varillas* de l'Italie. Plus soigneux d'écrire des faits extraordinaires que des choses vraies, il a rempli ses ouvrages de mensonges, d'inepties et d'inexactitudes. C'est un ramas confus de tout ce qu'il a lu ou entendu, sans se piquer de mettre au creuset de la critique ce qu'il lisoit ou ce qu'on lui disoit. Son style est assez vif, mais diffus, mordant, hérissé de réflexions pédantesques et quelquefois dangereuses, et de digressions accablantes. Il étoit infatigable. « J'ai toujours, dit-il, trois ouvrages en même temps sur le métier. Je travaille à un ouvrage deux jours de suite ; et j'emploie le troisième à deux autres productions. Lorsque je manque de mémoire pour un ouvrage, je trouve dans les autres

de quoi m'occuper en attendant. Ainsi je n'ai point de peine à choisir le livre que je veux faire paroître le premier; et quand je m'y suis déterminé, je mets deux mois de suite à l'achever avant que de le livrer à l'imprimeur. » Il employoit à écrire 12 heures pendant trois jours de la semaine, et les autres jours six heures pour le moins. Ainsi l'on ne doit pas être étonné s'il a enfanté un si grand nombre de livres. On parlera d'abord de ceux qui ont été traduits d'italien en françois. Les principaux sont : I. La *Monarchie universelle du Roi Louis XIV*, 1689, 2 vol. in-12. *Léti* écrivoit tantôt des panégyriques, tantôt des satires contre le monarque François. Mais comme il le représente, dans cet ouvrage, beaucoup plus puissant que les autres princes de l'Europe, qu'il suppose menacés d'une ruine prochaine, il y eut une réponse à cet ouvrage, sous le titre de : *L'Europe ressuscitée du tombeau de M. Léti*, à Utrecht, 1690. II. Le *Népotisme de Rome*, in-12, 2 vol. 1667. III. La *Vie du pape Sixte-Quint*, traduite en françois, en 2 vol. in-12, 1694, et plusieurs fois réimprimée depuis. L'auteur répondit à Mad. la Dauphine, femme du *Grand-Dauphin*, laquelle lui demandoit, « si tout ce qu'il avoit écrit dans ce livre étoit vrai ? » *Une chose bien imaginée fait plus de plaisir que la vérité destituée d'ornemens.* (C'est *Léti* qui rapporte lui-même cette anecdote dans une de ses lettres.) On y trouve des faits curieux, et quelques-uns de hasardés. Le traducteur y fit des retranchemens. IV. La *Vie de Philippe II, Roi d'Espagne.* (Elle a été traduite en 1734, en 6 vol. in-12.) L'auteur ne s'y montre ni Catholique, ni Protestant. Si, pour être bon historien, il suffisoit de n'avoir ni religion, ni amour pour sa patrie, *Léti* l'auroit été à coup sûr. V. La *Vie de Charles-Quint*, traduite en françois, en 4 vol. in-12, par les filles de l'auteur: compilation ennuyeuse. VI. La *Vie d'Elizabeth, Reine d'Angleterre*, 1694 et 1741, in-12, 2 vol. Le roman y est mêlé quelquefois avec l'histoire. VII. L'*Histoire de Cromwel*, 1694 et 1703, in-12, 2 volumes : vraie rapsodie sans ordre et sans arrangement, comme la plupart de ses ouvrages. Sa narration est trop interrompue par les pièces et par les actes publics. VIII. La *Vie de Pierre Giron, Duc d'Ossone*, 1700, Paris, 3 volumes in-12 : assez intéressante, mais trop longue. IX. *Le Syndicat d'Alexandre VII, avec son Voyage en l'autre monde*, 1669, in-12, satire emportée, telle qu'on devoit l'attendre d'un apostat. Ce n'est pas la seule qu'il ait publiée contre Rome, les papes et les cardinaux; mais de telles horreurs ne doivent pas même être citées. X. *Critique historique, politique, morale, économique et comique sur les Loteries anciennes et nouvelles*, en 2 vol. in-12. C'est un fatras satirique, où il maltraite beaucoup de personnes. L'auteur devoit se borner à l'épithète de *Comique*, que méritoit son ouvrage. *Ricotier* en fit une critique sanglante, à laquelle il fit mettre le portrait de *Léti* habillé en moine... Parmi ses ouvrages italiens, on distingue : I. Son *Istoria Genevrina*, Amsterdam, 1686, cinq vol. in-12, dans laquelle on trouve bien des choses qu'on

cherchéroit vainement ailleurs. L'auteur n'y ménage pas Genève, et il y prend un ton très-mordant. II. Son *Teatro Britannico, ó veró Istoria della Grande-Britannia*, Amsterdam, 1684, cinq vol. in-12. Ce livre fut d'abord imprimé à Londres, en 2 vol. in-4.° L'auteur le présenta au roi d'Angleterre qui l'accueillit très-bien : mais le conseil y ayant trouvé plusieurs traits hardis, fit saisir l'ouvrage et chassa l'auteur. C'est à cette occasion qu'un seigneur Anglois lui dit : *Léti, vous avez fait une Histoire pour les autres, et non pour vous; il falloit au contraire la faire pour vous, sans vous embarrasser des autres.* III. Le *Teatro Gallico*, 7 vol. in-4° ; mauvais ouvrage historique, qui s'étend depuis 1572 jusqu'en 1697. IV. Le *Teatro Belgico*, 2 vol. in-4°; aussi mauvais que le précédent. V. L'*Italia Regnante*, 4 vol. in-12. VI. L'*Histoire de l'Empire Romain en Germanie*, 4 vol. in-4.° VII. *Le Cardinalisme de la sainte Église*, 3 vol. in-12 : c'est une satire violente. VIII. *La juste Balance, dans laquelle on pèse toutes les maximes de Rome et les actions des Cardinaux vivans*, 4 vol. in-12. IX. *Le Cérémonial historique*, 6 vol. in-12. X. *Dialogues politiques, sur les moyens dont se servent les Républiques d'Italie pour se conserver*, 2 vol. in-12. XI. *Abrégé des vertus patriotiques*, 2 vol. in-8.° XII. *La Renommée jalouse de la Fortune.* XIII. *Panégyrique de Louis XIV*, in-4.° XIV. *Éloge de la Chasse*, in-12. XV. Des *Lettres*, 1 vol. in-12. XVI. *L'Itinéraire de la Cour de Rome*, 3 vol. in-8.° XVII. *Histoire de la maison de Saxe*, 4 vol. in-4.° XVIII. —*de celle de Brandebourg*, 4 vol. in-4.° XIX. *Le Carnage des Réformés innocens*, in-4.° XX. *Les précipices du Siége Apostolique*, 1672, in-12, etc. XXI. de *R bandita ;* c'est un discours sans aucune *R*, présenté à l'académie des Humoristes de Rome. *Léti* se méloit aussi de poésie : mais, quoique son imagination le servît beaucoup dans ses histoires, elle brilloit peu dans ses vers.

LEU, (Saint) appelé aussi *St.* LOUP, évêque de Sens, qui succéda à *St. Artem*, l'an 609, étoit né à Orléans de parens alliés à la famille royale. Parvenu à l'épiscopat, il se fit estimer du roi *Clotaire II*, et aimer de son peuple. Il mourut, le 1er septembre 623, après l'avoir édifié par ses vertus. La mort le surprit dans la terre de Brinon, qu'il avoit eue de son patrimoine, et il fut enterré sous les gouttières de l'église de Sainte-Colombe, parce qu'il l'avoit ordonné ainsi par humilité. Ses vertus et ses miracles lui firent donner une sépulture plus honorable dans l'église même.

II. LEU, (Jean-Jacques) bourguemestre de Zurich sa patrie, né en 1689, mort en 1768, est auteur d'une énorme compilation publiée sous le titre de *Dictionnaire historique de la Suisse*, en allemand, Zurich, 20 vol. in-4°, 1747 à 1765.

LEVAU, architecte, *Voyez* VAU.

LEUCIPPE, célèbre philosophe Grec, disciple de *Zénon*, étoit d'Abdère, suivant la plus commune opinion. Il trouva, le premier, le fameux système des atomes, et du vide, développé ensuite par *Démocrite* et par *Epicure*. L'hypothèse des tour-

billons, perfectionnée par *Descartes*, est aussi de l'invention de *Leucippe*, comme le savant *Huet* l'a prouvé. On trouve encore dans le système de *Leucippe*, le germe de ce grand principe de mécanique, que *Descartes* emploie si efficacement : *Les corps qui tournent, s'éloignent du centre autant qu'il est possible ;* car le philosophe Grec enseigne, que *les atomes les plus subtils tendent vers l'espace vide comme en s'élançant.* Ainsi, *Kepler* et ensuite *Descartes* ont suivi *Leucippe* à l'égard des tourbillons et des causes de la pesanteur. Ce célèbre philosophe vivoit vers l'an 328 avant J. C. On peut voir tout le détail de son système dans *Diogène Laërce*, tome second de la traduction françoise, Amsterdam, 1761, en 3 vol. in-12.

LEUCOTHOÉ, (Mythol.) fille d'*Orchame* roi d'Achéménie, et d'*Eurynomé*. *Apollon* qui l'aimoit, prit la figure de sa mère pour s'insinuer auprès d'elle, et en abusa par cet artifice. *Orchame*, irrité du déshonneur de sa fille, dont il fut instruit par *Clytie* sa rivale, fit enterrer *Leucothoé* toute vive; mais *Apollon* la changea en arbre qui porte l'encens.

LÈVE, (Antoine de) Navarrois, né dans l'obscurité et d'abord simple soldat, parvint au commandement par d'utiles découvertes, et par une suite d'actions la plupart heureuses et toutes hardies. Un extérieur ignoble ne lui ôtoit rien de l'autorité qu'il devoit avoir, parce qu'il joignoit au talent de la parole une audace noble à laquelle les hommes ne résistent pas. Il se signala d'abord dans le royaume de Naples, sous *Gonsalve de Cordoue ;* et ensuite dans le Milanez, d'où il chassa l'amiral *Bonnivet* en 1523. La bataille de Rebec s'étant donnée en 1524, il y servit avec beaucoup de valeur. Il défendit Pavie, l'année suivante, contre *François premier* qui y fut pris. Ses succès dans le Milanez lui procurèrent des distinctions flatteuses. *Charles-Quint* s'étant rendu en Italie, le fit asseoir à côté de lui, et le voyant obstiné à ne pas se couvrir, il lui mit lui-même le chapeau sur la tête, en disant, qu'*un Capitaine qui avoit fait soixante campagnes toutes glorieuses, méritoit bien d'être assis et couvert devant un Empereur de trente ans.* Ce grand général soutint sa réputation en Autriche, où il fut envoyé en 1529, contre *Soliman* qui assiégeoit Vienne ; et en Afrique, où il suivit l'empereur en 1535. L'année d'après, l'expédition de Provence fut résolue. Elle eut une origine singulière ; mais cette origine n'étonnera point les lecteurs versés dans l'étude des hommes et des temps. Un astrologue avoit assuré *de Lève*, encore enfant, qu'il mourroit en France et qu'il seroit enterré à Saint-Denys. Sur cette idée il engagea *Charles-Quint* à faire une irruption en Provence ; elle fut malheureuse : l'empereur s'en prit à son général, qui en mourut de douleur en 1536, à 56 ans. *Antoine de Lève* avoit, sur un champ de bataille, autant de génie que d'activité ; mais dans la société il étoit inquiet et grossier jusqu'à la rusticité. Il ne connoissoit de la religion et de la probité que les apparences : sa fortune, et les intérêts du prince, étoient sa seule loi. Entretenant un jour l'empereur des affaires d'Italie, il osa lui proposer

de

de se défaire, par des assassinats, de tous les princes qui avoient des possessions dans ce pays. *Eh! que deviendroit mon ame?* lui dit Charles-Quint. — *Avez-vous une ame*, repartit de Lève? *abandonnez l'empire.*

I. LÉVESQUE DE LA RAVALIÈRE, (Louis-Alexandre) de l'académie des Inscriptions, né à Troyes en 1697, mort en 1762, donna une édition curieuse des *Poésies du roi de Navarre*, 1742, 2 vol. in-8.° On lui doit encore un ouvrage sur les *Révolutions de la langue Françoise.* Il avoit fait beaucoup de recherches sur nos anciennes chansons, et il a prétendu que la Normandie avoit été le berceau de la poésie françoise, long-temps avant les jeux des Troubadours Provençaux. Il cite des poëtes du nord de la France, écrivant vers l'an 1100, ce qui seroit une antériorité de plus d'un demi-siècle, à l'époque des Troubadours que *Jean* de *Notre-Dame* n'a fixée qu'à l'an 1162, et que d'autres reculent encore davantage. *Lévesque* étoit un savant estimable, et nourri d'anecdotes recherchées.

II. LÉVESQUE DE POUILLI, (Louis) né à Rheims en 1692, d'une famille ancienne, montra de bonne heure beaucoup de goût et de dispositions pour les lettres. L'académie des Inscriptions, instruite de son mérite, lui donna une place parmi ses membres. Il ne se borna pas à des études littéraires, il sut être citoyen. Élu lieutenant des habitans de la ville de Rheims en 1746, il fit venir dans cette ville (*Voyez* GODINOT.) des eaux de fontaine, plus salutaires que celles de puits qui les incommodoient beaucoup. Il établit, en 1749, des écoles publiques de mathématiques et de dessin, et il embellit les promenades. Il avoit formé le projet de bâtir des casernes et des magasins de blé, lorsqu'il mourut le 4 mai 1750, âgé de 59 ans. *Pouilli* étoit d'un caractère aimable, doux, facile, comme s'il n'avoit pas été savant. Son esprit, orné des fleurs de la littérature, n'avoit aucune des épines de l'érudition. Sa *Théorie des Sentimens agréables*, petit ouvrage imprimé pour la quatrième fois en 1774, in-8°, est la production d'un esprit net et délicat, qui sait analyser jusqu'aux plus petites nuances du sentiment. Il est plein d'une saine philosophie, et semé d'un grand nombre d'idées neuves. Celles même qui ne le sont pas, prennent un air de nouveauté par la manière dont l'auteur les rapproche et les présente à son lecteur. On desireroit peut-être plus de liaison, plus d'enchaînement et d'ensemble entre les différentes parties qui composent sa *Théorie.* Il y a aussi quelques propositions auxquelles on pourroit donner un mauvais sens; mais un lecteur sage doit toujours choisir le meilleur. — M. *de* BURIGNI, frère de *Pouilli*, connu avantageusement dans la république des lettres, a hérité de ses manuscrits, qui forment un Recueil de 12 vol. in-fol. *Voy.* ÉLOY.

III. LÉVESQUE DE GRAVELLE, (Michel-Philippe) conseiller au parlement de Paris, mort en 1752, avoit le goût des beaux arts. On lui doit un *Recueil de Pierres gravées antiques*, 1732 et 1737, 2 vol. in-4°, curieux et recherché.

LEUFROI, (Saint) premier abbé de Madrie dans le diocèse d'Evreux, où il étoit né d'une famille noble, mourut le 21 juin 738, après avoir donné à ses religieux le précepte et l'exemple. Ce monastère, nommé anciennement en latin *Madriacense*, du nom du village où il étoit situé, s'appela dans la suite *la Croix Saint-Ouen*, puis *la Croix Saint-Leufroi*. Sa mense conventuelle fut unie au petit séminaire d'Evreux, par décret de l'ordinaire, au mois de mars 1741, confirmé par lettres-patentes du mois d'avril suivant.

I. LÉVI, troisième fils de *Jacob* et de *Lia*, naquit en Mésopotamie l'an 1748 avant J. C. C'est lui qui, voulant venger avec son frère *Siméon*, l'injure faite à *Dina*, leur sœur, passa au fil de l'épée tous les habitans de Sichem : (*Voyez* SICHEM.) *Jacob* en témoigna un déplaisir extrême; et prédit, au lit de la mort, qu'en punition de cette cruauté, la famille de *Lévi* seroit divisée, et n'auroit point de portion fixe au partage de la Terre promise. En effet, elle fut dispersée dans Israël, et n'eut en partage que quelques villes qui lui furent assignées dans le lot des autres tribus. *Lévi* descendit en Égypte avec son père, ayant déjà ses trois fils, *Gerson*, *Caath* et *Mérari*, dont le 2e eut pour fils *Amram*, de qui naquirent *Moyse*, *Aaron* et *Marie*. Il y mourut l'an 1612 avant Jésus-Christ, à 137 ans. Sa famille fut toute consacrée au service de Dieu, et c'est de lui que les Prêtres et les Lévites tirèrent leur origine. Ceux de sa tribu s'allioient souvent à la maison royale, ainsi que le prouve la généalogie des parens de Jésus-Christ selon la chair.... *Voyez* I. MATTHIEU.

II. LÉVI BEN GERSON, rabbin, a composé les *Guerres du Seigneur* en hébreu, Rivæ, 1560, in-fol.; et des *Commentaires* imprimés séparément et dans les grandes Bibles. C'étoit un esprit singulier, qui a rempli tous ses livres de vaines subtilités métaphysiques. On ignore le temps où il a vécu.

LÉVI, *Voyez* PHILIPPE DE... n.° XXIX.

LEVILAPIS ou LICHTENSTEIN, (Herman) imprimeur du 15e siècle, naquit à Cologne. L'inconstance de son caractère lui fit quitter sa patrie pour se rendre en Italie, où il ne se fixa en aucune ville. C'est le premier qui a fait connoître l'imprimerie à Vicence. Il s'établit aussi à Venise et à Trévise. La plus remarquable de ses éditions, fut celle des *Histoires* de *Paul Orose*, in-fol., sans date, sans nom de lieu ni d'imprimeur. Elle fut faite à Vicence, et corrigée par *Æneas Vulpes*.

LÉVIS, *Voyez* CAYLUS et QUÉLUS.

I. LÉVIS ou LÉVI, (Guy DE) d'une maison illustre de France, fut le chef de toutes les branches que l'on en connoît aujourd'hui. Il se croisa contre les Albigeois, et fut élu maréchal des Croisés. C'est en mémoire de cette charge, que sa postérité a toujours conservé le titre de *Maréchal de la Foi*. Il se signala dans cette guerre sacrée, et eut la terre de Mirepoix et plusieurs autres situées en Languedoc, de la dépouille des Albigeois. Il mourut

l'an 1230, et avoit fondé, en 1190, l'abbaye de la Roche. Ses successeurs avoient joint au nom de *Lévis*, celui de seigneurs de *Mirepoix*.

II. LÉVIS, (Guy DE) troisième du nom, seigneur de *Mirepoix*, maréchal de la Foi, petit-fils du précédent, suivit en Italie *Charles*, roi de Sicile et de Naples, et se trouva au combat donné le 26 février 1266, dans une plaine près de Bénevent, entre ce prince et *Mainfroi* son rival, qui périt dans la mêlée. Le seigneur de *Mirepoix*, de retour en France, fut maintenu, par arrêt de l'an 1269, dans la possession de connoître et de juger du fait d'hérésie dans toutes ses terres du Languedoc. Il vivoit encore en 1286. *Voy.* CARTIER *et* LOGNAC.

III. LÉVIS, (Louis-Pierre DE) marquis de *Mirepoix*, ambassadeur à Vienne en 1737; maréchal de camp en 1738, chevalier des ordres du roi en 1741; lieutenant général en 1744, ambassadeur à Londres en 1749, créé duc par brevet en 1751, maréchal de France en 1757, mort à Montpellier la même année, est compté parmi les rejetons de *Guy de Lévis*, qui se sont le plus distingués par les qualités du cœur. C'étoit un homme plein d'honneur et de courage, un vrai chevalier de guerre et de tournois, digne des temps de *François I.* Mais son caractère de franchise, joint à un esprit borné, ne servit, dans son ambassade à Londres, qu'à favoriser l'artifice avec lequel le ministère Anglois nous persuada qu'il ne vouloit pas la guerre, tandis qu'il prenoit toutes les mesures pour la faire. Le marquis de *Mirepoix* avoit été marié deux fois, et il n'eut point d'enfans de ses deux mariages. La maison de *Lévis* tire son origine de la terre de Lévis près Chevreuse. L'opinion fabuleuse, qui la fait descendre de la tribu de *Lévi*, est aujourd'hui généralement rejetée, même par le peuple.

LEUNCLAVIUS, (Jean) natif d'Amelbrun en Westphalie, d'une famille noble, voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Pendant le séjour qu'il fit en Turquie, il ramassa de très-bons matériaux pour composer l'Histoire Ottomane; et c'est à lui que le public est redevable de la meilleure connoissance qu'on en ait. Il joignit à l'intelligence des langues savantes, celle de la jurisprudence. Cet érudit mourut à Vienne en Autriche, en juin 1593, à 60 ans. Ses mœurs n'étoient pas trop pures. *Scaliger* dit du moins: *Habebat scorta secum;* mais cet écrivain satirique peut l'avoir calomnié. On a de lui: I. L'*Histoire Musulmane*, 1591, in-fol. II. Les *Annales des Sultans Ottomanides*, in-fol., Francfort, 1596, qu'il traduisit en latin, sur la version que *Jean Gaudier*, (autrement *Spiegel*,) en avoit faite de turc en allemand. III. La *Suite* de ces *Annales*, qu'il continua jusqu'en 1588, sous le titre de *Pandectæ Turcicæ*: on trouve ces deux ouvrages à la fin du *Chalcondyle* du Louvre. On peut profiter de ses recherches, mais en les rectifiant. IV. Des *Versions* latines de *Xénophon*, de *Zozime*, de *Constantin Manassès*, de *Michel Glycas*; de l'*Abrégé des Basiliques*: celle-ci parut en 1596,

2 vol. in-folio. « Personne, dit *Huet*, ne s'étoit exercé avec tant de capacité dans l'art de traduire. » V. *Commentatio de Mossorum bellis adversùs finitimos gestis*, dans le Recueil des historiens Polonois de *Pistorius*, Basle, 1581, 3 vol. in-fol. VI. *De jure Græco-Romano*, Francfort, 1596. VII. Un abrégé du *Basilicon* de l'empereur *Léon VI*. *Voyez* ce mot : *voyez* aussi BLASTARES.

LEUPOLD, (Jacques) conseiller et commissaire des Mines du roi de Pologne, membre de la société royale de Berlin, et de diverses autres, fut un des plus habiles hommes de l'Europe pour les instrumens mathématiques. Il mourut à Leipzig en 1727, après s'être rendu célèbre par son grand ouvrage, intitulé : *Theatrum Machinarum*, Leipzig, 1724, 3 volum. in-fol. Cette compilation est utile et recherchée.

LEVRET, (André) chirurgien accoucheur de Paris sa patrie, distingué dans son art, naquit en 1703, et mourut le 22 janvier 1780. *Samuel Bernard*, qu'il avoit soigné dans différentes maladies, lui donna cent mille livres des billets des Fermes, et lui laissa trois cents livres de pension. Nous avons de lui, de bonnes *Observations sur la Cure des Polypes*, 1771, in-8°; sur *les Accouchemens laborieux*, 1770, in-8°; et l'*Art des accouchemens*, 1766, in-8.°

LEUSDEN, (Jean) naquit à Utrecht en 1624; fut professeur d'hébreu dans sa patrie, et s'y acquit, avec justice, une grande réputation. Il mourut en 1699, à 75 ans. Quoique cet écrivain n'ait point fait de nouvelles découvertes dans la critique grammaticale, il la connoissoit bien; et il enseignoit avec autant de clarté que de méthode. On a de lui, plusieurs ouvrages estimés. I. *Onomasticon Sacrum*, à Utrecht, 1684, in-8.° II. *Clavis Hebraïca et philologica veteris Testamenti*, 1683, in-4.° III. *Novi Test. Clavis Græca, cum annotationibus philologicis*, 1672, in-8.° IV. *Compendium Biblicum veteris Testamenti*, 1688, in-8.° V. *Compendium Græcum novi Testamenti*, dont la plus ample édition est celle de Londres, 1688, in-12. VI. *Philologus Hebræus*, 1695, in-4.° VII. *Philologus Hebræo-Græcus*, 1695, in-4.° VIII. *Philologus Hebræo-mixtus*, 1699, in-4.° IX. Des *Notes* sur *Jonas*, *Joël* et *Ozée*, etc. X. C'est à lui qu'on est redevable des éditions correctes de *Bochart*, de *Lightfoot*, et de la *Synopse* des Critiques de *Pole*. XI. On lui doit aussi la meilleure édition de la *Bible* d'*Atthias*, imprimée à Amsterdam en 2 vol. in-8°, 1705; et du *Nouveau Testament Syriaque*, 1708, 2 vol. in-4.° — *Rodolphe* LEUSDEN, son fils, a donné une édition du *Nouveau Testament Grec*.

LEUTARD, paysan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, vers la fin du 10e siècle, brisoit les croix et les images, prêchoit qu'il ne falloit pas payer les dixmes, et soutenoit que les prophètes n'avoient pas toujours dit de bonnes choses. Il se faisoit suivre par une multitude innombrable de personnes qui le croyoient inspiré de Dieu. *Gibuin*, évêque de Châlons, désabusa et convainquit ces pauvres

gens ; et le malheureux *Leutard*, désespéré de se voir abandonné, se précipita dans un puits.

LEUTINGER, (Nicolas) né dans le Brandebourg, professeur de belles-lettres et ministre Luthérien, mourut à Vittemberg en 1612, à 64 ans. Une inclination invincible pour les voyages, ne lui permit pas d'être tranquille et sédentaire : quelque emploi ambulant l'eût mieux accommodé. Il parcourut l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Norwége, le Danemarck, la Suède, la Prusse, la Livonie, la Pologne, la Bohême, etc., sans vouloir se fixer nulle part. Son tempérament étoit robuste, et s'il avoit eu un caractère moins inquiet, il auroit vraisemblablement joui d'un sort assez heureux. Il ne manquoit, dans ses écrits, ni d'érudition, ni de jugement ; il se montroit fort supérieur aux chroniqueurs de son temps. Il le sentoit lui-même ; et une vanité excessive perce dans tout ce qu'il dit de lui. Mais son amour propre ne l'empêchoit pas de demander continuellement de l'argent ou des secours. Cet esprit de mendicité littéraire lui dicta un grand nombre d'Épîtres dédicatoires. Il y en a plus de cinquante dans son *Histoire de Brandebourg*. Chaque livre de cette Histoire est dédié à un *Mécène*, et souvent à plusieurs. Elle s'étend depuis 1499 jusqu'en 1594. Elle parut avec ses autres ouvrages et sa *Vie*, à Francfort, en 1729, 2 vol. in-4°, par les soins de *Kuster*.

LEUVIGILDE, roi des Goths en Espagne, fils d'*Athanagilde*, monta sur le trône après son frère *Liuva*, qui lui céda le sceptre en 568. Il avoit de la valeur ; et il le prouva en se rendant maître, en 572, de Cordoue et de quelques autres villes considérables. Ce prince avoit eu deux fils de sa première épouse : *Hermenégilde* et *Recarède*, qu'il associa au gouvernement de ses états, après la mort de *Liuva* en 573. Tous ces princes étoient Ariens. *Hermenégilde*, qui avoit épousé *Ingonde*, fille de *Sigebert* roi de France, embrassa, à sa persuasion, la foi Catholique. Ce changement irrita *Leuvigilde* : il le menaça de toute son indignation, s'il ne revenoit à la doctrine Arienne. *Hermenégilde* lui répondit : « Je suis prêt de vous rendre le sceptre que vous m'avez donné. Je suis disposé même à perdre la vie, plutôt que d'abandonner la vérité. Je conserverai jusqu'au dernier soupir le respect que je vous dois ; mais il n'est pas plus juste qu'un père ait plus de pouvoir sur son fils, que Dieu et sa conscience. » Cette réponse mit en fureur *Leuvigilde*, qui attaqua son fils dans une place forte où il s'étoit retiré. C'étoit Ossète, ville bien fortifiée, dont les habitans étoient très-attachés à *Hermenégilde*. La place fut prise et brûlée. *Leuvigilde* fit mettre son fils dans une dure prison, après l'avoir dépouillé des marques de la royauté ; et, le 4 avril 586, il envoya un bourreau pour lui couper la tête. Comme les orthodoxes avoient montré de l'attachement à ce prince infortuné, il les persécuta cruellement. La mort de *Leuvigilde* termina les fureurs de ce prince fanatique. *Hermenégilde* a été mis au nombre des martyrs, et l'Église honore sa mémoire le 13 avril.

LEW, (Barbe de Haze) fille d'un professeur du droit civil en l'université de Louvain, épousa elle-même *Lew*, savant professeur de la même université, auteur de divers ouvrages de jurisprudence, et l'un des ambassadeurs que les Provinces-Unies envoyèrent à *Henri III*, roi de France. *Barbe* aida son mari dans la composition de ses écrits, et montra autant de savoir que de vertus. Elle vécut 102 ans, et mourut à Bruxelles en 1634.

LEUVILLE, *Voy*. III. OLIVIER.

LEUWENHOECK, (Antoine DE) célèbre physicien, né à Delft en 1632, excelloit à faire des verres pour des miscroscopes et pour des lunettes. Ses découvertes lui ont fait un nom distingué; plusieurs sont utiles et réelles, mais d'autres sont parfaitement chimériques. Son système des vers spermatiques, dont il faisoit le principe de la génération, n'a eu d'autre vogue que celle de la nouveauté, Leuwenhoeok s'imaginant pouvoir détruire l'ovisme, il lui substitua une hypothèse beaucoup plus défectueuse. Le goût sûr qui décide de la solidité d'une observation, lui manquoit absolument, aussi-bien que la littérature qui porte la lumière dans toutes les sciences. On doit cependant lui savoir gré d'avoir contribué à la découverte des germes, qui, suivant un philosophe de ce siècle, suffit seule pour anéantir l'athéisme. Il mourut en 1723, à 91 ans; on lui a élevé un beau mausolée à Delft, dans la Vieille-Eglise, avec une épitaphe emphatique. Il a publié différens ouvrages en hollandois, qui ont été traduits en latin, et ont paru sous le titre d'*Arcana naturæ detecta*, Delft, 1695 à 1719, 4 vol. in-4°, Leyde, 1722. On a imprimé en 1722, in-4°, ses *Lettres* à la Société royale de Londres, dont il étoit membre, et à divers savans.

LEYRE, *Voyez* DELEYRE.

LEYDE, (Philippe DE) né d'une famille noble de cette ville, fut conseiller de *Guillaume de Bavière*, comte de Hollande, puis grand vicaire et chanoine d'Utrecht, où il mourut en 1380, avec une grande réputation de science et de piété. On a de lui, quatre petits *Traités*, écrits d'un style barbare, *sur l'Art de bien gouverner un Etat et une famille*, Leyde, 1616, et Amsterdam, 1701, in-4.° *Philippe* connoissoit moins la politique générale que la particulière. Ce qu'il a écrit sur le gouvernement civil, ne vaut pas ce qu'il dit du domestique. Il avoit professé le droit à Orléans et à Paris, et il a laissé d'autres ouvrages oubliés aujourd'hui.

LEYDE, *Voyez* LUCAS *de Leyde*.

LEYDECKER, (Melchior) théologien Calviniste, né à Middelbourg en 1652, professeur de théologie à Utrecht, en 1678, mort le 6 Janvier 1721, à 69 ans, étoit un homme dur et passionné, qui ne savoit réprimer ni sa langue, ni sa plume. On a de lui, plusieurs ouvrages pleins d'érudition, mais dénués de critique. Les principaux sont: I. *Traité de la République des Hébreux*, 2 vol. in-fol. Amsterdam, 1714 et 1716: recueil curieux, semé d'anecdotes, sur le Judaïsme moderne. Il y a joint une réfutation de l'*Archéologie* de *Burnet*. II. Un *Commentaire* latin sur le Caté-

chisme d'Heidelberg. III. Une *Dissertation* contre le *Monde enchanté* de *Becker*. IV. Une *Analyse* de l'Ecriture, avec la *Méthode de prêcher*. V. Une *Histoire du Jansénisme*, Trajecti, 1695, in-8.° Le P. *Guesnel* a réfuté dans son livre de la *Souveraineté des Rois défendue*, Paris, 1704, in-12, ce que *Leydecker* a dit dans cet ouvrage contre la souveraineté des Rois. VI. *Fax veritatis*, Lugd. Batavorum, 1677, in-8.° VII. La *Continuation* de l'Histoire Ecclésiastique de *Hornius*, Francfort, 1704, in-8.° VIII. *Histoire de l'Eglise d'Afrique*, in-4°, curieuse et pleine de recherches. IX. *Synopsis controversiarum de fœdere*. Tous ces ouvrages sont écrits en latin, et d'un style dur.

LEYDEN, (Jean DE) *Voyez* JEAN. n.° LXXXI.

LEYDEN, (Jean Gerbrand DE) ainsi nommé, parce qu'il étoit de la ville de ce nom, se fit Carme, s'appliqua avec une grande assiduité à toutes les fonctions de la vie apostolique, et consacra ses momens de loisir à l'étude de l'histoire de son pays. Il mourut l'an 1504. On a de lui: I. *Chronicon Hollandiæ comitum et episcoporum Ultrajectensium, à S. Willebrodo ad annum* 1417, Francfort, 1620, in-folio. II. *Chronicon Egmondanum, sivè Annales Abbatum Egmondensium*, publié par *Antoine Matthieu*, à Leyde, 1698, in-4.° On lui attribue une Histoire de l'ordre des Carmes: ce n'est qu'une répétition de celle d'*Arnold Bostius*.

LEYDRADE, *Voyez* LEIDRADE.

LEYRIT, (N. Duval DE) étoit gouverneur de Pondichery, lorsque *Lally* commandant dans l'Inde, rendit cette place aux Anglois, en capitulant. Il voulut faire retomber cette faute sur le conseil supérieur de la ville et sur *Leyrit* qui en étoit chef. Mais l'arrêt qui le condamna en 1766, supprima ses *Mémoires*, comme renfermant des calomnies contre le gouverneur de Pondichery. *Leyrit* étoit mort en 1764, avec la réputation d'un brave homme. M. d'*Épremenil*, son neveu, a vengé sa mémoire contre M. *de Lally Tollendal*, fils du commandant des Indes. Un arrêt du parlement de Dijon, en 1784, a confirmé celui de Paris, dans ce qui regarde *Leyrit*.

LEZANA, (Jean-Baptiste de) Carme, naquit à Madrid le 23 Novembre 1586. Il enseigna avec réputation à Tolède, à Alcala et à Rome; et les papes *Urbain VIII*, *Innocent X* et *Alexandre VIII* l'employèrent dans des affaires importantes. Il mourut à Rome le 29 Mars 1659, à 73 ans. On a de lui: I. *Summa questionum regularium*, Lyon, 1655, 4 vol. in-fol. C'est une théologie qui a pour objet principal les devoirs des religieux. II. *Summa Theologiæ sacræ*, Rome, 1654, 3 vol. in-folio. III. *Annales sacri, prophetici et Eliani ordinis*, etc. Rome, 1651—56, 4 vol. in-fol., pleines de fables ridicules sur l'origine de cet ordre. IV. *De Regularium reformatione*, Rome 1646, in-4.°

LEZIN, (Saint) LICINIUS, évêque d'Angers en 586, mort le 1.er Novembre 605. Le pape *St. Grégoire* lui écrivit la *Lettre* 52 du livre IX.e

L'HOMMOND, *Voy.* HOMMONT.

L'HOSTE, *Voy.* HOSTE.

L'HUILLIER, *Voy.* LUILLIER.

LIA, fille aînée de *Laban*, fut mariée avec *Jacob* par la supercherie de son père, qui, ne sachant comment la marier, parce qu'elle étoit chassieuse, la substitua à *Rachel* que *Jacob* devoit épouser. Elle eut du patriarche six fils et une fille, *Ruben*, *Siméon*, *Lévi*, *Juda*, *Issachar*, *Zabulon* et *Dina*.

LIANCOURT, (Jeanne de Schomberg, duchesse DE) étoit fille du maréchal *Henri de Schomberg* et femme de *Roger du Plessis* duc *de Liancourt*, fils de Mad. *de Guercheville*, (Voyez *ce mot*) connu par les deux lettres que lui écrivit le célèbre docteur *Antoine Arnauld*. (*Voy.* ce mot, n° IV.) Elle détacha du monde son mari par ses leçons et par ses exemples. Les deux époux, uniquement occupés de l'éternité, se lièrent étroitement avec les célèbres Solitaires de Port-Royal, et leur donnèrent un asile contre leurs persécuteurs. Après avoir vécu saintement, ils moururent de même en 1674. Le duc ne survécut que deux mois à son épouse. On a d'elle, un ouvrage édifiant et plein d'excellentes maximes, sur l'éducation des enfans de l'un et de l'autre sexe. L'abbé *Boileau* le publia en 1698, sous ce titre : *Réglement donné par un homme de haute qualité à sa petite-fille, pour sa conduite et pour celle de sa maison*, in-12. L'éditeur joignit à cet ouvrage un Réglement que la duchesse de *Liancourt* avoit fait pour elle-même, avec un tableau des principales vertus de cette illustre dame. *Voy.* ROCHE-FOUCAULD n° III, à la fin.

LIBANIUS, fameux sophiste d'Antioche, élevé à Athènes, professa la rhétorique à Constantinople et dans sa patrie. *St. Basile* et *St. Jean Chrysostôme* furent les disciples de cet illustre maître, qui, quoique Païen, faisoit beaucoup de cas des talens et des vertus de ses deux élèves. On prétend qu'il auroit choisi *Chrysostôme* pour son successeur, si le Christianisme ne le lui avoit enlevé. L'empereur *Julien* n'oublia rien pour engager *Libanius* à venir à sa cour; mais il ne put y réussir, même en lui offrant la qualité de préfet du prétoire. Le philosophe répondit constamment à ceux qui le sollicitoient, que la qualité de sophiste étoit fort au-dessus de toutes les dignités qu'on lui offroit. Son caractère étoit fier et noble. *Julien*, irrité contre les magistrats d'Antioche, avoit fait mettre en prison le sénat de cette ville. *Libanius* vint parler à l'empereur pour ses concitoyens, avec une liberté courageuse. Un homme, pour qui ce ton ferme étoit apparemment nouveau, lui dit : *Orateur, tu es bien près du fleuve Oronte, pour parler si hardiment.* — *Libanius* le regarda avec dédain, et lui dit : *Courtisan, la menace que tu me fais, ne peut que déshonorer le maître que tu veux me faire craindre ;* et il continua. On ignore le temps de sa mort ; quelques-uns la placent à la fin du IVe siècle. *Libanius* avoit le grand talent de s'attacher ses élèves. Dans toutes les lettres que lui écrit *St. Basile*, on voit une estime singulière pour ses ouvrages, et un tendre attachement à sa personne. Il lui adressoit tous

les jeunes gens de Cappadoce, qui vouloient cultiver l'éloquence, comme au plus habile maître de son siècle, et ils en étoient reçus avec une distinction particulière. A l'occasion de l'un de ces jeunes gens, mal partagé de la fortune, *Libanius* dit : « Qu'il ne considéroit point dans ses disciples les richesses, mais la bonne volonté. Il ajoute que : S'il trouvoit un jeune homme pauvre, qui montrât un grand desir d'apprendre, il le préféreroit sans hésiter, aux plus riches, et qu'il étoit fort content, lorsque ceux qui ne pouvoient rien donner, étoient avides de recevoir. » Il écrit à *Themistius*, célèbre sophiste, que ses talens et sa sagesse élevèrent aux premières charges de l'état, d'une manière qui montre que *Libanius* avoit des sentimens nobles, et qu'il étoit touché de l'amour du bien public. « Je ne vous félicite point, lui dit-il, sur ce que le gouvernement de la ville vous a été donné ; mais je félicite la ville sur le choix qu'elle a fait de votre personne pour cette importante place. Vous n'avez pas besoin de nouvelles dignités, mais elle a grand besoin d'un gouverneur comme vous. » Il seroit à souhaiter que *Libanius* eût été aussi irrépréhensible pour les mœurs, qu'il étoit estimable pour son caractère d'esprit et pour son éloquence. On lui a reproché aussi d'être trop plein d'estime pour lui-même, et trop grand admirateur de ses propres ouvrages dont il ne voyoit pas les défauts. Il avoit beaucoup de goût lorsqu'il jugeoit des productions des autres, quoiqu'il en manquât quelquefois dans les siennes. *Julien* soumettoit à son jugement ses actions et ses écrits; et le sophiste, plus attaché à la personne qu'à la fortune de ce prince, le traitoit moins en courtisan qu'en juge sévère. La plupart des *Harangues* de ce rhéteur ont été perdues, et ce n'est pas peut-être un grand mal : sans parler des citations multipliées d'*Homère*, de la fureur d'exagérer, d'un luxe d'érudition très-déplacé, il gâte tout par l'affectation et l'obscurité de son style, qui ne manque d'ailleurs ni de force, ni d'éclat. On estime davantage ses *Lettres*, dont on a donné une excellente édition à Amsterdam en 1738, in-fol. Ce recueil offre plus de 1680 Epîtres, dont la plupart ne renferment que des complimens. On en lit plusieurs autres curieuses et intéressantes, qui peuvent donner des lumières sur l'histoire civile, ecclésiastique, littéraire, de ces temps-là. *Antoine Bongiovani* a publié à Venise, en 1755, *XVII Harangues* de *Libanius*, en un vol. in-fol., tirées de la bibliothèque de Saint-Marc. Il faut joindre ce recueil à l'édition de ses *Œuvres*, Paris, 1606 et 1627, 2 vol. in-fol.

LIBAVIUS, (André) docteur en médecine, né à Hall en Saxe, mourut à Cobourg en Franconie l'an 1616, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages sur la chimie, et cherché toutes les occasions de réfuter les rêveries de *Paracelse* et de ses sectateurs. Ses principaux ouvrages sont : I. *Syntagma selectorum Alchemiæ arcanorum*, Francfort, 1613, 2 tom. in-fol. en 1 vol. II. *Appendix syntagmatis arcanorum*, 1615, in-fol. III. *Epistolarum Chymicarum libri tres*, 1595. La chimie a fait tant de progrès depuis *Libavius*, que ces ouvrages ne sont plus recherchés. Il est le premier qui ait parlé de la

transfusion du sang d'un animal dans un autre. On prétend qu'il l'imagina d'après la fable de *Médée*. « Ayez, dit-il, un homme sain et vigoureux, et un autre homme sec et décharné, à qui il reste à peine un souffle de vie. Préparez deux tuyaux d'argent ; ouvrez l'artère de l'homme qui jouit d'une parfaite santé ; introduisez un tuyau dans cette artère. Ouvrez de même une artère de l'homme malade ; insinuez l'autre tuyau dans ce vaisseau, et abouchez si exactement les deux tubes, que le sang de l'homme sain s'introduise dans le corps malade ; il y portera la source de la vie ; toute infirmité disparoîtra. » Une expérience annoncée avec tant d'assurance, ne pouvoit manquer de séduire. Un bénédictin nommé *Desgabetz*, (*Voyez* ce mot) la tenta. *Lower*, anatomiste Anglois, perfectionna cette opération ; et *Denys*, médecin François, marcha sur ses traces. On regarda la transfusion comme une ressource contre les maladies, comme l'assurance de l'immortalité. On imagina qu'on pourroit rajeunir les vieillards ; mais croyoit-on de renouveler en eux les solides, en leur transfusant les liquides ? La décrépitude et la mort sont amenées par différentes causes ; et la transfusion pouvoit-elle les éloigner ou les détruire ? c'est ce qu'il est difficile de penser.

LIBERALIS, *Voyez* ANTONIUS.

LIBERALIS, philosophe, ami de *Sénèque*, étoit de Lyon. Il mérita, par ses qualités personnelles, le titre glorieux du *meilleur des Hommes*. Capitaine des gardes de *Tite*, il fit tous ses efforts pour empêcher l'incendie du temple de Jérusalem. *Juste-Lipse* croit que c'est à lui que *Sénèque* dédia son Traité des bienfaits.

I. LIBERAT, (Saint) abbé du monastère de Capse en Afrique, souffrit le martyre le 2 Juillet 484, pendant la persécution d'*Hunneric*.

II. LIBERAT, médecin en Afrique, y souffrit le martyre pour la foi catholique, dans le cinquième siècle, aussi sous le roi *Hunneric*. Les Ariens enlevoient alors les enfans des Catholiques pour les baptiser. Les deux fils de *Liberat* furent du nombre, et leur père fut mis en prison avec sa femme : on ne sait pas s'ils y moururent, ou s'ils furent bannis ; mais ils sont mis au rang des martyrs avec leurs enfans, au 23 de Mars.

III. LIBERAT, diacre de l'église de Carthage au VIe siècle, l'un des plus zélés défenseurs des *Trois Chapitres*, fut employé en diverses affaires importantes. On a de lui, un livre intitulé : *Breviarium de Causâ Nestorii et Eutychetis*, que le P. *Garnier* publia en 1675, in-8.°

LIBÈRE, Romain, fut élevé sur la chaire de St. Pierre, le 24 Mai 352, après le pape *Jules I*. Il la mérita par sa piété et par son zèle pour la foi ; mais, lorsqu'il y fut parvenu, il ne tarda pas de s'en rendre indigne. L'empereur *Constance*, ayant tenté vainement de le faire souscrire à la condamnation de l'illustre *Athanase*, le relégua à Bérée dans la Thrace. La rigueur avec laquelle on le traita dans son exil, et la douleur de voir son siége occupé par l'antipape *Félix*, ébranlèrent sa constance. Il consentit enfin

à la condamnation d'*Athanase*, et signa la *Formule* de Sirmium : non pas celle du dernier concile, qui étoit visiblement hérétique ; mais celle du second, dressée avec beaucoup d'art par les Ariens, et qui pouvoit à la rigueur être défendue, comme elle le fut par *St. Hilaire*. Par cette foiblesse, il rentra dans la communion des Orientaux. On lui fit approuver dans le concile d'Ancyre, en 358, un Ecrit qui rejetoit le mot *Consubstantiel ;* mais il protesta en même temps qu'il anathématisoit ceux qui disoient que le Fils n'étoit pas semblable au Père en substance et en toutes choses. L'empereur lui permit alors de retourner à Rome, où le peuple le reçut assez froidement. Le courage et la foiblesse se succédoient en lui tour-à-tour. Cet accueil le fit rentrer en lui-même : il reconnut sa faute, la pleura, fit des excuses à *Athanase*, rejeta la confession de foi du concile de Rimini en 359, et mourut saintement le 24 Septembre 366. Malgré sa chûte, presque tous les saints Pères, touchés de son repentir, le qualifient de *Bienheureux*, et son nom se trouve dans les plus anciens Martyrologes latins. Ses *Epîtres* sont parmi celles des Papes par D. *Coustant*.

LIBERIUS A JESU, Carme, natif de Novare, enseigna la controverse pendant 38 ans à Rome, et fut préfet de la Propagande. Il mourut l'an 1719, après avoir publié : *Controversiæ dogmaticæ*, Rome, 1701, in-fol. Cette édition fut défendue, parce que l'auteur y étoit favorable au Jansénisme ; mais l'ayant corrigée et s'étant rétracté, on permit l'édition, qui fut faite l'an 1610. *Liberius* qui avoit promis 3 vol. in-fol. quand il en publia le premier, l'augmenta tellement qu'on l'a imprimé à Milan en 11 vol. in-fol. l'an 1742.

LIBERGE, (Martin) né au Mans, professeur de droit à Poitiers, mérita d'être élu échevin perpétuel de cette ville, pour avoir appaisé par sa sagesse deux séditions du peuple, au commencement de la Ligue. Il harangua *Henri IV*, lorsqu'il passa par Angers en 1595, et ce bon prince fut si charmé de son discours, qu'il l'embrassa. *Liberge* mourut en 1599. Nous avons de lui, la *Relation du siége de Poitiers*, où il étoit présent, 1625, in-12 ; et quelques *Traités* de droit.

LIBERTÉ, (Mythol.) Divinité adorée des Romains, qui lui bâtirent un temple sur le mont Aventin. On la représentoit sous la figure d'une femme vêtue de blanc, tenant un sceptre d'une main, un casque de l'autre, et ayant auprès d'elle un faisceau d'armes et un joug rompu : le chat lui étoit consacré. Cette Déesse étoit toujours accompagnée de deux autres qui s'appeloient *Adéone* et *Abéone*, parce que la liberté consiste à pouvoir aller et venir où l'on veut.

LIBITINE, (Mythol.) Déesse qui avoit un temple à Rome, dans lequel se vendoient les choses nécessaires pour les funérailles. C'étoit la même que *Proserpine*, reine des enfers, que les Romains croyoient présider aux cérémonies lugubres. On tenoit aussi dans son temple un registre exact de tous les morts, et on y recevoit une pièce d'argent pour chacun. *Plutarque* dit que *Libitine* étoit *Vénus*, et

veut que cette Déesse qui présidoit à la naissance des hommes, présidât aussi à leur mort. On trouve le mot *Libitina*, pour la mort, et pour la bière dans laquelle on enfermoit les morts.

LIBOIS, (Étienne) né dans le diocèse de Chartres, mort en 1776, s'entêta de la philosophie hermétique, et crut la trouver dans l'ancienne Mythologie. C'est ce qui produisit son *Encyclopédie des Dieux et des Héros*, 1773, 2 vol. in-8°; livre plein de recherches savantes et d'idées chimériques.

LIBON, célèbre architecte Grec, vivoit 450 ans avant J. C. C'est lui qui bâtit le fameux temple de *Jupiter*, auprès de Pise, ou *Olympie*, si renommée par les Jeux Olympiques qu'on y célébroit tous les 4 ans.

LIBUSSA, reine de Bohême en 482, succéda à son père *Cracus II*, et rendit ses peuples heureux. Pressée par ses sujets de prendre un époux, elle s'en rapporta au sort pour ce choix. Après avoir mis son cheval à l'abandon dans une plaine, elle annonça qu'elle épouseroit celui chez lequel cet animal se retireroit; il entra dans la maison d'un paysan nommé *Prézémilas*, que *Libussa* épousa, et qu'elle fit ainsi roi de Pologne. Elle mourut vers l'an 506.

LICETI ou LICETO, *Licetus*, (Fortunius) fils d'un célèbre médecin, et médecin lui-même, naquit à Rapallo, dans l'état de Gênes, en 1577, avant le 7e mois de la grossesse de sa mère. Son père le fit mettre dans une boîte de coton, et l'éleva avec tant de soin, qu'il jouit d'une santé aussi parfaite que s'il ne fût pas venu au monde avant le temps. Il professa la philosophie à Pise, et ensuite la médecine à Padoue, avec beaucoup d'applaudissement. Il y mourut en 1656, à 77 ans. On a de lui, un très-grand nombre de Traités. Les principaux sont: I. *De Monstris*, Amsterdam, 1665, in-4.° On y trouve des contes populaires; mais il y a quelques bonnes vues. II. *De Cometarum attributis*, in-4.° III. *De his qui vivunt sine alimentis*, in-folio. IV. *Mundi et hominis Analogia*, in-4.° V. *De Annulis antiquis*, in-4.° IV. *De novis Astris et Cometis*, Venise, 1622, in-4°. VII. *De ortu spontaneo viventium*, Vicentiæ, 1618, in-fol. VIII. *De animorum rationalium immortalitate*, Patavii, 1629, in-fol. IX. *De Fulminum naturâ*, in-4.° X. *De ortu Animæ humanæ*, Genève, 1619, in-4.° XI. *Hydrologia, sive De Maris tranquillitate et ortu Fluminum*, Utini, 1655, in-4.° XII. *De Lucernis antiquis*, ibid. 1653, in-fol. etc. Dans ce dernier traité, il soutient que les anciens avoient des lampes sépulcrales qui ne s'éteignoient point; mais tous les savans conviennent aujourd'hui que ces prétendues *Lampes éternelles* n'étoient que des *Phosphores*, qui s'allumoient pour quelques instans après avoir été exposés à l'air. C'est le sentiment de *Ferrari*, dans sa savante dissertation *De Veterum lucernis sepulcralibus*, qu'il publia en 1685, in-4°, dans son livre *De re vestiariâ*.— Joseph LICETI, père de *Fortunius*, est auteur d'un livre intitulé: *Nobilità de principali membri dell' Uomo*, 1599, in-8.°

LICHTENSTEIN, (Joseph-Wenceslas, prince de) duc de

Troppau et de Jagerndorf en Silésie, chevalier de la Toison d'or, feld-maréchal au service de l'impératrice reine, directeur général de l'artillerie, entra au service de la maison d'Autriche en 1716, fut fait colonel d'un régiment de dragons en 1723. *Charles VI* l'envoya en 1738, en qualité d'ambassadeur à la cour de Versailles; emploi qu'il remplit pendant trois ans avec distinction. Il commanda en chef les armées en Italie, en 1746, et gagna le 16 juin la bataille de Plaisance, qui mit les affaires de sa souveraine dans un état très-avantageux en Italie. En 1760, il fut nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de Parme, pour épouser par procuration l'infante *Isabelle*, au nom de l'archiduc *Joseph*, depuis empereur. Quatre ans après, il remplit à Francfort, la dignité de commissaire impérial pour l'élection du roi des Romains. Il mourut à Vienne, le 10 février 1772, âgé de 75 ans, considéré comme un fidelle ministre et un zélé sujet de *Marie-Thérèse*, et comme le restaurateur de l'artillerie autrichienne. Cette princesse le regarda comme un des soutiens de son trône, dans les circonstances où il s'ébranloit de toute part, et lui fit élever un monument en bronze dans l'arsenal de Vienne. Les artistes perdirent en lui un protecteur, les infortunés un appui, et les pauvres un père.

LICINIA, Vestale, fut punie de mort avec deux autres, *Emilie* et *Marcia*, à cause de leurs débauches, vers l'an 112 avant Jésus-Christ.

I. LICINUS, (*Caïus*) tribun du peuple, d'une famille des plus considérables de Rome entre les plébéiennes, fut choisi par le dictateur *Manlius*, pour général de la cavalerie, l'an 365 avant J. C. *Licinius* fut le premier plébéïen, honoré de cette charge. On le surnomma *Stolo*, c'est-à-dire *Rejeton inutile*, à cause de la loi qu'il publia avec *Sextius* pendant son tribunat, par laquelle il défendoit à tout citoyen Romain de posséder plus de 500 arpens de terre, sous prétexte que ceux qui en avoient davantage, ne pouvoient cultiver leur bien avec soin. Ces deux tribuns ordonnèrent encore, *que les intérêts qui auroient été payés par les débiteurs, demeurassent imputés sur le principal des dettes, et que le surplus seroit acquitté en trois diverses années;* enfin, *que l'on ne créeroit plus de Consuls à l'avenir, que l'un d'eux ne fût de famille Plébéïenne.* Ces deux tribuns furent consuls en conséquence de cette dernière loi; *Sextius*, l'an 362 avant Jésus-Christ, et *Licinius* deux ans après. Ce sont les deux premiers consuls de famille plébéïenne. *Licinius Stolo* porta cette loi, à l'instigation de son épouse, femme fière et ambitieuse, qui ayant une sœur mariée au consul *Sulpitius*, ne pouvoit souffrir que son mari fût d'un rang inférieur.

II. LICINIUS TEGULA (*Publius*) célèbre poëte comique latin, vers l'an 200 avant J. C. *Licatius*, cité par *Aulu-Gelle*, lui donne le 4e rang parmi les poëtes comiques. Mais, comme il ne nous reste de lui que des fragmens dans le *Corpus Poetarum* de *Maittaire*, il est difficile de dire s'il méritoit le rang qu'on lui assigne.

III. LICINIUS-CALVUS, (*Caïus*) orateur et poëte célèbre, contemporain de *Cicéron*, réussissoit si bien en poésie, que les anciens n'ont pas fait difficulté de l'égaler à *Catulle*. On trouve des vers de lui dans le *Corpus Poëtarum*. Moins éloquent, et plus sec que *Cicéron*, il s'exprimoit cependant avec tant de force, qu'un jour *Vatinius*, contre lequel il plaidoit, craignant d'être condamné, l'interrompit avant la fin de son plaidoyer, en disant aux juges : *Eh quoi ! serai-je condamné comme coupable, parce que mon accusateur est éloquent?* *Licinius* mourut à l'âge de trente ans, après avoir donné de grandes espérances. Il ne nous reste aucune harangue de cet orateur; *Quintilien* les loue beaucoup. On croit qu'il étoit auteur des *Annales* citées par *Denys d'Halicarnasse*, et que nous n'avons plus. *Licinius* introduisit l'usage de la lettre *q* dans la langue latine, d'où il a passé dans la nôtre. Il vivoit 65 ans avant J. C.

LICINIUS-CRASSUS, *Voy.* CRASSUS, nos I, II, III.

IV. LICINIUS ou LICINIANUS, (*C. Flavius-Valerianus*) empereur Romain, fils d'un paysan de Dacie, se faisoit descendre de l'empereur *Philippe;* supposition qui ajoutoit à la bassesse de son origine et à ses mœurs grossières, le ridicule de la vanité. Il parvint du rang de simple soldat aux premiers emplois militaires. *Galère-Maximien*, qui avoit été soldat avec lui, et auquel il avoit rendu des services importans dans la guerre contre les Perses, l'associa à l'empire en 307, et lui donna pour département la Pannonie et la Rhétie. *Constantin* voyant son crédit augmenter chaque jour, s'unit étroitement avec *Licinius;* et, pour resserrer les nœuds de leur amitié, il lui fit épouser *Constantia*, sa sœur, en 313. Cette année fut célèbre par les victoires de *Licinius* sur *Maximin-Daïa*. Il le battit le 30 avril entre Héraclée et Andrinople, le poursuivit jusqu'au Mont-Taurus, le força à s'empoisonner, et massacra toute sa famille. Enorgueilli par ses succès, et jaloux de la gloire de *Constantin*, il persécuta les Chrétiens, pour avoir un prétexte de lui faire la guerre. Il n'en falloit pas davantage pour se brouiller avec lui. Les deux empereurs marchèrent l'un contre l'autre, à la tête de leurs armées. Ils se rencontrent auprès de Cibales, en Pannonie, combattent tous les deux avec valeur, et *Licinius* est enfin obligé de céder. Il répara bientôt cette perte, et en vint une seconde fois aux mains auprès d'Andrinople. Son armée, quoique vaincue de nouveau, pilla le camp de *Constantin*. Les deux princes, las de cette guerre ruineuse et si peu décisive, résolurent de faire la paix : *Licinius* l'acheta par la cession de l'Illyrie et de la Grèce. *Constantin* ayant passé sur ses terres en 323, son rival irrité viola le traité de paix. On arma des deux côtés, et le voisinage d'Andrinople devint encore le théâtre de leurs combats. L'armée de *Licinius* y fut taillée en pièces; il prit la fuite du côté de Chalcédoine, où le vainqueur le poursuivit. Craignant d'être obligé de donner bataille, et n'ayant que très-peu de troupes, il demanda la paix à *Constantin*, qui la lui accorda; mais, dès qu'il eut reçu du secours, il rompit le traité,

Il y eut une nouvelle bataille près de Chalcédoine, où *Licinius*, toujours malheureux, quoique toujours brave, fut encore vaincu et contraint de fuir. *Constantin* le suivit de si près, qu'il l'obligea de s'enfermer dans Nicomédie. *Licinius*, dans cette extrémité, se rendit à la clémence de son vainqueur. *Constantia*, sa femme, employa les larmes et les prières pour toucher son frère; *Licinius* se joignit à elle, et se dépouilla de la pourpre impériale. *Constantin*, après lui avoir accordé son pardon, et l'avoir fait manger à sa table, le relégua à Thessalonique, où il le fit étrangler, l'an 324. « *Zozime* et *Eutrope*, dit CREVIER, l'accusent en ce point de perfidie; et *St. Jérôme*, dans sa *Chronique*, n'a pas fait difficulté de copier les termes de ce dernier. *Socrate* nous fournit un moyen de défense en faveur de *Constantin*. Il rapporte que *Licinius*, dans son exil, tramoit des intelligences avec les Barbares, pour remonter sur le trône. La chose en soi n'a rien que de vraisemblable; et l'autorité de *Socrate* peut bien contrebalancer celle de *Zozime* et d'*Eutrope*. Il est néanmoins une circonstance fâcheuse pour la réputation de *Constantin*: car nous instruisons le procès à charge et et à décharge. On se persuadera aisément qu'en ordonnant la mort de *Licinius*, il suivit les impressions d'une politique ombrageuse et cruelle, si l'on considère qu'après le père, il tua le fils, qui étoit son neveu: jeune prince sur qui l'histoire ne jette aucun soupçon, et que son âge même justifie pleinement, puisqu'il n'avoit encore qu'onze ans lorsqu'il fut mis à mort. *Licinius* le jeune périt l'an de J. C. 326, et délivra ainsi la maison de *Constantin* du seul rival qui lui restât. (*Voyez* l'article suivant.) La funeste catastrophe de *Licinius* est un exemple que *Lactance* auroit ajouté au catalogue qu'il a dressé des morts tragiques des persécuteurs du Christianisme, s'il avoit poussé son ouvrage jusqu'à ce temps. Le désastre de ce malheureux prince ne finit pas même entièrement à sa mort, et sa mémoire fut flétrie par une loi de *Constantin*, qui le traite de *Tyran*, et qui casse ses ordonnances. Le vainqueur auroit sans doute pu montrer plus de générosité envers un ennemi qui avoit été son collégue et son beau-frère. Mais enfin c'étoit un ennemi, de la part duquel il devoit attendre le même traitement, s'il eût eu le malheur d'être vaincu. » *Licinius* s'étoit distingué par son courage; mais cette vertu étoit balancée par beaucoup de vices. Il étoit dur, cruel, impudique; il persécuta les Chrétiens, pilla ses sujets, et leur enleva leurs femmes. Il haïssoit les savans, comme des témoins importuns de son ignorance, de ses mœurs féroces et de son éducation barbare. La philosophie n'étoit à ses yeux qu'*une peste publique*. Quelques philosophes, sans autre crime que leur profession, furent condamnés par lui aux supplices réservés aux esclaves; mais comme il s'étoit exercé, durant son enfance aux travaux de la campagne, il favorisa les agriculteurs, autant qu'il dédaigna les gens de lettres.

V. LICINIUS, (*Flavius-Valerius* LICINIANUS) surnommé *le Jeune*, étoit fils du précédent et de *Constantia*, sœur de *Constantin*. Il naquit en 315, et fut

déclaré César en 317, ayant à peine 20 mois. Constantin le fit élever sous ses yeux à Constantinople. Son esprit étoit vif, pénétrant et porté aux grandes choses; mais sa jeunesse ne lui permettant pas de cacher les saillies de son imagination, il lui échappoit des traits qui pouvoient n'être que les sentimens d'une ame noble, et qu'on prit pour des desirs ambitieux. *Fausta*, femme de *Constantin*, jeta des défiances dans l'esprit de ce prince, qui le fit mourir, en 326, lorsqu'il étoit à peine dans sa 12e année. Le mérite, la figure et la fin tragique de ce prince, le firent regretter de tout l'empire.

LICINIUS, *Voyez* LEZIN.

LIÉBAULT, (Jean) médecin, né à Dijon, mort à Paris, le 21 juin 1596, dans un âge assez avancé, laissa divers Traités de médecine, et eut part à la *Maison Rustique* : ouvrage dont *Charles Etienne*, son beau-père, est le premier et le principal auteur. Ce livre, qui ne formoit d'abord qu'un volume, est à présent en deux, in-4.º On l'a grossi, sans l'épurer entièrement. Trop de recettes fausses ou mal détaillées, ont fait tort à ce livre utile. On a encore de *Liébault* : I. Des *Traités* sur les *Maladies*, l'*Ornement* et la *Beauté des Femmes*, 1582, 3 vol. in-8.º II. *Thesaurus sanitatis*, 1578, in-8.º III. *De præcavendis curandisque venenis Commentarius*. IV. Des *Scholies* sur Jacques *Hollerius*, en latin, 1579, in-8º, etc.

LIÈBE, (Chrétien-Sigismond) savant antiquaire Allemand, mort à Gotha en 1736, dans un âge avancé, s'est principalement fait connoître par son ouvrage, intitulé : *Gotha Nummaria*, Amsterdam, 1730, in-folio.

LIEBKNECHT, (Jean-George) célèbre professeur de Giessen, natif de Wassungen, devint membre de la Société royale de Londres, de l'académie des Sciences de Berlin, et de la société des Curieux de la Nature. Il mourut à Giessen, en 1749. On a de lui, un grand nombre de *Dissertations Théologiques*, *Philosophiques et Littéraires*, estimées, et divers autres ouvrages.

LIÈBLE, (Philippe-Louis) né à Paris en 1734, se fit Bénédictin dans la Congrégation de *Saint-Maur*, et devint bibliothécaire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Une érudition variée accompagnoit dans lui les vertus de l'ame et la douceur du caractère. Il a publié : I. *Observations* sur la réforme des Réguliers. II. *Mémoire* sur les limites de l'empire de *Charlemagne*, 1764, in-12; et il obtint, la même année, le prix de l'académie des Belles-Lettres. III. *Notice* des Gaules dans le moyen âge. Le célèbre *Danville*, son oncle, lui avoit fourni les premiers matériaux de cet ouvrage. IV. On lui doit, de concert avec *Frebonius*, l'édition d'*Alexis* précepteur de *Charlemagne*, et la dernière des *Capitulaires* de *Baluze*. V. Il a travaillé enfin à la *Collection* des chartres et diplomes de France, dont il a paru trois vol. in-folio en 1789. Après l'incendie de la riche bibliothèque, dont il fut long-temps dépositaire, incendie produit en 1793, par une raffinerie de

salpêtre qu'on y avoit adossée, *Lièble* conçut un tel chagrin de cette perte et de celle de plusieurs de ses manuscrits, que sa santé déclina depuis cet instant, et qu'il mourut d'épuisement et presque aveugle, quelque temps après.

I. LIEUTAUD, (Jacques) fils d'un armurier d'Arles, mourut à Paris en 1733, dans un âge assez avancé, membre de l'académie des Sciences, à laquelle il avoit été associé en qualité d'astronome. On a de lui, vingt-sept volumes de la *connoissance des Temps*, depuis 1703 jusqu'en 1729. *Fontenelle* ne fit pas son Éloge, on ne sait pourquoi.

II. LIEUTAUD, (Joseph) né à Aix en Provence en 1703, étoit le plus jeune de douze frères. Formé par les conseils de son oncle *Garidel*, célèbre botaniste Provençal, il se fit une réputation en province, avant que de se produire à la capitale. Appelé à Versailles, en 1749, pour y remplir la place de médecin de l'infirmerie royale, il fut reçu à l'académie des Sciences de Paris, en 1752. Ayant été nommé à la place de médecin des Enfans de France en 1755, il devint premier médecin du roi à l'avénement de *Louis XVI* au trône. Ses ouvrages sont : I. *Essais anatomiques*, dont la meilleure édition est celle de M. *Portal*, avec des notes et des observations, Paris, 1777, 2 vol. in-8.° On y trouve l'histoire exacte des parties du corps humain, avec la manière de les disséquer. II. *Elementa Physiologiæ*, 1749, in-8.° L'auteur y a recueilli les expériences et les observations nouvelles des meilleurs physiciens et des anatomistes les plus exercés. III. *Précis de la Médecine Pratique*, 1776, 2 vol. in-8.° Cet abrégé, qui est bien fait, contient l'histoire des maladies dans un ordre tiré de leur siége, avec des observations critiques sur les points les plus intéressans. Ce n'est presque qu'une traduction du premier volume de l'ouvrage suivant. IV. *Synopsis universæ Praxeos Medicæ*, 1765 et 1770, 2 vol. in-4.° Cet ouvrage, exact et complet, est remarquable encore par l'ordre et la clarté qui y règnent. V. *Précis de la Matière Médicale*, 1770, 2 volum. in-8.° Ce Précis, qui est une traduction du second volume de la *Synopsis*, peut suffire aux médecins qui veulent se borner à des idées succinctes, mais claires et justes, sur l'histoire, la nature, les vertus et les doses des médicamens. VI. *Historia Anatomico-Medica*, 1767, 2 vol. in-4.° VII. Un grand nombre de *Dissertations* séparées, imprimées à Aix, et des *Mémoires* sur le cœur, la vessie, parmi ceux de l'académie des Sciences. Ce célèbre médecin mourut à Versailles, le 6 décembre 1780, dans sa 78e année, avec la fermeté d'un homme de bien et d'un bon esprit. Des médecins rassemblés autour de son lit, lui proposoient différens remèdes,.. *Ah!* leur dit-il, *je mourrai bien sans tout cela!* *Molière* n'eût pas dit autrement. Cependant le mourant croyoit à la médecine; mais il ne croyoit pas qu'elle fît des miracles. Sage et prudent, il ne se passionnoit pour aucun système; et il savoit attendre, quoique son coup d'œil fût aussi pénétrant que juste. Plus attaché à l'observation de la nature, qu'à celle des livres, il n'aimoit pas à chercher dans les ouvrages des autres ce que l'inspection du corps

humain pouvoit lui apprendre. Aussi s'étoit-il préparé à l'étude de la médecine par celle de l'anatomie : science qu'il avoit approfondie. Il trouva des amis zélés dans ceux même dont il n'adopta pas les idées, ou même dont il critiqua les opinions : tels que *Sénac* et *Winslow ;* et c'est une preuve que la bonté de son caractère égaloit ses lumières.

LIGARIUS, (Quintus) lieutenant de *Caïus Confidius*, proconsul d'Afrique, se fit tendrement aimer des Africains. Ils le demandèrent et l'obtinrent pour leur proconsul, lorsque *Confidius* fut rappelé. Il continua de se faire aimer dans son gouvernement, et ses peuples voulurent l'avoir à leur tête, lorsqu'ils prirent les armes, au commencement de la guerre civile de *César* et de *Pompée ;* mais il aima mieux retourner à Rome. Il embrassa les intérêts de *Pompée*, et se trouva en Afrique dans le temps de la défaite de *Scipion* et des autres chefs qui avoient renouvelé la guerre. Cependant *César* lui accorda la vie, mais avec défense de retourner à Rome. *Ligarius* se vit contraint de se tenir caché hors de l'Italie. Ses frères, ses amis, et sur-tout *Cicéron*, mettoient tout en œuvre pour lui obtenir la permission de rentrer dans Rome, lorsque *Tuberon* se déclara dans les formes l'accusateur de *Ligarius*. Ce fut alors que *Cicéron* prononça pour l'accusé cette harangue admirable, qui passe avec raison pour un chef-d'œuvre, et par laquelle il obtint de *César* l'absolution de *Ligarius*, quoique ce prince n'eût pas dessein de l'absoudre. *Tuberon* fut si fâché de l'issue de sa cause, qu'il renonça au barreau. *Ligarius* reconnut mal la clémence et la générosité de *César ;* car il devint dans la suite un des complices de la conjuration où ce héros fut assassiné.

LIGER, (Louis) auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'agriculture et le jardinage, naquit à Auxerre en 1658, et mourut à Guerchi près de cette ville, le 6 novembre 1717, à 59 ans. Il étoit fort honnête homme ; mais c'étoit un auteur médiocre, répétant cent fois les mêmes choses en différens livres. Ses principaux ouvrages sont : I. *L'Économie générale de la Campagne*, ou *Nouvelle Maison Rustique*, dont la meilleure édition est celle de 1762, en 2 volum. in-4.° Cet ouvrage, recherché jusqu'à nos jours, eut pour premiers auteurs l'imprimeur *Charles-Étienne*, et le médecin *Jean Liébaut*. II. *Le Nouveau Jardinier et Cuisinier François*, deux vol. in-12. III. *Dictionnaire général des termes propres à l'Agriculture*, in-12. IV. *Le Nouveau Théâtre d'Agriculture, et Ménage des Champs*, avec un *Traité de la Pêche et de la Chasse*, in-4.° Dans ce dernier traité, *Liger* a copié *du Fouilloux* sur la Chasse, et *du Morais* sur la Fauconnerie. V. *Le Jardinier fleuriste et historiographe*, 2 volumes in-12. VI. *Moyens faciles pour rétablir en peu de temps l'abondance de toutes sortes de grains et de fruits dans le Royaume*, in-12. VII. *Dictionnaire pratique du bon Ménager de Campagne et de Ville*, in-4.° VIII. Les *Amusemens de la Campagne*, ou *Nouvelles Ruses innocentes, qui enseignent la manière de prendre aux pièges toutes sortes d'Oiseaux et de Quadrupèdes*, 2 vol. in-12, Paris,

1709, et Amsterdam, 1714. IX. La *Culture parfaite des Jardins fruitiers et potagers*, in-12. X. *Traité facile pour apprendre à élever des Figuiers*, in-12; c'est une suite du Traité précédent. *Liger* s'attachoit plus à compiler, qu'à réfléchir sur les matières qu'il traitoit. On lit, par exemple, dans la *Maison Rustique*, que LE CAFÉ RAFRAÎCHIT. Cette erreur et cent autres qu'on pourroit citer, font desirer que la composition des livres utiles ne soit plus confiée à des gagistes de libraire, qui, comme *Liger*, recueillent des fautes à tant la feuille. On lui attribue encore, *le Voyageur fidelle*, ou *le Guide des Etrangers dans la ville de Paris*, in-12. Ce guide égareroit aujourd'hui.

LIGHTFOOT, (Jean) l'un des plus habiles hommes de son siècle, dans la connoissance de l'hébreu, du Talmud et des Rabbins, né en 1602, à Stoke dans le comté de Stafford, mort à Cambridge, le 6 décembre 1675, à 73 ans, fut vice-chancelier de l'université de cette dernière ville, et chanoine d'Ély. C'étoit un homme attaché à ses devoirs, et qui les remplit tous avec exactitude. Il ne l'étoit pas moins à son cabinet, et il n'en sortoit guère que pour les fonctions attachées à ses places. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle d'Utrecht, 1699, en 3 vol. in-fol. mise au jour par les soins de *Jean Leusden*. Ses principaux ouvrages sont : I. *Horæ Hebraïcæ et Talmudicæ in Geographiam Terræ-Sanctæ*. On y trouve des observations propres à rectifier les erreurs des géographes qui ont travaillé sur la Palestine. II. Une *Harmonie de l'ancien Testament*, avec une disposition chronologique du Texte sacré. *Lightfoot* s'est proposé, dans cet ouvrage, de donner un abrégé de l'Histoire sainte, où chaque événement fût placé dans l'ordre où il doit être. Les remarques curieuses qu'il a mêlées à l'histoire, empêchent qu'elle ne paroisse sèche et décharnée. Mais on sent qu'il doit y avoir un peu d'arbitraire dans l'arrangement des faits; et c'est le sort de toutes les Chronologies anciennes. III. Des *Commentaires* sur une partie du nouveau Testament. Ils respirent l'érudition la plus recherchée, ainsi que ses autres ouvrages. Il y fait un usage heureux des connoissances Talmudiques pour l'explication des usages des Juifs. *Strype* a publié, à Londres, en 1700, in-8°, de nouvelles *Œuvres posthumes* de *Lightfoot*. On trouve, dans ces ecrits, quelques sentimens particuliers : que les Juifs étoient entièrement rejetés de Dieu; que les clefs du royaume des cieux n'avoient été données qu'à *St. Pierre*; que son pouvoir ne regardoit que la doctrine, et non la discipline, etc. etc.

LIGNAC, (Joseph-Adrien *le Large* DE) naquit à Poitiers d'une famille noble. Il passa quelque temps chez les Jésuites, qu'il quitta pour aller dans l'Oratoire. On lui confia divers emplois, dont il s'acquitta avec succès. Dans un voyage qu'il fit à Rome, *Benoît XIV* et le cardinal *Passionei* l'accueillirent avec cette bonté et cette familiarité nobles, qui leur étoient ordinaires envers les savans. L'abbé *de Lignac* mourut à Paris, en juin 1762, après être sorti de l'Oratoire. La Religion, dont il défendit les

mystères, anima son cœur en éclairant son esprit. Nous avons de lui : I. *Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux*, 1754, in-12. L'auteur tâche d'y montrer, contre M. *Bouillier*, que le dogme de la Transsubstantiation n'a rien d'incompatible avec les idées de la saine philosophie. II. *Mémoires pour l'Histoire des Araignées aquatiques*, en 1748, in-12. III. *Lettres à un Américain sur l'Histoire Naturelle de M. de Buffon*, 2 vol. in-12, 1751, pleines d'observations sensées : mais il y en a quelques-unes qui sont futiles et minutieuses. IV. *Le Témoignage du sens intime et de l'expérience opposée à la foi profane et ridicule des Fatalistes modernes*, 3 vol. in-12, 1760. V. *Élémens de Métaphysique, tirés de l'expérience*, 1753, in-12. VI. *Examen sérieux et comique du Livre de l'Esprit*, 1759, deux vol. in-12. L'auteur travailloit à exécuter, quand la mort le surprit, le plan des preuves de la religion, que *Pascal* avoit conçu. Il n'avoit pas, à la vérité, le génie de ce grand homme; mais il pensoit profondément, sur-tout en métaphysique, et tous ses ouvrages en sont la preuve. Au reste, son style étoit fort inférieur à celui de *Pascal.*

LIGNE, (Charles, prince de) fils d'un général d'artillerie au service d'Autriche, annonça de bonne heure du goût pour les sciences, et une grande bravoure. Se trouvant en France, lors de l'invention des ballons, il fut l'un des premiers qui, avec *Pilatre de Rozier*, osa y monter, confier sa vie à un agent inconnu, s'élever au-dessus des nues, et parcourir le vague des airs. Cette expérience eut lieu à Lyon, en 1784. Employé ensuite dans la guerre contre les Turcs, il se conduisit avec tant d'intelligence et de courage à la prise d'Ismaïlow, que le prince *Potemkin*, qui ne flattoit jamais, crut devoir écrire au père du jeune guerrier, pour le féliciter d'avoir dans son fils un héros. Le prince de *Ligne* prit quelque part à l'insurrection du Brabant contre l'empereur; des idées de liberté populaire, alors en vogue dans presque toutes les contrées de l'Europe, le séduisirent un instant; mais il ne tarda pas à reconnoître leur abus, et à se dévouer plus que jamais à la défense de son souverain. Il se distingua contre les François, en 1792, et fut tué le 14 septembre de la même année, en attaquant une redoute avec trop d'audace.

LIGNEROLLES, (Jean *le Voyer*, seigneur de) après avoir commencé par porter l'arquebuse dans les guerres de Piémont, fut ensuite écuyer du duc de *Nemours*, (*Jacques de Savoie*) et guidon de la compagnie des gendarmes de ce prince. Il trouva le moyen de s'insinuer dans les bonnes graces du duc d'*Anjou*, frère de *Charles IX*, (depuis roi sous le nom de *Henri III*) qui le fit son chambellan et son confident. Étayé de la faveur de son maître, il fit bientôt une fortune rapide à la cour, et de simple et pauvre gentilhomme, on le vit en peu de temps devenir gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de l'Ordre, capitaine d'hommes d'armes, et gouverneur du Bourbonnois. Le duc d'*Anjou*, cédant à son importune curiosité, lui révéla le projet du massacre de la St-Barthé-

lemi : *Lignerolles* eut l'indiscrétion de vouloir tirer avantage de cette confidence auprès de *Charles IX*, et cette indiscrétion fut, dit-on, la cause de sa perte, que le roi jura dès ce jour même. *George de Villequier*, vicomte de Guerche, et *Charles* comte de *Mansfeld*, qui étoient ses ennemis, furent chargés de cette expédition. Ils l'attaquèrent en pleine rue à Bourgueil en Anjou, où la cour étoit pour lors, en 1571, et le tuèrent. Le roi *fit mine* d'être fort irrité contre ces deux seigneurs, les fit emprisonner, et ne parut accorder leur grace qu'aux sollicitations du duc d'*Angoulême;* mais on fut persuadé à la cour, que c'étoit un jeu de la part du roi. C'est ainsi qu'en parle *le Laboureur*, (*ADDIT. à Castelnau*) : cependant *de Thou* paroît incertain sur la vraie cause de sa mort.

LIGNI, *Voy.* FIEUBET.

LIGNIÈRE, *Voyez* LIVIÈRE.

LIGORIO, (Pierre) peintre et architecte Napolitain, mort en 1580, étudia dans sa jeunesse les monumens antiques, et en mesura ou dessina un grand nombre. Ses dessins firent long-temps la principale richesse de la bibliothèque de Turin, d'où ils viennent de passer dans celle de Paris. Ils forment 30 vol. in-folio. *Ligorio* fut nommé architecte de l'église de Saint-Pierre de Rome, sous le pontificat de *Paul IV*, qui le priva ensuite de cet emploi, à cause d'une querelle qu'il eut avec *Michel-Ange*. On lui attribue le *petit Palais*, qui est dans les bosquets du Belvedère du Vatican. *Ligorio* fut encore ingénieur d'*Alphonse II*, dernier duc de Ferrare, et il répara tous les dommages que les inondations du Pô avoient causés dans cette ville. Comme peintre, il réussissoit dans les ornemens en camaïeu et en couleur jaune, qui imitoit parfaitement l'or.

LIGURINUS, *Voyez* GONTHIER, n.° I.

LILIENTAHL, (Michel) né à Liebstadt en Prusse, l'an 1686, s'établit à Konisberg, où il fut pasteur et professeur jusqu'à sa mort, arrivée en 1750, à 64 ans. Il étoit de l'académie des Sciences de Berlin, professeur honoraire de l'académie de Pétersbourg. On a de lui : I. *Acta Borussica ecclesiastica, civilia, litteraria*, 3 vol. II. Plusieurs bonnes *Dissertations* académiques. III. *Selecta historica et litteraria*, deux vol. in-12. IV. *De Machiavelismo litterario*. Cet ouvrage roule sur les petites ruses dont les gens de lettres se servent pour se faire un nom. V. *Annotationes in Struvii Introductionem ad notitiam rei litterariæ*. Ces écrits sont pleins de savantes recherches.

LILIO, (Louis) médecin de Rome, fut employé par le pape *Grégoire XIII*, à la réformation du *Calendrier*. Son ouvrage sur ce sujet, est intitulé : *De Epactis*. *Voy.* GRÉGOIRE XIII.

LILLO, (George) joaillier de Londres, né en 1693, mort dans la même ville, en 1739, à 47 ans, ne s'occupa pas plus de l'art dramatique, que de celui d'arranger des pierreries. Il donna diverses Pièces, réunies en 2 vol. in-12, 1775, qui, par leur caractère sombre et plusieurs scènes terribles ou touchantes, firent une assez forte impression sur l'esprit mélancolique des Anglois.

Ils fermèrent les yeux sur l'irrégularité du plan et de la conduite, et ne s'attachèrent qu'aux situations et aux sentimens. Les principales sont : *Barneveldt*, la *Fatale Curiosité*, le *Marchand de Londres*. *Voyez* CLÉMENT, (Pierre).

LILLY, (Guillaume) natif d'Odham, dans le Hantshire, en 1466, voyagea dans la Terre-Sainte, dans l'Italie, et fut le premier maître de l'école de Saint-Paul de Londres, fondée par *Colles*. On a de lui, des *Poésies*, et une *Grammaire Latine*, Oxford, 1673, in-8.° Il mourut en 1522. — Il est différent de *Guillaume* LILLY, astrologue Anglois, natif de Diseworth, mort en 1681, dont on a : *Merlinus Anglicus junior*, en anglois, à Londres, 1655, in-4°, et plusieurs autres ouvrages.

LIMBORCH, (Philippe de) théologien Remontrant, né à Amsterdam en 1633, d'une bonne famille, fut ministre à Goude en 1657, puis à Amsterdam en 1667. Il obtint, la même année, en cette ville, la chaire de théologie, qu'il remplit avec une réputation extraordinaire jusqu'à sa mort, arrivée le dernier avril 1712, à 79 ans. Il eut beaucoup d'amis parmi les savans de son pays et des pays étrangers. Son caractère étoit franc et sincère; mais sa douceur ôtoit à sa franchise ce qu'elle auroit pu avoir de trop rude. Grave sans morgue et sans tristesse, civil sans affectation, gai lorsqu'il falloit l'être : il avoit presque toutes les qualités du cœur. Il souffroit sans peine qu'on ne fût pas de son avis, excepté lorsqu'il s'agissoit de l'église Romaine, contre laquelle il avoit d'injustes préventions. *Limborch* savoit parfaitement l'histoire de sa patrie, et son excellente mémoire lui en rappeloit les plus petites circonstances. On a de lui, plusieurs ouvrages estimés des Protestans; les principaux sont : I. *Amica collatio de veritate Religionis Christianæ cum erudito Judæo*, in-12; excellent morceau pour cette partie de la théologie. L'édition de Goude, in-4°, 1687, n'est pas commune. On en a fait une à Basle, in-8°, 1740. Le Juif avec lequel *Limborch* eut cette conférence, est *Isaac Orobio* de Séville, qui n'avoit proprement aucune religion. Les objections singulières qu'il fait à son adversaire, ont fait rechercher le livre de *Limborch* par les incrédules mêmes. Le ton que les deux disputeurs prennent, est doux et honnête, si l'on excepte les sorties que *Limborch* fait contre les catholiques. II. Un *Corps complet de Théologie*, 1715, Amsterdam, in-fol., selon les opinions et la doctrine des Remontrans. III. *Historia Inquisitionis*, à Amsterdam, 1692, in-fol. : pleine de recherches curieuses, et accompagnée de toutes les sentences prononcées par ce tribunal, depuis 1303 jusqu'en 1333. Quoiqu'en général *Limborch* n'affiche pas la passion, on voit qu'il a puisé quelquefois dans des auteurs qui, ayant été maltraités par l'Inquisition, ne doivent pas être crus en tout sur les extrêmes rigueurs qu'ils lui attribuent. IV. *Limborch* a aussi procuré la plupart des éditions des ouvrages du fameux *Episcopius*, son grand-oncle maternel, des écrits duquel il avoit hérité.

LIMIERS, (Henri-Philippe de) docteur en droit, et membre

des académies des Sciences et Arts, passa sa vie à compiler, sans choix, de mauvaises Gazettes. Il publia ses maussades recueils sous différens titres : I. *Histoire de* LOUIS *XIV*, 1718, 12 vol. in-12. II. *Annales de la Monarchie Françoise*, 1721, in-fol. III. *Abrégé Chronologique de l'Histoire de France, pour servir de suite à Mézerai*, 2 ou 3 vol. in-12. IV. *Mémoires du règne de* CATHERINE, *Impératrice de Russie*. V. *Histoire de* CHARLES *XII, roi de Suède*, 6 vol. in-12. VI. *Annales historiques*, 3 volumes in-fol. VII. *Traduction de Plaute*, grossièrement et infidellement travesti, 10 vol. in-12. Les productions de *Limiers* sont bonnes, tout au plus, pour servir de lecture au peuple : point de style, point d'exactitude, point d'agrément. C'étoit la faim qui le faisoit écrire; on prétend qu'il auroit pu faire beaucoup mieux, si la fortune avoit répondu à son mérite. On a encore de lui, une version françoise des *Explications* latines des Pierres gravées de *Stosch*, Amsterdam, 1724, in-fol.

LIMNÆUS, (Jean) célèbre jurisconsulte Allemand, né à Iène en 1592, d'un père qui professoit les mathématiques, fut chargé successivement de l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs, avec lesquels il voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Enfin, *Albert*, margrave de Brandebourg, qu'il avoit accompagné en France, le fit son chambellan et son conseiller privé, en 1639. *Limnæus* exerça ces emplois jusqu'à sa mort, arrivée en 1663, à 61 ans. On a de lui, divers ouvrages. Les principaux sont : I. *De jure imperii Romano-Germanici*, à Strasbourg, 5 vol. in-4.° C'est une compilation fort savante, mais assez mal digérée. II. *Commentarius ad Bullam auream*, in-4°, 1666, et Leyde, 1690. Cette dernière édition est la meilleure. III. *Capitulationes Imperatorum*, Leipzig, in-4°, 1691. IV. *De Academiis*, in-4.° V. *Notitia regni Galliæ*; 2 vol, in-4.° *Limnæus* a entassé beaucoup d'érudition dans ces différens ouvrages; mais il n'a pas eu assez de discernement dans le choix des auteurs.

I. LIMOJON DE ST-DIDIER, (Alexandre-Toussaint) suivit, en qualité de gentilhomme, le comte d'*Avaux* dans son ambassade de Hollande, et se fit un nom par sa profonde connoissance de la politique Européenne. On en a des preuves dans l'*Histoire des Négociations de Nimègue*, Paris, 1680, in-12, ouvrage estimé; et dans le livre intitulé : *La Ville et la République de Venise*. On a encore de lui : *Le Triomphe Hermétique*, ou *la Pierre Philosophale victorieuse*. Cette dernière production est curieuse, et ne contient que 153 pages; mais on préfère les deux autres. Il étoit oncle du suivant.

II. LIMOJON, (Ignace-François) co-seigneur de Venasque et de Saint-Didier, naquit à Avignon en 1668. Il cultiva la poésie Provençale et la Françoise, et réussit assez bien dans l'une et dans l'autre, sur-tout dans la première. Il fut, dans sa jeunesse, le *Pindare* de l'académie des Jeux Floraux, qui le couronna trois fois. L'académie Françoise lui décerna aussi ses lauriers en 1720 et 1721. *Saint-*

Didier, enhardi par ces succès, voulut s'élever jusqu'au Poëme épique. Il publia, en 1725, in-8°, la première partie de son *Clovis*, qui ne fut pas suivie d'une seconde. Quoique son poëme renfermât quelques vers heureux et des beautés de détail; le public trouva qu'il avoit péché dans le dessein de l'ouvrage, et qu'il avoit plus de génie pour trouver des rimes et des épithètes, que pour marcher dans la carrière des *Homère* et des *Virgile*. C'est à tort qu'on a dit que *Voltaire* avoit copié *Limojon* dans sa *Henriade*, puisque le *Clovis* ne parut que deux ans après la première édition de ce poëme. On a encore de lui, un ouvrage satirique assez insipide, mêlé de vers et de prose, contre *la Mothe*, *Fontenelle* et *Saurin*, partisans des modernes, sous le titre de *Voyage du Parnasse*, in-12. Ces trois illustres académiciens y sont très-maltraités. Le vide d'idées, les hémistiches inutiles, les mots amenés seulement pour la rime : voilà ce qui caractérise les vers de ce Voyage du Parnasse. Quant à la prose, elle est lâche et traînante, et l'auteur eut le secret d'être un satirique ennuyeux. Il mourut à Avignon le 13 mai 1739, à 71 ans.

LIMON, (Geoffroi de) contrôleur des finances de la maison d'Orléans, eut un esprit souple et adroit, qui le fit se prêter à toutes les circonstances des temps. Après avoir rédigé, en 1789, les instructions que les bailliages de l'apanage du duc d'Orléans donnèrent à leur député; après avoir accepté la mairie de la ville de Pont-l'Évêque, et avoir envoyé, en don patriotique, 182 marcs d'argenterie à l'assemblée Nationale, il sortit de France, et devint l'un des royalistes les moins modérés. En 1796, il publia un ouvrage assez bien écrit, et qui ne manque pas de connoissances politiques, pour engager le roi de Prusse à entrer dans la coalition, et à faire la guerre à la France. *Limon* est mort en Allemagne en 1799.

LIMONA, fille *d'Hyppomène*, archonte de la ville d'Athènes, se laissa séduire par un amant. Son père, irrité, la renferma avec un cheval détaché, en défendant qu'on leur portât aucune nourriture; bientôt l'animal affamé dévora *Limona*. *Ovide* fait mention de cette fin tragique dans son poëme intitulé, *Ibis*.

LIN, (Saint) succéda à *saint Pierre* sur le siége de Rome, l'an 66 de Jésus-Christ. Il gouverna l'église pendant douze ans avec le zèle de son prédécesseur. C'est durant son pontificat qu'arriva la ruine de Jérusalem, l'an 70. Il mourut huit ans après. On ne sait rien de certain, ni sur sa vie, ni sur sa mort.

LINACRE ou Linacer, (Thomas) médecin Anglois, étudia à Florence sous *Démétrius Chalcondyle* et sous *Politien*, et se distingua tellement par sa politesse et par sa modestie, que *Laurent de Médicis* le donna pour compagnon d'études à ses enfans. De retour en Angleterre, il devint précepteur du prince *Arthus*, fils aîné du roi *Henri VII*; ensuite médecin ordinaire de *Henri VIII*, frère d'*Arthus*. Il mourut le 20 octobre 1524, à l'âge de 64 ans. Il étoit prêtre et n'en étoit pas plus dévot; on prétend qu'il ne

voulut jamais lire l'Écriture-sainte. On a de lui : I. *De emendatâ Latini Sermonis structurâ*, à Leipzig, 1545, in-8.° II. *Galeni Methodus medendi*, in-8.° III. Quelques autres ouvrages de *Galien*, traduits du grec en latin. IV. *Rudimenta Grammatices*, 1533, in-8°; et d'autres écrits qui sont estimés des savans. Son style est pur, mais il sent trop le travail.

LINANT, (Michel) né à Louviers en 1709, fit de bonnes études dans sa patrie. Le goût des lettres l'ayant amené à Paris, il fut gouverneur de M. le comte *du Châtelet*, fils de l'illustre marquise de ce nom. On se souvient encore du quatrain plein de finesse, qu'il fit pour cette moderne *Athénaïs*. Le voici :

Un voyageur qui ne mentit jamais
Passe à Cirey, l'admire, le contemple.
Il crut d'abord que c'étoit un palais ;
Mais, voyant *Émilie*, il dit : Ah ! c'est un temple.

Linant étoit connu alors par son goût pour la poésie noble, dans laquelle il eut quelques succès éphémères. Il remporta trois fois le prix de l'académie Françoise, en 1739, 1740 et 1744. Le sujet de 1740 étoit : *Les Accroissemens de la Bibliothèque du Roi*. Son poëme, quoique médiocre, fut applaudi ; la raison s'y montra parée avec peu d'éclat, mais avec assez de noblesse. Le sujet qui lui mérita la dernière couronne, étoit : *Les progrès de l'Eloquence et de la Comédie, sous le règne de Louis XIV*. Il a aussi composé pour le théâtre qu'il entendoit assez bien ; mais il avoit plus de goût que de génie. Sa versification est souvent très-foible, et il ne la soignoit pas assez. La tragédie d'*Alzaïde*, qu'il donna en 1745, et qui eut six représentations, a quelques beaux endroits. Celle de *Vanda*, reine de Pologne, qu'il fit paroître en 1747, est romanesque et mal écrite : elle tomba à la première représentation. L'une et l'autre sont oubliées aujourd'hui. Cet auteur a fait encore des *Odes*, des *Epîtres* ; et a mis son nom à la préface de l'édition de la *Henriade* de 1739. *Voltaire*, son protecteur et son ami, lui rendit des services, que *Linant* célébra dans ses vers. Les qualités du cœur ne le caractérisoient pas moins que celles de l'esprit. Sa conversation étoit aimable et saillante. Il fut recherché des plus beaux esprits de son temps, pour sa politesse, sa probité et sa franchise. Il ne tint pas à lui que l'auteur de la *Henriade* ne renonçât à sa *manie anti-théologique*, et il lui prédit tous les désagrémens qu'elle répandroit sur sa vie. *Voltaire*, de son côté, lui conseilloit d'aimer un peu plus le travail, de se confier moins dans sa facilité, et de faire des vers plus difficilement. *Linant* mourut le 11 décembre 1749, à 41 ans.

LINCK, (Henri) célèbre jurisconsulte du 17[e] siècle, natif de Misnie, et professeur en droit à Altorf, laissa un *Traité du Droit des Temples*, où il y a des choses curieuses.

LINDANUS, (Guillaume) né à Dordrecht, d'une famille considérable de cette ville, qui avoit autrefois possédé la seigneurie de *Linda*, bourg submergé en 1422, avec 71 autres, exerça avec sévérité l'office d'Inquisiteur de la foi dans la Hollande et dans la Frise. Le roi

d'Espagne, *Philippe II*, le nomma, en 1562, à l'évêché de Ruremonde. Il fit deux voyages à Rome, se fit estimer du pape *Grégoire XIII*, fut transféré à l'évêché de Gand en 1588, et mourut trois mois après, âgé de 63 ans. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages très-estimés, dont le style est pur, quoique véhément et un peu enflé. Les principaux sont : I. *De optimo genere interpretandi Scripturas*, Cologne, 1558, in-8.° II. *Tabulæ analyticæ omnium hæreseon hujus seculi*. III. *Panoplia Evangelica*, Cologne, 1590, in-fol. IV. *Psalterium vetus, à mendis 600 repurgatum et de græco atque hebraïco fontibus illustratum*, Anvers. V. On lui doit aussi une édition de la *Messe Apostolique*, faussement attribuée à *St. Pierre :* elle parut accompagnée d'une Apologie et de Commentaires, à Anvers, en 1589, in-8°; et à Paris, en 1591. La première édition est la moins commune. Ce prélat, non moins éclairé que vertueux, possédoit les langues, les Pères, et l'antiquité sacrée et profane. Il avoit d'excellens principes de théologie et de morale, et autant d'élévation dans l'esprit que de force dans le raisonnement. Il eut beaucoup à souffrir dans le temps des troubles; mais il résista aux ennemis de l'Église et de l'Espagne. Sa Vie a été écrite par *Havensius*, dans son ouvrage *De creatione novorum in Belgio episcopatuum*; et on a donné le Catalogue de ses ouvrages à Bois-le-Duc, 1584, in-8.°

LINDEN, (Vander) *Voyez* VANDER-LINDEN.

LINDENBRUCH, (Fréderic) *Lindenbrogius*, savant et laborieux littérateur Flamand, au 17e siècle, donna des éditions de *Virgile*, de *Térence*, d'*Albinovanus*, des Auteurs infames des *Priapeia*, d'*Ammien-Marcellin*, etc. Ce qu'il a fait sur le dernier, se trouve dans l'édition de cet historien, par *Adrien de Varois*. L'histoire et le droit public l'occupèrent ensuite. On lui doit, en ce genre, un livre curieux, intitulé : *Codex Legum antiquarum*, seu *Leges Wisigothorum*, *Burgundionum*, *Longobardorum*, etc. à Francfort, 1613, in-folio. Ce livre devient rare de jour en jour. *Lindenbruch* mourut vers 1638.

LINGELBACK, (Jean) peintre, né à Francfort en 1625. Ce maître a peint, avec beaucoup d'intelligence, des *Marines*, des *Paysages*, des *Foires*, des *Charlatans*, des *Animaux*, etc. L'envie de se perfectionner dans la peinture, lui fit entreprendre le voyage de France et d'Italie, où il s'attira l'admiration des curieux connoisseurs. On remarque dans ses tableaux un coloris séduisant, une touche légère et spirituelle, des lointains qui semblent échapper à la vue. Il a gravé quelques *Paysages*. Nous ignorons l'année de sa mort.

I. LINGENDES, (Claude de) né à Moulins en 1591, Jésuite en 1607, fut provincial et ensuite supérieur de la maison professe à Paris, où il mourut le 12 avril 1660, âgé de 69 ans. On a de lui, 3 vol. in-4° ou in-8° de *Sermons*, qu'il composoit en latin, quoiqu'il les prononçât en françois. L'applaudissement avec lequel il avoit rempli le ministère de la chaire, fut un augure favorable pour ce recueil,

très-bien reçu du public. Les vérités évangéliques y sont exposées avec beaucoup d'éloquence; le raisonnement et le pathétique s'y succèdent tour-à-tour. Son extérieur répondoit à ses autres talens. On a traduit quelques-uns de ses *Sermons* en françois sur l'original latin, en profitant néanmoins des manuscrits de plusieurs copistes, qui avoient écrits les Discours du P. *de Lingendes* tandis qu'il les prêchoit. Ses autres ouvrages sont : I. *Conseils pour la conduite de la vie*. II. *Votivum monumentum ab urbe Molinensi Delphino oblatum*, in-4.° Ce dernier fut fait dans le temps qu'il étoit recteur du collége de Moulins.

II. **LINGENDES**, (Jean de) évêque de Sarlat, puis de Mâcon, mort en 1665 dans un âge assez avancé, étoit aussi de Moulins et parent du précédent. Il fut précepteur du comte de *Moret*, fils naturel de *Henri IV*. Il prêcha avec beaucoup d'applaudissement sous *Louis XIII* et sous *Louis XIV*. Il n'emprunta point, pour leur plaire, l'art imposteur de la flatterie, et ne craignit pas d'attaquer le vice sous la pourpre et sous le dais. *Voyez* FLÉCHIER.

III. **LINGENDES**, (Jean de) poëte François, natif de Moulins, de la même famille des précédens, florissoit sous le règne de *Henri le Grand*. On se plaît encore à la lecture de ses *Poésies*, foibles à la vérité, mais qui ont de la douceur et de la facilité. Ce poëte a particulièrement réussi dans les *Stances*. Il mourut en 1616, à la fleur de son âge. Ses productions sont en partie dans le Recueil de *Barbin*, cinq vol. in-12. La meilleure est son *Elégie pour Ovide*.

LINGUET, (Simon-Nicolas-Henri) avocat, naquit à Rheims le 14 juillet 1736, reçut une éducation soignée, et suivit dans sa jeunesse, en qualité de secrétaire, le général François qui alloit commander une armée contre le Portugal. Il profita de son séjour en Espagne pour en apprendre la langue, et traduire une partie du théâtre espagnol dans la nôtre. Revenu en France à l'âge de 28 ans, entraîné par la passion de l'indépendance et les idées d'une imagination brûlante, il se jeta dans la carrière du barreau, où il espéra conserver l'une, et mettre à profit les autres. Il ne tarda pas à y obtenir de l'éclat et des contradictions, de la renommée et des revers. Il mérita les uns et les autres par la hardiesse de son caractère, un esprit novateur, l'art de maîtriser la multitude en paroissant la mépriser, des connoissances littéraires supérieures à celles de ses auditeurs, une diction vive et pétillante qui lui attira des admirateurs et un plus grand nombre d'ennemis. Sa défense du duc d'*Aiguillon* arracha ce dernier à la poursuite des tribunaux, et lui ouvrit bientôt après l'entrée du ministère. Celle du comte de *Morangiés* contre les *Verron*, ne fut pas moins célèbre : il s'y livra à toute l'ardeur de son zèle, à toute la fougue de son éloquence. Les avocats, plus jaloux de ses succès que de la régularité de leur ordre, lui ayant fait une injonction d'être plus circonspect à l'avenir, vingt-quatre d'entr'eux délibérèrent de ne plus plaider avec lui d'un an. Sur les plaintes réciproques de *Linguet*

contre cette délibération, et de ses confrères pour la maintenir, le parlement rendit un arrêt qui raya le premier du tableau des avocats et lui interdit les fonctions de cette profession. Cette défense étoit sans doute extrême et tyrannique; mais l'excessive colère de *Linguet*, ses injures trop répétées, finirent par lui donner des torts véritables. Avec de la modération, il eût été plaint; avec des transports furieux, il finit par persuader le public, qu'il étoit dangereux, et que sa condamnation étoit juste. *Linguet*, en perdant les honoraires du barreau, chercha à s'en dédommager par les émolumens d'un journal, et en publiant divers écrits politiques, qui accrurent sa réputation et le nombre de ses détracteurs. Sa *Théorie des Lois* sur-tout fit grand bruit. Un style pompeux, semé de métaphores, des opinions singulières, une opposition constante aux idées reçues, la critique de *Montesquieu*, l'apologie du despotisme, le tableau du bonheur de ceux qui vivent dans la servitude, devoient le faire naître. Dès-lors, la critique eut un vaste champ pour le combattre. Le premier ministre *Maurepas* se rangea du côté de ses adversaires, et fit supprimer son journal. *Linguet*, craignant pour sa liberté, s'enfuit en Suisse, passa en Hollande, ensuite à Londres; mécontent des Anglois qui ne l'avoient pas accueilli comme il croyoit le mériter, il se retira pendant quelque temps à Bruxelles. Là, il écrivit au comte de *Vergennes* pour lui demander s'il pouvoit revenir en France : ce ministre y consentit. Bientôt, sur de nouvelles plaintes, et le 27 septembre 1779, *Linguet* fut arrêté et renfermé à la Bastille. Il y resta plus de deux ans; mais, en promettant plus de modération dans ses écrits et un moyen qu'il prétendit avoir trouvé de faire passer, en deux heures, un avis de Brest à Paris, il sortit de sa prison au mois de mai 1782, pour être simplement exilé à Rethel; il n'y resta pas long-temps : *Linguet* repassa en Angleterre, et s'empressa d'y publier un écrit contre le pouvoir arbitraire dont il avoit précédemment vanté la douceur, mais dont il venoit d'éprouver l'abus. Ses *Mémoires* sur la Bastille n'offrent aucune particularité remarquable; l'auteur, plein d'égoïsme, y rapporte tout à lui-même. Il y étoit très-bien nourri, dit-il; puis, réfléchissant sur ce bon traitement, il présume que c'étoit pour l'empoisonner un jour. D'Angleterre, *Linguet* revint à Bruxelles; il y continua son journal intitulé, *Annales politiques*, et y prodigua les louanges à l'empereur *Joseph II*. Ce souverain, flatté sur-tout de l'écrit relatif à la liberté de la navigation de l'Escaut, permit à l'auteur de venir à Vienne, où il lui accorda une gratification de mille ducats. *Linguet* ne sut point ménager la faveur dont il jouissoit, et n'en prit pas moins le parti de *Vander-Noot* et des révolutionnaires du Brabant contre l'empereur. Chassé d'Allemagne, et de retour à Paris, il parut, en 1791, à la barre de l'assemblée Constituante, pour y défendre l'assemblée Coloniale de Saint-Domingue, la cause des Noirs, et y déclamer contre la tyrannie des Blancs. Au moment de la terreur, il s'étoit retiré dans une campagne; mais on l'y découvrit, et il fut traduit au tribunal révolutionnaire qui le con-

damna à mort, le 27 juin 1794, pour avoir encensé dans ses écrits les despotes de Vienne et de Londres. Il alla à la mort avec sérénité, et la subit avec courage, à 57 ans. Ses ouvrages sont aussi nombreux que diversifiés. On lui doit : I. *Voyage* au labyrinthe du jardin du roi, 1755, in-12. II. Les *Femmes-filles*, parodie de la tragédie *d'Hypermnestre*. III. *Histoire du siècle d'Alexandre*, 1762, in-12. L'auteur composa cet écrit pendant son séjour en Espagne. Le style en est élégant, mais trop épigrammatique pour le genre de l'histoire qui exige le moins d'apprêt et le plus de dignité. IV. *Projet* d'un *Canal* et d'un *Port* sur les côtes de Picardie, 1764, in-8.° V. *Le Fanatisme des Philosophes*, 1764, in-8.° VI. *Nécessité d'une réforme* dans l'administration de la justice et des lois civiles de France, 1764, in-8.° VII. *Socrate*, tragédie en cinq actes. VIII. *La Dîme Royale*, avec ses avantages, 1764. Cet écrit a été réimprimé en 1787. IX. *Histoire des révolutions de l'empire Romain*, 1766, deux vol. in-12. L'esprit systématique de l'auteur trouva carrière pour se développer dans cet ouvrage; des tyrans y sont justifiés, des grands hommes déprisés, l'esclavage des peuples mis en honneur. X. *La Cacomonade*, 1766, in-12. XI. *Théorie des Lois*. La dernière édition est de 1774, trois volumes in-12. XII. *Histoire impartiale des Jésuites*, 1768, in-8.° XIII. *Lettre* sur la nouvelle traduction de *Tacite* par *la Bletterie*, 1768, in-12. XIV. *Des Canaux navigables* pour la France, 1769, in-12. XV. Continuation de *l'Histoire universelle* de *Hardion : Linguet* y a réuni les volumes 19 et 20. XVI. *Théâtre Espagnol*, 1768, quatre volum. in-12. XVII. *Théorie du libelle*, en réponse à la *Théorie du paradoxe* : écrit polémique et plein de force où *Linguet* est vivement attaqué par l'abbé *Morellet*. XVIII. *Réponse* aux docteurs modernes, 1771, 3 vol. in-12. XIX. *Du plus heureux gouvernement*, ou *parallèle* des constitutions de l'Asie avec celles de l'Europe, 1774, 2 vol. in-12. XX. *Essai philosophique sur le monachisme*, 1777, in-8.° On y trouve peu de profondeur dans les recherches, mais des apperçus politiques qui ont eu leur exécution, et des faits intéressans sur l'établissement des ordres religieux. XXI. *Appel à la postérité*, in-8.° XXII. *Mémoires* sur la Bastille, Londres, 1783, in-8.° XXIII. *Réflexions sur la lumière*, 1787, in-8.° XXIV. *Considérations* sur l'ouverture de l'Escaut, 1787, 2 vol. in-8.° XXV. *La France plus qu'Angloise*, 1788, in-octavo. XXVI. *Examen* des ouvrages de *Voltaire*, 1788, in-8.° XXVII. *Point de banqueroute et plus d'emprunt*, 1789, in-8.° XXVIII. *Lettre à Joseph II* sur la révolution du Brabant, 1789, in-8.° XXIX. *Légitimité du divorce*, 1789, in-8.° XXX. *Code criminel de Joseph II*, 1790, in-8.° XXXI. *La Prophétie vérifiée*, 1790, in-8.° XXXII. *Collection* des ouvrages relatifs à la révolution du Brabant, 1791, in-8.° XXXIII. Recueil de *Mémoires judiciaires*, 7 vol. in-12. On y trouve une logique pressante, de l'adresse dans les développemens, des talens marqués pour l'art oratoire. XXXIV. *Journal politique et littéraire*. Il parut depuis 1774 jusqu'en 1776. XXXV. *Annales politiques*. Elles commencèrent en 1777. Inter-

rompues, reprises à diverses époques, écrites avec chaleur, attaquant sans cesse, décidant sur tout: elles ont été très-répandues.

LINIÈRE, (François Pajot de) poëte François, mort en 1704, à 76 ans, est moins connu aujourd'hui par ses vers que par ses impiétés. On l'appeloit l'*Athée de Senlis ;* et il avoit mérité ce nom, non-seulement par ses propos, mais par plusieurs chansons impies. C'est sans raison que Mad. *des Houlières*, dont le sort, dit un auteur, fut de donner au public de bonnes choses, et de prendre toujours le parti des mauvaises, a voulu justifier *Linière*. Cet incrédule mourut comme il avoit vécu. Il se brouilla avec *Boileau*, qui lui reprochoit son irréligion. Uni avec *St-Pavin*, autre déiste, il fit des couplets contre le célèbre poëte satirique, qui s'en vengea à sa manière, et qui lui dit avec le public, qu'*il n'avoit de l'esprit que contre Dieu*. Le libertinage de l'esprit avoit commencé dans *Linière* par celui du cœur. Il avoit de la vivacité et une figure avantageuse ; il étoit recherché des hommes et des femmes. Le vin et l'amour remplirent toute sa vie, et ne lui laissèrent pas le temps de faire des réflexions. *Linière* eut dans son siècle quelque réputation comme poëte. Il avoit le talent de traiter facilement un sujet frivole ; mais ces productions ne respirent jamais cette imagination enjouée, douce et brillante, qu'on admire dans les *Chaulieu*, les *St.-Aulaire*... *Linière*, étant à Chantilly près du grand *Condé*, fit sur-le-champ ce quatrain qu'on lui demanda :

> Lorsque le dieu *Mars* en personne
> Se présente dans les combats,
> Si *Condé* ne s'y trouve pas,
> La fête n'est pas bonne.

Ses vers satiriques ne manquoient pas de feu, mais ils lui attirèrent plus de coups de canne que de lauriers. *Voyez* dans ce *Dictionnaire* les articles I. BOILEAU. — CHAPELAIN. — CONRART. — MAROLLES. — II. FONTAINE (LA).

LINN, (Gaulthier) Anglois, a traduit en sa langue, les Œuvres de *Luther*. Il étoit imprimeur à Londres, au milieu 16e siècle.

LINNÉE, (Charles VON) *Linnæus*, l'un des plus grands naturalistes du XVIIIe siècle, naquit à Rhoeshult dans la province de Smaland, le 24 mai 1707, d'un père qui étoit ministre. Élevé dans le jardin du Presbytère, ses premiers regards se tournèrent vers les plantes et les fleurs. Ayant été reçu docteur en médecine en Hollande en 1735, il se fixa à Stockholm, et y exerça son art avec un succès, qui lui mérita des récompenses et des titres. Il fut chevalier de l'Étoile-polaire, fondateur et premier président de l'académie de Stockholm, et professeur de botanique dans l'université d'Upsal, associé de presque toutes les académies des Sciences de l'Europe. Mais, avant que d'obtenir ces distinctions, il eut à lutter contre le pédantisme et la misère. « Entraîné de bonne heure par un goût dominant qui lui rendoit insipide toute autre étude, il donne lieu à des plaintes sur sa paresse et son incapacité. Son inepte instituteur, *Lanarius*, propose à ses parens d'en faire un cordonnier, sous prétexte qu'il n'avoit aucune aptitude pour les lettres. Ses parens aigris contrarient son

goût naturel pour les plantes, et finissent par l'abandonner à son propre sort. Il eût été arrêté dans sa carrière, si le médecin *Rothman*, et ensuite *Stobæus* à Lunden, ne l'eussent accueilli chez eux, et ne lui eussent facilité tous les moyens d'instruction et de subsistance. Livré à l'insectologie, il est sur le point de périr par la morsure de l'insecte, connu sous le nom de *Furie infernale*. Le desir violent de se perfectionner l'attire à Upsal, et il manque pendant long-temps des choses de première nécessité. Le seul moyen de subsistance qu'il avoit dans ses cours particuliers de botanique, lui est enlevé impitoyablement par un médecin en crédit. Il se porte à la dernière violence et jusqu'aux menaces contre ce persécuteur puissant, et il est forcé de s'expatrier. Errant et obligé de se plier aux circonstances, il arrive en Hollande dénué de tout secours; il auroit peut-être succombé, sans la protection éclatante de *Boerhaave* qui lui obtient la direction du superbe jardin que *Cliffort* venoit de former à Hertcamp près de Harlem. Il revient ensuite dans sa patrie; mais son nom, déjà devenu célèbre, excite les rumeurs et les intrigues de la médiocrité; il s'en seroit éloigné pour jamais, si le comte *de Tessin*, premier ministre, n'étoit parvenu à le connoître et à le recommander en termes les plus honorables au roi et à la reine de Suède. Toutes les distinctions et les dons de la fortune furent alors la digne récompense de la longue suite de ses revers et de ses peines ». (*Gazette de santé*, n.° 31, année 1786.) *Linnée* voyagea en Norwége, dans la Dalécarlie, en Allemagne et en Hollande. Il quitta ce dernier pays pour venir voir à Paris *Bernard Jussieu*, et à Londres, le célèbre *Dillen*, et *Hans-Sloane*. *Boerhaave* lui avoit donné cette lettre de recommandation pour ce dernier : *Linnæus, qui has tibi dabit litteras, est unicè dignus te videre, unicè dignus à te videri; qui vos videbit simul, videbit hominum par, cui simile vix dabit orbis.* Ce savant médecin mourut le 10 janvier 1778, à l'âge de 71 ans. *Gustave III*, pour éterniser sa mémoire, a fait frapper une médaille, représentant d'un côté le buste de *Linnée*, et de l'autre la déesse *Cybèle*, symbole de la Nature, affligée et entourée des attributs du règne minéral, de plantes et de quadrupèdes. On lit à l'entour : *Deam luctus angit amissi*; et à l'exergue : *Post obitum, Upsaliæ, D. 10 januarii MDCCLXXVIII, Rege jubente*. A la diète de 1778, le roi déplora publiquement la perte que la Suède venoit d'éprouver par le trépas d'un si grand homme. Réformateur de la méthode de *Tournefort*, *Linnée* en a imaginé une nouvelle pour la division des plantes en classes, en genres et en espèces. Les différentes parties qui servent à la fructification, lui ont fourni les règles qu'il a suivies. Il a proposé vingt-quatre classes de plantes, différenciées avec tant de justesse et de discernement, qu'elles viennent, pour ainsi dire, se ranger d'elles-mêmes dans la place qui leur convient. Les botanistes ont trouvé beaucoup d'avantage dans la méthode de *Linnée*, et elle est aujourd'hui généralement reçue. *Vaillant*, dans son discours sur la structure des fleurs, avoit annoncé la fécondation des plantes; mais c'est

Linnée qui l'a démontrée. Les dissertations de celui-ci sur la physiologie des plantes, sur l'application de la botanique à l'agriculture et aux arts, sont des chefs-d'œuvre. Ce savant médecin a donné un très-grand nombre d'autres ouvrages, presque tous écrits en latin, et qui sont d'un grand secours à ceux qui cultivent l'histoire naturelle. Peu de physiciens ont montré autant d'application à suivre la nature dans ses plus petits détails, et ont fait autant d'observations longues et pénibles. Comme il inventa de nouveaux mots pour nommer les différens genres, sa diction est quelquefois pénible ; mais ses définitions sont faites, en général, avec une précision singulière et originale, qui ne s'accorde pas toujours avec une parfaite clarté. Ses principaux ouvrages en latin, sont : I. *Systema naturæ, sistens regna tria naturæ*, Leyde, 1735, in-fol., et 1756, 2 vol. in-8.º Ce fut par ce traité qu'il débuta pour la réforme de la botanique. II. *Bibliotheca botanica*, Amsterdam, 1741, in-8.º Il y donne une notice de plus de mille ouvrages sur les plantes. III. *Hortus Cliffortianus*, Amsterdam, 1737, in-fol., avec figures. C'est une description des plantes rares que *George Clifford* cultivoit à Hortecamp en Hollande. Cet ouvrage considérable et qui renferme une foule de connoissances, fut composé et imprimé en moins de neuf mois. IV. *Critica botanica*, Leyde, 1737, in-8.º Il y fait voir la nécessité de changer les noms dans les genres et les espèces des plantes. V. *Flora Laponica*, Amsterd., 1737, in-8.º C'est le fruit d'un voyage qu'il fit à pied dans la Laponie en 1732 ; ayant pour tout bagage une écritoire et un bâton à la main : il en rapporta 536 plantes. La *Flora Laponica* parut d'abord dans les *Mémoires* de la société royale des Sciences d'Upsal. C'est le premier ouvrage publié par *Linnée*. Les plantes de *Laponie* y sont déjà disposées d'après le système sexuel. VI. *Genera plantarum, eárumque caracteres naturales ;* Stockholm, 1754, in-octavo. VII. *Flora Suecica*, Leyde, 1745. C'est le tableau des plantes de la Suède. VIII. *Fauna Suecica*, Stockholm, 1746, in-8º, avec figures. On y trouve les quadrupèdes, oiseaux, poissons, insectes, etc. de la Suède. IX. *Flora Zeylanica*, Stockholm, 1747, in-4.º Ce sont les plantes de l'isle de Ceylan, dont *Paul Hermann* avoit donné la description, arrangées selon le système de *Linnée*. X. *Hortus Upsaliensis*, Stockholm, 1748, in-8º, avec fig. C'est le catalogue des plantes étrangères que *Linnée* a fait cultiver dans le jardin botanique d'Upsal, depuis 1742 jusqu'à 1748. XI. *Amœnitates academicæ*, Stockholm, 1749-1760, 7 vol. in-8.º, avec figures : dissertations intéressantes en forme de thèses. XII. *Materia medica*, Stockholm, 1763, in-octavo. XIII. *Animalium specierum in classes*, Leyde, 1759, in-8º XIV. *Oratio de incrementis telluris habitabilis*, Leyde, 1744, in-8.º Par la raison que la terre a été entièrement couverte d'eau dans les jours de la création, et que cet amas d'eau s'est retiré pour laisser la terre à découvert, il prétend que les mers continuent de se retirer insensiblement : système qui n'a pas fait fortune. XV. *Nemesis divina*, recueil d'observations pour prouver

que Dieu punit les impies et les scélérats, même en ce monde; ouvrage qui, pour le fond des choses, ressemble en partie au traité de la Providence de *Salvien*. XVI. *Plantæ Surinamenses*, 1774. C'est la description des plantes envoyées de Surinam par *Dahlberg*, officier Suédois, et c'est le dernier ouvrage de *Linnée*. Il jouissoit en Europe d'une estime générale : aussi, quand l'emporté *la Mettrie*, en écrivant contre ce naturaliste, qui range dans la même classe l'Hippopotame, le Porc et le Cheval, lui dit : CHEVAL TOI-MÊME; *Voltaire* lui répondit : *Vous m'avouerez que si M.* Linnæus *est un Cheval, c'est le premier des Chevaux*... Ce botaniste étoit de petite taille, il avoit l'œil très-vif et perçant. Sa mémoire, qui étoit excellente, s'affoiblit un peu dans ses derniers jours. Il avoit pris pour devise, ces mots : *Famam extendere factis*. Il joignoit une grande sensibilité à un caractère très-agréable. Il se mettoit aisément en colère, et s'appaisoit aussi facilement. Son ame, ferme et courageuse, lui fit soutenir de longs travaux et des voyages pénibles. Il parcourut toute la Laponie pour faire des recherches sur l'histoire naturelle; et dans cette savante course il brava les horreurs des déserts, des précipices, de la faim, de la soif, du chaud et du froid. — Son fils *Charles* LINNÉE, très-habile professeur de médecine à Upsal, est mort dans cette ville le 1er novembre 1783, âgé de 45 ans. Il étoit le dernier rejeton de sa famille. *Voyez* II. JUSSIEU.

LINTOT, (Catherine Caillet de) morte au milieu du siècle passé, eut de l'imagination, et en publia les fruits dans plusieurs romans, intitulés : *Histoire de Mlle. de Salens* 2 vol. in-12 : *La Jeune Américaine; Contes marins; Histoire de Mad. d'Atilly*. Le premier paroît imité du *Beau-père supposé*, par Mad. *de Villeneuve*. Les situations en sont les mêmes; les noms seuls y semblent changés.

LINUS DE CHALCIDE, fils d'*Apollon* et de *Therpsicore*, ou, selon d'autres, de *Mercure* et d'*Uranie*, et frère d'*Orphée*, fut le maître d'*Hercule*, auquel il apprit l'art de jouer de la lyre. Il s'établit à Thèbes, inventa les *Vers lyriques*, et donna des leçons au poëte *Thamire*. *Linus* fut tué par *Hercule*, disciple peu docile, qui, las et impatient de sa sévérité, lui brisa un jour la tête d'un coup de son instrument. Selon d'autres mythologistes, il fut mis à mort par *Apollon*, pour avoir appris aux hommes à substituer des cordes aux fils dont on montoit alors les instrumens de musique. Quoi qu'il en soit, on lui attribue l'invention de la lyre. On trouve dans *Stobée* quelques *Vers* sous le nom de *Linus*; mais ils ne sont vraisemblablement pas de lui.

I. LIONNE, (Pierre de) célèbre capitaine du XIVe siècle, d'une des plus anciennes maisons de Dauphiné, rendit de grands services aux rois *Jean*, *Charles V* et *Charles VI*, contre les Anglois et contre les Flamands. Il se signala sur-tout à la journée de Rosbeck, en 1382. Ce héros mourut en 1399.

II. LIONNE, (Hugues de) de la même famille que le précédent; s'acquit l'amitié et la con-

fiance du cardinal *Mazarin*, et se distingua dans ses ambassades de Rome, de Madrid et de Francfort. Il devint ministre d'état, fut chargé des négociations les plus difficiles, et s'en acquitta avec beaucoup d'honneur pour lui et pour la France. Il mourut à Paris le 1er septembre 1671, à 60 ans. Ce ministre étoit aussi aimable dans la société, que laborieux dans le cabinet. Voici comment *St-Evremont* parle de lui dans une lettre à *Isaac Vossius*. « Je suis surpris qu'un homme aussi consommé dans les négociations, si profond dans les affaires, puisse avoir la délicatesse des plus polis courtisans pour la conversation et pour les plaisirs. On peut dire de lui ce que *Salluste* a dit de *Sylla*, que son loisir est voluptueux; mais que par une juste dispensation de son temps, avec la facilité de travail dont il s'est rendu le maître, jamais affaire n'a été retardée par ses plaisirs. Personne ne connoît mieux que lui les beaux ouvrages; personne ne les fait mieux : il sait également juger et produire; et l'on est en peine si l'on doit estimer plus en lui la finesse du discernement, ou la beauté du génie. » *De Lionne* fut fort regretté, suivant le même écrivain. « C'est le seul, dit-il, en parlant des ministres d'état, qui ait fait appréhender de le perdre, et fait connoître ce qu'on a perdu au même instant qu'il est mort ». Ce ministre libéral, prodigue même, ne regardoit les biens et les richesses que comme un moyen de se procurer des amis et des plaisirs. Il se livra sans ménagement à ceux du jeu, de l'amour et de la table; sa santé et sa fortune en souffrirent également. On a ses *Négociations à Francfort*, in-4°, et ses *Mémoires* imprimés dans un Recueil de Pièces, in-12, 1668; ils ne sont pas communs. « Rien n'est si beau, dit le marquis d'*Argenson*, que les réponses de M. *de Lionne* au comte d'*Estrades*. C'est là le livre que les gens qui se destinent à la politique, doivent lire pour se former aux affaires et aux négociations. » — *Arthus de* LIONNE, l'un de ses fils, fut évêque de Rosalie, et vicaire apostolique dans la Chine. Il mourut à Paris le 2 août 1713, à 58 ans, avec une grande réputation de vertu et de zèle.

LIONS, *Voyez* DESLIONS.

LIOTARD, (Jean-François) né à Genève en 1703, mort en 178... étoit peintre et graveur. Il réussissoit parfaitement dans le portrait. Il voyagea dans le Levant et demeura trois ans à Constantinople, où ses talens lui valurent l'honneur d'être appelé au sérail du grand-seigneur pour y faire les portraits des sultanes. Le costume oriental lui plut; il laissa croître sa barbe avec d'autant moins de répugnance, qu'elle cachoit une partie de la difformité de son visage. Etant revenu en France, il conserva son extérieur levantin. Ce fut ainsi qu'il parut à Paris en 1752. Son habit et sa barbe suffirent pour l'élever au-dessus de la foule. Les Parisiens et les Parisiennes s'empressèrent de se faire peindre. Son nom parvint bientôt à la cour, où il peignit *Louis XV* et la famille royale. Il fit en peu de temps une fortune brillante, qui ne fut pas due entièrement à l'enthousiasme passager que son costume avoit excité. Il saisissoit parfaitement non-seulement les traits, mais

le caractère de ceux qu'il peignoit. *Clément* de Genève l'appelle *le Peintre de la vérité*, et dit qu'à Venise et à Milan les femmes de moyenne beauté craignoient de se faire peindre par lui. On prétend que la marquise de *Pompadour* fut blessée de sa scrupuleuse exactitude ; et en lui donnant cent louis pour le prix de son portrait, elle lui fit sentir que sa barbe faisoit son principal mérite. Il est vrai que *Liotard* ne brilloit pas par le coloris ; mais si l'art de saisir la ressemblance est le premier talent d'un peintre à portraits, l'artiste Genevois étoit un homme peu commun dans son genre. On a gravé plusieurs de ses portraits et de ses dessins. On connoît les estampes de ses Grecques et de ses Turques. *Liotard* a gravé deux fois son portrait, le profil de l'impératrice *Marie-Thérèse*, le portrait de *Joseph II*, Vénus endormie du *Titien*, sa fille *Marie-Thérèse*, des Fumeurs Flamands, etc. etc. — Son frère jumeau, *Jean-Michel* LIOTARD, excelloit aussi dans la gravure.

II. LIOTARD, (Pierre) paysan Dauphinois, né à Saint-Étienne de Crossey, à trois lieues de Grenoble, ne sut dans sa jeunesse que lire et cultiver la terre. Entré au service comme simple soldat, il fut blessé au bras à la prise de Mahon en 1756 ; et, obligé de quitter la carrière militaire, il vint aider dans ses courses, l'un de ses oncles qui étoit herboriste à Grenoble, et à qui la vieillesse commençoit à ôter ses forces. *Liotard* avoit plus de 40 ans lorsqu'il acquit les premiers élémens de la botanique, science qu'il cultiva depuis avec ardeur, et où il mérita des succès. *J. J. Rousseau* en fit son ami, et se plut à lui écrire. En 1782, la ville de Grenoble ayant formé un jardin botanique, en donna la direction à *Liotard*, et lui dut le transport et la description d'un grand nombre de plantes rares, découvertes par lui, dans la chaîne des Alpes. Ayant voulu franchir le portail de ce jardin dont il avoit oublié la clef, il fit tomber sur lui l'un des globes de pierre qui en décoroient le support, et il mourut des suites de cette chûte au mois d'avril 1796, à l'âge de 67 ans. *Liotard*, dans un état voisin de l'indigence, vécut d'une petite pension d'invalide, de la vente de quelques plantes usuelles, et d'une gratification de quinze cents livres, qui lui fut accordée par décret du 14 nivôse an 3. Satisfait du plus étroit nécessaire, il trouva le bonheur dans son jardin, en cultivant ses plantes chéries, et riant de ceux qui cherchent le plaisir dans la mollesse et l'oisiveté. Il savoit à peine lire et écrire, et ignoroit complétement l'orthographe ; cependant il parvint à apprendre en entier son *Linnée*, et le possédoit par cœur. Rien n'étoit plus surprenant que d'entendre le jardinier, les bras nuds et la bêche à la main, ou l'invalide revêtu de son uniforme, réciter exactement les phrases latines, par lesquelles le botaniste Suédois, et d'après lui tous les autres naturalistes, désignent les plantes. Dans le *Magasin Encyclopédique*, 4e année, M. *Berryat-Saint-Prix*, professeur à Grenoble, a inséré une notice intéressante sur *Liotard*.

LIPENIUS, (Martin) Luthérien Allemand, mort en 1692,

à 62 ans, épuisé de travail, de chagrins et de maladies, étoit un laborieux compilateur. On a de lui : I. Un *Traité curieux sur les Etrennes*, 1670, in-4.° II. *Bibliotheca realis*, 6 volum. in-folio. C'est une table universelle, mais très-inexacte, des matières pour les différentes sciences, avec le nom et les ouvrages des auteurs qui en ont traité. Il y a deux volumes pour les *théologiens*, deux pour les *philosophes*; les *jurisconsultes* et les *médecins* en ont chacun un. Elle parut à Francfort en 1675 et 1685.

LIPMAN, Rabbin Allemand, dont on a un *Traité* contre la religion Chrétienne, qu'il composa en hébreu en 1399. Il est intitulé : *Nitsachon*, c'est-à-dire, *Victoire*. Mais rien n'est moins victorieux pour les Juifs, que ce pitoyable ouvrage. *Théodoric Hakspan* le publia en 1644, à Nuremberg, in-4.°

I. LIPPI, (Philippe) peintre, natif de Florence, avoit été Carme. Il mourut à Spolette, âgé de 57 ans, en 1488, avec la réputation d'un homme qui avoit plus de talens que de mœurs. Il eut beaucoup de partisans dans sa patrie, et le jour de son enterrement toutes les boutiques furent fermées. — Il laissa un fils, nommé aussi *Philippe Lippi*, qui fut peintre comme lui. Il l'avoit eu d'une jeune pensionnaire qu'il corrompit dans un monastère de Florence, où il avoit été appelé pour son art. Ce fils, aussi réglé dans sa conduite que son père avoit été débauché, mourut en 1505, à 45 ans.

II. LIPPI, (Laurent) peintre et poëte Florentin, est connu des savans par un fameux poëme burlesque, intitulé : *Malmantile Raquistato*, imprimé à Florence en 1688, in-4°, sous le nom de *Perlone Zipoli*, qui est l'anagramme de *Laurent Lippi*. On l'a réimprimé en 1731, in-4°, à Florence, avec des notes curieuses de *Salvini* et *Bissioni*; et depuis à Paris, 1768, in-12. On lui a attribué la Traduction en vers latins, de l'*Halienticonon*, ou traité de la Pêche, par *Oppien*. *Lippi* est plus connu par cette production de sa muse, que par celles de son pinceau, quoique ses tableaux l'élevassent au-dessus du commun. Il mourut en 1664.

LIPPIUS, (Nicolas) célèbre mécanicien, né à Basle, fit, en 1598, l'horloge de l'église de Saint-Jean de Lyon, où plusieurs figures se mettent en mouvement toutes les heures, où divers cadrans marquent l'année, les phases de la lune, le cours du soleil, etc. *Lippius* fit un semblable ouvrage pour l'église de Strasbourg, et mourut bientôt après.

I. LIPPOMAN, (Louis) savant Vénitien, fut chargé des affaires les plus importantes, et parut avec éclat au concile de Trente. Il fut l'un des trois présidens de ce concile sous le pape *Jules III*. *Paul IV* l'envoya nonce en Pologne l'an 1556, et le fit son secrétaire, ensuite évêque de Modon, puis de Vérone, et enfin de Bergame. Il mourut en 1559, avec la réputation d'un bon négociateur. Ce prélat possédoit les langues, l'histoire ecclésiastique, sacrée et profane; et sur-tout la théologie. Son caractère manquoit de douceur; et il traita avec une

sévérité inouie les Juifs et les hérétiques pendant sa nonciature en Pologne. On a de lui : I. Huit volumes de compilation des *Vies des Saints*, 1568, in-folio, recueillies sans critique et sans discernement. II. *Catena in Genesim, in Exodum, et in aliquot Psalmos*, 3 vol. in-fol.

II. LIPPOMAN, (Jérôme) noble Vénitien, tour-à-tour ambassadeur à Turin, à Dresde, à Naples, à Constantinople, s'acquitta des commissions les plus importantes avec beaucoup de succès. Mais, ayant été accusé devant les inquisiteurs d'état, d'avoir vendu le secret de la patrie aux princes avec lesquels il avoit eu à traiter, il fut arrêté à Constantinople et conduit à Venise. *Lippoman* prévint son supplice par sa mort. Un jour ayant amusé ses gardes, il se jeta dans la mer pour se sauver à la nage. Les mariniers le reprirent ; mais il mourut deux heures après en 1591.

LIPSE, (Juste) né à Isch, village près de Bruxelles, le 18 octobre 1547, commença à écrire lorsque les autres enfans commencent à lire. A neuf ans, il fit quelques Poëmes; à douze, des Discours; à dix-neuf, son ouvrage, intitulé *Variæ lectiones*. Le cardinal *de Granvelle*, surpris et charmé de son génie, le mena à Rome et le prit pour secrétaire. De retour en Allemagne, il professa avec beaucoup d'applaudissement l'histoire à Iène et à Leyde, et les belles-lettres à Louvain. Ses leçons lui firent un si grand nom, que l'archiduc *Albert*, et l'infante *Isabelle* son épouse, allèrent les entendre avec toute leur cour. *Henri IV*, *Paul V*, les Vénitiens, voulurent l'enlever à Louvain ; mais ils ne purent le gagner, ni par les présens, ni par les promesses. *Lipse*, dans ses différentes courses, avoit changé de religion en changeant de climat : Catholique à Rome, Luthérien à Iène, Calviniste à Leyde; il redevint Catholique à Louvain. Depuis ce dernier changement, il eut toujours une dévotion fervente à la Sainte Vierge. Il écrivit l'*Histoire de Notre-Dame de Hall*, comme on l'auroit écrite dans les siècles de la plus crasse ignorance. Il adopta, sans examen, les fables les plus ridicules, les traditions les plus incertaines. Il consacra sa plume vénale à cette chapelle. Dans la dédicace de sa plume en vers latins, il se donne des éloges excessifs, et cet hommage ne passera jamais pour celui de l'humilité. Ce ne fut pas sans doute sous l'inspiration de la Sainte Vierge qu'il écrivit son *Traité de Politique*, dans lequel il soutient « qu'il faut exterminer par le fer et par le feu ceux qui sont d'une autre religion que celle de l'état, afin qu'un membre périsse plutôt que tout le corps. » Ce savant, si peu humain, mourut à Louvain le 23 mars 1606, à 58 ans. Il se fit lui-même cette épitaphe, qui donnera une idée de son style :

Quis hic sepultus, quæris ? Ipse edisseram.
Nuper locutus et stylo et linguâ fui ;
Nunc altero licebit. Ego sum Lipsius,
Cui littera dant nomen et tuus favor ;
Sed nomen... ipse abivi, abibit hoc quoque,
Et nihil hic orbis, quod perrennet, possidet.
Vis altiore voce me tecum loqui ?
Humana cuncta fumus, umbra, vanitas,

Et scenæ imago, et, verbo ut absolvam, nihil.
Extremum hoc te alloquor;
Eternùm ut gaudeam, tu apprecare.

Juste Lipse ordonna à son épouse, en mourant, d'offrir sa robe-fourrée de professeur, à l'autel de la Vierge de Saint-Pierre de Louvain. Sa femme offrit effectivement ce singulier présent; mais comme il ne pouvoit servir de rien à cette chapelle, on la vendit à *Gérard Corselius*, qui s'en servit depuis en mémoire de *Lipse*. L'argent fut employé à des usages de dévotion. *Juste Lipse* avoit paru animé, du moins dans ses derniers jours, par une piété véritable; car, dans sa jeunesse, il avoit beaucoup aimé les femmes... *Scaliger*, *Casaubon* et lui, passoient pour les *Triumvirs* de la république des lettres. On ne se contentoit pas d'admirer *Lipse*, tous les jeunes gens cherchoient à l'imiter. Le goût du public a été de tous les temps une vraie machine, qui s'est élevée et qui s'est abaissée au gré des auteurs célèbres. *Juste Lipse* eut assez de réputation dans son temps, pour être pris universellement pour modèle. On n'en pouvoit guère choisir de plus mauvais. Son style sautillant, incorrect, semé de pointes et d'ellipses, gâta une infinité d'écrivains en Flandre, en France et en Allemagne. *Juste Lipse* croyoit s'être formé sur *Tacite*, et il n'avoit pris que son obscurité et son âpreté. Il savoit par cœur cet historien, et il s'obligea un jour à réciter mot pour mot tous les endroits de ses ouvrages qu'on lui marqueroit, consentant à être poignardé, en cas qu'il ne les récitât pas fidellement. « Outre ce que *Juste Lipse* a écrit, dit M. *Formey*, sur les matières de jurisprudence et de politique, il s'est proposé de rétablir toute la doctrine Stoïcienne, tant à l'égard de la physique que de la morale; et ses ouvrages, à ce sujet, sont remplis d'érudition. Il n'est pourtant pas également heureux par-tout. Il n'a pas saisi le véritable sens des axiomes du stoïcisme; et se laissant éblouir par les grands mots que cette secte prodigue, il n'a pas eu la circonspection nécessaire pour découvrir et éviter le venin qu'ils recèlent. Ainsi prévenu, il a proposé comme des doctrines saines, pieuses et conformes au Christianisme, les choses les plus dangereuses et les plus diamétralement opposées à la religion. En politique, il voulut se montrer éclectique; mais ce qu'il écrivit en faveur de l'intolérance, lui attira de fortes réfutations et de vives censures. Il démentit les principes de constance empruntés du Stoïcisme, qu'il étala dans ses écrits, par l'inconstance qui régna dans toutes ses démarches, sur-tout en fait de religion. » (*Histoire abrégée de la Philosophie*, page 240). Sa figure, et sa conversation ne répondoient point à la grande réputation qu'il s'étoit faite. Les étrangers qui venoient rendre hommage à ses talens, ne pouvoient concevoir que ce fût cet homme dont la renommée étoit si étendue. Il aimoit à l'excès les chiens et les fleurs; et il disoit: « qu'il préféroit certains oignons de tulipe à des lingots d'or ou d'argent. » Les ouvrages de *Lipse* ont été recueillis en six volum. in-folio, à Anvers, 1637; et cette collection n'est guère feuil-

tée que par des savans poudreux. Les principaux écrits qu'elle renferme, sont : I. Un *Commentaire sur Tacite*, assez estimé. *Muret* prétend que ce qu'il y a de mieux dans cet ouvrage, a été tiré de ses écrits. *Juste Lipse* passoit pour plagiaire, et cet homme, qui donnoit des robes à la Sainte Vierge, ne se faisoit pas un scrupule de dépouiller les auteurs. *Saumaise*, le président *du Faur*, le chevalier *de Montaigu*, et plusieurs autres écrivains le lui reprochèrent. II. Ses *Saturnales*. III. Son Traité *De militiâ Romanâ*. IV. Ses *Électes*, ouvrages de critique, passables. V. Un *Traité de la Constance;* son meilleur ouvrage : le savant libraire *Raphelen*, très-bon juge du mérite des livres, avoit condamné à l'oubli tous ceux de *Lipse*, à l'exception de celui-ci. *Lipse* n'avoit pas été le saint de son sermon. Nous avons déjà vu qu'il avoit promené son esprit de religion en religion. Mais c'est peut-être ce qui lui fit connoître la nécessité d'être constant dans la véritable. VI. Ses *Diverses Leçons :* ouvrage de sa tendre jeunesse, beaucoup mieux écrit que les productions de ses derniers jours. Il passa du bon au mauvais goût. VII. Son *Traité de Politique;* compilation assez médiocre, et que l'auteur aimoit beaucoup; semblable à ces mères bizarres, qui donnent toute leur tendresse à ceux de leurs enfans que la nature a le plus maltraités. VIII. *De unâ Religione*. IX. *De Cruce libri tres*, Leyde, 1695, in-12 ; ouvrage plein d'érudition. X. *De crucis supplicio apud Romanos usitato*, dans les *Antiquités Romaines de* Kippingius. XI. *De Amphitheatris*, dans *les Antiquités Romaines de* Grævius. XII. Un *Traité des Bibliothèques*, publié à Anvers, en 1613, in-4.° Il a été traduit par M. *Peignot*, savant bibliothécaire du département de la haute-Saône, et mis en tête de son *Manuel Bibliographique*. Les huit *Harangues* qui ont paru à Iène sous son nom, lui ont été attribuées par des hommes de mauvaise foi, comme il le prouve lui-même, *Cent. IV. Miscell. Epist.* 68.

LIRON, (Jean) savant Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, très-versé dans les recherches et les anecdotes littéraires, naquit à Chartres en 1665, et mourut au Mans en 1749, à 84 ans. Nous avons de lui, deux ouvrages curieux. I. La *Bibliothèque des Auteurs Chartrains*, 1719, in-4.° Si l'on retranchoit de ce livre un grand nombre d'auteurs qui n'avoient aucun droit d'y être placés, on le réduiroit à un petit vol. in-12. Une foule d'évêques, de chanoines, de curés, de petits écrivains connus seulement par une chanson non imprimée, y font une figure inutile. D'ailleurs, il est un peu prodigue d'éloges envers des écrivains qui en méritent bien peu. Le projet de l'auteur avoit été de faire une *Bibliothèque générale des Auteurs de France*, et il avoit commencé par ceux de sa patrie. II. *Les Aménités de la critique*, 1717 — 1718, en 2 vol. in-12. C'est un recueil de dissertations et de remarques sur divers points de l'antiquité ecclésiastique et profane. III. *Les Singularités Historiques et Littéraires*, Paris, 1734—1740, 4 vol. in-12. Ce sont des faits échappés aux plus laborieux compilateurs, des noms tirés de l'oubli, des points de

critique éclaircis, des bévues d'écrivains célèbres relevées, des opinions combattues, d'autres établies : tout cela assemblé sans beaucoup d'ordre, écrit d'un style simple, pas toujours exempt d'expressions incorrectes et de phrases mal construites, mais semé de l'érudition la plus recherchée. On voit un homme qui lisoit beaucoup, et qui ne passe sur rien sans faire des corrections ou des remarques.

LISET, *Voyez* LIZET.

LISIAS, *Voyez* LYSIAS.

LISIEUX, *Voyez* ZACHARIE *de Lisieux*, n.° VI.

LISKOV, (Christophe Fréderic) satirique Allemand, dont le style approche de celui de *Swift*, mais que *Rabener* a fait oublier. Ses œuvres ont été recueillies sous ce titre : *Recueil d'Ouvrages satiriques et sérieux*; Francfort et Leipzig, 1739.

I. LISLE, (Claude de) naquit à Vaucouleurs en Lorraine, l'an 1644, d'un père qui étoit médecin. Le fils se fit recevoir avocat; mais l'étude de la jurisprudence n'étant pas de son goût, il se livra tout entier à l'histoire et à la géographie. Pour se perfectionner, il vint à Paris, où il se fit bientôt connoître. Il y donna des leçons particulières d'histoire et de géographie, et compta parmi ses disciples, les principaux seigneurs de la cour, et le duc d'*Orléans*, depuis régent du royaume. Ce prince conserva toujours pour lui une affection singulière, et lui donna souvent des marques de son estime. *De Lisle* mourut à Paris, le 2 mai 1720, à 76 ans, laissant quatre fils et une fille. On a de lui : I. Une *Relation historique du royaume de Siam*, 1684, in-12, assez exacte. II. Un *Abrégé de l'Histoire Universelle*, depuis la création du monde jusqu'en 1714; à Paris, 7 volumes in-12, 1731. Cet ouvrage, plat, ennuyeux, superficiel, est le fruit des leçons que *de Lisle* avoit faites sur l'histoire. Il y a cependant quelques singularités qui le firent rechercher dans le temps. III. Une *Introduction à la Géographie*, avec un *Traité de la Sphère*, 2 vol. in-12, à Paris, 1746; livre publié sous le nom de son fils aîné, le géographe, qui suit.

II. LISLE, (Guillaume de) fils du précédent, naquit à Paris en 1675. Dès l'âge de huit ou neuf ans, il commença à dessiner des cartes; et ses progrès dans la géographie furent tous les jours plus rapides. A la fin de 1699, il donna ses premiers ouvrages : une *Mappemonde*, quatre *Cartes* des quatre parties de la terre, et deux *Globes*, l'un céleste, l'autre terrestre, qui eurent une approbation générale. Ces ouvrages différoient beaucoup de ceux qui avoient paru jusqu'alors. « La Méditerranée, dit *Fontenelle*, mer connue de tout temps par les nations savantes, toujours couverte de leurs vaisseaux, traversée de tous les sens possibles par une infinité de navigateurs, n'avoit que 860 lieues d'Occident en Orient, au lieu de 1160 qu'on lui donnoit; erreur presque incroyable. L'Asie étoit pareillement raccourcie de 500 lieues; la position de la terre d'Yeço, changée de 1700; une infinité d'autres corrections moins frappantes et moins sensibles, ne surprenoient que les yeux savans;

encore *de Lisle* avoit-il jugé à propos de respecter jusqu'à un certain point les préjugés établis, et de n'user point à toute rigueur du droit que lui donnoient ses découvertes, tant le faux s'attire d'égards par une certaine possession où il se trouve toujours! » Ces premiers ouvrages furent suivis de plusieurs autres qui lui méritèrent une place à l'académie des Sciences, en 1702; le titre de premier géographe du roi et une pension, en 1718. Choisi pour montrer la géographie à *Louis XV*, il entreprit plusieurs ouvrages pour l'usage de ce jeune monarque; il dressa une *Carte générale du monde*, et une autre de la fameuse *Retraite des Dix mille*. L'illustre élève devint l'émule de son maître. *Louis XV* a été l'un des monarques de l'Europe, qui possédoit le mieux la géographie. Il a composé un *Traité du cours de tous les fleuves*, précieux pour les recherches et pour l'exactitude... La réputation de *de Lisle* étoit si répandue et si bien établie, qu'il ne paroissoit presque plus d'Histoire et de Voyage, qu'on ne voulût l'orner de ses cartes. Il travailloit à celle de Malte pour l'*Histoire* de l'abbé *de Vertot*, lorsqu'il fut emporté par une apoplexie, le 25 janvier 1726, à 51 ans. Ses *Cartes* sont en très-grand nombre et très-estimées. Ce ne sont pas des répétitions de cartes plus anciennes; on voit dans les siennes l'historien qui recueille les témoignages, et le géographe qui mesure et qui compare. On peut en voir la liste dans le *Mercure* de mars 1726. Il devoit donner une *Introduction à la Géographie*, dans laquelle il auroit rendu compte des raisons qu'il avoit eues de faire des changemens aux cartes anciennes; mais sa mort prématurée priva le public de cette utile production. Le nom de ce géographe n'étoit pas moins célèbre dans les pays étrangers que dans sa patrie. Plusieurs souverains tentèrent de l'enlever à la France, mais toujours inutilement. Le czar *Pierre*, dans son voyage à Paris, alloit le voir familièrement, pour lui donner quelques remarques sur la Moscovie; et plus encore, dit *Fontenelle*, pour connoître chez lui, mieux que par-tout ailleurs, son propre empire.

III. LISLE, (Joseph-Nicolas de) frère du précédent, naquit à Paris en 1688. Après avoir fait de bonnes études au collége *Mazarin*, il se consacra tout entier aux mathématiques. L'astronomie avoit sur-tout des attraits puissans pour lui. L'éclipse totale du soleil, arrivée le 12 mars 1706, fut comme le signal que la nature sembla donner à son génie. Depuis, il ne cessa de faire des observations astronomiques, dont plusieurs sont très-importantes. La place d'élève que l'académie des Sciences lui donna en 1714, fut un nouveau lien pour le jeune astronome. Les mémoires de cette compagnie furent bientôt ornés de ses réflexions et de ses dissertations. Il proposa, en 1720, de déterminer la figure de la terre, en France; et ses vues à ce sujet furent mises en exécution, quelques années après. Il fit, en 1724, le voyage d'Angleterre, et y fut très-bien accueilli par *Newton* et *Halley*. Le premier lui fit présent de son portrait, et le second de ses Tables astronomiques, qui ne furent données au public que long-

temps après. La Société royale, et successivement toutes les compagnies savantes de l'Europe, s'empressèrent de s'associer *de Lisle ;* et il mourut doyen de toutes les grandes académies. Appelé en Russie en 1726, il y obtint une pension considérable et un observatoire vaste et commode ; et ne revint dans sa patrie, en 1747, qu'après s'être signalé par des travaux immenses en géographie et en astronomie. Il les continua à Paris, où il etoit professeur au collége Royal, et y forma des élèves dignes de lui, entr'autres M. *de la Lande* et M. *Messier*. L'académie des Sciences lui reprocha d'avoir accepté les dons d'une puissance étrangère ; ce qui le détermina à demander sa retraite. Il termina sa longue et glorieuse carrière en 1768 à 80 ans, dans une sorte d'indigence. Une piété vraie, des mœurs douces, une société tranquille, le désintéressement le plus grand : telles étoient les qualités de cet illustre astronome. La droiture de son ame éclata dans toute sa conduite ; et s'il ne fut pas toujours communicatif, il ne connut pas non plus ces aigreurs, ces jalousies qui divisent quelquefois les savans. Il a laissé un grand nombre de porte-feuilles, renfermant plusieurs collections précieuses, et qui peuvent être très-utiles aux astronomes, aux géographes, aux navigateurs. Nous avons encore de lui : I. d'excellens *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Astronomie*, 1738, en 2 vol. in-4.° II. Divers *Mémoires*, insérés dans ceux de l'académie des Sciences et dans quelques journaux. III. *Nouvelles Cartes des Découvertes d'Amiral de Fonte*, 1753, in-4.° Enfin, il auroit pu, sans doute, donner un plus grand nombre d'ouvrages ; mais la vaste étendue de ses vues et de ses projets, faisoit qu'il rassembloit beaucoup et qu'il publioit peu.

IV. LISLE DE LA DREVETIÈRE, (Louis-François de) né à Suze-la-Rousse en Dauphiné, mort au mois de novembre 1756, dans un âge assez avancé, étoit issu d'une famille noble du Périgord. Son père qui vivoit d'un revenu modique, l'envoya à Paris pour y finir ses études. Le jeune *de Lisle* se distingua en rhétorique, et sur-tout en philosophie ; il sut en écarter les mots baroques et les argumens bizarres, pour s'attacher aux raisonnemens solides. Il fit ensuite son droit, dans le dessein de suivre le barreau ; mais l'amour du plaisir le détourna de cette carrière. Son père ne pouvant le soutenir à Paris, il se vit réduit à vivre de ses talens. Il travailla pour le théâtre Italien. En 1721, il donna au public sa comédie d'*Arlequin sauvage*, pièce excellente, qu'on voit toujours avec plaisir. En 1722, il fit représenter *Timon le Misanthrope*, qui eut le plus grand succès. L'année suivante, il donna *Arlequin au Banquet des sept Sages*, comédie qu'on recevroit peut-être mieux aujourd'hui qu'elle ne le fut, parce que le goût de la philosophie n'étoit pas dominant alors. Cette pièce fut suivie du *Banquet ridicule*. Il mit au jour, en 1725, sa comédie du *Faucon*, ou *les Oies de Bocace*. On a encore de lui : *Essai sur l'amour propre*, poëme, 1738, in-8° ; la *Découverte des Longitudes*, in-12, 1740 ; *Danaüs*, tragédie, 1732 ; le *Berger d'Amphryse ;* le *Valet Auteur ; Arlequin Astrologue ; Ar-*

lequin Grand Mogol; etc.; et quelques *Pièces de Vers*, recueillies en un seul volume. *De Lisle* étoit d'un caractère fier, taciturne et rêveur, et ne pouvoit s'abaisser qu'auprès des grands; encore disoit-il qu'*il y avoit trop à souffrir dans leurs antichambres*. —Il ne faut pas le confondre avec un autre *de Lisle*, mort à Paris en mars 1784. Celui-ci étoit un littérateur aimable, qui s'étoit fait un nom par de jolis couplets répandus à la cour, ce qui l'avoit fait surnommer *Delisle-Noëls*. Beaucoup de facilité et un talent agréable l'appellèrent auprès du duc de *Choiseul* et de la maison de *Rohan*; enfin, il étoit attaché au comte d'*Artois*, qui l'avoit honoré d'une pension. Il a légué tous ses manuscrits à ce prince; on croit qu'ils contiennent des choses fort curieuses.

LISOLA, (François baron de) né à Salins en 1613, entra au service de l'empereur en 1639, et lui fut utile par ses négociations et par ses écrits. Il fut employé dans tous les traités les plus célèbres, et mourut en 1677, à 64 ans, un peu avant les conférences de Nimègue. On a de lui: I. Un ouvrage intitulé: *Bouclier d'Etat et de Justice*, dans lequel il entreprend de réfuter les droits de la France sur divers états de la monarchie d'Espagne. Cet ouvrage plut beaucoup à la maison d'Autriche, et fut très-désagréable à la France. *Verjus*, l'un des plénipotentiaires au traité de Ryswick en 1697, écrivit contre cet auteur avec beaucoup de vivacité. *Lisola* lui répondit par une mauvaise brochure, qu'il intitula: *La Sauce au Verjus*, faisant une plate allusion au nom de son adversaire. Ce n'est pas la seule mauvaise plaisanterie qui soit dans ce livre. II. *Lettres et Mémoires*, in-12.

LISTER, (Martin) médecin ordinaire d'*Anne* reine d'Angleterre, né dans le comté de Buckingham en 1638, mort en février 1712, pratiqua la médecine avec beaucoup de succès, et en exposa la théorie dans plusieurs ouvrages. Il écrivit aussi beaucoup sur l'histoire naturelle. Ses livres les plus connus, sont: I. *Historiæ Conchyliorum libri quatuor, cum Appendice*; à Londres, 1685 à 1693, 5 tom. en 1 vol. in-fol. Ce ne sont que des figures, au bas desquelles se trouve le nom de la coquille qui y est représentée. Il y a 1057 planches. On en a donné une nouvelle édition à Oxford, 1770, in-fol., avec des *Tables* de *Guillaume Huddesford*. II. *Exercitatio anatomica de Buccinis fluviatilibus et marinis, cum Exercitatione de Variolis*, 1695, in-8.° III. *Voyage de Paris*, in-8°, en anglois: il est curieux. IV. *Tractatus de Araneis et de Cochleis Angliæ*: accedit *Tractatus de lapidibus ejusdem insulæ ad Cochlearum quandam imaginem figuratis*, 1678, in-4.° V. *De Morbis chronicis Dissertatio*. VI. *Exercitatio anatomica de Cochleis, maximè terrestribus et limacibus*, 1678, in-4.° VII. Une édition du *Traité* d'Apicius, *De Obsoniis et condimentis*, 1709, in-8°, avec des remarques. VIII. *Exercitationes et descriptiones Thermarum ac Fontium Angliæ*, 1684, in-8.°

LISZINSKI, (Casimir) gentilhomme Polonois, fut accusé d'athéisme à la diète de Grodno en 1688, par l'évêque de Pos-

nanie. On trouva chez lui, des écrits où il avançoit, entr'autres propositions, que *Dieu n'étoit pas le créateur de l'homme*, mais *que l'homme étoit le créateur d'un Dieu qu'il avoit tiré du néant*... *Liszinski* fut arrêté ; il tâcha de s'excuser en disant qu'il n'avoit écrit ces extravagances que pour les réfuter ; mais on ne l'écouta point. Il fut condamné à périr sur un bûcher, et la sentence fut exécutée le 30 mars 1689.

LITLE, ou *le Petit*, (Guillaume) surnommé DE NEUBRIDGE, (*Neubrigensis*) du nom du collége où il demeuroit, étoit chanoine régulier de Saint-Augustin en Angleterre, et mourut vers 1208 ou 1220. Il laissa une *Histoire d'Angleterre*, en 5 livres, dont la meilleure édition est celle d'Oxford, par *Hearne*, 1719, en 3 vol. in-8°, avec des *Notes* de plusieurs savans, et trois *Homélies* attribuées au même *Litle*. Elle commence en 1066, et finit en 1197. Les historiens trouveront dans cet ouvrage des matériaux utiles, en les débarrassant de quelques faits faux ou exagérés.

LITOLPHI-MARONI, (Henri) évêque de Bazas, étoit de la famille des marquis de Suzarre *Litolphi-Maroni*, originaire de Mantoue, et l'une des plus illustres d'Italie. Il naquit à Gauville, à une lieue d'Evreux, devint aumônier du roi, et fit paroître à la cour tant de vertus, que *Louis XIII* le nomma à l'évêché de Bazas. Son mérite fut la seule sollicitation qu'il employa pour avoir cette dignité. *Litolphi* fut très-attaché aux Solitaires de Port-royal, et prit *Singlin* pour son directeur. Il établit à Bazas un séminaire ; réforma son abbaye de *Saint-Nicolas*, diocèse de Laon, parut avec éclat dans l'assemblée du clergé de France, qui condamna les maximes des casuistes relâchés ; édifia par ses prédications et par ses vertus ; et mourut le 12 mai 1645, à Toulouse, où il étoit allé pour se rendre à l'assemblée du clergé qui alloit s'y tenir. *Godeau*, évêque de Vence, fit son *Oraison funèbre*. On a de lui, une *Ordonnance* pour prouver l'utilité des Séminaires, qu'il composa lors de l'érection du sien ; elle fut imprimée in-4°, 1646, chez *Vitré* ; et réimprimée avec la traduction des livres *du Sacerdoce* de *St. Jean-Chrysostôme*.

I. LITTLETON, (Thomas) jurisconsulte Anglois, fut créé chevalier de Bath, et l'un des juges des communs plaidoyers, sous le règne d'*Edouard IV*. Il mourut en 1482, dans un âge avancé. On a de lui, un livre célèbre, intitulé : *Tenures de Littleton*, 1604, in-8° ; qui est, selon *Cambden* son commentateur, à l'égard du Droit coutumier Anglois, ce qu'est *Justinien* par rapport au Droit civil. Cet ouvrage a beaucoup servi à M. *David Houard*, auteur des *Anciennes Lois des François, conservées dans les Coutumes Angloises*, Rouen, 1766, 2 vol. in-4° ; suivis, en 1776, de 4 autres vol. in-4.°

II. LITTLETON, (Adam) humaniste de Shropshire, né à Haleswen, en 1627, fit ses études dans l'école de Westminster, et en devint le second maître en 1658. Ses vastes connoissances le firent surnommer dans son pays *le Grand Dictateur de la Littérature*. Il enseigna ensuite à Chel-

sea, dans le Middlesex, et fut fait curé de cette église en 1664. Enfin, il devint chapelain ordinaire du roi, chanoine, puis sous-doyen de Westminster, et mourut à Chelsea, le 30 juin 1694. Il aimoit passionnément l'étude, et il n'épargnoit rien pour satisfaire sa curiosité littéraire. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire Latin-Anglois*, 1685, in-4°, qui est d'un grand usage en Angleterre. La meilleure édition est celle de 1735. Il en avoit commencé un pour la *Langue Grecque*, qu'il n'eut pas le temps d'achever. La littérature orientale et rabbinique, les historiens, les orateurs, les poëtes anciens, lui étoient très-familiers. La préface latine des ouvrages de *Cicéron*, publiés à Londres, en 1681, en 2 volumes in-fol., est de lui. Il est encore auteur d'une dissertation latine, *De juramento Medicorum*, in-4°, 1693; d'une traduction angloise du *Janus Anglorum* de *Selden*; de *Sermons* en sa langue, 1 vol. in-fol., etc.

III. LITTLETON, (George) étoit né en 1709. Après avoir visité la France et l'Italie, il fut député au parlement, ensuite secrétaire du prince de Galles, enfin trésorier de l'épargne, et conseiller privé. Il mourut le 22 août 1773, à 64 ans. Son *Histoire de Henri II*, 1764, 3 vol., dont la fin parut en 1771, eut du succès. D'abord déiste déclaré, et ensuite chrétien zélé, il publia un petit ouvrage, intitulé: *La Religion Chrétienne, démontrée par la conversion et l'apostolat de St. Paul*; traduit en françois par l'abbé *Guenée*, Paris, chez *Tilliard*, 1754, 1 vol. in-12. Cet ouvrage l'a plus fait connoître en France que ses autres productions. —*Charles* LITTLETON, son frère, évêque de Carlisle, mort en 1768, fournit différens *Mémoires* à la société des Antiquaires, dont il avoit été président. — Il y a un autre LITTLETON, (Edouard) chapelain du roi d'Angleterre, mort en 1734, dont on a quelques *Poésies*.

LITTRE, (Alexis) savant médecin, né à Cordes, en Albigeois, le 21 juillet 1658, se fit une réputation à Paris par ses connoissances anatomiques. L'académie des Sciences se l'associa en 1699, et il fut choisi quelque temps après pour être médecin du Châtelet. Le principal agrément de cette place, étoit à ses yeux, de lui fournir des accidens rares, et plus d'occasions de disséquer. Il mourut d'apoplexie à Paris, le 3 février 1725, à 67 ans. C'étoit un homme d'un caractère très-sérieux et très-appliqué, ennemi de tout autre plaisir que celui d'augmenter ses lumières. la facilité de parler lui manquoit absolument; et, quoiqu'il eût beaucoup de précision, de justesse et de savoir, il ne réussit guère que parmi ceux qui se contentent de l'art de la médecine, dénué de celui du médecin. Sa vogue ne s'étendit point jusqu'à la cour, ni jusqu'aux femmes du monde. Son laconisme peu consolant n'étoit d'ailleurs réparé, ni par sa figure, ni par ses manières. Il fut d'une assiduité extrême à l'académie, et il lui fournit différentes observations dont elle a orné ses *Mémoires*.

LITTRET DE MONTIGNY, (Claude-Antoine) graveur habile, mort à Rouen en 1775, à 40 ans, a gravé le Concert du Sultan, d'après *Carle Vanloo*, et quel-

ques autres morceaux. Il avoit du talent, mais encore plus d'amour propre.

LIVE, *Voyez* TITE-LIVE.

I. LIVIE DRUSILLE, fille de *Livius Drusus Calidianus*, épousa *TIBERE Claude Néron*, homme illustre par sa naissance, sa valeur et son esprit, dont elle eut deux enfans : l'empereur *Tibère*, et *Drusus*, surnommé *Germanicus*. Ce *Tibère*, qui fut d'abord préteur, et ensuite pontife, ayant suivi le parti de *Lucius*, frère d'*Antoine*, *Octave* le chassa du territoire de Naples. *Livie* fuyant les armes d'*Octave*, accompagnée d'un seul domestique, et portant son fils entre ses bras, fut obligée de se jeter dans une petite barque pour aller rejoindre son mari. *Livie* avoit les graces de la figure et tous les talens de l'esprit. *Octave*, depuis *Auguste*, en devint passionnément amoureux. Dégoûté de *Scribonie*, son épouse, il la répudia, enleva *Livie* à son mari, et quoiqu'elle fut grosse de *Drusus*, il ne laissa pas de l'épouser, de l'aveu des prêtres de Rome, plus effrayés de la puissance du Triumvir, qu'attachés aux lois et à l'équité. L'esprit vif et insinuant de *Livie* lui donna beaucoup d'empire sur *Auguste*, qui partagea avec elle ses soins et sa puissance. Jamais femme ne porta la politique plus loin, et ne sut mieux la couvrir. *Auguste* avoit été cruel pendant son triumvirat ; il le parut encore dans les premières années de son règne : *Livie* adoucit sa rigueur, et lui fit connoître les douceurs de la clémence. Elle fit pardonner à *Cinna*, neveu du grand *Pompée*, qui avoit conspiré contre les jours de son époux. Son ambition ne se borna pas à être la femme d'un empereur : elle voulut en être la mère. Elle fit adopter par *Auguste* les enfans qu'elle avoit eus de son premier mari ; et, pour combler l'espace qui étoit entre le trône et eux, elle fit périr, dit-on, tous les parens d'*Auguste* qui auroient pu y prétendre. On l'accusa même d'avoir hâté la mort de son époux, dans la crainte qu'il désignât *Agrippa* pour son successeur, au préjudice de *Tibère*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle cacha longtems sa mort, de peur que, si la nouvelle s'en répandoit pendant l'absence de son fils, il n'arrivât quelque révolution subite, fatale à sa fortune et à ses espérances. Ce fils, le motif de tous ses crimes, la traita avec la plus noire ingratitude, et pendant sa vie, et après sa mort, arrivée l'an 29 de J. C., à 86 ans. Il ne prit aucun soin de ses funérailles, cassa son testament, et défendit de lui rendre aucuns honneurs. Cette femme intrigante que *Caligula* appeloit *Ulysse en habit de femme*, réunissoit l'habileté d'*Auguste* et la profonde dissimulation de *Tibère* : tout lui servit à dominer. Elle étoit une des plus belles femmes du monde ; mais sa sagesse vraie ou affectée, paroissoit encore plus grande que sa beauté. *Dion* rapporte qu'un jour des hommes nus s'étant rencontrés par hasard ou autrement devant cette princesse, le Sénat qui le sut, étoit sur le point de les condamner à une grosse peine, mais elle s'opposa à cet arrêt, en disant que des hommes nus n'étoient que des statues pour une femme sage. Quelqu'un lui ayant demandé de quels moyens elle s'étoit servie pour captiver l'esprit d'*Auguste ?* Elle répondit : *En lui obéissant aveuglément*,

en ne voulant point pénétrer dans ses secrets, en feignant de ne point savoir ses intrigues. Le Sénat ayant décerné à *Auguste*, après sa mort, les honneurs divins, comme à *Jules César*, et lui ayant fait bâtir un temple; *Livie* voulut en être la prêtresse, et le desservir, sous le nom de *Julie-Auguste. Caligula*, son petit-fils, prononça son oraison funèbre.

LIVIE, *Voy.* DRUSILLE, n°. II.

LIVIE, *Voyez* ORESTILLE.

LIVILLE, *Voyez* V. JULIE.

LIVINEÏUS, (Jean) natif de Dendermonde, étoit originaire de Gand. *Levinus Torrentius*, évêque d'Anvers, son oncle maternel, lui inspira le goût de la littérature sacrée. Étant allé à Rome, il fut employé par les cardinaux *Sirlet* et *Caraffe* à traduire et à publier les ouvrages des Pères Grecs. Il fut ensuite chanoine et théologal d'Anvers, où il mourut en 1599, à 50 ans. C'étoit un bon critique; mais son latin est dur. Il travailla avec Guillaume *Canterus* à examiner et à confronter quelques manuscrits de la version des Septante, et leurs observations servirent à la partie grecque de la *Polyglotte* de *Plantin*. Nous avons de lui: I. Une première édition latine et grecque des *Livres de la Virginité*, de *saint Grégoire de Nysse*, et de *saint Jean Chrysostôme*, qui ont passé tous les deux dans le recueil des Œuvres de ces deux saints Pères, par le P. *Fronton du Duc*. II. *Panegyrici veteres*, Anvers, 1599, in-8.° III. Une première version des *Sermons* de *St. Théodore* Studite, et des *Homélies* de *saint Eucher*; Anvers, 1602, in-8.°

LIVIUS, *Voyez* ANDRONIC, n.° VI... *et* TITE-LIVE.

LIVIUS SALINATOR, (Marcus) étant consul avec *Claude Néron*, dans le temps de la seconde guerre Punique, remporta une grande victoire sur *Asdrubal* qui amenoit un secours considérable à son frère *Annibal*. Par cet événement, le secours fut non-seulement intercepté, mais l'Italie sauvée. *Asdrubal* ayant été tué dans le combat, le consul fit jeter sa tête dans le camp d'*Annibal*, qui en conçut un chagrin mortel. Quelque tems après, *Livius* perdit la ville de Tarente qui fut reprise par *Fabius Maximus*. Alors le consul, pour diminuer la gloire de cet exploit, se vanta qu'elle n'avoit été reprise que par son moyen; *il est vrai*, répondit *Fabius; car s'il ne l'eût point perdue, je ne l'aurois point reprise.*

LIVONIÈRE, (Claude-Poquet de) né à Angers, en 1652, se fit recevoir avocat, après avoir servi pendant quelque temps, et suivi le barreau à Paris, où il se distingua. L'amour de sa patrie le fit revenir à Angers; il y occupa une place de conseiller et une de professeur en droit, qu'il céda à son fils, en 1721. Il mourut en 1726, à 74 ans, à Paris, où il étoit venu suivre un procès. C'étoit un homme savant et modeste, qui redoutoit la qualité d'auteur: il fallut bien du temps pour l'engager à se faire imprimer. On a de lui: I. Un bon *Recueil de Commentaires sur la Coutume d'Anjou*, Paris, 1725, 2 vol. in-fol. II. *Traité des Fiefs*, 1729, in-4.° III. *Règles du Droit François*, 1768, in-12. On les attribue avec plus de raison à

son fils aîné. Le père et le fils connoissoient bien les lois Romaines et la jurisprudence Françoise. Ils furent très-consultés. *Voyez* PINEAU.

LIVOY, (Timothée DE) Barnabite, né à Pithiviers, mort le 27 septembre 1777, est auteur du *Dictionnaire des Synonymes françois*, in-8° ; ouvrage utile, mais incomplet. M. *Beauzée* en a donné une nouvelle édition, corrigée, et considérablement augmentée, 1788, in-8.° Il a traduit de l'italien : I. Le *Tableau des révolutions de la Littérature ancienne et moderne* de *Denina*, 1767, 2 vol. in-12. II. *L'homme de lettres*, du P. *Bartoli*, 1768, 2 vol in-12. III. L'*Exposition des caractères de la vraie Religion*, du P. *Gerdil*, in-12. IV. *Traité du bonheur public*, de *Muratori*, 2 vol. in-12. V. *Voyage d'Espagne fait en* 1755, avec des notes historiques, géographiques et critiques, 2 vol. in-12, 1772. Ces différentes traductions peuvent être fidelles ; mais l'élégance n'est pas leur plus grand mérite.

LIUTPRAND, *Voyez* LUITPRAND.

LIZET, (Pierre) de Clermont en Auvergne, avocat général, puis premier président au parlement de Paris, s'éleva, en 1529, par son mérite, à cette dignité. Le cardinal *de Lorraine* la lui fit perdre en 1550, pour se venger de ce qu'il avoit empêché qu'on ne donnât aux *Guise* le titre de PRINCES dans le parlement : titre qu'il ne croyoit dû qu'aux seigneurs de la maison royale. *Jean Bertrandi*, président à mortier, et habile courtisan, fut mis à sa place par les sollicitations de la duchesse de *Valentinois*, qui ne refusoit rien au cardinal *de Lorraine*, et qui étoit alors toute-puissante sur le cœur de *Henri II*. *Lizet*, dit M. *Garnier*, étoit un homme solidement vertueux, et aussi éclairé que le comportoit son siècle. Mais, à mille bonnes qualités, il joignoit deux défauts essentiels dans la place qu'il remplissoit : un zèle fanatique contre tous ceux qu'il supposoit imbus des nouvelles opinions : et une loquacité qui le rendoit incommode, et souvent ridicule, dans le commerce de la vie. Tant qu'il put se persuader que sa compagnie le soutiendroit, il résista courageusement aux menaces et aux prières qu'on employa successivement pour lui arracher sa démission. Lorsqu'il s'apperçut qu'on l'oublioit, et qu'il y avoit dans le parlement des brigues pour lui donner un successeur, il alla trouver le cardinal *de Lorraine*, auteur de sa disgrace, et tombant à ses genoux, il le conjura d'avoir pitié d'un vieillard infortuné, qui, après avoir consumé sa vie dans des travaux pénibles, étoit réduit à une maison de louage, et n'avoit pour tout bien que sa charge. Le roi lui donna en dédommagement de cette place, l'abbaye de Saint-Victor, où il mourut le 5 juin 1554, à 72 ans. Ce magistrat passoit tour-à-tour de l'excessive fermeté à l'excessive foiblesse ; il ne sut jamais prendre un juste milieu, et on le vit, pour nous servir des expressions de *de Thou*, « se conduire en femme, après avoir agi en homme. » On a de lui, de mauvais *Ouvrages de Controverse*, en 2 vol. On voit qu'il avoit lu : il compile quantité de passages ; mais comme il n'étoit pas théologien, il ne

raisonne

raisonne pas assez, et avance quelquefois des propositions insoutenables : ce qui fournit matière à *Bèze* de le ridiculiser dans un écrit macaronique, intitulé : *Magister Benedictus Passavantius.* Son style, d'ailleurs, est ampoulé, et se sent du zèle ardent dont il étoit animé contre les hérétiques. Ce qu'il avance dans son *Traité contre les Versions de l'Écriture en langue vulgaire*, est tout-à-fait original. Il dit que quand la *Bible* fut traduite en latin dans les premiers siècles de l'Église, il y avoit deux sortes de latins, l'un pour les savans, et l'autre pour le peuple ; et qu'ainsi la version de l'Écriture ayant été faite dans le premier latin, ce n'étoit pas proprement une traduction en langue vulgaire. Plusieurs de ses raisonnemens ne valent pas mieux. Il est un art, dit le P. *Berthier*, de manier les controverses de la religion ; et un magistrat qui avoit passé sa vie dans la discussion des affaires publiques, n'étoit guère propre, sur le retour de l'âge, à marcher d'un pas ferme dans une carrière totalement différente.

I. LLOYD, (Guillaume) naquit à Tylchurst, dans le Berkshire, en 1627. Il devint chapelain du roi d'Angleterre en 1666, docteur de théologie en 1667, puis évêque de Saint-Asaph en 1680. *Lloyd* fut l'un des six prélats, qui, avec l'archevêque *Sancroft*, s'élevèrent contre l'*Édit de tolérance*, publié par *Jacques II*. Cette conduite déplut au roi, et les sept censeurs mitrés furent mis à la Tour de Londres. Aussitôt après la révolution, *Lloyd* se déclara pour le roi *Guillaume* et la princesse *Marie*. Il fut nommé aumônier du roi, puis évêque de Coventry, de Litchfield en 1629, et de Worcester, en 1699, où il résida jusqu'à sa mort, arrivée en septembre 1717, à 91 ans. C'étoit un prélat pacifique ; les circonstances l'avoient rendu intolérant : car il avoit pensé d'abord, qu'on devoit souffrir les Catholiques qui n'adoptoient point l'infaillibilité du pape, et le droit chimérique de déposer les rois. On a de lui : I. Une *Description du Gouvernement ecclésiastique*, tel qu'il étoit dans la Grande-Bretagne et en Irlande, lorsqu'on y reçut le Christianisme, in-8.° II. *Series Chronologica Olympionicarum*, dans le *Pindare* de l'édition d'Angleterre. III. Une *Histoire chronologique de la Vie de Pythagore*, et d'autres Auteurs contemporains de ce philosophe. Tous ces ouvrages annoncent une grande connoissance des écrivains et des monumens de l'antiquité.

II. LLOYD, (Nicolas) habile philologue Anglois, natif de Holton, devint pasteur de Newington Sainte-Marie, près de Lambeth, où il mourut en 1680, à 49 ans, regardé comme un littérateur doux et poli. On a de lui : *Dictionarium Historicum, Geographicum et Poëticum*, dont *Hoffman* et les éditeurs de *Moréri* se sont beaucoup servis. Cet ouvrage fut imprimé pour la 1re fois à Oxford, 1670, in-fol. La meilleure édition est celle de 1695, in-4.° Le fonds de ce Lexique appartient à *Charles Etienne*. *Lloyd* y a fait des corrections et des additions ; mais il n'a pas supprimé toutes les fautes, et il y en a mis de nouvelles. — Il ne faut pas le confondre avec *Humphrey* LLOYD ou LHOYD, savant antiquaire et médecin Anglois

du XVIe siècle, natif de Debinga, dans la province de Galles, dont on a *De Monâ Druidum Insulâ antiquitati suæ restitutâ*, in-4°; et plusieurs autres ouvrages; ni avec *Edouard* LLOYD ou LHUYD, garde du cabinet d'Ashmole à Oxford, mort en 1709, dont on a: I. Un bon Abrégé de l'histoire des pierres, intitulé *Lithophylacii Britannici Ichnographia*, Londres, 1699, in-8.° II. *Archæologia Britannica*, Oxford, 1707, in-fol. Ni avec *Robert* LLOYD, mort en 1764, et dont les poésies Angloises ont été recueillies en 1774, 2 vol. in-8.°

LOAYSA, *Voyez* II. GIRON.

LOAYSA, (Garcias de) de Talavera en Castille, se fit Dominicain, et parvint par son mérite, en 1518, à la place de général de son ordre, et ensuite à l'évêché d'Osma. *Charles-Quint* le choisit pour son confesseur, le fit président du conseil des Indes, le transféra au siége archiépiscopal de Séville, et lui obtint le chapeau de cardinal. Ce prélat mourut à Madrid, le 21 Avril 1546, dans un âge avancé, laissant une mémoire respectable. Lorsqu'on délibéra au conseil de *Charles-Quint*, sur la conduite qu'on devoit tenir à l'égard de *François I*, fait prisonnier à la bataille de Pavie, le généreux *Loaysa* fut d'avis qu'*on lui rendît la liberté sans rançon et sans condition*. L'événement justifia qu'on avoit eu grand tort de ne pas suivre ce conseil, inspiré par la politique autant que par la magnanimité. On lui a attribué faussement *Concilia Hispanica*, Madrid, 1593, in-fol. Recueil publié par *Giron Garcias de Loaysa*, archevêque de Tolède. —Il ne faut pas le confondre avec *Garcias de* LOAISA, commandant d'une flotte de six vaisseaux que *Charles-Quint* fit partir, en juillet 1525, de la Corogne, pour aller, par la mer du Sud, aux Moluques. Il mourut dans cette expédition, après avoir essuyé diverses aventures.

LOBEIRA, (Vasquez de) naquit à Porto en Portugal, vers la fin du XIIIe siècle. Il passe en Espagne pour le premier auteur du Roman d'*Amadis de Gaule*. *Garcias Ordonnez* en corrigea le style, et publia les 4 premiers livres à Séville 1526, in-fol. Il s'en est fait nombre de traductions en diverses langues, dont toutes ont eu du succès. Voyez CHAPUIS *et* HERBERAI.

LOBEL, (Matthieu) né en 1538, à Lille, médecin et botaniste de *Jacques I*, mourut à Londres en 1616, à 78 ans. Il publia plusieurs ouvrages, estimés de son temps. I. *Histoire des Plantes*, Anvers, 1576, in-fol. en latin. II. *Adversaria simplicium medicamentorum*, Londini, 1605, in-fol. III. *Icones stirpium*, 1582, in-4.° IV. *Balsami explanatio*, Londini, 1598, in-4.° V. *Stirpium illustrationes*, Londini, 1555, in-4.°

LOBINEAU, (Gui-Alexis) né à Rennes en 1666, Bénédictin en 1683, mourut le 3 Juin 1727, à 61 ans, à l'abbaye de Saint-Jagut, près de Saint-Malo. Ses ouvrages roulent sur l'histoire, à laquelle il consacra toutes ses études. On lui doit: I. *L'Histoire de Bretagne*, Paris, 1707, en 2 vol. in-fol. dont le second est utile par le grand nombre de titres que l'auteur y a rassemblés. L'abbé *de Vertot* et l'abbé *Moulinet-des-Thuileries* l'attaquèrent

vivement. L'un et l'autre prétendirent que Dom *Lobineau* s'étoit plus livré aux préjugés et à l'amour de sa patrie, qu'à celui de la vérité. Ils tâchèrent de conserver à la Normandie des droits bien fondés, que l'historien Breton s'étoit efforcé de lui enlever. *Lobineau* a un style un peu sec, et il est avare d'ornemens; mais il a de la netteté, et il évite autant la rudesse que l'affectation. II. L'*Histoire des deux Conquêtes d'Espagne par les Maures*; 1708, in-12 : ouvrage moitié romanesque, moitié historique, traduit de l'espagnol, et dont les François se seroient bien passés. III. *Histoire de Paris*, en 5 vol. in-fol. commencée par Dom *Félibien*, achevée et publiée par Dom *Lobineau* : (*Voyez* III. FÉLIBIEN.) On trouve à la tête du 1er vol. une savante *Dissertation* sur l'origine du corps municipal, par *le Roy*, contrôleur des rentes de l'hôtel-de-ville. IV. L'*Histoire des Saints de Bretagne*; Rennes, 1724, in-fol. Ce livre a de l'exactitude; mais il manque d'onction. V. Les *Ruses de guerre de Polyen*, traduites du grec en françois, Paris, 1738, 2 vol. in-12; version estimée. L'auteur avoit beaucoup de goût pour la litérature grecque, et il avoit traduit plusieurs comédies d'*Aristophane*; mais cette version n'a pas vu le jour. Enfin, on a attribué à D. *Lobineau* les *Aventures de Pomponius, Chevalier Romain*; ouvrage satirique, in-12, qui n'est pas de lui.

LOBKOWITZ, *Voyez* CARAMUEL.

LOBKOWITZ, (Bohuslas de Hassenstein, baron de) étoit d'une des plus illustres maisons de Bohême. Il entreprit de longs voyages, à dessein de se perfectionner dans les sciences, pour lesquelles il avoit beaucoup de goût. A son retour, il prit le parti des armes, où il se signala; mais son amour pour l'étude l'emportant sur toute autre passion, il préféra l'état ecclésiastique, et fut secrétaire d'état en Hongrie, et grand-chancelier de Bohême. Ces emplois ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût dominant. Il étoit jurisconsulte, historien, poëte, littérateur. Cet habile homme mourut dans son château de Hassenstein en 1510, laissant des *Poésies latines*, et divers *Traités*, imprimés à Prague en 1563 et 1570. — De la même famille étoit le prince *George-Chrétien* de LOBKOWITZ, mort en 1753, dans sa 68e année, après avoir commandé long-temps les troupes Autrichiennes, sous l'impératrice-reine de Hongrie. (*Voyez* FOUQUET, no III.)

I. LOBO, (Jérôme) Jésuite de Lisbonne, envoyé dans les missions des Indes, pénétra jusque dans l'Ethiopie ou Abyssinie, et y demeura plusieurs années. De retour dans sa patrie, il fut fait recteur du collége de Coimbre, où il mourut le 29 Janvier 1678, âgé d'environ 85 ans. On a de ce missionnaire, une *Relation curieuse de l'Abyssinie*. Il y entre dans des détails satisfaisans. L'abbé *le Grand* en publia une traduction françoise en 1728, in-4o, avec des *Dissertations*, des *Lettres* et plusieurs *Mémoires* très-instructifs.

II. LOBO, (Rodriguez-François) poëte Portugais, né à Leiria, se noya en revenant dans un esquif, d'une maison de campagne, à Lisbonne. Ses *Poésies*

ont été recueillies en 1721, in-fol. Sa meilleure pièce, ou du moins la plus applaudie par les Portugais, est sa comédie d'*Euphrosine.*

LOCATELLI, (N.) excellent paysagiste, mort à Rome en 1741.

LOCCENIUS, (Jean) professeur royal à Upsal, florissoit en 1670. Il a traduit en latin *Leges West-Gothicæ*, Upsal, in-folio : livre curieux et rare. Il a aussi laissé des *Notes* sur quelques Auteurs anciens.

LOCHON, (Etienne) Chartrain, docteur de la maison de Navarre, fut pendant plusieurs années, curé de Bretonvilliers dans le diocèse de Chartres. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter cette cure. Il mourut à Paris vers 1720, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété et de morale. Les principaux sont : I. *Abrégé de la discipline de l'Eglise pour l'instruction des Ecclésiastiques*, en 2 vol. in-8.° II. *Les Entretiens d'un Homme de Cour et d'un Solitaire sur la conduite des Grands*, 1713, in-12. C'est une fiction pieuse, dans laquelle l'auteur fait converser le fameux réformateur de la Trappe avec le comte de***. III. *Traité du secret de la Confession :* ouvrage propre à instruire les confesseurs et à rassurer les pénitens, in-12. C'étoit le meilleur Traité sur cette matière importante, avant que celui de l'abbé *Lenglet* eût paru.

LOCKE, (Jean) un des plus profonds penseurs que l'Angleterre ait produits, naquit à Wrington près de Bristol, le 29 Août 1632, d'un père capitaine dans l'armée que le parlement leva contre *Charles I.* Après avoir fait les études ordinaires, il se dégoûta des universités et s'enferma dans son cabinet. Un péripatéticisme absurde et barbare régnoit alors dans les écoles. On disputoit vivement sur des riens, qu'une longue suite de siècles avoit rendus importans. *Locke* se dédommagea de l'ennui que lui avoient causé ces graves impertinences, par la lecture de *Descartes.* Les ouvrages de ce philosophe furent pour lui un trait de lumière, au milieu des ténèbres qui l'avoient environné. Il se livra dès-lors à la bonne philosophie ; c'est-à-dire, à celle qui, consacrée toute entière à la raison et à la méditation, abandonne les opinions au vulgaire. Il s'attacha pendant quelque temps à la médecine ; mais la foiblesse de sa santé ne lui permit pas de l'exercer. Après deux voyages, l'un en Allemagne et l'autre en France, il se chargea de l'éducation du fils de milord *Ashley*, depuis comte de *Shaftesbury*. Ce lord, devenu grand chancelier d'Angleterre, lui donna la place de secrétaire de la présentation des bénéfices ; mais, son protecteur ayant été disgracié en 1673, le philosophe perdit cette place et n'en fut pas plus triste. La crainte de tomber dans la phthisie l'obligea d'aller à Montpellier en 1675, d'où il passa à Paris. Les savans de cette capitale l'accueillirent comme il le méritoit. De Paris il alla en Hollande, où il reçut les mêmes politesses. Ce fut là qu'il acheva son beau traité de l'*Entendement humain :* ouvrage de la métaphysique la plus profonde et la plus hardie. Pour connoître notre ame, ses idées, ses affections, il ne consulta point les livres des an-

biens philosophes, qui l'auroient mal instruit; ni ceux des nouveaux, qui l'auroient égaré. Il fit comme *Malebranche*, il se renferma dans lui-même; et après s'être, pour ainsi dire, contemplé long-temps, il présenta aux hommes le miroir dans lequel il s'étoit vu. Il auroit été à souhaiter que l'auteur n'eût pas toujours consulté la physique, dans une matière que son flambeau ne peut éclairer. En voulant développer la raison humaine, comme un anatomiste explique les ressorts du corps humain, il a été plus favorable aux matérialistes qu'il ne pensoit. Son idée, que *Dieu par sa toute-puissance pourroit rendre la matière pensante*, a paru avec raison d'une dangereuse conséquence. A ces défauts près, l'ouvrage de *Locke* est très-estimable, pour la méthode, la profondeur et l'esprit d'analyse, qui le caractérisent. Il n'y avoit pas un an que *Locke* étoit sorti d'Angleterre, lorsqu'on l'accusa d'avoir fait imprimer en Hollande des libelles contre le gouvernement Anglois. Cette calomnie lui fit perdre sa place dans le collége de Christ à Oxford. Après la mort de *Charles II*, ses amis lui offrirent d'obtenir sa grace; mais il répondit, *qu'on n'avoit pas besoin de pardon, quand on n'avoit pas commis de crime*. Le philosophe *Locke* étoit destiné à passer pour conspirateur; il fut enveloppé dans les accusations portées contre le duc de *Montmouth*, quoiqu'il n'eût aucun commerce avec lui. *Jacques II* le fit demander aux États-généraux, et *Locke* fut obligé de se cacher jusqu'à ce que son innocence eût été reconnue. Le monarque Anglois ayant été chassé de son trône par le prince d'*Orange*, son gendre, il retourna dans sa patrie sur la flotte qui y conduisit la princesse, depuis reine d'Angleterre. Son mérite lui eût procuré divers emplois; mais il se contenta de celui de commissaire du commerce des colonies Angloises, qu'il remplit avec applaudissement jusques en 1700. Il s'en démit alors, parce que l'air de Londres lui étoit absolument contraire. Cette place étoit très-lucrative; en la quittant, il auroit pu entrer en composition avec un prétendant, qui lui auroit fait des conditions avantageuses. Il l'abandonna généreusement et sans prévenir personne: *Je l'avois reçue du Roi*, dit-il à ses amis; *j'ai voulu la lui remettre, pour qu'il pût en disposer selon son bon plaisir*. Débarrassé des soins et des affaires, il se retira à dix lieues de Londres, chez le chevalier *de Marsham*, son ami et son admirateur. Il y passa le reste de ses jours, heureux et tranquille, partageant son temps entre la prière et l'étude. Une santé foible et une poitrine altérée exigeoient le séjour de la campagne. Plus d'une année avant sa mort, il tomba dans une si grande foiblesse qu'il ne pouvoit pas même écrire une lettre. Enfin, il mourut en philosophe chrétien, le 28 octobre 1704, à 73 ans, après avoir exhorté ses amis à regarder cette vie comme une préparation à une meilleure. *Locke* n'étoit pas moins connu en Angleterre par son zèle patriotique, que par sa philosophie. C'est lui qui conseilla au parlement de *faire refondre la monnoie aux dépens du public, sans en hausser le prix*; et ce fut à ses avis que l'Angleterre dut ce bienfait. Il nous reste de lui, un

grand nombre d'ouvrages en anglois, dans lesquels on voit briller l'esprit géométrique, quoique l'auteur n'eût jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs, ni à la sécheresse des vérités mathématiques. Ils ont été recueillis en 3 vol. in-fol. 1714; et 1748, 4 vol. in-4.° Les principaux sont : I. *Essai sur l'Entendement humain*, dont la meilleure édition en anglois est celle de 1700, in-fol. Il a été traduit en françois par *Coste*, sous les yeux de l'auteur, 1729, in-4°, et réimprimé en 4 vol. in-12. *Vynne*, depuis évêque de Saint-Asaph, fit un abrégé très-estimé de l'*Essai* de *Locke*. Ce Philosophe lui-même l'approuva, et bien des gens, dit *Niceron*, le préfèrent au livre de *Locke* même, qui est quelquefois difficile à entendre à force d'être diffus. Cet Abrégé fut traduit en françois par *Bosset*, Londres, 1720, in-12. II. Un *Traité du Gouvernement Civil*, en anglois, qui a été assez mal traduit en françois par *Mazel*, in-12, 1724. Le sage philosophe y combat fortement le pouvoir arbitraire. III. Trois *Lettres sur la Tolérance* en matière de religion. La 1re en latin, 1689, in-12; la 2e en anglois, 1690, in-4°; la 3e aussi en anglois, 1692, in-4.° Les modernes partisans de la tolérance, entr'autres *Voltaire*, se sont servis de ces lettres. Mais il sera toujours difficile d'assigner les bornes de cette tolérance; et c'est ce qui embarrasse les gouvernemens les plus sages. IV. Quelques *Ecrits* sur les Monnoies et le Commerce. V. *Pensées sur l'Education des Enfans*. Ce livre estimable a été traduit en françois, en allemand, en hollandois et en flamand. VI. Un Traité intitulé : *Le Christianisme raisonnable*; traduit aussi en françois, par *Coste*, et imprimé en 1715, 2 vol. in-12. Quelques propositions de ce livre, prises à la rigueur, pourroient le faire soupçonner de Socinianisme. Il y soutient *qu'il n'y a rien dans la Révélation, qui soit contraire à aucune notion assurée de la raison*, et que Jésus-Christ et les Apôtres n'annonçoient d'autre article de foi, que de croire que Jésus-Christ étoit le Messie. Il s'excusa, ou tâcha de se justifier, dans des Lettres au docteur *Stillingfleet*. Le même *Coste* a traduit la *Défense de Locke*, et l'a ajoutée à celle du *Christianisme raisonnable*. Il y a de plus dans l'édition de 1715, une *Dissertation*, où l'on veut établir le vrai moyen de réunir tous les Chrétiens, malgré la différence de leurs sentimens : moyen plus facile à chercher qu'à trouver; et un Traité de la *Religion des Dames*. Ces deux ouvrages ne sont pas de *Locke*. Au reste, le traducteur a perfectionné le livre de ce philosophe, en retranchant plusieurs répétitions, « qui sont, dit *Niceron*, assez ordinaires à son style. » VII. *Des Paraphrases sur quelques Epîtres de St. Paul*. Il avoit consacré ses dernières années à l'étude de l'Ecriture. VIII. Des *Œuvres diverses*, 1710, en 2 vol. in-12. On y trouve une *Méthode* très-commode pour dresser des recueils : plusieurs savans l'ont suivie. IX. Des *Œuvres posthumes*. Elles renferment des morceaux sur divers sujets de philosophie. *Locke* avoit une grande connoissance des mœurs du monde et des arts. Il avoit coutume de dire que *la connoissance des Arts mécaniques renferme plus de vraie philosophie*,

que tous les systèmes, les hypothèses et les spéculations des Philosophes. Locke eut l'honneur d'être choisi pour législateur par les colonies Angloises d'Amérique, et elles s'empressèrent d'accueillir les lois qu'il leur donna. Son style n'a ni la force de *la Bruyère*, ni le coloris de *Malebranche*; mais s'il est diffus, il a, en revanche, de la clarté et de la netteté, du moins dans les ouvrages qu'il a soignés. L'auteur montre de la circonspection en proposant ses pensées, et du respect pour celles d'autrui. Les curieux pourront voir son portrait assez au long dans le tome VIe de la *Bibliothèque choisie*. En voici une ébauche : « Ce philosophe étoit prudent, sans être fin. Sa conversation étoit enjouée. Il savoit plusieurs contes agréables, qu'il rendoit encore plus piquans par la manière dont il les racontoit. Il aimoit la raillerie, pourvu qu'elle fût innocente et délicate. Ses manières étoient aisées; il dédaignoit la sotte gravité des faux savans. Il aimoit l'ordre, et l'observoit dans toutes les choses de la vie. Les chicanes grammaticales, les disputes de controverse n'étoient pas de son goût. Il méprisoit sur-tout ces misérables écrivains qui détruisent sans cesse, sans rien élever. Il étoit fort libéral de ses avis; mais ayant éprouvé que la plupart des hommes, *au lieu de tendre les bras aux conseils, y tendoient les griffes*, il en fut beaucoup plus avare. Il avoit soin cependant de demander ceux des autres, et il ne donnoit rien au public sans avoir consulté ses amis. Son génie se mettoit à la portée de tous les esprits, et il parloit à chacun leur langage. Son humeur étoit portée à la colère; mais ses accès n'étoient que passagers, et il étoit le premier à reconnoître ses torts. Son amitié étoit solide et tendre; mais il exigeoit les mêmes sentimens. » Un jeune homme, auquel il avoit marqué les plus grandes bontés et le plus vif attachement, finit par le voler et le trahir. Tombé dans la plus extrême misère par sa mauvaise conduite, il vint réclamer, long-temps après, les secours et le pardon de celui qu'il avoit traité avec tant de perfidie. Le philosophe tira de son porte-feuille un billet de cent pistoles, qu'il donna à ce malheureux, en lui disant : « Je vous pardonne de tout mon cœur vos indignes procédés; mais je ne dois pas vous mettre à portée de me trahir une seconde fois. Recevez cette bagatelle, non comme un témoignage de mon ancienne amitié, mais comme une marque d'humanité. Ne me répondez point; il est impossible de regagner mon estime; et l'amitié, une fois outragée, est perdue pour jamais.... » Ce qui caractérisoit particulièrement ce philosophe, c'est que rien de ce qui pouvoit être utile à l'homme, ne lui paroissoit indifférent. Comme il portoit une attention égale à tout, on a dit de lui qu'il étoit aussi capable des petites que des grandes choses. Dans ces petites choses, il ne faut pas comprendre les futilités de la société. Le jeu lui paroissoit tout à la fois l'occupation la plus sotte et la plus frivole. S'étant trouvé dans une assemblée de seigneurs pleins d'esprit, qui, au lieu de s'entretenir de choses intéressantes, demandèrent des cartes, il eut la patience, pendant quelque temps, de les regarder jouer. Ayant ensuite tiré ses tablettes

de sa poche, il se mit à écrire avec beaucoup d'attention. Un de ces seigneurs s'en étant apperçu, lui demanda ce qu'il écrivoit? « Milord, dit-il, je tâche de profiter, autant que je puis, lorsque je suis dans la compagnie de gens tels que vous. J'ai attendu avec impatience le moment de me trouver dans une assemblée des hommes les plus sages et les plus éclairés de notre siècle. Ayant enfin cet honneur, je ne puis mieux faire que d'écrire votre conversation; et j'ai déjà couché ce qui s'est dit depuis une heure ou deux. » Il ne fallut pas que *Locke* lût beaucoup de ces dialogues; ces seigneurs en sentirent aisément le vide et le ridicule. C'étoient le duc de *Buckingham*, le lord *Halifax*, lord *Ashley*, etc. etc.

I. LOCKMAN, fameux philosophe d'Éthiopie ou de Nubie. Les Arabes en racontent mille fables. Ils prétendent qu'il étoit esclave, et qu'il fut vendu aux Israélites du temps de *Salomon*. Ils en disent à peu près les mêmes choses que l'on débite ordinairement sur *Esope*. On demandoit à ce sage de qui il avoit appris la sagesse? *Des aveugles*, dit-il, *qui ne posent point le pied, sans s'être assurés de la solidité du terrain*.... Des Solitaires avoient volé une caravane. Les marchands les conjurèrent, les larmes aux yeux, de leur laisser du moins quelques provisions pour continuer leur voyage: les Solitaires furent inexorables. Le sage *Lockman* étoit alors parmi eux; et un des marchands lui dit: « Est-ce ainsi que vous instruisez ces hommes pervers? » *Je ne les instruis pas*, dit Lockman: *que feroient-ils de la sagesse?* — Et que faites-vous donc avec les méchans? — *Je cherche*, dit Lockman, *à découvrir comment ils le sont devenus.* — Le maître de *Lockman* lui ayant donné à manger un melon d'un très-mauvais goût, il le mangea tout entier. Son maître, étonné de cet acte d'obéissance, lui dit: « Comment avez-vous pu manger, un si mauvais fruit? » — *J'ai reçu*, lui répondit Lockman, *si souvent des douceurs de votre part, qu'il n'est pas étrange que j'aie mangé une fois dans ma vie un fruit amer que vous m'avez présenté.* Cette réponse généreuse de l'esclave, toucha si fort son maître, qu'il lui accorda aussitôt sa liberté.... Nous avons un livre de *Fables* et de *Sentences*, attribué à *Lockman* par les Arabes. Mais l'on croit que ce livre est moderne, et qu'il a été recueilli des discours et des entretiens de cet ancien philosophe. Si *Lockman* n'est pas le même qu'*Esope*, il est difficile de décider si les Orientaux ont pris des Grecs l'invention des Fables, ou si ceux-ci les ont empruntées des Orientaux. Les Fables et les Apologues paroissent néanmoins plus conformes au génie des peuples d'Orient, qu'à celui des nations Occidentales. Les historiens peignent *Lockman* comme un homme également estimable par ses connoissances et par ses vertus. C'étoit un philosophe taciturne et contemplatif, occupé de l'amour de Dieu, et détaché de celui des créatures. *Erpénius* publia les Fables de *Lockman*, en arabe et en latin, à la suite de sa Grammaire Arabe, 1636 et 1656, in-4.° *Tannegui le Fèvre* les mit en beaux vers latins. *Galland* en traduisit une partie en françois avec celles de *Pilpay*,

Paris, 1714, 2 vol. in-12, fig. M. *de Cardonne* donna une nouvelle édition de cette traduction, 1778, 3 vol. in-12, en y ajoutant ce que *Galland* n'avoit pas traduit. On conserve au Vatican, une copie antique des Fables de *Lockman*, faite par les Perses.

II. LOCKMAN, (Jean) poëte Anglois, mort en 1771, étoit secrétaire pour la pêche du hareng. On a de lui, l'opéra de *Rosalinde*, 1740, in-4°, des *Chansons*, des *Odes*, dont la poésie est foible, et dont les images sont agréables. Il traduisit quelques Ouvrages françois, entr'autres, les *Lettres philosophiques* de *Voltaire*.

LOCKNERUS, (Michel-Fréderic) mort en 1720, à 58 ans, étoit de l'académie des Curieux de la Nature. On a de lui : I. *Papaver ex antiquitate erutum*, Nuremberg, 1713, in-4.° II. *Heptas dissertationum ad Historiam Naturalem pertinentium*, 1717, in-4.° III. *Rariora Musæi Besleriani*, 1716, in-fol.

LOCRES, (Ferri de) curé de Saint-Nicolas-d'Arras, partagea son temps entre les devoirs de son ministère, et l'étude des antiquités de son pays. Nous devons à ses recherches : I. *Discours de la Noblesse*, où il fait mention de la piété et des vertus des rois de France; Arras, 1605, in-8.° II. *Histoire des Comtes de Saint-PAUL*, Douai, 1613, in-4.° III. *Chronicon Belgicum ab anno 238, ad annum 1600*; Arras, 1616, in-4.° Il mourut en 1614.

LOCUSTA, fameuse empoisonneuse, vivoit à la cour de *Néron*, l'an 60 de Jésus-Christ. Ce prince barbare se servoit de cette malheureuse pour faire périr les objets de sa haine et de sa vengeance. *Tacite* dit qu'il craignoit si fort de la perdre, qu'il la faisoit garder à vue. Il employa son ministère, lorsqu'il voulut se défaire de *Britannicus*. Comme le poison n'opéroit pas assez-tôt, il alloit ordonner qu'on la fît mourir ; la mort soudaine de *Britannicus* lui sauva la vie. *Suétone* rapporte que *Néron* lui faisoit préparer ses poisons dans son palais, et que pour prix de ses abominables secrets, il lui pardonna non-seulement tous ses crimes, mais qu'il lui donna de grands biens, et des élèves pour apprendre son métier.

LOCUTIUS, *Voy.* AÏUS.

LOÉBER, (Christian) théologien Allemand, né à Orlamunde, en 1683, mort en 1747, à 64 ans, fut surintendant général à Altembourg. On a de lui, des *Dissertations académiques*, et un *Abrégé de Théologie* en latin. Il eut un fils, *Gothilf-Friedman*, et une fille, *Christine-Dorothée*, qui se distinguèrent par leurs Poésies.

LOERIUS, *Voy.* LOYER.

LOESEL, (Jean) né en 1607, a vécu jusqu'au milieu du 17e siècle à Konisberg. On a de lui, *Flora Prussica*, Regiomonti, 1703, in-4.° *George-André Helving* en a donné le *Supplément*; Dantzig, 1712, in-4.°

LOEWENDAL, (Ulric-Fréderic Woldemar, comte DE) né à Hambourg, le 6 avril 1700, étoit arrière-petit-fils de *Fréderic III*, roi de Danemarck. Il commença à porter les armes en Pologne, l'an 1713, comme simple soldat, et après avoir passé

par les grades de bas-officier, d'enseigne et d'aide-major, il devint capitaine en 1714. L'empire alors n'étoit point en guerre : il alla servir comme volontaire dans les troupes de Danemarck contre la Suède, et s'y distingua par son activité et par son courage. La guerre étant survenue en Hongrie, il y passa en 1716, et se signala à la bataille de Peterswaradin, au siége de Temeswar, à la bataille et au siége de Belgrade. Sa valeur ne parut point avec moins d'éclat à Naples, en Sardaigne et en Sicile, où il fut successivement envoyé. Il eut part à toutes les actions de cette guerre, depuis 1718 jusqu'en 1721, qu'elle finit. Toujours occupé de la science militaire, il employa le loisir de la paix à approfondir les détails de l'*Artillerie* et du *Génie*. Le roi *Auguste* de Pologne, au service duquel il entra bientôt, le fit maréchal de camp et inspecteur général de l'infanterie Saxonne. La mort de ce monarque, arrivée en 1733, lui donna occasion de signaler sa valeur dans la défense de Cracovie. Il fit les campagnes de 1734 et de 1735, sur le Rhin, toujours avec la même distinction. La *Czarine*, l'ayant attiré à son service, fut si contente de la manière dont il se conduisit dans la Crimée et dans l'Ukraine, qu'elle le nomma chef de ses armées. La grande réputation que sa valeur lui avoit faite, engagea le roi de France à se l'attacher. Il obtint, en 1743, le grade de lieutenant général, et dès l'année suivante, il justifia l'opinion que *Louis XV* avoit de lui. Il servit avec autant de prudence que de valeur aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et à celui de Fribourg, en 1744. Quoique le comte de *Loewendal* ne fût pas de tranchée lorsqu'on attaqua le chemin couvert, il s'y porta par un excès de zèle, et y fut blessé d'un coup de feu qui fit craindre pour sa vie. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoy, et partagea la gloire de la victoire, par l'ardeur avec laquelle il chargea la colonne Angloise qui avoit pénétré dans le centre de l'armée Françoise. Il eut le bonheur de prendre, dans la même campagne, Gand, Oudenarde, Ostende, Nieuport. Ce fut au retour de cette brillante campagne, que *Louis XV* récompensa ses talens et ses services, par le collier de ses ordres. L'année 1747, fut encore plus glorieuse pour lui. Il la commença par les siéges de l'Écluse et du Sas-de-Gand ; et, pendant que les troupes achevoient de réduire les autres places de la Flandre Hollandoise, il fit de si heureuses dispositions pour la défense de la ville d'Anvers, que les ennemis renoncèrent au projet de l'attaquer. Il mit le comble, à sa gloire, au siége de Berg-Op-Zoom. Cette ville qu'on croyoit imprenable, défendue par sa situation, par une garnison nombreuse, par une armée qui campoit à ses portes, est prise d'assaut, le 16 septembre 1747, lorsque la brèche étoit à peine pratiquable. On croyoit qu'elle ne pouvoit être investie, à cause des marais qui l'environnoient. Le duc de *Parme* avoit échoué devant cette place en 1588, et *Spinola* en 1622 ; et depuis ces siéges elle avoit été fortifiée par le fameux *Cohorn*, le *Vauban* des Hollandois, qui la regardoit comme son chef-d'œuvre. Mais la valeur des François, secondée

par leur général, fut plus forte que sa situation. Les vainqueurs trouvèrent dans le port dix-sept grandes barques chargées de provisions, avec cette adresse en gros caractères sur chaque barque : A L'INVINCIBLE GARNISON DE BERG-OP-ZOOM. Le lendemain de cette glorieuse journée, le comte de *Loewendal* reçut le bâton de maréchal de France. Sa complexion forte et robuste faisoit espérer à la France qu'elle auroit long-temps un défenseur; mais un petit mal qui lui survint au pied, et qui fut suivi de la gangrène, l'emporta le 27 mai 1755, à 55 ans. Il fut enterré à Saint-Sulpice avec les honneurs dûs à ses talens et à ses services. Depuis la paix, le maréchal *de Loewendal* avoit partagé son loisir entre les plaisirs de l'étude et la société de quelques amis de choix. Il les charmoit par la bonté de son ame, par sa candeur, par son esprit, par le don de s'exprimer avec autant de force que de justesse, et par une infinité de connoissances que ses lectures et ses voyages lui avoient acquises. Il parloit bien latin, danois, allemand, anglois, italien, russe et françois. Il possédoit, à un degré éminent, la *Tactique*, le *Génie* et la *Géographie* dans ses plus petits détails, telle que la doit savoir un militaire chargé du commandement. L'académie des Sciences orna sa liste de son nom illustre, en qualité de membre honoraire. Semblable par le cœur et par l'esprit au maréchal *de Saxe*, son ami intime, il faisoit, au milieu des plaisirs, l'étude la plus profonde de la guerre. Il avoit toujours lu beaucoup ; il écrivoit aussi, et on a dû trouver plusieurs manuscrits dont il seroit fâcheux qu'on privât le public.—Le maréchal *de Loewendal* a laissé un fils, héritier de son zèle patriotique, *François-Xavier-Joseph*, comte de LOEWENDAL.

LOGAN, (Fréderic, baron DE) poëte Allemand, né en 1604, et mort en 1655. MM. *Lessing* et *Ramler* ont donné une nouvelle édition de douze livres d'Épigrammes excellentes, lesquelles forment près du tiers d'un recueil de poésies de ce genre, que cet auteur, probablement inspiré par le même motif qui porta le chevalier *de Cailly* à se déguiser sous le nom de *d'Aceilly*, avoit publié sous celui de *Salomon de Golan*.

LOGES, (Marie Bruneau, dame DES) femme de *Charles de Rechignevoisin*, seigneur des Loges, et gentilhomme de la chambre du roi, fut extrêmement estimée, non-seulement de *Malherbe*, de *Balzac*, et des autres beaux esprits de son temps, mais aussi du roi de Suède, du duc d'*Orléans*, du duc de *Weymar*. On ne l'appelloit, en vers et en prose, que la *Céleste*, la *Divine*, la *Dixième Muse*. Quoique cette dame eût de l'esprit, il est à croire que son sexe lui mérita une partie de ces louanges. Elle mourut le 5 juin 1641, dans un âge assez avancé, laissant cinq enfans. Mad. *d'Aunoy* étoit sa nièce. *Voy.* COSTAR. — VOITURE.

LOGNAC, (N. de Montpezat, seigneur DE) favori de *Henri III* roi de France, étoit brave, et se tira avec honneur des querelles que les *Guises* lui avoient suscitées. Il fut maître de la garde-robe du roi, et capitaine de quarante-cinq gen-

tilshommes, qui furent choisis pour la sureté de *Henri III.* C'est lui qui engagea ce prince à se défaire du duc de *Guise.* Il fut présent à l'exécution, mais on ne convient pas sur la manière dont il y participa. (*Voyez* GUISE, n.os II et III.) Il étoit avec le marquis de *Mirepoix,* le procureur général *la Guesle,* et plusieurs autres seigneurs, quand, accourus au cri de *Henri III,* que le fanatique *Clément* venoit de poignarder, ils vengèrent à l'heure même de cent coups d'épée le parricide sur son sacrilége auteur. *Lognac* fut disgracié dans la suite, et obligé de se retirer dans la Gascogne, sa patrie, où il fut tué quelque temps après. *Voy.* BOUCHARD.

LOGOTHÈTE, *Voy.* ACROPOLITE.

LOGUS, (George) natif de Silésie, fut un érudit du 16e siècle. *Scinter,* dans son *Epitome* de la bibliothèque de *Gessner,* assure qu'il faisoit bien les vers latins. A la tête de l'édition de *Nicéphore-Calliste,* historien ecclésiastique, on trouve une grande pièce de vers élégiaques de *Logus,* adressés à la Sagesse éternelle. On lui doit une édition des poëmes de *Gratius* et de *Némésien,* sur la Chasse, publiée à Augsbourg, en 1534, in-8°; c'est la première qu'on connoisse. Le manuscrit, en caractères lombards, avoit, dit-on, été apporté de France en Italie, par *Sannasar.*

LOHENSTEIN, (Daniel-Gaspard DE) conseiller de l'empereur, syndic de la ville de Breslaw, né à Nimptsch en Silésie, l'an 1638, fit de bonnes études, et voyagea dans toutes les parties de l'Europe, où il s'acquit l'estime des savans. Il mourut le 27 avril 1683. Son génie avoit été précoce; à l'âge de 15 ans, il forma le projet de donner des pièces de théâtre. C'est le premier qui ait tiré la Tragédie allemande du chaos. On a de lui: I. Plusieurs *Pièces* dramatiques. II. *Le généreux Capitaine* Arminius, *vaillant défenseur de la liberté Germanique,* en 2 volum. in-4.° C'est un roman moral, assez ennuyeux, dont le but est d'inspirer de l'ardeur pour les sciences, aux personnes destinées aux emplois publics. III. Des *Réflexions poétiques* sur le 53e chapitre d'*Isaïe. Lohenstein* étoit libéral, sur-tout à l'égard des savans. Il consacroit le jour aux devoirs de sa charge, et le soir à ses amis et à l'étude, qu'il poussoit bien avant dans la nuit.

LOIR, (Nicolas) peintre, né à Paris, en 1624, fit une étude si particulière des ouvrages *du Poussin,* et les copioit avec tant d'art, qu'il est difficile de distinguer la copie d'avec l'original. *Louis XIV* le gratifia d'une pension de quatre mille livres. *Loir* s'attacha au coloris et au dessin. Il avoit de la propreté et de la facilité. Il peignoit également bien les figures, le paysage, l'architecture et les ornemens; mais il excelloit à peindre des femmes et des enfans. Il mourut à Paris, en 1679, à 55 ans. — *Alexis* LOIR, son frère, s'est distingué dans la gravure.

LOISEAU, *Voy.* LOYSEAU.

LOISEL, (Antoine) avocat au parlement de Paris, né à Beauvais en 1536, d'une famille féconde en personnes de mérite, étudia à Paris sous le fameux *Ramus,* qui le fit son exécuteur

testamentaire ; à Toulouse et à Bourges, sous *Cujas*. Il s'acquit une grande réputation par ses plaidoyers, et fut revêtu de plusieurs emplois honorables dans la magistrature. Il étoit lié d'amitié avec le président *de Thou*, le chancelier *de l'Hôpital*, *Pierre Pithou*, *Claude Dupuy*, *Scévole de Sainte-Marthe*, et plusieurs autres grands hommes de son temps. Il mourut à Paris, le 24 avril 1617, à 81 ans. On a de lui : I. Huit *Discours* intitulés : *La Guienne de M. Loisel*, parce qu'il les prononça, étant avocat du roi, dans la chambre de justice de Guienne. II. Le *Trésor de l'Histoire générale de notre temps*, depuis 1610 jusqu'en 1628, in-8° : ouvrage médiocre. III. Le *Dialogue des Avocats du Parlement de Paris*. IV. Les *Règles du Droit François*. V. Les *Mémoires de Beauvais et Beauvoisis*, in-4°, pleins de recherches curieuses. VI. Les *Institutes Coutumières*, 1710, en 2 vol. in-12. *François de Launay* et *Laurière* en ont publié de bons *Commentaires*. VII. Des *Poésies latines*. VIII. *Opuscules divers*, in-4°, 1656. Ils furent publiés par l'abbé *Joly*, son neveu et chanoine de Paris, qui les orna de la *Vie* de l'auteur. — L'un de ses descendans, membre de la Convention, demanda que l'auteur des *Règles du Droit François* fût mis au Panthéon, parmi les grands hommes de la France ; mais un autre membre ayant observé que ce jurisconsulte avoit, le premier, publié cette maxime despotique : *Ci veut le Roi, ci veut la Loi*, la proposition fut unanimement rejetée.

LOISEL, *Voyez* LOESEL et OISEL.

LOISELLIER, (Claudine-Françoise) née à Paris, marchande de modes, ne put approuver les excès de la révolution. Après avoir écrit plusieurs fois aux principaux meneurs de la Convention, pour les engager à être moins sanguinaires, elle eut le courage de placarder cette affiche dans plusieurs rues de la capitale : « Peuple habitant de Paris, qu'est devenu votre courage ? Armez-vous de force pour sauver la vie à tant d'innocentes victimes, qu'on égorge tous les jours sous vos yeux ; vous serez responsables de ces crimes, si vous ne renversez la guillotine. » Cet instrument servit à sa mort. *Claudine Loisellier* fut condamnée, par le tribunal révolutionnaire, le 6 mai 1793, à l'âge de 44 ans.

LOIZEROLLES, (Jean-Simon) né à Paris, lieutenant général du bailliage de l'arsenal, fut, dans le temps de la terreur, renfermé dans la prison de Saint-Lazare avec son fils. Celui-ci dormoit, lorsque, le 25 juillet 1794, l'huissier du tribunal révolutionnaire vint lui apporter son acte d'accusation. *Loizerolles* s'empressa de prendre la place de celui qu'on venoit chercher. Il suivit l'huissier à la Conciergerie, et parut devant le tribunal, où le greffier, en lisant l'acte, ne crut voir qu'une erreur dans le prénom et la désignation de l'âge de l'accusé. Le père, joyeux de donner pour la seconde fois la vie à son fils, entendit avec joie sa condamnation, et s'écria avec transport : *J'ai réussi !* Il périt la veille de la chûte de *Robespierre*, à l'âge de 61 ans.

LOKE, *Voyez* LOCKE.

LOLA, *Voyez* ABOU-LOLA.

LOLLARD *ou* LOLHARD, (Walther) hérésiarque Allemand, enseigna, vers l'an 1315, que *Lucifer* et les Démons avoient été chassés du Ciel injustement, et qu'ils y seroient rétablis un jour. *St. Michel* et les autres Anges, coupables de cette injustice, devoient être, selon lui, damnés éternellement avec tous les hommes qui n'étoient pas dans ces sentimens. Il méprisoit les cérémonies de l'Église, ne reconnoissoit point l'intercession des Saints, et croyoit que les sacremens étoient inutiles. « Si le Baptême est un sacrement, disoit *Lollard*, tout bain en est aussi un, et tout baigneur est un Dieu. » Il prétendoit que l'*Hostie consacrée étoit un Dieu imaginaire*. Il se moquoit de la messe, des prêtres et des évêques, dont il soutenoit que les *Ordinations étoient nulles*. Le mariage, selon lui, n'étoit qu'*une prostitution jurée*. Ce fanatique se fit un grand nombre de disciples en Autriche, en Bohême, etc. Il établit *douze Hommes* choisis entre ses disciples, qu'il nommoit ses Apôtres, et qui parcouroient, tous les ans, l'Allemagne, pour affermir ceux qui avoient adopté ses sentimens. Parmi ces douze disciples, il y avoit deux vieillards qu'on nommoit les *Ministres de la Secte*. Ces deux ministres feignoient d'entrer, tous les ans, dans le Paradis, où ils recevoient, d'*Enoch* et d'*Elie*, le pouvoir de remettre tous les péchés à ceux de leur secte, et ils communiquoient ce pouvoir à plusieurs autres dans chaque ville ou bourgade. Les Inquisiteurs firent arrêter *Lollard*, et ne pouvant vaincre son opiniâtreté, le condamnèrent. Il alla au feu sans frayeur et sans repentir; et fut brûlé à Cologne en 1422. On découvrit un grand nombre de ses disciples, dont on fit, selon *Trithême*, un grand incendie. Le feu qui réduisit *Lollard* en cendres, ne détruisit pas sa secte. Les *Lollards* se perpétuèrent en Allemagne, passèrent en Flandre et en Angleterre. Les démêlés de ce royaume avec la cour de Rome, concilièrent à ces enthousiastes l'affection de beaucoup d'Anglois, et leur secte y fit du progrès. Mais le clergé fit porter contre eux les lois les plus sévères, et le crédit des Communes ne put empêcher qu'on ne brûlât les *Lollards*. Cependant, on ne les détruisit point. Ils se réunirent aux *Wicléfites*; et préparèrent la ruine du clergé d'Angleterre et le schisme de *Henri VIII*; tandis que d'autres *Lollards* disposoient les esprits en Bohême pour les erreurs de *Jean Hus*, et pour la guerre des Hussites.

LOLLIA PAULINA, petite-fille du consul *Lollius*, étoit mariée à *C. Memmius Regulus*, gouverneur de Macédoine, quand l'empereur *Caligula*, épris de sa beauté, voulut lui faire partager son trône et son lit: or, afin de l'épouser dans les formes, il obligea *Memmius* à se dire le père de cette dame, dont il étoit le véritable mari. Elle ne porta pas long-temps le titre si envié et si dangereux d'impératrice: la fameuse *Agrippine*, dévorant dans son cœur le trône qu'elle occupoit, la fit accuser de sortilége, et sous ce prétexte, la fit bannir par l'empereur, puis assassiner par un tribun, l'an 49 de Jésus-Christ.

LOLLIEN, (*Spurius-Servilius Lollianus*) soldat de fortune, né dans la lie du peuple, s'avança dans les armes par son intelligence et sa bravoure. Il fut revêtu de la pourpre impériale par les soldats Romains, qui venoient de massacrer *Posthume le Jeune :* ce fut dans le commencement de l'an 267. L'usurpateur se défendit à la fois contre les troupes de *Gallien* et contre les Barbares d'au-delà du Rhin. Après les avoir contraints de retourner dans leur pays, il fit rétablir les ouvrages qu'ils avoient détruits. Comme il faisoit travailler ses soldats à ces travaux, ils se mutinèrent et lui ôtèrent la vie, après quelques mois de règne.

LOLLIUS, (*Marcus*) consul Romain, fut estimé d'*Auguste.* Cet empereur lui donna le gouvernement de la Galatie, de la Lycaonie, de l'Isaurie et de la Pisidie, 23 ans avant Jésus-Christ. Il le fit ensuite gouverneur de *Caïus Agrippa,* son petit-fils, lorsqu'il envoya ce jeune prince dans l'Orient pour y mettre ordre aux affaires de l'empire. *Lollius* fit éclater, dans ce voyage, son avarice et d'autres mauvaises qualités, qu'il avoit cachées auparavant avec adresse. Les présens immenses qu'il extorqua de tous les princes, pendant qu'il fut auprès du jeune *César,* découvrirent tous ses vices. Il entretenoit la discorde entre *Tibère* et *Agrippa,* et l'on croit même qu'il servoit d'espion au roi des Parthes, pour éloigner la conclusion de la paix. *Caïus* ayant appris cette trahison, l'accusa auprès de l'empereur. *Lollius,* craignant d'être puni comme il le méritoit, s'empoisonna; laissant des biens immenses à *Marcus* LOLLIUS son fils, qui fut consul, et dont la fille *Lollia Paulina,* épousa *Caligula.* C'est ce dernier *Lollius* auquel *Horace* adresse la 2e et la 18e Épîtres de son premier livre.

LOM ou LOMMIUS, (Josse Van) savant médecin, né à Buren dans le duché de Gueldre, vers 1500, exerça sa profession principalement à Tournai et à Bruxelles, et mourut vers l'an 1562. Nous avons de lui : I. *Commentarii de Sanitate tuendâ, in primum lib. de Re medicâ C. Celsi ;* Leyde, 1761. II. *Observationum medicinalium libri tres.* On en a fait un grand nombre d'éditions ; la plus récente est celle d'Amsterdam, 1761, in-12. Il a été traduit deux fois en françois, Paris, 1712 et 1759. III. *De curandis febribus,* Amsterdam, 1761. Le latin de *Lommius* est pur et élégant. On prétend qu'aucun médecin de son siècle n'a fait mieux connoître les maladies, ni prescrit une pratique plus judicieuse et plus sûre. Tous les ouvrages de *Lommius* ont été imprimés à Amsterdam, en 1745 et 1761, 3 vol. in-12.

LOMAGNE, *Voyez* TERRIDE.

LOMAZZO, (Jean-Paul) né à Milan, en 1598, devint habile dans la peinture et dans les belles-lettres. La littérature lui fut d'un grand secours, quand il eut perdu la vue à la fleur de son âge, suivant la prédiction que lui en avoit faite *Cardan.* On a de lui, deux ouvrages peu communs : I. Un *Traité de la Peinture,* en italien, Milan, 1585, in-4.° II. *Idea del Tempio della Pittura,* 1590, in-4.°

LOMBARD, (Pierre) *Voyez* Pierre Lombard, n.° xiv.

I. LOMBARD, (Théodore) Jésuite, poëte François de ce siècle, est auteur de plusieurs *Poëmes* couronnés aux Jeux floraux de Toulouse, dont trois se trouvent dans le recueil, connu sous le titre de *Parnasse Chrétien*, Paris, 1750, in-12. Mais on n'y trouve pas une petite pièce, pleine de naturel et de graces, du même poëte, intitulée: *Leçons aux enfans des Souverains*. C'est une pastorale charmante, qui n'a de défaut que la briéveté. Les pièces du P. *Lombard* offrent plus de pureté et d'élégance que n'en ont communément les vers couronnés par les académies de province. On distingue le poëme, qui a pour titre : *Combats de St. Augustin*, où l'on pourroit peut-être reprendre un trop fréquent usage de l'antithèse ; mais le sujet semble le comporter. Les trois pièces citées du P. *Lombard*, sont des années 1738, 39 et 40. On a encore de lui, la *Vie* du P. *Vanière*, Paris, 1739, in-12. Nous ignorons l'année de sa mort. Il vivoit encore en 1761.

II. LOMBARD, (Jean-Louis) né à Strasbourg le 23 août 1723, développa des talens naturels dans de bonnes études, et réunit à la connoissance des sciences physiques et mathématiques, celle des lois. Reçu avocat au conseil souverain d'Alsace, il vint suivre, pendant quatre ans, le barreau de Paris, et quitta ensuite la capitale pour se rendre à Metz, où il plaida plusieurs causes avec éclat. Devenu gendre de *Robillard*, professeur à l'école d'Artillerie, celui-ci lui trouvant toute la capacité nécessaire pour perfectionner l'enseignement de la partie qu'il cultivoit, lui proposa de lui résigner sa place. *Lombard* fut effectivement nommé, en 1748, professeur d'artillerie, à Metz ; et en 1759, lors de l'établissement de l'école d'Auxonne, il fut envoyé dans cette ville, pour y remplir la même place. Le gouvernement, ayant cherché, en 1766, à établir un mode uniforme d'enseignement, ordonna à *Lombard* de se réunir à *Brackenhoffer* et à *Bezout*, pour former un cours particulièrement adapté à l'étude de l'artillerie ; mais le dernier de ces géomètres fit échouer ce projet. Le chagrin que *Lombard* conçut, lors de la révolution, en voyant la désorganisation de sa patrie, altéra ses jours ; et il mourut le 1er avril 1794, à l'âge de 71 ans. On doit à ce savant, les ouvrages suivans : I. Une *Traduction* des nouveaux principes d'artillerie de *Benjamin Robins*, Anglois, 1783, in-8.° Il l'a enrichie de notes approfondies, parmi lesquelles on distingue une nouvelle théorie de la poudre à canon. II. *Aide-mémoire à l'usage des Officiers d'artillerie de France*, 2 vol. in-8.° Il y a eu trois éditions de cet ouvrage, dont la dernière est de 1801. III. *Tables du tir des Canons et des Obusiers*, 1787, in-8.° On trouve, dans cet écrit, les résultats des épreuves faites en 1786 à l'école d'Auxonne, sur le tir des bombes avec le canon, et sur la portée des mortiers. IV. *Instruction sur la manœuvre et le tir du canon de bataille*, 1792, in-8.° L'auteur y ajouta un *Traité sommaire* sur la manière de servir ce canon, extrait des *Manœuvres de l'Artillerie*, par M. *Demeuve*.

V. *Traité*

V. *Traité du mouvement des projectiles*, an V, in-8.° Il ne fut publié qu'après la mort de son auteur; il est beaucoup mieux écrit que ne le sont d'ordinaire les ouvrages purement scientifiques. *Lombard* y considère le mouvement des projectiles successivement dans le vide et dans l'air, et donne à ses applications les développemens les plus clairs. Ce Traité est terminé par un Appendice sur les chambres des mortiers. Cet habile artilleur, avec des droits acquis à toutes les académies, ne fut d'aucune. Il étoit méthodique et lumineux dans ses leçons; il possédoit plusieurs langues et la musique; il réunissoit, enfin, une belle figure à une taille avantageuse, et une modestie franche à une probité sans tache.

LOMBARDA, dame de Toulouse, belle et savante, du 15e siècle, mérita l'admiration et la tendresse de *Bernard Arnould*, frère du comte d'*Armagnac*, et le célébra dans ses vers. On les trouve dans le manuscrit 3207 de la bibliothèque du Vatican.

LOMBART, (Lambert) né à Liége en 1506, mort vers l'an 1565, s'appliqua avec succès à la peinture. Il se perfectionna dans son art en Allemagne, en France, et sur-tout en Italie, où il passa à la suite du cardinal *Polus*. De retour dans sa patrie, il y établit le bon goût dans la peinture et l'architecture, et forma des élèves qui firent de grands progrès dans ces arts. *Hubert Goltzius* publia la *Vie* de *Lombart*, par *Dominique Lampson*, sous ce titre: *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi Vita*, Bruges, 1565, in-8.°

LOMBERT, (Pierre) avocat au parlement de Paris, sa patrie, fut uni à MM. de Port-Royal, et demeura quelque temps dans leur maison. Il avoit de l'esprit; il l'employa à des ouvrages utiles. Il traduisit les écrits des saints Pères, et mourut en 1710, avec une grande réputation de piété, après avoir publié plusieurs versions. Les plus estimées sont I. Celle de l'*Explication du Cantique des Cantiques*, par *St. Bernard*. II. Celle de *la Guide du chemin du Ciel*, écrite en latin par le cardinal *Bona*. III. Celle de tous *les ouvrages de St. Cyprien*, en 2 vol. in-4°, accompagnée de savantes notes; avec une nouvelle *Vie* de ce Père, tirée de ses écrits, et la traduction de l'ancienne par le diacre *Ponce*, etc. Cette version est élégante et fidelle. IV. Une bonne traduction des *Commentaires de St. Augustin*, *de Sermone Christi in monte*. V. Enfin, la traduction de la *Cité de Dieu*, du même docteur, avec de savantes notes, en deux vol. in-8°, 1675; c'est la meilleure de ce traité de *St. Augustin*, dont quelques passages sont très-difficiles à entendre. Cette version, que *Lombert* entreprit sur les Mémoires du célèbre *le Maître*, est recommandable par la fidélité et l'énergie du style, et par quantité de remarques qui renferment des corrections importantes du texte. On peut pourtant reprocher à *Lombert* ce qu'on a reproché à *Dubois*, autre traducteur de Port-Royal. *Saint Bernard*, *St. Augustin* et *St. Cyprien* ont, chez lui, à peu près le même style, les mêmes tours et le même arrangement.

LOME DE MONCHESNAY, *Voyez* MONCHESNAY.

LOMEÏER, (Jean) ministre Réformé à Zutphen, s'est distingué par son *Traité historique et critique des plus célèbres Bibliothèques anciennes et modernes*, imprimé à Zutphen en 1699, in-12. De tous les livres que nous avons sur cette matière, c'est le plus savant, mais non pas le mieux écrit; et depuis qu'il a été publié, il y auroit bien des additions à y faire. On peut d'ailleurs reprocher à *Lomeïer*, de prendre quelquefois de simples cabinets pour de grandes bibliothèques. Son ouvrage a été réimprimé en 1705, à la suite de celui de *Maderus*, sur le même sujet. *Voy.* MADERUS.

I. LOMÉNIE, (Antoine de) seigneur de la Ville-aux-Clercs, nommé ambassadeur extraordinaire en Angleterre, en 1595, secrétaire d'état en 1606, fut employé dans diverses négociations importantes dont il s'acquitta avec succès. *Henri IV* lui donna des marques d'estime. Ce monarque protégea le fils en faveur du père, (*Martial* DE LOMÉNIE) greffier du conseil, tué à la *Saint-Barthélemi*, en 1572. *Antoine* mourut le 17 janvier 1638, à 78 ans. *Antoine de Loménie* légua à la bibliothèque du Roi 340 vol. de manuscrits, qu'il avoit rassemblés avec beaucoup de soin, et qui renferment un recueil précieux de pièces sur les affaires de l'état. Ils sont connus sous le nom de *Manuscrits de Brienne*.

II. LOMÉNIE, (Henri-Auguste de) comte de *Brienne*, fils du précédent, obtint, après divers emplois, la survivance de la charge de son père, en 1615. *Louis XIII* le fit capitaine du château des Tuileries, en 1622, et l'envoya en Angleterre deux ans après, pour régler les articles du mariage de *Henriette de France*, avec le prince de *Galles*. Il suivit ensuite le roi au siége de la Rochelle. Dans le commencement du règne de *Louis XIV*, il eut le département des affaires étrangères. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les troubles de la minorité; et mourut le 5 novembre 1666, à 71 ans. Il laissa des *Mémoires* manuscrits, depuis le commencement du règne de *Louis XIII*, jusqu'à la mort du cardinal *Mazarin*. On en a pris les morceaux les plus intéressans, pour composer l'ouvrage connu sous le titre de *Mémoires de Loménie*, imprimé à Amsterdam, en 1719, en 3 volumes in-12. L'éditeur les a poussés jusqu'en 1681. Ils offrent quelques détails curieux, et des anecdotes utiles pour l'histoire de son temps. On voit que l'auteur avoit une politique sage et de bonnes vues pour l'administration.

III. LOMÉNIE, (Henri-Louis de) comte de *Brienne*, fils du précédent, fut pourvu en 1661, dès l'âge de 16 ans, de la survivance de la charge de secrétaire d'état qu'avoit son père. Comme la plus importante partie de l'exercice de cet emploi regardoit les étrangers, il parcourut l'Allemagne, la Hollande, le Danemarck, la Suède, la Laponie, la Pologne, l'Autriche, la Bavière et l'Italie. Il voyagea en ministre qui vouloit s'instruire, observant les mœurs, les caractères et les intérêts politiques de ces différens peuples. Ses connoissances, qui surpassoient son âge, lui ayant fait beaucoup de réputa-

sion dans ses courses, *Louis XIV* lui permit d'exercer sa charge, quoiqu'il n'eût encore que 23 ans. Il se conduisit d'abord en ministre; mais l'affliction que lui causa la mort de sa femme, *Henriette de Chavigny*, en 1665, aliéna son esprit. Depuis cette triste époque, *son cerveau bouilloit toujours*, pour nous servir de ses expressions. Son imagination déréglée le jetoit quelquefois dans des bizarreries peu dignes d'un homme en place. *Louis XIV* fut obligé de lui demander sa démission. Le ministre, disgracié, se retira chez les Pères de l'Oratoire, après avoir vainement tenté d'entrer chez les Chartreux. Il vécut d'abord avec sagesse, et reçut même les ordres sacrés; mais il ne tarda pas à se dégoûter d'une vie qui lui paroissoit trop uniforme. Il reprit ses voyages; passa en Allemagne, s'enflamma, dit-on, pour la princesse de *Meckelbourg*, et lui déclara sa passion. *Louis XIV*, à qui cette princesse en porta ses plaintes, ordonna à *Loménie* de revenir à Paris, et le fit enfermer dans l'abbaye de Saint-Germain. Le reste de sa vie fut très-malheureux. On fut obligé de le confiner à Saint-Benoît-sur-Loire, et ensuite à Saint-Lazare. L'écrit qui l'occupa le plus dans sa prison, fut une prétendue Histoire du Jansénisme, dont le titre est aussi singulier que l'ouvrage. Voici ce titre: *Le Roman véritable, ou l'Histoire secrète du Jansénisme; Dialogues de la composition de M. de* MÉLONIE, [Loménie] *Sire de Nébrine, Baron de Menteresse et autres lieux, Bachelier en Théologie dans l'université de Mayence, agrégé Docteur en Médecine dans celle de Padoue, et Licencié en Droit-Canon de l'université de Salamanque; maintenant Abbé de Saint-Léger, habitué à Saint-Lazare depuis onze ans*, en 1685. Cet ouvrage n'a point été imprimé. C'est un mélange de prose et de vers, en IX livres. Les portraits d'*Arnauld*, de *Lancelot*, et de quelques autres, y sont peints avec beaucoup de feu. L'auteur y ménage peu les Solitaires de Port-Royal, dont les partisans ne l'ont pas ménagé à leur tour. Il faut avouer cependant que, lorsqu'il pouvoit calmer les agitations de son esprit, il étoit aimable; son cœur étoit sensible et généreux. Quelques années avant sa mort, il eut ordre de se retirer à l'abbaye de Saint-Séverin-de-Château-Landon, où il mourut le 17 avril 1698, âgé d'environ 56 ans. Outre son *Roman du Jansénisme*, dans lequel on recueilleroit quelques anecdotes, si l'on pouvoit en séparer le sérieux des plaisanteries qui y dominent; (*Voyez* II. LANCELOT) on a de lui: I. Les *Mémoires de sa Vie*, en 3 vol. in-fol. II. Des *Satires* et des *Odes*. III. Un *Poëme*, plus que burlesque, *sur les Foux* de Saint-Lazare. Les ouvrages précédens sont manuscrits. IV. L'*Histoire de ses Voyages*, in-8°, écrite en latin avec assez d'élégance et de netteté. V. La traduction des *Institutions de Thaulère*, 1665, in-8.° VI. Un *Recueil de Poésies Chrétiennes et diverses*, 1671, 3 vol. in-12. Les pièces de cette collection ne sont pas toujours bien choisies. On y trouve plusieurs de ses propres ouvrages, et ce ne sont pas toujours les meilleurs morceaux. L'auteur avoit de la facilité et de la vivacité; mais son imagi-

nation n'étoit pas toujours dirigée par un goût sûr. VII. *Les Règles de la Poésie Françoise*, qu'on trouve à la suite de la *Méthode Latine de Port-Royal*. C'est un canevas qui a servi à tous ceux qui ont écrit sur la même matière. — L'un de ses descendans, le marquis de BRIENNE, colonel du régiment d'Artois, frère du cardinal archevêque de Sens, se signala dans plusieurs occasions, par le courage d'un soldat et par l'intelligence d'un capitaine. Dans la funeste journée de l'Assiette, le 19 juillet 1747, il attaqua une palissade, à la tête de sa troupe. Un coup de feu lui emporte le bras. On le presse de se retirer du combat : *Non, non*, répondit-il, *il m'en reste un autre pour le service de mon Roi*. Il revient à la charge, et il est tué, laissant après lui le souvenir d'un citoyen généreux, d'un brave officier et d'un homme aimable.

IV. LOMÉNIE DE BRIENNE, (Étienne-Charles de) de l'académie Françoise, évêque de Condom en 1760, archevêque de Toulouse en 1764, puis archevêque de Sens; en 1788, cardinal et ministre principal de *Louis XVI*, naquit à Paris en 1727. Cet homme, trop vanté avant son ministère, parut au-dessous du médiocre, dès qu'il y fut parvenu, moins par le choix volontaire de *Louis XVI*, que par les intrigues de l'abbé *de Vermont*, qu'il avoit donné pour lecteur à la reine. Il eut la présomption de l'ambition, et n'eut point le talent de la justifier. Ses vues parurent courtes, ses opérations mesquines, sa marche vague et inconséquente. Après avoir attaqué les opérations de M. *de Calonne* et contribué à la disgrace de ce Ministre, il en adopta les projets et voulut les faire exécuter; mais n'ayant pu obtenir du parlement de Paris ni l'enregistrement de l'impôt territorial, ni celui du timbre, il le fit exiler à Troyes en 1788. Le parlement fut rappelé, et le ministre renvoyé. Considéré comme évêque, il ne mérita guères plus d'estime, que comme administrateur politique. Dès qu'il arrivoit dans ses nouveaux diocèses, il cherchoit à éblouir par des *Mandemens*, des *Lettres Pastorales*, des projets de réforme, qui marquoient plus son inquiétude tracassière, que son amour pour la discipline. Il se fit nommer, en 1766, chef de la Commission contre les Moines, et fut appelé par eux l'*Anti-Moine*. Sa sévérité contrastoit avec la liberté de ses mœurs et ses liaisons avec les nouveaux philosophes. Ce furent eux qui le portèrent au fauteuil académique. Ses talens littéraires n'étoient guères constatés par son *Oraison funèbre du Dauphin* ; mais il avoit publié, sous son nom, des Lettres pastorales éloquentes et bien écrites, qui pouvoient justifier le choix de l'académie. On lui a l'obligation de s'être élevé, le premier, contre l'usage abusif d'inhumer dans les églises, et de placer ainsi des foyers de peste et d'épidémie au centre des villes et de la population. Si le cardinal *de Brienne* n'eût pas le génie de *Richelieu*, il eut, dans son intérieur, un sort aussi triste. Rongé de dartres, menacé de phthisie, crachant le sang, il ne fut jamais occupé que du projet de parvenir aux premières places, ou du soin d'en écarter ses rivaux. Le moral

servit encore, chez lui, à aggraver les maux physiques. Avec une vie plus calme, il auroit joui du bonheur et de la santé, et développé les qualités que la nature lui avoit données et que l'ambition dénatura. Il s'étoit montré, dans sa jeunesse, sensible, généreux et capable d'amitié. Il étoit donc né pour être heureux; s'il ne le fut pas, il ne dut s'en prendre qu'à lui-même. Dès l'origine de la révolution françoise, il s'en montra partisan zélé, et renvoya son chapeau de cardinal à la cour de Rome. Le pape accepta sa renonciation, et le déclara déchu de tous les honneurs attachés à la pourpre romaine. *Brienne* mourut à Sens, le 16 février 1798.

LOMER, (Saint) *Launomarus*, abbé au diocèse de Chartres, mourut le 19 janvier 594. Ses reliques, portées dans le diocèse de Blois, donnèrent lieu d'y fonder, au 10e siècle, une abbaye qui porte son nom.

LOMEYER, *Voy.* LOMEÏER.

LOMMIUS, *Voyez* LOM *et* MASCRIER.

LOMONOSOFF, (N.) poëte Russe : on ne connoît point l'époque de sa naissance; il mourut en 1764, avec le titre de conseiller d'état, que *Catherine II* venoit de lui donner, et se distingua sur-tout par ses Odes, qu'on compare aux meilleures de ce genre. On les trouve dans ses *Œuvres*, 3 vol. in-8°, qui renferment de plus une Poétique, une Grammaire, une Rhétorique, et des Dissertations de physique, de chimie et d'astronomie.

LONDE, (François-Richard de la) de l'académie Royale des belles-lettres de Caen, né le 1er novembre 1685, se livra à la poésie, à la musique, à la peinture, et sur-tout au dessin et au génie. Le projet et les moyens de rendre navigable, depuis sa source jusqu'à la mer, l'Orne qui passe par Caen, ne cessèrent d'être l'objet de ses travaux. Après avoir démontré la possibilité de ces moyens, il mit tout en usage pour les faire approuver par le gouvernement. Il traça *le Plan, les Vues et les Perspectives de Caen*, avec cette netteté et cette précision qui font le mérite de ses cartes : il les fit graver à ses frais et sous ses yeux. Il s'occupa ensuite des antiquités et de l'origine de sa patrie, et fit les recherches les plus laborieuses. Pour se distraire, au milieu de ces pénibles occupations, il se partageoit entre les arts et la littérature : tantôt il peignoit ses amis, tantôt il traçoit des plans et des paysages, et tantôt il rendoit le verre propre à favoriser des vues d'optique. Dans ses vers, il combattit les erreurs de l'illusion et de la folie ; il développa les effets dangereux du luxe et des voluptés ; il fit des *Cantates*, des *Elégies*, des *Opéra*, etc. En prose, il traça les véritables caractères de la vertu, et apprit à goûter les avantages d'une bonne éducation. Ce vertueux citoyen, malgré ses travaux, jouit toute sa vie d'une santé égale; son esprit et sa mémoire ne ressentirent point les atteintes de l'âge. Il mourut le 18 septembre 1765, à 80 ans, sans presque avoir été malade. Il aimoit à conter, et il le faisoit d'une manière intéressante. Il a laissé : I. *Paraphrase*, en vers,

des sept Pseaumes de la Pénitence, 1748, in-8.o II. *Mémoire concernant le Commerce de la basse Normandie*, manuscrit. III. *Recherches sur l'antiquité du Château et de la Ville de Caen;* aussi en manuscrit. IV. Diverses *Pièces de Poésie*, les unes manuscrites, les autres insérées dans les Recueils et Journaux.

I. LONG, (Pierre le) peintre ancien, étoit d'une haute taille et conforme à son nom. Il se plaisoit aussi à représenter des figures gigantesques; ce qui lui mérita cette épitaphe :

Corpore longus erat; formabat corpora longua;
Sic docuit Longus, longa placere sibi.

Il mourut dans le 16e siècle.

II. LONC, (George le) docteur et premier garde de la bibliothèque Ambrosienne, vivoit au commencement du 16e siècle. Il laissa un *Traité* en latin, plein d'érudition, touchant les *Cachets des Anciens;* Milan 1615, in-8.o On le trouve aussi dans le Recueil des divers Traités *De Annulis*, publié à Leyde en 1672.

III. LONG, (Jacques le) prêtre de l'Oratoire, né à Paris le 19 avril 1665, fut envoyé dans sa jeunesse, à Malte pour y être admis au nombre des Clercs de Saint-Jean de Jérusalem. A peine fut-il arrivé, que la contagion infecta l'isle. Il rencontra par hasard des personnes qui alloient enterrer un homme mort de la peste; il les suivit, mais, dès qu'il fut rentré dans la maison où il logeoit, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât le poison dont on le croyoit attaqué. Cette espèce de prison garantit ses jours et ceux des personnes avec lesquelles il étoit enfermé. Le jeune *le Long*, échappé à la contagion, quitta l'isle qu'elle ravageoit, et revint à Paris, où il entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1686. Après avoir professé dans plusieurs colléges, il fut nommé bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré à Paris. Cette bibliothèque augmenta de plus d'un tiers sous ses mains. L'excès du travail le jeta dans l'épuisement, et il mourut d'une maladie de poitrine le 13 août 1721, à 56 ans, regardé comme un savant vertueux. Le P. *le Long* savoit le grec, l'hébreu, le chaldéen, l'italien, l'espagnol, le portugais et l'anglois. Il étoit parfaitement instruit de tout ce qui regarde la littérature, les livres et l'imprimerie. Le P. *Malebranche* lui reprochoit quelquefois en badinant, les mouvemens qu'il se donnoit pour vérifier une date ou pour découvrir de petits faits que les philosophes regardent comme des minuties. *La vérité est si aimable*, lui répondoit le P. *le Long*, *qu'il ne faut rien négliger pour la découvrir, même dans les plus petites choses.* Il possédoit les mathématiques et la philosophie; mais il avoit une espèce de dégoût pour la poésie, l'éloquence et les belles-lettres. Il négligeoit cette fleur d'esprit que les gens de goût cherchent dans les livres : il ne prenoit de l'érudition que les ronces. Ses principaux ouvrages sont : I. Une *Bibliothèque sacrée*, en latin, réimprimée en 1723, en 2 vol. in-folio, par les soins du P. *Desmolets* son confrère, et son successeur dans la place de bibliothécaire. C'est le meilleur ou-

vrage que nous ayons sur cette matière ; mais il y a quelques fautes : il est si facile d'en faire en ce genre ! car il est bien rare d'avoir sous les yeux tous les livres dont on parle. II. *Bibliothèque historique de France*, in-fol. Cet ouvrage, plein d'érudition et de critique, coûta bien des recherches à son auteur : il est d'une grande utilité à ceux qui s'appliquent à l'histoire de notre nation, et un homme d'esprit ne balance pas de l'appeler *un véritable monument du règne de Louis XV*. On y trouve quelques inexactitudes : mais quel ouvrage, sur-tout de ce genre, en est exempt ? M. *de Fontette* en a donné, en 1768 et années suivantes, une nouvelle édition en 5 vol. in-fol., corrigée et considérablement augmentée. III. Un *Discours historique* sur les Bibles Polyglottes et leurs différentes éditions, in-8°, 1713.

LONGCHAMP, (N. Pitel de) sœur de la comédienne *Raisin*, fut long-temps souffleuse de la comédie Françoise, et y donna la comédie du *Voleur Tita-papouf*, représentée en 1687.

LONGEPIERRE, (Hilaire-Bernard de Roqueleyne, seigneur de) né à Dijon en 1659, d'une famille noble, fut secrétaire des commandemens du duc de *Berri*, et eut quelque réputation comme poëte et comme traducteur. Il se fit un nom dans le genre dramatique par trois tragédies : *Médée*, *Électre* et *Sésostris ;* cette dernière n'a pas été imprimée. La première, quoiqu'inégale et remplie de déclamations, est fort supérieure à la *Médée* de *Corneille*, et a été conservée au théâtre. La scène des enfans, au quatrième acte, produit le plus grand effet. Ces trois pièces sont dans le goût de *Sophocle* et d'*Euripide*. Une froide et malheureuse intrigue d'amour ne défigure point ces sujets terribles ; mais *Longepierre* connoissant peu notre théâtre, et ne travaillant que très-foiblement ses vers, n'égala pas ses modèles dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des poëtes. Il ne prit presque d'eux, que la prolixité des lieux communs, et le vide d'action et d'intrigue. Les défauts l'emportèrent tellement sur les beautés qu'il avoit empruntées de la Grèce, qu'on fut forcé d'avouer à la représentation de son *Électre*, que « c'étoit une statue de *Praxitèle* défigurée par un moderne. » *Rousseau* fit des *Couplets* contre lui, et les détracteurs de l'antiquité se servirent très-mal à propos de la copie pour dépriser les originaux. On a encore de *Longepierre :* I. Des *Traductions* en vers françois, ou, pour mieux dire, en prose rimée, d'*Anacréon*, de *Sapho*, de *Théocrite*, 1688, in-12 ; de *Moschus* et de *Bion*, à Amsterdam, 1687, in-12. L'auteur les a enrichies de notes qui prouvent qu'il connoissoit l'antiquité, quoiqu'il ne sût en faire passer dans notre langue ni les beautés, ni la délicatesse. II. Un *Recueil d'Idylles*, in-12, à Paris, 1690. La nature y est peinte de ses véritables couleurs ; mais la versification en est prosaïque et foible : son chalumeau est un sifflet dur et aigre. *Longepierre* mourut à Paris le 31 mars 1721, à 62 ans. Il avoit épousé, en 1703, Mlle *Raince*, qui lui apporta en dot plus de 200 mille livres, et dont il n'eut point d'enfans.

LONGIANO, (Fausto de) auteur Italien du 16e siècle, dont on a un *Traité des Duels*, Venise, 1552, in-8° ; des *Observations sur Cicéron*, 1556, in-8° ; et une traduction de *Dioscoride* en italien, Venise, 1542, in-8.°

I. LONGIN, (Denys) philosophe et littérateur, né à Athènes, eut une grande réputation dans le 3e siècle par son éloquence, par son goût et par sa philosophie. Ce fut lui qui apprit le grec à *Zénobie*, femme d'*Odenat* et reine de Palmyre. Cette princesse le fit son ministre. L'empereur *Aurélien* ayant assiégé sa capitale, *Longin* lui conseilla de résister autant qu'elle pourroit. On dit qu'il lui dicta la réponse noble et fière qu'elle fit à cet empereur qui la pressoit de se rendre. *Longin* fut la victime de son zèle pour *Zénobie*. Palmyre ayant ouvert ses portes à *Aurélien*, ce prince le fit mourir en 273. *Longin* parut philosophe à sa mort, comme dans le cours de sa vie ; il souffrit les plus cruels tourmens avec constance, et consola ceux même qui pleuroient autour de lui. Cet homme illustre avoit un goût délicat et une érudition profonde. On disoit de lui, qu'il étoit une *Bibliothèque vivante*, et on disoit vrai. Il avoit composé en grec des *Remarques critiques* sur tous les anciens auteurs. Cet ouvrage n'existe plus, ainsi que plusieurs autres productions de philosophie et de littérature, dont il ne nous reste que le *Traité du Sublime*. L'auteur y donne à la fois des leçons et des modèles. *Boileau* l'a traduit en françois, et *Tollius* l'a fait imprimer à Utrecht, en 1694, in-4°, avec les remarques de différens savans. *Boileau* a accompagné sa traduction de plusieurs notes, dont quelques-unes peuvent être utiles. On estime encore l'édition d'Oxford par *Hudson*, 1718, in-8° ; celles de Londres, 1724, in-4° ; et de Glasgow, 1763, petit in-4.° Il y en a une édition en grec, latin, italien et françois, de Vérone, 1733, in-4.°

II. LONGIN *ou* LONGIS, (St.) C'est ainsi qu'on appelle le soldat qui perça d'un coup de lance le coté de *Notre-Seigneur*, lorsqu'il étoit en croix : ce nom semble n'avoir d'autre fondement que le mot grec d'où il est dérivé, lequel signifie *Lance*.

III. LONGIN, (*Cæsar-Longinus*) est l'auteur d'un livre singulier et peu commun, intitulé *Trinum Magicum ;* à Francfort, 1616, 1630 ou 1673, in-12.

IV. LONGIN, premier exarque de Ravenne, *Voy.* I. ROSEMONDE, *et* les TABLES CHRONOLOGIQUES.

LONGINA, *Voy.* DOMITIA.

LONGINUS, *Voyez* II. CASSIUS.

LONGO, (Pietro) *Voyez* AARSENS, n.° II.

LONGOMONTAN, (Christian) né au Jutland dans le Danemarck en 1562, étoit fils d'un pauvre laboureur. Il essuya dans ses études toutes les incommodités de la mauvaise fortune, partageant, comme le philosophe *Cléanthe*, tout son temps entre la culture de la terre, et les leçons que le ministre du lieu lui faisoit. Il se déroba du sein de sa famille à l'âge de 14 ans,

pour se rendre dans un collége. Quoiqu'il fût obligé de gagner sa vie, il s'appliqua à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il se rendit très-habile, sur-tout dans les mathématiques. *Longomontan* étant allé ensuite à Copenhague, les professeurs de l'université le recommandèrent au célèbre *Tycho-Brahé*, qui le reçut très-bien en 1589. *Longomontan* passa huit ans auprès de ce fameux astronome, et l'aida beaucoup dans ses observations et dans ses calculs. Entraîné par le desir d'avoir une chaire de professeur dans le Danemarck, il quitta *Tycho-Brahé*. Ce grand homme ayant consenti, quoique avec peine, à se priver de ses services, lui fournit amplement de quoi soutenir la dépense du voyage. A son arrivée en Danemarck, il fut pourvu d'une chaire de mathématiques en 1605, et la remplit avec beaucoup de réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1647, à 85 ans. On a de lui, plusieurs ouvrages très-estimables. Les principaux, sont : I. *Astronomia Danica*, in-folio, 1640, Amsterdam. L'auteur y propose un nouveau *Système du monde*, composé de ceux de *Ptolomée*, de *Copernic* et de *Tycho-Brahé ;* mais ce système qui sembloit réunir les avantages de tous les autres, n'eut cependant pas beaucoup de sectateurs. II. *Systema mathematicum*, in-8.° III. *Problemata Geometrica*, in-4.° IV. *Disputatio Ethica de animæ humanæ morbis*, in-4.° Parmi les maladies de l'esprit humain, l'auteur ne compte pas cette manie qui dévoroit les philosophes de son temps, de vouloir faire chacun un système, et de chercher sans cesse ce qu'on ne peut trouver. *Longomontan* y étoit sujet comme les autres. Il croyoit bonnement avoir trouvé la quadrature du cercle; il consigna cette prétendue découverte dans sa *Cyclométrie*, 1612, in-4°; réimprimée en 1617 et 1664; mais *Pell*, mathématicien Anglois, lui prouva que sa découverte étoit une chimère.

I. LONGUEIL, (Richard-Olivier de) archidiacre d'Eu, puis évêque de Coutances, étoit d'une ancienne famille de Normandie. Le pape le nomma pour revoir le procès de la *Pucelle d'Orléans*, et il se signala parmi les commissaires qui découvrirent l'innocence de cette héroïne et l'injustice de ses juges. *Charles VII*, charmé du zèle patriotique qu'il avoit fait éclater dans cette occasion, l'envoya ambassadeur vers le duc de *Bourgogne*, le fit chef de son conseil, premier président de la chambre des comptes de Paris, et lui obtint la pourpre romaine du pape *Calixte III*, en 1456. Le cardinal *de Longueil* se retira à Rome sous le pontificat de *Pie II*, qui lui confia la légation d'Ombrie, et lui donna les évêchés de Porto et de Sainte-Rufine réunis ensemble, comme un gage de son estime. Il mourut à Pérouse, le 15 août 1470, dans un âge assez avancé, regretté par le souverain pontife et par les gens de bien.

II. LONGUEIL, (Christophe de) LONGOLIUS, fils naturel d'*Antoine de Longueil*, évêque de Léon, naquit en 1488, à Malines, où son père étoit ambassadeur de la reine *Anne de Bretagne*, qui l'avoit déjà fait son chancelier. *Christophe* montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de mémoire. Il embrassa toutes

les parties de la littérature : antiquités, langues, droit civil, droit canon, médecine, théologie. Le succès avec lequel il exerça à Paris la profession de jurisconsulte, lui valut une charge de conseiller au parlement. Pour donner encore plus d'étendue à son génie, il parcourut l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, où il fut retenu captif par le peuple, ennemi juré des François, vainqueurs des Suisses à la bataille de Marignan qui venoit de se donner. Il mourut à Padoue le 11 septembre 1522, à 34 ans. On a de lui, des *Epîtres* et des *Harangues*, publiées à Paris en 1533, in-8°, avec sa *Vie* par le cardinal *Polus*. Son *Oratio de laudibus D. Ludovici Francorum regis, habita Pictavii in æde Franciscanorum, anno* 1510, (Paris chez *Henri Etienne*) est très-rare, ayant été ôtée de ses Œuvres, pour les libertés qu'il s'y permit contre la cour de Rome. La diction de ses ouvrages est pure et élégante, mais le fond en est mince. Il étoit du nombre des savans qui tâchoient d'imiter le style de *Cicéron*. *Bembo* étoit un de ses principaux amis, et ce fut lui qui l'engagea à changer la diction qu'il s'étoit d'abord formée, sans s'attacher à aucun auteur, pour la rendre entièrement Cicéronienne. *De Longueil* fut occupé pendant un temps considérable à lire les ouvrages de *Cicéron*, et il se les rendit si familiers, qu'il s'accoutuma à ne se servir d'autres termes que des siens. Cette manie a été justement censurée par *Vivès*. Son premier style lui déplut tellement, qu'il recommanda en mourant qu'on supprimât tous les ouvrages où il l'avoit employé. Le jugement et la réflexion l'avoient ramené à une diction plus simple.

III. LONGUEIL, (Jean de) sieur *de Maisons*, né en 1489, de la famille des précédens, fut président aux enquêtes au parlement de Paris, et ensuite conseiller d'état en 1549, sous *Henri II*. Il se rendit célèbre dans ces emplois par son habileté et par sa prudence; et laissa un *Recueil* curieux de CCLXXI *Arrêts notables* rendus de son temps. Il mourut le 1er mai 1551. — *René de Longueil*, marquis de *Maisons*, président à mortier au parlement de Paris, surintendant des finances en 1651, mort en 1677, étoit de la même famille. C'est lui qui bâtit le château de Maisons, l'un des plus beaux de l'Europe. En démolissant son hôtel à Paris, il trouva dans un petit caveau quarante mille pièces d'or, au coin de *Charles IX*. C'est avec cet argent que le château de Maisons fut élevé. — Il y a eu de la même famille, *Jean-René de Longueil*, né à Paris en 1699, et mort en 1731 de la petite vérole, à 32 ans. Celui-ci étoit fils de *Claude de Longueil*, marquis de *Maisons*, président au parlement, qu'il perdit à l'âge de 13 ans. *Louis XIV* lui accorda la charge de son père, *dans l'espérance*, lui dit-il, *qu'il le serviroit avec la même fidélité que ses ancêtres*. Ainsi, dès l'âge de 18 ans, il eut voix et séance à sa place de président. Son goût pour les sciences, et sur-tout pour la physique, lui mérita le titre d'Académicien honoraire de l'académie des Sciences, et il fut président de cette compagnie en 1730. Le président *de Maisons*

joignoit à des connoissances solides, une littérature variée, un goût sévère, et les agrémens de la société.

IV. LONGUEIL, (Gilbert de) né à Utrecht en 1507, fut médecin de l'archevêque de Cologne, et mourut dans cette dernière ville en 1543. Comme il avoit reçu la communion sous les deux espèces, on ne voulut pas l'enterrer à Cologne, et ses amis furent obligés de transporter son corps à Bonn. On a de lui : I. *Lexicon Græco-latinum*, in-8°, Cologne, 1533. II. Des remarques sur *Ovide*, *Plaute*, *Cornelius-Nepos*, *Cicéron*, *Laurent Valle*, etc., à Cologne, 4 vol. in-8.° III. Une traduction latine de plusieurs *Opuscules* de *Plutarque*, Cologne, 1542, in-8.° IV. Une édition de la *Vie d'Apollonius de Thyane*, par *Philostrate*, en grec et en latin, Cologne, 1532, in-8.° V. *Dialogus de avibus, et earumdem nominibus græcis, latinis et germanicis*, Cologne, 1544, in-8.°

LONGUEMARE, *Voyez* GOUYE, *à la fin de l'*article.

LONGUERUE, (Louis Dufour de) abbé de Sept-Fontaines et du Jard, naquit à Charleville, d'une famille noble de Normandie, en 1652. Son père n'épargna rien pour son éducation. *Richelet* fut son précepteur, et *d'Ablancourt*, son parent, veilla à ses études. Dès l'âge de quatre ans, il étoit un prodige de mémoire. La réputation de cet enfant étoit si grande, que *Louis XIV* passant à Charleville, voulut le voir. Le jeune *Longuerue* fit des réponses si précises et si justes à ce monarque, qu'il augmenta la haute idée qu'on avoit de lui. Son ardeur pour l'étude s'accrut avec l'âge. A 14 ans, ils commença à s'appliquer aux langues Orientales ; il savoit déjà une partie des langues mortes, et quelques-unes des vivantes. L'histoire fut la partie de la littérature à laquelle il se consacra, sans négliger pourtant la théologie, l'Écriture-Sainte, la philosophie ancienne et moderne, les antiquités et les belles-lettres. Il fit une étude profonde de la chronologie et de la géographie. Il possédoit toutes les combinaisons des différentes époques dont les peuples ont fait usage dans leurs manières de compter les années, et il n'ignoroit la position d'aucune des villes un peu célèbres. Ne connoissant d'autre délassement que le changement de travail et la société de quelques amis, il leur ouvroit libéralement le trésor de ses connoissances, et composoit souvent pour eux des morceaux assez longs. Il ne chercha jamais à se faire une réputation par l'impression de ses écrits. Ce n'étoit pas assurément par modestie ; l'abbé *de Longuerue* connoissoit ce qu'il valoit, et le faisoit assez souvent sentir à ceux qui l'approchoient. Des traits vifs et souvent brusques, des saillies d'humeur, des critiques téméraires, une liberté cynique, un ton tranchant et souvent trop hardi ; voilà le caractère de sa conversation. C'est aussi celui du *Longueruana*, in-12, recueil publié après sa mort. Ceux qui l'ont connu, conviennent qu'il se peint assez bien dans cet ouvrage, où il ne se masque point. On l'y voit en déshabillé, et ce déshabillé ne lui est pas toujours avantageux. Ce savant mourut à Paris, le 22 novembre 1733, à

82 ans. L'abbé *de Longuerue* n'étoit pas de ces minces littérateurs, qui ne font que voltiger de fleur en fleur : il a approfondi toutes les matières qu'il a traitées. On a de lui : I. Une *Dissertation latine sur Tatien*, dans l'édition de cet auteur, à Oxford, 1700, in-8.° II. *La Description historique de la France*, Paris, 1719, in-folio. Cet ouvrage, fait, dit-on, de mémoire à l'usage d'un ami, n'étoit pas destiné à la presse. L'auteur n'y paroît ni géographe exact, ni bon citoyen. Il y rapporte quantité de faits contre le droit immédiat de nos rois sur la Gaule Transjurane et sur d'autres provinces. III. *Annales Arsacidurum*, in-4.°, Strasbourg, 1732. IV. *Dissertation sur la Transsubstantiation*, que l'on faisoit passer sous le nom du ministre *Allix* son ami, et qui n'est point favorable à la foi Catholique. Il paroît par quelques endroits du *Longueruana*, qu'il pensoit sur certains points de doctrine comme les Protestans; entr'autres, sur la confession auriculaire. Les moines de son abbaye du Jard, où il étoit depuis plusieurs mois, lui ayant demandé qui étoit son confesseur. *Je vous le dirai,* répondit-il, *quand vous m'aurez dit qui étoit celui de votre père St. Augustin.* Je ne sais, au reste, si l'on peut compter toujours sur la fidélité du rédacteur de cet *Ana*. V. Plusieurs ouvrages manuscrits, dont on peut voir la liste à la tête du même recueil.

LONGUEVAL, (Jacques) né près de Péronne, en 1680, d'une famille obscure, fit ses humanités à Amiens, et sa philosophie à Paris avec distinction. Il entra ensuite dans la société des Jésuites, où il professa avec succès les belles-lettres, la théologie et l'Ecriture-Sainte. S'étant retiré dans la maison professe des Jésuites de Paris, il y travailla avec ardeur à l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*, dont il publia les premiers volumes. Il avoit presque mis la dernière main au neuvième et au dixième, lorsqu'il mourut d'apoplexie, le 14 janvier 1735, à 54 ans. Il avoit dit la messe le matin même. Une mort si précipitée, dit le Père *Fontenay*, avoit de quoi consterner ; mais une vie aussi innocente, aussi occupée, aussi religieuse que la sienne, avoit bien de quoi rassurer. Le Père *Longueval* étoit d'un caractère doux et modeste, et d'une application infatigable. Son *Histoire de l'Eglise Gallicane*, pour laquelle le clergé lui faisoit une pension de huit cents livres, est estimée pour le choix des matières et l'exactitude des faits. Elle est écrite avec une noble simplicité. Les discours préliminaires, qui ornent les quatre premiers volumes, prouvent une érudition profonde et une critique judicieuse. Les Pères *Fontenay*, *Brumoy* et *Berthier* l'ont continuée, et l'ont poussée jusqu'au dix-huitième volume in-4.° C'est un de ces vastes édifices, dit le P. *Berthier*, dont on reconnoît à l'œil, que toutes les parties n'ont pu être placées par le même architecte. Mais, malgré la différence des ouvriers, l'ouvrage est lu avec plaisir et avec fruit. Le compte qu'on y rend des actions, des ouvrages, des caractères des différens personnages, est en général juste et fondé sur l'étude que les auteurs en avoient faite. Les Pères *Longueval* et *Berthier* méritent sur-tout cet

éloge. On a encore du P. *Longueval* : I. Un *Traité du Schisme*, in-12; Bruxelles, 1718. II. Une *Dissertation sur les Miracles*, in-4.° III. D'autres *Écrits* sur les disputes de l'Église de France, dans lesquels on trouve de l'esprit et du feu. IV. Une *Histoire* étendue du *Semi-Pélagianisme*, en manuscrit.

LONGUEVILLE, (Antoine d'Orléans de) *Voyez* ANTOINETTE.

LONGUEVILLE, (le comte de) *Voyez* I. MARIGNY.

LONGUEVILLE, (Anne-Geneviève de BOURBON, duchesse de) née au château de Vincennes, en 1618, étoit fille de *Henri II*, prince de Condé, et de *Marguerite de Montmorenci*. Sa figure étoit belle, et son esprit répondoit à sa figure. Elle épousa, à l'âge de 23 ans, *Henri d'Orléans*, duc de *Longueville*, d'une famille illustre qui devoit son origine au brave comte de *Dunois*. Ce seigneur qui s'étoit signalé comme plénipotentiaire au congrès de Munster, en 1648, avoit le gouvernement de Normandie; et il vouloit obtenir celui du Havre, place importante, que le cardinal *Mazarin* lui refusa. Ce refus, joint aux insinuations de son épouse, jeta le duc dans la faction de la Fronde, et ensuite dans celles de *Condé* et de *Conti*, dont il partagea la prison en 1650. « Le duc de *Longueville*, dit le cardinal *de Retz*, avoit de la vivacité, de l'agrément, de la libéralité, de la justice, de la valeur, de la grandeur; et il ne fut jamais qu'un homme médiocre, parce qu'il eut toujours des idées qui furent infiniment au-dessus de sa capacité. » Il s'étoit engagé dans la guerre civile, en partie par amitié pour le prince de *Condé*, qu'il avoit empêché d'accepter les secours de l'Angleterre. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il renonça pour toujours aux partis qui troubloient l'état. Il vécut souvent dans ses terres, et y véçut en homme qui veut se faire aimer. On vouloit qu'il défendît la chasse aux gentilshommes ses voisins. *J'aime mieux*, répondit-il, *des amis que des lièvres*. La duchesse de *Longueville* fut moins sage. Ardente, impétueuse, née pour l'intrigue et la faction, elle avoit tâché de faire soulever Paris et la Normandie; elle s'étoit rendue à Rouen, pour essayer de corrompre le parlement. Se servant de l'ascendant que ses charmes lui donnoient sur le maréchal *de Turenne*, elle l'avoit engagé à faire révolter l'armée qu'il commandoit : *Voyez* III. ROCHEFOUCAULT. « La duchesse de *Longueville*, dit encore le cardinal *de Retz*, avoit une langueur dans ses manières, qui touchoit plus que le brillant de celles mêmes qui étoient plus belles. Elle en avoit une même dans l'esprit, qui avoit ses charmes, parce qu'elle avoit, si l'on peut le dire, des réveils lumineux et surprenans. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti, elle en devint l'aventurière. » Pour gagner la confiance du peuple de Paris, pendant le siége de cette ville, en 1648, elle avoit été faire ses couches à l'hôtel de ville. Le corps municipal avoit tenu sur les fonts de baptême l'enfant qui étoit né, et lui avoit donné le

nom de *Charles-Paris*. Ce prince, d'une grande espérance, se fit tuer par sa faute au passage du Rhin, en 1672, avant d'être marié. Quoique les ennemis demandassent quartier, il tira sur eux, en criant : *Point de quartier pour cette canaille ?* Aussitôt partit une décharge qui le coucha par terre. Il n'avoit que 23 ans, et les Polonois songeoient à l'élire pour roi. Lorsque les princes furent arrêtés, Mad. *de Longueville* évita la prison par la fuite, et ne voulut point imiter la conduite prudente de son époux. Cependant le feu de la guerre civile étant éteint, elle revint en France, où elle protégea les lettres, et joua un nouveau rôle dans un genre nouveau. Née pour être chef de parti, elle se mit à la tête des champions poétiques qui se battoient pour le sonnet d'*Uranie*, par *Voiture*, contre celui de *Job*, par *Benserade*, que défendoit le prince de *Conti*. C'est à cette occasion qu'on dit plaisamment : *Que le sort de* Job, *pendant sa vie et après sa mort, étoit bien déplorable, d'être toujours persécuté, soit par un Diable, soit par un Ange...* Lassée de combattre tantôt pour des princes, tantôt pour des poëtes, elle voulut enfin goûter le calme. Elle alla d'abord à Bordeaux, et de là à Moulins, où elle demeura dix mois dans le couvent de Sainte-Marie. Ce fut dans ce monastère que commencèrent les préliminaires de sa conversion; et après la mort du duc de *Longueville*, en 1663, elle quitta la cour pour se livrer au calme de la retraite et aux austérités de la pénitence. Unie de sentimens avec la maison de Port-Royal-des-Champs, elle y fit faire un bâtiment pour s'y retirer, et se partagea entre ce monastère et celui des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Elle mourut dans ce dernier, le 15 avril 1679, à 61 ans, et y fut enterrée. Son cœur fut porté à Port-Royal. Ce fut elle qui forma le projet de la paix de *Clément IX*, et qui se donna tous les mouvemens nécessaires pour la faire conclure. Son hôtel fut l'asile des grands écrivains de Port-Royal; et elle les déroba à la persécution, soit par son crédit, soit par les moyens qu'elle trouvoit de les enlever aux poursuites de leurs ennemis. *Villefore* a donné sa *Vie*, Amsterdam, 1739, 2 vol. petit in-8.° Le duc de *Longueville*, en mourant, laissa d'un premier mariage une fille qui fut duchesse de Nemours, (*Voyez* V. NEMOURS) et qui mourut la dernière de sa famille. Il en existoit cependant encore une branche bâtarde, dont étoit l'abbé *de Rothelin* : *Voyez* ce mot. Son frère, le marquis de *Rothelin*, maréchal de camp, qui avoit eu la cuisse fracassée au siége d'Aire en 1710, mourut en 1764 sans postérité.

LONGUS, auteur Grec, fameux par son livre intitulé, *Pastorales ;* roman grec, qui contient les *Amours de Daphnis et de Chloé*. Le célèbre *Amyot* a donné une traduction françoise de ce roman. Comme les auteurs anciens ne parlent point de *Longus*, il est difficile de fixer avec certitude le temps auquel il a vécu. La meilleure édition grecque et latine de *Longus*, est celle de Franeker, en 1660, in-4° ; et celle de 1654, Paris, in-4.° La version d'*Amyot* n'est pas fidelle ; mais elle a les graces de la naïveté et de la simplicité. On

on a donné plusieurs éditions : 1.° en 1718, in-8°, avec vingt-neuf figures dessinées par *le Régent*, et gravées par *Benoît Audran*. La vingt-neuvième ne fut point faite par *Audran*, et ne se trouve pas ordinairement dans l'édition de 1718, parce qu'on n'en tira que deux cent cinquante exemplaires, dont le prince fit des présens. 2.° Cet ouvrage fut réimprimé en 1745, in-8°, avec les mêmes figures retouchées. L'ouvrage de *Longus* est en prose. Son pinceau est léger, et son imagination riante, mais souvent trop libre.

LONGWIC *ou* LONGWY, (Jacqueline de) duchesse de Montpensier, fille puînée de *Jean de Longwy*, seigneur de Givri, fut mariée en 1538 à *Louis de Bourbon II* du nom, duc de *Montpensier*. Elle eut beaucoup de crédit auprès des rois *François Ier* et *Henri II*, et s'acquit la confiance de *Catherine de Médicis*; elle contribua à l'élévation du chancelier *Michel de l'Hôpital*, et mourut la veille des grands troubles de la religion, le 28 août 1561. C'étoit, suivant le président *de Thou*, une femme d'un esprit supérieur et d'une prudence au-dessus de son sexe. Elle étoit Protestante dans le fond du cœur, quoique extérieurement Catholique.

I. LONICERUS, (Jean) né en 1499, à Orthern, dans le comté de Mansfeld, s'appliqua à l'étude avec une ardeur extrême, et se rendit habile dans le grec et l'hébreu, et dans les sciences. Il enseigna ensuite avec réputation à Strasbourg, en plusieurs autres villes d'Allemagne, et surtout à Marpurg, où il mourut le 20 juillet 1596, à 70 ans. On a de lui, divers ouvrages. *Mélanchthon* et *Joachim Camerarius*, le choisirent pour mettre la dernière main au *Dictionnaire Grec et Latin*, auquel ils avoient travaillé. On a de lui, plusieurs traductions d'ouvrages grecs en latin, entr'autres, des poëmes *Theriaca et Alexipharmaca* de *Nicandre*, Cologne, 1531, in-4°; et une édition de *Dioscoride* d'*Anazarbe*, Marpurg, 1543, in-fol.

II. LONICERUS, (Adam) fils du précédent, né à Marpurg, en 1528, fut un médecin habile, et mourut à Francfort, le 19 mai 1586, à 58 ans. On a de lui, plusieurs ouvrages d'histoire naturelle et de médecine : I. *Methodus rei herbariæ*, Francofurti, 1540, in-4.° II. *Historia naturalis plantarum, animalium et metallorum*, Francofurti, 1551 *et* 1555, en 2 vol. in-fol. III. *Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum*. IV. *Hortus sanitatis* de *Jean* CUBA, dont la dernière édition est d'Ulm, 1713, in-folio, figures, etc. — Il y a encore un *Philippe* LONICERUS, auteur d'une *Chronique des Turcs*, pleine de recherches, et écrite en latin avec élégance.

LONVAL, *Voy.* BOCQUILLOT.

LOOS, (Corneille) chanoine de Goude, se retira à Mayence pendant les troubles de sa patrie. Sa façon de penser sur les *Sorciers*, qu'il regardoit comme fous plutôt que possédés, lui causa bien des chagrins. Il s'en ouvrit dans ses conversations, et travailloit à établir son sentiment dans un livre, lorsqu'il fut dénoncé, dit-on, par le Jésuite *Delrio*, et emprisonné. Il se rétracta pour avoir sa liberté; mais ayant de nouveau enseigné

son opinion, il fut arrêté. Il sortit cependant encore de prison, et il y auroit été mis une troisième fois, si la mort ne l'eût enlevé, à Bruxelles, en 1595. On a de lui : *De tumultuosâ Belgarum seditione sedandâ*, 1582, in-8.° *Institutionum Theologiæ, Libri IV*, Mayence, in-12. C'est un abrégé de *Melchior Canus*.

LOPEZ, *Voyez* FERDINAND-LOPEZ, n.° XIV.

LOPEZ DE VÉGA, *Voyez* VÉGA.

LOPIN, (D. Jacques) Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris en 1655, mort en 1693, à 38 ans, fut également recommandable par son savoir et par sa modestie. Il possédoit le latin, le grec et l'hébreu. Il aida D. *de Montfaucon* dans l'édition de *St. Athanase*, et dans celle des *Analecta Græca*, qui parurent en 1688, in-4.° — Il ne faut pas le confondre avec un autre D. LOPIN, à qui le grand *Condé* accorda un petit hermitage au bout du parc de Chantilly. On conte sur ce dernier religieux, une anecdote assez plaisante. Ses plaisirs les plus doux étoient de cultiver les fleurs. Un jour que le cardinal *de Retz* étoit allé à Chantilly, le grand *Condé* le mena à la cellule de D. *Lopin*. Ils voulurent, pour s'amuser, éprouver la patience de ce bon solitaire; et feignant de parler de choses qui les intéressoient beaucoup, ils marchoient à droite et à gauche sur les fleurs de l'hermitage. D. *Lopin* s'étant apperçu, à leur sourire, que cette espiéglerie étoit concertée, leur dit : *Oh! Messeigneurs, c'est bien le temps d'être d'accord entre vous, quand il s'agit de faire de la peine à un pauvre religieux! il falloit l'être autrefois pour le bien de la France et pour le vôtre.* Cette brusquerie naïve qui étoit une excellente leçon, fit rire le prince et le cardinal.

LOREDANO, (Jean-François) sénateur de Venise au 17e siècle, s'éleva par son mérite aux premières charges, et rendit de grands services à la république. Sa maison étoit une académie de gens de lettres. Ce fut lui qui jeta les fondemens de celle *de gli Incogniti*. On a de lui : I. *Bizzarrie Academiche*. II. *Vita del Marini*. III. *Morte del Valstein*. IV. *Ragguagli di Parnasso*. V. Une *Vie d'Adam*, traduite en françois. VI. *L'Histoire des Rois de Chypre*, (de *Lusignan*) sous le nom de *Henri Giblet*. VII. Plusieurs *Comédies* en italien. On a recueilli ses Œuvres en 1649, 7 vol. in-24, et 1653, 6 vol. in-12. *Loredano* étoit né en 1606; mais nous ignorons l'année de sa mort. — Le doge *François* LOREDANO, élu en 1752, mort dix ans après, âgé de 87 ans, étoit de sa famille.

LORENS, (Jacques du) né dans le Perche, fut le premier juge du bailliage de Châteauneuf en Thimerais. Il étoit fort versé dans la jurisprudence, bon magistrat, d'une probité incorruptible, et l'arbitre de toutes les affaires de son pays. Il possédoit les auteurs Grecs et Latins, et sur-tout les poëtes et les orateurs. Il n'avoit pas moins de goût pour les beaux-arts, et en particulier pour la peinture. Après sa mort, arrivée en 1655, dans son quinzième lustre, l'inventaire qu'on fit de ses tableaux se monta à dix mille écus, somme

considérable

considérable pour ce temps. On lui attribue cette épitaphe :

Ci Gît ma Femme... Oh ! qu'elle est bien
Pour son repos et pour le mien !

Il n'est pas très-sûr que ce bon mot soit de lui; mais ce qu'il y a de certain, c'est que sa femme le méritoit. C'étoit une *Mégère*. Ses *Satires* furent imprimées à Paris en 1646, in-4°; elles sont au nombre de 26. La versification en est plate et rampante. Son siècle y est peint avec des couleurs assez vraies, mais grossières et dégoûtantes. On a encore de lui : *Notes sur les Coutumes du Pays Chartrain et Perche-Gouet*, 1645, in-4.°

LORENZETTI, (Ambrosio) peintre, natif de Sienne, mort âgé de 83 ans, vivoit dans le 14e siècle. Ce fut *Giotto* qui lui apprit les secrets de son art; mais *Lorenzetti* se fit un genre particulier, dans lequel il se distingua beaucoup. Il fut le premier qui s'appliqua à représenter en quelque sorte les vents, les pluies, les tempêtes, et ces temps nébuleux dont les effets sont si piquans en peinture. A l'étude de son art, ce peintre joignit encore celle des belles-lettres et de la philosophie.

LORENZINI, (Jean-Antoine) frère Mineur, né à Boulogne en 1666, étoit connu par son talent pour la gravure, avant que d'entrer dans le cloître. Il continua de l'exercer, et grava, secondé de quelques artistes, la grande galerie de peinture de Florence : ouvrage important qui l'occupa depuis 1699, jusqu'en 1706. On a de lui, d'autres morceaux.

LORET, (Jean) de Carentan, en Normandie, mort en 1665, se distingua par son esprit, et par sa facilité à faire des vers françois. Il ignoroit le latin; mais la lecture des bons livres, écrits dans les langues modernes, suppléa à cette ignorance. Le surintendant *Fouquet* lui faisoit une pension de 200 écus, qu'il perdit, lorsque ce rémunérateur des talens fut conduit à la Bastille. *Fouquet* ayant appris qu'on lui avoit ôté cette pension, et que, malgré sa disgrace, il avoit continué de lui donner des éloges, lui fit tenir 1500 livres pour le dédommager. *Loret* célébra d'autant plus cette libéralité, qu'il ne sut pas de quelle main partoit un présent si flatteur. Ce poëte avoit commencé au mois de mai 1650, une *Gazette* burlesque, qu'il continua jusqu'au 28 mars 1664. Il l'avoit dédiée à Mad. *de Longueville*, qui lui faisoit une gratification annuelle de 2000 liv., même depuis qu'elle fut duchesse de *Nemours*. Cette *Gazette rimée* renfermoit les nouvelles de la cour et de la ville. *Loret* les contoit d'une manière naïve et assez piquante dans la nouveauté, surtout pour ceux qui donnoient plus d'attention aux faits qu'à la versification lâche, prosaïque et languissante. On a recueilli ses *Gazettes* en 3 vol. in-fol., 1650, 1660 et 1665, avec un beau portrait de l'auteur, gravé par *Nanteuil*, au bas duquel on trouve les vers suivans :

C'est ici de *Loret* la belle ou laide image ;
En France, bien ou mal, il eut quelque renom.
Le lecteur ou lectrice, en lisant son ouvrage,
Jugeront s'il avoit un peu d'esprit ou non.

Il reste encore de *Loret*, de mauvaises *Poésies burlesques*, imprimées en 1646, in-4.°

LORGES, (Guy-Aldonce de Durfort, duc de) fils puîné de *Guy-Aldonce* de *Durfort*, marquis de *Duras*, et d'*Elizabeth de la Tour*, fit ses premières armes sous le maréchal *de Turenne*, son oncle maternel. S'étant signalé en Flandre, en Hollande, et surtout au siége de Nimègue, dont il obtint le gouvernement, il s'éleva par ses services au grade de lieutenant général. Il servoit en cette qualité dans l'armée de *Turenne*, lorsque ce grand homme fut tué près de la ville d'Acheren, le 25 juillet 1675. Alors faisant trève à sa douleur, et cherchant plutôt à sauver une armée découragée par la perte de son chef, qu'à acquérir de la gloire en livrant témérairement bataille, il fit cette retraite admirable, qui lui valut le bâton de maréchal de France en 1676. Il commanda depuis en Allemagne, prit Heidelberg, et chassa les Impériaux de l'Alsace. Ses exploits lui méritèrent les faveurs de la cour. Le roi érigea en duché la ville de Quintin en Basse-Bretagne, pour lui et ses successeurs mâles, sous le titre de *Lorges-Quintin*. Il fut capitaine des gardes du corps, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Lorraine. Il mourut à Paris le 22 octobre 1702, âgé de 72 ans, et fut regretté comme un digne élève de *Turenne*. Le duc de *Saint-Simon* qui ne loue guère, en fait le plus grand éloge, et nous croyons devoir le copier en l'abrégeant. « Le maréchal *de Lorges* étoit la vérité, la candeur même, sans humeur, sans fiel, égal, uni, simple, aisé à servir, prompt à obliger, et toujours porté à pardonner. Avec une conversation peu brillante, et un esprit peu soucieux de se montrer, il avoit le sens le plus droit. Sa hauteur naturelle ne se faisoit jamais sentir qu'à propos. *Louvois* lui ayant offert le commandement en chef d'Alsace, vacant par la mort de *Vaubrun*, pour se dispenser de lui donner le bâton de maréchal de France, il lui fit cette courte réponse : *Ce qui étoit bon pour un cadet de Nogent, ne l'est pas pour un cadet de Duras.* Il dédaignoit les routes les plus utiles, si elles n'étoient frayées par l'honneur et la vertu. A la valeur la plus ferme et la plus tranquille, il joignoit des vues vastes et bien combinées, une facilité extrême à manier les troupes, l'art de prendre ses suretés par-tout, le choix des postes, le soin des subsistances et la prévoyance des mouvemens de l'ennemi. Jamais de gardes superflues, de marches embarrassées ou inutiles, d'ordres confus ; il possédoit la science de se déployer avec justesse et celle des précautions : de façon qu'il fatiguoit le moins possible ses troupes, qui achevoient toujours la campagne en bon état. Plus jaloux de la gloire d'autrui que de la sienne, il la donnoit toute entière à qui la méritoit, et sauvoit les fautes avec une bonté paternelle. Aussi étoit-il adoré des officiers et des soldats, et il ne l'étoit pas moins à la cour, où l'on est si jaloux et si personnel. D'ailleurs, grand ennemi des fripons, leur fléau sans ménagement. Son désintéressement étoit extrême ; et les sauvegardes, dont au moins en pays ennemi les généraux croient pou-

voir profiter, ne souillèrent jamais ses mains. Il disoit tenir cette leçon de M. *Turenne*. Malgré sa bonté naturelle, il avoit de la dignité et de la fermeté, le roi lui-même, qui l'aimoit, le traitoit avec une sorte de respect. Rien n'étoit égal à sa tendresse et à sa douceur dans sa famille et dans la société de ses amis; car il en avoit, et d'amis véritables. » Il eut de *Geneviève de Fremont*, quatre filles et un fils, dont la postérité soutient la gloire du maréchal *de Lorges*. *Voy*. DURAS, *et* MONTGOMMERY, *à la fin*.

LORICH, (Gérard) *Lorichius* d'Adamar en Wétéravie, publia divers ouvrages. Le plus célèbre est un *Commentaire* latin sur l'Ancien Testament, 1546, in-fol., à Cologne. Le *Commentaire* sur le Nouveau avoit vu le jour, 5 ans auparavant, en 1541, aussi in-folio.

LORIN, (Jean) Jésuite, né à Avignon en 1559, enseigna la théologie à Paris, à Rome, à Milan, etc., et mourut à Dôle, le 26 de Mars 1634, à 75 ans. On a de lui, de longs *Commentaires* en latin sur le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, les Pseaumes, l'Ecclésiaste, la Sagesse, sur les Actes des Apôtres et les Epîtres Catholiques. Il explique les mots hébreux et grecs en critique, et s'étend sur diverses questions d'histoire, de dogme et de discipline. Mais la plupart de ces questions pouvoient être traitées d'une manière plus concise, et quelques-unes n'ont qu'un rapport éloigné à leur sujet. C'est à lui qu'on devoit l'usage établi à Avignon de faire tous les samedis une instruction aux Juifs.

LORIOT, (Julien) prêtre de l'Oratoire, se consacra aux missions sur la fin du 17ᵉ siècle. Ne pouvant plus supporter la fatigue de ces pieux exercices, il donna au public les *Sermons* qu'il avoit prêchés dans ses courses évangéliques. Il y a 9 vol. de *Morale*, 6 de *Mystères*, 3 de *Dominicales*; en tout 18 vol. in-12, 1695 à 1713. Le style en est simple; mais la morale en est exacte, et toujours appuyée sur l'Ecriture et sur les Pères.

LORIT, (Henri) surnommé *Glareanus*, à cause de Glaris, bourg de la Suisse, où il naquit en 1488, mourut en 1563, âgé de 75 ans. Il se rendit célèbre par ses talens pour la musique et pour les belles-lettres, et fut ami d'*Erasme* et de plusieurs autres savans. Son nom est plus connu que ses ouvrages. On en trouve une indication dans les *Additions aux Eloges* de *de Thou*, par *Teissier*.

I. LORME, (Philibert de) natif de Lyon, mort le 9 février 1570, se distingua par son goût pour l'architecture. Il alla, dès l'âge de 14 ans, étudier en Italie les beautés de l'antique. De retour en France, son mérite le fit rechercher à la cour de *Henri II*, et dans celle des rois ses fils. Ce fut *de Lorme* qui fit le fer à cheval de Fontainebleau, et qui conduisit plusieurs magnifiques bâtimens dont il donna les dessins, comme, le château de Meudon, celui d'Anet, de Saint-Maur-des-Fossés, le Palais des Tuileries, d'ordre ionique, l'église de Saint-Nizier de Lyon: il orna aussi et rétablit plusieurs maisons royales. Il fut fait aumônier et conseiller du roi, et on lui donna l'abbaye

de Saint-Eloi et celle de Saint-Serge d'Angers. *Ronsard* ayant publié une satire contre lui, *de Lorme* s'en vengea, en faisant refuser la porte du jardin des Tuileries, dont il étoit gouverneur, au satirique, qui crayonna sur la porte ces trois mots: *Fort.... Reverent.... Habe....* L'architecte qui entendoit fort peu le latin, crut trouver une insulte dans ces paroles, et s'en plaignit à la reine *Catherine de Médicis. Ronsard* répondit que ces trois mots étoient latins, et le commencement de ces vers du poëte *Ausonne*, qui avertissoit les hommes nouvellement élevés par la fortune, à ne point s'oublier :

Fortunam reverenter habe, quicumque repentè
Dives ab exili progrederère loco.
Si la fortune enfin daigne te faire accueil,
Né dans l'obscurité, défends-toi de l'orgueil.

On a de *de Lorme* : I. *Dix Livres d'Architecture*, 1568, in-folio. II. Un *Traité sur la manière de bien bâtir et à peu de frais.*

II. LORME, (Charles de) né à Moulins, de *Jean de Lorme*, premier médecin de la reine *Marie de Médicis*, prit des degrés en médecine à Montpellier, fut reçu licencié en 1608, et soutint pour cette cérémonie quatre thèses. Il examina dans la première, *si les Amoureux et les Fous pouvoient être guéris par les mêmes remèdes*, et il décida pour l'affirmative. Cette guérison est en effet possible; mais elle est très-difficile. Ce célèbre médecin passa de Paris à Montpellier, et fut très-recherché par ses malades et par ceux qui se portoient bien : il rendoit la santé aux uns, et inspiroit la gaieté aux autres. Il mourut à Moulins en 1678, à 94 ans. L'enjouement de son caractère contribua sans doute à sa longue vie. Il avoit épousé à 86 ans une jeune fille, à laquelle il survécut encore. On a de lui, *Laureæ Apollinares*, in-8°, Paris, 1608. C'est un recueil de ses thèses : la plupart roulent sur des sujets intéressans.

LORRAIN, (Le) peintre. *Voyez* GELÉE (Claude) et LORIN.

I. LORRAIN, (Jean le) vicaire de Saint-Lo, à Rouen sa patrie, se distingua par la solidité de ses instructions et par la force de ses exemples. Son érudition ne le rendit pas moins recommandable ; il avoit une mémoire heureuse, une vaste lecture et beaucoup de jugement. Il prêchoit quelquefois jusqu'à trois fois par jour des Sermons différens, et on l'écoutoit toujours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut en 1710, âgé de 59 ans. L'abbé *le Lorrain* avoit fait une étude profonde des rits ecclésiastiques. Nous avons de lui, un excellent Traité *De l'ancienne coutume d'adorer debout les jours de Dimanche et de Fêtes, et durant le temps de Pâques;* ou *Abrégé Historique des Cérémonies anciennes et modernes.* Ce dernier titre donne une idée plus juste de cet ouvrage, qui est en effet un savant traité des Cérémonies anciennes et modernes, et plein de recherches peu communes. Il est en 2 vol. in-12, et parut en 1700. On a encore de lui : *Les Conciles généraux et particuliers;*

et leur Histoire, avec des Remarques sur leurs Collections, à Cologne, en 1707, 2 vol. in-8.° Les ouvrages de cet auteur sont assez rares. — Il ne faut pas le confondre avec *Pierre le* LORRAIN *de Vallemont; Voy.* VALLEMONT.

II. LORRAIN, (Robert le) sculpteur, né à Paris en 1666, mort dans la même ville en 1743, fut élève du célèbre *Girardon*. Ce grand maître le regardoit comme un des plus habiles dessinateurs de son siècle. Il le chargea, à l'âge de 18 ans, d'instruire ses enfans, et de corriger ses élèves. Ce fut lui et *le Nourrisson* qu'il choisit pour travailler au Mausolée du cardinal *de Richelieu* en Sorbonne. *Le Lorrain* auroit eu un nom plus fameux dans les arts, s'il eût possédé le talent de se faire valoir, comme il avoit celui de faire des chefs-d'œuvre. Ses ouvrages sont remarquables par un génie élevé, un dessin pur et savant, une expression élégante, un choix gracieux, des têtes d'une beauté rare. Sa *Galathée* est un morceau fini. On voit de lui, un *Bacchus* à Versailles, un *Faune* à Marly, et une *Andromède* en bronze, justement estimés des connoisseurs; mais les ouvrages qui lui font le plus d'honneur, sont dans les palais de Saverne, qui appartenoient aux évêques de Strasbourg. Cet artiste mourut étant recteur de l'académie royale de peinture et de sculpture.

I. LORRAINE, (Charles de) dit le *Cardinal de Lorraine*, archevêque de Rheims, de Narbonne, évêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouanne, de Luçon et de Valence, Abbé de Saint-Denys, de Fécamp, de Cluni, de Marmoutier, etc. naquit à Joinville en 1525, de *Claude de Lorraine*, premier duc de Guise. Toutes les graces ecclésiastiques se répandirent en France sur sa personne; et *Paul III* l'honora de la pourpre Romaine en 1547. Il fut envoyé la même année à Rome, où il plut extrêmement par son air noble, sa taille majestueuse, son train magnifique, ses manières affables, ses lumières et son éloquence. *Paul III* le logea dans son palais et lui donna un appartement qui touchoit au sien. De retour en France, il y jouit de la plus grande faveur. Il se signala en 1561 au colloque de Poissy, où il confondit *Théodore de Bèze* par ses raisons et son éloquence. L'année d'auparavant, il avoit proposé d'établir l'inquisition en France: le seul moyen qui lui parût propre à arrêter les progrès du Calvinisme, mais moyen odieux aux François. Le chancelier *de l'Hôpital* s'y opposa. Pour tenir un milieu, le roi attribua la connoissance du crime d'hérésie aux évêques, à l'exclusion des parlemens. Ce fut le cardinal *de Lorraine* qui obtint cette Déclaration, et qui la porta lui-même au parlement. Le parlement de Paris représenta au roi, que par cet édit, il abandonnoit ses sujets, et livroit leur honneur, leur réputation, leur fortune, et même leur vie, à une puissance ecclésiastique; qu'en supprimant la voie d'appel, on privoit l'innocence de son unique ressource: « Nous prenons encore la liberté d'ajouter, disent les remontrances, que, puisque les supplices de ces malheureux qu'on punit tous les jours au sujet de la religion, n'ont

nalat. Mais le P. *Charles* l'ayant appris, répondit à un gentilhomme que le duc lui avoit envoyé : qu'*ayant renoncé aux dignités pour embrasser la Croix, il seroit aussi coupable devant Dieu, que ridicule devant les hommes, s'il changeoit de sentiment.* A son retour à Bordeaux, il alla s'offrir pour le service des malades attaqués de la peste ; mais son général ne voulant pas le livrer à toute la vivacité de son zèle, l'envoya à Toulouse pour y être supérieur de la maison professe. L'air de cette ville paroissoit lui être contraire ; on voulut l'engager à changer de demeure : *Il m'importe bien moins de vivre*, dit-il, *que de mourir où la Providence et l'obéissance m'ont placé.* Il mourut, le 28 avril 1631, dans la 39ᵉ année de son âge. Le P. *de Laubrussel* a publié sa *Vie*, Nanci, 1733, in-12.

III. LORRAINE, (Maison de) *Voyez* CHARLES, n.ᵒˢ XXV à XXVIII. — AUMALE. — I. FRANÇOIS. — III. LÉOPOLD. — MERCŒUR.; MAYENNE. — I. *et* II. HARCOURT. — IX. CATHERINE. — IX. CLAUDE. — III. LOUISE, etc.

LORRANS, (Le) *Voyez* GARIN.

LORRIS, (Guillaume de) mort vers l'an 1260, fut de son temps un très-bon poëte, et composa le *Roman de la Rose*, dont la meilleure édition est celle de l'abbé *Lenglet*, Amsterdam, 1735, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, imité du poëme de *l'Art d'aimer* d'*Ovide*, est fort au-dessous de son modèle. L'auteur y a mêlé des moralités, auxquelles son style naïf et simple donne quelque prix. En voici le fonds, tel qu'on le trouve dans *l'Année littéraire*, 1767, n.° 41. « Un jeune homme s'endort un jour de printemps, et songe qu'il se trouve dans un jardin délicieux, où il voit une ROSE nouvelle, dont l'éclat et la beauté le séduisent. Il veut la cueillir ; mille obstacles s'y opposent. Voilà le nœud de l'intrigue. Des Etres mal-faisans, *Faux-semblant*, *Dangier*, *Male-bouche*, *etc.* mettent tout en œuvre pour l'empêcher de réussir dans son entreprise. D'un autre côté, *Bel-accueil*, *Pitié*, *Franchise*, *etc.* sont des Divinités bienfaisantes qui le favorisent. Enfin, après avoir sauté des fossés, escaladé des murs, forcé des châteaux, surmonté mille obstacles, le jeune homme cueille la ROSE, et le songe finit :

> **Ains eus la Rose vermeille ;**
> **A tant fut jour, et je m'éveille.** »

Pétrarque ne trouvoit que des rêves dans ce Poëme. Le succès qu'il eut en France, annonce le peu qu'il y avoit alors de bons ouvrages. *Gerson*, chancelier de l'université de Paris, a attaqué le roman de *la Rose*, comme très-dangereux. *Martin Franc* a fait contre cet ouvrage, celui intitulé *le Champion des Dames* : les chimistes ont cru y trouver le secret du grand œuvre ; et *Chaucer*, l'un des plus anciens poëtes Anglois, l'a traduit dans sa langue. On possède à la bibliothèque d'Oxford un manuscrit ancien de ce roman, sur vélin, très-bien conservé, avec des miniatures curieuses. *Lorris* avoit laissé ce roman imparfait ; mais il fut continué par *Clopinel*. On peut consulter, pour entendre plus facilement ce Poëme, le *Glossaire* publié en 1737, in-12, par *Lantin de Damerey*, com-

seiller au parlement de Dijon. *Voyez* Clopinel.

I. LORRY, (Paul-Charles) avocat au parlement, professeur en Droit dans l'université de Paris, mort le 4 novembre 1766, à 47 ans, étoit un jurisconsulte éclairé et profond, qui se vit consulté et estimé par les magistrats et le public. Son extérieur grave en imposoit au premier abord ; mais quand on le connoissoit, on voyoit, à travers ce sérieux, une ame franche et sensible ; sévère pour lui-même, indulgent pour les autres, il ne jugeoit que favorablement de leurs actions et de leurs paroles : son cœur ne connoissoit pas ce sentiment de défiance utile, mais pénible aux belles ames. Sa douceur, l'égalité de son caractère, la sérénité peinte dans ses yeux, rendoient sa société d'autant plus agréable, que sa mémoire lui fournissoit des traits utiles et amusans pour animer la conversation. Il a mis au jour le *Commentaire* latin de son père, (*François Lorry*) sur les Institutes de *Justinien*, 1757, in-4°, et un *Essai de Dissertations* ou *Notes sur le Mariage*, 1770, in-8.° Son fils a soutenu sa réputation.

II. LORRY, (Anne-Charles) docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, frère du précédent, naquit à Crône, à quatre lieues de Paris, le 10 octobre 1725. Il exerça sa profession avec noblesse, la fit respecter des grands dont il étoit chéri ; et ce qui vaut encore mieux, il la fit servir souvent au soulagement de l'indigence. Sa tendresse pour ses proches, l'aménité de ses mœurs, sa simplicité, sa candeur, retraçoient l'image des vertus antiques. Il recueillit le fruit le plus précieux de la douceur inaltérable de son caractère ; il vécut chéri et respecté. *Louis XV* lui donna les plus grandes marques de confiance dans sa dernière maladie. Ami de l'étude, il donna au travail du cabinet tout le temps qu'il pouvoit dérober à une pratique aussi brillante qu'étendue. Cet habile homme, qui avoit autant de modestie que de talent, répétoit souvent : « Je ne me permettrai jamais de dire : *J'ai guéri*, mais, *j'ai donné mes soins à un tel malade, et sa maladie s'est terminée heureusement.* Dans les dernières années de sa vie, ne pouvant monter chez ses malades, il se promenoit en voiture, venoit à leur porte, et ceux-ci descendoient pour venir conférer avec lui et recevoir ses avis. Il mourut le 18 septembre 1783, à Bourbonne-les-Bains, après avoir publié : I. *Essai sur l'usage des Alimens*, Paris, 1753, in-12. Cet ouvrage, qui lui fit beaucoup d'honneur, traite de l'aliment en général ; il fut suivi d'un second volume en 1757, où il parle de l'usage des alimens considérés dans leurs rapports avec les mœurs, les climats, les différens sujets, les lieux, les saisons, etc. La théorie la plus satisfaisante y est jointe aux lumières de la plus saine chimie ; on préfère cet ouvrage à ceux que *Lémery* et *Arbuthnoth* ont donné sur la même matière. II. *De Melancholiâ et morbis Melancholicis*, Paris, 1765, 2 vol. in-8.° Tout y est intéressant : le style plaît, la théorie est solide et lumineuse. III. *Tractatus de morbis cutaneis*, Paris, 1777, in-4.° Il y ramène aux principes les plus reconnus de l'art, le traitement des maladies de la peau,

qui ont si long-temps été soumises à l'empirisme. IV. Une Édition latine des Œuvres de *Richard Méad*, avec une préface, 1751 et 1758, 2 volum. in-8.° V. Une Édition de l'ouvrage de *Sanctorius*, intitulé : *De Medicinâ staticâ, Aphorismi*, avec des Commentaires, 1770, in-12. VI. Une Édition des *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*, par *Astruc*, 1767, in-4°; avec une préface et l'éloge historique de l'auteur. VII. *Aphorismi Hippocratis, græcè et latinè*, 1759, in-8.° Ces différens ouvrages prouvent qu'il étoit aussi versé dans les belles-lettres que dans la médecine. Sa latinité pure et correcte est digne des siècles de la saine littérature.

LOSA, (Isabelle) savante Espagnole, née à Cordoue, apprit les langues latine, grecque et hébraïque, et fut reçue docteur en théologie. Devenue veuve, elle prit l'habit de *Ste-Claire*, voyagea en Italie, et y fonda l'hôpital de Lorette, où elle finit ses jours dans les exercices de la piété et de la bienfaisance, le 5 mars 1546, à l'âge de 73 ans.

LOSPITAL, (De) *Voyez* Hospital.

I. LOTH, fils d'*Aran*, petit-fils de *Tharé*, suivit son oncle *Abraham*, lorsqu'il sortit de la ville d'Ur, et se retira avec lui dans la terre de Chanaan. Comme ils avoient l'un et l'autre de grands troupeaux, ils furent contraints de se séparer, pour éviter des querelles qui commençoient à se former entre leurs pasteurs, l'an 1920 avant J. C. *Loth* choisit le pays qui étoit autour du Jourdain, et se retira à Sodome, dont la situation étoit riante et agréable. Quelque temps après, *Chodorlahomor*, roi des Élamites, après avoir défait les cinq petits rois de la Pentapole qui s'étoient révoltés contre lui, pilla Sodome, enleva *Loth*, sa famille et ses troupeaux, l'an 1912. *Abraham* en ayant été informé, poursuivit le vainqueur, le défit, et ramena *Loth* avec ce qui lui avoit été enlevé. Celui-ci continua de demeurer à Sodome, jusqu'à ce que les crimes de cette ville infame étant montés à leur comble, Dieu résolut de la détruire avec les quatre villes voisines. Il envoya trois Anges, qui vinrent loger chez *Loth*, sous la forme de jeunes gens. Les Sodomites les ayant apperçus, voulurent forcer *Loth* à les leur abandonner. *Loth* effrayé, à la vue du péril que couroient ses hôtes, offrit de leur substituer plutôt ses deux filles. Cette offre, effet de son trouble, qu'on ne peut excuser, n'ayant pas arrêté ces infames, les Anges les frappèrent d'aveuglement, et firent sortir *Loth* de la ville avec sa femme et ses deux filles. Il se retira d'abord à Ségor, et ensuite dans une caverne avec ses filles; (car sa femme, pour avoir regardé derrière elle, contre la défense expresse de Dieu, avoit été changée en statue de sel.) Les filles de *Loth* s'imaginant que la race des hommes étoit perdue, enivrèrent leur père. Dans cet état, elles conçurent de lui chacune un fils; l'aînée, *Moab*, d'où sortirent les Moabites; et la jeune, *Ammon*, qui fut la tige des Ammonites. On ne sait ni le temps de la mort, ni le lieu de la sépulture de *Loth*, et l'Écriture n'en dit plus rien. On

a donné bien des manières d'expliquer le changement de sa femme en statue de sel, dont la plus conforme au texte est celle qui explique le fait littéralement. Quelques anciens, comme *saint Irenée*, attestent qu'elle conservoit de son temps la forme de femme, et qu'elle ne perdoit rien de sa grosseur, quoique l'on en arrachât toujours quelque morceau. Ils ajoutent même qu'elle étoit sujette aux incommodités ordinaires à son sexe, chose prodigieuse et incroyable. *Voyez* le *Dictionnaire de la Bible par* Dom *Calmet.*

II. LOTH, (Jean-Charles) peintre, né à Munich, en 1611, mort à Venise, en 1698. *Michel-Ange* et le chevalier *Liberi* furent ses maîtres pour la peinture. *Loth* étoit grand coloriste, et possédoit aussi plusieurs autres parties de son art.

I. LOTHAIRE Ier, fils de *Louis le Débonnaire*, et d'*Ermengarde*, fille de *Hugues*, comte d'Alsace, fut associé à l'empire par son père, le 31 juillet 817, dans l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, et nommé roi des Lombards, en 820. L'ambition l'emporta chez lui sur la reconnoissance. Il s'unit avec les grands seigneurs pour détrôner l'empereur, se saisit de sa personne, et l'enferma dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. (Nous faisons connoître les suites de cet attentat dans l'article du prince détrôné.) *Louis le Débonnaire* étant sorti de sa prison par les intrigues d'un de ses partisans, qui sema la discorde entre ses fils rebelles, en promettant aux deux cadets de faire augmenter leur portion : ceux-ci se déclarèrent contre *Lothaire*, et l'obligèrent à demander pardon à leur père commun. Après la mort de ce prince infortuné, l'ambitieux *Lothaire* s'arrogea la supériorité sur deux de ses frères, et voulut les restreindre, l'un à la seule Bavière, et l'autre à l'Aquitaine. *Charles*, depuis empereur, et *Louis de Bavière*, s'unirent contre lui, et remportèrent une célèbre victoire à Fontenai, l'an 841. Cette journée fut sanglante ; il y périt, dit-on, près de cent mille hommes. Les trois frères se disposoient à lever de nouvelles troupes, lorsqu'ils convinrent d'une trève, suivie d'un traité de paix conclu à Verdun en 843. La monarchie Françoise fut partagée en trois parties égales, et indépendantes l'une de l'autre. *Lothaire* eut l'empire, l'Italie et les provinces situées entre le Rhin et le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut. *Louis* surnommé *le Germanique*, reçut toutes les provinces situées sur la rive droite du Rhin, et quelques villes sur la rive gauche, comme Spire et Mayence, *propter vini copiam*, disent les Annalistes ; et *Charles* devint roi de toute la France, excepté de la portion cédée à *Lothaire*. Ce traité est la première époque du Droit public d'Allemagne. (*Pepin* ne fut point appelé au partage, étant mort en 838.) Dix ans après cette partition, *Lothaire* abdiqua la couronne, par la lassitude des troubles de son vaste empire, et sur-tout par la crainte de la mort. Il alla expier dans le monastère de Prum en Ardennes, les fautes que son ambition tyrannique lui avoit fait commettre contre son père, contre ses freres et contre ses sujets. *Voyez* l'article GERBERGE. Il prit l'habit monastique dans sa der-

nière maladie, plutôt pour mourir sous cet habit, que pour faire une longue pénitence : car il n'avoit pas long-temps à vivre. Il mourut six jours après, le 28 septembre 855, dans la 60e année de son âge, et la 15e de son empire. Quelque tardif qu'eût été le repentir de *Lothaire*, des auteurs Bénédictins le mirent dans le catalogue des Saints de l'ordre. *Adhemar*, moine de Saint-Cibar d'Angoulême, dit : « Qu'après sa mort, les bons Anges et les mauvais se disputèrent son ame; et que les bons l'emportèrent, en disant aux démons : *Nous vous abandonnons l'Empereur : mais nous emportons le Moine.* » Ce conte, dit le P. *Longueval*, fut inventé pour faire valoir sa profession religieuse, qui n'a pas besoin de pareilles preuves. *Lothaire* fut enterré à Prum, et l'on mit sur son tombeau une Épitaphe qu'on croit être de *Raban* :

Continet hic tumulus memorandi Cæsaris ossa
Lotharii, *magni principis atque pii*,
Qui Francis, Italis, Romanis præfuit ipsis :
Omnia sed sprevit, pauper et hinc abiit.

Lothaire, laissa trois fils, *Louis*, *Charles* et *Lothaire*, auxquels il divisa ses états : *Louis* eut en partage le royaume d'Italie ou de Lombardie, avec le titre d'empereur ; *Charles*, la Provence jusques vers Lyon ; et *Lothaire*, le reste des domaines de son père en deçà des Alpes, jusqu'aux embouchures du Rhin et de la Meuse. Cette partie fut nommée *le Royaume de Lothaire*. C'est de ce dernier qu'est venu le nom de *Lotharinge* ou *Lorraine*, province qui avoit alors beaucoup plus d'étendue qu'aujourd'hui. *Voyez* Lothaire, roi de Lorraine, n.° iv.

II. LOTHAIRE II, empereur d'Occident et duc de Saxe, fils de *Gerhard*, comte de Supplembourg, fut élu roi de Germanie après la mort de l'empereur *Henri V*, en 1125, et couronné empereur de Rome, le 4 juin 1133, par le pape *Innocent II*, qui lui céda l'usufruit des terres de la comtesse *Mathilde*. Ce prince remercia le pontife, en lui baisant les pieds, et en conduisant sa mule quelques pas. On croit que *Lothaire* est le premier empereur qui fit cette double cérémonie. Il avoit juré auparavant de *défendre l'Eglise*, et de *conserver les biens du saint Siége*. La cour de Rome se prévalut dans la suite de ce serment, pour prétendre que l'empire étoit un fief relevant du saint Siége. L'empire avoit été disputé après la mort de *Henri V* : *Lothaire* fut préféré à *Conrad* de Franconie, et à *Frédéric* de Souabe, fils d'*Agnès*, sœur du dernier empereur, ce qui causa de grands troubles. Il mourut sans enfans, le 4 décembre 1137, dans le village de Bretten, près Trente. Ce règne fut l'époque de la police établie en Allemagne, vaste pays livré depuis long-temps à la confusion. Les priviléges des églises, des évêchés et des abbayes, furent confirmés, ainsi que les hérédités et les coutumes des fiefs et arrière-fiefs. Les magistratures des bourgmestres, des maires, des prévôts, furent soumises aux seigneurs féodaux. On se plaignoit des injustices de ces magistrats, et on eut bientôt à se plaindre de la tyrannie de ceux dont ils dépendirent.

III. LOTHAIRE II, roi de France, fils de *Louis d'Outremer* et de *Gerberge* sœur de l'empereur *Othon I*, naquit en 941, fut associé au trône en 952, et succéda à son père en 954. Il fit la guerre avec succès à l'empereur *Othon II*, auquel il céda la Lorraine en 980, pour la tenir en fief de la couronne de France. Il avoit cédé aussi à *Charles* son frère le duché de la basse-Lorraine; ce qui déplut à tous les grands du royaume. Il mourut à Compiegne le 2 Mars 986, à 45 ans, empoisonné, à ce qu'on croit, par *Emma* sa femme, fille de *Lothaire II*, roi d'Italie. Ce prince étoit recommandable par sa bravoure, son activité, sa vigilance, ses grandes vues; mais il étoit peu exact à tenir sa paroles, et finissoit presque toujours mal, après avoir bien commencé.

IV. LOTHAIRE, roi de Lorraine, fils de l'empereur *Lothaire I*, abandonna *Thietberge* sa femme, pour épouser *Valdrade* sa maîtresse. Ce divorce est approuvé par deux conciles, l'un assemblé à Metz, l'autre à Aix-la-Chapelle. Le pape *Nicolas premier* cassa leurs décrets, et *Lothaire* fut obligé de quitter la femme qu'il aimoit, pour reprendre celle qu'il n'aimoit pas et qu'il devoit aimer. Le pape *Adrien II* ayant été élevé sur le trône pontifical, le roi de Lorraine passa en Italie au secours de l'empereur *Louis Ier* son frère, contre les Sarasins, espérant obtenir la dissolution de son mariage. Mais le pape lui fit jurer, en lui donnant la communion, qu'il avoit sincèrement quitté *Valdrade*; et les seigneurs qui accompagnoient ce prince, firent le même serment. Ils moururent subitement presque tous, à ce que dit un historien contemporain, peu de temps après. *Lothaire* lui-même fut attaqué à Plaisance d'une fièvre violente, qui l'emporta le 7 Août 869. Le pape avoit fait à *Lothaire* des présens qui lui avoient paru, ainsi qu'à ses courtisans, d'un augure favorable. Il lui avoit donné un manteau, une palme et une férule ou un sceptre. Le pape, par le *manteau*, avoit voulu, disoient-ils, le revêtir de *Valdrade*; par la *palme*, le rendre victorieux de ses ennemis; et, par la *férule*, lui soumettre les évêques rebelles à sa volonté: mais le pape étoit bien éloigné de ces sentimens, et l'événement fit voir que *Lothaire* et les siens s'étoient trop flattés. *Voltaire* appelle sa femme *Thietberge*, dans ses *Annales de l'empire*, et *Teutberge* dans son *Histoire générale*. Il fait mourir *Lothaire* en 868, dans la liste des empereurs qui précèdent les *Annales*, et en 869, dans le corps de l'ouvrage. cette dernière date est préférable. *Voyez* LOTHAIRE Ier *et* LOUIS III. n° VIII.

I. LOTICHIUS, (Pierre) né en 1501, dans le comté de Hanau, y devint abbé de *Solitaire*, en allemand *Schluchtern*, l'an 1534. Il introduisit dans son abbaye le Luthéranisme, dont il fut un zélé défenseur, et mourut en 1567. Il montra des vertus qui le firent estimer dans son parti; il fut pieux, charitable, et laissa quelques Ouvrages, imprimés à Marpourg, 1640, in-12.

II. LOTICHIUS, (Pierre) neveu du précédent, et le *Prince des Poëtes Allemands*, selon *Morhoff*, se fit surnommer *Se-*

cundus, pour se distinguer de son oncle. Il naquit en 1528 à Solitaire, et après avoir fait de bonnes études en Allemagne, il prit le parti des armes en 1546. Mais il retourna bientot à ses études, voyageà en France et en Italie, se fit recevoir docteur en médecine à Padoue, et alla professer cette science à Heidelberg, où il mourut de frénésie, le 7 Novembre 1560, à 33 ans. C'étoit un habile médecin, et l'un des plus grands poëtes que l'Allemagne ait produits. Ses *Poésies* latines, et sur-tout ses *Elégies*, 1580, in-8°, ont quelque mérite. Il avoit toutes les qualités qui font aimer et respecter : il étoit affable, modeste, sobre, constant dans ses amitiés, infatigable dans l'étude, et intrépide dans les dangers. Sa candeur et sa bonté lui firent des amis illustres. On trouve sa Vie à la tête de ses *Poésies*, publiées par *Jean Hagius*, médecin.

III. LOTICHIUS, (Christian) frère cadet du précédent, mort en 1568, est auteur de plusieurs *Pièces de Vers* latins, estimées. Elles ont été imprimées séparément et avec celles du suivant, à Francfort, 1620, in-8.°

IV. LOTICHIUS, (Jean-Pierre) petit-fils de *Christian*, professa la médecine avec distinction, et ne dédaigna pas les Muses. Il dédia son livre d'*Epigrammes* à *Maurice, Landgrave de Hesse*, et en reçut pour toute récompense une épigramme de ce prince. Il publia en 1629 un *Commentaire* sur *Pétrone*, in-4.° Ce n'est, dit *Niceron*, qu'une rapsodie tirée de différens auteurs. Elle prouve que *Lotichius* avoit beaucoup de mémoire, mais peu de jugement. On a de lui, divers autres ouvrages en vers et en prose (*Voy.* l'article précédent); des *Livres* de médecine; une *Histoire des Empereurs Ferdinand II et III*, 1646, 4 tomes in-fol. fig.

LOTTIN, (A. M.) libraire de Paris, né le 8 août 1726, mort dans ces derniers temps, a montré de grandes connoissances en bibliographie. Ses ouvrages en ce genre, sont : I. *Lettres* sur l'édition du *Cato Major*, 1762, in-12. II. *Liste chronologique* des éditions de *Salluste*, 1763, in-8.° III. *Coup d'œil* d'une bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres, 1773. IV. *Artis Typographicæ querimonia*, 1785, in-4.° V. *Catalogue chronologique* des Libraires et Imprimeurs de Paris, depuis 1470, jusqu'en 1789, 2 vol. in-8.° VI. Plusieurs *Lettres* sur l'imprimerie dans le Journal des Savans. *Lottin* est encore auteur de quelques écrits littéraires, qui ont été bien accueillis. Les plus connus sont : *L'Almanach Historique* des ducs de Bourgogne, 1752; celui des *Centenaires* 1769. Le *Voyage à St Cloud* par mer et par terre, qui a obtenu plusieurs éditions; un *Mémoire* sur la chapelle de la Conception de la Vierge, 1759, in-4.°

LOUAIL, (Jean) naquit à Mayenne dans le Maine. Après avoir demeuré quelque temps avec l'abbé *le Tourneux* au prieuré de Villiers, que celui-ci possédoit, il fut mis auprès de l'abbé *de Louvois* pour diriger ses études. Son élève étant mort, l'abbé *Louail* se retira à Paris, où il partagea son temps entre la prière, l'étude et le soin des pauvres. Il y mourut le 3 Mars 1724, dans un âge assez avancé. Il étoit prêtre

et prieur d'Ausai. On a de lui : I. La première partie de *l'Histoire du Livre des Réflexions morales sur le nouveau-Testament, et de la Constitution* Unigenitus, *servant de Préface aux Hexaples*, en six vol. in-12, et en un gros volume in-4°, 1726, à Amsterdam. Cette Histoire, si l'on peut lui donner ce nom, est un recueil de faits, la plupart trop détaillés, et mis en œuvre par une main peu habile. Le style n'a pas assez d'agrément pour soutenir la patience du lecteur jusqu'à la fin. Il y a pourtant plusieurs pièces curieuses ; mais il auroit fallu du choix, moins de verbiage, et plus de modération. *Cadry* a continué cette *Histoire* en 3 vol. in-4°, et l'a conduite presque jusqu'au temps où ont commencé les *Nouvelles Ecclésiastiques*. II. *Réflexions critiques* sur le livre du *Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, par le Père *de la Borde*. III. *L'Histoire abrégée du Jansénisme*, et des *Remarques sur l'Ordonnance de Monseigneur l'archevêque de Paris*, in-12, avec Mademoiselle *de Joncoux*, dont il revit aussi la traduction des Notes de *Wendrock*.

LOUBÈRE, (Simon de la) né à Toulouse en 1642, fut d'abord secrétaire d'ambassade auprès de *Saint-Romain*, ambassadeur de France en Suisse. Ses talens pour les négociations déterminèrent *Louis XIV* à l'envoyer à Siam en 1687, en qualité d'envoyé extraordinaire. Il n'y resta qu'environ trois mois, pendant lesquels il s'occupa à rassembler des Mémoires sur l'Histoire civile et naturelle du pays, sur l'origine de la langue, le caractère et les mœurs des habitans. De retour en France, il fut envoyé exécuter une commission secrète en Espagne et en Portugal. On croit que c'étoit pour détacher ces deux cours de l'alliance qui avoit produit la révolution d'Angleterre. Son dessein transpira. Il fut arrêté à Madrid, et n'obtint sa liberté qu'avec beaucoup de peine. *La Loubère*, rendu à la France, s'attacha au chancelier *de Pontchartrain*, alors contrôleur général des finances. Ce fut par le crédit de ce ministre, qu'il obtint une place à l'académie Françoise, en 1693 : sur quoi *la Fontaine*, quelquefois satirique malgré la douceur de son naturel, fit l'épigramme qui finit par ces vers :

> **Il en sera, quoi qu'on en die ;**
> **C'est un impôt que *Pontchartrain***
> **Veut mettre sur l'Académie.**

Le nouvel académicien se retira peu de temps après dans sa patrie, y retablit les jeux Floraux, autrefois si célèbres et alors si dégénérés. Après s'être montré citoyen zélé et savant presque universel, il termina sa carrière le 26 mars 1729, à 87 ans. Il s'étoit marié à l'âge de 60 ans avec une de ses parentes, qui mourut avant lui, sans lui avoir donné d'enfans. *La Loubère* savoit non-seulement le grec et le latin, mais encore l'italien, l'espagnol et l'allemand. Il cultivoit à la fois la poésie, les mathématiques, la politique et l'histoire ; mais il n'excella dans aucun genre. Ses principaux ouvrages sont : I. Des *Poésies* répandues dans différens Recueils. Il y a fait entrer tantôt de la morale, tantôt de la galanterie ; car il posséda, jusqu'à un âge avancé, l'art de dire et de rimer des choses flatteuses : son style d'ailleurs est foible. II. Une *Relation* curieuse de son voyage

de Siam, Amsterdam, 1713, 2 vol. in-12. III. Un Traité de la *Résolution des Equations*, in-4°, 1729, peu connu, etc.

LOUCHALI, *ou* ULUZZALI, *ou* OCCHIALI, fameux corsaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait esclave par les Turcs dès sa jeunesse, et fut mis en liberté en renonçant au Christianisme. La fortune et sa valeur l'élevèrent jusqu'à la vice-royauté d'Alger. Lorsque les Turcs se préparoient au siége de Famagouste l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicosie dans l'isle de Chypre; *Louchali* alla joindre leur flotte avec son escadre, composée de 9 galères et de 30 autres vaisseaux. Dans la bataille de Lépante, en 1571, il commandoit l'aile gauche de l'armée des Turcs, et étoit opposé à l'escadre de *Doria*, qui le mit en fuite. Cependant il rentra comme en triomphe dans Constantinople, parce qu'il mena avec lui quelques bâtimens chrétiens qu'il avoit pris dès le commencement du combat. Le grand-seigneur donna de grands éloges à sa valeur, et le nomma Bacha de la mer à la place d'*Hali*. Ce renégat se distingua dans plusieurs autres occasions, sur-tout à la prise de la Goulette en Afrique, l'an 1574, et mourut à la fin du XVIe siècle.

LOUDUN, (le curé de) *Voy.* GRANDIER.

LOVELACE, (Richard) poëte dramatique Anglois, mort en 1658, laissa l'*Ecolier*, comédie; et le *Soldat*, tragédie.

LOUET, (George) d'une noble et ancienne famille d'Anjou, conseiller au parlement de Paris, et agent du clergé de France, s'acquit une grande réputation par sa science, par ses talens, par sa prudence et son intégrité. Il fut nommé à l'évêché de Tréguier; mais il mourut en 1608, avant que d'avoir pris possession de cet évêché. On a de lui: I. Un *Recueil de plusieurs notables Arrêts*, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1742, 2 vol. in-folio, avec les *Commentaires* de Julien *Brodeau*. II. Un *Commentaire* sur l'ouvrage de *Dumoulin*, des *Règles de la Chancellerie*.

EMPEREURS.

I. LOUIS Ier, le DEBONNAIRE *ou* le FOIBLE, fils de *Charlemagne* et d'*Hildegarde* sa 2e femme, naquit en 778, à Casseneuil dans l'Agénois, et fut dès-lors nommé roi d'Aquitaine. Il parvint à la couronne de France en 814, et fut proclamé empereur la même année, âgé de 36 ans. Ce prince signala le commencement de son règne par la permission qu'il accorda aux Saxons transportés en des pays étrangers, de retourner dans leur patrie. *Louis* ne continua pas comme il avoit commencé. Il associa *Lothaire* son fils aîné à l'empire, nomma *Pepin* et *Louis* ses deux autres fils, l'un roi d'Aquitaine, et l'autre roi de Bavière. Loin de fortifier son administration par ce partage, il l'affoiblit. D'ailleurs, le zèle de *Charlemagne* pour la religion, avoit cimenté sa puissance, et la dévotion mal-entendue de son fils lui ôta une partie de sa force. Trop occupé de la réforme de l'Eglise, et trop peu du gouvernement de son état, il s'attira la haine des ecclésiastiques, et perdit l'estime de ses sujets. « Ce prince, jouet de ses passions et dupe de ses vertus mêmes, ne connut ni sa force, ni sa foiblesse: il ne

sut se concilier ni la crainte, ni l'amour ; et avec peu de vices dans le cœur, il eut toutes sortes de défauts dans l'esprit. » (*Montesquieu.*) Il indisposa les évêques par des réglemens sages, mais faits mal-à-propos. Les prélats, obligés d'aller à la guerre contre les Sarasins et les Saxons, prenoient souvent l'habit guerrier. *Louis* les obligea, dit un historien contemporain, « de quitter les ceintures et les baudriers d'or, les couteaux enrichis de pierreries qui y étoient suspendus, les éperons dont la richesse accabloit leurs talons. » Le mécontentement du Clergé ne tarda pas à éclater. Une cruauté de *Louis* en fut l'occasion. *Bernard*, roi d'Italie, (bâtard de *Pepin* dit *le Bossu*, fils aîné de *Charlemagne*,) irrité de ce que *Lothaire* son cousin lui avoit été préféré pour l'empire, prit les armes en 818. L'empereur, ayant marché contre lui, l'intimida tellement par sa présence, que *Bernard*, abandonné de ses troupes, vint se jeter à ses pieds. En vain il demanda sa grace ; *Louis* lui fit arracher les yeux, et ce jeune prince mourut des suites de cette cruelle opération. Ce ne fut pas tout ; *Louis* fit arrêter tous les partisans de *Bernard*, et leur fit éprouver le même supplice. Plusieurs ecclésiastiques lui inspirèrent des remords sur ses exécutions barbares. Les évêques et les abbés lui imposèrent une pénitence publique. *Louis*, oubliant qu'il étoit roi, parut dans l'assemblée d'Attigni, couvert d'un cilice. Cette humiliation, jointe à son peu de fermeté, causa de nouveaux troubles. Dès l'an 817, *Louis* avoit suivi le mauvais exemple de son père, en partageant son autorité et ses états à ses trois fils. Il lui en restoit un 4ᵉ, qui fut depuis empereur sous le nom de *Charles le Chauve*. Il voulut, après le partage, ne pas laisser sans état, cet enfant d'une femme qu'il aimoit, et il lui donna en 829 ce qu'on appeloit alors l'Allemagne, en y ajoutant une partie de la Bourgogne. *Judith de Bavière*, mère de cet enfant nouveau roi d'Allemagne, gouvernoit l'empereur son mari ; et étoit gouvernée par un *Bernard*, comte de Barcelone, son amant, qu'elle avoit mis à la tête des affaires. Les trois fils de *Louis*, indignés de sa foiblesse, et encore plus de ce qu'on avoit démembré leurs états, armèrent tous trois contre leur père. Les évêques de Vienne, d'Amiens et de Lyon, déclarèrent rebelles à l'état et à l'église, ceux qui ne se joindroient pas à eux. La plupart des autres évêques suivirent leur exemple, et abandonnèrent le parti de l'empereur. Le pape *Grégoire IV*, qui étoit de ce nombre, vint en France, à la prière de *Lothaire*, et ne put rétablir la paix entre le père et les enfans. Au mois de Juin de l'année 833, *Lothaire* se mit à la tête d'une puissante armée, augmentée bientôt par la défection presque totale des troupes de son père. Ce malheureux prince, se voyant abandonné, prit le parti de passer au camp de ses enfans retranchés entre Basle et Strasbourg, dans une plaine appelée depuis le *Camp du mensonge*, aujourd'hui Rotleub, entre Brisach, et la rivière d'Ill. C'est là que, de l'avis du pape et des seigneurs, on le déclara déchu de la dignité impériale, qui fut déférée à *Lothaire*. On partagea de nouveau l'empire entre ses trois fils, *Lothaire*, *Pepin* et *Louis*. A l'é-

gard de *Charles*, prétexte innocent de la guerre, il fut renfermé au monastère de Prum dans la forêt des Ardennes. L'empereur fut conduit dans celui de Saint-Médard de Soissons, et l'impératrice *Judith* menée à Tortone en Lombardie, après que les vainqueurs l'eurent fait raser. *Louis* n'étoit pas à la fin de ses malheurs : on tint dans le mois d'Octobre, une assemblée générale à Compiegne, où ce prince se laissa persuader de se soumettre à la pénitence publique, comme *s'avouant coupable de tous les maux qui affligeoient l'Etat.* On le conduisit à l'église de Notre-Dame de Soissons ; il y parut en présence des évêques et du peuple, sans les ornemens impériaux, et tenant à sa main un papier qui contenoit la confession de ses prétendus crimes. Il quitta ses vêtemens et ses armes, qu'il mit au pied de l'autel, et s'étant revêtu d'un habit de pénitent et prosterné sur un cilice, il lut la liste de ses crimes, parmi lesquels étoit celui d'*avoir fait marcher ses troupes en Carême.* Alors les évêques lui imposèrent les mains ; on chanta les pseaumes, et on dit les oraisons pour l'imposition de la pénitence. Les auteurs ont parlé diversement de cette action : les uns ont prétendu que c'étoit un trait de la politique de *Louis*, qui crut devoir cette satisfaction aux évêques et aux seigneurs de son royaume : d'autres l'ont regardée comme l'effet de la vertu. Quoi qu'il en soit, il sera toujours vrai de dire que c'étoit pousser la vertu ou la politique beaucoup plus loin qu'elles ne devoient aller. *Louis* fut enfermé un an dans une cellule du monastère de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestique, sans consolation, mort pour le reste du monde. S'il n'avoit eu qu'un fils, il étoit perdu pour toujours ; mais ses trois enfans disputant ses dépouilles, leur désunion rendit au père sa liberté et sa couronne. *Louis* ayant été transféré à Saint-Denis, deux de ses fils, *Louis* et *Pepin*, vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils *Charles*. L'assemblée de Soissons fut anathématisée par une autre tenue à Thionville en 835. *Louis* y fut réhabilité; *Abbon*, archevêque de Rheims, qui avoit présidé à l'assemblée de Compiegne, et quelques autres évêques non moins séditieux que lui, furent déposés. L'empereur ne put ou n'osa les punir davantage. Bientôt après, un de ces mêmes enfans qui l'avoient rétabli, *Louis de Bavière*, se révolte encore ; mais il est mis en fuite. Le malheureux père mourut de chagrin, le 20 juin 840, à 62 ans, dans une isle du Rhin au-dessus de Mayence, en disant : *Je pardonne à* Louis, *mais qu'il sache qu'il m'arrache la vie.* Il passa les derniers quarante jours qu'il vécut, sans autre nourriture que le pain et le vin eucharistiques. Comme il se reprochoit amèrement de n'avoir pas observé le carême pendant une campagne, il attribuoit sa maladie à cette faute, et il s'écrioit avec douleur : *Vous êtes juste, ô mon Dieu ! puisque j'ai refusé de jeûner le carême, vous m'en envoyez aujourd'hui un autre pendant lequel il faut bien que je jeûne.* Il tomba dans une foiblesse extrême, qui du corps s'étendit jusqu'à l'esprit. Il croyoit, dans ses derniers momens, que le Diable étoit au chevet de son lit pour s'emparer de son ame. On prétend qu'une éclipse totale de soleil, qui survint pendant qu'il marchoit contre son fils, effraya

son esprit que les malheurs avoient troublé, et hâta sa mort. Comment accorder cette erreur avec les connoissances astronomiques que plusieurs historiens lui ont atttribuées? Tout s'allie dans les têtes, dit un homme d'esprit. Ce prince pouvoit croire que cet événement tenoit à une cause naturelle; mais il ne pouvoit s'empêcher d'en être troublé. L'esprit et le sentiment n'ont rien de commun; on peut avoir le cerveau très-bon, et le cœur pusillanime. Celui de *Louis le Débonnaire* l'étoit. Ce défaut fit le malheur de son règne, et ternit ses autres qualités: sa bienfaisance, sa bravoure, son savoir très-étendu pour son temps. Il connoissoit les lois anciennes et modernes, et il en fit observer quelques-unes. Il rendit au clergé de son royaume *la liberté des Élections*, et se réserva seulement le droit de les confirmer. Les évêques avoient grande part au gouvernement d'alors; ils relevoient la puissance spirituelle par l'éclat de la richesse et par la force de l'autorité temporelle; ils présidoient aux délibérations des peuples, non-seulement comme chefs de la religion, mais comme premiers citoyens. De là leur influence dans les affaires de l'état, et les entreprises téméraires et ambitieuses de quelques-uns. On doit observer ici, que ce fut *Louis le Débonnaire*, qui donna, l'an 817, la ville de Rome et ses appartenances aux papes, et qu'il en retint toutefois la souveraineté, comme le prouvent les actes d'autorité suprême que lui et ses successeurs exercèrent dans cette capitale du monde Chrétien. La foiblesse de *Louis le Débonnaire* ne l'empêcha pas de faire de bonnes lois. Sa haine contre le luxe paroît dans celles qu'il a faites sur les habits des ecclésiastiques et des gens de guerre. Il défendit aux uns et aux autres les robes de soie, et les ornemens d'or et d'argent; il interdit sur-tout aux premiers *les anneaux garnis de pierres précieuses, les ceintures, couteaux ou souliers garnis de boucles d'or ou de pierreries; les mules, palefrois et chevaux avec brides et freins dorés*. C'est une de nos premières lois somptuaires. En parlant des gens de guerre, qui marchent avec de superbes équipages et de riches meubles: *Quelle extravagance!* disoit-il; *ne leur suffit-il pas d'exposer leur vie, sans enrichir encore l'ennemi de leurs dépouilles, et le mettre en état de continuer la guerre à nos dépens?* Sa maxime ordinaire étoit: RIEN DE TROP; maxime qu'il suivit mal, ou plutôt de laquelle il s'éloigna dans toute sa conduite. Ceux qui avoient sa confiance, en abusèrent: *ce qui lui arriva*, dit Fauchet dans son style, *pour s'occuper trop à lire et à psalmodier; car*, ajoute-t-il, *combien que ce soit chose bienséante à un Prince savant et dévotieux, si doit-il être plus en action qu'en contemplation*.

II. LOUIS II, *le Jeune*, empereur d'Occident, fils aîné de *Lothaire I*, créé roi d'Italie en 844, monta sur le trône impérial en 855. Il eut un différend avec les souverains de Constantinople, qui lui disputoient le titre d'empereur: il se défendit assez mal, et n'allégua contre eux que la possession. Il mourut le 13 août 875, sans avoir laissé d'enfans mâles, après avoir gouverné près de vingt ans, depuis la mort de son père. Il fit, dit

rant son règne, dit M. *de Montigni*, tout ce que l'on pouvoit attendre d'un grand prince. Né avec les qualités qui font les conquérans, il se contenta d'être juste. Il sembla se borner à défendre, contre ses ennemis, la portion qui lui étoit échue de l'héritage de ses pères. Ses vertus lui ont mérité des éloges de la part même des souverains pontifes. Voici comment le pape *Adrien* en parle dans une lettre adressée à *Louis*, roi de Germanie. « L'empereur *Louis*, dit-il, combat, non contre les Chrétiens, comme quelques-uns, mais contre les ennemis du nom Chrétien, pour la sureté de l'Église, principalement pour la nôtre, et pour la délivrance de plusieurs Fidelles qui couroient un extrême péril dans le *Samnium*; en sorte que les Sarasins étoient près d'entrer sur nos terres. Il a quitté son repos et le lieu de sa résidence, s'exposant au chaud, au froid, à toutes sortes d'incommodités et de périls. Ses progrès ont été rapides. Il a fait tomber plusieurs Infidelles sous ses armes victorieuses. »

III. LOUIS III, dit l'AVEUGLE, né en 880, de *Boson*, roi de Provence, et d'*Ermengarde*, fille de l'empereur *Louis le Jeune*, n'avoit que dix ans quand il succéda à son père en 890. Il passa en Italie l'an 900, pour défendre ses droits contre *Bérenger* qui lui disputoit l'empire: et après l'avoir battu deux fois, il se fit couronner empereur à Rome par le pape *Benoît IV*. Mais s'étant laissé surprendre dans Vérone par son rival, celui-ci lui fit crever les yeux, et le renvoya en Provence, où il mourut sans enfans en 934.

IV. LOUIS, dit l'ENFANT, fils de l'empereur *Arnould*, fut roi de Germanie, après la mort de son père, en 900, à l'âge de sept ans. L'Allemagne fut dans une entière désolation sous son règne. Les Hongrois la ravagèrent, et il fallut les faire retirer à prix d'argent. A ces incursions étrangères, se joignirent des guerres civiles entre les princes et le clergé. On pilla toutes les églises: les Hongrois revinrent pour avoir part au pillage; *Louis* s'enfuit à Ratisbonne, où il mourut le 21 janvier 911 ou 912. Il fut le dernier prince en Allemagne, de la race des *Carlovingiens*. Nous ne l'avons placé ici, que parce que sa mort est une époque mémorable dans le droit public et dans l'histoire d'Allemagne. La couronne, qui devoit être héréditaire dans la maison de *Charlemagne*, devint élective; les états de la nouvelle monarchie profitèrent de cette révolution. Les Allemands, maîtres de disposer du trône, se donnèrent des priviléges excessifs. Les duchés et les comtés, administrés jusques alors par commission, devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la noblesse et les états des duchés, qui, dans les premiers temps, ne reconnoissoient que la souveraineté du roi seul, furent réduits à dépendre absolument de leurs ducs, et à tenir en arrière-fief des terres qui mouvoient auparavant en droiture de la couronne. D'un autre côté, l'Italie commença à être asservie à l'Allemagne, et les Romains reçurent des Barbares de la Germanie, les maîtres qu'ils voulurent bien leur donner.

V. LOUIS V, nommé ordinairement *Louis IV*, parce que

Louis l'Enfant paroissoit ne devoir pas être placé parmi les empereurs, étoit fils de *Louis le Sévère*, duc de Bavière, et de *Mathilde*, fille de l'empereur *Rodolphe I*. Il naquit l'an 1284, et fut élu empereur à Francfort le 20 octobre 1314, à l'âge d'environ 30 ans. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence, tandis que *Fréderic le Bel*, fils de l'empereur *Albert I*, étoit sacré à Cologne, après avoir été nommé à l'empire par une partie des électeurs. Ces deux sacres produisirent des guerres civiles d'autant plus cruelles, que *Louis de Bavière* étoit oncle de *Fréderic* son rival. Les deux empereurs consentirent, après avoir répandu beaucoup de sang, à décider leur querelle par 30 champions : usage des anciens temps, que la chevalerie a renouvelé quelquefois. Ce combat d'homme à homme, de 15 contre 15, fut comme celui des héros Grecs et Troyens; il ne décida rien, et ne fut que le prélude d'une bataille, dans laquelle *Louis* fut vainqueur. Cette journée, suivie de quelques autres victoires, le rendit maître de l'empire. *Fréderic*, ayant été fait prisonnier, y renonça, au bout de trois ans, pour avoir sa liberté. Le pape *Jean XXII* avoit observé jusqu'alors la neutralité entre les deux concurrens; mais, après la bataille décisive de Michldorff, en 1322, il déclara l'empire vacant, et ordonna à *Louis IV* de se désister de ses droits, et de les soumettre au jugement du pape, *qui seul pouvoit*, disoit-il, *confirmer les empereurs, et sans l'approbation duquel aucun prince ne pouvoit monter sur le trône impérial*. L'empereur n'ayant pu faire changer de sentiment le pontife, appela *du pape mal instruit au pape mieux instruit*, et enfin au Concile général. *Voy.* CASTRUCIO. *Jean XXII* l'excommunia, délia ses sujets du serment de fidélité, et, dans sa Bulle, le priva de *ses biens meubles et immeubles*. L'empereur s'en vengea, en suscitant des ennemis au pape, et en faisant élire l'antipape *Pierre de Corbière*; prononça une sentence de mort contre le pape et son défenseur le roi de Naples, et les condamna tous deux à être brûlés vifs. *Clément VI*, marchant sur les traces de *Jean XXII*, lança les foudres ecclésiastiques sur *Louis* en 1346. *Que la colère de Dieu*, disoit-il dans sa Bulle, *et celle de St. Pierre et de St. Paul, tombent sur lui dans ce monde et dans l'autre! Que la terre l'engloutisse tout vivant! Que sa mémoire périsse! Que tous les élémens lui soient contraires! Que ses enfans tombent dans les mains de ses ennemis, aux yeux de leur père!* Cinq électeurs, excités par le pape, élurent roi des Romains, la même année, *Charles de Luxembourg*, marquis de Moravie. Les deux compétiteurs se firent la guerre; mais un accident, arrivé le 11 octobre 1347, termina ces querelles funestes. *Louis* tomba de cheval en poursuivant un ours à la chasse, et mourut de sa chûte à 63 ans. Sa mort, dit *Fleury*, fut regardée comme une punition divine. Les officiers et les juges qu'il nommoit depuis quelques années, se souilloient par des injustices et opprimoient les pauvres. Dans ses voyages, il occasionnoit de grandes dépenses aux prélats, aux églises et aux

monastères. Il haïssoit le clergé séculier, et il disoit souvent, que *quand il pourroit amasser de l'argent comme de la boue, il ne fonderoit pas des Chapitres.* Ce prince est le premier empereur qui ait résidé constamment dans ses états héréditaires, à cause du mauvais état du domaine impérial, qui ne pouvoit plus suffire à l'entretien de sa cour. Avant lui, les empereurs avoient voyagé continuellement d'une province à l'autre. *Louis* est aussi le premier qui, dans ses sceaux, se soit servi de deux *Aigles* pour désigner les armes de l'empire. Ils furent changés sous *Wenceslas*, et réduits à un seul à deux têtes.

Rois de France.

VI. LOUIS Ier, roi de France; *Voy.* Louis I, *le Débonnaire*, empereur.

VII. LOUIS II, *le Bègue*, ainsi nommé à cause du défaut de sa langue, étoit fils de *Charles le Chauve.* Il fut couronné roi d'Aquitaine en 867, et succéda à son père dans le royaume de France, le 6 octobre 877. Il fut contraint de démembrer une grande partie de son domaine, en faveur de *Boson* qui s'étoit fait roi de Provence, et de plusieurs autres seigneurs mécontens. Il mourut à Compiègne le 10 avril 879, à 35 ans. Il eut d'*Ansgarde* sa 1re femme, (qu'il fut obligé de répudier par ordre de son père,) *Louis* et *Carloman*, qui partagèrent le royaume entr'eux; et laissa, en mourant, *Adélaïde*, sa 2e femme, grosse d'un fils, qui fut *Charles le Simple.*

VIII. LOUIS III, fils de *Louis le Bègue*, et frère de *Carloman*, partagea le royaume de France avec son frère, et vécut toujours uni avec lui. Il eut l'Austrasie et la Neustrie, et *Carloman* l'Aquitaine et la Bourgogne. *Louis III* défit *Hugues le Bâtard*, fils de *Lothaire* et de *Valdrade*, qui revendiquoit la Lorraine; marcha contre *Boson*, roi de Provence, et s'opposa aux courses des Normands, sur lesquels il remporta une grande victoire dans le Vimeu en 882. Il mourut sans enfans le 4 août suivant. Après sa mort, *Carloman* son frère, fut seul roi de France.

IX. LOUIS IV ou *d'Outremer*, ainsi nommé à cause de son séjour en Angleterre pendant 13 ans, étoit fils de *Charles le Simple* et *d'Ogine.* Il succéda à *Raoul*, roi de France, en 936. Il voulut s'emparer de la Lorraine; mais l'empereur *Othon Ier* le força de se retirer. Les grands de son royaume se révoltèrent plusieurs fois, et il les réduisit avec peine. S'étant emparé de la Normandie sur *Richard*, fils du duc *Guillaume*, il fut défait, et pris prisonnier par *Aigrold*, roi de Danemarck, et par *Hugues le Blanc*, comte de Paris, en 944. On lui rendit la liberté l'année suivante, après l'avoir obligé de remettre la Normandie à *Richard*, et de céder le comté de Laon à *Hugues le Blanc.* Cette cession occasionna une guerre opiniâtre entre ce comte et le roi; mais *Louis d'Outremer* étant soutenu de l'empereur *Othon*, du comte de Flandre et du pape, *Hugues le Blanc* fut enfin obligé de faire la paix, et de rendre le comté de Laon en 950. *Louis d'Outremer* finit ses jours d'une manière funeste; il fut renversé par son cheval en pour-

suivant un loup, et mourut à Rheims de cette chûte, le 10 septembre 954, à 38 ans. Il laissa de *Gerberge*, (*Voy*. IV. BERNARD) fille de l'empereur *Henri l'Oiseleur*, deux fils: *Lothaire* et *Charles*. *Lothaire* lui succéda; et *Charles* ne partagea point, contre la coutume de ce temps-là, tant à cause de son bas âge, que parce qu'alors il ne restoit presque plus que Rheims et Laon en propre au roi. Depuis, le royaume ne fut plus divisé également entre les frères. L'aîné seul eut le titre de *Roi*, et les cadets n'eurent que de simples apanages. C'est une des époques de la grandeur de l'état. *Louis d'Outremer* étoit un grand prince, à plusieurs égards; mais il ne se méfioit pas assez des hommes, et il étoit souvent trompé.

X. LOUIS V, *le Fainéant*, roi de France après *Lothaire* son père, le 2 Mars 986, se rendit maître de la ville de Rheims, et fit paroître beaucoup de valeur dès le commencement de son règne. Il se préparoit à marcher au secours du comte de *Barcelone* contre les Sarasins, lorsqu'il fut empoisonné par la reine *Blanche*, sa femme, le 21 mai de l'année suivante 987, âgé d'environ 20 ans. *Louis* étoit d'un caractère turbulent et inquiet; le nom de *Fainéant* ne convenoit point à un tel homme. Il paroît que ce nom ne lui a été donné que parce que son règne n'offre rien de mémorable. Et que pouvoit-il faire dans le peu de temps qu'il occupa le trône? C'est le dernier des rois de France de la seconde race, des *Carlovingiens*, laquelle a régné en France 236 ans. Après sa mort, le royaume appartenoit de droit à *Charles* son oncle, duc de la basse-Lorraine, et fils de *Louis d'Outremer*; mais ce prince s'étant rendu odieux aux François, il fut exclus de la succession, et la couronne fut déférée à *Hugues Capet*, duc de France, et le prince le plus puissant du royaume. Si l'on considère les causes de la ruine de la seconde race, on en trouvera cinq principales: 1.° La division du corps de l'état en plusieurs royaumes, division suivie nécessairement de guerres civiles entre les frères. 2.° L'amour excessif que *Louis le Débonnaire* eut pour son fils *Charles le Chauve*. 3.° La foiblesse de la plupart des rois ses successeurs: à peine en compte-t-on cinq ou six, qui aient eu à la fois du bon sens et du courage. 4.° Le ravage des Normands qui désolèrent la France pendant près d'un siècle, et qui favorisèrent les révoltes des grands seigneurs. 5.° Le trop grand nombre d'enfans naturels qu'eut *Charlemagne*, lesquels vouloient être souverains dans leurs terres et n'en reconnoître aucun. Ce fut vers le temps de *Louis V* que s'introduisit l'usage de prendre des surnoms. Autrefois, on n'avoit que son nom propre. Sous la seconde race de nos rois, on commença à se distinguer d'une manière particulière, en ajoutant quelque épithète à son nom, tirée de la dignité de celui qui le portoit, ou de la force de son corps, ou de la couleur de son teint, ou de quelque qualité personnelle. De là les noms de *Hugues* l'Abbé, *Robert* le Fort, *Hugues* le Blanc, *Hugues* le Noir, *Hugues* Capet ou la Forte-tête. Les seigneurs, comtes et ducs retenoient ces derniers noms.

Ceux qui n'étoient ni l'un ni l'autre, tiroient leur surnom du nom de leur terre ou de leur château. Les bourgeois prenoient le nom de leur ville ou de leur métier, ou de leur négoce, ou de quelque défaut naturel. C'est de là que sont venus les noms suivans : *le Breton*, *l'Allemand*, *le Potier*, *le Charpentier*, *le Bègue*, *le Bossu*. Ceux qui affectoient un orgueil supérieur à leur état, étoient appelés *le Prince*, *l'Evêque*, et ce sobriquet devenoit un surnom.

XI. LOUIS VI, *le Gros*, fils de *Philippe I*, et de *Berthe* de Hollande, né en 1081, parvint à la couronne en 1108. Le domaine qui appartenoit immédiatement au roi, se réduisoit alors au duché de France. Le reste étoit en propriété aux vassaux du roi, qui se conduisoient en tyrans dans leurs seigneuries, et qui ne vouloient point de maître. Ces seigneurs vassaux étoient trop souvent rebelles à l'autorité légitime. *Louis* fut presque toujours sous les armes, combattant des seigneurs de *Montmorenci*, des sires de *Montlhéri*, des châtelains de *Rochefort*. Il fut trois ans à réduire le fort de Puiset, qu'il ne prit qu'en 1115, et qu'il détruisit jusqu'aux fondemens. Presque tous les châtelains aspiroient alors à la royauté. On vit un comte de *Corbeil*, prenant ses armes pour combattre le roi, dire gravement à son épouse : *Comtesse, donnez-moi vous-même cette épée*, et après l'avoir reçue, ajouter : *C'est un Comte qui la reçoit de vos nobles mains ; c'est un Roi qui vous la rapportera teinte du sang de son adversaire.* Le futur souverain fut tué d'un coup de lance dans le combat ; mais les autres seigneurs ne donnèrent pas moins d'embarras à *Louis le Gros*. Le roi d'Angleterre, duc de Normandie, ne manquoit pas d'appuyer leurs révoltes : de là ces petites guerres entre le roi et ses sujets ; guerres qui occupèrent les dernières années de *Philippe I*, et les premières de *Louis le Gros*. Ce prince s'apperçut trop tard de la faute qu'on avoit faite, de laisser prendre pied en France aux Anglois, en ne s'opposant point à la conquête que *Henri Ier* fit de la Normandie sur *Robert* son frère aîné. Le monarque Anglois étant en possession de cette province, refusa de raser la forteresse de Gisors, comme on en étoit convenu. La guerre s'alluma, et après des succès divers elle fut terminée en 1114, par un traité qui laissoit Gisors à l'Angleterre sous la condition de l'hommage. Elle se ralluma bientôt. *Louis le Gros* ayant pris sous sa protection *Guillaume Cliton*, fils de *Robert*, dit *Courte-cuisse*, qui avoit été dépouillé de la Normandie, voulut le rétablir dans ce duché ; mais il n'étoit plus temps. *Henri* étoit devenu trop puissant, et *Louis le Gros* fut battu au combat de Brenneville en 1119. Il étoit plein de valeur. Sa maxime étoit qu'*il vaut mille fois mieux mourir avec gloire que de vivre sans honneur.* Dans la route, un Anglois saisit la bride de son cheval en criant : *Le Roi est pris. On ne prend jamais le Roi*, lui répondit Louis avec le plus grand sang froid, *pas même au jeu des échecs*, et d'un coup de sa masse d'armes, il l'abattit mort à ses pieds. L'année d'après, la paix se fit entre *Louis* et *Henri*, qui renouvela son hommage pour la Normandie. Le roi

d'Angleterre, ayant perdu toute sa famille et la fleur de sa noblesse, qui périt à la vue du port de Harfleur, où elle s'étoit embarquée pour passer en Angleterre, cet événement renouvela la guerre. *Guillaume Cliton*, soutenu par plusieurs seigneurs Normands et François, que *Louis le Gros* appuyoit secrètement, profita de ce temps funeste à *Henri*, pour la lui faire; mais le monarque Anglois en eut l'avantage, et vint à bout de soulever l'empereur *Henri V* contre le roi de France. *Henri* lève des troupes et s'avance vers le Rhin; mais *Louis le Gros* lui ayant opposé une armée considérable, l'empereur fut bientôt obligé de reculer. Le monarque François auroit pu aisément marcher tout de suite contre le roi d'Angleterre et reprendre la Normandie; mais les vassaux qui l'avoient suivi contre un prince étranger, l'auroient abandonné, s'il eût fallu combattre le Duc de Normandie, par l'intérêt qu'ils avoient de balancer ces deux puissances l'une par l'autre. Les dernières années de *Louis le Gros* furent occupées à venger le meurtre de *Charles le Bon*, comte de Flandre, et à éteindre le schisme entre le pape *Innocent II* et *Anaclet*. Il mourut à Paris le premier août 1137, dans sa 57ᵉ année. Les dernières paroles de ce monarque mourant sont une belle leçon pour les rois: *N'oubliez jamais*, dit-il à son fils, *que l'autorité Royale est un fardeau dont vous rendrez un compte très-exact après votre mort.* L'abbé *Suger*, son ministre, pleurant auprès de son lit, *Mon cher ami*, lui dit-il, *pourquoi pleurer, quand la miséricorde de Dieu m'appelle au Ciel?* S'étant fait porter de Melun à Saint-Denis, le peuple accourut de toute part. Les laboureurs laissoient leur charrue, pour avoir la consolation de voir un roi qui ne les avoit jamais chargés de subsides, un défenseur qui les avoit mis à l'abri de l'oppression, un vrai père. On vit, sous son règne, cinq papes venir chercher un asile en France: *Urbain II*, *Paschal II*, *Gelase II*, *Calixte II*, *Innocent II*. En se déclarant protecteur de l'Eglise, *Louis* maintint ses droits, et s'il consentit que *Raoul*, nommé à l'archevêché de Rheims par le pape, fût mis à la place de *Gervais*, nommé par le roi, ce ne fut qu'à condition que *Raoul* confesseroit tenir l'archevêché du roi. *Louis* étoit un prince recommandable par la douceur de ses mœurs, dit le président *Hénault*, et par toutes les vertus qui font un bon roi. Trop peu politique, il fut toujours la dupe de *Henri I*, roi d'Angleterre, qui l'étoit beaucoup. Ce fut cependant ce prince qui commença à reprendre l'autorité dont les vassaux s'étoient emparés. Il en vint à bout par divers moyens. Il établit des *Communes*. La ville de Laon eut la première charte des Communes en 1112, et deux ans après Amiens obtint la seconde. Les successeurs de *Louis le Gros* les ayant multipliées, donnèrent ainsi aux villes des citoyens zélés, des administrateurs plus sages, des juges plus éclairés, et s'assurèrent des affranchis en état de porter les armes. On appeloit *bourgeois*, ceux qui composoient les Communes, et l'on donnoit le nom de *Maires*, *Jurés*, *Echevins*, aux notables qu'ils choisissoient parmi eux, pour veiller au main-

tien de leurs droits. C'est l'origine des corps de villes. Dans la suite, on reprit peu à peu à ces villes, devenues presque indépendantes, la plupart des droits dont elles jouissoient. Mais l'abus qu'en firent quelques-unes n'empêche point que *Louis le Gros* n'eût rendu service à la France, en formant ces utiles établissemens. Pour les étendre davantage, il affranchit des *Serfs;* il diminua la trop grande autorité des Justices seigneuriales, en envoyant des commissaires pour éclairer la conduite des juges et des seigneurs. A la vérité, ce fut moins son ouvrage que celui de l'abbé *Suger;* mais, comme on tient compte aux rois de ce qui se fait de mal sous eux, on doit aussi leur tenir compte de ce qui se fait de bien. Cette entreprise importante fut continuée sous *Louis le jeune*, son fils, et sous *Philippe-Auguste*. *Louis le Gros* est le premier de nos rois qui ait été prendre à Saint-Denis *l'Oriflamme*, espèce d'étendard de couleur rouge, fendu par le bas, et suspendu au bout d'une lance dorée. Cet étendard avoit été originairement la bannière que le comte de *Vexin*, avoué du monastère de Saint-Denis, portoit avant la réunion de ses domaines à la couronne, dans les guerres particulières que les religieux de cette abbaye soutenoient pour défendre leurs biens. L'oriflamme parut pour la dernière fois à la bataille d'Azincourt, suivant *du Tillet*, *Sponde*, *D. Félibien*, et le P. *Simplicien*. Cependant, selon une chronique manuscrite, *Louis XI* prit encore l'oriflamme en 1465. *Louis le Gros* réunit au domaine de la couronne le duché de Guienne, que *Guillaume IX* lui laissa par son testament, à condition que son fils *Louis*, qui suit, épouseroit *Eléonore*, fille du duc. (*Voy.* I. MONTMORENCY, COURTENAY *et* I. GARLANDE.)

XII. LOUIS VII, *le Jeune*; fils du précédent, né en 1120, succéda à son père, le 1er août 1137, après avoir régné avec lui quelques années. Un génie facile et inconsidéré, un tempérament prompt et colère, une extrême délicatesse sur le point d'honneur, un attachement opiniâtre à sa volonté, l'engagèrent dans des démêlés qui furent cause de beaucoup de chagrins pour lui et de bien des calamités pour ses sujets. *Innocent II* ayant nommé à l'archevêché de Bourges, sans avoir égard à l'élection que le clergé avoit faite; *Louis* se déclara contre le pape, qui l'excommunia et mit son domaine en interdit. Le roi s'en vengea sur *Thibault III*, comte de Champagne, promoteur de cette guerre sacrée, et mit en 1141 la ville de Vitri à feu et à sang. Les temples mêmes ne furent pas épargnés, et 1300 personnes réfugiées dans une église périrent, comme tout le reste, dans les flammes. Les débris des églises et d'une multitude de maisons en cendres, avec les corps des infortunés qui avoient été consumés, furent pour *Louis* même un spectacle si touchant, qu'il en versa des larmes. *St. Bernard* lui persuada qu'il ne pouvoit expier qu'en Palestine cette barbarie, qu'il eût mieux réparée en France par une administration sage. L'abbé *Suger* ne fut point d'avis qu'il abandonnât le bien certain qu'il pouvoit faire à ses sujets, pour courir à des conquêtes incertaines; mais le pré-

dicateur l'emporta sur le ministre. Cette seconde Croisade fut une nouvelle époque de la liberté que les villes achetèrent du roi ou de leurs seigneurs, qui faisoient argent de tout pour se croiser. Depuis long-temps il n'y avoit plus en France que la noblesse et les ecclésiastiques qui fussent libres : le reste du peuple étoit esclave, et même nul ne pouvoit entrer dans le clergé sans la permission de son seigneur. Le roi n'avoit d'autorité que sur les serfs des terres qui lui appartenoient. Mais quand les villes et les bourgs eurent acheté leur liberté, le roi, devenu leur défenseur naturel contre les entreprises des seigneurs, acquit en eux autant de sujets. Cette défense occasionna de la dépense; il falloit qu'ils la payassent : et il devinrent ainsi contribuables du roi, au lieu de l'être de leurs seigneurs. Ils ne firent donc que changer de maîtres; mais la servitude du roi étoit si douce, qu'on vit dès-lors renaître en France les sciences, l'industrie et le commerce. L'occasion de la Croisade étoit la prisé d'Édesse par *Noradin*. Le roi partit en 1147, avec *Eléonore* sa femme, et une armée de 80,000 hommes. Il fut défait par les Sarasins. Il mit le siége devant Damas, et fut obligé de le lever en 1149, par la trahison des Grecs. C'est ainsi du moins qu'en ont parlé la plupart des historiens d'Occident, qui paroissoient prévenus contre les Orientaux. *Louis le Jeune*, en revenant en France, fut pris sur mer par des Grecs, et délivré par le général de *Roger*, roi de Sicile. Il est surprenant que ce monarque, après de telles aventures, ne fût pas dégoûté des croisades. A peine fut-il arrivé, qu'il en médita une nouvelle; mais les esprits étoient si refroidis, qu'il fut obligé d'y renoncer. Sa femme *Eléonore*, héritière de la Guienne et du Poitou, qui l'avoit accompagné dans sa course aussi longue que malheureuse, s'étoit dédommagée des fatigues du voyage, avec *Raimond d'Antioche*, son oncle paternel, et avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé *Saladin*. *Louis* crut laver cette honte en faisant casser, l'an 1152, son mariage, pour épouser *Alix*, fille de ce même *Thibault*, comte de Champagne, son ancien ennemi. C'est ainsi qu'il perdit la Guienne, après avoir perdu en Asie son armée, son temps et son honneur. *Eléonore* répudiée, se maria six semaines après avec *Henri II*, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, et lui porta en dot le Poitou et la Guienne. La guerre éclata entre la France et l'Angleterre en 1156, au sujet du comté de Toulouse : *Louis*, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, ne remporta aucune victoire remarquable. La paix fut conclue entre les deux monarques en 1161. Elle fut suivie d'une nouvelle guerre, terminée en 1177, par la promesse de mariage du second fils d'*Henri II* et de la fille cadette de *Louis le Jeune*. Ce prince mourut à Paris le 18 septembre 1180, à 60 ans, d'une paralysie qu'il contracta en allant au tombeau de *St. Thomas* de Cantorbery, auquel il avoit donné une retraite dans sa fuite : il entreprit ce voyage pour obtenir la guérison de *Philippe* son fils, dangereusement malade. Il fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Barbeau qu'il avoit fondée. En 1566, *Charles IX* fit ouvrir son tom-

beau. Le corps se trouva encore tout entier. Il avoit au doigt plusieurs anneaux d'or. *Charles IX* les détacha et les porta long-temps, ainsi qu'une chaine d'or trouvée dans la même tombe. *Louis le Jeune* étoit pieux, bon, courageux; mais sans politique, sans finesse, et toujours emporté par une dévotion très-mal entendue, plus digne d'une femme superstitieuse que d'un prince. Ne pouvant extirper de son royaume les corruptrices des mœurs, (vermine qui a toujours pullulé dans les états puissans et peuplés, et qui cependant est mortelle à la population,) il voulut au moins que les filles publiques fussent marquées par un sceau caractéristique d'avilissement : il défendit par un Édit qu'elles portassent des ceintures dorées comme les honnêtes femmes; ce qui donna lieu au Proverbe, qui subsiste encore : *Bonne Renommée vaut mieux que Ceinture dorée.*

XIII. LOUIS VIII, roi de France, que sa bravoure a fait surnommer *le Lion*, fils de *Philippe-Auguste* et d'*Isabelle de Hainaut*, naquit le 5 Septembre 1187. Il se signala en diverses expéditions, sous le règne de son père, et monta sur le trône en 1223. C'est le premier roi de la 3e race, qui ne fut point sacré du vivant de son père. *Henri III*, roi d'Angleterre, au lieu de se trouver à son sacre, comme il le devoit, lui envoya demander la restitution de la Normandie; mais le roi refusa de la rendre, et partit avec une nombreuse armée, résolu de chasser de France les Anglois. Il prit sur eux Niort, Saint-Jean-d'Angély, le Limousin, le Périgord, le pays d'Aunis, etc. Il ne restoit plus que la Gascogne et Bordeaux à soumettre, pour achever de chasser les Anglois; lorsque le roi se laissa engager, par le pape et les ecclésiastiques, dans la guerre contre les Albigeois. Il fit le siége d'Avignon, à la prière du pape *Honoré III*, et prit cette ville le 12 septembre 1226. Cette place lui coûta cher; elle l'arrêta plus de trois mois, et il y perdit plus de la moitié de ses troupes et ses plus braves officiers. La maladie se mit ensuite dans son armée; le roi lui-même tomba malade, et mourut à Montpensier en Auvergne, le 8 novembre 1226, à 39 ans. *Thibaut VI*, comte de Champagne, éperdument amoureux de la reine, fut soupçonné de l'avoir empoisonné; mais cette accusation est dénuée de fondement. D'autres historiens ont prétendu que sa dernière maladie vint d'un excès de continence; mais cette conjecture, rejetée par les personnes éclairées, prouve du moins l'idée qu'on avoit de la sagesse de *Louis* : *et il est toujours bon*, dit *Mézerai*, *de faire de ces beaux exemples de vertu; car il ne s'en trouve guère ailleurs que sur le papier. Voltaire*, en réfutant ce conte, dit que si *Louis VIII* n'avoit pu réchapper que par la jouissance d'une fille, il avoit *Blanche*, sa femme, qui étoit fort belle et en état de lui sauver la vie; mais il ne fait pas attention que *Blanche* n'avoit pas suivi son époux, et qu'elle étoit restée à Paris. Le nom de *Cœur de Lion* que M. *Mercier* lui dispute, fut mérité par des actes de valeur, qui ne supposent pas toujours la force de l'ame. « *Louis*, d'ailleurs, n'avoit point de caractère à lui. Plus inquiet que guerrier, il ne

suivoit que les renseignemens qu'avoit laissés son père. On eût dit que l'ombre de *Philippe-Auguste* étoit encore assise sur le trône. » (*Portraits des rois de France.*) Il légua par son testament cent sous à chacune des 2000 léproseries de son royaume. Les Croisades en Orient avoient rendu la lèpre fort commune en Occident. Il légua encore 30.000 liv. une fois payées, (c'est-à-dire environ 540,000 liv. de la monnoie d'aujourd'hui) à sa femme, la célèbre *Blanche de Castille.* Cette remarque fera connoître quel étoit alors le prix de la monnoie. C'est, dit un historien, le pouls d'un état, et une manière assez sûre de reconnoître ses forces. Quoique le règne de *Louis VIII* ne dura que trois ans, il fut remarquable, parce qu'il procura à l'Europe les branches d'Artois, d'Anjou, du Maine, de Provence et de Naples. De onze enfans qu'il avoit eus de *Blanche de Castille*, il ne restoit à sa mort que cinq fils et une fille.

XIV. **LOUIS IX**, (Saint) fils de *Louis VIII* et de *Blanche de Castille*, né le 25 avril 1215, fut baptisé à Poissy : ce qui lui faisoit prendre le nom de *Louis de Poissy*. Il signoit même quelquefois de cette façon : *J'imite*, disoit-il alors, *les empereurs Romains, qui prenoient les noms qui indiquoient leurs victoires. C'est à Poissy que j'ai triomphé de l'ennemi le plus redoutable : j'y ai vaincu le Diable par le Baptême que j'y ai reçu...* Louis parvint à la couronne le 8 novembre 1226, sous la tutelle de sa mère, qui réunit pour la première fois la qualité de tutrice et de régente. La minorité du jeune roi fut occupée à soumettre les barons et les petits princes, toujours en guerre entr'eux, et qui ne se réunissoient que pour bouleverser l'état. Le cardinal *Romain*, légat du pape, aida beaucoup la reine par ses conseils. *Thibaut VI*, comte de Champagne, depuis long-temps amoureux de *Blanche*, fut jaloux de l'ascendant que prenoit *Romain*, et arma contre le roi. *Blanche*, qui avoit méprisé jusqu'alors son amour, s'en servit avec autant d'habileté que de vertu pour ramener le comte, et pour apprendre de lui les noms, les desseins et les intrigues des factieux. *Louis*, parvenu à l'âge de majorité, soutint ce que sa mère avoit si bien commencé ; il contint les prétentions des évêques et des laïques dans leurs bornes ; il appela à son conseil les plus habiles gens du royaume ; il réprima l'abus de la juridiction trop étendue des ecclésiastiques, maintint les libertés de l'Eglise Gallicane, mit ordre aux troubles de la Bretagne, garda une neutralité prudente entre les emportemens de *Grégoire IX* (*Voyez* son article) et les vengeances de *Fréderic II*, et ne s'occupa que du bonheur et de la gloire de ses sujets. Son domaine, déjà fort grand, s'accrut de plusieurs terres qu'il acheta. Une administration sage le mit en état de lever de fortes armées contre le roi d'Angleterre *Henri III*, et contre les grands vassaux de la couronne de France, unis avec ce monarque. Il les battit deux fois : la première, à la journée de Taillebourg en Poitou, l'an 1241 ; la seconde, quatre jours après, près de Saintes, où il remporta une victoire complète. Le prince Anglois fut obligé de fuir devant lui et de faire une paix désavan-

tageuse, par laquelle il promit de payer cinq mille livres sterlings pour les frais de la campagne. Le comte *de la Marche* et les autres vassaux révoltés rentrèrent dans leur devoir et n'en sortirent plus. *Louis* n'avoit alors que 27 ans. On voit ce qu'il eût fait, s'il fût demeuré dans sa patrie ; mais il la quitta bientôt après, pour passer en Palestine. Dans les accès d'une maladie violente, dont il fut attaqué en 1244, il crut entendre une voix qui lui ordonnoit de prendre la croix contre les Infidelles : il fit dès-lors vœu de passer dans la Terre-sainte. La reine sa mère, la reine sa femme, le prièrent de différer jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli ; mais *Louis* n'en fut que plus ardent à demander la croix. L'évêque de Paris la lui attacha, fondant en larmes, comme s'il eût prévu les malheurs qui attendoient le roi dans la Terre-sainte. *Louis* prépara pendant quatre ans cette expédition aussi téméraire que malheureuse ; enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il s'embarqua, l'an 1248, à Aigues-Mortes, avec *Marguerite de Provence* sa femme, (*Voy.* III. MARGUERITE) et ses trois frères : presque toute la chevalerie de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiète, il s'empara de cette ville en 1249. Il avoit résolu de porter la guerre en Egypte, pour attaquer dans son pays le sultan maître de la Terre-sainte ; il passa le Nil à la vue des Infidelles, remporta deux victoires sur eux, et fit des prodiges de valeur à la journée de Massoure en 1250. Les Sarasins eurent bientôt leur revanche ; la famine et une maladie contagieuse ayant obligé les François à reprendre le chemin de Damiète, ils vinrent les attaquer pendant la marche, les mirent en déroute et en firent un grand carnage. Le roi, dangereusement malade, fut pris près de Massoure, avec tous les seigneurs de sa suite et la meilleure partie de l'armée. *Louis* parut dans sa prison aussi intrépide que sur le trône. Les Musulmans ne pouvoient se lasser d'admirer sa patience et sa fermeté à refuser ce qu'il ne croyoit pas raisonnable. Ils lui disoient : *Nous te regardions comme notre captif et notre esclave ; et tu nous traites, étant aux fers, comme si nous étions tes prisonniers !* On osa lui proposer de donner une somme excessive pour sa rançon ; mais il répondit aux envoyés du sultan : *Allez dire à votre maître, qu'un roi de France ne se rachète point pour de l'argent. Je donnerai cette somme pour mes gens, et Damiète pour ma personne.* Il paya en effet quatre cent mille livres pour leur rançon, rendit Damiète pour la sienne, et accorda au sultan une trève de dix ans. Son dessein étoit de repasser en France ; mais ayant appris que les Sarasins, au lieu de rendre les prisonniers, en avoient fait périr un grand nombre dans les tourmens pour les obliger de quitter leur religion, il se rendit dans la Palestine, où il demeura encore quatre ans, jusqu'en 1254. Le temps de son séjour fut employé à fortifier et à réparer les places des Chrétiens, à mettre en liberté tous ceux qui avoient été faits prisonniers en Égypte, et à travailler à la conversion des Infidelles. Son retour en France étoit d'autant plus nécessaire, que la reine *Blanche* sa mère étoit morte. Il s'embarqua donc sur un vaisseau qui heurta contre des

rochers avec tant de violence, qu'il y eut trois toises de la quille emportées. On pressa le monarnarque de passer sur un autre ; il refusa, en disant : *Ceux qui sont ici avec moi, aiment leur existence autant que j'aime la mienne ; si je descends, ils descendront aussi ; et ne trouvant point de bâtiment qui puisse les recevoir, ils resteront exposés à mille dangers. J'aimerois mieux mettre entre les mains de Dieu ma vie, celle de la reine et de mes enfans, que de causer un tel dommage à tant de braves gens.* Arrivé heureusement en France, il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il n'auroit dû l'espérer. Son retour à Paris, où il se fixa, fit le bonheur de ses sujets et la gloire de la patrie. Il établit, le premier, la *Justice du ressort ;* et les peuples, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronnies, purent porter leurs plaintes à *IV grands Bailliages royaux*, créés pour les écouter. Sous lui, les hommes d'étude commencèrent à être admis aux séances de ses parlemens, dans lesquelles des chevaliers, qui rarement savoient lire, décidoient de la fortune des citoyens. Il diminua les impôts, et révoqua ceux que l'avidité des financiers avoient introduits. Il porta des *Edits* sévères contre les blasphémateurs et les impies, dont les lèvres devoient être percées avec un fer chaud. On murmura d'une si grande sévérité. Quelques gens de la lie du peuple s'échappèrent même au point de répandre contre lui des malédictions. *Louis* le sut, et défendit de les punir. *Je leur pardonne,* dit-il, *puisqu'ils n'ont offensé que moi. Plût à Dieu qu'en me condamnant moi-même à un pareil supplice, je pusse bannir le blasphême de mon Royaume !* Cependant il adoucit ensuite sa première ordonnance : tant il étoit inspiré par un zèle sage et modéré. Dans les instructions qu'il donnoit à *Louis* son fils aîné, mort à l'âge de 16 ans, instructions que *Bossuet* appelle *le plus bel héritage que St. Louis ait laissé à sa maison*, il finit ainsi : *Enfin, mon fils, ne songez qu'à vous faire aimer de vos sujets ; et sachez que je mettrois de grand cœur quelque étranger à votre place, si je croyois qu'il dût gouverner mieux que vous.* Il donna, en 1269, une *Pragmatique-Sanction* pour conserver les anciens droits des Églises cathédrales, la liberté des élections, et pour réprimer les entreprises des seigneurs sur les bénéfices. Son respect pour les ministres de la religion ne l'empêchoit pas de réprimer leurs entreprises, lorsqu'elles intéressoient l'honneur de sa couronne. L'évêque d'Auxerre, à la tête du clergé de France, avoit représenté à ce prince, que *la Foi Chrétienne s'affoiblissoit tous les jours, et s'affoibliroit davantage, s'il n'y mettoit remède. Ainsi,* ajouta-t-il, *nous vous supplions que vous ordonniez à tous les juges de votre Royaume, qu'ils contraignent ceux qui auront été pendant un an excommuniés, de se faire absoudre et de satisfaire à l'Eglise.* Louis lui répondit : *Je rendrai volontiers cette Ordonnance ; mais je veux que mes juges, avant que de rien statuer, examinent la sentence d'excommunication pour savoir si elle est juste ou non.* Les prélats, après s'être consultés, répliquèrent qu'ils ne pouvoient permettre *que les juges d'Église se sou-*

missent à cette formalité. — *Et moi*, dit le Monarque, *jamais je ne souffrirai que les ecclésiastiques prennent connoissance de ce qui appartient à ma Justice*. *Louis* reçut, en 1264, un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un monarque vertueux : le roi d'Angleterre *Henri III* et les barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Ce prince étoit venu le voir à Paris au retour de son voyage de Palestine, et l'avoit assuré qu'*il étoit son seigneur, et qu'il le seroit toujours*. Le comte d'Anjou, *Charles* son frère, dut à sa réputation et au bon ordre de son royaume, l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile. *Louis* augmentoit cependant ses domaines par l'acquisition de Namur, de Pérone, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvoit ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédoient en France : les querelles de *Henri III* et de ses barons, lui en facilitoient les moyens ; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord, du Limousin, en les faisant renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la couronne sous *Philippe-Auguste* son aïeul. Seize ans de sa présence avoient réparé tout ce que son absence avoit ruiné, lorsqu'il partit pour la 6e Croisade en 1270. Il assiégea Tunis en Afrique : huit jours après il emporta le château, et mourut dans son camp le 25 août de la même année, d'une maladie contagieuse qui ravageoit son armée. Dès qu'il en fut attaqué, il se fit étendre sur la cendre, et expira à l'âge de 55 ans, avec la ferveur d'un anachorète et le courage d'un héros. Les maximes qu'il laissa écrites de sa main à *Philippe* son successeur, sont dignes d'un roi chrétien et d'un prince humain. Il lui recommanda de ne point surcharger les peuples de tailles et de subsides ; de mettre de justes bornes aux dépenses de sa maison ; de maintenir les libertés et franchises des villes du royaume ; *car plus elles seront riches, plus les ennemis craindront de les assaillir. Soyez équitable en tout, même contre vous. Faites régner la paix et la justice parmi vos sujets. N'entreprenez point de guerre sans nécessité. Donnez les bénéfices à des personnes dignes, et n'en donnez point à ceux qui en ont déjà. Aimez tout ce qui est bien, et haïssez tout mal*, etc. — *Boniface VIII* le canonisa en 1297 ; et *Louis XIII* obtint du pape qu'on en feroit la fête dans toute l'église. Quant à ses reliques, son corps ne put être transporté entier de Tunis. On connoissoit peu le secret d'embaumer. On faisoit bouillir les membres coupés dans du vin et de l'eau, pour séparer la chair des os. On porta en France ceux du saint roi, après que son jeune successeur eut fait une trève de dix ans avec le roi de Tunis. La caisse où étoient les os et le cœur fut déposée à Notre-Dame de Paris, et le lendemain conduite à Saint-Denis. *Philippe* voulut porter lui-même le corps de son père sur ses épaules. On prétend que c'est aux endroits où il se reposoit qu'avoient été posées les croix sur le chemin de Paris à Saint-Denis. *St. Louis* a été, au jugement du P. *Daniel* et du président *Hénault*, un des plus grands princes et des plus singuliers qui aient jamais porté de sceptre : compatissant comme s'il n'avoit

été

-té que malheureux ; libéral, sans cesser d'avoir une sage économie ; intrépide dans les combats, mais sans emportement. Il n'étoit courageux que pour de grands intérêts. Il falloit que des objets puissans, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son ame, qui hors de là, paroissoit foible, simple et timide. Prudent et ferme à la tête de ses armées et de son conseil ; quand il étoit rendu à lui-même, il n'étoit plus que particulier. Ses domestiques devenoient ses maîtres, sa mère le gouvernoit; et les pratiques de la dévotion la plus simple, remplissoient ses journées. Il est vrai que ces pratiques étoient anoblies par des vertus solides, et jamais démenties ; elles formoient son caractère. Ce prince pieux bâtit diverses églises, des monastères et des hôpitaux. Toujours habillé avec une extrême simplicité, excepté dans les jours de cérémonie, il se refusoit tout, pour les doter. Les pauvres, et surtout les vieillards et les estropiés, entroient jusque dans son appartement ; il leur servoit souvent lui-même des viandes dont il mangeoit. Il s'étoit fait faire un dénombrement de toute la noblesse indigente de son royaume. C'est lui qui fit bâtir à Paris l'hôpital des *Quinze-vingts*, après son premier voyage de la Terre-sainte, pour y loger 300 gentilshommes auxquels les Infidelles avoient crevé les yeux. Il avoit donné ordre de dresser dans les provinces un état des pauvres laboureurs qui ne pouvoient travailler, et de pourvoir à leur subsistance. Il se déroboit souvent à ses courtisans, pour exercer quelque œuvre de charité, ou pour prier en silence. On en murmuroit quelquefois. *Ah ! disoit-il, si j'employois les momens dont on me reproche l'inutilité, au jeu ou à d'autres plaisirs, on me le pardonneroit.* Il savoit pourtant donner quelquefois d'utiles leçons à ces frivoles courtisans, qui pardonnent les foiblesses et non les vertus. Une dame de qualité s'étant présentée à lui avec une parure au-dessus de son âge, LOUIS lui dit : *Madame, j'aurai soin de votre affaire, si vous avez soin de celle de votre salut. On parloit autrefois de votre beauté ; elle a disparu comme la fleur des champs. On a beau faire, on ne la rappelle point ; il vaut mieux songer à la beauté de l'ame, qui ne finira point. St. Louis* favorisoit les savans et se plaisoit avec eux. Il les admettoit à sa table, et leur témoignoit avec bonté le plaisir qu'il avoit de les entendre. *Voyez* THOMAS D'AQUIN. Ayant entendu dire dans le Levant qu'un soudan des Sarasins avoit ramassé tous les ouvrages estimés des Infidelles, il voulut en faire autant en faveur des auteurs Chrétiens. On lui fut redevable du premier plan de bibliothèque publique qu'on eût peut-être vue en France depuis *Charlemagne*. Il fit construire dans le trésor de la Sainte-Chapelle, une salle propre à recevoir les exemplaires de l'Écriture-sainte, des Interprètes, des Pères, des auteurs ascétiques. Outre cette collection, on croit qu'il s'en forma une autre dans l'abbaye de Royaumont au diocèse de Beauvais, dont il avoit posé les fondemens dans sa jeunesse, travaillant de ses mains aux bâtimens et aux jardins. C'est dans ce monastère, que, loin des agitations de la cour et des embarras de l'administration, il alloit quelquefois

goûter la paix de l'ame, manger au réfectoire, et servir les malades. Cette solitude étoit aussi pour lui une espèce d'académie. Il y tenoit familièrement des conférences sur divers sujets : car non-seulement il lisoit, mais il cherchoit à approfondir; et lorsque les livres ne satisfaisoient pas sa louable curiosité, il avoit recours aux lumières de ceux qui l'approchoient. Son discernement naturel le portoit à préférer les anciens aux modernes, et il s'attachoit sur-tout aux productions des saints Pères qu'on regardoit comme authentiques; il s'appliquoit même quelquefois à rendre en françois, ce qu'il avoit lu en latin. Non content de s'être assuré des bons exemplaires originaux, il en faisoit multiplier les copies; et par-là il rendit de vrais services à la littérature et à la religion. Avant sa mort il ordonna que sa bibliothèque fût partagée entre les Cisterciens de Royaumont, les Frères Prêcheurs et les Frères Mineurs. Il avoit aimé et protégé ces deux ordres, qui fournissoient alors une partie des savans, des philosophes et des théologiens. Pour augmenter la célébrité de leurs écoles et exciter une émulation plus vive, il se fit une loi de ne donner son consentement pour la distribution des bénéfices, qu'après les preuves d'une capacité suffisante... C'est à son règne, suivant *Joinville*, que doit se rapporter l'institution des maîtres des requêtes. Ils n'étoient d'abord que trois; ils furent ensuite portés à 80, depuis l'édit de 1752, qui les fixa à ce nombre. *St. Louis* proscrivit aussi des terres de son domaine, la sanglante et injuste procédure des duels judiciaires, et y substitua la voie d'appel à un tribunal supérieur : ainsi, il ne fut plus permis, comme auparavant, de se battre contre sa partie, ou contre les témoins qu'elle produisoit; ni d'employer la preuve absurde du *feu* et de l'*eau*, qui fut remplacée par la preuve testimoniale.... *Joinville*, *la Chaise* et l'abbé *de Choisi*, ont écrit sa VIE. (*Voyez* leurs articles *et* I. COUCY.) M. l'abbé *de Saint-Martin* a publié, en 1786, in-8°, *Les établissemens de* St. Louis, *suivant le texte original, et rendus dans le langage actuel.*

XV. LOUIS X, roi de France et de Navarre, surnommé *HUTIN*, (c'est-à-dire *Mutin* et *Querelleur*) succéda à *Philippe le Bel* son père, le 29 novembre 1314; étant déjà roi de Navarre par *Jeanne* sa mère, et s'étant fait couronner en cette qualité à Pampelune, le 1er octobre 1308. Veuf de *Marguerite de Bourgogne*, (*Voy.* IV. MARGUERITE) il différa son sacre jusqu'au mois d'août de l'an 1315, à cause des troubles de son royaume, et parce qu'il attendoit sa nouvelle épouse, *Clémence*, fille de *Charles*, roi de Hongrie. Pendant cet intervalle, *Charles de Valois*, oncle du roi, se mit à la tête du gouvernement, et fit pendre *Enguerrand de Marigny* à Montfaucon, au gibet que ce ministre avoit lui-même fait dresser sous le feu roi. *Louis X* rappela les Juifs dans son royaume, fit la guerre sans succès contre le comte de *Flandre*, et laissa accabler son peuple d'impôts sous prétexte de cette guerre. Il contraignit encore le reste des serfs de ses terres, de racheter leur liberté : ce qu'ils firent avec peine. En remplissant un devoir connu, ils étoient tranquilles,

et ils ignoroient ce qu'on exigeroit d'eux quand ils seroient libres. L'édit du roi portoit que *selon le droit de nature chacun doit naître franc*, et il faisoit acheter ce droit de nature. *Louis X* mourut à Vincennes, le 8 juin 1316, à 26 ans. Il n'avoit eu de sa première femme, *Marie de Bourgogne*, qu'une fille. Il avoit épousé en secondes noces *Clémence de Hongrie*, qu'il laissa enceinte, et qui mit au monde un fils posthume, nommé *Jean*, le 15 novembre 1316; mais ce jeune prince ne vécut que huit jours. Il s'éleva une grande difficulté au sujet de la succession. *Jeanne*, fille du roi et de sa première femme, devoit succéder, selon le duc de *Bourgogne*. Les états généraux décidèrent que la loi Salique excluoit les femmes de la couronne. « On ne trouve rien de décidé là-dessus, dit l'abbé *Millot*, par la loi Salique; mais la coutume invariable, le vœu de la nation et l'intérêt du royaume, valoient bien une loi formelle; et ce fut *Philippe le Long*, second fils de *Philippe le Bel*, qui monta sur le trône de France. *Jeanne*, sa fille, eut pour sa part la couronne de Navarre, qu'elle porta en dot à *Philippe*, petit-fils de *Philippe le Hardi*, qui l'épousa.

XVI. LOUIS XI, fils de *Charles VII*, et de *Marie d'Anjou*, fille de *Louis II*, roi titulaire de Naples, naquit à Bourges, le 3 juillet 1423. Il se signala dans sa jeunesse par plusieurs exploits guerriers contre les Anglois, qu'il obligea de lever le siége de Dieppe, en 1443. La gloire que lui acquit son courage, fut ternie par son caractère dur et inquiet. Mécontent du roi et des ministres, et ne pouvant souffrir *Agnès Sorel*, maîtresse de *Charles VII*, il se retira de la cour, dès l'an 1446. Nulle considération ne put l'engager à revenir. Il s'étoit marié, sans le consentement de son père, avec la fille du duc de Savoie. Il gouvernoit le Dauphiné en souverain; mais sachant que le roi vouloit s'assurer de sa personne, il se retira dans le Brabant, auprès de *Philippe le Bon*, qu'il ne put faire entrer dans ses projets séditieux. Les dernières années de *Charles VII* son père, furent remplies d'amertume; son fils causa sa mort. Ce père infortuné mourut, comme on sait, dans la crainte que son enfant ne le fît mourir. Il choisit la faim, pour éviter le poison qu'il redoutoit. *Louis XI*, parvenu à la couronne, le 2 juillet 1461, par la mort de *Charles VII*, porta à peine le deuil de son père, et trouva même mauvais, dit-on, que sa cour le portât. Il prit un plan de conduite et de gouvernement, entièrement différent. *Il ne craignit point d'être haï, pourvu qu'il fût redouté:* ODERINT, DUM METUANT. *Si je m'étois avisé*, dit-il quelque temps avant sa mort, *de régner plutôt par l'amour que par la crainte, j'aurois bien pu ajouter un nouveau chapitre aux* ILLUSTRES MALHEUREUX de *Bocace*. Il commença par ôter aux officiers et aux magistrats leurs charges, pour les donner aux rebelles qui avoient suivi ses retraites dans le Dauphiné, dans la Franche-Comté, dans le Brabant. Regardant la France *comme un pré qu'il pouvoit faucher tous les ans et d'aussi près qu'il lui plaisoit*, il la traita d'abord comme un pays de conquête, dépouilla

les grands, accabla le peuple d'impôts, et abolit la *Pragmatique-Sanction*. « *Louis XI* étoit cependant intéressé, dit l'abbé *Millot*, à maintenir cet ouvrage de son prédécesseur. Mais, dans l'espérance de remettre la maison d'*Anjou* sur le trône de Naples, usurpé par *Ferdinand d'Aragon*, il sacrifia au pape une loi aussi précieuse à la France qu'odieuse à la cour de Rome. *Voy.* JOUFFROI. Il eut beau insister ensuite sur les droits de la maison d'*Anjou*, *Pie II* qui soutenoit *Ferdinand*, ayant obtenu ce qu'il souhaitoit, ne marqua sa reconnoissance que par un bref de remercîment, où il le comparoit à *Théodose* et à *Charlemagne*. Cependant le parlement de Paris soutint la Pragmatique avec tant de vigueur, qu'elle ne fut totalement anéantie que par le Concordat fait entre *Léon X* et *François I*. Les entreprises de *Louis XI* excitèrent contre lui tous les bons citoyens. Il se forma une ligue entre *Charles* duc de *Berri* son frère, le comte de *Charolois*, le duc de *Bretagne*, le comte de *Dunois* et plusieurs seigneurs, non moins mécontens de *Louis XI*. *Jean d'Anjou*, duc de Calabre, vint se joindre aux princes confédérés, et leur amena cinq cents Suisses, les premiers qui aient paru dans nos armées. La guerre, qui suivit cette ligue formée par le mécontentement, eut pour prétexte la réformation de l'état et le soulagement des peuples : elle fut appelée la *Ligue du bien public*. *Voyez* I. MORVILLIERS *et* FISCHET. *Louis* arma pour la dissiper. Il y eut une bataille non décisive à Montlhéri, le 16 juillet 1465. Le champ resta aux troupes confédérées; mais la perte fut égale des deux côtés. Le monarque François ne désunit la Ligue, qu'en donnant à chacun des principaux chefs ce qu'ils demandoient : la Normandie à son frère ; plusieurs places dans la Picardie au comte de *Charolois* ; le comté d'Estampes au duc de *Bretagne*, et l'épée de connétable au comte de *Saint-Pol*. La paix fut conclue à Conflans, le 5 octobre de la même année. Le roi accorda tout par ce traité, espérant tout ravoir par ses intrigues. Il enleva bientôt la Normandie à son frère, et une partie de la Bretagne au duc de ce nom. L'inexécution du traité de Conflans alloit rallumer la guerre civile : *Louis XI* crut l'éteindre en demandant à *Charles le Téméraire*, duc de Bourgogne, une conférence à Pérone, dans le temps même qu'il excitoit les Liégeois à faire une perfidie à ce duc, et à prendre les armes contre lui. *Charles*, instruit de cette manœuvre, le retint prisonnier dans le château de Pérone, le força à conclure un traité fort désavantageux, et à marcher à sa suite contre ces Liégeois mêmes qu'il avoit armés. Le comble de l'humiliation pour lui, fut d'assister à la prise de leur ville, et de ne pouvoir obtenir son retour à Paris, qu'après avoir prodigué les bassesses et essuyé mille affronts. Le duc de *Berri*, frère du monarque François, fut la victime de cet élargissement. *Louis XI* le força de recevoir la Guienne en apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie : il voulut l'éloigner de ces provinces, dans la crainte que le voisinage du duc de *Bourgogne* ne fût une nouvelle source de divisions. *Louis XI* n'en fut pas plus tranquille. Le duc de

Bourgogne fit offrir sa fille unique au nouveau duc de *Guienne*. Le roi, redoutant cette union, fut soupçonné d'avoir fait empoisonner son frère par l'abbé de Saint-Jean-d'Angély, nommé *Jourdain Faure*, dit *Versoris*, son aumônier. Le duc soupoit entre sa maîtresse et cet aumônier, qui lui fit, dit-on, apporter une pêche d'une grosseur singulière (supposé qu'il y eût alors des pêches en France). La dame, d'un tempérament délicat, expira immédiatement après en avoir mangé; le prince plus robuste ne mourut qu'au bout de six mois, après des convulsions horribles. *Odet d'Aidie*, favori du prince empoisonné, voulut venger la mort de son maître. Il enleva l'empoisonneur et le conduisit en Bretagne, pour pouvoir lui faire son procès en liberté; mais la veille du jour qu'on devoit prononcer l'arrêt de mort, on le trouva étouffé dans son lit. *Voyez* VERSORIS. Cependant le duc de *Bourgogne* se préparoit à tirer une vengeance plus éclatante de la mort d'un prince qu'il vouloit faire son gendre. Il entre en Picardie, met tout à feu et à sang, échoue devant Beauvais, défendu par des femmes; (*Voyez* l'article de *Jeanne* HACHETTE) passe en Normandie, la traite comme la Picardie, et revient en Flandre lever de nouvelles troupes. Cette guerre cruelle fut terminée, pour quelques instans, par le traité de Bouvines, en 1474 : traité fondé sur la fourberie et le mensonge. Cette même année, il y eut une ligue offensive et défensive, formée par le duc de *Bourgogne*, entre *Edouard IV* roi d'Angleterre et le duc de *Bretagne*, contre le roi de France. Le prince Anglois débarque avec ses troupes; *Louis* peut le combattre, mais il aime mieux le gagner par des négociations. Il paye ses principaux ministres; il séduit les premiers officiers, au lieu de se mettre en état de les vaincre; il fait des présens de vin à toute l'armée; enfin il achète le retour d'*Edouard* en Angleterre. Les deux rois conclurent à Amiens, en 1475, un traité, qu'ils confirmèrent à Pecquigni. Ils y convinrent d'une trève de sept ans; ils y arrêtèrent le mariage entre le *Dauphin* et la fille du monarque Anglois, et *Louis* s'engagea de payer, jusqu'à la mort de son ennemi, une somme de cinquante mille écus d'or. Le duc de *Bretagne* fut aussi compris dans ce traité. Celui de *Bourgogne*, abandonné de tous, et seul contre *Louis XI*, conclut avec lui à Vervins, une trève de neuf années. Ce prince, ayant été tué au siége de Nanci, en 1477, laissa pour héritière *Marie* sa fille unique, que *Louis XI*, par une politique mal entendue, refusa pour le *Dauphin* son fils. Cette princesse épousa *Maximilien d'Autriche*, fils de l'empereur *Frédéric III*, et ce mariage fut l'origine des querelles qui coûtèrent tant de sang à la France et à la maison d'Autriche. La guerre commença peu de temps après cette union, entre l'empereur et le roi de France. Celui-ci s'empara de la Franche-Comté par la valeur de *Chaumont d'Amboise*. Il y eut une bataille à Guinegate, où l'avantage fut égal des deux côtés. Un traité, fait à Arras en 1482, termina cette guerre. On y arrêta le mariage du *Dauphin* avec *Marguerite*, fille de *Marie de Bourgogne*. *Louis XI* ne jouit pas long-temps

de la joie que lui devoient inspirer ces heureux événemens. Sa santé dépérissoit de jour en jour, et son courage s'affoiblit avec ses organes. Une noire mélancolie le saisit, et ne lui offrant plus que des images funestes, il commença à redouter la mort. Il se renferma au château du Plessis-lès-Tours, où l'on n'entroit que par un guichet, et dont les murailles étoient hérissées de pieux de fer. Inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré par la crainte de la mort, par la douleur d'être haï, par les remords et par l'ennui, il fit venir de Calabre un pieux Hermite, révéré aujourd'hui sous le nom de *St. François de Paule.* Il se jeta à ses pieds ; il le supplie, en pleurant, de demander à Dieu la prolongation de ses jours : mais le saint homme l'exhorta à penser plutôt à purifier son ame, qu'à travailler à rétablir un corps foible et usé. En vain il crut en ranimer les restes, en s'abreuvant du sang qu'on tiroit à des enfans, dans la fausse espérance de corriger l'âcreté du sien. Il expira, le 30 août 1483, à 60 ans et deux mois, en disant : *Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi. Louis XI* est regardé comme le *Tibère* de la France. Sa sévérité, qui avoit été extrême, se changea en cruauté sur la fin de sa vie. Il soupçonnoit légèrement, et l'on devenoit criminel dès qu'on étoit suspect. Il y a peu de tyrans qui aient fait mourir plus de citoyens par la main du bourreau et par des supplices plus recherchés. Les Chroniques du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous son règne, en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeoit les victimes de sa barbare défiance, sont les monumens qu'a laissés ce monarque. On prétend qu'en faisant donner la torture aux criminels, il étoit derrière une jalousie pour entendre les interrogatoires. On ne voyoit que gibets autour de son château ; c'étoit à ces affreuses marques qu'on reconnoissoit les lieux habités par un roi. *Tristan*, prévôt de son hôtel et son ami, si ce terme peut être toléré pour les méchans, étoit le juge, le témoin et l'exécuteur de ses vengeances ; (*Voy.* I. TRISTAN.) et ce roi cruel ne craignoit pas d'y assister après les avoir ordonnées. Lorsque *Jacques d'Armagnac*, duc de *Nemours*, accusé, peut-être sans raison, du crime de lèze-majesté, fut exécuté en 1477 par ses ordres ; *Louis XI* fit placer sous l'échafaud les enfans de ce prince infortuné, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts, et dans cet état on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hottes, où la gêne que leurs corps éprouvoient, étoit un continuel supplice. (*Voyez* I. MARCK.) Ce cruel monarque eut pour ses confidens et pour ses ministres, des hommes dignes de lui ; il les tira de la boue : son barbier devint comte de Meulan et ambassadeur : son tailleur, héraut d'armes : son médecin, chancelier. (*Voyez* les articles DANS. — COYTIER. — DOYAC.) Il abâtardit la nation, en lui donnant ces vils simulacres pour maîtres ; aussi, sous son règne, il n'y eut ni vertu, ni héroïsme. Ce choix d'hommes vils et nouveaux pour les places les plus importantes, étoit une suite du projet qu'il avoit formé d'abaisser

et d'avilir la noblesse. Les nobles, ci-devant les favoris et les ministres de leurs souverains, se voyant sans faveur et sans crédit à la cour, où ils n'essuyoient plus que des dédains, se retiroient dans leurs châteaux, et y restoient oubliés. Mais ce n'étoit pas assez pour *Louis XI*. « Après avoir dépouillé les nobles de la direction des grandes affaires, il s'occupa, dit *Robertson*, à abaisser l'ordre entier, et à le réduire au niveau des autres sujets. Les seigneurs les plus distingués, s'ils étoient assez hardis pour s'opposer aux projets du roi, ou assez malheureux pour devenir l'objet de sa jalousie, étoient poursuivis avec une rigueur à laquelle jusqu'alors la noblesse n'avoit pas été soumise; ils étoient jugés par des tribunaux qui n'avoient aucun droit de juridiction sur eux. Sans égard pour leur naissance et leur état, on les appliquoit à la torture; on les condamnoit à une mort infame. Le peuple s'accoutumant à voir verser le sang des personnes les plus illustres, commença à perdre son respect pour la noblesse, et ne vit plus qu'avec terreur l'autorité royale, qui sembloit avoir abaissé et même anéanti toute autre puissance dans la nation. *Louis* craignoit cependant que les nobles, intimidés par la rigueur de son gouvernement, et réunis par l'intérêt commun de leur propre conservation, ne formassent une opposition puissante. Il eut l'art de répandre parmi eux des semences de discorde. Il s'occupa à fomenter ces anciennes animosités que l'esprit de jalousie et d'émulation, naturel au gouvernement féodal, avoit allumées et entretenues parmi les principales familles du royaume. Pour remplir cet objet, il eut recours à toutes les ressources de l'intrigue, à tous les mystères et artifices que sa politique perfide put lui suggérer. Il y réussit si bien que dans des conjonctures qui demandoient tant de vigueur et d'union de la part des nobles, ils se montrèrent toujours foibles et désunis, excepté dans le premier moment de leur ressentiment, qui éclata au commencement de son règne. » Le gouvernement François devenant toujours plus actif et plus entreprenant, l'obéissance et la bassesse tinrent lieu de tout; et la nation fut enfin tranquille, dit un historien ingénieux, comme les forçats le sont dans une galère. Ce cœur artificieux et dur avoit pourtant deux penchans qui auroient dû adoucir ses mœurs; l'amour et la dévotion. Mais son amour tenoit de son caractère, inconstant, bizarre, inquiet et perfide; et sa dévotion n'étoit le plus souvent que la crainte superstitieuse d'une ame pusillanime. « La bizarrerie de son esprit, dit le P. *Daniel*, lui faisoit négliger l'essentiel de la dévotion, pour se contenter de ses pratiques extérieures, et le rendre scrupuleux sur des bagatelles, tandis qu'il n'hésitoit pas dans les choses les plus importantes. » Toujours couvert de reliques et d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui demandoit pardon de ses assassinats, et en commettoit toujours de nouveaux. *Louis* s'étant voué à un Saint; comme le prêtre recommandoit instamment à sa protection le soin de l'ame et du corps du roi : *Ne parlez que du corps*, dit le prince; *il ne faut*

pas se rendre importun en demandant tant de choses à la fois. Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis et l'aumusse, et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Rheims, au lieu d'implorer la miséricorde de l'Être suprême, de laver ses mains souillées de tant de meurtres commis avec le glaive de la justice. Si la nature le fit naître avec un cœur pervers, elle lui donna de grands talens dans l'esprit. Il avoit du courage; il connoissoit les hommes et les affaires. Il portoit, suivant ses expressions, *tout son conseil dans sa tête.* (*Voyez* I. BREZÉ, et LANNOY, *à la fin.*) Prodigue par politique, autant qu'avare par goût, il savoit donner en roi. C'est à lui que le peuple dut le premier abaissement des grands. La justice fut rendue avec autant de sévérité que d'exactitude sous son règne. Paris, désolé par une contagion, en 1466, fut repeuplé par ses soins: une police rigoureuse y régnoit. S'il avoit vécu plus long-temps, les poids et les mesures auroient été uniformes dans ses états. Il encouragea le commerce. Ayant appelé de Grèce et d'Italie, un grand nombre d'ouvriers qui pussent fabriquer des étoffes précieuses, il les exempta de tout impôt, ainsi que les François employés dans leurs manufactures. Il faisoit plus de cas d'un négociant actif, que d'un gentilhomme souvent inutile. Un marchand qu'il admettoit à sa table, lui ayant demandé des lettres de noblesse, il les lui accorda et ne le regarda plus. *Allez, Monsieur le Gentilhomme,* lui dit LOUIS ! *quand je vous faisois asseoir à ma table, je vous regardois comme le premier de votre condition; aujourd'hui que vous en êtes le dernier, je ferois injure aux autres, si je vous faisois la même faveur.* Ce fut lui qui, par l'avidité d'apprendre les nouvelles, établit en 1464, les postes, jusqu'alors inconnues en France. Deux cent trente courriers, à ses gages, portoient les ordres du monarque et les lettres des particuliers dans tous les coins du royaume. (*Voyez* MAILLARD.) Il est vrai qu'il leur fit payer chèrement cet établissement: il augmenta les tailles de *trois millions, et leva* pendant vingt ans quatre millions 700,000 livres par an: ce qui pouvoit faire environ 23 millions d'aujourd'hui; au lieu que *Charles VII* n'avoit jamais levé par an que 1800 mille francs. En augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, il augmenta son royaume par son industrie. L'Anjou, le Maine, la Provence, la Bourgogne et quelques autres grands fiefs furent réunis, sous lui, à la couronne. Ce prince aimoit et protégeoit les lettres, qu'il avoit lui-même cultivées. Il fonda les universités de Valence et de Bourges. Il aimoit les saillies, et il lui en échappoit d'ingénieuses. Il comparoit ceux qui ont beaucoup de livres et qui ne les lisent jamais, *aux bossus chargés d'un poids qu'ils ne voient point.* — On lui faisoit voir un jour, dans la ville de Beaune, un Hôpital fondé par *Rolin*, chancelier d'un duc de Bourgogne. Ce *Rolin* avoit été un grand concussionnaire. *Il étoit bien raisonnable,* dit LOUIS, *que* Rolin, *qui avoit fait tant de pauvres pendant sa vie, bâtît avant que de mourir, une maison pour les loger.* — Un pauvre ecclésiastique poursuivi pour une dette

de 500 écus, prit le moment où le roi faisoit sa prière dans une église, pour lui exposer son triste état. Le roi paya dans l'instant la somme demandée, en lui disant : *Vous avez bien pris votre temps; il est juste que j'aie pitié des malheureux, puisque je demandois à Dieu d'avoir pitié de moi.* A ce trait de bienfaisance, on peut en joindre un autre encore plus touchant.—Une femme toute éplorée lui adressa ses plaintes sur ce qu'on ne vouloit pas enterrer son mari en terre sainte, parce qu'il étoit mort insolvable. Le roi lui dit qu'*il n'avoit pas fait les lois;* mais il paya les dettes, et ordonna d'enterrer le corps... *Je trouve tout*, disoit-il, *dans ma maison et dans mon royaume, hormis une seule chose qui me manque : la Vérité.* Ce fut sous son règne que se fit la première opération de l'extraction de la pierre, sur un franc-archer, condamné à mort. C'est *Louis XI* qui fit recueillir les *Cent Nouvelles nouvelles*, ou Histoires contées par différens seigneurs de sa cour, Paris, *Vérard*, in-fol. sans date, mais dont la belle édition est d'Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°, fig. de *Hoogue :* quand les figures sont détachées de l'imprimé, elles sont plus recherchées. (*Voyez* VII. MARGUERITE DE VALOIS.) C'est encore sous son règne, en 1469, que le prieur de Sorbonne fit venir des imprimeurs de Mayence. Le peuple, alors très-superstitieux, les prit pour des sorciers. Les copistes qui gagnoient leur vie à transcrire le peu d'anciens manuscrits qu'on avoit en France, présentèrent requête au parlement contre les imprimeurs; ce tribunal fit saisir et confisquer tous leurs livres. Le roi qui savoit faire le bien, quand il n'étoit point de son intérêt de faire le mal, défendit au parlement de connoître de cette affaire, l'évoqua à son conseil, et fit payer aux typographes Allemands le prix de leurs ouvrages. Sa première femme, *Marguerite d'Ecosse*, morte en 1444, ne lui donna point d'enfans. Il eut de *Charlotte de Savoie*, morte en décembre 1483, *Charles VIII*, et deux filles, *Anne*, duchesse de *Beaujeau*; (*Voyez* ce mot.) et *Jeanne*, première femme de *Louis XII*. Sa maîtresse, *Marguerite de Sassenage*, laissa de *Louis XI*, deux filles, mariées l'une à *Louis*, bâtard de *Charles I*, duc de *Bourbon*, qui fut amiral de France; l'autre à *Aymar de Poitiers*, de *Saint-Vallier*. L'une et l'autre eurent un fils mort sans postérité. *Duclos*, historiographe de France, a publié l'*Histoire* de *Louis XI*. (*Voyez* DUCLOS.) Il y en a une autre par Mlle *de Lussan*, 6 vol. in-12.

XVII. LOUIS XII, roi de France, surnommé *le Juste* et *le Père du peuple*, naquit à Blois le 27 juin 1462, de *Charles*, duc d'*Orléans*, et de *Marie de Clèves*. *Louis XI* lui fit épouser, en 1476, *Jeanne* de France, sa fille. Il assista, en qualité de premier prince du sang, au sacre de *Charles VIII;* et quoiqu'il fût si près du trône, il n'en étoit pas mieux à la cour de ce monarque. Il ne pouvoit souffrir le gouvernement de Mad. *de Beaujeu*, fille aînée de *Louis XI;* et toute-puissante pendant les premières années du règne de *Charles VIII*. Ayant à se plaindre de cette princesse, il se retira en 1487 en Bretagne avec

le comte de *Dunois* et quelques autres seigneurs. Le sort des armes ne lui fut pas favorable. La bataille de Saint-Aubin, donnée en 1488, abattit entièrement son parti. Le duc d'*Orléans* fut fait prisonnier, transporté de prison en prison, enfin enfermé à la Tour de Bourges, où il fut gardé très-étroitement pendant trois ans, et traité avec une extrême rigueur. On lui refusoit presque le nécessaire; la nuit on l'enfermoit dans une cage de fer; on ne lui permettoit pas d'écrire, et un nommé *Guérin*, son géolier, rendit cette longue captivité encore plus dure, par des précautions qui tenoient de la barbarie. Ce fut pendant ces malheurs, qu'il éprouva les soins tendres et généreux de la princesse *Jeanne* (*Voy.* IV. JEANNE) son épouse, qui obtint enfin sa délivrance à force de prières et de larmes. Le duc d'*Orléans*, élevé dans l'école de l'adversité, y perfectionna les vertus que la nature lui avoit données. Parvenu à la couronne, en 1498, après la mort de *Charles VIII*, son humeur bienfaisante ne tarda pas d'éclater. Il soulagea le peuple et pardonna à ses ennemis. *Louis de la Trimouille* l'avoit fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin; il craignoit son ressentiment. Il fut rassuré par ces belles paroles : *Ce n'est point au Roi de France à venger les querelles du Duc d'Orléans.* Il avoit fait une liste des seigneurs dont il avoit eu à se plaindre sous *Charles VIII*, et marqué leurs noms d'une croix. Presque tous vouloient s'éloigner. Il les rassura par ces belles paroles, vraiment dignes d'un roi très-chrétien : *La croix que j'ai jointe à vos noms, ne devoit pas vous annoncer de vengeance; elle marquoit, ainsi que celle de notre Sauveur, le pardon et l'oubli des injures.* Après qu'il eut réglé et policé son royaume, diminué les impôts, réprimé les excès des gens de guerre, établi des parlemens; il tourna ses vues vers le Milanès, sur lequel il avoit des droits par son aïeule *Valentine*, sœur unique du dernier duc de la famille des *Visconti*. Ludovic *Sforce* s'en étoit emparé : le roi envoya une armée contre lui en 1499, et dans moins de vingt jours le Milanès fut à lui. Il fit son entrée dans la capitale, le 6 octobre de la même année; mais par une de ces révolutions si ordinaires dans les guerres d'Italie, le vaincu rentra dans son pays, d'où on l'avoit chassé, et recouvra plusieurs places. *Sforce*, dans ce rétablissement passager, payoit un ducat d'or pour chaque tête de François qu'on lui portoit. *Louis XII* fit un nouvel effort; il renvoya *Louis de la Trimouille*, qui reconquit le Milanès. Les Suisses qui gardoient *Sforce*, le livrèrent au vainqueur. Maître du Milanès et de Gênes, le roi de France voulut encore avoir Naples; il s'unit avec *Ferdinand le Catholique* pour s'en emparer. Cette conquête fut faite en moins de quatre mois, l'an 1501. *Fréderic* roi de Naples se remit entre les mains de *Louis XII*, qui l'envoya en France avec une pension de 120,000 livres, de notre monnoie d'aujourd'hui. Le monarque François étoit destiné à avoir des prisonniers illustres. Un duc de Milan étoit son captif, et un roi de Naples son pensionnaire. Ce prince infortuné ne voulut pas traiter avec *Ferdinand le Catholique*, qui passoit pour perfide, et qui l'étoit.

A peine Naples fut il conquis, que ce dernier s'unit avec *Alexandre VI*, pour ôter au roi de France son partage. Ses troupes, conduites par *Gonsalve de Cordoue*, qui mérita si bien le titre de *Grand Capitaine*, s'emparèrent, en 1503, de tout le royaume, après avoir gagné les batailles de Seminare et de Cérignole. Cette guerre finit par un traité honteux, en 1505. Le roi y promettoit la seule fille qu'il eût d'*Anne de Bretagne*, (*Voy.* VII. ANNE) au petit-fils de *Ferdinand*; à ce prince, depuis si terrible à la France, sous le nom de *Charles-Quint* : sa dot devoit être composée de la Bourgogne et de la Bretagne, et on abandonnoit Milan et Gênes, sur lesquelles on cédoit ses droits. Ces conditions parurent si onéreuses aux états assemblés à Tours en 1506, qu'ils arrêtèrent que ce mariage ne se feroit point. Les Génois se révoltèrent la même année contre *Louis*. Il repassa les monts, les défit, entra dans leur ville le sabre à la main. Il avoit pris ce jour-là une cotte-d'armes, sur laquelle étoient représentées des abeilles voltigeant autour d'une ruche, avec ces mots : *NON UTITUR ACULEO*. «Il ne se sert point d'aiguillon.» En effet, il étoit entré en vainqueur, et il pardonna en père. L'année 1508 fut remarquable par la Ligue de Cambrai, ourdie par JULES II. (*Voy.* l'article de ce pontife.) Le roi de France y entra; l'ambassadeur de Venise ayant voulu l'en détourner, en lui vantant la prudence des Vénitiens : *J'opposerai*, lui dit ce prince, *un si grand nombre de fous à vos sages, que je les déconcerterai*. La conduite de *Louis XII* répondoit à ses discours. Il veut marcher aux Vénitiens, pour les combattre à Aignadel. On lui représente que les ennemis se sont emparés du seul poste qu'il pouvoit occuper. *Où camperez-vous*, SIRE? lui demande un grand de sa cour. *Sur leur ventre*, répondit-il. Il entra sur le territoire de la république en 1509, et défit les ennemis en personne, le 14 mai, à Aignadel. Durant la bataille, *Louis* étoit toujours dans les endroits où le danger étoit le plus grand. Quelques courtisans, obligés par honneur de le suivre, veulent cacher leur poltronnerie sous le motif louable de la conservation du prince; ils lui font appercevoir le péril auquel il s'expose; le roi, qui démêle à l'instant le principe de ce zèle, se contente de leur répondre : *Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi*. La prise de Crémone, de Padoue, et de plusieurs autres places, fut le fruit de cette victoire. *Jules II*, qui avoit obtenu par les armes de *Louis XII* à peu près ce qu'il vouloit, n'avoit plus d'autre crainte que celle de voir les François en Italie. Il se ligua contre eux, et l'on peut voir les suites de cette Ligue dans son article où nous les avons détaillées. Parmi les ennemis que le pape lui suscita, il ne faut pas oublier les Suisses, qu'il détacha de son alliance d'autant plus facilement, qu'ayant exigé une augmentation de paye, *Louis* les avoit irrités, en disant : *Il est étonnant que de misérables Montagnards, à qui l'or et l'argent étoient inconnus avant que mes prédécesseurs leur en donnassent, veuillent faire la loi à un roi de France!* Plusieurs François firent admirer leur valeur dans cette guerre. Le jeune

Gaston de Foix, duc de Nemours, repoussa une armée de Suisses, chassa le pape de Bologne, et gagna, en 1512 la célèbre bataille de Ravenne, où il acquit tant de lauriers, et où il perdit la vie. (*Voyez* GASTON, n.° II.) La gloire des armes Françoises ne se soutint pas; le roi étoit éloigné; les ordres arrivoient trop tard, et quelquefois se contredisoient. Son économie, quand il falloit prodiguer l'or, donnoit peu d'émulation. L'ordre et la discipline étoient inconnus dans les troupes. En moins de trois mois les François furent hors de l'Italie. Le maréchal *de Trivulce*, qui les commandoit, abandonna, l'une après l'autre, toutes les villes qu'ils avoient prises, du fond de la Romagne aux confins de Savoie. *Louis XII* eut la mortification de voir établir dans Milan par les Suisses, le jeune *Maximilien Sforce*, fils du duc mort prisonnier dans ses états. Gênes, où il avoit étalé la pompe d'un roi Asiatique, reprit sa liberté, et chassa les François. Elle fut soumise de nouveau; mais la perte de la bataille de Novare, gagnée par les Suisses contre *la Trimouille*, le 6 juin 1513, fut l'époque de la totale expulsion des François. (*Voyez* CABALLO.) *Louis XII*, selon *Machiavel*, fit cinq fautes capitales en Italie. « Il ruina les foibles; il augmenta la puissance d'un puissant; il y introduisit un étranger trop puissant; il n'y vint point demeurer; et il n'y envoya point de colonies. » L'empereur *Maximilien*, *Henri VIII* et les Suisses, attaquèrent à la fois la France. Les Anglois mirent le siége devant Térouane, qu'ils avoient prise après la journée de Guinegate, où les troupes Françoises avoient été mises en déroute, le 13 avril 1313. « Elle fut appelée la *journée des Eperons*, dit *Mézerai*, parce que les François s'y servirent plus de leurs éperons que de leurs épées. » La prise de Tournai suivit celle de Térouane. Les Suisses assiégèrent Dijon, et ne purent être renvoyés qu'avec 20,000 écus comptant, une promesse de 4000, et sept ôtages qui en répondoient. *Louis XII*, battu de tous côtés, a recours aux négociations; il fait un traité avec *Léon X*, renonce au concile de Pise, et reconnoît celui de Latran; il en fait un autre avec *Henri VIII*, et épouse, le 9 octobre 1514, sa sœur *Marie*, pour laquelle il donne un million d'écus. (*Voyez* XI. MARIE, *et* RENÉE.) Sa politique dans ses différens traités et dans les précédens, tenoit un peu de la foiblesse de son caractère. « *Louis XII*, dit l'abbé *de Mably*, fut ami ou ennemi au hasard de tous ceux qui lui offroient leur alliance, ou contre qui on lui proposoit des hostilités. A peine avoit-il commencé la guerre que, touché des maux de son peuple, il recherchoit la paix. Mais ce sentiment d'humanité ne duroit pas long-temps; et il vouloit toujours reprendre les armes, soit parce qu'il avoit conclu des traités infructueux; soit qu'éclairé par ses fautes, il espéra d'être plus heureux. Mais l'expérience ne fait point un grand homme, d'un homme né avec des talens médiocres; et ses négociations toujours vues en petit, rendoient inutiles ses forces et même le succès de ses armes. » *Louis XII* avoit 53 ans, lorsqu'il se remaria. Il étoit d'une santé fort délicate: il oublia son

âge auprès de sa nouvelle épouse, et mourut au bout de deux mois de mariage, le 1er janvier 1515, pleuré de tous les bons citoyens. A sa mort, les *crieurs de corps* disoient le long des rues, en sonnant leurs clochettes : « *Le bon roi* Louis, *Père du peuple, est mort !* » On eût pu mettre sur son tombeau :

> **Ci gît un roi, ou pour mieux dire un père,**
> **Dont le cœur tendre et les yeux vigilans,**
> **Soit que le sort fût propice ou contraire,**
> **Dans ses sujets vit toujours ses enfans.**

Les grands le regrettèrent moins que le peuple. Les courtisans pouvoient-ils aimer un prince, le vengeur des foibles contre l'oppression des puissans ? Un roi sous lequel on ne voyoit ni mariages forcés, ni confiscations au profit des délateurs, ni distribution de domaines, ni augmentations de gages. Aussi les sangsues de la cour qui avoient profité de tous ces abus d'autorité sous *Louis XI*, lui donnoient hautement la préférence. Mais ce jugement intéressé n'a pas été adopté par les historiens impartiaux. Si *Louis XII* fut malheureux au dehors de son royaume, il fut heureux au dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges : il en tira, en dix-sept années, la somme de 1200,000 livres, dans le seul diocèse de Paris ; mais les Tailles, les Aides furent modiques. Il auroit peut-être été plus loué, si, en imposant les tributs nécessaires, il eût conservé l'Italie, réprimé les Suisses, secouru efficacement la Navarre, et repoussé l'Anglois. Mais il fut toujours retenu par la crainte de fouler ses sujets. *La justice d'un Prince l'oblige à ne rien devoir, plutôt que sa grandeur à beaucoup donner;* c'étoit l'un de ses principes. *J'aime mieux*, dit-il un jour, *voir les Courtisans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenses.* Avec treize millions de revenu, qui en valoient environ cinquante d'aujourd'hui, il fournit à tout, et soutint la majesté du trône. Son extrême bonté l'empêcha de se méfier des méchans. Il fut la dupe de la politique meurtrière du pape *Alexandre VI*, et de la politique artificieuse de *Ferdinand*. On lui conseilloit, (pour l'intérêt, *disoit-on*, de la France, que ce dernier prince trahissoit) de retenir son gendre l'archiduc d'Autriche : *J'aime mieux*, répondit Louis, *perdre, s'il le faut, un royaume, dont la perte, après tout, peut être réparée, que de perdre l'honneur qui ne se répare point.... Les avantages que mes ennemis remportent sur moi, ne doivent*, disoit-il encore, *étonner personne, s'ils me battent avec des armes que je n'ai jamais employées : avec le mépris de la bonne foi, de l'honneur et des lois de l'Evangile.* On doit lui pardonner ses fautes, en faveur des qualités précieuses de bon roi, de roi juste. Lorsqu'il alloit à la guerre, il se faisoit suivre de quelques hommes vertueux et éclairés, chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre, et de réparer le dommage lorsqu'il avoit été fait. Un gentilhomme de sa maison ayant maltraité un paysan, il ordonna qu'on ne lui servît que de la viande et du vin. Il le fit ensuite appeler, et lui demanda quelle

étoit la nourriture la plus nécessaire ? L'officier lui répondit que c'étoit le pain. *Eh ! pourquoi donc*, reprit le roi avec sévérité, *êtes-vous assez peu raisonnable pour maltraiter ceux qui vous le mettent à la main ? — Le menu Peuple*, disoit-il, *est la proie du Gentilhomme et du Soldat, et ceux-ci sont la proie du Diable.* Ces principes d'une probité austère, furent sur-tout remarqués après la prise de Gênes, qui avoit secoué le joug de la France. Son avant-garde ayant pillé quelques maisons du faubourg Saint-Pierre d'Arena, le prince, quoique personne ne se plaignît, y envoya des gens de confiance pour examiner à quoi se pouvoit monter la perte, et ensuite de l'argent pour payer la valeur de ce qui avoit été pris. Sa clémence s'étendoit sur les étrangers comme sur ses ennemis domestiques. *L'Alviane*, général des Vénitiens, ayant été pris à la bataille d'Agnadel, fut conduit au camp François, où il fut traité avec toute l'honnêteté possible. Ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite, que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes, que par une fierté brusque et dédaigneuse. *Louis* se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardoit les prisonniers. *Il vaut mieux le laisser*, dit-il; *je m'emporterois, et j'en serois fâché. Je l'ai vaincu, il faut me vaincre moi-même.* — *Louis XII* eut soin que la justice fût rendue par-tout avec promptitude, avec impartialité et presque sans frais. On payoit quarante-six fois moins d'épices qu'aujourd'hui, et les officiers de justice étoient en beaucoup plus petit nombre, et n'en valoient que mieux. Deux choses l'affligeoient : la prolixité des avocats et l'avidité des procureurs. On vantoit, en sa présence, deux jurisconsultes. *Oui, sans doute*, répondit-il, *ce sont d'habiles gens ; je suis seulement fâché qu'ils fassent comme les mauvais cordonniers qui alongent le cuir avec les dents... L'animal qui offensoit le plus sa vue, étoit un procureur chargé de ses sacs.* *Louis XII* maintint l'usage où étoient les parlemens du royaume, de choisir trois sujets pour remplir une place vacante; le roi nommoit un des trois. Les dignités de la robe n'étoient données alors qu'aux avocats; elles étoient l'effet du mérite, ou de la réputation qui suppose le mérite. Son *Edit* de 1499, éternellement mémorable, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit qu'*on suive toujours la Loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourroit arracher au monarque...* *Louis XII* fut le premier des rois qui mit le laboureur à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnoient le paysan. Les troupes ne furent plus le fléau des provinces; et, loin de vouloir les en éloigner, les peuples les demandèrent. La bonté de *Louis XII* alloit jusqu'à la tolérance pour les errans. En 1501, ce prince traversant le Dauphiné pour se rendre en Italie, fut supplié par quelques seigneurs trop zélés, d'employer une partie de ses forces à purger cette province des Vaudois qui en habitoient les montagnes. Avant que de poursuivre ces hérétiques, il voulut savoir de quoi ils étoient coupables. Il députa *Guillaume Parvi*,

son confesseur, et *Adam Fumée*, maître des requêtes, pour vérifier sur les lieux tous les chefs d'accusation. Soit que ces dignes ministres d'un roi clément ne cherchassent point trop curieusement, dit M. *Garnier*, à trouver des errans, soit que le voisinage de l'armée forçât les Vaudois à dissimuler leurs sentimens, le rapport fut si favorable, que *Louis* s'écria en jurant : *Ils sont meilleurs Chrétiens que nous !* Il ordonna qu'on rendît aux Vaudois les biens qu'on leur avoit enlevés, défendit qu'on les inquiétât à l'avenir, et fit jeter dans le Rhône toutes les procédures déjà commencées. Le particulier dans *Louis XII* étoit aussi adoré que le monarque. (*Voyez* III. SPINOLA.) Il étoit affable, doux, caressant; il égayoit la conversation par de bons mots, plaisans sans être malins. Son amour pour son peuple s'étendit jusqu'à l'avenir. Prévoyant les maux que l'humeur prodigue et inconsidérée de *François I* causeroit à la France, il pleuroit, en disant : *Ce gros garçon gâtera tout !* (*Voyez* CLAUDE, n.° VIII.) *Louis XII* donna son palais au parlement de Paris, et se retira au bailliage, qui fut dans la suite l'hôtel des premiers présidens, parce qu'ayant la goutte, il pouvoit se promener sur son petit mulet dans les jardins de son hôtel. Lorsqu'il avoit besoin de conseil pour l'administration des affaires de l'état, il montoit au parlement, demandoit avis, et quelquefois assistoit aux plaidoyers. On a imprimé ses *Lettres* au cardinal d'*Amboise*, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12. Elles sont bien écrites pour le temps où il vivoit. Peu de souverains, dit M. *d'Arnaud*, ont porté aussi loin que *Louis XII* la considération pour les gens de lettres. Étant à Pavie, non-seulement il confirma les priviléges de l'école de Droit, mais il augmenta considérablement les honoraires des professeurs : il assistoit même à leurs exercices. (*Voyez* MAINUS.) Il appela auprès de lui les plus savans hommes d'Italie, leur assigna des pensions, des honneurs. Il y en eut qui furent chargés d'ambassades, et qui parvinrent aux premières places. C'est de son temps qu'on commença à enseigner le grec dans l'université; et il prépara en partie tout ce que son successeur fit pour les lettres. Ce monarque possédoit une des plus amples collections d'anciens manuscrits qui fût en Europe. *Cicéron* étoit son auteur favori. Il aimoit sur-tout ses Traités *des Offices*, *de la Vieillesse* et *de l'Amitié*. « Je ne trouve, dit M. *d'Arnaud*, qu'une tache dans l'histoire de *Louis XII*; son refroidissement, je n'ose dire son ingratitude, à l'égard du célèbre *Philippe de Comines* : car il faut croire qu'il eut des raisons bien fortes pour agir ainsi, qui ne sont point parvenues jusqu'à nous. » *Voyez* COMMINES. L'abbé *Tailhié* a donné sa *Vie*, Paris, 1755, trois vol. in-8.° *Louis XII* avoit pris pour devise le *Porc-Epic*, avec ces mots : *Cominus* et *Eminus*, qui en étoient l'ame.

XVIII. LOUIS XIII, surnommé *le Juste*, naquit à Fontainebleau, le 27 septembre 1601, de *Henri IV* et de *Marie de Médicis*. (*Voyez* I. BAILLY.) La France n'avoit point eu de Dauphin depuis 84 ans, c'est-à-dire depuis la naissance de *François II*. Il étoit encore enfant,

lorsqu'on vint lui annoncer que le connétable de *Castille*, ambassadeur d'Espagne, avec une grande suite de seigneurs, venoit pour lui faire la révérence. *Des Espagnols !* dit-il, de ce ton animé qui marquoit sa valeur naissante : *Çà, çà, qu'on me donne mon épée.* (*Voyez* aussi les art. MALHERBE *et* RIVAULT.) Il monta sur le trône le 14 mai 1610, jour de l'assassinat de son père, sous la tutelle et la régence de sa mère. Cette princesse changea le système politique du règne précédent, et dépensa en profusions pour acquérir des créatures, tout ce que *Henri le Grand* avoit amassé pour rendre la nation puissante. Les troupes, à la tête desquelles il alloit combattre, furent licenciées. Son fidelle ministre, son ami *Sully*, se retira de la cour; l'état perdit sa considération au dehors, et sa tranquillité au dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs, le maréchal *de Bouillon* à leur tête, remplirent la France de factions. On appaisa les mécontens par le traité de Sainte-Ménehould, le 15 mai 1614: on leur accorda tout, et ils se soumirent pour quelque temps. Le roi ayant été déclaré majeur, le 2 octobre de la même année, convoqua, le 27 suivant, les états généraux. Le résultat de cette assemblée fut de parler de beaucoup d'abus, sans pouvoir remédier presque à aucun. La France resta dans le trouble, gouvernée par le Florentin *Concini*, connu sous le nom de *Maréchal d'Ancre*. Cet homme obscur, parvenu tout-à-coup au faîte de la grandeur, disposa de tout en ministre despotique, et fit de nouveaux mécontens. *Henri II*, prince de *Condé*, se retire encore de la cour, publie un manifeste sanglant, se ligue avec les Huguenots, et prend les armes. Ces troubles n'empêchèrent point le roi d'aller à Bordeaux, où il épousa *Anne d'Autriche*, infante d'Espagne. Cependant il avoit armé contre les rebelles; mais les soldats produisant peu de chose, on eut recours aux négociations. Le roi conclut avec lui une paix simulée à Loudun, en 1615, et le fit mettre à la Bastille peu de temps après. Les princes, à la nouvelle de cet emprisonnement, se préparèrent à la guerre; ils la firent avec peu de succès, et elle finit tout-à-coup par la mort du maréchal *d'Ancre*. Le roi, mécontent de la dépendance dans laquelle son ministre le tenoit, et conduit par les conseils de *Luynes*, son favori, consentit à l'emprisonnement de *Concini*. *Vitry*, chargé de l'ordre, voulut l'exécuter; et, sur la résistance du maréchal, il le tua sur le pont du Louvre, le 24 octobre 1617. *Louis XIII*, dès-lors, se crut libre. Jusqu'à ce moment, il avoit été contrarié dans tous ses goûts. On lui intimoit à chaque instant les ordres de la reine-mère, pour lui permettre ou défendre une partie de chasse, une promenade aux Tuileries. Il craignoit même de parler devant sa mère. *Je ne dirai point cela*, disoit-il à ses favoris, *le sonner du cor ne fit point mourir* Charles IX; *mais c'est qu'il se mit mal avec la reine* Catherine *sa mère*. Enfin, il crut sortir de tutelle, en éloignant *Marie de Médicis*, qui fut reléguée à Blois. Le duc d'*Epernon*, qui lui avoit fait donner la régence, alla la tirer de cette ville, et la mena dans ses terres à Angoulême. On l'avoit haïe toute-

puissante;

puissante ; on l'aima malheureuse. *Louis XIII*, voyant les dispositions du peuple, chercha à se raccommoder avec sa mère, et y réussit par le moyen de l'évêque de Luçon, si connu et si craint sous le nom de cardinal *de Richelieu*. La paix se fit à Angoulême, en 1619 ; mais à peine fut-elle signée, qu'on pensa à la violer. La reine, conseillée par l'évêque de Luçon, qui vouloit faire acheter sa médiation, prit de nouveau les armes ; mais elle fut obligée de les quitter bientôt après. Le roi, après s'être montré dans la Normandie pour appaiser les mécontens, passa à Angers où sa mère étoit retirée, et la força à se soumettre. La mère et le fils se virent à Brissac en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. La nomination de *Richelieu* au cardinalat fut le seul fruit de ce traité. *Louis XIII* réunit alors le Béarn à la couronne, par un édit solennel. Cet édit, donné en 1620, restituoit aux Catholiques les églises dont les Protestans s'étoient emparés, et érigeoit en parlement le conseil de cette province. Ce fut l'époque des troubles que les Huguenots excitèrent sous ce règne. *Rohan* et *Soubise* furent les chefs des factieux. Le projet des Calvinistes étoit de faire de la France une République ; ils la divisèrent alors en *huit Cercles*, dont ils comptoient donner le gouvernement à des seigneurs de leur parti. Ils offrirent à *Lesdiguières* le généralat de leurs armées et 100,000 écus par mois ; mais *Lesdiguières* aima mieux les combattre, et fut fait maréchal général des armées du roi. *Luynes*, devenu connétable en même temps, marcha contre les rebelles vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales. Le roi étoit à la tête de cette armée. Presque toutes les villes lui ouvrirent leurs portes, il soumit plus de 50 places. Ses armes, victorieuses dans tout le royaume, échouèrent devant Montauban, défendu par le marquis *de la Force* ; il fut obligé de lever le siége, quoiqu'il y eût mené six maréchaux de France : mais le nombre des chefs fut nuisible, par le défaut de subordination. *Luynes* étant mort le 15 décembre de la même année, 1621, *Louis XIII*, excité par le cardinal *de Richelieu* qui avoit succédé à la faveur du connétable, n'en continua pas moins la guerre. Les avantages et les désavantages furent réciproques de part et d'autre. Le roi donna une grande marque de courage en Poitou, lorsqu'à minuit, à la tête de ses gardes, il passa dans l'isle de *Rié*, (et non pas *Ré*, comme l'ont écrit quelques auteurs,) d'où il chassa *Soubise*, après avoir défait les troupes qui défendoient ce poste. Il ne se signala pas moins au siége de Royan en Saintonge ; il monta trois ou quatre fois sur la banquette pour reconnoître la place, avec danger évident de sa vie. Cependant les Huguenots se lassoient de la guerre ; on leur donna la paix en 1623. Pendant cette courte paix, *Louis XIII* rétablit la tranquillité dans la Valteline en 1624, et secourut, en 1625, le duc de Savoie contre les Gênois. Les troupes Françoises et les Piémontoises firent quelques conquêtes, qu'elles reperdirent presque aussitôt. Les Huguenots avoient recommencé la guerre, toujours sous le prétexte de l'inexécution des traités.

La Rochelle, le boulevard des Calvinistes, reprend les armes, et est secourue par l'Angleterre. Les vaisseaux Anglois furent vaincus près de l'isle de Rié, le 8 novembre 1627, et cette isle, dont les rebelles s'étoient rendus maîtres, fut de nouveau à la France. *Richelieu* méditoit un coup plus important, la prise de la Rochelle même. Une femme (c'étoit la mère du duc de *Rohan*, chef des hérétiques révoltés) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal *de Richelieu* et contre l'intrépidité de *Louis XIII*, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. Elle se rendit enfin, le 28 octobre 1628, après avoir souffert toutes les extrémités de la famine. On dut la reddition de cette place à une digue de 747 toises de long, que le cardinal *de Richelieu* fit construire, à l'exemple de celle qu'*Alexandre* fit autrefois élever devant Tyr. Cette digue dompta la mer, la flotte Angloise et les Rochelois. (*Voy.* GUITON *et* METEZEAU.) Les Anglois travaillèrent en vain à la forcer; ils furent obligés de retourner en Angleterre, et le roi entra enfin dans la ville rebelle, qui, depuis *Louis XI* jusqu'à *Louis XIII*, avoit été armée contre ses maîtres. Ce dernier siége coûta 40 millions. Les fortifications furent démolies, les fossés comblés, les priviléges de la ville anéantis, et la religion Catholique rétablie. *Louis XIII* dit à cette occasion : *Je souhaiterois qu'il n'y eût de places fortifiées que sur les frontières de mon royaume, afin que le cœur et la fidélité de mes sujets servissent de citadelle et de garde à ma personne.* La prise de la Rochelle fut suivie d'un édit appelé l'*Édit de Grace*, dans lequel le roi parla en souverain qui pardonne. Après cet événement, si funeste pour le Calvinisme et si heureux pour la France, le roi partit pour secourir le duc de *Nevers*, nouveau duc de Mantoue, contre l'empereur qui lui refusoit l'investiture de ce duché. *Louis XIII*, en se rendant en Italie, passa à Châlons-sur-Saône. Le duc de *Lorraine* l'y va voir; et connoissant son extrême passion pour la chasse, il lui offre une nombreuse et excellente meute. Quoique ce prince eût en général peu d'empire sur lui-même, il se trouva capable d'un effort en cette occasion: il refusa ce présent, qui étoit fort de son goût. *Mon Cousin*, dit-il, *je ne chasse que lorsque mes affaires me le permettent; mes occupations sont plus sérieuses, et je pense à convaincre l'Europe que l'intérêt de mes Alliés m'est cher. Quand j'aurai secouru le duc de* Mantoue, *je reprendrai mes divertissemens, jusqu'à ce que mes Alliés aient besoin de moi.* Arrivé en Piémont, il força le Pas de Suse le 6 mars 1629, ayant sous lui les maréchaux *de Créqui* et *de Bassompierre;* battit le duc de Savoie, et signa un traité à Suse, par lequel ce prince lui remit cette ville pour sureté de ses engagemens. *Louis XIII* fit ensuite lever le siége de Casal, et mit son allié en possession de son état. Le duc de Savoie n'ayant rien exécuté du traité de Suse, la guerre se renouvela en Savoie, en Piémont et dans le reste de l'Italie. Le marquis de *Spinola* occupoit le Montferrat avec une armée Espagnole; le cardinal *de Richelieu* voulut le combattre lui-même, et le roi

le suivit bientôt après. L'armée Françoise s'empare de Pignerol et de Chambéri en deux jours ; le duc de *Montmorenci* remporte, avec peu de troupes, une victoire signalée au combat de Veillane sur les Impériaux, les Espagnols et les Savoisiens réunis, en juillet 1630. La même armée défit, peu de temps après, les Espagnols au pont de Carignan et délivra Casal. Ces succès amenèrent le traité de Quiérasque, conclu en 1631, et ménagé par *Mazarin*, depuis cardinal. Le duc de *Nevers* fut confirmé, par ce traité, dans la possession de ses états. *Louis XIII* et *Richelieu*, de retour à Paris, y trouvèrent beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avoit en Italie entre l'Empire, l'Espagne, Rome et la France. *Gaston d'Orléans*, frère unique du roi, et la reine-mère, tous deux mécontens et jaloux du cardinal, se retirèrent, l'un en Lorraine, et l'autre à Bruxelles. Se voyant sans ressource dans ce pays, *Gaston* porta le malheur qui l'accompagnoit, en Languedoc, dont le duc de *Montmorenci* étoit gouverneur. *Montmorenci*, engagé dans sa révolte, fut blessé et fait prisonnier à la rencontre de Castelnaudari, le 1er septembre 1632. Le moment de la prise de ce général, fut celui du découragement de *Gaston* et du triomphe de *Richelieu*. Le cardinal lui fit faire son procès ; le 30 octobre suivant, il eut la tête tranchée à Toulouse, sans que le souvenir de ses victoires pût le sauver. *Gaston*, toujours fugitif, avoit passé de Languedoc à Bruxelles, et de Bruxelles en Lorraine. Le duc *Charles IV* fut la victime de sa complaisance pour lui. Le roi réunit le duché de Bar à la couronne : il s'empara de Luneville et de Nanci en 1633, et l'année suivante, de tout le duché. *Gaston*, ayant fait cette année un traité avec l'Espagne, fut invité à se réconcilier avec le roi, et accepta la paix qu'on lui offrit. Les Espagnols, toujours ennemis secrets de la France, parce que la France étoit amie de la Hollande, surprirent Trèves, le 26 mars 1635, égorgèrent la garnison Françoise, et arrêtèrent prisonnier l'électeur, qui s'étoit mis sous la protection du monarque François. La guerre fut aussitôt déclarée à l'Espagne ; il y eut une ligue offensive et défensive, entre la France, la Savoie et le duc de Parme ; *Victor-Amédée* en fut fait capitaine général. Les événemens de cette nouvelle guerre, qui dura 13 ans contre l'empereur, et 25 contre l'Espagne, furent mêlés d'abord de bons et de mauvais succès. On se battit en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté, et en Provence où les Espagnols avoient fait une descente. Le duc de *Rohan* les défit sur les bords du Lac de Côme, le 18 avril 1636 ; mais ils prenoient Corbie d'un autre côté. Cet échec met l'effroi dans Paris ; on y lève vingt mille hommes, laquais pour la plupart, ou apprentis. Le roi s'avance en Picardie, et donne au duc d'*Orléans* la lieutenance générale de son armée, forte de 50,000 hommes. Les Espagnols furent obligés de repasser la Somme ; et les Impériaux, qui avoient pénétré en Bourgogne, se virent repoussés jusqu'au Rhin par le cardinal *de la Valette* et le duc de *Weimar*, qui leur firent périr près de 8000 hommes. L'année suivante, 1637, fut encore

plus favorable à la France. Le comte d'*Harcourt* reprit les isles de Lérins, qu'occupoient les Espagnols depuis deux ans. Le maréchal *de Schomberg* les battit en Roussillon; le duc de Savoie et le maréchal *de Créqui*, en Italie; tandis que le cardinal *de la Valette* prenoit Landrecie et la Chapelle, le maréchal *de Châtillon* Yvoi et Damvilliers, et que le duc de *Weimar* battoit les Lorrains. L'épuisement des finances étoit cependant un grand obstacle au succès de nos armes. L'inexécution de quarante-deux édits bursaux, donnés depuis peu, entr'autres de celui qui créoit de nouvelles charges de judicature, irrita *Louis XIII* contre le parlement de Paris; il en fit des reproches très-vifs aux députés de ce corps. *L'argent que je vous demande*, leur dit-il, *n'est ni pour le jeu ni pour de folles dépenses. Ce n'est pas moi qui le demande; c'est la nation; c'est le besoin qu'elle en a. Ceux qui contredisent mes volontés, me font plus de mal que les Espagnols. Vous voyez que j'ai besoin de vous; vous vous tenez forts; mais je trouverai bien le moyen d'avoir ma revanche.* Le roi obtint quelques subsides, et le duc de *Weimar* continua de soutenir la gloire des armes Françoises en 1638. Il gagna une bataille complète, dans laquelle il fit prisonniers quatre généraux de l'empereur, entr'autres le fameux *Jean de Wert. Louis XIII* eut, l'année suivante, 1639, six armées sur pied: l'une vers les Pays-Bas, une autre vers le Luxembourg, la 3ᵉ sur les frontières de Champagne, la 4ᵉ en Languedoc, la 5ᵉ en Italie, la 6ᵉ en Piémont. Celle de Luxembourg, commandée par le marquis de *Feuquières* qui assiégeoit Thionville, fut défaite par *Piccolomini*. La fin de l'année 1640 fut plus heureuse: la Catalogne se donna à la France en 1641. Cependant le Portugal s'étoit révolté contre l'Espagne, et avoit donné le sceptre au duc de *Bragance*. On négocioit toujours en faisant la guerre; elle étoit au dedans et au dehors de la France. Le comte *de Soissons*, inquiété par le cardinal *de Richelieu*, signa un traité avec l'Espagne, et excita des rebelles dans le royaume. Il remporta, le 6 juillet 1641, une victoire à la Marfée, près de Sédan, qui auroit été funeste au cardinal, si le vainqueur n'y avoit trouvé la mort. Le maréchal *de la Meilleraie* et le maréchal *de Brezé* eurent quelques succès en Allemagne. La guerre y fut continuée, en 1642, avec désavantage; mais on fut heureux ailleurs. *La Meilleraie* fit la conquête du Roussillon. Tandis qu'on enlevoit cette province à la maison d'Autriche, il se formoit une conspiration contre le cardinal. *Voyez* CINQ-MARS. Pendant ces intrigues sanglantes, *Richelieu* et *Louis XIII*, tous deux attaqués d'une maladie mortelle, étoient près de descendre au tombeau: ils moururent l'un et l'autre, le ministre le 4 décembre 1642, et le roi, le 4 mai 1643, à pareil jour que son père *Henri IV*, à 42 ans, après un règne de 33. Le roi mourant s'étoit vu presque abandonné de toute sa cour, qui tournoit tous ses hommages vers la reine qui alloit devenir régente. Une profonde mélancolie s'empara de lui. Il dit à quelques personnes qui étoient autour de son lit, et qui l'empêchoient de jouir de la vue

du Soleil : *De grace rangez vous! Laissez-moi la liberté de voir encore une fois le Soleil, et de jouir d'un bien que la nature accorde à tous les hommes!* En jetant les yeux sur ses mains et sur ses bras maigres et décharnés, il dit : *Voilà les bras d'un Roi de France !....* Ce prince, maître d'un beau royaume, mais né avec un caractère un peu sauvage, ne goûta jamais les plaisirs de la grandeur, s'il en est, ni ceux de l'humanité : toujours sous le joug, et toujours voulant le secouer, malade, triste, sombre, insupportable à lui-même et à ses courtisans. Son goût pour la vie retirée l'attachoit à des favoris, dont il dépendoit, jusqu'à ce qu'on lui en eût substitué d'autres : car il lui en falloit; et le titre de favori étoit alors, dit le président *Hénault*, comme une charge dans l'état. Le cardinal *de Richelieu* le domina toujours, et il n'aima jamais ce ministre, auquel il se livroit sans réserve. Après la mort même du cardinal, ceux qui avoient été enfermés par son ordre à la Bastille, sollicitèrent d'abord en vain leur liberté. Pour le gagner, on le prit par son foible, par son penchant à l'extrême économie. *Pourquoi,* Sire, lui dit-on, *employer les sommes prodigieuses que vous coûtent les prisonniers de la Bastille, lorsque vous pouvez les épargner en les renvoyant chez eux ?* Ce fut à ce motif, dont le roi fut plus frappé que de tout autre, que *Vitry*, *Bassompierre*, *Cramail*, et quelques autres, durent leur sortie de prison. *Louis XIII* se conduisoit avec ses maîtresses, (*Voy.* II. Fayette *et* Hautefort) comme avec ses favoris. Il en étoit jaloux; il leur faisoit part de sa mélancolie, et c'étoit où ses sentimens se bornoient. Les vues de ce prince étoient droites, son esprit sage et éclairé, son cœur porté à la piété ; mais à cette piété qui tient beaucoup de la petitesse, et non pas à celle qui est la vertu des grandes ames. Il n'imaginoit point, mais il jugeoit bien ; et son ministre ne le gouvernoit qu'en le persuadant. Le courage qu'il eut de soutenir son ministre contre tous les ennemis ligués pour le perdre, et de le soutenir uniquement parce qu'il le croyoit utile à l'État, suppose une force de caractère qu'on ne lui soupçonnoit point. Aussi vaillant que *Henri IV*, mais d'une valeur sans éclat, il n'eût pas été bon pour conquérir un royaume. La Providence, dit l'illustre auteur que nous avons déjà cité, le fit naître dans le moment qui lui étoit propre : plutôt, il eût été trop foible ; plus tard, trop circonspect. Fils et père de deux de nos plus grands rois, il affermit le trône encore ébranlé de *Henri IV*, et prépara les merveilles du règne de *Louis XIV*. Sa Vie a été écrite par *le Vassor*, le P. *Griffet*, *Dupin*, M. *de Bury* : celle-ci est en 4 vol. in-12. Un Protestant publia, en 1643, le prétendu *Codicille de Louis XIII*, deux petits volum. in-18. C'est un recueil rempli d'absurdités, et si rare, qu'il a été vendu jusqu'à 90 liv. *Voyez* le *Mercure de France*, (septembre 1754, page 78 et suivantes) *et* l'article Caumartin.

XIX. LOUIS XIV, à qui la gloire de son règne acquit le surnom de Grand, naquit à Saint-Germain-en-Laie le 5 septembre 1638, de *Louis XIII* et d'*Anne*

d'Autriche. Il fut surnommé DIEU-DONNÉ, parce que les François le regardèrent comme un présent du Ciel, accordé à leurs vœux, après vingt-deux ans de stérilité de la reine. Comme une foule de peuple se précipitoit dans la chambre de cette princesse au moment de la naissance, et que les huissiers repoussoient les plus empressés, *Louis XIII* leur cria : *Laissez entrer; cet enfant appartient à tout le monde.* Il fut baptisé le 12 avril 1643; et après la cérémonie, on le mena au roi son père, qui lui demanda : *Quel nom il avoit reçu?* — *Je m'appelle* LOUIS *XIV*, répondit le jeune prince. Cette réponse, faite sans doute au hasard, ne laissa pas de chagriner *Louis XIII*, alors malade, qui dit : *Pas encore, pas encore.* Cependant il fut bientôt roi; car il parvint à la couronne le 14 mai suivant, sous la régence d'*Anne d'Autriche* sa mère. Le jeune monarque avoit l'esprit droit, un jugement sain, un goût naturel pour le beau et pour le grand, le desir du vrai et du juste. Une éducation soignée pouvoit étendre son esprit, fortifier son jugement; on ne pensa qu'à l'obscurcir en l'écartant du travail et des affaires. Il falloit développer ou rectifier son caractère. *Mazarin*, qui gouvernoit sous *Anne d'Autriche*, desiroit qu'il n'en eût point, et perpétua l'enfance du prince pour conserver plus long-temps l'administration du royaume. *Louis*, élevé dans l'ignorance, n'acquit point les qualités qui lui manquoient, et ne conserva pas toutes celles qu'il tenoit de la nature. *Anne d'Autriche*, devenue régente après la mort de *Louis XIII*, fut obligée de continuer la guerre contre le roi d'Espagne *Philippe IV*, son frère. Le duc *d'Enghien*, général des armées Françoises, gagna la bataille de Rocroy, qui entraîna la prise de Thionville et de Barlemont. Le marquis *de Brezé* battit peu de temps après la flotte Espagnole à la vue de Carthagène, tandis que le maréchal *de la Mothe* remportoit plusieurs avantages en Catalogne. Les Espagnols reprirent Lérida l'année d'après, 1644, et firent lever le siége de Tarragone; mais la fortune étoit favorable aux François, en Allemagne et en Flandre. Le duc *d'Enghien* se rendit maître de Philipsbourg et de Mayence; *Rose* prit Oppenheim; et le maréchal *de Turenne* conquit Worms, Landau, Neustadt et Manheim. L'année suivante, 1645, fut encore plus glorieuse à la France. Le roi étendit ses conquêtes en Flandre, en Artois, en Lorraine et en Catalogne. *Torstenson*, général des Suédois, alliés de la France, remporta une victoire sur les Impériaux dans la Bohême. *Turenne* prit Trèves, et y rétablit l'électeur, devenu libre par la médiation du roi. Le duc *d'Enghien*, (que nous nommerons le Prince *de Condé*,) gagna la bataille de Nortlingue, prit Furnes et Dunkerque l'année d'après, et remporta une victoire complète sur l'archiduc dans les plaines de Lens, en 1648, après avoir réduit Ypres. Le duc *d'Orléans* s'étoit distingué par la prise de Courtrai, de Bergues et de Mardick; la flotte Espagnole avoit été battue sur les côtes d'Italie par une flotte Françoise de 20 vaisseaux et 20 galères, qui composoient presque toute la marine de France; *Guébriant*

avoit pris Rotweil ; le comte *de Harcourt*, Balaguier. Ces succès ne contribuèrent pas peu à la paix conclue à Munster, en 1648, entre le roi, l'empereur *Ferdinand III*, *Christine*, reine de Suède, et les états de l'empire. Par ce traité, Metz, Toul, Verdun et l'Alsace, demeurèrent au roi en toute souveraineté. L'Empereur et l'Empire lui cédèrent tous leurs droits sur cette province, sur Brisach, sur Pignerol et sur quelques autres places. Dans le temps que cette paix avantageuse faisoit respecter la puissance de *Louis XIV*, ce roi se voyoit réduit par les *Frondeurs*, (parti formé contre le cardinal *Mazarin*, son ministre,) à quitter la capitale. Il alloit, avec sa mère, son frère et le cardinal, de province en province, poursuivi par ses sujets. Les Parisiens excités par le duc *de Beaufort*, par le coadjuteur de Paris, et sur-tout par le prince *de Condé*, levèrent des troupes, et il en coûta du sang avant que la paix se fît. Les ducs *de Bouillon* et *de la Rochefoucault*, partisans des Frondeurs, firent soulever la Guienne, qui ne put se calmer que par la présence du roi et de la reine-régente. Les Espagnols, profitant de ces troubles, faisoient diverses conquêtes par eux-mêmes ou par leurs alliés, en Champagne, en Lorraine, en Catalogne et en Italie ; mais le maréchal *du Plessis-Praslin* les battit à Rhétel, et après avoir gagné une bataille contre le maréchal *de Turenne*, ligué avec le duc *de Bouillon* son frère, il recouvra Château-Porcien, et les autres villes situées entre la Meuse et la Loire. Le roi, devenu majeur, tint son lit de justice en 1651, pour déclarer sa majorité. L'éloignement du cardinal *Mazarin*, retiré à Cologne, sembloit avoir rendu la tranquillité à la France ; son retour en 1652, ralluma la guerre civile. Le parlement de Paris avoit donné en vain plusieurs arrêts contre lui ; ils furent cassés par un arrêt du conseil d'état. Le prince *de Condé*, irrité de ce que le cardinal l'avoit fait mettre en prison au commencement de cette guerre domestique, dont nous détaillerons l'origine et les faits principaux dans l'article MAZARIN, (*Voyez* ce mot) se tourna du côté des rebelles, et fut nommé généralissime des armées. Il défit le maréchal *d'Hocquincourt* à Bléneau ; mais ayant été attaqué par l'armée royale dans le faubourg Saint-Antoine, il auroit été fait prisonnier, si les Parisiens ne lui avoient ouvert leurs portes, et n'avoient fait tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. On négocia bientôt de part et d'autre pour appaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer *Mazarin* qui en étoit le prétexte. Cependant les Espagnols profitoient de nos querelles pour faire des conquêtes. L'archiduc *Léopold* prenoit Gravelines et Dunkerque ; Don *Juan d'Autriche*, Barcelone ; le duc *de Mantoue*, Casal : mais à peine la tranquillité fut rendue à la France, qu'ils reperdirent ce qu'ils avoient conquis. Les généraux François reprirent Rhétel, Sainte-Ménehould, Bar, Ligny ; le maréchal *de Grancey* gagna une bataille en Italie contre le marquis *de Caracène* ; on eut des succès en Catalogne ; le vicomte *de Turenne* battit l'armée Espagnole en 1654, réduisit le Quesnoy, et fit lever le siége d'Arras. Cet

exploit important rassura et la France et le cardinal *Mazarin*, retourné de nouveau en France, et dont la fortune, dit le président *Hesnault*, dépendoit presque de l'événement de cette journée. Le roi ne s'y trouva point, et auroit pu y être. Ce fut dans cette guerre qu'il fit sa première campagne; il étoit allé à la tranchée au siége de Stenai; mais le cardinal ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, de laquelle dépendoit le repos de l'état et la puissance du ministre. Le maréchal *de Turenne* soutint sa réputation les années suivantes, et se signala sur-tout en 1658; il prit Saint-Venant, Bourbourg, Mardick, Dunkerque, Furnes, Dixmude, Ypres, Mortagne. Le prince *de Condé* et Don *Juan*, ayant ramassé toutes leurs forces, tentèrent en vain de secourir Dunkerque; il les défit entièrement à la journée des Dunes. La France, puissante au dehors par la gloire de ses armes, et sollicitée de faire la paix, la donna à l'Espagne en 1659. Elle fut conclue le 7 septembre dans l'isle des Faisans, par *Mazarin* et Don *Louis de Haro*, plénipotentiaires des deux puissances, après vingt-quatre conférences: c'est ce qu'on nomme *la Paix des Pyrénées*. Les principaux articles de ce traité, furent le mariage du roi avec l'infante *Marie-Thérèse;* la restitution de plusieurs places pour la France, et celles de Juliers pour l'électeur Palatin; et le rétablissement du prince *de Condé*. Le mariage du roi, fait à Saint-Jean-de-Luz, avec beaucoup de magnificence, couronna cette paix. Les deux époux revinrent triomphans à Paris, et leur entrée dans cette capitale eut un éclat dont on se souvint long-temps. Le cardinal *Mazarin* mourut l'année suivante, 1661. Le roi, qui par reconnoissance n'avoit osé gouverner de son vivant, quoiqu'il fût offensé du faste et du despotisme du cardinal, qu'il appeloit quelquefois *le grand Turc*, prit enfin les rênes de son empire; il les tint avec une fermeté qui surprit dans un jeune monarque, qui n'avoit montré jusqu'alors que du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que *Mazarin* avoit dit de ce prince, en confidence, au maréchal *de Grammont*: *Il y a de l'étoffe en lui pour faire quatre rois et un honnête homme*. Tout prit une face nouvelle. Au premier conseil qui se tint après la mort du ministre, il déclara qu'il vouloit tout voir par lui-même. *La face du théâtre changée*, ajouta-t-il, *j'aurai d'autres principes dans le gouvernement de mon état, dans la régie de mes finances, et dans les négociations au dehors, que ceux de M. le Cardinal. Vous savez mes volontés; c'est à vous maintenant, Messieurs, de les exécuter*. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il falloit pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser. S'il céda souvent à leurs impulsions, sur-tout lorsqu'ils furent assez adroits pour cacher leurs vues particulières, c'est qu'il ne crut voir en eux que l'obéissance à sa propre volonté. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. Le surintendant *Fouquet*, condamné par des commissaires au bannissement, eut pour successeur le grand *Colbert*, ministre qui ré-

para tout, et qui créa le commerce et les arts. Des Colonies Françoises partirent pour s'établir à Madagascar et à Cayenne; les académies des sciences, de peinture et de sculpture furent établies ; des manufactures de glaces, de points de France, de toiles, de laines, de tapisseries, furent érigées dans tout le royaume. On projetoit dès-lors de rétablir la marine, de former une académie d'architecture ; d'envoyer dans les différens endroits de l'Europe, d'Afrique et d'Amérique, des savans et des mathématiciens chercher des vérités. Le canal de Languedoc, pour la jonction des deux mers, fut commencé; la discipline rétablie dans les troupes, l'ordre dans la police et dans la justice; tous les arts furent encouragés au dedans et même au dehors du royaume; 60 savans de l'Europe reçurent de *Louis XIV* des récompenses, et furent étonnés d'en être connus. *Quoique le roi ne soit pas votre souverain*, leur écrivoit Colbert, *il veut être votre bienfaiteur; il vous envoie cette lettre de change comme un gage de son estime.* Un Florentin, un Danois recevoient de ces lettres datées de Versailles. Plusieurs étrangers habiles furent appelés en France, et récompensés d'une manière digne d'eux et du rémunérateur. *Louis XIV* faisoit à 22 ans ce que *Henri IV* avoit fait à 50. Né avec le talent de régner, il savoit se faire respecter par les puissances étrangères, autant que craindre par ses sujets. Il exigea une réparation authentique, en 1662, de l'insulte faite au comte *d'Estrades*, son ambassadeur à Londres, par le baron *de Batteville*, ambassadeur d'Espagne, qui prétendoit le pas sur lui. La satisfaction qu'il demanda, avec hauteur, deux ans après, au pape *Alexandre VII*, de l'attentat des Corses sur le duc *de Créqui*, ambassadeur à Rome, ne fut pas moins éclatante. Le cardinal *Chigi*, légat et neveu du pontife, vint en France pour faire au roi des excuses publiques. Quoique la paix régnât dans tous les états Chrétiens, ses armées ne demeurèrent pas oisives; il envoya contre les Maures une petite armée, qui prit Gigeri, et secourut les Allemands contre les Turcs. Ce fut principalement à ces troupes, conduites par les comtes *de Coligny* et *de la Feuillade*, qu'on dut la victoire de Saint-Gothard, en 1664. Ses armées triomphoient sur mer comme sur terre. Le duc *de Beaufort* prit et coula à fond un grand nombre de vaisseaux Algériens, et périt dans cette belle action. Les Anglois et les Hollandois étoient alors en dispute pour le commerce des Indes occidentales. Le roi, allié avec ces derniers, les secourut contre les premiers. Il y eut quelques batailles navales; les Anglois perdirent l'isle de Saint-Christophe; mais ils y rentrèrent par la paix conclue à Breda, le 26 Janvier 1667. *Philippe IV*, père de la reine, étoit mort le 17 septembre 1665; le roi croyoit avoir des prétentions sur son héritage, et sur-tout sur les Pays-Bas. Il marcha en Flandre pour les faire valoir, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, dont il ne se dissimuloit pas la foiblesse. Il étoit à la tête de 35,000 hommes; *Turenne* étoit, sous lui, le général de cette armée. *Louvois*, nouveau ministre de la guerre, et digne émule de

Colbert, avoit fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étoient distribués sur la frontière. *Louis* couroit à des conquêtes assurées. Il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournai furent pris en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, Douay, ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ce pays, la seule bien fortifiée, capitula après 9 jours de siége. La conquête de la Franche-Comté, envahie sur l'Espagne, en 1668, malgré une renonciation solennelle, fut encore plus rapide. *Louis XIV* entra dans Dôle au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain. Enfin, dans trois semaines, toute la province lui fut soumise. Cette rapidité de conquêtes, qui tenoit du prodige, fit naître ce distique, digne du héros qui en étoit l'objet :

Una dies Lotharos, Burgundos hebdomas una,
Una domat Batavos luna : quid annus erit? (*)

Tant de fortune réveilla l'Europe assoupie : un traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe et réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé et conclu en cinq jours; mais il n'eut aucun effet. La paix se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai de la même année. Le roi se priva de la Franche-Comté par ce traité, et garda les villes conquises dans les Pays-Bas. Pendant cette paix, *Louis* continua, comme il avoit commencé, à régler, à fortifier, à embellir son royaume. Les ports de mer, auparavant déserts, furent entourés d'ouvrages pour leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenoient déjà soixante grands vaisseaux de guerre. L'hôtel des Invalides, où des soldats blessés et vainqueurs trouvent les secours spirituels et temporels, s'élevoit en 1671 avec une magnificence vraiment royale. L'observatoire étoit commencé depuis 1665. On traçoit une méridienne d'un bout du royaume à l'autre. L'académie de *Saint-Luc* étoit fondée à Rome pour former nos jeunes peintres. Les éditions des bons auteurs Grecs et Latins s'imprimoient au Louvre à l'usage du *Dauphin*, confié aux plus éloquens et aux plus savans hommes de l'Europe. Rien n'étoit négligé. On bâtissoit des citadelles dans tous les coins de la France, et on formoit un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Ces troupes furent bientôt nécessaires. *Louis XIV*, toujours plein de vues plus ambitieuses qu'équitables, résolut de conquérir les Pays-Bas, et commença par la Hollande en 1672. Au mois de mai il passa la Meuse avec son armée, commandée sous lui par le prince *de Condé* et par le maréchal *de Turenne*. Les places d'Orsoy, Burick, Wesel, Rhinberg, Emmerick, Groll, furent réduites en six jours. Toute la Hollande s'attendoit à passer sous le joug, dès que le roi seroit au-delà du Rhin; il y fut bientôt. Ses troupes traversèrent ce fleuve en présence des ennemis. La reddition de plus de quarante places fortes fut le fruit de ce passage. Les provinces de Gueldres, d'Utrecht et d'Over-issel se rendent. Les

(*) Voyez MARIOTTE.

États, assemblés à la Haye, se sauvent à Amsterdam avec leurs biens et leurs papiers. Dans cette extrémité, ils font percer les digues qui retenoient les eaux de la mer : Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des flots, entourée de vaisseaux de guerre, qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. Il n'y avoit plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. *Louis* quitte son armée, laissant *Turenne* et *Luxembourg* achever la guerre. L'Europe, effrayée de ses succès, étoit dès-lors conjurée contre lui. L'empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg, réunis, étoient de nouveaux ennemis à combattre. *Louis XIV*, afin de regagner la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté : et cette invasion ne parut pas plus juste que la première. *Turenne*, secondant tous les projets de son roi, entra dans le Palatinat : expédition glorieuse, si ses troupes n'y eussent commis des excès horribles. Le comte *de Schomberg* battit les Espagnols dans le Roussillon. Le prince *de Condé* défit le prince *d'Orange* à Senef. *Turenne*, qui avoit passé le Rhin à Philipsbourg, remporta plusieurs victoires sur le vieux *Caprara*, sur *Charles VI*, duc de Lorraine, sur *Bournonville*. Ce héros sachant tour-à-tour reculer comme *Fabius*, et avancer comme *Annibal*, vainquit l'électeur de Brandebourg à Turckheim, en 1675, tandis que les autres généraux de *Louis XIV* soutenoient la gloire de ses armes. Tant de prospérités furent troublées par la mort de *Turenne*. Ce général, la terreur des ennemis et la gloire des armes Françoises, fut tué le 27 juillet d'un coup de canon, au milieu de ses victoires, dans le temps qu'il se préparoit à battre *Montecuculi*. Le prince *de Condé* fit ce que *Turenne* auroit fait; il força le général Allemand à repasser le Rhin. Le maréchal *de Créqui* eut moins de bonheur, quoiqu'il eut autant de courage; il fut mis en déroute au combat de Consarbrück, et fut fait prisonnier dans Trèves. La fortune fut entièrement pour les François en 1676. Le duc *de Vivonne*, secondé par *du Quesne*, lieutenant général de l'armée navale de France, gagna deux batailles contre *Ruyter*, amiral de Hollande, qui périt dans la dernière (le 2 avril 1676) et qui fut regretté par *Louis XIV*, comme un grand homme. Ce monarque étoit alors en Flandre, où Condé, Bouchain, Aire et le fort de Linck reçurent ses lois. La campagne de 1677 s'ouvrit par la prise de Valenciennes et de Cambrai : la première fut emportée d'assaut, et l'autre par composition. *Philippe*, duc *d'Orléans*, frère unique du roi, gagna contre le prince *d'Orange* la bataille de Cassel, lieu célèbre par la victoire qu'un autre *Philippe*, roi de France, y avoit remportée 350 ans auparavant. Le maréchal *de Créqui* battit le prince *Charles de Lorraine* auprès de Strasbourg, l'obligea de repasser le Rhin, et l'ayant repassé lui-même, assiégea et prit Fribourg. Nos succès n'étoient pas moindres en Flandre et en Allemagne. Le roi forma lui-même, en 1678, le siége de Gand et celui d'Ypres, et se rendit maître de ces deux places. L'armée d'Allemagne, sous les ordres de *Créqui*, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Reinsfeld, et brûla

celui de Strasbourg, après en avoir occupé tous les forts en présence de l'armée ennemie. Cette glorieuse campagne finit par la paix que donna *Louis XIV* à l'Europe, et qui fut signée par toutes les puissances en 1678. Il y eut trois traités; l'un entre la France et la Hollande; le 2.e avec l'Espagne; le troisième avec l'empereur et avec l'Empire, à la réserve de l'électeur de Brandebourg. Par ces traités la France resta en possession de la Franche-Comté, qui lui fut annexée pour toujours, d'une partie de la Flandre Espagnole, et de la forteresse de Fribourg. Ce qu'il y eut de remarquable dans ce traité, signé avec les Hollandois, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672, ils furent les seuls à qui tout fut rendu. On venoit de signer cette paix à Nimègue, le 10 août 1678, lorsque le prince *d'Orange* tenta vainement de la rompre, en livrant le sanglant et inutile combat de Saint-Denis, où le duc *de Luxembourg* triompha malgré la ruse et la mauvaise foi de son adversaire. Les Anglois y perdirent deux mille hommes de leurs meilleures troupes, et les Hollandois firent une perte encore plus considérable. *Louis XIV* ayant dicté des lois à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnoit, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, à la fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'hôtel de ville de Paris lui déféra en 1680. Ce monarque fit de la paix un temps de conquête : l'or, l'intrigue et la terreur lui ouvrirent les portes de Strasbourg et de Casal; le duc de Mantoue, à qui appartenoit cette dernière ville, y laissa mettre garnison Françoise. *Louis XIV*, craint par-tout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Le pape *Innocent XI* ne s'étant pas montré favorable au dessein qu'avoit le roi d'étendre le droit de régale sur tous les diocèses de sa domination, ce prince fit donner, en 1682, une déclaration par le Clergé de France, renfermée en quatre propositions, qui sont le résultat de tout ce qu'on avoit dit de mieux sur la puissance ecclésiastique. La première est, que *le Pape n'a aucune autorité sur le temporel des Rois :* la seconde, que *le Concile est au-dessus du Pape,* la troisième, que *l'usage de la Puissance Apostolique doit être réglé par les Canons :* et la quatrième, qu'*il appartient principalement au Pape de décider en matière de Foi;* mais que *ses décisions ne sont irréformables qu'après que l'Eglise les a reçues...* *Louis*, en veillant sur l'Eglise, ne négligeoit pas les autres parties de son empire. Il établit une chambre contre les empoisonneurs, qui en ce temps-là infectoient la France. Une chaire de droit françois fut fondée, tandis que d'habiles gens travailloient à la réforme des lois. Le canal de Languedoc étoit navigable depuis 1681. Le port de Toulon sur la Méditerranée fut construit à frais immenses, pour contenir cent vaisseaux de ligne, avec un arsenal et des magasins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Brest se formoit avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grace se remplissoient de vaisseaux. La nature étoit forcée à Rochefort. Des compagnies de cadets dans les places, de gardes-marines dans les ports, furent instituées, et composées de jeunes gens qui apprenoient tous les

arts convenables à leur profession sous des maîtres payés du trésor public. Soixante mille matelots étoient retenus dans le devoir par des lois aussi sévères que celles de la discipline militaire. Enfin, on comptoit plus de cent gros vaisseaux de guerre, dont plusieurs portoient cent canons. Ils ne restoient pas oisifs dans nos ports. Les escadres sous le commandement de *du Quesne*, nettoyoient les mers infestées par les corsaires de Barbarie. Alger fut bombardé en 1684, et les Algériens obligés de faire toutes les soumissions qu'on exigea d'eux. Ils rendirent tous les esclaves Chrétiens, et donnèrent encore de l'argent. L'état de Gênes ne s'humilia pas moins devant *Louis XIV* que celui d'Alger. Gênes avoit vendu de la poudre aux Algériens et des galères aux Espagnols; elle fut bombardée la même année, et n'obtint sa tranquillité que par une satisfaction demandée avec une fierté rigoureuse. Le doge, accompagné de quatre sénateurs, vint à Versailles faire tout ce que le roi voulut exiger de sa patrie. La loi de Gênes est, que *le Doge perde sa dignité et son titre dès qu'il est sorti de la Ville;* mais *Louis* voulut qu'il les conservât. Un ministre ayant demandé à ce magistrat ce qui le frappoit le plus à Versailles? — *C'est de m'y voir*, répondit-il. Des ambassadeurs qui se disoient envoyés du roi de Siam (*Voyez* IV. CONSTANCE) pour admirer sa puissance, avoient flatté, l'année d'auparavant, le goût que le monarque François avoit pour les choses d'éclat. Tout sembloit alors garantir une paix durable; *Louis XIV* y comptoit si bien, qu'il signala sa puissance par un coup d'autorité qui donna plusieurs sujets à l'Église, mais qui malheureusement en enleva beaucoup plus à l'État. L'édit de Nantes, donné par *Henri IV* en faveur des Calvinistes, fut révoqué en 1685. Cette révocation, qui auroit eu des effets moins funestes, si les courtisans avoient pu, ce qui étoit impossible, persuader aux peuples, qu'il *ne falloit qu'un Dieu, qu'un Roi, et une Religion*, en eut de fort tristes, par les violences dont on usa pour faire adopter une maxime rejetée par les Protestans et par les philosophes. Les troupes furent employées à faire des conversions, que la parole divine, le bon exemple des Catholiques et la douceur compatissante des ministres d'un Dieu de paix, auroient bien mieux opérées. Près de cinquante mille familles, en trois ans de temps, sortirent du royaume, et portèrent chez les étrangers les arts, les manufactures et les trésors de la France. Une Ligue contre *Louis XIV* se formoit secrètement en Europe entre le duc de Savoie, l'électeur de Bavière, l'électeur de Brandebourg, depuis roi de Prusse, et plusieurs autres princes, excités par le prince *d'Orange*, l'ennemi le plus implacable de *Louis XIV*. L'empereur, le roi d'Espagne, en un mot tous les confédérés de la dernière guerre, s'unirent à eux. Cette Ligue, connue sous le nom de *Ligue d'Augsbourg*, éclata en 1687. Pour la rendre encore plus formidable, on forma le projet de chasser *Jacques II* du trône de la Grande-Bretagne, et d'y placer le prince *Guillaume d'Orange*. Ce dessein fut exécuté. Le dauphin, fils unique du roi, ouvrit la campagne par la prise

de Philipsbourg, le 29 octobre 1688; son armée victorieuse fut conduite dans le Bas-Palatinat. Depuis Basle jusqu'à Coblentz, tout fut soumis le long du Rhin: mais les confédérés ayant réuni leurs forces, les François abandonnèrent à leur approche toutes les places qu'ils avoient prises depuis le siége de Philipsbourg. L'année suivante, 1690, fut plus heureuse. Le maréchal *de Luxembourg* gagna, le 1er juillet, une bataille contre le prince *de Waldeck*, à Fleurus. La flotte du roi, commandée par le comte *de Tourville*, défit dans la Manche les flottes d'Angleterre et de Hollande. *Catinat* se rendit maître du Pas de Suse, prit Nice, Villefranche, et remporta la victoire de Stafarde contre les troupes du duc *de Savoie*. Le prince *d'Orange* fut obligé de lever le siége de Limerick en Irlande. Mons dans les Pays-Bas, Valence en Catalogne, Carmagnole et Montmélian en Savoie, furent les conquêtes de la campagne suivante. Ces succès furent contre-balancés par la perte de la bataille navale de la Hogue, en 1692. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit, avec des efforts signalés de valeur de la part de nos troupes; cinquante de nos vaisseaux combattirent contre quatre-vingt-quatre. La supériorité du nombre l'emporta. Les François, obligés de faire retraite, furent dispersés par le vent sur les côtes de Bretagne et de Normandie; et, ce qu'il y eut de plus malheureux, l'amiral Anglois leur brûla treize vaisseaux. Cette défaite sur la mer, une des premières époques du dépérissement de la marine de France, fut affoiblie par les avantages qu'on remporta sur terre. Le roi assiégea Namur en personne, prit la ville en huit jours, le 5 juin 1692, et les châteaux en vingt-deux. *Luxembourg* empêcha le roi *Guillaume* de passer la Mehaine à la tête de quatre-vingt mille hommes, et de venir faire lever le siége. Ce général gagna, peu de temps après, deux batailles; celle de Steinkerque en 1692, et celle de Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières et plus glorieuses. L'année 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit en France, ne le fut par aucun succès éclatant. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal, dont les fortifications furent rasées entièrement. Comme les recrues se faisoient difficilement en 1695, des soldats répandus dans Paris enlevoient les gens propres à porter les armes, les enfermoient dans des maisons, et les vendoient aux officiers. Ces maisons s'appeloient des *fours*: il y en avoit trente dans la capitale. Le roi, instruit de cet attentat contre la liberté publique, que le magistrat n'avoit osé réprimer de crainte de lui déplaire, fit arrêter les enrôleurs, ordonna qu'ils fussent jugés dans toute la rigueur des lois, rendit la liberté à ceux qui l'avoient perdue par fraude ou par violence, et dit qu'*il vouloit être servi par des soldats, et non par des esclaves*. On s'attendoit à de grands événemens du côté de l'Italie en 1696. Le maréchal *de Catinat*, qui avoit remporté l'importante victoire de la Marsaille, en 1693, sur le duc *de Savoie*, étoit campé à deux lieues de Turin. Ce prince, las de la guerre, conclut un accommodement avec la France, le 18 septembre 1696. Par ce

traité *Louis XIV* lui rendit tout ce qu'il avoit pris pendant la guerre, lui paya quatre millions, eut la vallée de Barcelonette en échange de Pignerol, et maria le duc *de Bourgogne* avec la fille aînée du duc. Cette paix particulière fut suivie de la paix générale, signée à Ryswick le dix octobre 1697. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne et de la France. *Louis XIV* garda ce qu'il possédoit en-deçà de ce fleuve, et rendit ce qu'il avoit conquis au-delà. Il reconnut le prince *d'Orange* pour roi d'Angleterre. Les Espagnols recouvrèrent ce que l'on avoit pris sur eux depuis le traité de Nimègue, qui servit presque partout de fondement à celui de Ryswick. Cette paix fut précipitée, par le seul motif de soulager les peuples, accablés par la misère, et par des impôts multipliés sous vingt noms différens, qui augmentoient encore cette misère. *Il y a dix ans*, dit alors Louis XIV, *que je me trouve obligé de charger mes peuples ; mais à l'avenir je vais me faire un plaisir extrême de les soulager*. *Pontchartrain* lui ayant proposé d'abattre tous les bâtimens de la place de Vendôme, et d'en rebâtir une autre dont *Mansard* donneroit le dessin, le roi répondit : *Louvois l'a fait faire presque malgré moi. Tous ces messieurs les ministres veulent faire quelque chose qui leur fasse honneur auprès de la postérité. Ils ont trouvé le secret de me faire passer en Europe pour un homme qui aime toutes ces vanités-là.* Mad. de Maintenon *est témoin des chagrins que* Louvois *et* la Feuillade *m'ont donnés là-dessus ; je veux me les épargner désormais, et qu'on ne me propose rien d'approchant. Que mon peuple soit bien nourri ; je serai toujours assez bien logé.* (*Voyez* Ballin.) L'Europe se promettoit en vain le repos après une guerre si longue et si cruelle, après tant de sang répandu, après les malheurs de tant d'états. Depuis long-temps les puissances soupiroient dans l'attente de la succession d'Espagne : *Charles II*, mort sans enfans en 1700, laissa sa couronne à *Philippe de France*, duc d'Anjou. Ce prince prit possession de cet important héritage sous le nom de *Philippe V*. Lorsqu'il fut déclaré roi à la cour de Versailles, *Louis XIV* lui dit : *Mon fils, vous devez être bon Espagnol ; mais n'oubliez jamais que vous êtes né François*. Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie Espagnole soumise à la France, s'unirent presque tous contre elle. Les alliés n'eurent d'abord pour objet que de démembrer ce qu'ils pourroient de cette riche succession ; et ce ne fut qu'après plusieurs avantages, qu'il prétendirent ôter le trône d'Espagne à *Philippe*. La guerre commença par l'Italie. L'empereur, voulant procurer ce trône à l'archiduc *Charles*, y envoya le prince *Eugène* avec une armée considérable. Il se rendit maître de tout le pays d'entre l'Adige et l'Adda, et manqua de prendre Crémone en 1702 : (*Voyez* son article.) Les premières années de cette guerre furent mêlées de succès et de revers ; mais l'année 1704 vit changer la face de l'Europe. L'Espagne fut presque conquise par le Portugal, qui venoit d'entrer dans la grande alliance, et dont les troupes étoient fortifiées de celles d'Angleterre et

de Hollande. L'Allemagne fut en un moment délivrée des François. Les alliés, commandés par le prince *Eugène*, par *Marleborough*, par le prince de *Bade*, taillèrent en pièces, le 13 août, à Hochstet, l'armée Françoise commandée par *Tallard* et *Marchin*. Cette bataille, dans laquelle vingt-sept bataillons et quatre régimens de dragons furent faits prisonniers, douze mille hommes tués, trente pièces de canon prises, nous ôta cent lieues de pays, et du Danube nous jeta sur le Rhin. L'année 1705, plus glorieuse pour la France, fut funeste à l'Espagne. Nice et Ville-Franche furent prises; la victoire de Cassano, 10 août, fut disputée au prince *Eugène* par le duc *de Vendôme* avec avantage; la Champagne garantie d'invasion par *Villars*. Mais *Tessé* leva le siége de Gibraltar; les Portugais se rendirent maîtres de quelques places importantes; Barcelone se rendit à l'archiduc d'Autriche, le concurrent de *Philippe V* dans la succession; Gironne se déclara pour lui: la bataille de Ramillies fut perdue par *Villeroi*, malheureux en Flandre, après l'avoir été en Italie; Anvers, Gand, Ostende et plusieurs autres villes furent enlevées à la France. L'année 1706 fut encore plus malheureuse que la précédente. Le maréchal *de Villeroi* fut vaincu, le 23 mai, à la bataille de Ramillies près de Namur. Alcantara en Espagne tomba entre les mains des ennemis, qui, profitant de cet avantage, s'avancèrent jusqu'à Madrid et s'en rendirent les maîtres. On tenta vainement de prendre Turin; le duc d'*Orléans* fut défait par le prince *Eugène* devant cette ville, délivrée par cette bataille. Le mauvais succès de ce siége fit perdre le Milanez, le Modénois, et presque tout ce que l'Espagne avoit en Italie. Les François n'étoient pas pourtant découragés: ils mirent à contribution, en 1707, tout le pays qui est entre le Mein et le Neker, après que le maréchal *de Villars* eut forcé les lignes de Stolhoffen. Le maréchal *de Berwick* remporta à Almanza, le 25 avril de la même année, une victoire signalée, suivie de la réduction des royaumes de Valence et d'Aragon. Le chevalier *de Forbin* et *Duguay-Trouin* se distinguèrent sur mer, battirent les flottes ennemies en diverses rencontres, et firent des prises considérables. La fortune ne favorisa pas les François en 1708, soit en Allemagne, soit en Italie. La ville de Lille fut reprise par les alliés, qui avoient gagné, peu de temps auparavant, la bataille d'Oudenarde. Les Impériaux, qui s'étoient rendus maîtres du royaume de Naples l'année précédente, s'emparèrent du duché de Mantoue, pendant que les Anglois conquirent le Port-Mahon. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la France: les oliviers, les orangers, ressource des provinces méridionales, périrent: presque tous les arbres fruitiers gelèrent; il n'y eut point d'espérance de récolte. Le découragement augmenta avec la misère. *Louis XIV* demanda la paix, et n'obtint que les réponses les plus dures. Déjà *Marleborough* avoit pris Tournai, dont *Eugène* avoit couvert le siége; déjà ces deux généraux marchoient pour investir Mons. Le maréchal *de Villars* rassemble son armée, marche au secours, et leur livre bataille près du village de Malplaquet: il

il la perdit et fut blessé; mais cette défaite lui acquit autant de gloire qu'une victoire. Les ennemis laissèrent sur le champ de bataille 12000 hommes tués, ou blessés; les François n'en perdirent que 8000. Le maréchal *de Boufflers* fit la retraite en si bon ordre, qu'il ne laissa ni canons, ni prisonniers. Le roi, ferme dans l'adversité, mais vivement affligé des malheurs de ses peuples, et de la résistance de ses ennemis, envoya, en 1710, le maréchal *d'Uxelles* et le cardinal *de Polignac*, pour demander la paix. Il porta la modération jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés, pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils. Ils vouloient plus : ils exigeoient qu'il se chargeât seul de le détrôner, et cela dans l'espace limité de deux mois. Cette demande absurde fit dire au roi : *Puisqu'il faut que je fasse la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* Pressé de toutes parts, dénué de secours, il dit un jour en plein conseil, en versant des larmes : *Je ne puis donc faire ni la paix, ni la guerre.* Cependant il continua la guerre, quelque malheureuse qu'elle fût. *Philippe cinq*, battu près de Saragosse, fut obligé de quitter la capitale de ses états, et y rentra par une victoire. Les négociations pour la paix recommencèrent en 1711, année de la mort de l'empereur *Joseph*, et elles eurent un effet heureux (*Voy.* IV. GAUTHIER) auprès d'*Anne*, reine d'Angleterre. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes, le 24 août 1711. On commença enfin à Utrecht des conférences, pour une pacification générale. La France n'en fut pas moins dans la consternation : des détachemens considérables, envoyés par le prince *Eugène*, avoient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Rheims. L'alarme étoit à Versailles, comme dans le reste du royaume. Les secours que *Louis XIV* tira de ses sujets, dans ces temps de détresse, lui firent sentir qu'un roi est un homme qui a besoin des autres hommes. Le préambule de l'édit du dixième, publié en 1710, est d'un style moins despotique que les édits précédens. Ce prince, dans ses temps de prospérité, choqué qu'un magistrat eût dit, le *Roi et l'Etat*, l'avoit interrompu, en disant : l'*État, c'est moi.* Mais il commença à connoître que dans un Etat bien constitué, le chef ne doit jamais se séparer du corps. L'adversité lui donna encore de nouvelles leçons. La mort de son fils unique; le duc *de Bourgogne*, la duchesse *de Bourgogne*, leur fils aîné, enlevés rapidement et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfans moribond : toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères, firent regarder la fin de son règne, comme un temps marqué par la calamité, ainsi que le commencement l'avoit été par la fortune et par la gloire. Au milieu de ces désastres, le maréchal *de Villars* force le camp des ennemis à Denain, le 24 juillet 1712, et sauve la France. Cette victoire est suivie de la levée du siége de Landrecie, par le prince *Eugène*, de la prise de Douay, de celle du Quesnoy, et de celle de Bouchain. Tant d'avantages remportés en une seule campagne, mirent les alliés hors d'état de continuer la guerre, et accélérèrent la conclusion de la paix générale. Elle fut signée à Utrecht par la France et l'Es-

pagne, avec l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse et la Hollande, le 11 avril 1713; et avec l'empereur, le 11 mars 1714, à Rastadt. Par ces différens traités, *Louis XIV* reconnut l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse; il rendit à la Hollande ce qu'il possédoit dans les Pays-Bas Catholiques; il promit de faire démolir les fortifications de Dunkerque: les frontières de l'Allemagne restèrent dans l'état où elles étoient après la paix de Ryswick. Les dernières années de *Louis XIV* auroient été heureuses, sans l'ascendant que le jésuite *le Tellier* prit sur son esprit. Sa vieillesse fut accablée de soucis, à cause de l'affaire de la *Constitution*, dont ce jésuite le fatigua jusqu'à ses derniers instans. La mort de *Louis* fut celle d'un héros Chrétien, qui quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter. Le courage d'esprit avec lequel il vit sa fin, fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. *Pourquoi pleurez-vous*, dit-il à ses domestiques? *Vous avez dû depuis long-temps vous préparer à me perdre. M'avez-vous cru immortel?* Sa grandeur d'ame alla jusqu'à avouer ses fautes. Il recommanda à son successeur « de soulager ses peuples, et de ne pas l'imiter dans sa passion pour la gloire, pour la guerre, pour les femmes, pour les bâtimens. » Passion ruineuse pour le peuple, épuisé sous ce long règne par la surcharge des impositions et par la dureté de la perception. Il expira le premier septembre 1715, à 77 ans, dans la 73e année de son règne. Il vit avant sa mort, quatre rois en Danemarck, quatre en Suède, cinq en Pologne, quatre en Portugal, trois en Espagne, quatre en Angleterre, trois empereurs, neuf papes, et plus de cent autres princes d'Italie ou d'Allemagne. Quoiqu'on lui ait reproché des petitesses et un peu de fiel dans son zèle contre le Jansénisme; son asservissement aux volontés de son dernier confesseur; (*Voy.* V. NOAILLES.) trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès; de la foiblesse pour plusieurs femmes; de trop grandes sévérités dans des choses personnelles; (*Voyez* II. VOISIN.) des guerres légèrement entreprises; l'embrasement du Palatinat; cependant ses grandes qualités, mises dans la balance, l'emportent peut-être sur ses fautes. La postérité admirera dans son gouvernement, une conduite ferme, noble et suivie, quoique trop absolue; dans sa cour, le modèle de la politesse, du bon goût et de la grandeur. Il gouverna presque toujours ses ministres, loin d'en être gouverné. Un de ses principes étoit, qu'après un mûr examen, il falloit prendre soi-même un parti, et le suivre avec fermeté. *Mes fautes*, disoit-il, *sont venues de ma complaisance, et pour m'être laissé aller trop nonchalamment aux avis des autres. Rien n'est si dangereux que la foiblesse, de quelque nature qu'elle soit.* Il eut des maîtresses; (*Voyez* FONTANGES... V. ROCHECHOUART... III. VALLIÈRE.) mais si elles firent donner des places, des emplois, elles influèrent rarement dans les affaires générales. D'ailleurs, ses passions amoureuses cessèrent, depuis que Mad. *de Maintenon* eût fixé son cœur, et lui eût inspiré le goût de la vertu, l'amour de la religion, et même l'esprit de piété. Les esprits forts n'osèrent jamais se montrer devant lui; à sa cour

on vit des hypocrites, sur-tout dans les dernières années de son règne; mais les libertins et les faux philosophes, furent contraints de se cacher. S'il aima les louanges, il souffrit quelquefois la contradiction. Dans sa vie privée, il fut, à la vérité, trop plein de sa grandeur, mais affable; ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils; infidelle à son épouse, mais observant tous les devoirs de la bienséance: bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et aimable avec dignité. Il avoit voulu plusieurs fois goûter les douceurs de l'amitié; mais elles sont peu faites pour les rois. *J'ai cherché des amis*, disoit-il, *et je n'ai trouvé que des intrigans.* N'éprouvant de la part des courtisans, que des sentimens qui ne répondoient point aux siens, il disoit: *Toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontens et un ingrat.* (*Voyez* MAINTENON.) On se souvient encore de plusieurs de ses reparties, les unes pleines d'esprit, les autres d'un grand sens. Le marquis *de Marivaux*, officier général, homme un peu brusque, avoit perdu un bras dans une action, et se plaignoit au roi, qui l'avoit récompensé, autant qu'on le peut faire pour un bras cassé: *Je voudrois avoir perdu aussi l'autre*, dit-il, *et ne plus servir Votre Majesté.* — *J'en serois bien fâché pour vous et pour moi*, lui répondit le roi; et ce discours fut suivi d'un bienfait. —Lorsque *Pontchartrain* fut nommé chancelier: *Je suis assuré*, lui dit le roi, *que j'ai eu plus de plaisir à vous donner cette place, que vous n'en avez eu à la recevoir.* Le prince *de Condé* l'étant venu saluer, après le gain d'une bataille contre *Guillaume III;* le roi se trouva sur le grand escalier, lorsque le prince, qui avoit de la peine à monter à cause de sa goutte, s'écria: SIRE, *je demande pardon à Votre Majesté, si je la fais attendre.* — *Mon cousin*, lui répondit le roi, *ne vous pressez pas; on ne sauroit marcher bien vite, quand on est aussi chargé de lauriers que vous l'êtes.* — Le maréchal *du Plessis*, qui ne put faire la campagne de 1672, à cause de son grand âge, ayant dit au roi: « Qu'il portoit envie à ses enfans qui avoient l'honneur de le servir; que pour lui, il souhaitoit la mort, puisqu'il ne lui étoit plus propre à rien; » le roi lui dit, en l'embrassant: *Monsieur le Maréchal; on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est agréable de se reposer après tant de victoires.*—Un des musiciens de sa chapelle ayant tenu des propos indécens contre un prélat, l'évêque se trouvant dans la tribune du roi, lui dit que ce musicien perdoit sa voix: *Louis XIV*, pénétrant l'intention de l'évêque, lui répondit: *Dites qu'il chante bien, mais qu'il parle mal...* La discipline ne pouvoit pas être beaucoup plus sévère chez les Romains, que dans les belles années de *Louis XIV*. Ce prince, passant ses troupes en revue, frappa d'une baguette la croupe d'un cheval. Le cavalier ayant été désarçonné par le mouvement que fit le cheval à cette occasion, fut renvoyé sur-le-champ, comme incapable de servir. Dans le temps que ce monarque travailloit à établir une discipline austère et

inviolable dans ses troupes, il chercha l'occasion d'en donner lui-même un exemple remarquable. L'armée commandée par le grand *Condé* ayant campé dans un endroit où il n'y avoit qu'une maison, le roi ordonna qu'on la gardât pour le prince. *Condé* voulut en vain se défendre de l'occuper; il y fut forcé. *Je ne suis que volontaire*, dit le monarque, *et je ne souffrirai point que mon Général soit sous la toile, tandis que j'occuperai une habitation commode....* Ce qui immortalise sur-tout *Louis XIV*, du moins dans l'esprit des artistes (car les cultivateurs et les artisans, les deux classes les plus utiles, n'attachent pas le même prix aux faveurs repandues sur les beaux arts) c'est la protection qu'il accorda aux sciences. C'est sous son règne qu'on vit éclore ces chefs-d'œuvre d'éloquence, d'histoire, de poésie, qui feront l'éternel honneur de la France. *Corneille* donna des leçons d'héroïsme et de grandeur d'ame, dans ses immortelles Tragédies. *Racine*, s'ouvrant une autre route, fit paroître sur le théâtre, une passion que les anciens poëtes dramatiques n'avoient guère connue, et la peignit des couleurs les plus touchantes. *Despréaux*, dans ses Epîtres et dans son Art Poétique, se rendit l'égal d'*Horace*. *Molière* laissa bien loin derrière lui, les comiques de son siècle et de l'antiquité. *La Fontaine* effaça *Esope* et *Phèdre*, en profitant de leurs idées. *Bossuet* immortalisa les héros dans ses Oraisons funèbres, et instruisit les rois dans son Histoire universelle. *Fénélon*, le second des hommes dans l'éloquence, et le premier dans l'art de rendre la vertu aimable, inspira par son *Télémaque* la justice et l'humanité. Dans le même temps où notre littérature s'enrichissoit de tant de beaux ouvrages, *le Poussin* faisoit ses tableaux, *Puget* et *Girardon* leurs statues; *Le Sueur* peignoit le cloître des Chartreux, et *le Brun* les batailles d'*Alexandre*; *Perrault* et *Mansard* fournissoient des modèles aux architectes de toutes les nations; *Riquet* creusoit le canal de Languedoc; *le Nôtre* traçoit les jardins de Versailles; *Quinault*, créateur d'un nouveau genre, s'assuroit l'immortalité par ses Poëmes lyriques, et *Lulli* donnoit à notre musique naissante, de la douceur et des graces: enfin *Descartes*, *Huyghens*; *l'Hospital*, *Cassini*, acquéroient des noms célèbres dans l'empire des sciences. *Louis XIV* encouragea et récompensa la plupart de ces grands hommes; et le même monarque qui sut employer les *Condé*, les *Turenne*, les *Luxembourg*, les *Créqui*, les *Catinat*, les *Vauban*, les *Vendôme*, les *Villars* dans ses armées; les *du Quesne*, les *Tourville*, les *Duguay-Trouin* dans ses escadres; les *Colbert*, les *Louvois*, les *Torcy*, les *Beauvilliers* dans ses cabinets; choisit les *Boileau* et les *Racine* pour écrire son Histoire; les *Bossuet*, les *Fénélon*, les *Montausier* pour instruire ses enfans; et les *Fléchier*, les *Bourdaloue*, les *Massillon* pour l'instruire lui-même. Son premier parlement avoit *Molé*, *Lamoignon* pour chefs; *Talon* et *Daguesseau* pour organes. Malgré tant de grands hommes, choisis ou favorisés par *Louis XIV*, ce prince a, depuis quelque temps, une foule de détracteurs, auxquels nous répondrons par cette réflexion de *d'Alembert*. « Le moyen le plus sûr peut-être,

dit cet écrivain, d'apprécier les rois, c'est de les juger par les hommes à qui ils accordent leur confiance. *Louis XIV* donna pour gouverneurs à son fils et à son petit-fils, les deux hommes les plus vertueux de la cour, et sur-tout les plus déclarés contre l'adulation et la bassesse, *Montausier* et *Beauvilliers*; pour précepteurs, les deux plus illustres prélats de l'église de France, *Bossuet* et *Fénélon*.... Qu'on joigne à tant d'excellens choix pour un seul objet, ceux de *Turenne*, de *Condé*, de *Luxembourg*, de *Colbert* et de *Louvois*. Qu'on y joigne le goût exquis avec lequel le monarque sut apprécier par lui-même les talens si précieux de *Despréaux* et de *Racine*, de *Quinault* et de *Molière*. Qu'on y joigne enfin l'honneur qu'il eut d'avertir sa cour et toute la nation du mérite de ces grands écrivains; et on conclura, pour peu qu'on soit juste, que si *Louis XIV* a été trop encensé par la flatterie, il a été digne aussi de recevoir des éloges par la bouche de la justice et de la vérité. *Bossuet* et les autres hommes de génie, dont le prince sut mettre les talens en œuvre dans les jours brillans de sa gloire, doivent lui faire pardonner quelques choix moins heureux, auxquels il eut la foiblesse de se prêter sur la fin de sa vie : triste fruit du malheur de régner et sur-tout de vieillir sur le trône. » La révolution générale qui se fit sous son règne dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, influa sur toute l'Europe. Elle s'étendit en Angleterre; elle porta le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle ranima l'Italie languissante. Les artistes de ces peuples divers doivent de la reconnoissance à *Louis XIV*. Les lecteurs, curieux de connoître plus en détail les hommes illustres qui ont honoré son siècle, peuvent consulter leurs articles répandus dans ce Dictionnaire.... *Limiers*, *Larrei*, *Reboulet*, *la Hode* et *Voltaire*, ont écrit son Histoire : mais le *Siècle de Louis XIV*, quoique supérieurement écrit, est à plusieurs égards trop court, trop superficiel; et les Ouvrages des autres historiens sont trop diffus, trop inexacts; leur travail ne s'est borné qu'à compiler et à défigurer des gazettes.

XX. LOUIS XV, étoit le 3e fils du duc de *Bourgogne*, (depuis dauphin) petit-fils de *Louis XIV*, et de *Marie-Adelaïde* de Savoie. Il naquit à Versailles, le 15 février 1710, et fut d'abord nommé duc d'*Anjou*. Devenu dauphin, le 8 mars 1712, par la mort de son illustre père, il succéda à *Louis XIV*, son bisaïeul, le 1er septembre 1715. Il avoit cinq ans et demi lorsqu'il monta sur le trône. Dès sa première enfance, il montra un esprit juste et solide. On lui demanda un jour, qui étoient ceux qu'il devoit aimer? *Les honnêtes gens*, répondit-il. — *Et ceux que vous devez éviter ?* — *Les flatteurs*, reprit-il. On l'entretenoit des titres donnés à ses ancêtres, dont les uns s'appeloient le Hardi, le Grand, le Juste : *Je voudrois*, dit-il, *pouvoir mériter celui de* Louis le Parfait ... *Philippe*, duc d'*Orléans*, son plus proche parent, devoit être régent ; mais il vouloit devoir cette place à sa naissance, et non au testament de *Louis XIV*. Ce testament qu i

auroit beaucoup gêné son administration, fut cassé par le parlement, et la régence lui fut déférée, le 2 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la mort de *Louis XIV*. Ce prince avoit prévu ce qui arriva. *J'ai fait mon testament*, avoit-il dit à une princesse, *parce qu'ils l'ont voulu; car du reste il en sera du mien comme de celui de mon père: quand j'aurai les yeux fermés, on n'y aura aucun égard*. Les premiers soins du régent, furent de rétablir les finances qui étoient dans le plus grand désordre. On créa une chambre de justice contre ceux qui s'étoient enrichis, sous le règne précédent, des malheurs de la France. On rechercha les fortunes de près de 4500 personnes; et les taxes auxquelles on les soumit étant une ressource insuffisante, le régent permit à *Law*, intrigant Écossois, de former une banque dont on se promettoit les plus grands avantages. Tant que cet établissement fut renfermé dans de justes bornes, et qu'il n'y eut pas plus de papier que d'espèces, il en résulta un grand crédit, et par conséquent le bien de la France; mais quand *Law* eut lié d'autres entreprises à ce premier projet, tout fut dans le plus grand désordre. *Voyez* les articles Law, et Philippe, duc d'*Orléans*, n.° 22, auxquels nous renvoyons pour tout ce qui regarde les événemens de la régence. Les suites des dangereuses innovations de *Law*, furent, la subversion de cent mille familles, la disgrace du chancelier *Daguesseau*, (*Voy.* son art.) et l'exil du parlement à Pontoise. Le roi ayant été couronné à Rheims en 1722, et déclaré majeur l'année suivante, le duc d'*Orléans* lui remit les rênes de l'état, dont il avoit eu la conduite pendant sa minorité. Le cardinal *Dubois*, alors secrétaire d'état, fut chargé pendant quelque temps de la direction générale des affaires; mais ce ministre étant mort au mois d'août 1723, le duc d'*Orléans* accepta le titre de premier ministre. Ce prince, mort d'apoplexie le 2 décembre de la même année, eut pour successeur dans le ministère le duc de *Bourbon*, qui s'empressa de chercher une épouse au jeune monarque. Il choisit la princesse de Pologne, *Marie Leczinska*, fille du roi *Stanislas*. Le mariage fut célébré à Fontainebleau le 5 septembre 1725, et une heureuse fécondité fut le fruit de cette union. Le nouveau ministère ayant effarouché le parlement, la noblesse et le peuple par des édits bursaux, le duc de *Bourbon* fut disgracié. Le cardinal *de Fleury*, qui prit sa place, substitua une sage économie aux profusions dont on se plaignoit. Sans avoir le titre de premier ministre, il eut toute la confiance de *Louis XV*, et il s'en servit pour faire le bien et réparer les maux passés. La double élection d'un roi de Pologne, en 1733, alluma la guerre en Europe. *Louis XV*, gendre de *Stanislas* qui venoit d'être élu pour la seconde fois, le soutint contre l'électeur de Saxe, fortement appuyé par l'empereur *Charles VI*. Ce dernier souverain agit si efficacement pour le prince qu'il protégeoit, que *Stanislas* fut obligé d'abandonner la couronne qui lui avoit été décernée, et de prendre la fuite. *Louis XV*, voulant se venger de cet affront sur l'empereur, s'unit avec l'Espagne et la Savoie contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et elle fut

glorieuse. Le maréchal *de Villars*, en finissant sa longue et brillante carrière, prit Milan, Tortone et Novare. Le maréchal *de Coigni* gagna les batailles de Parme et de Guastalle. Enfin, en 1734 l'empereur avoit perdu presque tous ses états d'Italie. La paix lui étoit devenue nécessaire : il la fit; mais elle ne fut avantageuse qu'à ses ennemis. Par le traité définitif, signé le 18 novembre 1738, le roi *Stanislas*, qui avoit abdiqué le trône de Pologne, devoit en conserver les titres et les honneurs, et être mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. Ainsi la réunion de cette riche province, si long-temps desirée, et si inutilement tentée jusqu'alors, fut consommée par une suite d'événemens auxquels la politique ne se seroit pas attendue. Il n'en coûta qu'une pension de trois millions 500 mille livres faite au duc de *Lorraine*, jusqu'à ce que la Toscane qu'on lui donnoit en échange, lui fût échue. Le vieux duc de Toscane étant mort peu après, et *Louis XV* étant déchargé de la pension : *Cet argent*, dit-il, *me vient fort à propos pour diminuer les tailles et pour soulager les pauvres Paroisses qui ont été grêlées.* En effet, les tailles furent diminuées de trois millions. La mort de l'empereur *Charles VI*, arrivée en 1740, ouvrit une nouvelle scène. La succession de la maison d'Autriche fut disputée par quatre puissances; et la France se déclara contre la fille de *Charles VI*. Cette guerre dans laquelle nous eûmes le malheur d'entrer, ne paroissoit guère juste aux sages. Après avoir solennellement garanti la pragmatique-sanction de ce dernier empereur Autrichien, et la succession de *Marie-Thérèse* à l'héritage de son père; après avoir eu la Lorraine pour prix de ses engagemens, il ne paroissoit pas qu'on dût manquer à une telle promesse. *Louis XV* entraîné par quelques courtisans ambitieux, qui attendoient leur élévation d'une nouvelle guerre, s'unit aux rois de Prusse et de Pologne, pour faire élire empereur *Charles-Albert*, électeur de Bavière. Créé lieutenant général du roi de France, ce prince se rend maître de Passau, arrive à Lintz, capitale de la haute Autriche; mais, au lieu d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, s'y fait couronner roi de Bohême, et va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de *Charles VII*. Ces premiers succès furent suivis de pertes rapides. Prague fut reprise en 1742, et la bataille de Dettingue, perdue l'année suivante, détruisit presque toutes les espérances de l'empereur protégé par la France. Il fut bientôt chassé de ses états héréditaires et errant dans l'Allemagne, tandis que les François étoient repoussés au Rhin et au Mein. Le cardinal *de Fleuri* avoit terminé sa longue carrière le 29 janvier 1743. *Louis XV* gouvernant par lui-même, voulut se montrer à la tête de ses armées. Il fit sa première campagne au printemps de 1744, et prit Courtray, Menin et Ypres. Au siége de Menin, on lui dit qu'en risquant une attaque qui ne coûteroit que peu de sang, on pourroit prendre la place quatre jours plutôt : *J'aime mieux perdre ces quatre jours*, répondit-il, *devant une place, qu'un seul de mes sujets... Louis XV*

quitte la Flandre où il avoit des succès, pour aller au secours de l'Alsace où les Autrichiens avoient pénétré. Tandis qu'il marchoit contre le prince *Charles de Lorraine*, général de l'armée ennemie qui avoit passé le Rhin, il est réduit à l'extrémité par une maladie dangereuse qui l'arrête à Metz. Ce fut à cette occasion que les François lui donnèrent des témoignages singuliers de leur tendresse alarmée : il fut surnommé *le Bien Aimé*. La nouvelle de sa guérison fut reçue comme celle d'une victoire importante ; et le roi, dans les transports de sa reconnoissance, s'écria : *Ah! qu'il est doux d'être aimé ainsi! et qu'ai-je fait pour le mériter?* Pendant sa maladie, il avoit tenu un propos qui prouve que ses maux ne lui avoient pas fait perdre de vue l'intérêt de l'état. Son dessein, en quittant la Flandre, avoit été de livrer bataille au prince *Charles de Lorraine*; mais la marche trop lente des troupes ne lui avoit pas permis de l'exécuter en personne. C'étoit le maréchal *de Noailles* qui avoit pris le commandement en chef de l'armée d'Alsace. *Louis XV*, instruit dans son lit de la réunion des troupes, dit au comte *d'Argenson* : *Ecrivez de ma part au maréchal* de Noailles *que pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince* de Condé *gagnoit une bataille.* A peine est-il rétabli, qu'il va assiéger Fribourg, et le prend le 5 novembre 1744. Les batailles de Fontenoy et de Lawfeld gagnées en 1745 et 1747, la journée de Mèle suivie de la prise de Gand, Ostende forcée en trois jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, tout le Brabant Hollandois subjugué, Berg-Op-Zoom emporté d'assaut, Maestricht investi en présence de quatre-vingt mille hommes, sont des évènemens sur lesquels nous renverrons le lecteur à l'article des maréchaux de Saxe et de Loewendal. Mais nous ne pouvons passer sous silence, qu'à la bataille de Fontenoy *Louis XV*, frappé du spectacle des morts et des mourans, dit à un de ses officiers : *Qu'on ait soin des François blessés, comme de mes enfans.* On lui demanda : *Comment il vouloit qu'on traitât les blessés du parti Anglois. — Comme les nôtres*, répondit-il ; *ils ne sont plus nos ennemis.* S'étant apperçu que les monceaux de cadavres, les cris des mourans, le sang qui inondoit une vaste plaine, arrachoient des larmes au dauphin, il lui dit : *Apprenez, mon fils, combien la victoire est chère et douloureuse.* La bataille de Fontenoy fut la première qu'un roi de France eût gagnée en personne sur les Anglois, depuis *St. Louis*. Le maréchal *de Saxe* ayant fait de l'armée une espèce de camp retranché, le duc de *Cumberland* pénétra ces retranchemens, à la tête des troupes Angloises et Hanovriennes. La victoire commençoit à se décider pour elles. Le maréchal envoya deux fois prier le roi de se retirer ; *Louis XV* resta, et sa présence décida en partie, le gain de la bataille. Dès ce jour mémorable, l'armée Françoise prit sur celle des Anglois et des alliés une supériorité qu'elle ne perdit plus ; mais, tandis que tout cédoit en Flandre, les affaires d'Italie étoient dans le plus mauvais état. La bataille de Plaisance, perdue, en 1746, par le maréchal *de Maillebois*, avoit forcé les François à repasser les Alpes.

Les troupes du duc de Savoie et de la reine de Hongrie ravageoient la Provence. Les Anglois, aussi heureux sur mer que les Autrichiens l'étoient en Italie, ruinoient notre commerce; ils s'emparoient de Louisbourg et du Cap-Breton : ils faisoient par-tout des prises immenses. *Louis XV*, à chaque victoire qu'il avoit remportée, avoit offert la paix; on l'avoit refusée. *Écrivez en Hollande*, disoit-il à un de ses ministres, *que je ne demande que la tranquillité de l'Europe; ce n'est pas ma condition, c'est celle des peuples que je veux rendre meilleure.* Enfin cette paix, si desirée par les peuples accablés d'impôts, fut conclue à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748. Le roi qui, suivant ses expressions, *vouloit faire cette paix, non en marchand, mais en prince*, fit plus pour ses alliés que pour lui-même. Il assura Parme, Plaisance et Guastalle à Dom *Philippe*, son gendre, et le royaume des Deux-Siciles à Dom *Carlos*, son parent. Il fit rétablir le duc de *Modène* son allié, et la république de Gênes, dans tous leurs droits. Mais il priva le prétendant *Stuart* de l'asile qu'il lui avoit accordé; et cette condition forcée et peu honorable, que les Anglois lui imposèrent, prouve assez la vanité des éloges des poëtes, qui ne cessèrent de répéter en vers et en prose, qu'*il avoit donné la paix à l'Europe*. Après cette paix, *Louis* auroit pu travailler à dédommager la France des malheurs de la guerre, si l'état des finances l'avoit permis. Cependant de grandes routes furent ouvertes dans tout le royaume, pour faciliter le commerce. L'*École Royale Militaire* fut établie en 1751; on éleva quantité de monumens publics; les sciences et les arts furent honorés d'une protection particulière. On espéroit quelques beaux jours; et au milieu du calme qu'on commençoit à ressentir, on s'appercevoit à peine des épines que l'affaire des *Billets de Confession* semèrent dans quelques villes. Mais la tranquillité des états fut troublée par une nouvelle guerre, allumée de Lisbonne à Pétersbourg, pour quelques terrains incultes de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale. Les Anglois, dont l'ambition cherchoit l'occasion d'une rupture, nous les disputèrent en 1755, et firent la guerre sans la déclarer. Le roi de Prusse, auparavant allié des François, se ligue avec l'Angleterre, tandis que l'Autriche, notre ancienne ennemie, s'unit avec la France. *Louis XV* est forcé de prendre les armes. Les Anglois furent d'abord battus dans le Canada, et craignirent une invasion dans leurs isles. Ils perdirent le Port-Mahon, que le maréchal *de Richelieu* prit d'assaut au printemps de 1756, après une victoire navale du marquis *de la Galissonnière*. Le maréchal *d'Estrées* gagnoit d'un autre côté, la bataille de Hastimbeck sur le duc de *Cumberland*. Le maréchal *de Richelieu*, envoyé pour commander à sa place, poussa le général Anglois, qui capitula à Closter-Seven avec toute son armée. L'électorat de Hanovre étoit conquis. Une armée Françoise, jointe à celle des Cercles, marcha la même année 1757 contre le roi de Prusse en Saxe, et fut battue à la fameuse journée de Rosbach, donnée au commencement de novembre. Cette victoire fut dé-

cisive : l'électorat de Hanovre fut repris, malgré la capitulation de Closter-Seven, parce que cette capitulation, qui n'étoit qu'une espèce de traité politique, ne fut pas confirmée par les Anglois. L'armée Françoise ruinée par l'indiscipline, la désertion, les maladies, et les rapines, fut encore battue à Crevelt par le prince de *Brunswick* en 1758 ; mais le duc de *Broglie* les vengea, en remportant une victoire complète à Bergen, vers Francfort, le 13 avril 1759. Enfin, après différens combats, où chaque parti étoit tantôt vaincu, tantôt vainqueur, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. La France en avoit un besoin extrême. Ses armées, ses flottes avoient été battues ; ses ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que les finances et l'administration s'en trouvassent mieux. Les Anglois avoient fait des conquêtes prodigieuses dans les Indes ; ils avoient ruiné entièrement notre commerce en Afrique ; ils s'étoient emparés de presque toutes nos possessions en Amérique. Le *Pacte de Famille*, conclu en 1761 entre toutes les branches souveraines de la maison de *Bourbon*, ne les avoit pas empêchés d'enlever aux Espagnols la Havane, l'isle de Cuba dans le golfe du Mexique, et les isles Philippines dans la mer des Indes. Par le traité de paix qui fut signé à Paris au commencement de 1763, ils rendirent quelques-unes de leurs conquêtes ; mais ils en gardèrent la meilleure partie. La France céda à l'Angleterre Louisbourg ou le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres sur la gauche de Mississipi, excepté la nouvelle Orléans. L'Espagne y ajouta encore la Floride. Les Anglois gagnèrent environ 1500 lieues de terrain en Amérique. On leur abandonna le Sénégal en Afrique, et ils restituèrent la Gorée. Minorque fut échangé contre Belle-Isle. Les isles de la Guadeloupe, de Marie-Galande, de la Desirade, de la Martinique, de Sainte-Lucie, celles de Saint-Pierre et de Miquelon pour la pêche de la morue, restèrent à la France. On restitua réciproquement les comptoirs et les places sur les côtes de Coromandel et d'Orixa. Telle fut la fin de cette guerre, funeste à la France, et peut-être à l'Angleterre, puisqu'elle a été en partie la source des divisions cruelles qui ont séparé les Colonies de la métropole. Les années qui suivirent cette paix, furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape *Clément XIII*, qui obligea le roi de se rendre maître du Comtat-Venaissin, en 1768, la conquête de la Corse, et les changemens arrivés dans la magistrature, en 1770 et 1771. Les Jésuites, que quelques parlemens avoient déjà chassés de leur ressort en 1762, furent entièrement abolis en France par un édit du roi, donné au mois de novembre 1764. Tous ces événemens sont si récens, qu'il suffit de les indiquer. Au commencement de mai 1774, *Louis XV* fut attaqué, pour la seconde fois, de la petite-vérole, et cette terrible maladie l'enleva à son peuple le 10 du même mois. Il étoit dans sa 65e année, et occupoit le trône depuis 59 ans, 8 mois et quelques jours. Son attachement tendre pour sa famille, sa douceur envers ceux qui le servoient, son amour pour la paix,

sa modération jointe à un esprit sage et juste, pouvoient faire espérer un bon règne, si ses vertus n'avoient pas été altérées par ses courtisans et ses maîtresses. Il étoit affable, prévenant, humain, naturellement porté à faire du bien, et n'auroit jamais pu faire de mal, si on ne le lui avoit quelquefois inspiré. On sortoit ordinairement content de sa présence. Il est vrai que les étrangers et les gens de lettres l'intimidoient un peu, (car il étoit naturellement timide) et qu'ils ne tiroient de lui, que quelques mots, ou quelques questions insignifiantes ; et presque toujours les mêmes. Mais il étoit plus ouvert avec des courtisans, ou des officiers. —Un jour qu'il revenoit de la chasse, l'officier de la garde-robe, qui étoit absent, lui ayant fait attendre sa chemise pendant un quart-d'heure, quoiqu'il fût tout en sueur, il défendit au gentilhomme de semaine de le gronder. Il dit comme *Louis XIV*, dans une pareille occasion : *Laissez-le ; il est assez fâché d'avoir manqué à son devoir.* —Quand il alloit à la chasse, on portoit toujours quarante bouteilles de vin, moins pour lui que pour sa suite. Un jour qu'il eut soif, il demanda un verre de vin. On lui répondit qu'il n'y en avoit plus. *N'en prend-on pas quarante bouteilles*, demanda-t-il ? —*Oui, Sire ; mais tout est bu.* —*Qu'on en prenne à l'avenir*, dit-il tranquillement, *quarante-une, afin qu'il en reste une pour moi.* —Un officier, qui s'étoit ruiné au service, lui ayant demandé mille louis, pour se mettre en état de continuer ses campagnes, il les lui accorda. Le contrôleur général, qui venoit de compter des sommes considérables pour des affaires importantes et pressées, représenta au roi qu'il n'y avoit point d'argent au trésor : *Eh bien !* dit ce prince, *qu'on lui donne celui qui est dans ma cassette pour mes plaisirs ; il n'est pas juste que je me divertisse lorsqu'un de mes Officiers souffre.* —Un brigadier de ses armées, qui n'étoit pas riche, fut envoyé par le général pour lui rendre compte d'une action, où il s'étoit distingué. *Louis XV* tira de son doigt un diamant, qu'il lui donna. L'officier général lui ayant fait sentir que, quelque précieux que fût un tel don, il avoit plus besoin d'argent que de bijoux, le roi lui envoya le lendemain une somme plus considérable que la valeur du diamant... Lorsqu'il ne pouvoit accorder ce qu'on lui demandoit, il répondoit avec tant de bonté, qu'on lui tenoit compte, pour ainsi dire, de ses refus. —Un vieux officier lui ayant demandé un poste, et le ministre de la guerre lui ayant répondu qu'il n'y en avoit pas de vacant : *Vous voyez*, dit le roi au militaire, *l'impossibilité où je me trouve de vous obliger ; mais revenez une autre fois, je serai sans doute plus heureux....* Ce ton de bonté affectueuse, il le prenoit souvent avec ses anciens serviteurs. Quoiqu'on lui ait reproché de n'avoir vu bien des choses que par autrui, il étoit, dit-on, instruit des affaires du royaume et de l'administration générale et particulière. Très-souvent il avoit un agent de confiance auprès de ses ambassadeurs, avec lequel il entretenoit une correspondance secrète. Mais il n'avoit pas assez de force dans le caractère, pour se décider d'après lui-même. Les Mémoires

politiques du maréchal *de Noailles* renferment quelques lettres de lui, qui prouvent qu'il entroit dans les détails, et qu'il apprécioit tout avec une sagacité peu commune. Le grand nombre d'impôts qu'il mit sur son peuple firent murmurer : et si quelques-uns furent occasionnés par les guerres dispendieuses qu'il eut à soutenir, d'autres furent sollicités par l'avidité de ceux qui profitoient des graces de la cour et de la foiblesse du monarque. De ce nombre, furent ses favoris et ses maîtresses, qui, sur-tout dans les derniers temps, dévorèrent la substance du peuple, pour satisfaire leurs vices, leur luxe et leurs fantaisies. Le trône n'affranchit point des foiblesses de l'humanité, et *Louis XV*, en vieillissant, cédant plus que jamais à ces foiblesses, quelques hommes pervers qui l'entouroient, en profitèrent pour devenir les sangsues de la nation. L'excès des abus des vingt dernières années de son règne, ne contribuèrent pas peu à la révolution qui s'est faite de nos jours dans l'administration générale de la France. *Louis XV* reconnut ses fautes en mourant, et il se proposoit de soulager ses sujets, s'il avoit survécu. Il aimoit la religion, protégeoit ses ministres, et ne souffroit point qu'on tournât en dérision les choses sacrées, sur-tout en sa présence. Nous ne parlerons pas de l'accident effroyable du 5 janvier 1757; nous l'avons détaillé dans l'article de l'infame auteur de cet attentat (*Voy.* DAMIENS). *Louis XV* étoit, à sa mort, le plus ancien des monarques de l'Europe. Il eut de son mariage, deux princes, morts l'un et l'autre; et huit princesses, dont il ne reste plus que deux. Ce prince avoit le goût des beaux arts, et connoissoit l'histoire et la géographie. On a de lui, un petit vol. in-8°, 1718, sur le *Cours des principales Rivières de l'Europe :* ouvrage devenu rare, et qu'il avoit composé sous la direction du célèbre géographe *de Lisle*. Les sciences, les lettres et les arts ont été encouragés et perfectionnés sous son règne. Le voyage au Pôle par *Maupertuis*, et celui à l'Equateur par *la Condamine*, entrepris l'un et l'autre à de si grands frais; d'autres voyages aux Philippines, à la Californie, en Sibérie, faits par ordre du gouvernement, prouvent le zèle du roi et de ses ministres, pour tout ce qui avoit rapport à l'astronomie, à la navigation, à l'histoire naturelle. La physique expérimentale, les mathématiques, la mécanique, ont fait des progrès considérables; et ces progrès ont influé sur les arts nécessaires. Les étoffes ont été manufacturées à moins de frais, par les soins du célèbre *Vaucanson*, et de quelques autres mécaniciens dignes de marcher sur ses traces. Un académicien infatigable autant qu'éclairé, M. *Duhamel*, a augmenté les lumières des agriculteurs, et abrégé leurs travaux. M. *Poissonnier*, célèbre médecin, a trouvé enfin le secret, long-temps recherché, de rendre l'eau de la mer potable. Un horloger ingénieux, M. *le Roy*, a inventé une pendule qui supplée à la connoissance qui nous est refusée des longitudes de la mer. Enfin, s'il y a eu moins de génie et de grands talens que dans les beaux jours de *Louis XIV*, la nation est en général plus instruite. Des poëtes touchans ou agréables, quelques philosophes éloquens,

-vet un grand nombre de beaux esprits, ont illustré le règne de *Louis XV*. Il est vrai que le goût de la déclamation, la manie des antithèses et des tours nouveaux, a beaucoup fait dégénérer le style ; mais il se trouve toujours des esprits bien faits, qui ne se laissent pas entraîner au torrent du mauvais goût. Une véritable éloquence a presque toujours animé les écrits de nos premiers magistrats ; et la jurisprudence ayant été éclairée par la philosophie, ils ont mieux connu ce droit universel puisé dans la nature, qui s'élève au-dessus des lois de convention et des coutumes barbares. *Voy.* les Tables chronologiques, article FRANCE. *Voy.* aussi les articles MONTGON. — VII. BOIS (du). — FLEURI, n.° II. — VILLARS. — FOUQUET, n.° IV. — SAXE. — LOEWENDAL. — BOURDONNAYE. — II. DUPLEIX. — WIGNEROD, etc. etc.

XXI. LOUIS XVI, du nom de *BOURBON*, dernier roi de France, naquit le 23 août 1754, de *Louis*, dauphin, et de *Marie-Josephine de Saxe*, sa seconde femme, fille de *Frédéric-Auguste*, roi de Pologne. Il fut le second fruit de leur hymen. Au moment qu'il vit le jour, toute la cour se trouvoit à Choisy; la dauphine étoit restée presque seule à Versailles; aucun prince du sang n'assista, suivant l'usage, à ses couches; et l'enfant commença sans éclat et dans une sorte d'abandon, une vie qui devoit se terminer par la plus funeste catastrophe. Le courrier qui fut chargé de porter la nouvelle de sa naissance à la cour, fit une chûte dont il mourut sur-le-champ, et sans pouvoir remplir sa mission. *Louis* fut nommé *duc de Berry*; Son éducation fut douce, mais soignée; son père se chargea de lui apprendre la grammaire et les langues; la dauphine, de lui enseigner l'histoire qu'elle possédoit parfaitement; l'évêque de Limoges, de pénétrer son cœur des principes de la religion; le duc de *la Vauguyon*, son gouverneur, de lui inspirer, par son exemple, l'exercice de la probité, de la franchise, et de toutes les vertus de l'honnête homme. Le jeune duc s'empressa de profiter de leurs leçons. *Que je serois content*, dit-il un jour, *si je pouvois savoir quelque chose que mon père ne sût point!* Le duc de *Bourgogne*, son frère aîné, mourut en 1760, à l'âge de neuf ans, et lui ouvrit le chemin pénible du trône. Si sa carrière lui eût permis d'y parvenir, *Louis* eût été le meilleur des princes; il eût vécu heureux, et n'eût pas vraisemblablement éprouvé de chûte; car le duc de *Bourgogne* avoit déjà annoncé assez de fermeté pour faire présumer qu'il eût comprimé le premier essor de la révolution, ou du moins soutenu avec plus de succès les droits de la monarchie chancelante. En 1765, *Louis* eut le malheur de perdre son père, si universellement regretté, et bientôt après la dauphine, qui ne put survivre à son époux. Sa douleur fut vive et profonde; le jeune prince resta long-temps sans vouloir sortir, et lorsqu'en traversant les appartemens, il entendit dire pour la première fois : *Place à M. le Dauphin*, des pleurs inondèrent son visage, et il s'évanouit. Deux anecdotes annoncèrent dès-lors sa justice : au milieu de la cour corrompue de son aïeul, des courtisans lui ayant demandé

quel surnom il prendroit à son avénement au trône ? *Celui de Louis le Sévère*, leur répondit-il. Se trouvant à la chasse, le cocher de sa voiture se hâtoit d'arriver au lieu où le cerf étoit cerné, et alloit traverser un champ de blé, le dauphin l'arrête, et lui ordonne de prendre le chemin ordinaire, en disant : *Pourquoi mes plaisirs feroient-ils tort au pauvre ? ce blé ne m'appartient pas.* Le cabinet de Versailles, dans le dessein de prévenir les guerres qui avoient désolé si long-temps la France et l'Autriche, avoit projeté une quadruple alliance entre ces deux états; et l'union du dauphin avec *Marie-Antoinette d'Autriche*, fille de l'impératrice *Marie-Thérèse*, en commença le rapprochement. Elle fut cependant célébrée sous de bien funestes auspices. On sait que la fête donnée par la ville de Paris à cette occasion, fit périr, par le défaut d'ordre et de précaution, plus de quatre mille personnes, culbutées et étouffées sur cette même place de *Louis XV*, où son successeur devoit ensuite périr lui-même. Le dauphin, vivement affligé de cet événement, écrivit au lieutenant de police : « Je suis pénétré de tant de malheurs; on m'apporte en ce moment ce que le roi me donne tous les mois; je ne puis disposer que de cela, et je vous l'envoie; hâtez-vous de secourir les plus malheureux. » *Louis*, sans se permettre aucune dépense superflue, continua à envoyer sa rente de plusieurs mois, et n'en détourna quelques sommes que pour les porter secrètement dans les réduits du pauvre. Lorsque ces actes de bienfaisance étoient apperçus, il disoit agréablement : « Il est bien singulier que je ne puisse *aller en bonne fortune*, sans qu'on le sache. » Tant d'humanité annonçoit le règne le plus heureux pour son peuple et pour lui; la France n'en a pas compté de plus sinistres. Lorsqu'on lui annonça, en 1774, la mort de son aïeul, qui l'appeloit à la royauté, il parut effrayé de son nouveau pouvoir, et s'écria : *O mon Dieu ! quel malheur pour moi !* A cette époque, nos finances se trouvoient épuisées, le commerce sans vigueur, la marine anéantie; soixante-dix millions avoient été consommés par anticipation sur les revenus de l'état, et l'excédent des dépenses sur la recette, s'élevoit à vingt-deux millions. Pour faire disparoître ces maux, *Louis XVI* appela au ministère ceux que l'opinion publique lui désigna comme les plus propres à les réparer. *Vergennes*, revenu de l'ambassade de Suède, eut le département des affaires étrangères; *Turgot*, qui s'étoit fait aimer dans son intendance de Limoges, dirigea les finances comme contrôleur-général; connu par sa probité, *Malesherbes* fut employé dans le conseil ; *Sartines* quitta le soin de la police pour créer en peu de temps, et sans impôts, dans le département de la marine, soixante-sept vaisseaux de ligne, et quarante-neuf frégates; *Maurepas* enfin, désigné au roi par le dauphin son père, fut placé à la tête de l'administration. Si quelques-uns de ces ministres parurent ensuite au-dessous de leur renommée, du moins le monarque n'avoit-il cherché, en les plaçant auprès de lui, qu'à leur fournir l'occasion de la justifier. Le premier édit de son règne, fut un bienfait; il dispensa les peuples

du payement du droit connu sous le nom de *joyeux avénement.* Le second, fut un acte de justice; il rassura les nombreux créanciers de l'état, et promit d'acquitter la dette publique. Les parlemens, dont tous les membres avoient été exilés, étoient regrettés et environnés dans leur chûte de l'estime générale; ils furent rappelés à leurs fonctions, le 12 novembre 1774. Bientôt après, le crédit national commença à renaître, et on osa concevoir l'espoir d'une prospérité durable. On remboursa vingt-quatre millions de la dette exigible, cinquante de la dette constituée, vingt-huit des anticipations; l'intérêt des créances sur les biens du clergé, tomba à quatre pour cent; les actions de la compagnie des Indes et les billets des fermes générales, s'élevèrent à un taux plus considérable. On supprima les pensions abusives; on diminua celles qui étoient peu méritées. L'économie personnelle du monarque servit d'exemple, et devint extrême; on lui représenta qu'il la poussoit trop loin : *Que m'importent l'éclat et le luxe*, s'écria-t-il; *de vaines dépenses ne sont pas le bonheur!* Dans le dessein de borner le ravage de l'usure, un *Mont-de-Piété* fut établi dans la capitale, et présenta des ressources aux indigens, au prix du plus modique intérêt. On forma une caisse d'escompte destinée à augmenter la circulation du numéraire, et à faciliter les opérations du commerce. Le régime désastreux des corvées, qui, pour un foible travail sur les grandes routes, arrachoit l'agriculteur à des occupations plus pressantes, fut supprimé, et la servitude personnelle dans les domaines du roi, abolie. On adoucit le code criminel; la torture, née dans les cachots de l'inquisition, prodiguant les tourmens et la douleur, dans l'espoir de trouver des coupables, disparut de notre législation criminelle, et cessa de la déshonorer. *Louis XVI* recueillit le fruit de la reconnoissance publique dans un voyage qu'il fit, en 1780, à Cherbourg, pour visiter les travaux faits dans ce port. Il parcourut la Normandie, et par-tout sur son passage, il reçut les marques de l'affection la plus sincère. Plein de reconnoissance, il écrivoit à la reine : « L'amour de mon peuple a retenti jusqu'au fond de mon cœur; jugez si je ne suis pas *le plus heureux roi du monde.* » Pour conserver le souvenir de l'accueil qu'on lui avoit fait, il voulut que son second fils, né quelque temps après, portât le nom de *Duc de Normandie*, et se rappelât sans cesse une province qui avoit fait éprouver à son père les plus douces émotions. L'aurore d'un si beau règne alloit être suivie d'une affreuse nuit; la guerre d'Amérique l'amena. Les colonies Angloises de ce vaste continent avoient repoussé les impôts de la métropole, et rompu les liens qui les unissoient à elle. Leurs députés étoient arrivés à Paris pour y réclamer des secours; les esprits s'étoient échauffés en faveur des insurgés; de toutes parts on représentoit que la France avoit toujours été l'asile des peuples opprimés, qu'elle avoit protégé de ses armes le berceau de la liberté en Hollande, et qu'elle devoit le couvrir de sa puissance à Boston; qu'il étoit temps enfin d'humilier l'Angleterre et de lui

ôter pour toujours ses prétentions à la souveraineté des mers. Suivant M. *Malouet*, dans ses *Mémoires sur les Colonies*, *Louis XVI* fut presque le seul de sa cour qui ne partagea point à ce sujet l'opinion de ceux qui l'entouroient ; ce ne fut qu'avec la plus grande répugnance que, cédant au vœu de son conseil pour l'indépendance américaine, il la reconnut. De grands succès signalèrent aussitôt la valeur françoise. Sur le continent, l'armée du général *Burgoyne* fut faite prisonnière : sur les mers, *Lamothe-Piquet*, *d'Estaing*, *Vaudreuil*, en Amérique, *Suffren* dans les Indes, firent plusieurs fois triompher notre pavillon. Le résultat de cette guerre fut pour l'Angleterre la perte de ses colonies; mais elle en conçut contre la France et son monarque, une haine active et durable, qui alimenta bientôt les troubles intérieurs de l'une, et hâta la marche de l'autre vers l'échafaud. Le premier effet de ce ressentiment, fut de favoriser l'invasion de la Hollande par le duc de *Brunswick*, et de nous arracher cet ancien allié pour s'emparer de tout son commerce; le second, de rendre la médiation de la France inutile et sans force, lorsque la Turquie, en guerre avec la Russie, la réclama pour faire cesser les hostilités. Les Russes, certains que les vœux du gouvernement François ne tendoient pas à favoriser leur agrandissement, ne cachèrent plus leur animosité. De leur côté, les Turcs, convaincus de notre foiblesse, cherchèrent d'autres médiateurs; et nous perdîmes à la fois tous les avantages commerciaux que nous retirions de nos liaisons au Nord avec la Russie, au Midi de celles que nous avions avec les Échelles du Levant. Ce fut vers ce temps que *Louis* eut le bonheur d'avoir son second fils. La ville de Paris célébra sa naissance par un bal que le roi ouvrit, et où il combla les vœux des Parisiens, en dansant un menuet avec la femme du premier échevin. On doit observer que cette fête, cette union du monarque à ses sujets, eurent lieu le 21 janvier 1782, et que onze ans après, le même jour et la même ville le virent conduire à la mort. Ce fut à l'époque de la naissance du dauphin, que son père reçut de la part d'un étranger, un hommage simple, mais qui parut le flatter. La société de Médecine de Paris, en donnant son prix à *Thomas Ollif*, médecin anglois, trouva pour épigraphe au mémoire de ce savant ce distique latin en honneur du roi :

Hæc ego, dum felix, nimiùm tu Gallia, regem
Pacis habes legumque et libertatis amicum.

Il méritoit alors plus que jamais l'éloge des étrangers et l'amour de son peuple. La durée d'un hiver rigoureux, et le débordement des fleuves avoient occasionné de grands dégats dans les campagnes. Les chemins étoient détruits, les arbres emportés, les maisons menaçoient ruine. Le roi accorda une somme de trois millions pour être répartie sur les laboureurs les moins imposés, et trois autres millions pour distribuer des bestiaux, des denrées et des instrumens d'agriculture ; en remplacement de ces sommes, il ordonna une réduction sur les fonds attribués aux bâtimens de ses maisons, et la retenue d'un vingtième pendant un an sur toute pension au-

dessus

dessus de dix mille livres. Cependant les finances s'étoient altérées pendant la guerre précédente, et le crédit public disparoissoit à la suite de plusieurs emprunts onéreux ; les capitalistes s'alarmoient en prévoyant une faillite ; vainement le roi avoit-il dit publiquement dans son conseil : *Je ne veux plus ni nouvel impôt, ni emprunt ;* on lui en présentoit sans cesse comme le seul moyen d'élever la recette au niveau d'une dépense qui excédoit cent millions. Dans ces circonstances pénibles, *Louis XVI* convoqua la première assemblée des Notables, qui se retira sans remédier à rien. Le cardinal *de Brienne*, qui dirigeoit les finances, crut alors pouvoir emporter par la force, ce que son prédécesseur *Calonne* avoit vainement tenté par la persuasion. Il proposa l'impôt du timbre et la subvention territoriale. Le premier frappoit douloureusement le commerce; la subvention devoit porter sur les grands propriétaires, et dès-lors sur les membres du parlement; ceux-ci mettant leur intérêt personnel à l'abri de la haine publique, vouée alors au ministre, s'opposèrent à l'enregistrement de ces deux impôts, et furent exilés à Troyes. Rappelés bientôt après par l'indulgence, peut-être extrême, de *Louis XVI*, ils déclarèrent qu'ils n'avoient pas le droit de consentir les impots, et ils demandèrent la convocation des états généraux. Le clergé, qui jusqu'alors n'avoit pris aucune part aux querelles politiques, se réunit aux magistrats pour la réclamer, et les villes principales firent entendre le même vœu. *Louis*, adhérant à l'opinion générale, assembla une seconde fois les Notables pour déterminer la forme des états, ainsi que la manière d'y voter. Se croyant aimé parce qu'il méritoit de l'être, il espéra s'entourer de bonnes vues, et fonder son pouvoir sur le bonheur public. Les sacrifices personnels ne lui coûtoient rien; et l'économie particulière, loin de lui déplaire, flattoit son goût pour la simplicité. C'est à cette époque, que des députés du tiers-états de Bretagne, admis à son audience, s'étant mis à ses genoux, il s'empressa de les relever, en leur adressant ces mots dignes de *Titus* : « Levez-vous; ce n'est point à mes pieds qu'est la place de mes enfans. » Les états s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789. Les costumes divers attribués aux trois ordres, commencèrent à jeter parmi eux les premiers germes de division; ils se multiplièrent de jour en jour. Le *déficit* dans les finances étoit léger, et un dévouement généreux, excité dans un petit nombre d'hommes l'eût facilement comblé ; mais chaque ordre cherchant à éviter le fardeau de la dette publique ne s'occupa que de son intérêt, et ne montra d'autre envie que celle de sacrifier les deux autres. « Une inquiétude générale, dit le monarque aux députés, un desir exagéré d'innovations se sont emparés des esprits et finiroient par égarer totalement les opinions, si on ne se hâtoit de les fixer par une réunion d'avis sages et modérés. Tout ce qu'on peut attendre du plus vif intérêt au bonheur public, tout ce qu'on peut demander à un souverain, le premier ami de ses peuples, vous pouvez, vous devez l'attendre de moi. » On ne pouvoit s'exprimer avec plus de raison et de bonté.

tous les pas de *Louis*, jusqu'alors, avoient paru dirigés par la sagesse; mais l'art de gouverner est subordonné au cours des événemens, qui ne dépend pas toujours des hommes, et qui se joue souvent de leur sagesse. Les ordres s'étoient séparés; *Louis*, à qui le ministère avoit persuadé que le seul moyen légitime de se procurer les subsides nécessaires, étoit de favoriser la représentation du tiers-état en nombre égal de députés à celui des deux autres ordres réunis, chercha à terminer cette scission; aussi, lorsque M. *de Luxembourg*, au nom de la chambre de la noblesse, lui fit des objections contre la réunion, le roi lui répondit : « Toutes mes réflexions sont faites; dites à la noblesse que je la prie de se réunir : si ce n'est pas assez de ma prière, je le lui ordonne. Quant à moi, je suis déterminé à tous les sacrifices. A Dieu ne plaise qu'un seul *homme périsse jamais pour ma querelle*. » Ce dernier mot devint la base continuelle de sa conduite, de sa généreuse foiblesse et de tous ses malheurs. Quelques régimens s'étoient approchés de Versailles pour soutenir le service des gardes françoises dont la cour suspectoit la fidélité; on avoit fait concevoir aux députés des craintes sur la sureté de leurs personnes; *Mirabeau* demanda le renvoi des troupes. Tout Paris s'arma à sa voix; la Bastille fut prise le 14 juillet 1789; et *Louis*, le lendemain, fatigué des mouvemens qui l'entouroient, des meurtres populaires dont la capitale venoit d'être le théâtre, ne consultant que son cœur, et son desir d'appaiser les esprits, se rendit à l'assemblée, à pied, sans armes, et presque sans gardes. Là, au milieu de la salle et debout, il conjura les députés de ramener la tranquillité publique. « Je sais, leur dit-il, qu'on cherche à élever contre moi d'injustes préventions; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étoient pas en sureté. Des récits aussi coupables ne sont-ils pas démentis d'avance par mon caractère connu? Eh bien! c'est moi qui me fie à vous. » Ce courage, cet abandon, firent taire pour le moment toutes les factions. L'enthousiasme du plus grand nombre des députés fut extrême; ils voulurent servir eux-mêmes de gardes au monarque, pour le reconduire au château. On resta plus d'une heure dans ce court trajet; et le roi, après son arrivée, parut sur le balcon de son appartement, pour y recueillir les témoignages réitérés de l'affection publique. Ce fut pour lui le dernier instant de bonheur. Bientôt après, le régiment de Flandre vint à Versailles, et selon l'usage, les gardes du monarque lui donnèrent un repas de corps. Aussitôt la malveillance répandit que dans ce festin la cocarde arborée par la nation, avoit été foulée aux pieds; la haine agita ses poignards; Paris s'émut; un attroupement immense de femmes, escorté de brigands armés de piques et de fusils, se dirigea, le 5 octobre, sur Versailles; la garde nationale le suivit. La plupart de ceux qui la formoient, attachés à l'ordre, venoient de gré, ou par la force de l'exemple, soutenir les efforts de l'assemblée pour le bien public, et rassurer le monarque lui-même contre les justes craintes qu'il devoit avoir conçues; mais dans la nuit des scé-

lérats poussés par des manœuvres clandestines, des hommes déguisés en femmes, d'autres barbouillés de boue, de lie, forcent les sentinelles, pénètrent dans le château, enfoncent les portes, en massacrent les gardes, cherchent vainement la reine pour l'immoler à leur furie, et frappent à coups de sabre le lit dont elle venoit de s'échapper. Le roi, entouré de son épouse, de ses enfans en pleurs, de ses serviteurs remplis d'effroi, conserva toute sa sérénité. Il répondit à ceux qui le conjuroient de fuir : « Il est douteux que mon évasion puisse me mettre en sureté ; mais il est très-certain qu'elle deviendroit le signal d'une guerre qui feroit couler des flots de sang. J'aime mieux périr ici que d'exposer pour ma querelle tant de milliers de citoyens. » Le résultat de cette sanguinaire insurrection fut de conduire le monarque et toute sa famille à Paris. *Louis* s'y établit dans le château des Tuileries. Depuis plus de cent ans, les rois n'y avoient pas fait de résidence habituelle ; rien n'étoit préparé pour le recevoir ; cependant, malgré les incommodités de ce nouveau domicile, et dès le lendemain de son arrivée, il crut devoir rassurer les provinces sur son sort, les inviter à la tranquillité, et prier l'assemblée de venir à Paris pour y continuer ses travaux près de sa personne. Forcé immédiatement après de licencier ses gardes, il en reçut d'autres, dont le commandant général fut placé sous les ordres de la municipalité de la capitale. Pour lui, les sacrifices étoient sans cesse suivis d'autres sacrifices. Il n'en accepta pas moins, le 14 février 1790, la nouvelle constitution. Son discours dans cette occasion fut rempli de sensibilité. « Vous qui pouvez, dit-il aux députés, influer par tant de moyens sur les véritables intérêts de ce peuple qu'on égare, de ce peuple qui m'est si cher, dont on m'assure que je suis aimé, quand on veut me consoler de mes peines, dites-lui que s'il savoit à quel point je suis malheureux, à la nouvelle d'un attentat contre les personnes ou les propriétés, sans doute il m'épargneroit cette douloureuse amertume.... Je préparerai de bonne heure mon fils au nouvel ordre de choses que les circonstances ont amené ; je l'accoutumerai à reconnoître, malgré le langage des flatteurs, qu'une sage constitution le préservera des dangers de l'inexpérience, et que la liberté doit ajouter un nouveau prix aux sentimens d'amour et de fidélité dont la France, depuis tant de siècles, a toujours donné à ses rois des preuves touchantes. » Ces vœux furent promptement déçus. La constitution civile du clergé vint jeter de nouveaux fermens de troubles ; le roi refusa d'y donner son adhésion ; on lui en fit un crime. Le départ de ses tantes pour l'Italie fit craindre le sien, et on le priva même d'aller à Saint-Cloud, où, comme l'année précédente, il vouloit se rendre pour y jouir des beaux jours du printemps. Les massacres et les insurrections continuoient dans le midi ; l'insubordination germoit dans toutes les troupes ; on accusoit la reine de chercher à soulever toutes les puissances de l'Europe contre la France. *Louis*, forcé d'éloigner ses chapelains et les grands officiers attachés de tout temps à sa personne, n'ayant plus de

part à la confection des lois, ne nommant aucun des magistrats qui rendoient la justice en son nom, privé de la prérogative de faire grace et de commuer les peines, n'ayant plus aucune action sur l'administration intérieure, confiée entièrement aux départemens et aux districts, exclu du droit de commander l'armée, gêné dans celui de déclarer la guerre et de faire la paix, privé du soin de recouvrer les impositions, de les répartir, de récompenser les services publics, d'organiser le ministère, *Louis* reconnut qu'il n'étoit plus possible de gouverner un état d'une aussi grande étendue que la France, avec des moyens aussi foibles que ceux qu'on avoit laissés à sa disposition. *Il est temps qu'il fasse le roi*, écrivoit alors un journaliste; *sans cela plus de roi. Louis XVI* crut pouvoir se soustraire à d'odieux soupçons et aux attentats qu'il prévoyoit, acquérir plus de liberté, et sauver sa famille de tout outrage. Déjà, *Charles V*, comme lui retenu prisonnier à Paris, s'étoit échappé d'une ville où ses amis n'osoient paroître. Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, *Louis* s'évada des Tuileries, dans l'intention, a-t-il déclaré, de gagner Montmédi, mais de ne point quitter la France. Avant son départ, il laissa à l'assemblée une déclaration qui renferme trop d'amertume, mais l'impartialité de l'histoire ne lui permettra pas de dissimuler que la plupart de ses motifs de plaintes étoient fondés. Qui peut douter maintenant que la constitution, comme il le disoit dans cet acte, ne fût insuffisante pour arrêter les insurrections, pour empêcher qu'une anarchie complète ne s'établît au-dessus des lois; que l'assemblée n'eût perdu alors jusqu'à la force nécessaire pour revenir sur ses pas, et pour reprendre l'autorité dont les clubs s'étoient emparés avec arrogance. Le roi, reconnu à Varennes, ne voulut point employer la force, et craignit que sa délivrance ne coûtât la vie à quelques-uns de ses défenseurs. Reconduit à Paris par une armée de 40 mille gardes nationaux qui se recrutoient de village en village, il rentra prisonnier dans le château, dont il étoit sorti. L'assemblée délibéra aussitôt s'il devoit régner encore, ou être déchu de sa puissance. Le premier parti triompha, malgré de vives oppositions, malgré les cris d'ennemis nombreux réunis au Champ de Mars; et qu'on fut forcé de disperser par le canon et l'exécution de la loi martiale. Cette autorité foible et sans forces, rendue à un souverain toujours prisonnier, étoit une illusion. L'assemblée constituante où régnoient encore tant d'esprits sages et amis de l'ordre, eût pu l'accroître; mais elle prononça sa séparation par fatigue et lassitude, et elle fit place à l'assemblée législative. Celle-ci présenta beaucoup de férocité et peu de génie, une foiblesse honteuse à arrêter le crime, et un attentat continuel contre le peu de pouvoir qu'on avoit abandonné à *Louis*. Les prêtres assermentés ou non furent bannis, les émigrés frappés de mort. La guerre fut déclarée à toutes les puissances de l'Europe. On la voulut pour faire redouter des trahisons et en accuser le monarque. *Je n'ai qu'une crainte*, disoit un député, *c'est que nous ne soyons pas assez trahis pour pouvoir expulser le*

royauté. Cette expulsion devint le but de la journée du 20 juin 1792. Vingt mille hommes, divisés en trois bandes, forcent les portes de l'assemblée et celles de l'intérieur des Tuileries. La porte de l'œil de bœuf étoit fermée, on l'ébranle; elle alloit être brisée; c'en étoit fait de la famille royale. Un seul homme désarma ces tigres; ce fut *Louis XVI*. Il ouvre lui-même la porte en s'écriant: *Je ne crois pas avoir rien à craindre des François.* Cette fermeté suspend toute furie. *Louis* se retire au fond de la chambre. Un furieux se place devant lui pour offrir sans cesse à ses regards ces mots : *la Mort*, écrits sur ses vêtemens; un autre lui présente une bouteille, et lui ordonne de boire à la santé de la nation; un autre tenant d'une main un long pistolet armé d'un dard, et de l'autre un sabre nu, crioit : *à bas le veto;* un autre portoit au haut d'une fourche, un poumon de veau, et montroit cette inscription au-dessous : *Cœur des Aristocrates;* un autre enfin s'approche et place sur la tête de *Louis* un bonnet rouge. Après deux heures d'insultes et de menaces, le maire *Péthion* paroît, monte sur une estrade, et lui dit: *Sire, vous n'avez rien à craindre.* *Louis XVI* lui répond aussitôt: « L'homme de bien qui a la conscience pure, ne tremble jamais; il n'y a que ceux qui ont quelque chose à se reprocher qui peuvent avoir peur. » A l'instant, prenant la main d'un grenadier, il ajouta : *Tiens, mets la main sur mon cœur, et dis à cet homme s'il bat plus vîte qu'à l'ordinaire.* Cette journée devoit lui faire présager sa fin prochaine. Dès ce moment, il s'attendit à périr, et ne cessa de chercher à résigner sa famille à souffrir de nouveaux malheurs. On dit qu'à cette époque il fit un premier testament dont on n'a pas connu les dispositions. Dans le même temps, M. *de Sainte-Croix*, désigné pour le ministère, refusoit d'y entrer, et lui expliquoit ses motifs. *Vous faites trop d'objections*, lui répondit Louis, *pour devenir le ministre d'un roi de quinze jours.* Cette prédiction ne tarda pas à se vérifier. Le dix août suivant, le tocsin sonne; des phalanges de Marseillois, unies au peuple des faubourgs, couvrent la place du Carrousel, et investissent les Tuileries; elles obéissent à la voix de *Chabot* et de *Danton*, et tournent leurs canons contre la demeure du roi. Dans cette position critique, il falloit ou fuir de nouveau, ou mourir à son poste. Un conseil particulier détermine *Louis XVI* à se rendre à l'assemblée avec sa famille, et à mettre ses jours sous sa sauvegarde. « Allons, dit-il, en levant la main droite, donnons, puisqu'il le faut encore, cette dernière marque de dévouement. » La reine qui s'opposoit à ce parti, fut entraînée. L'entrée de la salle fut très-difficile par l'affluence du peuple qui l'entouroit; la marche fut, à chaque pas, interrompue; par-tout des cris affreux se faisoient entendre. A peine *Louis XVI* et sa suite se trouvoient-ils placés dans l'intérieur, que les hostilités commencèrent entre les rassemblemens des fauxbourgs et des Marseillois, et les Suisses qui se trouvoient de garde au château. Ceux-ci triomphèrent un moment; ils balayèrent les cours et la place du Carrousel. Si trois cents d'entr'eux qui avoient suivi le roi à l'assemblée, si le bataillon caserné à Ruelle,

et qui s'avançoit sur Paris, les eussent rejoints, il est probable que cette journée eût changé de face; mais l'assemblée, dans l'effroi, sollicita le monarque d'arrêter l'effusion du sang, et il signa l'ordre aux soldats de mettre bas les armes, et à ceux accourus de Ruelle, de rebrousser chemin. Aussitôt, le peuple se jette sur les Suisses de garde, les désarme et les égorge; on massacre tout ce qui se trouve dans le château; la flamme et le fer le parcourent: et celui qui étoit venu chercher un asile au sein de l'assemblée, y entend prononcer la suspension de son pouvoir, et l'ordre de le renfermer au Temple. Ce gothique palais reçut d'abord *Louis XVI*, son épouse et sa famille; mais la commune de Paris, trouvant bientôt ce logement trop commode, décida que la tour seule serviroit à son logement. Cette tour, construite du temps même des Templiers, n'avoit jamais été habitée. Son intérieur sombre, ses voûtes lugubres servoient d'archives. Pour isoler cette tour, on abattit aussitôt une partie des bâtimens, et on l'environna d'un large fossé. On éleva au-delà une enceinte de murs très-élevés, et on diminua le jour de toutes les fenêtres. Sept guichets et huit portes de fer défendirent l'escalier qui conduisoit à l'appartement de *Louis*. « Eh! Messieurs, disoit-il souvent, que de précautions et de dépenses pour un prisonnier qui n'a, je vous l'assure, aucune envie de s'évader. » L'assemblée législative fit place à la Convention. Celle-ci s'empressa de proclamer la déchéance du monarque et d'ordonner qu'il seroit mis en jugement devant elle. *Louis*, avant sa détention, avoit quelquefois paru irrésolu dans ses desseins, et foible lorsqu'il s'agissoit d'agir; il devint dans sa prison, un modèle de sérénité et de courage, au milieu des outrages de toute espèce. On ne lui laissa ni encre, ni plume, ni papier, ni crayon; mais on lui donna des livres, et l'on a compté que pendant sa détention il avoit lu 257 volumes. Occupé de l'éducation de son fils, tout entier à consoler son épouse, à se fortifier lui-même par les secours de la religion, il se plut à oublier ses peines et à les pardonner. — L'histoire conservera plusieurs détails de sa captivité. L'un de ses geoliers s'amusoit à regarder sur la muraille une vieille carte de géographie, presque effacée. « Vous aimez la géographie, lui dit *Louis XVI*, je vais vous chercher une meilleure carte. » En effet, il passa dans son cabinet pour en rapporter une très-belle qu'il cloua lui-même au mur. Un autre, indigné de sa tranquillité, voulut le faire approcher d'une croisée où on lui présentoit la tête sanglante de Mad. *de Lamballe*; un commissaire l'empêcha d'avancer; quelques jours après, on lui demanda le nom du premier. « Je l'ignore, répondit-il vivement; je n'avois pas besoin de le savoir; mais je me rappellerai toujours le nom de celui qui s'est généreusement opposé à ce qu'on me présentât de trop près cet affreux spectacle. » Lorsque *Manuel*, pénétrant dans sa chambre, vint lui apprendre l'abolition de la royauté, il eut le courage de n'en point paroître affecté, et de s'en entretenir avec lui, comme d'un événement qu'il avoit prévu. Chaque matin, il lisoit les journaux et les opinions

des députés qui étoient relatives à son procès; mais il n'oublia jamais de les brûler dans le poële de son cabinet, pour ne pas compromettre le défenseur qui les lui apportoit en secret, et à qui la municipalité avoit défendu de les faire connoître à l'accusé. Les officiers municipaux parurent craindre qu'on ne lui fît parvenir du poison pour terminer ses jours: « Ne craignez rien, leur dit M. *de Malesherbes*, le roi n'est pas comme les autres hommes, il est religieux et sait mourir » — Cependant sa condamnation se poursuivoit avec chaleur. Dans la séance du lundi, 10 décembre 1792, on avoit fait à la convention le rapport de la conduite de *Louis*, depuis le commencement de la révolution. On l'avoit peint comme un tyran, s'opposant aux progrès de la liberté, feignant d'accepter la constitution pour l'anéantir, refusant de sanctionner des lois utiles, c'est-à-dire, celles contre les prêtres, accédant secrètement à la convention de Pilnitz, par laquelle l'empereur, le roi de Prusse s'engageoient à rétablir la monarchie absolue en France, provoquant enfin le 10 août, en faisant lui-même soulever les patriotes des faubourgs, pour les faire environner ensuite et immoler par les Suisses. Ce dernier chef d'accusation étoit tellement dénué de probabilité, qu'il ne put être allégué sans exciter le sourire des ennemis mêmes du monarque. Personne n'ignoroit que les assaillans s'étoient trouvés en nombre vingt fois supérieur aux Suisses et à ceux qui s'étoient rendus dans le château pour le défendre au premier bruit de l'insurrection. Aussi, *Louis* répondit-il avec raison à cette accusation: « Toutes les autorités constituées l'ont vu; le château et ma vie étoient menacés; et comme j'étois moi-même une autorité constituée, je devois me défendre. » Traduit à la barre de la convention, inopinément, sans conseils, sans secours, il répondit avec autant de sang froid que de simplicité et de modération sur trente-quatre chefs d'accusation qui n'avoient nul rapport entr'eux. On lui reprocha jusqu'à ses aumônes et à ses bienfaits, comme des moyens employés par lui pour séduire le peuple et lui faire prendre parti en sa faveur. Sur cette singulière inculpation, l'accusé répondit: « Mon plus grand plaisir fut de faire le bien; mais en général, je ne me rappelle pas les dons que j'ai faits. » Une partie des députés vouloit qu'on lui refusât des défenseurs; la majorité décida qu'il pouvoit en choisir. MM. *de Malesherbes*, *Tronchet* et *Desèze*, chargés par *Louis* de sa défense, entrèrent au Temple, conférèrent avec lui, et l'accompagnèrent, le 26 décembre, dans sa dernière comparution à l'assemblée. L'un d'eux promenant lentement ses regards sur elle, s'écria: *C'est vainement que je cherche parmi vous des juges, je n'y vois que des accusateurs.* Son éloquence, la sérénité de l'accusé, les larmes des deux vieillards qui l'accompagnoient comme défenseurs, rien ne put adoucir son sort. Le jugement fut prononcé, le 17 janvier 1793. Une première décision déclara *Louis* coupable de conspiration et d'attentat contre la sureté publique; une seconde le priva de tout recours, de tout appel au peuple François, convoqué dans les assemblées pri-

maires; une dernière lui infligea la peine de mort, à la foible majorité de cinq voix. La convention étoit alors formée de 748 membres, en y comprenant la députation d'Avignon; un député étoit mort, et onze se trouvoient absens par commission; le nombre restant se trouvoit de 736. Les absens volontaires, et ceux qui ne vouloient pas opiner, devoient être comptés pour l'absolution. *Louis*, condamné par 366 voix, le fut donc, non par la minorité des votans, mais par celle des membres de la convention, dont la majorité étoit de 369. Cette assemblée prononça de nouveau que l'appel interjeté par *Louis*, étoit nul, et qu'il ne seroit accordé aucun sursis à l'exécution du jugement, fixée au 21 janvier. L'accusé avoit prévu depuis long-temps sa destinée, et s'y étoit résigné avec courage. Le journal de M. *de Malesherbes* contient à cet égard des détails que l'histoire doit conserver. « Dès que j'eus la permission, dit-il, d'entrer dans la chambre du roi, j'y courus : à peine m'eut-il apperçu qu'il quitta un *Tacite* ouvert devant lui, sur une petite table ; il me serra entre ses bras ; ses yeux devinrent humides, et il me dit: votre sacrifice est d'autant plus généreux, que vous exposez votre vie, et que vous ne sauvez pas la mienne. – Je lui représentai qu'il ne pouvoit pas y avoir de danger pour moi, et qu'il étoit trop facile de le défendre victorieusement, pour qu'il y en eût pour lui. — Il reprit : j'en suis sûr, ils me feront périr ; ils en ont le pouvoir et la volonté. N'importe ; occupons-nous de mon procès comme si je devois le gagner, et je le gagnerai en effet, puisque la mémoire que je laisserai sera sans tache. Mais quand viendront les deux avocats ? Il avoit vu *Tronchet* à l'assemblée constituante; il ne connoissoit pas *Desèze*. — Il me fit plusieurs questions sur son compte, et fut très-satisfait des éclaircissemens que je lui donnai. Chaque jour, il travailloit avec nous à l'analyse des pièces, à l'exposition des moyens, à la réfutation des griefs, avec une présence d'esprit et une sérénité que ses défenseurs admiroient ainsi que moi : ils en profitoient pour prendre des notes et éclairer leur ouvrage.... Ses conseils et moi, nous nous crûmes fondés à espérer sa déportation ; nous lui fîmes part de cette idée; nous l'appuyâmes : elle sembla adoucir ses peines; il s'en occupa pendant plusieurs jours, mais la lecture des papiers publics la lui enleva, et il nous prouva qu'il falloit y renoncer. Quand *Desèze* eut fini son plaidoyer, il nous le lut: je n'ai rien entendu de plus pathétique que sa péroraison. Nous fûmes touchés jusqu'aux larmes. Le roi lui dit : il faut la supprimer, je ne veux pas les attendrir. — Une fois que nous étions seuls, ce prince me dit : j'ai une grande peine ! *Desèze* et *Tronchet* ne me doivent rien ; ils me donnent leur temps, leur travail, peut-être leur vie : comment reconnoître un tel service? Je n'ai plus rien, et quand je leur ferois un legs, on ne l'acquitteroit pas. – Sire, leur conscience et la postérité se chargent de leur récompense. Vous pouvez déjà leur en accorder une qui les comblera. — Laquelle ? – Embrassez-les ! Le lendemain, il les pressa contre son cœur, et tous deux fondirent en larmes. — Nous approchions du juge-

ment: il me dit un matin: ma sœur m'a indiqué un bon prêtre, qui n'a pas prêté serment, et que son obscurité pourra soustraire dans la suite à la persécution : Voici son adresse. Je vous prie d'aller chez lui, de lui parler, et de le préparer à venir lorsqu'on m'aura accordé la permission de le voir. Il ajouta : voilà une commission bien étrange pour un philosophe ! car je sais que vous l'êtes ; mais si vous souffriez autant que moi, et que vous dussiez mourir comme je vais le faire, je vous souhaiterois les mêmes sentimens de religion, qui vous consoleroient bien plus que la philosophie. — Après la séance où ses défenseurs et lui avoient été entendus à la barre, il me dit : Vous êtes certainement bien convaincu actuellement que, dès le premier instant, je ne m'étois pas trompé, et que ma condamnation avoit été prononcée avant que j'eusse été entendu. — Lorsque je revins de l'assemblée, où nous avions demandé l'appel au peuple, et où nous avions parlé tous les trois, je lui rapportai qu'en sortant j'avois été entouré d'un grand nombre de personnes, que toutes m'avoient assuré qu'il ne périroit pas, ou au moins que ce ne seroit qu'après eux et leurs amis. Il changea de couleur, et me dit : les connoissez-vous ? Retournez à l'assemblée, tâchez de les rejoindre, d'en découvrir quelques-uns ; déclarez-leur que je ne leur pardonnerois pas s'il y avoit une seule goutte de sang versée pour moi : je n'ai pas voulu qu'il en fût répandu, quand peut-être il auroit pu me conserver le trône et la vie : je ne m'en repens pas. — Ce fut moi qui lui annonçai le premier, le décret de mort : il étoit dans l'obscurité, le dos tourné à une lampe placée sur la cheminée, les coudes appuyés sur la table, le visage couvert de ses mains ; le bruit que je fis le tira de sa méditation ; il me fixa, se leva, et me dit : Depuis deux heures, je suis occupé à rechercher si, dans le cours de mon règne, j'ai pu mériter de mes sujets le plus léger reproche : eh bien ! M. de *Malesherbes*, je vous le jure dans toute la vérité de mon cœur, comme un homme qui va paroître devant Dieu, j'ai constamment voulu le bonheur du peuple, et jamais je n'ai formé un vœu qui lui fût contraire. — Je revis encore une fois cet infortuné monarque ; deux officiers municipaux étoient debout à ses côtés ; il étoit debout aussi, et lisoit. L'un des officiers municipaux me dit : Causez avec lui, nous n'écouterons pas. Alors, j'assurai le roi que le prêtre qu'il avoit desiré alloit venir. Il m'embrassa, et me dit : La mort ne m'effraie pas, et j'ai la plus grande confiance dans la miséricorde de Dieu. » Ce récit de M. *de Malesherbes*, témoin oculaire, mérite d'être cru dans toutes ses circonstances. — Dès le 14 janvier, jour où la convention établit une série de questions, l'accusé vit si bien que sa condamnation étoit irrévocable, qu'il ajouta à ses prières celle des agonisans. Quelques jours après, il prit un moment l'air agité, et se promenoit à grands pas tenant un morceau de pain. *Cléry*, son valet de chambre, le considéroit attentivement et s'apperçut de son émotion. En effet l'ame de *Louis* se trouvoit tourmentée de l'impuissance où il étoit de donner une marque de gratitude à ce serviteur qui avoit partagé sa prison et ses peines :

tout-à-coup il s'arrête et se tournant brusquement vers *Cléry*, il lui présente l'aliment qu'il tient à la main; « mon ami, lui dit-il, prenez la moitié de ce pain afin qu'avant ma mort j'aie au moins goûté le plaisir de partager quelque chose avec vous. » Le 20, *Louis* entendit sans murmure la lecture de son jugement et voulut lui-même l'apprendre à sa famille, pour l'armer de résignation. Son épouse et sa sœur se montrèrent dignes de son courage; elles le félicitèrent de la fin de ses douleurs et d'aller rejoindre l'auteur de tout bien. Sa fille, après avoir poussé au ciel d'inutiles gémissemens, s'évanouit; son jeune fils chercha alors à sortir pour aller, disoit-il, supplier le peuple de ne pas laisser mourir son père. A minuit, *Louis* entendit la messe; aussi-tôt après il se jeta sur un lit où il s'endormit d'un sommeil paisible. Le matin il dormoit encore, lorsque *Cléry* vint l'éveiller et l'habiller pour la dernière fois. A huit heures, on entra dans son appartement pour le conduire à l'échafaud. Il descendit d'un pas ferme les degrés de la tour, et traversa les cours en tournant ses derniers regards vers le côté de la prison qui renfermoit sa famille. Placé dans un carrosse, à côté de l'abbé *Edgeworth*, son confesseur, et ayant deux gendarmes vis-à-vis de lui, il resta deux heures à faire le trajet du Temple à la place de *Louis XV*. Là, étoit l'échafaud; il y monte; on lui coupe les cheveux; on le dépouille de ses vêtemens; on veut lui lier les mains; il s'y refuse, en disant : *Je suis sûr de moi;* on insiste; il tend ses mains avec docilité; s'avançant du côté gauche de l'estrade, il s'écrie d'une voix forte : « François, je meurs innocent; je pardonne à mes ennemis, et souhaite que ma mort soit utile au peuple. La France... » Alors un roulement de tambours couvrit sa voix, et l'empêcha de terminer. *Allez, fils de St. Louis, montez au Ciel*, lui crioit son confesseur avec enthousiasme; et le fils de *St. Louis* présenta sa tête aux bourreaux. Son corps, transporté au cimetière de la *Magdeleine*, fut consumé dans la chaux-vive, ainsi que l'avoit ordonné la convention. Avant de marcher au supplice, *Louis* avoit déposé entre les mains de quelques officiers municipaux, un testament écrit de sa main, et daté du 25 décembre 1792. Il fut lu dans la séance de la commune, le jour de l'exécution. Sa touchante simplicité, le généreux oubli qu'on y remarque de tout sentiment de vengeance, honorera le souvenir de son auteur. Quelque opinion que les orages des temps aient pu faire naître sur son caractère, on ne pourra y lire, sans émotion, ces passages : « ..... Impliqué dans un procès, dont il est impossible de prévoir l'issue, à cause des passions des hommes, et dont on ne trouve aucun prétexte dans aucune loi existante; n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées et auquel je puisse m'adresser, je prie tous ceux que je pourrai avoir offensé par inadvertance, car je ne me rappelle pas d'avoir fait sciemment aucune offense à personne, de me pardonner le mal qu'ils croient que je puis leur avoir fait..... Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont déclarés mes ennemis, sans que je leur en aie donné aucun sujet..... Je recommende mes enfans à ma

femme; je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour eux; je lui recommande sur-tout de ne leur faire regarder les grandeurs de ce monde, s'ils sont condamnés à les éprouver, que comme des biens dangereux et périssables; je recommande à mon fils, s'il avoit le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et sur-tout ce qui a rapport au malheur et au chagrin que j'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois; mais, en même temps, qu'un roi ne peut les faire respecter, et opérer le bien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire; qu'autrement, étant lié dans ses actions, et n'inspirant point de respect, il ne peut plus être utile..... Je voudrois pouvoir témoigner ma reconnoissance à tous ceux qui m'ont montré un attachement véritable et désintéressé. D'un côté, si j'ai été sensiblement touché de l'ingratitude des gens à qui je n'avois témoigné que des bontés, à eux, à leurs parens ou amis; d'un autre côté, j'ai eu la consolation de voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montrés, et je les prie d'en recevoir tous mes remercîmens. Dans les situations où sont les choses, je craindrois de les compromettre si je les nommois; mais je recommande spécialement à mon fils de chercher les occasions de pouvoir les reconnoître. Je pardonne volontiers, à ceux qui me gardent, les mauvais traitemens et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi. J'ai trouvé quelques ames compatissantes : que celles-là jouissent, dans leurs cœurs, de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser...... Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paroître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi. » — Si *Louis* eut toutes les vertus privées dont un homme peut s'honorer; s'il fut bon époux, excellent père de famille, l'impartialité avoue qu'il fut trop confiant à l'égard de ses ministres, qui abusèrent souvent de leur autorité, et qu'il éloigna souvent, par un caractère brusque, les épanchemens de l'amitié. Simple dans ses goûts, il aimoit le travail et les plaisirs vrais. Sans faste comme sans passions désordonnées, l'exercice de la chasse et de quelques arts mécaniques, fut son seul délassement. Il possédoit parfaitement l'histoire, et étoit l'un des meilleurs géographes de France. Une académie célèbre réforma plusieurs erreurs dans une carte des mers du Nord, d'après ses observations; et l'on sait qu'il en écrivit d'autres, pour diriger la route et les travaux de l'infortuné *Lapeyrouse*. Le bailli *de Suffren*, à son retour de l'Inde, s'entretenant avec lui de son expédition, resta étonné de la parfaite connoissance qu'il avoit du pays, et de ce qu'il paroissoit avoir été témoin de tout ce qu'il y avoit exécuté. Auparavant, *Louis* avoit fait donner des ordres à tous les marins de respecter le pavillon de l'Anglois *Cook*, quoique la France fût alors en guerre avec sa nation, et de secourir en tous lieux ce célèbre navigateur. Il parloit purement le latin, et il apprit avec facilité l'anglois,

lorsqu'il eut embrassé la défense des Américains. Dans ce qu'il a écrit, on trouve un style aisé et naturel, qui n'exclut point la force; on lui attribue, dans les *Mémoires* de *Soulavie*, un portrait du ministre *Choiseul*, digne de *Tacite*. Ce prince offre un nouvel exemple que les vertus privées ne suffisent pas pour bien gouverner, et qu'en vain a-t-on le desir du bien, si on n'a la force de le faire exécuter. A sa mort, l'état déchiré, les orages révolutionnaires se succédant sans cesse, les massacres, les dilapidations, ont encore prouvé que le gouvernement d'un grand empire doit se centraliser pour devenir juste, et qu'il ne reprend sa splendeur au dehors et sa prospérité au dedans, que lorsqu'il est dirigé par une main courageuse et ferme. Celle de *Louis XVI* fut vacillante; et il mérita le même reproche qu'*Agis*, roi de Lacédémone, condamné aussi à mort par le peuple. La mère de ce dernier lui dit: « O mon fils, tu fus bon, clément et vertueux; mais trop de foiblesse a perdu l'état et toi-même. » Ce même jugement est exprimé dans ces vers, mis au bas du portrait de *Louis XVI*.

Ce prince infortuné, qu'une sévère loi,
Sur un vil échafaud, fit périr comme un traitre,
Ne parut digne d'être roi
Que lorsqu'il eut cessé de l'être.
Il dut à ses malheurs l'amour de l'univers;
Trop foible sur le trône, il fut grand dans les fers.
Le jour de son trépas fut celui de sa gloire;
Et quelque jugement qu'en porte l'avenir,
Il faudra que l'on dise, en lisant son histoire,
S'il ne sut pas régner, au moins il sut mourir.

DAUPHINS de France.

XXII. LOUIS, Dauphin, appelé MONSEIGNEUR, fils de *Louis XIV* et de *Thérèse d'Autriche*, né à Fontainebleau, le 1[er] novembre 1661, eut le duc de *Montausier* pour gouverneur, et *Bossuet* pour précepteur. Ce fut en faveur de ce prince, qu'on nomme communément *le Grand Dauphin*, que furent faits les commentaires et les belles éditions des bons auteurs Latins, dites *ad usum Delphini*. Il n'en fit pas grand usage; et l'étude n'étoit pas sa passion favorite. Il joignoit du courage à un caractère bon et facile. Son père le mit à la tête des armées en 1688; il prit Philipsbourg, Heidelberg, Manheim, et conquit le Palatinat. Cette campagne acquit autant de gloire au *Dauphin*, que d'avantages à la France. Il accompagna ensuite *Louis XIV* au siége de Mons, à celui de Namur, et commanda l'armée de Flandre en 1694. Son second fils, le duc d'*Anjou*, qu'il avoit eu de *Marie-Christine de Bavière*, son épouse, fut appelé, en 1700, à la couronne d'Espagne; et c'est alors qu'il dit, à ce qu'on prétend, qu'il n'aspiroit qu'à dire toute sa vie: *Le Roi mon père, et le Roi mon fils;* belles paroles, si l'indolence et l'inapplication ne les avoient autant inspirées que la modération. Ses autres fils furent *Louis* duc de Bourgogne, l'aîné de ses trois frères, et *Charles* duc de Berry, le dernier de ses enfans. *Voyez* BERRY. Le *Dauphin* passa la plus grande partie de sa vie

à Meudon et à Choisy, dont *Mademoiselle* lui avoit donné l'usage. Dans cette vie retirée, il se livroit aux plaisirs et à l'amour, quoiqu'il fût gêné dans ses inclinations par le roi son père. Il lia une intrigue avec *Louise de Caumont*, fille du duc de *la Force*, placée auprès de madame la *Dauphine*. Cette princesse crut prévenir les suites de cette inclination, en la mariant, en 1688, avec *Louis-Scipion de Grimoard*, comte de *Roure*; mais cette intrigue devint seulement plus secrète. Enfin, le *Dauphin* et la comtesse du *Roure* étant devenus veufs l'un et l'autre en 1690, le prince crut pouvoir se livrer plus librement à son penchant; mais le roi l'en punit, en exilant Mad. *du Roure* à Montpellier. Ce monarque en avoit mauvaise idée, et ne voulut pas naturaliser une fille que le *Dauphin* en avoit eue, et qui épousa dans la suite *Mesnager*, négociateur du traité secret avec l'Angleterre, en 1711. Le *Dauphin* s'attacha ensuite à *Marie-Emilie de Joly de Choin*. *Voy*. I. CHOIN. Ce prince mourut à Meudon, le 14 avril 1711, de la petite-vérole, à 50 ans. Rien n'étoit plus commun, même long-temps avant sa mort, que ce proverbe qui couroit sur lui: *Fils de Roi, Père de Roi, sans être Roi.* Ce mot étoit fondé sur la santé de *Louis XIV*, meilleure que celle de son fils. Le *Dauphin* avoit un peu usé la sienne par la chasse, la table et les plaisirs; mais dans les dernières années de sa vie, il fut vertueux et retiré. « C'étoit, dit *Duclos*, le meilleur des hommes et le plus médiocre des princes. Il respectoit et craignoit beaucoup le roi qu'il croyoit aimer, et qu'il traitoit plus en roi qu'en père, comme il en étoit traité plus en roi qu'en fils. Le *Dauphin* étoit chéri du peuple, parce qu'il étoit très-populaire; et que n'ayant aucun crédit, on ne pouvoit lui imputer aucun des maux dont le peuple étoit affligé. »

XXIII. LOUIS, Dauphin, fils aîné du précédent et père de *Louis XV*, né à Versailles, le 6 août 1682, reçut en naissant le nom de *Duc de Bourgogne*. Il avoit à peine sept ans quand, à l'occasion d'une Table généalogique des rois de France, le duc de *Montausier* lui demanda: *Lequel il choisiroit des différens titres qu'on avoit donnés à nos rois?* — Celui de *Père du peuple*, répondit-il. Le duc de *Beauvilliers*, un des plus honnêtes hommes de la cour, et *Fénélon*, un des plus vertueux et des plus aimables, veillèrent à son éducation, l'un en qualité de gouverneur, l'autre en qualité de précepteur. Sous de tels maîtres, il devint tout ce qu'on voulut. Il étoit naturellement emporté; il fut modéré, doux, complaisant: à un petit nombre d'occasions près, où il laissa percer des traits de son ancien caractère. L'éducation le changea tellement, qu'on eût dit que ses vertus lui étoient naturelles. *Louis XIV* forma exprès le camp de Compiegne pour lui servir de leçon. Il fut général des armées d'Allemagne en 1701, généralissime de celle de Flandre, en 1702, et battit la cavalerie ennemie près de Nimègue: il prit Brisach par capitulation, en 1703. (*Voy*. MARSIGLI.) Mais il se distingua moins par les qualités guerrières, que par les vertus morales et chrétiennes. Comme il faisoit une longue station à

l'église, un jour qu'on disposoit les troupes pour combattre, *Gamache*, l'un de ses menins, lui dit : *Je ne sais si vous aurez le royaume du Ciel; mais pour celui de la terre, le prince* Eugène *et* Marleborough *s'y prennent mieux que vous.* Les malheurs de la guerre, toujours suivis de ceux des peuples, l'affligeoient sensiblement. Les déprédations qui les ruinoient, affligeoient son cœur presqu'autant que la guerre. On parloit, en sa présence, des richesses immenses laissées par le cardinal *Mazarin*. Le duc de *Beauvilliers* dit, que pour calmer ses inquiétudes au lit de la mort, il avoit voulu en faire une donation générale au roi. *Il eut encore fallu*, dit le duc de Bourgogne, *qu'il eût fait ratifier cette donation par le pauvre peuple, qui réclamoit sa dépouille.* Il voyoit les maux ; il chercha les remèdes, pour les appliquer lorsqu'il seroit sur le trône. Il s'instruisit de l'état du royaume. Il voulut connoître les provinces. Il joignit aux connoissances de la littérature et des sciences, celles d'un prince qui veut régner en roi sage, et faire des heureux. Il répétoit souvent d'après *Fénélon* : « Les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois. Ils peuvent donner des récompenses, parce qu'alors ils acquittent une dette ; mais jamais des pensions, parce que n'ayant rien à eux, ce ne peut être qu'aux dépens des peuples. » S'étant refusé un meuble dont il avoit envie, mais qu'il trouva trop cher, il dit à un courtisan qui lui conseilloit de l'acheter : *Non, les sujets ne sont assurés du nécessaire, que lorsque les princes s'interdisent le superflu.* Il renonça aux spectacles de bonne heure. *Le spectacle d'un Dauphin*, disoit-il, *c'est l'état des provinces.* Il disoit, à l'occasion des dépenses excessives qu'on faisoit pour la statue de *Louis XIV*, sur la place Vendôme ; dépenses que le roi lui-même avoit blâmées : *Je suis affecté à cet égard comme le roi : comment se réjouir quand le peuple souffre ?* La France fondoit les plus belles espérances sur lui, lorsqu'une maladie cruelle l'enleva à la patrie avec la *Dauphine* son épouse. Le jour même que cette princesse mourut, le *Dauphin* tomba malade, et comme on s'entretenoit auprès de son lit de la manière dont la princesse avoit été traitée : « Soit que les médecins l'aient tuée, dit le religieux prince, soit que Dieu l'ait appelée, il nous faut également adorer ce qu'il permet et ce qu'il ordonne. » Il mourut lui-même six jours après à Marly, le 18 février 1712, un an après son père, dans sa 30ᵉ année. C'est pour ce prince que l'illustre *Fénélon* composa son *Télémaque*, et la plupart de ses autres ouvrages. Il avoit épousé *Marie-Adélaïde de Savoie*, (*Voyez* XIX. MARIE) qu'il aima tendrement. Il lui confioit tout, hors les secrets de l'état. Dans une occasion où elle redoubla ses instances pour le pénétrer, il répondit à sa curiosité en lui chantant ces vers :

> Jamais mon cœur n'est qu'à ma femme,
> Parce qu'il est toujours à moi ;
> Elle a le secret de mon ame,
> Quand il n'est pas secret du roi.

Les corps des deux augustes époux furent portés ensemble à Saint-Denis, avec celui du duc de *Bretagne*, l'un de leurs fils, mort presque en même temps.

Voyez les *Vertus de* LOUIS *de France, Duc de Bourgogne*, par le P. *Martineau*, Jésuite, son confesseur, 1712, in-4°; et son *Portrait* par l'abbé *Fleury*, son sous-précepteur, Paris, 1714, in-12. Ces deux ouvrages prouveront que c'est à tort que *Voltaire* a dit : « Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre *Louis XIV*, son fils *Monseigneur*, le duc d'*Orléans*, son neveu; et pas un qui fasse connoître les vertus de ce prince, qui auroit mérité d'être célébré, s'il n'eût été que particulier. » Un homme de lettres qui a rassemblé dans son cabinet le portrait des hommes illustres, a mis au bas de celui du duc de *Bourgogne* ces quatre vers, tirés de la Henriade :

Hélas ! que n'eût point fait cette ame vertueuse !
La France sous son règne eût été trop heureuse !
Il eût entretenu l'abondance et la paix ;
Il eût compté ses jours par ses bienfaits.

Voyez LAUBANIE, *et* II. FONTAINE, vers le milieu.

XXIII. LOUIS, Dauphin de France, fils de *Louis XV* et père de *Louis XVI*, mort le 20 décembre 1765, étoit né à Versailles en 1729. Ce prince montra de bonne heure tant de goût pour la vertu, que la reine sa mère disoit : *Le ciel ne m'a accordé qu'un fils ; mais il me l'a donné tel que j'aurois pu le souhaiter.* Il avoit épousé, le 25 février 1745, *Marie-Thérèse*, infante d'Espagne. Cette princesse étant morte en 1746, il épousa au commencement de l'année suivante, *Marie-Josèphe* de *Saxe*, dont il a eu plusieurs fils (*Voyez* aux TABLES *Chronologiques*). Le *Dauphin* accompagna le roi son père pendant la campagne de 1745, et se trouva à la bataille de Fontenoy, où il donna des preuves de valeur et d'humanité. Il joignit à des talens naturels, des connoissances étendues et des vertus rares. Sa piété solide et affectueuse, sa douceur, son affabilité, son application constante à tous ses devoirs, ont rendu sa mémoire précieuse. Son amour pour la religion lui faisoit redouter l'excessive liberté de la presse. Un jour qu'on parloit devant lui des livres contraires à la religion et aux mœurs, et qu'on en justifioit la circulation comme celle d'un objet de commerce : « Malheur, dit-il, au royaume qui prétendroit s'enrichir par un tel commerce, qui sacrifieroit des richesses vraies et durables à des richesses factices et éphémères, qui étoufferoit la vertu des citoyens et croiroit acquérir les moyens de la faire paroître. » Il croyoit qu'il falloit chercher la source de tous les désordres de ce siècle dans la licence effrénée de parler et d'écrire. « On n'écrit, disoit-il, presque plus que pour rendre la religion méprisable et la royauté odieuse. Il ne paroît presque point de livres où la religion ne soit traitée de superstition et de chimère, où les rois ne soient représentés comme des tyrans, et leur autorité comme un despotisme insupportable. Les uns le disent ouvertement et avec audace, les autres se contentent de l'insinuer adroitement ; et à quoi bon tant de livres? la vie entière de l'homme ne suffiroit pas pour lire ce qu'il y a de mieux écrit en quelque genre que ce soit ; on ne fait plus que répéter ce que les autres ont dit ;

et si l'on veut s'en éloigner pour se frayer des routes nouvelles, on donne dans des écarts.» Cette sagesse de principes parut dans toute sa conduite. Il y a une foule de traits de lui, qui méritent d'être transmis à la postérité. Telle est la sublime leçon qu'il fit aux jeunes princes ses fils, lorsqu'on leur suppléa les cérémonies du baptême. On apporta les registres sur lesquels l'Église inscrit sans distinction ses enfans. *Voyez*, leur dit-il, *votre nom placé à la suite de celui du pauvre et de l'indigent. La Religion et la Nature mettent tous les hommes de niveau ; la vertu seule met entr'eux quelque différence : et peut-être que celui qui vous précède sera plus grand aux yeux de Dieu, que vous ne le serez jamais aux yeux des peuples.... Conduisez mes enfans*, disoit ce bon prince, *dans la chaumière du Paysan : montrez-leur tout ce qui peut les attendrir ; qu'ils voient le pain noir dont se nourrit le Pauvre ; qu'ils touchent de leurs mains la paille qui lui sert de lit... Je veux qu'ils apprennent à pleurer. Un prince qui n'a jamais versé de larmes, ne peut être bon.* Il avoit tracé, de sa main, des plans de palais et de jardins magnifiques. Ceux à qui il les montra, en louèrent la beauté. *Ce qu'ils ont de plus beau*, dit le Dauphin, *c'est qu'ils ne coûteront rien au peuple ; ils ne seront jamais exécutés.* Il dit un jour à l'ambassadeur d'Espagne, que, pour qu'un prince goûtât une satisfaction pure dans un festin, il faudroit qu'il pût y convier toute la nation ; ou du moins qu'il pût se dire, en se mettant à table : *Aucun de mes sujets n'ira aujourd'hui se coucher sans souper.* A la naissance du duc de *Bourgogne*, au lieu de fêtes pompeuses et inutiles, il distribua d'abondantes aumônes, et fit destiner le prix des réjouissances publiques à doter six cents filles. Le roi vouloit qu'on augmentât sa pension. *J'aimerois mieux*, dit le Dauphin, en refusant l'augmentation, *que cette somme fût diminuée sur les Tailles....* Il disoit quelquefois : *Il faut qu'un Dauphin paroisse un homme inutile, et qu'un Roi s'efforce d'être un homme universel....* L'abbé de Saint-Cyr s'entretenant avec lui un jour sur le Livre de *la Concorde du Sacerdoce et de l'Empire*, de Marca ; il lui dit : *Hélas ! mon cher Abbé, qu'il en coûte de peines pour accorder les hommes entr'eux ! Un Berger, la houlette à la main, met tout son peuple en mouvement d'un coup de sifflet. Deux chiens sont ses seuls ministres ; ils aboient quelquefois sans presque jamais mordre, et tout est en paix.... Ce qui rend la réforme d'un Etat si difficile*, disoit-il dans une autre occasion, *c'est qu'il faudroit deux bons Règnes de suite : l'un pour extirper les abus, et l'autre pour les empêcher de renaître....* Il avoit fait une étude approfondie de l'Histoire, qu'il appeloit *la Leçon des Princes* et l'*Ecole de la Politique*. «L'histoire, disoit-il, est la ressource des peuples contre les erreurs des princes. Elle donne aux enfans les leçons qu'on n'osoit faire aux pères. Elle craint moins un roi dans le tombeau qu'un paysan dans sa chaumière.» La sensibilité de son ame se déploya dans plusieurs occasions. Il aimoit tendrement le comte *du Muy*, homme d'une vertu rare, d'une piété solide. Il demandoit tous les jours par une

prière particulière la conservation de cet ami précieux. L'historien de ce prince nous a conservé cette prière. « Mon Dieu, défendez de votre épée, protégez de votre bouclier, le comte de *Felix du Muy*, afin que si jamais vous me faites porter le pesant fardeau de la couronne, il puisse me soutenir par sa vertu, ses leçons et ses exemples. » Nous avons dit que le comte *du Muy* étoit son ami, car on ne peut se servir d'un autre mot en parlant du sentiment qui les unit. Leur liaison étoit fondée sur une conformité singulière de caractères : même austérité de mœurs, même humanité, même bienfaisance, même dévouement au bien public, même zèle pour la religion. Pour connoître l'état de la France, les maux et les remèdes politiques, le prince croyoit qu'il falloit voir par soi-même, et compta voir par lui-même, en envoyant dans les provinces un ami jaloux de sa gloire, un citoyen dévoué à l'intérêt public, un observateur judicieux, tel que M. *du Muy*, qui remplit sa tâche avec un zèle mesuré sur la confiance que lui témoignoit le Dauphin. La sensibilité de ce prince ne se bornoit pas au seul sentiment de l'amitié. Il avoit eu le malheur de tuer, à la chasse, un écuyer sans le voir, en déchargeant son fusil. Il en étoit inconsolable. *Vous direz tout ce que vous voudrez*, (observoit-il à ceux qui cherchoient à éloigner de son souvenir cette triste aventure :) *mais ce pauvre homme est toujours mort, et mort d'un coup qui est parti de ma main. Non, je ne me le pardonnerai jamais. Je vois encore l'endroit où s'est passée cette scène affreuse. J'entends encore les cris de ce pauvre malheureux ; et il me semble le voir à chaque instant qui me tend ses bras ensanglantés, et me dit :* « Quel mal vous ai-je fait, pour m'ôter la vie ? » *Il me semble voir sa femme éplorée, qui me demande :* « Pourquoi me faites-vous veuve ? » *Et ses enfans qui crient :* Pourquoi nous faites-vous orphelins ? » — Un jour qu'il alloit à la chasse, il ne voulut jamais traverser une pièce de blé pour arriver plutôt au rendez-vous. Le peuple des environs, accouru à son passage, fut témoin des détours qu'il fit prendre pour ne causer aucun dommage. L'un des spectateurs s'écria : *Ah! voyez notre bon Dauphin, il ne veut pas fouler nos semences.* Ce prince dit à ceux qui l'accompagnoient : *Vous l'entendez, ils nous savent gré de tout le mal que nous ne leur faisons pas.* — Le Dauphin mourant prit la main d'un homme qu'il avoit aimé, la serra contre son cœur, et lui dit : *Vous n'êtes jamais sorti de ce cœur-là.* Regardant tous ses amis qui pleuroient, il les remercia avec l'affection la plus tendre : *Ah !* s'écria-t-il, *je savois bien que vous m'aviez toujours aimé....* (*Voyez* aussi NOLLET.) On a deux *VIES* de ce prince : la 1.re par M. *de Villiers*, in-12, 1769. la 2.e par M. l'abbé *Proyart*, 1778, in-8°, et 1782, 2 vol. in-12, et des *Mémoires* sur sa vie, par le P. *Griffet*, 1778, 2 vol. in-12. — Parmi les fils du Dauphin, on doit distinguer *LOUIS-Joseph-Xavier* de France, duc *de Bourgogne*, né à Versailles, le 13 septembre 1757, et mort, après avoir souffert de grandes douleurs avec une constance héroïque, le 22 mars 1771. Ce jeune prince offroit les plus grandes espérances du côté du cœur et

de l'esprit. On rapporte de lui plusieurs traits, qui donnent une grande idée de l'un et de l'autre. On lui avoit présenté une Table chronologique de tous les rois de France depuis la fondation de la monarchie. Son gouverneur lui dit, qu'on n'avoit point de preuves que les rois de la troisième race descendissent de la première, ni même de la seconde; il en parut étonné, et répondit avec une sorte de dépit: *Au moins, Monsieur, je descens de St. Louis et de Henri IV.* On lui apprit un jour à quelle occasion *Louis XV* avoit eu le titre de *Bien-Aimé*. « *Ah! que le Roi*, s'écria-t-il, *dut être sensible à tant d'amour, et que j'achèterois volontiers ce plaisir au prix d'une telle maladie!* — Il aimoit la célébrité que donnent la gloire et le mérite; mais il haïssoit et méprisoit en même temps la flatterie. Quelqu'un s'avisa de lui donner des éloges qui sentoient l'adulation: *Monsieur*, lui dit-il, *vous me flattez; je n'aime point qu'on me flatte.* Et le soir en se couchant, il dit à son gouverneur: *Ce Monsieur me flatte; prenez garde à lui.* — La médisance lui déplaisoit souverainement. Quelqu'un parloit assez mal, devant lui, d'un homme dont la naissance méritoit des égards; il le fit approcher, et lui dit: *Je trouve fort mauvais que vous parliez ainsi, devant moi, d'un homme de condition; n'y revenez plus.* La générosité de son cœur se montroit dans toutes les occasions. Il aimoit mieux se retrancher un amusement, que le pouvoir de faire une aumône. Un village ayant été incendié, il fit une quête dans son auguste famille, pour le soulagement de ces malheureux campagnards, et y ajouta tout ce qu'il put prendre sur ses menus plaisirs. On raconte des choses aussi satisfaisantes des dispositions de son esprit. Il possédoit supérieurement la langue Françoise; il la parloit avec une correction et une pureté qui étonnoient. Clair et concis dans tout ce qu'il disoit, il vouloit que l'on s'énonçât avec netteté et précision; sa délicatesse, à cet égard, étoit extrême.

LOUIS-CHARLES, dernier Dauphin de France; *fils de Louis XVI*, naquit le 27 mars 1785, et devint l'héritier présomptif du trône après son frère aîné, mort à Versailles en 1789. Sans la révolution, il eût été puissant et vraisemblablement heureux; mais son enfance naïve, une physionomie douce et intéressante, son affabilité continuelle, ses reparties qui annonçoient toujours de l'esprit ou de la sensibilité, ne purent le défendre ni du malheur qui empoisonna sa vie, ni du sort funeste qui la termina. Lorsque l'assemblée Constituante eut transféré ses séances à Paris, le roi l'y suivit, et le dauphin fut logé comme son père aux Tuileries. Là, on lui donna un petit habit de garde national, et on lui apprit l'exercice; là, on lui céda un angle du jardin entouré d'une claire-voie pour y élever des lapins et y cultiver des fleurs. Il s'empressoit à chaque instant d'en venir offrir à quiconque s'approchoit de la palissade et paroissoit s'intéresser à ses amusemens. Il partagea toutes les craintes et les dangers de la journée du 20 juin; le lendemain, voyant encore quelques mouvemens auprè de lui, il se réfugia plein d'effro

près de sa mère, en s'écriant : *Maman, est-ce qu'hier n'est pas fini.* Détenu bientôt au Temple avec sa famille, il en devint la consolation par son application à l'étude, par sa douceur et son attachement. *Louis XVI* lui apprenoit à lire et à écrire ; lui-même ensuite partageoit ses jeux : dans celui appelé *Siam*, l'enfant ayant perdu plusieurs parties, au seizième point, il s'écria : « Ce nombre *seize* est bien malheureux. » *Qui le sait mieux que moi*, répondit son père. Lorsqu'il apprit la condamnation de l'auteur de ses jours, le jeune *Louis* franchit les premières portes de la tour. Interrogé où il couroit : *Je vais parler au peuple*, s'écria-t-il, *me mettre à genoux, et le prier de ne pas faire mourir papa.* Six mois après la mort de *Louis XVI*, il fut enlevé à sa mère pour être confié à la garde du cordonnier *Simon*, anarchiste ignare et féroce, qui, pour toute instruction, lui apprit à jurer et à boire, et le forçoit par la terreur à maudire son père et à chanter la *Carmagnole*. Sa mort précipitée fit naître le soupçon qu'il avoit été empoisonné ; et M. *de Lille* s'écrie dans son poëme de la Pitié :

> Chaque jour dans son sein verse un poison rongeur,
> Quelles mains ont hâté son atteinte funeste ?
> Le monde apprit sa fin, la tombe sait le reste.

« Ce malheureux enfant, dit son Annotateur, avoit une figure céleste ; mais il avoit le dos courbé, comme accablé du fardeau de la vie. Il avoit perdu presque toutes ses facultés morales : le seul sentiment qui lui restât, étoit la reconnoissance, non pas pour le bien qu'on lui faisoit, mais pour le mal qu'on ne lui faisoit pas. Dès que le jour cessoit, on lui ordonnoit de se coucher, parce qu'on ne vouloit pas lui donner de lumière. Quelque temps après, et lorsqu'il étoit plongé dans son premier sommeil, on le réveilloit, en lui disant d'une voix effroyable : *Capet, dors-tu ?* on s'assuroit ainsi qu'il ne s'étoit pas évadé. Il est mort couvert d'ulcères. On crut qu'il avoit été empoisonné. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on avoit offert, sous *Robespierre*, une somme de cent mille écus à un apothicaire de Paris, pour avoir le secret d'un poison lent et efficace. » Le député *Chabot* dit en effet publiquement dans l'assemblée, que c'étoit à l'apothicaire à en délivrer la France ; mais l'excès des liqueurs fortes, la crainte, les mauvais traitemens, suffirent pour abréger ses jours, sans qu'il soit besoin d'attribuer sa mort au poison ; du moins, le procès-verbal de l'ouverture du corps, faite par un chirurgien renommé, ne l'annonce pas. *Voyez* CHAUMETTE.

Autres PRINCES du même nom.

XXIV. LOUIS Ier, *le Pieux* ou *le Vieil*, roi de Germanie, troisième fils de *Louis le Débonnaire*, et frère utérin de l'empereur *Lothaire* et de *Pepin*, fut proclamé roi de Bavière en 817. Il gagna, avec *Charles le Chauve*, son frère paternel, la bataille de Fontenoy contre *Lothaire*, en 841, étendit les limites de ses états, et se rendit redoutable à ses voisins. Il mourut à Francfort le 28 août 876, à 70 ans. Ce fut un des plus grands princes de la famille de *Charlemagne*. Il n'eut pas toutes les vertus d'un bon roi, mais il

eut les qualités des héros. (*Voy.* LOTHAIRE I.) — *Louis II le Jeune*, son fils, aussi courageux que lui, et son successeur au trône de Germanie, fut attaqué par son oncle *Charle le Chauve*, qu'il vainquit près d'Andernach, en 876. Il mourut à Francfort, le 20 janvier 882, dans le temps qu'il levoit des troupes pour opposer aux Normands qui commençoient leurs ravages. — Son autre fils *Charles*, dit *le Gros*, fut empereur : *Voyez* CHARLES, n.° X.

LOUIS III, roi de Germanie, *Voyez* LOUIS III, empereur.

XXV. LOUIS Ier D'ANJOU, roi de Hongrie et de Pologne, surnommé *le Grand*, naquit le 5 mars 1326. Il succéda dans Bude, en 1342, à *Charles II*, nommé *Charobert*, fils de *Charles I*, qui étoit l'aîné des enfans de *Charles le Boiteux*, roi de Sicile. *Marie* de Hongrie, mère de *Charles I*, avoit porté ce royaume dans la maison d'Anjou. Dès que *Louis* fut sur le trône, il chassa de la Hongrie les Juifs qui la ruinoient par leurs usures. Il fit la guerre avec succès aux Transilvains, aux Croates, aux Tartares et aux Vénitiens; il vengea le meurtre d'*André* son frère, roi de Naples, mis à mort en 1345; et fut élu roi de Pologne, après *Casimir*, son oncle, mort en 1370. Il fit paroître un si grand zèle pour la religion Catholique, que le pape *Innocent VI* le fit grand gonfalonier de l'Église. Ce prince sage et juste mourut à Tirnau, le 12 septembre 1382, à 57 ans, après avoir fait des lois sages. Il abolit les épreuves du fer ardent et de l'eau bouillante, d'autant plus accréditées que le peuple étoit plus grossier. Quoique chéri de sa nation et estimé des étrangers, il est peu connu, parce qu'il régnoit sur des hommes qui n'avoient pas le talent de transmettre sa gloire à la postérité. Qui sait, dit *Voltaire*, qu'au quatorzième siècle, il y eut un *Louis le Grand* vers les monts Krapack ? Sa mort fut suivie de grands troubles en Hongrie : *Voyez* GARA. Il eût deux filles de sa seconde femme, *Elizabeth* de Hongrie, *Marie*, héritière de la Hongrie, qu'elle porta en dot à *Sigismond*; et *Hedwige*, qui, en épousant *Jagellon*, duc de Lithuanie, le fit monter sur le trône de Pologne sous le nom de *Ladislas V*. La première mourut en 1392, et la seconde, en 1400.

XXVI. LOUIS II, roi de Hongrie, succéda à *Ladislas* son père, en 1516. La Hongrie étoit en proie à de grandes agitations, lorsqu'il monta sur le trône. Les nobles étoient de petits tyrans, qui réduisoient le reste de la nation à l'esclavage. Le peuple, asservi et mecontent sous des princes presque toujours divisés, ne pouvoit plus résister par lui-même aux armes des sultans Turcs. Aussi, quand *Louis II* voulut résister aux efforts de *Soliman*, toute la Hongrie, dans cette extrême nécessité, ne put lui fournir qu'une armée de 30,000 hommes. En vain un Cordelier encouragea les soldats et promit la victoire à *Louis*, qui osa livrer bataille à *Soliman*, le 29 août 1526, à Mohatz, [
de Bude. Presque toute la
blesse Hongroise y périt; l
mée fut taillée en pièces, e
roi se noya dans un marais
fuyant. *Soliman* fit décap

quinze cents nobles, faits prisonniers dans cette funeste journée. On dit cependant qu'il pleura en voyant le portrait du malheureux roi *Louis*. Mais est-il croyable qu'un conquérant, qui fait couper de sang froid quinze cents têtes, en pleure une? Depuis la bataille de Mohatz, peu de pays furent aussi infortunés que la Hongrie, presque toujours partagée en factions et inondée par les Turcs. Quoiqu'elle formât des hommes robustes, bien faits, spirituels, on ne vit presque plus, dans ce royaume, qu'un vaste désert, que des villes ruinées, des campagnes qu'on labouroit les armes à la main, des villages creusés sous terre, où les habitans s'ensévelissoient avec leurs grains et leurs bestiaux, et une centaine de châteaux fortifiés, dont les possesseurs disputoient la souveraineté aux Turcs et aux Allemands. *Louis* n'avoit que 22 ans, lorsqu'il périt d'une manière si malheureuse. On a remarqué de lui, que sa naissance, sa vie et sa mort avoient eu quelque chose d'extraordinaire. Il naquit sans peau; il eut de la barbe à 15 ans, devint gris à 18, et se noya dans un marais. Quelques historiens ont cru que la Providence l'avoit puni de ce qu'il avoit fait jeter les ambassadeurs de *Soliman II* dans un vivier, où ils furent mangés des poissons.

XXVII. LOUIS, prince de Tarente, neveu de *Robert le Bon*, roi de Sicile, né en 1322, épousa, le 20 août 1347, *Jeanne*, reine de Naples, sa cousine, (*Voyez* JEANNE, n.° V.) après la mort d'*André* son premier mari, à laquelle il avoit contribué. Contraint de sortir du royaume par *Louis I*, roi de Hongrie, qui s'y étoit rendu avec une armée, pour venger l'assassinat d'*André* son frère, il vint se réfugier, avec la reine son épouse, en Provence, où le pape *Clément VI* les déclara innocens. Rappelés ensuite par les Napolitains, ils chassèrent les troupes Hongroises restées dans le royaume, et se firent couronner solennellement à Naples, le jour de la Pentecôte, 1352. *Louis* mourut le 25 mai 1362, sans laisser d'enfans. Il avoit institué, dix ans auparavant, l'ordre du *Saint-Esprit du Nœud*, qui ne dura que pendant son règne. Lorsque *Henri III* passa par Venise, à son retour de Pologne, la seigneurie lui fit présent du manuscrit qui contenoit les statuts de cet ordre. Ce prince s'en servit pour établir son ordre du *Saint-Esprit*, et commanda au chancelier de *Chiverni* de faire brûler le livre; mais la volonté du roi ne fut pas exécutée en ce point, et le manuscrit fut conservé. Il a été imprimé dans les *Monumens de la Monarchie Françoise* de D. *Montfaucon*; et depuis séparément, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire de France du XIVe siècle*, avec les notes de l'abbé *le Fèvre*, 1764, in-8.°

XXVIII. LOUIS Ier, duc d'*Anjou*, second fils de *Jean*, roi de France, et de *Bonne de Luxembourg*, se chargea de la régence du royaume pendant la minorité de *Charles VI* son neveu. Il ne fut occupé que du soin de remplir ses coffres, pour se mettre en état d'aller prendre possession du trône de Naples, que la reine *Jeanne*, citée dans l'article précédent, lui avoit

l'an 1380 par son testament. Ce prince se rendit en Italie deux ans après, avec des trésors immenses, pour faire valoir ses prétentions; mais, quand il arriva, il trouva le trône occupé par *Charles de Duras*, parent de la reine, morte depuis peu. Il fit de vains efforts pour l'en chasser. Trahi d'ailleurs par *Pierre de Craon*, qu'il avoit renvoyé en France pour faire de nouvelles levées, et qui dissipa tout l'argent à Venise avec des courtisanes; il en mourut de chagrin, à Paris, le 20 septembre 1384. Ses descendans tentèrent, à diverses reprises, de s'emparer de ce royaume, et ne purent jamais y réussir.

XXIX. LOUIS, (Saint) évêque de Toulouse, fils de *Charles II*, dit *le Boiteux*, roi de Naples, de Jérusalem et de Sicile, naquit à Brignoles en Provence, l'an 1274. Quoiqu'il fût l'héritier présomptif des états de son père, il prit l'habit de *Saint-François*. Il fut fait évêque de Toulouse par le pape *Boniface VIII*, et gouverna son diocèse en homme apostolique. Il mourut le 19 août 1297, à 23 ans, à Brignoles, où quelques œuvres de charité l'avoient attiré. Personne ne sut mieux concilier la simplicité religieuse avec la dignité épiscopale. Il donnoit tous les jours à manger à vingt-cinq pauvres, et les servoit lui-même. Il n'usa jamais de vaisselle d'argent, que pour les étrangers: encore ordonna-t-il, en mourant, qu'on la distribuât aux pauvres. Son premier soin, en prenant possession du siége de Toulouse, avoit été de s'informer de ses revenus, dont il ne réserva que le quart pour l'entretien de sa maison; tout le reste fut destiné aux besoins de son peuple. Le pape *Jean XXII* le canonisa en 1317.

LOUIS DE POIX, né dans le diocèse d'Amiens, en 1714, mort à Paris en 1782, étoit au nombre des Capucins hébraïsans, du couvent de Saint-Honoré, élèves de l'abbé *de Villefroy*. Il eut beaucoup de part à tous les ouvrages de ses confrères, aux *principes discutés pour l'intelligence des livres prophétiques*, 15 vol. in-12, et à la version latine et françoise des Pseaumes, in-12.

LOUIS DE BOURBON, évêque de Liége. *Voy.* I. MARCK.

LOUIS, (Princes D'ORLÉANS) *Voyez* II et III. ORLÉANS.

LOUIS, (Princes DE CONDÉ) *Voyez* CONDÉ, n.os II *et* III. — BOURBON, n.os IV *et* V.

LOUIS, (Pierre de SAINT-) *Voy.* PIERRE, n.° XXIX.

LOUIS LE MAURE, *Voyez* IV. SFORCE.

LOUIS DE DIEU, *Voyez* DIEU.

LOUIS DE GRENADE, *Voyez* ce dernier mot.

LOUIS DE LÉON, *Voy.* LÉON, n.° XXIV.

LOUIS DE LORRAINE, *Voy.* GUISE, n.° VI.

LOUIS, (Antoine) secrétaire de l'academie de Chirurgie à Paris, membre de celle des Sciences et de plusieurs autres, né à Metz, le 13 février 1723, se consacra à la profession de son père, qui étoit chirurgien-major de l'hôpital militaire de

sa patrie. La vue de toutes les infirmités humaines qui frappa ses premiers regards, de bonnes études sous d'habiles maîtres, une heureuse facilité pour tout concevoir et tout retenir, en firent bientôt l'un des premiers anatomistes de l'Europe. *La Peyronie*, instruit de ses talens, le fit venir à Paris, où il commença sa carrière, en obtenant au concours la place de chirurgien de la Salpêtrière. Sa réputation s'y accrut; et elle devint plus brillante encore, lorsqu'après avoir rempli pendant quelques années celle de chirurgien en chef des armées, pendant la guerre d'Allemagne, il fut appelé par le roi, pour tenir, à l'académie de Chirurgie, la plume que le célèbre *Morand* venoit de quitter. La probité la plus austère, la droiture de l'ame, la simplicité des mœurs et la bienfaisance s'unirent dans *Louis* aux grands talens. Profondément versé dans l'histoire de son art, et dans la médecine légale, il devint, dans les affaires délicates et importantes, l'oracle des tribunaux, et l'arbitre du sort des familles. Toujours utile, sans cesse occupé, il avoit mis cette inscription sur la porte de son cabinet : « Ceux qui viennent me voir me font honneur; ceux qui n'y viennent pas me font plaisir. » Après une carrière très-laborieuse, il mourut d'une hydropisie de poitrine, le 20 mai 1792; et il ordonna, par son testament, de déposer ses cendres dans le cimetière de l'hôpital de la Salpêtrière, qu'il avoit servi pendant six ans, et au milieu de celles des pauvres qu'il s'étoit plu à soulager. *Louis* a publié : I. *Cours de Chirurgie-pratique, sur les plaies d'armes à feu*, 1746, in-4.° II. *Essai sur la nature de l'ame et sur les lois de son union avec le corps*, 1746, in-12. III. *Observation sur l'électricité et ses effets sur l'économie animale*, 1747, in-12. IV. *Observations sur les effets du virus cancéreux*, 1748, in-12. V. *Réfutation* de divers mémoires de *Combalusier*, 1748, in-4.° VI. *Positiones anatomico-chirurgicæ de capite*, 1749, in-4.° VII. *Lettre* sur la certitude de la mort, avec des expériences sur les noyés, 1752, in-12. VIII. *De partium externarum generatione in mulieribus*, 1754, in-4.° IX. *Lettre* à *Bagieu* sur les amputations. X. *Discours critique* sur le traité des maladies des os, par *Petit*, 1758, in-12. XI. *Eloges* de *Bassuel*, *Molaval* et *Verdier*, prononcés aux écoles de chirurgie, 1759, in-8.° XII. *Mémoire* sur les moyens de distinguer, à l'inspection d'un pendu, les signes du suicide d'avec ceux de l'assassinat, 1763, in-8.° XIII. *Autre* contre la légitimité des naissances prétendues tardives, 1764, in-8.° XIV. *Discours sur les Loupes*, 1765. XV. *Recueil d'Observations*, pour servir de base à la théorie des plaies de tête par contre-coup, 1767, in-12. XVI. *Dissertatio de apoplexiâ curandâ*. XVII. *Éloge* de *Bertrandi*, 1767. XVIII. *Traduction* des Aphorismes de *Boerhaave*, commentés par *Vanswieten*, 1767, 7 vol. in-12. XIX. Divers *Mémoires* insérés dans le Recueil de l'académie de Chirurgie sur les concrétions calculeuses de la matrice, sur la construction et les usages de l'*élévatoire*, sur l'opération de la fistule lacrymale, sur la saillie de l'os après l'amputation des membres, sur la cure des hernies

intestinales avec gangrène, etc. XX. La *Partie chirurgicale* de l'*Encyclopédie*, est encore de lui.

I. LOUISE DE LORRAINE, fille du comte *Antoine de Vaudemont*, fils puîné d'*Antoine de Lorraine*, naquit à Nomeny, en 1554, et fut élevée avec le plus grand soin par la comtesse *de Salm*. Elle épousa, en 1575, *Henri III*, roi de France. Cette princesse, également belle et sage, avoit été aimée éperdument par *François de Brienne*, de la maison de Luxembourg, avant qu'elle se mariât. Ce seigneur s'étant trouvé au sacre de *Henri III* : *Mon cousin*, lui dit le roi, *j'ai enlevé votre maîtresse; mais je veux en échange que vous épousiez la mienne*. Il parloit de Mlle *de Châteauneuf*, pour laquelle il avoit eu un amour passionné. *Brienne* s'excusa, en demandant du temps. Ce n'étoit point lui, mais le comte de *Salm*, qui avoit été le premier objet de l'amour de la reine. Mais, depuis qu'elle fut mariée, elle fut fidelle à son mari. Cependant elle conserva toujours de la tendresse pour le comte. Elle eut un si grand regret de ne l'avoir pas pu épouser, qu'elle tomba dans une langueur, qui contribua à la rendre stérile. L'indifférence prit la place de l'amour dans le cœur de *Henri III*. Il en avoit d'abord paru charmé. *Si, en qualité de Roi*, disoit-il, *je suis le maître de tous les autres, je puis dire aussi que j'ai la femme la plus accomplie du royaume*. Mais la reine, naturellement sombre, et n'ayant, malgré la beauté de ses traits, rien d'animé, l'éloigna encore d'elle par les pratiques d'une dévotion sévère et minutieuse. Elle poussa le mépris de la parure, jusqu'à s'habiller d'une étoffe de laine. Quoique son teint fût devenu extrêmement pâle, elle refusa constamment les secours de l'art, qui eussent pu corriger ce défaut. Son train étoit si simple, qu'étant allée un jour elle-même dans la boutique d'un marchand d'étoffes de la rue Saint-Denis, elle ne fut pas reconnue par la femme d'un président qui y étoit avant elle, et qui, superbement parée, ne quitta pas des étoffes qu'elle examinoit, pour prendre la posture décente où elle devoit être. La reine, choquée de la magnificence de ses ajustemens, et peut-être de son manque de respect, lui demanda *qui elle étoit ?* Sans regarder la reine, la dame lui répondit : *Que, pour satisfaire sa curiosité, elle vouloit bien lui apprendre qu'on l'appeloit la Présidente N....* Sur quoi la reine répliqua : *En vérité, madame la Présidente, vous êtes bien brave, pour une femme de votre qualité*. Piquée du reproche, et continuant de ne pas faire attention à celle qui le lui faisoit, la présidente alla jusqu'à lui dire brusquement, qu'*au moins ce n'étoit pas à ses dépens*. Mais enfin, avertie de la faute impardonnable qu'elle commettoit, elle ouvrit les yeux, reconnut la reine, et se jeta à ses genoux. Elle en fut quitte pour quelques remontrances sur son luxe, d'autant plus condamnable, qu'il venoit de paroître un édit contre celui des habits. *Louise* ne se contenta pas des pratiques secrètes de piété auxquelles elle pouvoit se livrer dans son appartement : elle érigea des confréries, assista à des processions, parcourut toutes les églises et tous les couvens, et inspira son goût à tous ceux qui se piquoient d'une foi pure et

opposée à l'hérésie. Elle mourut, le 29 janvier 1601, à Moulins, où elle s'étoit retirée après la mort de *Henri III*.

II. LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême, fille de *Philippe*, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et de *Marguerite de Bourbon*, épousa, en 1488, *Charles d'Orléans*, comte d'Angoulême, dont elle eut le roi *François I*. C'est par elle que fut formée la jeunesse de ce prince, qui, étant monté sur le trône de France après la mort de *Louis XII*, lui laissa la régence du royaume, lorsqu'il partit pour la conquête du Milanez. Cette princesse est principalement célèbre par ses démêlés avec *Charles de Bourbon*. Elle avoit d'abord beaucoup aimé ce prince, et avoit même obtenu pour lui l'épée de connétable; mais, piquée ensuite de ce qu'il avoit refusé de l'épouser, son amour se tourna en une haine violente. Elle revendiqua les biens de la maison de *Bourbon*, dont elle étoit du côté de sa mère, et qu'elle prétendoit lui appartenir, par la proximité du sang. Les juges ne furent pas assez corrompus pour adjuger cette succession à la regente; mais ils furent assez foibles pour la mettre en séquestre. *Bourbon* se voyant dépouillé de ses biens, quitta la France et se ligua avec l'empereur *Charles-Quint*. On sentit bientôt l'importance de cette perte, sur-tout lorsque *François Ier* fut fait prisonnier à Pavie. *Louise* manqua d'en mourir de douleur; mais, ayant enfin surmonté son chagrin, elle veilla avec beaucoup de courage et de bonheur à la sureté du royaume. Elle maintint tous les corps dans l'obéissance, et sollicita des secours avec vivacité. Tous les bons François allèrent au-devant de ses desirs; le parlement de Paris se signala par sa sagesse, tandis que les autres corps secouroient l'état avec libéralité. La France étoit consternée; chacun partagea la douleur de la régente du royaume, et l'on vit sans peine l'édit du 20 avril 1525, qui ordonnoit de quitter les habits de soie, défendoit de porter au-delà de la valeur d'une demi-once d'or, et d'aller en carrosse. *Louise*, ayant pourvu à la tranquillité intérieure et à l'économie publique, négocia la paix à Cambray, entre le roi et l'empereur. Le traité fut conclu par ses soins, le 3 août 1529. Elle mourut peu de temps après, en 1532, à 55 ans, regardée comme une femme aussi propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet. On a remarqué de grandes ressemblances entre *Louise de Savoie* et *Catherine de Médicis*, dans la politique, dans la galanterie, dans la tendresse maternelle. On croit que c'est elle qui procura la duchesse *d'Étampes* à *François I*, à condition qu'elle ne s'opposeroit à aucune de ses vues. Un autre reproche qu'on peut faire à sa mémoire, est d'avoir extorqué de *Samblançay*, surintendant des finances, 400,000 écus, (six millions d'aujourd'hui) destinés à l'entretien d'une armée en Italie, qui y périt de misère. *François I*, irrité, fit condamner ce vieillard comme concussionnaire, sans que sa mère qui avoit été en partie cause de son supplice, travaillât pour le sauver. *Louise* étoit aussi spirituelle que belle. Elle aima les savans et les protégea. Malgré son esprit, elle

avoit beaucoup de petits préjugés. Trois jours avant sa mort, elle apperçut, dans la nuit, de la clarté à travers ses rideaux; elle demanda ce que c'étoit? On lui dit que c'étoit une comète. *Ah!* dit-elle, *voilà un signe qui ne paroît pas pour une personne de basse qualité; Dieu l'envoie pour nous autres grands et grandes. Refermez la fenêtre; c'est une Comète qui m'annonce la mort.* Elle avoit toujours appréhendé ce triste moment, et ne pouvoit souffrir qu'on en parlât devant elle, même dans les sermons. (*Voy.* VII. AGRIPPA.) Cependant elle s'y prépara en princesse chrétienne. Ses liaisons avec quelques savans Calvinistes, et le penchant de *Marguerite* sa fille pour les nouveautés, avoient fait croire à quelques courtisans malins, qu'elle n'étoit pas bonne Catholique. Mais ce qu'elle fit dans ses derniers momens, démentit ses injustes soupçons. Peut-être qu'elle avoit condamné trop hautement les vues de quelques membres du Clergé, et les abus qui s'y étoient glissés; et alors condamner ces abus, c'étoit, aux yeux de quelques hommes plus zélés qu'éclairés, c'étoit être novateur. On trouve les *Mémoires* de *Louise de Savoie*, écrits par elle-même dans le tome XVI de la *Collection universelle des Mémoires historiques, relatifs à l'Histoire de France.* Ils sont curieux et écrits avec naïveté.

III. LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princesse de Conti, fille de *Henri*, duc de Guise, dit *le Balafré*, naquit en 1574. Elle épousa *François de Bourbon*, prince de Conti, second fils de *Louis I*er *de Bourbon*, prince de Condé. Ayant perdu son époux en 1614, elle se consola avec *Bassompierre*, qu'elle épousa secrètement. Elle aima la littérature, et protégea ceux qui la cultivoient. Elle en connoissoit tout le prix, et accordoit sa protection avec discernement. Cette princesse mourut à Eu le 30 avril 1631. On lui doit, les *Amours du grand Alcandre*, dans le Journal de *Henri III*, 1744, 5 vol. in-8.° C'est une histoire des amours de *Henri IV*, ornée du récit de quelques belles actions et paroles remarquables de ce grand roi; mais entremêlée aussi de satires amères. Cet ouvrage parut d'abord sous le nom du sieur *du Pilouse*, avec ce titre: *Roman Royal*, ou *Aventures de la Cour.* On en a une édition avec les Notes de M. *de la Borde*, Paris, *Didot*, 1787, 2 vol. in-12.

LOUISE-MARIE DE GONZAGUE, reine de Pologne. *Voy.* GONZAGUE, n.° VII.

LOUISE-MARIE DE FRANCE, fille de *Louis XV* et de *Marie Leczinska*, naquit à Versailles, le 15 juillet 1737. Elevée dès l'enfance dans l'abbaye de Fontevrault, elle y puisa des sentimens de piété qu'elle conserva à la cour. Après la mort de sa vertueuse mère, elle résolut de se faire Carmélite, et elle fit profession, dans le couvent de Saint-Denis, le 1er octobre 1771. Ce fut un spectacle touchant pour la religion, de voir la fille d'un roi, obéissant à la voix d'une Supérieure de religieuses, n'ayant plus d'autre lit qu'une espèce de cercueil, se soumettant aux pratiques les plus rigoureuses de la règle, et répondant toujours: *Pour être*

fille de roi, je n'en suis pas moins obligée de faire comme les autres. Devenue maîtresse des novices, elle leur disoit : *Mes sœurs, peut-être ne saurai-je pas vous parler, mais je saurai agir.* L'austérité de sa vie n'altéra pas l'aménité de son caractère. Son esprit de douceur et de sagesse la fit élire supérieure, le 25 novembre 1773, et elle fut, pour les compagnes de sa retraite, un parfait modèle de toutes les vertus de leur état. Elle mourut d'hydropisie, le 23 décembre 1787, à 51 ans. On a mis sur son tombeau cette épitaphe :

Son sacrifice honora sa religion ;
Son courage prouva sa foi ;
Sa naissance releva son humilité ;
Son zèle maintint la règle,
Sa ferveur en inspira l'amour,
Son exemple en adoucit l'observance.

I. LOUP, (St. *Lupus*) né à Toul, épousa la sœur de *St. Hilaire*, évêque d'Arles. La vertu avoit formé cette union ; une vertu plus sublime la rompit. Les deux époux se séparèrent l'un de l'autre, pour se consacrer à Dieu dans un monastère. *Loup* s'enferma dans celui de Lérins. Ses vertus le firent élever sur le siége de Troyes, en 427. *Loup*, entièrement occupé des devoirs de l'épiscopat, mérita les respects et les éloges des plus grands hommes de son siècle. *Sidoine Apollinaire* l'appelle *le premier des Prélats. St. Loup* étoit, en effet, aussi illustre par ses lumières que par ses vertus. Il avoit un goût sûr pour les ouvrages d'esprit, et les auteurs ne redoutoient pas moins sa censure que les pécheurs. Il étoit sur-tout versé dans les saintes Lettres. Le comte *Arbogaste*, qui savoit aussi bien manier la plume que l'épée, s'étant adressé à *Sidoine*, pour l'explication de quelques passages de l'Ecriture, ce saint évêque le renvoya à *Loup*. Les évêques des Gaules le députèrent, avec *saint Germain* d'Auxerre, pour aller combattre les Pélagiens qui infectoient la Grande-Bretagne. Cette mission produisit de grands fruits. *Loup*, de retour à Troyes, sauva cette ville de la fureur du barbare *Attila*, que ses prières désarmèrent. On prétend même qu'il l'emmena avec lui jusqu'au Rhin. *Loup* mourut le 29 juillet 479, après 52 ans d'épiscopat. Le P. *Sirmond* a publié une *Lettre* de cet illustre prélat, dans le premier volume de sa collection des Conciles de France. — Il faut le distinguer de *St.* LOUP, évêque de *Lyon*, mort en 542 ; et de *St.* LOUP, évêque de Bayeux, mort vers 465. — *Voyez* aussi LEU.

II. LOUP, abbé de Ferrières, avoit embrassé la profession monastique sous *St. Aldric*, qui l'envoya à Fulde étudier les Ecritures sous le fameux *Raban*. Le disciple fit honneur à son maître. De retour à Ferrières, il en fut nommé abbé en 842. Il parut avec éclat au concile de Verneuil, en 844, et en dressa les canons. Le roi et les évêques de France lui confièrent plusieurs affaires importantes. *Charles le Chauve* l'envoya à Rome vers le pape *Léon IV*, en 847. *Loup*, sans être courtisan, eut un grand crédit à la cour ; et il s'en servit pour parler au roi avec liberté sur les usurpations des biens ecclésiastiques. Cependant l'intérêt qu'il y avoit, peut diminuer un peu, dit le P. *Longueval*, le mérite de son zèle. On avoit en-

levé un bénéfice considérable à l'abbaye de Ferrières, qui se voyoit par-là hors d'état de nourrir ses religieux. Aussi *Loup* écrivoit-il à *Charles le Chauve : Il est bien injuste que vous les fassiez mourir de faim et de froid, tandis qu'ils sont obligés de prier pour vous. Charles* lui accorda enfin ce qu'il demandoit, et le chargea de réformer tous les monastères de France, avec le célèbre *Prudence*. Ces deux illustres personnages furent zélés défenseurs de la doctrine de *saint Augustin* sur la Grace. On a de *Loup*, plusieurs ouvrages : I. Cent trente-quatre *Lettres* sur différens sujets. Elles mettent dans un grand jour plusieurs affaires de son temps. On y trouve divers points de doctrine et de discipline ecclésiastique, discutés. Le style en est pur et assez élégant. II. Un Traité intitulé : *Des Trois Questions contre Gotescalc*. Le savant *Baluze* a recueilli ces différens Écrits en 1664, in-8°, et les a enrichis de notes curieuses. — Un évêque de Lyon, de ce nom, présida le concile d'Orléans, de l'an 538. C'est de son temps que Lyon cessa d'être soumis aux rois Bourguignons, et passa pour la première fois sous la domination Françoise.

LOUPE, (Melun de la) *Voy.* I. MELUN.

LOUPTIÈRE, (Jean-Charles de Relongue de la) de l'académie des Arcades de Rome, né à la Louptière, diocèse de Sens, en 1727, et mort en 1784, est connu par un recueil de *Poésies* en 2 vol. in-8°, où l'on trouve de l'esprit, de la grace, et quelquefois de la délicatesse; mais foibles de coloris et de style. L'auteur, naturellement doux et honnête, ne versifia presque jamais que pour rendre hommage au talent et à la beauté. On a encore de lui, les six premières parties du *Journal des Dames*, en 1761, où il donna des éloges, et ne se permit guère de critiques. Dans la société, il étoit poli et indulgent.

LOUVAIT, (N.) auteur peu connu, a donné au théâtre la tragédie d'*Alexandre*, représentée en 1684. C'est le même sujet que celui des pièces de *la Taille* et de *Hardy*.

LOUVARD, (Dom François) Bénédictin de Saint-Maur, natif du Mans, fut le premier de sa congrégation qui s'éleva contre la constitution *Unigenitus*. Ce religieux, qui auroit dû rester dans la retraite et dans l'obscurité, écrivit à quelques prélats des *Lettres* si séditieuses, que le roi le fit enfermer à la Bastille et en d'autres maisons de force. Il disoit, dans une de ses Lettres, qu'*il falloit soutenir ce qu'il croyoit la vérité*, contre *le fer, le feu, le temps, et les Princes*.... et dans une autre, qu'*une bonne et vigoureuse guerre valoit mieux qu'un mauvais accommodement*. Il mourut à Skonaw, près d'Utrecht, où il s'étoit réfugié le 22 avril 1729, âgé de 78 ans, laissant une *Protestation* qui fit beaucoup de bruit quand elle vit le jour : il l'avoit composée, cinq mois avant sa mort, au château de Nantes.

LOUVENCOURT, (Marie de) née à Paris, mourut au mois de novembre 1712, âgée de 32 ans. Cette demoiselle apporta en naissant des dispositions heureuses pour tous les beaux arts. Elle

étoit belle et modeste; son caractère étoit doux, et sa conversation enjouée. *Rousseau* l'a peu ménagée dans ses Épîtres; mais on sait le jugement qu'il faut porter des traits satiriques d'un poëte piqué. Mlle de *Louvencourt* avoit une voix brillante : elle chantoit avec grace et avec goût, et jouoit aussi du tuorbe; mais elle a particulièrement réussi dans la poésie. Ses vers sont, la plupart, des Cantates en musique, et gravées. En voici les titres : I. *Ariadne; Céphale et l'Aurore; Zéphyre et Flore; Psyché :* dont *Bourgeois* a fait la musique. II. *L'Amour piqué par une Abeille; Médée; Alphée et Aréthuse; Léandre et Héro;* la *Musette; Pygmalion; Pyrame et Thisbé :* la musique de ces sept dernières Cantates est de la composition de *Clérambault.* On a encore quelques *Poésies* de cette Muse, dans le recueil de *Vertron*, et dans les Entretiens de Morale de Mlle *de Scudery*, dont elle étoit amie.

LOWENDAL, *Voyez* LOEWENDAL.

LOUVER *ou* LOWER, (Richard) né vers 1631, dans la province de Cornouailles, disciple de *Thomas Willis*, exerça la médecine à Londres avec réputation. Il étoit du parti des *Wighs*, et mourut le 17 janvier 1691. Ce médecin pratiqua la transfusion du sang, d'un animal dans un autre. Il voulut même passer pour l'inventeur de cette opération, dont on promettoit de grands avantages, et qui n'en a produit aucun; mais il ne fit que la présenter sous un nouveau jour; car il est certain que *Libavius* est le premier qui en ait donné l'idée. (*Voyez* LIBAVIUS.) Ses principaux ouvrages sont : I. Un *Traité du Cœur, du mouvement et de la couleur du Sang, et du passage du Chyle dans le Sang*, Londres, 1669, Leyde, 1722, in-8°, et 1749; traduit en françois, 1679, in-8.° *Louver* est le premier qui ait éclairci cette matière. Avant lui, on n'avoit qu'une idée très-vague de ce viscère; mais *Senac* a depuis étendu les lumières que *Louver* a répandues sur cet objet. On a ajouté au *Traité du Cœur* une *Dissertation de l'origine du Catarre et de la Saignée*, Londres, 1671, in-8.° II. Une *Défense* de la *Dissertation de* Willis, *sur les Fièvres*, à Londres, 1665, in-8.° Ces écrits furent recherchés de son temps, et peuvent encore être utiles.

I. LOUVET, (Pierre) avocat du 17e siècle, natif de Reinville, village situé à deux lieues de Beauvais, fut maître des requêtes de la reine *Marguerite*, et mourut en 1646. On a de lui : I. *L'Histoire et les Antiquités de Beauvais*, tome 1er 1609 et 1631, in-8°, tome 2e, Rouen 1614, in-8.° La première partie traite de ce qui concerne l'état ecclésiastique du Beauvoisis; la seconde, de l'état civil. II. *Nomenclatura et Chronologia rerum Ecclesiasticarum Diœcesis Bellovacensis*, Paris, 1618, in-8.° III. *Histoire des Antiquités du Diocèse de Beauvais*, imprimée en cette ville, 1635, in-8.° IV. *Anciennes Remarques sur la noblesse Beauvoisine, et de plusieurs Familles de la France*, 1631 et 1640, in-8°, très-rare. Cet ouvrage est par ordre alphabétique, et il ne va que jusqu'à l'*N*. V. *Abrégé des Constitutions et Réglemens... pour les études et réformes du*

Couvent des Jacobins de Beauvais, 1613. Le style de ces ouvrages est plat et rampant, et leur mérite ne consiste que dans les recherches.

II. LOUVET, (Pierre) docteur en médecine, natif de Beauvais, professa la rhétorique en province, et enseigna la géographie à Montpellier. Il surchargea le public, depuis 1657 jusqu'en 1680, d'une foule d'ouvrages sur l'Histoire de Provence et de Languedoc, écrits du style le plus lâche et le plus traînant. Ses matériaux sont si mal digérés, et ses inexactitudes sont si fréquentes, qu'on ose à peine le citer. On a de lui : I. *Remarques sur l'Histoire de Languedoc*, in-4.° II. *Traité, en forme d'Abrégé, de l'Histoire d'Aquitaine, Guienne et Gascogne, jusqu'à présent*, Bordeaux, 1659, in-4.° III. *La France dans sa splendeur*, 2 vol. in-12. IV. *Abrégé de l'Histoire de Provence*, 2 vol. in-12, avec des *Additions* sur cette Histoire, aussi en 2 volumes in-12. V. *Projet de l'Histoire du Pays de Beaujolois*, in-4.° VI. *Histoire de Ville-Franche, capitale du Beaujolois*, in-8.° VII. *Histoire des Troubles de Provence, depuis* 1481 *jusqu'en* 1598, 2 vol. in-12. VIII. La moins mauvaise de ses productions, est son *Mercure Hollandois*, en 10 vol. in-12. C'est une Histoire maussade des conquêtes de *Louis XIV* en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne et en Catalogne, et des autres événemens qui occupèrent l'Europe depuis 1612 jusqu'à la fin de 1679. *Louvet* avoit quitté la médecine pour l'histoire; il étoit aussi peu propre à l'une qu'à l'autre, quoiqu'honoré du titre d'*Historiographe* de S. A. R. le prince de Dombes.

III. LOUVET DE COUVRAY, (Jean-Baptiste) né en Poitou, débuta dans le monde littéraire par *les Amours du Chevalier de Faublas*, roman trop libre, et qui, par l'intérêt des événemens, la légèreté du style et l'esprit qui y pétille, n'en est que plus dangereux pour la jeunesse. La révolution Françoise, dont son imagination ardente et son caractère passionné lui firent embrasser toutes les nouveautés, l'appela à la Convention, où il suivit le parti de la Gironde. Proscrit le 31 mai 1793, il se déroba par la fuite à la hache révolutionnaire. Rentré à la Convention et à l'assemblée Législative qui la suivit, il publia *la Sentinelle*, gazette, où, à travers quelques bonnes idées, on trouve trop souvent des opinions exagérées. Si son esprit inquiet et remuant les adopta, son cœur resta honnête, ennemi des terroristes et de leurs attentats. Il fut susceptible des sentimens de l'amitié, de l'amour et de la reconnoissance. Il sut se faire des amis, et inspirer la plus vive tendresse à l'épouse qu'il avoit choisie. On a remarqué qu'aucun député ne demeura aussi invariable, aussi fixe que lui dans ses principes ; de là vint qu'il parut démagogue sous les deux premières assemblées, modéré sous le règne de la Montagne, exagéré sous la constitution directoriale. Mad. *Roland*, qu'il avoit su flatter, le lui rend bien dans ses Mémoires. « *Louvet*, dit-elle, a une assez mauvaise mine, il est petit, fluet ; il a la vue basse et l'habit négligé ; il ne paroît rien au vulgaire qui

ne remarque pas la noblesse de son front et le feu dont s'animent ses yeux à l'expression d'une grande vérité. Il est impossible de réunir plus d'esprit à moins de prétention et à plus de bonhommie; courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, écrivain vigoureux, il peut faire trembler *Catilina* à la tribune, dîner avec les *Graces*, et souper avec *Bachaumont.* » En effet, ce fut le seul qui osa attaquer *Robespierre* au moment de sa puissance, qui le poursuivit sans cesse, et ne lui laissa, ainsi qu'à ses partisans, ni paix ni trève. *Louvet* venoit d'être nommé consul à Palerme, lorsqu'il mourut à Paris, d'une maladie de poitrine, le 25 août 1797. Outre son roman de *Faublas*, dont on a publié, en 1791, une édition en 13 petits volumes, et son *Journal*, on lui doit : I. *Paris justifié*, 1789, in-8.° II. *Emilie de Varmont* ou *le Divorce nécessaire*, 1794, 3 vol. in-12; roman politique qui n'a pas eu le succès du précédent. III. *Notices* pour l'histoire et le récit de mes dangers, 1795, in-8.° *Louvet* étoit devenu lui-même l'artisan de ses maux ; mais son récit n'en est pas moins attachant, curieux, et digne d'être conservé. Il a été traduit en plusieurs langues.

LOUVIÈRES, (Charles-Jacques de) vivoit dans le 14e siècle, sous le règne de *Charles V*, roi de France. On croit même que son intelligence pour les affaires relatives au gouvernement, lui mérita la faveur de ce prince et une place considérable auprès de lui. On a de *Louvières*, le fameux ouvrage du *Songe du Vergier*, 1591, in-fol., et réimprimé dans le recueil des *Libertés de l'Eglise Gallicane*, en 1731, 4 vol. in-fol. : ouvrage qui traite de la puissance ecclésiastique et de la temporelle. *Goldast* l'a inséré dans son recueil *De Monarchiâ.* Ce traité ne passe pas universellement pour être de *Louvières*; quelques-uns l'ont attribué à *Raoul de Presle*, qui n'a fait que l'abréger.

LOUVILLE, (Eugène d'Allonville, chevalier de) né au château de ce nom, en Beauce, l'an 1671, d'une famille noble et ancienne, servit d'abord sur mer, ensuite sur terre. Il fut brigadier des armées de *Philippe V*, et colonel d'un régiment de dragons. La paix d'Utrecht l'ayant rendu à lui-même, il se consacra aux mathématiques, et principalement à l'astronomie. Il alla à Marseille en 1713 ou 1714, dans la seule vue d'y prendre exactement la hauteur du pôle, qui lui étoit nécessaire pour lier avec plus de sureté ses observations à celles de *Pythéas*, anciennes de près de 2000 ans. En 1715, il fit le voyage de Londres, exprès pour y voir l'éclipse totale du Soleil, qui fut plus sensible sur cette partie de notre hémisphère. L'académie des Sciences de Paris l'avoit reçu au nombre de ses membres ; la Société royale de Londres lui fit le même honneur quelque temps après. Le chevalier *de Louville*, revenu en France, fixa son séjour dans une petite maison de campagne, à un quart de lieue d'Orléans, et s'y livra entièrement aux observations astronomiques. Les curieux qui le visitoient ne pouvoient le voir qu'à table, et le repas fini, il rentroit

dans son cabinet. Il avoit l'air d'un parfait Stoïcien, renfermé en lui-même, et ne tenant à rien d'extérieur : bon ami cependant, officieux, libéral : mais sans ces aimables dehors, qui souvent, dit *Fontenelle*, suppléent à l'essentiel, ou du moins le font extrêmement valoir. On prétend, ajoute *Fontenelle*, que ce Stoïcien si austère et si dur, ne laissoit pas d'avoir sur sa table, sur ses habillemens, certaines délicatesses, certaines attentions raffinées, qui le rapprochoient un peu des philosophes du parti opposé. Au commencement de septembre 1732, il eut deux accès de fièvre léthargique, qui ne l'étonnèrent point. Il regardoit ces maladies comme des phénomènes de physique, auxquels il ne s'intéressoit que pour en chercher l'explication. Il continuoit sa vie ordinaire, lorsque la même fièvre revint, et l'emporta au bout de 40 heures, pendant lesquelles il fut absolument sans connoissance. Il avoit 61 ans. On a de lui, plusieurs *Dissertations* curieuses, sur des matières de physique et d'astronomie, imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences ;* et quelques autres dans le *Mercure*, depuis 1720, contre le P. *Castel*, jésuite. Le chevalier *de Louville* faisoit de ses propres mains, tout ce qu'il y avoit de plus difficile et de plus fin dans ses instrumens astronomiques.

LOUVOIS, (le Marquis de) *Voyez* Tellier, n.° II.

LOWEN, (Jean-Fréderic) poëte allemand, né en 1729, à Klansthal, mourut à Rostock en 1773. On a de lui : I. Un recueil de *Poésies*, dont il n'y a qu'un petit nombre d'estimées ; Hambourg, 1765, 4 parties. II. *Des Romances*, Leipzig, 1774. Ce dernier ouvrage a réputation ; il étoit vraiment né pour ce genre aimable et naïf.

LOWITZ, savant astronome Russe, membre de l'académie de Pétersbourg, fut envoyé à Demitreffsk pour y prendre des niveaux nécessaires à l'ouverture d'un canal projeté entre le Don et le Wolga. Il travailloit paisiblement, lorsque la ville fut livrée par trahison au rebelle *Pugatscheff*. Celui-ci commanda qu'on l'élevât sur des piques, pour qu'il fût, dit-il, plus près des étoiles, et le fit massacrer par ses Cosaques, en 1774.

LOWTH, (Robert) évêque de Londres, mort en 1788, est auteur d'une Dissertation *de Poësi Hæbræorum*, Cambridge, 1753, in-4°, réimprimée en Allemagne, in-8°, avec de savantes additions de *Michaelis*. Sa *Grammaire Angloise*, traduite en François par M. le chevalier *de Sausseuil*, Paris, 1783, in-12, est estimée.

LOYER, (Pierre le) *Loërius*, conseiller au présidial d'Angers, et l'un des plus savans hommes de son siècle dans les langues orientales, naquit au village d'Huillé dans l'Anjou en 1550, et mourut à Angers en 1634, à 84 ans. On a de lui : I. Un *Traité des Spectres*, publié sous ce titre : *Discours et Histoire des Spectres, et apparitions des Esprits, Anges, Démons, et ames séparées des corps, se montrant visibles aux hommes ;* Paris, 1605, in-4.° Cet ouvrage est encore recherché aujourd'hui, à cause de sa singularité. On y trouve une foule d'histoires merveilleuses,

que

que l'auteur croyoit et qu'il veut faire croire ; mais s'il trompe son siècle, il ne faut pas attendre qu'il puisse tromper le nôtre. Ces sottises pouvoient être bonnes, il y a cent ans; mais elles ne valent plus rien aujourd'hui, du moins pour tous ceux qui ne sont pas peuple. Toute la noblesse vivoit alors dans ses châteaux; les soirées d'hiver sont longues : on seroit mort d'ennui, sans les contes de Sorciers et de Fées. II. *Edom*, ou *les Colonies Iduméennes* en Europe et en Asie, *avec les Phéniciennes ;* Paris, 1620, in-8.° On remarque dans cet ouvrage une érudition et une lecture immenses, mais point de goût, point de discernement, des idées bizarres, et un entêtement ridicule pour les étymologies tirées de l'hébreu et des autres langues. *Le Loyer* prétendoit trouver dans *Homère* le village d'Huillé, lieu de sa naissance, son nom de famille et celui de sa province. Lorsqu'on lui reprochoit de se vanter de savoir ce qu'il ne pouvoit pas connoître, il répondoit que *c'étoit la grace de Dieu qui opéroit ces effets merveilleux.* Le bon homme ne savoit pas que le premier effet de la grace doit être le bon sens, et il ne l'eut jamais. III. Des *Œuvres et Mélanges Poëtiques*, Paris, 1579, in-12. Quelque mauvais poëte qu'il fût, il avoit remporté le prix de l'Églantine à Toulouse. *Colletet* dit du bien de ses *Idylles ;* mais il faudroit être un bien mauvais juge en poésie, pour approuver le fatras d'érudition que *le Loyer* a répandu dans ses vers, suivant le goût de son temps. Sa comédie de la *Néphélococugie*, ou *la Nuée des Cocus*, est sans distinction d'actes, et semble faite en dépit du bon sens. Quoiqu'il y ait en quelques endroits de l'esprit et du sel, dit *Niceron*, ce qu'il y a de plus remarquable, sont les grossièretés et les ordures. Son autre comédie du *Muet insensé*, en cinq actes, est en vers de huit syllabes.

LOYNE, (Antoinette de) Parisienne, vivoit dans le 16e siècle, et épousa un gentilhomme Provençal. On lui doit quelques petits poëmes, insérés dans le recueil intitulé : *Tombeau de la Reine de Navarre.* — Une demoiselle du même nom, fille d'un président du parlement de Metz, faisoit aussi des vers, et l'on connoît d'elle deux sonnets, l'un à la louange de *Louis XIV ;* l'autre à celle du duc de *Saint-Aignan.*

I. LOYSEAU, (Charles) avocat au parlement de Paris, et habile jurisconsulte, issu d'une famille originaire de la Beauce, fut lieutenant particulier à Sens sa patrie, puis bailli de Château-Dun, et enfin avocat consultant à Paris, où il mourut le 27 octobre 1627, à 63 ans. On a de lui, plusieurs ouvrages estimés, Lyon, 1701, in-fol. Son *Traité du Déguerpissement* passe pour son chef-d'œuvre, à cause du mélange judicieux qu'il y a fait du droit Romain avec le nôtre.

II. LOYSEAU DE MAULÉON, (Alexandre-Jérôme) maître en la chambre-des-comptes de Lorraine, ancien avocat au parlement de Paris, mort le 19 octobre 1771, marqua sa carrière au barreau, dit M. *de la Cretelle*, par des succès et des écarts. « M. *Loyseau de Mauléon* vouloit porter les talens de l'homme de lettres dans les travaux de l'avocat. Rien de mieux conçu que

cette réunion, si naturelle et si simple, qu'elle n'auroit dû jamais étonner. Mais il manquoit de ce qu'il faut dans ces deux caractères; un esprit fort et étendu, et un style éloquent. Il étoit borné dans ses connoissances et ses vues, foible dans sa logique, bel esprit dans sa manière d'écrire. Il se contentoit de plaire dans les ouvrages où il faut éclairer et échauffer, et où rien n'est beau que ce qui est en même temps solide et vrai. Aussi, en voulant attacher dans les écrits du barreau, il n'a guère su qu'y porter les graces frivoles et l'afféterie des mauvais romans. Son genre a eu du succès dans sa nouveauté, parce qu'il étoit soutenu par du bon esprit et du talent; il est devenu insupportable dans ses imitateurs. Indépendamment de ce que ses *Mémoires* ont long-temps gâté le goût des jeunes avocats, ils ont encore produit un grand mal, celui de faire croire à beaucoup d'esprits estimables, mais qui ne se donnent pas la peine de bien examiner la question, que les ouvrages de notre barreau n'admettent ni les grandes vues de la philosophie, ni les grandes beautés de l'éloquence. Les défauts de cet écrivain ne sont pas l'unique chose que j'aie à relever en lui. Il a plusieurs *Mémoires* où il est au-dessus de son genre, et ceux-là ont de la dignité et de l'intérêt. Il s'est même élevé quelquefois à la véritable éloquence, sur-tout dans quelques morceaux de son *Memoire pour les Calas*. Il est mort jeune, et généralement estimé et regretté.»

LOYSEL, *Voy.* LOISEL.

LUBERT, (Mlle de) fille d'un président au parlement, et née au commencement du 18e siècle, préféra sa liberté aux engagemens du mariage. Aimant la campagne et la solitude, elle profita de ses loisirs pour publier divers petits ouvrages de féerie, et rajeunir d'anciens romans. Les premiers sont: la *Tyrannie des Fées détruite*, *Blancherose*, le *Prince glacé*, *Mourat et Turquia*, la *Princesse couleur de rose*, le *Revenant*, *Lionnette et Coquerico*, la *Princesse sensible* et le *Prince Typhon*. Les romans de chevalerie qu'elle a renouvelés, sont: l'*Amadis de Gaule*, réduit à 4 vol., et les *Hauts faits d'Esplandian*, mis en deux. Mlle *de Lubert* est encore auteur d'un roman ou nouvelle, qui ne manque point d'intérêt; il est intitulé: *Léonille*, 2 vol. in-12. La fiction en est agréable, et on y peut recueillir ces maximes: Jamais on ne se reproche ses fautes avec tant d'amertume, que lorsqu'on en sent la peine. — Les hommes veulent toujours qu'on leur soit fidelles au-delà même de ce qu'ils le sont eux-mêmes. — Le vrai moyen de ramener quelqu'un de son égarement, est de paroître d'abord se conformer à ses idées. — L'amour propre est encore plus aveugle que l'amour. Mlle *de Lubert* est morte plus que sexagénaire vers 1780.

LUBBERT, (Sibrand) savant docteur Protestant dans l'université d'Heidelberg, né à Langoword dans la Frise, vers 1556, devint professeur à Franeker, où il mourut en 1625, à 69 ans. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages contre *Bellarmin*, *Gretser*, *Socin*, *Grotius*, *Arminius*, etc. *Scaliger*, qui trouvoit en lui un autre lui-même, du moins pour le ton caustique, le

regardoit comme un savant homme; et *Jacques I*, roi d'Angleterre, en faisoit cas. Son traité *De Papâ Romano*, 1594, in-8°, est recherché des Protestans, quoique le style en soit peu modéré.

LUBIENIETSKI, (Stanislas) *Lubienietius*, gentilhomme Polonois, né à Cracovie en 1623, fut un des soutiens du Socinianisme. Il n'oublia rien auprès des princes d'Allemagne pour le faire autoriser ou du moins tolérer dans leurs états; mais il n'y put réussir. Il mourut empoisonné, le 16 mai 1675, à 52 ans, après avoir vu périr de même deux de ses filles, et fut enterré à Altena, malgré l'opposition des ministres Luthériens. On a de lui: I. *Theatrum Cometicum*, Amsterdam, 1668, 2 vol. in-fol. On y trouve l'histoire des Comètes, depuis le Déluge jusqu'en 1667. II. Une *Histoire de la Réformation de Pologne*, Freistadt, 1685, in-8.° L'auteur n'avoit pas mis la dernière main à son ouvrage lorsqu'il mourut, et on s'en apperçoit bien en le lisant.

I. LUBIN, (St.) né à Poitiers, de parens pauvres, devint abbé du monastère de Brou, puis évêque de Chartres en 544. Il mourut en 556, après avoir passé sa vie dans les exercices de la pénitence et dans la pratique des vertus.

II. LUBIN, (Eilhard) né à Wersterstède, dans le comté d'Oldenbourg, en 1565, se rendit très-habile dans les langues grecque et latine, et fut poëte, orateur, mathématicien et théologien. Il devint professeur de poésie à Rostock, en 1595, et on lui donna une chaire de théologie dans la même ville, dix ans après. Il mourut le 2 juin 1621, à 56 ans, avec la réputation d'un bon humaniste et d'un mauvais théologien. On a de lui: I. Des Notes sur *Anacréon*, *Juvenal*, *Perse*, *Horace*. II. *Antiquarius*, in-12 et in-8°; c'est une interprétation assez claire et assez courte, par ordre alphabétique, des mots vieux ou peu usités. III. Un Traité sur la nature et l'origine du mal, intitulé: *Phosphorus de causâ primâ, et naturâ mali*, à Rostock, in-8° et in-12, 1596. L'auteur y soutient qu'il faut admettre deux principes coéternels; savoir, *Dieu*, et le *Néant*; Dieu, en qualité de bon principe; et le Néant, en qualité de mauvais principe. Il prétend que le mal n'est autre chose que la tendance vers ce néant, auquel il applique tout ce qu'*Aristote* a dit de la matière première. *Grawerus* et d'autres savans ont réfuté cette extravagance. IV. Une Apologie du livre précédent, intitulée: *De causâ peccati*, Rostock, 1602, in-4.° V. Des *Vers* latins, dans le tome 3e du recueil *Deliciæ Poëtarum Germanorum*.... Voy. NONNIUS.

III. LUBIN, (Augustin) fameux religieux Augustin, naquit à Paris en 1624. Il devint géographe du roi, et fut provincial de la province de France, puis assistant général des Augustins François à Rome. Il mourut dans le couvent des Augustins du faubourg Saint-Germain à Paris, le 7 mars 1695, à 72 ans. L'esprit de retraite et l'amour de l'étude, lui donnèrent le moyen d'enrichir la république des lettres de divers ouvrages. On a de lui: I. Le *Mercure Géographique*, ou *le*

Guide des Curieux, in-12, Paris, 1678. Ce livre, qui fut recherché dans le temps, ne peut guère servir aujourd'hui. II. Des *Notes sur les lieux dont il est parlé dans le Martyrologe Romain*, 1661, Paris, in-4.° III. Le *Pouillé des Abbayes de France*, in-12. IV. La *Notice des Abbayes d'Italie*, in-4°, en latin. V. *Orbis Augustinianus*, ou la Notice de toutes les Maisons de son ordre, avec quantité de Cartes qu'il avoit autrefois gravées lui-même; Paris, in-12, 1672. VI. *Tabulæ sacræ Geographicæ*, in-8°, Paris, 1670. C'est un Dictionnaire de tous les lieux de la Bible, qui est souvent joint avec la *Bible*, connue sous le nom *de Léonard*. VII. Une traduction de l'*Histoire de la Laponie*, par *Scheffer*, 1678, in-4.° VIII. *Index Geographicus* sivè *In Annales Usserianos Tabulæ et observationes Geographicæ*, publiées à la tête de l'édition d'*Usserius*, faite à Paris en 1673, in-fol. Tous ces ouvrages sont des témoignages de l'érudition du P. *Lubin*. Il étoit versé dans la géographie ancienne et moderne, et dans l'histoire sacrée et profane. Ses livres ne sont pas écrits avec agrément, mais les recherches en sont utiles.

I. LUC, (St.) Évangéliste, étoit d'Antioche, métropole de Syrie, et avoit été médecin. On ne sait s'il étoit Juif ou Païen de naissance. Il fut compagnon des voyages et de la prédication de *St. Paul*, et commença à le suivre l'an 51, quand cet Apôtre passa de Troade en Macédoine. On croit qu'il prêcha l'Evangile dans la Dalmatie, les Gaules, l'Italie et la Macédoine, et qu'il mourut en Achaïe; mais on ne sait rien de certain ni sur le temps, ni sur le lieu de sa mort. Outre son *Evangile*, qu'il écrivit sur les Mémoires des Apôtres, et dont le caractère est d'être plus historique, et de rapporter plus de faits que de préceptes qui regardent la morale; on a de lui, les *Actes des Apôtres*. C'est l'histoire de leurs principales actions à Jérusalem et dans la Judée, depuis l'Ascension de J. C. jusqu'à leur dispersion. Il y rapporte les voyages, la prédication et les actions de *St. Paul*, jusqu'à la fin des deux années que cet Apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire jusqu'à l'an 63 de J. C. : ce qui donne lieu de croire que ce livre fut composé à Rome. C'est un tableau fidelle des merveilleux accroissemens de l'Eglise, et de l'union qui régnoit parmi les premiers Chrétiens. Il contient l'histoire de trente ans, et *St. Luc* l'écrivit sur ce qu'il avoit vu lui-même. (*Voy.* l'art. I. PIERRE, *à la fin.*) Toute l'Eglise l'a toujours reconnu pour un livre canonique. Il est écrit en grec avec élégance; la narration en est noble, et les discours qu'on y trouve sont remplis d'une douce chaleur. *St. Jérôme* dit que « cet ouvrage, composé par un homme qui étoit médecin de profession, est un remède pour une ame malade: *Animæ languentis medicinam* ». *St. Luc* est celui de tous les auteurs inspirés du Nouveau Testament, dont les ouvrages sont le mieux écrits en grec. La manière dont il écrit l'histoire de J. C., de ses actions et de sa doctrine, a ce caractère frappant de vérité, ce ton de persuasion et de conviction, qui subjugue l'entendement et confond la philosophie. *Ce n'est pas ainsi qu'on*

invente, dit J. J. Rousseau. On pense que c'est l'Evangile de *St. Luc* que *St. Paul* appelle *son Evangile*, dans l'Epître aux Romains. L'Eglise célèbre la fête de cet Evangéliste le 18 octobre. *St. Jérôme* prétend qu'il demeura dans le célibat, et qu'il vécut jusqu'à 84 ans. Dans les tableaux où *St. Luc* est représenté, on voit à côté de lui un *Bœuf*, l'un des quatres animaux emblématiques de la vision d'*Ezéchiel*, parce qu'il s'est attaché à parler du sacerdoce de J. C., et que le Bœuf étoit le plus souvent immolé dans les sacrifices de l'ancienne loi.

II. LUC, (Géoffroi du) gentilhomme Provençal, savant en grec et en latin, mort l'an 1340, établit une espèce d'académie, où les beaux esprits de la province s'entretenoient sur les belles-lettres et médisoient des femmes. *Du Luc* étoit vivement irrité contre elles, depuis que *Flandrine de Flassans*, son élève en poésie, et la maîtresse de son cœur, avoit dédaigné son amour. Ce poëte laissa quelques ouvrages en vers provençaux.

LUC, *Voyez* LUCAS, nos II et III.

LUC, (St.) *Voy.* ESPINAY.

LUCA, (Jean-Baptiste) savant cardinal, natif de Venozza dans la Basilicate, mort en 1683, à 66 ans, s'éleva à la pourpre par son mérite; car il étoit d'une naissance très-obscure. On lui doit: I. Des *Notes* sur le concile de Trente. II. Une *Relation curieuse de la Cour de Rome*, 1680, in-4°. III. Une compilation étendue sur le Droit Ecclésiastique, en 12 vol. in-fol. Elle est intitulée: *Theatrum justitiæ et veritatis*. La meilleure édition est celle de Rome.

LUCA, *Voy.* SIGNORELLI.

LUCAIN, (*Marcus Annæus* LUCANUS) naquit à Cordoue en Espagne, vers l'an 39 de J. C., d'*Annæus Mela*, frère de *Sénèque* le philosophe. Il vint à Rome de bonne heure, et s'y fit connoitre par ses déclamations en grec et en latin. *Néron*, charmé de son génie, et plus encore des basses flatteries qu'il lui prodigua à la tête de sa *Pharsale*, le fit élever avant l'âge aux charges d'augure et de questeur. Cet empereur vouloit avoir sur le Parnasse, le même rang qu'il occupoit dans le monde; *Lucain* eut la noble imprudence de disputer avec lui le prix de la poésie, et le dangereux honneur de le remporter. Les sujets qu'ils traitèrent l'un et l'autre, étoient *Orphée* et *Niobé*. *Lucain* s'exerça sur le premier, et *Néron* sur le second. Cet empereur eut la douleur de voir son rival couronné sur le théâtre de *Pompée*. Il chercha toutes les occasions de mortifier le vainqueur, en attendant celle de le perdre. Elle se présenta bientôt. *Lucain*, irrité contre son persécuteur, entra dans la conjuration de *Pison*, et fut condamné à mort. Toute la grace que lui fit le tyran, fut de lui donner le choix du supplice. Il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, et prononça, dans ses derniers momens, les vers qu'il avoit faits sur un soldat qui étoit mort de la sorte. Il expira l'an 65 de J. C., avec la fermeté d'un philosophe. Ses ennemis prétendirent que, pour échapper au supplice, il chargea sa mère, et rejeta sur elle tous les complots.

Il est difficile de concilier cette lâcheté, avec les sentimens élevés que ses ouvrages respirent. De tous ceux qu'il avoit composés, il ne nous reste que sa *Pharsale*, ou *la Guerre de* César *et de* Pompée. *Lucain* n'a osé s'écarter de l'histoire dans ce Poëme, et par-là il l'a rendu sec et aride. En vain veut-il suppléer au défaut d'invention, par la grandeur des sentimens; il est presque toujours tombé dans l'enflure, dans le faux sublime et dans le gigantesque. *César* et *Pompée* y sont quelquefois petits à force d'être grands. Le poëte Espagnol n'emploie ni la poésie brillante d'*Homère*, ni l'harmonie de *Virgile*. Mais s'il n'a pas imité les beautés du poëte Grec et du Latin, il a aussi des traits qu'on chercheroit vainement dans l'*Iliade* et dans l'*Enéide*. Au milieu de ses déclamations ampoulées, il offre des pensées mâles et hardies, de ces maximes politiques dont *Corneille* est rempli. *Marmontel* dans son Épître aux Poëtes, dit de *Lucain* :

> Le seul *Lucain* cherchant une autre gloire,
> Sans le secours des enfers et des cieux,
> D'un feu divin sait animer l'Histoire,
> Et son génie en fait le merveilleux.
> Il est un beau que l'artifice énerve :
> Ce beau l'inspire et lui donne le ton.
> Qu'a-t-il besoin de *Mars* et de *Minerve* ?
> Il a *César* et *Pompée* et *Caton* ;
> Les passions de *César* et de Rome
> Lui tiennent lieu d'*Hécate* et d'*Alecton*.
> Le ciel, l'enfer sont dans le cœur de l'homme.

Quelques-uns de ses discours ont la majesté de ceux de *Tite-Live* et la force de *Tacite* ; il peint comme *Salluste* : une seule ligne est un tableau. Mais, lorsqu'il narre, il est bien moins heureux; ce n'est presque plus qu'un gazetier boursouflé. « Parmi les choses qui me blessent dans *Lucain*, dit *Saint-Evremond*, pour être trop poussées, ou qui m'ennuient pour être trop étendues, je ne laisserai pas de me plaire à considérer la juste et véritable grandeur de ses héros; je m'attacherai à goûter mot à mot toute l'expression des secrets mouvemens de *César*, quand on lui découvre la tête de *Pompée*, et rien ne m'échappera de cet inimitable discours de *Labiénus* et de *Caton*, quand il s'agit de consulter ou de ne pas consulter l'oracle de *Jupiter Ammon*, sur la destinée de la république..... Tout y est poétique, tout y est sensé; non pas poétique par le ridicule d'une fiction, ou par l'extravagance d'une hyperbole, mais par la noblesse hardie du langage, et par la belle élévation du discours. C'est ainsi que la poésie est le langage des Dieux, et que les poëtes sont sages. Merveille assez grande, et plus grande de ne l'avoir pu trouver dans *Homère*, ni dans *Virgile*, pour la rencontrer dans *Lucain*. » La première édition de *Lucain* est de Rome, 1469, in-fol; l'édition *cum notis Variorum*, est de Leyde, 1669, in-8° : celle de Leyde, 1728, en 2 vol. in-4°, est plus estimée que celle de 1740; mais toutes le cèdent à l'édition de *Strawberry*, Hill, 1760, in-4°, grand papier. Il y en a une jolie édition de Paris, *Barbou*, 1768, in-12. *Brébeuf* a traduit la *Pharsale* en vers françois, et il ne falloit pas moins que l'imagination vive et fougueuse de ce poëte, pour

rendre les beautés et les défauts de l'original. Mrs *Marmontel* et *Masson* en ont donné plus récemment deux versions en prose, l'une en 1768, 2 vol. in-8° ; et l'autre en 1766, 2 vol. in-12. Le chevalier *de Laurès* a publié une imitation de *Lucain* en vers françois, in-8.° M. *de la Harpe* a aussi mis en vers les meilleurs morceaux de son Poëme.

LUCANUS OCELLUS, *Voy.* OCELLUS.

LUCAR, *Voyez* CYRILLE LUCAR.

LUCAS, *Voyez* LUCO.

I. LUCAS DE LEYDE, peintre et graveur, né en 1494, apporta en naissant un goût décidé pour la peinture, et il le perfectionna par une grande application. A 12 ans, il fit un tableau estimé des connoisseurs. Il aimoit les plaisirs et la magnificence; mais cet amour ne lui fit jamais perdre un moment du temps destiné à son travail. Ses talens lui acquirent l'estime de plusieurs célèbres artistes, et particulièrement d'*Albert Durer*, qui vint exprès en Hollande pour le voir. S'étant imaginé, au retour d'un voyage de Flandre, qu'on l'avoit empoisonné, il passa ses six dernières années dans un état languissant, et presque toujours couché. Il ne cessa pas pour cela de peindre et de graver : *Je veux*, disoit-il, *que mon lit me soit un lit d'honneur.* Il mourut en 1533, à 39 ans. Ses figures ont beaucoup d'expression, ses attitudes sont naturelles, et il y a un bon ton dans le choix de ses couleurs; mais il n'a pas jeté assez de variété dans ses têtes; ses draperies ne sont pas bien entendues, son dessin est incorrect, et son pinceau n'est pas assez moëlleux.

II. LUCAS TUDENSIS, ou LUC *de Tuy*, écrivain du 13e siècle, ainsi nommé, parce qu'il étoit diacre, puis évêque de Tuy en Galice, fit divers voyages en Orient et ailleurs, pour s'informer de la religion et des cérémonies des différentes nations. Il composa, à son retour : I. Un excellent *Ouvrage contre les Albigeois*, imprimé à Ingolstadt en 1612, qui se trouve dans la Bibliothèque des Pères. II. Une *Histoire d'Espagne*, depuis *Adam* jusqu'en 1236. III. La Vie de *St. Isidore de Séville*, composée l'an 1236, insérée dans Mabillon, *Sæc.* 2. *Bened.* Il seroit à souhaiter que l'auteur y eût été aussi exact et aussi judicieux qu'il l'est dans ses livres contre les Albigeois.

III. LUCAS BRUGENSIS, (François) ou *Luc de Bruges*, docteur de Louvain, et doyen de l'église de Saint-Omer, mourut en 1619, à 67 ans. Il possédoit les langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque. On a de lui : I. 1.° *L'Itinéraire de J. C.* tiré des quatre Evangélistes. 2.° *Commentaire sur les Evangiles*, dont *R. Simon* loue le dessein et la méthode. 3.° *Usage de la Paraphrase Chaldaïque de la Bible.* 4.° *Remarques sur les corrections les plus notables des Bibles latines.* 5.° *Notes critiques sur les Exemplaires des Bibles latines et les Variantes.* 6.° *Sur les Variantes des Evangiles*, tant du texte grec que du latin. Tous ces ouvrages imprimés plusieurs fois séparément, ont été recueillis avec ordre, à Leyde, 1712, 5 vol. in-fol. II. Des *Concordances de la Bible*, selon la vulgate de

Sixte V. *Hubert Phalésius*, Bénédictin de l'abbaye d'Aflingen dans le Brabant, mort l'an 1638, en donna une édition plus ample et plus correcte, à Anvers, l'an 1642, in-fol. *Hugues de Saint-Cher* est l'inventeur de cet ouvrage si utile pour trouver sans peine tel passage de l'Ecriture que l'on souhaite. III. *Instructions pour les Confesseurs.* IV. Des *Sermons et Oraisons funèbres* de trois évêques de Saint-Omer, Anvers, in-8.°

IV. LUCAS, (Paul) né à Rouen en 1664, d'un marchand de cette ville, eut dès sa jeunesse, une inclination extrême pour les voyages. et dès qu'il put, il la satisfit. Il parcourut plusieurs fois le Levant, l'Égypte, la Turquie et différens autres pays. Il en rapporta un grand nombre de médailles et d'autres curiosités pour le cabinet du roi, qui le nomma son antiquaire en 1714, et lui ordonna d'écrire l'Histoire de ses voyages. *Louis XV* le fit partir de nouveau pour le Levant en 1723. *Lucas* revint avec une abondante moisson de choses rares, parmi lesquelles on distingua *quarante Manuscrits* pour la bibliothèque du roi, et *deux Médailles d'or* très-curieuses. Sa passion pour les voyages s'étant réveillée en 1736, il partit pour l'Espagne, et mourut à Madrid l'année suivante, le 12 mai 1737, à 73 ans, après huit mois de maladie. Les relations de ce célèbre voyageur sont en sept vol. Son *premier Voyage*, en 1699, Paris, 1704, est en 2 tomes in-12, qui se relient en un. Son *second Voyage*, en 1704, parut à Paris, 1712, 2 volum. in-12. Son *troisième Voyage*, fait en 1714, fut publié à Rouen, 1724, en 3 vol. in-12. On assure que ses Voyages ont été mis en ordre par différentes personnes : le premier, par *Baudelot de Dairval*; le second, par *Fourmont* l'aîné; et le troisième, par l'abbé *Banier*. Ils sont passablement écrits et assez amusans. L'auteur ne dit pas toujours la vérité : il se vante d'avoir vu le démon *Asmodee* dans la haute Égypte ; mais on lui passe ces contes en faveur des instructions qu'il nous donne sur ce pays.

V. LUCAS, (Richard) théologien Anglois et docteur d'Oxford, né au comté de Radnor, en 1648, mourut en 1715, âgé de 67 ans, prébendier de Westminster. On a de lui : I. Des *Sermons*, et une *Morale* sur l'Evangile, qu'on a traduits en François. II. Des *Pensées Chrétiennes*. III. Le *Guide des Cieux*, et d'autres ouvrages en Anglois, dans lesquels on a remarqué beaucoup de solidité.

LUCCHESINI, (Laure-Guidiccioni) née à Sienne, lut avec transport *Pétrarque*, et chercha à l'imiter dans ses chansons et ses sonnets. On lui dut trois pastorales, mises en musique, et dont les deux premières furent représentées avec succès devant le grand duc, en 1590. Elles sont intitulées : La *Satire*, et le *Désespoir de Philène*. La troisième, appelée le *Jeu de l'aveugle*, ne parut qu'en 1595. L'auteur mourut vers la même époque.

LUCCHI, (Michel-Ange) cardinal, naquit à Brescia, le 20 août 1744. Des talens précoces annoncèrent qu'il seroit

célèbre. Les Bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin n'eurent qu'à se féliciter de le voir embrasser leur institut. Le jeune religieux devint professeur de théologie et de philosophie, et forma de ses jeunes confrères, des élèves dignes de lui. Se livrant ensuite à son goût dominant pour le genre d'étude cultivé avec tant de succès et de gloire, par *Mabillon* et *Montfaucon*, célèbres Bénédictins François, il fit admirer, comme eux, l'étendue de son érudition, dans les éclaircissemens qu'il a donnés sur différens monumens antiques, relatifs à l'histoire profane et ecclésiastique. Par la connoissance profonde des langues savantes, il a su mettre dans toutes ses productions, de l'exactitude dans les faits, et de l'intérêt dans la manière de les présenter. Plus ami des livres que des dignités, il n'accepta qu'avec répugnance celle de la congrégation. *Pie VII*, son ami et son ancien confrère, sans consulter sa modestie, et son goût dominant pour la solitude et la retraite, l'appela de Florence à Rome, et le créa cardinal, le 23 février 1801. Une mort prématurée fit évanouir les espérances du pontife, et de tous les amis de la religion. *Lucchi* mourut à Sublac, abbaye célèbre par la retraite de *St. Benoît*, le 29 septembre 1802, tandis qu'il en faisoit la visite en sa qualité d'abbé. Il a donné quelques éditions intéressantes, et les a enrichies de plusieurs *Appendix*, et d'un grand nombre de notes. Les principales sont : I. *Venantii-Honorii-Clementiani Fortunati opera omnia recens ad Mss codices Vaticanos, nec non ad veteres editiones collata*, Romæ, 1786 et 1787. II. *Appiani Alexandrini et Herodiani selecta, græcè et latinè*; Romæ, 1783. III. Plusieurs *Dialogues* grecs, imprimés à Florence. Il a laissé grand nombre d'ouvrages manuscrits, qui forment plusieurs volumes in-folio. Par son testament, il les a légués au pape ; et par l'ordre de celui-ci, ils ont été déposés dans la bibliothèque du Vatican, en attendant que quelque éditeur intelligent et laborieux, reçoive du St. Père l'honorable mission de les publier.

LUCE, (le Pape) *Voyez* LUCIUS.

I. LUCENA, (Jean de) né dans le Portugal, jésuite l'an 1565, mort en 1600, à 35 ans; se rendit célèbre par ses Sermons. Il a laissé l'*Histoire des Missions* de ceux de sa Société dans les Indes, avec la *Vie de St. François-Xavier*. Cet ouvrage a été traduit du portugais en latin et en espagnol.

II. LUCENA, (Louis de) né à Guadalaxara dans la nouvelle Castille, docteur en médecine, florissoit dans le 16[e] siècle. Il employa plusieurs années à faire de longs voyages pour étudier la nature. Après diverses courses, il se rendit à Toulouse, où il exerça la médecine. Ce fut certainement dans cette ville qu'il écrivit son traité *De tuendâ, præsertìm à peste, integrâ valetudine, deque hujus morbi remediis*; et il y fut imprimé en 1523, in-4.° L'auteur mourut à Rome en 1552.

LUCIDUS, (Jean) surnommé *Samotheus* ou *Samosathenus*, se distingua dans le 15[e] siècle par ses progrès dans les mathéma-

tiques. On a de lui, plusieurs ouvrages de chronologie en latin : I. *De emendatione Temporum*. II. *Epitome emendationis Kalendarii Romani*, etc.

LUCIE ou LUCE, (Sainte), vierge célèbre dans l'histoire de l'église de Sicile, souffrit le martyre à Syracuse, vers l'an 304. *Sigebert de Gemblours* dit que l'empereur *Othon Ier* fit porter son corps à Metz, où il étoit honoré dans l'église de Saint-Vincent. Les savans ne sont pas fort disposés à reconnoître les actes de cette Sainte pour authentiques, quoiqu'ils soient anciens, puisque *St. Adhelme* qui vivoit dans le 7e siècle, les a cités. (*Voyez* les *Acta sincera Stæ Luciæ V. M.* Palerme, 1661, in-4° ; ouvrage de *Tauromenitani*, chanoine de Palerme.) Ce qu'il y a de vrai, c'est que le culte de *Ste Lucie*, l'idée générale de sa foi et de ses vertus, ont des fondemens très-solides ; puisque son nom se trouve dans le canon de la messe, pièce de la plus haute antiquité, avec ceux des Saints les plus illustres des premiers siècles.

I. LUCIEN, né à Samosate, sous l'empire de *Trajan*, d'un père de condition médiocre, fut mis entre les mains d'un de ses oncles, habile sculpteur. Il eut cela de commun avec *Socrate*. Le jeune homme ne sentant aucune inclination pour l'art de son parent, cassa la première pierre qu'on lui mit entre les mains. Dégoûté de la sculpture, il eut un songe, dans lequel il crut voir la Littérature qui l'appeloit à elle, et l'arrachoit à son premier métier. « Je t'apprendrai lui dit-elle, tout ce que l'Univers a de plus beau et de plus rare, et l'antiquité de remarquable. J'ornerai ton ame des vertus les plus estimables : la modestie, la justice, la piété, la douceur, l'équité, la prudence, la patience et l'amour de l'honnête ; car ce sont là les véritables ornemens de l'ame... Je ferai marcher la Renommée devant toi. Par-tout on viendra te consulter comme un oracle ; tu seras respecté de tout le monde. Je te donnerai même l'immortalité tant vantée, et te ferai vivre à jamais dans la mémoire des hommes. Considère ce qu'*Eschine* et *Démosthène*, l'admiration de tous les siècles, sont devenus par mon moyen. *Socrate*, qui avoit suivi d'abord la Sculpture ma rivale, ne m'eut pas plutôt connue, qu'il l'abandonna pour moi. A-t-il eu sujet de s'en repentir ? Quitteras-tu tant d'honneurs, de richesses, de crédit, pour suivre une pauvre inconnue, qui, le marteau et le ciseau à la main, n'a que ces vils instrumens à t'offrir ? qui est contrainte de travailler de ses mains pour vivre, et de songer plutôt à polir un marbre qu'à se polir soi-même ?»... *Lucien*, déterminé par ce songe à se livrer entièrement aux belles-lettres, embrassa d'abord la profession d'avocat ; mais, aussi peu propre à la chicane qu'à la sculpture, il se consacra à la philosophie et à l'éloquence. Il les professa à Antioche et dans l'Ionie, dans la Grèce, dans les Gaules et l'Italie. Athènes fut le théâtre où il brilla le plus long-temps. Alors la rhétorique étoit un art très-lucratif. On croyoit pouvoir apprendre l'éloquence comme la danse et la musique. *Marc-Aurèle*, instruit du mérite de *Lucien*, le nomma

greffier du préfet d'Égypte. On croit qu'il mourut sous l'empereur *Commode*, dans un âge fort avancé. Quelques écrivains ont pensé qu'il avoit été Chrétien ; mais le Dialogue intitulé *Philopatris*, sur lequel ils fondent son prétendu christianisme, est l'ouvrage de quelque Païen plus ancien, qui avoit vu *St. Paul :* avantage que *Lucien*, né sous *Trajan*, ne peut avoir eu... Nous avons de lui, divers écrits, dont le style est naturel, vif, plein d'esprit et d'agrément ; il fait éprouver ces sensations vives et agréables, que produisent la simplicité fine et l'enjouement naïf de la plaisanterie attique. *Lucien* est principalement connu par ses *Dialogues des Morts*. Il y peint avec autant de finesse que d'agrément, les travers, les ridicules et la sotte vanité de l'espèce humaine. Il ridiculise sur-tout le faste des philosophes, qui affectent de mépriser la mort en souhaitant la vie. Quoiqu'il fasse parler une infinité de personnages, d'âges, de sexes et d'états différens, il conserve à chacun son caractère, et ses *Dialogues* sont très-dramatiques. Ses ouvrages sont le tableau le plus vrai des hommes de son siècle, et même de ceux du nôtre. On conclut, après l'avoir lu, que de tout temps l'espèce humaine a été à peu près la même, et qu'un portrait du monde, tracé depuis dix-sept siècles, est, à quelques petites différences près, celui du monde actuel. *Lucien*, quoique peintre habile et intéressant, n'est pas sans défauts. Quelquefois sa plaisanterie est trop marquée ; son style est diffus, il se répète souvent. Ses *Dialogues* roulent presque toujours sur un même fonds d'idées et de plaisanterie. Ses satires contre les dieux et les sophistes, ne diffèrent guères que par les titres. Lorsqu'il a rencontré une idée heureuse, il ne la quitte que lorsqu'il l'a ressassée de toutes les manières. *Rollin* lui reproche, avec raison, de blesser la pudeur dans ses ouvrages, et d'y faire paroître une irréligion trop marquée. Il fut le *Voltaire* des Grecs, et pour la hardiesse, et pour le tour d'esprit. *Lucien* se moque également des vérités de la religion Chrétienne, et des superstitions du Paganisme. Il faut avouer cependant qu'il n'a jamais combattu formellement l'existence de Dieu dans ses écrits, et qu'il y donne quelquefois de bonnes leçons de morale. Les sujets qui fournissent le plus à ses réflexions et à ses railleries, sont les prétentions de l'hypocrisie ; la fausse modestie et la vaine sagesse ; l'inutilité du pouvoir, des honneurs et des richesses pour rendre heureux. *Je suis*, dit-il lui-même, *l'ennemi déclaré de l'orgueil et de l'imposture, de la fausseté, de l'ostentation ; et l'ami de la vérité, de l'honneur, de la bonté, de la simplicité, de tout ce qui est aimable et bon...* *Suidas* prétend qu'il mourut déchiré par les chiens, en punition de ce qu'il avoit plaisanté sur *Jésus-Christ ;* mais cette fable est réfutée par le silence de tous les auteurs contemporains. *D'Ablancourt* a traduit tous les ouvrages de *Lucien*, à Amsterdam, 2 vol. in-8°, 1709 ; mais quiconque ne les connoît que par cette version lâche, infidelle et tronquée, ne peut en avoir qu'une très-fausse idée. Un homme de lettres connu, M. *Massieu*, en a donné une nouvelle, Paris, 1781, 6 vol. in-12 ; plus élé-

gante ; et il en a paru une troisième, plus exacte encore, Paris, 1793, 3 vol. in-8.° Les meilleures éditions des ouvrages de *Lucien* sont : Celle de Paris, in-fol., 1615, en grec et en latin, par *Bourdelot;* d'Amsterdam, 1687, 2 vol. in-8°; *cum notis Variorum*, de la même ville, 1743, 3 vol. in-4°, auxquels il faut joindre un *Index*, Utrecht, 1746, in-4.°

II. **LUCIEN**, (Saint) prêtre d'Antioche et martyr, avoit d'abord évité la fureur de la persécution de *Dioclétien ;* mais, ayant été dénoncé par un prêtre Sabellien, il fut conduit devant *Maximien Galère.* Au lieu de blasphémer la religion Chrétienne, comme on vouloit le lui persuader, il composa pour sa défense une *Apologie* éloquente. *Maximien* le fit tourmenter de plusieurs manières ; mais n'ayant pu ébranler sa foi, il le fit jeter dans la mer avec une pierre au cou, en 312. L'illustre martyr emporta au tombeau, une grande réputation de savoir et de sainteté. Il avoit ouvert à Antioche une école pour développer les principes de la religion et pour aplanir les difficultés de l'Ecriture. Il ne nous reste aucun des ouvrages qu'il avoit composés. *St. Jérôme* dit qu'il avoit revu, avec beaucoup de soin, la Version des *Septante.* Toutes les Eglises qui étoient entre Antioche et Constantinople, se servoient de cette version. On l'accusa d'avoir eu du penchant pour l'Arianisme. Il est certain que les principaux chefs des Ariens avoient été disciples du saint martyr ; mais ils s'éloignèrent des vérités que leur maître leur avoit enseignées, et se servirent de son nom pour répandre leurs erreurs. *St. Athanase* l'a justifié de façon à dissiper tous les nuages répandus sur sa foi. *St. Lucien* avoit été très-lié avec *Paul* de *Samosate;* mais on peut, suivant *Tillemont*, excuser l'attachement qu'il eut pour cet hérétique. « *St. Lucien*, dit-il, étoit du même pays que *Paul* de *Samosate.* Il pouvoit avoir encore avec lui d'autres liaisons ; avoir même été élevé par lui au sacerdoce. Ainsi, il ne sera point étonnant qu'il ne soit point aisément convaincu des fautes et des erreurs d'un homme qu'il honoroit comme son père et comme son évêque, et qui couvroit si bien ses erreurs, qu'on eut de la peine à l'en convaincre. Que s'il y en a qui censurent trop durement les fautes que le respect et l'amitié font faire, au lieu d'en avoir de la compassion, ils en font peut-être une plus grande, en oubliant qu'ils sont hommes et capables de tomber comme les autres. » — Il y a eu deux autres LUCIENS, l'un martyrisé sous *Dèce;* et l'autre, premier évêque de l'Eglise de Beauvais.

I. **LUCIFER**, c'est-à-dire, *Porte-Lumière*, étoit fils de *Jupiter* et de l'*Aurore*, selon les poëtes ; suivant les astronomes, c'est la planète brillante de *Vénus.* Lorsqu'elle paroît le matin, elle se nomme *Lucifer ;* mais on l'appelle *Hesperus*, c'est-à-dire *l'Etoile du soir*, lorsqu'on la voit après le coucher du Soleil. — *LUCIFER*, dans l'Ecriture-sainte, est le nom du premier Ange rebelle, précipité du ciel aux enfers. *Voy.* MICHEL, n.° I. *et* OPHIONÉE.

II. **LUCIFER**, fameux évêque de Cagliari, métropole

de la Sardaigne, soutint la cause de *St. Athanase* avec tant de véhémence et d'intrépidité, au concile de Milan, en 354, que l'empereur *Constance*, irrité de son zèle, l'exila. Son esprit fougueux et inquiet, excitant des querelles dans tous les endroits où on l'envoyoit, on fut obligé de changer quatre fois le lieu de son exil. *Lucifer*, rappelé sous *Julien* en 361, alla à Antioche, y trouva l'Eglise divisée, et ne fit qu'augmenter le schisme en ordonnant *Paulin*. Cette ordination déplut à *Eusèbe de Verceil*, que le concile d'Alexandrie avoit envoyé pour terminer cette querelle. *Lucifer*, inflexible dans ses sentimens, se sépara de sa communion, et se retira en Sardaigne, où il mourut dans le schisme, en 370. Il nous reste de lui, cinq *Livres* très-véhémens contre l'empereur *Constance*, et d'autres Ouvrages imprimés à Paris en 1568, par les soins de *du Tillet* évêque de Meaux; et à Venise, en 1779, par les frères *Coletti*, imprimeurs. Ses disciples furent appelés *Lucifériens*, et continuèrent le schisme. Peu d'évêques embrassèrent ce parti; mais on y comptoit beaucoup de prêtres et de diacres, qui se firent de nombreux sectateurs à Rome, en Orient, en Egypte, en Afrique, et sur-tout en Espagne et en Sardaigne. *Lucifer* étoit recommandable par des mœurs pures, par son savoir, par son zèle; mais ce zèle étoit peu réglé. Il avoit un fonds d'aigreur dans l'esprit et une roideur dans le caractère, qui firent beaucoup de tort à sa piété. On fait sa fête à Cagliari le 20 mai. Les curieux peuvent consulter un livre imprimé dans cette ville en 1639, sous ce titre : *Defensio sanctitatis B. Luciferii.*

LUCILIO, *Voyez* VANINI.

LUCILIUS, (*Caïus*) chevalier Romain, né à Suessa l'an 147 avant Jésus-Christ, étoit grand-oncle maternel du *Grand Pompée*. Il porta d'abord les armes, suivant quelques écrivains, sous *Scipion l'Africain* à la guerre de Numance, et fut intimement lié avec ce général, qu'il délassoit par ses bons mots des fatigues des armes. On regarde *Lucilius* comme l'inventeur de la satire parmi les Latins, parce qu'il lui donna sa dernière forme, telle qu'*Horace*, *Perse* et *Juvenal*, l'imitèrent depuis. *Ennius* et *Pacuvius* avoient, à la vérité, travaillé dans ce genre; mais leurs essais étoient trop grossiers, pour qu'on leur donnât l'honneur de l'invention. *Lucilius* leur fut supérieur, et il fut surpassé à son tour par ceux qui vinrent après lui. *Horace* le compare à un fleuve qui roule un sable précieux parmi beaucoup de boue. De trente *Satires* qu'il avoit composées, il ne nous reste que quelques fragmens, imprimés dans le Corps des Poëtes Latins de *Maittaire*. François *Douza* les a publiés séparément, et la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1661, in-4°, avec de savantes remarques. *Lucilius* mourut à Naples, âgé seulement de 46 ans, vers l'an 103 avant Jésus-Christ. Ce poëte pensoit très-philosophiquement. Il disoit *qu'il ne vouloit ni des Lecteurs trop savans, ni des Lecteurs trop ignorans, parce que les uns en entendroient peut-être plus qu'il n'en disoit, et que les autres ne l'entendroient pas*. Ses talens firent des enthousiastes,

qui, le fouet à la main, châtioient ceux qui osoient dire du mal de ses vers. Leur admiration étoit déraisonnable à plusieurs égards. *Lucilius* versifioit durement; et quoiqu'il travaillât avec précipitation, ses ouvrages avoient un air forcé.

LUCILLE, fille de *Marc-Aurèle* et de *Faustine*, fut élevée avec le plus grand soin. Son père lui inspira des sentimens nobles et du goût pour la vertu. Ce prince la fit partir, à l'âge de 17 ans, pour aller dans la Syrie épouser *Verus*, qui faisoit la guerre aux Arméniens et aux Parthes. Cet empereur vint à Ephèse, où ses noces furent célébrées avec magnificence. *Lucille* belle, bien faite et très-spirituelle, étoit digne de s'attacher le cœur d'un mari moins corrompu que *Verus* : mais ayant trouvé ce prince plongé dans les débauches les plus infames, elle s'en dégoûta. Le dépit qu'elle conçut de se voir méprisée, l'ayant rendue infidelle à son tour, elle se déshonora par ses prostitutions. De retour de la Syrie à Rome, *Lucille* vit avec indignation l'amour incestueux que son époux conçut pour sa sœur *Fabia*; et le commerce détestable qu'il entretenoit avec *Faustine*. Elle en fit les reproches les plus vifs à sa mère; et ces deux femmes, que le crime guidoit dans toutes leurs actions, s'étant réconciliées, firent, à ce que l'on prétendit, empoisonner *Verus*. *Marc-Aurèle* remaria *Lucille*, au bout d'un an, à *Claude Pompeïen*, sénateur d'un grand mérite, mais d'un âge fort avancé. Comme elle l'avoit épousé malgré elle et pour obéir à son père, elle se livra à une foule d'amans, qui l'entraînèrent dans les désordres les plus odieux. Elle mit le comble à ses crimes, en s'abandonnant à la passion que *Commode* son frère prit pour elle; mais le goût de ce prince ne fut que passager. *Lucille*, pour s'en venger, ainsi que des hauteurs que *Crispine* sa belle-sœur affectoit d'avoir envers elle, forma, l'an 183, une conspiration contre *Commode*, dans laquelle elle fit entrer son amant *Quadratus* et d'autres sénateurs. Ce complot ayant été découvert par l'imprudence des conjurés, *Commode* les fit punir de mort, et exila *Lucille* dans l'isle de Caprée, où il la fit mourir quelque temps après, à l'âge d'environ 38 ans.

LUCINE, (Mythol.) Divinité qui présidoit aux accouchemens chez les Romains, étoit la même, selon quelques-uns, que *Junon*, et selon d'autres, que *Diane*. On lui donna le nom de *Lucine*, du mot *Lux*, parce qu'on croyoit qu'elle soulageoit les femmes en travail dans leurs douleurs, et qu'elle les faisoit promptement mettre au jour leur fruit.

Quæ laborantes utero puellas
Ter vocata audis, etc. Horace.

LUCINIUS, *Voy.* l'article I. PLINE, *vers la fin.*

LUCIUS-CÉSAR, *Voyez* II. JULIE, épouse de *Marc-Antoine.*

LUCIUS-VERUS, empereur, *Voy.* VERUS (*Lucius*).

LUCIUS Ier, *ou* LUCE, (Saint) monta sur la chaire de *St. Pierre* après *St. Corneille*, au mois de septembre de l'an 253, et fut exilé aussitôt après son élection. Il reçut la couronne du

martyre, le 4 ou le 5 de mars 254, n'ayant gouverné l'Eglise que cinq mois seulement et quelques jours. Il ne reste rien de lui. *St. Cyprien* lui écrivit une *Lettre* sur sa promotion et sur son bannissement qui ne fut pas long. Entr'autres *Décrets* qu'on lui attribue, il y en a un qui ordonne que *l'Evêque sera toujours accompagné de deux Prêtres et de trois Diacres, afin qu'il ait des témoins de sa conduite.*

II. LUCIUS II, (*Gérard* de *Caccianemici*) natif de Bologne, bibliothécaire et chancelier de l'Eglise de Rome, puis cardinal, employé en diverses légations, succéda au pape *Célestin II*, le 12 mars 1144. Il eut beaucoup à souffrir des partisans d'*Arnaud de Bresse*, et mourut à Rome, le 25 février 1145, d'un coup de pierre qu'il reçut dans une émeute populaire. On a de lui, *dix Epîtres*, qu'on trouve dans les *Annales* de *Baronius*, et dans la bibliothèque de Cluni.

III. LUCIUS III, (*Humbaldo Allincigoli*) natif de Lucques, succéda au pape *Alexandre III*, le 29 août 1181. Le peuple de Rome s'étant soulevé contre lui, il se retira à Vérone; mais peu après il rentra dans sa capitale, et soumit les rebelles avec le secours des princes d'Italie. Il mourut à Vérone, le 25 novembre 1185. On a de lui, *trois Epîtres*. Ce pape fit, de concert avec l'empereur *Fréderic*, une longue *Constitution*, dans laquelle on voit le concours des deux puissances pour l'extirpation des hérésies. On y entrevoit aussi l'origine de l'Inquisition contre les hérétiques, en ce que cette Constitution ordonne aux évêques de s'informer par eux-mêmes ou par des commissaires, des personnes suspectes d'hérésie. On y voit encore, qu'après que l'Eglise avoit employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonnoit au bras séculier, pour exercer contr'eux les peines temporelles.

IV. LUCIUS, (Saint) évêque d'Andrinople, vers le milieu du 4[e] siècle, célèbre dans l'Eglise par ses exils, et par le zèle qu'il fit paroître pour la foi Catholique contre les Ariens, étoit né dans les Gaules. On croit qu'il assista au concile de Sardique, en 347, et qu'il mourut en exil.

V. LUCIUS, fameux Arien, fut chassé du siége d'Alexandrie, en 362, et mourut ensuite misérablement. Il avoit usurpé le siége d'Alexandrie sur *St. Athanase*.

VI. LUCIUS, (Jean) né à Traw en Dalmatie, d'une famille noble et ancienne, fit ses études à Rome avec succès, et s'y acquit l'estime des savans, sur-tout d'Ugheli, qui lui conseilla d'écrire l'histoire de sa patrie. Il suivit ce conseil, retourna en Dalmatie pour y faire les recherches nécessaires; visita les archives, les bibliothèques des monastères. Le fruit de ses travaux fut sa *Dalmatia illustrata seu Commentaria rerum Dalmatiæ et Croatiæ*, 1666, in-folio; Vienne, 1758, in-folio, et dans les *Scriptores rerum Hungaricarum*. Ce livre, plein d'érudition et d'une bonne critique, est estimé des savans.

LUCIUS, *Voyez* I. ÉLEUTHÈRE.

LUCIUS BELLANTIUS, *Voyez* I. *PIC de la Mirandole*, à la fin.

LUCKNER, (Nicolas) né à Campen en Bavière, devint baron de l'Empire, et passa au service du roi de Prusse, qui l'employa dans la guerre de sept ans, en qualité de chef de troupes légères. Au moment de la paix, il passa en France, où il obtint le grade de lieutenant général. La révolution vint lui offrir le bâton de maréchal de France, qui lui fut remis à Metz, le 31 décembre 1791. Il vint alors à Paris faire ses remercîmens à l'assemblée. Après avoir commandé l'armée de Flandre et celle de la Mozelle, s'être plaint plusieurs fois de l'insubordination de ses troupes et de la grande publicité que l'on donnoit à sa correspondance; après avoir témoigné quelque mécontentement du traitement fait au roi le 20 juin, il fut suspendu de ses fonctions, et relégué à Châlons. Peut-être y eût-il été oublié, s'il n'eût réclamé le payement de sa pension. Pour libérer l'état à son égard, la Convention le fit arrêter, et le tribunal révolutionnaire l'envoya à l'échafaud, le 5 janvier 1793, à l'âge de 72 ans. « Il avoit déployé dans sa jeunesse, dit un biographe estimable, la bravoure et l'activité d'un partisan, et il y joignoit les intentions droites d'un homme de bien; mais il manquoit d'instructions, de moyens, et de cette fermeté, qui vaut mieux que le courage et les lumières dans les momens de révolution. »

LUCO *ou* LUCAS, de Grimaud en Provence, aima une demoiselle de la maison de *Villeneuve*, et en fut tendrement aimé. Sa maîtresse craignant de le perdre, et ne consultant que sa passion, lui donna un breuvage pour augmenter son amour. A peine *Luco* l'eut-il pris, que sa tendresse se changea en frénésie: il s'alluma dans son sang un feu si cruel, que, dans un de ses accès, il se donna la mort, en 1408, âgé seulement de 35 ans. On trouva, dans ses papiers, beaucoup de chansons sur sa trop tendre et malheureuse maîtresse, et plusieurs pièces satiriques contre le pape *Boniface VIII.*

I. LUCRÈCE, (*Lucretia*) dame Romaine, fille de *Lucretius Tricipitinus*, préfet de Rome, épousa *Collatin*, parent de *Tarquin* roi de Rome. Un jour que son époux étoit à table avec les fils de ce monarque, il peignit la beauté de sa femme avec des couleurs si brillantes, que *Sextus*, fils aîné de *Tarquin*, prit du goût pour elle. *Collatin* l'ayant mené chez lui le même jour, il vit que le portrait n'étoit pas flatté, et son amour naissant devint une passion violente. Impétueux dans ses desirs, il se déroba quelques jours après, du camp d'Ardée, pour voir l'objet de ses vœux. Il se glisse pendant la nuit dans sa chambre, l'épée à la main et le feu dans les yeux. *Lucrèce*, inflexible à ses prières, ne fit qu'enflammer davantage son ardeur. *Sextus* menaça de la tuer, et avec elle l'esclave qui le suivoit, afin que le cadavre de ce malheureux, placé auprès d'elle dans un même lit, fit croire que la mort de l'un et de l'autre avoit été le châtiment de leur crime. *Lucrèce* succombe à cette crainte; et *Sextus*, après avoir satisfait ses desirs, la laisse dans l'amertume de la plus vive douleur. Elle fait appeler à l'instant son père, son mari et ses parens, leur fait promettre de venger son

outrage,

suffrage, et s'enfonce un poignard dans le cœur, l'an 509 avant J. C., sans que son père et son époux puissent la rappeler à la vie. Le fer sanglant dont elle s'étoit percée, fut le signal de la liberté Romaine. On convoque le sénat, on expose à ses yeux le corps de *Lucrèce*, et les *Tarquins* sont proscrits à jamais. Le tableau que fait *Ovide* de cette triste catastrophe, au second livre de ses *Fastes*, est touchant et tracé de main de maître : cette infortunée ayant commencé le récit de sa funeste aventure devant ses parens assemblés ; lorsqu'elle en fut venue à l'attentat qui consomma sa honte : *Restabant ultima*, dit le poëte... *Flevit.* Ce dernier trait est d'une vérité et d'une simplicité sublimes. On a dit de LUCRÈCE, comparée à SUSANNE :

Casta Suzanna placet ; Lucretia, cede Suzannæ :
Tu post, illa mori maluit ante scelus.

On a traduit ainsi ces vers :

Des fureurs de *Tarquin* malheureuse victime,
Lucrèce, vante moins ton généreux effort.
Le crime a précédé ta mort ;
Ta mort eût prévenu le crime.

Ajoutons qu'il est plus facile de faire une Epigramme sur *Lucrèce*, que de se tirer de la situation où elle se trouva.

LUCRÈCE, *Voy.* OBIZZI.

II. LUCRÈCE, (*Titus* LUCRETIUS *Carus*) poëte et philosophe, naquit à Rome d'une ancienne famille, environ un siècle avant J. C. Il fit ses études à Athènes avec beaucoup de succès : c'est dans cette ville qu'il puisa les principes de la philosophie d'*Epicure*. Il fut le premier qui fit paroître dans Rome la physique ornée des fleurs de la poésie. Le poëte philosophe adopta l'Infini d'*Anaximandre* et les Atomes de *Démocrite*. Il tâcha de concilier les principes de ces deux philosophes avec ceux d'*Epicure*, dans son poëme *De rerum naturâ*, en six livres. Cet ouvrage est moins un poëme héroïque, qu'une suite de raisonnemens, quelquefois très-bons, et plus souvent, moins concluans que captieux. Jamais homme ne nia plus hardiment la Providence, et ne parla avec plus de témérité de l'Être suprême : il semble que son but n'ait été que de détruire l'empire de la Divinité, et d'enlever à l'homme les consolations de la religion. Aucune considération ne le retient, aucune peur ne l'arrête. Il ose se féliciter d'avoir été le premier à Rome qui ait secoué le joug de la religion. *C'est la seule récompense*, ajoute-t-il, *que je me promette de mon travail.* Quelle funeste récompense ! Selon lui, rien n'existe que le vide et les atomes. Le vide est quelque chose de passif : toute l'activité réside dans les atomes. Au moyen de leurs mouvemens, de leurs masses, de leurs figures, s'exécute l'ouvrage immense et laborieux de la nature. Cet univers, éternel sujet d'admiration, ne renferme que des corps dont toutes les proportions et toutes les richesses dépendent du hasard qui seul forme leurs assemblages, et cause ensuite leurs dérangemens. *Lucrèce*, en niant la Providence qui dirige ce bel ouvrage, admet une certaine force dans la nature qui remplit sa place. C'est elle qui se joue de nos projets et de nos desirs, qui élève, qui

abaisse, qui forme les grandeurs humaines et qui les anéantit. Son système est contradictoire comme celui de presque tous les sophistes anciens et modernes. Mais, si nous mettons à l'écart le philosophe pour considérer le poëte, on ne peut nier que le génie poétique, avec lequel il étoit né, n'éclate dans plusieurs endroits de son ouvrage. On ne peut qu'être frappé de sa hardiesse à peindre des objets avec lesquels le pinceau de la poésie n'étoit point familiarisé. Son prologue est beau; la description de la peste, vive et animée; l'exorde du second livre, a beaucoup d'élévation. Malgré la fatigante uniformité de son style, la sécheresse de sa versification et la roideur de son pinceau, il est quelquefois emporté par une espèce d'enthousiasme, sur-tout dans cette prosopopée où la Nature reproche aux hommes la foiblesse qu'ils ont de craindre la mort. Cependant il seroit ridicule de le préférer, comme poëte, à *Virgile*, ainsi que l'ont fait quelques philosophes Épicuriens. Il est bien sensible à quiconque a le goût de la poésie latine, que toute comparaison entre les deux poëtes est insoutenable. Quoique né avant *Auguste*, on le prendroit souvent pour un écrivain postérieur de trois siècles à *Virgile*, tant son style est quelquefois dur, sa versification négligée, sa marche pénible et embarrassée. On a beau dire que *le pinceau de la poésie n'est pas fait pour les objets qu'il avoit à peindre;* cette excuse, imaginée par quelques-uns de ses partisans, est suffisamment réfutée par les *Géorgiques*, dont la nature est aussi didactique que celle du poëme de *Lucrèce*. Cet auteur mourut à la fleur de son âge, à 42 ans, le 52e avant J. C., dans une frénésie causée par un philtre que lui donna sa femme ou sa maîtresse. Ce philtre avoit dérangé sa tête depuis long-temps, autant que le désespérant système du matérialisme. Son esprit n'avoit que quelques momens, dont il profitoit pour mettre en ordre son poëme. La première édition de cet ouvrage, faite à Vérone en 1486, est recherchée. On a encore celle *ad usum Delphini*, 1680, in-4.° Celle de *Chréech*, Oxford, 1695, in-8°, *est plus* belle que la réimpression de 1717. Il en a paru une édition magnifique à Londres, 1712, in-fol. ou in-4.° Mais on préfère à toutes ces éditions, celle *de Sigismond Havercamp*, à Leyde, in-4°, 2 vol., 1725. Celle que donna *Coustelier*, en 1744, sous la direction de M. *Philippe*, en un vol. in-12, mérite la préférence pour sa commodité: elle est enrichie de bonnes variantes et de jolies estampes. La savante édition de *Chréech* a guidé l'auteur de celle-ci, qui fut encore réimprimée en 1754, sous le même format in-12. Il y a eu depuis, deux autres éditions, de Glasgow, 1759, et de *Baskerville*, 1772, in-4.° Le baron *des Coutures* en publia une traduction françoise en 1692, avec des notes. Cette version, qui n'est pas toujours exacte, et qui pourroit être mieux écrite, a été éclipsée par celle qu'a donnée M. *la Grange*, avec de savantes notes, Paris, 1767, 2 vol. in-8° et in-12. *Voyez* II. MAROLLES. — I. HÉNAULT. — POLIGNAC, — *et* MARCHETTI.

LUCTATIUS, *Voy.* LUTATIUS.

LUCULLUS, *Voyez* VOLUMNIUS.

LUCULLUS, (*Lucius-Licinius*) de famille consulaire, naquit vers l'an 115 avant Jésus-Christ. Il montra de bonne heure des dispositions pour la philosophie et pour l'éloquence. Après avoir paru avec éclat dans le barreau, il fut fait questeur en Asie, et préteur en Afrique : il gouverna ces deux provinces avec beaucoup de justice et d'humanité. Ses premiers exploits militaires furent contre *Amilcar*, sur lequel il remporta deux victoires navales. Elevé au consulat et chargé de faire la guerre à *Mithridate*, (*Voy.* I. CETHEGUS) il dégagea son collégue *Cotta*, que l'ennemi avoit enfermé dans Chalcédoine, et remporta une victoire sur les bords du Granique, l'an 74 avant J. C. L'année d'après, il reprit toute la Bithynie, à l'exception de la ville de Nicomédie, où *Mithridate* s'étoit renfermé. Il détruisit, dans deux journées, une flotte que ce prince envoyoit en Italie. Le vaincu, désespéré de la perte de ses forces maritimes, se retira dans son royaume, où le vainqueur le poursuivit. Les progrès de *Lucullus* furent d'abord assez lents ; mais la fortune le seconda ensuite au-delà de ses espérances, et le dédommagea bien du danger qu'il avoit couru d'être assassiné par un transfuge vendu à *Mithridate*. Les troupes de ce prince ayant attaqué, dans un lieu désavantageux, un convoi escorté par quelques milliers de Romains, elles furent entièrement défaites et dissipées. L'alarme fut si vive dans le camp de *Mithridate*, qu'il prit la fuite sur-le-champ, et se réfugia chez *Tigrane* son beau-père, roi d'Arménie, l'an 71 avant J. C. *Lucullus* passa l'Euphrate et vint fondre sur *Tigrane*, qui l'attendoit avec une armée formidable. Ce lâche monarque fut des premiers à tourner le dos, dès qu'il vit le général Romain s'avancer fièrement à pied, et l'épée à la main. En fuyant il perdit son diadème, qui tomba entre les mains de *Lucullus ;* ce consul avec une poignée d'hommes, lui tua ou lui prit cent mille fantassins et presque toute sa cavalerie, l'an 71 avant J. C. La prise de Tigranocerte, capitale du royaume, suivit de près cette victoire. Le roi d'Arménie avoit transporté une partie de ses richesses dans cette ville ; elles devinrent la proie du vainqueur. (*Voy.* l'art. MITHRIDATE.) Ces succès ne se soutinrent pas : il n'essuya personnellement aucune défaite ; mais *Triarius*, son lieutenant, fut vaincu par *Mithridate*, l'an 67 de J. C. *Lucullus* lui-même ayant aliéné l'esprit de ses soldats par trop de sévérité et de hauteur, fut obligé de se retirer, et de céder à *Pompée* le bâton de commandement. Les deux généraux eurent une entrevue dans une bourgade de la Galatie, et se firent l'un à l'autre des reproches très-amers et très-vrais. *Pompée* reprocha à *Lucullus* son avidité pour les richesses, et *Lucullus* reprocha à *Pompée* son envie et son ambition. Ils avoient tous deux raison. Le vainqueur de *Tigrane*, de retour à Rome, obtint les honneurs du triomphe ; mais ce triomphe fut le dernier jour de sa gloire. Sa vie fut depuis moins brillante, mais plus douce et plus tranquille. Il reconnut, et il le dit souvent à ses amis, que *la fortune avoit des*

bornes, qu'un homme d'esprit devoit connoître. Livré à l'étude et au commerce des hommes les plus ingénieux et les plus polis de son siècle, il passoit avec eux les jours entiers dans une riche bibliothèque, qu'il avoit remplie de livres précieux, et destinés à l'usage de tous les savans. Il surpassa en magnificence et en luxe les plus grands rois de l'Asie, qu'il avoit su vaincre. Les ouvrages de *Lucullus* sur les côtes de la mer de Campanie et aux environs de Naples, surpassoient tout ce que l'imagination, naturellement prodigue, peut se figurer de plus somptueux. Il creusa des routes sous des collines, qui demeuroient ainsi en quelque façon suspendues. Il conduisit des canaux autour de ses édifices, pour y recevoir l'eau de la mer et y nourrir du poisson, qu'il y rassembla en une si prodigieuse quantité, qu'après sa mort il en fut vendu pour quatre millions de sesterces (environ 500 mille livres). Il bâtit enfin des cabinets de plaisance au milieu de la mer même. Il avoit près de Tusculum, une maison de campagne heureusement située, ornée de grandes galeries et de salons ouverts de tous côtés pour recevoir le jour et l'air, avec des promenades très-étendues. *Pompée* l'y étant venu voir, ne trouva qu'un défaut dans cette maison : *c'est qu'elle étoit très-commode pour l'été, mais inhabitable pour l'hiver.* — *Lucullus* se mit à rire : *Pensez-vous donc*, lui répondit-il, *que j'aie moins d'esprit que les Grues et les Cigognes, et que je ne sache pas changer de demeure selon les saisons ?*... Un préteur, flatté de donner au peuple des spectacles magnifiques, pria *Lucullus* de lui prêter quelques manteaux de pourpre pour habiller ses personnages. *Lucullus* lui répondit qu'il feroit visiter sa garde-robe, et que s'il en avoit, il les lui prêteroit très-volontiers. Le préteur n'en avoit besoin que de cent ; mais il s'en trouva cinq mille chez *Lucullus*, qui les lui envoya aussitôt. « C'est ainsi, ajoute *Horace* avec sa gaieté ordinaire, qu'il faut être riche... Des Grecs étant venus à Rome, furent reçus splendidement par *Lucullus*, mais sans qu'il ajoutât rien à son ordinaire. Ces provinciaux, honteux de se voir si bien traités, et craignant bonnement d'être à charge à leur hôte, le prièrent de les dispenser de manger dorénavant chez lui, de peur, disoient-ils, de lui occasionner trop de dépense. *Lucullus* leur répondit en souriant : *Il y a bien quelque chose, de tout ceci, qui se fait pour vous ; mais la plus grande partie est pour Lucullus.* Il avoit plusieurs salons, à chacun desquels il donna le nom d'une Divinité ; et ce nom étoit, pour son maître d'hôtel, le signal de la dépense qu'il vouloit faire. *Pompée* et *Cicéron* l'ayant surpris un jour, il dit seulement qu'il souperoit dans le salon d'*Apollon* ; et on leur servit un repas qui coûta vingt-cinq mille livres. Il se fâcha un jour très-sérieusement contre son maître d'hôtel, qui, sachant qu'il devoit souper seul, avoit fait préparer un repas moins somptueux qu'à l'ordinaire. *Ne savois-tu pas*, lui dit-il, *qu'aujourd'hui Lucullus devoit souper chez Lucullus ?* Ce fut lui qui apporta du royaume de Pont les premiers cérisiers que l'on ait vus en Europe ; et d'Apollonie, ville d'Asie, à Rome, une statue colossale d'*Apollon*, qui avoit trente coudées

de hauteur. Cet homme célèbre tomba en démence dans ses derniers jours. Il mourut à l'âge de 67 ou 68 ans, avec la réputation d'un homme qui égaloit *Sylla* pour le mérite militaire, et le surpassoit pour les vertus civiles. Il fut fils tendre, bon frère, père indulgent, ami sincère, maître généreux, excellent citoyen, magistrat incorruptible, général habile. Ennemi des brigues et des partis, exempt d'ambition, il auroit pu, s'il avoit été plus téméraire ou plus hardi, balancer l'autorité de *Pompée* et de *César*. Il se piquoit de la plus grande droiture; et, malgré ses profusions, il eût été difficile de trouver dans l'ancienne Rome un homme d'une probité plus exacte et plus sévère. *Voy.* l'*Histoire* de *Lucullus*, dans le 1er volume des *Mélanges historiques et critiques* de M. le président *d'Orbessant*.

LUCUMON, *Voyez* DEMARATE, n.º II.

LUDE, (Jean *Daillon* du) le premier de cette famille qui ait eu quelque célébrité, fut élevé avec *Louis XI*, qui le fit son chambellan, capitaine de sa porte et de cent hommes d'armes, et successivement gouverneur du Dauphiné et d'Artois. *Commines* dit « qu'il aimoit son profit particulier; mais qu'il n'aimoit à abuser ni tromper personne. » Il mourut en 1480. — De la même famille étoit *François Daillon*, comte DU LUDE, gouverneur de *Gaston* duc d'*Orléans*, duquel on cite le bon mot suivant : voyant la dame d'atours de *Marie de Médicis*, s'empresser à aller chercher son voile : *Il n'en faut pas*, dit-il, *pour un Navire qui est à l'ancre;* faisant allusion à la faveur du maréchal *d'Ancre*. Sa postérité masculine finit par *Henri* comte, puis duc DU LUDE, grand-maître de l'artillerie en 1669, mort en 1685, sans enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois. Il fut pourvu de cette place sur la démission du duc *Mazarin*, et en partie par le crédit de son épouse, qui eut part, dit-on, aux bonnes graces de *Louis XIV*.

LUDEWIG, (Jean-Pierre) conseiller intime du roi de Prusse, chancelier du duché de Magdebourg, professeur en droit, mort le 7 Septembre 1743, à 73 ans, a beaucoup écrit en latin et en allemand. On a de lui : I. *Scriptorum rerum Germanicarum*, Francfort et Leipzig, 1718, deux vol. II. *Manuscripta omnis ævi, diplomata ac monumenta inedita*, 1720-1740, 12 vol. in-8.º III. La *Vie de Justinien et de Tribonien*, 1731. IV. *Œuvres diverses*, 1720, 2 vol.

LUDLOW, (Edmond) partisan de *Cromwel*, servit dans l'armée du parlement, et fut un des juges de l'infortuné *Charles I*. A la mort du *protecteur*, il voulut rétablir la république, mais en vain. *Charles II* étant remonté sur le trône de ses pères, le factieux *Ludlow* se retira à Vevay en Suisse, où il mourut en 1693, à 73 ans. On a de lui, des *Mémoires*, Londres, 1751, in-fol. Ils furent traduits en françois et imprimés à Vevay, 1698 et 1699, 3 vol. in-12.

LUDMILLA, épouse de *Borzivoie* duc de Bohême, lui fit embrasser la religion Chrétienne vers l'an 900. Le duc ayant abdiqué le souverain pouvoir, elle le suivit dans sa retraite, et s'y consacra à l'exercice de toutes

prince dans Paris, et obtint pour récompense une charge de président à la chambre des comptes, que le roi créa en sa faveur. — De la même famille étoit *Jean* LUILLIER, fils de l'avocat général du parlement de Paris, qui fut recteur de l'université en 1447, docteur et professeur en théologie quelque temps après, puis évêque de Meaux en 1483. Il fut aussi confesseur de *Louis XI*, et ne contribua pas peu à terminer la guerre du *Bien Public*. Il mourut le 11 Septembre 1500, âgé d'environ 75 ans.

II. **LUILLIER**, (Magdeleine) fille du président *Jean Luillier*, fut mariée à *Claude le Roux de Sainte-Beuve*, conseiller au parlement de Paris. Dieu l'ayant privée de son époux, elle oublia les vains délices du siècle, dont les suites sont si amères, et s'attacha à un bien plus solide et indépendant des événemens humains. Après avoir fondé à Paris le monastère des *Religieuses Ursulines* du faubourg Saint-Jacques, elle les édifia par ses vertus, et y mourut en odeur de sainteté, l'an 1628.

LUINES, *Voy.* ALBERT (D'), nos I, II et III; et l'art. CONCINI.

LUISINO, LUISINI, *ou* LUITSINO, (François) célèbre humaniste d'Udine dans le Frioul, recommandable par son amour pour la littérature, et par l'intégrité de sa vie, enseigna quelque temps les lettres grecques et latines à Reggio, et devint ensuite secrétaire du duc de Parme. Il mourut en 1568, à 45 ans. On a de lui : I. *Parergon Libri tres, in quibus tam in Græcis quàm in Latinis Scriptoribus multa obscura loca declarantur.* Cet ouvrage est inséré dans le tome 3e du recueil de *Jean Gruter*, intitulé : *Lampas seu Fax Artium, hoc est, Thesaurus criticus*. II. Un *Commentaire* latin sur l'Art Poétique d'*Horace*, Venise, 1554, in-4.° III. Un Traité, *De componendis animi affectibus*, Basle, 1562, in-8.° On peut remarquer, à l'occasion de cet humaniste, que de son temps vivoit *Aloysius* LUISINUS, qui mit en vers hexamètres, les *Aphorismes d'Hippocrate*, Venise, 1552, in-8°; et qui a donné un excellent traité *De compescendis animi affectibus*, Basle, 1562, in-8°; et Strasbourg, 1713; et le *Recueil des Auteurs qui ont traité de la maladie Vénérienne*, Venise, 2 vol. in-folio; le 1er en 1567, et le 2e en 1599, dont *Boerhaave* a donné une nouvelle édition, Leyde, 1728, in-fol.

I. **LUITPRAND**, roi des Lombards, échappa à la vengeance d'*Aribert*, qui avoit égorgé presque toute sa famille. (*Voyez* ARIBERT.) Il se retira en Bavière avec *Ansprand*, son père, auquel il succéda en 712. Il fut toujours lié d'amitié avec *Charles Martel*, soumit *Thrasimond*, duc de Spolette, enleva aux Grecs une partie de ce qu'ils possédoient en Italie, priva les papes des Alpes Cottiennes, et s'empara du patrimoine qu'ils avoient dans la Sabine et en Sicile. Les empereurs d'Orient et les pontifes Romains tâchèrent de s'opposer à ses entreprises; mais sa valeur et son habileté le firent toujours triompher de ses ennemis. Enfin, le pape *Zacharie* obtint par la douceur les restitutions que ses prédécesseurs attendoient de la force. *Luitprand* mourut en 744, après avoir régné 31 ans. Il avoit signalé le commencement de son règne par de nouvelles lois, au nombre de 152,

toutes conformes au génie de sa nation, et propres à la rendre heureuse. C'étoit un prince sage, pieux, juste, prudent, valeureux, cependant ami de la paix, prompt à soulager les misérables, naturellement porté à la clémence. A peine fut-il sur le trône, que *Rotaris* son parent forma dans Pavie même un complot pour lui ôter le sceptre et la vie. Il devoit l'inviter à un repas, et aposter des scélérats qui devoient exécuter son dessein. *Luitprand* fit appeler ce perfide, auquel il auroit pardonné ; et comme il vouloit le fouiller, parce qu'on lui avoit dit qu'il auroit une cuirasse sous sa robe, *Rotaris* tira son épée pour le percer. *Luitprand* se mit en défense, et ses gardes qui accoururent, massacrèrent le malheureux qui vouloit le tuer. Quatre de ses enfans furent aussi mis à mort.

II. LUITPRAND, LIUTPHRAND *ou* LITOBRAND, sous-diacre de Tolède, diacre de Pavie et évêque de Crémone, fit deux voyages à Constantinople en qualité d'ambassadeur, l'un en 948, au nom de *Bérenger II*, roi d'Italie, avec qui il se brouilla à son retour ; l'autre en 968, au nom de l'empereur *Othon*. *Nicéphore Phocas*, empereur d'Orient, faisoit un crime à *Othon* d'avoir pris le titre d'empereur Romain : *Luitprand*, chargé de le justifier, éprouva les traitemens les plus indignes. Il ne se déconcerta point, et défendit avec zèle les intérêts de son maître. *Nicéphore* piqué lui parla avec mépris des troupes Françoises, en les accusant de lâcheté, de mollesse et de dissolution. L'ambassadeur répondit, que les guerres qui suivroient, selon toute apparence, lui feroient connoître qu'elles avoient hérité de la valeur des Romains. « Je sais, dit *Nicéphore*, que vous voulez en prendre le nom ; mais c'est en vain que vous vous en flatteriez. Vous êtes Lombards ; votre sang est corrompu depuis que vous l'avez mêlé avec celui de ces peuples féroces. » *Luitprand* lui répliqua : « S'il falloit remonter jusqu'à l'origine des nations, vous verriez qu'il n'en est point dont la source soit moins pure que celle des Romains. *Romulus*, votre fondateur, étoit le fruit d'un adultère ; le meurtre de son frère fut le premier degré par lequel il s'éleva. Il bâtit une ville sur un terrain usurpé ; il la peupla de fugitifs, d'esclaves, de meurtriers, qui fuyoient la mort ou les poursuites de leurs créanciers. Voilà, puisque vous me forcez de le dire, d'où sont venus vos premiers empereurs, et ceux de qui ils se faisoient gloire de descendre. Les Lombards, les Saxons, les François, les Suèves, les Bourguignons le savent, et ils disent en proverbe, que les vices de *Romulus* sont passés à leurs descendans. » *Nicéphore* fut outré de ce reproche sanglant, qui le regardoit moins qu'une nation étrangère, avec laquelle il n'avoit plus rien de commun que le nom de son empire. Il se leva brusquement, et envoya l'ambassadeur en prison, où il le fit traiter avec toutes sortes de rigueurs. Il ne lui accorda la permission de retourner en Italie qu'à la fin de l'année. La meilleure édition des Œuvres de *Luitprand*, est celle d'Anvers, 1640, in-fol. Le style en est dur, serré et très-véhément. Il affecte de faire parade de grec, et de mêler des vers à sa prose. On y trouve une *Relation* en VI livres, de ce qui s'étoit passé en Europe de

son temps. Ses récits ne sont pas toujours fidelles; il est ou flatteur ou satirique. Le livre des *Vies des Papes* et les *Chroniques des Goths*, qu'on lui attribue, ne sont point de lui. *Voy.* JEAN XII, n.° 31.

I. LULLE, (Raimond) surnommé *le Docteur illuminé*, né dans l'isle Majorque en 1236, fut disciple du célèbre *Arnaud de Villeneuve*. L'amour le rendit chimiste. Il étoit passionnément amoureux d'une jolie fille, appelée *Eléonor*, qui refusoit de l'écouter. *Lulle* lui ayant demandé les raisons de son dédain, *Eléonor* lui découvrit son sein dévoré par un cancer. *Lulle*, en amant tendre et généreux, chercha dans la chimie quelque remède au mal de sa maîtresse, et eut le bonheur de le trouver. Dès-lors, il s'appliqua, avec un travail infatigable, à l'étude de la philosophie des Arabes, de la chimie, de la médecine et de la théologie. Il alla ensuite annoncer les vérités de l'Évangile en Afrique, et fut assommé à coups de pierres en Mauritanie, le 29 mars 1315, à 80 ans. Il est honoré comme martyr à Majorque, où son corps fut transporté. Il nous reste de lui, un grand nombre de *Traités* sur toutes les sciences, dans lesquels on remarque beaucoup d'étude et de subtilité, mais peu de solidité et de jugement. Le style est digne de la barbarie de son siècle. *Lulle* étoit aussi obscur dans ses expressions que dans ses idées. Il avoit composé une *Logique*, qui étoit un vrai délire. Cependant, les docteurs Espagnols disoient: « qu'il ne l'avoit inventée, qu'afin qu'on pût se défendre de l'*Antechrist* dans les derniers jours, et rétorquer contre lui les mêmes argumens. » On a donné à Mayence, en 1714, le catalogue des ouvrages de cet auteur, in-8.° On y trouve des *Traités* sur la *Theologie*, la *Morale*, la *Médecine*, la *Chimie*, la *Physique*, le *Droit*, etc. : car les docteurs de ces siècles embrassoient toutes les sciences, quoiqu'ils n'en possédassent parfaitement aucune. Il n'est cependant pas certain que tous les ouvrages énoncés dans ce catalogue soient de lui; on peut croire, que plusieurs auteurs, pour donner de la vogue à leurs ouvrages, les ont décorés de ce nom, célèbre alors. On a, en françois, deux *Vies* de *Raymond Lulle* : l'une de *Perroquet*, Vendôme, 1667, in-8°; l'autre, du P. *Jean-Marie de Vernon*, Paris, 1668, in-12. *Jordanus Brunus* a donné deux ouvrages qui ont rapport à l'histoire de *Lulle* : I. *Liber de Lampade combinatoriâ R. Lullii*, Prague, 1588, in-8.° II. *De compendiosâ architecturâ et complemento artis Lullii*, Paris, 1582, in-16. Les critiques les plus accrédités regardent *Raimond Lulle*, comme un homme presque indéfinissable; d'abord dissipé et même libertin, ensuite Frère très-fervent du Tiers-Ordre de Saint-François, amateur de la solitude et solliciteur assidu des princes, qu'il vit tous et pressa jusqu'à l'importunité, pour les faire entrer dans les plans de son zèle; négociateur d'une activité unique, auteur de plus de volumes, qu'un homme n'en pourroit transcrire et presque lire durant la mesure ordinaire de la vie; accusé d'hérésie, et martyrisé chez les Mahométans d'Afrique; homme, en un mot, si différent de lui-même et chargé de tant de contrariétés inconciliables, que si l'on n'étoit assuré

qu'il a existé, on seroit tenté de le prendre pour un personnage romanesque.

II. LULLE DE TERRACA, (Raimond) surnommé *le Néophyte*, de Juif se fit Dominicain, et retourna ensuite au Judaïsme. Il soutint des erreurs monstrueuses, condamnées par le pape *Grégoire XI*, en 1376.

LULLI, (Jean-Baptiste) musicien François, né à Florence en 1633, quitta sa patrie de bonne heure. Ce fut le chevalier *de Guise* qui engagea *Lulli* à venir en France, à l'âge de douze ans. A peine fut-il arrivé, qu'il se fit rechercher pour le goût avec lequel il jouoit du violon. Mlle *de Montpensier* l'attacha à son service; et *Louis XIV* lui marqua bientôt après, le cas qu'il faisoit de son mérite, en lui donnant l'inspection sur ses violons. On en créa même une nouvelle bande en sa faveur, qu'on nomma les *Petits Violons*, par opposition à la bande des *Vingt-quatre*, la plus célèbre alors de toute l'Europe. Les soins de *Lulli*, et la musique qu'il fournit à ses élèves, mirent en peu de temps les *Petits Violons* dans la plus haute réputation. *Lulli* a fait plusieurs innovations dans la musique, qui lui ont toutes réussi. Avant lui, la basse et les parties du milieu n'étoient qu'un simple accompagnement, et l'on ne considéroit que le chant du dessus dans les pièces de violon; mais *Lulli* a fait chanter les parties aussi agréablement que le dessus. Il y a introduit des fugues admirables; il a étendu l'empire de l'harmonie; il a trouvé des mouvemens nouveaux, et jusques-là inconnus à tous les maîtres. Il a fait entrer dans les concerts jusqu'aux tambours et aux tymbales. Des faux accords et des dissonances, écueil ordinaire où les plus habiles échouoient, *Lulli* a su composer les plus beaux endroits de ses ouvrages, par l'art qu'il a eu de les placer et de les sauver. Enfin, il falloit *Lulli* pour donner en France la perfection aux Opéra, le plus grand effort et le chef-d'œuvre de la musique. L'abbé *Perrin* céda à ce célèbre musicien, au mois de novembre 1672, le privilége qu'il avoit obtenu du roi pour ce spectacle. Le caractère de la musique de cet artiste, est la variété et une mélodie savante. Ses chants sont si naturels, qu'on les retient, pour peu qu'on ait de goût et de disposition pour la musique. Il faut avouer cependant qu'il dut en partie ses grands succès à la nouveauté de l'harmonie italienne, que l'on ne connoissoit point encore en France; aussi, *Boileau* lui disoit, avec beaucoup de finesse : *Non seulement vous êtes le premier des Musiciens, mais vous êtes le seul.* Les étrangers rendoient à *Lulli* le même hommage d'estime. Le cardinal *d'Estrées* se trouvant à Rome, où il louoit *Corelli* sur la belle composition de ses Sonates : « Monseigneur, lui répondit ce musicien, c'est que j'ai bien étudié *Lulli*. » Ce dernier mourut à Paris en mars 1687, à 54 ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied en battant la mesure avec sa canne. Le mauvais germe que la débauche avoit mis dans son sang, fit empirer le mal. Au premier danger, *Lulli* consentit à livrer à son confesseur un Opéra nouveau, *Achille et Polixène*. Le confesseur le brûla. Quelques jours après,

Lulli se portant mieux, un de nos princes, qui aimoit ce musicien et ses ouvrages, fut le voir: *Eh quoi !* Baptiste, lui dit-il, *tu as jeté ton Opéra au feu ? Tu étois bien fou, de croire un Janséniste qui rêvoit, et de brûler une si belle musique ?* — *Paix, paix, Monseigneur*, lui répondit *Lulli* à l'oreille, *je savois bien ce que je faisois, j'en avois une seconde copie.* Une rechûte le fit bientôt rentrer en lui-même. Déchiré des plus violens remords, il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou, fit amende honorable, et chanta, les larmes aux yeux: *Il faut mourir, pécheur !* etc. On trouva dans sa cassette sept mille louis d'or, et vingt mille écus en argent. Aussi, *Senecai*, qui lui fit une épitaphe, dans laquelle il le comparoit à *Arion*, à *Orphée* et à *Amphion*, ajouta: *Plus habile qu'*Amphion, *qui n'assembloit que des pierres par ses accords, il a fait par les siens un riche amas des plus précieux métaux. Lulli* fut enterré à Paris, dans l'église des Petits-Pères, où sa veuve lui fit élever un magnifique mausolée. La mort y paroît tenant un flambeau renversé d'une main, et soulevant de l'autre un rideau placé au-dessus du buste de *Lulli*. Ce grand artiste formoit lui-même ses musiciens et ses acteurs. Son oreille étoit si fine, que, d'un bout de théâtre à l'autre, il distinguoit le violon qui jouoit faux. Dans son premier mouvement de colère, il brisoit l'instrument sur le dos du musicien; la répétition faite, il l'appeloit, lui payoit son instrument plus qu'il ne valoit, et l'emmenoit dîner avec lui. *Lulli* avoit l'enthousiasme du talent, sans lequel on réussit toujours foiblement. Il savoit ce qu'il valoit, et se faisoit peut-être trop sentir aux autres. Malgré une ardeur continuelle de caractère, personne n'apportoit dans la société plus de gaieté que lui; mais c'étoit une gaieté qui dégénéroit quelquefois en poliçonnerie. *Molière* le regardoit comme un excellent pantomime, et lui disoit assez souvent: *Lulli, fais-nous rire.* Il conserva cette gaieté jusqu'à ses derniers instans. Le chevalier *de Lorraine* étant venu le voir, Mad. *Lulli* lui fit des reproches d'avoir déterminé la maladie de son mari en l'enivrant. « Tais-toi, lui dit le malade, si M. le Chevalier m'a enivré le dernier, je veux, si j'en échappe, que ce soit lui qui m'enivre le premier. » Ayant été anobli par *Louis XIV*, qui l'aimoit beaucoup, il obtint encore de ce prince, d'être reçu secrétaire à la chancellerie, malgré l'opposition de tous les membres de cette compagnie. Comme *Louvois* reprochoit à *Lulli* sa témérité, de briguer une place dans un corps auquel ce ministre étoit associé, lui qui n'avoit d'autre recommandation que celle de faire rire. *Eh! têtebleu*, répondit Lulli, *vous en feriez autant si vous le pouviez.* Il parloit presque toujours avec la même franchise. —Un seigneur de la cour lui reprochant de n'être pas prêt à commencer l'opéra, quoique le roi fût arrivé: *Le Roi*, dit-il, *est le maître, il peut attendre.* — Un auteur lui avoit donné un Prologue d'opéra à examiner; *Il n'y a*, dit-il, *dans cet ouvrage, qu'une lettre de trop; au lieu de* fin du prologue, *il devroit y avoir:* Fi du prologue. On attribue le même bon mot à *Piron*, qui, quoique riche en saillies, s'est souvent

approprié les plaisanteries des autres. — *Lulli* avoit fait un air de prédilection pour un opéra, on le lui prit pour un *Oratorio* qu'on devoit chanter à une messe. Lorsqu'il l'entendit, il s'écria; *Ah! mon Dieu, je vous demande pardon; mais je ne l'avois pas fait pour vous.* SENEÇAI, dont nous avons quelques Poésies, a tracé ce portrait de *Lulli*, dans une Lettre qu'il suppose écrite des Champs Élysées, peu de temps après la mort de ce musicien. « Sur une espèce de brancard, composé grossièrement de plusieurs branches de laurier, parut, porté par douze Satyres, un petit homme d'assez mauvaise mine et d'un extérieur fort négligé. De petits yeux bordés de rouge, qu'on voyoit à peine, et qui avoient peine à voir, brilloient en lui d'un feu sombre, qui marquoit tout ensemble beaucoup d'esprit et beaucoup de malignité. Un caractère de plaisanterie étoit répandu sur son visage, et certain air d'inquiétude régnoit dans toute sa personne. Enfin, sa figure entière respiroit la bizarrerie; et quand nous n'aurions pas été suffisamment instruits de ce qu'il étoit, sur la foi de sa physionomie, nous l'aurions pris sans peine pour un musicien. » Il eut des torts avec le bon *la Fontaine*, qui s'étoit laissé engager à faire un *Opéra*, que *Lulli* devoit mettre en musique. Le poëte de la nature se voyant joué, céda, en enfant piqué, au premier mouvement de son ressentiment, et dans cet accès passager, il enfanta une *Satire* contre le musicien Florentin, la seule qui soit échappée à sa plume sans fiel, et où perce toujours ce ton de bonhomie qu'on forçoit à devenir aigre. On a de LULLI, en grands Opéra: *Cadmus*, *Alceste*, *Thésée*, *Atys*; * *Psyché*, *Bellérophon*, *Proserpine*, *Persée*, *Phaéton*, *Amadis*, *Roland*, *Armide*, *Isis*; tragédies en cinq actes. Ce fut après avoir entendu ce dernier ouvrage, que *Louis XIV*, enchanté, fit rendre un arrêt du conseil, par lequel il fut permis à tout gentilhomme de chanter à l'*Opéra*, sans déroger. Le parlement enregistra cet arrêt sans opposition. L'opéra d'*Armide* ne réussit pas à la première représentation; *Lulli* le fit jouer pour lui seul; le roi, apprenant cette singularité, jugea que l'ouvrage devoit avoir du mérite: il en ordonna une seconde représentation, qui fut extrêmement applaudie de la cour et du public. On doit encore à *Lulli*, les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, *Acis et Galathée*, Pastorales en trois actes; le *Carnaval*, Mascarade et Entrées; le *Triomphe de l'Amour*, Ballet en vingt entrées; l'*Idylle de la Paix*, et l'*Eglogue de Versailles*, Divertissemens; le *Temple de la Paix*, Ballet en six entrées. Outre ces pièces, *Lulli* a fait encore la musique d'environ vingt Ballets pour le roi: comme celle des *Muses*, de l'*Amour déguisé*, de la *Princesse d'Élide*, etc. C'est encore de lui qu'est la musique de l'*Amour Médecin*, de *Pourceaugnac*, du *Bourgeois Gentilhomme*, etc. On a aussi de ce musicien, des suites de *Symphonie*, des *Trio* de violon, et plusieurs *Motets* à grand chœur. *Lulli* épousa la fille de *Lambert*, célèbre musicien François. Il en eut plusieurs fils qui marchèrent de loin sur ses traces.

LULLIN, (Amédée) ministre Protestant de Genève sa patrie,

et professeur d'histoire ecclésiastique, né en 1695, mort en 1756, avoit voyagé en France et en Angleterre. Ses lumières, son éloquence, sa charité, ses vertus, et la douceur de ses mœurs, ont laissé à Genève un souvenir précieux. Il fit présent à la bibliothèque publique de tous ses manuscrits, et lui légua tous ses livres, qui étoient nombreux et bien choisis. On a imprimé, après sa mort, 2 vol. in-8°, des *Sermons sur divers textes de l'Écriture.* Les discours des pasteurs Protestans sont ordinairement secs et froids; ceux-ci joignent l'onction à la solidité.

LUMINA, *Voyez* POULLIN.

I. LUNA, (Alvarez de) gentilhomme Espagnol, fils naturel de D. *Alvarez de Luna,* s'empara de l'esprit de *Jean II*, roi de Castille, dont il obtint l'épée de connétable, et qu'il gouvernoit non en favori, mais en maître despotique. Il abusa de son pouvoir, alluma la guerre dans le royaume, persécuta les grands, s'enrichit du bien d'autrui, et reçut de l'argent des Maures pour empêcher la prise de la ville de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid, à avoir la tête coupée. La sentence fut exécutée, le 5 juillet 1453. Il avoit alors environ 65 ans. Sa tête fut exposée pendant plusieurs jours avec un bassin, pour trouver de quoi faire enterrer son corps. Sa hauteur insolente avec la reine, fut la principale cause de sa ruine. Cette princesse, pleine de la fermeté opiniâtre que donne le ressentiment, ne quitta pas un seul moment son foible époux, jusqu'à ce qu'elle eût appris la mort de son favori. On assure que *Luna*, ayant voulu savoir d'un astrologue quelle seroit sa fin, celui-ci lui répondit qu'il mourroit à *Cadahalso.* C'étoit le nom d'une de ses terres, et ce terme signifie aussi *Echafaud* en espagnol. Le hasard rendit la prédiction de l'astrologue véritable.

II. LUNA, (Michel de) interprète du roi *Philippe III*, pour la langue arabe, a traduit, de cet idiôme en espagnol, l'*Histoire du roi Rodrigue*, composée par *Abulcacim-Tarif-Abentarique.* La version de *Luna* fut imprimée pour la quatrième fois à Valence, en 1646.

LUNDBERG, peintre Suédois, renommé pour la beauté de ses portraits, obtint la place d'intendant de la cour, et mourut à Stockholm, en 1787, à l'âge de 91 ans.

LUNDORPIUS, (Michel-Gaspard) écrivain Allemand, a continué l'*Histoire de Sleidan*, mais d'une manière fort inférieure : cette *Continuation*, qui est en 3 vol., va jusqu'à l'an 1609. On a encore de lui : I. *Acta publica.* II. Des *Notes* sur *Petrone*, sous le nom supposé de *George Erhard;* elles sont peu recherchées.

LUNE, (Pierre de) *Voyez* BENOÎT, antipape, n.° XVIII.

LUNE, (la) étoit la même que *Diane, Proserpine* et *Hécate.* Les Païens la mettoient au rang des Dieux du ciel. Quand elle s'éclipsoit, ils croyoient que c'étoit l'effet de quelque enchantement magique; c'est pourquoi ils faisoient un grand bruit en frappant sur des bassins d'airain, afin qu'elle ne pût entendre ces enchantemens. Elle avoit deux

temples à Rome, l'un sur le mont Palatin, et l'autre sur le mont Aventin, où elle étoit honorée sous le nom de *Noctiluca*.

LUNEAU DE BOISJERMAIN, (Pierre-Joseph-François) a publié un grand nombre d'écrits sur la littérature et l'étude des diverses langues. Ceux-ci sont estimés, clairs et utiles. Telle en est la nomenclature : I. *Discours* sur une nouvelle manière d'apprendre la géographie, 1759, in-12. II. *Cours d'histoire et de géographie*, 1760, 2 vol. in-12. III. *Elite des poésies fugitives*, 1764, 3 vol. in-12. Ce recueil a eu quelque succès. IV. *Mémoires* sur l'Encyclopédie, 1772, in-4.° V. *Les vrais Principes de la lecture et de l'orthographe.* Cet ouvrage, commencé par *Viard*, a obtenu un grand nombre d'éditions. La plus complète est celle de 1783, 4 vol. in-8.° VI. *Almanach musical. Luneau* l'a publié pendant trois ans, 1781, 1782 et 1783. VII. *Cours* de langue italienne, 1783, in-8.° VIII. *Autre* de langue angloise, 1787, 2 vol. in-8.° IX. *Autre* de langue latine, 1787, in-8.° X. *Observations* sur l'amélioration dans le service des postes, 1793, in-8.° XI. On lui doit encore une édition de *Racine*, qui a paru avec des Commentaires en 1769, 7 vol. in-8.° Ce laborieux écrivain est mort subitement le 24 nivôse an X.

LUPI, (Antoine-Marie) Jésuite Florentin, mort à Palerme en 1737, a donné divers *Mémoires* sur les antiquités sacrées et profanes, dont le P. *Zaccaria*, son confrère, a publié un recueil, Faenza, 1785, 2 vol. in-4°, avec des notes savantes.

LUPICINA, (*Flavia-Ælia-Martia-Euphemia*) fut achetée par l'empereur *Justin*, qui en fit bientôt son épouse. Née dans la condition la plus obscure, elle ne parut point indigne du rang où elle fut appelée, par sa douceur unie à beaucoup de fermeté. Elle mourut avant *Justin* ; mais tant qu'elle vécut, *Justinien*, neveu de ce dernier, et qui lui succéda à l'empire, n'osa point s'unir à *Théodora*, dont les mœurs dépravées et le caractère ambitieux avoient excité la haine publique.

LUPUS, *Voy.* LOUP (St.)

LUPUS, (Chrétien) ainsi nommé, parce que son nom de famille *Wolf*, signifie Loup, naquit à Ypres, en 1612, et entra dans l'ordre des Augustins. Il enseigna la philosophie à Cologne, puis la théologie à Louvain, avec un succès distingué. Il exerça ensuite les premières charges de son ordre dans sa province. Le pape *Clément IX* voulut lui donner un évêché, avec l'intendance de sa sacristie ; mais le P. *Lupus*, préférant l'étude et le repos à l'esclavage brillant des dignités, refusa constamment l'un et l'autre. *Innocent XI* et le grand duc de Toscane lui donnèrent aussi des marques publiques de leur estime. Il mourut à Louvain en 1681, à 70 ans. Il s'étoit fait lui-même une Epitaphe, dans laquelle il disoit modestement qu'il étoit *dignus nomine reque Lupus.... Indignus non re, sed solo nomine doctor.* On a de lui, un grand nombre d'ouvrages en latin. Les principaux sont : I. De savans *Commentaires sur l'Histoire et sur les Canons des Conciles*, 1665-1673, en cinq vol.

in-4.° II. Un *Traité des Appellations au Saint-Siége*, in-4°, contre *Quesnel;* et où l'auteur adopte quelques opinions des Ultramontains. III. Un *Traité sur la Contrition*, in-4°, Louvain, 1666, aussi savant que solide. IV. *Recueil de Lettres et de Monumens concernant les Conciles d'Ephèse et de Chalcédoine*, 2 vol. in-4°, Louvain, 1682. V. Un recueil des *Lettres* de *St. Thomas* de Cantorbery, précédées de sa *Vie*, Bruxelles, 1682, in-4.° VI. Un *Commentaire* sur les Rescriptions de *Tertullien*. VII. Un grand nombre de *Dissertations*, etc. Tous ces ouvrages sont en latin et pleins d'érudition. Ils ont été réunis, à Venise, en 4 vol. in-fol., 1724, par les soins du P. *Thomas Philippino* de Ravenne, Augustin.

LUSCINIUS, (Othmar) chanoine de Strasbourg sa patrie, laissa plusieurs écrits, entr'autres : I. Des Traductions latines des *Symposiaques* de *Plutarque*; et des *Harangues* d'*Isocrate* à *Demonicus* et à *Nicoclès;* d'*Epigrammes* grecques, etc. Elles sont plus fidelles qu'élégantes. II. Des *Commentaires sur l'Ecriture-Sainte*. Il mourut en 1535.

LUSIGNAN, *Voyez* LUZIGNAN.

I. LUSSAN, (François d'Esparbez de) vicomte d'*Aubeterre*, d'une famille connue à la fin du quatorzième siècle, et qui subsiste, servit sous *Henri IV* et sous *Louis XIII*, et se distingua dans différentes occasions. Il fut pourvu par le premier, l'an 1590, du gouvernement de Blaye, sur la démission de son père; et par le second, l'an 1620, de la dignité de maréchal de France; après avoir remis son gouvernement de Blaye à *Brantes*, frère du connétable *de Luynes*. Il se déclara pour la reine en 1620, fit le siége de Nérac et de Caumont en 1621, sous le duc de *Mayenne*, et se retira ensuite à Aubeterre, où il mourut en 1628. Son père, *Jean Paul d'Esparbez*, s'étoit maintenu dans Blaye malgré le maréchal *de Matignon*, qui l'y assiégea pour l'en déposséder. Il avoit commencé à servir en Italie sous *Montluc*, qui parle avec éloge de sa bravoure naissante, au siége de Sienne en 1554.

II. LUSSAN, (Marguerite de) fille d'un cocher et de *la Fleury*, célèbre diseuse de bonne aventure, naquit à Paris vers 1682. Quoique sa naissance ne fût pas trop brillante, elle reçut une éducation assez noble. Le savant *Huet* ayant eu l'occasion de la connoître, goûta son esprit, et l'exhorta, dit-on, à composer des romans. L'*Histoire de la Comtesse de Gondès*, en 2 vol. in-12, qui fut le premier, justifia le conseil de ce prélat. Il est vrai que si elle trouva un évêque pour démêler son imagination, elle rencontra un galant homme pour l'aider. Ce fut *Ignace-Louis de la* SERRE, sieur *de Langlade*, auteur de neuf ou dix Opéra, entr'autres de celui de *Pyrame et Thisbé*. Il dirigea le premier ouvrage de Mlle de *Lussan*, et ajusta la charpente qu'il n'auroit pu imaginer. Il vécut toujours dans la plus grande intimité avec son associée. Elle commença par avoir pour lui des sentimens qui passoient les bornes de la reconnoissance. Elle fit croire ensuite, par la continuité de ses attentions, qu'il étoit son mari; on

se trompoit. Mlle *de Lussan*, enchantée du caractère de *la Serre*, avoit fait son ami de son amant. Jusqu'à l'âge de près de cent ans que cet homme de lettres prolongea sa vie, il fut pour elle ce qu'un père respectable est pour sa fille la plus tendre. *La Serre* étoit un bon gentilhomme de Cahors; il avoit une belle ame et des mœurs très-douces. Il étoit né avec vingt-cinq mille livres de rente qu'il perdit au jeu. Il voulut devenir poëte; il joua toujours de malheur. Heureusement pour Mlle *de Lussan*, c'étoit un excellent critique, et réellement un homme de goût et de bonne compagnie. Son peu de talent a écarté le soupçon qu'il étoit l'auteur des romans de son amie; mais la gloire qu'elle en a retirée, n'a pas toujours été pure et sans mélange. On attribue à l'abbé *de Boismorand* les *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste*, en 6 vol. in-12, qui virent le jour en 1733, et qui ont été souvent réimprimées depuis. C'est sans contredit le meilleur ouvrage qui ait paru sous le nom de Mlle *de Lussan*. La figure de cette agréable romancière n'annonçoit point ce qu'elle devoit à la nature. Elle étoit louche et brune à l'excès. Sa voix, son air n'appartenoient point à son sexe; mais elle en avoit l'ame. Elle étoit sensible, compatissante, pleine d'humanite, généreuse, capable de suite dans l'amitié; sujette à la colère, jamais à la haine. Elle eut des foiblesses; mais sa passion principale fut de faire de bonnes actions. Elle étoit vive, gaie, et malheureusement fort gourmande. Cet excès dans le manger lui causa une indigestion, dont elle mourut à Paris le 31 mai 1758, âgée de 75 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a d'elle : I. *Les Veillées de Thessalie*, 4 volum. in-12. C'est un recueil de contes agréables et de fictions ingénieuses. II. *Mémoires secrets et intrigues de la Cour de France sous Charles VIII*, 1741, in-12. III. *Anecdotes de la Cour de François I*, 1748, 3 vol. in-12. IV. *Marie d'Angleterre*, 1749, in-12. V. *Annales de la Cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12. VI. On a vu paroitre aussi, sous son nom, l'*Histoire de la vie et du règne de Charles VI, roi de France*, 1753, 9 vol. in-12, l'*Histoire du règne de Louis XI*, 1755, 6 vol. in-12; et l'*Histoire de la dernière révolution de Naples*, 1756, 4 vol. in-12. Mais ces trois derniers ouvrages sont de *Baudot de Juilly*, le même qui, en 1696, donna l'*Histoire de Charles VII*, 2 vol. in-12, réimprimée en 1755. Mlle *de Lussan* lui rendoit la moitié du profit qu'elle retiroit des livres qu'elle adoptoit, et lui faisoit cent pistoles de pension, des deux cents qu'elle avoit obtenues sur le *Mercure*. VII. La *Vie du brave Crillon*, 1757, en 2 vol. in-12 : ouvrage prolixe et mal écrit. Le défaut de précision est celui de presque tous les écrits de Mlle *de Lussan*. Il y a de la chaleur dans ses romans; les événemens y sont préparés et entremêlés avec art, les situations vivement rendues, les passions bien maniées; mais la nécessité où elle étoit d'entasser volumes sur volumes pour vivre, l'obligeoit d'étendre ses récits, et par conséquent de les rendre foibles et languissans.

I. LUTATIUS-CATULUS, (*Caïus*) consul Romain, l'an 242

avant Jésus-Christ, commandoit la flotte de la république, dans le combat livré aux Carthaginois entre Drépani et les isles Ægates. Il leur coula à fond 50 navires, et en prit 70. Cette victoire obligea les vaincus à demander la paix, et mit fin à la première guerre Punique.

II. LUTATIUS-CATULUS, (*Quintus*) consul Romain, l'an 102 avant Jésus-Christ, vainquit les Cimbres de concert avec *Marius* son collégue. Dans la suite, *Marius* s'étant rendu maître de Rome par ses dissentions avec *Sylla*, il le mit au nombre des proscrits, sans que la considération de ses services et les prières des principaux citoyens eussent pu le fléchir. Il fut donc enfermé dans une chambre où l'on avoit allumé un grand brasier, et étouffé par la vapeur du charbon. Peu après, *Sylla* vengea sa mort par celle du jeune *Marius*. Ce magistrat fut du nombre des orateurs illustres. Il avoit fait de belles *Harangues* et l'*Histoire de son Consulat;* mais ces ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous.

III. LUTATIUS-CATULUS, (*Quintus*) fils du précédent, fit mourir *Lepidus*, qui vouloit, après la mort de *Sylla*, renouveler la guerre civile. Il fit rebâtir le Capitole qui avoit été brûlé. C'étoit un homme qui avoit autant de probité que de sagesse, et qui jouissoit d'une grande autorité dans Rome.

LUTHER, (Martin) né à Islèbe dans le comté de Mansfeld, le 10 novembre 1483, de *Jean Luther* ou *Lauther*, qui travailloit aux mines, fit ses études avec beaucoup de succès. La foudre tua un de ses compagnons, tandis qu'il se promenoit avec lui. Cette mort le frappa tellement, qu'il embrassa la vie monastique chez les Hermites de Saint-Augustin à Erford. Ses talens engagèrent ses supérieurs à l'envoyer professer dans la nouvelle université de Wittemberg, fondée depuis peu par *Fréderic*, électeur de Saxe. Il donna successivement des leçons de philosophie et de théologie avec beaucoup de succès; on remarqua seulement en lui un penchant extrême pour les nouveautés. *Luther* étoit un de ces hommes ardens et impétueux, qui, lorsqu'ils sont vivement saisis par un objet, s'y livrent tout entiers, n'examinent plus rien, et deviennent en quelque manière absolument incapables d'écouter la sagesse et la raison. Une imagination forte, secondée par l'esprit et nourrie par l'étude, le rendoit naturellement éloquent, et lui assuroit les suffrages de ceux qui l'entendoient tonner et déclamer. Il sentoit bien sa supériorité; et ses succès, en flattant son orgueil, le rendoient toujours plus hardi et plus entreprenant. Lorsqu'il donnoit dans quelque écart, les remontrances, les objections n'étoient pas capables de le faire rentrer en lui-même: elles ne servoient qu'à l'irriter. Un homme d'un tel caractère devoit nécessairement enfanter des erreurs. Le moine Augustin, s'étant rempli des livres de l'hérésiarque *Jean Hus*, conçut une haine violente contre les pratiques de l'Eglise Romaine, et sur-tout contre les théologiens scolastiques. Dès l'an 1516, il fit soutenir des *Thèses* publiques, dans lesquelles les gens éclairés virent le germe des erreurs qu'il enseigna depuis. Ainsi il est faux

que *Luther* ait commencé à dogmatiser à l'occasion des disputes survenues entre les Dominicains et les Augustins pour la distribution des indulgences plénières, qui ne furent accordées par *Léon X* qu'en 1517. *Seckendorf*, et depuis lui MM. *Lenfant* et *Chais* ont démontré que longtemps avant l'éclat des indulgences, *Luther* avoit commencé à combattre divers points de doctrine de l'église Romaine. Il est vrai que les abus que commettoient les quêteurs des aumônes que l'on donnoit pour les indulgences, et les propositions outrées que les prédicateurs débitoient sur leur pouvoir, lui fournirent une occasion de répandre avec plus de liberté sa bile et son poison. Le *Luthéranisme* n'étoit qu'une étincelle en 1517; mais en 1518 ce fut un incendie. *Fréderic*, électeur de Saxe, et l'université de Wittemberg, se déclarèrent protecteurs de *Luther*. (*Voyez* XVII. FRÉDERIC.) Cet hérésiarque s'ouvroit peu à peu. D'abord il n'attaqua que l'abus des indulgences; ensuite il attaqua les indulgences mêmes; enfin il examina le pouvoir de celui qui les donnoit. De la matière des indulgences il passa à celle de la justification et de l'efficace des Sacremens, et avança des propositions toutes plus erronées les unes que les autres. Le pape *Léon dix* l'ayant vainement fait citer à Rome, consentit que cette querelle fût terminée en Allemagne par le cardinal *Cajetan*, son légat. *Cajetan* avoit ordre de faire rétracter l'hérésiarque, ou de s'assurer de sa personne : il ne put exécuter ni l'une ni l'autre de ces commissions. *Luther* lui tint tête dans deux conférences fort vives; et craignant le sort de *Jean Hus*, il prit secrètement la fuite, après avoir fait afficher un acte d'appel du *Pape mal informé* au *Pape mieux informé*. Du fond de sa retraite, il donna carrière à toutes ses idées. Il écrivit contre le *Purgatoire*, le *Libre-Arbitre*, les *Indulgences*, la *Confession auriculaire*, la *Primauté du Pape*, les *Vœux monastiques*, la *Communion sous une seule espèce*, les *Pélerinages*, etc. Il menaçoit encore d'écrire; mais le pape, pour opposer une digue à ses erreurs, anathématisa tous ses écrits dans une bulle du 20 Juin 1520. *Luther* en appela au futur concile : et pour toute réponse à la bulle de *Léon X*, il la fit brûler publiquement à Wittemberg, avec les Décrétales des autres papes ses prédécesseurs. Ce fut alors qu'il publia son livre *de la Captivité de Babylone*. Après avoir déclaré qu'il se repentoit d'avoir été si modéré, il expie cette faute par de nouvelles déclamations. Il y exhorte les princes à secouer le joug de la papauté, qui étoit, selon lui, le royaume de Babylone. Il supprime tout d'un coup quatre Sacremens, ne reconnoissant plus que le Baptême, la Pénitence et le Pain. C'est l'Eucharistie qu'il désigne sous le nom de Pain. Il met à la place de la *Transsubstantiation*, qui s'opère dans cet adorable sacrement, une *Consubstantiation*. Le pain et le vin demeurent dans l'Eucharistie; mais le vrai Corps et le vrai Sang y sont aussi, *comme le feu se mêle dans un fer chaud avec le métal*, ou *comme le vin est dans et sous le tonneau*... *Léon X* opposa une nouvelle bulle à l'hérésiarque : elle fut lancée le 3 janvier 1521. L'empereur *Charles-Quint* convoqua en même temps une diète à Worms, qui

Luther se rendit sous un sauf-conduit, et refusa de se rétracter. A son retour, il se fit enlever par *Fréderic de Saxe*, son protecteur, qui le fit enfermer dans un château désert, pour qu'il eût un prétexte de ne plus obéir. Cependant la faculté de Théologie de Paris se joint au pape, et anathématise le nouvel hérétique. *Luther* fut d'autant plus sensible à ce coup, qu'il avoit toujours témoigné une grande estime pour cette faculté, jusqu'à la prendre pour juge. *Henri VIII*, roi d'Angleterre, publia dans le même temps contre lui, un écrit, qu'il dédia au pape *Léon X*. L'hérésiarque furieux eut recours à sa réponse ordinaire, aux injures. «Je ne sais si la folie elle-même, disoit-il à ce monarque, peut être aussi insensée qu'est la tête du pauvre *Henri*. Oh! que je voudrois bien couvrir cette majesté Angloise de boue et d'ordure! J'en ai bien le droit... Venez, disoit-il encore, monsieur *Henri*, je vous apprendrai: » *Veniatis, domine Henrice, ego docebo vos*. Sur quoi *Erasme* n'a pu s'empêcher d'observer que *Luther* auroit au moins dû parler latin, puisque le roi d'Angleterre lui en donnoit l'exemple, et ne pas joindre des solécismes aux grossièretés: *Quid invitabat Lutherum ut diceret: Veniatis, domine Henrice, ego docebo vos? Saltèm regis liber latinè loquebatur*. Ce singulier apôtre appeloit le château où il étoit enfermé, son *isle de Pathmos*. Sans doute que, pour mieux ressembler à l'évangéliste *St. Jean*, dit M. *Macquer*, il crut ne pouvoir se dispenser d'avoir des révélations dans son isle. Il eut une conférence avec le Diable, qui lui révéla que s'il vouloit pourvoir à son salut, il falloit qu'il s'abstînt de célébrer des messes privées. *Luther* suivit exactement ce conseil de l'Ange des ténèbres. Il fit plus; il écrivit contre les messes basses, et les fit abolir à Wittemberg. *Luther* étoit trop resserré dans son isle de Pathmos, pour qu'il voulût y rester long-temps. Il se répandit dans l'Allemagne; et, pour avoir plus de sectateurs, il soulagea les prêtres et les religieux de la vertu pénible de la *continence*, dans un ouvrage où *la pudeur est* offensée en mille endroits. Ce fut cette même année, 1523, qu'il écrivit son *Traité du Fisc-Commun*. Il le nommoit ainsi, parce qu'il y donnoit l'idée d'un *fisc* ou trésor public, dans lequel on feroit entrer les revenus de tous les monastères rentés, des évêchés, des abbayes, et en général de tous les bénéfices qu'il vouloit enlever à l'église. L'espérance de recueillir les dépouilles des Ecclésiastiques engagea beaucoup de princes dans sa secte, et lui fit plus de prosélytes que tous ses livres. Il ne faut pas croire, dit un écrivain ingénieux, que *Jean Hus*, *Luther* et *Calvin* fussent des génies supérieurs. Il en est des chefs de secte, comme des ambassadeurs; souvent les esprit médiocres y réussissent le mieux, pourvu que les conditions qu'ils offrent soient avantageuses. Si en effet on veut réduire les causes des progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, et en France celui de la nouveauté. L'amorce des biens ecclésiastiques fut donc le principal apôtre du *Luthéranisme*. Cependant *Luther* lui-même eut le temps de voir

que ces biens n'avoient point enrichi les princes qui s'en étoient emparés. Il trouva même que l'électeur de Saxe et ses favoris qui avoient partagé cette dépouille, n'en étoient pas devenus plus riches. L'expérience, disoit-il, nous apprend que ceux qui s'approprient les biens ecclésiastiques, n'y trouvent qu'une source d'indigence et de détresse : *Comprobat experientia, eos qui ecclesiastica bona ad se traxerunt, ob ea tandem depauperari et mendicos fieri.* Il rapporte à cette occasion les paroles de *Jean Hund*, conseiller de l'électeur de Saxe, auquel il paroissoit que les biens de l'église, envahis par les nobles, avoient dévoré leur patrimoine : *Nos nobiles cœnobiorum opes ad nos traximus. Opes nostras equestres illæ comederunt, et consumpserunt hæ cœnobiales, ut neque cœnobiales neque equestres ampliùs habeamus.* Il finit par l'apologue d'un aigle, qui, emportant de l'autel de *Jupiter* des viandes qui lui étoient offertes, emporta en même temps un charbon qui mit le feu à son nid. (*Symposiac. cap.* 4.) L'observation n'étoit que trop vraie. Des courtisans avides, des administrateurs infidelles ont dévoré les monastères, les abbayes, les hôpitaux; eux et le prince dont ils servoient la passion, semblables aux harpies de la fable, paroissoient par leurs déprédations augmenter leurs besoins ; tout s'évanouissoit dans ces mains voraces. (*Voyez* Henri VIII.) Cependant le parti de *Luther* se fortifioit de jour en jour. *Luther* faisoit tout dans l'église ; il prêchoit, il visitoit, il corrigeoit, il retranchoit des cérémonies, il en établissoit d'autres, il instituoit et destituoit ; il établit même un évêque à Nuremberg. Son imagination très-véhémente échauffa les esprits ; il communiqua son enthousiasme, il devint l'apôtre et l'oracle de la Saxe et d'une grande partie de l'Allemagne : étonné de la rapidité de ses progrès, il se crut en effet un homme extraordinaire : « Je n'ai pas encore mis la main à la moindre pierre pour la renverser, disoit-il ; je n'ai fait mettre le feu à aucun monastère, mais presque tous les monastères sont ravagés par ma plume et par ma bouche ; et on publie que sans violence, j'ai moi seul fait plus de mal au pape, que n'auroit pu faire aucun roi avec toutes les forces de son royaume. » *Luther* prétendit que ces succès étoient l'effet d'une force surnaturelle que Dieu donnoit à ses écrits et à ses prédications : il le publioit, et le peuple le croyoit. Attentif au progrès de son empire sur les esprits, dit l'abbé *Pluquet*, il prit le ton des prophètes contre ceux qui s'opposoient à sa doctrine. Après les avoir exhortés à l'embrasser, il les menaçoit de crier contre eux s'ils refusoient de s'y soumettre : « Mes prières, dit-il à un prince de la maison de Saxe, ne seront pas un foudre de *Salmonée*, ni un vain murmure dans l'air ; on n'arrête pas ainsi la voix de *Luther*, et je souhaite que votre altesse ne l'éprouve pas à son dam : ma prière est un rempart invincible, plus puissant que le Diable même; sans elle il y a long-temps qu'on ne parleroit plus de *Luther*, et on ne s'étonnera pas d'un si grand miracle ! » Lorsqu'il menaçoit quelqu'un des jugemens de Dieu, vous eussiez dit qu'il lisoit dans les décrets éternels ; sur sa parole, on tenoit pour

assuré dans son parti qu'il y avoit deux *Antechrists* clairement marqués dans l'Écriture, le *Pape* et le *Turc*, dont *Luther* annonçoit la ruine prochaine. Ce n'étoit pas seulement le peuple qui croyoit que *Luther* étoit un prophète ; les savans, les théologiens, les hommes de lettres de son parti, le regardoient et le donnoient pour tel, tant l'empire de l'imagination et de l'enthousiasme est étendu. De la haute Saxe le Luthéranisme s'étoit répandu dans les provinces Septentrionales. Il acheva de s'établir dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Meckelbourg et de Poméranie ; dans les archevêchés de Magdebourg et de Brémen ; dans les villes de Wismard et de Rostock, et tout le long de la mer Baltique. Il passa même dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand maître de l'ordre Teutonique se fit Luthérien. Le fondateur du nouvel évangile quitta vers ce temps-là le froc d'Augustin pour prendre l'habit de docteur. Il renonça à la qualité de *Révérend Père*, qu'on lui avoit donnée jusqu'alors, et n'en voulut point d'autre que celle de *Docteur Martin Luther*. L'année d'après, le 11 juin 1525, il épousa *Catherine de Bore*, jeune religieuse d'une assez grande beauté, qu'il avoit fait sortir de son couvent deux ans auparavant pour la catéchiser et la séduire. Le réformateur *Luther* avoit déclaré, dit-on, dans un de ses sermons, qu'*il lui étoit aussi impossible de vivre sans femme, que de vivre sans manger*. Mais il n'avoit pas osé en prendre une pendant la vie de l'électeur *Frédéric* son protecteur, qui blâmoit ces alliances. Dès qu'il fut mort, il voulut profiter d'une commodité que sa doctrine accordoit à tout le monde, et dont il prétendoit avoir plus de besoin que personne. Quelques années après, il donna au monde Chrétien un spectacle encore plus étrange. *Philippe*, landgrave de Hesse, le second protecteur du Luthéranisme, voulut, du vivant de sa femme *Christine de Saxe*, épouser sa maîtresse. Il crut pouvoir être dispensé de la loi de n'avoir qu'une femme, loi formelle de l'Évangile, et sur laquelle est fondé le repos des états et des familles. Il s'adressa pour cela à *Luther*. Le patriarche de la réforme assemble des docteurs à Wittemberg en 1539, et lui donne une permission pour épouser deux femmes. Rien de plus ridicule que le long discours que les docteurs Luthériens adressèrent au landgrave à cette occasion. Après avoir avoué que le Fils de Dieu a aboli la polygamie, ils prétendent que *la loi qui permettoit aux Juifs la pluralité des femmes à cause de la dureté de leur cœur, n'a pas été expressément révoquée*. Ils se croient donc autorisés à user de la même indulgence envers le landgrave, qui avoit besoin d'une femme de moindre qualité que sa première épouse, afin de la pouvoir mener avec lui aux diètes de l'Empire, où la bonne chère lui rendoit la continence impossible. L'empereur *Charles-Quint*, touché de ces scènes scandaleuses, avoit tâché dès le commencement d'arrêter les progrès de l'hérésie. Il convoqua plusieurs diètes : à Spire, en 1529, où les Luthériens acquirent le nom de *Protestans*, pour avoir protesté contre le décret qui ordonnoit de suivre la religion de l'église Ro-

maine : à Augsbourg en 1530, où les Protestans présentèrent leur *Confession de Foi*, et dans laquelle il fut ordonné, par un édit de l'empereur, de suivre la croyance Catholique. Ces différens décrets produisirent la *Ligue* offensive et défensive de *Smalkade* entre les princes Protestans. Ils écrivirent ensuite à tous les princes Chrétiens pour leur faire connoître les motifs qui les avoient déterminés à embrasser la nouvelle doctrine, en attendant qu'un concile prononçat sur les matières de religion qui troubloient l'Allemagne. *Luther*, qui jusqu'alors avoit cru que la réforme ne devoit s'établir que par la persuasion, et qu'elle ne devoit se défendre que par la patience, autorisa la *Ligue de Smalkade*. Il comparoit le pape à un loup enragé, contre lequel tout le monde s'arme au premier signal, sans attendre l'ordre du magistrat. « Que si, renfermé dans une enceinte, le magistrat le livre, on peut continuer à poursuivre cette bête féroce, et attaquer impunément ceux qui auront empêché qu'on s'en défît. Si l'on est tué dans cette attaque, avant d'avoir donné à la bête le coup mortel, il n'y a qu'un seul sujet de se repentir; c'est de ne lui avoir pas enfoncé le couteau dans le sein. Voilà comme il faut traiter le pape : tous ceux qui le défendent, doivent aussi être traités comme les soldats d'un chef de brigands, fussent-ils des rois et des Césars... » Les Protestans reçurent donc l'édit de l'empereur avec mépris, et on se vit à la veille d'une guerre également dangereuse aux deux partis, et funeste à l'Allemagne. Les gens sages avoient prévu cette guerre. « Les réformateurs du quinzième siècle, dit *Voltaire*, ayant déchiré tous les liens par lesquels l'église Romaine tenoit les hommes, ayant traité d'idolâtrie ce qu'elle avoit de plus sacré, ayant ouvert les portes de ses cloîtres, et remis ses trésors dans les mains des séculiers, il falloit qu'un des deux partis pérît par l'autre. Il n'y a point de pays en effet où la religion de *Calvin* et de *Luther* ait paru sans faire couler le sang. » (*Siècle de Louis XIV, chapitre* 33.) *Charles-Quint*, hors d'état de résister à la fois aux princes confédérés et aux armes Ottomanes, accorda aux Protestans la liberté de conscience à Nuremberg en 1532, jusqu'à la convocation d'un concile général. *Luther* se voyant à la tête d'un parti redoutable, n'en fut que plus fier et plus emporté. C'étoit, chaque année, quelque nouvel écrit contre le souverain pontife, ou contre les princes et les théologiens Catholiques. Rome n'étoit plus, selon lui, que la *Racaille de Sodôme*, la *Prostituée de Babylone*. Le pape n'étoit qu'*un scélérat qui crachoit des Diables ;* les cardinaux, *des malheureux qu'il falloit exterminer*. « Si j'étois le maître de l'empire, écrivoit-il, je ferois un même paquet du pape et des cardinaux, pour les jeter tous ensemble dans la mer : ce bain les guériroit, j'en donne ma parole, j'en donne Jésus-Christ pour garant. » L'impétueuse ardeur de son imagination éclata sur-tout dans le dernier ouvrage qu'il publia en 1545, contre les théologiens de Louvain et contre le pape. Il y prétend que *la Papauté Romaine a été établie par Satan ;* et faute d'autres preuves, il mit à la tête de son livre une estampe

où le pontife de Rome étoit représenté entraîné en enfer par une légion de Diables. Quant aux théologiens de Louvain, il leur parle avec la même douceur : ses épithètes ordinaires sont, *bête*, *pourceau*, *Epicurien*, *Athée*, etc. etc. Il est vrai que quelques-uns de ses adversaires ne le traitoient pas avec plus de modération; mais ceux-ci avoient l'Église pour eux, et *Luther* n'avoit que des sectaires sous sa bannière. Cet homme trop fameux mourut à Islèbe, le 18 février 1546, à 63 ans, avec l'air tranquille d'un homme de bien, qui va jouir de la vue de Dieu. Sa secte se divisa de son vivant, et après sa mort, en plusieurs branches. Il y eut les *Luthéro-Papistes*, c'est-à-dire ceux qui se servoient d'excommunication contre les Sacramentaires; les *Luthéro-Zuingliens*, les *Luthéro-Calvinistes*, les *Luthéro-Osiandriens*, c'est-à-dire ceux qui mêlèrent les dogmes de *Luther* avec ceux de *Calvin*, de *Zuingle*, ou d'*Osiander*. Rien ne prouve mieux le prix de l'autorité de l'Église catholique, que la formation de cette fourmilière de sectes nées les unes des autres, du moment qu'on eut contesté les droits de ce grand et antique tribunal. Les sectaires enfantés par le Luthéranisme, différoient tous entr'eux par quelque endroit, et ne s'accordoient qu'en ce point, *de combattre l'Église et de rejeter tout ce qui vient du Pape*. C'est cette haine qui leur fit prendre, durant les guerres de la religion du 16e siècle, cette devise si peu chrétienne : PLUTÔT TURC QUE PAPISTE.... *Luther* laissa un grand nombre d'Ouvrages à ses disciples, imprimés à Iène en 1556, 4 vol. in-folio; et à Wittemberg, en 7 vol. in-folio, 1572. Sa traduction de la Bible en allemand, est, dit-on, pleine de naturel et d'énergie. On préfère les éditions de ses Œuvres publiées de son vivant, parce que, dans celles qui ont vu le jour après sa mort, ses sectateurs ont fait des changemens très-considérables. On voit par ses écrits, que *Luther* avoit du savoir et beaucoup de feu dans l'imagination; mais *il n'avoit* ni douceur dans le caractère, ni goût dans la manière de penser et d'écrire. Il donnoit souvent dans les grossièretés et dans les bouffonneries. *Henri-Pierre Rebenstoc*, ministre d'Eischerheim, et disciple zélé de *Luther*, publia en 1571, in-8°, les Discours que cet hérésiarque tenoit à table, sous ce titre : *Sermones Mensales*, ou *Colloquia Mensalia*. C'est une espèce d'*Ana*, dont la lecture prouvera la vérité du portrait que nous avons tracé du réformateur de l'Allemagne. Ceux qui voudront le connoître plus particulièrement, pourront consulter les ouvrages de *Cochlæus*, *Mélanchthon*, *Seckendorf*, *Mullerus*, *Christian*, *Juncker*, *Bossuet*, *Sanderus*, *Genebrard*, *etc.* Mais il faut rejeter les calomnies que *Garasse* et quelques autres Controversistes trop outrés ont débitées contre lui. On a osé imprimer, qu'il étoit né du commerce de sa mère avec un Démon incube. On falsifia le jour de sa naissance, que *Cardan* plaça le 22e du mois d'octobre 1483, et *Gauric* en 1484, pour avoir lieu de lui dresser un horoscope désavantageux. On l'accusoit d'avoir avoué, qu'ayant combattu dix ans contre sa conscience, il étoit enfin venu

à bout de ne point en avoir du tout, et d'être tombé dans l'athéisme. On ajoutoit qu'il disoit souvent qu'il renonceroit au Paradis, pourvu que Dieu lui donnât en ce monde cent ans de vie agréable. On lui imputoit encore d'avoir nié l'immortalité de l'ame ; d'avoir eu des idées basses et charnelles du Paradis ; d'avoir composé des hymnes en l'honneur de l'ivrognerie, vice auquel on le disoit fort enclin ; d'avoir vomi mille blasphèmes contre l'Écriture-Sainte, et en particulier contre *Moyse ;* d'avoir souvent dit qu'il ne croyoit rien de ce qu'il prêchoit. Nous rapportons ces calomnies, non pour y donner du poids, mais pour prouver que dans tous les temps on a substitué les injures aux raisons, et rendu méchancetés pour méchancetés. Cependant il est à croire qu'en considérant l'incendie qu'il avoit allumé, *Luther* eut souvent des remords. L'abbé *de Choisi* dit qu'il en éprouva, sur-tout dans une maladie assez longue qu'il eut vers l'an 1529. « En voyant l'hérésie des Sacramentaires et celle des Anabaptistes déchirer l'Église, il s'accusoit d'en être cause, par la publication de son nouvel Évangile, qui, en renversant l'autorité des conciles, celle des papes, et la tradition Apostolique, abandonnoit l'homme à sa propre imagination. *Jonas* et *Pomeran*, ses fidelles disciples, rapportent en divers écrits, qu'il s'écrioit souvent : *Qui t'a ordonné, ô* LUTHER, *d'enseigner un nouvel Évangile, inconnu à tous les siècles précédens ? Qui t'en a donné la mission ? Et si tant d'ames ont été perverties par tes prédications, que peux-tu attendre, que la damnation éternelle ?* Ils ajoutent que le Diable, qu'il se vantoit de consulter souvent, lui envoyoit ces pensées pour le jeter dans le désespoir. *Luther* étoit dans ces agitations de conscience, lorsqu'il eut une espèce d'apoplexie, quelques jours après la fête de la Visitation de la Sainte-Vierge. Il crut alors que sa dernière heure étoit arrivée ; toutes les horreurs qui accompagnent la mort des grands pecheurs, se présentèrent à lui ; les abymes lui parurent ouverts pour l'engloutir. Il fit appeler *Pomeran*, se confessa à lui, et le conjura de lui administrer la sainte Eucharistie, et de prier Dieu pour lui. Sa maladie dura quatre mois ; mais quand la santé lui fut revenue, il noya ses remords dans le vin, ne songea qu'à se réjouir, à faire bonne chère, et à se procurer un sommeil qui lui fit tout oublier. » Il est certain qu'il aimoit beaucoup les plaisirs de la table. On conserve dans la bibliothèque du Vatican un exemplaire de la Bible, à la fin duquel on voit une prière en vers allemands, écrite de la main de *Luther*, dont le sens est : « Mon Dieu, par votre bonté, pourvoyez-nous d'habits, de chapeaux, de capotes et de manteaux ; de veaux bien gras, de cabris, de bœufs, de moutons et de génisses ; de beaucoup de femmes et de peu d'enfans. Bien boire et bien manger est le vrai moyen de ne point s'ennuyer. » Cette prière est très-certainement de la main de *Luther*. En vain *Misson* a-t-il voulu en faire douter ; *Christian Junker*, son historien, en convient et la rapporte mot à mot, *Vita Lutheri*, page 225. *Luther* étoit musicien, et se plaisoit à avoir des concerts chez lui. On dit que le

mauvaise fortune. Le jeune guerrier avoit dans le caractère plusieurs traits du héros qu'il avoit pris pour modèle : un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connoissances. On vit briller en lui ces différentes qualités à la conquête de la Franche-Comté, en 1668, où il servit en qualité de lieutenant général. La guerre ayant recommencé en 1672, il commanda en chef pendant la fameuse campagne de Hollande, prit Grool, Deventer, Coëworden, Zwol, Campen, etc. et défit les armées des États près de Bodegrave et de Woërden. Les historiens Hollandois prétendent que *Luxembourg* partant pour cette dernière expédition, avoit dit à ses troupes : *Allez, mes enfans, pillez, tuez, violez ; et s'il y a quelque chose de plus effrayant, ne manquez pas de le faire ; afin que je voie que je ne me suis pas trompé, en vous choisissant comme les plus braves des hommes, et les plus propres à pousser les ennemis avec vigueur.* On ne sauroit croire que le général François ait tenu un discours si barbare ; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les soldats mirent le feu à Bodegrave, et se livrèrent, à la lueur des flammes, à la débauche et à la cruauté. Ce fut alors que *Luxembourg* fit cette belle retraite, si vantée par les ennemis mêmes. Il passa au travers de l'armée ennemie, composée de 70,000 hommes, quoiqu'il n'en eût que 20,000. *Louis XIV* ayant fait une nouvelle expédition dans la Franche-Comté, *Luxembourg* l'y suivit. Il se trouva ensuite à la bataille de Senef, obligea le prince d'*Orange* de lever le siége de Charleroi, se signala dans les campagnes suivantes, et obtint le bâton de maréchal de France, en 1675. Il commanda une partie de l'armée Françoise après la mort de *Turenne*, et ne fit pas d'abord des choses dignes de sa réputation. Le *Grand Condé* ne put s'empêcher de dire, quoique son ami : *Luxembourg fait mieux l'éloge de Turenne, que Mascaron et Fléchier.* Il laissa prendre Philipsbourg à sa vue, par le duc de *Lorraine*, et essaya en vain de la secourir avec une armée de 50,000 hommes. Il fut plus heureux en combattant *Guillaume d'Orange*. Ce prince ayant attaqué le général François, qui ne s'y attendoit point, à Saint-Denis, près de Mons, cette surprise n'empêcha pas le maréchal *de Luxembourg* de disputer la victoire avec beaucoup de valeur. Dans la seconde guerre que *Louis XIV* soutint contre les Puissances de l'Europe réunies en 1690, *Luxembourg*, nommé général de l'armée de Flandre, gagna la fameuse bataille de Fleurus ; et la victoire fut d'autant plus glorieuse pour lui, que de l'aveu de tous les officiers, elle fut due à la supériorité de génie que le général François avoit sur le prince de *Valdeck*, alors général de l'armée des alliés. Cette victoire fut suivie de celle de Leuse, remportée l'année suivante, 1691 ; la bataille fut long-temps disputée, et la victoire ne se décida pleinement qu'à six heures du soir. *Luxembourg*, étonné du courage et des actions de vigueur des deux armées, dit : *Je me souviendrai de l'infanterie Hollandoise ; mais le prince de* Valdeck *ne doit pas oublier la cavalerie Françoise.* La bataille de Steinkerque donnée la même année sera long-temps célèbre,

par le mélange d'artifice et de valeur qui la distingua des autres grands combats. Le maréchal *de Luxembourg* avoit un espion auprès du roi *Guillaume :* on le découvre, et on l'oblige à donner un faux avis au général François. Sur cet avis, *Luxembourg* prend des mesures qui devoient le faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour : une brigade est déjà mise en fuite, et le général le sait à peine ; mais, dès qu'il l'apprend, il répare tout par des manœuvres aussi hardies que savantes. Ses envieux cherchèrent à diminuer la gloire de cette journée auprès de *Louis XIV*, en répétant à tout propos qu'il s'étoit laissé tromper : *Et qu'auroit-il fait de plus*, répliqua ce monarque, *s'il n'avoit pas eté surpris?.... Luxembourg*, avec les mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerque, battit le roi *Guillaume* à Nerwinde, en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières et plus glorieuses. Il y eut environ 20,000 morts, 12,000 des alliés et 8000 des François. C'est à cette occasion qu'on dit, qu'il falloit chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum.* La cathédrale de Paris fut remplie de drapeaux ennemis. *Luxembourg* s'y étant rendu peu de temps après avec le prince de *Conti*, pour une cérémonie, ce prince dit en écartant la foule qui embarrassoit la porte : *Messieurs, laissez passer le Tapissier de Notre-Dame.* Le début de la journée de Nerwinde, ne promettoit pas la victoire aux François ; *Berwick* fut fait prisonnier dès le commencement, et conduit à *Guillaume.* Je crois, lui dit ce prince avec l'air de satisfaction que donne la certitude de vaincre, *Je crois que* Luxembourg *n'est pas à se repentir de m'être venu attaquer. Encore quelques heures, Monsieur*, repartit Berwick, *et vous vous repentirez de l'avoir attendu ;* et *Berwick* ne se trompa point. *Luxembourg* écrivit du champ de bataille à *Louis XIV*, sur un chiffon de papier, pour lui annoncer sa victoire : *Artaignan qui a bien vu l'action, en rendra compte à votre majesté. Vos ennemis y ont fait des merveilles ; vos troupes encore mieux. Pour moi, Sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres. Vous m'avez dit de prendre une ville et de donner bataille ; je l'ai prise et je l'ai gagnée.* Lorsque le roi fut instruit des détails de cette importante journée, il dit : *Luxembourg a attaqué en prince de Condé ; et le prince d'Orange a fait sa retraite en Turenne.* Le maréchal *de Luxembourg* termina sa glorieuse carrière par la longue marche, qu'il fit en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut, près de Tournai. Il mourut l'année d'après, le 4 janvier 1695, à 67 ans, regretté comme le plus grand général qu'eût alors la France. Le regret d'avoir mieux servi le roi que Dieu, lui fit dire dans ce moment où toutes les illusions finissent : *Je préférerois aujourd'hui, à l'éclat de tant de victoires inutiles au tribunal du juge des rois et des guerriers, le mérite d'un verre d'eau donné aux pauvres pour l'amour de lui.* Il laissa de *Magdeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont*, duchesse de Luxembourg, plusieurs enfans. Sa mort fut le terme des victoires de *Louis XIV ;* et les soldats, dont il étoit le père, et qui se croyoient

invincibles sous lui, n'eurent plus, ce semble, le même courage. Le maréchal *de Luxembourg* avoit plus les qualités d'un héros que d'un sage : plongé dans les intrigues des femmes, toujours amoureux, et même souvent aimé, quoique contrefait et d'un visage peu agréable. Le prince d'*Orange* disoit : *Ne battrai-je jamais ce bossu-là* ! — *Comment le sait-il*, dit Luxembourg, lorsqu'on lui rapporta ce mot ? *il ne m'a jamais vu par derrière.* Les liaisons d'un de ses gens d'affaires, nommé *Bonnard*, avec certaines femmes, le firent accuser d'avoir trempé, en 1680, dans l'horrible affaire des poisons. Il se rendit à la Bastille, par les conseils du marquis de *Cavoye*. Dès qu'il fut dans cette prison royale, la jalousie de *Louvois* le poursuivit avec fureur; et *la Reinie*, lieutenant de police de Paris, servit trop bien, dit le président *Hénault*, la passion du ministre. *Luxembourg* fut enfermé dans une espèce de cachot de six pas et demi de long, où il tomba très-malade. On l'interrogea le second jour, et on le laissa ensuite cinq semaines entières sans continuer son procès : injustice cruelle envers tout particulier, et plus condamnable encore envers un pair du royaume ! Il fut enfin interrogé. Les imputations étoient aussi ridicules qu'atroces. Parmi les questions qu'on lui fit, on lui demanda s'il n'a pas fait un pacte avec le Diable, pour pouvoir marier son fils à la fille du marquis de *Louvois ?* L'accusé répondit : *Quand* Matthieu de Montmorenci *épousa une Reine de France, il ne s'adressa point au Diable, mais aux états généraux, qui déclarèrent que, pour acquérir au Roi mineur l'appui des* Montmorenci, *il falloit faire ce mariage.* Il sortit enfin de la Bastille, après une détention de 14 mois, sans qu'il y eût de jugement prononcé ni pour ni contre lui. Il continua de faire à la cour les fonctions de capitaine des gardes, sans voir *Louvois*, son persécuteur, et sans que le roi lui parlât de l'étrange procès qu'il venoit d'essuyer. Il ne tarda pas de répondre à ses ennemis par des victoires. On imprima à Cologne, en 1695, in-12, une Satire contre la France et contre lui, intitulée : *Le Maréchal de Luxembourg au lit de la mort*, tragi-comédie, en 5 actes et en prose. On connoîtra mieux ce héros, en lisant l'*Histoire de la Maison de Montmorenci*, par M. *Desormeaux*.

LUXEMBOURG, (Sébastien de) *Voyez* PISSELEU, à la fin.

LUYKEN, (Jean) graveur Hollandois. On remarque dans ses ouvrages un feu, une imagination et une facilité admirables. Son œuvre est considérable et fort estimé. Il étoit né à Amsterdam en 1649, et il mourut en 1712. On estime sa *Bible en figures*, imprimée dans cette ville en 1732, in-fol.; et son *Théâtre des Martyrs*, en 115 planches.

LUYNES, *Voy*. ALBERT (D'), nos I, II et III, *et* CONCINI.

LUYTS, (Jean) philosophe et astronome, né dans la Nord-Hollande en 1655, fut professeur de physique et de mathématiques à Utrecht, depuis 1677 jusqu'à sa mort, arrivée le 12 mars 1721. Il a donné : I. *Astronomica Institutio*, Utrecht, 1689, in-4.° Il y rejette le système de *Copernic*. On y voit un

grand nombre d'observations astronomiques, curieuses et utiles, expliquées d'une manière laconique, alliée à beaucoup de clarté. II. *Introductio ad geographiam novam et veterem*, avec beaucoup de cartes, 1692, in-4°; estimée.

LUZARDO, (Baptiste) noble Gênois, entra dans la conspiration ourdie contre les François en 1401. Le maréchal *de Boucicaut* le condamna à périr sur l'échafaud avec *Baptiste Boccanera*. Pendant que les exécuteurs attachoient ce dernier, *Luzardo* voyant qu'on ne prenoit point garde à lui, s'élança lié et garrotté dans la place. Le peuple étonné de sa dextérité, favorisa son évasion. Réfugié dans un couvent où on coupa ses liens, il prit un habit de moine et sortit de la ville. *Luzardo*, devenu l'ennemi irréconciliable des François, contribua beaucoup à leur faire perdre Gênes, et mourut gouverneur d'une colonie dans le Levant, où il rendit de grands services à sa patrie. On dit que *Boucicaut*, furieux de la fuite de *Luzardo*, fit décapiter sur-le-champ, au lieu de celui-ci, l'officier Gênois qui commandoit la garde autour de l'échafaud.

LUZERNE, (N. marquis de la) commença, en 1775 sa carrière diplomatique, comme envoyé plénipotentiaire de la France auprès de l'électeur de Bavière. Ce dernier étant mort subitement, sa succession donna lieu à une foule d'intrigues et de négociations, au milieu desquelles *la Luzerne* montra beaucoup de circonspection et de prudence. Envoyé à Philadelphie à l'instant où la France venoit de s'allier aux États-Unis, son poste fut d'autant plus difficile à remplir que, résidant chez un peuple nouveau, que l'on comptoit à peine au nombre des Puissances, il lui fallut, pendant cinq ans, et au milieu des vicissitudes d'une guerre qui ne fut pas toujours heureuse, régler sa conduite d'après son propre jugement, et non sur des instructions que le trop grand éloignement ne lui permettoit ni de demander, ni d'attendre. En quittant l'Amérique, le congrès lui accorda le témoignage suivant: « La sagesse et la vigueur de vos conseils, l'efficacité et le bon emploi des secours que vous nous avez procurés, ont beaucoup contribué à nous faire jouir d'une paix glorieuse. » *Antoine Benesez*, au nom des Quakers, vint lui dire cet adieu: « Ta mémoire nous sera toujours chère; tu n'as jamais cessé d'être un ministre de paix parmi nous; tu n'as rien épargné pour adoucir ce que la guerre a d'inhumain, et pour affranchir de ses calamités ceux qui n'exercent point la profession des armes. » Long-temps après qu'il eut quitté la Pensylvanie, et lorsque les citoyens de cette république ne devoient plus le revoir, ils donnèrent par un acte de la législature le nom de *la Luzerne* à un des onze comtés de leur état. *La Luzerne* de retour en France, en repartit pour l'ambassade d'Angleterre. Il y mourut le 14 septembre 1792, regretté des François, des étrangers et de *Washington*, dont il fut l'ami.

LUZIGNAN, (Guy de) fils de *Hugues de Luzignan*, mort vers 1164, étoit d'une des plus anciennes maisons de France, connue dès le dixième siècle,

et qui subsiste dans la branche dite de *Lézay*. Il fit le voyage d'outre-mer. Il épousa *Sybille*, fille aînée d'*Amauri*, roi de Jérusalem. Par ce mariage, il acquit le royaume en son nom, et le reperdit en 1187, lorsque la ville se rendit à *Saladin* : (*Voyez* ce mot.) *Luzignan* ne conserva que le titre de roi de Jérusalem, qu'il vendit bientôt à *Richard*, roi d'Angleterre, pour l'isle de Chypre. Il y prit la qualité de roi, et y mourut en 1194. Sa maison conserva cette isle jusqu'en 1473. *Amauri de Luzignan*, son frère, lui succéda. (*Voyez* AMAURI.) Cette famille tire son nom de la petite ville de Luzignan en Poitou, dont le château passoit autrefois pour imprenable, parce que le vulgaire croyoit qu'il avoit été bâti par une Fée, moitié femme et moitié serpent.

LYBAS, (Mythol.) Grec, de l'armée d'*Ulysse*. La flotte de ce prince ayant été jetée par une tempête sur les côtes d'Italie, *Lybas* insulta une jeune fille de Témesse, que les habitans de cette ville vengèrent en tuant le Grec : mais bientôt les Témessiens furent affligés d'une foule de maux. Ils pensoient à abandonner entièrement leur ville, quand l'oracle d'*Apollon* leur conseilla d'appaiser les mânes de *Lybas*, en lui faisant bâtir un temple, et en lui immolant tous les ans une jeune fille. Ils obéirent à l'oracle, et Témesse n'éprouva plus de calamités. Quelques années après, un brave athlète nommé *Euthyme*, s'étant trouvé à Témesse dans le temps qu'on alloit faire le sacrifice annuel, il entreprit de combattre le génie de *Lybas*, et d'arracher à la mort la victime qui y étoit dévouée. Le spectre parut, en vint aux mains avec l'athlète, fut vaincu, et de rage il alla se précipiter dans la mer. Les Témessiens, délivrés de ce fléau, rendirent de grands honneurs à *Euthyme*, lequel épousa la jeune fille qui lui devoit la vie.

LYCAMBE, *Voyez* ARCHILOQUE.

LYCAON, roi d'Arcadie. *Ovide* raconte que Jupiter, voyageant sur la terre, étoit descendu chez *Lycaon*, où les peuples alloient le reconnoître comme Dieu. Mais le prince Arcadien, se moquant de leur crédulité, leur dit qu'il sauroit bientôt s'il avoit reçu chez lui un Dieu ou un homme. Il tenta d'abord de tuer *Jupiter* pendant qu'il dormoit ; mais n'ayant pu exécuter son attentat, il fit égorger un des ôtages que les Molosses lui avoient envoyés ; et ayant donné ordre qu'on en fit bouillir les membres et rôtir le reste, il le présenta à *Jupiter* sur sa table. Le père des Dieux, irrité d'une telle barbarie, fit descendre la foudre sur le palais du tyran, et le réduisit en cendres. *Lycaon* effrayé s'enfuit dans les bois, où il fut changé en loup. (*Voy.* ARCAS.) — Il y a eu plusieurs autres LYCAON ; un, frère de *Nestor*, qui fut tué par *Hercule* ; un autre, fils de *Priam*, tué par *Achille*, etc.

LYCHAS, est le nom de l'esclave qui présenta à *Hercule*, de la part de *Déjanire*, la robe du Centaure *Nessus*. A peine le héros l'eût-il sur son corps, qu'il sentit le poison s'insinuer dans ses veines. Alors, devenu furieux, il saisit *Lychas* et le

lança

lança dans la mer, où il périt; mais les Dieux en eurent compassion, et le changèrent en rocher, que les matelots montroient dans la mer d'Eubée.

LYCOMÈDE, *Voyez* ACHILLE.

I. LYCOPHRON, fils de *Périandre*, roi de Corinthe, vers l'an 628 avant J. C., n'avoit que dix-sept ans lorsque son père tua *Mélise* sa mère. *Proclus*, son aïeul maternel, roi d'Epidaure, le fit venir à sa cour avec son frère nommé *Cypsèle*, âgé de 18 ans, et les renvoya, quelque temps après, à leur père, en leur disant : *Souvenez-vous qui a tué votre mère !* Cette parole fit une telle impression sur *Lycophron*, qu'étant de retour à Corinthe, il s'obstina à ne point vouloir parler à son père. *Périandre* indigné, l'envoya à Corcyre (aujourd'hui Corfou), et l'y laissa sans songer à lui. Dans la suite, se sentant accablé des infirmités de la vieillesse, et voyant son autre fils incapable de régner, il envoya offrir à *Lycophron* son sceptre et sa couronne; mais le jeune prince dédaigna même de parler au messager. Sa sœur, qui se rendit ensuite auprès de lui pour tâcher de le gagner, n'en obtint pas davantage. Enfin, on lui envoya proposer de venir régner à Corinthe, et que son père iroit régner à Corfou. Il accepta ces conditions; mais les Corcyriens le tuèrent, pour prévenir cet échange qui ne leur plaisoit pas.

II. LYCOPHRON, fameux poëte et grammairien Grec, natif de Chalcide dans l'isle d'Eubée, vivoit vers l'an 304 avant J. C., et fut tué d'un coup de flèche, selon *Ovide*. *Suidas* a conservé les titres de vingt tragédies de ce poëte. Il ne nous reste de lui qu'un poëme intitulé *Cassandre*; mais il est si obscur, qu'il fit donner à son auteur le nom de *Ténébreux*. C'est une suite des prédictions qu'il suppose avoir été faites par *Cassandre*, fille de *Priam*. La plupart ne méritent pas la peine que les savans ont prise pour l'expliquer. On a donné une édition de ce Poëme, avec une version et des notes, à Oxford, en 1697; et elle a été réimprimée en 1702, in-folio. *Lycophron* étoit un des poëtes de la Pléïade, imaginée sous *Ptolomée Philadelphe*, par allusion à la constellation de ce nom composée de sept étoiles. Ces poëtes étoient *Théocrite*, *Aratus*, *Nicandre*, *Apollonius*, *Philicus*, *Homère* le jeune, et *Lycophron*.

LYCORIS, célèbre courtisane du temps d'*Auguste*, est ainsi nommée par *Virgile*, dans sa dixième Eglogue. Le poëte y console son ami *Cornelius Gallus*, de ce qu'elle lui préféroit *Marc-Antoine*. Cette courtisane suivoit ce général dans un équipage magnifique, et ne le quittoit jamais, même au milieu des armées. L'ascendant qu'elle avoit pris sur son esprit et sur son cœur, étoit extrême; mais ses charmes ne purent tenir devant ceux de *Cléopâtre*. *Lycoris* perdit le cœur d'*Antoine*, et, avec son cœur, la foule des adorateurs que sa faveur lui procuroit. *Lycoris* avoit d'abord été comédienne. Son véritable nom étoit *Cytheris*; mais elle le changea en celui de *Volumnia*, après qu'elle eut été affranchie par *Volumnius* qui l'avoit aimée.

LYCOSTHÈNES, en allemand WOLFHART, (Conrad) né l'an 1518 à Ruffack, dans la haute Alsace, se rendit habile dans les langues et dans les sciences. Il fut ministre et professeur de logique et des langues à Basle, où il mourut en 1561. Il fut paralytique les sept dernières années de sa vie. On a de lui : I. *Chronicon Prodigiorum*, Basle, 1557, in-fol. II. *De Mulierum præclarè dictis et factis*. III. *Compendium Bibliothecæ Gesneri*, 1557, in-4.° IV. Des *Commentaires* sur *Pline* le jeune. V. *Apophtegmata*, 1614, in-8.° Ce fut lui qui commença le *Theatrum vitæ humanæ*, achevé et publié par *Theod. Zwinger*, son gendre. Cette compilation forme 8 vol. in-fol. de l'édition de Lyon, 1656.

I. LYCURGUE, roi de Thrace. Ses sujets s'abandonnant à l'ivrognerie, il fit arracher toutes les vignes de ses états ; ce qui a donné lieu aux Poëtes de dire qu'il avoit déclaré la guerre à *Bacchus*, et l'avoit forcé de passer la mer et de se réfugier dans l'isle de Naxie ; mais que ce Dieu, irrité de son impiété, l'avoit transporté d'une telle fureur, qu'il s'étoit cassé les jambes.

II. LYCURGUE, législateur des Lacédémoniens, étoit fils d'*Eunome* roi de Sparte, et frère de *Polidecte*, qui règna après son père. Après la mort de son frère, sa veuve offrit la couronne à *Lycurgue*, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle étoit grosse, pourvu qu'il voulût l'épouser ; mais *Lycurgue* refusa constamment ces offres avantageuses. Content de la qualité de tuteur de son neveu *Charilaüs*, il lui remit le gouvernement lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité, l'an 870 avant J. C. Malgré une conduite si régulière et si généreuse, on l'accusa de vouloir usurper la souveraineté. L'intégrité de ses mœurs lui avoit fait des ennemis ; il ne chercha à s'en venger, qu'en se mettant en état d'être plus utile à sa patrie. Il la quitte, pour étudier les mœurs et les usages des peuples. Il passe en Crète, célèbre par ses lois dures et austères ; il voit la magnificence de l'Asie, sans en être ni ébloui, ni corrompu ; enfin il se rend en Egypte, l'école des sciences et des arts. De retour de ses voyages, *Lycurgue* donna aux Lacédémoniens des lois sévères. Tout étoit en confusion depuis long-temps à Sparte. Aucun frein ne retenoit l'audace du peuple. Les rois vouloient y régner despotiquement, et les sujets ne vouloient pas obéir. Le législateur philosophe prit la résolution de réformer entièrement le gouvernement ; mais, avant que d'exécuter un dessein si hardi, il eut beaucoup d'obstacles à surmonter. *Alcandre*, jeune Spartiate, creva un œil à *Lycurgue* en le poursuivant dans une sédition élevée contre lui. *Lycurgue* non-seulement lui pardonna ; mais il le retint auprès de lui, et le traita comme son fils. Cependant le législateur de Lacédémone méditant des changemens, dont les suites pouvoient être dangereuses, se rendit avec les principaux Spartiates au temple de Delphes, pour consulter *Apollon*. Quand il eut offert son sacrifice, il reçut cette réponse : *Allez, ami des Dieux, ou Dieu plutôt qu'homme ; Apollon a examiné votre prière, et*

vous allez jeter les fondemens de la plus florissante République qui ait jamais été.... *Lycurgue* commença dès ce moment les grands changemens qu'il avoit médités. Il établit : 1.° Un Conseil composé de 28 sénateurs, qui, en tempérant la puissance des rois par une autorité égale à la leur, fut comme un contrepoids, qui maintint l'état dans un parfait équilibre. 2.° Il mit une exacte égalité entre les citoyens, par un nouveau partage des terres. 3.° Il déracina la cupidité, en défendant l'usage de la monnoie d'or et d'argent. 4.° Il institua les repas publics, pour bannir la mollesse, et il voulut que tous les citoyens mangeassent ensemble des mêmes viandes réglées par la loi... Parmi des réglemens si sages, il y en eut quelques-uns de bizarres. On l'a blâmé, avec raison, d'avoir voulu que les filles portassent des robes fendues des deux côtés, à droite et à gauche, jusqu'aux talons; et d'avoir ordonné qu'elles fissent les mêmes exercices que les jeunes garçons, qu'elles dansassent nues comme eux, et dans les mêmes lieux, à certaines fêtes solennelles, en chantant des chansons. Le règlement barbare qu'il fit contre les enfans qui ne sembloient pas promettre, en venant au monde, devoir être un jour bien faits et vigoureux, n'est pas moins blâmable. Mais, à l'exception de ces deux décrets et d'un petit nombre d'autres, il faut avouer que les Lois de *Lycurgue* étoient très-sages et très-belles. Leur principal objet étoit d'exercer le corps et de l'endurcir aux travaux de la guerre. De là l'éducation dure et sévère qu'on donnoit aux enfans. Il voulut qu'on les accoutumât à braver tout, à n'avoir peur de rien, à coucher sur la dure, à marcher nu-pieds. On les élevoit tous ensemble, sous des maîtres d'une vertu reconnue. On tâchoit de les rendre souples, obéissans, adroits, infatigables et patiens dans les travaux. On leur ordonnoit même de dérober, pourvu que ce fût avec tant d'adresse qu'on ne s'en apperçût pas; car s'ils étoient découverts, ils étoient punis. Un jeune Spartiate ayant pris un renard, le cacha sous sa robe, et plutôt de laisser découvrir son vol, il souffrit, jusqu'à en mourir, que l'animal lui déchirât le ventre. Dans une fête qu'on célébroit tous les ans en l'honneur de *Diane*, on assembloit tous les enfans, et on les fouettoit près de l'autel de la Déesse, jusqu'à les faire expirer sous les coups, sans qu'on leur entendît faire la moindre plainte. Les parens eux-mêmes alloient les exhorter à souffrir ces cruelles épreuves. Une telle éducation fit des Lacédémoniens d'excellens hommes de guerre. Leurs maximes étoient de ne point fuir devant l'ennemi, quelque supérieur qu'il fût en nombre; de ne jamais abandonner leur poste, ni leurs armes, de vaincre ou de mourir. Ceux qui étoient tués sur le champ de bataille étoient rapportés sur leurs boucliers qui tenoient lieu de brancards. Une mère, en disant adieu à son fils qui partoit pour la guerre, lui recommanda expressément de revenir *avec son bouclier ou sur son bouclier.* Une autre mère, en apprenant que son fils étoit mort dans un combat pour le service de sa patrie, dit froidement : *Je ne l'avois mis au monde que pour cela.* Comme la mu-

sique et la poésie sont capables d'exciter l'imagination, *Lycurgue* tâcha d'en inspirer le goût aux Spartiates. Mais il voulut une poésie et une musique mâles, nobles, propres à élever l'ame et à la porter aux actions de vertu et de courage. De là vint la coutume des rois de Sparte, de faire un sacrifice aux Muses avant que de livrer bataille. La marche des troupes étoit une espèce de danse, pendant laquelle on chantoit des cantiques militaires, en l'honneur des braves guerriers morts pour la patrie. *Lycurgue* voulant engager les Lacédémoniens à observer inviolablement les lois qu'il avoit faites pour leur prospérité, leur fit, dit-on, promettre avec serment *de n'y rien changer jusqu'à son retour*. Il s'en alla ensuite, ajoute-t-on, dans l'isle de Crète, où il se donna la mort, après avoir ordonné que l'on jetât ses cendres dans la mer. Il craignoit que, si on rapportoit son corps à Sparte, les Lacédémoniens ne crussent être absous de leur serment. L'abbé *de Condillac* a fait un parallèle de *Lycurgue* et de *Solon*, qui mérite bien de terminer cet article. « Le premier, dit-il, donna dans les Spartiates un modèle subsistant de talens militaires et de vertus guerrières; le second développa dans les Athéniens, le germe de toutes les vertus sociales et des talens de toute espèce. Ce fut l'époque où la Grèce commença à produire de grands hommes en tout genre. Comme les mœurs assurent, seules, la durée d'un gouvernement, tous deux donnèrent leurs soins à l'éducation des citoyens, quoique avec des vues différentes. A Lacédémone, les enfans élevés par l'état, ne prenoient que des habitudes utiles à la patrie. La république veilloit sur leurs exercices, sur leurs actions, sur leurs discours. Rien n'étoit indifférent, tout étoit réglé par la loi; et les citoyens s'accoutumoient, dès l'enfance, à la même façon de penser comme à la même façon d'agir. Une parfaite égalité pouvoit seule maintenir une discipline si sévère; il falloit par conséquent que tous les biens fussent en commun. Il falloit ôter aux citoyens tout moyen de s'enrichir, bannir les arts, le commerce, l'or et l'argent. Il falloit, en un mot, pour fermer Sparte à la corruption, la fermer aux richesses. Ce fut donc la monnoie de fer qui donna toute la consistance au gouvernement des Spartiates, et la pauvreté pouvoit seule conserver les mœurs à cette république. *Solon* ne pouvoit pas assurer à son gouvernement la même durée, et il ne se le promettoit pas dans une république où tous les citoyens n'étoient pas pauvres. Les pauvres auroient été dangereux dans un pareil état. Il falloit que l'éducation fît à tous un besoin de s'occuper, et ce fut là le principal objet du Législateur. Mais il lui suffisoit aussi qu'on s'occupât; car en gênant la liberté, il eût étouffé l'industrie, et dégoûté de tout travail. Il étoit donc nécessaire que tous les arts fussent estimés; que la considération qui leur étoit attachée, fît un besoin d'avoir des talens et de les cultiver dans les autres. Or voilà l'esprit qui distinguoit les Athéniens. Les grands hommes parmi eux se firent un honneur de former des élèves... On a dit que *Lycurgue* avoit donné aux Spartiates des mœurs

conformes à ses lois, et que *Solon* avoit donné aux Athéniens des lois conformes à leurs mœurs. L'entreprise du premier demandoit plus de courage, et celle du second plus d'art. Peut-être la différence de leur caractère eut-elle beaucoup de part à la différence des plans qu'ils se firent. *Lycurgue* étoit dur et austère ; *Solon* étoit doux et même voluptueux. Quoi qu'il en soit, tous deux réussirent. *Lycurgue* vouloit faire des soldats, et il en fit. *Solon* voulut réunir les talens aux vertus militaires, et il fit des hommes dans tous les genres.... Lacédémone conserva plus long-temps ses mœurs et ses lois; mais Athènes survécut même à la perte de sa liberté. Toute la Grèce fut assujettie, et les Athéniens triomphèrent de leurs vainqueurs par la supériorité des talens. Tous ces talens auroient été perdus, si *Solon* avoit fait à Athènes ce que *Lycurgue* fit à Sparte. Admirons le courage de celui-ci, et chérissons la mémoire de l'autre ». *Voyez* la VIE *de Lycurgue* dans *Plutarque*; et dans le VII[e] volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, par *la Barre.*

III. LYCURGUE, orateur Athénien, contemporain de *Démosthène*, eut l'intendance du trésor public, fut chargé du soin de la police, et l'exerça avec beaucoup de sévérité. Il chassa de la ville tous les malfaiteurs, et tint un registre exact de tout ce qu'il fit pendant son administration. Lorsqu'il fut hors de charge, il fit attacher ce registre à une colonne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la censure. Dans sa dernière maladie, il se fit porter au sénat pour rendre compte de ses actions, et après y avoir confondu le seul accusateur qui se présenta, il se fit rapporter chez lui, où il expira bientôt après, vers l'an 356 avant Jésus-Christ. *Lycurgue* étoit du nombre des trente Orateurs que les Athéniens refusèrent de donner à *Alexandre*. Ce fut lui qui, voyant le philosophe *Xénocrate* conduit en prison pour n'avoir pas payé le tribut qu'on exigeoit des étrangers, le délivra, et fit mettre à sa place le fermier qui avoit fait traiter si durement un homme de lettres. Les *Aldes* imprimèrent à Venise, 1513, en 2 vol. in-folio, un recueil de *Harangues* de plusieurs anciens Orateurs Grecs, parmi lesquelles se trouvent celles de *Lycurgue*.

I. LYCUS, roi de Béotie, avoit d'abord épousé *Antiope*, fille du roi *Nictée*, qu'il répudia, lorsqu'il fut instruit de ses amours avec *Jupiter*, changé en Satyre, et se maria avec *Dircé*. Celle-ci craignant que son mari ne reprît sa première femme, la fit enfermer dans une étroite prison. Mais *Jupiter*, touché de compassion, la mit en liberté. Alors elle se réfugia sur le mont Cithéron, où elle accoucha d'*Amphion* et de *Zéthus*, qui furent élevés par un berger du voisinage. Dans la suite, ayant été instruits de leur naissance, ils tuèrent *Lycus* et *Dircé*. *Voyez* AMPHION *et* DIRCÉ.

II. LYCUS, citoyen banni de Thèbes, voulant profiter du temps qu'*Hercule* étoit descendu aux enfers, pour exécuter ses desseins ambitieux, avoit déjà fait mourir le roi *Créon*, et s'étoit emparé de la royauté. Il étoit

même sur le point de faire violence à *Mégare* femme d'*Hercule*, lorsque ce Héros arriva heureusement pour tuer le tyran. Mais *Junon*, qui protégeoit *Lycus* et haïssoit *Hercule*, irritée de ce qu'il l'avoit fait mourir, lui inspira un si grand accès de fureur, qu'ayant perdu le sens, il massacra *Mégare* et ses enfans.

III. LYCUS, l'un des généraux de *Lysimachus*, célèbre parmi les successeurs d'*Alexandre le Grand*, se rendit maître d'Ephèse par le moyen d'*Andron*, chef de corsaires, qu'il gagna à force d'argent. *Andron* introduisit dans la ville quelques soldats de *Lycus*, comme s'ils eussent été des prisonniers, mais avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entrés dans la place, ils tuèrent ceux qui faisoient la garde aux portes, et donnèrent en même temps le signal aux troupes de *Lycus*, lesquelles s'emparèrent de la place, et firent prisonnier *Enète* qui en étoit gouverneur. *Frontin* a placé cette histoire dans ses *Stratagêmes*.

LYDE, femme du poëte *Antimaque*, et poëte elle-même, aima son mari si tendrement, que, pour se consoler de sa mort, elle composa une Elégie de son nom, qui fut regardée comme un chef-d'œuvre en ce genre.

LYDIAT, (Thomas) mathématicien Anglois, né à Okerton dans le comté d'Oxford en 1572, devint curé de sa patrie, et mourut en 1646, à 74 ans. Il eut le sort de plusieurs savans, et traîna dans l'indigence une vie laborieuse. Il fut long-temps en prison pour dettes, occasionnées par l'impression de ses livres, et par sa facilité à servir de caution à des amis prodigues ou imprudens. Lorsqu'il eut obtenu, sur la fin de ses jours, un petit bénéfice, il fut persécuté par les parlementaires, parce qu'il étoit attaché au parti du roi. Il a laissé plusieurs ouvrages en latin sur des matières de chronologie, de physique et d'histoire. Les principaux sont : I. *De variis annorum formis*, Londres, 1605, in-8°, contre *Clavius* et *Scaliger*. Ce dernier ayant répondu avec beaucoup d'emportement, *Lydiat* fit une *Apologie* de son ouvrage, imprimée en 1607. II. *De l'origine des Fontaines et des autres corps souterrains*, 1605, in-8.° III. Plusieurs *Traités Astronomiques et Physiques*, sur la nature du Ciel et des Elémens, sur le mouvement des Astres, sur le flux et le reflux, etc.

LYDIUS, (Jacques) fils de *Balthasar* ministre à Dordrecht, et auteur de quelques mauvais ouvrages de controverse, succéda à son père dans le ministère, et se fit connoître au 17e siècle dans la république des lettres par plusieurs livres pleins de recherches curieuses. I. *Sermonum connubialium libri duo*, in-4°, 1643. C'est un traité des différens usages des nations dans la manière de se marier. II. *De re Militari*, in-4°, 1698 : ouvrage posthume, publié par *Van-Thil* qui l'enrichit de plusieurs remarques. III. *Agonostica sacra*, Rotterdam, 1657, in-12. IV. *Belgium gloriosum*, Dordrecht, 1668, in-12.

I. LYNCÉE, un des Argonautes qui accompagnèrent *Jason* à la conquête de la Toison d'or, étoit fils d'*Apharée*,

Il avoit la vue si perçante, selon la Fable, qu'il voyoit au travers des murs, et découvroit même ce qui se passoit dans les cieux et dans les enfers. L'origine de cette fable vient apparemment de ce que *Lyncée* enseigna le moyen de trouver les mines d'or et d'argent, et qu'il fit des observations nouvelles sur l'astronomie.

II. LYNCÉE, l'un des cinquante fils d'*Egyptus*, épousa *Hypermnestre*, l'une des cinquante filles de *Danaüs* roi d'Argos ; cette princesse ne voulut pas l'égorger la nuit de ses noces, à l'imitation de ses autres sœurs, et aima mieux désobéir à son père, que d'être cruelle envers son mari. *Horace* met dans la bouche de cette femme un discours touchant : « Lève-toi, dit-elle à *Lyncée*, de peur que tu ne trouves la mort dans les bras de la volupté. Je veux te soustraire à la barbarie de mon père et de mes sœurs. Dans ce moment même, ces lionnes déchirent les innocentes brebis, qui, trompées par l'amour, sont venues se livrer à leur rage. Moi, je ne suis ni cruelle, ni perfide, et je t'aime : je veux te sauver. Que mon père m'en punisse par les plus rudes châtimens ; il n'en est aucun dont on ne puisse se consoler par le plaisir d'avoir fait du bien. Adieu, fuis ! je t'en conjure par notre mutuelle tendresse. Que la nuit te prête ses sombres voiles, et te procure un heureux asile. Puissions-nous un jour être réunis ! Puissent nos cendres être déposées dans la même urne ! Puisse notre amour servir de modèle à la postérité ! » *Lyncée*, échappé au danger, arracha le trône et la vie à son cruel beau-père.

LYNCUS *ou* LYNX, (Myth.) roi de Scythie, prince barbare et cruel, donna l'hospitalité à *Triptolème* que *Cérès* avoit envoyé par tout l'univers pour apprendre aux hommes à cultiver les terres, à les ensemencer, et à faire usage des fruits. Lorsqu'il eut appris le nom de son hôte, sa patrie et le sujet de ses voyages, il forma le dessein de le tuer pour s'attribuer la gloire d'une si belle invention. Mais, dans le moment qu'il alloit exécuter son crime, *Cérès* le changea en lynx, bête féroce de son nom.

LYND, (Humphrey) chevalier Anglois, né à Londres en 1578, mort l'an 1636, à 58 ans, publia deux *Traités* de controverse, estimés, dit-on, de ses compatriotes, et traduits en françois par *Jean de la Montagne*. L'un traite de la *Voie sûre*, et l'autre de la *Voie égarée*.

LYNDWOOD, (Guillaume de) *Voyez* GUILLAUME, n.° XVI.

LYON, (le Cardinal de) *Voyez* IV. PLESSIS.

LYONNET, (Pierre) né à Maestricht le 22 juillet 1707, d'un pasteur de l'église Françoise, dont la famille avoit été expulsée de Lorraine par les persécutions religieuses, acquit, dès son enfance, une constitution robuste, beaucoup de souplesse et d'agilité dans tous les exercices du corps. L'étude des langues eut pour lui un attrait particulier, et il en posséda bientôt neuf, c'est-à-dire, le latin, le grec, l'hébreu, le françois, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglois et le hollandois. Elle ne lui fit point oublier la culture des sciences exactes, ni celle

des arts, où il fit même de grands progrès. On le vit musicien, peintre, graveur et sculpteur. On a conservé de lui, comme un chef-d'œuvre, un bas-relief en buis, représentant *Apollon* et les Muses. *Lyonnet* avoit été destiné à la carrière ecclésiastique ; mais il la quitta pour entrer dans celle de la jurisprudence. Après avoir suivi le barreau quelque temps à la Haye, il fut nommé l'un des secrétaires des États de Hollande, et leur traducteur juré pour le françois et le latin. Ce fut à cette époque, que le goût de l'histoire naturelle, et particulièrement l'histoire des insectes, devint en lui une sorte de passion. Il résolut de décrire ceux qui se trouvent dans les environs de la Haye. Bientôt après, il forma une collection de coquilles, qui devint la plus riche de l'Europe. Ses travaux lui ouvrirent l'entrée de la Société de Londres, et des académies de Harlem, Rouen, Berlin, Vienne et Pétersbourg. Tous les amis des sciences et des arts eurent des droits à son amitié, et étoient sûrs d'être bien reçus chez lui. Dans tous les âges de sa vie, ses mœurs furent irréprochables. Scrupuleux observateur de ses devoirs, la vertu, la religion et sa patrie, eurent également à le regretter. Il mourut à la Haye, le 10 janvier 1789, à 81 ans. On lui doit : I. Des notes savantes, et deux planches gravées d'après ses dessins, dans la traduction françoise de l'ouvrage de *Lesser*, qui parut en 1742, sous le titre de *Théologie des insectes*. Ces notes, bien plus que le texte, engagèrent *Réaumur* à le faire réimprimer à Paris. II. *Observations sur l'histoire des Insectes*. III. *Traité anatomique de la Chenille qui ronge le Saule*, 1764. Cette production est aussi étonnante par son originalité que magnifique dans son impression. IV. Il aida *Trembley* dans son *Histoire des Polypes d'eau douce ;* et celui-ci, dans sa préface, s'est plu à rendre justice à son collaborateur. *Wandelaar*, artiste distingué, avoit gravé les cinq premières planches : mais la lenteur qu'éprouvoit ce travail, ayant épuisé la patience de *Lyonnet*, celui-ci osa, pour la première fois, saisir le burin. Il ne prit de *Wandelaar* qu'une leçon d'une heure ; mais l'ardeur qu'il mit à son entreprise devint le gage de son succès. En effet, les huit dernières planches de sa main, ne sont point inférieures aux cinq premières de *Wandelaar*.

LYONS, (Israël) juif d'Angleterre, mort en 1773, cultiva la botanique et l'hébreu. On a de lui : *Fasciculus plantarum circa Cantabrigiam nascentium*, in-8° ; et une *Grammaire hébraïque*, 1757, in-8.°

LYONS, *Voyez* DESLYONS.

LYRE, (Nicolas de) *Voyez* NICOLAS *de Lyre*, n.° XIV.

LYS, (Jeanne du) *Voyez* JEANNE D'ARC, n.° X.

LYSANDRE, amiral des Lacédémoniens dans la guerre contre Athènes, détacha Éphèse du parti des Athéniens, et fit alliance avec *Cyrus le Jeune*, roi de Perse. Fort du secours de ce prince, il livra un combat naval aux Athéniens, l'an 405 avant Jésus-Christ, défit leur flotte, tua trois mille hommes, emporta diverses villes, et alla attaquer Athènes. Cette ville,

pressée par terre et par mer, se vit contrainte de se rendre l'année suivante. La paix ne lui fut accordée qu'à condition qu'on démoliroit les fortifications du Pyrée; qu'on livreroit toutes les galères, à la réserve de douze; que les villes qui lui payoient tribut, seroient affranchies; que les bannis seroient rappelés, et qu'elle ne feroit plus la guerre que sous les ordres de Lacédémone. Athènes, pour comble de douleur, vit son gouvernement changé par *Lysandre*. La démocratie fut détruite et toute l'autorité remise entre les mains de trente Archontes. C'est ainsi que finit la guerre du Péloponnèse, après avoir duré vingt-sept ans. Le vainqueur alla soumettre ensuite l'isle de Samos, alliée d'Athènes; et retourna triomphant à Sparte avec des richesses immenses, fruit de ses conquêtes. Son ambition n'étoit pas satisfaite: il chercha à s'emparer de la couronne, mais moins en tyran qu'en politique. Il décria la coutume d'hériter du trône, comme un usage barbare, insinuant dans les esprits qu'il étoit plus avantageux de ne déférer la royauté qu'au mérite. Après avoir tenté en vain de faire parler en sa faveur les oracles de Delphes, de Dodone et de *Jupiter Ammon*, il fut obligé de renoncer à ses prétentions. La guerre s'étant rallumée entre les Athéniens et les Lacédémoniens, *Lysandre* fut un des chefs qu'on leur opposa. Il fut tué dans une bataille, l'an 366 avant Jésus-Christ. Les Spartiates furent délivrés par sa mort d'un ambitieux, pour qui l'amour de la patrie, la religion du serment, les traités, l'honneur n'étoient que de vains noms. Comme on lui reprochoit qu'il faisoit des choses indignes d'*Hercule*, de qui les Lacédémoniens se flattoient de descendre: *Il faut*, dit-il, *coudre la peau du Renard où manque celle du Lion;* faisant allusion au Lion d'*Hercule*. Il disoit qu'*on amuse les enfans avec des osselets, et les hommes avec des paroles.... La vérité*, ajoutoit-il, *vaut assurément mieux que le mensonge; mais il faut se servir de l'un et de l'autre dans l'occasion*. Le droit du plus fort étoit, à ses yeux, le meilleur titre. Dans une occasion où les Spartiates et les Argiens se disputoient sur leurs limites, il dit, en montrant son épée: *Voilà le moyen d'avoir raison.... Lysandre* fut toujours pauvre, après avoir introduit à Sparte les richesses. Quand on sut l'état de ses affaires, deux citoyens considérables qui devoient épouser ses filles, refusèrent de remplir leurs engagemens. Cette bassesse les rendit infames, et les fit condamner à une amende.

I. LYSERUS, (Polycarpe) naquit à Winendeen, dans le pays de Wittemberg, en 1552. Le duc de Saxe, qui l'avoit fait élever à ses dépens dans le collége de Tubinge, l'appela, en 1577, pour être ministre de l'Eglise de Wittemberg. *Lyserus* signa, l'un des premiers, le livre de la *Concorde*, et fut député, avec *Jacques André*, pour le faire signer aux théologiens et aux ministres de l'électorat de Saxe. Il mourut à Dresde, où il étoit ministre, le 14 février 1601, à 50 ans. Beaucoup de querelles qu'il eut à soutenir, et ses grandes occupations, ne l'empêchèrent pas de composer un nombre considérable d'ouvrages

en latin et en allemand. Les principaux sont : I. *Expositio in Genesim*, en six parties, in-4°, depuis 1604, jusqu'en 1609. II. *Schola Babylonica*, 1609, in-4.° III. *Colossus Babylonicus*, 1608, in-4.° L'auteur y donne, sous ces deux titres bizarres, un Commentaire sur les deux premiers chapitres de *Daniel*. IV. Un *Commentaire* sur les douze petits Prophètes, publié à Leipzig en 1609, in-4°, par *Polycarpe Lyserus*, son petit-fils. V. Une foule de *Livres* de théologie et de controverse, dont les théologiens ne font presque plus aucun usage. Il y est, ainsi que dans ses Commentaires, savant, mais diffus. VI. L'édition de l'*Histoire des Jésuites*, de l'ex-jésuite *Hasenmuller*, qu'il publia après la mort de celui-ci, sous ce titre : *Historia Ordinis Jesuitici, de Societatis Jesu auctore, nomine, gradibus, incrementis, ab Elia Hasenmullero, cum duplici præfatione Polycarpi Lyseri*, à Francfort, 1594 et 1606, in-4.° Le Jésuite *Gretser* attaqua cette Histoire composée par un homme qui avoit abandonné son ordre et la foi de ses pères. *Lyserus* la défendit dans son *Strena ad Gretserum pro honorario ejus*, in-8°, 1607. Les deux auteurs ne s'épargnent point les injures. C'étoit le style ordinaire entre les savans de ce temps-là, et il n'est pas entièrement hors de mode.

II. LYSERUS, (Jean) docteur de la confession d'Augsbourg, de la même famille que le précédent, naquit en Saxe. Il fut l'*Apôtre de la polygamie* dans le XVIIe siècle. Sa manie pour cette erreur alla si loin, qu'il consuma ses biens et sa vie pour prouver que non-seulement la pluralité des femmes est permise, mais qu'elle est même commandée en certains cas. Il voyagea avec assez d'incommodité en Allemagne, en Danemarck, en Suède, en Angleterre, en Italie et en France, pour rechercher dans les bibliothèques de quoi appuyer son système, et pour tâcher de l'introduire dans quelques pays. Déguisé tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, il publia plusieurs écrits pour prouver son opinion; mais elle n'eut pas de partisans, du moins ouvertement. Son entêtement sur la pluralité des femmes surprenoit d'autant plus, qu'une seule l'auroit fort embarrassé, suivant *Bayle*. C'étoit un petit homme, un peu bossu, maigre, pâle, rêveur et inquiet. Après bien des courses inutiles, il crut pouvoir se fixer en France, et alla demeurer chez le docteur *Masius*, ministre de l'envoyé de Danemarck. Il se flatta ensuite de rendre sa fortune meilleure à la cour, par le jeu des échecs qu'il entendoit parfaitement, et s'établit à Versailles; mais n'y trouvant point les secours qu'il avoit espérés, et y étant tombé malade, il voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta tellement son mal, qu'il mourut dans une maison sur la route, en 1684. On a de lui, sous des noms empruntés, un grand nombre de livres en faveur de la polygamie. Le plus considérable est intitulé : *Polygamia Triumphatrix*, id est, *Discursus politicus de Polygamia*, auctore *Theophilo Alethæo*, cum notis *Athanasii Vincentii*, in-4°, 1682, à Amsterdam. (*Brunsmanus*, ministre à Copenhague, a réfuté cet ouvrage par un livre inti-

tulé : *Polygamia Triumphata*, 1689, in-8.° On a du même auteur, un autre livre contre *Lyserus*, intitulé : *Monogamia Victrix*, 1689, in-8.°) On trouva dans les manuscrits de *Lyserus* une liste curieuse de tous les polygames de son siècle. Il est à croire que cette liste auroit été plus longue, si l'auteur y avoit fait entrer tous ceux qui, n'ayant qu'une femme, vivent avec plusieurs. Au reste, *Théophile*, *Alethée* et *Athanase Vincent*, sont des noms controuvés sous lesquels *Lyserus* s'étoit caché.

LYSIAS, très-célèbre orateur Grec, naquit à Syracuse, l'an 459 avant J. C., et fut mené à Athènes par *Céphales* son père, qui l'y fit élever avec soin. *Lysias* s'acquit une réputation extraordinaire par ses harangues. Il forma des disciples dans le bel art de l'éloquence, par ses leçons et par ses écrits. Il parut à Athènes après *Périclès*, et retint une partie de la force de cet orateur, sans s'attacher à la précision qui le caractérisoit. Il joignoit à une exposition de son sujet, simple, claire, développée, une élocution pure et choisie, une noble simplicité, un beau naturel, une exacte peinture des mœurs et des caractères. On peut juger de l'éloquence de *Lysias*, par le premier discours de la première partie du *Phédon* de *Platon*. *Quintilien* la comparoit à un ruisseau pur et clair, plutôt qu'à un fleuve majestueux. En effet, il instruit ses juges ; quelquefois même il est insinuant avec adresse : mais il emploie rarement ces mouvemens qui ébranlent et qui entraînent. On rapporte qu'un jour *Lysias* ayant donné son plaidoyer à lire à son adversaire dans l'Aréopage, cet homme lui dit : « La première fois que je l'ai lu, je l'ai trouvé bon ; la seconde, médiocre ; la troisième, mauvais. » *Hé bien*, répliqua Lysias, *il est donc bon, car on ne le récite qu'une fois*. Il mourut dans un âge fort avancé, l'an 374 avant J. C. Il composa, depuis la 67ᵉ année de son âge jusqu'à la 80ᵉ, deux cents Discours, dont il ne nous reste que trente-quatre, traduits en françois par l'abbé *Auger*, à Paris, 1783, in-8.° La meilleure édition de l'original, est celle de *Taylor*, in-4°, 1740, à Cambridge. On les trouve aussi dans le Recueil des orateurs Grecs d'*Alde*, in-folio, 1513, et de *Henri-Etienne*, in-folio, 1575. *Voyez* l'article I. SOCRATE, vers le milieu.

II. LYSIAS, (Claude) tribun des troupes Romaines qui faisoient garde au temple de Jérusalem. Il arracha *St. Paul* des mains des Juifs, qui vouloient le faire mourir ; et pour connoître le sujet de leur animosité contre lui, il fut sur le point de l'appliquer à la question, en le faisant frapper de verges. Mais *St. Paul* ayant dit qu'il étoit citoyen Romain, ce tribun n'osa passer outre, et il l'envoya dans la tour *Antonia*, d'où il le fit conduire, sous une bonne escorte, à Césarée, d'après les avis qu'il reçut que plus de quarante Juifs avoient conspiré contre cet apôtre.

LYSICRATE, riche citoyen d'Athènes, fit élever à ses frais le monument Grec connu sous le nom de lanterne de *Diogène*, pour placer à son sommet, le trépied de bronze que la tribu Acasmantide, dont il étoit, ve-

noît de remporter pour prix du chant dans les fêtes de *Bacchus*, célébrées l'an 335 avant l'ère vulgaire. Ce monument est en marbre, et l'un des mieux conservés de ceux qu'on voit encore à Athènes. M. *Fauvel*, peintre correspondant de l'Institut, l'a fidellement moulé en plâtre sur ces lieux, et il a été ensuite exécuté en terre cuite à Paris, dans toutes ses dimensions, et déposé en 1802, au milieu de la cour du Louvre.

I. LYSIMAQUE, disciple de *Callisthènes*, (Voyez *ce mot*) fut l'un des meilleurs capitaines d'*Alexandre le Grand*. Il se rendit maître d'une partie de la Thrace, après la mort de ce conquérant, et y bâtit une ville de son nom, l'an 309 avant J. C. Il suivit le parti de *Cassandre* et de *Séleucus* contre *Antigone* et *Démétrius*, et se trouva à la célèbre bataille d'Ipsus, l'an 301 avant J. C. *Lysimaque* s'empara de la Macédoine, et y régna dix ans; mais ayant fait mourir son fils *Agathocle*, et commis des cruautés inouies, les principaux de ses sujets l'abandonnèrent. Il passa alors en Asie, pour faire la guerre à *Séleucus*, qui leur avoit donné retraite, et fut tué dans un combat contre ce prince, l'an 282 avant J. C., à 74 ans. On ne reconnut son corps sur le champ de bataille, que par le moyen d'un petit chien qui ne l'avoit point abandonné. —Il ne faut pas le confondre avec un autre LYSIMAQUE d'Acarnanie, et un des anciens maîtres d'*Alexandre*, qui n'avoit aucune sorte de délicatesse d'esprit. C'étoit un fade adulateur, dont tout le mérite consistoit à répéter sans cesse que *Philippe* étoit *Pélée*; *Alexandre*, *Achille*; et lui, *Phénix*.

II. LYSIMAQUE, Juif, parvint au souverain pontificat de sa nation, l'an 204 avant J. C., après avoir supplanté son frère *Ménelaüs*, en payant une somme d'argent que celui-ci n'avoit pu fournir au roi *Antiochus Epiphanes*. Les violences, les injustices et les sacriléges sans nombre qu'il commit pendant son gouvernement, forcèrent les Juifs, qui ne pouvoient plus le souffrir, à s'en défaire dès l'année suivante.

III. LYSIMAQUE, *frère d'Apollodore*, ennemi déclaré des Juifs, eut le gouvernement de Gaza. La grande jalousie qu'il conçut contre son frère, que le peuple et les soldats aimoient et considéroient plus que lui, le porta à le tuer en trahison, et à livrer cette ville à *Alexandre-Jannée* qui l'assiégeoit.

LYSIPPE, très-célèbre sculpteur Grec, natif de Sicyone, exerça en premier lieu le métier de serrurier. Il s'adonna ensuite à la peinture, et la quitta pour se livrer tout entier à la sculpture. Il avoit eu d'abord pour maître le *Doriphore* de *Policlète*; mais ayant demandé à *Eupompe* lequel de ceux qui l'avoient précédé dans son art, il devoit se proposer pour modèle? *Nul homme en particulier*, lui répondit-il, *mais la nature même*. Il l'étudia donc uniquement, et la rendit avec tous ses charmes, et surtout, avec beaucoup de vérité. Il étoit contemporain d'*Alexandre le Grand*. C'étoit à lui et à *Apelle* seulement, que ce conquérant permit de le représenter. *Lysippe* a fait plusieurs Statues d'*Alexandre*, suivant ses différens âges. Une, entr'autres, étoit d'une beauté frappante;

l'empereur *Néron* en faisoit grand cas ; mais, comme elle n'étoit que de bronze, ce prince crut que l'or, en l'enrichissant, la rendroit plus belle. Cette nouvelle parure gâta la statue, au lieu de l'orner ; on fut obligé de l'ôter, ce qui dégrada sans doute beaucoup ce chef-d'œuvre. *Lysippe* est celui de tous les sculpteurs anciens, qui laissa le plus d'ouvrages. On en comptoit près de six cents de son ciseau. Les plus connus sont, un *Chien* se léchant une plaie, l'*Apollon* de Tarente, de quarante coudées de haut ; la Statue de *Socrate ;* celle d'un homme sortant du bain, que le consul *Agrippa* mit à Rome devant ses thermes ; *Alexandre* encore enfant ; et les vingt-cinq Cavaliers qui avoient perdu la vie au passage du Granique. On dit que *Lysippe* exprima mieux les cheveux que tous ceux qui l'avoient précédé : cela seul suffiroit pour le tirer de la foule des artistes ordinaires. Il fut le premier sculpteur qui fit les têtes plus petites et les corps moins gros, pour faire paroître les statues plus hautes. *Mes prédécesseurs*, disoit-il à ce sujet, *ont représenté les hommes tels qu'ils étoient faits ; mais pour moi, je les représente tels qu'ils paroissent.* Il florissoit vers l'an 350 avant J. C.

LYSIPPE, *Voy.* PRÉTIDES.

LYSIS, philosophe Pythagoricien, précepteur d'*Epaminondas*, est auteur, suivant la plus commune opinion, des *Vers dorés* que l'on attribue ordinairement à *Pythagore.* Nous avons, sous le nom de *Lysis*, une *Lettre* à *Hipparque*, dans laquelle il lui reproche de divulguer les secrets de *Pythagore*, leur maître commun. Cette Lettre est dans les *Opuscula Mythologica et Philosophica* de *Thomas Gale.* On croit que *Lysis* vivoit vers l'an 388 avant J. C.

LYSISTRATE, frère du statuaire *Lysippe*, fut le premier qui inventa la manière de faire des statues d'argile et de cire.

M

MA, (Mythol.) étoit une des femmes qui suivoient *Rhée*. *Jupiter* la chargea de l'éducation de *Bacchus*. Les Lydiens adoroient *Rhée* elle-même sous le nom de *Ma*.

MAACHA, roi de Geth, donna du secours à *Hannon*, roi des Ammonites, contre *David*. Mais *Joab*, général des troupes de *David*, tailla en pièces les deux armées.

MAAN, (Jean) docteur de Sorbonne, natif du Mans, chanoine et précepteur de l'église de Tours, se fit connoître dans le 17e siècle par un ouvrage, intitulé : *Sancta et Metropolitana Ecclesia Turonensis, sacrorum Pontificum suorum ornata virtutibus, et sanctissimis Conciliorum institutis decorata*; qui fut imprimé dans la maison même de l'auteur, à Tours en 1667, in-folio. Il est estimé pour les recherches, et s'étend depuis l'année de J. C. 251, jusqu'en 1655. Cette Histoire a acquis beaucoup d'éloges à ce docteur. *Réné Robichon*, conseiller à Tours, lui a consacré ces deux vers :

Unus erat quondam Turonum gloriâ magnus,
Nunc quoque Turonum gloriâ magnus erit.

MAAS, (Nicolas) peintre Hollandois, très-bon coloriste, naquit à Dort en 1632, et mourut à Amsterdam en 1693. On a de lui, plus de portraits que de tableaux de cabinet.

MABILLE, *Voyez* JOURDAN.

MABILLON, (Jean) né le 23 novembre 1632, à St-Pierre-Mont, village près de Mouzon dans le diocèse de Rheims, prit l'habit de Bénédictin de Saint-Maur à Saint-Rémi de cette ville, en 1653. Ses supérieurs l'envoyèrent, en 1663, à Saint-Denis, pour montrer aux étrangers le trésor et les monumens antiques de cette abbaye; *mais* ayant, heureusement pour lui et pour les lettres, cassé un miroir qu'on prétendoit avoir appartenu à *Virgile*, il en prit occasion de quitter cet emploi, qui demandoit un homme moins vrai que lui. C'est une anecdote que l'auteur de l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, traite de *conte fait à plaisir*, en citant notre Dictionnaire; comme si nous étions les seuls écrivains qui l'eussions racontée ! Si ce savant estimable avoit pris la peine d'ouvrir les *Mémoires* de *Niceron*, il y auroit vu cette anecdote, et *Niceron* ne la rapporte pas comme un ouï-dire. Quoi qu'il en soit, Dom *d'Achéri* le demanda pour travailler à son *Spicilége*, et eut beaucoup à se louer de ses soins et de ses recherches. Le nom du jeune *Mabillon* commença à être connu. La congrégation de Saint-Maur, l'asile de la véritable érudition, ayant projeté de publier de nouvelles éditions des Pères, il fut chargé de celle de *St. Bernard*, et s'acquitta de ce travail avec

autant de diligence que de succès. — *Voyez* II. BERNARD (St.) Le grand *Colbert*, instruit de son mérite, voulut lui faire donner une pension de deux mille livres, qu'il refusa, se bornant à demander la protection de la cour pour sa congrégation. *Que penseroit-on*, disoit-il quelquefois, *si, étant pauvre et né de parens pauvres, je recherchois dans la Religion ce que je n'aurois pas obtenu dans le siècle?* Le ministre fut touché de son désintéressement, et n'en eut qu'une plus grande idée de son mérite. Il l'envoya en Allemagne, l'an 1683, pour chercher dans cette partie de l'Europe, tout ce qui pourroit servir à l'Histoire de France, et à la gloire de la nation et de la maison royale. Dom *Mabillon* déterra plusieurs pièces curieuses, et les fit connoître dans un *Journal* de son voyage. Cette savante course ayant été beaucoup applaudie, le roi l'envoya encore en Italie deux ans après. Il fut reçu à Rome avec toute la distinction qu'il méritoit. On l'honora d'une place dans la congrégation de l'*Index;* on lui ouvrit toutes les archives, toutes les bibliothèques, et il en tira quantité de pièces nouvelles. De tous les objets qui excitèrent sa curiosité, aucun ne la piqua plus que les Catacombes de Rome. Il y fit des visites fréquentes, et y porta à la fois l'esprit de religion et celui de critique. Attaché fortement à la foi, mais en garde contre l'erreur, il vit des abus dans l'exposition de quelques corps saints, et les dévoila dans une Lettre latine, sous le nom d'*Eusèbe Romain, à Théophile François, touchant le culte des Saints inconnus.* Cette brochure souleva contre lui quelques savans superstitieux de Rome. Il y eut plusieurs écrits pour et contre. On déféra, à la congrégation de l'*Index*, la Lettre d'*Eusèbe*, et elle alloit être proscrite par le tribunal, si ce savant vertueux et docile n'en avoit donné une nouvelle édition. Il y affoiblit quelques endroits trop vifs; et rejetant sur les officiers subalternes les abus qui se commettoient au sujet des corps qu'on tiroit des Catacombes, il contenta des juges qui l'estimoient, et qui ne l'auroient condamné qu'à regret. Une autre dispute occupa le sage *Mabillon*. Dom *Rancé*, abbé de la Trappe, attaqua les études des Moines, et prétendit qu'elles leur étoient plus nuisibles qu'utiles. Pour appuyer l'idée qu'ils ne devoient ni faire ni lire des livres, il en composa un lui-même. Il l'intitula: *De la sainteté des devoirs de l'état Monastique.* Cet ouvrage étoit à la fois la justification de l'ignorance de beaucoup de moines, et la censure de ceux qui faisoient profession de savoir. La congrégation de Saint-Maur, alors entièrement consacrée aux recherches profondes et à l'étude de l'antiquité, crut devoir réfuter l'ennemi des études des cloîtres. Elle choisit le doux *Mabillon*, pour entrer en lice avec l'austère abbé de la Trappe. Il n'avoit ni l'imagination, ni l'éloquence de ce réformateur; mais son esprit étoit plus orné et plus méthodique; et sa diction claire, simple, et presque entièrement dénuée d'ornemens, ne manquoit pas d'une certaine force. Il opposa principes à principes, inductions à inductions. Dans son *Traité des Etudes Monastiques*, publié en 1697, in-12, il s'attacha à prouver que les moines

peuvent non-seulement, mais doivent étudier. Il marqua le genre d'études qui leur convient, les livres qui leur sont nécessaires, les vues qu'ils ont à se proposer en s'appliquant aux sciences. L'exemple des Solitaires de la Thébaïde, uniquement occupés du travail des mains, ne l'embarrassa point. Nos moines ne leur ressemblent guère. Leur vie est moins une vie monastique, qu'une vie cléricale. Ils comptent mener celle d'un prêtre et d'un homme d'étude en entrant dans le cloître, et non celle d'un laboureur. L'abbé de la Trappe, fâché de voir contredire ses idées, fit une Réponse vive au livre des *Etudes Monastiques*. Dom *Mabillon* y opposa des *Réflexions* sages et modérées. Elles amenèrent une Réplique sous le nom de *Frère Côme*. L'abbé de la Trappe en étoit l'auteur; mais son ouvrage ne sortit point de son cloître. *Mabillon*, né avec un génie pacifique, laissa faire la guerre à quelques écrivains qui se mêlèrent de cette querelle. Le savant abbé *de Longuerue* mit à la tête du livre de *Rancé*, contre les Etudes monastiques, ces paroles de *St. Jérôme : Incongruum est toto latere corpore, et lingua totum per orbem vagari*. L'abbé de la Trappe le sut, et ne fut pas content de cette épigramme. Quant à *Mabillon*, il ne voulut plus entrer dans aucune dispute. Il s'occupa à perfectionner son savant ouvrage de la *Diplomatique*, qu'il avoit publié en 1681. Cette science lui devoit tout son lustre. Le docte Bénédictin avoit beaucoup de sagacité, pour démêler ce qu'il y a de plus confus dans la nuit des temps, et pour approfondir ce que l'histoire offre de plus difficile. Il fut le premier qui réunit les règles de la diplomatique sous un seul point de vue. Il donna des principes pour l'examen des diplomes de tous les âges et de tous les pays. Il n'avoit encore rien paru de plus lumineux en ce genre, que son ouvrage; mais comme il est impossible d'être parfait, et qu'il l'est encore plus d'être généralement goûté, ses règles trouvèrent des contradicteurs. On prétendit qu'il n'étoit pas aisé de porter un jugement fixe et certain sur *tout* ce qui s'appelle *titres et manuscrits*; parce qu'en ce genre la fausse monnoie a souvent la plus exacte ressemblance avec la véritable. Deux manuscrits paroîtront *du* même âge, tandis que celui qui porte cinq cents ans sur le front, n'est peut-être né que depuis quelques années. Les yeux et la connoissance de l'histoire sont les seuls juges en cette matière, et ce sont des juges auxquels un faussaire habile peut aisément en imposer. (*Voy.* GERMON.) On examina les pièces que Dom *Mabillon* donne comme la pierre de touche *des bons titres*, et le Père *Germon* Jésuite, prétendit trouver, dans quelques-uns, des marques de fausseté. *Mabillon*, au lieu de répondre *ex professo*, se contenta de joindre à son livre un *Supplément*, qui vit le jour en 1704, et qui satisfit presque tous les critiques. « Il étoit l'homme du monde, dit *d'Avrigny*, qui avoit le plus examiné le parchemin, et cependant il fut trompé par le fameux titre produit en faveur de la maison de *Bouillon*, qu'une seule lettre différente des autres, et tournée à la moderne, rendit suspect à d'autres antiquaires. La main lassée avoit trahi le faussaire. L'aveu

que

que ce dernier fit avant d'expirer, sous la main du bourreau, justifia le jugement porté contre la pièce. » L'amour de la paix, la candeur, et sur-tout la modestie, formoient le caractère de *Mabillon*. Présenté à *Louis XIV* par *le Tellier*, archevêque de Rheims, comme *le Religieux le plus savant du Royaume*, il mérita d'entendre ce mot de la bouche du grand *Bossuet* : *Ajoutez, et le plus humble.* — Un étranger ayant été consulter le savant *du Cange*, celui-ci l'envoya à *Mabillon*, son ami et son rival en érudition. *On vous trompe quand on vous adresse à moi*, répondit humblement le Bénédictin ; *allez voir M. du Cange.* — *C'est lui-même qui m'adresse à vous*, dit l'étranger. — *Il est mon maître*, répliqua *Mabillon*. *Si cependant vous m'honorez de vos visites, je vous communiquerai le peu que je sais.* Ce savant, si célèbre et si modeste, mourut à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 27 décembre 1707, à 75 ans, d'une rétention d'urine. *Clément XI*, en apprenant sa mort, fit écrire à Dom *Ruinard*, qu'on lui feroit plaisir d'inhumer un homme qui avoit si bien mérité des Lettres et de l'Eglise, dans le lieu le plus distingué, « puisque tous les savans qui iront à Paris ne manqueront pas de vous demander où vous l'avez mis ? *Ubi posuistis eum ?* » Le pape vouloit qu'on recueillît ses cendres sous le marbre, avec une inscription qui convînt à des restes si précieux. L'intention du pontife ne fut pas suivie à cet égard ; mais Dom *Roussel* fit un éloge en style lapidaire, qui valoit bien un monument. Nous n'en rapporterons que le morceau suivant :

Omnium hominum sibi conciliavit animos
Hominum mitissimus.
In ipsis etiam litterariis disceptationibus
Nemini asper,
Neminem læsit, etiam læsus.
Scribentem incitabat veritas,
Certantem moderabatur lenitas,
Vincentem coronabat veritas,
Coronatum ornabat humilitas.
Hâc singulari morum suavitate
Devinciebat animos, leniebat invidos....
Cæteris testibus nemo major,
Se ipso judice nemo minor ;
Eò clarior, quò sibi vilior.
Cœlestis gloriæ cupidus, mundanam sprevit;
Respuit hominum plausus, mercedem quam dare solent homines,
Vani vanam.
Nullam in claustro tenuit dignitatis gradum, omnes meruit.
. . . .
Cum virtutum studiis studia litterarum conjunxit,
Ut alterno fœdere
Scientia pietatem, pietas scientiam adjuvaret.

L'académie des Inscriptions s'étoit fait un honneur de se l'associer, et *de Boze*, secrétaire de cette compagnie, en fit l'éloge comme il le méritoit. Ses principaux ouvrages sont : I. *Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, à Paris, en 9 vol. in-fol. Le premier volume de ce recueil, commencé par Dom *d'Acheri*, parut en 1668, et les autres, les années suivantes. L'ouvrage est aussi estimé pour les monumens qu'il renferme, que pour les savantes préfaces dont l'auteur l'a orné. Les mœurs et les usages des siècles d'ignorance, y sont recherchés avec soin, et cent questions importantes discutées avec une critique exacte et solide. On peut faire le même éloge des notes, dans lesquelles l'auteur rétablit la chronologie

et l'histoire, et éclaircit des points de discipline assez obscurs. Les *Préfaces* ont été imprimées séparément, in-4°, 1732. II. *ANALECTA*; ce sont des pièces recueillies dans diverses bibliothèques, en 4 vol. in-8°, dont le premier parut en 1675. Les savantes Dissertations qui enrichissent ce recueil, ne sont pas ce qu'il y a de moins précieux. On en a donné une édition in-fol. à Paris, en 1723 : c'est la plus estimée. III. *De re Diplomaticâ*, 2 vol. in-fol. La meilleure édition est celle de 1709; par les soins de Dom *Ruinart*, qui l'augmenta de nouveaux titres. IV. La *Liturgie Gallicane*, in-4°, 1685, et 1729. V. Une *Dissertation sur l'usage du Pain azyme* dans l'Eucharistie, in-8.° VI. Une *Lettre* sous le nom d'*Eusèbe Romain*, touchant le *Culte des Saints inconnus*, 1698, in-4°, et 1705, in-12. VII. *Musæum Italicum*, 2 vol. in-4°, 1724, en société avec Dom *Germain*. VIII. Les *Annales des Bénédictins*, Paris, 1703 et années suivantes, dont il a donné 4 vol. in-folio, qui contiennent l'Histoire de l'ordre des Bénédictins, depuis son origine jusqu'en 1066. Le 5e volume a été donné par Dom *Ruinart* et Dom *Vincent Thuilier*. Le 6e ne parut qu'en 1739, par les soins de Dom *Martenne*. IX. *L'Epître* dédicatoire qui est à la tête de l'*Edition de St. Augustin*. X. *Sancti BERNARDI Opera*, 2 vol. in-fol., Paris, 1690 : c'est la meilleure édition; elle a été réimprimée en 1719. Tous les ouvrages précédens sont en latin. Ceux que le P. *Mabillon* a donnés en françois, sont: I. Un *Factum*, avec une *Réplique* sur *l'Antiquité des Chanoines réguliers et des Moines*, pour maintenir les droits de son ordre, contre les Chanoines réguliers de la province de Bourgogne. II. *Traité des Etudes Monastiques*, 2 vol. in-4° ou in-12. III. Une *Traduction de la Règle de St. Benoît*, in-18, 1697. (*Voyez* LANCELOT, vers la fin.) IV. Une *Lettre* sur la vérité de la *sainte Larme* de Vendôme. *Mabillon*, par-tout ailleurs excellent critique, paroît dans cet ouvrage, trop crédule et peu judicieux.... Dom *Thuillier* publia, en 1724, les Œuvres posthumes de Dom *Mabillon*, et y joignit celles de Dom *Ruinart*; ce recueil est en 3 vol. in-4.° Parmi les pièces intéressantes qu'il renferme, on trouve des *Réflexions sur les Prisons monastiques*, qui semblent avoir été dictées par la charité et la miséricorde. Il fait voir les inconvéniens d'une conduite trop sévère, et enfin il propose l'espèce de châtiment qui lui paroît le plus propre à intimider les foibles et à ramener les coupables. Les différens ouvrages de Dom *Mabillon*, très-bien accueillis en France et dans les pays étrangers, lui valurent les marques d'estime les plus honorables. Le P. *Noris*, Augustin, depuis cardinal, lui dédia un de ses ouvrages; le P. *Tomasi* lui fit le même honneur. Le pape *Alexandre VIII*, voulut qu'il lui écrivît toutes les semaines. A sa mort, *la Monnoye*, *Hersan*, *Boivin*, *le Roy*, *de Villiers*, *Bosquillon*, *Gourdan*, *Grenant*, et plusieurs autres, répandirent des fleurs sur son tombeau. Les savans d'Allemagne lui donnent ordinairement le nom de *Grand : MAGNUS MABILLONIUS*. Voyez l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*. Dom *Rui-*

nart écrivit sa *Vie*, in-12, 1708 : c'est un modèle pour les savans et pour les chrétiens.

MABLY, (l'abbé Bonnot de) né à Grenoble, en mars 1709, et mort le 23 avril 1785, à 76 ans, étoit frère aîné de l'abbé *de Condillac*. Il fit ses premières études chez les Jésuites, à Lyon, et fut attaché dans sa jeunesse au cardinal *de Tencin*, son parent : il n'eut d'Ordres dans l'Église que le sous-diaconat. Livré tout entier aux Lettres, il ne fit jamais un pas vers la fortune, ni vers les honneurs, même littéraires. Il se disoit plus jaloux de mériter l'estime générale que de l'obtenir. Il s'est contenté long-temps de mille écus de rente ; il avoit de plus une pension viagère qui lui étoit échue dans les partages de sa famille; mais à la mort de son frère aîné, il l'abandonna à ses parens. La cour le dédommagea de cette privation généreuse, par une pension de 2800 livres, demandée et obtenue à son insu par un de ses amis. Sa santé, devenue mauvaise dans les dernières années de sa vie, exigeoit plus de soins et une augmentation de dépense. Mais, voyant que ses économies annuelles, dont il formoit un fonds destiné pour un domestique attaché à lui depuis long-temps, et pour lequel il avoit déjà placé mille écus, ne pouvoient pas suffire à remplir ses vues, et se sentant dépérir, il s'étoit retranché sur la fin de ses jours le secours d'une chaise à porteurs. Il a laissé, en mourant, à ce domestique, une somme de 4000 livres, le montant à peu près de sa succession. Ses ouvrages, qui ont fait la fortune des libraires, n'ont, en aucune manière, contribué à augmenter la sienne; il se contentoit, pour toute rétribution, d'un petit nombre d'exemplaires qu'il distribuoit à ses amis. Le bruit avoit couru qu'on lui proposeroit l'éducation de l'héritier d'une grande monarchie; il dit hautement que la base de ses leçons, seroit celle-ci : *Les Rois sont faits pour les Peuples, et non les Peuples pour les Rois.* Il aimoit à répéter cet adage de *Leibnitz : Le temps présent est gros de l'avenir.* Il connoissoit si bien l'un, qu'il devina souvent l'autre. La liberté des colonies Angloises, les changemens arrivés à Genève et en Hollande, furent prédits par lui, tant il connoissoit les états et les hommes. Cette expérience morale et politique lui donnoit quelquefois de l'humeur; ses amis lui en faisoient des reproches, et l'appeloient quelquefois, *Prophète de malheur. — Il est vrai*, répondoit-il, *que je connois assez les hommes, pour ne pas espérer facilement le bien.* Il annonça, dans l'un de ses derniers ouvrages, que le *déficit* des finances en France, amèneroit des impôts désastreux ; que pour les établir, les parlemens demanderoient les états généraux, et qu'alors naîtroit une révolution dans le gouvernement. On sait combien cette prédiction a été justifiée. Ses principaux ouvrages sont : I. *Parallèle des Romains et des François*, 1740, 2 vol. in-12. II. *Le Droit public de l'Europe* 1774, 3 vol. in-12. III. *Observations sur les Grecs*, in-12. IV. *Obserntions sur les Romains*, 2 vol. in-2. Les unes et les autres sont profondément pensées, bien liées, remplies de vues fines et de conjectures heu-

reuses. (*Voy.* GRACCHUS.) V. *Des Principes des négociations*, 1757, in-12. VI. *Entretiens de* Phocion *sur le rapport de la Morale avec la Politique*, in-12. La Société économique de Berne, à qui cet ouvrage excellent parut le code des États libres, lui adjugea le prix qu'elle distribue annuellement. L'auteur y donne avec précision, et même avec agrément, des idées saines et lumineuses de la vertu patriotique et des devoirs qui attachent l'état aux citoyens, et les citoyens à l'état. Ce livre rendit l'abbé *de Mably* si recommandable, que les Polonois et les Américains eurent recours à ses lumières; et les Hollandois mêmes reçurent de lui des conseils trop judicieux pour être écoutés dans des temps de trouble. Les Américains cependant ne conservèrent pas toujours leurs sentimens de déférence pour cet écrivain philosophe : voici ce qu'on lit dans le *Mercure de France* de janvier 1785 : « Le dernier ouvrage de M. l'abbé *de Mably*, sur les *Constitutions* des États-Unis de l'Amérique, a révolté les Américains contre cet estimable écrivain. Dans plusieurs États, on l'a pendu en effigie, comme *ennemi de la liberté et de la tolérance*, et son livre a été traîné dans la boue. Ce traitement qui pourra paroître plus honteux encore pour ceux qui l'ont infligé, que pour celui qui en est l'objet, prouve du moins que les Américains n'aiment pas qu'on leur donne des avis. » VII. *Observations sur l'Histoire de France*, 1765, 2 vol. in-12. VIII. *Observations sur l'Histoire de la Grèce*, 1766, in-12. IX. *Entretiens sur l'Histoire*, in-12. On y trouve des réflexions judicieuses, des observations bien faites, une grande connoissance des historiens anciens et modernes. Mais il déprime peut-être trop ceux-ci, et exalte trop les autres. Il pensoit que les peuples d'aujourd'hui pouvoient se gouverner par les principes des républiques Grecque et Romaine. Mais étranger aux États libres par sa patrie, par son état, par son éducation, il est tombé peut-être dans les défauts où tomberoit un républicain assez hardi pour dicter la constitution des royaumes. On ne doit cependant pas le confondre avec ces déclamateurs ignorans, qui n'écrivent sur la liberté qu'avec le transport au cerveau, et qui prennent pour de l'éloquence, les effervescences d'une tête exaltée. Le style de l'abbé *de Mably* est clair, correct, quelquefois élégant, mais un peu froid. Il fut accusé d'avoir adopté le système des Philosophes du siècle, et cette opinion s'accrut dans quelques esprits, par la censure que fit la Sorbonne, d'un de ses Livres. La manière dont il termina sa vie, en recevant tous les sacremens, et sa haine pour *Voltaire*, semblent prouver qu'il ne pensoit pas en tout comme les sages modernes. L'abbé *Brizard* a publié un éloge très-bien écrit de ce publiciste, qui se lit en tête d'une collection des œuvres de celui-ci, faite à Paris en 1794, 12 vol. in-8.° son portrait a été gravé en 1792, par *Alix*.

MABOUL, (Jacques) né à Paris, d'une famille distinguée dans la robe, se consacra à la chaire, et prêcha avec distinction à Paris et en province. Il fut long-temps grand vicaire de

Poitiers, et devint évêque d'Aleth, en 1708. Il mourut dans cette ville, le 21 mai 1723, laissant une mémoire respectée. Dans ses *Oraisons funèbres*, qui ont été recueillies en 1749, en un volume in-12, on trouve partout cette douceur de style, cette noblesse de sentimens, cette élévation, cette onction, cette simplicité touchante, qui font le caractère d'une belle ame et d'un vrai bel esprit. L'évêque d'Aleth n'a pas, en général, la mâle vigueur de *Bossuet;* mais il est plus châtié et plus poli. Moins étudié et moins brillant que *Fléchier*, il est aussi plus touchant et plus affectueux. S'il fait des antithèses, elles sont de choses et non de mots. Plus égal que *Mascaron*, il a le goût, les graces, la facilité et le ton intéressant du P. *la Rue*. On a encore de lui, deux *Mémoires* pour la conciliation des affaires de la Constitution, in-4°, 1749.

MABUSE, (Jean) peintre, natif d'un village de ce nom, en Hongrie, mort en 1562, fit le voyage d'Italie avec fruit. Il peignoit très-bien un sujet d'histoire. On voit plusieurs de ses ouvrages à Amsterdam, entre autres une *Décollation de saint Jean*, faite de blanc et de noir, avec une certaine eau, ou un suc qu'il inventa, pour se passer de couleur et d'impression : en sorte qu'on peut plier et replier la toile de ses tableaux, sans gâter la peinture. Le roi d'Angleterre exerça long-temps son pinceau. *Mabuse* fut fort sobre dans sa jeunesse; mais dans un âge plus avancé, il s'adonna au vin, et cette passion lui faisoit faire de temps en temps quelques friponneries. Le marquis de *Verens*, au service duquel il étoit, devant loger chez lui l'empereur *Charles-Quint*, habilla ses domestiques en damas blanc. *Mabuse* vendit son damas, et en but l'argent au cabaret. Il le remplaça par une robe de papier blanc, qu'il peignit en damas à grandes fleurs. L'éclat des couleurs fit remarquer l'habit du peintre. L'empereur, surpris du brillant de ce damas, le fit approcher et découvrit sa ruse. On en rit beaucoup, et *Mabuse*, qui avoit fait rougir son maître, en fut quitte pour quelques mois de prison.

I. MACAIRE, (Saint) *l'Ancien*, célèbre Solitaire du quatrième siècle, contemporain de *St. Ephrem*, et non disciple de *St. Antoine*, comme le dit *Poiret*, naquit à Alexandrie, vers l'an 301, de parens pauvres. Il exerça, jusqu'à l'âge de trente ans, le métier de boulanger. Ayant alors reçu le baptême, il se retira dans la solitude. Il passa 60 ans dans un monastère de la montagne de Scété, partageant son temps entre la prière et le travail des mains. Il mourut vers l'an 391, à 90 ans. On lui attribue 50 *Homélies*, en grec, Paris, 1526, in-fol., avec *St. Grégoire Thaumaturge;* et séparément, Leipzig, 1698 et 1699, 2 vol. in-8.° Les mystiques en font beaucoup de cas. On y trouve toute la substance de la théologie ascétique. Quoique *St. Macaire* fût un homme sans études, il étoit puissant en paroles et en œuvres. Il montra de si bonne heure une sagesse consommée, qu'on l'appeloit, à l'âge de 30 ans, le *jeune vieillard*.

II. MACAIRE, (Saint) *le Jeune*, autre célèbre Solitaire,

ami du précédent, et originaire d'Alexandrie comme lui, eut près de 5000 moines sous sa direction. La sainteté de sa vie et la pureté de sa foi l'exposèrent à la persécution des Ariens. Il fut exilé dans une isle où il n'y avoit pas un seul Chrétien: mais il en convertit presque tous les habitans par ses miracles. *Macaire* mourut en 394 ou 395. *Baillet* ne le fait mourir qu'en 405, après avoir vécu près de cent ans. Comme il avoit été dès l'enfance d'une complexion plus délicate que *Macaire* d'Egypte, il étoit devenu sec comme une momie. Ses austérités lui avoient fait tomber le poil du menton, dit *Baillet*, et il étoit tellement desséché qu'il ne cracha pas une seule fois pendant les 60 dernières années de sa vie. C'est à lui qu'on attribue les *Règles des Moines*, que nous avons en 30 chapitres dans le *Codex Regularum*, Rome, 1661, 2 vol. in-4.° *Jacques Tollius*, a publié, dans ses *Insignia itinerarii Italici*, un *Discours de St. Macaire* sur la mort des Justes.

MACARÉE, *Voyez* CANACÉE.

MACARIE, fille d'Hercule. Après la mort de ce héros, *Euristhée* persécuta ses enfans et chercha les moyens de les faire périr. Ils se réfugièrent à Athènes, près de l'autel de la Miséricorde; les Athéniens ne voulurent pas les livrer à *Euristhée*, qui, piqué de ce refus, leur déclara la guerre. L'oracle consulté, répondit que si quelqu'un des Héraclides vouloit se dévouer aux Dieux des enfers, les Athéniens remporteroient la victoire sur leur ennemi. *Macarie* ayant appris la réponse de l'oracle, se dévoua à la mort pour le salut de la république. Les Athéniens, par reconnoissance, lui élevèrent un tombeau qu'ils ornèrent de fleurs et de couronnes.

MACCIO, (Sébastien) natif d'Urbania, dans le duché d'Urbin, mourut, âgé seulement de 37 ans, au commencement du 17e siècle. C'étoit un écrivain si laborieux, qu'il se forma, dit-on, un creux aux doigts dont il tenoit la plume. Ses ouvrages sont: I. *De Historiâ scribendâ*, peu estimé. II. *De bello Asdrubalis*, Venise, 1613, in-4.° III. *De Historiâ Livianâ*, IV. Un *Poëme sur la Vie de J. C.*, Rome, 1605, in-4°; et d'autres *Poésies* qui ne sont connues que des savans de profession.

MACCOVIUS ou MAKOUSCKI, (Jean) gentilhomme Polonois, né à Lobzenie en 1588, d'une famille noble, devint professeur de théologie à Franeker en 1616. Il remplit cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1644. Il eut de grandes disputes avec les Sociniens, les Jésuites, les Anabaptistes, les Arminiens, etc. On a de lui, des *Opuscules Philosophiques*, *Théologiques*, Amsterdam, 3 vol. in-4.° Il y enseigne les propositions les plus dures du Calvinisme sur la prédestination.

MACÉ, *Voyez* MASSÉ.

I. MACÉ, (Robert) imprimeur de Caen, mort vers 1491, est le premier, en Normandie, qui se servit, dans l'imprimerie, des caractères de fonte. Il eut pour apprenti le célèbre *Christophe Plantin*. — Gilles MACÉ, son arrière-petit fils, né à Caen, avocat et bon mathématicien,

s'attacha particulièrement à l'astronomie, et publia un ouvrage estimé *sur la Comète de* 1618. On a aussi de lui, des *Vers* qui ne sont pas méprisables. Il mourut à Paris en 1637.

II. MACÉ, (François) bachelier de Sorbonne, chanoine chévecier, et curé de Sainte-Opportune à Paris, sa patrie, se fit estimer par son savoir et ses vertus. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont: I. Un *Abrégé chronologique, historique et moral de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1704, 2 vol. in-4.° Cet ouvrage est assez bien fait, et peut servir à ceux qui ne sont point en état d'entrer dans la discussion des auteurs originaux. II. Une Histoire morale, intitulée: *Mélanie* ou *la Veuve charitable;* production posthume, qu'on attribua à l'abbé *de Choisi*, et qui eut beaucoup de cours. III. *L'Histoire des quatre Cicérons*, 1714, in-12: morceau curieux et intéressant, attribué d'abord au P. *Hardouin*, jésuite. L'auteur y prouve, par les historiens Grecs et Latins, que le fils de *Cicéron* étoit aussi illustre que son père. IV. Une traduction de quelques ouvrages de piété du P. *Busée*, et de l'*Imitation de J. C...* V. *Esprit de St. Augustin*, ou *Analyse de tous les Ouvrages de ce Père*. Cet ouvrage est manuscrit: il mériteroit, dit-on, les honneurs de la presse. L'abbé *Macé* mourut à Paris, le 5 février 1721, après s'être exercé avec succès dans le cabinet et dans la chaire.

I. MACEDO, (François) jésuite, né à Coimbre, en 1596, quitta l'habit de la Société, pour prendre celui de Cordelier. Il fut l'un des plus ardens défenseurs du duc de *Bragance*, élevé sur le trône de Portugal. *Macedo*, dans un voyage à Rome, plut tellement à *Alexandre VII*, que ce pape le fit maître de controverse au collége de la Propagande, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sapience, et consulteur de l'Inquisition. Le Cordelier, né avec une humeur bouillante, impétueuse et fière, ne sut pas conserver sa faveur; il déplut au saint Père, et passa à Venise, où il soutint, en arrivant, des thèses *de omni scibili*. Ce spectacle fut suivi d'un second. L'infatigable *Macedo* donna, pendant huit jours, les fameuses conclusions qu'il intitula: *Les Rugissemens littéraires du Lion de St. Marc*. Ses succès lui valurent une chaire de philosophie morale à Padoue. Il fut d'abord en grande considération à Venise; mais s'étant mêlé de quelque affaire du gouvernement, il fut mis en prison, et y mourut en 1681, à 85 ans. La *Bibliothèque Portugaise*, compte jusqu'à 109 ouvrages de cet inépuisable auteur, imprimés en différens endroits de l'Europe, et 30 manuscrits. Le P. *Macédo* dit lui-même dans son *Myrothecium Morale*, qu'il avoit prononcé en public 53 Panégyriques, 60 Discours latins, 32 Oraisons funèbres; et qu'il avoit fait 48 Poëmes épiques, 123 Élégies, 115 Épitaphes, 212 Épîtres dédicatoires, 700 Lettres familières, 2600 Poëmes héroïques, 110 Odes, 3000 Épigrammes, 4 Comédies latines, et qu'il avoit écrit ou prononcé plus de 150,000 vers sur le champ. Quelle étonnante fécondité! ou plutôt quelle stérile abondance! De tout ce fatras, nous ne citerons que, I. Sa

Clavis Augustiniana liberi arbitrii, contre le P. *Noris*, depuis cardinal. Il y avoit eu une querelle vive entre ces deux savans, au sujet du monachisme de *saint Augustin*. On imposa silence aux parties. Le P. *Macedo* quitta la plume, mais pour ne pas paroître vaincu, il envoya à son adversaire un cartel de défi. Il y exposoit, selon les lois de l'ancienne chevalerie, le sujet de leur démêlé, et provoquoit *Noris* au combat, en champ clos ou ouvert, à Bologne, où lui-même promettoit de se rendre. Cette pièce singulière se trouve dans le *Journal étranger*, juin, 1757. Il y eut une nouvelle défense de combattre, et le cartel ne fut point accepté. II. *Schema Sanctæ Congregationis*, 1676, in-4.° C'est une dissertation sur l'inquisition, où l'érudition est les impertinences sont semées à pleines mains. L'auteur fait remonter l'origine de ce tribunal au paradis terrestre. Il prétend que Dieu y commença de faire la fonction d'Inquisiteur, et qu'il l'exerça ensuite sur *Caïn*, et sur les ouvriers de la Tour de Babel. III. *Encyclopedia in agonem litteratorum*, 1677, in-fol. IV. *L'Éloge des François*, Aix, 1641, in-4°, en latin. *Macedo* se déclara d'abord pour la doctrine de *Jansénius* dans *Cortina Sancti Augustini de prædestinatione*, in-4°; mais le pape *Innocent X* ayant condamné les cinq fameuses Propositions, *Macedo* soutint que *Jansénius* les avoit enseignées dans le sens condamné par le pape, et publia, pour le prouver, un livre intitulé : *Mens divinitùs inspirata Innocentio X*, in-4.° V. *Myrothecium Morale*, in-4°, où il fait un pompeux étalage de ses Écrits, de ses Harangues, de ses Vers, etc. *Macedo* avoit une lecture prodigieuse, une mémoire surprenante, beaucoup de facilité à parler et à écrire; il lui auroit fallu plus de jugement et de goût.

II. MACEDO, (Antoine) Jésuite Portugais, frère du précédent, né en 1612, fut envoyé missionnaire en Afrique; et à son retour, il accompagna l'ambassadeur de Portugal en Suède. Ce fut à lui que la reine *Christine* fit les premières ouvertures du dessein qu'elle avoit d'abandonner le Luthéranisme. *Macedo* fut ensuite pénitencier de l'église du Vatican à Rome, depuis l'an 1651 jusqu'en 1671. Il retourna alors en Portugal, où il eut divers emplois. On a de lui : *Lusitania infulata et purpurata*, à Paris, 1673, in-4°, etc.

MACÉDONIA, (Camille) dame de Sicile, sauva par son courage la vie à son frère investi par des assassins. Elle fondit sur eux avec une demi-pique et les mit en fuite. Elle ne se distingua pas moins par son esprit; les poëtes de sa patrie la célébrèrent dans leurs chants, et ont consacré son souvenir.

MACÉDONIUS, patriarche de Constantinople en 341, et fameux hérésiarque, soutenoit que le Saint-Esprit n'étoit pas Dieu. Il causa de grands désordres dans sa ville, et s'attira la disgrace de l'empereur *Constance*. *Acace* et *Eudoxe* le firent déposer dans un concile de Constantinople en 360. Il mourut ensuite misérablement. « Avec des mœurs irréprochables, dit l'abbé *Pluquet*, *Macédonius* étoit un ambitieux, un tyran, qui vouloit tout sub-

jugner ; un orgueilleux, qui, pour soutenir une première démarche dans les plus petites choses, auroit sacrifié l'empire ; un barbare, qui persécutoit de sang froid tout ce qui ne pensoit pas comme lui, ou qui osoit lui résister; enfin, un présomptueux, qui, pour satisfaire sa vengeance et sa passion pour la célébrité, fit une hérésie, et nia la Divinité du Saint-Esprit. » Les sectateurs de *Macédonius* s'appeloient *MACÉDONIENS*. Leurs mœurs étoient pures et austères, leur extérieur grave, leur vie aussi dure que celle des moines. Cette apparence de piété trompa les foibles, un certain *Marathon*, autrefois trésorier, embrassa cette secte, et son or fit plus d'hérétiques que tous les argumens. Les sectateurs des *Macédoniens* très-accrédités à Constantinople, et répandus dans un grand nombre de monastères d'hommes et de filles, dominèrent principalement dans la Thrace, dans l'Hellespont et dans la Bithynie. Après la mort de *Julien*, *Jovien* son successeur, très-attaché à la foi de Nicée, voulut la rétablir. Il rappela les exilés. « Cependant, dit *Pluquet*, comme il aimoit mieux agir par douceur que par autorité, il laissoit une grande liberté à tout le monde pour la religion. Tous les chefs de sectes s'imaginèrent pouvoir l'engager dans leur parti. Les Macédoniens formèrent les premiers ce projet : ils présentèrent une requête, pour obtenir que toutes les églises leur fussent données ; mais *Jovien* rejeta leur requête. Dans la suite, les Macédoniens se réunirent aux Catholiques, parce qu'ils étoient persécutés par les Ariens. Ils signèrent le *Symbole* de Nicée, se séparèrent ensuite, et furent condamnés par le concile de Constantinople. *Théodose* avoit appelé à ce concile les évêques Macédoniens, dans l'espérance de les réunir à l'Eglise ; mais ils persévérèrent dans leurs erreurs. L'empereur employa, mais inutilement, tous les moyens propres à les engager à se réunir avec les Catholiques ; et les chassa de Constantinople : il leur défendit de s'assembler, et confisqua à l'Epargne les maisons où ils s'assembloient. Les erreurs des Macédoniens sur le Saint-Esprit, ont été renouvelées par les Sociniens, et adoptées par *Clarke*, *Whiston*, etc. »

I. MACER, (*Æmilius*) poëte Latin natif de Vérone, composa un *Poëme sur les Serpens, les Plantes et les Oiseaux ;* et un autre *sur la ruine de Troye*, pour servir de supplément à l'Iliade d'*Homère*. Mais ces deux Poëmes sont perdus ; car celui des Plantes que nous avons sous le nom de *Macer*, est d'un auteur plus récent, puisqu'on y cite *Pline*, et que l'auteur est aussi mauvais botaniste que plat versificateur. L'édition la plus estimée est celle de Naples, 1477, in-fol. Il y en a une traduction françoise par *Guillaume Gueroult*, Rouen, 1538, in-8.° *Macer* florissoit sous *Auguste*. Voy. GUEROULT.

II. MACER, (*Lucius Claudius*) propréteur d'Afrique sous le règne de *Néron*, se fit déclarer empereur l'an 68e de Jésus-Christ dans la partie qu'il commandoit. Ayant levé de nouvelles troupes, il les joignit à celles qui étoient sous ses ordres, et s'en servit pour conserver le titre qu'il avoit usurpé. Il fit plus : il se saisit de la flotte qui transportoit le blé à Rome, et causa la famine dans

cette capitale du monde. L'usurpateur avoit plus de courage que de politique. Il irrita les Africains par des vexations et des cruautés, et se joua également de leur sang et de leurs biens. Ces peuples irrités eurent recours à *Galba*, qui venoit d'être revêtu de la pourpre impériale. L'empereur donna ordre d'arrêter les brigandages de cette bête féroce. *Trebonius Garucianus* intendant d'Afrique, et le centurion *Papirius*, chargés des ordres du prince, firent périr *Macer* dans la même année qu'il avoit pris le titre de César. Il avoit été engagé à la révolte par une femme nommée *Cornelia Crispinilla*, intendante des débauches de *Néron*, laquelle étoit passée en Afrique pour se venger des mécontentemens que cet empereur lui avoit donnés.

I. MACHABÉES, sept frères Juifs qui souffrirent le martyre à Antioche dans la persécution d'*Antiochus Epiphanes*, avec leur mère et le saint vieillard *Eléazar*, l'an 168 avant J. C. Ce prince ayant fait arrêter ces généreux confesseurs, n'oublia rien pour les porter à manger de la chair de porc. Les sept frères souffrirent en présence de leur mère, l'un après l'autre, qu'on leur coupât les pieds et les mains, sans marquer la moindre foiblesse au milieu des tourmens qu'on leur faisoit endurer. La mère de ces martyrs, après avoir assisté au triomphe de ses enfans, fut couronnée à son tour, et mourut avec la constance qu'elle leur avoit inspirée.

II. MACHABÉES, (les Princes) *ou* Asmonéens : *Voy*. JUDAS-MACHABÉE, MATHATIAS... Nous avons sous le nom des *Machabées* 4 Livres, dont les deux premiers sont canoniques, et les deux autres apocryphes. Le 1er fut, à ce qu'on croit, composé sous *Jean Hyrcan*, le dernier de la race des Asmonéens, et contient l'histoire de 40 ans, depuis le règne d'*Antiochus Epiphanes*, jusqu'à la mort du grand-prêtre *Simon*. Le second est l'abrégé d'un grand ouvrage, qui avoit été composé par un nommé *Jason*, et qui comprenoit l'histoire des persécutions d'*Epiphanes* et d'*Eupator* contre les Juifs. Ce 2.e Livre, tel que nous l'avons, contient l'histoire d'environ quinze ans, depuis l'entreprise d'*Héliodore*, envoyé par *Seleucus* pour enlever les trésors du Temple, jusqu'à la victoire de *Judas* contre *Nicanor*. Le 3e Livre, appelé fort mal-à-propos des *Machabées*, puisqu'il n'y est pas dit un mot de ces vaillans défenseurs de la Loi de Dieu, contient l'histoire de la persécution que *Ptolomée Philopator*, roi d'Égypte, fit aux Juifs de son royaume ; et ce livre est rejeté comme apocryphe, ainsi que le 4.e Ce dernier est une espèce de résumé des deux premiers livres, et contient ce qui s'est passé chez les Juifs dans un espace d'environ deux cents ans.

MACHÆTA, vieille femme de Macédoine, demandoit justice à *Philippe* père d'*Alexandre*. Ce prince sortoit d'un festin splendide, et s'endormit en l'écoutant. A son reveil, il n'en condamna pas moins *Machæta*. Celle-ci, sans s'étonner, lui annonça qu'elle appeloit du jugement. *A qui donc*, reprit le monarque. — *J'en appelle* dit-elle, de *Philippe ivre et endormi, à Philippe à jeun et éveillé*. Le roi, loin de s'offenser

de sa hardiesse, s'empressa de lui accorder sa demande.

MACHAM, (Robert) né sous le règne d'*Edouard III*, roi d'Angleterre, conçut une vive passion pour *Anne Dorset*; mais n'ayant pu l'obtenir de ses parens, il l'enleva, et gagna un vaisseau qui l'attendoit. L'ancre fut levée aussitôt, et l'amant ordonna de faire voile vers les côtes de France; une tempête horrible étant survenue, le vaisseau se perdit sur l'immensité de l'Océan. Il vogua treize jours sans trouver de rivage; enfin, le quatorzième au matin il aborda à une isle déserte, mais agréable, où la beauté du ciel, la douceur du climat, l'abondance des fruits, l'invitèrent à fixer son séjour avec sa compagne. Tel fut l'événement auquel on dut la découverte de l'isle de *Madère*. Quelques-uns des compagnons de *Macham*, s'étant embarqués de nouveau, échouèrent sur le rivage de Maroc, et furent faits prisonniers. Ils racontèrent leur aventure à un Espagnol de Séville nommé *Jean de Moralés*. Celui-ci, de retour dans sa patrie, instruit de la situation de l'isle et des signes qui devoient la faire reconnoître, proposa à quelques-uns de ses compatriotes de l'aller chercher, et la trouva. *Macham* et son épouse n'existoient plus, et ils avoient été inhumés dans la même fosse au pied d'un grand arbre.

MACHAON, célèbre médecin, fils d'*Esculape* et frère de *Podalire*, accompagna les Grecs au siége de Troye, et y fut tué par *Euripile*, suivant *Q. Calaber*.

MACHARTI, (N...) mort vers 1740, a laissé au théâtre italien, *Arlequin Phaéton*, représenté en 1725.

I. MACHAULT, (Jean de) Jésuite Parisien, professa la rhétorique dans sa Société, devint recteur du collége des Jésuites à Rouen, puis du collége de Clermont à Paris; et mourut le 15 mars 1619, à 58 ans. On a de lui, des *Notes* en latin contre l'*Histoire* du président *de Thou*, sous le nom supposé de *Gallus*, c'est-à-dire *le Coq*, qui étoit le nom de sa mère. Ce livre est intitulé : *Jo.* GALLI *Juriscons. Notationes in Historiam Thuani*, Ingolstadt, 1614, in-4.° Il est rare, et a été condamné à être brûlé par la main du bourreau, comme *pernicieux, séditieux, plein d'impostures et de calomnies... Machault* étoit un de ces hommes ardens et zélés, qui sont toujours prêts à prendre les armes, lorsqu'on attaque ce qu'ils croient être la gloire de leur corps. Il a traduit de l'italien *l'Histoire de ce qui s'est passé à la Chine et et au Japon*, tirée de *Lettres* écrites en 1621 et 1622, Paris, 1627, in-8.°

II. MACHAULT, (Jean-Baptiste de) autre Jésuite, natif de Paris, mort le 22 Mai 1640, à 29 ans, après avoir été recteur des colléges de Nevers et de Rouen, a composé : *Gesta à Societate* JESU *in regno Sinensi, Æthiopico et Tibetano*, et quelques autres ouvrages qu'il est inutile de faire connoître.

III. MACHAULT, (Jacques de) aussi Jésuite, né à Paris en 1600, fut recteur à Alençon, à Orléans et à Caen, et mourut à Paris en 1680, à 80 ans. On a de lui : I. *De Missionibus Paraguariæ et aliis in Americâ meridionali.*

II. *De rebus Japonicis.* III. *De Provinciis Goana, Malabarica et aliis.* IV. *De Regno Cochincinensi.* V. *De Missione Religiosorum Societatis Jesu in Perside.* VI. *De Regno Madurensi, Tangorensi, etc.* Ces ouvrages offrent quelques détails curieux sur les Missions et la Géographie ; mais nous avons eu, depuis lui, des Relations plus exactes.

IV. MACHAULT, (N... de) fut nommé contrôleur général en 1745, et parut vouloir mettre de l'ordre dans les finances. Pour y parvenir, il voulut faire taxer plus fortement le clergé, et ordonna qu'il donneroit un état de ses biens, afin que le roi pût voir ce que ce corps possédoit, et ce qu'il pouvoit fournir au gouvernement. Cette entreprise déplut au clergé, qui refusa ce qu'on lui demandoit, et le ministre fut obligé de l'abandonner. *Machault* passa, en 1754, du ministère des finances à celui de la marine, et quoiqu'il fût naturellement fier et d'un abord glacial, il parut avoir changé de caractère. Il accueillit les officiers avec bonté, et montra du zèle et de bonnes vues pour le rétablissement de nos escadres. Ses services n'empêchèrent point sa disgrace. Il fut exilé par des intrigues de cour le 2 février 1757, et mourut quelque temps après.

MACHET, (Gerard) né à Blois en 1380 d'une famille ancienne, fut successivement principal du collége de Navarre, conseiller d'état et confesseur de *Charles VII*, enfin évêque de Castres. Il parut avec éclat au concile de Paris, tenu contre les erreurs de *Jean Petit ;* harangua, à la tête de l'université, l'empereur *Sigismond ;* fonda plusieurs hôpitaux et convents, gouverna saintement son diocèse, et mourut à Tours en 1448, à 68 ans. On a de lui, quelques *Lettres* manuscrites. Il fut l'un des commissaires nommés par la cour pour revoir le procès de *la Pucelle d'Orléans*, et se déclara en faveur de cette héroïne.

MACHIAVEL, (Nicolas) fameux politique, naquit à Florence en mai 1469, d'une famille noble et patricienne, honorée des premières dignités de la république. Il se distingua de bonne heure dans la carrière des lettres, et réussit assez dans le genre comique : le pape *Léon X*, protecteur de tous les talens, fit représenter ses pièces sur le théâtre de Rome. *Machiavel* étoit d'un caractère inquiet et remuant : il fut accusé d'avoir eu part à la conjuration de *Soderini* contre les *Médicis :* on le mit à la question, mais il n'avoua rien. Les éloges qu'il prodiguoit à *Brutus* et à *Cassius*, le firent soupçonner d'avoir trempé dans une autre conspiration contre *Jules de Médicis*, depuis pape sous le nom de *Clément VII ;* mais comme ces soupçons étoient destitués de preuves, on le laissa tranquille. Il n'aimoit pas la puissance pontificale. Le cardinal de Rouen ayant dit devant lui, que les Italiens n'entendoient rien au métier de la guerre ; *les François*, lui répondit Machiavel, *n'entendoient pas davantage aux affaires d'état, puisqu'ils laissent tant s'accroître la puissance du pape.* La république de Florence, instruite de ses connoissances en histoire et en politique, le choisit pour son secrétaire et pour son historio-

graphe. Après s'être retiré des affaires, il mourut dans une honorable pauvreté. L'opium que les médecins lui avoient prescrit, mais dont il prit une trop forte dose, termina ses jours. *Binet* dit, qu'avant de rendre l'esprit, il fit part d'une vision qu'il avoit eue. Il avoit vu d'un côté un tas de pauvres gens, déchirés, affamés, contrefaits; et on lui dit que c'étoient les habitans du Paradis. Il entrevit, de l'autre, *Platon*, *Sénèque*, *Plutarque*, *Tacite*, et d'autres écrivains de ce genre; et on lui dit que c'étoient les damnés. Il répondit: « Qu'il aimoit mieux être en enfer avec ces grands esprits, pour traiter avec eux d'affaires d'état, que d'être avec les bienheureux qu'on lui avoit fait voir.» Peu de temps après il rendit l'ame. Mais ce conte est un roman, fait pour donner une idée de la façon de penser de *Machiavel*, ou du moins de ce qu'on croyoit être sa façon de penser. Il mourut presque à la veille de la grande révolte des Florentins contre *Clément VI*, heureux de n'avoir pas été témoin des maux cruels de sa patrie, dont il auroit eu une bonne part, comme attaché aux *Médicis*. S'il avoit des partisans à Florence, il avoit encore plus d'ennemis, parce qu'il ne cachoit pas assez la supériorité de son esprit, et ne modéroit point la causticité de son caractère. Il exerçoit sa censure sur les grandes et les petites choses; il ne vouloit rien devoir à la religion, et la proscrivoit même. On a de lui, plusieurs ouvrages en vers et en prose. Ceux du premier genre doivent être regardés, pour la plupart, comme des fruits empoisonnés d'une jeunesse peu réglée. L'auteur ne manque ni d'imagination, ni de facilité, ni d'agrément; mais il ne respecte pas assez la pudeur. Les principaux sont: I. *L'Ane d'or*, à l'imitation de *Lucien* et d'*Apulée*. II. *Belphégor*, que *la Fontaine* a imité et surpassé. III. Quelques petits *Poëmes*, les uns moraux, les autres historiques. Ses productions en prose sont: I. Deux *Comédies*: la première, intitulée *la Mandragore*, est une des meilleures qui aient été faites de son temps. *J. B. Rousseau*, dans sa jeunesse, la trouva si piquante, qu'il en fit une traduction libre, imprimée à Londres, en 1723, dans le Supplément de ses Œuvres. On doute que le théâtre françois pût s'accommoder de l'original et de la copie. L'autre Comédie de *Machiavel* (*Clitia*), est imitée de la *Casina* de *Plaute*, et est inférieure à son modèle. Les deux pièces de *Machiavel* réussirent, non pour le plan qui est assez irrégulier, mais pour le style qui est pur et élégant, et surtout parce que, dans un temps de libertinage, la *Mandragore*, qui est un sujet licencieux, ne pouvoit manquer de plaire beaucoup. *Machiavel* joignoit au talent de faire des pièces de théâtre, celui de les jouer. Il réussissoit, suivant *Varillas*, à rendre les gestes, la démarche et le son de voix de ceux qu'il voyoit. II. Des *Discours* sur la première Décade de *Tite-Live*. Il y développe la politique du gouvernement populaire, et en s'y montrant un zélé partisan de ce qu'il appele la liberté, il débite des maximes perverses dont un tyran pourroit abuser. Il met à contribution, sans beaucoup d'ordre ni de choix, l'histoire des peuples et des républiques anciennes et moder-

nes. A travers cette multitude de faits, se trouvent quelques principes applicables aux différens gouvernemens, mais sur-tout à l'administration républicaine. III. Son *Traité du Prince*, qu'il composa dans sa vieillesse, pour servir de suite à l'ouvrage précédent. C'est un des ouvrages les plus dangereux qui se soient répandus dans le monde : c'est le bréviaire des ambitieux, des fourbes et des scélérats. *Machiavel* professe le crime dans ce livre abominable, et y donne des leçons d'assassinat et d'empoisonnement. Ceux qui excusent *Machiavel*, disent que c'est à la situation particulière de l'Italie telle qu'elle étoit de son temps, plus qu'à la trempe de son esprit et de son caractère que nous devons les maximes exécrables qu'il débite. Quoi qu'il en soit, *César Borgia*, bâtard du pape *Alexandre VI*, monstre qui se souilla de tous les crimes pour se rendre maître de quelques petits états, est le prince que *Machiavel* préfère à tous les souverains de son temps, et le modèle sur lequel il veut que les potentats se forment. *Amelot de la Houssaye*, traducteur de cet ouvrage, a voulu le justifier par d'assez mauvaises raisons : il n'a persuadé personne. « Loin de nous, dit *Saurin* dans son beau sermon sur *l'accord de la religion et de la politique*, loin de nous les abominables maximes de ce pernicieux Florentin, qui a donné aux politiques ces leçons funestes : qu'un prince qui veut se maintenir doit apprendre à n'être pas vertueux, quand les besoins des affaires le demandent : qu'il doit ménager son bien particulier, et n'être libéral que du bien public ; qu'il ne doit tenir sa parole que quand il le peut sans s'apporter du dommage ; qu'il ne doit pas tant aspirer à avoir toutes les vertus qu'à paroître les posséder ; qu'il doit paroître clément, fidelle, intègre, religieux, mais savoir être l'opposé ; qu'il ne peut observer tout ce qui fait passer pour bons les autres hommes, parce que les besoins de l'état l'obligent souvent à agir contre la charité, contre l'humanité, contre la religion ; qu'il doit manier son esprit selon que soufflent les vents de la fortune, sans s'écarter du bien tant qu'il le peut ; mais aussi sans se faire un scrupule de commettre le mal lorsqu'il le faut, etc., etc. » *Fréderic II*, roi de Prusse, a donné, dans son *Anti-Machiavel*, in-8°, un antidote contre le poison de l'auteur Italien. Sa réfutation est beaucoup mieux faite et mieux écrite que l'ouvrage réfuté ; et c'est un bonheur pour le genre humain, dit l'éditeur de cette critique, que la vertu ait été mieux ornée que le crime. *Voyez* FRÉDERIC II. Le meilleur ouvrage de *Gaspard Scioppius*, est une apologie de *Machiavel*. IV. *L'Histoire de Florence*, depuis 1205, jusqu'en 1494. L'édition des *Juntes*, en 1532, in-4°, à Florence, est fort rare. Le commencement de cette Histoire est un tableau très-bien peint de l'origine des différentes souverainetés qui s'étoient élevées autrefois en Italie. L'historien y traite quelquefois favorablement sa patrie, et avec trop peu de ménagement les étrangers. Il prodigue les réflexions ; et ces réflexions, souvent trop recherchées, ont plus d'éclat que de solidité, et tiennent plus du style d'un déclamateur que de celui d'un sage politique. Ces dé-

fauts sont un peu couverts par l'exactitude et par les recherches de l'auteur. V. La *Vie de Castrucio Castracani*, souverain de Lucques, traduite en françois par M. *Dreux du Radier*, et imprimée à Paris en 1753. Elle est peu estimée par les politiques judicieux, et ne l'est guère plus par les gens de goût. L'auteur a été plus soigneux d'embellir son sujet que de rechercher la vérité. VI. Un *Traité de l'Art Militaire*, dans lequel il a très-mal travesti *Végèce*. VII. Un *Traité des émigrations des peuples Septentrionaux*. Tous ces différens ouvrages sont en italien. Ils ont été recueillis en deux vol. in-4°, en 1550, sans nom de ville. On en a fait de nouvelles éditions : 1.° à Amsterdam, en 1725, 4 vol. in-12, assez bien exécutée, mais fort incorrecte; 2.° à Londres, 1747, en 2 vol. in-4°, et 1772, 3 vol. in-4.°; 3.° à Paris, 1768, 6 vol. in-12. Ils ont été traduits en françois, avec assez peu d'élégance, par *Tilard*, Calviniste réfugié, 1723, en 6 vol. in-12. On n'y trouve pas la version des comédies, ni des contes. On en a donné une autre édition, augmentée de l'*Anti-Machiavel* du roi de Prusse ; à la Haye, 1743, 6 vol. in-12. On a publié à Florence, en 1767, la correspondance de *Machiavel*, pendant le cours de ses négociations. On y voit, dit M. *Landi*, le ministre sage, adroit, habile ; mais point du tout le politique scélérat, tel qu'il paroît dans quelques-uns de ses livres. Ses enfans l'aimoient avec la plus vive tendresse. *Warchi*, quoique son ennemi, avoue qu'il étoit d'un caractère obligeant, et que toutes les personnes remarquables de Florence l'estimoient et s'assembloient dans les jardins de *Cosmo Ruccelaï*, pour jouir des agrémens de sa conversation, de sa familiarité et de ses lumières.

MACKENSIE, (George) savant Écossois, né à Dundée en 1656, mort à Londres en 1691, s'occupa toute sa vie de la philosophie et des lois. Ses études lui firent enfanter des ouvrages relatifs à ces matières; tels sont: I. *Le vertueux* ou *le Stoïque*, in-8°, traité de morale, dans lequel l'auteur s'est peint lui-même. C'étoit un homme très-versé dans la connoissance des meilleurs Auteurs anciens et modernes, d'une application infatigable, d'une intégrité parfaite, réglé dans ses mœurs, bon ami, et bon sujet; mais un peu fanatique. Il quitta ses emplois, pour ne pas se prêter à l'abolition des lois pénales contre les Catholiques. II. *Paradoxe moral*, qu'*il est plus aisé d'être vertueux que vicieux*, in-8.° III. *De humanæ mentis imbecillitate*, à Utrecht, 1690, in-8.° IV. *Lois et Coutumes d'Ecosse*, vol. in-folio, qui renferme beaucoup de recherches. On trouve un assez long détail sur cet auteur dans les *Mémoires* du P. *Niceron*.... — Il faut le distinguer de *George* MACKENSIE, médecin d'Edimbourg, qui a donné, en 1708 et 1711, 2 vol. de *Vies des Ecrivains Ecossois*.

MACKI, (Jean) fameux intrigant, d'une famille noble d'Angleterre, joua un rôle dans les guerres qui suivirent la révolution qui précipita *Jacques II* du trône. Lorsque ce monarque se réfugia en France, *Macki* le suivit à Paris et à Saint-Germain, épiant toutes ses démarches et en informant la cour de Lon-

dres. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la descente que le roi détrôné devoit faire en Angleterre, et qui fut cause par-là de l'heureux succès de la bataille de la Hogue en 1692. Ce service, et d'autres du même genre, dont un honnête homme ne voudroit pas charger son histoire, lui valurent une inspection sur les côtes. En 1706, il fit manquer la fameuse entreprise du Prétendant (*Jacques III*) sur l'Écosse, par sa promptitude à en informer la cour de Londres. Ses découvertes ne furent pas toujours heureuses pour lui. Lorsque *Prior* et l'abbé *Gauthier* arrivèrent en Angleterre, il donna avis de ce secret au duc *de Marleborough*, quoiqu'on lui eût ordonné de n'en parler qu'au secrétaire d'état. La cour irritée révoqua sa commission, et l'abandonna à ses créanciers. Il fut mis en prison, et ne recouvra sa liberté qu'à l'avénement de *George premier* au trône. Cet aventurier obtint, sur la fin de ses jours, un emploi dans les pays étrangers, et mourut à Rotterdam en 1726, avec la réputation d'un génie actif, mais inquiet et turbulent. On a de lui : I. *Tableau de la Cour de Saint-Germain*, 1691, en anglois, in-12, dont on vendit en Angleterre jusqu'à trente mille exemplaires. Le roi *Jacques II* y est traité avec une indécence que les haines et les guerres les plus vives ne sauroient jamais autoriser. II. *Mémoires de la Cour d'Angleterre sous Guillaume III et Anne*, traduits en françois à la Haye en 1733, in-12. Ils offrent plusieurs anecdotes curieuses, quelques faits intéressans ; mais l'auteur s'est trop livré à la flatterie dans plusieurs endroits, et à la satire dans d'autres. *Voy.* MAKIN.

MACLAURIN, (Colin) célèbre professeur de mathématiques à Edimbourg, né à Kilmoddan en Ecosse, d'une famille noble, en 1698, mort en 1746, dans sa 49e année, montra, dès 12 ans, son goût pour les mathématiques. Ayant trouvé, à cet âge, les *Elémens d'Euclide* chez un de ses amis, il en comprit parfaitement en peu de jours les six premiers livres. Il n'avoit encore que seize ans, lorsqu'il découvrit les principes d'une *Géométrie organique*, c'est-à-dire d'une *géométrie* qui a pour objet la description des courbes par un mouvement continu. On a de lui : I. Un *Traité d'Algèbre*, fort estimé. II. Une *Exposition* des découvertes philosophiques de *Newton*, traduite par *la Virotte*, Paris, 1749, in-4° ; ce n'est pas son meilleur ouvrage. III. Un excellent *Traité des Fluxions*, traduit par le P. *Pezenas* ; Paris, 1749, 2 vol. in-4.° *Voyez* PEZENAS.

MACLOT, (Edmond) chanoine Prémontré, mort dans son abbaye de Léfange, en 1711, âgé de 74 ans, est auteur d'une *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en deux vol. in-12, dans laquelle il mêle quantité d'observations et de remarques théologiques, morales et historiques. Cet auteur avoit beaucoup lu, mais avec peu de discernement. Il ignoroit totalement les premiers principes de la bonne physique. Le religieux étoit plus estimable en lue qui l'écrivain ; ceux qui l'ont connu, louent également sa piété, sa modestie et sa politesse.

MACLOU, (Saint) *Voyez* MALO.

MAC-NEVEN,

MAC-NEVEN OKESSI, savant médecin de Bohême, est mort à Prague, en 1787. Ses qualités morales lui avoient acquis un grand nombre d'amis; et ses profondes connoissances dans la médecine, une célébrité qu'il a conservée toute sa vie.

MAÇON, *Voyez* MASSON.

MAÇON, (Antoine le) né en Dauphiné, devint secrétaire particulier de *Marguerite de Valois*, reine de Navarre. Pour plaire à cette princesse, qui aimoit beaucoup les lettres et les romans, il entreprit une traduction du Décaméron de *Bocace*. Le style est beaucoup plus gothique que celui d'*Amiot*, quoique ce dernier écrivît dans le même temps que *le Maçon*. La traduction de celui-ci est la première qu'on ait publiée en France des *Contes* de *Bocace*. Elle étoit oubliée, lorsqu'en 1757 on en a donné une nouvelle édition, recherchée pour ses belles gravures. C'est lui qui a pris soin de l'édition des Œuvres de *Jean le Maire*, in-folio, et de celles de *Clément Marot*. Il est encore auteur des *Amours de Phydie et de Gélasine*, Lyon, 1550, in-8.o

MACPHERSON, (Jacques) Écossois, né en 1738, et mort en 1796, a publié une *Traduction* de l'*Iliade;* une *Introduction* à l'*Histoire* de la Grande-Bretagne, et une *Histoire* d'Angleterre, depuis 1660 jusqu'à l'avénement de la maison d'Hanovre au trône. L'écrit qui lui a fait le plus de réputation, est sa *Traduction* des Poésies d'*Ossian*; où l'on a reconnu de grandes beautés, et qui ont aussi été traduites en françois. *Johnson* et plusieurs autres écrivains, ont cru ces poésies supposées, et qu'*Ossian* n'exista jamais; *Macpherson* en soutint l'authenticité, et eut le docteur *Blair* pour défenseur.

MACQUART, (Jacques-Henri), médecin de la faculté de Paris, et censeur royal, naquit à Rheims, en 1726. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il vint à Paris, et obtint par son mérite, la place de médecin de la Charité. Il la remplit avec l'exactitude d'un homme sensible aux maux de l'humanité, et instruit de leurs causes et de leurs remèdes. Il rendit à la médecine un service important, en rédigeant en notre langue la collection des *Thèses Médico-Chirurgicales*, que le célèbre *Haller* avoit publiées en latin en 5 vol. in-4.o Ce recueil ne forme que 5 vol. in-12 en françois. Il parut en 1757, et fut accueilli comme le mérite tout ouvrage où l'on sait être laconique sans être obscur. Le magistrat qui présidoit au *Journal des Savans*, choisit cet auteur pour la partie de la médecine. Ses extraits donnèrent une idée très-avantageuse de ses talens. Il mourut en 1768, à 46 ans, et il fut regretté par tous ceux qui le connoissoient.

I. MACQUER, (Philippe) avocat au parlement de Paris, sa patrie, naquit en 1720, d'une famille honnête, originaire d'Écosse et qui avoit abandonné son pays par attachement aux *Stuart* et à la religion Catholique. La foiblesse de sa poitrine ne lui ayant pas permis de se consacrer aux exercices pénibles de la plaidoirie, il se voua à la littérature. Ses ouvrages sont: I. L'*Abrégé Chronologique de l'Histoire Ec-*

clésiastique, en 3 volum. in-8°, composé dans le goût de l'*Histoire de France* du président *Hénault*; mais écrit plus séchement et avec moins de finesse. II. Les *Annales Romaines*, 1756, in-8°: autre Abrégé chronologique, mieux nourri que le précédent; l'auteur y a fait entrer tout ce que *Saint-Evremont*, l'abbé *de Saint-Réal*, le président *de Montesquieu*, l'abbé *de Mably*, etc. ont écrit de mieux sur les Romains. Mais la différence des styles se fait trop sentir dans cette compilation, qui d'ailleurs est assez bien faite. III. *Abrégé Chronologique de l'Histoire d'Espagne et de Portugal*, 1759-1765, 2 vol. in-8.° Ce livre, commencé par le président *Hénault*, est digne de cet écrivain, du moins pour l'exactitude; car on n'y trouve d'ailleurs ni portraits bien frappés, ni recherches profondes. L'auteur fut aidé par M. *Lacombe*, dont les talens pour les Abrégés chronologiques sont assez connus. La république des lettres perdit *Macquer* le 27 janvier 1770, à 50 ans. C'étoit un homme laborieux, doux, modeste, vrai, ennemi de la sotte vanité et du charlatanisme. Il avoit la tête froide, mais le goût sûr. Son esprit, avide de connoissances en tout genre, n'avoit négligé aucune de celles qui sont utiles. Il eut part au *Dictionnaire des Arts et Métiers*, en 2 vol. in-8°, et à la traduction du *Syphillis* de *Fracastor*, donnée par M. *Lacombe*.

II. MACQUER, (Pierre-Joseph) frère du précédent, naquit à Paris le 9 octobre 1718. Il étoit membre de l'académie des Sciences et ancien professeur de pharmacie. Le gouvernement qui avoit beaucoup de confiance dans ses lumières, le chargea de l'examen de différens remèdes nouveaux, et il le fit toujours sans enthousiasme et sans prévention. Il travailloit au *Journal des Savans*, pour la partie de médecine et de chimie. Il étoit très-versé dans cette dernière science. Il eut part à la *Pharmacopœa Parisiensis*, 1758, in-4.° Ses autres ouvrages sont: I. *Elémens de Chimie théorique*, Paris, 1749, 1753, in-12. Ils ont été traduits en anglois et en allemand. II. *Elémens de Chimie pratique*, 1751, 2 vol. in-12; ces deux ouvrages ensemble, 1756, 3 vol. in-12. III. *Plan d'un cours de Chimie expérimentale et raisonnée*, 1757, in-12, composé en société avec *Baumé*. IV. *Formulæ medicamentorum magistralium*, 1763. V. *L'Art de la Teinture en Soie*, 1763. VI. *Dictionnaire de Chimie, contenant la théorie et la pratique de cet art*, 1766, 2 vol. in-8°; en allemand, 1768, 3 vol. avec des notes: ouvrage excellent, d'une grande utilité aux médecins, et à ceux qui s'appliquent à la physique pratique. Il en a donné une nouvelle édition en 4 vol. in-8° et deux in-4.° *Macquer* a beaucoup contribué à rendre utile un art, qui autrefois n'étoit que celui de ruiner la santé par des remèdes exotiques, ou de se réduire à la mendicité en cherchant à faire de l'or. Il mourut à Paris le 16 février 1784. Long-temps avant sa mort, il en avoit annoncé l'instant. Il chercha à consoler sa famille de sa perte, et ordonna que son corps seroit ouvert pour être utile à l'étude de l'anatomie.

MACRET, (Charles-François-Adrien) célèbre graveur,

né à Abbeville en 1750, mort en décembre 1783, d'une fièvre lente occasionnée par la douleur de la perte de sa femme. Ses gravures sont en grand nombre, et estimées.

MACRIEN, (*Titus-Fulvius-Julius* MACRIANUS) né en Égypte d'une famille obscure, s'éleva du dernier grade de la milice aux premiers emplois. Il accompagna *Valérien* dans sa guerre contre les Perses, en 258; mais ce prince ayant été fait prisonnier, il se fit donner la pourpre impériale. *Macrien* étoit alors sur le déclin de sa vie, et estropié d'une jambe. Il distribua une partie de ses richesses aux légions, et les engagea par ses largesses à donner le titre d'Auguste à ses deux fils *Macrien* et *Quiétus*. *Baliste*, préfet du prétoire, ayant secondé son usurpation, il le déclara son premier général, et combattit avec lui les Perses. La victoire suivit ses pas, et il se maintint avec gloire dans l'Orient pendant une année. Il passa ensuite en Occident pour détrôner *Gallien*. Mais il rencontra en Illyrie *Domitien*, général de cet empereur, qui lui livra bataille et le vainquit. *Macrien* se croyant trahi, conjura les soldats qui l'environnoient de le délivrer de la vie, ainsi que son fils *Macrien*; ce qui fut exécuté sur-le-champ vers le 8 mars de l'an 262. *Macrien* étoit un général habile, mais cruel. Ce fut lui qui inspira à *Valérien* l'idée de persécuter les Chrétiens, lesquels eurent beaucoup à souffrir pendant trois ans. Ses deux fils se distinguèrent par leur habileté dans les évolutions militaires, et par leur bravoure dans les dangers.

I. MACRIN, (*Marcus-Opilius-Severus* MACRINUS) né à Alger dans l'obscurité, d'abord gladiateur, chasseur de bêtes sauvages, notaire, intendant, avocat du fisc, enfin préfet du prétoire, fut élu empereur en 217, après *Caracalla* qu'il avoit fait assassiner. Son caractère doux et complaisant, son amour pour la justice, joints à une taille avantageuse et à une physionomie agréable, lui concilièrent d'abord l'amitié du peuple. Ses premiers soins furent d'abolir les impôts. Il accorda au sénat la permission de punir tous les délateurs apostés par le dernier empereur. Les gens de marque qui se trouvèrent coupables de ce crime, furent exilés, et les esclaves mis en croix. *Macrin* ne soutint pas l'idée que donnèrent de lui de si heureux commencemens. *Artaban*, roi des Parthes, lui ayant déclaré la guerre, il eut la bassesse d'acheter très-chèrement une paix ignominieuse. Uniquement occupé de ses plaisirs, il se conduisit comme s'il n'eût eu qu'à jouir de sa fortune. Il affectoit d'imiter *Marc-Aurèle*; mais c'étoit dans des choses extérieures et aisées à copier: une démarche grave, l'attention à ne point précipiter ses réponses, un ton si bas, lorsqu'il parloit, qu'on avoit peine à l'entendre. Il s'en falloit beaucoup qu'il eût les vertus de ce sage empereur; son activité et sa persévérance dans le travail, son zèle pour le bien public, sa noble simplicité, son austère tempérance: au contraire, il négligeoit les affaires; il se livroit aux spectacles, à la musique: il donnoit dans le luxe, et paroissoit vêtu magnifiquement, et ceint d'un bandeau enrichi d'or et de pierreries. Il tenta

cependant, malgré la mollesse de ses mœurs, d'introduire la réforme dans ses armées, et il faut convenir qu'il prit à cet égard un tempérament assez sage. Il assura aux gens de guerre qui étoient alors dans le service, la jouissance des droits que *Caracalla* leur avoit accordés; mais il déclara que ceux qui s'enrôleroient à l'avenir n'auroient que les priviléges dont on jouissoit sous *Sévère*. Si à cet arrangement il eût ajouté la précaution de séparer son armée, de renvoyer ses légions chacune dans leur quartier, et de revenir promptement lui-même à Rome, où il étoit desiré et appelé par le peuple à grands cris; peut-être auroit-il prévenu sa funeste catastrophe. Mais il laissa, sans aucune nécessité, au milieu de la paix, ses troupes rassemblées dans la Syrie et aux environs, et il leur donna ainsi moyen de devenir plus audacieuses par la vue de leurs forces réunies. D'ailleurs, ces vieux soldats, persuadés que la ratification des avantages qu'ils tenoient de *Caracalla* étoit extorquée par la politique, ne doutèrent point que, dès qu'on les auroit affoiblis, en les dispersant, on ne les réduisît à la condition des nouveaux. Enfin, des exemples de justice que fit *Macrin* sur quelques-uns d'entr'eux, qui avoient commis des violences et des excès dans la Mésopotamie, ou qui s'étoient rendus coupables de sédition, achevèrent d'aigrir les esprits. *Capitolin* re... d'avoir poussé la sévél'accus... ces occasions, jusqu'à rité, dans ...ais cet écrivain se la cruauté. M... contre *Ma*déchaîne tellement ...oyable sur *crin*, qu'il est peu c... qu'il le mal qu'il en dit. Il paro... a travaillé d'après les bruits calomnieux que fit répandre *Héliogabale*, pour rendre odieuse la mémoire de son prédécesseur. Quoi qu'il en soit, une armée, ainsi disposée, ne pouvoit manquer d'embrasser et de saisir avidement la première occasion de révolte qui se présenteroit : c'est ce qui arriva. Elle proclama empereur *Héliogabale*, en 218, à Émèse. *Macrin* crut appaiser la révolte, en envoyant contre les rebelles, *Julien*, préfet du prétoire; mais ce général fut battu et mis à mort. Un des conjurés eut la hardiesse de porter sa tête à *Macrin*, dans un paquet cacheté avec le cachet de *Julien*, lui disant que c'étoit celle d'*Héliogabale*. Il se sauva pendant qu'on ouvroit le paquet. *Macrin*, abandonné par ses sujets et par ses troupes, prit le parti de fuir déguisé; mais il fut atteint à Archelaïde dans la Cappadoce par quelques soldats, qui lui coupèrent la tête et la portèrent au nouvel empereur. L'infortuné *Diaduménien*, son fils, subit le même sort. *Macrin* ne régna qu'un ou deux mois et trois jours, et ne régna encore que trop pour sa gloire.

II. MACRIN, (Jean) poëte Latin, disciple de *le Fèvre*, d'Étaples, et précepteur de *Claude de Savoie*, comte de Tende, et d'*Honoré* son frère, naquit à Loudun, et y mourut en 1557, à 67 ans. Son véritable nom étoit SALMON. Il fut surnommé *Macrinus*, à cause de sa maigreur, et l'*Horace François* par rapport à son talent pour la poésie. Il a sur-tout réussi dans le genre lyrique. Il réveilla le goût pour la poésie latine. Il a fait des *Hymnes*; un Poëme estimé sur *Gelonis* ou plutôt *Gillone Boursault*

sa femme ; un Recueil intitulé : *Næniæ.* Ces différens ouvrages parurent depuis 1522 jusqu'en 1550, en plusieurs vol. in-8.° *Varillas* rapporte que *Macrin*, ayant été menacé par le roi qui le soupçonnoit d'être infecté des nouvelles erreurs, en fut si effrayé, que de désespoir il se précipita dans un puits ; mais c'est un conte fait à plaisir, comme la plupart des anecdotes de cet historien romanesque.

III. MACRIN, (Charles) fils du précédent, l'égal de son père pour la poésie, le surpassa dans la connoissance de la langue grecque. Il fut précepteur de *Catherine de Navarre*, sœur de *Henri le Grand*, et périt enveloppé dans le massacre de la Saint-Barthélemi, en 1572.

MACRINE, (Sainte) sœur de *St. Basile* et de *St. Grégoire de Nysse*, après la mort de son père et l'établissement de ses frères et sœurs, se retira, avec sa mère *Emmelie*, dans un monastère qu'elles fondèrent dans le Pont, près du fleuve d'Iris. Elle y mourut saintement, en 379. *St. Grégoire*, son frère, a écrit sa *Vie*. On la trouve avec celles des Pères du Désert.

MACROBE, (*Aurelius Macrobius*) étoit un des chambellans ou grands maîtres de la garde-robe de l'empereur *Théodose*. Les citoyens de Parme assurent qu'il étoit de leur ville ; mais il dit qu'il n'étoit pas né dans un pays où l'on parlât latin : ce qui ne s'accorde guère avec les prétentions des Parmesans. On a de lui : I. *Les Saturnales*. Ce sont des Entretiens qu'il intitula ainsi, parce qu'il y rassemble les hommes les plus considérables et les plus savans de Rome durant les vacations des *Saturnales*. Ces Entretiens offrent un mélange curieux de critique et d'antiquités. L'auteur écrit en savant, c'est-à-dire d'une manière pesante et incorrecte. Il ne fait ordinairement que copier, et lorsqu'il parle de lui-même, on voit un Grec (*Macrobe* l'étoit) qui n'est pas exercé à écrire en latin. Son recueil est précieux, par plusieurs singularités agréables, et par des observations utiles sur *Homère* et sur *Virgile*. II. Un *Commentaire* sur le Traité de *Cicéron*, intitulé : *Le Songe de Scipion*. La latinité n'en est pas pure ; mais les remarques en sont savantes. La meilleure édition de *Macrobe* est celle de Leyde, 1670, in-8°, avec les remarques des commentateurs connus sous le nom de *Variorum*. On estime aussi celle de Londres, 1694, in-8.° Celle de Venise, 1472, in-fol. est d'une rareté extrême.

MACRON, (*Nævius-Sertorius*) favori de l'empereur *Tibère*, l'instrument de la perte de *Séjan*, lui succéda dans la charge de capitaine des gardes. Il ne se servit de son crédit, que pour immoler à son ressentiment et à la cruauté de son maître les plus grands hommes et les personnes les plus vertueuses de l'empire. Lorsque *Tibère* approcha de sa fin, *Macron* fit sa cour à *Caligula*, qu'il prévoyoit devoir succéder à l'empire. Il se l'attacha par les charmes de sa femme *Ennia*, que ce prince aima éperdument. Dans la suite, ayant appris d'un médecin que *Tibère* n'avoit plus que deux jours à vivre, il engagea *Caligula* à prendre possession du gouvernement ;

mais, voyant que *Tibère* commençoit à se porter mieux, il le fit étouffer sous un tas de couvertures. *Macron* continua d'être en faveur auprès du nouvel empereur; mais son crédit ne fut pas de longue durée. *Caligula* l'obligea, lui et sa femme, à se donner la mort : ainsi le crime fut puni par le crime.

MACROPÉDIUS, (George) savant littérateur, né à Gemert, près de Grave, vers l'an 1475, entra dans l'ordre des Hiéronimites, enseigna les belles-lettres avec une réputation brillante à Bois-le-Duc, à Liége, à Utrecht. Il fut très-suivi; presque tous ceux qui se distinguèrent dans les belles-lettres en Hollande, vers la fin du 16e siècle, étoient sortis de son école. Il possédoit les langues savantes, et les mathématiques; à ces connoissances il joignoit une piété exemplaire et une grande pureté de mœurs. On a de lui : I. *Computus Ecclesiasticus*, Basle, 1591. II. *Calendarium Chirometricum*, Basle, 1553. III. Des Notes sur l'Office Divin, pour en faciliter l'intelligence; Bois-le-Duc, 1599, in-4.° IV. *Grammaire Grecque et Latine*, et plusieurs autres ouvrages classiques.

MADAN, (Martin) ministre Anglois, mort en 1790, a publié une *Traduction* de *Juvenal*, en anglois; estimée : mais il est sur-tout connu par son livre intitulé *Théliptora*, ou *Traité* de la séduction des femmes. Il y soutient l'utilité et la légitimité de la polygamie.

MADELEINE, *Voyez* MAGDELEINE.

MADELENET, (Gabriel) né à Saint-Martin-du-Puy, sur les confins de la Bourgogne, mort à Auxerre en 1661, âgé d'environ 74 ans, fut avocat au parlement de Paris, et interprète latin du cardinal *de Richelieu*; qui lui donna une pension de 700 livres, et lui en obtint une de 1500 du roi. Il avoit du talent pour la versification. Il a mieux réussi dans les vers latins que dans les françois. Ce poëte avoit plus d'étude et d'art, que de génie. Ses poésies latines sont beaucoup travaillées et assez châtiées; mais elles manquent de chaleur et d'enthousiasme. On remarque qu'il a autant respecté la pureté des mœurs, que celle du style; il ne s'est même jamais permis rien de mordant, ni de satirique. Ses *Poésies* parurent à Paris en 1662, en un fort petit vol. in-12. Elles ont été imprimées depuis, en 1575, in-12, avec celles de *Santel*.

MADERNO, (Carlo) né en 1556 à Bissonne, au diocèse de Côme en Lombardie, étoit neveu du célèbre architecte *Dominique Fontana*. Sa première profession fut celle de stucateur. Étant venu à Rome, il s'adonna à l'architecture, et eut son oncle pour maître. Il s'acquit de la réputation dans cet art, et parvint à se faire nommer principal architecte de l'église de Saint-Pierre, dont il ne restoit plus à faire que la partie antérieure de la croix grecque, qu'elle devoit former, suivant le dessin de *Michel-Ange Buonaroti*, avec la façade. *Maderno*, pour donner plus de grandeur à ce superbe temple, au lieu de terminer la croix grecque, imagina de la changer en croix latine : d'où sont résultés quelques défauts de proportion et de pers-

pective, qui n'auroient point eu lieu en suivant le premier plan. On blâme aussi beaucoup l'architecture de la façade, quoiqu'elle présente de grandes beautés. Il est à croire que *Maderno* fut jugé moins sévèrement par ses contemporains. Non-seulement il fut plus employé à Rome qu'aucun autre architecte : mais on voulut avoir de ses dessins dans la plupart des grandes villes d'Italie, et même en France et en Espagne. Cet artiste mourut à Rome, le 30 janvier 1619, dans sa 74e année.

MADERUS, (Joachim-Jean) savant Allemand. vivoit encore en 1678. Son goût pour les recherches historiques, lui fit visiter beaucoup de bibliothèques. On lui doit : I. Des *Editions* de divers ouvrages anciens, relatifs à l'histoire d'Allemagne. II. *Scriptores Lipsienses, Wittembergenses et Francofordienses*, 1660, in-4.° III. *De Bibliothecis*, joint au traité de *Lomeïer*, Helmstadt 1702 et 1705, 2 tom. in-4°, etc.

MADOX, (Thomas) historiographe royal sous *George premier*, roi d'Angleterre, dédia à ce prince son *Histoire des Villes et Bourgs* de cette isle; mais il est principalement connu par une savante *Histoire de l'Echiquier*, 1711, in-fol., réimprimée en 1769, in-4.° Ses recherches sur les antiquités d'Angleterre, sont en manuscrit dans le *Muséum* de Londres, et forment 94 vol. in-fol. et in-4.°

MADRISI, (François) né à Udine vers la fin du 17e siècle, mort en 1750, entra de bonne heure dans la congrégation Oratorienne d'Italie, et se livra aux devoirs et aux études de son état. Nous devons à ses soins une bonne édition des Œuvres de *St. Paulin* d'Aquilée, imprimée à Venise, in-fol., 1737.

MÆNIUS, consul Romain qui, ayant remporté une victoire sur les Antiates dans un combat naval, et pris plusieurs de leurs vaisseaux, en fit attacher les becs des proues qui étoient d'airain, autour de la tribune aux harangues, qui depuis s'appela *Rostra*, les Rostres.

I. MAFFÉE VEGIO, chanoine de Saint-Jean-de-Latran, né à Lodi dans le Milanez, mort en 1458, unit les charmes de la littérature à la gravité de la jurisprudence. Il se livra à la première par goût, et à la seconde par déférence pour ses parens. Il professa le droit dans l'université de Pavie, d'où il fut appelé à Rome par *Eugène IV*, qui le nomma dataire; place importante qu'il remplit avec zèle. Il illustra sa plume par plusieurs ouvrages écrits élégamment en latin. Les principaux sont : I. Un traité *De educatione liberorum*, à Paris, 1511, in-4°, qui passoit pour un des meilleurs livres que nous eussions en ce genre, avant les écrits publiés dans ce siècle sur cette matière. La morale en est sage et chrétienne; mais il y a trop de lieux communs, et l'auteur écrit avec plus de pureté que de profondeur. II. Six livres *De la Persévérance dans la Religion*. III. *Discours des quatre fins de l'Homme*. IV. *Dialogue de la vérité exilée*. V. Les Vies de *St. Bernardin de Sienne*, de *St. Pierre Célestin*, de *St. Augustin*, de *Ste. Monique*, à laquelle il avoit fait élever une magnifique chapelle dans l'église de Saint-Au-

gustin à Rome. Ces vies, ainsi que les traités ascétiques, dont nous avons donné le titre, sont en latin, et se trouvent dans le volume 26 de la Bibliothèque des Pères, édition de Lyon. VI. Plusieurs *Pièces de Poësie*, Milan, 1597, in-folio, et 1589, in-12. Celle qui lui fit le plus de réputation, fut son 13e livre de l'*Enéide*, quoique l'idée d'être le continuateur d'un poëte tel que *Virgile*, fût aussi téméraire que ridicule. On trouve ce supplément dans les éditions de *Virgile* faites à Paris, 1507, in-fol.; à Lyon, 1517, in-fol., etc. C'est sans fondement que *Vegio* s'est imaginé qu'il manquoit quelque chose à l'Énéide de *Virgile*. Tout ce qu'il a prétendu y ajouter dans ce 13e livre, est renfermé dans l'ouvrage même par anticipation. Ce supplément lui a fait cependant honneur, et *Borrichius* assure qu'il est estimable, quoique *Vegio* y soit fort éloigné de son modèle. Il a été traduit en vers françois par *Pierre de Mouchault*; et cette traduction se trouve avec le texte latin à la suite des *Œuvres de Virgile traduites en vers françois par* Robert *et* Antoine *le Chevalier d'*AGNEAUX, *frères, de Vire en Normandie*, Paris, 1607, in-folio. On a encore de lui, un *Poëme sur les friponneries des Paysans*. Ses poésies, selon M. *Landi*, ont de la facilité, de l'harmonie et de l'invention.

II. MAFFÉE, (Bernardin) célèbre et savant cardinal, sous le pape *Paul III*, naquit à Rome en 1514, et mourut en 1553, à 40 ans. La mort, à cette époque, lui fut avantageuse: elle lui épargna la douleur de voir un de ses parens tuer, deux ans après, son frère, sa belle-sœur et ses neveux; du moins, si l'on en croit *de Thou*. Les monumens de son goût pour les lettres, sont: Des *Commentaires* sur les Épîtres de *Cicéron*, et un *Traité d'Inscriptions et de Médailles*.

MAFFÉE, (Raphaël) *Voy.* MAPHÉE.

III. MAFFÉE ou MAFFEI, (Jean-Pierre) célèbre Jésuite, né à Bergame en 1536, enseigna la rhétorique à Gênes, avant que d'être de la Compagnie de Jésus. *Philippe II*, roi d'Espagne, auquel il communiqua le desssein d'écrire l'histoire des Indes, l'encouragea à l'exécuter; et pour le récompenser d'avance, il nomma son frère secrétaire du Sénat de Milan; et *Grégoire XIII* eut pour lui une estime particulière. *Scioppius*, cité par *Niceron*, dit qu'il étoit tellement jaloux de la belle latinité, que, « de peur de l'altérer, il demanda au pape la permission de dire son bréviaire en grec; » mais c'est une fable. Le cardinal *Bentivoglio*, ami de ce Jésuite, en fait un portrait avantageux dans le chapitre VIII du premier livre de ses Mémoires. L'extérieur du P. *Maffei* n'avoit rien qui annonçât son mérite; sa conversation même étoit sans agrément. Il étoit d'un tempérament délicat, et veilloit exactement sur sa santé. Les mets ordinaires qu'on servoit à la communauté, ne lui suffisoient pas; il lui falloit quelque chose de plus fin, parce qu'il étoit persuadé qu'une nourriture grossière ne pouvoit faire naître des pensées spirituelles. Il aimoit à voyager et à changer souvent de demeure.

Il étoit comme *Horace*, prompt à s'enflammer; mais il rentroit en lui-même, et demandoit pardon à ceux que sa colère avoit offensés ou scandalisés. Il étoit d'une lenteur extraordinaire à composer; rien ne pouvoit le satisfaire, et il passoit des heures entières à limer une phrase. Son travail de chaque jour se bornoit à 12 ou 15 lignes. Quand on lui paroissoit surpris de cette lenteur, il répondoit: « que les lecteurs ne s'informoient pas du temps, mais des beautés qu'on avoit mises en composant un ouvrage. » Il mourut à Tivoli, le 20 octobre 1603, à 77 ans. On a de lui: I. *De vitâ et moribus Sancti Ignatii*, in-8°, à Venise, 1585: on sent que c'est un enfant qui peint son père. II. *Historiarum Indicarum libri XVI*, plusieurs fois réimprimés in-fol. et in-8°; et à Bergame, 1747, 2 volum. in-4.° Il y a dans cette histoire bien du merveilleux, qui pourroit faire tort à ce qu'il y a de vrai. On la lit plus pour le style, très-pur et très-élégant, quoique boursouflé dans certains endroits, que pour les faits. Le cardinal *Bentivoglio* dit que l'auteur parle bien latin, et assez mal des affaires de la guerre et du cabinet, et que ses harangues n'ont rien que de foible et de languissant. Il mit dix ans à la composer. L'abbé *de Pure* l'a assez mal traduite en françois, à Paris, 1665, in-4.° Elle va jusqu'en 1558. On y trouve à la fin la traduction des *Lettres* écrites des Indes par les Missionnaires. *Grégoire XIII* chargea *Maffei* d'écrire l'histoire de son pontificat. Cet ouvrage, qu'il laissa manuscrit, n'a été publié qu'en 1742, à Rome, en 2 vol. in-4.°

* V. MAFFÉE ou MAFFEI, (François-Scipion) né à Vérone en 1675, d'une famille illustre, fut associé fort jeune à l'académie des Arcades de Rome. A 27 ans, il soutint publiquement, dans l'université de Vérone, une *Thèse*, qui respiroit la gaieté de la jeunesse et pleine de poésie, quoiqu'en prose. Elle rouloit toute *sur l'Amour*, et contenoit cent conclusions; l'assemblée fut nombreuse et brillante. Les dames de Vérone y tenoient la place de docteurs: l'ouverture fut une *Pièce de Poésie;* trois académiciens argumentèrent en forme. Le marquis, passionné pour tous les genres de gloire, voulut goûter celle des armes. Il se trouva, en 1704, à la bataille de Donawert, en qualité de volontaire. L'amour des lettres le rappela bientôt en Italie. Il eut alors à soutenir une autre espèce de guerre: il combattit le préjugé odieux et ridicule du duel, à l'occasion d'une querelle où son frère aîné étoit engagé. Il fit un livre plein de savantes recherches, sur les usages des anciens, pour terminer les différends des particuliers: il y fit voir aux duellistes, que ce prétendu point d'honneur et le duel en lui-même sont opposés à la religion, au bon sens, et à l'intérêt de la vie civile. Le marquis *Maffei* s'attacha ensuite à réformer le théâtre de sa nation. Il publia sa *Mérope;* jamais tragédie n'eut un succès si brillant ni si soutenu. C'étoit le seul genre dans lequel il n'eût pas encore essayé ses forces. Il y a, dans la sixième scène du second acte, un mot aussi tendre que sublime. L'auteur le puisa dans la nature, ayant été témoin de ce fait: la femme d'un noble Vénitien, ayant perdu

son fils unique, s'abandonnoit au désespoir, un Religieux tâchoit de la consoler : « Souvenez-vous, lui disoit-il, d'*Abraham*, à qui Dieu commanda de plonger lui-même le poignard dans le sein de son fils, et qui obéit sans murmure. « *Ah! mon Père*, répondit-elle avec impétuosité, *Dieu n'auroit jamais commandé ce sacrifice à une mère*. Le marquis voulut aussi épurer la Comédie; il en fit une, sous le titre de *la Cérémonie*, qui fut applaudie. Sa réputation étoit répandue dans toute l'Europe, lorsqu'il vint en France en 1732. Son séjour à Paris fut de plus de quatre années. On vit en lui un genie étendu, un esprit vif, pénétrant, avide de découvertes, et très-propre à en faire; une humeur enjouée, un cœur naturellement bon, sincère, désintéressé, ouvert à l'amitié, plein de zèle pour la religion et fidelle à en remplir les devoirs. A peine voulut-on s'appercevoir qu'il se prévenoit aisément de ses propres idées, qu'il étoit délicat sur le point d'honneur littéraire, souffrant impatiemment la contradiction, trop absolu dans la dispute, et qu'il sembloit vouloir faire régner ses opinions comme par droit de conquête. De France, le marquis *Maffei* passa en Angleterre; de là en Hollande, et ensuite à Vienne, où il reçut de l'empereur *Charles VI* des éloges plus flatteurs pour lui que les titres les plus honorables. De retour en Italie, il parcourut toute la sphère des connoissances humaines. Cet homme célèbre mourut en 1755, à 80 ans. Les Véronois l'avoient chéri avec une espèce d'idolâtrie. Pendant sa dernière maladie, on fit des prières publiques, et le conseil lui décerna, après sa mort, des obsèques solennelles. On prononça, dans la cathédrale de Vérone, son oraison funèbre. Personne n'ignore cette inscription énergique : AU MARQUIS SCIPION MAFFEI, ENCORE VIVANT, mise au bas de son buste, qu'il trouva à son retour a Vérone, placé à l'entrée d'une des salles de l'académie. Le catalogue de ses ouvrages semble être celui d'une bibliothèque. Les principaux sont : I. *Rime e Prose*, à Venise, 1719, in-4.° II. *La Scienza Cavalleresca*, à Rome, 1710, in-4.° Ce livre contre l'usage barbare des duels, passe pour excellent. Il en a paru six éditions : la dernière a été commentée par le P. *Paoli*, membre de l'académie des Arcades, sous le nom de *Tedalgo*. III. *La Mérope*, tragédie. Il y en a eu plus de cinquante éditions. La troisième, en 1714, in-8°, à Modène, est ornée d'un Discours du marquis *Orsi*. La huitième, à Londres, 1721, in-8°, est avec un Discours et des notes du Père *Sébastien Paoli* de Lucques, qui s'est caché sous le nom de *Tedalgo Pastore*. L'une des plus belles, est celle faite à Vérone en 1745. Cette tragédie a été traduite deux fois en prose françoise : la première traduction est attribuée à *Fréret*, secrétaire de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres : elle parut avec le texte italien en 1718, in-12, à Paris. La deuxième a été imprimée dans la même ville en 1743, in-8°, sans le texte. On sait que *Voltaire* a fait un grand usage de la *Mérope* italienne, dans sa tragédie du même nom; aussi, a-t-il adressé à *Maffei* une Épître, brillante d'esprit et de grace. IV. *Traduttori Italiani*,

o sia notizia di volgarizzamenti d'antichi Scrittori Latini e Greci, à Venise, 1720, in-8.° V. *Teatro italiano, o sia scelta di Tragedie per uso della scena*, en 3 vol. in-8.° VI. *Cassiodori complexiones in Epistolas et Acta Apostolorum et Apocalypsim*, *ex vetustissimis membranis erutæ*, à Florence, 1721; et à Rotterdam, 1738. VII. *Istoria diplomatica, che serve d'introduzzione all'arte critico in tal' materia*, 1727, in-4.° C'est une histoire de la science diplomatique, qui peut servir d'introduction à ceux qui veulent s'y appliquer. VIII. *De gli Anfiteatri, e singolarmente de Veronese*, à Vérone, 1728. IX. *Supplementum Acaciarum, monumenta nunquam edita continens*, à Venise, 1728. X. *Musæum Veronense*, 1729, in-folio : c'est un recueil d'inscriptions relatives à sa patrie. XI. *Verona illustrata*. in-fol., à Vérone, 1732, en 4 vol. in-8.° La république de Venise, à qui l'auteur dédia cet ouvrage, le décora d'un titre qui ne se donne qu'à la première noblesse, avec des revenus, des immunités et des priviléges. XII. *Il primo canto dell' Iliade d'Omero, tradutto in versi Italiani*, à Londres, 1737, en vers non rimés. XIII. *La Religione de' Gentili nel morire, ricavata da un basso-revelo anticho, che si conserva in Parigi*, à Paris, 1736, in-4.° XIV. *Osservazioni litterarie, che possono servire di continuazione al Giornale de Letterati d'Italia*. On a encore de lui, un ouvrage *sur la Grace*. C'est une Histoire théologique de la doctrine et des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers siècles de l'Église, au sujet de la Grace, du Libre arbitre et de la Prédestination : elle est en italien, et fut imprimée à Trente en 1742. *Maffei* y a joint quelques écrits théologiques qu'il avoit déjà composés. XVI. Des *Editions* estimées de quelques Pères. — Il ne faut pas le confondre avec *Signello Scipion* MAFFEI, de Tortone, auteur d'une bonne *Histoire de la ville de Mantoue*, en italien.

MAGAHAH, *Voy.* AUHADI.

MAGALHAENS, *Voy.* MAGELLAN.

MAGALLIAN, (Côme) Jésuite Portugais, dont on a des *Commentaires* sur *Josué*, les *Juges*, les Epîtres à *Tite* et à *Timothée*, et d'autres écrits, occupa une chaire de théologie à Coimbre, où il mourut en 1624, dans sa 73e année.

MAGALOTTI, (Laurent) né à Florence en 1637, fut employé dans plusieurs négociations importantes. Il alla dans diverses cours de l'Europe, en qualité d'envoyé du grand duc, qui l'honora de la charge de conseiller d'état. Il devint membre de la Société royale de Londres, de l'académie de la Crusca, et de celle des Arcades de Rome. Il mourut le 2 mars 1711, à 74 ans. *Magalotti* étoit très-difficile sur ses écrits; rien ne pouvoit contenter sa délicatesse scrupuleuse. Son exactitude s'étendoit même sur ses discours les plus familiers, qui paroissoient aussi étudiés que ses écrits. On frappa à son honneur une médaille, dont le revers est un *Apollon* rayonnant, et la légende : OMNIA LUSTRAT. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : I. Le *Recueil des Expériences* faites par l'académie *del Cimento*, dont il étoit secrétaire, à Flo-

rence, 1667 et 1691, in-fol. L'exactitude des expériences et la justesse des réflexions ne sont pas le seul mérite de ce livre. Il est écrit avec une élégance recherchée, peu ordinaire à ces sortes d'ouvrages. II. *Lettres familières contre les Athées*, en italien, 1641, in-12. III. Des *Relations de la Chine, etc.* IV. *Lettere scientifiche*, 1721, in-4°, 2 vol. V. *Canzonette anacreontiche di Lindoro Elateo*, 1723, in-8.° VI. *Opere*, 1762, in-8.°

MAGATTI, (Pierre-Antoine) habile peintre d'histoire, naquit à Vacallo dans le bailliage de Mendriz, en 1687, et mourut à Varèse en 1768.

MAGATUS, (César) né en 1579, à Scandiano, fut fait docteur en médecine à Bologne, l'an 1597, et professeur à Ferrare en 1613. Il s'attacha particulièrement à montrer les défauts de la méthode de panser les plaies, qui étoit alors en usage, et y substitua une pratique appuyée d'une expérience suivie et réfléchie. Il donna à ce sujet un bon traité, intitulé : *De rarâ medicatione vulnerum*, Venise, 1616, in-fol.; Leipzig, 1733, 2 vol. in-4.° Sur la fin de ses jours, il se fit Capucin, et mourut en 1647. — Son frère JEAN-BAPTISTE, se distingua aussi dans la médecine : on a de lui, *Considerationes medicæ*, Bologne, 1637, in-4.°

MAGDALEN, prêtre Anglois, étoit chapelain de *Richard II*. Comme il ressembloit beaucoup au roi, par les traits du visage et par la taille, quelques seigneurs révoltés le revêtirent, en 1399, d'habits royaux, après l'assassinat de *Richard*, et le firent reconnoître par un grand nombre d'Anglois. Mais le nouveau roi *Henri IV*, ayant pris quelques-uns des principaux du parti, toute cette troupe se dissipa. *Magdalen*, et un autre chapelain du roi, tâchèrent de se sauver en Écosse : on les prit et on les enferma dans la tour de Londres. Ils furent tous deux pendus et écartelés en 1400.

I. MAGDELEINE, (Ste MARIE) ainsi nommée du bourg de Magdala, situé dans la Galilée près la mer de Tibériade, fut guérie par *Jésus*, qui chassa sept démons de son corps. Elle s'attacha à lui, et l'accompagna dans tous ses voyages. Elle le suivit au Calvaire; et après l'avoir vu mettre dans le tombeau, elle retourna à Jérusalem préparer des parfums pour l'embaumer. Le surlendemain, elle alla de grand matin au sépulcre avec les autres femmes; et n'ayant point trouvé le corps, elle courut en porter la nouvelle aux Apôtres, et revint au tombeau. S'étant tournée, elle vit *Jésus* debout, sans savoir que ce fût lui. Il lui demanda ce qu'elle cherchoit? *Magdeleine*, pensant que c'étoit un jardinier, lui répondit : *Si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. Jésus* lui dit : *Marie....* et aussitôt le connoissant à sa voix, elle se jeta à ses pieds pour les baiser. Mais *Jésus* lui défendit de le toucher : et tempérant aussitôt ce triste refus par l'aveu qu'il resteroit encore quelque temps avec elle avant que d'aller à son Père, il lui ordonna d'aller annoncer cette nouvelle consolante à ses frères. On ne sait plus rien de certain de

la vie de *Magdeleine*, que quelques-uns ont confondue avec la pécheresse dont on ignore le nom, et avec *Marie*, sœur de *Lazare*. *St. Grégoire* a été du nombre de ces derniers. L'Histoire de son voyage en Provence, inconnue à toute l'antiquité, n'a plus besoin d'être réfutée. On crut avoir découvert ses Reliques dans la même province, vers l'an 1279. L'historien romanesque de cette découverte prétend qu'on trouva dans le tombeau qui les renfermoit, un écriteau très-ancien, sur du bois incorruptible, contenant ces paroles : *L'an sept cent de la nativité de Notre-Seigneur, le setième jour de Décembre, régnant* Odouïn, *roi de France, du temps de l'incursion des Sarasins, le corps de Sainte* Marie-Magdeleine, *fut transféré la nuit très-secrètement de son sépulcre d'albâtre en celui de marbre, par la crainte des Infidelles.* « Or, il est à observer, dit *Fleury*, qu'il n'y eut jamais de roi de France du nom d'*Odouïn* ou *Odoïc*, et que l'an sept cent régnoit *Childebert III*, à qui succéda *Dagobert II* jusqu'en 716. Mais celui qui fabriqua l'écriteau, ni ceux qui le découvrirent, n'en savoient pas tant. Vous avez vu d'ailleurs que douze ans auparavant, en 1267, le roi *St. Louis*, accompagné du légat *Simon de Brie*, alla à Vézelai, et y assista à la translation des Reliques de sainte *Marie-Magdeleine*, d'une châsse à l'autre. En remontant plus haut, vous trouverez que dès l'an 1146 on croyoit avoir ce Corps à Vézelai; et qu'en 898 l'empereur *Léon* le Philosophe l'avoit fait apporter à Constantinople ; et d'Ephèse, selon *Cedrenus*. Tous ces faits ne sont pas faciles à accorder avec la découverte de Provence, dont l'histoire, suivant le même écrivain, est un tissu de *Fables mal inventées par des ignorans.* » *Voy.* II. LAUNOI.

II. MAGDELEINE DE PAZZI, (Sainte) Carmélite de Florence, morte le 27 mai, 1607, à 41 ans, fut béatifiée par *Urbain VIII* en 1626, et canonisée par *Alexandre VII* en 1669. Elle fut tourmentée par diverses tentations, et exerça sur elle-même beaucoup d'austérités. Sa *Vie* a été écrite en italien par *Vincent Puchini*, et traduite en françois par *Brochand*, et en latin par *Papebrock*. On en trouve un abrégé dans les *Vies des Saints* de *Baillet*, au mois de mai.

III. MAGDELEINE, dite DU ST-SACREMENT, née à Saint-Sever, petite ville de Gascogne, le 6 avril 1617, fit profession religieuse à Bordeaux, dans le couvent des Carmélites qu'elle édifia par ses austérités et l'exercice de toutes les vertus. Elle a écrit deux Opuscules, l'un sur la prière, l'autre sur les vertus théologales. Ils sont imprimés à la suite de sa Vie, par D. *Martianay*. *Magdeleine* mourut à l'âge de 80 ans.

IV. MAGDELEINE DE FRANCE, reine de Navarre, fille de *Charles VII*, et de *Marie d'Anjou*, naquit le 1er décembre 1443. Fiancée à *Ladislas*, roi de Hongrie, son mariage ne fut point consommé avec ce prince, qui mourut subitement empoisonné. Elle épousa ensuite *Gaston de Foix*, qui mourut en 1470. Neuf ans après, elle devint régente du royaume de Navarre, et soutint avec vigueur son gouvernement contre les en-

treprises de *Ferdinand*, roi d'Aragon, et les querelles particulières de *Beaumont* et des *Grammont*, qui avoient long-temps désolé le pays. *Magdeleine*, après avoir fait couronner *Catherine*, sa fille, reine de Navarre, et lui avoir fait épouser *Jean d'Albret*, mourut en 1495, et fut inhumée dans la cathédrale de Pampelune.

V. MAGDELEINE DE FRANCE, fille du roi *François I*, et femme de *Jacques V*, roi d'Écosse, naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 10 août 1520. Ce prince, prévenu favorablement par les bruits publics pour l'esprit et la beauté de cette princesse, résolut de la mériter en secourant *François I*, dans le temps qu'on appréhendoit que l'empereur n'envahît la Provence et le Dauphiné. Mais, malheureusement, une tempête épouvantable dispersa la flotte Écossoise, sur laquelle il y avoit 16,000 hommes de débarquement. *Jacques* ne laissa pas d'aborder à Dieppe, et de prendre la poste pour aller demander à *François Ier* sa fille en mariage. Ce monarque généreux, sollicité par un prince aussi généreux que lui, ne put lui refuser l'objet de sa demande. *Magdeleine* fut mariée à Paris, le 1er janvier 1536, et mourut de la fièvre en Écosse, dès le 7 juillet suivant. Le poëte *Ronsard* s'écrie :

La belle *Magdeleine*, honneur de chasteté,
Une grace en beauté, Junon en majesté,
A peine de l'Écosse avoit touché le bord,
Quand au lieu d'un royaume, elle y trouva la mort.
Ni larmes du mari, ni beauté ni jeunesse,
Ni vœu ni oraison ne fléchit la rudesse
De la parque qu'on dit la fille de la nuit,
Que cette belle Reine avant que porter fruit
Ne mourut en sa fleur........

MAGDELENET, *Voy.* MADELENET.

MAGELLAN, (Ferdinand) autrement *Fernando* de MAGALHAENS, capitaine Portugais, s'est immortalisé par ses découvertes. Il commença ses expédition par la conquête de Malaca, faite en 1510, et dans laquelle il combattit sous le grand *Albuquerque*, appelé le *Mars Portugais*. Il se distingua bientôt, tant par sa bravoure que par son intelligence dans l'art de la navigation, et par une connoissance exacte des côtes des Indes Orientales. A son retour en Portugal, il se crut en droit de demander une récompense au roi *Emmanuel*. N'ayant pu l'obtenir, il renonça pour jamais à sa patrie, et alla offrir ses services à *Charles-Quint*, pour la conquête des isles Moluques. L'empereur n'hésita point à lui confier une flotte de cinq vaisseaux, et *Magellan* partit de Séville, le 10 août 1519. Lorsqu'on fut à la hauteur de Rio-Janeiro, la chaleur de ce nouveau climat causa tant de maladies dans la flotte, que tout l'équipage découragé jugea qu'il étoit impossible de poursuivre cette entreprise. Le tumulte alla si loin, que *Magellan* fut obligé de punir de mort les principaux chefs de la révolte, qui étoient *Mandoce* et *Quexada*, Castillans distingués. Il fit hiverner sa flotte

dans un cap situé au 52e degré, où l'on apperçut des hommes d'une taille gigantesque, et il l'appela le *Cap des Vierges*, parce qu'il avoit été découvert le jour de *Ste Ursule*. A 12 lieues de ce cap, il entra, le 21 octobre 1520, dans un détroit auquel il donna son nom, dont la bouche avoit une lieue de largeur, et qui étoit bordé de montagnes fort escarpées. Il y pénétra environ jusqu'à 50 lieues, et rencontra un autre détroit plus grand, qui débouchoit dans la mer Occidentale, qu'il nomma l'Océan *Pacifique*; il donna à ce détroit le nom de *Jason Portugais*. Enfin, après une navigation de 1500 lieues depuis ce cap, et n'ayant plus que trois vaisseaux, il arriva aux isles des Larrons, et se rendit de là aux isles Philippines, dont il prit possession au nom du roi d'Espagne. Ce fut dans ces isles que, combattant pour un roi devenu son allié, il fut tué d'un coup de lance, le 26 avril 1521. Un vaisseau et 18 hommes d'équipage furent les seuls restes de cette expédition périlleuse. Ils rentrèrent au port de San-Lucar, le 7 septembre 1522. Le bibliographe Espagnol, *Nicolas Antonio*, assure que le Routier des navigations de *Magellan* étoit manuscrit, entre les mains d'*Antonio Moreno*, cosmographe de la Contractation de Séville. On en trouve une Description abrégée dans le Recueil de *Ramusio*.

MAGEOGHEGAN, (Jacques) prêtre Irlandois, habitué à la paroisse de Saint-Merry, à Paris, mourut en 1764, à 63 ans. C'étoit un homme laborieux, et aussi attaché à sa patrie, que les Juifs de la captivité l'étoient à Jérusalem. Il est auteur d'une *Histoire d'Irlande*, Paris, 1758, 3 vol. in-4.o Cette Histoire, remplie de recherches que l'on ne trouve pas ailleurs, est la seule que nous ayons de ce pays. L'auteur, comme Irlandois et comme Catholique, n'est pas favorable aux Anglois. Son style pourroit être plus élégant.

I. MAGGI, (Jérôme) *Magigius*, d'Anghiari dans la Toscane, eut du goût pour tous les arts et pour toutes les sciences, et les cultiva avec succès. Quoiqu'il eût cultivé la jurisprudence, il s'adonna particulièrement à la partie des mathématiques qui regarde l'architecture militaire. Ses talens déterminèrent les Vénitiens à lui donner la charge de juge de l'amirauté dans l'isle de Chypre. Famagouste, assiégée par les Turcs, trouva dans lui toutes les ressources qu'elle auroit pu attendre du plus habile ingénieur. Il désespéra les assiégeans, par les machines qu'il inventa pour détruire leurs travaux; mais ils eurent leur revanche. La ville ayant été prise en 1571, ils pillèrent la bibliothèque de *Maggi*, l'emmenèrent chargé de chaînes à Constantinople, et le traitèrent de la manière la plus barbare. Il se consola néanmoins, à l'exemple d'*Esope*, de *Menippe*, d'*Epictète*, et de divers autres sages qui avoient été esclaves comme lui. Après avoir travaillé tout le jour à des ouvrages bas et méprisables, il passoit la nuit à écrire. Il composa, à l'aide de sa seule mémoire, des *Traités* remplis d'érudition, qu'il dédia aux ambassadeurs de France et de l'empereur. Ces deux ministres, touchés de compassion,

voulurent le racheter ; mais, tandis qu'ils traitoient de sa rançon, *Maggi* trouva le moyen de s'évader et de se sauver chez l'ambassadeur de l'empereur. Le grand visir, irrité de cette évasion, l'envoya reprendre, et le fit étrangler dans sa prison, le 27 mars 1572. C'étoit un homme d'une profonde érudition, laborieux, bon citoyen, ami sincère, et digne d'une meilleure fortune. Ses principaux ouvrages sont : I. Un traité *De Tintinnabulis*, à Hanau, in-8°, 1608. Ce traité des Cloches est très-savant ; et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que l'auteur le fit de mémoire. II. Un autre *De Equulo*, Hanau, in-8°, 1609. III. *De Mundi exilio per combustionem, libri V*, Basle, 1562, in-fol. IV. Des *Commentaires* sur les Vies des Hommes illustres d'*Æmilius Probus*, in-fol. V. Des *Commentaires sur les Institutes* de *Justinien*, in-8.° VI. Des *Mélanges*, ou diverses Leçons, 1564, in-8.° Tous ces ouvrages, écrits assez élégamment en latin, sont remplis de recherches. *Maggi* produisoit peu de lui-même, et se contentoit de recueillir les pensées des autres. On a encore de lui, un *Traité des Fortifications*, en italien, 1589, in-fol. Il y propose diverses machines de guerre fort curieuses, et dont quelques-unes étoient de son invention. Un livre, *De la situation de l'Ancienne Toscane*.

II. MAGGI, (Barthélemi) médecin, frère du précédent, naquit en 1477, et mourut à Bologne sa patrie, en 1552, à 75 ans. Nous avons de lui, un *Traité* sur la guérison des plaies faites par les armes à feu, 1552, in-4°, Bologne, en latin. — Il ne faut pas le confondre avec *François-Marie* MAGGI, qui a publié *Syntagmata linguarum Georgiæ*, Romæ, 1670, in-fol. ; ni avec *Charles-Marie* MAGGI, professeur de belles-lettres à l'université de Milan, sa patrie, mort en 1699, et dont nous avons des *Poésies*, Milan, 1700, 4 vol. in-12.

MAGHEM, nourrice d'*Akbar*, troisième empereur des Mogols, donna à ce prince de bons conseils pour régner avec gloire, et l'affranchit de la tutelle tyrannique où le retenoit *Beyram*, son gouverneur. Elle le fit couronner solennellement à Dehli, et lui ménagea l'estime et la fidélité des grands. *Beyram* se retira dans le Guzarate, où l'un de ses esclaves l'assassina en 1356. *Maghem*, honorée par les Orientaux, mourut dans un âge très-avancé.

I. MAGINI, (Jacques) *Maginus*, Augustin, mort vers 1422 fort âgé, est auteur d'un livre de théologie assez rare, intitulé : *Sophologium*, Paris, 1477, in-4.° Il y en a une édition plus ancienne, sans date.

II. MAGINI, (Jean-Antoine) célèbre astronome et mathématicien, natif de Padoue, enseigna en Pologne avec réputation. Ce savant étoit infecté des erreurs, trop communes alors, de l'astrologie. Il se mêloit aussi de tirer des horoscopes, et il a écrit sur cette matière aussi obscure que ridicule. Il mourut à Bologne le 11 février 1617, à 62 ans. On a de lui : I. Des *Ephémérides*. II. *Nova cœlestium orbium theoria*. Quoiqu'il penchât pour le système de *Copernic*, il

soutient

soutient dans cet ouvrage celui de *Ptolomée*, qu'il tâche de corriger et d'expliquer. Ce n'est pas qu'il le crût meilleur que l'autre; mais vraisemblablement il redoutoit l'inquisition, qui regardoit les Coperniciens de mauvais œil. III. Des *Commentaires* sur la Géographie de *Ptolomée*. IV. Une description de l'Italie en 60 tables. V. Un *Traité du Miroir concave sphérique*, traduit en françois, 1620, in-4.° Il composoit lui-même de grands miroirs concaves de cinq pieds de diamètre; et il fit en optique les progrès qu'on pouvoit y faire alors; et un grand nombre d'autres ouvrages, peu recherchés aujourd'hui.

MAGIO, (François-Marie) chanoine régulier, né en 1612, mort l'an 1686 à Palerme, fut envoyé dans les missions de l'Orient l'an 1636, par la congrégation de la Propagande. Il parcourut la Syrie, l'Arabie, l'Arménie, et y fit beaucoup de fruit. Par-tout il montra qu'il savoit allier un grand zèle à beaucoup de prudence. On a de lui: I. *Syntagmata linguarum Orientalium*, Romæ, 1670, in-fol. II. *De sacris Cœremoniis*. III. *De Pauli IV inculpatâ vitâ disquisitiones historicæ*. IV. Plusieurs ouvrages sur le *Rituel*, et des écrits ascétiques.

MAGISTRIS, (Simon de) Patrice Romain, né à Serra, en 1728, et mort à Rome le 6 octobre 1802, âgé de 75 ans, se rendit célèbre par la connoissance profonde des langues savantes; il parloit l'hébreu, le grec et le latin, avec autant de facilité que l'italien. *Pie VI*, qui l'employoit fréquemment à des recherches relatives à l'antiquité ecclésiastique, récompensa ce savant qui étoit de la congrégation de l'Oratoire de *St. Philippe de Néri*, en le nommant évêque de Cyrène, et secrétaire perpétuel de la congrégation établie à Rome pour la correction des livres de l'Église d'Orient. Il fit admirer dans cet emploi, la vaste étendue de son érudition et de sa critique. *Magistris* a sur-tout bien mérité de la religion par la belle édition grecque de *Daniel*, d'après la *version* des Septante, Rom. 1772, in-fol. On en croyoit le texte perdu, mais il fut retrouvé dans un manuscrit de la bibliothèque du prince *Chigi*; on y a joint l'interprétation grecque de *St. Hippolyte*, martyr, la confrontation de la version de *Théodotion*, avec une partie du livre d'*Esther* en chaldaïque, et cinq dissertations apologétiques sur cette version des Septante. *Magistris* a été encore l'éditeur des deux ouvrages suivans: I. *Acta Martyrum ad ostia Tiberina, ex mss. Codice Regio bibliothecæ Taurinensis*; Romæ, 1795. II. *Sancti Dyonisii Alexandrini Episcopi cognomento Magni, quæ supersunt*; Romæ, 1796, en grec et latin, in-fol. Cette belle édition est précédée de la vie de *St. Denis* d'Alexandrie, et d'une savante Préface sur l'authenticité de l'ouvrage. III. On a encore de ce savant prélat, *Gli attidi cinque Martiri nella coren, coll' origine della Fede in quel Regno*; Rom. 1801, in-8.° Ennemi déclaré de l'incrédulité moderne, *Magistris* consacra ses veilles à confondre l'impiété et à soutenir courageusement les intérêts du Christianisme. Sa vie édifiante prouva, encore mieux que sa plume, qu'il fut profondément pénétré de l'excellence et de la vérité de la religion.

MAGLIABECCHI, (Antoine) né à Florence en 1633, fut d'abord destiné à l'orfévrerie; mais on lui laissa suivre ensuite son goût pour les belles-lettres, et il devint bibliothécaire de *Cosme II*, grand duc de Toscane. Il mourut à Florence le 14 juillet 1714, à 81 ans, laissant sa nombreuse bibliothèque au public avec un fonds pour l'entretenir. Il étoit consulté par tous les savans de l'Europe, et adoré par ceux de Florence. Conseils, livres, manuscrits, rien n'étoit refusé à ceux dans qui il voyoit le germe de l'esprit. Le cardinal *Noris* lui écrivit, qu'*il lui étoit plus redevable de l'avoir dirigé dans ses études, qu'au Pape de l'avoir honoré de la Pourpre.* Sa vaste mémoire embrassoit tout. Il portoit son avidité pour les livres, jusqu'à lire ceux qui n'étoient pas tout-à-fait mauvais; et il trouvoit que son temps n'étoit pas toujours perdu. On a imprimé à Florence, en 1745, un recueil des différentes *Lettres* que des savans lui avoient écrites, in-8°; mais ce recueil est incomplet, parce que *Magliabecchi*, indifférent pour tout, excepté pour l'étude, négligeoit de mettre en ordre ses papiers. On a encore de lui, des éditions de quelques ouvrages.

MAGLOIRE, (St.) natif du pays de Galles dans la Grande-Bretagne, cousin germain de *St. Samson*, et de *St. Malo*, embrassa la vie monastique, vint en France, fut abbé de Dol, puis évêque régionnaire en Bretagne. Il établit dans la suite un monastere dans l'isle de Jersey, où il mourut le 14 octobre 575, âgé d'environ 80 ans. Ses reliques furent transférées au faubourg Saint-Jacques, dans un monastère de Bénédictins, cédé aux Pères de l'Oratoire en 1628. Ce fut dans la suite *le Séminaire Saint-Magloire*, célèbre par les savans qu'il a produits. On s'est trompé lorsqu'on a attribué à ce saint, l'*Hymne* qu'on chante à la Toussaint : *Cœlo quos eadem gloria consecrat, etc.* On aura vu en tête de cette Hymne, *S. Maglorianus;* ce qui signifie *Santeuil* de *St. Magloire.* Cette hymne et toutes celles de la fête de Toussaint sont du poëte *Victorin*, et marquées dans le bréviaire de Paris, édition de 1736, *S. V.*, et non *S. Magl.*

MAGNAN, *Voy.* MAIGNAN.

MAGNENCE, Germain d'origine, parvint du grade de simple soldat aux premiers emplois de l'empire. L'empereur *Constant* l'honora d'une amitié particulière, et dans une révolte, le délivra de la fureur des soldats, en le couvrant de sa robe. *Magnence* paya son bienfaiteur de la plus noire ingratitude; il le fit mourir en 350, après s'être fait proclamer empereur. Ce crime le rendit maître des Gaules, des Isles Britanniques, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Italie et de l'Illyrie. *Constance* se disposa à venger la mort de son frère; il marcha contre *Magnence*, et lui livra bataille en 351, près de Mursie en Pannonie. L'usurpateur, après une vigoureuse résistance, fut obligé de prendre la fuite, et son armée fut taillée en pièces. Il perdit peu à peu tous les pays qui l'avoient reconnu. Il ne lui resta plus que les Gaules, où il se réfugia. La perte d'une bataille, entre Die et Gap, acheva de le jeter dans le désespoir. Il se

mua à Lyon, où, après avoir fait mourir tous ses parens, entr'autres sa mère et son frère, il se donna la mort en 353, à 50 ans. Ce tyran aimoit les belles-lettres, et avoit une certaine éloquence guerrière qui plaisoit beaucoup. Son air étoit noble, sa taille avantageuse, son esprit vif et agréable; mais il étoit cruel, fourbe, dissimulé, et il se décourageoit aisément. Sa tête fut portée par tout l'empire. *Magnence* fut le premier des Chrétiens qui osa tremper ses mains dans le sang de son légitime monarque.

MAGNET, (Louis) Jésuite, né l'an 1575, mort en 1657, à 82 ans, fut le rival du célèbre *Buchanan* en poésie sacrée. Il s'est fait un nom par sa Paraphrase en vers latins des *Pseaumes* et des *Cantiques* de l'Ecriture sainte. Cet auteur est assez bien entré dans l'esprit des écrivains sacrés, et n'affoiblit que rarement la force de leurs expressions.

MAGNI, (Valérien) *Magnus*, célèbre Capucin, né à Milan en 1587, d'une famille illustre, fut élevé aux emplois les plus importans de son ordre. Le pape *Urbain VIII*, instruit de son mérite, le fit chef des missions du Nord, emploi dont il s'acquitta avec autant de succès que de zèle. Ce fut par son conseil que ce pontife abolit l'ordre des Jésuitesses en 1631. *Ladislas-Sigismond*, roi de Pologne, demanda un chapeau de cardinal pour lui; mais les Jésuites, avec lesquels il étoit brouillé, empêchèrent qu'on ne l'honorât de la pourpre. L'occasion de ses querelles avec cet ordre redoutable, n'est pas bien connue; ce qu'il y a de sûr, c'est que le Père *Magni* avoit essayé sa plume contre la morale corruptrice de plusieurs théologiens de la Société. Ses ennemis lui firent défendre d'écrire par le pape *Alexandre VII*. Le Capucin ne crut pas devoir obéir à cette défense, et il publia quelque temps après son *Apologie*. Les Jésuites irrités le déférèrent comme hérétique, et prirent pour prétexte de leur accusation, qu'*il avoit avancé que la primauté et l'infaillibilité du Pape n'étoient pas fondées sur l'Ecriture*. On le mit en prison à Vienne, et il n'obtint sa liberté que par la faveur de *Ferdinand III*. Il se retira, sur la fin de ses jours, à Saltzbourg, et y mourut de la mort des justes en 1661, à 75 ans, après en avoir passé 60 dans son ordre. On a de lui, quelques ouvrages en latin. On trouve dans le tome 2d du Recueil, intitulé *Tuba magna*, une *Lettre* écrite en sa prison même: il y répond aux accusations intentées contre lui, et le fait avec la vivacité qu'inspire un caractère fougueux joint à la persécution. Ce Capucin, zélé défenseur de la philosophie de *Descartes*, se déclara ouvertement contre les vieilles erreurs d'*Aristote*, qu'il combattit dans différens ouvrages. On lui doit encore quelques *Livres de controverse* contre les Protestans, qu'il haïssoit presque autant que les Jésuites. On connoît sa réponse favorite: *Mentiris impudentissimè*. Elle est une preuve que sa franchise tenoit un peu de la grossièreté et de l'impolitesse. La vérité auroit sans doute moins déplu dans sa bouche, s'il avoit su lui donner le ton de douceur qu'elle doit avoir.

MAGNIER, (Philippe) habile sculpteur, mort à Paris en décembre 1715, à 68 ans, orna de ses statues les parcs de Versailles et de Marly.

MAGNIÈRE, (Laurent) sculpteur de Paris, mort en 1700, âgé de 82 ans, avoit été reçu, en 1667, de l'académie royale de Peinture. Ses talens l'ont placé au rang des plus célèbres artistes du siècle de *Louis XIV*. Il a fait pour les jardins de Versailles, plusieurs Thermes, représentant *Circé*, *Ulysse*, le *Printemps*, etc.

MAGNIEZ, (Nicolas) ecclésiastique savant et laborieux, mort en 1749 dans un âge avancé, est connu par son excellent Dictionnaire latin, intitulé *Novitius*, Paris, 1721, in-4°, 2 vol. Cet ouvrage, si utile aux maîtres, et qui jouit d'une estime méritée, n'a eu que cette édition; celle qui porte 1733, n'a de différence que le frontispice. On y trouve, outre les mots des auteurs classiques, tous ceux de la Bible, du Bréviaire, et des Auteurs ecclésiastiques, les termes des sciences, les noms des grands hommes, des dieux de la fable, des évêchés, des conciles, des hérésies, etc. Enfin, plus de six mille mots qui ne sont pas dans les dictionnaires ordinaires.

MAGNIN, (Antoine) poëte François, originaire de Bourg-en-Bresse, et subdélégué de l'intendant de Bourgogne, mourut en 1708, à 70 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels on remarque du goût, mais encore plus de négligence. L'auteur étoit un de ces rimeurs subalternes, qui barbotent toute leur vie dans les marais du Parnasse. Il ne connut point cet enthousiasme qui est l'ame de la belle poésie. Cet auteur avoit de l'érudition, et il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits.

I. MAGNOL, (Pierre) professeur en médecine, et directeur du jardin des plantes de Montpellier, mort en 1715, à 77 ans, a donné: I. *Botanicon Monspeliense*, 1686, in-8°, fig. II. *Hortus Regius Monspeliensis*, 1697, in-8°, fig. III. *Novus Caracter Plantarum*, 1720, in-4.°

II. MAGNOL, (Antoine) fils du précédent, né à Montpellier en 1676, succéda dans la chaire de son père, et mourut en 1759, après avoir publié: I. *Novus Caracter Plantarum*, Montbéliard, 1725, ouvrage de son père. II. *Dissertatio de respiratione*. III. *De naturâ et causis fluiditatis sanguinis*; et plusieurs autres dissertations.

MAGNON, appelé quelquefois MAGNIEN, (Jean) poëte François, né à Tournus dans le Mâconnois, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat à Lyon. On a de lui, plusieurs pièces de théâtre, dont la moins mauvaise est *Artaxercès*, tragédie jouée en 1645. Il y a de la conduite, de beaux sentimans, et quelques caractères passablement soutenus. Ses autres pièces sont: *Josaphat*, 1646; *Séjan*, 1646; *Orcondate et Statira*, 1647; *Tamerlan et Bajazet*, 1647; *Jeanne de Naples*, 1654; *Zénobie*, reine de Palmyre, 1659. Elles ont toutes été imprimées séparément. Ce poëte quitta le genre dramatique, et conçut le dessein de produire,

en dix volumes, chacun de vingt mille vers, une *Encyclopédie*. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet ridicule, ayant été assassiné de nuit par des voleurs à Paris, en 1662. Une partie de son ouvrage parut en 1663, in-4°, sous le titre emphatique de *Science universelle*, et avec une préface encore plus emphatique. *Les Bibliothèques*, dit-il au Lecteur, *ne te serviront plus que d'un ornement inutile*. Quelqu'un lui ayant demandé si son ouvrage seroit bientôt fait? *Bientôt*, répondit-il, *je n'ai plus que cent mille vers à faire*. On ne doit pas s'étonner de la merveilleuse facilité de *Magnon*: ses vers sont peut-être ce que nous avons de plus lâche, de plus incorrect, de plus obscur et de plus rampant dans la poésie Françoise. L'auteur avoit pourtant été ami de *Molière*, et avoit joué la comédie avec lui; mais il profita peu des conseils de cet excellent comique.

I. MAGNUS, (Jean) archevêque d'Upsal en Suède, né à Lincoping, en 1488, s'éleva avec force contre le Luthéranisme, et travailla en vain à empêcher le roi *Gustave* de l'introduire dans ses états: ce monarque répondit à ses remontrances par des persécutions. *Magnus* se retira à Rome, y reçut beaucoup de témoignages d'estime, et y mourut en 1544, à 56 ans, après avoir publié: I. Une Histoire de Suède en vingt-quatre livres, intitulée *Gothorum Suecorumque historia ex probatis antiquorum monumentis collecta*, 1554, in-folio; Basle, 1558, in-8°: ouvrage publié avec des additions par *Olaüs Magnus* son frère. II. Celle des archevêques d'Upsal, sous le titre *Historia Metropolitanæ Ecclesiæ Upsalensis, in regnis Sueciæ et Gothiæ, à Joanne Magnò Gotho, sedis apostolicæ legato, et ejusdem ecclesiæ archiepiscopo, collecta, opera Olaï Magni Gothi ejus fratris in lucem edità*: Rome, 1560, un volume in-folio. On trouve dans ce livre de quoi rétablir la vérité des faits, et détruire les calomnies des Luthériens contre cet illustre archevêque, homme d'un zèle ferme et d'une droiture inflexible.

II. MAGNUS, (Olaüs) frère du précédent, auquel il succéda l'an 1544, dans l'archevêché d'Upsal, parut avec éclat au concile de Trente, en 1546, et souffrit beaucoup dans son pays pour la religion Catholique. On a de lui: L'Histoire des mœurs, des coutumes et des guerres des peuples du Septentrion, sous le titre: *Historia Gentium Septentrionalium*, Rome, 1555, in-fol. Cet ouvrage renferme des choses curieuses, mais quelques-unes semblent être le fruit de la crédulité. L'auteur y montre un grand attachement à la foi catholique, et un zèle ardent contre les Protestans. Il mourut à Rome vers 1560.

MAGNUS, *Voy*. MAGNI.

MAGOG, chef des anciens Scythes, auquel on attribue la civilisation de plusieurs peuples du Nord; il introduisit parmi eux la connoissance de plusieurs arts. *Schroderus* dans son *Lexique Scandinave*, le fait inventeur des *Runes*, espèce d'hiéroglyphes ou caractères dont se sont servis les peuples Septentrionaux, et dont l'usage a précédé en Europe celui des lettres grecques. *Rudbeck* fait remonter l'usage des Runes au

3e siècle, après le déluge. Il n'en compte que seize primitives; et, pour démontrer qu'elles n'ont aucun rapport avec les lettres connues, il a inséré, dans son *Atlantique*, une Table comparative de ces caractères, avec les lettres gothiques, hébraïques, phéniciennes, grècques et latines. *Voyez* VERELIUS.

I. MAGON BARCÉE, général Carthaginois, envoyé en Sicile, l'an 394 avant Jésus-Christ, contre *Denis le Tyran*, fut défait dans le premier combat; mais ayant remis une puissante armée sur pied l'année suivante, il battit le tyran, et lui accorda la paix. La guerre s'étant rallumée, les Carthaginois firent une nouvelle tentative sur la Sicile. *Magon* étoit à la tête: il livra bataille aux ennemis, et fut tué l'an 389 avant J. C. —*MAGON BARCÉE* son fils, lui succéda dans le commandement, et fut encore moins heureux. Épouvanté par l'arrivée de *Timoléon*, général des Corinthiens, il quitta précipitamment la Sicile. On lui fit son procès. Il prévint le supplice par une mort volontaire, l'an 343 avant Jésus-Christ. Les Carthaginois firent attacher son cadavre à une croix, pour éterniser sa lâcheté et son infamie.

II. MAGON, frère d'*Annibal*, se signala avec lui à la bataille de Cannes, et porta la nouvelle de cette victoire à Carthage. Pour donner une idée sensible de cette action, il fit répandre au milieu du sénat trois boisseaux d'anneaux d'or, tirés des doigts des chevaliers Romains, tués dans le combat, l'an 216 avant J. C. *Magon* fut envoyé ensuite contre *Scipion*, en Espagne; mais il fut battu près de Carthagène, et poursuivi sur le bord de la mer. Il se retira dans les isles Baléares, connues aujourd'hui sous les noms de *Majorque* et de *Minorque*. Les habitans de ces isles passoient pour les plus habiles frondeurs de l'univers: dès que les Carthaginois approchèrent de la première, les Baléariens firent pleuvoir sur eux une si effroyable grêle de pierres, qu'ils furent obligés de regagner la mer. Ils abordèrent plus heureusement à Minorque; et le Port-Mahon, *Portus-Magonis*, retint le nom du général qui l'avoit conquis. Le héros Carthaginois passa ensuite en Italie, se rendit maître de Gênes, fut battu et blessé dans un combat contre *Quintilius-Varus*, et mourut de ses blessures l'an 203 avant J. C. — Il y a eu encore un autre *MAGON*, qui laissa vingt-huit livres sur l'*Agriculture*. Celui-ci florissoit vers l'an 140 avant J. C. De toutes les richesses que *Scipion* trouva au siége de Carthage, il ne conserva que l'ouvrage de *Magon*: il le porta au sénat, qui dans la suite le consulta souvent, et lui rendit même plus d'honneurs qu'aux *Livres Sibyllins*.

MAGONTHIER, *Voy.* LACBANIE.

MAGRI, (Dominique) né dans l'isle de Malte, prêtre de l'Oratoire et chanoine de Viterbe, mort en 1672, à 68 ans, avoit une érudition peu commune, embellie par les vertus sacerdotales. Il laissa deux ouvrages utiles: I. *Hierolexicon*, 1677, in-folio, à Rome, composé avec son frère *Charles*; c'est un Dictionnaire qui peut beaucoup servir pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte. II. Un *Traité* en latin *des contradictions apparentes*

de l'Ecriture, dont la meilleure édition est celle de 1685, in-12, à Paris, par l'abbé *le Fèvre*, qui l'augmenta considérablement, et qui pourtant n'a pas épuisé la matière. III. *Dom. Magri*, a composé la Vie de *Latinus Latinius*, qui est à la tête de la *Biblioteca sacra et profana* de cet auteur, dont *Charles Magri* a donné l'édition, Rome, 1677, in-folio. IV. *Virtu del Cafe*, Roma, 1671, in-4.° V. *Viaggio al Monte Libano*, 1664, in-4.° On préfère celui de *Dandini*.

MAHADI, troisième calife de la race des Abassides, fils et successeur d'*Abou-Giafar Almanzor*, se fit un nom par son courage et par sa sagesse. Après avoir remporté plusieurs victoires sur les Grecs, il conclut la paix avec l'impératrice *Irène*, à condition qu'elle lui payeroit, tous les ans, soixante et dix mille écus d'or de tribut. Ce prince voulut, à l'imitation de son père, faire le pélerinage de la Mecque; et ce voyage, dans lequel il étala tout le luxe du faste Asiatique, lui coûta six cent soixante-six millions d'écus d'or. Une infinité de chameaux furent employés à porter de la neige, pour le rafraîchir au milieu des sables brûlans de l'Arabie. *Mahadi*, arrivé à la Mecque, fit embellir la mosquée où *Mahomet* a son tombeau. Un dévot lui avoit fait présent d'une pantoufle de cet imposteur; il la reçut avec respect, et donna dix mille drachmes à celui qui la lui présenta. *Mahomet*, dit-il à ses courtisans, *n'a jamais vu cette chaussure; mais le peuple est persuadé qu'elle est de lui, et si je l'avois refusée, il auroit pensé que je la méprisois....* *Mahadi* tenoit fréquemment son lit de justice, pour réparer les violences que les puissans exerçoient contre les foibles. Il ne prononçoit aucune sentence, qu'après avoir consulté les plus habiles jurisconsultes. Un jour, ayant dit à un officier: *Jusqu'à quand retomberez-vous dans les mêmes fautes?* — Cet officier lui répondit sagement: *Tant que Dieu vous conservera la vie pour notre bien, ce sera à nous de faire des fautes, et à vous de les pardonner.* Ayant demandé dans le temple de la Mecque à un homme de sa suite, « s'il ne vouloit point avoir part aux largesses qu'il répandoit alors dans la Mosquée? » *Je mourrois de honte*, lui répondit cet homme, *de demander dans la maison de Dieu à un autre qu'à lui, et autre chose que lui-même.* Ce bon prince mourut à la chasse, poursuivant une bête fauve qui s'étoit jetée dans une masure. Son cheval l'ayant engagé dans une porte qui étoit trop basse, il se cassa les reins et expira sur l'heure, l'an 785 de J. C., après un règne de dix ans et un mois.

MAHARBAL, capitaine Carthaginois, commanda la cavalerie à la bataille de Cannes, l'an 316 avant J. C. Aussi propre à donner un conseil qu'à faire un coup de main, il vouloit qu'après cette action mémorable, *Annibal* allât droit à Rome, lui promettant de le faire souper dans cinq jours au Capitole; mais comme ce général demandoit du temps pour se consulter sur cette proposition: *Je vois bien*, dit Maharbal, *que les Dieux n'ont pas donné au même homme tous les talens à la fois; vous savez vaincre*, Annibal, *mais vous ne savez pas profiter de la victoire.*

MAHAUT, *Voyez* I. MATHILDE.

MAHÉ, *Voy.* BOURDONNAYE.

MAHIS, *Voy.* DESMAHIS *et* GROSTESTE.

MAHMED, (Aga) issu de l'une des premières familles du Khorasan en Perse, étoit au berceau, lorsque *Thamas-Kouli-Kan* fit égorger, en 1738, son père et ses frères. Ce vainqueur barbare, se contenta de prendre contre *Mahmed*, une précaution qui empêcha celui-ci de perpétuer sa race. Il n'en devint pas moins, comme l'eunuque *Narsès*, un homme d'état et un grand guerrier. Après la mort de *Thamas*, la mère de *Mahmed* se remaria, et eut plusieurs autres enfans qui furent les plus grands ennemis de leur frère. *Mourtouza*, l'un d'eux, implora le secours de la Russie, mais *Aga-Mahmed* ne se rendit pas moins le maître du Guilan, du Mazanderan, du Schirvan, et de plusieurs autres provinces. L'amiral *Woïno-Witsch* ayant établi un comptoir sur la côte d'Astérabath, avec le commencement d'une forteresse, où il plaça dix-huit canons, *Mahmed* vint la voir, feignit d'en admirer la construction, et engagea l'amiral à venir lui rendre visite avec ses principaux officiers, dans une maison de plaisance, qu'il avoit dans les montagnes; ils s'y rendirent le lendemain; mais ils ne furent pas plutôt arrivés qu'on les chargea de fers, en les menaçant de leur trancher la tête, si la forteresse n'étoit sur-le-champ démolie. Il fallut obéir: les murs furent rasés, les canons embarqués, et les officiers Russes chassés de la côte. *Ghedahed*, l'un des rivaux de *Mahmed*, avoit fait sur lui quelques conquêtes. Mais ce dernier, ayant gagné ses principaux agens, *Ghedahed* fut livré par eux à son ennemi, qui lui fit trancher la tête, à la fin de 1786. Rien n'arrêta plus les conquêtes de *Mahmed*, qui subjugua la Perse entière. Héritier des desseins de *Schah-Nadir*, il vouloit s'emparer d'Astrakan, et fermer la mer Caspienne aux Russes, lorsque la mort vint mettre fin à tous ses projets.

MAHMOUD, *Voy*, VI. MAHOMET.

I. MAHOMET, naquit à la Mecque, l'an 569 ou 570. Sa naissance fut accompagnée, suivant les dévots Musulmans, de différens prodiges qui se firent sentir jusques dans le palais de *Cosroës*. *Eminach*, sa mère, étoit veuve depuis dix mois, lorsqu'elle mit au monde cet enfant, destiné à être l'auteur d'une religion qui s'est étendue depuis le détroit de Gibraltar, jusqu'aux Indes, et le fondateur d'un empire, dont les débris ont formé trois monarchies puissantes. A l'âge de vingt ans, le jeune *Mahomet* s'engagea dans les caravanes qui négocioient de la Mecque à Damas. Ces voyages n'augmentèrent pas sa fortune, mais ils augmentèrent ses lumières. De retour à la Mecque, une femme riche, veuve d'un marchand, le prit pour conduire son négoce, et l'épousa trois ans après. *Mahomet* étoit alors à la fleur de son âge; et quoique sa taille n'eût rien d'extraordinaire, sa physionomie spirituelle, le feu de ses yeux, un air d'autorité et d'insinuation, le désintéressement et la modestie qui accompagnoient ses démarches, lui

gagnèrent le cœur de son épouse. *Chadyse*, (c'est le nom de cette riche veuve) lui fit une donation de tous ses biens. *Mahomet*, parvenu à un état dont il n'auroit jamais osé se flatter, résolut de devenir le chef de sa nation : il jugea qu'il n'y avoit point de voie plus sûre pour parvenir à son but, que celle de la religion. Comme il avoit remarqué, dans ses voyages en Egypte, en Palestine, en Syrie et ailleurs, une infinité de sectes qui se déchiroient mutuellement, il crut pouvoir les réunir, en inventant une nouvelle religion, qui eût quelque chose de commun avec toutes celles qu'il prétendoit détruire. On croit qu'il fut aidé dans son projet par *Batyras* Jacobite, par *Sergius* moine Nestorien, et par quelques Juifs. A l'âge de quarante ans, cet imposteur commença à se donner pour prophète. Il feignit des révélations, il parla en inspiré; il persuada d'abord sa femme et huit autres personnes. Ses disciples en firent d'autres; et en moins de trois ans, il en eut près de cinquante, disposés à mourir pour sa doctrine. Il lui falloit des miracles, vrais ou faux. Le nouveau prophète trouva dans les attaques fréquentes d'épilepsie, à laquelle il étoit sujet, de quoi confirmer l'opinion de son commerce avec le Ciel. Il fit passer le temps de ses accès, pour celui que l'Être suprême destinoit à l'instruire, et ses convulsions, pour l'effet des vives impressions de la gloire du ministre que la Divinité lui envoyoit. A l'entendre, l'ange *Gabriel* l'avoit conduit, sur un âne, de la Mecque à Jérusalem, où, après lui avoir montré tous les saints et tous les patriarches depuis *Adam*, il l'avoit ramené la même nuit à la Mecque. Malgré l'impression que faisoient ses rêves, il se forma une conjuration contre le visionnaire. Le nouvel apôtre fut contraint de quitter le lieu de sa naissance, pour se sauver à Médine. Cette retraite fut l'époque de sa gloire, et de la fondation de son empire et de sa religion. C'est ce que l'on nomma *Hégire*, c'est-à-dire, fuite *ou* persécution, dont le premier jour répond au 16 juillet de l'an 622 de J. C. Le prophète fugitif devint conquérant. Il défendit à ses disciples de disputer sur sa doctrine avec les étrangers, et leur ordonna de ne répondre aux objections des contradicteurs que par le glaive. Il disoit, que *chaque Prophète avoit son caractère; que celui de J. C. avoit été la douceur*, et que *le sien étoit la force*. Pour agir suivant ses principes, il leva des troupes qui appuyèrent sa mission. Les Juifs Arabes, plus opiniâtres que les autres, furent un des principaux objets de sa fureur. Son courage et sa bonne fortune le rendirent maître de leur place forte. Après les avoir subjugués, il en fit mourir plusieurs, vendit les autres comme des esclaves, et distribua leurs biens à ses soldats. *Voyez* I. ABBAS *et* I. ABDALLA. La victoire qu'il remporta, en 627, fut suivie d'un traité qui lui procura un libre accès à la Mecque. Ce fut la ville qu'il choisit pour le lieu où ses sectateurs feroient dans la suite leur pélerinage. Ce pélerinage faisoit déjà une partie de l'ancien culte des Arabes Païens, qui y alloient une fois tous les ans adorer leurs divinités, dans un temple aussi renommé parmi eux, que celui de Delphes l'étoit chez les Grecs. *Mahomet*, fier de ses premiers

succès, se fit déclarer roi, sans renoncer au caractère de chef de religion. Cet Apôtre sanguinaire ayant augmenté ses forces, oubliant la trève qu'il avoit faite deux ans auparavant avec les habitans de la Mecque, met le siége devant cette ville, l'emporte de force; et, le fer et la flamme à la main, il donne aux vaincus le choix de sa religion, ou de la mort. On passe au fil de l'épée tous ceux qui résistent au prophète guerrier et barbare. Le vainqueur, maître de l'Arabie, et redoutable à tous ses voisins, se crut assez fort pour étendre ses conquêtes et sa religion chez les Grecs et chez les Perses. Il commença par attaquer la Syrie, soumise alors à l'empereur *Héraclius*; il lui prit quelques villes, et rendit tributaires les princes de Dauma et de Deyla. Ce fut par ces exploits qu'il termina toutes les guerres où il avoit commandé en personne, et où il avoit montré l'intrépidité d'*Alexandre*. Ses généraux, aussi heureux que lui, accrurent encore ses conquêtes, et lui soumirent tout le pays à quatre cents lieues de Médine, tant au Levant qu'au Midi. C'est ainsi que *Mahomet*, de simple marchand de chameaux, devint un des plus puissans monarques de l'Asie. Il ne jouit pas long-temps du fruit de ses crimes. Il s'étoit toujours ressenti d'un poison qu'il avoit pris autrefois. Une Juive, voulant éprouver s'il étoit vraiment prophète, empoisonna une épaule de mouton qu'on devoit lui servir. Le fondateur du Mahométisme ne s'apperçut que la viande étoit empoisonnée, qu'après en avoir mangé un morceau. Les impressions du poison le minèrent peu à peu. Il fut attaqué d'une fièvre violente, qui l'emporta en la 62e année de son âge, la 23e depuis qu'il avoit usurpé la qualité de prophète, l'onzième année de l'Hégire, et la 632e de J. C. Sa mort fut l'occasion d'une grave dispute entre ses disciples. *Omar*, qui de son persécuteur étoit devenu son apôtre, déclara, le sabre à la main, que *le Prophète de Dieu ne pouvoit pas mourir*. Il soutint qu'il étoit disparu comme *Moyse* et *Elie*, et jura qu'il mettroit en pièces quiconque oseroit soutenir le contraire. Il fallut qu'*Abubeker* lui prouvât par le fait, que leur maître étoit mort; et par plusieurs passages de l'Alcoran, qu'il devoit mourir. L'imposteur fut enterré dans la chambre d'une de ses femmes, et sous le lit où il étoit mort. C'est une erreur populaire, de croire qu'il est suspendu dans un coffre de fer, qu'une ou plusieurs pierres d'aimant tiennent élevé au haut de la grande Mosquée de Médine, et non de la Mecque, comme le disent plusieurs auteurs, entr'autres le savant *Pagi*, correcteur de *Baronius*. Son tombeau se voit encore aujourd'hui à l'un des angles de ce temple : c'est un cône de pierre placé dans une chapelle, dont l'entrée est défendue aux profanes par de gros barreaux de fer... Le livre qui contient les dogmes et les préceptes du Mahométisme, s'appelle l'*Alcoran*. (*Voy.* CAAB *et* HAMZA.) C'est une rapsodie de 6000 vers, sans ordre, sans liaison, sans art. Les contradictions, les absurdités, les anachronismes y sont répandus à pleines mains. Le style, quoiqu'ampoulé et entièrement dans le goût Oriental, offre de temps en temps quel-

ques morceaux touchans et sublimes. Il est divisé en quatre parties, et chaque partie en plusieurs chapitres distingués par des titres singuliers, tels que celui de la *Mouche*, de l'*Araignée*, de la *Vache*, etc. Toute la théologie du législateur des Arabes se réduit à trois points principaux. Le 1er est d'admettre l'existence et l'unité de Dieu, à l'exclusion de toute autre puissance, qui puisse partager ou modifier son pouvoir. Le 2e est de croire que Dieu, créateur universel et tout-puissant, connoît toutes choses, punit le vice et récompense la vertu, non-seulement dans cette vie, mais encore après la mort. Le 3e est de croire que Dieu regardant d'un œil de miséricorde les hommes plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, a suscité son prophète *Mahomet* pour leur apprendre les moyens de parvenir à la récompense des bons, et d'éviter les supplices des méchans. Cet illustre imposteur adopta, comme l'on voit, une grande partie des vérités fondamentales du Christianisme : l'unité de Dieu, la nécessité de l'aimer, la résurrection des morts, le jugement dernier, les récompenses et les châtimens. Il prétendoit que la religion qu'il enseignoit, n'étoit pas nouvelle ; mais qu'elle étoit celle d'*Abraham* et d'*Ismaël*, plus ancienne, disoit-il, que celle des Juifs et des Chrétiens. Outre les Prophètes de l'Ancien Testament, il reconnoissoit JÉSUS, fils de *Marie*, né d'elle quoique vierge, Messie, Verbe et Esprit de Dieu, mais non pas son Fils. C'étoit, selon ce sublime charlatan, méconnoître la simplicité de l'Être divin, que de donner au Père un Fils et un Esprit autres que lui-même. Quoiqu'il eût beaucoup puisé dans la religion des Juifs et des Chrétiens, il haïssoit cependant les uns et les autres : les Juifs, parce qu'ils se croyoient le premier peuple du monde, parce qu'ils méprisoient les autres nations, et qu'ils exerçoient contre elles des usures énormes : les Chrétiens, parce qu'ils étoient sans cesse divisés entre eux, quoique leur divin Législateur leur eût recommandé la paix et l'union. Il imputoit aux uns et aux autres la prétendue corruption des écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. La circoncision, les oblations, la prière cinq fois par jour, l'abstinence du vin, des liqueurs, du sang, de la chair de porc, le jeûne du mois Ramadan, et la sanctification du vendredi, furent les pratiques extérieures de sa religion. Il proposa pour récompense à ceux qui la suivroient, un lieu de délices, où l'ame seroit enivrée de tous les plaisirs spirituels, et où le corps ressuscité avec ses sens, goûteroit par ses sens mêmes, toutes les voluptés qui lui sont propres. Un homme qui proposoit pour Paradis un sérail, ne pouvoit que se faire des prosélytes, sur-tout dans un pays où le climat inspire la volupté. Il n'y a point de religion, ni de gouvernement, qui soit moins favorable au sexe que le Mahométisme. L'auteur de ce culte anti-Chrétien accorde aux hommes la permission d'avoir plusieurs femmes, de les battre quand elles ne voudront pas obéir, et de les répudier si elles viennent à déplaire : mais il ne permet pas aux femmes de quitter des maris fâcheux, à

moins qu'ils n'y consentent. Il ordonne qu'une femme répudiée ne pourra se remarier que deux fois; et si elle est répudiée de son troisième mari, et que le premier ne la veuille point reprendre, elle doit renoncer au mariage pour toute sa vie. Il veut que les femmes soient toujours voilées, et qu'on ne leur voie pas même le cou ni les pieds. En un mot, toutes les lois, à l'égard de cette moitié du genre humain, qui dans nos pays gouverne l'autre, sont dures, injustes, ou très-incommodes. L'*Alcoran* est si respecté des Mahométans, qu'un Juif ou un Chrétien qui y porteroit la main, n'éviteroit la mort qu'en embrassant leur croyance; et qu'un Musulman même, (nom qui signifie le *vrai-croyant*) seroit puni avec la même rigueur s'il y touchoit sans s'être lavé les mains. Peu de temps après la mort de *Mahomet*, on publia plus de deux cents Commentaires sur ce livre. *Mahovia*, calife de Babylone, fit une assemblée à Damas, pour concilier tant d'opinions différentes; mais n'y pouvant réussir, il choisit dans l'assemblée six des plus habiles Mahométans, qu'il chargea d'écrire ce qu'ils jugeroient de plus raisonnable. Leurs six ouvrages furent compilés avec soin, et tous les autres ayant été détruits par l'eau et par le feu, on défendit, sous de rigoureuses peines, d'écrire contre l'autorité de cette compilation. La meilleure édition de l'*Alcoran*, est celle de *Maracci*, en arabe et en latin, 2 vol. in-folio, à Padoue, 1698, avec des notes. Il y en a une bonne traduction angloise, in-4°, par M. *Sale*, avec une introduction curieuse, dont on a enrichi notre langue, et des notes critiques où il corrige quelquefois *Maracci*, et où il se trompe quelquefois lui-même. (*Voyez* SALE.) *Du Ryer* en a donné une version françoise, à la Haye, 1683, in-12. M. *Savari* a publié une version plus récente, (Paris, 1783, 2 volum. in-8.°) sous ce titre: *Le* CORAN *traduit de l'Arabe*. On avoit réimprimé à Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12, la traduction de *l'Alcoran* par *du Ryer*, et on y a joint la traduction françoise de l'introduction de M. *Sale*, 1783. A la tête de la traduction de *Savari*, il y a une *Vie de Mahomet*, où cet imposteur est un peu trop flatté: on y fait un grand éloge de son courage et de sa prétendue politique, et on glisse sur ses fourberies et ses superstitions, sur son fanatisme violent et sanguinaire. « *Sale*, dit *Voltaire*, veut faire regarder *Mahomet* comme un *Numa* et comme un *Thésée*. J'avoue qu'il faudroit le respecter, si, né prince légitime, ou appelé au gouvernement par le suffrage des siens, il avoit donné des lois paisibles comme *Numa*, ou défendu ses compatriotes comme on le dit de *Thésée*; mais qu'un marchand de chameaux excite une sédition dans sa bourgade, qu'associé à quelques malheureux *Coracites*, il leur persuade qu'il s'entretient avec l'Ange *Gabriel*, qu'il se vante d'avoir été ravi au ciel, et d'y avoir reçu une partie de ce livre inintelligible, qui fait frémir le sens commun à chaque page; que pour faire respecter ce livre, il porte dans sa patrie le fer et la flamme; qu'il égorge les pères, qu'il ravisse les filles; qu'il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort: c'est assu-

rément ce que nul homme ne peut excuser, à moins qu'il ne soit né Turc, et que la superstition n'étouffe en lui toute lumière naturelle. » Il y a aussi une version de *l'Alcoran* en italien, estimée, qu'on attribue à *André Arrivabene*, 1547, in-4.° Elle est plus exacte que la traduction de *du Ryer*, qui est pleine de contre-sens. D'ailleurs, comme il a inséré dans le texte les rêveries et les fables des dévots et des commentateurs mystiques du Mahométisme, on ne peut distinguer par cette traduction, ce qui est de *Mahomet*, d'avec les additions et les imaginations de ses sectateurs zélés. On fait encore *Mahomet* auteur d'un *Traité* conclu à Médine avec les Chrétiens, intitulé : *Testamentum et Pactiones initæ inter Muhammedum et Christianæ fidei cultores*, imprimé à Paris, en latin et en arabe, en 1630; mais cet ouvrage paroît supposé. *Hottinger*, dans son *Histoire Orientale*, page 248, a renfermé dans quarante aphorismes ou sentences, toute la morale de l'Alcoran. *Albert Widmanstadius* a expliqué la théologie de cet imposteur, dans un *Dialogue* latin, curieux et peu commun, imprimé l'an 1540, in-4°... *Voyez* la *Vie de Mahomet*, par *Prideaux* et par *Gagnier*; et une dernière publiée en 1780, par M. *Turpin*, 3 vol. in-12... Pour sa doctrine, *Voyez* RELAND, *De Religione Muhammedica*.

II. MAHOMET Ier, empereur des Turcs, fils de *Bajazet I*, succéda à son frère *Moyse*, qu'il fit mourir en 1413. Il se rendit recommandable par ses victoires, par sa justice et par sa fidélité à garder inviolablement sa parole. Il fit lever le siége de Bagdad au prince de *Caramanie*, qui fut fait prisonnier. Ce prince craignoit d'expier par le dernier supplice ses fréquentes révoltes; *Mahomet* le rassura, en lui disant : *Je suis ton vainqueur, tu es vaincu et injuste; je veux que tu vives. Ce seroit ternir ma gloire, que de punir un infame comme toi. Ton ame perfide t'a porté à violer la foi que tu m'avois donnée : la mienne m'inspire des sentimens plus magnanimes et plus conformes à la majesté de mon nom...* *Mahomet* rétablit la gloire de l'empire Ottoman, ébranlé par les ravages de *Tamerlan* et par les guerres civiles. Il remit le Pont et la Cappadoce sous son obéissance, subjugua la Servie, avec une partie de l'Esclavonie et de la Macédoine, et rendit les Valaques tributaires. Mais il vécut en paix avec l'empereur *Manuel Paléologue*, et lui rendit les places du Pont-Euxin, de la Propontide et de la Thessalie, que ses prédécesseurs lui avoient enlevées. Il établit le siége de son empire à Andrinople, et mourut d'un flux de sang, en 1421, à 47 ans.

III. MAHOMET II, ou MEHEMET, empereur des Turcs, surnommé *Bojuc*, c'est-à-dire *le Grand*, naquit à Andrinople, le 24 mars 1430, et succéda à son père *Amurat II*, en 1451. Il pensa aussitôt à faire la guerre aux Grecs, et assiégea Constantinople. Dès les premiers jours du mois d'avril 1453, la campagne fut couverte de soldats qui pressèrent la ville par terre, tandis qu'une flotte de 300 galères et de 200 petits vaisseaux la serroient par mer. Ces navires

ne pouvoient entrer dans le port, fermé par les plus fortes chaînes de fer, et défendu avec avantage. *Mahomet* fait couvrir deux lieues de chemin, de planches de sapin enduites de suif et de graisse, disposées comme la crèche d'un vaisseau. Il fait tirer, à force de machines et de bras, 80 galères et 70 alléges du détroit, qu'il fait glisser sur ces planches. Tout ce grand travail s'exécute en peu de jours. Les assiégés furent aussi surpris qu'affligés, de voir une flotte entière descendre de la terre dans le port. Un pont de bateaux fut construit à leur vue, et servit à l'établissement d'une batterie de canons. Les Grecs ne laissèrent pas de se défendre avec courage; mais leur empereur (*Constantin-Dragasès*) ayant été tué dans une attaque, il n'y eut plus de résistance dans la ville, qui fut en un instant remplie de Turcs. Les soldats effrénés pillent, violent, massacrent. Durant les horreurs du sac, un bacha conduisit à *Mahomet* une jeune princesse nommée *Irène*, que ses graces innocentes avoient sauvée du carnage. A la vue du destructeur de sa patrie, ses yeux se mouillèrent de pleurs; elle chancela devant lui. Sa tendre jeunesse, ses sanglots, ses larmes, relevoient sa beauté. *Mahomet*, immobile et saisi, la contempla; et bientôt, impatient de satisfaire sa brutalité, il s'en empara sans respect pour sa vertu, et pendant trois jours entiers le sultan se livra à tout l'emportement de l'amour. Quelques Janissaires, indignés de sa passion, en murmurèrent; un visir osa même la lui reprocher. *Mahomet* aussitôt fit venir sa captive devant les officiers de sa garde, et la saisissant par les cheveux, il lui trancha la tête, en disant ces paroles: *C'est ainsi que Mahomet en use avec l'amour.* Le vainqueur, écoutant enfin la voix de la nature, arrêta le carnage, rendit la liberté aux prisonniers, et fit faire les obsèques de l'empereur avec une pompe digne de son rang; mais son caractère cruel reprit bientôt le dessus. (Voyez-en les détails dans l'*Histoire de la Décadence de l'Empire Romain*, par *Gibbon*, tome 18.) Trois jours après, il fit une entrée triomphante dans la ville, distribua des largesses et aux vainqueurs et aux vaincus, accorda le libre exercice de la religion à tout le monde, installa lui-même un patriarche, et fit de Constantinople la capitale de son empire. Cette ville fut, sous son règne, une des plus florissantes du monde; mais après lui, la Grèce, cette patrie des *Miltiade*, des *Léonida*, des *Alexandre*, des *Sophocle* et des *Platon*, devint le centre de la barbarie. *Mahomet*, possesseur de Constantinople, envoya son armée victorieuse contre *Scanderberg*, roi d'Albanie, qui la défit en plusieurs rencontres. Une autre armée, sous ses ordres, pénétra jusqu'au Danube, et vint mettre le siége devant Belgrade; mais le célèbre *Huniade* l'obligea de le lever. La mort de ce grand homme ranima son courage. Il s'empara de Corinthe en 1458, rendit le Péloponèse tributaire, et marcha de conquêtes en conquêtes. En 1467, il acheva d'étendre son empire, par la prise de Sinople et de Trébizonde, et de la partie de la Cappadoce qui dépendoit des empereurs Grecs. Trébizonde étoit, depuis l'an 1204, le siége d'un empire fondé

par les *Comnène*. (*Voy*. x. DAVID.) Le conquérant Turc vint ensuite sur la mer Noire se saisir de Caffa, autrefois Théodosie... Les Vénitiens eurent le courage de défier ses armes. Le sultan irrité fit le vœu impie d'exterminer tous les Chrétiens; et entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épouse la mer Adriatique, il dit qu'*il l'enverroit bientôt au fond de cette Mer consommer son mariage*. Pour exécuter son dessein, il attaqua d'abord, en 1470, l'isle de Négrepont, s'empara de Chalcis sa capitale, la livra au pillage, et fit scier par le milieu du corps le gouverneur *Paul Erizzo*, contre sa promesse. Dix ans après, il envoya une grande flotte pour s'emparer de l'isle de Rhodes. La vigoureuse résistance des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, jointe à la valeur de *Pierre d'Aubusson*, leur grand-maître, obligea les Infidelles à se retirer, après avoir perdu près de 10,000 hommes et une grande quantité de vaisseaux et de galères. Les Turcs se vengèrent de leur défaite sur la ville d'Otrante, en Calabre, qu'ils prirent après dix-sept jours de siége. Le gouverneur et l'évêque furent mis à mort d'une manière cruelle, et 12 mille habitans furent passés au fil de l'épée. Toute l'Italie trembloit. *Mahomet* préparoit une nouvelle armée contre elle, tandis qu'il portoit d'un autre côté ses armes contre les sultans *Mammelucs*. L'Europe et l'Asie étoient en alarme; elle cessa bientôt. Une colique délivra le monde de l'*Alexandre* Mahométan, le 3 mai 1481, à 52 ans, après en avoir régné 31, pendant lesquels il avoit renversé deux empires, conquis douze royaumes, pris plus de 200 villes sur les Chrétiens. Si d'heureuses qualités, une ambition vaste, un courage mesuré, des succès brillans font le grand prince; et si une cruauté inhumaine, une perfidie atroce, le mépris constant de toutes les lois font le méchant homme, il faut avouer que *Mahomet II* a été l'un et l'autre. Il parloit le grec, l'arabe, le persan; il entendoit le latin; il dessinoit; il savoit ce qu'on pouvoit savoir alors de géographie et de mathématiques; il avoit étudié l'histoire des plus grands hommes de l'antiquité. La peinture étoit un art qui ne lui étoit pas inconnu: il fit venir de Venise le peintre *Bellini*, et le combla de bienfaits et de caresses. En un mot, *Mahomet* seroit comparable aux plus illustres héros, si ses débauches, son libertinage et ses cruautés n'avoient terni sa gloire. Il se moquoit de toutes les religions, et n'appeloit, dit-on, le fondateur de la sienne qu'*un Chef de bandits*. La politique arrêta quelquefois l'impétuosité de son naturel et la barbarie de son caractère; mais il s'y livra le plus souvent. Outre les cruautés dont on a parlé, il fit massacrer *David Comnène* et ses trois enfans après la prise de Trébizonde, malgré la foi donnée. Il en usa de même envers les princes de Bosnie et envers ceux de Mételin. Il fit périr toute la famille de *Notaras*, parce que ce seigneur avoit refusé d'accorder une de ses filles à sa brutale volupté. Quand même il n'auroit pas fait éventrer quatorze de ses esclaves pour savoir lequel avoit mangé un melon qu'on lui avoit dérobé; quand même il n'auroit pas coupé

la tête à *Irène* pour faire cesser le murmure de ses soldats : (faits que plusieurs historiens rapportent, et que *Voltaire* a niés) ; il reste assez de preuves avérées de sa cruauté, pour pouvoir assurer que ce héros étoit naturellement violent et inhumain ; et, pour le peindre en deux mots, un monstre et un grand homme. (*Voy.* II. GEORGE ; ANTOINE, n.° XIV ; BELLIN ; *et* VIII. DEMETRIUS.)

IV. MAHOMET III, empereur des Turcs, monta sur le trône après son père *Amurat III*, le 18 janvier 1595. Il commença son règne par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et noyer dix femmes de son père qu'on croyoit enceintes. Ce barbare avoit du courage ; il protégea la Transilvanie contre l'empereur *Rodolphe II*. Il vint en personne dans la Hongrie, à la tête de deux cent mille hommes, assiégea Agria, qui se rendit à composition, et dont la garnison fut massacrée en sortant de la ville. *Mahomet*, tout cruel qu'il étoit, fut indigné de cette perfidie, et fit trancher la tête à l'aga des Janissaires qui l'avoit permise. L'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur *Rodolphe*, marcha contre lui, prit son artillerie, lui tailla en pièces douze mille hommes, et auroit remporté une victoire complète, si *Mahomet*, averti par un apostat Italien que les vainqueurs s'amusoient au pillage, ne fût revenu à la charge, et ne leur eût enlevé la victoire, le 26 octobre 1596. Les années suivantes furent moins heureuses pour lui. Ses armées furent chassées de la haute-Hongrie, de la Moldavie, de la Valachie et de la Transilvanie. *Mahomet* demanda la paix aux princes Chrétiens, qui la lui refusèrent, il se consola dans son sérail, et s'y plongea dans la débauche, sans que les guerres domestiques, ni les étrangères, pussent l'en tirer. Son indolence fit murmurer les Janissaires. Pour les appaiser, il livra ses plus chers amis à leur rage, et il exila sa mère qu'on croyoit être la cause de tous les malheurs de l'état. Ce scélérat mourut de la peste, le 20 décembre 1603, à 39 ans, après avoir fait étrangler l'aîné de ses fils, et noyer la sultane qui en étoit la mère.

V. MAHOMET IV, né en 1642, fut reconnu empereur des Turcs, le 17 août 1649, après la mort tragique d'*Ibrahim I*, son père, étranglé par les Janissaires. Les Turcs étoient en guerre avec les Vénitiens, lorsqu'il monta sur le trône. Le commencement de son règne fut brillant. Le grand visir *Coprogli*, battu d'abord à Raab par *Montécuculli*, mit toute sa gloire et celle de l'empire Ottoman à prendre l'isle de Candie. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie, firent languir cette entreprise pendant quelques années ; mais jamais elle ne fut interrompue. *Coprogli* assiégea enfin, en 1667, avec beaucoup de vivacité, Candie, fortement défendue par *Morosini*, capitaine général des troupes de mer de Venise, et par *Montbrun*, officier François, commandant des troupes de terre. Les assiégés, secourus par *Louis XIV*, qui leur envoya six à sept mille hommes, sous le commandement des ducs *de Beaufort* et *de Navailles*, soutinrent pendant près de deux années les

efforts

efforts des assiégeans; mais enfin il fallut se rendre, le 27 septembre 1669. Le duc *de Beaufort* périt dans une sortie: (*Voyez* son article).... *Coprogli* entra, par capitulation, dans Candie réduite en cendres. Le vainqueur acquit une gloire immortelle; mais il perdit deux cent mille de ses soldats. Les Turcs dans ce siége, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, se montrèrent supérieurs aux Chrétiens mêmes, dans la connoissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on ait vus encore en Europe, furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées: usage que nous avons pris d'eux, et qu'ils tenoient d'un ingénieur Italien... Le torrent de la puissance Ottomane ne se répandoit pas seulement en Candie, il pénétroit en Pologne. *Mahomet IV* marcha en personne, l'an 1672, contre les Polonois, leur enleva l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, et ne leur donna la paix qu'en leur imposant un tribut annuel de vingt mille écus. *Sobieski* ne voulut point ratifier un traité si honteux, et vengea sa nation, l'année suivante, par la défaite entière de l'armée ennemie, aux environs de Choczim. Les Ottomans, battus à diverses reprises par ce grand homme, furent contraints de lui accorder, en 1676, une paix moins désavantageuse que la première. Le comte *Tékéli* ayant soulevé la Hongrie contre l'empereur d'Allemagne, quelques années après, le sultan favorisa sa révolte. Il leva une armée de plus de cent quarante mille hommes de troupes réglées, dont il donna le commandement au grand visir *Kara Mustapha*: ce général vint mettre le siége devant Vienne en 1683, et il l'auroit emportée, s'il l'eût pressée plus vivement. *Sobieski* eut le temps d'accourir à son secours; il fondit sur le camp de *Mustapha*, défit ses troupes, l'obligea de tout abandonner, et de se sauver avec les débris de son armée. Cette défaite coûta la vie au grand visir, étranglé par l'ordre de son maître, et fut l'époque de la décadence des affaires des Turcs. Les Cosaques, joints aux Polonois, défirent, peu de temps après, une de leurs armées de quarante mille hommes. L'année 1684 commença par une ligue offensive et défensive contre les Ottomans, entre l'empereur, le roi de Pologne et les Vénitiens. Le prince *Charles de Lorraine*, général des armées impériales, les défit entièrement à Mohatz, en 1687; tandis que *Morosini*, général des Vénitiens, prenoit le Péloponnèse qui valoit mieux que Candie. Les Janissaires, qui attribuoient tant de malheurs à l'indolence du sultan, le déposèrent, le 8 octobre de la même année. Son frère, *Soliman III*, élevé sur le trône à sa place, fit enfermer cet infortuné empereur dans la même prison d'où l'on venoit de le tirer pour lui donner le sceptre. *Mahomet*, accoutumé aux exercices violens de la chasse, étant réduit tout-à-coup à une inaction perpétuelle, tomba dans une langueur qui le conduisit au tombeau, le 22 du mois de juin 1691. Ce prince ne manquoit ni de courage ni d'esprit; mais il étoit d'un caractère inégal. Il fut moins abandonné à ses plaisirs que ses prédécesseurs. La chasse

fut sa principale passion. Sa timidité naturelle lui faisoit craindre sans cesse de funestes événemens, sans que ces appréhensions le rendissent cruel, comme le sont ordinairement les princes ombrageux.

VI. MAHOMET V, *ou plutôt* MAHMOUD, fils de *Mustapha II*, empereur des Turcs, né en 1696, fut placé en 1730 sur le trône, vacant par la déposition d'*Achmet III* son oncle. Les Janissaires, qui lui avoient donné la couronne, exigeoient qu'il reprît les provinces conquises par les Impériaux sous les règnes précédens. Mais la guerre que l'empire Ottoman avoit avec la Perse, empêcha *Mahomet* de porter ses vues du côté de l'Europe. Il avoit d'ailleurs le caractère très-pacifique, et il gouverna ses peuples avec douceur jusqu'à sa mort, arrivée en 1754. *Thamas-Kouli-Kan* lui enleva la Géorgie et l'Arménie.

MAHOMET GALADIN, *Voy.* ce dernier mot.

MAHOUT, *Voyez* MALO.

MAHUDEL, (Nicolas) né à Langres en 1673, entra chez les Jésuites, en sortit; demeura onze mois à la Trappe, et en sortit encore; se fit médecin, et se fixa à Paris, où il mena une vie laborieuse. Il fut pendant quelque temps de l'académie des Inscriptions, et pendant quelque temps aussi détenu à la Bastille. Il mourut à Paris, en 1747, à 74 ans, dans de grands sentimens de piété. Il a composé : I. *Dissertation Historique sur les Monnoies antiques d'Espagne*, Paris, in-4°, 1725. II. *Lettre sur une Médaille de la ville de Carthage*, in-8°, 1741.

MAHY, (Bernard) Jésuite, né à Namur en 1684, prêcha avec réputation pendant vingt-sept ans dans différentes villes des Pays-Bas. Il prêchoit à la cathédrale de Liége lorsqu'une mort subite l'enleva, le 8 avril 1744. Il a donné au public l'*Histoire du Peuple Hébreu jusqu'à la ruine de la Synagogue*, Liége, 1742, 3 vol. in-12. Le style en est trop oratoire.

MAI, *Voyez* MAY *et* MEY.

MAÏA, (Mythol.) étoit fille d'*Atlas* et de *Pléïone; elle fut* aimée de *Jupiter*, et en eut *Mercure*. Ce Dieu lui donna à nourrir *Arcas* qu'il avoit eu de la nymphe *Calysto*. *Junon*, déjà irritée contre *Maïa*, lui auroit fait sentir sa colère, si *Jupiter* ne l'eût soustraite à sa vengeance, en la plaçant au ciel à la tête des sept *Pléïades*, dont elle étoit la plus brillante. Il y a des auteurs qui disent que le mois de mai a pris son nom de cette Déesse, parce que tous les marchands offroient en ce mois des sacrifices à *Maïa* et à *Mercure*. D'autres prétendent que la *Maïa* à qui le mois de mai est consacré, est la même que la déesse *Tellus* ou *la Terre*.

MAJANO, *Voy.* GIULANO.

MAIDSTON, (Richard) Anglois, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance. Il mourut, le 1er juin 1396, dans le couvent d'Arlesford, de l'ordre des Carmes, où il avoit pris l'habit. C'étoit un homme versé dans la théologie, la philosophie et les mathématiques. Il a laissé plusieurs ouvrages. Les plus curieux et les plus rares, sont ses *Sermones breves, intitulati : DORMI SECURÈ*; Lyon, 1491, in-4.°

I. MAÏER, (Jean) Carme, natif du Brabant, mort en 1577, laissa des *Commentaires sur les Epîtres de St. Paul*, et d'autres livres.

II. MAÏER, (Michel) alchimiste de Francfort dans le dernier siècle, livra sa raison, sa fortune et son temps à la manie ruineuse de vouloir faire de l'or. Parmi les ouvrages qu'il a donnés au public sur cette matière, les adeptes distinguent et recherchent son *Atalanta fugiens*, 1618, in-4° ; et sa *Septimana Philosophica*, 1620, in-4°, ouvrage où il a consigné ses délires. On a encore de lui : I. *Silentium post clamores*, seu *Tractatus revelationum Fratrum Roseæ Crucis*, 1617, in-8.° II. *De fraternitate Roseæ Crucis*, 1618, in-8.° III. *Jocus severus*, 1617, in-4.° IV. *De Rosed Cruce*, 1618, in-4.° V. *Apologeticus revelationum Fratrum Roseæ Crucis*, 1617, in-8.° VI. *Cantilenæ intellectuales*, Romæ, 1622, in-16; Rostoch, 1623, in-8.° VII. *Musæum Chymicum*, 1708, in-4.° VIII. *De Circulo Physico quadrato*, 1616, in-4.°

III. MAÏER, (Christophe) savant controversiste, natif d'Augsbourg, mort en 1626, dont on a quelques ouvrages écrits avec assez de chaleur.

MAÏER, *Voyez* DOPPEL *et* MAYER.

MAIGNAN *ou* MAGNAN, (Emmanuel) religieux Minime, né à Toulouse en 1601, apprit les mathématiques sans maître, et les professa à Rome, où il y a toujours eu depuis, en cette science, un professeur Minime, François. *Kircher* lui disputa la gloire de quelques-unes de ses découvertes en mathématiques et en physique ; mais les plus illustres philosophes virent dans les reproches du Jésuite, plus de jalousie que de vérité. Revenu à Toulouse, le P. *Maignan* fut honoré d'une visite de *Louis XIV*, lorsqu'il passa par cette ville, en 1660. Ce monarque, frappé des talens et de l'humble candeur du savant religieux, voulut l'attirer dans la capitale ; mais le P. *Maignan* s'en défendit avec autant de douceur que de modestie. Il mourut à Toulouse, le 29 octobre 1676, dans sa 75 année, après avoir passé par les charges de son ordre. L'innocence de sa vie, la simplicité de ses mœurs, jointes à l'élévation de son esprit et à la profondeur de ses connoissances, excitèrent de vifs regrets. Sa patrie plaça son buste, avec une inscription honorable, dans la galerie des hommes illustres. Le P. *Maignan* enrichit le public des ouvrages suivans : I. *Perspectiva horaria*, 1648, in-folio, à Rome. C'est un traité de catoptrique, dans lequel l'auteur donne de bonnes règles sur cette partie de la perspective. On y trouve aussi la méthode de polir les crystaux pour les lunettes d'approche. Celles que le P. *Maignan* fit, conformément à ses règles, étoient les plus longues qu'on eût encore vues. II. Un *Cours de Philosophie* en latin, in-fol., Lyon, 1673, et Toulouse, 1703, 4 tomes in-4.° Il n'est plus d'aucun usage dans les écoles. L'auteur y attribue à la différente combinaison des atomes, tous les effets de la nature, que *Descartes* fait naître de ses trois sortes de matières,

et *Gassendi* de ses atomes. Il faut cependant observer qu'il s'éloignoit infiniment d'*Epicure*, en supposant, pour l'existence et la combinaison des atomes, un être puissant et sage. III. *De usu licito pecuniæ*, 1673, in-12. Le P. *Maignan* s'écarte, dans ce traité sur l'usure, de l'opinion des théologiens scolastiques, qu'il ne suivoit pas en aveugle. Aussi subtil philosophe que profond théologien, il fit bien des efforts pour concilier les différentes opinions de l'école, entr'autres celle des *Thomistes* sur la grace, avec celle des sectateurs de *Molina*; mais ses efforts ne servirent qu'à montrer combien son esprit étoit délié, et cette matière obscure et impénétrable.... *Voyez* sa *Vie* par le P. *Saguens*, son élève. Elle parut en 1697, in-4°, sous ce titre : *De vitâ, moribus et scriptis Emman. Magnani*, Tolosæ.

MAIGRET, *Voy.* MEIGRET.

MAIGROT, (Charles) docteur de la maison de Sorbonne, vivoit en retraite dans le séminaire des Missions étrangères, lorsqu'il fut choisi pour porter la lumière de l'Évangile dans la Chine. A peine eut-il rempli quelque temps ses fonctions, qu'il fut gratifié de l'évêché de Conon, et du titre de vicaire apostolique. L'abbé *Maigrot* étoit un homme d'une conscience timorée et d'un zèle ardent. Il désapprouva la conduite des Jésuites. Il condamna la mémoire de leur plus célèbre missionnaire (le P. *Matthieu Ricci*); il déclara les rites observés pour la sépulture, absolument superstitieux et idolâtres. Dans les Lettrés, il ne vit que des athées et des matérialistes. Le mandement publié en 1693, dans lequel il prononçoit ses anathèmes, lui attira la haine des Jésuites, qui approuvoient une partie de ce qu'il proscrivoit. L'empereur qui aimoit ces Pères, en fut fort irrité. M. *de Tournon*, patriarche d'Antioche, légat apostolique à la Chine, tâcha d'adoucir ce prince, et loua beaucoup dans l'audience publique qu'il eut de l'empereur en 1706, la science de M. *de Conon* dans la langue et les affaires chinoises. Le monarque le fit venir, l'interrogea, et fut fort surpris de ce que ses réponses ne répondoient pas à l'idée que lui en avoit donnée M. *de Tournon*. Il en témoigna sa surprise, dans un décret qu'il lui adressa le second jour d'août de la même année : peu après il l'exila, soit qu'il eût été prévenu contre lui, soit qu'il ne voulût pas autant d'ouvriers évangéliques dans ses états. Les ennemis des Jésuites leur attribuèrent ce bannissement, parce qu'ils avoient beaucoup de crédit à la cour de Pékin ; mais ils s'en défendirent. Quoi qu'il en soit, *Maigrot* finit sa carrière à Rome, avec la réputation d'un homme versé dans les lettres et les livres des Chinois. On a de lui, des *Observations* latines sur le livre dix-neuf de l'*Histoire des Jésuites* de *Jouvenci*. Cet ouvrage, mortifiant pour la Société, a été traduit en françois sous ce titre : *Examen des Cultes Chinois*.

MAILHOL, (N**) né à Carcassone, mort vers 1760, est auteur de quelques pièces de théâtre. I. *Paros*, tragédie, représentée en 1754. II. *Les Femmes*, comédie, 1754. III. *Lycurgue ou les Lacédémoniennes*,

comédie en trois actes, et en vers libres.

MAILLA, (Joseph-Anne-Marie de Moyriac de) savant Jésuite, né au château de Maillac dans le Bugey, fut nommé missionnaire de la Chine, où il passa en 1703. Dès l'âge de vingt-huit ans, il étoit si versé dans les caractères, les arts, les sciences, la mythologie et les anciens livres des Chinois, qu'il étonnoit les Lettrés mêmes. L'empereur *Kam-Hi*, mort en 1722, l'aimoit et l'estimoit. Ce prince le chargea, avec d'autres missionnaires, de lever la *Carte de la Chine et de la Tartarie Chinoise*, qui fut gravée en France l'an 1732. Il leva encore des *Cartes* particulières de quelques provinces de ce vaste empire. L'empereur en fut si satisfait, qu'il fixa l'auteur en sa cour. Le P. *de Mailla* traduisit aussi les grandes *Annales de la Chine* en françois, et fit passer son manuscrit en France l'an 1737. Cet ouvrage, publié en 12 vol. in-4°, par les soins de l'abbé *Grosier*, est la première Histoire complète de ce vaste empire. L'éditeur en a retouché le style boursouflé et hyperbolique, et a supprimé les harangues, trop longues et trop monotones. En général, le pinceau des historiens Chinois ne ressemble point à celui de *Tacite*, ni de nos bons historiens; mais on trouve quelquefois, dans leurs Annales, le bon sens de *Plutarque*, et des anecdotes qui peignent les hommes, les temps et les mœurs. Quant aux faits des premiers temps, M. *Goguet* dit, dans son *Origine des lois*, tom. 3, dissertation 3e : « On peut assurer hardiment, que jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ, leur histoire ne mérite aucune croyance. C'est un tissu perpétuel de fables et de contradictions ; c'est un cahos monstrueux dont on ne sauroit extraire rien de suivi et de raisonnable. » Le P. *de Mailla* mourut à Pékin, le 28 juin 1748, dans sa 79e année, après un séjour de 45 ans à la Chine. L'empereur *Kien-Lung*, qui y régnoit alors, fit les frais de ses funérailles. Ce Jésuite étoit un homme d'un caractère vif et doux, capable d'un travail opiniâtre et d'une activité que rien ne refroidissoit.

MAILLARD, (Olivier) fameux prédicateur Cordelier, natif de Paris, docteur en théologie de la faculté de cette ville, fut chargé d'emplois honorables par le pape *Innocent VIII*, par *Charles VIII* roi de France, par *Ferdinand* roi d'Aragon, etc. Il servit ce dernier prince en trahissant son maître, dit le P. *Fabre*, lors de la reddition de la Cerdagne et du Roussillon, qu'il lui conseilla fortement, supposant des ordres exprès de *Louis XI* au lit de mort. *Maillard* mourut à Toulouse le treize juin 1502. Il laissa des *Sermons*, remplis de plates bouffonneries et de passages ridicules et indécens. C'étoit ainsi qu'on prêchoit alors. Le P. *Maillard* envoie à tout moment ses auditeurs à tous les diables. *Invito vos ad omnes diabolos.... Ad omnes diabolos talis modus agendi.* Il falloit, dit *Niceron*, que la corruption fût bien publique de son temps, puisque sa morale roule le plus souvent sur l'impureté ; qu'il se sert dans cette matière des expressions les plus crues ; et que, lorsqu'il en parle,

il s'adresse presque toujours aux Ecclésiastiques. Ce Cordelier, ayant glissé dans ses sermons des traits qu'on pouvoit appliquer à *Louis XI*, le monarque irrité fit dire au prédicateur qu'il le feroit jeter à la rivière. *Le Roi est le maître*, répondit-il, *mais dites-lui que je serai plutôt en Paradis par eau, qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste.* (On sait que c'est *Louis XI* qui établit la poste jusqu'alors inconnue en France, et qui, le premier, a fait disposer des relais de distance en distance.) Apparemment que cette réponse, ferme et piquante, fit son effet sur le roi; car il laissa *Maillard* prêcher tant qu'il voulut et tout ce qu'il voulut. Ses *Sermons latins* furent imprimés à Paris depuis 1511 jusqu'en 1530, en sept parties, qui forment 3 vol. in-8.° La pièce la plus originale de ce prédicateur, est son Sermon prêché à Bruges le cinquième dimanche de Carême, en 1500, imprimé sans date, in-4°, où sont marqués en marge, par des *hem! hem!* les endroits, où, selon l'usage d'alors, le prédicateur s'étoit arrêté pour tousser. On a encore de lui, *la Confession générale*, Lyon, 1526, in-8.°

MAILLARD, *Voy.* VI JEAN — DESFORGES – MAILLARD. — II. TOURNON.

MAILLE, (N.) Oratorien, né à Brignoles en 1707, mort à Marseille en 1762, a donné en 3 vol. in-12, *Le P. Berruyer convaincu d'Arianisme et de Pélagianisme.*

I. MAILLÉ DE BREZÉ, (Simon de) d'une famille qui remonte au XIe siècle, et qui subsiste, d'abord religieux de Cîteaux et abbé de Loroux, devint évêque de Viviers, puis archevêque de Tours en 1554. Il accompagna le cardinal *de Lorraine* au concile de Trente, et tint un concile provincial à Tours en 1583. Il traduisit de grec en latin quelques *Homélies de St. Basile*, et mourut en 1597, à 82 ans, avec une grande réputation de savoir et de sainteté. La maison *de Maillé* étoit très-florissante dès le XIIe siècle. *Jacquelin de* MAILLÉ, chevalier de l'ordre des Templiers, combattit avec tant de valeur contre les Infidelles, qu'ils crurent qu'il y avoit en lui quelque chose de divin. Ils le prirent pour le *St. George des Chrétiens.* Ayant été accablé sous la multitude de traits qu'on lança contre lui, on prétend que les Barbares ramassèrent avec une espèce de superstition la poussière arrosée de son sang, pour s'en frotter le corps.

II. MAILLÉ, (Urbain de) marquis de *Brezé*, maréchal de France, gouverneur d'Anjou, de la même famille que les précédens, se signala de bonne heure par son courage. Il commanda l'armée d'Allemagne en 1634, et gagna la bataille d'Avein le 2 Mai 1635. Il fut envoyé ambassadeur en Suède et en Hollande, et élevé à divers honneurs par la faveur du cardinal *de Richelieu*, dont il avoit épousé la sœur (*Nicole du Plessis.*) Il mourut le 13 février 1650, à 53 ans.

III. MAILLÉ DE BREZÉ, (Armand de) duc de Fronsac et de Caumont, marquis de Graville et de Brezé, fils du précédent, commença à se distinguer en Flandre en 1638. L'année suivante, il commanda les galères du

roi, puis l'armée navale, et défit la flotte d'Espagne, à la vue de Cadix, le 22 juillet 1640. Il fut envoyé ambassadeur en Portugal en 1641, et remporta, les années suivantes, de grands avantages sur mer contre les Espagnols; mais il échoua devant Tarragone. Ses services lui méritèrent la charge de surintendant général de la navigation et du commerce. Il fut tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646, à 27 ans, tandis qu'on faisoit le siége d'Orbitello. Il avoit plus de vertu qu'on n'en a ordinairement à son âge. Ayant fait gagner, par sa protection, un procès à une dame de condition du Poitou, qui n'avoit pour elle que son nom, et une fille jeune et belle; *Monsieur*, lui dit-elle en lui présentant cette demoiselle, *vos services sont au-dessus de ce que je pourrois faire pour les reconnoître; il n'y a que ma fille qui puisse m'acquitter auprès de vous. Maillé* fut révolté d'un pareil discours; et ayant reconnu dans la demoiselle autant de vertu que de beauté, il lui donna huit mille livres pour prendre l'habit religieux dans un monastère. *Voy.* I. FOUCAULT.

IV. MAILLÉ, (François) natif de Pontevez en Provence, mourut en 1709, à 119 ans. Il se maria à Châteauneuf, et y vécut jusqu'à la fin de sa longue vie. A 100 ans, il eut une galanterie avec une fille de village, et en eut un enfant. A 110 ans, étant à la chasse, il tomba d'une muraille, se cassa la jambe, guérit, et vécut encore 9 ans après cet accident, frais et vigoureux, et jouissant de son bon sens et de sa mémoire. Enfin, sans jamais avoir été malade, il ne mourut que parce qu'il faut cesser de vivre.

I. MAILLEBOIS, (Jean-Baptiste Desmarêts, marquis de) né en 1681, fils de *Nicolas Desmarêts*, contrôleur général des finances sous la fin du règne de *Louis XIV*, (Voyez son article) se signala d'abord dans la guerre de la succession d'Espagne. Les campagnes d'Italie, en 1723 et 1734, où il donna diverses preuves de ses talens militaires, furent le principal fondement de sa réputation. Il fut ensuite envoyé en Corse, qui étoit toujours en guerre avec les Génois: il soumit cette isle, qui se révolta aussitôt après son départ; mais ce n'est qu'en suivant ses plans, que le roi de France la soumit de nouveau en 1769. Son expédition de Corse lui valut le bâton de maréchal. C'est en cette qualité qu'il commanda en Allemagne et en Italie, dans la guerre de 1741, où il cueillit de nouveaux lauriers. Il prit la ville d'Acqui au Montferrat, dont il fit raser les fortifications. Moins heureux en 1746, il fut battu par le fameux comte *de Brown*, à la bataille de Plaisance. Il finit sa carrière le 7 février 1762, dans sa 80e année, laissant des enfans, et après avoir vécu en citoyen, en chrétien, en bon père de famille. Le marquis *de Pezai* a donné ses *Campagnes d'Italie*, imprimées au Louvre, 1775, en 3 volumes in-4°, avec un de Cartes, forme d'*Atlas*. Ce recueil, très-instructif pour les militaires, montre dans le maréchal *de Maillebois*, un homme qui avoit des vues profondes sur la guerre, et qui ne se décidoit qu'après avoir médité. La préface de cet ouvrage, est un morceau plein d'énergie.

II. MAILLEBOIS, (N. comte de) lieutenant général des ar-

mées de France, commanda avec succès un corps de troupes, dans les guerres d'Allemagne, et fut envoyé en 1784, en Hollande, pour y soutenir le parti qui s'y élevoit contre la Prusse. Sorti de France pendant la révolution, il mourut à Maëstricht, en 1792.

MAILLET, (Benoît de) né en Lorraine, en 1659, d'une famille noble, fut nommé, à l'âge de 33 ans, consul général de l'Egypte : emploi qu'il exerça pendant seize ans avec beaucoup d'intelligence. Il soutint l'autorité du roi contre les Janissaires, et étendit le commerce de la France dans cette partie de l'Afrique. Le roi récompensa ses services, en lui conférant le consulat de Livourne, le premier et le plus considérable de nos consulats. Enfin ayant été nommé, en 1715, pour faire la visite des Echelles du Levant et de la Barbarie, il remplit cette commission avec tant de succès, qu'il obtint la permission de se retirer avec une pension considérable. Il se fixa à Marseille, où il mourut en 1738, à 79 ans. C'étoit un homme d'une imagination vive, de mœurs douces, d'une société aimable, d'une probité exacte. Il aimoit beaucoup la louange, et la gloire de l'esprit le touchoit infiniment. Il avoit fait, toute sa vie, une étude particulière de l'Histoire naturelle. Son but principal étoit de connoître l'origine de notre globe. Il laissa, sur ce sujet important, des observations curieuses. qu'on a données au public sous le titre de *Telliamed*, in-8° : c'est le nom *de Maillet*, renversé. L'abbé *le Mascrier*, (*Voyez* ce mot) éditeur de cet ouvrage, l'a mis en forme d'Entretiens. C'est un philosophe Indien, qui expose à un missionnaire François son sentiment sur la nature du globe et sur l'origine de l'homme. Croiroit-on qu'il le faisoit sortir des eaux, et qu'il donne pour lieu de la naissance de notre premier Père, un séjour qu'aucun homme ne pourroit habiter ? L'objet principal est de prouver, que tous les terrains dont est composé notre globe, jusqu'aux plus hautes de nos montagnes, sont sortis du sein des eaux; *qu'ils sont* tous l'ouvrage de la mer, qui se retire sans cesse pour les laisser *paroître* successivement. *Telliamed* fait les honneurs de son livre à *l'illustre* CYRANO DE BERGERAC, *auteur des Voyages imaginaires dans le Soleil et dans la Lune.* Dans l'Epître badine qu'il lui adresse, le philosophe Indien ne nous annonce ces *Entretiens*, que comme un tissu de rêveries et de visions. On ne peut pas dire tout-à-fait qu'il ait manqué de parole; mais on pourroit lui reprocher de ne les avoir pas écrits dans le même goût que son Epitre à *Cyrano*, et de n'y avoir pas répandu assez de gaieté et de badinage. Il traite de la manière la plus grave, le sujet le plus extravagant; il expose son sentiment ridicule, avec tout le sérieux d'un philosophe. De six Entretiens dont l'ouvrage est composé, les quatre premiers offrent diverses observations curieuses, vraiment philosophiques et de conséquence. Dans les deux autres, on ne trouve que des conjectures, des rêveries, des fables quelquefois amusantes, mais toujours absurdes. On a encore de *Maillet*, une *Description de l'Egypte*, dressée sur ses Mémoires par l'éditeur de *Telliamed*, 1743, in-4°, ou en 2 vol. in-12.

I. MAILLY, l'une des plus anciennes maisons de la France, tire son nom de la terre de Mailly, près d'Amiens; elle est illustre par ses alliances et par les grands hommes qu'elle a produits. Celui dont le nom doit être le plus cher aux bons citoyens, est *François* DE *MAILLY*, *II*e du nom, seigneur d'Haucourt, et fils de *François I*er du nom, mort en 1580. Le père avoit été attaché inviolablement au roi; le fils ne le fut pas moins. Loin d'entrer dans cette détestable confédération qu'on appeloit *la Sainte-Ligue*, il fit les derniers efforts pour ramener les rebelles à leur souverain : son zèle et sa valeur furent récompensés par le collier de l'ordre. Il mourut en 1621. —Un chevalier de cette famille donna, en 1742, une *Histoire de Gênes*, assez estimée, imprimée à Paris en 4 vol. in-12. Elle commence à la fondation de cette république, et finit en 1693.—Un autre, filleul de *Louis XIV* et d'*Anne* d'Autriche, leur présenta un éloge de la *Chasse*, qui a été imprimé à Paris, en 1723, in-12.

II. MAILLY, (Louise-Julie de) fille de *Louis III*, marquis de *Nesle*, née en 1710, épousa, en 1726, son cousin le comte de *Mailly*, qui mourut en 1747. Cette dame avoit toutes les graces de l'esprit qui rendent la société aimable. A la mort du comte de *Toulouse*, en 1737, *Louis XV*, qui goûtoit avec lui les plaisirs de l'amitié, choisit Mad. *de Mailly* pour répandre de l'agrément dans ses amusemens. Son attachement se changea bientôt en amour. Mais sa plus jeune sœur, *Marie-Anne*, veuve en 1740, du marquis de *la Tournelle*, avec autant d'esprit que sa sœur, et plus de beauté et de jeunesse, s'empara du cœur et de l'esprit du prince. Mad. *de Mailly* se retira de la cour, et vécut chrétiennement jusqu'à sa mort en 1751. Très-assidue aux églises, elle ne s'y faisoit distinguer que par son recueillement, sa modestie, et quelquefois par sa patience à supporter les injures d'une canaille insolente, qui la regardoit à tort comme l'auteur des calamités publiques. Pour Mad. *de la Tournelle*, le roi lui donna le duché de Châteauroux, et la fit dame du palais de la reine. Ce prince l'avoit nommée surintendante de la maison de Mad. la Dauphine, lorsqu'elle fut éloignée pendant la maladie de ce prince à Metz. Elle avoit permission de revenir; mais une maladie violente, causée par la joie de son retour, et, selon quelques-uns, par le poison, l'emporta le 8 Décembre 1744, à 27 ans. Ceux qui l'ont connue, lui donnent un caractère noble et élevé. Elle vouloit faire de *Louis XV*, non un simple amant, mais un homme et un roi. Elle vouloit qu'il sortît de l'indolence où l'avoit tenu le cardinal *de Fleuri*, qu'il gouvernât par lui même, qu'il se mît à la tête de ses armées : conseil que ce monarque suivit en partie. Aussi *Maurepas* et d'autres ministres furent jaloux du crédit de cette favorite.

MAIMBÇAI, (N.) né à Londres, vint très-jeune en France, et s'attacha au spectacle de la Foire Saint-Germain à Paris, où il s'occupa de la composition de Ballets et de Pantomimes, qui eurent du succès. Les plus remarquables furent, *Les Dupes*, *la Fête Angloise*, *l'Heureux désespoir*, *à Trompeur trompeur et demi*, *le Diable boiteux*, *Chacun*

à son tour. Dans la *Fête Angloise*, jouée en 1740, on vit une décoration du Temple de l'Hymen qui fut admirée, et commença à donner l'idée de ce genre de beauté, et de la véritable perspective théâtrale.

I. MAIMBOURG, (Louis) célèbre Jésuite, né à Nanci en 1610, de parens nobles, se fit un nom par ses prédications. Elles furent long-temps célèbres par les saillies burlesques dont il les assaisonnoit ; et lorsqu'on reprocha à *Molière* d'avoir osé composer une pièce aussi morale que le *Tartuffe : Est-il étonnant*, dit-il, *que je mette des Sermons sur le théâtre, puisque le P. Maimbourg fait des Comédies en chaire ?* Obligé de sortir de la Compagnie de Jésus, par ordre du pape *Innocent XI*, en 1682, pour avoir écrit contre la cour de Rome, en faveur du clergé de France, il fut gratifié d'une pension du roi, qui sollicita en vain ses supérieurs de ne pas l'exclure de la Société. Les Jansénistes eurent en lui un ennemi ardent. Il se signala contr'eux en chaire et dans le cabinet, sur-tout par ses déclamations contre le *Nouveau Testament de Mons.* L'écrivain ex-Jésuite choisit une retraite à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, où il mourut d'apoplexie le 13 août 1686, à 77 ans. *Maimbourg* étoit d'un caractère plein de hardiesse et de vivacité, et un peu inquiet. On prétend qu'il ne prenoit jamais la plume sans avoir échauffé son imagination par le vin. Lorsqu'il avoit à décrire une bataille, il en buvoit deux bouteilles au lieu d'une, *de peur*, disoit-il, *que l'image des combats ne le fît tomber en foiblesse.* On a de lui, un grand nombre d'ouvrages historiques, qui forment 14 vol. in-4°, et 26 vol. in-12. On y trouve du feu, de la rapidité ; mais peu de solidité, de discernement et d'exactitude : son coloris est trop romanesque. Rien de plus fade que les portraits qu'il trace de quelques-uns de ses héros : il donne presque à tous de grands yeux à fleur de tête, des nez aquilins, une bouche admirablement conformée, un génie perçant, un courage inébranlable. Il plut d'abord ; mais on revint bientôt de ce mauvais goût, et la plupart de *ses ouvrages* moururent avant lui. Son style ampoulé, hérissé d'antithèses et de phrases qui ne finissent point, le fit moins mépriser, que sa manière de recueillir des choses extraordinaires plutôt que des choses vraies, et de rechercher, dans les personnages des siècles passés, de quoi se venger de ceux de son siècle. Il est certain qu'il fit des portraits de quelques hérétiques anciens qu'on appliqua à des personnages modernes, tels qu'*Arnauld*, etc. Mais le public malin lui prêta quelquefois des vues qu'il n'avoit pas eues. On a imprimé, dans différens recueils d'anecdotes, que l'*Exposition de la Foi* par *Bossuet*, si admirée aujourd'hui, ne fut pas d'abord du goût de quelques Catholiques peu éclairés, qui se plaignirent de ce que le savant prélat ne faisoit pas de toutes leurs opinions des articles de foi. *Maimbourg* fut, dit-on, de ce nombre. On a prétendu qu'il fit dans l'*Histoire du Luthéranisme*, le portrait de *Bossuet*, et la critique de son livre, sous le nom du cardinal *Contarini ;* et qu'il dit que ni l'un ni l'autre parti n'en avoient été satisfaits. Cette anecdote, rapportée par quelques Protestans, est dé-

mentie par l'ouvrage même qu'ils citent. Quoi qu'il en soit, plusieurs traits historiques, ou mal rendus, ou exagérés en bien et en mal, lui firent donner par divers critiques, le titre de *Romancier*. Un savant François ayant demandé à un Italien qui étoit à Paris, ce qu'on disoit dans son pays, de *Maimbourg ? On dit de lui*, répondit-il, *qu'il est entre les Historiens, ce que* Momus *est entre les Dieux*. Dans le torrent d'ouvrages dont il inonda le public, il en est quelques-uns qu'on lira encore avec plaisir. I. L'*Histoire des Croisades*, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12, écrite avec agrément, mais pleine de mensonges. II. L'*Histoire de la décadence de l'Empire après Charlemagne*, 2 vol. in-12. L'auteur y discute assez bien les querelles de l'Empire et du Sacerdoce. III. L'*Histoire de la Ligue*, in-4°, ou en 2 vol. in-12. On y trouve des choses assez curieuses, entr'autres, la pièce fondamentale de la Ligue, qui est l'acte de l'association de la Noblesse Françoise. IV. Les *Histoires du pontificat de St. Grégoire le Grand*, et de *celui de St. Léon*, toutes deux assez estimées, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12. V. *Traité historique des prérogatives de l'Eglise de Rome*, dans lequel il défend avec force l'autorité de l'Église contre les Protestans, les libertés de l'Église Gallicane contre les Ultramontains, et la vérité des Actes du concile de Constance contre *Schéelstrate*. VI. Plusieurs autres ouvrages de controverse, moins mauvais que les Histoires de l'*Arianisme*, des *Iconoclastes*, du *Luthéranisme*, du *Calvinisme*, du *Schisme des Grecs*, du *Grand Schisme d'Occident*, ouvrages oubliés. VII. Des *Sermons contre le Nouveau Testament de Mons*, 2 vol. in-12, réfutés avec beaucoup de chaleur par *Arnauld* et *Nicole*. On a remarqué que les Sermons de *Maimbourg*, d'une froideur insupportable, furent le fruit de sa jeunesse, et que ses histoires, où respire tant de vivacité, furent composées dans un âge mûr. Il est vraisemblable qu'il n'avoit pas d'abord connu ses véritables dispositions. Les Jansénistes ne furent pas les seuls avec lesquels il eut des démêlés : il combattit avec plusieurs autres, avec des Jésuites même ; entr'autres, le célèbre P. *Bouhours*, qui avoit critiqué, non sans raison, plusieurs de ses expressions.

II. MAIMBOURG, (Théodore) cousin du précédent, se fit Calviniste, rentra ensuite dans l'Église Catholique, puis retourna de nouveau à la religion prétendue Réformée, et mourut Socinien à Londres vers 1693. On a de lui, une *Réponse* à l'*Exposition de la Foi Catholique* de M. *Bossuet*, qui n'eut pas plus de succès, que la critique du même chef-d'œuvre par son parent l'ex-Jésuite : et d'autres ouvrages au-dessous du médiocre.

MAIMONIDE *ou* BEN MAIMON, (Moyse) célèbre rabbin, naquit à Cordoue en 1139. Son père et six de ses aïeux avoient été juges. Il étudia sous les plus habiles maîtres, et en particulier sous *Averroës*. Après avoir fait de grands progrès dans les langues et dans les sciences, il alla en Égypte, et devint premier médecin du sultan. *Maimonide* eut un grand crédit auprès de ce prince, et mourut comblé de gloire, d'honneurs et de ri-

chesses, en 1209, à 70 ans. On a de lui : I. Un excellent *Commentaire* en arabe sur la *Mischne*, qui a été traduit en hébreu et en latin, et imprimé avec *la Mischne*, à Amsterdam, 1698, 6 vol. in-folio. II. Un *Abrégé du Talmud*, en 4 parties, sous le titre de *Iad Chazakha*, c'est-à-dire *Main-forte*, à Venise, 1550, 4 vol. in-folio. Cet abrégé est écrit très-élégamment en hébreu, et passe chez les Juifs, pour un excellent ouvrage. Il comprend toute la jurisprudence civile et canonique des Juifs, distribuée par ordre, et expliquée clairement en pur hébreu. III. Un Traité, intitulé : *More Nebochim* ou *Nevochim*, c'est-à-dire le *Guide de ceux qui chancellent....* *Maimonide* l'avoit composé en arabe ; mais un Juif le traduisit en hébreu, du vivant même de l'auteur : il parut à Venise en 1551, in-folio. *Buxtorf* en a donné une bonne traduction latine, 1529, in-4.° Ce livre contient en abrégé la théologie des Juifs, appuyée sur des raisonnemens philosophiques, qui déplurent d'abord et firent grand bruit, mais qui furent dans la suite adoptés presque généralement. IV. Un ouvrage intitulé : *Sepher Hammisoth*, c'est-à-dire *le Livre des Préceptes*, hébreu-latin, à Amsterdam, 1640, in-4.° C'est une explication des 613 préceptes affirmatifs et négatifs de la Loi. V. Un traité *De Idololatriâ*, traduit par *Vossius*, Amsterdam, 1642, 2 vol. in-4.° VI. *De rebus Christi*, traduit par *Genebrard*, 1573, in-8.° VII. *Aphorismi secundùm doctrinam Galeni*, Bologne, 1489, in-4.° VIII. *Tractatus de regimine Sanitatis*, Lyon, 1535, in-fol. IX. *Liber de cibis vetitis* ; ouvrage curieux, traduit en latin par *Marc Woeldicke*, et publié à Copenhague en 1734, in-4.° On a encore de *Maimonide*, plusieurs *Epîtres* et d'autres ouvrages, qui lui ont acquis une grande réputation. Les Juifs *l'appellent l'Aigle des Docteurs*, et le regardent comme le plus beau génie qui ait paru depuis *Moyse* le Législateur. *Maimonide* est souvent cité sous les noms de *Moses Ægyptius*, à cause de son séjour en Égypte ; de *Moses Cordubensis*, parce qu'il étoit de Cordoue. On l'appelle aussi *le Docteur*. Il est souvent désigné par le nom de *Rembam*, composé des lettres initiales, R. M. B. M. par lesquelles ils désignent son nom entier, c'est-à-dire *Rabbi*, *Moyse*, *Ben* (fils de), *Maimon* : les Juifs ont coutume de désigner ainsi les noms de leurs fameux rabbins par des lettres initiales.

MAINARD, *Voyez* MAYNARD.

MAINBOURG, *Voy.* MAIMBOURG.

MAINE, *Voyez* II. BOURG. — CROIX-DU-MAINE. — MAINUS. — MAYNE. — LENCLOS, *au commencement*.

MAINE, (Anne-Louise-Bénédictine DE BOURBON, duchesse du) petite-fille du *Grand Condé*, eut l'esprit et l'élévation de sentimens de son grand-père. Elle naquit en 1676, et donna, dès son enfance, les espérances les plus heureuses. Elle fut mariée en 1692, à *Louis-Auguste DE BOURBON*, duc *du Maine*, fils de *Louis XIV* et de Mad. *de Montespan*, né en 1670. Ce prince montra de bonne heure beaucoup d'esprit. Mad. *de Main-*

tenon, chargée de veiller à son éducation, fit imprimer, en 1677, le recueil de ses thèmes, sous ce titre : *Œuvres d'un jeune Enfant qui n'a pas encore sept ans ;* et *Louis XIV* les vit avec le plus grand plaisir. Tout ce qui concernoit cet enfant, l'intéressoit extrêmement ; aussi le combla-t-il de bienfaits. Il fut colonel général des Suisses et Grisons, fit plusieurs campagnes, et fut pourvu de la charge de grand maître de l'artillerie, en 1688. Mad. la duchesse *du Maine*, devenue son épouse, sut gagner son cœur, quoiqu'elle ne fût ni jolie, ni bien faite, le gouverner sans lui déplaire, et le faire entrer dans toutes ses dépenses, qui furent quelquefois excessives. Elle employa son esprit et son crédit à procurer au duc *du Maine* et à ses enfans, un rang égal au sien. De degrés en degrés, ils parvinrent à tous les honneurs des princes du sang, et obtinrent, en 1714, de *Louis le Grand*, un édit qui les appeloit, eux et leur postérité, à la succession à la couronne. Cet édit fut en partie l'ouvrage de Mad. *du Maine*, qui eut la douleur de voir son édifice ébranlé du temps de la minorité de *Louis XV*. Tandis que le duc d'*Orléans* mettoit tout en œuvre pour se ménager la régence, malgré les dispositions du testament de *Louis XIV*, le duc *du Maine*, plus occupé de littérature que de politique, s'amusoit à traduire l'*Anti-Lucrèce*. La duchesse qui savoit qu'il auroit pu faire valoir les prétentions que lui donnoit ce testament, lui disoit : *Vous trouverez un beau matin, en vous éveillant, que vous êtes de l'académie, et que M.* d'Orléans *a la régence*. C'est ce qui arriva. Le duc *du Maine* fut seulement confirmé dans les honneurs de prince du sang. *Louis XIV* l'avoit aussi nommé surintendant de l'éducation de son successeur ; mais cette clause de son testament n'eut pas son exécution. Mad. la duchesse *du Maine*, outrée contre le régent de ce qu'elle appeloit l'humiliation de sa famille, entra dans la conjuration du prince *de Cellamare*. Elle fut arrêtée en 1718, et conduite au château de Dijon, et son époux à celui de Dourlens ; et ils ne furent mis en liberté qu'en 1720. Le duc *du Maine* mourut, le 14 mai 1736, à 66 ans, avec de grands sentimens de religion. « Ce prince, dit Mad. *de Staal*, avoit l'esprit éclairé, fin et cultivé ; toutes les connoissances d'usage, spécialement celle du monde, au souverain degré ; un caractère noble et sérieux. La religion, peut-être, plus que la nature, avoit mis en lui toutes les vertus, et le rendoit fidelle à les pratiquer. Il aimoit l'ordre, respectoit la justice, et ne s'écartoit jamais des bienséances. Son goût le portoit à la retraite, à l'étude et au travail. Doué de tout ce qui rend aimable dans la société, il ne s'y prêtoit qu'avec répugnance. On l'y voyoit pourtant gai, facile, complaisant et toujours égal. Sa conversation solide et enjouée étoit remplie d'agrémens, d'un tour aisé et léger ; ses récits amusans, ses manières noblement familières et polies ; son air assez ouvert. Le fond de son cœur ne se découvroit pas ; la défiance en défendoit l'entrée, et peu de sentimens faisoient effort pour en sortir. » Après sa mort, la duchesse *du Maine* se livra entièrement à son goût pour les sciences et les arts. Elle les re-

cueillit à Seaux, dont elle avoit fait un séjour agréable; (*Voyez* les articles ÉPICURE, *vers la fin;* et MALEZIEU.) et les protégea jusqu'à sa mort, arrivée en 1753, dans la 76e année de son âge. « Personne, dit encore Mad. *de Staal*, n'a jamais parlé avec plus de justesse, de netteté et de rapidité, ni d'une manière plus noble et plus naturelle. Son esprit, frappé vivement des objets, les rendoit comme la glace d'un miroir qui les réfléchit, sans ajouter, sans orner, sans rien changer. » Son caractère vif et un peu inégal, ne rendoit pas le sort de ceux qui la servoient constamment heureux; d'ailleurs elle s'engouoit et se désengouoit fort facilement. Jalouse de s'entourer d'une cour nombreuse, elle ne fut pas toujours scrupuleuse sur le choix; mais elle se croyoit seule, si elle n'avoit qu'une vingtaine de personnes autour d'elle. *Saint-Aulaire*, fatigué un jour de la société bruyante et insipide dont il la voyoit assiégée, lui demanda ce qu'elle vouloit faire d'une compagnie qui lui convenoit si peu. *Berger*, lui répondit-elle, *j'ai le malheur de ne pouvoir me passer des choses dont je n'ai que faire.* Quoique sa cour fût livrée au luxe, au jeu et aux spectacles, elle étoit sincèrement religieuse, et ne permettoit pas la plus légère plaisanterie sur nos dogmes sacrés. — Les enfans du duc *du Maine* furent : *Louis-Auguste* DE BOURBON, prince *de Dombes*, mort en 1755, à 55 ans; et *Louis-Charles* DE BOURBON, comte *d'Eu*, mort en 1775, à 74 ans, l'un et l'autre sans avoir été mariés.

MAINFERME, (Jean de la) religieux de Fontevrault, né à Orléans, mort en 1693, à 47 ans, s'est signalé par une défense de *Robert d'Abrissel*, fondateur de son ordre, sous le titre de: *Bouclier de l'Ordre de Fontevrault naissant*, en 3 vol. in-8.o Le principal objet de cet ouvrage est de justifier *Robert* du reproche d'avoir été trop familier avec ses religieuses, et d'avoir osé même coucher la nuit à côté d'elles, sous prétexte de se mortifier en souffrant ce nouveau genre de martyre. Il prétend que les Lettres injurieuses à *Robert*, qui portent le nom de *Geoffroi de Vendôme*, et de *Marbode*, sont supposées, et ont été écrites par *Roscelin*; mais les critiques n'ont point été persuadés par ses raisons. Son *Apologie* de l'autorité que les religieuses de Fontevrault ont sur les religieux et les prêtres qui dépendent d'elles, n'a pas été mieux accueillie.

MAINFRAY, (Pierre de) né à Rouen, fit jouer, au commencement du siècle passé, trois tragédies, *Cyrus*, *Soliman* et *Hercule*. Cette dernière n'est qu'en quatre actes.

MAINFROY, fils naturel de l'empereur *Fréderic II*, eut d'abord le titre de prince de Tarente. Après la mort de *Conrad IV*, en 1254, il se chargea d'être le tuteur de *Conradin*, fils de ce prince. Mais bientôt ayant fait courir le bruit de la mort de son pupille, il se fit couronner à Palerme, sous le titre de Roi de Sicile, et il gouverna despotiquement pendant près de 11 ans. S'étant brouillé avec le pape *Innocent IV*, il porta la guerre dans les états de l'Eglise, et battit les troupes papales. Le vainqueur enleva au saint Siége le [illegible]

Fondi, et fut excommunié par *Urbain IV*. Ce pontife François appela *Charles d'Anjou*, frère de *St. Louis*, en Italie, et lui donna l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile. Le nouveau roi fit la guerre à *Mainfroy*, possesseur de ces deux royaumes. On prétend que celui-ci fit proposer un accommodement à *Charles*, qui lui répondit en ces termes : *Allez vers le Sultan de Luceria*, (il appeloit ainsi *Mainfroy*, qui tiroit du secours des Sarasins de Luceria,) *et lui dites que je ne veux ni paix ni trève avec lui, et que dans peu je l'enverrai en Enfer, ou qu'il m'enverra en Paradis.* Une bataille dans les plaines de Bénevent, donnée le 26 février 1266, décida de tout : *Mainfroy* y fut tué, quoiqu'il eût combattu en héros. Sa femme, ses enfans et ses trésors furent livrés au vainqueur. On trouva son cadavre tout couvert de sang et de boue. *Charles* lui refusa la sépulture, parce qu'il étoit mort excommunié. On le jeta dans un fossé le long du grand chemin, où les soldats le couvrirent d'un monceau de pierres. « Le pape le fit transporter depuis hors du territoire de Bénevent, ne voulant pas qu'il fût inhumé proche d'une ville qui lui appartenoit. Telle fut la fin de *Mainfroy*, prince digne d'un meilleur sort, et dont nous devons prendre une autre idée que celle que nous en ont laissée la plupart des historiens, qui l'ont maltraité sur la foi des écrivains dévoués au pape. Tout ce qu'on peut lui reprocher avec fondement, est l'usurpation du royaume de Sicile sur son neveu *Conradin*. Mais l'injustice étoit encore plus grande du côté de ceux qui attaquoient ce jeune prince, puisque, non contens de renverser ses droits incontestables, ils enlevoient cette couronne à la maison de *Souabe*, pour y appeler une maison étrangère.... On a imputé à *Mainfroy* la mort de *Fréderic II* son père, celle de *Henri* et de *Conrad* ses propres frères ; et quelques écrivains prétendent qu'il fut soupçonné d'avoir attenté par le poison à celle de *Conradin* : mais toutes ces accusations ne se trouvent que dans des auteurs attachés au parti du pape, ou dans des historiens qui les ont copiés. Il falloit bien que pour rendre *Mainfroy* odieux, on lui reprochât quelques crimes, et qu'on saisît avec avidité des calomnies renouvelées trop souvent à la mort des princes. » (*Histoire de l'Empire d'Allemagne*, par *M. de Montigny*, tome III.) Il paroît cependant que tous ces reproches, faits à *Mainfroy*, n'étoient pas des calomnies ; et qu'un ambitieux qui usurpa l'héritage de son pupille, et qui traita quelquefois ses sujets en tyran, pouvoit avoir des talens militaires ; mais qu'il avoit très-peu de vertus. Ce prince aimoit l'étude et les arts. Il travailla avec son père à un traité considérable sur la *Chasse aux oiseaux*, qui a été imprimé en 1696 par les soins de *Prétorius*.

MAINGRE, *Voy*. BOUCICAUT.

MAINTENON, (Françoise d'Aubigné, marquise de) petite-fille de *Théodore-Agrippa d'Aubigné*, naquit le 8 septembre 1635, dans une prison de Niort, où étoient enfermés *Constant d'Aubigné* son père, et sa mère *Anne de Cardillac*, fille du gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux. *Françoise d'Aubi-*

gné étoit destinée à éprouver toutes les vicissitudes de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée par un serpent ; ramenée orpheline à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez Mad. *de Neuillant* sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser *Scarron*, qui logeoit auprès d'elle dans la rue d'Enfer. Ce poëte, ayant appris combien Mlle *d'Aubigné* avoit à souffrir avec sa parente, lui proposa de payer sa dot, si elle vouloit se faire religieuse; ou de l'épouser, si elle vouloit se marier. Mlle *d'Aubigné* prit ce dernier parti, et un an après, n'étant âgée que de seize ans, elle donna sa main au burlesque *Scarron*. Cet homme singulier étoit sans bien, et perclus de tous ses membres ; mais sa famille étoit ancienne dans la robe, et illustrée par de grandes alliances. Son oncle étoit évêque de Grenoble, et son père conseiller au parlement de Paris. Sa maison étoit le rendez-vous de ce que la cour et la ville avoient de plus distingué et de plus aimable : *Vivonne*, *Grammont*, *Coligni*, *Charleval*, *Pellisson*, *Hénault*, *Marigni*, etc. : tout le monde alloit le voir, comme un homme aimable, plein d'esprit, d'enjouement et d'infirmités. Mlle *d'Aubigné* fut plutôt son amie et sa compagne, que son épouse. Elle se fit aimer et estimer, par le talent de la conversation, par son esprit, par sa modestie et sa vertu. Cette vertu n'étoit point de l'hypocrisie, quoi qu'en aient dit ses détracteurs. « Je ne suis pas étonnée, écrivoit Mad. *de Maintenon* en 1709, qu'on soupçonne ma jeunesse : ceux qui parlent ainsi, en ont une très-déréglée, ou ne m'ont pas connue. Il est fâcheux d'avoir à vivre avec d'autres gens que ceux de son siècle : et voilà le malheur de vivre trop long-temps. » Nous ajouterons que la célèbre *Ninon de Lenclos* rendit toujours les témoignages les plus favorables à ses mœurs. *Scarron* étant mort le 27 juin 1660, sa veuve retomba dans la misère. Un épicurien, nommé le marquis de C**, lui offrit sa main. Elle refusa. « *Que pensez-vous*, écrivoit alors Mad. *Scarron*, de la comparaison qu'on a osé me faire de cet homme à M. *Scarron ?* Grand Dieu! quelle différence ! Sans fortune, sans plaisirs, il attiroit chez moi la bonne compagnie; celui-ci l'auroit haïe et éloignée. M. *Scarron* avoit cet enjouement que tout le monde sait, et cette bonté d'esprit que personne ne lui a connue. Celui-ci n'a l'esprit brillant ni solide, ni badin; s'il parle, il est ridicule. Mon mari avoit le fond excellent ; je l'avois corrigé de ses licences; il n'étoit ni fou, ni vicieux par le cœur; d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple. C** n'aime que ses plaisirs, et n'est estimé que d'une jeunesse perdue ; livré aux femmes, dupe de ses amis, haut, emporté, avare et prodigue; au moins m'a-t-il paru tout cela. » Ce refus fut blâmé par quelques amis de Mad. *Scarron*, mais *Ninon* l'approuva. *Cette femme*, dit-elle, *vaut tous les marquis de France.* Mad. *Scarron* fit solliciter long-temps et vainement auprès de *Louis XIV* une pension dont son mari avoit joui comme *malade de la reine.* On présenta des placets. Le cardinal *Mazarin* en ayant lu un, demanda si la suppliante se portoit

bien :

bien : sur ce qu'on lui dit qu'oui ; *elle est donc inhabile*, répondit-il, *à succéder à la pension d'un homme qui se portoit mal*. Ne pouvant l'obtenir, elle résolut de s'expatrier. Une princesse de Portugal, élevée à Paris, écrivit à l'ambassadeur, et le chargea de lui chercher une dame de condition et de mérite pour élever ses enfans. On jeta les yeux sur Mad. *Scarron*, et elle accepta. Avant de partir, elle se fit présenter à Mad. *de Montespan*, en lui disant, *qu'elle ne vouloit pas se reprocher d'avoir quitté la France, sans en avoir vû la merveille*. Mad. *de Montespan* fut flattée de ce compliment, et lui dit, qu'*il falloit rester en France ;* elle lui demanda un placet, qu'elle se chargea de présenter au roi. Lorsqu'elle présenta ce placet : *Quoi !* s'écria le roi, *encore la veuve Scarron ! N'entendrai-je jamais parler d'autre chose ?—En vérité*, SIRE, dit Mad. *de Montespan, il y a long-temps que vous ne devriez plus en entendre parler*. La pension fut accordée, et le voyage de Portugal rompu. Mad. *Scarron* alla remercier Mad. *de Montespan*, qui fut si charmée des graces de sa conversation, qu'elle la présenta au roi. On rapporte que le roi lui dit : *Madame, je vous ai fait attendre long-temps ; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous*. Sa fortune devint bientôt meilleure. Mad. *de Montespan*, voulant cacher la naissance des enfans qu'elle alloit avoir du roi, jeta les yeux sur Mad. *Scarron*, comme sur la personne la plus capable de garder le secret, et de les bien élever. Celle-ci s'en chargea, et en devint la gouvernante. Elle mena alors une vie gênante et retirée, avec sa pension de deux mille livres seulement, et le chagrin de savoir qu'elle ne plaisoit point au roi. Ce prince avoit un certain éloignement pour elle. Il la regardoit comme une espèce de prude et comme un bel esprit ; et quoiqu'il en eût beaucoup lui-même, il ne pouvoit souffrir ceux qui vouloient le faire briller. *Louis XIV* l'estimoit d'ailleurs ; il se souvint d'elle, lorsqu'il fut question de chercher une personne de confiance pour mener aux eaux de Barége le duc *du Maine*, né avec un pied difforme. Mad. *Scarron* conduisit cet enfant, et comme elle écrivoit au roi directement, ses lettres effacèrent peu à peu les impressions désavantageuses que ce monarque avoit prises sur elle. Le petit duc du *Maine* contribua aussi beaucoup à le faire revenir de ses préventions. Le roi jouoit souvent avec lui, content de l'air de bon sens qu'il mettoit jusque dans ses jeux, et satisfait de la manière dont il répondoit à ses questions : *Vous êtes bien raisonnable*, lui dit-il un jour ! —*Il faut bien que je le sois*, répondit l'enfant : *j'ai une gouvernante qui est la raison même*. —*Allez*, reprit le roi, *allez lui dire que vous lui donnez cent mille francs pour vos dragées*. Elle profita de ces bienfaits pour acheter, en 1674, la terre de Maintenon, dont elle prit le nom. Ce monarque, qui ne pouvoit pas d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Mad. *de Montespan*, inégale, bizarre, impérieuse, servit beaucoup par son caractère à l'élévation de Mad. *de*

Maintenon, qui, en détachant le roi d'une liaison criminelle, parvint à occuper dans son cœur la place qu'y tenoit Mad. *de Montespan*. *Louis XIV* lui donna la place de dame d'atours de Mad. *la Dauphine*, et peu de temps après il lui offrit celle de dame d'honneur. Mad. *de Maintenon* la refusa, en faisant sentir au monarque que cette charge ne feroit qu'irriter l'envie contre elle. *Quant à l'honneur que cette place me feroit, ne les ai-je pas tous dans l'offre que me fait votre majesté.* Le roi fit de nouvelles instances, qui ne purent la déterminer à accepter. *Puisque vous ne voulez pas*, lui dit-il, *jouir de mes graces ; il faut du moins, madame, que vous jouissiez de vos refus ;* et après son diné, il en instruisit les courtisans. *Louis XIV* pensa bientôt à l'élever plus haut. Ce prince étoit alors dans cet âge, où les hommes ont besoin d'une femme, dans le sein de laquelle ils puissent déposer leurs peines et leurs plaisirs. Il vouloit mêler aux fatigues du gouvernement, les douceurs innocentes d'une vie privée. L'esprit doux et conciliant de Mad. *de Maintenon*, obligée de bonne heure par la pauvreté à se plier aux différens caractères, lui promettoit une compagne agréable et une confidente sûre. Le P. *de la Chaise*, son confesseur, lui proposa de légitimer sa passion pour elle par les liens indissolubles d'un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'église. La bénédiction nuptiale fut donnée vers la fin de 1685, par *Harlai*, archevêque de Paris, en présence du confesseur et de deux autres témoins. *Louis XIV* étoit alors dans sa 48e année, et la personne qu'il épousoit, dans sa 50e. Ce mariage parut toujours problématique à la cour, quoiqu'il y en eût mille indices. Mad. *de Maintenon* entendoit la messe dans une de ces tribunes qui sembloient n'être que pour la famille royale ; elle s'habilloit et se déshabilloit devant le roi, qui l'appeloit *Madame* tout court. Dans l'intérieur du palais, il n'étoit pas possible de méconnoître en elle l'épouse d'un roi. Elle ne se levoit qu'un instant quand *Monseigr* ou *Monsieur* entroient. Les princes et les princesses du sang n'étoient admis dans son appartement que par des audiences demandées, ou lorsqu'elle les envoyoit chercher pour leur faire quelque sèche réprimande. Jamais elle n'appela la duchesse de *Bourgogne* que *Mignonne ;* et celle-ci ne la nommoit que *ma Tante*. On prétend même, que le petit nombre de domestiques qui étoient du secret, lui rendoient dans le particulier des honneurs qu'ils ne lui rendoient pas en public, et qu'ils la traitoient de *Majesté :* ce qui paroît très-peu vraisemblable. La princesse de *Soubise* lui ayant écrit, et s'étant servie de la formule *avec respect ;* Mad. *de Maintenon* termina sa réponse par cette phrase : « A l'égard du respect, qu'il n'en soit point question entre nous. Vous n'en pourriez devoir qu'à mon âge, et je vous crois trop polie pour me le rappeler. » Le bonheur de Mad. *de Maintenon* fut de peu de durée. C'est ce qu'elle dit depuis, elle-même, dans un épanchement de cœur : *J'étois née ambitieuse, je combattois ce penchant : Quand des desirs que je n'avois plus furent remplis, je me crus heureuse ; mais cette ivresse ne dura*

que trois semaines. Son élévation fut pour elle une espèce de retraite. Renfermée dans son appartement, elle se bornoit à une société de deux ou trois dames retirées comme elle; encore les voyoit-elle rarement. *Louis XIV* venoit tous les jours chez elle après son dîné, avant et après le soupé. Il y travailloit avec ses ministres, pendant que Mad. *de Maintenon* s'occupoit à la lecture, ou à quelque ouvrage de main, s'empressant peu de parler d'affaires d'état, paroissant même les ignorer, quoiqu'elles ne lui fussent pas indifférentes, et qu'elle en dirigeât quelquefois le fil avec les ministres, et s'expliquant avec une réserve et un air de désintéressement qui écartoit toute apparence de concert entre elle et eux. C'est ainsi qu'elle influa dans le choix de certains ministres (*Chamillart*), et de quelques généraux (*Marsin*), ainsi que dans la disgrace de quelques autres (*Vendôme* et *Catinat*). Le public lui reprocha ses fautes, que ses bonnes intentions ne pouvoient pas toujours faire excuser. Asservie aux volontés de *Louis XIV* dans tout le reste, elle fut en général uniquement occupée du soin de lui complaire; et cette servitude continuelle dans un âge avancé la rendit plus malheureuse, que l'état d'indigence qu'elle avoit éprouvé dans sa jeunesse. *Je n'y puis plus tenir*, dit-elle un jour au comte d'*Aubigné*, son frère: *je voudrois être morte!* — *Vous avez donc parole*, répondit d'*Aubigné*, *d'épouser Dieu le Père!* Que ne puis-je, dit-elle dans une de ses lettres, vous donner mon expérience! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse, dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer? J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté des plaisirs: j'ai été aimée par-tout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit: je suis venue à la faveur, et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux. » Si quelque chose pouvoit détromper de l'ambition, dit *Voltaire*, ce seroit assurément cette lettre... *Quel supplice*, disoit-elle à Mad. *de Bolymbrocke*, sa nièce, *d'amuser un homme qui n'est plus amusable! — Ecrivez-nous des nouvelles*, dit-elle encore dans une lettre, *car nous mourons d'ennui*. Le roi qui la brusquoit quelquefois, lorsqu'elle vouloit glisser un mot sur les affaires de l'état, la dédommageoit de ses bouderies passagères par des marques de respect, et des attentions recherchées qu'il n'avoit jamais eues pour ses maîtresses ou pour la reine. Mais ces témoignages extérieurs ne la dédommageoient pas des chagrins intérieurs. La modération qu'elle s'étoit prescrite, augmentoit les malheurs de son état. Elle ne profita point de sa place, pour élever sa famille autant qu'elle l'auroit pu, parce qu'elle redoutoit de trop fixer sur elle et sur les siens, les regards du public. Elle n'avoit elle-même que la terre de Maintenon, qu'elle avoit achetée des bienfaits du roi, et une pension de 48000 livres; aussi disoit-elle: *Ses maîtresses lui coûtoient plus en un mois que je ne lui coûte en une année.* Elle exigeoit des autres le désintéressement qu'elle avoit pour elle-même; le roi lui disoit souvent,

Mais, Madame, vous n'avez rien à vous. — *Sire*, répondoit-elle, *il ne vous est pas permis de me rien donner.* Elle n'oublia pourtant ni ses amis, ni les pauvres. Le marquis de *Dangeau*, *Barillon*, l'abbé *Testu*, *Racine*, *Despréaux*, *Vardes*, *Bussi*, *Montchevreuil*, Mlle *de Scudéri*, Mad. *Deshoulières*, n'eurent qu'à se féliciter de l'avoir connue. Mad. *de Maintenon* ne regardoit sa faveur que comme un fardeau, que la bienfaisance seule pouvoit alléger. *Ma place*, disoit-elle, *a bien des côtés fâcheux; mais aussi elle me procure le plaisir de donner.* Elle proposoit à *Louis XIV* des bonnes œuvres, auxquelles ce prince ne se prêtoit pas toujours : *Mes aumônes*, lui disoit-il, *ne sont que de nouvelles charges pour mes peuples; plus je donnerai, plus je prendrai sur eux.* Mad. *de Maintenon* lui répondoit : *Cela est vrai, mais tant de gens que vos Guerres, vos Bâtimens et vos Maîtresses ont réduits à la mendicité par la nécessité des impôts, il faut bien les soulager aujourd'hui. Il est bien juste que ces malheureux vivent par vous, puisqu'ils ont été ruinés par vous.* Dès que Mad. *de Maintenon* vit luire les premiers rayons de sa fortune, elle conçut le dessein de quelque établissement en faveur des filles de condition nées sans bien. Ce fut à sa prière que *Louis XIV* fonda, en 1686, dans l'abbaye de Saint-Cyr (village situé à une lieue de Versailles), une communauté de trente-six dames religieuses et de vingt-quatre sœurs converses, pour élever et instruire *gratis* trois cents jeunes demoiselles, qui devoient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel. Cette maison fut dotée de 40,000 écus de rente, et *Louis XIV* voulut qu'elle ne reçût de bienfaits que des rois et des reines de France. Les demoiselles devoient être âgées de sept ans au moins, et de douze ans au plus; elles n'y pouvoient demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans et trois mois, et en sortant on leur remettoit mille écus. Mad. *de Maintenon* donna à cet établissement toute sa forme. Elle en fit les réglemens avec *Godets Desmarêts*, évêque de Chartres. Il seroit à souhaiter que ces Constitutions, le chef-d'œuvre du bon sens et de la spiritualité, fussent publiées; elles serviroient à réformer bien des communautés. La fondatrice sut tenir un milieu entre l'orgueil des chapitres et les petitesses des couvens. Elle réunit une vie très-régulière à une vie très-commode. L'éducation de Saint-Cyr devint, sous ses yeux, un modèle pour toutes les éducations publiques. Les exercices y étoient distribués avec intelligence, et les demoiselles instruites avec douceur. On ne forçoit point leurs talens; on aidoit leur naturel : on leur inspiroit la vertu; on leur apprenoit l'histoire ancienne et moderne, la géographie, la musique, le dessin; on formoit leur style par de petites compositions; on cultivoit leur mémoire; on les corrigeoit des prononciations de province. Le goût de Mad. *de Maintenon* pour cet établissement devint d'autant plus vif, qu'il eut un succès inespéré. A la mort du roi, arrivée en 1715, elle se retira tout-à-fait à Saint-Cyr, où elle donna l'exemple de toutes les vertus. Tantôt elle instruisoit les novices, tantôt elle partageoit avec les maîtresses

des classes les soins pénibles de l'éducation. Souvent elle avoit des demoiselles dans sa chambre, et leur enseignoit les élémens de la religion, à lire, à écrire et travailler, avec la douceur et la patience qu'on a pour tout ce que l'on fait par goût. La veuve de *Louis XIV* assistoit régulièrement aux récréations, étoit de tous les jeux, et en inventoit elle-même. Cette femme illustre mourut le 15 avril 1719, à 84 ans, pleurée à Saint-Cyr, dont elle étoit la mère, et regrettée des pauvres dont elle étoit la bienfaitrice. On lit, au bas du portrait d'une femme du siècle passé, ces vers, qui ne peuvent convenir qu'à Mad. *de Maintenon:*

L'estime de mon roi m'en acquit la tendresse,
Je l'aimai trente ans sans foiblesse,
Il m'aima trente ans sans remord,
Je ne fus ni reine ni maîtresse,
Devine mon nom et mon sort.

Quoique Mad. *de Maintenon* eût moins d'ambition que tant d'autres favorites, sa fortune influa sur celle de ses parens. Son frère le comte d'*Aubigné*, ne pouvant être maréchal de France, à cause de la médiocrité de ses talens, fut lieutenant général, gouverneur de Berry, et possesseur de sommes assez considérables pour étaler sottement les airs d'un favori. Cependant, il se plaignoit sans cesse. Sa sœur lui donna plusieurs fois les conseils les plus sages. « On n'est malheureux que par sa faute, lui écrivoit-elle; ce sera toujours mon texte et ma réponse à vos lamentations. Songez, mon cher frère, aux voyages d'Amérique, aux malheurs de notre père, aux malheurs de notre enfance, à ceux de notre jeunesse; et vous bénirez la Providence, au lieu de murmurer contre la fortune. Il y a dix ans que nous étions bien éloignés, l'un et l'autre, du point où nous sommes aujourd'hui. Nos espérances étoient si peu de chose, que nous bornions nos vœux à 3000 livres de rente; nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seroient pas encore remplis!... Vos inquiétudes détruisent votre santé, que vous devriez conserver, quand ce ne seroit que parce que je vous aime. Travaillez sur votre humeur; si vous pouvez la rendre moins bilieuse et moins sombre, ce sera un grand point de gagné. Ce n'est point l'ouvrage des réflexions seules; il y faut de l'exercice, de la dissipation, une vie unie et réglée. » Le comte d'*Aubigné* profita enfin de cet avis. Sur la fin de ses jours, il se retira dans une communauté, qu'il édifia par sa conversion. Sa sœur lui fit une pension de 10,000 livres, et se chargea de la régie de ses biens, et du payement de ses dettes. Il mourut en 1703; il n'avoit qu'une fille, *Françoise d'Aubigné*, mariée, en 1698, au duc, depuis maréchal de *Noailles*. Le père de Mad. *de Maintenon* avoit une sœur (*Artémise d'Aubigné*) qui épousa *Benjamin de Valois*, marquis de Villette. Mad. *de Maintenon* maria sa petite-fille, *Marthe-Marguerite*, à *Jean-Anne de Tubière*, marquis de Caylus: elle fut mère de M. le comte de *Caylus*, et mourut en 1729. (*Voy.* CAYLUS.) On a imprimé ses *Souvenirs* en 1770, in-8°, qui contiennent quelques anecdotes. Elle y parle des soins que Mad. *de Maintenon* se donnoit pour son éducation. « Il ne se passoit rien à la cour, dit-elle,

sur quoi elle-même ne me fit faire des réflexions, selon la portée de mon esprit, m'approuvant quand je pensois bien, me redressant quand je pensois mal. Ma journée étoit remplie par des maîtres, la lecture et des amusemens honnêtes et réglés. On cultivoit ma mémoire par des vers qu'on me faisoit apprendre par cœur, et la nécessité de rendre compte de la lecture ou d'un sermon, me forçoit d'y faire attention. Il falloit encore que j'écrivisse, tous les jours, une lettre à quelqu'un de ma famille ou tel autre que je voulois choisir, et que je l'apportasse le soir à Mad. *de Maintenon*, qui l'approuvoit ou la corrigeoit, selon qu'elle étoit bien ou mal. En un mot, elle n'oublioit rien de ce qui pouvoit former ma raison ou cultiver mon esprit. »

On peut juger, par les Lettres de Mlle *de Murcai*, (depuis Madame *de Caylus*) des progrès que la tante fit faire à sa jeune élève. Mad. *de Maintenon* est auteur comme Mad. *de Sévigné*, parce qu'on a imprimé ses *Lettres* après sa mort. Elles ont paru, en 1756, en 9 vol. in-12. Elles sont écrites avec beaucoup d'esprit, comme celles de l'illustre mère de Mad. *de Grignan*, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination dictoient celles-ci; elles respirent le sentiment, la liberté, la gaieté. Celles de Mad. *de Maintenon* sont plus contraintes ou plus réfléchies; il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seroient un jour publiques. Son style sec, précis et austère, l'image de son caractère, est plutôt celui d'un auteur, et d'un bon auteur, que celui d'une femme. Ses Lettres sont pourtant plus précieuses qu'on ne pense: elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de dignité et de foiblesse, qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui se rencontroit quelquefois dans celui de *Louis XIV*. Celui de Mad. *de Maintenon* paroit à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion véritables. Son confesseur, *Gobelin*, directeur et courtisan, approuve également l'une et l'autre, ou du moins ne paroît pas s'opposer à ses vues, dans l'espérance d'en profiter. Voilà les idées que ses Lettres font naître. On y pourroit recueillir aussi quelques pensées ingénieuses, quelques anecdotes; mais les connoissances qu'on peut y puiser, sont trop achetées, par la quantité de lettres inutiles que ce recueil renferme. D'ailleurs, *la Beaumelle*, en les publiant, y a fait quelquefois des changemens qui les rendent infidelles. Il fait dire à Mad. *de Maintenon* des choses qu'elle n'a jamais pensées, et celles qu'elle a pensées, d'une manière dont elle ne les a jamais dites. C'est ce qu'on peut vérifier, en les comparant avec les copies authentiques de plusieurs de ces lettres, qu'on trouve dans les *Mémoires* du maréchal *de Noailles*, par M. l'abbé *Millot*. *La Beaumelle* donna aussi 6 vol. de *Mémoires pour servir à l'Histoire de Madame de Maintenon*. Ils sont écrits d'un style énergique, pétillant et singulier, mais avec peu de circonspection et d'exactitude. S'il y a plusieurs faits vrais et intéressans, il y en a aussi un grand nombre de hasardés et de minutieux. Les *Lettres* et les *Mémoires* ont été réimprimés en 16 vol. in-12, 1778. Ajoutez-y un petit livre assez rare, intitulé: *Entretiens de*

Louis XIV et de Madame de Maintenon, sur leur mariage; Marseille, 1701, in-12. On a donné un *Maintenoniana*, in-8.° C'est un recueil d'anecdotes, de portraits, de pensées, de bons mots tirés des Lettres et des Mémoires de Mad. *de Maintenon*. Son portrait par *Mignard*, orne maintenant le Muséum de Versailles, sous le n.° 158. Le marquis de *Caraccioli* a publié sa Vie, 1786, in-12. *Voy.* le *parallèle* que nous faisons de cette vertueuse favorite, avec Mad. *de Montespan*, art. V. ROCHECHOUART.

MAINVILLIERS, (S. S. chevalier de) aventurier François, qui parcourut à pied une partie de l'Europe, fut trouvé mort dans son lit à Stolzemberg, près de Dantzig, le 12 juin 1776. On a de lui: I. La *Pétréade* ou *Pierre le Créateur*, poëme, 1763, Amsterdam, in-8.° II. Le *Petit-Maître Philosophe;* trois brochures in-12, où l'on trouve, à travers des choses pitoyables, quelques portraits originaux. III. L'*Entrevue de huit Philosophes aventuriers*, comédie de nos jours. C'est une espèce de satire contre *Voltaire*, *d'Argens*, *Maupertuis*, *Marivaux*, *Prévôt*, etc. Cette production est celle d'un homme d'esprit, sans goût et sans idée de bienséance. Ses vers étoient encore au-dessous de sa prose.

MAINUS, (Jason) né à Pezaro en 1435, d'une famille obscure, fut l'artisan de sa fortune. Aussi prit-il pour devise: VIRTUTI FORTUNA COMES NON DEFICIT. Il enseigna le droit avec tant de réputation, qu'il eut jusqu'à 3000 disciples, et que *Louis XII*, roi de France, étant en Italie, honora son école de sa présence. Comme il conduisoit le roi à la porte de son école, le priant d'entrer avec une inclination profonde, *Louis* le força de passer le premier: *Je ne suis plus roi ici*, dit-il, *vous êtes le seul qu'on y doive respecter.* Ce prince lui ayant demandé *pourquoi il ne s'étoit pas marié?* il répondit que *c'étoit pour obtenir la pourpre à sa recommandation;* mais *Louis XII* ne jugea pas à propos de la demander. Ce jurisconsulte mourut à Padoue le 22 mars 1519, à 84 ans. Sa jeunesse avoit été orageuse et libertine; mais l'âge le corrigea de tous ses vices. On a de lui, des *Commentaires sur les Pandectes et sur le Code de Justinien*, in-fol.; et d'autres ouvrages qui, pour la plupart, ne sont que de mauvaises compilations.

MAJOLI, (Simon) né à Ast en Piémont, devint évêque de Volturara dans le royaume de Naples, et mourut vers l'an 1598, après s'être démis de son évêché. C'étoit un grand compilateur. Il s'est fait connoître surtout par son ouvrage intitulé: *Dies caniculares*, imprimé plusieurs fois in-4.° et in-fol., traduit en françois par *Rosset*, Paris, 1610 et 1643, in-4.° C'est un recueil de faits singuliers sur les merveilles de l'art et de la nature. Le bon et le mauvais, le vrai et le faux y sont ramassés sans choix. Mais comme ce livre renferme des choses curieuses, il eut une grande vogue.

I. MAJOR, (George) l'un des plus zélés disciples de *Luther*, naquit à Nuremberg en 1502. Il fut élevé à la cour de *Fréderic III*, duc de Saxe; enseigna à Magdebourg, puis à Wittemberg, fut ministre à Islèbe, et mourut

le 28 novembre 1574, à 72 ans. Il soutenoit que les bonnes œuvres sont si essentiellement nécessaires pour le salut, que les petits enfans ne sauroient être justifiés sans elles. « *Mélanchthon*, dit l'abbé *Fluquet*, avoit abandonné les principes de *Luther* sur le libre arbitre; il avoit accordé quelque force à la nature humaine, et avoit enseigné qu'elle concouroit à la conversion, même dans un infidelle. *Major* avoit poussé ce principe plus loin que *Mélanchthon*, et avoit expliqué comment l'homme infidelle concouroit à l'ouvrage de sa conversion: il faut, pour qu'un infidelle se convertisse, qu'il prête l'oreille à la parole de Dieu; il faut qu'il la comprenne, et qu'il la reçoive: jusques là, tout est l'ouvrage de la volonté. Mais, lorsque l'homme a reconnu la vérité de la religion, il demande les lumières du Saint-Esprit, et il les obtient. *Major* renouveloit en partie les erreurs des Semi-Pélagiens. » On a de lui, divers Ouvrages en 3 vol. in-fol. Ses partisans furent nommés *Majorites*.

II. MAJOR *ou* LE MAIRE, (Jean) d'Addington en Écosse, vint jeune à Paris, et fit ses études au collége de Montaigu, où il enseigna ensuite la philosophie et la théologie avec réputation. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1506, et mourut en Écosse l'an 1548, à 62 ans. Ses principaux ouvrages sont: I. Une *Histoire de la Grande-Bretagne*, en six livres, qui finissent au mariage de *Henri VIII*, avec *Catherine d'Aragon*. Cet ouvrage superficiel et peu exact, fut publié en 1521. II. De savans *Commentaires* sur les Évangiles, sur le Maître des Sentences, etc. in-fol., 1529. III. On lui attribue encore un livre intitulé: *Le grand Miroir des exemples*, imprimé à Douai, 1603, in-4.° Tous ces ouvrages sont en latin. Ce dernier est rempli de fables.

III. MAJOR, (Jean-Daniel) médecin, né à Breslau en 1634, exerça long-temps ses talens à Hambourg. Il fut fait, en 1663, professeur en médecine dans l'université de Kiel, qui venoit d'être fondée, et directeur du jardin des plantes. Il mourut en 1693, à Stockholm, où il avoit été appelé par *Charles XI*. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont: I. *Lithologia curiosa sive de animalibus et plantis in lapidem conversis*, 1662, in-4.° II. *De cancris et serpentibus petrefactis*, 1664, in-4.° III. *Historia anatomiæ*, 1666, in-fol.

MAJORAGIO, (Marc-Antoine) ainsi nommé, d'un village dans le territoire de Milan, se rendit habile dans les belles-lettres, et enseigna à Milan avec une réputation extraordinaire. Il introduisit dans les écoles l'usage des déclamations, pratiqué parmi les anciens, et propre à exciter le génie de quelques jeunes gens. Ses succès firent des jaloux. Ses ennemis lui intentèrent un procès, sur ce qu'il avoit changé son nom d'*Antonius-Maria* en celui de *Marcus-Antonius Majorianus*. Il se tira d'affaire en disant, qu'il n'y avoit aucun exemple dans les auteurs de la pure latinité, qu'un homme ait été appelé *Antonius Maria*. Cette raison pédantesque ferma cependant la bouche à l'envie. *Majoragio* jouit tranquillement de son nom

et de sa gloire jusqu'à sa mort, arrivée le 4 Avril 1555, à 41 ans. On a de lui, I. Des *Commentaires* sur la *Rhétorique* d'*Aristote*, in-fol., sur l'*Orateur* de *Cicéron*, et sur *Virgile*, in-fol. II. Plusieurs Traités, entr'autres: *De Senatu Romano*, in-4.° — *De risu oratorio et urbano*. — *De nominibus propriis veterum Romanorum*. III. Un recueil de *Harangues latines*, etc. Leipzig, 1628, in-8.° Tous ces ouvrages respirent l'érudition.

MAJORIEN, (*Julius-Valerius* MAJORIANUS) empereur d'Occident, étoit fort jeune lorsqu'il fut élevé à l'empire, le 1er Avril 457, du consentement de *Léon*, empereur d'Orient. Tout ce qu'on sait de sa famille, c'est que son père avoit toujours été attaché au célèbre *Aëtius*, général sous *Valentinien III*, et que son aïeul maternel avoit été général des troupes de la Pannonie, sous le *Grand Théodose*. Les vertus civiles et militaires de *Majorien*, lui méritèrent le trône impérial. Dès qu'il y fut monté, il réduisit les Visigoths, et forma le projet de perdre les Vandales. Pour mieux connoître leurs forces, il se déguise, passe en Afrique, et va trouver *Genseric* leur roi, en qualité d'ambassadeur, sous prétexte de lui faire des propositions de paix. Il remarqua, dans le monarque Vandale, plus de fierté que de valeur; dans ses troupes, aussi peu de discipline que de courage; et dans ses sujets, un penchant extrême à la révolte. De retour en Italie, il hâta les préparatifs de la guerre, et passa en Afrique. *Genseric* n'avoit plus d'espoir, et sa perte étoit assurée, s'il n'eût trouvé des traîtres parmi les Romains, qui lui livrèrent la plus grande partie de leurs vaisseaux. *Majorien* repassa en Italie pour réparer sa perte. Le Vandale, craignant les armes de ce héros, lui fit demander la paix et l'obtint. *Ricimer*, généralissime des troupes de *Majorien*, jaloux de la gloire que ce prince s'étoit acquise, fit soulever l'armée, le 2 août 461, et cinq jours après, massacra l'empereur, après un règne de 3 ans et quelques mois. *Majorien* étoit un prince courageux, entreprenant, actif, vigilant, l'amour de ses peuples et la terreur de ses ennemis. Aussi aimable dans le particulier que grand en public, il étoit doux, gai, complaisant. Les belles-lettres étoient sa principale occupation.

MAJORIN, premier évêque des Donatistes en Afrique, vers l'an 306, avoit été domestique de *Lucile*, dame fameuse dans cette secte, et fut ordonné pour être opposé à *Cécilien*. Quoique *Majorin* ait été le premier évêque de ce peuple de rebelles, il ne lui donna pas son nom; *Donat*, son successeur, eut ce malheureux avantage.

MAIRAN, (Jean-Jacques d'Ortous de) d'une famille noble de Beziers, naquit dans cette ville en 1678, et mourut d'une fluxion de poitrine à Paris, le 20 février 1771, à 93 ans. Il fut un des membres les plus illustres de l'académie des Sciences et de l'académie Françoise. Attaché de bonne heure à cette première compagnie, il succéda en 1741, à *Fontenelle*, dans la place de secrétaire perpétuel. Il la remplit avec un succès distingué jusqu'en 1744, et montra comme son pré-

décesseur, le talent de mettre dans un jour lumineux les matières les plus abstraites. Ce don si rare éclate dans tous ses ouvrages. Les principaux sont : I. *Dissertation sur la Glace*, dont la dernière édition est de 1749, in-12. Cet excellent morceau de physique a été traduit en allemand et en italien. II. *Dissertation sur la cause de la lumière des Phosphores*, 1717, in-12. III. *Traité historique et physique de l'Aurore Boréale*, imprimé in-12, en 1733; et fort augmenté en 1754, in-4.° Le système que l'auteur embrasse souffre des contradictions; mais son livre est aussi savant que bien fait. IV. *Lettre au Père* Parennin, contenant *diverses questions sur la Chine*, in-12; ouvrage curieux, et plein de cet esprit philosophique qui caractérise les autres livres de l'auteur. V. Un grand nombre de *Mémoires*, parmi ceux de l'académie des Sciences, depuis 1719, dont il donna quelques volumes. VI. Plusieurs *Dissertations* sur des matières particulières, qui ne forment que de petites brochures : il seroit à desirer qu'on les réunît. VII. *Eloges des Académiciens de l'Académie des Sciences, morts en* 1741, 1742, 1743; in-12, 1747. Sans imiter *Fontenelle*, l'auteur se mit presque à côté de lui, par le talent de caractériser ses personnages, d'apprécier leur mérite, et de le faire valoir, sans dissimuler leurs défauts. La réputation de *Mairan* avoit pénétré depuis long-temps dans les pays étrangers. Il étoit membre de l'académie Impériale de Pétersbourg, de l'académie Royale de Londres, de l'institut de Bologne, des sociétés Royales d'Édimbourg et d'Upsal, etc. La douceur de ses mœurs le faisoit regarder comme un modèle des vertus sociales. Il avoit cette politesse aimable, cette gaieté ingénieuse, cette sureté de commerce, qui font aimer et estimer. « Mais il faut ajouter, dit M. *Saverien*, qu'il rapportoit tout à lui-même. Son bien-être, et le soin de sa réputation, étoient les motifs de toutes ses démarches. Il étoit très-sensible aux critiques et aux éloges; cependant il eut beaucoup d'amis. A une physionomie spirituelle et agréable unissant beaucoup de douceur, il eut l'art de s'insinuer dans les esprits, et de se frayer un chemin à la fortune. Le duc d'*Orléans*, régent, l'honora d'une protection particulière, et lui légua sa montre par son testament. Le prince de *Conti* le combla de bienfaits. Le chancelier *d'Aguesseau*, remarquant en lui des vues nouvelles et des idées aussi fines qu'ingénieuses, le nomma président du *Journal des Savans* : place qu'il remplit à la satisfaction du public et des gens de lettres. » L'égoïsme secret dont M. *Saverien* l'accuse, ne le fit jamais manquer à aucun des devoirs de la plus rigoureuse probité. Il disoit qu'*un honnête homme est celui à qui le récit d'une bonne action rafraîchit le sang* : mot que le sentiment seul a pu produire. Il avoit la repartie prompte. Se trouvant un jour dans une compagnie où étoit un homme de robe, ils étoient d'avis différent sur quelque chose qui n'avoit pas plus de rapport à la jurisprudence qu'à la géométrie. *Monsieur*, dit le magistrat, qui s'imaginoit qu'un savant est un imbécille hors de sa sphère, *il ne s'agit ici ni d'*Euclide, *ni d'*Archimède. — *Ni de* Cujas, *ni*

de Barthole, reprit vivement l'académicien.

MAIRAULT, (Adrien-Maurice) fils d'un receveur des décimes du clergé, mourut à Paris, en 1746, à 38 ans. Il étoit veuf de la fille du marquis de *Villiers*. Cet écrivain avoit l'esprit cultivé, un goût sain et beaucoup de littérature; mais son caractère le portoit à la satire. Il fut très-lié avec l'abbé *des Fontaines*, et il travailla avec ce critique, aux *Jugemens sur les écrits modernes*. Nous connoissons de lui: I. Une *Traduction* des Églogues de *Némésien* et *Calpurnius*, en françois, 1744, in-12; recommandable par sa fidélité et son élégance. La Préface renferme des anecdotes piquantes sur la vie des auteurs traduits. II. *Relation de l'empire de Maroc, depuis* 1727 *jusqu'en* 1737; Paris, 1742, in-12. III. Diverses *Pièces fugitives*.

I. MAIRE, (Guillaume le) né dans le bourg de Baracé en Anjou, eut part aux affaires les plus importantes de son temps, fut nommé évêque d'Angers, en 1290, assista au concile général de Vienne en 1311, et mourut en 1317. On a de lui: I. Un *Memoire* sur ce qu'il convenoit de régler au concile de Vienne. On le trouve dans *Raynaldus*, sans nom d'auteur. II. Un *Journal* important des principaux événemens arrivés sous son épiscopat. Le Père *d'Achéri* l'a inséré dans le tome 10e de son *Spicilége*. III. Des *Statuts Synodaux*, qui se trouvent dans le Recueil des Statuts du diocèse d'Angers. *Gouvello* a écrit sa *Vie*, in-12, à Angers, 1730.

MAIRE, *Voy*. II. MAJOR.

II. MAIRE, (Jacques le) fameux pilote Hollandois, fils d'un négociant d'Egmont, partit du Texel, le 14 juin 1615, avec deux vaisseaux qu'il commandoit, et découvrit, le 24 janvier 1616, le détroit qui porte son nom, vers la pointe la plus méridionale de l'Amérique. *Schouten* fut le compagnon de son voyage, et en partagea la gloire. Mais *le Maire* donna son nom au détroit, comme chef de l'entreprise. Ce navigateur, ayant parcouru ensuite la mer du Sud et visité la Nouvelle-Guinée, s'arrêta à Batavia, où il fut fait prisonnier; et où le seul vaisseau qui lui restoit fut confisqué, sous prétexte qu'il avoit empiété sur les droits de la compagnie. On lui rendit néanmoins la liberté, et il s'étoit embarqué pour retourner en Europe, lorsqu'il fut surpris de la maladie, dont il mourut le 22 janvier 1617. On a une *Relation* de son Voyage dans un *Recueil de Voyages à l'Amérique*, Amsterdam, 1622, in-folio, en latin.

III. MAIRE, (Jean le) poëte François, né à Bavai dans le Hainaut, en 1473, mourut dans un hôpital en 1524; le vin et son imagination exaltée l'avoient conduit à la folie, s'il faut s'en rapporter à ce que dit *Pierre de Saint-Julien*, dans son *Origine des Bourguignons*, liv. 2, page 389. *Jean le Maire* est auteur d'un Poëme allégorique, sous ce titre: *Les trois Contes de Cupidon et d'Atropos, dont le premier fut inventé par* Séraphin, *poëte Italien; le second et le troisième, de Maître Jean le Maire*, Paris, 1525, in-8.° On a encore de lui, plusieurs autres *Poésies*, dans lesquelles on

remarque une imagination enjouée, de l'esprit et de la facilité; mais peu de justesse, point de goût ni de délicatesse. Une de ses productions les plus rares, est le *Triomphe de Très-haute et Très-puissante Dame.... Royne du Puits d'Amour*, Lyon, 1539, in-folio. Mais on doit préférer à cet ouvrage licencieux, les *Illustrations des Gaules et singularités de Troyes*, Paris, 1512, in-fol. (*Voy.* son Histoire dans les *Mémoires des Inscriptions*, in-4°, tome 13.ᵉ) On ne le qualifie ordinairement que de poëte François; pourquoi pas aussi d'historien? Il composa, à la louange de *Marguerite d'Autriche*, un livre intitulé : *La Couronne Marguaritique*, imprimé à Lyon, en 1546, où il rapporte des choses assez singulières de l'esprit et des réponses de cette princesse. Son *Traité des Schismes et des Conciles*, Paris, 1547, est une invective sanglante contre *Jules II;* elle fut bien accueillie des Protestans, qui la traduisirent en latin.

IV. MAIRE, (N** le) chirurgien de Lyon, membre de la société des Sciences de Montpellier, et de celle d'Émulation de Bourg-en-Bresse, avoit mérité cet honneur par plusieurs *Mémoires* relatifs à sa profession, et sur-tout par un *Traité* sur le fluide nerveux. Ce fluide invisible, impalpable, existe-t-il réellement? et comment les nerfs, ces agens rapides de la volonté, transmettent-ils dans toutes les parties de l'individu, la sensation et le mouvement? Est-ce par l'intermède d'un esprit subtil et mobile, qui parcourt avec rapidité toutes les routes de l'organisation, et qu'on a nommé *Fluide nerveux?* Les nerfs seroient-ils plutôt des cordes élastiques, à qui le contact des objets cause des oscillations, qui se prolongent jusqu'au cerveau, qui à son tour, a la faculté de réagir? C'est cette dernière et ancienne hypothèse que soutint *le Maire*, et sans dissimuler les grandes objections qu'on peut lui faire, du moins donne-t-il à son opinion beaucoup de probabilité. Il a fait imprimer un *Opuscule* sur le Magnétisme, où il porta le jugement de l'homme modéré, qui, sans rien adopter au hasard et sans dépriser les idées nouvelles, se contente de voir, d'observer et d'attendre. *Le Maire* fit plus que d'avoir des connoissances; il fut bienfaisant, et il eut un bon cœur. L'amitié dans lui étoit douce, franche et durable; il étoit ami pour le bonheur de l'être. Les défauts de ceux qu'il chérissoit, se voiloient à ses yeux, parce qu'il leur prêtoit ses propres vertus. Il est mort à Lyon, en août 1787.

I. MAIRET, (Jean) poëte François, né à Besançon, en 1604, fut gentilhomme du duc de *Montmorenci*, auprès duquel il se signala dans deux batailles contre *Soubise*, chef du parti Huguenot. Ce seigneur lui donna une pension de 15 mille livres, et cette générosité ne satisfit pas son ambition : aussi se plaignit-il souvent, en son nom, et au nom des autres poëtes ses contemporains. « On nous fait au Louvre, disoit-il, des sacrifices de louanges et de fumée, comme si nous étions des Dieux de l'antiquité. » Il étoit fort fâché qu'au lieu de cet encens, on ne lui offrît point des hécatombes de Poissy, avec une large effusion

des vins d'Arbois, de Beaune et de Condrieux. La couronne de laurier, qu'on présente aux poëtes, lui auroit plu bien davantage, si elle avoit orné un jambon de Maïence. On traita *Mairet* comme il le demandoit : le duc de *Longueville* lui accorda plusieurs gratifications. Le cardinal *de Richelieu*, le comte de *Soissons* et le cardinal *de la Valette* répandirent sur lui des bienfaits. *Mairet* avoit quelque talent pour les négociations. Il fut chargé deux fois de ménager une suspension d'armes avec la province de Franche-Comté, et il y réussit. Les services rendus à sa province, lui méritèrent, en 1668, des Lettres fort honorables de l'empereur *Léopold*, par lesquelles ce prince rétablit sa famille dans la noblesse dont elle avoit joui autrefois. Il mourut à Besançon, en 1686, à 84 ans. Il étoit retiré dans cette ville depuis son mariage, c'est-à-dire depuis 1648. Sa femme étant morte dix ans après, il ne revit plus la capitale qu'en passant. Ce poëte aimoit la joie et la bonne chère ; il étoit homme de société. L'amour propre, attaché à l'art des vers, le rendoit fort prompt a critiquer ses confrères, et fort sensible à leurs censures. *Mairet* eut beaucoup de gratifications, sans être jamais riche, et il connut beaucoup de grands, sans avoir des places un peu importantes. Les Muses l'avoient inspiré de bonne heure. A seize ans, il composa *Chryséide*, sa première pièce de théâtre ; à dix-sept, la *Sylvie* ; à vingt-un, la *Sylvanire ;* à vingt-trois, *le duc d'Ossone ;* à vingt-quatre, *la Virginie ;* à vingt-cinq, la *Sophonisbe*. Cette dernière pièce eut un grand succès, quoique les bienséances les plus communes y fussent violées. Rien n'étoit plus ordinaire alors, que de voir dans des tragédies, des traits qu'on souffriroit à peine aujourd'hui pour le comique. Dans la scène où *Massinisse* et *Sophonisbe* arrêtent leur mariage, ils ne manquent pas de se donner des arrhes. *Syphase* avoit auparavant reproché à *Sophonisbe* l'adultère et l'impudicité. Cette pièce avoit pourtant quelques beautés, puisqu'elle l'emporta sur la *Sophonisbe* de *Corneille ;* il est vrai que celle-ci étoit indigne de ce grand homme. *Voltaire* a refait la *Sophonisbe* de *Mairet*, ou plutôt a donné une pièce nouvelle sous le même titre. On a de lui : I. Douze *Tragédies*, qui offrent quelques belles tirades, mais encore plus de mauvaises pointes et de jeux de mots insipides. Quelques-unes de ces pièces pèchent contre les bonnes mœurs, et elles sont très-foiblement versifiées. On a imprimé, en 1773, la *Sophonisbe* seule, in-4°, superbes figures. II. *Le Courtisan solitaire*, pièce qui n'est pas sans mérite. III. Des *Poésies diverses*, assez médiocres. IV. Quelques Écrits contre *Corneille*, qui firent plus de tort au censeur, qu'à l'auteur critiqué.

II. MAIRET, (N**) graveur distingué, élève de *Le Bas*, s'attacha à la manière de *Bartolozzi*. Avec du goût et de l'intelligence, il eût pu obtenir de grands succès, si une mort prématurée ne l'eût enlevé aux arts au commencement de 1784. Ses deux estampes de *Voltaire*, et de *J. J. Rousseau*, aux Champs-Élisées, ont été très-recherchées.

MAIROBERT, (N. Pidansat de) né à Chaource en 1727,

se donna la mort dans le bain, le 29 mars 1779, parce qu'il se trouva impliqué dans l'affaire de l'interdiction de M. *de Brunoy*. On a de lui, des *Principes sur la Marine*, 1775, in-4.° Le gouvernement l'avoit chargé d'un travail sur cet objet.

MAIRONIS, (François de) fameux Cordelier au 14e siècle, vit le jour à Maironès, village dans la vallée de Barcelonette en Provence. Il enseigna à Paris, avec tant de réputation, qu'il y fut surnommé *le Docteur éclairé*. C'est le premier qui soutint l'acte singulier appelé *Sorbonique*, dans lequel celui qui soutient est obligé de répondre aux difficultés qu'on lui propose, depuis six heures du matin jusqu'a six heures du soir, sans interruption. On a de *François de Maironis*, divers *Traités* de philosophie et de théologie, in-folio, dignes de son siècle, et indignes du nôtre.

MAISEAUX, *Voy.* DESMAISEAUX.

MAISEROI, (N. Joly de) lieutenant colonel d'infanterie, de l'académie des Inscriptions, né à Metz, mort le 8 février 1780, étoit un bon officier et un savant distingué. On a de lui : I. Des *Essais militaires*, 1763, in-8.° II. *Traité des stratagèmes permis à la guerre*, 1765, in-8.° III. *Traité des armes défensives*, 1767, in-8.° IV. *Nouveau cours de Tactique théorique, pratique et historique*, 1769, 2 volumes in-8.° V. *Tableau général de la cavalerie Grecque*, 1781, in-4.° VI. *Institutions militaires de l'Empereur Léon, traduites du grec, avec des notes*, 2 volum. in-8°, 1770.

MAISIÈRES, (Philippe de) naquit dans le château de Maisières, au diocèse d'Amiens, vers 1327; porta successivement les armes en Sicile et en Aragon; revint en sa patrie, où il obtint un canonicat; entreprit ensuite le voyage de la Terre-sainte, et servit un an dans les troupes des Infidelles, pour s'instruire de leurs forces. Son mérite lui procura la place de chancelier de *Pierre*, successeur de *Hugues de Luzignan*, roi de Chypre et de Jérusalem. Ses conseils lui furent très-utiles. De retour en France, l'an 1372, *Charles V* lui donna une charge de conseiller d'état, et le fit gouverneur du Dauphin, depuis *Charles VI*. Enfin *Maisières*, dégoûté du monde, se retira, l'an 1380, chez les Célestins de Paris. Il y finit le reste de ses jours, sans prendre l'habit ni faire les vœux, et mourut en 1405, après leur avoir légué tous ses biens. C'est lui et *Craon*, qui obtinrent de *Charles VI*, en 1395, l'abrogation de la coutume que l'on avoit alors, de refuser le sacrement de pénitence aux criminels condamnés à mort. Les principaux ouvrages de *Maisières* sont : I. *Le Pélerinage du pauvre Pélerin*. II. *Le Songe du pieux Pélerin*. Dans l'un, il expose les règles de la vertu; dans l'autre, il donne les moyens de faire cesser les vices. III. *Le Poirier fleuri en faveur d'un grand Prince*, en manuscrit, aux Célestins, etc. On lui attribue le *Songe du Vergier*, 1491, in-folio; mais il est de *Charles de Louviers*, et a été abrégé par *Raoul de Presle*.

MAISONS, (De) *Voyez* III. LONGUEIL.

MAISTRE, (Le) DES SENTENCES; *Voy.* PIERRE LOMBARD, n.° XIV.

I. MAISTRE, (Raoul le) né à Rouen, embrassa l'ordre de Saint-Dominique, en 1570, y enseigna la théologie, et fut chargé de divers emplois honorables. Il est auteur d'un livre, intitulé : *Origine des troubles de ce temps, discourant briévement des Princes illustres de la maison de Luxembourg*. Il donna aussi, en 1595, une *Description du Siége de Rouen*.

II. MAISTRE, (Gilles *le Maistre, et* Jean le) magistrats incorruptibles dans un temps de corruption, ayant fait briller les mêmes vertus, doivent partager le même éloge. *Gilles*, reçu conseiller au parlement de Paris, en 1536, dut à ses vertus et à ses grands talens pour le barreau, l'estime des rois *François premier* et *Henri II* : celui-là le fit, en 1541, avocat général au parlement de Paris : l'autre, le créa président à mortier, et enfin premier président en 1550. Au milieu des factions qui déchiroient la France, il montra une fidélité inviolable pour son roi, une intrépidité prudente et ferme dans les troubles et le bouleversement de l'état, un amour sincère et éclairé pour la saine religion, jusqu'à sa mort, arrivée le 5 décembre 1562, dans sa 63e année. On a imprimé ses *Œuvres* de jurisprudence, Paris, 1653 ou 1680, in-4°. — *Jean* LE MAISTRE, son neveu, conseiller au parlement, soutint, comme son oncle, l'autorité royale, et refusa la place de premier président que le duc de *Mayenne* lui offroit. C'étoit un savant jurisconsulte, que son mérite fit généralement respecter. Sa mémoire sera toujours recommandable, par l'Arrêt célèbre, qui fut rendu à sa sollicitation, le 28 juin 1593, et par lequel le parlement de Paris *déclaroit nulle l'élection d'un prince étranger, comme contraire aux lois fondamentales de la Monarchie*. Cet arrêt et l'abjuration d'*Henri IV*, ouvrirent à ce prince les portes de sa capitale. *Henri*, reconnoissant de tant de zèle, créa pour lui une septième charge de président à mortier, dont il se démit, en 1597. Ce bon citoyen mourut le 22 février 1601. — Le fameux *Antoine* LE MAISTRE, *Simon* LE MAISTRE, et LE MAISTRE *de Sacy*, étoient ses arrière-petit-fils. *Simon*, qui avoit suivi *Antoine* son frère, dans sa retraite, mourut en 1650, et la branche de leur famille s'éteignit. Celle de *Gilles* LE MAISTRE, qui subsiste encore, a servi l'état avec distinction dans la magistrature et dans les armées.

III. MAISTRE, (Antoine le) avocat au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1608, d'*Isaac le Maistre*, maître des comptes, et de *Catherine Arnauld*, sœur du grand *Arnauld*. Il plaida dès l'âge de 21 ans, et obtint tous les suffrages. Le chancelier *Séguier*, instruit de son mérite, le fit recevoir conseiller d'état, et lui offrit la charge d'avocat-général au parlement de Metz; mais il ne crut pas devoir l'accepter. Il quitta même entièrement le barreau; et c'est à cette occasion que *Gomberville* fit les vers suivans :

> Te dirai-je ce que je pense,
> O grand exemple de nos jours !
> J'admirois tes nobles discours,
> Mais j'admire plus ton silence.

Il se retira, peu de temps après, à Port-Royal, où il s'occupa le

reste de ses jours, non *à faire de mauvais livres et des sabots*, comme l'a dit un écrivain partial, mais à édifier cette retraite par ses vertus, et à éclairer le public par ses ouvrages. Un de ses beaux-frères ayant été le voir, et ne le reconnoissant plus sous l'air mortifié et pénitent qu'il avoit dans cette espèce de tombeau : *Voilà donc ce le Maistre d'autrefois*, lui dit-il ? Ce saint homme lui répondit : *Il est mort maintenant au monde, et ne cherche plus qu'à mourir à lui-même. J'ai assez parlé aux hommes en public, je ne veux plus que parler à Dieu dans le silence de ce désert. Après m'être tourmenté inutilement à plaider la cause des autres, je me borne à plaider la mienne.* Cet illustre solitaire mourut le 4 novembre 1658, à 51 ans. On a de lui : I. Des *Plaidoyers*, imprimés plusieurs fois, et beaucoup moins applaudis à présent qu'ils ne le furent lorsqu'il les prononça. On trouve, dit un auteur, en parlant de *Patru* et de *le Maistre*, dans ces deux hommes appelés les lumières du barreau, des applications forcées, un assemblage d'idées singulières et de mots emphatiques, un ton de déclamateur ; quelques belles images, il est vrai, mais souvent hors de place ; le naturel sacrifié à l'art, et l'état de la question presque toujours perdu de vue. De semblables plaidoyers ne doivent exciter d'autre admiration, que celle d'avoir passé longtemps pour des modèles. II. La *Traduction du Traité du Sacerdoce de St. Jean-Chrysostôme*, avec une belle Préface, in-12. III. Une *Vie de St. Bernard*, in-4° et in-8°, sous le nom du sieur *Lamy* : elle est moins estimée que celle du même Saint, par *Villefore*. IV. La *Traduction* de plusieurs *Traités* de ce Père. V. Plusieurs *Écrits* en faveur de Port-Royal. VI. La *Vie de Dom Barthélemi des Martyrs*, avec *du Fossé*, in-8°, bien écrite.

IV. MAISTRE, (Louis-Isaac le) plus connu sous le nom de *Sacy*, étoit frère du précédent, et naquit à Paris en 1613. Son esprit se développa de bonne heure. Après avoir fait d'excellentes études sous les yeux de l'abbé *de Saint-Cyran*, il fut élevé au sacerdoce en 1648. Ses vertus le firent choisir aussitôt après pour diriger les religieuses et les solitaires de Port-Royal-des-Champs. La réputation de Jansénisme qu'avoit ce monastère, fournit des prétextes de persécution à ses ennemis. Le directeur fut obligé de se cacher en 1661, et en 1666 il fut enfermé à la Bastille. C'est dans cette prison qu'il composa les *Figures de la Bible*. De là, suivant les Molinistes, les allusions qu'on y fait aux traverses que les Jansénistes avoient à souffrir. Si l'on en croit un auteur jésuite, MM. de *Port-Royal* et ceux qui combattent leurs erreurs, sont représentés dans la figure 92 ; les premiers par *David*, et les seconds par *Saül*. Le *Roboam* de la figure 116, la *Jézabel* de la figure 130, l'*Assuérus* des figures 148 et 150, et le *Darius* de la figure 162, sont, dans l'intention de l'auteur, le roi *Louis XIV*. L'écrivain qui nous fournit ces anecdotes, que nous ne garantissons point, ajoute, que quand *Sacy* veut dire à ses persécuteurs quelque injure, c'est toujours par les saints Pères qu'il la leur fait dire. Si c'est là la clef des portraits

énigmatiques et des allusions dont on prétend que ce livre est rempli, ce n'est pas assurément la charité qui l'a trouvée. D'ailleurs, il n'est pas certain que ce livre soit de *Sacy ;* il est plus vraisemblablement de *Nicolas Fontaine*, son compagnon de prison. La captivité de *Sacy* procura au public la Traduction de toute la BIBLE. Elle fut finie, la veille de la Toussaint, en 1668, et ce jour-là même, il recouvra sa liberté, après deux ans et demi de détention. On le présenta au roi et au ministre, à qui il demanda pour toute grace d'envoyer plusieurs fois l'année, à la Bastille, pour examiner l'état des prisonniers. *Le Maistre* demeura à Paris jusqu'en 1675, qu'il se retira à *Port-Royal*, d'où il fut obligé de sortir en 1679. Il alla se fixer à Pompone, et y mourut le 4 janvier 1684, à 71 ans. On a de lui : I. La *Traduction de la Bible*, avec des explications du sens spirituel et littéral, tirées des saints Pères, dont *du Fossé, Huré* et *le Tourneux*, ont fait la plus grande partie. Cette version, la meilleure qui eût encore paru, est en 32 volumes in-8°, Paris, 1682, et années suivantes. C'est l'édition la plus estimée. L'auteur refit trois fois la traduction du Nouveau-Testament, parce que la première fois le style lui en parut trop recherché, et la seconde fois trop simple. On a contrefait l'édition de 32 vol. in-8°, à Bruxelles, en 40 vol. in-12. Les meilleures éditions de cette version ont été faites à Bruxelles, 1700, 3 vol. in-4° ; à Amsterdam, sous le nom de Paris, 1711, 8 volumes in-12 ; à Paris, 1713, en 2 vol. in-4° ; et en 1715, avec des Notes et Concordes, 4 volumes in-folio. II. Une *Traduction des Pseaumes*, selon l'Hébreu et la Vulgate, in-12. III. Une *Version des Homélies de St. Chrysostôme* sur *St. Matthieu*, en 3 vol. in-8.° IV. La Traduction de l'*Imitation de* JÉSUS-CHRIST, (sous le nom *de Beuil*, prieur de Saint-Val,) Paris, 1663, in-8.° V. Celle de *Phèdre*, in-12 (sous le nom de *Saint-Aubin*). VI. De trois *Comédies de Térence*, in-12. VII. Des *Lettres de Bongars* (sous le nom de *Brianville*). VIII. Du *Poëme de St. Prosper sur les ingrats*, in-12, en vers et en prose. IX. Les *Enluminures de l'Almanach des Jésuites*, 1654, in-12, réimprimées en 1733. Il parut, en 1653, une *Estampe*, qui représentoit la déroute du Jansénisme foudroyé par les deux Puissances ; et la confusion des disciples de l'évêque d'Ypres, qui vont chercher un asile chez les Calvinistes. Cette estampe irrita beaucoup les Solitaires de Port-Royal. *Sacy* crut la faire tomber par ses *Enluminures*, dont *Racine* s'est moqué dans une de ses Lettres. Il est assez étrange, en effet, que des gens de goût et de piété, pussent écrire des satires qui blessoient l'un et l'autre. X. *Heures de Port-Royal*, que les Jésuites appeloient *Heures à la Janséniste*, in-12. XI. *Lettres de Piété*, Paris, 1690, 2 vol. in-8.° Pour bien connoître le mérite de *Sacy*, lisez les *Mémoires de Port-Royal*, par *Nic. Fontaine*, à Cologne, 1738, 2 vol. in-12.

V. MAISTRE, (Pierre le) avocat au parlement de Paris, mort nonagénaire en 1728, acquit de grandes connoissances dans les détours obliques de la jurisprudence, et les consigna

dans un excellent *Commentaire* sur la Coutume de Paris, imprimé plusieurs fois; la dernière édition est de 1741, in-folio. — On connoît encore de ce nom, *Charles-François-Nicolas* LE MAISTRE, sieur DE CLAVILLE, mort en 1740, président au bureau des finances de Rouen, et auteur du *Traité du vrai mérite*, 2 parties in-12 : ouvrage qui a eu une grande vogue, quoique le style soit maniéré, et qu'on y trouve plus de lieux communs et de citations, que d'idées profondes et de pensées neuves.

MAITRE-JEAN, (Antoine) de Méry, près Troyes. Après d'excellentes études faites à Paris, l'amour de la patrie le ramena à Méry, où il a passé ses jours dans l'exercice de la chirurgie. Il donna au commencement du 18e siècle, chez *le Fèvre*, imprimeur à Troyes, un *Traité des Maladies de l'Œil*. Cet ouvrage qui, faute de prôneurs, fut d'un débit très-difficile, est devenu la règle de tous les oculistes : il a été cinq ou six fois réimprimé et traduit en toutes les langues. Les lumières de *Maître-Jean*, dans la chirurgie, étoient le résultat des connoissances profondes qu'il avoit cultivées, en étudiant, dans tout le cours de sa vie, tous les objets relatifs à l'art de guérir. Il avoit été élève du célèbre *Méry*, avec qui il entretint une correspondance suivie.

MAITRE-ROUX, *Voyez* Rosso.

MAISTRET, (Jacques) né à Lyon en 1534, entra dans l'ordre des Carmes, se distingua par ses prédications, et fut nommé, par *Grégoire XIII*, évêque de Damas, et suffragant de l'archevêché de Lyon. Il se démit de cette place, et mourut en 1615, doyen de l'église d'Aix. Il fut ami de *St. François de Sales*, qui l'engagea à publier un traité de critique sacrée, intitulé : *Distinctiones Bibliorum*.

MAITTAIRE, (Michel) grammairien et bibliographe de Londres, né en 1668, devint second maître de l'école de Westminster, et mourut en août 1747, à 79 ans. Il s'est signalé par sa vaste érudition. La république des lettres lui doit : I. De bonnes éditions de quelques Auteurs anciens, entr'autres, du *Corpus Poëtarum Latinorum*, Londres, 1721, 2 vol. in-fol. II. *Annales Typographici*, à la Haye, 1719, in-4.° Le tome 2e, en 1722, le tome 3e, en 1725. Cet ouvrage, plein de détails bibliographiques, curieux et recherchés, et auquel on ne peut reprocher que très-peu de fautes, comprend le titre de tous les livres imprimés depuis l'origine de l'imprimerie, jusqu'en 1557. En 1733, *Maittaire* donna une nouvelle édition du tome 1er, qui porte pour titre, tome 4e; elle est considérablement augmentée. Cependant l'auteur avertit qu'il y faut toujours joindre la première édition de 1719, parce qu'il s'y trouve des choses non réimprimées dans la seconde. Enfin, en 1741, a paru la *Table* de tout l'ouvrage, sous le titre de tome 5e, en 2 parties. Ce volume est le plus utile. Le savant *Denis*, bibliothécaire de Vienne, a publié, en 1789, un supplément à l'ouvrage de *Maittaire*, qui comprend plus de six mille ouvrages imprimés dans le 15e siècle, et inconnus à celui-ci.

En 1797 *Panzer* a refondu l'ouvrage de *Maittaire*, et le supplément, dans une nouvelle édition en dix vol. in-4.° III. *Historia Stephanorum*, Londres, 1709, in-8.° IV. *Historia Typographorum aliquot Parisiensium*, 1717, 2 tomes en un vol. in-8.° V. *Græcæ linguæ Dialecti*, à la Haye, 1738, in-8.° VI. *Miscellanea Græcorum aliquot Scriptorum Carmina*, gr. lat. Londres, 1722, in-4.°

I. MAÏUS, (*Junianus*) gentilhomme Napolitain, enseigna les belles-lettres à Naples, avec réputation, sur la fin du 15e siècle, et eut pour disciple le célèbre *Sannazar*. Il se mêloit d'interpréter les songes, et il se fit une réputation en ce genre: tant il est facile d'abuser le public, curieux de savoir l'avenir! On a de lui: I. Des *Épîtres*. II. Un Dictionnaire, intitulé: *Opus de priscorum proprietate verborum*, Néapoli, 1475, in-fol. réimprimé à Trévise, en 1477. III. Une édition de *Pline le Jeune*, Naples, 1476, in-fol.

II. MAÏUS, (Jean-Henri) théologien Luthérien, né à Pfortzheim, dans le marquisat de Bade-Dourlach, en 1653, étoit très-versé dans la littérature hébraïque. Il enseigna les langues orientales avec réputation dans plusieurs académies; et en dernier lieu à Giessen, où il fut pasteur, et où il mourut le 1er septembre 1719, à 66 ans. Il étoit profond dans l'antiquité sacrée et profane. On a de *Maïus* un très-grand nombre d'ouvrages, plus connus en Allemagne qu'en France et dans les autres parties de l'Europe. Les principaux sont: I. *Historia animalium Scripturæ sacræ*, in-8.° II. *Vita J. Reuchlini*, 1687, in-8.° III. *Examen Historiæ criticæ Ricardi Simonis*, in-4.° IV. *Synopsis Theologiæ Symbolicæ*, in-4.° V. — *Moralis*, in-4.° — *et Judaïcæ*, in-4.° VI. *Introductio ad studium philologicum, criticum et exegeticum*, in-4.° VII. *Paraphrasis Epistolæ ad Hebræos*, in-4.° VIII. *Theologia Evangelica*, 1701 et 1719, 4 part. in-4.° IX. *Animadversiones et Supplementa ad Coccoeii Lexicon hebræum*, 1703, in-fol. X. *Œconomia temporum veteris et novi Testamenti*, in-4.° XI. *Synopsis Theologiæ Christianæ*, in-4.° XII. *Theologia Lutheri*, in-4.° XIII. *Theologia Prophetica*, in-4.° XIV. *Harmonia Evangelica*, in-4.° XV. *Historia reformationis Lutheri*, in-4.° XVI. *Dissertationes philologicæ et exegeticæ*, Francfort, 1711, 2 vol. in-4°, etc. Il a aussi donné une fort bonne édition de la *Bible hébraïque*, in-4.° — Son fils, du même nom que lui, s'est distingué dans la connoissance du grec et des langues Orientales.

MAIZIÈRES, *Voyez* MAISIÈRES.

MAKI, *Voyez* MACKI.

MAKIN, (Robert) sous le règne d'*Edouard III*, fut à la fois la victime des funestes effets d'un amour immodéré, et la cause involontaire de la découverte fortuite de l'isle de *Madère*. Cet Anglois, né avec du courage et de l'esprit, devint éperdument amoureux d'*Anne Dorset*, jeune fille d'une naissance bien supérieure à la sienne. On le mit en prison, et il n'obtint sa liberté qu'après que les parens de la demoiselle l'eurent mariée suivant sa condition. Ce moyen

violent n'éteignit point sa passion, et ne l'empêcha pas d'enlever celle qui en étoit l'objet. Au lieu de faire voile pour la France, comme il le comptoit, dans le dessein de s'y retirer, il fut assailli par une tempête, et abandonné pendant treize jours à la merci des flots. Enfin, le 14e il aborda à l'isle de *Madère*, où, trois jours après, un orage arracha le vaisseau de dessus les ancres, et le jeta sur les côtes de Maroc. Cette nouvelle disgrace fit tant d'impression sur la compagne de *Makin*, déjà consternée par les premiers malheurs qui avoient suivi son départ, qu'elle expira au bout de deux jours, sans avoir pu proférer une parole. Son époux, pénétré d'un accident si tragique, ne lui survécut que cinq jours. Il demanda pour unique grace à ses amis, d'être enterré dans le même tombeau. Ils l'ornèrent d'une inscription qu'il avoit composée, et qui contenoit en peu de mots sa triste aventure. Elle a fourni un sujet à M. *d'Arnaud* pour ses *Epreuves du sentiment*, tome 4.

MAKOWSKI, *Voyez* MACCOVIUS.

MALABRANCA, (Latin) dont le vrai nom étoit *Frangipani*, Dominicain, docteur de Paris, neveu du pape *Nicolas III*, fut fait cardinal et évêque de Velletri en 1278, puis légat de Bologne. Il fut chargé des affaires les plus délicates, mit la paix dans Florence, déchirée par les *Guelfes* et les *Gibelins*, et s'acquit l'estime et l'affection des peuples par son intégrité et ses talens. Il mourut en 1294. On lui attribue la prose *Dies iræ*, que l'Eglise chante à la messe des Morts. Quoique cette prose ne soit pas d'un latin élégant, il y règne une certaine terreur religieuse, elle respire l'onction propre au genre mélancolique. Cet avantage manque à beaucoup d'hymnes des nouveaux bréviaires; quelques biographes veulent que le *Dies iræ* soit de *St. Bernard* ou de *St. Bonaventure*; mais l'opinion la plus commune et la plus certaine est pour *Malabranca*. Ce cardinal s'appeloit aussi *Orsini*, parce que sa mère, sœur de *Nicolas III*, étoit de cette famille. Il contribua beaucoup à l'élection du pape *St. Célestin*; et ce choix fit plus d'honneur à sa piété qu'à son discernement. — Il avoit pour parent *Rugolin* MALABRANCA, qui de religieux Augustin devint évêque de Rimini, puis patriarche de Constantinople vers 1290, et dont on a quelques ouvrages de théologie.

I. MALACHIE, le dernier des XII *petits Prophètes*, et de tous les Prophètes de l'Ancien Testament. Il est tellement inconnu, que l'on doute même si son nom est un nom propre, et s'il n'est pas mis pour un nom générique, qui signifie un *Ange du Seigneur*, un *Prophète*, etc. *Origène* et *Tertullien* ont pris occasion de ce nom, pour avancer que ce prophète avoit été effectivement un Ange, qui prenoit une forme humaine pour prophétiser. D'autres croient avec les Juifs que *Malachie* est le même qu'*Esdras*; et il ne manque à cette opinion que des preuves pour l'autoriser. Quoi qu'il en soit, il paroît certain que *Malachie* a prophétisé du temps de *Néhémie*, sous le règne d'*Artaxercès-Longuemain*, dans le temps où il y avoit parmi les prêtres et

le peuple de Juda de grands désordres, contre lesquels le prophète s'élève. Les prophéties qui nous restent de lui, sont en hébreu ; elles contiennent trois chapitres. Il prédit l'abolition des sacrifices Judaïques, l'institution d'un nouveau sacrifice qui seroit offert dans tout l'univers. Il instruit les prêtres de la pureté qu'ils doivent apporter dans leurs offrandes, et prédit le jugement dernier et la venue d'*Elie*.

II. MALACHIE, (St.) né à Armach en Irlande l'an 1094, fut successivement abbé de Benchor, évêque de Connor, et enfin archevêque d'Armach en 1127. Il se démit de son archevêché, en 1135, après avoir donné une nouvelle face à son diocèse, par son zèle et ses exemples. Il mourut à Clairvaux, entre les bras de *St. Bernard* son ami, en 1148. On lui attribue des *Prophéties* sur tous les papes, depuis *Célestin II* jusqu'à la fin du monde; mais cet ouvrage a été fabriqué dans le conclave de 1590, par les partisans du cardinal *Simonelli*. *St. Bernard*, qui a écrit la *Vie de St. Malachie* et qui a rapporté ses moindres prédictions, ne fait aucune mention de celles-ci. Aucun auteur n'en a parlé avant le commencement du 17e siècle. Ce silence de 400 ans, joint aux erreurs et aux anachronismes dont cette impertinente liste fourmille, est une forte preuve de supposition. (*Voy*. WION.) On peut voir le P. *Ménestrier* dans son *Traité sur les Prophéties attribuées à St. Malachie*. Ceux qui se sont mêlés d'expliquer ces fadaises trop célèbres, trouvent toujours quelque allusion, forcée ou vraisemblable, dans les pays des papes, leur nom, leurs armes, leur naissance, leurs talens, le titre de leur cardinalat, les dignités qu'ils ont possédées, etc. etc. Par exemple, la prophétie qui regardoit *Urbain VIII*, étoit *Lilium et Rosæ*. Elle s'est accomplie à la lettre, disent les sots interprètes : car ce pape avoit dans ses armoiries des abeilles, qui sucent les lis et les roses.

MALAGRIDA, (Gabriel) Jésuite Italien, fut choisi par son général pour faire des missions en Portugal. C'étoit un homme qui, à un zèle ardent, joignoit la facilité de parler que donne l'enthousiasme. Il fut bientôt le directeur à la mode; les grands et les petits se mettoient sous sa direction. Il étoit regardé comme un Saint, et consulté comme un oracle. Lorsque le duc *d'Aveiro* médita sa conspiration contre le roi de Portugal, les ennemis de la Société assurent qu'il consulta sur ce projet trois Jésuites, entre autres *Malagrida*. Ils ajoutent (ce qui est bien peu vraisemblable) que ces casuistes décidèrent, que *ce n'étoit pas seulement un péché véniel, de tuer un Roi qui persécutoit les Saints*. Le monarque Portugais, excité par un ministre peu favorable aux Jésuites, se déclaroit alors ouvertement contre eux, et il les chassa bientôt après de son royaume. Il n'en garda que trois d'entre eux, accusés d'avoir approuvé son assassinat : *Malagrida*, *Alexandre* et *Mathos*. Soit qu'il n'eût pas été permis de les faire juger sans le consentement de Rome qui le refusa, soit qu'il n'y eût pas de preuves pour faire condamner *Malagrida*, le roi fut réduit à l'expédient de le livrer à l'Inqui-

sition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelques propositions téméraires et qui sentoient l'hérésie. Ces soupçons étoient fondés sur deux écrits avoués par lui-même, et qui sont la preuve la plus complète d'un vrai délire; l'un en latin, intitulé: *Tractatus de vitâ et imperio Antichristi;* l'autre en portugais, sous ce titre: *La Vie de Ste. Anne, composée avec l'assistance de la bienheureuse Vierge Marie et de son très-saint Fils.* Le fanatique *Malagrida* dit dans le 1er ouvrage, que lorsque la Sainte Vierge lui ordonna d'écrire sur cette matière, elle lui dit: *Tu es* JEAN *après un autre* JEAN, *mais beaucoup plus clair et plus profond.* « Si l'on entend bien les saintes Écritures, dit-il ensuite, on doit s'attendre à voir paroître trois *Antechrists*, le Père, le Fils, et le Petit-Fils. Comme il est impossible qu'un seul puisse subjuguer ou ruiner tout le monde, il est plus naturel de croire que le premier Antechrist commencera l'empire, que le second l'étendra, et que le troisième fera les désordres et causera les ruines dont il est parlé dans l'*Apocalypse*. Le dernier Antechrist aura pour père un moine, et pour mère une religieuse. Il verra le jour dans la ville de Milan en Italie, l'an 1920, et il épousera une des Furies infernales nommée *Proserpine*. Le seul nom de *Marie*, sans être accompagné des mérites des bonnes œuvres, ayant fait le salut de quelques créatures, la mère de ce dernier Antechrist, qui sera appelée *Marie*, sera sauvée à cause de ce nom, et par égard pour l'ordre religieux dont elle sera professe. Les religieux de la *Société de Jésus* seront les fondateurs d'un nouvel empire destiné à J. C., et ils feront la découverte de plusieurs nations très-nombreuses. » Le P. *Malagrida* n'est pas moins extravagant dans sa *Vie de Ste. Anne.* « Elle fut sanctifiée, dit-il, dans le sein de sa mère, comme la bienheureuse Vierge *Marie* le fut dans celui de *Ste. Anne:* privilége qui n'a jamais été accordé qu'à elles deux. Quand *Ste. Anne* pleuroit dans le sein de sa mère, elle faisoit aussi pleurer les *Chérubins qui* lui tenoient compagnie. *Sainte Anne*, dans le sein de sa mère, entendit, connut, aima, servit Dieu, de la même manière que font les Anges dans le Ciel; et afin qu'aucune des trois personnes de la Sainte-Trinité ne fût jalouse de son attention particulière pour l'une d'entre elles, elle fit vœu de pauvreté au Père éternel, vœu d'obéissance au *Fils* éternel, et vœu de chasteté au Saint-Esprit... *Ste. Anne*, qui demeuroit à Jérusalem, y fonda une retraite pour 63 filles. L'une d'elles, nommée *Marthe*, achetoit du poisson, et savoit le revendre dans la ville avec beaucoup de profit. Quelques-unes de ces filles ne se marièrent que pour obéir à Dieu, qui de toute éternité avoit destiné ces heureuses vierges à une plus haute sainteté, que ne fut celle des Apôtres et de tous les Disciples de J. C. *St. Lin*, successeur de *St. Pierre*, naquit d'une de ces vierges; une autre fut mariée à *Nicodéme;* une 3e à *St. Matthieu*, et une 4e à *Joseph d'Arimathie*, etc. etc. » Cet enthousiaste s'attribuoit le don des miracles. Il confessa de vive voix devant les Inquisiteurs, que Dieu lui-même l'avoit déclaré son

Ambassadeur, son *Apôtre* et son *Prophète ;* que Dieu l'avoit uni à lui par une union habituelle ; que la Vierge *Marie*, avec l'agrément de J. C. et de toute la Sainte-Trinité, l'avoit déclaré son fils. Enfin, l'on prétend qu'il avoua avoir éprouvé dans sa prison, à 72 ans, des mouvemens qui ne sont point ordinaires à cet âge ; et que ces turpitudes lui avoient fait dans le commencement beaucoup de peine ; mais que Dieu lui avoit révélé que ces mouvemens ne provenoient que de l'effet naturel d'une agitation involontaire, par laquelle il avoit autant mérité que par la prière. Voilà les folies pour lesquelles ce malheureux fut condamné par l'Inquisition. Mais ce qui hâta sa mort, fut une vision qu'il se pressa de révéler. Le marquis *de Tancours*, général en chef de la province d'Estramadure, étant venu à mourir, le château de Lisbonne et toutes les forteresses sur le bord du Tage, firent des décharges lugubres et continuelles à son honneur. *Malagrida*, ayant entendu de son cachot ces décharges réitérées, faites d'une manière extraordinaire et même pendant la nuit, s'imagina à l'instant que le roi étoit mort. Le lendemain, il demanda audience. Les Inquisiteurs la lui accordèrent ; il leur dit que Dieu lui avoit ordonné de montrer au ministre du Saint-Office qu'il n'étoit point un hypocrite, ainsi que ses ennemis le prétendoient : puisque *la mort du roi lui avoit été révélée*, et qu'il avoit eu une vision intellectuelle des peines auxquelles sa majesté étoit condamnée, pour avoir persécuté les religieux de son ordre. Il n'en fallut pas davantage pour presser son supplice ; il fut brûlé le 21 septembre 1761, à 75 ans, non comme complice d'un parricide, mais comme *faux prophète*. En cette qualité, il méritoit plus les petites maisons que le bûcher. Les impiétés dont on l'accusoit, n'étoient que des extravagances, fruit d'un cerveau dérangé par une dévotion mal-entendue. *Voy.* l'article AVEIRO.

MALAPERT, (Charles) poëte et mathématicien, né à Mons en Hainaut, en 1581, se fit Jésuite. Il enseigna la philosophie à Pont-à-Mousson, alla en Pologne, où il fut professeur de mathématiques, et eut ensuite le même emploi à Douai. *Philippe IV* le demanda pour enseigner cette science à Madrid, dans l'université qu'il venoit d'y fonder, mais il mourut en chemin, à Vittoria en Catalogne, le 5 novembre 1630. Il nous a laissé : I. Des *Poésies*, imprimées à Anvers en 1634. Sa latinité est pure, sa diction nette, ses images vives et toujours variées ; il n'a nullement donné dans les jeux de mots et les mauvaises pointes si communes de son temps. II. Plusieurs ouvrages concernant les mathématiques, imprimés à Douai, 1620, 1633.

I. MALATESTA, (Sigismond) seigneur de Rimini, célèbre capitaine du 15e siècle, réunit dans sa personne un mélange singulier de bonnes et de mauvaises qualités. Philosophe, historien et homme de guerre très-expérimenté, il étoit à la fois ambitieux, impie, sans foi et sans humanité. Malgré l'excommunication lancée contre lui par le pape *Pie II*, pour son impiété, il se rendit très-redou-

table dans les guerres qu'il eut avec ses voisins. Etant entré au service des Vénitiens, il prit Sparte, et plusieurs autres places de la Morée, sur les Turcs. A son retour, il tourna ses armes contre le pontife qui l'avoit anathématisé ; mais ce fut sans succès, et il mourut en 1467, âgé de 51 ans. Il laissa des enfans qui l'imitèrent dans sa bravoure, mais non pas dans ses vices et son irréligion. L'un d'eux (*Galéoti* MALATESTA) gouverneur de Faenza, fut assassiné en 1488 dans sa chambre.

II. MALATESTA, (Batista) fille de *Gui*, prince d'Urbin, fut l'une des plus belles et des plus savantes femmes de son siècle. On a d'elle, des *Lettres* élégamment écrites, un *Traité* sur la véritable religion, un autre sur *la Fragilité humaine*. Elle mourut au commencement du 15e siècle. — Il ne faut pas la confondre avec *Batista* MALATESTA, sa petite-fille, qui épousa *Fréderic*, duc d'Urbin, et se distingua par son éloquence. Passant à Rome, elle alla saluer le pape *Pie II*, et improvisa un discours, admiré de toute la cour pontificale. Elle mourut en 1470.

I. MALAVAL, (François) né à Marseille en 1627, perdit la vue dès l'âge de neuf mois. Cet accident n'empêcha pas qu'il n'apprît le latin, et qu'il ne se rendit habile par les lectures qu'on lui faisoit. Il s'attacha surtout aux *Auteurs Mystiques*, qui sont pour la plupart les alchimistes de la dévotion. La perte de sa vue lui facilitoit le recueillement, qu'exigent les écrivains remplis des idées du Quiétiste *Molinos*. Il les publia en France, mais avec quelques adoucissemens, dans sa *Pratique facile pour élever l'Ame à la contemplation*. C'est moins une méthode d'élever l'ame à la contemplation, que de s'élever au délire. L'auteur se jette dans les rêveries extravagantes de la mysticité Espagnole, dans les raffinemens d'amour pur, dans tout ce pieux galimathias, d'*anéantissement des puissances*, de *silence de l'ame*, d'*indifférence totale pour le Paradis ou pour l'Enfer*, etc. Le livre de *Malaval* fut censuré à Rome dans le temps de l'affaire du Quiétisme. L'auteur n'avoit erré que par surprise : il se rétracta, et se déclara ouvertement contre les erreurs de *Molinos*. Sa piété lui mérita un commerce de lettres avec plusieurs personnes distinguées, entre autres avec le cardinal *Bona*, qui lui obtint une dispense pour recevoir la cléricature, quoique aveugle. Ce pieux ecclésiastique mourut à Marseille, le 15 mai 1719, à 92 ans. On a de lui : I. Des *Poésies spirituelles*, réimprimées à Amsterdam, en 1714, in-8°, sous le titre de Cologne. Elles feront plus de plaisir aux personnes pieuses, qu'aux gens de goût. II. Des *Vies des Saints*. III. La *Vie de Saint Philippe Benizzi*, général des Servites. IV. Plusieurs autres ouvrages manuscrits.

II. MALAVAL, (Jean) chirurgien, né à Pezan, diocèse de Nîmes, en 1669, mort en 1758, âgé de 89 ans, vint de bonne heure à Paris. Il contracta une liaison étroite avec *Hecquet*, qui lui fit abjurer la religion Protestante dans laquelle il étoit né. *Malaval* s'adonna particulièrement à ce qu'on appelle la *petite Chirurgie*, à la saignée, à l'ap-

plication des cautères, des ventouses, etc.; et il excella dans cette partie. Les *Mémoires* de l'académie royale de Chirurgie renferment plusieurs observations de cet habile homme. Sa vieillesse fut une véritable enfance. Son esprit s'affoiblit; mais ce qui doit étonner, c'est que, dans cet état même, il ne perdit pas la trace des choses qu'il avoit confiées autrefois à sa mémoire. A l'occasion d'un mot qui frappoit son oreille dans une conversation à laquelle il ne pouvoit pas prendre part, il récitoit avec chaleur un assez grand nombre de vers, ou des pages entières d'ouvrages en prose qui lui étoient familiers, et où se trouvoit le mot qui lui servoit pour ainsi dire de réclame. Son cerveau étoit une espèce de montre à répétition.

MALBOSC, (David) docteur en théologie de l'université de Toulouse, et ancien recteur des hôpitaux de Paris, étoit né à Quersac dans le Gévaudan, et mourut à Paris le 23 septembre 1784. On lui doit plusieurs opuscules en vers et en prose, insérés dans les Mercures et les Journaux, et un livre de piété, intitulé : *La Vie du Chrétien.*

MALBROUGH, *Voy.* MARLEBOROUGH.

I. MALCHUS, serviteur du grand-prêtre *Caïphe*, qui, s'étant trouvé dans le jardin des Oliviers avec ceux qui étoient envoyés pour arrêter JÉSUS, eut l'oreille coupée d'un coup d'épée, par *St. Pierre;* mais le Sauveur l'ayant touchée, la guérit.

II. MALCHUS ou MALCH, célèbre Solitaire du 4e siècle, natif du territoire de Nisibe, se retira dans une communauté de moines qui habitoient le désert de Chalcide en Syrie, et finit le reste de ses jours en Saint, comme il avoit vécu. *La Fontaine*, qui s'étoit acquis tant de célébrité en un autre genre, mit, dans un accès de repentir, la *Vie de St. Malch*, en vers françois; et ce poëme, dit M. *Clément* de Dijon, étoit très-estimé de *Rousseau* le Lyrique.

MALDONADO, (Diego de Coria) Carme Espagnol du 16e siècle, est connu par deux ouvrages singuliers, à cause des prétentions ridicules qu'il y fait valoir. L'un est un *Traité du Tiers-Ordre des Carmes*, en espagnol. Il y assure que les Frères qui le composent, descendent immédiatement du prophète *Elie:* il compte parmi les grands hommes qui en ont fait profession, le prophète *Abdias;* et parmi les femmes illustres, la bisaïeule du Sauveur du monde, qu'il appelle *Ste. Emerintienne.* L'autre ouvrage que ce bon Père a composé, est une *Chronique de l'Ordre des Carmes*, in-fol., à Cordoue, 1598, en espagnol. Il y avance des propositions assez singulières. Suivant lui, les chevaliers de Malte ont été Carmes dans leur origine, et *St. Louis* l'étoit aussi, etc.

MALDONAT, (Jean) né à Casas de la Reina dans l'Estramadure, en 1534, fit ses études à Salamanque. Il s'y distingua, et enseigna le grec, la philosophie et la théologie avec un succès peu commun. Il entra chez les Jésuites à Rome en 1562, vint en France l'année suivante pour y professer la philosophie et la théologie. *Maldonat* y eut un nombre si prodigieux d'éco-

liers, que son auditoire étoit rempli trois heures avant qu'il donnât sa leçon ; et la salle étant trop petite, il étoit souvent obligé d'enseigner dans la cour du collége. Le cardinal *de Lorraine*, voulant accréditer un établissement qu'il avoit à cœur, attira *Maldonat* dans l'université qu'il avoit fondée à Pont-à-Mousson. De retour à Paris, il continua d'enseigner avec réputation ; mais on lui suscita des affaires qui troublèrent son repos. Il fut accusé d'avoir fait faire au président *Montbrun*, un legs universel en faveur de sa Société, et d'enseigner des erreurs sur l'*Immaculée Conception*.... *Maldonat* fut mis à couvert de la première affaire, par un arrêt du parlement de Paris ; et de la seconde, par une sentence de *Pierre de Gondi*, évêque de la même ville. L'envie n'en fut que plus ardente à le persécuter. Le savant Jésuite se déroba à ses poursuites, en se retirant à Bourges : il y demeura environ dix-huit mois, au bout desquels le pape *Grégoire XIII* l'appela à Rome pour se servir de lui dans l'édition de la *Bible grecque* des Septante. Ce fut dans cette ville qu'il acheva son *Commentaire sur l'Evangile*. Tandis qu'il travailloit à cet important ouvrage, il eut un songe que l'événement confirma. Pendant quelques nuits, il crut voir un homme qui l'exhortoit à travailler sans relâche à son *Commentaire*, parce qu'il ne survivroit point à sa conclusion. Cet homme lui marquoit en même temps un certain endroit du ventre, qui fut effectivement le même où il sentit les douleurs dont il mourut quelque temps après, le 5 janvier 1583, à 49 ans. Ce Jésuite étoit un des plus savans théologiens de sa Société, un des plus beaux génies de son siècle. Il savoit le grec et l'hébreu ; il s'étoit rendu habile dans la littérature sacrée et profane. Il avoit bien lu les Pères et les Théologiens. Son style est clair, vif et aisé. Beaucoup de facilité à s'énoncer, beaucoup de vivacité, de présence d'esprit et de souplesse, le rendoient très-redoutable dans la dispute. *Maldonat n'étoit* point servilement attaché aux opinions des Théologiens scolastiques ; *il* pensoit par lui-même, et avoit des sentimens assez libres, et quelquefois singuliers, mais toujours orthodoxes : on lui reproche cependant avec raison d'être trop prévenu en faveur de ses idées. On a de lui : I. D'excellens *Commentaires* sur les *Evangiles*, dont les meilleures éditions sont celles de Pont-à-Mousson, in-folio, 1595, et les suivantes, jusqu'en 1617 ; car celles qui ont été faites depuis, sont altérées. Les savans en font beaucoup de cas. « De tous les commentateurs, dit *Richard Simon*, il y en a peu qui aient expliqué avec tant de soin, et même avec tant de succès, le sens littéral des Evangiles, que *Jean Maldonat*. Ce Jésuite Espagnol étant mort à Rome, avant d'avoir atteint l'âge de 50 ans, *Claude Aquaviva*, général de la Société, à qui il recommanda son Commentaire en mourant, donna ordre aux Jésuites de Pont-à-Mousson de le faire imprimer sur une copie qui leur fut envoyée. Ces Jésuites témoignent dans la préface qui est à la tête de cet ouvrage, qu'ils y ont inséré quelque chose de leur façon, et qu'ils ont été obligés de redresser la copie manuscrite,

qui étoit défectueuse en quelques endroits. L'auteur n'ayant point marqué à la marge de son exemplaire, les livres et les lieux d'où il avoit pris une bonne partie de ses citations, ils ont suppléé à ce défaut. Il paroît même que *Maldonat* n'avoit pas lu dans la source tout ce grand nombre d'écrivains qu'il cite ; mais qu'il avoit profité, comme il arrive ordinairement, du travail de ceux qui l'avoient précédé : aussi n'est-il pas si exact, que s'il avoit mis la dernière main à son Commentaire. Nonobstant ces défauts, et quelques autres qu'il est aisé de redresser, on voit bien que ce Jésuite a travaillé avec beaucoup d'application à cet excellent ouvrage. Il ne laisse passer aucune difficulté, qu'il ne l'examine à fond. Lorsqu'il se présente plusieurs sens littérals d'un même passage, il a coutume de choisir le meilleur, sans avoir trop d'égard à l'autorité des anciens commentateurs, ni même au plus grand nombre, ne considérant que la vérité en elle-même. Il rejette souvent les interprétations de *St. Augustin*, etc. » II. Des *Commentaires* sur *Jérémie*, *Baruch*, *Ezéchiel* et *Daniel*, imprimés en 1609, in-4.° III. Un *Traité des Sacremens*, avec d'autres *Opuscules*, imprimés en latin à Lyon, en 1614, in-4.° *Maldonat* y explique d'une manière méthodique et solide, tout ce qui regarde les sacremens; il établit le dogme, réfute les erreurs, et répond aux objections avec netteté et précision. Son style est simple, facile, intelligible, sans être bas ni barbare. IV. Un *Traité de la Grace*, un autre *du Péché originel*, et un recueil de plusieurs *Pièces* publiées à Paris en 1677, in-fol., par *Philippe du Bois*. Ce volume est orné d'une préface consacrée à son éloge. Un *Traité des Anges et des Démons*, Paris, 1617, in-12. Cet ouvrage, curieux et rare, n'a été imprimé qu'en françois, et a été traduit sur le latin qui n'a jamais vu le jour. VI. *Summula Casuum conscientiæ*, Lyon, 1664, dont la morale est trop relâchée; il a été condamné. C'est un ouvrage posthume, désavoué par les bibliothécaires des Jésuites, comme indigne de *Maldonat*. — Il ne faut pas le confondre avec *Jean* MALDONAT, prêtre de Burgos vers 1550, qui a dressé les Leçons du *Bréviaire Romain*.

I. MALEBRANCHE *ou* MALLEBRANQUE, (Jacob) savant Jésuite, natif de Saint-Omer, ou, selon d'autres, d'Arras, mort en 1653, à 71 ans, a fait plusieurs *Traductions*; et une Histoire estimée, *De Morinis et Morinorum rebus*, 1629, 1647, et 1654, en 3 tom. in-4.°

II. MALEBRANCHE, (Nicolas) né à Paris le 6 août 1638, d'un secrétaire du roi, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1660. Dégoûté de la science des faits et des mots, il abandonna l'étude de l'histoire ecclésiastique et des langues savantes, vers laquelle il s'étoit d'abord tourné, pour se livrer tout entier aux méditations philosophiques. Le *Traité de l'Homme* de *Descartes*, qu'il eut occasion de voir, fut pour lui un trait de lumière. Il lut ce livre avec transport. Il connut dès-lors son talent, et sut en peu d'années autant que *Descartes*. Ses progrès furent si rapides, qu'au

bout de dix ans il avoit composé le livre de la *Recherche de la Vérité*. Cet ouvrage vit le jour en 1673. Il est peu d'ouvrages où l'on sente plus les derniers efforts de l'esprit humain. L'auteur y paroît moins avoir suivi *Descartes*, que l'avoir rencontré. Personne ne possédoit, à un plus haut degré que lui, l'art si rare de mettre des idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, et de les fortifier par cette liaison. Sa diction, outre qu'elle est pure et châtiée, a toute la dignité que les matières demandent, et toute la grace qu'elles peuvent souffrir. Son imagination forte et brillante y dévoile les erreurs des sens ; et de cette imagination qu'il décrioit sans cesse, quoique la sienne fût extraordinairement vive. La *Recherche de la Vérité* eut trop de succès pour n'être pas critiquée. On attaqua sur-tout l'opinion qu'*on voit tout en Dieu :* opinion chimérique peut-être, mais admirablement exposée. L'illustre philosophe compare l'Être-suprême à un miroir qui représente tous les objets, et dans lequel nous regardons continuellement. Dans ce système, nos idées découlent du sein de Dieu même. Ces opinions déplurent au grand *Arnauld*. Le *Traité de la Nature et de la Grace*, publié en 1680, ne contribua pas beaucoup à les lui faire goûter. Ce traité, dans lequel l'auteur propose sur la Grace un système différent de celui du célèbre docteur, fut l'origine d'une guerre dont nous avons déjà parlé dans l'article d'Arnauld. Ce docteur tâcha de le réfuter dans ses *Réflexions philosophiques et théologiques sur le Traité de la nature et de la Grace*, publiées en 1685. Il prétendoit renverser absolument la nouvelle philosophie ou théologie du P. *Malebranche*, que celui-ci soutenoit n'être ni *nouvelle*, ni *sienne*. Il croyoit en effet que la philosophie appartenoit à *Descartes*, et la théologie à *St. Augustin*. Mais s'ils avoient fourni le fonds de l'ouvrage, il faut avouer que la forme que le P. *Malebranche* lui avoit donnée, le rendoit quelquefois méconnoissable. Après avoir répondu à *Arnauld*, il résolut de ne plus écrire sur ces matières, tant parce qu'il aimoit la paix, que parce que les lecteurs, long-temps promenés çà et là dans le vaste pays du *Pour* et du *Contre*, ne savoient plus à la fin où ils en étoient. D'ailleurs, la mort de son redoutable adversaire, arrivée en 1694, termina la dispute. Tandis que le P. *Malebranche* essuyoit ces contradictions dans son pays, sa philosophie pénétroit à la Chine. Un missionnaire Jésuite écrivit à ceux de France, « qu'ils n'envoyassent à la Chine que des gens qui sussent les mathématiques et les ouvrages du Père *Malebranche*. » L'académie des Sciences sut aussi lui rendre justice ; elle lui ouvrit ses portes en 1699. L'illustre Oratorien reçut d'autres témoignages d'estime. *Jacques II*, roi d'Angleterre lui fit une visite. Il ne venoit presque point d'étrangers à Paris, qui ne lui rendissent le même hommage. Des princes Allemands firent, dit-on, pour le voir, le voyage de Paris. Les qualités personnelles du P. *Malebranche* aidoient à faire goûter sa philosophie. Cet homme d'un si grand génie étoit, dans la vie ordinaire, modeste, sim-

ple, enjoué, complaisant. Ses récréations étoient des divertissemens d'enfans. Cette simplicité, qui relève dans les grands hommes tout ce qu'ils ont de rare, étoit parfaite en lui. Dans la conversation il avoit autant de soin de se dépouiller de la supériorité qui lui appartenoit, que les petits esprits en ont de prendre celle qui ne leur appartient pas. Il étoit peu occupé de lui-même, et n'étoit vain d'aucune de ses connoissances. Il disoit finement : *Je n'ai pas assez de modestie, pour souffrir qu'on m'accuse de vanité.* Quoique d'une santé toujours très-foible, il parvint à une longue vie, parce qu'il sut la conserver par le régime et même par des attentions particulières. Son principal remède, dès qu'il sentoit quelque incommodité, étoit de boire une grande quantité d'eau, persuadé qu'en tenant chez nous l'hydraulique en bon état, tout alloit assez bien. Malgré ce remède humectant, son corps étoit devenu diaphane à cause de sa maigreur; on voyoit, pour ainsi dire, avec une bougie, à travers ce squelette. Sa vieillesse fut une longue mort, dont le dernier instant arriva le 15 octobre 1715, à l'âge de 78 ans. Le P. *Malebranche*, plus occupé d'éclairer son esprit que de charger sa mémoire, retrancha de bonne heure de ses lectures, celles qui n'étoient que de pure érudition. Un insecte le touchoit plus que toute l'Histoire grecque et romaine. Il méprisoit aussi, peut-être avec moins de raison, cette espèce de philosophie, qui ne consiste qu'à apprendre les sentimens des divers philosophes. Il est vrai qu'on peut savoir l'Histoire des pensées des hommes, sans savoir penser; mais souvent cette histoire fait éclore des pensées nouvelles. Le P. *Malebranche* eut de son temps des disciples, qui étoient tout à la fois ses amis : car on ne pouvoit pas être l'un sans l'autre. Il y eut des *Malebranchistes;* mais il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'autrefois : le P. *Malebranche* est plus lu à présent comme écrivain, que comme philosophe. Ses systèmes sont presque généralement regardés comme des illusions sublimes. *Petit* disoit que *Descartes* se faisoit des principes apparens sur lesquels il bâtissoit fort juste; mais que le P. *Malebranche* bâtissoit en l'air. Son principal mérite, du moins celui qui le soutiendra le plus long-temps, n'est pas d'avoir eu des idées neuves, mais de les avoir exposées d'une manière brillante, et, pour ainsi dire, avec tout le feu d'un poëte, quoique l'auteur n'aimât pas les vers. Il rioit de bon cœur de la contrainte que les poëtes s'imposent : contrainte qui est plus souvent une occasion de fautes que de beautés. *Je n'ai fait que deux vers en ma vie*, disoit-il quelquefois; *les voici :*

« Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde,
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde. »

Mais, lui disoit-on, *l'on ne va point à cheval sur l'onde. — J'en conviens*, répondoit-il; *mais passez-le-moi en faveur de la rime : vous en passez bien d'autres tous les jours à de meilleurs Poëtes que moi.* On a contesté la vérité de cette anecdote; mais elle est aussi vraie, dit l'abbé *Trublet*, que finement plaisante.

Les principaux fruits de sa plume, non moins vive et noble, que brillante et lumineuse, sont : I. La *Recherche de la Vérité*, dont la meilleure édition est celle de 1712, in-4°, et même année en 4 vol. in-12. LENFANT, ministre Protestant, l'a traduite en latin : (*Voyez* son article.) On en a aussi deux traductions angloises. Les Trembleurs *ou* Quakers ont, sur-tout, beaucoup de goût pour les opinions du P. *Malebranche*. « S'ils entendoient leur doctrine, dit un critique Anglois, cité par *Niceron*, ou du moins s'ils savoient l'expliquer et la réduire en système, ils ne seroient pas fort éloignés de ses sentimens. » Le censeur auroit dû dire, de quelques-uns de ses sentimens philosophiques; car le P. *Malebranche* étoit un théologien trop orthodoxe, pour que des errans se fussent accommodés de tous les points de sa théologie. II. *Conversations Chrétiennes*, 1677, in-12. L'auteur y expose la manière dont il accordoit la religion avec son système de philosophie. Le dialogue y est bien entendu, et les caractères finement observés ; mais l'ouvrage parut si obscur aux censeurs, que la plupart refusèrent leur approbation. *Mézerai* l'approuva enfin comme un livre de géométrie. Le dessein qu'avoit le P. *Malebranche* de lier la religion à la philosophie, a été celui de plusieurs grands écrivains. Ce n'est pas, dit *Fontenelle*, qu'on ne puisse assez raisonnablement les tenir toutes deux séparées ; et pour prévenir tous les troubles, régler les limites des deux empires ; mais il vaut encore mieux réconcilier ces deux puissances : et pour opérer cette réunion si desirable, il faudroit d'abord renoncer à l'esprit de système ; et il faut avouer que le P. *Malebranche* étoit un peu éloigné de faire ce sacrifice. III. *Traité de la Nature de la Grace*, 1684, in-12, avec plusieurs *Lettres* et autres écrits pour les défendre contre *Arnauld*, quatre volumes in-12. Le P. *Malebranche* y soupçonne de mauvaise foi son adversaire; mais ce soupçon étoit peut-être injuste. Il est assez difficile de croire qu'un homme tel qu'*Arnauld* feignît de ne pas entendre lorsqu'il entendoit. Nous croyons plutôt que le zèle du théologien fit tort à ses lumières, et l'empêcha de comprendre le philosophe. Cet écrivain n'est pas le seul qui ait cru voir dans *l'étendue intelligible de Malebranche*, une étendue réelle, et par conséquent matérielle suivant *Descartes ;* ou du moins qui ait craint que d'autres ne l'y vissent, ne l'admissent, et ne devinssent *Spinosistes*. Un des grands sujets de leur dispute, fut cette proposition métaphysique et exactement vraie : *LE PLAISIR REND HEUREUX*. *Arnauld* ne l'entendit pas non plus, et crut y voir cette proposition morale et fausse : *LES PLAISIRS RENDENT HEUREUX*. Cette partie de leur querelle ne fut qu'un mal-entendu, et ce génie de la première force combattit cette fois-ci contre des chimères, que son antagoniste réprouvoit autant et plus que lui ; car il n'y eut jamais de philosophe plus religieux et plus ennemi des plaisirs que le P. *Malebranche*. IV. *Méditations Chrétiennes et Métaphysiques*, 1683, in-12. C'est un dialogue entre le Verbe et lui, et le style a une noblesse

digne d'un tel interlocuteur. L'auteur sut y répandre un certain sombre auguste et majestueux, propre à tenir les sens et l'imagination dans le silence, et la raison dans l'attention et le respect. V. *Entretiens sur la Métaphysique et la Religion*, deux vol. in-12, 1688. Il n'y a rien dans ce livre qu'il n'eût déjà dit en partie dans ses autres ouvrages ; mais il présente les mêmes vérités dans de nouveaux jours. Le vrai a souvent besoin de prendre diverses formes, selon la différence des esprits. VI. *Traité de l'amour de Dieu*, 1697, in-12. Cet ouvrage renferme tout ce que l'auteur pouvoit dire d'instructif sur ce sujet; mais il ne produira jamais ces mouvemens tendres et affectueux qu'on éprouve en lisant d'autres Traités sur la même matière. Les idées métaphysiques qu'il y mêle seront toujours pour la plupart du monde, dit *Fontenelle*, comme la flamme de l'esprit-de-vin, qui est trop subtile pour brûler le bois. VII. *Entretiens entre un Chrétien et un Philosophe Chinois sur la nature de Dieu*, 1708, in-12. VIII. *Réflexions sur la Promotion physique*, contre *Boursier*, in-12. IX. *Réflexions sur la Lumière et les Couleurs, et sur la génération du Feu*, dans les Mémoires de l'académie des Sciences. X. *Traité de l'Ame*, in-12, imprimé en Hollande. Nous ne connoissons, selon lui, notre ame que par le sentiment intérieur, par conscience ; et nous n'en avons point d'idée. « Cela peut servir, (dit-il dans la *Recherche de la Vérité*,) à accorder les différens sentimens de ceux qui disent qu'il n'y a rien qu'on connoisse mieux que l'*Ame*, et de ceux qui assurent qu'il n'y a rien qu'ils connoissent moins. » On peut douter que cet accord soit si facile à faire ; et il sera toujours vrai que ce sentiment intérieur en nous produit une connoissance aussi vive et aussi évidente que celle qui résulte des idées. XI. *Défense de l'Auteur de la* Recherche de la Vérité, *contre l'accusation de M. de la Ville ;* à Cologne, 1682, in-12. Ce *la Ville* est le P. *le Valois*, Jésuite, auteur des *Sentimens de Descartes*, etc. Le P. *Malebranche* fait voir, dans cette réponse intéressante, que s'il étoit permis à un particulier de rendre suspect la foi des autres hommes, sur des conséquences bien ou mal tirées de leurs principes, il n'y auroit personne à l'abri des reproches d'hérésie. L'illustre Oratorien laissa plusieurs critiques sans réponse, entr'autres celle des Journalistes de Trévoux : *Je ne veux pas me battre*, disoit-il, *avec des gens qui font un livre tous les quinze jours*. On a publié, en 1769, à Amsterdam, chez *Marc-Michel Rey*, un ouvrage posthume du P. *Malebranche*, avec ce titre : *Traité de l'infini créé*, avec *l'explication de la possibilité de la Transsubstantiation ;* et un *Traité de la Confession et de la Communion*, 1769, in-12, Amsterdam, (Paris). Le *Traité de l'infini* renferme une métaphysique singulière, mais exposée d'une manière claire et intelligible.

MALEGUZZI-VALERI, (Véronique) née le 26 février 1630, fille d'un gentilhomme de Reggio en Lombardie, soutint deux thèses publiques sur les arts libéraux. Elle dédia la pre-

mière à *Marguerite Farnèse*, duchesse de Parme ; a seconde, à la reine de France. On lui doit un drame en prose, intitulé, l'*Innocence reconnue*, qui fut imprimé en 1660, et à la tête duquel on trouve un prologue en vers. Cette savante termina ses jours, le 26 septembre 1690, dans un couvent de Modène, où elle avoit pris le voile. Le volume troisième de la *Bibliotheca Modenese* de *Tiraboschi*, offre une longue notice sur elle.

MALERMI ou MALERBI, (Nicolas) Vénitien, moine Camaldule du XVe siècle, est auteur d'une traduction italienne de la Bible, imprimée, pour la première fois, à Venise en 2 vol. in-folio, 1471, sous le titre de *Biblia volgare Istoriata*. Cette édition est rare ; celles de 1477 et 1481 le sont beaucoup moins. C'est mal-à-propos que quelques bibliographes ont dit, que cette traduction est la première qui ait été faite de la Bible en langue italienne. Elle est bien la première qui ait été imprimée ; mais on en connoît de plus anciennes en manuscrit dans quelques bibliothèques d'Italie. On a encore de lui : *La Legenda di tutti Santi*, Venetia, 1475, in-fol. rare.

MALESHERBES, *Voy.* LAMOIGNON, n.° IV.

MALESPINES, (Marc-Antoine-*Léonard* de) conseiller au Châtelet, naquit à Paris en 1700, de *Léonard*, imprimeur du roi, distingué dans sa profession. Il eut à la fois le goût des lettres et de la jurisprudence, et sut se concilier l'amitié de ses confrères et l'estime du public. Nous avons de lui une traduction de l'*Essai sur les Hiéroglyphes de Wharburton*, 1744, 2 vol. in-12. Il a laissé d'autres ouvrages manuscrits. Il mourut à Paris, le 5 mai 1768, dans sa 69e année. — Il étoit frère de *Martin-Augustin* LÉONARD, prêtre, mort aussi en 1768, à 72 ans, avec la réputation d'un ecclésiastique vertueux et éclairé, dont nous avons : I. *Réfutation du Livre des Règles pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte*, in-12, 1727. II. *Traité du sens littéral des Saintes-Ecritures*, in-12.

MALESPINI, (N** marquise de) vivoit sous le règne de *Charles II*, roi de Naples et comte de Provence, et devint, par sa beauté et les graces de son esprit, l'ornement de sa cour. Aimée d'*Albert* de Sisteron, troubadour célèbre, elle ne fut point insensible à son hommage ; cependant alarmée de son attachement, elle lui ordonna de s'éloigner. *Albert* lui obéit ; mais le chagrin de l'avoir quittée, hâta la fin de ses jours.

MALEZAIS, *Voyez* I. RYER.

MALEZIEU, (Nicolas de) né à Paris, en 1650, d'une famille noble, reçut de la nature des dispositions heureuses pour toutes les sciences. Mathématiques, philosophie, belles-lettres, histoire, langues, poésie, beaux arts ; il embrassa tout, quoiqu'il n'eût pas une supériorité de génie bien marquée dans aucun genre. Mais c'étoit toujours beaucoup, que d'être universel. Le grand *Bossuet* et le duc *de Montausier* le connurent, et ils n'eurent pas besoin de leur pénétration pour sentir son mérite. Ces deux grands hommes, chargés de chercher des gens de lettres propres à être

mis

mis auprès du duc *du Maine*, jetèrent les yeux sur *Malezieu*. Ce choix eut l'agrément du roi et le suffrage du public. Son élève se maria à la petite-fille du grand *Condé*. cette princesse, avide de savoir et propre à savoir tout, trouva le maître qu'il lui falloit dans sa maison. Les conversations devinrent instructives. On voyoit *Malezieu*, un *Sophocle*, un *Euripide* à la main, traduire-sur-le-champ en françois une de leurs Tragédies. L'admiration, l'enthousiasme dont il étoit saisi, lui inspiroient des expressions qui approchoient de la mâle et harmonieuse énergie des vers grecs. En 1696, *Malezieu* fut choisi pour enseigner les mathématiques au duc *de Bourgogne*. L'académie des Sciences se l'associa, en 1699, et deux ans après il entra à l'académie Françoise. On ne sera pas surpris qu'il appartînt à deux corps si différens; c'étoit l'homme de toutes les sociétés et de toutes les heures. Falloit-il imaginer ou ordonner à Sceaux une fête? il étoit lui-même auteur et acteur. Les *Impromptu* couloient de source; mais ces fruits de l'imagination étoient souvent légers comme elle, et il faut avouer qu'il n'a rien laissé en poésie, qui mérite une attention particulière. Le duc *du Maine* le récompensa comme il méritoit: il le nomma chef de ses conseils, et chancelier de Dombes. Il fut enveloppé dans la disgrace que ce prince essuya sous la régence du duc *d'Orléans*, et renfermé pendant deux ans. Son tempérament robuste et tout de feu, joint à une vie réglée, lui valut une longue santé, qui ne se démentit qu'une année avant sa mort. Il fut emporté par une apoplexie, le 4 mars 1727, à 77 ans. Malgré l'étude des sciences, et la direction d'un grand nombre d'affaires, il n'avoit l'extérieur ni triste ni sombre. Sa facilité à entendre et à retenir, lui avoit épargné ces efforts et cette pénible contention dont l'habitude produit la mélancolie. Sa conversation étoit vive, enjouée; et son caractère poli et officieux. Il étoit sincèrement attaché à la religion, et il en pratiquoit les devoirs. Il laissa trois garçons et deux filles, qui tous furent placés ou mariés avantageusement. On a de lui: I. *Élémens de Géométrie pour M. le Duc de Bourgogne*, in-8°, 1715. C'est le recueil des leçons données pendant 4 ans à ce prince, qui écrivoit le lendemain les leçons de la veille. Elles furent rassemblées par *Boissière*, bibliothécaire du duc *du Maine*. Il y a, à la fin de cet ouvrage, quelques problêmes résolus par la méthode analytique, que l'on croit être de *Malezieu*. II. Plusieurs *Pièces de vers*, Chansons, Lettres, Sonnets, Contes, dans les *Divertissemens de Sceaux*, à Trévoux, in-12, 1712 et 1715. III. On lui attribue *Polichinelle demandant une place à l'Académie*, comédie en un acte, représentée à plusieurs reprises par les Marionnettes de *Brioché*. Elle se trouve dans les *Pièces échappées du feu*, in-12, à Plaisance, 1717. Un académicien opposa à cette pièce, qui n'est pas certainement du premier rang, *Arlequin Chancelier*; mais celle-ci n'a pas été imprimée, non plus que *Brioché Chancelier*, autre satire faite contre la même pièce.

MALFILLASTRE, (Jacques-Charles-Louis) né à Saint-Jean-de-Caen, le 8 Octobre 1732, mort à Paris le 6 mars 1767, à 35 ans, cultiva les Muses; il auroit vécu

presque toujours dans l'indigence qu'elles trainent après elles, sans les bienfaits du comte de *Lauraguais*. Son poëme de *Narcisse dans l'Isle de Vénus*, imprimé en 1767, in-8°, se fait remarquer par l'élégance, la pureté et l'harmonie du style. Il y a quelque chose à désirer dans la contexture de l'ouvrage ; mais presque tous les détails en sont ingénieux et pleins de graces. Les mœurs de l'auteur étoient douces et simples, son caractère timide ; et, par une suite naturelle de ce caractère, il fuyoit le grand monde et aimoit la solitude. On trouve dans les Recueils Palinodiques de Caen et de Rouen, des *Odes* de *Malfillastre*, qui sont remarquables par plusieurs belles strophes. Les *Observations Critiques* par *Clément*, et le *Journal François* de *Palissot*, offrent aussi de lui quelques fragmens de *Poésie*, de la première beauté, qui font regretter qu'une mort prématurée l'ait enlevé à la littérature. Telles sont des imitations de différens morceaux des *Géorgiques*, qui pêchent quelquefois par trop d'abondance, mais qui respirent la verve et la chaleur du vrai poëte. *Malfillastre* avoit aussi commencé à mettre en vers le *Télémaque*. On a imprimé, l'an 7 de la république, une traduction en prose des *Métamorphoses d'Ovide*, en 3 vol. in-8.° *Malfillastre* a orné cette version fidelle et élégante de notes instructives, dans lesquelles il a fait le rapprochement des plus heureuses imitations, que les poëtes François ont faites de divers morceaux de l'ouvrage d'*Ovide*.

MALHERBE, *Voyez* MALERMI.

MALHERBE, (François de) né à Caen vers 1556, d'une famille noble et ancienne, se retira en Provence où il s'attacha à la maison de *Henri d'Angoulême*, fils naturel de *Henri II*, et s'y maria avec une demoiselle de la maison de *Coriolis*. Tous ses enfans moururent avant lui. Un d'eux ayant été tué en duel par *de Piles*, gentilhomme Provençal, il voulut se battre à l'âge de 73 ans contre le meurtrier. Ses amis lui représentèrent que la partie n'étoit pas égale entre un vieillard et un jeune homme. Il leur répondit : *C'est pour cela que je veux me battre ; je ne hasarde qu'un denier contre une pistole*. On vint à bout de le calmer ; et de l'argent qu'il consentit de prendre pour ne pas poursuivre *de Piles*, il fit élever un mausolée à son fils. *Malherbe* aima beaucoup moins ses autres parens. Il plaida toute sa vie contre eux. Un de ses amis le lui ayant reproché : *Avec qui donc voulez-vous que je plaide*, lui répondit-il ? *Avec les Turcs et les Moscovites, qui ne me disputent rien ?* Il fit cette Epitaphe à un de ses parens, nommé Monsieur *d'Is* :

Ci gît Monsieur *d'Is*...
Or plût à Dieu qu'ils fussent dix !
Mes trois sœurs, mon père et ma mère,
Le grand *Eléazar* mon frère,
Mes trois tantes, et Monsieur *d'Is* :
Vous les nommé-je pas tous dix ?

L'humeur le dominoit absolument, et cette humeur étoit brusque et violente. Il eut plusieurs démêlés. Le premier fut avec *Racan*, son ami et son élève en poésie. *Malherbe* aimoit à réciter ses productions, et s'en acquittoit si mal, que personne ne l'entendoit. Il falloit qu'il crachât cinq ou six fois en récitant une stance de quatre vers. Aussi

le cavalier *Marini* disoit-il de lui : « *Je n'ai jamais vu d'homme plus humide, ni de Poëte plus sec.* » *Racan* ayant osé lui représenter que la foiblesse de sa voix et l'embarras de sa langue l'empêchoient d'entendre les pièces qu'il lui lisoit, *Malherbe* le quitta brusquement et fut plusieurs années sans le voir. Ce poëte, vraiment poëte, eut une autre dispute avec un jeune homme de la plus grande condition dans la robe. Cet enfant de *Thémis* vouloit aussi l'être d'*Apollon;* il avoit fait quelques mauvais vers, qu'il croyoit excellens; il les montra à *Malherbe*, et en obtint pour toute réponse, cette dureté cruelle: *Avez-vous eu l'alternative de faire ces vers, ou d'être pendu? A moins de cela, vous ne devez pas exposer votre réputation en produisant une pièce si ridicule.* Jamais sa langue ne put se refuser un bon mot. Ayant un jour dîné chez l'archevêque de Rouen, il s'endormit après le repas. Ce prélat le réveille pour le mener à un Sermon qu'il devoit prêcher : *Dispensez-m'en*, lui répond le poëte d'un ton brusque; *je dormirai bien sans cela.* Sa franchise rustique ne le quitta pas même à la cour. *Louis XIII* étant dauphin, écrivit à *Henri IV;* sa lettre étoit signée *Loys*, suivant l'ancienne orthographe. Le roi la fit voir à *Malherbe*, avec cette satisfaction naturelle au cœur d'un bon père. *Malherbe*, qui ne louoit pas volontiers, ne s'arrêta qu'à la signature, et demanda au roi *si M. le Dauphin ne s'appeloit pas Louis?* —*Sans doute*, répondit *Henri IV*? —*Et pourquoi donc*, reprit Malherbe, *le fait-on signer Loys?* Depuis ce temps il signa Louis, et il a été imité de tous ceux qui ont porté le même nom... L'avarice étoit un autre défaut, dont l'ame de *Malherbe* fut souillée. On disoit de lui : « qu'il demandoit l'aumône le *Sonnet* à la main. » Son appartement étoit meublé comme celui d'un vieux avare. Faute de chaises, il ne recevoit les personnes qui venoient le voir, que les unes après les autres; il crioit à celles qui heurtoient à la porte : *Attendez, il n'y a plus de sièges...* Il donnoit à son valet vingt écus de gages et dix sous pour sa dépense de chaque jour. Quand il n'en étoit pas content, il lui disoit : « mon ami, quand on offense son maître, on offense Dieu; et quand on offense Dieu, il faut avoir l'absolution de son péché, jeûner et faire l'aumône. C'est pourquoi je retiens cinq sous sur votre dépense, que je vais donner aux pauvres pour vous. » Sa licence étoit extrême lorsqu'il parloit des femmes. Rien ne l'affligeoit plus dans ses derniers jours, que de n'avoir plus les talens qui l'avoient fait rechercher par elles dans sa jeunesse. Il ne respectoit pas plus la religion que les femmes. *Les honnêtes gens*, disoit-il ordinairement, *n'en ont point d'autre que celle de leur Prince.* Lorsque les pauvres lui demandoient l'aumône en l'assurant qu'ils prieroient Dieu pour lui, il leur répondoit : *Je ne vous crois pas en grande faveur dans le Ciel; il vaudroit bien mieux que vous le fussiez à la Cour.* Il refusoit de se confesser dans sa dernière maladie, par la raison qu'il n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques. Celui qui le détermina à remplir ce devoir, fut un gentilhomme nommé *Yvrande*, son disciple en poésie, qui lui dit : *qu'ayant fait profession de vivre comme les autres hommes, il falloit aussi*

mourir comme eux. Cette raison, qui étoit plutôt d'un politique que d'un chrétien, décida *Malherbe* à faire appeler le vicaire de Saint-Germain, qui ne put entièrement le décider à oublier ce qui l'avoit occupé jusqu'alors. Une heure avant de mourir, il reprit sa garde, d'un mot qui n'étoit pas bien françois. On ajoute même, que son confesseur lui représentant le bonheur de l'autre vie avec des expressions basses et triviales, le moribond l'interrompit en lui disant : *Ne m'en parlez plus, votre mauvais style m'en dégoûteroit.* Ce poëte singulier mourut à Paris en 1628, à 73 ans, sous le règne de *Louis XIII*, après avoir vécu sous six de nos rois, étant né sous *Henri II.* Il fut regardé comme le prince des poëtes de son temps. Il méprisoit cependant son art, et traitoit la rime de puérilité. Lorsqu'on se plaignoit à lui de ce que les versificateurs n'avoient rien, tandis que les militaires, les financiers et les courtisans avoient tout, il répondoit : *Rien de plus juste que cette conduite. Faire autrement, ce seroit une sottise. La Poésie ne doit pas être un métier ; elle n'est faite que pour nous procurer de l'amusement, et ne mérite aucune récompense.* Il ajoutoit qu'*un bon Poëte n'est pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles.* Il se donna cependant la torture pour le devenir. On dit qu'il consultoit, sur l'harmonie de ses vers, jusqu'à l'oreille de sa servante. Il travailloit avec une lenteur prodigieuse, parce qu'il travailloit pour l'immortalité. On comparoit sa Muse *à une belle Femme dans les douleurs de l'enfantement.* Il se glorifioit de cette lenteur, et disoit : « qu'après avoir fait un Poëme de cent vers ou un Discours de trois feuilles, il falloit se reposer des années entières. » Aussi ses Œuvres poétiques sont-elles en petit nombre. Elles consistent en *Odes*, en *Stances*, *Sonnets*, *Epigrammes*, *Chansons*, *etc.* *Malherbe* est le premier de nos poëtes qui ait fait sentir que la langue françoise pouvoit s'élever à la majesté de l'Ode. La netteté de ses idées, le tour heureux de ses phrases, la vérité de ses descriptions, la justesse, le choix de ses comparaisons, l'ingénieux emploi de la *Fable*, la variété de ses figures, et surtout ses suspensions nombreuses, le principal mérite de notre poésie lyrique, l'ont fait regarder parmi nous comme le père de ce genre.

> Enfin *Malherbe* vint, et le premier en France
> Fit sentir dans ses vers une juste cadence ;
> D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir
> Et réduisit sa Muse aux règles du devoir.
> Par ce sage écrivain la langue réparée
> N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
> Les stances avec grace apprirent à tomber,
> Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
> Tout reconnut ses lois ; et ce guide fidelle
> Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.
> Marchez donc sur ses pas ; aimez sa pureté,
> Et de son tour heureux imitez la clarté.
>
> BOILEAU.

Quelques éloges cependant qu'on lui donne, on ne peut s'empêcher de le mettre fort au-dess

sous de *Pindare* pour le génie, et encore plus au-dessous d'*Horace* pour les agrémens. Dans son enthousiasme, il est trop raisonnable, et dès-lors il n'est pas assez *poëte* pour un poëte lyrique. Ce qui éternise sa mémoire, c'est d'avoir, pour ainsi dire, fait sortir notre langue de son berceau. Semblable à un habile maître, qui développe les talens de son disciple, il saisit le génie de notre langue, et en fut en quelque sorte le créateur. *Malherbe*, uniquement occupé de la poésie françoise, vouloit qu'on ne fit des vers que dans sa propre langue. Il soutenoit qu'on ne peut sentir la finesse de celles qu'on ne parle plus, et disoit que si *Virgile* et *Horace* revenoient au monde, ils donneroient le fouet à *Bourbon* et à *Sirmond*, poëtes latins fameux de son temps. *Horace*, *Juvenal*, *Ovide*, *Martial*, *Stace*, *Sénèque* le tragique, étoient les poëtes Latins qu'il estimoit le plus. Quant aux Grecs, il en faisoit assez peu de cas, apparemment parce qu'il n'entendoit pas assez bien leur langue, pour en connoître les beautés. Les meilleures éditions de ses POESIES sont : Celle de 1722, 3 vol. in-12, avec les remarques de *Ménage*; et celle de *Saint-Marc*, à Paris, en 1757, in-8.° Le savant éditeur a rangé les pièces suivant l'ordre chronologique, et par cet arrangement on voit l'histoire de la révolution que ce grand poëte a produite dans notre langue et dans notre poësie. Cette édition est enrichie de notes intéressantes, de pièces curieuses et d'un beau portrait de l'auteur, au bas duquel on lit ce demi-vers; qui devient presque sublime par l'application;

ENFIN *MALHERBE* VINT...

Outre ses poésies, on a encore de *Malherbe* une traduction très-médiocre de quelques Lettres de *Sénèque*, et celle du 33e livre de l'*Histoire Romaine* de *Tite-Live*. Mlle *de Gournai* disoit que cette dernière version n'étoit qu'*un bouillon d'eau claire*, parce que le style en est trop simple, languissant et sans élégance. D'ailleurs, il ne s'est nullement piqué d'exactitude ; et lorsqu'on lui en faisoit des reproches, il répondoit qu'*il n'apprêtoit pas les viandes pour les cuisiniers :* c'est-à-dire qu'il avoit moins en vue les gens de lettres qui entendoient le latin, que les gens de cour qui ne l'entendoient pas. Il dédia effectivement sa traduction au duc *de Luynes*, dont il voulut déshonorer la mémoire après sa mort. Il lui fit cette Épitaphe :

Cet Absynthe, au nez de barbet,
En ce tombeau fait sa demeure.
Chacun en rit, et moi j'en pleure :
Je le voulois voir au gibet.

Le nom d'*Absynthe* est une mauvaise allusion ; *Luynes* étoit un peu camus, mais d'ailleurs d'une jolie figure. Il étoit encore plus bas de déchirer son cadavre, qu'il ne l'avoit été d'encenser sa personne. *Voyez* RACAN.

MALINES, (N.) chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, fut recommandable par sa belle voix, qui fit l'honneur des concerts spirituels. C'étoit une basse-taille pleine et sonore. Il est mort en novembre 1786. Son testament offre une clause qui annonce sa gaieté. Sa cave étoit bien fournie. « Il lègue, dit-il, cette meilleure partie de sa succession aux chantres, ses confrères, persuadé qu'elle ne peut tomber en meilleures mains. »

MALINGRE, (Claude) sieur de *Saint-Lazare*, né à Sens, mort l'an 1655, a travaillé beaucoup, mais avec peu de succès, sur l'Histoire Romaine, sur l'Histoire de France et sur celle de Paris. C'étoit un auteur famélique, qui publioit le même ouvrage sous plusieurs titres différens, qui flattoit les princes régnans, et qui avec toutes ses ruses parvenoit difficilement à vendre ses productions. Tout ce que nous avons de lui, est écrit de la manière la plus plate et la plus rampante. On ne peut pas même profiter de ses recherches; car il est aussi inexact dans les faits, qu'incorrect dans son style. Le moins mauvais de tous ses livres, est son *Histoire des Dignités honoraires de France*, in-8°, parce qu'il y cite ses garans. Ses autres écrits sont : I. *L'Histoire générale des derniers troubles*, arrivés en France sous *Henri III* et sous *Louis XIII*, in-4.° II. *Histoire de Louis XIII*, in-4° : mauvais recueil de faits, souvent altérés par la flatterie, et qui ne s'étend que depuis 1610 jusqu'en 1614. III. *Histoire de la naissance et des progrès de l'Hérésie de ce siècle*, 3 vol. in-4°; le premier est du P. *Richeome*. IV. *Continuation de l'Histoire Romaine depuis Constantin jusqu'à Ferdinand III*, 2 vol. in-fol. : compilation indigne de servir de suite à l'Histoire de *Coëffeteau*. V. *Histoire générale des Guerres de Piémont*; c'est le second volume des *Mémoires* du chevalier *Boivin du Villars*, qui sont très-curieux; 2 vol. in-8°, 1630. VI. *Histoire de notre temps sous Louis XIV*, continuée par *du Verdier*, 2 vol. in-8° : mauvais recueil de ce qui est arrivé en France depuis 1643 jusqu'en 1645. VII. *Les Annales et les Antiquités de la Ville de Paris*, 2 vol. in-folio : ouvrage inférieur à celui du P. *du Breul* sur la même matière; mais qui peut avoir quelque utilité pour connoître l'état de Paris du temps de *Malingre*. VIII. *Journal de Louis XIII depuis 1610 jusqu'à sa mort*, avec une *Continuation jusqu'en 1646*; Paris, 1646, in-8.° Comme *Malingre* étoit fort décrié en qualité d'historien, et que le public étoit las de ses ouvrages, il ne mit à la tête de celui-ci que les lettres initiales de son nom, transposées ainsi : *Par S. M. C.*

MALIPIERRA, (Olympie) fille d'un noble Vénitien, se distingua par son talent pour la poésie. On trouve plusieurs de ses pièces dans le recueil des *Rime di cinquanta poetesse*, publié à Naples par le libraire *Bulifon*. *Olympie* mourut vers l'an 1559.

MALKOUN, (Élie) docteur Arabe, a interprété savamment les quatre Évangélistes. Les Musulmans le citent souvent. Il vivoit dans le 16e siècle.

MALLARD, (N...) avocat au parlement de Paris, mort depuis quelques années, dont les talens furent ignorés pendant vingt ans, devint l'oracle de son Corps pendant les dix dernières années de sa vie. Cependant il n'avoit ni plaidé, ni presque écrit; mais on trouvoit dans sa conversation les plus grandes ressources. Après avoir donné à un jeune avocat le plan de la plus solide défense, il lui traçoit celui du plaidoyer le plus éloquent. Il fut d'ailleurs d'une probité égale à ses lumières.

MALLEBRANCHE, *Voyez* MALEBRANCHE.

MALLEMANS : Il y a eu quatre frères de ce nom, tous les quatre natifs de Beaune, d'une ancienne famille, et auteurs de divers ouvrages. Le premier (*Claude*) entra dans l'Oratoire, d'où il sortit peu de temps après. Il fut pendant 34 ans professeur de philosophie au collége du Plessis à Paris, et se montra un des plus grands partisans de celle de *Descartes*. Dans la suite, la pauvreté le contraignit de se retirer dans la communauté des Prêtres de *Saint-François de Sales*, où il mourut en 1723, à 77 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. Le *Traité Physique du Monde, nouveau Système*, 1679, in-12. II. *Le fameux Problême de la Quadrature du Cercle*, 1683, in-12. III. La *Réponse à l'Apothéose du Dictionnaire de l'Académie*, etc. Ces ouvrages sont une preuve de sa sagacité et de ses connoissances..... LE second étoit chanoine de Ste.-Opportune. On lui attribue quelques ouvrages de géographie... LE troisième (*Etienne*) mourut à Paris en 1716, à plus de 70 ans, laissant quelques *Poësies*.... LE quatrième, (*Jean*) d'abord capitaine de Dragons et marié, embrassa ensuite l'état ecclésiastique et devint chanoine de Sainte-Opportune à Paris, où il mourut en 1740, à 91 ans. On a de lui, un très-grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : I. Diverses *Dissertations* sur des passages difficiles de l'Écriture-Sainte. II. *Traduction Françoise de Virgile*, en prose, 1706, 3 vol. in-12. L'auteur prétend avoir expliqué cent endroits de ce poëte, dont toute l'antiquité avoit ignoré le vrai sens ; le public n'a pas pensé de même. Cette traduction, entreprise pour les dames, a été trouvée généralement rampante et même barbare. III. *Histoire de la Religion, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'empire de Jovien*, 6 vol. in-12 : ouvrage qui eut peu de succès, parce qu'il est écrit d'un style languissant. IV. *Pensées sur le sens littéral des* 18 *premiers versets de l'Evangile de St. Jean*, 1718, in-12. L'auteur appelle cet ouvrage l'*Histoire de l'Eternité*. Il est plein de singularités et de rêveries, ainsi que ses autres productions. *J. Mallemans* étoit un savant d'un esprit bizarre et opiniâtre, plein de lui-même, et toujours prêt à mépriser les autres : *St. Augustin* étoit, selon lui, un médiocre théologien, et *Descartes* un pauvre philosophe.

MALLEROT, (Pierre) sculpteur connu sous le nom de LA PIERRE, est célèbre par plusieurs beaux morceaux. Les principaux sont : I. La *Colonnade* du parc de Versailles. II. Le *Péristile* et la *Galerie* du château de Trianon. III. Le *Tombeau* du cardinal *de Richelieu* en Sorbonne, sous les ordres de *Girardon*. IV. Le *Mausolée* de *Girardon*, à Saint-Landry à Paris. V. La *Chapelle* de MM. *de Pompone* à Saint-Merry, et de MM. *de Créqui* et *de Louvois* aux Capucins de Paris, etc.

I. **MALLET**, (Charles) né en 1608 à Mont-Didier, docteur de Sorbonne, archidiacre et grand-vicaire de Rouen, où il fonda un *Séminaire* auquel il légua sa bibliothèque ; mourut le 20 août 1680, à 72 ans, durant la chaleur des disputes dans les-

quelles il étoit entré avec le grand *Arnauld* à l'occasion de la *Version* du Nouveau-Testament de Mons. Cette querelle produisit divers écrits de part et d'autre. Ceux de *Mallet* sont : I. *Examen de quelques passages de la Version du Nouveau-Testament*, etc. 1667, in-12. Il y accuse les traducteurs d'un grand nombre de falsifications, et même d'avoir une morale corrompue touchant la chasteté. Cette dernière accusation étoit encore plus difficile à prouver que la première. II. *Traité de la lecture de l'Ecriture-sainte*, Rouen, 1669, in-12. L'auteur prétend qu'elle ne doit point être donnée au peuple en langue vulgaire. Il est certain que cet usage peut avoir ses abus : mais de quoi n'abuse-t-on pas ? III. *Réponse* aux principales raisons qui servent de fondement à la *Nouvelle Défense du Nouveau-Testament de Mons* ; ouvrage posthume, à Rouen, 1682, in-8.° IV. Un petit Cahier de *Réflexions sur tous les Ouvrages de M. Arnauld*. Ce docteur répondit à ces écrits d'une manière, qui fit plus d'honneur à son savoir qu'à sa modération.

II. MALLET, (Edme) né à Melun en 1713, occupa une cure auprès de sa patrie jusqu'en 1751, qu'il vint à Paris pour y être professeur de théologie dans le collége de Navarre. Il étoit docteur agrégé de cette maison. L'ancien évêque de Mirepoix, *Boyer*, d'abord prévenu contre lui, ensuite mieux instruit, récompensa d'un canonicat de Verdun sa doctrine et ses mœurs. On l'avoit accusé de Jansénisme auprès de ce prélat, tandis que la *Gazette* qu'on nomme Ecclésiastique l'accusoit d'impiété. L'abbé *Mallet* ne méritoit ni l'une ni l'autre de ces imputations : il s'affligeoit, en Chrétien, des disputes de l'Eglise de France ; et s'étonnoit, en philosophe, que le gouvernement, dès la naissance de ces démêlés, n'eût pas imposé silence aux deux partis. Il mourut à Paris en 1755, à 42 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Principes pour la lecture des Poëtes*, 1745, in-12, 2 vol. II. *Essai sur l'Etude des Belles-Lettres*, 1747, in-12. III. *Essai sur les bienséances oratoires*, 1753, in-12. IV. *Principes pour la lecture des Orateurs*, 1753, in-12, 3 vol. V. *Histoire des Guerres civiles de France sous les règnes de François II, Charles IX, Henri III* et *Henri IV*, *traduite de l'italien* de *d'Avila*, 1757, 3 vol. in-4.° L'abbé *Mallet* se borne, dans ses ouvrages sur les poëtes, sur les orateurs et sur les belles-lettres, à exposer d'une manière précise les préceptes des grands maîtres et à les appuyer par des exemples choisis, tirés des auteurs anciens et modernes. Le style de ces différens écrits est net, facile, sans affectation. Son esprit ressembloit à son style. Mais, ce qui doit rendre son souvenir précieux aux honnêtes gens, c'est l'attachement qu'il montra toujours pour ses amis, sa candeur, sa modération, et son caractère doux et modeste. Il s'étoit chargé de fournir à l'*Encyclopédie* les articles de la *Théologie* et des *Belles-Lettres*. Ceux qu'on lit de lui dans ce dictionnaire, sont en général bien faits. L'abbé *Mallet* préparoit deux ouvrages importans, lorsque la mort l'enleva à l'amitié et à la littérature. Le premier étoit une *Histoire générale* de nos *Guerres* depuis le commencement de la Monarchie ; le second, une *His-*

toire du Concile de Trente, qu'il vouloit opposer à celle de *Fra-Paolo*, traduite par le P. *le Courayer*.

MALLET DU PAN, (Jacques) né à Genève en 1750, fit d'excellentes études dans sa patrie. *Voltaire* qui le connut de bonne heure et qui l'estima, le fit placer à Cassel, en qualité de professeur de belles-lettres. Après avoir rempli cet emploi avec succès, il se jeta dans la politique, et continua les Annales de *Linguet*. *Panckoukke* le chargea, bientôt après, de la partie politique du *Mercure de France*. Tant qu'il n'y eut pas d'orages le journaliste plut à tout le monde par ses vues, par ses réflexions et son impartialité. Mais dès que la révolution eut éclaté, il parut être l'organe des royalistes, et les républicains le persécutèrent. Il passa quatre ans, dit-il, sans qu'il fût assuré, en se couchant, s'il se réveilleroit libre ou vivant le lendemain. Il essuya, ajoute-t-il, 115 dénonciations, trois décrets de prise de corps, deux scellés, quatre assauts dans sa maison, et la confiscation de toutes ses propriétés. Ne pouvant vivre en sureté, ni en France ni en Suisse, ni à Genève, il passa à Londres, où il publia le *Mercure Britannique*. Ce journal, dans lequel il vouloit tenir la balance entre tous les partis, déplut aux uns et aux autres, quoique tous s'empressassent de le lire. Les jacobins se fâchèrent de ce qu'il ramenoit sans cesse le tableau de leurs erreurs et leurs excès. Il ne choqua pas moins certains émigrés par ses réflexions sur leurs illusions, sur l'impossibilité de ramener en France l'ancien régime, et sur les fausses mesures qu'on avoit prises pour produire une contre-révolution. Ceux qui lui refusoient l'impartialité, lui accordèrent au moins de grandes connoissances historiques et politiques, un style ferme et noble, quelquefois incorrect, d'autres fois lourd, embarrassé et néologique; mais où l'incorrection étoit remplacée par l'énergie. Les gens sans parti virent encore en lui l'indépendance du caractère, que doit avoir tout homme qui parle des affaires publiques; indépendance qui ne corrige pas toujours l'humeur que donne le souvenir des injustices. Celle de *Mallet du Pan* s'étoit aigrie par ses malheurs, et sa santé s'étoit dérangée. Il y avoit quelque temps qu'il souffroit de la poitrine; il succomba à ses maux à l'âge de 50 ans, le 15 mai 1800, à Richmond, chez M. *Lalli-Tollendal* son ami, laissant une femme et cinq enfans, pour lesquels on ouvrit une souscription qui fut remplie avec générosité par tous les amis et les nombreux partisans du père. Comme *Aristide*, il vécut et mourut pauvre et désintéressé. Il lisoit avec recueillement les Sermons de *Romilly*, sur l'immortalité de l'ame, pendant les jours qui précédèrent sa mort. On a de lui : I. *Discours de l'influence de la Philosophie sur les Lettres*, Cassel, in-8°, 1772. Il étoit alors le panégyriste de la nouvelle philosophie, et il changea de sentiment lorsqu'il eut vu les abus que des forcenés en avoient fait. II. *Discours sur l'Eloquence et les Systèmes politiques*, Londres, 1775, in-12. III. *Considérations sur la nature de la Révolution Françoise et sur les causes qui en prolongent la durée*, Londres, 1793,

in-8.° L'auteur croit être parfaitement impartial dans cet ouvrage; on y voit pourtant des traces du ressentiment qu'éprouvoit son cœur; son style y est toujours le même, fort, énergique, mais surchargé de métaphores incohérentes. Il paroît d'ailleurs se soucier assez peu du jugement qu'on portera de son écrit. « Quant aux esprits aigres ou aigris, dit-il, à qui cet ouvrage pourra déplaire, l'auteur les mettra à leur aise, en les prévenant qu'ils pourront le ranger dans telle classe d'hérétiques qu'il leur plaira; le nommer *Aristocrate* ou *Démocrate*, *Monarchien* ou *Monarchiste*, *Républicain* ou *Schismatique*; ces appellations ne le blesseront aucunément. » IV. *Correspondance politique pour servir à l'histoire du Républicanisme François*, in-8°, auquel on peut appliquer le jugement porté sur l'ouvrage précédent. Lorsqu'on lui enleva son mobilier et sa bibliothèque, il perdit beaucoup de manuscrits, parmi lesquels étoit le *Tableau politique de la France et de l'Europe, avant la Révolution*. V. On lui doit encore un *Ecrit*, où il peint les malheurs de la Suisse et de Genève sa patrie. Tous les tableaux y sont peints avec force, et portent l'émotion dans l'ame du lecteur; et le *Tombeau de l'Isle Jenning*, petit morceau plein de sensibilité. Ce qui n'est pas le caractère ordinaire et distinctif des autres ouvrages de l'auteur. M. *Mallet Butini*, écrivain connu, a consacré ces quatre vers à la mémoire de son parent :

Successeur de *Tacite*, héritier de sa plume,
Dans l'Europe *Mallet* a fait tonner sa voix;
Et sur la politique enfanta maint volume
Sans flatter les sujets, sans outrager les rois.

MALLET, *Voyez* MANESSON.

I. MALLEVILLE, (Antoine-Claude) né à Paris, se fit recevoir avocat au parlement de cette ville, et y publia, en 1561, un ouvrage de droit, sous ce titre : *In Regias aquarum et sylvarum constitutiones Commentarius*, in-8.°

II. MALLEVILLE, (Claude de) natif de Paris, l'un des premiers membres de l'académie Françoise, mourut en 1647, âgé d'environ 50 ans. Il avoit été secrétaire du maréchal *de Bassompierre*, auquel il rendit de grands services dans sa prison. Il le visitoit souvent, et lui fournissoit des livres agréables pour charmer son ennui, ou des lectures plus fortes pour soutenir son ame contre l'injustice du sort. Les bienfaits que cet illustre infortuné répandit sur lui, le mirent en état d'acheter une charge de secrétaire du roi. *Malleville* avoit un esprit assez délicat, et un génie heureux pour la poésie; mais il négligea de mettre la dernière main à ses vers. Le *Sonnet* est le genre de poésie auquel il s'est principalement adonné, et avec le plus de succès. Ce poëte remporta le prix sur plusieurs beaux esprits, et sur *Voiture* même, qui travaillèrent au Sonnet proposé sur la *Belle Matineuse*. Le sien lui donna beaucoup de célébrité. « On ne parleroit pas aujourd'hui d'un pareil ouvrage, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*; mais le bon, en tout genre,

étoit alors aussi rare, qu'il est devenu commun depuis. » Ses *Poésies* consistent en *Sonnets*, *Stances*, *Elégies*, *Epigrammes*, *Rondeaux*, (*Voyez* BOIS-ROBERT,) *Chansons*, *Madrigaux*, et quelques *Paraphrases de Pseaumes*. Elles ont été imprimées en 1649, à Paris, in-4°, et en 1659, in-12.

MALLINCKROT, (Bernard) doyen de l'église cathédrale de Munster, donnoit à l'étude une partie de la nuit, et passoit le jour à se divertir. L'empereur *Ferdinand Ier* le nomma à l'évêché de Ratzbourg, et, quelque temps après, il fut élu évêque de Minden; mais il ne put prendre possession de l'un ni de l'autre de ces deux évêchés. Son ambition étoit extrême: il voulut se faire élire, en 1650, évêque de Munster; mais n'ayant pu réussir, il s'éleva contre le nouveau prélat, et suscita des séditions jusqu'en 1655, qu'il fut déposé de sa dignité de doyen. L'évêque de Munster le fit arrêter en 1657, et conduire au château d'Otteinzheim, où on lui donna des gardes. *Mallinckrot* mourut dans ce château, le 7 mars 1664, regardé comme un génie inquiet, et un homme fier et hautain. On a de lui, en latin: I. Un *Traité de l'invention et du progrès de l'Imprimerie*, Cologne, in-4°, 1639. II. Un autre, *De la nature et de l'usage des Lettres*, Cologne, 1656, in-4.° III. Un *Traité des Archichanceliers du saint Empire Romain, des Papes et des Cardinaux Allemands, de la primauté des trois métropoles d'Allemagne, et des Chanceliers de la cour de Rome*, Munster, 1640; Gênes, 1665; et ibid, 1715, in-4.° Cette dernière édition est ornée d'une Préface historique. Ces ouvrages sont recommandables par la profondeur des recherches. L'auteur avoit beaucoup lu, et retenu presque tout ce qu'il avoit lu.

MALO, (Saint) *ou* MACLOU, *ou* MAHOUT, fils d'un gentilhomme de la Grande-Bretagne, et cousin-germain de *St. Samson* et de *St. Magloire*, fut élevé dans un monastère d'Irlande, puis élu évêque de Gui-Castel; mais son humilité lui fit refuser cette dignité. Le peuple voulant le contraindre d'accepter la crosse, il passa en Bretagne, et se mit sous la conduite d'un saint solitaire nommé *Aaron*, proche d'Aleth. Quelque temps après, vers 541, il fut élu évêque de cette ville, et il y fit fleurir la religion et la piété. Il se retira ensuite dans la solitude, auprès de Xaintes, et y mourut le 15 novembre 565. C'est de lui que la ville de Saint-Malo tire son nom, parce que son corps y fut transporté, après que la ville d'Aleth eut été réduite en village nommé *Guidalet* ou *Guichalet*, et que le siége épiscopal fut transféré à Saint-Malo.

MALO, (le Cardinal de Saint-) *Voy.* BRIÇONNET.

MALOUIN, (Paul-Jacques) né en 1701 à Caën, fut professeur de médecine au collége royal à Paris, médecin ordinaire de la reine, et membre de la Société royale de Londres et de l'académie des Sciences de Paris. Il mérita ces places par des connoissances très-étendues en médecine et en chimie, et se fit des amis et des protecteurs par

un caractère aimable et solide. Il étoit très-différent de plusieurs médecins modernes qui croient fort peu à la médecine. Il n'aimoit pas qu'on médît de son art. Il disoit un jour à un jeune homme qui prenoit cette liberté : *Tous les grands hommes ont honoré la médecine.* — *Ah!* lui disoit le jeune mécréant, *il faut au moins retrancher de la liste un certain* MOLIÈRE. — *Aussi*, répliqua sur-le-champ le docteur, *voyez comme il est mort.* On a dit qu'il croyoit à la certitude de son art, comme un mathématicien à celle de la géométrie. Ayant ordonné beaucoup de remèdes à un homme de lettres célèbre, qui les prit exactement, et ne laissa pas de guérir; *Malouin* lui dit, en l'embrassant : *Vous êtes digne d'être malade.* Comme il estimoit les préceptes de la médecine, encore plus pour lui que pour les autres, son régime, sur-tout dans ses dernières années, étoit austère. Il pratiquoit avec sévérité la médecine préservative, plus sûre que la curative. Ce régime valut à *Malouin* ce que tant de philosophes ont desiré, une vieillesse saine et une mort douce. Il ne connut point les infirmités de l'âge, et il mourut à Paris d'apoplexie, le 31 décembre 1777, dans sa 77e année. Par son testament, il fit un legs à la faculté de Médecine, sous la condition de tenir tous les ans une assemblée publique, pour rendre compte à la nation de ses travaux et de ses découvertes. *Malouin* fut à la fois économe et désintéressé. Après deux ans d'une pratique très-lucrative, il quitta Paris pour Versailles, où il voyoit peu de malades, disant qu'*il s'étoit retiré à la Cour.* Ses principaux ouvrages sont : I. *Traité de Chimie*, 1734, in-12. II. *Chimie Médicinale*, 1755, 2 vol. in-12; livre plein de choses curieuses, et écrit d'un style qui fait autant d'honneur à l'académicien, que le fonds même en fait au savant. Rien ne s'y ressent de cette lente prolixité, de cette barbarie d'expressions, de cette obscurité d'idées, qu'on reprochoit aux anciens médecins. Tout est d'un homme d'esprit; mais peut-être l'auteur montra trop de goût pour les préparations chimiques. Il eut la réputation d'un chimiste laborieux, instruit, distingué même pour son temps; mais plus foible à la vérité pour le nôtre, où la chimie a pris une face nouvelle, qui pourroit bien n'être pas la dernière. III. Les Arts du *Meûnier*, du *Boulanger* et du *Vermicellier*, dans le recueil que l'académie des Sciences a publié sur les ARTS et MÉTIERS. Un trait qui fait autant honneur à son cœur qu'aucun de ses ouvrages à son esprit, est ce qui arriva à une séance de l'académie. *Parmentier* ayant lu devant ses confrères, au nombre desquels étoit le vieux docteur, un nouveau Traité de l'*Art du Boulanger*, où quelques-unes de ses idées étoient attaquées; le jeune académicien craignoit ses regards, sachant à quel point l'amour propre est facile à blesser. Mais à peine sa lecture fut-elle finie, que *Malouin* vint à lui, et l'embrassant : *Recevez mon compliment*, lui dit-il, *vous avez mieux vu que moi*.... IV. Il est encore auteur des articles de *Chimie* employés dans l'Encyclopédie. — De la même famille étoit *Charles* MALOUIN, docteur agrégé en médecine, dans l'uni-

versité de Caen, mort en 1718, à la fleur de son âge; dont on a un *Traité des Corps solides et des fluides*, Paris, 1758, in-12.

MALPIGHI, (Marcel) vit le jour à Crevalcuore, dans le voisinage de Bologne, en 1628. Ses talens lui méritèrent une place de professeur de médecine dans cette dernière ville, en 1656. Le grand duc l'appela ensuite à Pise; mais l'air lui étant contraire, il retourna à Bologne en 1659. Il remplit la place de premier professeur en médecine, dans l'université de Pise, en 1662, et retourna encore à Bologne, 4 ans après. La société royale de Londres, se l'associa en 1669. Il continua d'enseigner avec réputation jusqu'en 1691. Le cardinal *Antoine Pignatelli*, qui l'avoit connu à Bologne pendant sa légation, étant monté sur le trône pontifical sous le nom d'*Innocent XII*, l'appela à Rome, et le fit son premier médecin. Ce savant étoit d'un caractère sérieux et mélancolique. On sait que les personnes de ce tempérament sont constantes au travail. Dès qu'il vouloit savoir quelque chose, il se donnoit avec plaisir toutes les peines nécessaires pour l'apprendre. Quoiqu'il aimât la gloire, il étoit modeste au milieu des éloges que son mérite lui procuroit. Sa santé étoit très-délicate; et il eut besoin, pendant toute sa vie, des ressources de son art pour la ménager ou pour la rétablir. *Malpighi* mourut d'apoplexie à Rome, dans le palais Quirinal, le 29 novembre 1694, âgé de 67 ans, laissant un grand nombre d'ouvrages en latin, qui prouvent qu'il s'étoit plus occupé d'anatomie que de belles-lettres. Son style est incorrect, obscur, embarrassé. Ses principaux écrits sont: I. *Plantarum Anatome*, Londini, 1675 et 1679, 2 tom. en un vol. in-folio, fig. II. *Epistolæ variæ*. III. *Dissertationes epistolicæ de Bombyce*, Londini, 1669, in-4°, fig. IV. *De formatione Pulli in ovo*. Ces deux derniers ouvrages ont été traduits en françois. V. *Consultationes*, in-4°, 1713. VI. *De cerebro, de linguâ, de externo tactûs organo, de omento, de pinguedine et adiposis ductibus*. VII. *Exercitatio anatomica de viscerum structurâ*. VIII. *Dissertationes de Polypo cordis, et de Pulmonibus*, etc. Les ouvrages de *Malpighi* ont été imprimés à Londres en 1686, deux vol. in-fol.; et ses *Œuvres posthumes*, précédées de sa *Vie*, ont paru à Londres en 1697; à Venise, en 1698, in-fol.; et à Amsterdam, même année, in-4.° On a réimprimé tous ses ouvrages à Venise, 1733, in-fol., avec des notes de *Faustin Gavinelli*. (*Voy*. II. REGIS.) Ce savant homme n'étoit pas égoïste; il ne rougissoit pas d'attribuer la plupart de ses découvertes à son ami *Borelli*, qu'il avoit connu à Pise.

MALTHE, (les Chevaliers de) *Voy*. les *Tables* préliminaires. et les articles AUBUSSON; GÉRARD; GOZON; LASTIC; *Raimond* DUPUY; II. CHAMBRAI; VALETTE; PARISOT; *Hélion* DE VILLENEUVE; VILLARET; II. VILLIERS.

MALTHE, (les Religieuses de) *Voyez* GALIOTE.

MALVASIA, (Charles-César) noble Bolonois et chanoine de la cathédrale, cultiva les arts et les lettres dans le

siècle dernier ; nous lui devons une assez bonne *Histoire*, en italien, *des Peintres de Bologne*, in-4°, en 2 vol., 1678. Le comte *Malvasia* y fait paroître un peu trop d'enthousiasme; mais ce sentiment est pardonnable dans un compatriote. On attaqua son livre avec chaleur, et il fut défendu de même. On a encore de lui, un ouvrage, qui a pour titre: *Marmora Felsinea*, 1690, in-4.°

MALVENDA, (Thomas) Dominicain, né à Xativa, en 1566, professa la philosophie et la théologie dans son ordre avec beaucoup de succès. Le cardinal *Baronius*, à qui il écrivoit pour lui indiquer quelques fautes qui lui étoient échappées dans l'édition de son *Martyrologe*, trouva tant de discernement dans la lettre de ce Dominicain, qu'il souhaita l'avoir auprès de lui. Il engagea son général à le faire venir à Rome, afin de profiter de ses avis. *Malvenda* fut d'un grand secours à ce célèbre cardinal. On le chargea en même temps de réformer tous les livres ecclésiastiques de son ordre : commission dont il s'acquitta avec applaudissement. Il mourut à Valence en Espagne, le 7 mai 1628, à 63 ans. Ses ouvrages sont : I. Un traité *De Antichristo*, dont la meilleure édition est celle de Venise, 1621, in-fol. II. Une nouvelle *Version* du texte hébreu de la *Bible*, avec des notes, imprimée à Lyon en 1650, en 5 vol. in-fol. Ces ouvrages sont estimés des savans. Mais son *Traité de l'Antechrist*, renferme quelques idées qui pourroient être appuyées sur des preuves plus solides. On a encore de lui : *Annales Ordinis Prædicatorum*, Naples, 1627, in-fol. *Voyez* III. DIAZ.

MALVES, (de Guade) *Voyez* GUA.

MALVEZZI, (Virgilio, marquis de) gentilhomme Boulonnois, savoit les belles-lettres, la musique, le droit, la médecine, les mathématiques, la théologie, et même l'astrologie, à laquelle il fut fortement attaché, quoiqu'il feignît de la mépriser. Il servit avec distinction dans les armées de *Philippe IV*, roi d'Espagne, qui l'employa dans la guerre et dans les négociations. Il réussit dans ces deux genres. Il mourut à Cologne, en 1654, à 55 ans, laissant divers écrits : I. *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, Venise, 1635, in-4.° Il y montre beaucoup d'érudition ; il en fait même étalage. Il cite grand nombre de passages de l'Écriture et des Pères, qui n'ont qu'un rapport très-éloigné à *Tacite*. Il se sert de certaines distinctions scolastiques, plus dignes d'un pédant que d'un politique et d'un commentateur de *Tacite*. II. *Opere Istoriche*, 1656, in-12. III. *Ragioni per li quali letterati credono non potersi avanzare nelle corti* : ce discours se trouve dans les *Saggi academici*, de *Mascardi*, Venise, 1630, in-4.°

MALVINA, *Voyez* OSSIAN.

MAMBRÉ, Amorrhéen, frère d'*Abner* et d'*Eschol* ; ils étoient tous trois amis d'*Abraham*. Ils lui aidèrent à combattre les Assyriens, et à délivrer *Loth* que ces peuples avoient fait prisonnier. *Mambré* habitoit une belle vallée, qui retint son nom. Ce fut dans cette vallée, située dans le voisinage de la ville d'Hébron, de la tribu de Juda, qu'*A-*

braham fut honoré de la visite de trois Anges qui lui annoncèrent la naissance d'*Isaac*.

MAMBRÈS, l'un des magiciens qui s'opposèrent à *Moyse* dans l'Égypte, et qui imitoient, par leurs prestiges, les vrais miracles de ce législateur.

MAMBRUN, (Pierre) poëte Latin de la société des Jésuites, né à Clermont en Auvergne, l'an 1600, professa la rhétorique à Paris, la philosophie à Caen, et enfin la théologie à la Flèche, où il mourut le 31 octobre 1661, à 61 ans. Ce Jésuite avoit de l'élévation dans le génie, de l'élégance et de la facilité dans la composition. Ses ouvrages sont écrits purement, et sa versification est exacte et harmonieuse. Il possédoit parfaitement son *Virgile*, et il a été un de ses plus heureux imitateurs, si l'on en juge par la cadence de ses vers, par le nombre de ses livres, et par les trois genres de poésie auxquels il s'est appliqué. Nous avons de lui : I. Des *Eglogues*. II. Des *Georgiques*, en quatre livres, qui roulent sur *la culture de l'ame et de l'esprit*. III. Un Poëme héroïque en douze livres, intitulé : *Constantin* ou *l'Idolâtrie terrassée*; la Flèche, 1661, in-fol.; et Paris, 1652, in-4°; il est précédé d'une *Dissertation* latine sur le Poëme épique, écrite purement et bien raisonnée. Le Père *Mambrun* étoit à la fois bon poëte et excellent critique.

I. MAMERT, (Saint) célèbre évêque de Vienne en Dauphiné, eut un différend avec *Léonce*, évêque d'Arles, touchant la suffragance du siége de Die : le pape *Saint Hilaire* prononça contre lui. Il institua les *Rogations*, l'an 469. Les calamités publiques furent l'occasion de ce saint établissement, qui a passé depuis dans toute l'Église. Ce fut le pape *Léon III* qui les établit dans l'église Romaine. On les nomma la *Litanie Gallicane* ou les *Petites Litanies*, pour les distinguer des grandes Litanies qu'on célébroit le 25 avril, jour de St. Marc. Ce pieux prélat mourut en 475.

II. MAMERT, (Claudien) frère du précédent. *Voyez* CLAUDIEN.

MAMERTIN, (Claude) orateur du 9ᵉ siècle, fut élevé au consulat par *Julien l'Apostat*, en 362. Pour remercier ce prince, il prononça en sa présence un *Panégyrique* latin que nous avons encore. (*Voyez* l'Histoire Littéraire de France par Dom *Rivet*, tom. 1.) — On le croit fils de *Claude* MAMERTIN, qui prononça deux *Panégyriques* à la louange de *Maximien-Hercule*, vers l'an 291. On les trouve dans les *Panegyrici veteres, ad usum Delphini*, 1677, in-4.° Au reste, le père et le fils poussèrent un peu trop loin la flatterie.

MAMIA, reine des Sarasins, restée veuve à la fleur de son âge, prit elle-même le commandement de son armée, et devint la terreur de l'empire Romain. Après avoir ravagé la Palestine, elle força l'empereur *Valens* à lui demander la paix. Elle favorisa les Chrétiens par égard pour un saint hermite nommé *Moyse*, et fit, du rappel des évêques Catholiques exilés par *Valens*, l'un des articles du traité de paix.

MAMMÉE, (Julie) étoit fille de *Julius Avitus*, et mère

de l'empereur *Alexandre-Sévère*. Cette princesse avoit de l'esprit et des mœurs. Elle donna une excellente éducation à son fils, et fut son conseil lorsqu'il fut parvenu au trône impérial. Elle écarta les flatteurs et les corrupteurs, et n'éleva aux premières places que des hommes de mérite. Prévenue en faveur du Christianisme, elle envoya chercher *Origène*, pour s'entretenir avec lui sur cette religion, qu'elle embrassa, selon plusieurs auteurs. *Mammée* ternit ses vertus par des défauts. Elle étoit cruelle et avare, et vouloit s'arroger l'autorité souveraine. Des soldats mécontens, et poussés à la rebellion par le Goth *Maximin*, la massacrèrent avec son fils en 235, à Mayence.

MAMMONÉ, (Mythol.) Dieu des richesses chez les Phéniciens, étoit le même que *Plutus* chez les Romains. *Voyez* ce mot.

MAMOUN, *Voy.* Amin.

MAMURIUS, (*Veturinus*) célèbre ouvrier en cuivre, qui florissoit à Rome du temps du roi *Numa*. Ce fut lui qui fit les boucliers sacrés appelés *Ancilia*, à la ressemblance de celui qui étoit tombé du ciel; et pour récompense de son travail, il ne demanda autre chose, sinon que les Saliens chantassent son nom dans leurs hymnes.

MAMURRA, chevalier Romain, natif de Formium, accompagna *Jules César* dans les Gaules, en qualité d'intendant des ouvriers. Il y amassa des richesses immenses, qu'il dépensa avec la même facilité qu'il les avoit acquises. Il fit bâtir un palais magnifique à Rome, sur le Mont Cœlius. C'est le premier qui fit incruster de marbre les murailles et les colonnes. *Catulle* a fait des épigrammes très-satiriques contre lui; il l'y accuse non-seulement de concussion, mais encore de débauche avec *César*.

I. MANAHEM, fils de *Gaddi*, général de l'armée de *Zacharie* roi d'Israël, étoit à Théria, lorsqu'il apprit la mort de son maître, que *Sellum* avoit tué pour régner en sa place. Il marcha contre l'usurpateur, qui s'étoit renfermé dans Samarie, le tua, et monta sur le trône, où il s'affermit par le secours de *Phul* roi des Assyriens, auquel il s'engagea de payer un tribut. Ce prince gouverna pendant dix ans, et fut aussi impie envers Dieu, qu'injuste envers ses sujets. Il mourut l'an 761 avant J.C.

II. MANAHEM, de la secte des Esséniens, se mêloit de prophétiser. Il prédit à *Hérode*, depuis nommé *le Grand*, encore jeune, qu'il seroit un jour roi des Juifs; mais qu'il souffriroit beaucoup dans sa royauté. Cette prédiction fit que ce prince eut toujours un grand respect pour les Esséniens.

III. MANAHEM, fils de *Judas Galiléen*, et chef des séditieux contre les Romains, prit de force la forteresse de Massada, pilla l'arsenal d'*Hérode le Grand*, qui étoit mort depuis peu, arma ses gens et se fit reconnoître roi de Jérusalem. Un nommé *Eléazar*, homme puissant et riche, souleva le peuple contre cet usurpateur, qui fut pris et puni du dernier supplice.

IV. MANAHEM, prophète Chrétien, frère de lait d'*Hérode-*

Antipas, fut un des prêtres d'Antioche à qui le Saint-Esprit ordonna d'imposer les mains à *Paul* et à *Barnabé*, pour les envoyer prêcher l'Évangile aux Gentils. On croit que ce *Manahem* étoit du nombre des soixante et douze disciples, et qu'il mourut à Antioche.

I. MANASSÈS, fils aîné de *Joseph* et d'*Aseneth*, et petit-fils de *Jacob*, dont le nom signifie *l'oubli*, parce que *Joseph* dit à sa naissance : *Dieu m'a fait oublier toutes mes peines, et la maison de mon père*; naquit l'an 1712 avant J. C. *Jacob* étant au lit de mort, *Joseph* lui amena ses deux fils, afin que le saint vieillard leur donnât sa bénédiction ; et comme il vit que son père mettoit sa main gauche sur *Manassès*, il voulut lui faire changer cette disposition : *Jacob* insista à vouloir les bénir de cette manière, en lui disant que l'aîné seroit père de plusieurs peuples ; mais que son cadet (*Ephraïm*) seroit plus grand que lui, et que sa postérité produiroit l'attente des nations.

II. MANASSÈS, roi de Juda, ayant succédé à son père *Ezéchias*, à l'âge de 12 ans, signala les commencemens de son règne par tous les crimes et toutes les abominations de l'idolâtrie. Il rebâtit les hauts lieux que son père avoit détruits, dressa des autels à *Baal*, et fit passer son fils par le feu, en l'honneur de *Moloch*. Le prophète *Isaïe*, qui étoit beau-père du roi, s'éleva fortement contre tant de désordres ; mais *Manassès*, loin de profiter de ses avis, le fit saisir et couper par le milieu du corps avec une scie de bois. La colère de Dieu éclata enfin contre ce tyran, vers la 22e année de son règne, l'an 677 avant J. C. *Assarhaddon*, roi d'Assyrie, envoya une armée dans ses états. Il fut pris, chargé de chaînes, et emmené captif à Babylone. Son malheur le fit rentrer en lui-même. Dieu, touché de son repentir, le tira des fers du roi de Babylone, qui lui rendit ses états. *Manassès* revint à Jérusalem, où il s'appliqua à réparer le mal qu'il avoit fait. Il abattit les autels profanes qu'il avoit élevés, rétablit ceux du vrai Dieu, et ne négligea rien pour porter son peuple à revenir au culte du Seigneur. Il mourut l'an 643 avant J. C., à 67 ans, après en avoir régné 55.

III. MANASSÈS, jeune clerc, d'une famille distinguée de Rheims, usurpa par simonie, en 1069, le siége épiscopal de cette ville. Ses mauvais procédés dans l'exercice de sa dignité ayant excité des murmures, il fut cité en vain au tribunal des légats du pape et dans plusieurs conciles : on fut obligé de le condamner par contumace, et l'on prononça sa sentence de déposition au concile de Lyon, tenu l'an 1080, qui fut confirmé par celui de Rome la même année. *Manassès*, non moins indocile que coupable, voulut encore se maintenir sur son siége par les armes ; mais, après de vains efforts, il quitta Rheims, et passa en Palestine, le théâtre des Croisades, où il ne fut pas meilleur guerrier qu'il n'avoit été bon prélat : il fut pris prisonnier dans un combat, et ne recouvra sa liberté qu'en 1099. Son *Apologie* se trouve dans le *Musæum Italicum* de Dom *Mabillon*.

MANASSÈS, *Voy*. CONSTANTIN-MANASSES, n.^o^ X.

MANCINELLI, (Antoine) né à Vellétri en 1452, enseigna les belles-lettres dans divers endroits d'Italie avec beaucoup de succès, et mourut vers l'an 1506. On a de lui, quatre poëmes latins : I. *De floribus*, *De figuris*, *De poeticâ virtute*, *De vitâ suâ*; Paris. in-4.° II. *Epigrammata*, Venetiis, 1500, in-4.° III. Des *Notes* sur quelques auteurs Latins.

I. MANCINI, (Paul) baron Romain, se fit prêtre après la mort de sa femme *Vittoria Cappoti*. Il avoit eu deux fils de ce mariage : le cadet, *François-Marie Mancini*, fut nommé cardinal à la recommandation de *Louis XIV*, le cinq avril 1660. L'aîné, *Michel-Laurent Mancini*, épousa *Jéronyme Mazarin*, sœur puînée du cardinal *Mazarin*. Il en eut plusieurs enfans : entr'autres, *Philippe-Julien*, (*Voyez* NEVERS, n.° 3.) qui joignit à son nom celui de *Mazarin*; *Laure-Victoire Mancini*, mariée en 1651, à *Louis* duc *de Vendôme*, dont elle eut les deux fameux princes de ce nom; et quatre autres filles mariées au comte de *Soissons*, au connétable *Colonne*, au duc de *Bouillon* et à *la Porte de la Meilleraie*. (*Voyez* MAZARIN Hortense.) Tout le monde connoît les descendans de *Michel-Laurent Mancini*. (*Voyez* IX. EUGÈNE; NEVERS; XV. COLONNE; MARTINOZZI; II. MAZARIN.) *Paul Mancini* cultivoit la littérature et aimoit les gens de lettres, et c'est un goût qui passa à sa famille. L'académie des *Humoristes* lui doit son origine.

II. MANCINI, (Jean-Baptiste) né d'une famille différente du précédent, mort à Bologne sa patrie vers l'an 1640, se fit des amis illustres, et composa divers ouvrages de morale, dont *Scudéri* a traduit une partie en françois. Cet auteur avoit de l'imagination, mais n'avoit pas de goût. Son style est enflé et extravagant.

MANCINI, *Voy.* NEVERS *et* NIVERNOIS.

MANCO-CAPAC, fondateur et premier Inca de l'empire du Pérou. Après avoir réuni et civilisé les Péruviens, il leur persuada qu'il étoit fils du Soleil : leur apprit à adorer intérieurement et comme un Dieu suprême, mais inconnu, *Pachacamac*, c'est-à-dire *l'ame* ou *le soutien de l'Univers*; et extérieurement et comme un Dieu inférieur, mais visible et connu, le *Soleil* son père. Il lui fit dresser des autels et offrir des sacrifices, en reconnoissance des bienfaits dont il les combloit. Le Pérou, avant la révolution de 1557, étoit un empire particulier, dont les souverains étoient très-puissans et très-riches, à cause des mines d'or et d'argent que renferme ce pays. Sa richesse lui fut funeste : les Espagnols, qui, dans leurs courses lointaines donnoient la préférence aux contrées qui produisoient l'or, en tentèrent la conquête. *Manco*, le dernier Inca, frère d'*Huascar*, concurrent du malheureux *Ataliba*, fut forcé par *Diego d'Almagro*, de se soumettre au roi d'Espagne; et depuis ce temps, le Pérou est habité par des Espagnols créoles et par des Indiens naturels du pays, dont une partie a embrassé le Christianisme, et obéit à un vice-roi puissant nommé par la couronne d'Espagne; l'autre partie, la plus po-

tite des deux, est restée idolâtre, et vit dans une espèce d'indépendance.

MANDAGOT, (Guillaume de) d'une famille illustre de Lodève, compila le 6e livre des Décrétales, par ordre du pape *Boniface VIII*, conjointement avec *Frédoli* et *Richard* de Sienne. Il mourut à Avignon en 1321, après avoir été successivement archidiacre de Nîmes, prévôt de Toulouse, archevêque d'Embrun, puis d'Aix, et enfin cardinal et évêque de Palestrine. On a de lui, un *Traité de l'élection des Prélats*, dont il y a eu plusieurs éditions. Nous connoissons celle de Cologne, 1601, in-8.o

MANDAJORS, *Voy.* MENDAJORS.

MANDANES, philosophe et prince Indien, renommé par sa sagesse, fut invité par les ambassadeurs d'*Alexandre le Grand*, de venir au banquet du fils de *Jupiter*. On lui promit des récompenses s'il obéissoit, et des châtimens s'il refusoit. Insensible aux promesses et aux menaces, ce philosophe les renvoya, en leur disant : Qu'*Alexandre n'étoit point le fils de* Jupiter, *quoiqu'il commandât une grande partie de l'univers ;* et qu'*il ne se soucioit point des présens d'un homme qui n'avoit pas de quoi se contenter lui-même ... Je méprise ses menaces*, ajouta-t-il, *l'Inde est suffisante pour me faire subsister, si je vis ; et la mort ne m'effraie point, parce qu'elle changera ma vieillesse et mes infirmités en une meilleure vie.*

MANDAT, (N**) né à Paris, capitaine aux gardes Françoises, embrassa le parti de la révolution, et devint commandant de bataillon de la garde nationale. Il disposa avec intelligence les grenadiers de la section des *Filles-Saint-Thomas*, le 10 août 1792, à défendre le château des Tuileries, qui alloit être attaqué par les Marseillois. *Mandat* accusé d'avoir voulu faire retenir aux Tuileries le maire *Pétion* en chartre privée, fut mandé à l'hôtel de ville sur les cinq heures du matin : si-tôt qu'il y fut arrivé, il y fut arrêté ; et comme on le conduisoit à la prison de l'Abbaye, il fut massacré sur l'escalier à neuf heures le même jour. On jeta son corps dans la Seine, malgré les larmes de son fils, qui le réclamoit pour lui donner la sépulture.

MANDELSSOHN, *Voy.* MOSÈS MENDELSSOHN.

MANDESLO, (Jean-Albert) natif du pays de Meckelbourg, fut page du duc de *Holstein*, et suivit, en qualité de gentilhomme, les ambassadeurs que ce prince envoya en Moscovie et en Perse l'an 1636. Il alla ensuite à Ormuz et de là aux Indes. On a de lui, une *Relation de ses Voyages*, 1727, in-folio, traduite par *Vicquefort*. Elle est estimée.

I. MANDEVILLE, (Jean de) médecin Anglois au 14e siècle, voyagea en Asie et en Afrique. Il publia à son retour une *Relation de ses Voyages*, qui est curieuse. On la trouve dans le recueil de *Bergeron*, la Haye, 1735, in-4.o Elle est pleine de fautes et de faits incroyables. Le *Voyage de Jérusalem* a paru en latin sous ce titre : *Itinerarius à terra Angliæ ad partes Jerosolymitanas*, en caractères gothiques, in-4o ; à la fin du livre,

on lit : *Editus anno MCCCCLV in civitate Leodiensi ;* ce qui prouve que l'art d'imprimer n'a pas tardé d'être connu à Liége. Il mourut dans cette ville, le 17 novembre 1372. — Il ne faut pas le confondre avec *Henri de Mandeville* ou *Mondeville*, médecin-chirurgien de *Philippe le Bel* : c'est le même que Hermondanville. *Voyez* ce mot.

II. MANDEVILLE, (Bernard de) médecin Hollandois né à Dort, mort à Londres le 19 janvier 1733, à 63 ans, s'est fait un nom malheureusement célèbre par des ouvrages impies et scandaleux. On dit qu'il vivoit comme il écrivoit, et que sa conduite ne valoit pas mieux que ses livres. On a de lui : I. Un Poëme anglois, intitulé : *The grumbling Hive*, c'est-à-dire l'*Essaim d'Abeilles murmurant*, sur lequel il fit ensuite des Remarques. Il publia le tout à Londres en 1723, in-8°, en anglois, et l'intitula : *La Fable des Abeilles*. Il prétend dans cet ouvrage, que le luxe et les vices des particuliers tournent au bien et à l'avantage de la société. Il s'oublie jusqu'à dire que les crimes mêmes sont utiles, en ce qu'ils servent à établir une bonne législation. Ce livre, réimprimé en 1732, fut traduit de l'anglois en françois. Cette version parut à Londres en 1740, en 4 vol. in-8.° II. *Pensées libres sur la Religion*, qui firent grand bruit, aussi bien que sa *Fable des Abeilles*. III. *Recherches sur l'origine de l'Honneur, et sur l'utilité du Christianisme dans la guerre*, 1732, in-8.° Il contredit dans ce livre beaucoup d'idées fausses et téméraires qu'il avoit avancées dans sa *Fable des Abeilles*, et il reconnoît la nécessité de la vertu par rapport au bonheur. *Van-Effen* traduisit en françois les *Pensées libres* ; la Haye 1723, in-12.

MANDONIUS et INDIBILIS, étoient deux chefs des Espagnols qui avoient rendu de grands services à *Scipion* l'Africain, dans la guerre d'Espagne, et qui, voyant ce général dangereusement malade, songèrent à se révolter et à surprendre les Romains pour les tailler en pièces. Leur projet ayant échoué, *Scipion* revenu en santé, les fit arrêter et amener devant lui : ils s'attendoient l'un et l'autre, à perdre la tête ; mais *Scipion*, pour ne point irriter ces nations barbares qui l'avoient bien servi, se contenta de leur faire une forte réprimande, et les renvoya.

MANDRILLON, (J.) né à Bourg-en-Bresse, embrassa très-jeune la profession du commerce, et quitta sa patrie pour en suivre les opérations. Il voyagea en Amérique, et en Hollande, où il se fixa. Après s'y être montré contraire au parti du Stathouder, et l'un des patriotes les plus zélés, il revint en France lors de la révolution. Victime de la tyrannie de *Robespierre*, il périt sur l'échafaud, en 1793. On lui doit quelques écrits, dont le plus remarquable est intitulé : *Le Spectateur Américain*, in-8.° Ses vues sur les colonies Angloises, et sur leur commerce, sont judicieuses. Dans un autre ouvrage, *Mandrillon* s'est efforcé de prouver que la découverte de l'Amérique avoit été aussi funeste à l'Europe qu'à elle-même.

MANDRIN, (Louis) naquit à Saint-Etienne de Saint-Geoirs,

village près la côte de Saint-André, en Dauphiné, d'un maréchal. Il porta le mousquet de bonne heure; mais, las des assujettissemens du métier de soldat, il déserta, fit la fausse monnoie et enfin la contrebande. Devenu chef d'une troupe de brigands, au commencement de 1754, il exerça un grand nombre de violences, et commit plusieurs assassinats. On le poursuivit pendant plus d'une année, sans pouvoir le prendre. Enfin, on le trouva caché sous un amas de fagots dans un vieux château dépendant du roi de Sardaigne, d'où on l'arracha malgré l'immunité du territoire étranger, sauf à satisfaire à S. M. Sarde, pour cette espèce d'infraction. Il fut condamné à la roue, le 24 mai 1755, par la chambre criminelle de Valence, et exécuté le 26 du même mois. Comme ce malheureux excita, pendant quelque temps, la ridicule curiosité des désœuvrés de France, et qu'on en a même parlé beaucoup chez l'étranger, nous avons cru pouvoir lui donner une place dans ce Dictionnaire. Ce scélérat avoit une physionomie intéressante, le regard hardi, la repartie vive; mais il étoit d'ailleurs gangrené de vices, jureur, buveur, débauché, et il ne mérite pas plus l'attention des lecteurs philosophes que CARTOUCHE, dont les oisifs parlent tant. Celui-ci étoit fils d'un tonnelier de Paris. Adonné de bonne heure au jeu, au vin et aux femmes, il se fit chef d'une bande qui se signala par des vols considérables et par des meurtres. Comme il étoit rusé, adroit et robuste, on fut quelque temps sans pouvoir l'arrêter. Enfin un soldat aux Gardes avertit qu'il étoit couché au cabaret, à la Courtille; on le trouva sur une paillasse avec un méchant habit, sans chemise, sans argent, et couvert de vermine. Il subit la peine de ses crimes, et fut rompu vif en 1721. Son nom étoit *Bourguignon*. Il avoit pris celui de *Cartouche*, comme les voleurs et les écrivains de livres scandaleux changent de nom. Le poëte *Grandval* et le comédien *le Grand*, firent sur ce héros de Grève, l'un un *Poëme*, l'autre une *Comédie*, qui eurent du succès.

MANES, les ombres ou les ames des morts. Il y a des auteurs qui disent que c'étoient les génies des hommes; d'autres, des divinités infernales; et généralement toutes celles qui présidoient aux tombeaux. Les Païens croyoient que les Mânes étoient mal-faisans, et ne se plaisoient qu'à tourmenter les vivans. Ils les appaisoient par des libations et par des sacrifices. La fête des Mânes se célébroit au mois de février, et duroit douze jours.

MANÈS, hérésiarque du 3e siècle, fondateur de la secte des *Manichéens*, s'appela d'abord *Curbicus*. Né en Perse dans l'esclavage, il reçut du ciel un esprit et une figure aimables. Une veuve dont il étoit l'esclave, le prit en amitié, l'adopta, et le fit instruire par les Mages, dans la philosophie des Perses. *Manès* trouva chez sa bienfaitrice les livres de l'hérétique *Terebinthus*, et y puisa les dogmes les plus extravagans. Il les sema d'abord dans la Perse, où ils se répandirent rapidement. L'imposteur se qualifioit d'*Apôtre de J. C.*, et se disoit le *Saint-Esprit qu'il avoit promis d'envoyer*. Il s'attribuoit le don des miracles; et

le peuple, séduit par l'austérité de ses mœurs, ne parloit que de l'ascendant qu'il avoit sur toutes sortes d'esprits. Sa renommée parvint jusqu'à la cour de *Sapor*, roi de Perse. Ce prince l'ayant appelé pour voir un de ses fils, attaqué d'une maladie dangereuse; ce charlatan chassa tous les médecins, et promit la guérison du malade avec le seul remède de ses prières. Le jeune prince étant mort entre ses bras, son père fit mettre aux fers cet imposteur. Il étoit encore en prison, lorsque deux de ses disciples, *Thomas* et *Buddas*, vinrent lui rendre compte de leur mission en Égypte et dans l'Inde. Effrayés de l'état où ils trouvoient leur maître, ils le conjurèrent de penser au péril qui le menaçoit. *Manès* les écouta sans agitation, calma leurs inquiétudes, ranima leur courage, échauffa leur imagination, et leur inspira une soumission aveugle à ses ordres, et une force d'ame à l'épreuve des périls. *Thomas* et *Buddas*, en rendant compte de leur mission à *Manès*, lui apprirent qu'ils n'avoient pas rencontré de plus redoutables ennemis que les Chrétiens. *Manès* sentit la nécessité de se les concilier, et forma le projet d'allier ses principes avec le Christianisme. Il envoya ses disciples acheter les livres des Chrétiens, et pendant sa prison, il ajouta à l'Écriture-Sainte, ou en retrancha tout ce qui étoit favorable ou contraire à ses principes. « *Manès* lut dans les livres sacrés, dit M. l'abbé *Pluquet*, qu'*un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre de bons fruits;* et il crut pouvoir, sur ce passage, établir la nécessité de reconnoître dans le monde un bon et un mauvais principes, pour produire les biens et les maux. Il trouva dans l'Écriture, que *Satan* étoit le principe des ténèbres et l'ennemi de Dieu; il crut pouvoir faire de *Satan* son principe mal-faisant. Enfin, *Manès* vit dans l'Evangile que J. C. promettoit à ses Apôtres de leur envoyer le *Paraclet*, qui leur apprendroit toutes les vérités. Il croyoit que ce *Paraclet* n'étoit point encore arrivé du temps de *St. Paul*, puisque cet apôtre dit lui-même: *Nous ne connoissons qu'imparfaitement; mais quand la perfection sera venue, tout ce qui est imparfait sera aboli...* *Manès* s'imaginant que les Chrétiens attendoient encore le *Paraclet*, ne douta point qu'en prenant cette qualité, il ne leur fît recevoir sa doctrine.» Tel fut en gros le projet que cet hérésiarque forma pour l'établissement de sa secte. Pendant qu'il arrangeoit ainsi ses idées, il apprit que *Sapor* avoit résolu de le faire mourir. Il s'échappa de sa prison. Il fut repris peu de temps après par les gardes du roi de Perse, qui le fit écorcher vif. La doctrine de *Manès*, laquelle avoit déjà eu dans le 2e siècle, *Cerdon* pour apôtre, rouloit principalement, comme nous venons de le voir, sur la distinction de *deux Principes*, l'un *bon*, l'autre *mauvais*; mais tous deux souverains, tous deux indépendans l'un de l'autre. L'homme avoit aussi *deux Ames*, l'une *bonne*, l'autre *mauvaise*. La chair étoit, selon lui, l'ouvrage du mauvais Principe; par conséquent il falloit empêcher la génération et le mariage. C'étoit un crime à ses yeux, que de donner la vie à son semblable. Ce fou d'une espèce singulière, attribuoit aussi l'ancienne loi au

mauvais Principe, et prétendoit que tous les Prophètes étoient damnés. « Ce n'étoit pas seulement sur la raison, dit encore M. *Pluquet*, que *Manès* appuyoit son sentiment sur le bon et sur le mauvais Principes, il prétendoit en trouver la preuve dans l'Ecriture même. Il trouvoit son sentiment dans ce que *St. Jean* dit en parlant du Diable: que *comme la vérité n'est pas en lui, toutes les fois qu'il ment, il parle de son propre fonds, parce qu'il est menteur aussi bien que son père.* Quel est le père du Diable, disoit *Manès?* Ce n'est pas Dieu: car il n'est pas menteur. Qui est-ce donc? il n'y a que deux moyens d'être père de quelqu'un: la voie de la génération ou de la création. Si Dieu est le père du Diable par la voie de la génération, le Diable sera conssubstantiel à Dieu; cette conséquence est impie. Si Dieu est le père du Diable par la voie de la création; Dieu est un menteur; ce qui est un autre blasphême. Il faut donc que le Diable soit fils ou créature de quelque être méchant, qui n'est pas Dieu: il y a donc un autre Principe créateur, que Dieu. » C'est sur ces sophismes qu'il bâtit son étrange système; et ce ne fut pas sa seule erreur. Il défendoit de donner l'aumône, traitoit d'idolâtrie le culte des reliques, et ne vouloit pas qu'on crût que Jésus-Christ se fût incarné et eût véritablement souffert. Il ajoutoit à ces absurdités un grand nombre d'autres. Il soutenoit, par exemple, que *celui qui arrachoit une plante, ou qui tuoit un animal, seroit lui-même changé en cet animal ou en cette plante.* Ses disciples, avant que de couper un pain, avoient soin de maudire celui qui l'avoit fait, lui souhaitant *d'être semé, moissonné, et cuit lui-même comme cet aliment.* Ces absurdités, loin de nuire au progrès de cette secte, ne servirent qu'à l'étendre. Le Manichéisme est, de toutes les hérésies, celle qui a subsisté le plus long-temps. Après la mort de *Manès*, les débris de sa secte se dispersèrent du côté de l'Orient, se firent quelques établissemens dans la Bulgarie, et vers le 10e siècle se répandirent dans l'Italie; ils eurent des établissemens considérables dans la Lombardie, d'où ils envoyoient des prédicateurs qui pervertirent beaucoup de monde. Les nouveaux Manichéens avoient fait des changemens dans leur doctrine. Le système des *deux Principes* n'y étoit pas toujours bien développé; mais ils en avoient conservé toutes les conséquences sur l'Incarnation, sur l'Eucharistie, sur la Sainte-Vierge et sur les Sacremens. Beaucoup de ceux qui embrassèrent ces erreurs étoient des enthousiastes, que la prétendue sublimité de la morale Manichéenne avoit séduits: tels furent quelques chanoines d'Orléans, qui étoient en grande réputation de piété. Le roi *Robert* les condamna au feu; et ils se précipitèrent dans les flammes avec de grands transports de joie, en 1022. Les Manichéens firent beaucoup plus de progrès dans le Languedoc et la Provence. On assembla plusieurs conciles contre eux, et on brûla plusieurs sectaires, mais sans éteindre la secte. Ils pénétrèrent même en Allemagne, et passèrent en Angleterre. Par-tout ils firent des prosélytes; mais par-tout on les combattit et on les réfuta. Le Manichéisme, perpétué à travers

tous ces obstacles, dégénéra insensiblement, et produisit, dans le 12e et dans le 13e siècles, cette multitude de sectes qui faisoient profession de réformer la religion et l'Eglise : tels furent les *Albigeois*, les *Pétrobusiens*, les *Henriciens*, les disciples de *Tanchelin*, les *Popelicains*, les *Cathares*. Les anciens Manichéens étoient divisés en deux ordres : les *Auditeurs*, qui devoient s'abstenir du vin, de la chair, des œufs et du fromage ; et les *Elus*, qui, outre une abstinence rigoureuse, faisoient profession de pauvreté. Ces élus avoient seuls le secret de tous les mystères, c'est-à-dire des rêveries les plus extravagantes de la secte. Il y en avoit 12 parmi eux qu'on nommoit *Maîtres*, et un 13e qui étoit le chef de tous les autres : à l'imitation de *Manès*, qui, se disant *le Paraclet*, avoit choisi 12 Apôtres. Les savans ne sont pas d'accord sur le temps auquel cet hérésiarque commença à paroître : l'opinion la plus probable est que ce fut sous l'empire de *Probus*, vers l'an 280. *Saint Augustin*, qui avoit été dans leur secte, est celui de tous les Pères qui les a combattus avec le plus de force. Aucune hérésie ne s'est reproduite sous des formes plus différentes que celle des Manichéens. On peut consulter là-dessus un traité, plein de recherches : *Laurentii Anticottii Dissertatio de antiquis novisque Manichæis*. L'auteur auroit pu donner encore plus d'étendue à son catalogue, en y plaçant plusieurs nouveaux philosophes ; *Bayle*, entr'autres, qui a fait tous ses efforts pour justifier la doctrine de cette vieille secte ; et *Voltaire*, dont les déclamations contre la Providence, ne sont réellement qu'une espèce de manichéisme ; du moins il semble avoir voulu renouveler les principes de *Manès*, dans son *Candide* ou *l'Optimisme*. *Beausobre*, savant Protestant, a publié une *Hitoire du Manichéisme*, in-4°, 2 vol., pleine de recherches. Il y justifie quelquefois assez bien cette secte de la plupart des infamies et des abominations qu'on lui a imputées. « Mais nous croyons devoir avertir, dit M. l'abbé *Pluquet*, que l'Histoire de M. *de Beausobre*, laquelle ne peut être l'ouvrage que d'un homme de beaucoup d'esprit et de savoir, et qui peut être utile à beaucoup d'égards, contient cependant des inexactitudes pour les citations, pour la critique et pour la logique : que les Pères y sont censurés souvent avec hauteur, et presque toujours injustement. Il faut que M. *de Beausobre* n'ait pas senti ce que tout lecteur équitable doit, selon moi, sentir en lisant son livre ; c'est que l'auteur étoit entraîné par l'amour du paradoxe, et par le desir de la célébrité, deux ennemis irréconciliables de l'équité et de la logique. »

MANESSON-MALLET, (Alain) Parisien, fut ingénieur des camps et armées du roi de Portugal, et ensuite maître de mathématiques des Pages de *Louis XIV*. Il étoit habile dans sa profession, et bon mathématicien. Il a fait quelques ouvrages : I. *Les Travaux de Mars ou l'Art de la guerre*, 1691, 3 vol. in-8°, avec une figure à chaque page, dont quelques-unes offrent des plans intéressans. II. *Description de l'Univers, contenant les différens Systèmes du Monde, les Cartes générales*

et particulières de la Géographie ancienne et moderne, et les mœurs, religion et gouvernement de chaque nation; à Paris, 1683, en 5 vol. in-8.° Ce livre est plus recherché pour les figures que pour l'exactitude. Comme l'auteur avoit beaucoup voyagé, et levé lui-même les plans qu'il a fait graver dans son livre, les curieux ne sont pas fâchés de l'avoir dans leur bibliothèque. III. Une *Géométrie*, 1702, 4 volumes in-8.°

MANETHON, fameux prêtre Égyptien, natif d'Héliopolis, et originaire de Sebenne, florissoit du temps de *Ptolomée Philadelphe*, vers l'an 304 avant J. C. Il composa en grec, l'*Histoire d'Egypte*, ouvrage célèbre, souvent cité par *Josèphe* et par les auteurs anciens. Il l'avoit tirée, si on l'en croit, des écrits de *Mercure*, et des anciens Mémoires conservés dans les archives des temples confiés à sa garde. *Jules Africain* en avoit fait un abrégé dans sa Chronologie. L'ouvrage de *Manethon* s'est perdu, et il ne nous reste que des fragmens des extraits de *Jules Africain*. Ils se trouvent dans *George Syncelle*..... *Gronovius* a publié un *Poëme* de *Manethon*, sur le pouvoir des astres qui président à la naissance des hommes, grec et latin, Leyde, 1698, in-4.° Ce poëme a été traduit en vers italiens, par l'abbé *Salvini*.

I. MANETTI, (Gianozzo) célèbre littérateur Italien, disciple de *Chrysoloras*, fut un de ceux qui contribuèrent le plus, dans le 15e siècle, aux progrès des sciences. Il naquit à Florence, en 1396, d'une famille noble qui le destinoit au commerce. Son goût le portoit à l'étude des belles-lettres, des langues et de la philosophie; il le suivit plutôt que les vues intéressées de ses parens. Il commença sa carrière littéraire par expliquer la morale d'*Aristote*, dans l'université de Florence. La république voyant en lui un génie délié, l'envoya dans diverses cours, où il montra beaucoup de sagesse et de dextérité. Il eut ensuite le gouvernement de diverses places qui lui donnèrent le moyen de faire éclater ses talens pour l'administration. L'envie excitée par son élévation, le poursuivit au point qu'il quitta Florence, et se rendit à Rome auprès de *Nicolas V*, qui le reçut à bras ouverts. Ses concitoyens piqués de sa fuite, lui ordonnèrent de revenir, sous peine d'être banni pour toujours. Il obéit; mais *Nicolas* craignant qu'il n'essuyât de nouvelles tracasseries, le revêtit du titre de son ambassadeur à Florence, où il ne demeura qu'un an. Il retourna à Rome, et y obtint la place de secrétaire intime du pape. Des affaires de famille l'ayant appelé à Naples, il jouit de la plus grande considération auprès du roi *Alphonse*, et mourut dans cette ville, le 26 octobre 1459, à 63 ans, pleuré des pauvres dont il étoit le père, et des savans dont il étoit l'ami et le bienfaiteur. Il composa divers ouvrages. Il traduisit le nouveau Testament du grec en latin, ainsi que divers ouvrages d'*Aristote*. Il composa un Traité en dix livres, pour réfuter les Juifs. La plupart de ses productions n'ont pas été imprimées. Ce qu'on a publié de ses œuvres, sont des *Harangues*, une *Histoire de Pistoie*, les *Vies* du *Dante*, de *Pétrarque*, de *Bocace* et de *Nicolas V*, et un Traité en quatre

livres, *De dignitate et excellentiâ hominis;* Basle, 1532, in-8.°

II. MANETTI, (Xavier) professeur de médecine et de botanique à Florence, mort dans cette ville en 1785, devint intendant du jardin Impérial des Plantes. Ce ne fut pas pour lui un vain titre. Il donna, *Catalogus horti academiæ Florentinæ*, et le *Viridarium Florentinum*, 1751, in-8.° On a encore de lui, diverses *Dissertations* sur des objets de médecine, et *Ornithologiæ tomus quintus et ultimus*, 1775, in-folio, avec des planches coloriées.

MANEVILLETTE, (Jean-Baptiste-Denis, d'Après de) né au Havre, en 1707, mort à Lorient, où il étoit inspecteur, en 1780, avoit servi en qualité de capitaine dans les vaisseaux de la compagnie des Indes, qui le récompensa, en lui confiant la garde du dépôt des cartes, plans et journaux, relatifs à la navigation des Indes orientales et de la Chine; c'est ce qui nous valut le *Neptune des Indes* ou *Oriental*. L'auteur étoit correspondant de l'académie des Sciences, et chevalier de l'Ordre du roi.

I. MANFREDI, (Lelio) auteur Italien du 16e siècle, traduisit de l'espagnol, *Tyran le Blanc*, Venise, 1538, in-4.° L'original espagnol est de Barcelone, 1497, in-folio, et fort rare. *De Caylus* l'a mis en françois, 1740, 2 vol. in-12.

II. MANFREDI, (Eustache) célèbre mathématicien, naquit à Bologne, en 1674. Dès ses premières années, son esprit donna les espérances les plus flatteuses. Il devint professeur de mathématiques à Bologne, en 1698, et surintendant des eaux du Bolonois, en 1704. La même année, il fut mis à la tête du collége de Montalte, fondé par *Sixte-Quint* à Bologne, pour des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. Il y rétablit la discipline, les bonnes mœurs et l'amour de l'étude, qui en étoient presque entièrement bannis. En 1711, il eut une place d'astronome à l'institut de Bologne, et dès-lors il renonça absolument au collége pontifical, et à la poésie même qu'il avoit toujours cultivée jusques-là. Ses *Sonnets*, ses *Canzoni*, et plusieurs autres morceaux imprimés à Bologne, 1713, in-16, sont une preuve de ses talens dans ce genre. Il a traité des sujets de galanterie, d'amour passionné, de dévotion. Il a chanté des princes, des généraux, de grands prédicateurs; mais ses *Sonnets* ne finissent pas toujours, comme les nôtres, par des traits frappans. Ce ne sont, le plus souvent, que des paroles harmonieuses et des louanges un peu exagérées. L'académie des Sciences de Paris, et la Société royale de Londres se l'associèrent, l'une en 1726, l'autre en 1729, et elles le perdirent en 1739. Il mourut, le 15 février de cette année, à 65 ans. Ce célèbre astronome n'étoit ni sauvage comme mathématicien, ni fantasque comme poëte. Les qualités de son cœur égaloient celles de son esprit. Bienfaisant, officieux, libéral, modeste, il se fit peu de jaloux et beaucoup d'amis. L'un des plus illustres fut le cardinal *Lambertini*, archevêque de Bologne, depuis pape sous le nom de *Benoît XIV*. Il faisoit le plus grand cas du savoir et du caractère de notre mathé-

maticien. On a de lui : I. *Ephemerides motuum cœlestium, ab anno 1715, ad annum 1750, cum Introductione et variis Tabulis*, à Bologne, 1715—1725, en 4 vol. in-4.° Le premier vol. est une excellente Introduction à l'astronomie. Les trois autres contiennent les Calculs. Ses deux sœurs, (qui le croira ?) l'aidèrent beaucoup dans cet ouvrage si pénible, et si estimé pour son exactitude et sa justesse. II. *De transitu Mercurii per Solem anno 1723*, Bologne, 1724, in-4.° III. *De annuis inerrantium Stellarum aberrationibus*, Bologne, 1729, in-4.° Il y réfute les astronomes qui regardoient ces observations comme l'effet de la parallaxe annuelle de la terre.

III. MANFREDI, (Barthélemi) peintre de Mantoue, disciple de *Michel-Ange de Caravage*, avoit une facilité prodigieuse. Il a si bien saisi la manière de son maître, qu'il est difficile de ne pas confondre les ouvrages des deux artistes. Ses sujets les plus ordinaires étoient des *Joueurs de cartes* ou *de dés*, et des *Assemblées de Soldats*.

MANFREDI, *Voyez* BENTIVOGLIO, n.° III.

MANFRONE, *Voyez* GONZAGUE, n.° VI.

MANGEANT, (Luc-Urbain) pieux et savant prêtre de Paris, naquit dans cette ville en 1656, et y mourut en 1727, à 71 ans. Nous avons de lui, deux *Editions* estimées; l'une de *St. Fulgence*, évêque de Ruspe, Paris, 1684, in-4°, et l'autre de *saint Prosper*, in-folio, à Paris 1711, avec des avertissemens fort instructifs.

MANGEART, (Dom Thomas) Bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe, fit beaucoup d'honneur à son ordre par ses connoissances. Elles lui méritèrent les titres d'antiquaire, bibliothécaire et conseiller du duc *Charles de Lorraine*. Il préparoit un ouvrage fort considérable, lorsque la mort l'enleva, l'an 1763, avant qu'il eût mis le dernier ordre à son livre, dont on doit la publication à M. l'abbé *Jacquin*. Cette production a paru en 1763, in-folio, sous ce titre : *Introduction à la science des Médailles, pour servir à la connoissance des Dieux, de la Religion, des Sciences, des Arts, et de tout ce qui appartient à l'Histoire ancienne, avec les preuves tirées des Médailles*. Les Traités élémentaires sur la science numismatique étant trop peu étendus, et les dissertations particulières trop prolixes, le savant Bénédictin a réuni, en un seul volume, tous les principes contenus dans les premiers, et les notions intéressantes répandues dans les autres. Son ouvrage peut servir de supplément à l'*Antiquité expliquée* de Dom *Montfaucon*. On a encore de lui, une *Octave de Sermons*, avec un *Traité sur le Purgatoire*, Nanci, 1739, deux vol. in-12.

MANGENOT, (Louis) chanoine du Temple à Paris, sa patrie, né en 1694, mort en 1768, à 74 ans, étoit un poëte de société et un homme aimable. Il remporta, sans le savoir, le prix des Jeux-Floraux, son oncle ayant envoyé, sans le lui dire, une Eglogue de lui au concours. Quoique d'une conversation agréable et enjouée, son caractère n'en

étoit pas moins porté à une misanthropie un peu cynique. On peut en juger par les vers suivans, sur un petit sallon qu'il avoit fait construire dans un jardin dépendant de son bénéfice :

Sans inquiétude, sans peine,
Je jouis dans ces lieux du destin le plus beau ;
Les Dieux m'ont accordé l'ame de *Diogène*,
Et mes foibles talens m'ont valu son tonneau.

On a publié à Amsterdam, en 1776, ses *Poésies*. Ce recueil contient deux *Eglogues* qui ont du naturel, de la simplicité et des graces ; des *Fables*, dont quelques-unes sont bien faites ; des *Contes*, beaucoup trop libres ; des *Moralités* ; des *Réflexions* ; des *Sentences* ; des *Madrigaux*, etc. etc. Il y a, dans l'Anthologie, quelques Chansons de lui. — Son frère *Christophe* en faisoit aussi. On lui doit celle-ci : *Malgré la bataille qu'on donne demain*, etc. Elle fut faite dans le temps des guerres de Flandre, en 1744, et on l'attribue à *Voltaire*.

MANGET, (Jean-Jacques) né à Genève en 1652, s'étoit d'abord destiné à la théologie ; mais il quitta cette étude pour celle de la médecine. L'électeur de Brandebourg lui donna des lettres de son premier médecin, en 1699 ; et *Manget* conserva ce titre jusqu'à sa mort, arrivée à Genève, en 1742, à 91 ans. Son art, ou plutôt la nature aidée par l'art, lui procura une vie longue et heureuse. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages ; les plus connus sont : I. *Bibliotheca Anatomica*, 1699, 2 vol. in-fol. II. Une *Collection* de diverses Pharmacopées, in-fol. III. *Bibliotheca Pharmaceutico-Medica*, 1703, 2 vol. in-fol. IV. *Bibliotheca Medico-Practica*, 1739, 4 vol. in-folio. V. Le *Sepulchretum* de *Bonnet*, augmenté, Lyon, 1700, 3 vol. in-folio. VI. *Bibliotheca Chymica*, 1702, 2 vol. in-folio. C'est le moins commun des ouvrages de ce savant. VII. *Bibliotheca Chirurgica*, 4 vol. in-folio. VIII. *Bibliotheca Scriptorum Medicorum veterum et recentiorum*, Genève, 1731, 4 tomes en 2 vol. in-folio. Il a fait entrer dans cet ouvrage la Bibliothèque des Ecrivains médecins de *Lindanus*, augmentée par *Merckleın*, avec un grand nombre de fautes qui s'y trouvoient. M. *Eloy*, médecin de Mons, en a donné une beaucoup plus exacte ; Mons, 1778, 4 vol. in-4°, etc. *Daniel le Clerc*, auteur d'une *Histoire de Médecine*, l'aida beaucoup. Un écrivain qui a enfanté tant de volumes, n'a pas pu être toujours original et exact ; *Manget* est plus souvent compilateur qu'observateur ; mais ses recueils sont utiles à ceux qui ne peuvent pas avoir des bibliothèques nombreuses. On a encore de lui, un *Traité de la Peste*, *recueilli des meilleurs auteurs anciens et modernes*, 1721, 2 vol. in-12.

MANGEY, (Thomas) docteur en théologie, docteur de Saint-Mildred, ensuite prébendier de Durham, étoit associé du collége de Saint-Jean à Cambridge. On a de lui, une savante édition de *Philon*, 1742, 2 vol. in-folio.

MANGOT, (Claude) petit-fils d'un avocat de Loudun en Poitou, étoit né à Paris. Il fut protégé par le maréchal *d'Ancre* ; et, par un caprice singulier de

la fortune, il devint, en moins de dix-huit mois, premier président du parlement de Bordeaux, secrétaire d'état et garde des sceaux en 1616. Au premier bruit du massacre de son protecteur, il courut se cacher dans les écuries de la reine. Ensuite, résolu de tout hasarder, il alla au Louvre pour voir quel seroit son sort. *Vitri*, capitaine des gardes du corps, lui voyant prendre le chemin de l'appartement de la reine, lui dit d'un ton moqueur : *Où allez-vous, Monsieur, avec votre robe de satin ? Le roi n'a plus besoin de vous.* En effet, il fallut qu'il remît les sceaux. Il mourut dans l'obscurité. Sa postérité finit dans ses petits-fils. — Son frère *Jacques* MANGOT, célèbre avocat général au parlement de Paris, mort en 1587, à 36 ans, étoit un magistrat savant, éloquent, intègre, ennemi de la brigue, de la fraude, et des factions. L'inquiétude que lui causèrent les troubles qui agitoient la France, abrégea ses jours. Il donnoit, tous les ans, aux pauvres, la dixième partie de son revenu. On ne lui reprochoit qu'une longueur assommante dans ses plaidoyers.

MANICHÉENS, *Voy.* BASILIDE *et* MANÈS.

MANIÈRE, *Voyez* MAGNIÈRE.

MANILIUS, (*Marcus*) poëte Latin sous *Tibère*, a composé en vers un *Traité d'astronomie*, dont il ne nous reste que cinq livres, qui traitent des étoiles fixes. Quoique *Manilius* ait vécu dans le bon siècle de la latinité, on croit remarquer à sa diction qu'il n'étoit pas Romain. Son style est à la vérité plein d'énergie, et quelquefois de poésie; mais on y trouve des expressions, des tournures singulières qu'on chercheroit en vain dans les poëtes de son temps. Ce qui peut l'excuser, c'est que traitant un sujet neuf, il lui a fallu des couleurs nouvelles. Les meilleures éditions de son ouvrage, sont : Celle de *Huet*, Paris, *ad usum Delphini*, 1679, in-4°; de Londres, avec les notes de *Bentlei*, 1739, in-4°; de Paris, 1786, 2 vol. in-8°, avec une traduction et des notes par M. *Pingré*, si célèbre par ses connoissances astronomiques. L'édition de Bologne, 1474, in-fol., est d'une rareté extrême.

MANIQUET, (Étienne) né à Saint-Paul-en-Jarrêt, près de Lyon, entra chez les Minimes, et devint trois fois provincial de son ordre. On a de lui, les *Oraisons funèbres* de *Louis XIV* et du premier Dauphin. Il mourut en 1728.

MANIS, (Louis) Recollet, se rendit recommandable à la fin du 17e siècle, par une sorte d'éloquence populaire, qui le faisoit suivre avec enthousiasme dans ses prédications. La foule fut quelquefois si grande, qu'on le força, pour la satisfaire, à prêcher plusieurs fois dans les places publiques. Il mourut à Lyon sa patrie, en 1622.

MANLEY, (Mad.) fille d'un gouverneur d'une des isles du Hampshire, avoit un cœur tendre et un esprit intrigant, qui lui procurèrent diverses aventures. Sa famille ayant essuyé des revers, elle fit un faux mariage, qui ne la tira pas de la misère. Les secours que lui accorda la duchesse de *Cléveland*, maîtresse de *Charles II*, n'ayant été que

MANNI, (*Joseph*) imprimeur de Florence, est auteur d'un catalogue historique des Sénateurs de cette ville. —Son fils, *Dominique-Marie*, lui succéda en 1728. Ses connoissances dans la grammaire, les antiquités et la bibliographie, l'ont fait regarder comme l'un des plus savans typographes de l'Europe.

MANNORY, (*Louis*) ancien avocat au parlement de Paris, sa patrie, naquit en 1696, et mourut en 1778. On a de lui, 18 vol. in-12 de *Plaidoyers* et *Mémoires*. Ce recueil offre un grand nombre de causes singulières, et le talent de l'auteur étoit de les rendre encore plus piquantes par la manière agréable dont il les présentoit. Il fut l'avocat de *Travenol* dans son procès contre *Voltaire*, et quoique ce poëte l'eût secouru dans le besoin, il ne lui épargna pas les traits de satire. Celui-ci s'en vengea, en le peignant comme un bavard mercenaire, qui vendoit sa plume et ses injures au plus offrant. *Mannory* auroit été plus estimé comme avocat et comme écrivain, si son style eût été moins prolixe et plus soigné, s'il avoit plus approfondi les matières et plus ménagé la plaisanterie dans des causes qui ne demandoient que du savoir et de la logique. On a encore de lui, une traduction en françois de l'oraison funèbre de *Louis XIV*, par le P. *Porée*; et des *Observations* judicieuses sur la *Sémiramis* de *Voltaire*. *Mannory* étoit dans la société plein d'esprit et d'enjouement, mais quelquefois trop caustique.

MANNOZI, (*Jean*) dit *Jean de Saint-Jean*, du nom du lieu de sa naissance, qui est un village près de Florence, fut un peintre célèbre. Cet artiste, mort en 1636, âgé de 46 ans, a illustré l'école de Florence par la supériorité de son génie. Il entendoit parfaitement la poétique de son art : rien n'est plus ingénieux, et en même temps rien n'est mieux exécuté, que ce qu'il peignit dans les salles du palais du grand duc, pour honorer, non les vertus politiques de *Laurent de Médicis*, mais son caractère bienfaisant et son goût pour les beaux arts. *Mannozi* réussissoit particulièrement dans la *Peinture à fresque*. Le temps n'a point de prise sur les ouvrages qu'il a faits en ce genre : ses couleurs sont, après plus d'un siècle, aussi fraîches que si elles venoient d'être employées. Ce maître étoit savant dans la perspective et dans l'optique. Il a si bien imité des bas-reliefs de stuc, qu'il faut y porter la main pour s'assurer qu'ils ne sont point de sculpture. Il n'est que trop ordinaire que les grands talens soient ternis par de grands défauts. Il ne faut pas dissimuler l'esprit inquiet et capricieux de *Mannozi*. Ennemi du genre humain par caractère, envieux de tout mérite, et porté à décrier toutes sortes de talens; il eut, même après sa mort, des rivaux qui voulurent insinuer au grand duc, de détruire ses ouvrages : mais ce prince n'en fut que plus ardent à les conserver.

MANRIQUEZ, (*Ange*) de Burgos, moine de l'ordre de Cîteaux, docteur en théologie à Salamanque, évêque de Badajos l'an 1644, mort l'an 1649, a donné les *Annales* de son ordre; on y chercheroit en vain l'exactitude et la critique.

I. MANSARD, (François) fameux architecte François, né à Paris en 1598, mourut en septembre 1666, à 68 ans. Quoique né avec les talens de son art, et quoiqu'il eût été souvent applaudi du public, il avoit beaucoup de peine à se satisfaire lui-même. *Colbert* lui ayant demandé ses plans pour les façades du Louvre, il lui en fit voir, dont ce ministre fut si content, qu'il voulut lui faire promettre qu'il n'y changeroit rien. L'architecte refusa de s'en charger à ces conditions, *voulant toujours*, répondit-il, *se réserver le droit de mieux faire.* Les magnifiques édifices, élevés sur les plans de *Mansard*, sont autant de monumens qui font honneur à son génie et à ses talens pour l'architecture. Il avoit des idées nobles et magnifiques pour le dessin général d'un édifice, et un goût délicat et exquis pour tous les ornemens d'architecture qu'il y employoit. Ses ouvrages ont embelli Paris et ses environs, et même plusieurs provinces. Les principaux sont, le *Portail de l'Eglise des Feuillans*, rue Saint-Honoré; l'*Eglise des Filles Sainte-Marie*, rue Saint-Antoine; le *Portail des Minimes* de la place Royale; une partie de l'*Hôtel de Conti*, l'*Hôtel de Bouillon*, celui *de Toulouse*, et l'*Hôtel de Jars*. *L'Eglise du Val-de-Grace* a été bâtie sur son dessin, et conduite par ce célèbre architecte jusqu'au dessus de la grande corniche du dedans; mais des envieux lui firent interrompre ce magnifique bâtiment, dont on donna la conduite à d'autres architectes. *Mansard* a aussi fait les dessins du *Château de Maisons*, dont il a dirigé tous les bâtimens et les jardins. Il a fait encore construire une infinité d'autres superbes châteaux; ceux de *Balleroy* en Normandie, de *Choisy-sur-Seine*, de *Gêvre* en Brie; une partie de celui de *Fresne*, où il y a une chapelle qu'on regarde comme un chef-d'œuvre d'architecture, etc. C'est lui qui a inventé cette sorte de couverture que l'on nomme *Mansarde*.

II. MANSARD, (Jules-Hardouin) neveu du précédent, mort en 1708, à 69 ans, fut chargé de la conduite de presque tous les bâtimens de *Louis XIV*. Il devint non-seulement premier architecte du roi, comme son oncle, mais encore chevalier de *Saint-Michel*, surintendant et ordonnateur général des bâtimens, arts et manufactures du roi. C'est sur les dessins de ce fameux architecte qu'on a construit la *Galerie du Palais-royal*, la *Place de Louis le Grand*, celle *des Victoires*. Il a fait le *Dôme des Invalides*, et a mis la dernière main à cette magnifique église, dont le premier architecte fut *Libéral Bruant*. *Mansard* a encore donné le plan de la *Maison de Saint-Cyr*, de la *Cascade de Saint-Cloud*, de la *Ménagerie*, de l'*Orangerie*, des *Ecuries*, du *Château de Versailles*, et de la *Chapelle*, son dernier ouvrage, qu'il ne put voir finir avant sa mort. *Voltaire* l'a appelée un *colifichet brillant*; mais il fut gêné par le terrain; et il est probable que, s'il avoit eu de l'espace, cette chapelle auroit égalé en noblesse ses autres édifices. *Mansard* et *le Nôtre* furent les premiers artistes honorés du cordon de *Saint-Michel*. *Mansard* employoit pour plaire à *Louis XIV* tous les détours

d'un courtisan. Il lui présentoit quelquefois des plans où il laissoit des choses si absurdes, que le roi le voyoit du premier coup d'œil. Là-dessus *Mansard* feignoit de tomber en admiration, et s'écrioit : *Votre Majesté n'ignore rien, et en sait plus en architecture que les maîtres mêmes.* *Voyez* NOSTRE. Le portrait de *Mansard*, par *Rigaud*, se voit maintenant dans le *Muséum* de Versailles, sous le n.º 219.

I. MANSFELD, (Pierre-Ernest comte de) d'une des plus illustres maisons d'Allemagne et des plus fécondes en personnages recommandables, fut fait prisonnier en 1552 dans Ivoy, où il commandoit : depuis, il servit les Catholiques à la bataille de Montcontour. Ses talens le firent employer dans les affaires les plus délicates. Devenu gouverneur du Luxembourg, il maintint la tranquillité dans cette province, tandis que le reste des Pays-Bas étoit en proie aux malheurs de la guerre civile. Les états lui témoignèrent leur gratitude, en plaçant sur la porte de l'hôtel de ville l'inscription suivante : *In Belgio omnia dùm vastat civile bellum*, Mansfeldus *bello et pace fidus, hanc provinciam in fide continet servatque illæsam, cum summo populi consensu et hilari jucunditate.* Il eut ensuite le commandement général des Pays-Bas, et mourut à Luxembourg le 21 mars 1604, à 87 ans, avec le titre de *Prince du Saint-Empire*. Son mausolée en bronze, qu'on voit dans la chapelle de son nom, qui joint l'église des Récollets à Luxembourg, est un ouvrage admirable. *Louis XIV* ayant pris cette ville en 1684, fit enlever quatre pleureuses d'un grand fini, qui décoroient ce monument. *Mansfeld* réunissoit le goût des sciences et celui de la guerre, aimoit et encourageoit les arts, avoit l'esprit vaste et porté aux grandes choses. Mais, comme plusieurs héros anciens et modernes, il fut quelquefois avide d'argent et prodigue de sang. L'abbé *Schannat* a donné l'*Histoire* du comte *de Mansfeld* en latin, Luxembourg, 1707. *Charles*, prince de MANSFELD, son fils légitime, se signala dans les guerres de Flandre et de Hongrie, et mourut sans postérité en 1595, après avoir battu les Turcs qui vouloient secourir la ville de Gran (Strigonie) qu'il assiégeoit. *Voy.* l'article LIGNEROLLES.

II. MANSFELD, (Ernest de) fils naturel de *Pierre-Ernest* et d'une dame de Malines, fut élevé à Bruxelles dans la religion Catholique, par son parrain l'archiduc *Ernest d'Autriche*; et servit utilement le roi d'Espagne dans les Pays-Bas, et l'empereur en Hongrie, avec son frère *Charles*, comte *de Mansfeld*. Sa bravoure le fit légitimer par l'empereur *Rodolphe II*. Mais les charges de son père, et les biens qu'il possédoit dans les Pays-Bas Espagnols, lui ayant été refusés contre les promesses données, il se jeta, en 1610, dans le parti des princes Protestans. Devenu l'un des plus dangereux ennemis de la maison d'Autriche, qui l'appeloit l'*Attila de la Chrétienté*, il se mit, en 1618, à la tête des révoltés de Bohême, et s'empara de Pilsen en 1619. La défaite de ses troupes en différens combats, ne l'empêcha pas de pénétrer dans le Palatinat. Il y prit plu-

sieurs places, ravagea l'Alsace, s'empara d'Haguenau, et défit les Bavarois. Enfin, il fut entièrement défait lui-même, par *Walstein*, à la bataille de Dassou, au mois d'avril 1626. Ayant cédé au duc *de Weimar* le peu de troupes qui lui restoient, il voulut passer dans les états de Venise; mais il tomba malade dans un village, entre Zara et Spalatro, et y rendit les derniers soupirs le 20 novembre 1626, à 46 ans. Le procurateur *Nani* le peint ainsi : « Hardi, intrépide dans le péril, supérieur aux premiers génies de son temps pour une négociation, s'insinuant dans l'esprit de ceux qu'il vouloit gagner, avec une éloquence naturelle; avide du bien d'autrui, et prodigue du sien; toujours plein de vastes projets et de grandes espérances, il mourut sans terres et sans argent ». Il ne voulut point mourir dans son lit. Revêtu de ses plus beaux habits, l'épée au côté, il expira debout, appuyé sur deux domestiques. Parmi les actions de ce grand capitaine et de cet homme singulier, il n'y en a certes pas de plus singulière que celle qu'on va lire. Ce général, instruit à n'en pouvoir douter, que *Cazel*, celui de ses officiers auquel il se fioit le plus, communiquoit le plan de ses projets au chef des Autrichiens, n'en montra ni humeur, ni ressentiment. Il fit donner au traître 300 rixdales, avec une lettre pour le comte *de Buquoy*, conçue en ces termes : *Cazel étant votre affectionné serviteur, et non le mien, je vous l'envoie, afin que vous profitiez de ses services.* Cette action partagea les esprits, et trouva autant de censeurs que de partisans. Quoi qu'il en soit, *Ernest* passe, avec raison, pour l'un des plus grands généraux de son temps. Jamais capitaine ne fut plus patient, plus infatigable, ni plus endurci au travail, aux veilles, au froid et à la faim. Il mettoit des armées sur pied, et ravageoit les provinces de ses ennemis avec une promptitude presque incroyable. Les Hollandois disoient de lui : *Bonus in auxilio, carus in pretio* : c'est-à-dire qu'il rendoit de grands services à ceux qui l'employoient, mais qu'il les faisoit payer bien cher.

III. MANSFELD, (Henri-François, comte de) de la même maison que les précédens, se signala dans les guerres pour la succession d'Espagne. Il mourut à Vienne le 8 juin 1715, à 74 ans, après avoir été prince du Saint-Empire et de Fondi, grand d'Espagne, maréchal de camp, général des armées de l'empereur, général de l'artillerie, ambassadeur en France et en Espagne, président du conseil aulique de guerre et grand chambellan de l'empereur.

MANSION, (Colard) imprimeur et écrivain du 15e siècle, étoit, selon l'opinion la plus commune, natif de Bruges, où il a passé presque toute sa vie. On a de lui : I. *Les Métamorphoses d'Ovide moralisées, traduites en françois par Mansion, du latin de Thomas Waleys, Jacobin, et par lui imprimées en 1484, in-folio.* II. *La Pénitence d'Adam*, traduite du latin, manuscrit à la bibliothèque du roi de France, n.o 7864. III. On lui attribue encore la *Traduction* de la *Consolation* de Boëce, qu'il imprima en 1477; et du *Dialogue des Créatures*, Lyon, 1483. *Man-*

sion fut le premier imprimeur de Bruges; et le premier ouvrage sorti de ses presses, fut *le Jardin de dévotion* que l'on croit imprimé en 1473. Il publia ensuite, avec la date certaine de 1476, la *Ruine des nobles, hommes et femmes*, de *Jean Bocace*. On croit que *Mansion* avoit appris son art en France, du moins à en juger par la forme de ses caractères; il mourut en 1484. M. *Van-Praet*, conservateur de la bibliothèque nationale, a publié des *Recherches* sur la vie, les écrits et les éditions de cet imprimeur.

MANSTEIN, (Christophe-Hermann de) né à Pétersbourg le 1er septembre 1711, servit long-temps et avec distinction, dans les armées de Russie, en qualité de colonel. Il passa, en 1745, au service du roi de Prusse, fut nommé général-major d'infanterie en 1754, et se distingua dans toutes les occasions par sa bravoure et son habileté dans l'art de la guerre. En 1757, il fut blessé à la bataille de Kolin, et peu de temps après tué près de Leutmeritz, universellement regretté par tous ceux qui l'ont connu; les ennemis mêmes lui donnèrent des larmes. *Manstein*, dans les momens de loisir que lui laissoit le métier pénible de la guerre, se livroit à l'étude. Il savoit la plupart des langues de l'Europe. On a de lui, des *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie*, Lyon, Bruyset, 1772, 2 vol. in-8°, avec des plans et des cartes. Ces mémoires commencent à la mort de *Catherine I*, en 1727, et finissent en 1744. Ils contiennent les événemens dont il a été le témoin oculaire, ou dont il a eu une connoissance particulière. Il a ajouté un supplément où il remonte aux temps des anciens czars, et s'étend sur-tout sur *Pierre I*. Il y donne, à la fin de l'ouvrage, une idée du militaire, de la marine, du commerce, etc. de ce vaste empire. C'est un morceau d'histoire aussi précieux par la candeur de l'historien, témoin des faits qu'il raconte, qu'intéressant par rapport aux faits eux-mêmes. *Hume*, ayant reçu l'original françois de ces Mémoires, les fit traduire en anglois, et les publia à *Londres*: il en parut, peu après, une traduction allemande à Hambourg. M. *Huber* en a publié une édition françoise à Leipzig, en 1771. Il en a paru une nouvelle édition augmentée en 1781.

MANTEGNA, (André) né dans un village près de Padoue, en 1451, fut d'abord occupé à garder les moutons. On s'apperçut qu'au lieu de veiller sur son troupeau, il s'amusoit à dessiner: on le plaça chez un peintre, qui, charmé de sa facilité et de son goût dans le travail, et de sa douceur dans la société, l'adopta pour son fils et l'institua son héritier. *Mantegna*, à l'âge de 17 ans, fut chargé de faire le tableau de l'autel de *Sainte-Sophie* de Padoue, et les quatre *Evangélistes*. Jacques *Bellini*, admirateur de ses talens, lui donna sa fille en mariage. *Mantegna* fit, pour le duc de Mantoue, le *Triomphe de César*, qui a été gravé en clair-obscur, en neuf feuilles: c'est le chef-d'œuvre de ce peintre. Le duc, par estime pour son rare mérite, le fit chevalier de son Ordre. On attribue communément à *Mantegna* l'invention de la gravure

au burin pour les estampes. Cet artiste mourut à Mantoue en 1517.

MANTICA, (François) né à Udine en 1534, enseigna le droit à Padoue avec réputation, et fut ensuite attiré à Rome par le pape *Sixte V*, qui lui donna une charge d'auditeur de Rote. *Clément VIII* le fit cardinal en 1596. Il mourut à Rome le 28 janvier 1614, à 80 ans. On a de lui : I. *De conjecturis ultimarum voluntatum libri XII*, in-folio. II. Un traité, intitulé : *Lucubrationes Vaticanæ*, seu *De tacitis et ambiguis conventionibus*, deux vol. in-fol. III. *Decisiones Rotæ Romanæ*, in-4.°

MANTINUS, (Jacques) médecin, né en Espagne, s'acquit par son art une grande réputation à Venise, au commencement du 16e siècle; il étoit d'ailleurs versé dans les langues savantes. On a de lui des traductions en latin de quelques ouvrages d'*Avicenne* et d'*Averroës*. I. *Paraphrasis Averroïs de partibus et generatione animalium*, Rome, 1621, in-fol. Il a suivi une version hébraïque, qui avoit été faite d'après l'arabe. II. — *super libros Platonis de Republicâ*, Rome, 1539. III. *Avicennæ Fen IV primi, de universali ratione medendi, versio latina*, Venise, 1530, etc.

MANTO, fille de *Tirésias*, et fameuse devineresse, ayant été trouvée parmi les prisonniers que ceux d'Argos firent à Thèbes, fut envoyée à Delphes et vouée à *Apollon*. *Alcméon*, général de l'armée des Argiens, en devint amoureux, et en eut deux enfans : un fils nommé *Amphiloque*, et une fille appelée *Tisiphone*, renommée pour sa beauté. *Pausanias* dit que de son temps on voyoit à la porte d'un temple, une pierre appelée le *Siège de Manto*, sur laquelle elle avoit rendu des oracles. *Virgile*, d'après une tradition populaire, fait arriver *Manto* en Italie, et lui fait épouser *Tuscus*, dont elle eut un fils nommé *Acnus*. Celui-ci, fondateur de la ville de Mantoue, lui donna le nom de sa mère pour honorer son souvenir.

MANTUA, (Marc) *Voyez* BENAVIDIO.

MANTUAN, *Voyez* SPAGNOLI.

MANTUAN, (Jean-Baptiste) célèbre graveur Italien, père de *Diana Mantuana*, (*Voy.* II. DIANE) qui s'est aussi distinguée dans cet art. Le père et la fille ont laissé plusieurs morceaux au burin.

I. MANUCE, (Alde) *Aldus-Pius* MANUTIUS, célèbre imprimeur Italien, étoit de Bassano dans la Marche Trévisane : ce qui le fit surnommer *Bassianus*. Il fut chef de la famille des *Manuces*, imprimeurs de Venise, illustres par leurs connoissances. Le premier, il imprima le grec correctement et sans beaucoup d'abréviations. Ce savant et laborieux artiste mourut à Venise, dans un âge très-avancé, en 1516. Comme il craignoit d'être détourné par les oisifs, dont les villes sont remplies, il avoit mis à la porte de son cabinet un avis à ceux qui venoient l'interrompre, *de ne l'importuner que pour des choses nécessaires, et de s'en aller dès qu'il les auroit satisfaits*. On a de lui : I. Une Grammaire *Grecque*, in-4.° II. Des

Notes sur Horace et Homère. III. Des Traductions de quelques Traités de *St. Grégoire* de Nazianze et de *St. Jean* de Damas, et d'autres ouvrages qui ont rendu son nom immortel. Il n'est point vrai que le célèbre *Erasme* ait été correcteur de l'imprimerie de *Manuce*, comme *Scaliger* l'a avancé. *Erasme* assure qu'il n'avoit point corrigé d'autres ouvrages de cet imprimeur, que ceux qu'il lui donnoit à mettre sous-presse. *André Rocca*, dit que *Manuce* corrigeoit avec tant de soin les épreuves de ses éditions, qu'il n'imprimoit jamais plus de deux feuilles par semaine. Cet imprimeur célèbre passe pour l'inventeur du caractère cursif, si souvent employé dans les éditions du 16e siècle. Ce qui fit appeler les lettres qu'il formoit, tantôt *Aldines*, du nom de l'auteur, tantôt *Vénitiennes*, parce que les premiers poinçons en furent frappés à Venise. Leur usage s'est étendu, sous le nom d'*Italique*, dans toutes les imprimeries de l'Europe. Le pape *Jules II* accorda à *Manuce*, le 27 janvier 1513, un privilége pour se servir, privativement à tout autre, des caractères de son invention, qu'il appelle « beaux et semblables à l'écriture. » *Tam pulchri ut calamo conscripta esse videantur.*

II. MANUCE, (Paul) fils du précédent, né à Venise en 1512, fut chargé pendant quelque temps de la bibliothèque Vaticane, par *Pie IV*, qui le mit à la tête de l'imprimerie Apostolique. C'étoit un homme d'une complexion foible, et d'un travail infatigable. Pour que ses livres eussent toute la perfection qu'il étoit capable de leur donner, il laissoit un long intervalle entre la composition et l'impression. On prétend même qu'il n'achevoit qu'à la fin de l'automne les livres qu'il avoit commencés au printemps. Son assiduité à l'étude avança sa mort, arrivée à Rome en 1574. Tous ses ouvrages sont écrits en latin avec pureté et avec élégance. On estime principalement : I. *Ses Commentaires* sur *Cicéron*, surtout sur les Epîtres familières et sur celles à *Atticus*. II. Des Epîtres en latin et en italien, qui furent très-recherchées, in-12, 1566. III. Les Traités *De legibus Romanis*, in-8.° —*De dierum apud Romanos veteres ratione—De Senatu Romano.—De Comitiis Romanis.* Tous ces écrits sont pleins d'érudition.

III. MANUCE (Alde) *le Jeune*, né à Venise en 1545, hérita du savoir et de la vertu de *Paul Manuce*, son père. Il professa à Venise, à Bologne, et ensuite à Pise. *Clément VIII* lui confia la direction de l'imprimerie du Vatican : place qui ne le tira pas de la misère où il fut plongé toute sa vie. Il répudia sa femme, comptant d'obtenir quelque riche bénéfice; et peu de temps après il fut pourvu de la charge de professeur de belles-lettres. Mais, quelque savoir qu'il eût, il fut assez malheureux pour ne trouver personne qui voulût être son élève, et il employoit ordinairement le temps de ses leçons à se promener devant sa classe. Il mourut à Rome en 1597, sans autre récompense que des éloges, et après avoir été obligé de vendre sa bibliothèque, amassée à grands frais par son père et son aïeul, et composée, dit-on, de 80,000 vol. *Manuce* écrivoit en latin avec beaucoup de politesse. On a de

lui : I. Un *Traité de l'Orthographe*, qu'il composa à l'âge de 14 ans. II. De savans *Commentaires sur Cicéron*, 2 vol. in-fol. III. *Trois Livres d'Épîtres*, 2 vol. in-8.° IV. Les *Vies de Cosme de Médicis*, 1586, in-fol., et de *Castruccio Castracani*, 1560, in-4°, en italien, etc.

I. MANUEL COMNÈNE, 4e fils de l'empereur *Jean Comnène* et d'*Irène* de Hongrie, naquit à Constantinople en 1120. Il fut couronné empereur dans cette ville en 1143, au préjudice d'*Isaac*, son frère aîné, homme farouche et emporté, que son père avoit privé par son testament de la succession impériale. Ses états ayant été inondés par les armées de la seconde Croisade, les Grecs, incommodés de ce débordement d'étrangers, leur rendirent tout le mal qu'ils croyoient en avoir reçu. La guerre que *Manuel* soutint contre *Roger*, roi de Sicile, qui avoit pénétré dans l'empire, fut d'abord malheureuse; mais enfin il vint à bout de chasser les Siciliens hors de ses provinces, et ses succès les forcèrent à lui demander la paix. Il passa ensuite dans la Dalmatie, et de là dans la Hongrie, et il eut par-tout des avantages. Après avoir humilié les sultans d'Alop et d'Icone, il descendit en Égypte, à la tête d'une flotte et d'une armée. On prétend qu'il auroit conquis ce royaume, sans la trahison d'*Amauri*, roi de Jérusalem, avec lequel il s'étoit ligué pour cette expédition. Une nouvelle guerre avec le sultan d'Icone, vint occuper ses troupes : elle ne fut pas d'abord heureuse; mais la valeur de *Manuel* délivra l'empire de ce fléau. Tandis qu'il faisoit la guerre, il s'occupoit de disputes de religion. Il composa des instructions en forme de cathéchisme, qu'il prononça lui-même devant le peuple. Ayant la manie de disputer avec les évêques sur les points les plus obscurs de nos mystères, il proposoit chaque jour de nouvelles questions sur les passages les plus difficiles de l'Écriture. Il en fit naître une importante, touchant les qualités de *Prêtre* et de *Victime* en Jésus-Christ; et les évêques qui refusèrent de suivre son sentiment, furent déposés. Le célèbre *Eustathe*, archevêque de Thessalonique, dont nous avons un savant commentaire sur *Homère*, fut de ce nombre. Quelque temps après, il entreprit de donner un nouveau sens à ces paroles de Jésus-Christ : *Mon Père est plus grand que moi.* Il assembla dans le palais les plus savans de l'empire, où il soutint contre tous l'opinion qu'il avoit avancée, et leur fit souscrire un décret conçu en ces mots : « J'admets les explications que les Pères ont données de ces mots de Jésus-Christ : *Mon Père est plus grand que moi;* mais je dis qu'ils doivent s'entendre de son corps qui étoit créé et passible. » Il n'osa cependant mettre dans cette formule son véritable sentiment, que le Fils étoit moindre que le Père, depuis qu'il s'étoit revêtu de l'humanité. Mais il fit une ordonnance, par laquelle il menaçoit d'excommunier et de faire mourir, non-seulement ceux qui la combattroient, mais ceux qui penseroient le contraire, et il fit graver son décret sur un marbre, qui fut mis dans l'église principale de Constantinople. Sur la fin de sa vie, il ordonna qu'on effaçât du Catéchisme un anathème pro-

noncé contre le Dieu de *Mahomet*, que ce faux prophète avoit dit ne point engendrer, et n'avoir point été engendré. La décision de l'empereur, qui renversoit les idées que les Chrétiens ont de la Trinité, souleva tous les esprits; et comme cette nouveauté alloit exciter une guerre civile, les évêques convinrent de dire simplement anathème à *Mahomet* et à sa doctrine. *Manuel* mourut quelque temps après, à la fin de septembre 1180, âgé de 60 ans. Comme il avoit scandalisé l'église Grecque, en dogmatisant sur les mystères, en se livrant aux chimères de l'astrologie judiciaire, il se revêtit avant sa mort d'un habit de moine. Ce prince étoit d'ailleurs plein de grandes qualités : humain, généreux, patient dans les travaux militaires, brave à la tête des armées, et ne formant que des projets dignes de sa grandeur d'ame. Les Latins le calomnièrent, pour se venger du peu de succès de leur croisade; et les Grecs, pour se dédommager des impôts exorbitans que les guerres continuelles de son règne occasionnèrent.

II. MANUEL Paléologue, fils de *Jean VI Paléologue*, et empereur de Constantinople après lui, fut encore moins heureux que son père. Les Turcs lui déclarèrent la guerre l'an 1391, lui enlevèrent Thessalonique, et faillirent à se rendre maîtres de Constantinople en 1395. Comme ses prédécesseurs, il vint demander aux Latins des secours, qu'il ne put obtenir. Enfin, las des infortunes qu'il éprouvoit, il remit le sceptre à *Jean VII Paléologue*, son fils, et prit l'habit religieux deux jours avant sa mort, arrivée en 1425. Il étoit âgé de 77 ans, et en avoit régné 35. La douceur de son caractère le fit aimer de ses peuples. La politique fut la base de son gouvernement; mais comme il ne parut presque point à la tête de ses armées, qu'il n'employa que des troupes étrangères, et qu'il négligea de discipliner les soldats de sa nation, il prépara la ruine de l'empire. Il est auteur d'un Recueil d'*Ouvrages* imprimés sous son nom; on y trouve du style et de l'éloquence.

MANUEL PHILE, *Voyez* Phile.

III. MANUEL, (Nicolas) mort à Berne, en 1530, avoit fait jouer dans cette ville, en 1522, deux misérables farces; l'une est intitulée : *Le Mangeur de Morts;* et l'autre, *Antithèse entre J. C. et son Vicaire*. Quoique Berne fût encore Catholique, on ne lui fit point un crime de ces deux comédies, que quelques littérateurs ont la foiblesse de rechercher. Il fut fait conseiller peu de temps après, et employé à plusieurs négociations. Il est le traducteur du *Recueil de Procédures contre des Jacobins exécutés à Berne en* 1509, *pour crime de sorcellerie, auquel Traité sont accouplés des Cordeliers d'Orléans, pour pareille imposture;* Genève, 1566, in-8.°

IV. MANUEL, (Louis-Pierre) né à Montargis, d'un simple potier, reçut cependant une éducation assez soignée pour entrer d'abord dans la congrégation des Doctrinaires, et devenir répétiteur de collége à Paris, puis ensuite précepteur du fils

d'un banquier. Après avoir obtenu de ce dernier une pension viagère, il publia un pamphlet qui le fit mettre pour trois mois à la Bastille, d'où il ne sortit qu'avec une haine extrême contre le gouvernement. La révolution lui permit de la témoigner. Devenu membre de la société des Jacobins, dès le principe de sa formation, il n'y acquit cependant de l'influence qu'en 1791, où on le nomma procureur de la Commune de Paris. Alors, il donna un libre champ à ses sentimens et à son audace; on le vit publier une lettre adressée à *Louis XVI*, commençant par ces mots : *Sire, je n'aime pas les Rois;* il proposa de renfermer la reine au Val-de-Grace pendant la guerre, comme suspecte, et bientôt après, il contribua à l'insurrection du 20 juin. Suspendu de ses fonctions par le département, il s'y fit réintégrer par un décret, et annonça dans un discours, que si le pouvoir administratif et le roi avoient voulu paralyser son zèle, il avoit été plus fort qu'eux. *Manuel* ne resta point inactif dans sa vengeance. Après avoir fait mutiler et abattre dans la cour de l'hôtel de ville, la statue de *Louis XIV*, ce qu'il appeloit *la déchéance de Louis XIV*, il fut le premier à proposer de renfermer *Louis XVI* au Temple, et il obtint la satisfaction de l'y conduire. Bientôt il se chargea de lui apprendre l'abolition de la royauté, et l'établissement de la république. Dès ce moment, soit que le spectacle du malheur ouvrît son cœur à la pitié, soit que le calme et la sérénité de *Louis*, la fermeté de son épouse, la douceur de leurs enfans, eussent fait évanouir tous les germes de son ressentiment, *Manuel* parut touché de leur situation, et fit des efforts pour l'adoucir. Nommé député à la Convention, il se détacha du parti de *Robespierre*, et chercha à éloigner le jugement du monarque, en demandant que le peuple François, réuni en assemblées primaires, fût consulté pour savoir s'il consentoit à l'abolition définitive de la royauté. Ce changement d'opinion surprit tous les auditeurs. « Les Jacobins, dit un écrivain, soutinrent qu'il avoit été gagné par la reine; d'autres, qui se prétendoient instruits, assurèrent que dans le temps où l'armée aux ordres du duc de *Brunswick* pénétroit sans obstacles en Champagne, *Manuel*, *Pétion* et *Kersaint* se rendirent un matin près de *Louis XVI*, et qu'après lui avoir déclaré l'état des choses, ils lui annoncèrent qu'il y avoit à craindre, que le peuple ne le massacrât avec toute sa famille, dès que l'armée allemande approcheroit de la capitale; mais que s'il vouloit engager les alliés à retirer leurs troupes, la Commune signeroit au bas de sa lettre au roi de Prusse, l'engagement de mettre ses jours en sureté. *Louis XVI* consentit à écrire sous leur dictée, et ils signèrent tous trois ce qu'ils avoient promis. Cependant, honteux de cette démarche dès que le danger fut passé, ils convinrent de la tenir secrète, de peur que leurs ennemis n'en profitassent pour les perdre. Mais lorsque le procès du roi fut résolu, *Manuel*, qui avoit encore par fois des retours de conscience, se ressouvint de ce serment, et vota pour la détention de ce prince, et son bannissement à la paix; *Kersaint* refusa de voter; et *Pétion*, sacrifiant son

serment, prononça la mort. Dans le procès contre la reine, *Manuel*, loin de l'accuser, loua son courage et plaignit ses malheurs. Il sentit qu'il alloit payer de son sang, son refus à la calomnier ; mais il n'hésita pas. Ayant, en outre, plaidé la cause de quelques émigrés, et blâmé les tribunes de leurs vociférations féroces, on assura aussitôt en pleine assemblée qu'il étoit devenu fou, et on l'abreuva de tant d'injures, qu'il fut forcé de donner sa démission. *Manuel* se retira à Montargis, où on voulut le faire assassiner; mais sa mort n'ayant pas suivi ce complot, on le fit arrêter, traduire à la conciergerie de Paris, d'où le tribunal révolutionnaire l'envoya à l'échafaud, le 14 novembre 1793, à l'âge de 42 ans; il y monta, dit-on, dévoré de remords, et l'esprit presque entièrement aliéné. *Manuel* avoit de la facilité à parler, et une concision piquante qui n'offroit point de sécheresse. Ses reparties étoient vives et mordantes ; on peut en juger par celle-ci : Le député *le Gendre*, qui avoit été boucher, piqué de ce que *Manuel* venoit de combattre avec succès l'une de ses motions, s'écria : « Eh bien ! il faudra décréter que *Manuel* a de l'esprit ! » *Il vaudroit bien mieux décréter*, répondit celui-ci, *que je suis une bête, parce le Gendre, exerçant sa profession, auroit le droit de me tuer.* Emporté dans ses passions, haineux, passant subitement d'un projet barbare à des voies de douceur, féroce par contradiction, quelquefois loyal et juste; se croyant philosophe, parce qu'il rejetoit tout principe religieux, il montroit avec complaisance un amour propre excessif, et se disoit de bonne foi un grand écrivain. Ses ouvrages sont loin de justifier cette prétention. On lui doit : I. *Lettre* d'un Officier des gardes du Corps, 1786, in-8.° II. *Coup-d'œil philosophique* sur le règne de *St. Louis*, 1786, in-8.° III. *L'Année Françoise*, 4 vol. in-12. L'auteur place la vie d'un François illustre à chaque jour de l'année, pour réunir son souvenir à celui du saint qu'on honore. Cet ouvrage est écrit tantôt avec une emphase ridicule, tantôt avec une trivialité dégoûtante. IV. *La Police de Paris dévoilée*, 2 vol. in-8.° *Manuel* publia cette indécente production au commencement de la révolution; elle blesse autant la pudeur que le bon goût. V. *Lettres* sur la Révolution, recueillies par un ami de la Constitution, 1792, in-8.° VI. *Manuel* fut l'éditeur des *Lettres* écrites par *Mirabeau*, du Donjon de Vincennes, à *Sophie*, depuis 1777 jusqu'en 1780. Il mit en tête de ce recueil, une préface remplie d'idées bizarres, de cynisme, et d'extravagances ; on peut la ranger parmi les écrits qui auroient mérité à leurs auteurs une place aux petites Maisons.

MANZO, (Jean-Baptiste) marquis de *Villa*, servit quelques années dans les troupes du duc de Savoie et du roi d'Espagne; puis se retira à Naples, sa patrie, pour y cultiver à loisir les Muses et les Lettres. Ce fut un des principaux fondateurs de l'académie *degli Oziosi*, de Naples. Il y mourut en 1645, à 84 ans. Quoiqu'il eût de grands biens, il vivoit sans faste et sans éclat. Son économie étoit taxée d'avarice; mais elle avoit un but utile. Il fonda à

Naples le collége des Nobles, qu'il dota richement à sa mort. Ses biens, au lieu de passer au fisc, passèrent, avec l'agrément du roi d'Espagne, à ce collége, qui fut son héritier. On a de lui : I. *Dell' amore Dialoghi*, à Milan, 1608, in-8.° II. *Rime*, 1635, in-12. III. *Vita del Tasso*, 1634, in-12. *Manzo* n'étoit pas un poëte du premier rang ; mais on ne doit pas le compter non plus parmi ceux du dernier.

MAPHÉE, *Voyez* LES MAFFÉE.

MAPHÉE, (Raphaël) dit *LE VOLATERRAN*, nom qu'il tenoit de la ville de Volterre en Toscane, où il vit le jour en 1450, se fit connoître et par ses ouvrages, et par les versions qu'il fit de ceux des autres. Entre les productions du premier genre, on distingue ses *Commentaria Urbana*, Lyon, 1599, in-folio, estimés. Parmi celles du second genre, on cite les *Traductions* latines, de l'Œconomique de *Xénophon* ; de l'Histoire de la *Guerre de Perse*, et de celle des *Vandales*, par *Procope de Césarée* ; de dix *Oraisons* de *saint Basile*, etc., etc. Le *Volaterran* paya la dette commune dans sa ville natale, en 1521, âgé de 71 ans.

MARACCI, (Louis) membre de la congrégation des Clercs réguliers de la *Mère de Dieu*, né à Lucques l'an 1612, mourut en 1700, à 87 ans. Il s'est fait un nom célèbre dans la république des lettres, par un ouvrage estimé et peu commun en France, intitulé : *Alcorani textus universus, arabicè et latinè*, Padoue, 1698 : in-fol. 2 vol. L'auteur a joint à cette traduction de l'Alcoran, des notes, une réfutation et une Vie de *Mahomet* : il avoit travaillé pendant quarante ans à cet ouvrage. Les savans en langue arabe y ont trouvé plusieurs fautes, qui n'ôtent rien au mérite de son travail. Sa réfutation du Mahométisme n'est pas toujours assez solide. On y reconnoît qu'il étoit plus versé dans la lecture des auteurs Musulmans que dans la philosophie et la théologie. C'est le jugement qu'en porte *Richard Simon* dans sa *Bibliothèque choisie*.... *Maracci* eut une grande part à l'édition de la *Bible Arabe*, à Rome, 1671, in-fol., 3 vol. Ce savant professa l'arabe dans le collége de la Sapience, avec beaucoup de succès. *Innocent XI*, qui respectoit autant ses vertus qu'il estimoit son savoir, le choisit pour son confesseur, et l'auroit honoré de la pourpre, si l'humilité de *Maracci* ne s'étoit opposée à cet honneur. On a aussi de lui, une *Vie* en italien de *Léonardi*, instituteur de sa congrégation. *Voyez* les *Mémoires* du Père *Niceron*, (Tom. 41.) qui donne un long catalogue de ses ouvrages.

MARAIS, (Marin) célèbre musicien, né à Paris en 1656, fit des progrès si rapides dans l'art de jouer de la viole, que *Sainte-Colombe*, son maître, ne voulut plus lui donner des leçons, passé six mois. Il porta la viole à son plus haut degré de perfection, et imagina, le premier, de faire filer en laiton les trois dernières cordes de la basse, afin de rendre cet instrument plus sonore. On a de lui, diverses *Pièces de Viole*, et les opéra d'*Alcide*, d'*Ariane et Bacchus*, de *Sémélé* et d'*Alcyone* : ce dernier passe

pour son chef-d'œuvre. On y admire sur-tout une tempête qui fait un effet prodigieux. Un bruit sourd et lugubre, s'unissant avec les tons aigus des flûtes et autres instrumens, rend toute l'horreur d'une mer agitée et le sifflement des vents déchaînés. On admire dans ses ouvrages la fécondité et la beauté de son génie, jointes à un goût exquis, et à une composition savante. Cet illustre musicien mourut le 15 août 1728, à 72 ans, laissant neuf enfans, dont quelques-uns participèrent à ses talens.

MARAIS, *Voyez* MARÊTS.... et REGNIER, n.° II.

MARAIS, (Du) *Voyez* PALUDANUS.

MARALDI, (Jacques-Philippe) savant mathématicien et célèbre astronome, de l'académie des Sciences, naquit à Perinaldo, dans le comté de Nice, en 1665, de *François Maraldi*, et d'*Angèle-Catherine Cassini*, sœur du fameux astronome de ce nom. Son oncle le fit venir en France l'an 1687, et *Maraldi* s'y acquit une grande réputation par son savoir et par ses observations. En 1700, il travailla à la prolongation de la fameuse Méridienne, jusqu'à l'extrémité méridionale du royaume. Le pape *Clément XI* profita de ses lumières, pour la correction du Calendrier, dans un voyage qu'il fit à Rome. En 1718, il alla avec trois autres académiciens, terminer la grande Méridienne, du côté du Septentrion. « A ces voyages près, dit *Fontenelle*, il passa toute sa vie renfermé dans l'observatoire, ou plutôt dans le ciel, d'où ses regards et ses recherches ne sortoient point. Son caractère étoit celui que les sciences donnent ordinairement à ceux qui en font leur occupation : du sérieux, de la simplicité, de la droiture. Il porta au plus haut point le sentiment de la reconnoissance qu'il avoit pour son oncle. *Cassini* eut un second fils dans le sensible *Maraldi*. L'académie et ses amis le perdirent, le 1er décembre 1729, à 64 ans. Dans sa dernière maladie, il employa le seul remède auquel il eût confiance, une diète austère ; mais nul remède, dit *Fontenelle*, ne réussit toujours.... On a de lui, un *Catalogue* manuscrit *des Etoiles fixes*, plus précis et plus exact que celui de *Bayer*. Il donna un grand nombre d'*Observations* curieuses et intéressantes dans les Mémoires de l'académie. Celles qu'il fit sur les *Abeilles* et sur les *Pétrifications*, eurent aussi un applaudissement universel.

MARAN, (Dom Prudent) Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1683, à Sezanne en Brie, fit profession à l'âge de 19 ans, et mourut en 1762, à 72 ans, après avoir donné du lustre à son ordre par son érudition et ses ouvrages. Sa charité, son amour pour l'Église, et les qualités de son cœur, causèrent les plus vifs regrets à ses confrères. Des migraines fréquentes l'obligeant de recourir à la saignée, la dernière qu'on lui fit lui devint funeste : elle fut suivie d'une hydropisie qui l'enleva presque subitement. On a de lui : I. Une bonne édition des Œuvres de *St. Cyprien* ; il a eu beaucoup de part à celles de *saint Basile* et de *St. Justin*. II. *Divinitas Domini* JESU-CHRISTI *manifestata in Scripturis et tra-*

ditione, 1746, in-fol. III. *La Divinité de Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST, *prouvée contre les Hérétiques*, 1751, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est la traduction du précédent ; et quoique l'un et l'autre soient solides, ils ont eu peu de débit. IV. *La Doctrine de l'Ecriture et des Pères sur les guérisons miraculeuses*, 1754, in-12. V. *Les Grandeurs de* JÉSUS-CHRIST *et la défense de sa divinité*, 1756, in-12. Ces différentes productions décèlent un homme savant ; mais on y trouve rarement l'écrivain élégant et précis. La mort surprit cet auteur, lorsqu'il s'occupoit à une nouvelle édition des Œuvres de *St. Grégoire* de Nazianze, qui n'a pas vu le jour.

MARANA, (Jean-Paul) né vers 1642, à Gênes ou aux environs, d'une famille distinguée, n'avoit que 27 à 28 ans, lorsqu'il fut impliqué dans la conjuration de *Raphaël de la Torre* qui vouloit livrer Gênes au duc de Savoie. Après quatre ans de prison, il se retira à Monaco, où il écrivit l'*Histoire* de ce complot. S'étant rendu à Lyon, il la fit imprimer en 1682, in-12, en italien. Cette Histoire, semée d'anecdotes importantes, offre des particularités curieuses, sur la manière dont *Louis XIV* termina les différends entre les Génois et le duc de Savoie. *Marana* avoit toujours eu du goût pour Paris ; il s'y rendit en 1682. Son mérite perça, et plusieurs grands seigneurs furent ses *Mécènes*. C'est pendant son séjour dans la capitale qu'il publia son *Espion Turc*, en six vol. in-12, augmentée d'un septième en 1742, date de la dernière édition de cet ouvrage. Quoique le style ne soit ni précis, ni correct, ni élégant, le public le goûta extrêmement. *Marana* avoit su intéresser la curiosité par un mélange amusant d'aventures piquantes, moitié historiques, moitié romanesques, que les gens peu instruits prenoient pour véritables. Les personnes éclairées ne s'y méprirent pas. On vit bien que ce n'étoit pas un Turc qui écrivoit ces Lettres imaginaires ; mais un auteur de nos contrées, qui se servoit de ce petit artifice, soit pour débiter des choses hardies, soit pour répandre des nouvelles vraies ou fausses. Les trois premiers volumes furent applaudis : les trois autres, beaucoup plus foibles, le furent moins ; et les uns et les autres ne sont plus lus à présent que par la jeunesse crédule et oisive. On a donné une suite de cet ouvrage, qui est actuellement en 9 vol. in-12. Beaucoup d'auteurs l'ont imité, et nous avons eu une foule d'*Espions des Cours*, qui n'étoient jamais sortis de leur cabinet ou de leur galetas. *Marana* vécut à Paris dans une médiocrité assortie à sa façon de penser, depuis 1682 jusqu'en 1689. Le desir de la retraite le porta à se retirer dans une solitude d'Italie, où il mourut en 1693. On ne peut disconvenir que cet auteur n'eût la mémoire ornée et l'esprit d'une vivacité agréable ; mais il effleure tout et n'approfondit rien. *Plutarque*, *Sénèque*, les deux *Plines* et *Paterculc* étoient ses auteurs favoris.

MARAT, (Jean-Paul) né en 1744, à Beaudry dans le pays de Neufchâtel en Suisse, de parens Calvinistes, fut entraîné

par une imagination ardente, un caractère violent, un cœur ami de la cruauté et des excès, à quitter sa famille, sa patrie, pour devenir, à Paris, l'apôtre le plus furieux des proscriptions et des massacres révolutionnaires. Après avoir étudié quelques principes de médecine, il se fit charlatan, monta sur un tréteau, et vendit publiquement des herbes au peuple. Bientôt son ambition s'accrut, il composa une eau qu'il prétendit souveraine contre tous les maux, et en remplit de petites bouteilles qu'il vendoit deux louis. Ce prix excessif ne lui en procura pas un débit considérable. Resté dans la misère, vil intrigant, il chercha bassement à flatter les grands pour en obtenir un regard, et parvint, à force de sollicitations, à se faire nommer médecin des écuries du comte d'Artois : quelques Ouvrages, écrits avec assez de force, et où il soutint, en médecine et en physique, des principes singuliers, le firent connoître. Il voyagea en Angleterre, et il en revint au commencement de la révolution, pour agiter parmi nous les torches des incendiaires, et aiguiser le fer des assassins. Son premier journal, le *Publiciste Parisien*, commença à attaquer las hommes en place, et particulièrement M. *Necker*, qu'il appela *Chevalier d'industrie*, et à qui il prédit le sort de *Law*. A ce Journal succéda l'*Ami du Peuple*, où l'auteur, chaque jour, prêcha le meurtre, le pillage et la révolte, avec une audace dont on n'avoit point encore vu d'exemple. Il provoqua des rixes entre lagar de nationale et celle du roi; incita les armées à égorger leurs généraux, les pauvres à envahir la fortune des riches; les patriotes à poignarder leurs ennemis. Le premier, il ouvrit le conseil des massacres de septembre, en proposant à *Danton* de *déblayer les prisons d'une manière prompte*; et son moyen fut de les faire incendier. Il se rendit ensuite à l'avis d'y immoler les prisonniers. Vainement l'assemblée voulut-elle, à diverses reprises, mettre un terme à ses fureurs, en le décrétant d'accusation. *Marat*, caché dans la cave du député *Legendre* et dans le souterrain des Cordeliers, n'en continua pas moins à braver ses adversaires, et à les dévouer à la mort dans ses feuilles. La municipalité fit saisir ses presses; *Marat* en fit enlever quatre autres dans l'imprimerie même de l'assemblée, et les jacobins empêchèrent qu'on osât lui reprocher cet attentat. Nommé député de Paris à la Convention, il y parut toujours armé de pistolets. Toujours réclamant pour qu'on fît succéder des arrestations à des arrestations, et de nouveaux carnages à ceux qui ne venoient que de finir. Il dénonça successivement tous les députés de la Gironde, la plupart des ministres, le plus grand nombre des généraux. Accusé par *Barbaroux* d'outre-passer le vœu même des égorgeurs, en demandant encore trois cent mille têtes; loin de nier ce propos, il avoua que c'étoit *son opinion*. « Oui, s'écria-t-il, le peuple doit massacrer encore tous les partisans de l'ancien régime, et réduire, par une prompte justice, au quart tous les membres de la Convention. » Il termina en défiant tous les décrets d'empêcher un homme comme lui de percer dans l'avenir, comme le *véritable ami* du peuple et son *guide*. Lors

du procès de *Louis XVI*, il s'opposa à ce qu'on lui donnât un conseil, et vota sa mort dans les vingt-quatre heures. Quelque temps après, il fut conduit à la tribune, et couronné de lauriers par une horde d'assassins, qui le suivirent et franchirent les portes de l'assemblée. Il y demanda bientôt que la Convention ne mît aucune borne à la liberté des opinions, *afin*, dit-il, *que je puisse envoyer à l'échafaud la faction des députés qui ont osé me décréter d'accusation*. On ne peut présumer à quel point d'égarement *Marat* auroit pu conduire ses nombreux satellites, combien il auroit pu grossir les flots de sang qu'il avoit déjà fait répandre, si une femme n'en eût arrêté le cours. *Charlotte Corday* l'assassina comme il étoit au bain, le 14 juillet 1793. A sa mort, on lui décerna les honneurs les plus insensés. Dans toutes les places publiques de Paris, on lui érigea un arc de triomphe; sur celle du Carrousel, une pyramide présenta, à l'adoration de ses complices, son buste, sa baignoire ensanglantée, son écritoire et sa lampe. On y posa une sentinelle qui, au milieu de l'hiver et d'une nuit sombre, suivant un historien, y périt de froid ou d'horreur. L'assemblée ne craignit pas d'accorder à ses restes une place au Panthéon; mais la France, indignée, ne tarda pas à briser ses bustes, à exhumer son corps du lieu où la faction l'avoit si honorablement déposé, et à le jeter dans l'égout de Montmartre. On lui appliqua alors ces deux vers latins, qui méritent d'être connus :

Corpore cum fœdo, species est fœdior oris,
Fœdum pectus habet, fœdius ingenium.

Marat étoit d'une petite taille qui n'avoit pas cinq pieds de hauteur. Sa tête étoit monstrueusement grosse, son regard farouche, sa figure hideuse. Sans but dans ses crimes, jaloux même des méchans, il parloit avec véhémence, et toujours avec une sorte d'énergie. Ses expressions étoient incorrectes; mais elles peignoient bien la noirceur de de ses projets, et devoient plaire à une multitude ivre de nouveautés et de crimes. Son style est facile et ne manque pas d'élégance. Avant les journaux dont nous avons parlé, *Marat* avoit publié les écrits suivans : I. De l'*Homme* ou des *Principes de l'influence de l'ame sur le corps, et du corps sur l'ame*, 1775, 2 vol. in-12. *Voltaire* daigna faire la critique la plus amère de cet ouvrage et de l'amour propre extrême de son auteur. II. *Découverte* sur le feu, l'électricité et la lumière, 1779, in-8.° Dans cet écrit, *Marat* prétend que le feu n'est point une émanation du soleil, ni la chaleur un attribut de la lumière. A l'aide du microscope solaire, il a fait des expériences pour prouver que la matière ignée n'étoit ni la matière électrique ni celle de la lumière, que les rayons solaires ne produisent la chaleur qu'en excitant dans le corps le mouvement du fluide igné, que la flamme est beaucoup plus ardente que le brasier, et d'autant plus, qu'elle acquiert plus de légèreté; en sorte que celle de l'esprit de vin très-rectifié, qu'on regardoit comme ayant à peine quelque chaleur, tient, suivant lui, le premier rang. III. *Découverte sur la lumière*, 1780, in-8.° Il y attaque le système de *Newton*,

que l'académie de Lyon avoit mis en problème pour le sujet de l'un de ses prix. IV. *Recherches sur l'électricité*, 1782, in-8.° V. *Mémoire sur l'électricité médicale*, 1784, in-8.° VI. *Observations* de l'amateur *Avec* à l'abbé *Sans*, 1783, in-8.° VII. *Notions élémentaires d'optique*, 1783, in-8.° VIII. *Nouvelles découvertes sur la lumière*, 1788, in-8.°

MARATTE, (Charles) peintre et graveur, naquit en 1625, à Camerino, dans la Marche d'Ancone. Dès l'enfance, il exprimoit le suc des herbes et des fleurs, pour peindre les figures qu'il dessinoit sur les murs de la maison de son père. Envoyé à Rome, à onze ans, il fut l'élève de *Sacchi*, et devint un maître dans cette école. Il étudia les ouvrages de *Raphaël*, des *Carache* et du *Guide*, et se fit, d'après ces grands hommes, une manière qui le mit dans une haute réputation. Le pape *Clément XI* lui accorda une pension et le titre de chevalier de Christ. *Louis XIV* le nomma son peintre ordinaire. Il mourut comblé d'honneurs à Rome, le 15 décembre 1713, à 87 ans. Une extrême modestie, beaucoup de complaisance et de douceur, formoient son caractère. Non content d'avoir contribué à la conservation des peintures de *Raphaël* au Vatican, et de celles des *Carache* dans la galerie du palais Farnèse, qui menaçoient d'une ruine prochaine, il leur fit encore ériger des monumens dans l'église de la Rotonde. Ce peintre a su allier la noblesse avec la simplicité dans ses airs de tête; il avoit un grand goût de dessin. Ses expressions sont ravissantes, ses idées heureuses et pleines de majesté, son coloris d'une fraîcheur admirable. Il a parfaitement traité l'Histoire et l'Allégorie. Il étoit très-instruit de ce qui concerne l'architecture et la perspective. On a de lui, plusieurs *Planches* gravées à l'eau forte, où il a mis beaucoup de goût et d'esprit. On a aussi gravé d'après cet habile maître. Il a fait plusieurs élèves; les plus connus sont *Chiari*, *Berettoni* et *Passori*. Ses principaux ouvrages sont à Rome.... *Voy*. FAGE.

MARBACH, (Jean) ministre Protestant d'Allemagne, né à Lindaw en 1521, mort à Strasbourg en 1581, à 60 ans, est auteur d'un livre peu commun et singulier. Il parut en 1578, sous ce titre: *Fides Jesu et Jesuitarum; hoc est, Collatio Doctrinæ Domini nostri Jesu Christi, cum doctrinâ Jesuitarum.* Il n'étoit point ami de cette Société, et il écrivit aussi contre le savant Père *Canisius*.

MARBODE, évêque de Rennes, natif d'Angers, étoit, selon D. *Beaugendre*, de l'illustre famille de *Marbœuf*. Après avoir enseigné la rhétorique à Angers avec réputation, il mérita l'évêché de Rennes, en 1096, par son savoir et sa piété. Il gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse et de capacité. Il fut aussi chargé de la conduite de celui d'Angers, pendant l'absence de *Rainaud*, évêque de cette ville. Son esprit brilla beaucoup au concile de Tours en 1096, et en 1114, à celui de Troyes. *Marbode* quitta son évêché sur la fin de sa vie, pour prendre l'habit monastique dans l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Il mourut

saintement

saintement dans cette douce retraite, le 11 septembre 1123, à 88 ans, avec la réputation d'un évêque également estimable par son esprit, son éloquence, sa mémoire, sa sollicitude pastorale, sa charité, sa douceur et sa fermeté. On a de lui, six *Lettres* et plusieurs ouvrages, recueillis par Dom *Beaugendre*, et imprimés à Rennes, 1708, à la suite de ceux d'*Hildebert*, in-fol. Ils furent estimés dans leur temps, et ils peuvent servir dans le nôtre à éclaircir plusieurs points de discipline. On peut distinguer un poëme *de Gemmis*, qui fut traduit par un contemporain. Suivant *Falconnet*, cette traduction françoise est la plus ancienne qui existe en notre langue. *Voyez* CLOPINEL. Quoique l'Église ne rende à *Marbode* aucun culte public, *Dusaussai* l'a inséré dans son Martyrologe Gallican au 11 Septembre, et lui a donné la qualité de Saint. *Voy.* MAINFERME.

MARBŒUF, (Yves-Alexandre de) né dans le diocèse de Rennes, en 1734, d'une famille distinguée par ses services militaires, embrassa l'état ecclésiastique, devint chanoine et comte de Lyon, évêque d'Autun en 1767, archevêque de Lyon, appelé enfin au conseil et à la direction de la feuille des bénéfices en 1788. Il se retira dans les pays étrangers pendant les orages de la révolution, et y mourut, regretté pour son aménité, ses vertus et ses connoissances. On lui doit des *Instructions Pastorales*, très-bien écrites.

I. MARC, (Saint) Évangéliste, converti à la foi après la résurrection de Jésus-Christ, fut le disciple et l'interprète de *St. Pierre*. On croit que c'est lui que cet apôtre appelle *son fils spirituel*, parce qu'il l'avoit engendré à Jésus-Christ. Lorsque *St. Pierre* alla à Rome pour la seconde fois, *Marc* l'y accompagna. Ce fut là qu'il écrivit son *Évangile*, à la prière des fidelles, qui lui demandèrent qu'il leur donnât par écrit ce qu'il avoit appris de la bouche de *St. Pierre*. On est fort partagé sur la langue dans laquelle il l'écrivit : quelques-uns soutiennent qu'il le composa en grec, d'autres en latin. On montre à Venise quelques cahiers, que l'on prétend être l'original de la main de *St. Marc*. La question seroit bientôt décidée, si l'on pouvoit lire le manuscrit et en prouver l'authenticité ; mais, il est tellement gâté par la main du temps, qu'à peine en peut-on discerner une seule lettre, il faudroit d'ailleurs encore prouver que c'est véritablement l'original de *St. Marc*. *Montfaucon* prétend que cette opinion est ridicule ; mais que le manuscrit, étant du 4e siècle, est le plus ancien de tous ceux qui existent. Il est sur papier d'Égypte ; tellement pourri, qu'on ne peut en tourner un feuillet qu'il ne tombe en poussière. Cet Évangile n'est presque qu'un abrégé de celui de *St. Matthieu*. L'auteur emploie souvent les mêmes termes, rapporte les mêmes histoires, et relève les mêmes circonstances. Il ajoute quelquefois de nouvelles particularités, qui donnent un grand jour au texte de *St. Matthieu*. Son caractère distinctif est d'avoir marqué la royauté de JÉSUS-CHRIST : ce qui a fait attribuer à cet Évangéliste le *Lion*, l'un des quatre animaux

de la vision du prophète *Ezéchiel....* *St. Jérôme* rapporte que le dernier chapitre de l'Évangile de *St. Marc*, depuis le verset neuf, ne se trouvoit point, de son temps, dans les exemplaires grecs; mais il n'en est pas moins authentique, puisqu'il est reconnu par *St. Irenée*, et par plusieurs anciens Pères, et que d'ailleurs il se trouve dans d'autres exemplaires. Pour ce qui est de la *Liturgie* et de la *Vie de St. Barnabé*, qu'on a attribuées à cet écrivain sacré, il est certain que ni l'une ni l'autre ne sont de lui. L'empereur *Claude* ayant chassé de Rome tous les Juifs, *St. Marc* alla en Egypte pour y prêcher l'Évangile, et fonda l'Eglise d'Alexandrie. Voilà ce qu'une tradition ancienne et constante nous apprend; les autres circonstances de la vie et de la mort de cet évangéliste, rapportées dans ses Actes, sont incertaines et fabuleuses. *Saint Marc* est le patron tutélaire de la république de Venise : *Voyez* GRADENIGO.

II. MARC, hérétique, et disciple de *Valentin* dans le 2e siècle, réforma, en quelques points, le système de son maître. *Valentin* supposoit dans le monde un Esprit éternel et infini, qui avoit produit la Pensée; celle-ci avoit produit un Esprit. Alors l'Esprit et la Pensée avoient produit d'autres êtres qu'il nommoit *Eons* : en sorte que, pour la production de ses *Eons*, *Valentin* faisoit toujours concourir plusieurs *Eons*, et ce concours étoit ce qu'on appela le mariage des *Eons*. « *Marc* considérant, dit M. *Pluquet*, que le premier principe n'étoit ni mâle ni femelle, et qu'il étoit seul avant la production des *Eons*, jugea qu'il étoit capable de produire par lui-même tous les êtres, et abandonna cette longue suite de mariages des *Eons*, que *Valentin* avoit imaginés. Il jugea que l'Etre suprême étant seul, n'avoit produit d'autres êtres que par l'expression de sa volonté. C'est ainsi que la *Genèse* nous représente Dieu créant le monde; il dit : *Que la lumière se fasse, et la lumière se fit.* C'étoit donc par sa parole, et en prononçant, pour ainsi dire, certains mots, que l'Être suprême avoit produit des êtres distingués de lui. Ces mots n'étoient point des sons vagues, et dont la signification fût arbitraire; car alors il n'auroit pas produit un être plutôt qu'un autre. Les mots que l'Être suprême prononça pour créer les êtres hors de lui, exprimoient donc ces êtres; et la prononciation de ces mots avoit la force de les produire. Ainsi l'Être suprême, ayant voulu produire un être semblable à lui, avoit prononcé le mot qui exprime l'essence de cet être; et ce mot est *arché*, c'est-à-dire principe. Comme les mots avoient une force productrice, et que les mots étoient composés de lettres, les lettres de l'alphabet renfermoient aussi une force productrice, et essentiellement productrice. Enfin, comme tous les mots n'étoient formés que par les combinaisons des lettres de l'alphabet, *Marc* concluoit que les vingt-quatre lettres renfermoient toutes les forces, toutes les qualités et toutes les vertus possibles, et que c'étoit pour cela que Jésus-Christ avoit dit qu'il étoit l'*Alpha* et l'*Oméga*. Puisque les lettres avoient chacune une force productrice,

l'Être suprême avoit produit immédiatement autant d'êtres qu'il avoit prononcé de lettres. *Marc* prétendoit que, selon la *Genèse*, Dieu avoit prononcé quatre mots qui renfermoient trente lettres; après quoi il étoit, pour ainsi dire, rentré dans le repos, d'où il n'étoit sorti que pour produire des êtres distingués de lui. De là, *Marc* concluoit qu'il y avoit trente *Eons* produits immédiatement par l'Être suprême, et auxquels cet Être avoit abandonné le soin du monde. Voilà, selon *St. Irenée*, quels étoient les sentimens du Valentinien *Marc*. » Cet imposteur s'attachoit particulièrement à séduire les femmes, sur-tout celles qui étoient puissantes, riches ou belles. Il possédoit l'art d'opérer quelques phénomènes singuliers, qu'il fit passer pour des miracles. Il trouva, par exemple, le secret de changer, aux yeux des spectateurs, le vin qui sert au sacrifice de la Messe, en sang, par le moyen de deux vases, l'un plus grand et l'autre plus petit. Il mettoit le vin destiné à la célébration du sacrifice dans le petit vase, et faisoit une prière. Un instant après, la liqueur bouillonnoit dans le grand vase, et l'on y voyoit du sang au lieu de vin. Ce n'étoit apparemment que ce que l'on appelle communément *la Fontaine des Noces de Cana*. C'est un vase dans lequel on verse de l'eau : l'eau versée fait monter du vin, que l'on a mis auparavant dans ce vase, et dont il se remplit. *Marc* ayant persuadé aux sots qu'il changeoit le vin en sang, prétendoit qu'il avoit la plenitude du Sacerdoce, et qu'il en possédoit seul le caractère. Les femmes les plus illustres, les plus riches et les plus belles l'admiroient et l'aimoient. Il leur dit qu'il avoit le pouvoir de leur communiquer le don des miracles ; elles voulurent essayer. *Marc* leur fit verser du vin du petit vase dans le grand, et il prononçoit pendant cette transfusion, la prière suivante : *Que la grace de Dieu, qui est avant toutes choses, et qu'on ne peut concevoir ni expliquer, perfectionne en nous l'homme intérieur ; qu'elle augmente sa connoissance, en jetant le grain de semence sur la bonne terre.* A peine *Marc* avoit-il prononcé ces paroles, que la liqueur qui étoit dans le calice bouillonnoit, et le sang couloit et remplissoit le vase. La prosélyte étonnée, croyoit avoir fait un miracle ; elle étoit transportée de joie ; elle s'agitoit, se troubloit, s'échauffoit jusqu'à la fureur, croyoit être remplie du Saint-Esprit, et prophétisoit. *Marc*, profitant de ces dernières impressions, disoit à sa prosélyte, que la source de la grace étoit en lui, et qu'il la communiquoit dans toute sa plénitude à celles sur qui il vouloit la répandre. On ne doutoit pas du pouvoir de *Marc*, et il avoit la liberté de choisir les moyens qu'il croyoit propres à la communiquer.

III. MARC, (Saint) Romain, succéda au pape *Sylvestre I*er, le 18 janvier 335, et mourut le 7 octobre de la même année. On lui attribue une *Epître*, adressée à *St. Athanase* et aux évêques d'Égypte ; mais les critiques la mettent au nombre des ouvrages supposés.

IV. MARC, évêque d'Aréthuse, sous *Constantin le Grand*, sauva la vie à *Julien*, qui fut de-

puis empereur. Il assista au concile de Sardique en 347, et à celui de Sirmich en 351. Les Païens le persécutèrent sous le règne de *Julien l'Apostat*, parce qu'il avoit détruit un temple magnifique consacré aux Idoles. Il employa le reste de ses jours à convertir les partisans du Paganisme. Il mourut sous *Jovinien* ou sous *Valens*. *St. Grégoire* de Nazianze fait de lui un grand éloge. L'Eglise Grecque honore publiquement sa mémoire, le 23 mars.

V. MARC, surnommé l'*Ascétique*, célèbre solitaire du 4[e] siècle, dont nous avons neuf *Traités* dans la Bibliothèque des Pères.

VI. MARC Eugénique, archevêque d'Ephèse, fut envoyé en 1439 au concile de Florence, au nom des évêques Grecs. Il y soutint leur cause avec beaucoup de force et de subtilité, et ne voulut point signer le décret d'union. De retour à Constantinople, il s'éleva contre le concile de Florence. On a de lui, plusieurs *Ecrits* composés à ce sujet, qui sont insérés dans la Collection des Conciles ; et d'autres ouvrages, dans lesquels on trouve de l'érudition et de la chaleur. Cet archevêque avoit professé l'éloquence avec succès. Il mourut peu de jours après sa dispute avec *Barthélemi de Florence*, en protestant qu'*il ne vouloit pas qu'aucun de ceux qui avoient signé l'union, assistât à ses funérailles, ni qu'ils priassent Dieu pour lui*. Tant il est vrai qu'un zèle mal-entendu fait souvent commettre des absurdités aux plus beaux génies ! *Marc* d'*Ephèse* avoit un frère appelé *Jean*, qui vint avec lui à Florence, et qui publia un *Ecrit* contre le concile tenu dans cette ville.

VII. MARC-ANTOINE, *Triumvir*, *Voyez* III. Antoine ; — II. Calenus ; — II. Julie ; Nonius *et* Volumnius.

VIII. MARC-AURÈLE ANTONIN, *le Philosophe*, né le 26 avril l'an 121 de Jésus-Christ, de l'ancienne famille des *Annius*, fut adopté par *Antoine le Pieux*, qui l'associa à l'empire avec *Lucius-Verus*, cousin de cet empereur. Après la mort d'*Antonin*, l'an 161, on proclama d'une voix unanime *Marc-Aurèle*, qui, quoique le trône eût été déféré à lui seul, en partagea les honneurs et le pouvoir avec *Lucius-Verus*, et lui donna sa fille *Lucille* en mariage. Rome vit alors ce qu'elle n'avoit point encore vu, deux souverains à la fois ; et deux souverains qui, avec des mœurs bien différentes, n'avoient qu'un cœur et qu'un esprit. *Marc-Aurèle* avoit pris, dès l'âge de douze ans, le manteau de philosophe. Sa vie avoit depuis été sobre et austère. Il couchoit sur la terre nue, et ce ne fut qu'à la prière de sa mère, qu'il prit un lit un peu plus commode. Ses maîtres de philosophie ne lui avoient point appris à faire de vaines déclamations et des syllogismes ridicules, ou à lire dans les Astres ; mais à avoir des mœurs et de la vertu. Devenu empereur, il s'appliqua à régler le dedans de l'État, et à le faire respecter au dehors. Il remit en vigueur l'autorité du sénat, et assista à ses assemblées avec l'assiduité du moindre sénateur. Non-seulement il délibéroit de toutes les affaires mi-

litaires, civiles et politiques, avec les plus sages de la ville, de la cour et du sénat; mais encore il déféroit à leurs avis plutôt qu'au sien. *Il est plus raisonnable*, disoit-il, *de suivre l'opinion de plusieurs personnes éclairées, que de les obliger de se soumettre à celle d'un seul homme.* S'il étoit attentif à consulter, il ne l'étoit pas moins à faire exécuter. Il disoit « qu'un empereur ne devoit rien faire ni lentement, ni à la hâte; et que la négligence dans les plus petites choses influoit dans les plus grandes. » Sa circonspection pour le choix des gouverneurs de provinces et des magistrats, fut extrême. C'étoit une de ses maximes, « qu'il n'étoit pas au pouvoir d'un prince de créer les hommes tels qu'il les vouloit, mais qu'il dépendoit de lui de les employer tels qu'ils étoient, chacun selon son talent. » Persuadé que le prince est au-dessous des lois, il ne se regardoit que comme l'homme d'affaires de la République. *Je vous donne cette épée*, dit-il au chef du prétoire, *pour me défendre tant que je m'acquitterai fidellement de mon devoir; mais elle doit servir à me punir, si j'oublie que ma fonction est de faire le bonheur des Romains.* Il demandoit permission au sénat de prendre de l'argent dans l'épargne; *car*, disoit-il, *rien ne m'appartient en propre, et la maison même que j'habite, est à vous.* Un gouvernement tel que le sien, ne pouvoit manquer de lui concilier l'amour et l'estime du sénat, et du peuple. L'un et l'autre cherchèrent à lui en donner des marques par les nouveaux honneurs qu'ils voulurent lui rendre; mais il refusa les temples et les autels. *La vertu seule*, dit-il, *égale les hommes aux Dieux. Un Roi juste a l'Univers pour son temple, et les gens de bien en sont les Prêtres et les Ministres.* Une peste générale ravagea l'Empire sous son règne. A ce fléau si funeste succédèrent les tremblemens de terre, la famine, les inondations, les chenilles; et tout cela ensemble devint si terrible, que, sans la vigilance de *Marc-Aurèle*, l'empire Romain alloit devenir la proie des Barbares. Les Germains, les Sarmates, les Quades et les Marcomans, prenant occasion de ces calamités, firent irruption dans l'empire l'an 170, pénétrèrent en Italie, et ne furent repoussés qu'après avoir fait beaucoup de ravages. La persécution des Chrétiens parut un acte de religion, propre à calmer le courroux du Ciel; et *Marc-Aurèle*, cruel par piété, souffrit qu'on les persécutât. Les Barbares ayant fait une nouvelle irruption dans l'empire, l'empereur les défit, les chassa, et procura la paix à ses sujets par des victoires. Il employa ses momens de tranquillité à réformer les lois, à en donner de nouvelles en faveur des orphelins et des mineurs. Il désarma la chicane, fit des réglemens contre le luxe, et mit un frein à la licence générale. Une nouvelle ligue des Marcomans et des Quades, jeta l'empereur dans de nouveaux embarras. Pour ne pas charger le peuple d'impôts, il fit vendre les plus riches meubles de l'empire, les pierreries, les statues, les tableaux, la vaisselle d'or et d'argent, les habits même de l'impératrice et ses perles. Cette guerre fut plus longue et d'un succès plus douteux que les premières. Ce fut durant cette guerre

que *Marc-Aurèle*, se trouvant resserré par les ennemis dans une forêt de Bohême, obtint, suivant *Tertullien*, par les prières de la Légion *Mélitine*, qui étoit Chrétienne, une pluie abondante qui désaltéra son armée prête à périr de soif. Les Païens attribuèrent ce miracle à *Jupiter* pluvieux; mais on prétend que *Marc-Aurèle*, persuadé qu'il en étoit redevable au Dieu des Chrétiens, défendit depuis de les accuser et de les persécuter. Les Barbares, vaincus par les manières généreuses de ce héros bienfaisant, autant que par ses exploits militaires, se soumirent un an après, en 175, la même année qu'*Avidius-Cassius* se fit proclamer empereur. *Marc-Aurèle* fit des préparatifs pour marcher contre lui; mais ce rebelle fut tué par un centenier de son armée. On envoya la tête de ce misérable à l'empereur, qui refusa de la voir, et qui brûla toutes ses lettres, pour n'être pas obligé de punir ceux qui avoient trempé dans sa révolte. Il fit même entendre, que « si *Cassius* avoit été en son pouvoir, il ne s'en seroit vengé qu'en lui laissant la vie; » et pardonna à toutes les villes qui avoient embrassé son parti. Il passa ensuite à Athènes, y établit des professeurs publics, auxquels il assigna des pensions et accorda des immunités. De retour à Rome, après huit ans d'absence, il donna à chaque citoyen huit pièces d'or, leur fit une remise générale de tout ce qu'ils devoient au trésor public; et, à l'imitation de *Trajan*, il brûla devant eux dans la place publique les actes qui les constituoient débiteurs. Il éleva aussi un grand nombre de statues aux capitaines de son armée, morts dans la dernière guerre. Pour se décharger un peu du poids de l'empire, il désigna pour son successeur son fils *Commode*, et se retira pour quelque temps à Lavinium. Là, dans le sein de la philosophie qu'il appeloit *sa Mère*, par opposition à la cour qu'il nommoit *sa Marâtre*, il répétoit souvent ces paroles de *Platon* : *Heureux le peuple dont les Rois sont Philosophes, et dont les Philosophes sont des Rois!* Ce bon prince croyoit jouir d'une tranquillité honorable. Une nouvelle irruption des peuples du Nord, le força à reprendre les armes. Il marcha contr'eux, et deux ans après son départ de Rome, il tomba malade à Vienne en Autriche, et mourut à Sirmich, le 17 mars 180, à 59 ans, après en avoir régné 19. On attribua sa mort à l'art funeste des médecins gagnés par *Commode*; mais ces bruits peuvent bien n'avoir d'autre fondement, que les regrets que laissa *Marc-Aurèle* après lui, et la haine que mérita la tyrannie de *Commode*. Il paroît que la peste s'étoit mise dans l'armée, et que c'est de ce mal que l'empereur fut attaqué. Le sixième jour de sa maladie, se sentant défaillir, et moins affligé de sa mort prochaine que des maux qu'il prévoyoit devoir la suivre, il voulut faire un dernier effort pour inspirer à son fils une conduite sage et un gouvernement vertueux. L'ayant fait appeler auprès de son lit avec ses amis et ses plus fidelles conseillers, il parla en ces termes. « Mes amis! voici le temps de recueillir le fruit des bienfaits dont je vous ai comblés depuis tant d'années, et de m'en témoigner votre reconnoissance. Mon fils a besoin de vous; c'est vous

qui l'avez élevé jusqu'ici. Mais vous voyez à quels dangers sa jeunesse est exposée, et combien, dans un âge que l'on peut justement comparer à l'agitation des flots et de la tempête, lui est nécessaire le secours d'habiles pilotes, qui le gouvernent sagement, et qui empêchent que l'inexpérience ne l'entraîne dans mille écueils, et ne le livre à la séduction du vice. Servez-lui de modérateurs, dirigez-le par vos conseils, et faites qu'il retrouve en vous plusieurs pères, au lieu d'un que la mort lui enlève. Car, mon fils, vous devez savoir qu'il n'est point de richesses qui suffisent à remplir le gouffre insatiable de la tyrannie ; point de garde, si nombreuse qu'elle soit, qui puisse assurer la vie du prince, s'il n'a pas soin d'acquérir l'affection de ses sujets. Ceux-là seuls ont droit à une longue et heureuse jouissance du souverain pouvoir, qui travaillent non à effrayer par la cruauté ; mais à régner sur les cœurs par l'amour qu'inspire leur bonté à tous ceux qui leur obéissent. » Ce n'étoit pas assez d'un pareil discours ; il falloit que *Marc-Aurèle*, qui connoissoit toutes les mauvaises qualités de *Commode*, le privât de l'empire. Mais, quoique doué de presque toutes les vertus et exempt de vices, *Marc-Aurèle* n'agissoit pas avec la même force qu'il pensoit, et sa douceur tint quelquefois de la foiblesse. On a de ce prince, douze livres de *Réflexions* sur sa vie, Londres, grec et latin, 1707, in-8°; traduits du grec en françois par Mad. *Dacier*, avec des remarques, Paris, 1691, 2 vol. in-12. M. *de Joly* a donné une nouvelle version, in-8°, de cet excellent livre (*Voyez* l'article VII. Joly.) Cet empereur y a renfermé ce que la morale offre de plus beau pour la conduite de la vie. C'étoit, si on ose s'exprimer ainsi, l'*Evangile des Païens*. Le style en est naturel et simple ; mais cette simplicité est aussi noble que touchante. *L'ame vraiment grande et élevée*, dit-il, *est celle qui reçoit sans répugnance ce que le ciel lui envoie et de bien et de mal ;... qui se remet entièrement et de toute sa volonté, pour ce qui concerne sa destinée et sa conduite, entre les mains de la Divinité ;... qui ne demande qu'à marcher dans le chemin de sa loi ; qu'à suivre Dieu, dont toutes les voies sont droites et tous les jugemens sont justes.* La philosophie de *Marc-Aurèle* se rapprochoit presque en tout de celle de *Socrate*, qu'il sembloit avoir sans cesse devant les yeux. Personne ne l'a peint d'une manière plus fidelle ni plus précise que *Julien*, dans cette critique ingénieuse où il trace en peu de mots les portraits des empereurs. *Mercure* demande à *Marc-Aurèle* quelle fin il s'étoit proposée pendant sa vie ? *De ressembler aux Dieux*, répond-il. — *Eh quoi !* (lui dit *Silène*), *prétendois-tu te nourrir d'embroisie et de nectar, au lieu de pain et de vin ? — Non ; ce n'est pas par-là que je prétendois leur ressembler. — En quoi consistoit donc cette ressemblance ? — A avoir peu de besoins, et à faire aux autres tout le bien possible.* Tel fut en effet le plan de vie de *Marc-Aurèle*, comme il avoit été celui de *Socrate ;* mais, quand il s'agissoit des idées systématiques du sage Grec, l'empereur philosophe alloit quelquefois au-delà de son modèle.

Socrate supposoit dans le monde de bons et de mauvais Génies, qui s'attachoient aux mortels suivant leurs caractères et leurs penchans ; de là les hommes heureux ou malheureux, conformément aux décrets de la justice divine ; dont ces dieux subalternes étoient les ministres. C'est ainsi que *Scipion*, suivant *Cicéron*, avoit conçu le système de l'univers ; mais *Marc-Aurèle* paroît l'envisager sous un point de vue plus consolant et plus élevé. Loin de supposer, ainsi que *Socrate*, de bons et de mauvais Génies, il regardoit l'être spirituel que nous possédons en nous, comme une pure émanation de l'Être suprême. Il croyoit qu'il suffisoit à l'homme, pour être heureux, de bien servir ce génie qui habitoit en lui, et ce qu'il entendoit par le bien servir, c'étoit de dégager son ame de tous les faux jugemens qui l'abusent et des passions qui l'avilissent. Pour ceux qui n'étoient pas éclairés des lumières de la véritable religion, rien n'étoit plus beau, que le discours qu'il conseilloit à chaque homme, de se tenir en mourant : « Tu t'es embarqué, tu as fais ta course ; tu abordes au lieu où tu devois aller, sors courageusement du vaisseau. Si tu en sors pour arriver à une autre vie, tu y trouveras des dieux rémunérateurs ; et si tu es privé de tout sentiment, tu cesseras d'être sous le joug des passions et de servir à un corps qui est si fort au-dessous de ton ame. » Ce langage étoit celui des Stoïciens les plus rigides. *Marc-Aurèle* croyant avec eux, que toutes les ames étoient des écoulemens de la divinite, pensoit qu'après la mort elles s'y rejoignoient intimement. « Cela posé, ajoutoit-il, combien les hommes ne doivent-ils pas s'aimer, se secourir, et même se respecter les uns les autres ? ils sont parens, avant que de naître de telle ou telle famille. »

IX. **MARC-ANTOINE RAIMONDI**, graveur, natif de Bologne, prit du goût pour la taille-douce à la vue des Estampes d'*Albert Durer*. Il essaya ses forces contre ce célèbre graveur. Il se mit à copier *la Passion* que ce maître avoit donnée en 36 morceaux, et grava *sur ses* planches, ainsi que lui, les lettres A. B. La preuve de ses talens fut complète. Les connoisseurs s'y trompèrent ; cependant *Albert Durer* s'en apperçut, et fit un voyage exprès à Venise pour porter ses plaintes contre son rival. *Marc-Antoine* a été à l'égard de *Raphaël*, ce qu'*Audran* fut dans le siècle dernier pour le célèbre *le Brun* ; il a été son graveur favori, et en répandant ses ouvrages et sa gloire, il s'est dressé à lui-même un trophée immortel. L'on prétend même que le fameux peintre Flamand dessinoit les traits des figures sur les planches que *Marc-Antoine* gravoit d'après lui. Quoi qu'il en soit, l'exactitude du dessin, la douceur et le charme de son burin, feront toujours rechercher ses Estampes. Ce fut lui qui grava d'après les dessins de *Jules Romain*, les planches qui furent mises au-devant des Sonnets infames de l'*Arétin*. Le pape *Clément VII* le fit mettre en prison, d'où il s'échappa pour se retirer à Florence. Il mourut vers l'an 1540, dans un *état qui* n'étoit guère au-dessus de l'indigence. Pour se retirer des mains des Impériaux dans le sac de

Rome, en 1527, il fut obligé de leur donner tout son argent, c'est-à-dire presque tout ce qu'il avoit.

X. MARC-PAUL *ou* MARCO-POLO *ou* PAULO, célèbre voyageur, étoit fils de *Nicolas Polo*, Vénitien, qui alla avec son frère *Matthieu*, vers l'an 1255, à Constantinople, où régnoit *Baudoin II. Nicolas* en partant avoit laissé sa femme enceinte, et elle mit au monde le fameux *Marc Polo*, qui a écrit la relation de ce voyage. Les deux Vénitiens ayant pris congé de l'empereur, traversèrent la mer Noire, allèrent en Arménie, d'où ils passèrent par terre à la cour de *Barka*, un des plus grands seigneurs de la Tartarie, qui les accueillit avec distinction. Ce prince ayant été défait par un de ses voisins, *Nicolas* et *Matthieu* se sauvèrent comme ils purent à travers les déserts, et parvinrent jusqu'à la ville habitée par *Kublai*, grand kan des Tartares. *Kublai* s'amusa pendant quelque temps des récits qu'ils lui firent des mœurs et des usages des Européens, et finit par les nommer ses ambassadeurs auprès du pape, pour demander cent missionnaires. Ils vinrent donc en Italie, obtinrent du pontife Romain deux Dominicains, l'un Italien, l'autre Asiatique, et emmenèrent avec eux le jeune *Marc*, pour qui *Kublai* prit une affection singulière. Ce jeune homme, ayant appris les différens dialectes tartares, fut employé dans des ambassades qui lui donnèrent le moyen de parcourir la Tartarie, le Katai, la Chine, et d'autres contrées. Enfin, après une demeure de dix-sept ans à la cour du grand kan, les *Polo* revinrent dans leur patrie, en 1295, emportant de grandes richesses. *Marc*, rendu à une vie tranquille, écrivit la relation de ses voyages en italien, sous ce titre : *Delle maraviglie del mondo, da lui vedute*, etc., dont la première édition a paru à Venise en 1496, in-8.° Son ouvrage a été traduit en différentes langues, et inséré dans plusieurs collections. On estime l'édition latine d'*André Muller*, Cologne, chez Brand, 1671, in-4°; et celle qui est en françois dans le *Recueil des Voyages*, publié par *Bergeron*, à la Haye, 1735, 2 vol. in-4.° Il y a dans *Marc-Paul* des choses vraies, et d'autres peu croyables. Il est en effet difficile de croire qu'aussitôt que le grand kan fut informé de l'arrivée de deux marchands Vénitiens qui venoient vendre de la thériaque à sa cour, il envoya devant eux une escorte de 40,000 hommes, et qu'ensuite il dépêcha ces Vénitiens comme ambassadeurs auprès du pape, pour le prier de lui envoyer cent missionnaires. Et comment le pape, qui avoit tant de zèle pour la propagation de la foi, au lieu de cent religieux n'en auroit-il envoyé que deux ? Il y a donc des erreurs et des exagérations dans *Marc-Paul*; mais plusieurs autres choses vérifiées depuis, et qui ont même servi d'instruction aux voyageurs postérieurs, prouvent, qu'à plusieurs égards, sa Relation est précieuse.

XI. MARC, (N.**) acteur de la troupe bouffonne d'*Alard*, débuta à Paris en 1697. Il est le premier qui ait joué le personnage de *Gilles*, dont il prit le surnom.

MARC, *Voyez* **MARCH** *et* **MARCK.**

MARCA, (Pierre de) né à Gand en Béarn, le 24 janvier 1594, d'une famille ancienne, originaire d'Espagne, se distingua de bonne heure par son esprit, et par son zèle pour la religion Catholique ; il travailla à la faire rétablir dans le Béarn, et eut le bonheur de réussir. C'est en reconnoissance de ses soins qu'il obtint la charge de président au parlement de Pau, en 1621, et celle de conseiller d'état, en 1639. Après la mort de son épouse, il entra dans les ordres, et fut nommé à l'évêché de Conserans. Mais la cour de Rome, irritée de ce qu'il avoit donné quelque atteinte aux prérogatives du saint Siége, dans son livre de la *Concorde du Sacerdoce et de l'Empire*, lui refusa long-temps ses bulles ; et il ne les obtint qu'après avoir interprété ses sentimens d'une manière plus favorable aux opinions ultramontaines, dans un autre *Livre* qu'il fit imprimer à Barcelone, en 1646, in-4.° L'habileté avec laquelle il remplit une commission qu'on lui donna en Catalogne, lui mérita l'archevêché de Toulouse, en 1652. Il s'étoit tant fait aimer en Catalogne, qu'ayant été attaqué d'une maladie qui le mit à l'extrémité, la ville de Barcelone, entr'autres, fit un vœu public à Notre-Dame de Montserrat, qui en est éloignée d'une journée, et y envoya, en son nom, douze Capucins nu-pieds, sans sandales, et douze jeunes filles aussi pieds nus, les cheveux épars et vêtues de longues robes blanches. *Marca* se disposoit à se rendre à Toulouse, lorsque le roi le fit ministre d'état, en 1658. Ses premiers soins furent d'écraser le Jansénisme. Il s'unit avec les Jésuites contre le livre du fameux évêque d'Ypres, et le premier il dressa le projet d'un *Formulaire*, où l'on condamneroit les cinq Propositions dans le sens de l'auteur. Son zèle fut récompensé par l'archevêché de Paris ; mais il mourut le jour même que ses bulles arrivèrent, le 29 juin 1662, à 68 ans. Sa mort donna occasion à *François Colletet*, de lui faire cette Epitaphe badine :

> Ci gît Monseigneur de Marca,
> Que le roi sagement marqua
> Pour le Prélat de son Église ;
> Mais la mort qui le remarqua,
> Et qui se plaît à la surprise,
> Tout aussitôt le démarqua.

Ce prélat réunissoit plusieurs talens différens : l'érudition, la critique, la jurisprudence, mais sur-tout la politique et l'intrigue. Dans les disputes de l'Eglise, il parla en homme persuadé ; mais il n'agit pas toujours de même. Il savoit plier aux temps et aux circonstances, non-seulement son cœur et son caractère, mais encore son esprit. Il ne craignoit pas de donner aux faits la tournure qu'il lui plaisoit, lorsqu'ils pouvoient favoriser son ambition ou ses intérêts. « Quand *Marca* dit mal, c'est, suivant *l'abbé de Longuerue*, qu'il est payé pour ne pas bien dire, ou qu'il espère l'être. Quelques mois avant sa mort, il dicta à *Baluze*, un *Traité de l'infaillibilité du Pape. Ex ore ejus excepi*, dit *Baluse* ; il vouloit se faire cardinal. » Son style est ferme et mâle, assez pur, sans affectation et sans embarras. Ses principaux ouvrages sont : I. *De concordiâ Sacer-*

dotii et Imperii, dont la meilleure édition est celle qui fut donnée, après sa mort, par *Baluze*, Paris, 1704, in-folio. C'est l'ouvrage le plus savant que nous ayons sur cette matière. II. *Histoire du Béarn*, in-folio, Paris, 1640. On y trouve tout ce qui concerne cette province, et l'on y prend une grande idée de l'érudition de l'auteur. III. *Marca Hispanica*, 1688, in-fol. C'est une description savante et curieuse de la Catalogne, du Roussillon et des frontières. La partie historique et la géographique y sont traitées avec une égale exactitude ; et cet ouvrage peut être très-utile pour connoître les véritables bornes de la France et de l'Espagne. IV. *Dissertatio de primatu Lugdunensi*, 1644, in-8°, très-savante. V. *Relation de ce qui s'est fait depuis* 1653, *dans les assemblées des Evêques, au sujet des cinq Propositions*; Paris, 1657, in-4.° C'est contre cette relation, peu favorable au Jansénisme, que *Nicole* publia son *Belga-percontator*, 1657, in-4°, dans lequel il expose les scrupules d'un prétendu théologien Flamand, sur l'assemblée du Clergé de 1656. VI. Des *Opuscules*, publiés par *Baluze*, en 1669, in-8.° VII. D'autres *Opuscules* mis au jour par le même, en 1681, in-8.° Ces Opuscules renferment plusieurs dissertations intéressantes, entr'autres : *De Tempore susceptæ in Galliis fidei : De Eucharistiâ et Missâ : De Pœnitentiâ : De Matrimonio : De Patriarchatu Constantinopolitano : De Stemmate Christi : De Magorum adventu : De singulari Primatu Petri : De Discrimine clericorum et laïcorum ex jure divino : De veteribus Collectionibus Canonum*. VIII. Un *Recueil* de quelques *Traités théologiques*, les uns en latin, les autres en françois, donnés au public en 1668, in-4°, par l'abbé *de Faget*, cousin-germain du savant archevêque. L'éditeur orna cette collection d'une *Vie* en latin de son illustre parent ; elle est étendue et curieuse. Il s'éleva à l'occasion de cette *Vie*, une dispute fort vive entre *Baluze* et l'abbé *de Faget*, qui fit peu d'honneur à l'un et à l'autre. Ils s'accablèrent d'injures dans des *Lettres* imprimées à la fin d'une nouvelle édition de ce Recueil, 1669, in-12. Cette édition est préférable à la première.

MARCASSUS, (Pierre de) né en Gascogne, vers 1584, fut professeur de rhétorique au collége de la Marche, à Paris, où il mourut en 1664, à 86 ans. On a de lui, des *Histoires*, des *Romans* et des *Pièces de théâtre*, qui sont indignes de paroître, même sur un théâtre de collége. Ses autres ouvrages ne valent pas mieux. On a encore de lui, des *Traductions*, qui sont au-dessous de celles de l'abbé *de Marolles*, son ami : c'est-à-dire qu'elles sont ce que nous avons de plus mauvais dans notre littérature.

MARCÉ, (Roland) Angevin, fut lieutenant général du bailliage de Baugé, et donna, en 1601, une tragédie d'*Acham*, imprimée la même année à Paris, chez *Huby*.

I. MARCEL Ier, (Saint) Romain, successeur du pape *Marcellin*, en 308, se signala par son zèle et par sa sagesse. La juste sévérité dont il usa envers un apostat, le rendit odieux au tyran *Maxence*, qui le bannit de Rome. Il mourut, le 16

janvier 310. Il est appelé martyr dans les Sacramentaires de *Gélase I* et de *St. Grégoire*, ainsi que dans les Martyrologes attribués à *St. Jérôme* et à *Bède*. Le pape *St. Damase* a composé son épitaphe en vers.

II. MARCEL II, (Marcel *Cervin*) natif de Montepulciano, étoit fils du receveur général des revenus du saint Siége, à Alfano. Il fit ses études avec distinction, et plut au pape *Paul III*, qui le nomma son premier secrétaire. Il accompagna en France le cardinal *Farnèse*, neveu de ce pontife, et s'y fit estimer par ses mœurs et son savoir. De retour à Rome, il obtint de son bienfaiteur le chapeau de cardinal, et fut choisi pour être un des présidens du concile de Trente. Il succéda, sous le nom de *Marcel*, au pape *Jules III*, le 9 avril 1555. Quand on lui avoit présenté dans le conclave certains articles que tous les cardinaux avoient accoutumé de signer : *Je les ai jurés plusieurs fois*, leur dit-il, *et je prétends bien les exécuter*. Il commença par établir une congrégation de six cardinaux, pour travailler à la réformation. *Quelques-uns de mes prédécesseurs*, dit-il, *s'imaginoient que la réformation diminueroit leur autorité; c'est par-là qu'il faut commencer de fermer la bouche aux hérétiques*. Il donna ordre aux nonces qui étoient auprès de l'empereur et du roi très-chrétien, de les presser de faire la paix, et de leur dire que s'ils ne la faisoient, il iroit lui-même les conjurer de la faire. Il ne voulut recevoir aucune requête qui ne fût juste, semblable à *Caton*, qui s'écrioit souvent : *Heureux celui à qui personne n'oseroit demander une injustice!* Ce pontife mourut d'apoplexie, vingt-un jours après son élection, avec le regret de n'avoir pas assez vécu pour pacifier les troubles, réformer les abus, et faire fleurir la science et la piété dans l'Eglise. Il étoit si ennemi du népotisme, qu'il ne voulut pas même permettre à ses neveux de venir à Rome.

III. MARCEL, (*St.*) *ou* MARCEAU, célèbre évêque de Paris, mort le premier novembre, au commencement du 5e *siècle*. — *Il* y a eu plusieurs autres Saints de ce nom : *St. Marcel*, martyrisé à Châlons-sur-Saône, l'an 179 : *St. Marcel*, capitaine dans la légion Trajane, qui eut la tête tranchée pour la foi de Jésus-Christ à Tanger, le 30 octobre vers l'an 298 ; et *St. Marcel*, évêque d'Apamée, et martyr en 385.

IV. MARCEL, fameux évêque d'Ancyre, dès l'an 314, assista au concile de Nicée en 325, et y signala son éloquence contre l'impiété Arienne. Il s'opposa à la condamnation de *St. Athanase*, au concile de Tyr, en 335, et à celui de Jérusalem, où il s'éleva avec zèle contre *Arius*. Les Ariens irrités le persécutèrent avec fureur ; ils le déposèrent à Constantinople en 336, et mirent à sa place *Basile*, qui s'étoit acquis de la réputation par son éloquence. *Marcel* d'Ancyre alla à Rome trouver le pape *Jules*, qui le jugea innocent dans un concile tenu en cette ville, et le reçut à sa communion. L'illustre persécuté fut encore absous et rétabli au concile de Sardique en 347, et mourut dans un âge très-avancé en 374. *Il ne* nous reste de lui qu'une Lettre

écrite au pape *Jules*, deux *Confessions de Foi*, et quelques fragmens de son *Livre* contre *Astère*, dans la réfutation qu'en a faite *Eusèbe*. C'est une grande question entre les saints Pères et les Théologiens, de savoir si les écrits de *Marcel d'Ancyre* sont orthodoxes. Les uns les justifient, et les autres les regardent comme hérétiques. Les persécutions qu'il essuya, sont un préjugé en faveur de l'auteur et de ses ouvrages.

V. MARCEL, (St.) natif d'Apamée, d'une famille noble et riche, distribua tous ses biens aux pauvres, pour se retirer auprès de *St. Alexandre*, instituteur des *Acemètes*. *St. Marcel* fut abbé de ce monastère après *Jean*, successeur d'*Alexandre*, vers 447, et mourut après l'an 485. Sa sainteté et ses miracles lui ont fait un nom dans l'Orient.

VI. MARCEL, (Etienne) prévôt des marchands de Paris, s'étoit concilié l'amour du peuple par son opposition à la cour, pendant la prison du roi *Jean*. *Voyez* dans l'article de ce dernier, n.° XLIX, la suite de son histoire.

VII. MARCEL, (Christophe) Vénitien, fut chanoine de Padoue et chanoine de Corfou. Il eut le malheur d'être pris au sac de Rome en 1527. Comme il n'avoit pas le moyen de payer sa rançon, les soldats l'attachèrent à un arbre auprès de Gayette, en pleine campagne, et lui arrachoient un ongle chaque jour. Il mourut de l'excès des douleurs et de l'intempérie de l'air. On a de lui un Traité *de Animâ*, 1508, in-fol.; et une édition des *Ritus Ecclesiastici*, 1516, in-fol.

VIII. MARCEL, (Guillaume) né près de Bayeux, entra chez les Pères de l'Oratoire, et professa à Rouen en 1640. Il sortit quelque temps après de l'Oratoire, pour remplir la place de professeur d'éloquence, au collége des Grassins à Paris. Ce fut dans celui-ci que lui arriva l'aventure rapportée dans le Dictionnaire de *Bayle*, au mot *Godefroi Hermant*. Il étoit près de réciter en public l'oraison funèbre du maréchal *de Gassion*, quand, sur la plainte d'un vieux docteur, il lui fut défendu de la part du recteur, de prononcer, dans une université catholique, l'éloge d'un homme mort dans la religion Protestante. Le goût de la patrie le rappela à Bayeux, pour être chanoine et principal du collége de cette ville. Enfin, voulant se reposer des fatigues de ce pénible emploi, il se retira, en 1671, dans la cure de Basly, près Caen, et y mourut en 1702, âgé de 90 ans. C'est par ses conseils que le poëte *Brébœuf*, son ami, entreprit la traduction de la *Pharsale* de *Lucain*. Il a laissé un grand nombre d'écrits en prose, et en vers latins et françois; on peut en voir la liste dans le *Moréri*, édition de 1759. — Un auteur dramatique du même nom fit représenter, en 1671, une Comédie en cinq actes, intitulée: *le Mariage sans Mariage*.

IX. MARCEL, (Guillaume) avocat au conseil, natif de Toulouse, mort à Arles, commissaire des classes, en 1708, à 61 ans, est auteur, I. De l'*Histoire de l'origine et des progrès de la Monarchie Françoise*, en 4 vol. in-12. C'est moins un corps d'histoire, qu'une chro-

nique sèche et inexacte. II. Des *Tablettes Chronologiques pour l'Histoire profane*, in-12, qu'on lit moins depuis celles de l'abbé *Lenglet du Fresnoi*, mais qui n'ont point été inutiles à celui-ci. III. Des *Tablettes Chronologiques pour les affaires de l'Eglise*, in-8°: ouvrage estimé, et qu'on pourroit rendre meilleur, en consultant l'*Art de vérifier les dates*. *Marçel* avoit le génie de la négociation. Ce fut lui qui conclut la paix d'Alger avec *Louis XIV*, en 1677, et qui fit fleurir le commerce de France en Egypte.

X. MARCEL, (N.) fameux maître à danser, étoit plein d'enthousiasme pour son art. On connoît son mot devenu célèbre, lorsqu'étudiant profondément les pas d'une danseuse, il s'écria : *Que de choses dans un menuet !* « A la démarche, à l'habitude du corps, dit *Helvétius*, ce danseur prétendoit connoître le caractère d'un homme. Un étranger se présente un jour dans sa salle : *De quel pays êtes-vous?* lui demande Marcel. *Je suis Anglois.—Vous Anglois !* lui répliqua Marcel : *Vous seriez de cette isle où les Citoyens ont part à l'administration publique, et sont une portion de la puissance souveraine! Non, Monsieur : ce front baissé, ce regard timide, cette démarche incertaine, ne m'annoncent que l'esclave titré d'un électeur.* » On doit à *Marcel*, les airs du *Tour de Carnaval*, opéra de *d'Alainval*.

MARCELLE, (Ste.) dame romaine, étant devenue veuve après sept mois de mariage, embrassa la vie monastique. Plusieurs vierges de qualité se mirent sous sa conduite, et la ville de Rome fut bientôt remplie de monastères, où on imitoit la vie des Solitaires d'Orient. *Marcelle* consultoit souvent *St. Jérôme* dans ses doutes, et nous avons les réponses de ce saint docteur, dans les XI Lettres qu'il lui écrivit. Elle eut beaucoup à souffrir durant le sac de la ville de Rome, l'an 410 : les Barbares vouloient lui faire découvrir des trésors qu'elle avoit cachés, à l'imitation de *St. Laurent*, dans le sein des pauvres. Alarmée du danger que couroit l'innocence de *Principie*, sa chère fille spirituelle, elle se jeta *aux pieds* des soldats, et les conjura de l'épargner ; ceux-ci, oubliant leur férocité, conduisirent *Marcelle* et *Principie* dans l'église de *Saint-Paul*, qui, selon les ordres d'*Alaric* leur chef, devoit servir d'asile, de même que celle de *Saint-Pierre*. Elle survécut peu au désastre de sa patrie, et mourut en 410. *St. Jérôme* a écrit élégamment sa *Vie* dans la *Lettre* à *Principie*, *Lib. III*, *Epist.* 9, édition de *Pierre Canisius*.

I. MARCELLIN, succéda au pape *S. Caïus*, en 296, et se signala par son courage durant la persécution, selon les uns, et sacrifia aux idoles, selon d'autres. Du moins les Donatistes l'en ont accusé. *St. Augustin* nie ce fait, sans apporter aucune preuve justificative, dans son livre *De unico baptismo*, contre *Pétilien*. Les Actes du concile de Sinuesse, contiennent la même accusation ; mais ce sont des pièces supposées, qui n'ont été fabriquées que long-temps après. Cependant le martyrologe et le bréviaire romains rapportent que *Marcellin* se laissa persuader par l'empereur païen d'offrir de l'encens aux dieux du paganisme ; et

Baronius, *Bellarmin* et d'autres canonistes Italiens, s'appuient de l'exemple de *Marcellin*, qui, malgré sa chûte, continua d'être pape, pour prouver que le chef de l'église ne peut être soumis à aucun tribunal de la terre. L'innocence de *Marcellin* peut donc être rangée au rang des problêmes historiques ; mais son repentir ne peut être douteux. Ce pontife tint le siége un peu plus de huit ans, et mourut le 24 octobre 304, également illustre par sa sainteté et par ses lumières. Après sa mort, la chaire de Rome vaqua jusqu'en 308.

II. MARCELLIN, (Saint) est regardé comme le premier évêque d'Embrun. Il mourut vers 353. Les Actes de sa vie sont fort incertains, et sentent bien la Légende. (*Voy.* BAILLET, *Vies des Saints*, 26 d'Avril.) — Il faut le distinguer de *St.* MARCELLIN, prêtre, qui reçut la couronne du martyre à Rome, avec *saint Pierre Exorciste*, l'an 304.

III. MARCELLIN, officier de l'empire, et comte d'Illyrie, du temps de l'empereur *Justinien*, est auteur d'une *Chronique* qui commence où celle de *St. Jérôme* se termine, en 379, et qui finit en 534. L'édition la plus correcte de cet ouvrage, est celle que le P. *Sirmond* donna en 1619, in-8.° On l'a continuée jusqu'en 566. *Cassiodore*, qui en parle avec éloge, dit (*Divin. Lect. chap.* 17.) que *Marcellin* avoit encore donné deux ouvrages, l'un intitulé : *De temporum qualitatibus et positionibus locorum ;* l'autre : *De urbibus Cœli et Hierosolymis ;* mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

IV. MARCELLIN, (Pancrace) doyen du collége de Médecine de Lyon, dans le dernier siècle, publia des notes sur *Mercurial*, et un traité de la *Peste*.

MARCELLIN, *Voy.* AMMIEN-MARCELLIN.

MARCELLIN, évêque d'Arezzo; *Voy.* INNOCENT IV.

MARCELLINE, (Ste) sœur aînée de *St. Ambroise*, et fille d'un préfet des Gaules, suivit sa mère à Rome après la mort de son père, et se consacra à élever ses frères dans les maximes pures de la religion chrétienne, et l'exercice des vertus. Elle prit le voile sacré des mains du pape, en 352, et mourut quelque temps après. L'Église célèbre sa fête le 17 juillet.

MARCELLINUS, *Voy.* FABIUS-MARCELLINUS.

MARCELLO, (Benoît) célèbre musicien d'une des plus illustres familles de Venise, vivoit au commencement du siècle qui vient de finir. On a de lui, des Motets, des Cantates et d'autres ouvrages, que les connoisseurs mettent à côté de ce que l'Italie a produit de mieux en musique. « C'est exactement, dit M. *de la Borde*, le *Pindare* de la musique. Il en est aussi le *Michel-Ange*, par la force et la régularité du dessin. On trouve dans l'analyse de ses ouvrages, une science profonde et une adresse ingénieuse ; mais l'exécution de son chant est d'une difficulté presque insurmontable : il faut des voix de la plus grande étendue, et qui ne redoutent pas les intervalles les plus extraordinaires. » Le chef de la famille, qui subsiste encore, étoit en 1770, ambassadeur de Venise à la Porte.

I. MARCELLUS, (*Marcus-Claudius*) célèbre général Romain, fit la guerre avec succès contre les Gaulois, et tua de sa propre main le roi *Viridomare. Virgile* a décrit ainsi ce triomphe :

Aspice ut insignis spoliis Marcellus opimis.
Ingreditur, victorque viros supereminet omnes,
Hic rem Romanam, magno turbante tumultu,
Sistet eques : sternet Pœnos, Gallumque rebellem,
Tertiaque arma patri suspendet capta Quirino.

Marcellus ayant eu ordre de passer en Sicile, et n'ayant pu ramener les Syracusains par la voie de la douceur, il les assiégea par terre et par mer. *Archimède* en retarda la prise pendant trois ans par des machines qui détruisoient de fond en comble les ouvrages des assiégeans ; mais leur ville fut enfin obligée de se rendre (*Voy.* ARCHIMÈDE). *Marcellus* avoit ordonné qu'on épargnât l'illustre ingénieur qui l'avoit si bien défendue, et il n'apprit sa mort qu'avec une douleur extrême. *Marcellus* emporta de la Sicile les statues, les tableaux, les meubles précieux et les autres rares curiosités dont les arts de la Grèce avoient enrichi Syracuse, et il en décora Rome. Il apprit, le premier, aux Romains à estimer et à admirer les beautés et les graces de ces chefs-d'œuvre qu'auparavant ils ne connoissoient pas. Rome jusqu'alors n'étoit pour ainsi dire qu'un vaste arsenal ; elle offrit depuis des spectacles à la curiosité des citoyens. *Marcellus* en fut plus agréable au peuple, les citoyens censés le blâmèrent d'avoir introduit un genre de luxe qui traîne à sa suite la mollesse, en favorisant l'oisiveté. *Fabius*, qui, après la prise de Tarente, n'avoit pas voulu emporter les tableaux et les statues des dieux, avoit dit à cette occasion : *Laissons aux Tarentins leurs Dieux irrités.* Ce général ne signala pas moins sa valeur dans la guerre contre *Annibal.* Il eut la gloire de le vaincre deux fois sous les murs de Nole, et mérita qu'on l'appelât l'*Epée de la République* ; comme *Fabius*, son collègue dans le consulat et dans le généralat, en avoit été appelé *le Bouclier*. La *prudente* lenteur de *Fabius* sut arracher à *Annibal* le prix de ses victoires, en évitant les batailles; l'audace et l'activité de *Marcellus*, après de nouveaux désastres, relevèrent les courages abattus ; il inspira aux troupes assez de confiance pour les empêcher de craindre l'ennemi. Ses succès lui suscitèrent des envieux ; il fut accusé devant le peuple par un tribun jaloux de sa gloire. Ce grand homme vient à Rome, et s'y justifie par le seul récit de ses exploits : le lendemain, il est élu consul pour la 5[e] fois, et part tout de suite pour continuer la guerre. Sa mort ne fut point digne d'un si grand général. Quoique âgé de 60 ans, il avoit la vivacité d'un jeune homme. Cette vivacité l'emporta au point d'aller lui-même, presque sans escorte, à la découverte d'un poste qui séparoit le camp des Romains d'avec celui d'*Annibal*. Le général Carthaginois y avoit fait cacher un détachement de cavalerie Numide : il fondit à l'improviste sur la petite troupe des Romains, qui fut presque entièrement taillée en pièces. *Marcellus* fut tué dans

cette embuscade, l'an 207 avant J. C. *Annibal* le fit enterrer avec pompe, et honora sa mort de ses regrets.

II. MARCELLUS, (*Marcus-Claudius*) un des descendans du précédent, joua un rôle dans les guerres civiles, et prit le parti de *Pompée* contre *César*. Celui-ci ayant été vainqueur, exila *Marcellus*, et le rappela ensuite, à la prière du sénat. C'est pour lui que *Cicéron* prononça son Oraison *pro Marcello*, l'une des plus belles de cet orateur.

III. MARCELLUS, (*Marcus-Claudius*) petit-fils du précédent, et fils de *Marcellus* et d'*Octavie* sœur d'*Auguste*, épousa *Julie* fille de cet empereur. Le sénat le créa édile. *Marcellus* se concilia, pendant son édilité, la bienveillance publique. Rien ne flattoit davantage les Romains, que la pensée qu'il succéderoit un jour à *Auguste*. Sa mort prématurée fit évanouir ces espérances : ce qui fit dire à *Virgile*, que *les destins n'avoient fait que le montrer au monde*. Le *Tu Marcellus eris*, que ce grand poëte sut employer avec tant d'art au 6e livre de son *Enéide*, fit verser bien des larmes aux Romains, surtout à sa famille. Ses obsèques se firent aux dépens du public, et l'on honora sa mémoire par tout ce que l'estime et les regrets surent imaginer.

IV. MARCELLUS, médecin de Seïde en Pamphilie, vivoit sous l'empereur *Marc-Aurèle*. Il composa deux poëmes en vers héroïques : l'un sur la *Lycanthropie*, espèce de mélancolie, qui frappe ceux qui en sont attaqués, de l'idée opiniâtre qu'ils sont changés en loups; l'autre sur les *Poissons*. On trouve des fragmens du premier dans le *Corpus Poëtarum* de *Maittaire*.

MARCELLUS, *Voy.* Nonius-Marcellus.

MARCH, (Ausias) poëte de Valence en Espagne, dans le xve siècle, célébra dans ses vers une de ses compatriotes, nommée *Thérèse Bou*. Ce poëte, à l'exemple de *Pétrarque* qu'il pilla, chanta son amante pendant sa vie et après sa mort. La vérification des temps auxquels ces deux poëtes ont vécu, justifie le poëte Italien de l'imputation de plagiat, qui retombe sur le poëte Espagnol; à moins qu'on n'aime mieux dire qu'ils ont puisé tous deux dans les Poésies de Messen-Jordy, (*Voyez Messen*), qui les avoit précédé. Il y a apparence que *March* fut moins fidelle à sa *Thérèse*, que *Pétrarque* à sa *Laure*; puisqu'il a célébré aussi *Naclette de Borgia*, nièce de *Calixte III*. Le recueil de ses *Vers* fut imprimé à Valladolid en 1555.

I. MARCHAND, (Jean-Louis) natif de Lyon, partage, avec le célèbre *d'Aquin* la gloire d'avoir porté l'art de l'organiste au plus haut degré de perfection. Il vint fort jeune à Paris, et s'étant trouvé, comme par hasard, dans la chapelle du collége de *Louis le Grand*, au moment qu'on attendoit l'organiste pour commencer l'office divin, il s'offrit pour le remplacer. Son jeu plut tellement, que les Jésuites le retinrent dans le collége, et fournirent tout ce qui étoit nécessaire pour perfectionner ses talens. *Marchand* conserva toujours l'orgue de leur chapelle, et refusa constamment les places avantageuses qu'on lui offrit. La

reconnoissance n'eut pas seule part à ce désintéressement : il étoit d'un esprit si fantasque et si indépendant, qu'il négligea autant sa réputation que sa gloire. (*Voyez* RAMEAU.) Il mourut à Paris en 1732, à 63 ans. On a de lui, deux livres de *Pièces de Clavecin*, estimées des connoisseurs.

II. MARCHAND, (Prosper) fut élevé, dès sa jeunesse, dans la librairie à Paris et dans la connoissance des livres. Il entretint une correspondance réglée avec plusieurs savans, entre autres avec *Bernard*, continuateur des *Nouvelles de la République des Lettres*, et il lui fournit les anecdotes littéraires de France. *Marchand* alla le joindre en Hollande, pour y professer en liberté la religion Protestante qu'il avoit embrassée, et pour laquelle il étoit fort zélé. Il y continua quelque temps la librairie, mais il quitta ensuite ce négoce, pour se consacrer uniquement à la littérature. La connoissance des livres et de leurs auteurs, et l'étude de l'Histoire de France, fut toujours son occupation favorite. Il s'y distingua tellement, qu'il étoit consulté de toutes les parties de l'Europe. Il n'établissoit que trois classes fondamentales pour la classification des livres. 1.° La science humaine ou *Philosophie*, 2.° La science divine ou *Théologie*; 3.° La science des événemens ou *Histoire*. Il fut aussi un des principaux auteurs du *Journal Littéraire*, l'un des meilleurs ouvrages périodiques qui aient paru en Hollande, et il fournit d'excellens extraits dans la plupart des autres Journaux. Ce savant estimable mourut dans un âge avancé, le 14 Juin 1756. Il légua le peu de bien qui lui restoit, à une *Société* fondée à la Haye pour l'éducation et l'instruction d'un certain nombre de pauvres. Sa bibliothèque, l'une des mieux composées pour l'Histoire littéraire, est restée par son testament avec ses manuscrits à l'université de Leyde. On a de lui : I. *L'Histoire de l'Imprimerie*. Cet ouvrage, rempli de discussions et de notes, parut en 1740, à la Haye, in-4.° L'érudition y est tellement prodiguée, l'auteur a si fort accumulé les remarques et les citations, que quand on est à la fin de ce chaos, on ne sait guère à quoi s'en tenir sur les points qu'il discute. L'abbé *Mercier*, Abbé de Saint-Léger de Soissons, a donné en 1775, in-4°, un supplément à cette histoire, aussi curieux qu'exact. II. Un *Dictionnaire Historique*, ou *Mémoires Critiques et Littéraires*, imprimé à la Haye en 1758, en 2 petits vol. in-folio. On y trouve des singularités historiques, des anecdotes littéraires, des points de bibliographie discutés; mais il y a trop de minuties, le style n'est pas pur, et l'auteur se livre trop à l'emportement de son caractère. Il est difficile d'entasser plus d'érudition et sur des choses si peu intéressantes, du moins pour le commun des lecteurs. III. Une nouvelle édition du *Dictionnaire* et des *Lettres de Bayle*; du *Cymbalum mundi*, etc.

III. MARCHAND, (Henri) religieux du Tiers-Ordre de Saint-François, sous le nom de P. *Grégoire*, né à Lyon en 1674, mort à Marseille en 1750, construisit les deux fameux globes de six pieds de diamètre, qui étoient dans le couvent de la Guillotière, à Lyon.

IV. MARCHAND, (Jean-Henri) avocat et censeur royal, a publié dans les Journaux, plusieurs pièces de vers agréables. On trouve quelques-unes de ses chansons, dans le tome deux de l'*Anthologie Françoise*. Sa gaieté et une plaisanterie assez fine, ont donné du succès à plusieurs de ses opuscules en prose. Ceux-ci sont : I. *Requête* du curé de Fontenai, 1745. II. *Autre* des sous-fermiers pour le contrôle des billets de confession. III. *Mémoire* pour M. *de Beaumanoir* au sujet du pain bénit, 1756, in-8.° IV. *L'Encyclopédie perruquière*, 1757, in-12. V. *Mon radotage*, in-12. VI. *Hilaire*, critique de 1759, *Bélisaire*, 1767, in-12. VII. *L'Esprit et la chose*, 1768, in-8.° VIII. *Requête* des Fiacres, les *Panaches* ou les coiffures à la mode, *l'Egoïste*, *Testament politique* de *Voltaire*. On lui doit deux écrits plus sérieux, un *Eloge* de *Stanislas* roi de Pologne, et les *Délassemens champêtres*, 1768, 2. vol. in-12. L'auteur est mort vers 1780.

V. MARCHAND, (Mad. le) fille du poëte *Duché*, eut de l'esprit et des graces. Elle dirigea souvent son père dans ses écrits, et en a publié un elle-même, sous le titre de *Comte de Bocä*.

MARCHANT, (Pierre) né à Couvin dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, principauté de Liége, l'an 1585, se fit Récollet. En 1639, il fut fait commissaire général de son ordre, avec plein pouvoir sur les provinces d'Allemagne, des Pays-Bas, etc. Il est le principal auteur de la réforme des Franciscaines, avec la vénérable Sœur *Jeanne de Jésus*, nommée *Neering*, de Gand. Cette congrégation, connue sous le nom de *Réforme des Sœurs Franciscaines de la pénitence de Limbourg*, fut approuvée par *Urbain VIII* l'an 1634. Cet homme, plein de zèle pour la discipline religieuse, mourut à Gand le 11 novembre 1661. On a de lui : I. *Expositio litteralis in regulam Sancti Francisci*, Anvers, 1631, in-8.° II. *Tribunal sacramental*, Gand, 1643, 2 vol. in-fol.; et un troisième à Anvers, 1650. Théologie aujourd'hui oubliée, qui renferme plusieurs choses plus pieuses que solides, entr'autres le traité intitulé : *Sanctificatio S. Josephi in utero*. III. Les *Constitutions de la congrégation des Religieuses* qu'il a établie, etc. — Son frère *Jacques* MARCHANT, doyen et curé de Couvin, s'est distingué aussi par sa science et sa piété ; on estime encore son *Hortus Pastorum*, et plusieurs autres ouvrages recueillis à Cologne, in-folio, 1635.

MARCHE, (les Comtes de la) *Voy.* la Généalogie des *Bourbons*, au mot I. BOURBON.

MARCHE, (Olivier de la) fils d'un gentilhomme Bourguignon, fut page, puis gentilhomme de *Philippe le Bon*, duc de Bourgogne. *Louis XI*, mécontent de *la Marche*, voulut que *Philippe* lui livrât ce fidelle serviteur ; mais ce prince lui fit répondre, que *si le Roi ou quelqu'autre attentoit sur lui, il en feroit raison*. Devenu ensuite maître-d'hôtel et capitaine des gardes de *Charles le Téméraire*, il le servit avec zèle. Après la mort de ce prince, tué à la bataille de Nanci en 1477, *Olivier de la Marche* eut la charge de grand maître d'hôtel de *Maximilien d'Autriche*, qui épousa l'héritière de Bourgogne. Il eut la même charge sous l'ar-

chiduc *Philippe*, et fut envoyé en ambassade à la cour de France après la mort *de Louis XI.* Il mourut à Bruxelles le 1 Février 1501. On a de lui : I. Des *Mémoires* ou *Chroniques*, imprimés à Lyon en 1562, et à Bruxelles en 1616, in-4.° Ces Mémoires, inférieurs à ceux de *Comines* pour le style, leur sont peut-être supérieurs pour la sincérité. On y trouve des anecdotes curieuses sur la cour des deux derniers ducs de Bourgogne, auxquels l'auteur avoit été attaché. Les faits y sont racontés d'une manière plate et confuse ; mais ils respirent la franchise. II. *Traité sur les Duels et Gages de bataille*, in-8.° III. *Triomphe des Dames d'honneur*, 1520, in-8.° C'est un ouvrage moral, plein de longues trivialités et de choses grotesques. Il veut faire présent à sa maîtresse de *pantoufles d'humilité*, de *souliers de bonne diligence*, de *chausses de persévérance*, de *jarretières de ferme-propos*, etc. IV. Plusieurs autres ouvrages, imprimés et manuscrits, qui ne méritent ni d'être lus, ni d'être cités.

MARCHEBRUSC, (N** *Chabot* de) d'une ancienne maison de Poitou, se rendit célèbre en Provence, où elle se maria, par son esprit et ses poésies ; fixée à Avignon, elle y établit une cour d'amour qu'elle présida, et où elle prononçoit sur toutes les contestations amoureuses qui lui étoient soumises par les dames, les seigneurs et les troubadours. Cette femme aimable composa un petit ouvrage en prose, intitulé : *De la Nature de l'Amour*. Son fils fut aussi poëte, et publia *Las Taulas d'amor*, les Tableaux d'amour. L'un et l'autre vivoient sous le pontificat de *Clément VI*, et en 1346. *Nostredame*, gothique historien de Provence, croit que *Pétrarque* a voulu attaquer, dans quelques-uns de ses sonnets, la dame de *Marchebrusc*, qu'il appelle *Mère Babylonne*, *Fontaine de douleur* et *Nid de trahisons ;* mais cette opinion a paru peu vraisemblable.

MARCHE-COURMONT, (Ignace Hugari de la) ancien chambellan du margrave de Bareith, et capitaine au service de France dans les Volontaires de Wurmser, naquit *à Paris* en 1728, et mourut à l'isle de Bourbon en 1768, à 40 ans. Il avoit beaucoup voyagé en Italie, en Allemagne, en Pologne, et s'étoit fait aimer d'un grand nombre de personnes d'un vrai mérite. Il avoit de l'esprit, et il en mettoit dans la société et dans ses ouvrages. Les principaux sont : I. Les *Lettres d'Aza*, pour servir de suite aux *Lettres Péruviennes*, in-12 ; roman médiocre. II. *Essai Politique sur les avantages que la France peut retirer de la conquête de Minorque :* brochure qui n'est plus lue aujourd'hui. III. *Le Littérateur impartial :* Journal qui n'eut point de suite. La littérature lui est redevable de la première idée du *Journal étranger.*

MARCHETTI, (Alexandre) né à Pontormo, sur la route de Florence à Pise, en 1633, d'une famille illustre, montra, dès ses premières années, des talens et du goût pour la poésie et les mathématiques. Il fut ami intime du savant *Borelli*, et lui succéda en 1679, dans la chaire de mathématiques à Pise. C'étoit un homme dégagé des préjugés de l'école, qui soutint avec liberté ses sentimens, lorsqu'il les crut fondés

L'autorité faisoit moins d'impression sur lui que les expériences, et il préféroit une bonne raison à cent passages d'*Aristote*. Après avoir fait d'excellens disciples, il mourut d'apoplexie au château de Pontormo le 6 septembre 1714, âgé de 82 ans. On a de lui, des *Poésies*, 1704, in-4°; et des *Traités* de physique et de mathématiques, estimés, parmi lesquels on distingue celui *De resistentiâ fluidorum*, 1669, in-4.° *Crescimbeni* a inséré un de ses Sonnets dans son *Histoire de la Poésie Italienne*, comme le plus parfait qu'il eût encore vu. On fait cas de sa *Traduction* en vers italiens de *Lucrèce*, Londres, 1717, in-8°; et Amsterdam (Paris), 1754, en 2 vol. in-8.° Cette dernière édition, publiée par M. *Gerbault*, a plus d'éclat que de correction. Sa version est estimable par la fidélité et la précision, et surtout par la facilité, la finesse et la douceur de la versification. On ne fait pas autant de cas de sa *Traduction* en vers libres des Œuvres d'*Anacréon*, à Lucques, 1707, in-4.° Sa *Vie* est à la tête de ses *Poésies*, réimprimées à Venise, 1755, in-4.°

MARCHI, (François) gentilhomme Romain, né à Bologne, dans le XVIe siècle, fut un des plus habiles ingénieurs de son temps. Il est auteur d'un ouvrage curieux, intitulé : *Della architettura militare*, imprimé à Bresse en 1599, grand in-folio, orné de 161 figures. C'est la seule édition qui en ait été faite, quoique plusieurs bibliographes aient écrit le contraire. Ce livre est très-rare; et, s'il en faut croire les Italiens, cette grande rareté provient moins de ce qu'il n'a pas été réimprimé, que de ce que plusieurs ingénieurs François qui se sont approprié beaucoup d'inventions de *Marchi*, en ont retiré du commerce autant d'exemplaires qu'il leur a été possible. On en trouve un extrait dans le 2e vol. des *Travaux de Mars*, de *Manesson Mallet*, avec quelques figures, tirées de l'auteur Italien.

MARCHIALI, *Voyez* dans l'art. du MASQUE-DE-FER.

MARCHIN ou MARSIN, (Ferdinand, comte de) d'une famille Liégeoise, étoit fils de *Jean-Gaspard-Ferdinand*, qui, après avoir servi dans les troupes Françoises, passa au service d'Espagne et de l'Empire, et mourut en 1673. Son fils *Ferdinand* vint alors en France. Il n'avoit que dix-sept ans; mais il montroit beaucoup d'envie de se signaler. Nommé brigadier de cavalerie, il servit, l'an 1690, en Flandre, et fut blessé à la bataille de Fleurus. En 1693, il se trouva à la bataille de Nerwinde, à la prise de Charleroi, et passa ensuite en Italie. Dans la guerre de la succession, il fut employé comme négociateur et comme guerrier. Il étoit également propre à ces deux emplois, parce qu'il avoit du courage, de l'esprit et un sens droit. *Louis XIV* le nomma en 1701, ambassadeur extraordinaire auprès de *Philippe V*, roi d'Espagne, qui lui donna sa première audience dans le vaisseau qui le transportoit en Italie. A la fin de son ambassade, il donna un bel exemple de désintéressement. *Philippe V* lui offrant la grandesse, il la refusa. « Étant absolument nécessaire, écrivoit-il à *Louis XIV*, que l'ambassadeur de V. M. en Espagne, ait un crédit sans bornes auprès du roi son petit-fils, il

est aussi absolument nécessaire qu'il n'en reçoive jamais rien sans exception, ni biens, ni honneurs, ni dignités; parce que c'est un des principaux moyens pour faire recevoir au conseil du roi catholique toutes les propositions qui viendront de la part de V. M. » Il ajouta modestement que, « n'ayant point de famille, et n'ayant pas dessein d'en avoir, ce sacrifice apparent ne devoit lui être compté pour rien. » Un autre auroit mis son adresse à le faire compter pour beaucoup. *Quoique je ne sois pas surpris de votre désintéressement,* lui répondit le roi, *je ne le loue pas moins; et plus il est rare, plus j'aurai soin de faire voir que j'en connois le prix, et que je suis sensible aux marques d'un zèle aussi pur que le vôtre.* Ce prince lui donna, peu de temps après, le cordon bleu. *Marchin* alla ensuite commander en Allemagne, où il remplaça *Villars* auprès de l'électeur de Bavière : en y arrivant, il reçut les patentes de maréchal, en 1703. Il commanda la retraite de la bataille d'Hochstet, en 1704, et y parut plutôt bon officier qu'habile général. Enfin, ayant été envoyé en Italie pour diriger les opérations du duc d'*Orléans*, suivant les ordres de la cour, il fut si chagrin d'avoir donné lieu, malgré lui, à la bataille de Turin, livrée le 7 septembre 1706, et qui fut perdue, qu'il s'exposa au péril en héros qui vouloit finir sa vie sur le champ de bataille. Blessé à mort, il fut fait prisonnier. (*Voyez* PHILIPPE, n.° XXII, *au commencement.*) Un chirurgien du duc de *Savoie* lui coupa la cuisse, et il mourut quelques momens après l'opération, sans avoir été marié. En partant de Versailles pour l'armée, il avoit représenté au roi, « qu'il falloit aller aux ennemis, en cas qu'ils parussent devant Turin. » *Chamillart* fut d'un avis contraire, et une armée fut la victime du protégé de Mad. *de Maintenon*, qui craignoit que si les François sortoient de leurs lignes, le duc d'*Orléans* ne déployât une valeur que *Louis XIV* voyoit peut-être avec quelque peine dans son neveu. L'abbé *de Saint-Pierre* parle de *Marchin*, comme d'un *homme ardent, généreux, médiocre général, dérangé dans ses affaires.* En lui finit la postérité mâle des *Marchin*, qui n'étoient connus que depuis le 15ᵉ siècle.

MARCHION, (N...) architecte et sculpteur, d'Arezzo, florissoit dans le 13ᵉ siècle, sous le pontificat d'*Innocent III.* Il fut employé à Rome et dans sa patrie. Comme il vivoit dans un siècle qui ignoroit les règles judicieuses des anciens dans l'architecture, il ne faut pas s'étonner si la plupart des ouvrages de *Marchion* sont surchargés de sculptures sans goût et sans choix.

MARCHIS, (Alessio) peintre de Naples, habile paysagiste, dont on voit des tableaux dans la galerie de *Veymar*, mourut en Italie vers l'an 1740. Il avoit été emprisonné à Rome pour avoir parlé avec trop d'indiscrétion; mais l'estime qu'on y avoit conçue pour ses talens, lui fit bientôt rendre sa liberté.

MARCI, *Voyez* MARCY *et* MARSY.

I. MARCIA-OTACILIA-SEVERA, impératrice Romaine, femme de *Philippe*, paroît avoir participé au meurtre de l'empereur *Gordien*, assassiné par son

époux, puisqu'elle subit sans résistance la pénitence publique, qui lui fut imposée par *Babylas*, évêque d'Antioche. Ses médailles lui donnent un air tout à la fois noble et modeste. Elle vivoit l'an 244. — On connoît une autre impératrice Romaine de ce nom ; c'est MARCIA *Furnilla*, femme de l'empereur *Titus*, et qui fut répudiée par ce dernier, épris d'amour pour *Bérénice*, reine de Judée.

II. MARCIA-PROBA, femme de *Guithelind*, souverain des anciens Bretons, prit le gouvernement de ses états après la mort de son époux, et rendit ses peuples heureux. On recueillit ses lois, sous le titre de *Leges Marcianæ;* que *Gildas*, surnommé *le Sage;* traduisit en latin, et que le roi *Alfred* fit aussi traduire en saxon.

MARCIANA, sœur de l'empereur *Trajan*, morte vers l'an 113 de J. C., étoit un modèle de vertu et de grandeur d'ame. Son frère la fit déclarer Auguste. Elle vécut dans une intelligence parfaite avec *Plotine* sa belle-sœur, et cette union charma la cour. *Marciana* étoit veuve ; mais on ignore le nom de son mari.

I. MARCIEN, naquit vers l'an 391, d'une famille de Thrace, peu illustrée. Cet homme, destiné à être empereur Romain, fut d'abord simple soldat. Comme il partit pour aller s'enrôler, il rencontra dans le chemin le corps d'un homme qui venoit d'être tué. Il s'arrêta pour considérer ce cadavre ; il fut apperçu : on le crut auteur de ce meurtre, et on alloit le faire périr par le dernier supplice, lorsqu'on découvrit le coupable. Enrôlé dans la milice, il parvint de grade en grade aux premières dignités de l'empire. Le trône de Constantinople, déshonoré par la foiblesse de *Théodose II*, l'attendoit, et ses vertus l'y portèrent après la mort de cet empereur, en 450. *Pulchérie*, sœur de *Théodose*, devenue maîtresse de l'Empire, offrit à *Marcien* de partager son trône avec lui, s'il consentoit à l'épouser et à ne pas violer son vœu de chasteté. Tout l'Orient changea de face, dès qu'il eut la couronne impériale. *Attila* envoya demander au nouvel empereur le tribut annuel que *Théodose II* lui payoit. *Marcien* lui répondit d'une manière digne d'un ancien Romain : *Je n'ai de l'or que pour mes amis, et je garde le fer pour mes ennemis.* Les orthodoxes triomphèrent, et les hérétiques furent accablés. Il publia une loi rigoureuse contre ces derniers, rappela les évêques exilés, fit assembler, en 451, un concile général à Chalcédoine, et donna plusieurs édits pour faire observer ce qui y avoit été décidé. On se rappelle avec plaisir ces belles paroles de cet empereur, prenant séance parmi les Pères de ce concile. « Nous venons assister à votre concile, à l'exemple du pieux empereur *Constantin*, non pour y exercer aucune autorité, mais pour y protéger la foi, afin qu'on ne puisse plus désormais induire personne par de mauvais conseils, à se séparer de vous. » Sous son règne, appelé l'*âge d'or*, les impôts excessifs furent abolis, le vice puni, et la vertu récompensée. Ce grand homme se préparoit à marcher contre *Genseric*, usurpateur de l'Afrique, lorsque la mort l'enleva à l'estime et à l'af-

fection des deux empires d'Orient, le 26 janvier 457, après un règne de 6 années, à 69 ans, avec la réputation d'un homme laborieux et d'un génie facile. *Voyez* PULCHÉRIE.

II. MARCIEN, fils d'*Anthemius*, empereur d'Orient, tenta d'enlever la couronne à *Zénon* vers l'an 479. Il avoit épousé *Léontia*, fille de l'empereur *Léon*, et née depuis que ce prince étoit monté sur le trône; il prétendoit avoir plus de droit que *Zénon*, dont la femme étoit née avant le couronnement de *Léon*. Appuyé de ces raisons spécieuses, *Marcien*, à la tête d'une troupe de rebelles, assiégea l'empereur dans son palais. Mais, ayant manqué d'activité et de prévoyance, *Zénon* profita des délais qu'il lui donna, pour faire sortir, à la faveur des ténèbres, quelques serviteurs fidelles, qui gagnèrent les principaux de Constantinople, à force de présens et de promesses. Le parti des rebelles fut attaqué par les partisans de *Zénon*, et mis en fuite. Leur chef se sauva en Cappadoce, et prit l'habit religieux dans un couvent où il étoit inconnu. Mais *Zénon* l'ayant découvert dans son asile, se contenta de l'exiler à Tarse en Cilicie. Il se fit ordonner prêtre, et finit tranquillement une vie qui avoit d'abord été très-orageuse. —Il y a eu du nom de *MARCIEN*, dans le 5e siècle, un patriarche de Constantinople, qui fit réparer toutes les églises de la ville et en bâtit de nouvelles. Il étoit si charitable, qu'un jour étant près de monter à l'autel, et ayant vu dans la sacristie un pauvre presque nu, il se dépouilla de son habit pour l'en revêtir, et se couvrit de son aube pour assister à la cérémonie de la dédicace d'une église, qui se fit d'abord après. Les églises d'Orient et d'Occident célèbrent la mémoire de ce saint patriarche, le 10 janvier.

MARCIGLI, *Voyez* MARSIGLI.

MARCILE, (Théodore) *Marsilius*, naquit l'an 1548, à Arnheim, dans la Gueldre, ou selon d'autres, à Clèves, avec des dispositions heureuses. Ayant achevé ses études à Louvain, il vint à Paris, où il fut fait professeur royal en éloquence. Il y mourut, le 15 mars 1617, à 65 ans. C'étoit un petit homme d'une physionomie spirituelle et d'un tempérament robuste. Il aimoit si tendrement les pauvres, qu'il ne refusoit jamais l'aumône; et il étoit si attaché à l'étude, qu'il fut, dit-on, près de dix ans sans sortir du collége *du Plessis*, où il avoit d'abord enseigné. Quoiqu'il ne fût pas un critique du premier rang, il ne méritoit pas les termes méprisans dont *Scaliger* s'est servi en parlant de ses ouvrages. Les principaux sont: I. *Historia Strenarum*, 1596, in-8.° Ce recueil renferme deux discours, l'un *Contra usum strenarum*, et l'autre, *Pro usu strenarum*. Le P. *de Tournemine* en a profité dans sa Dissertation sur les *Etrennes*. II. *Lusus de NEMINE*, avec *Passeratii NIHIL*, et *Guillimanui ALIQUID*; Paris, 1597, et Fribourg, 1611, in-8.° III. Des *Notes* et des *Remarques* savantes, sur les satires de *Perse*, sur *Horace*, sur *Martial*, *Catulle*, *Suétone*, *Aulu-Gelle*, sur les Lois des *douze Tables*, in-8°, et sur les Institutes de *Justinien*.

IV. Des *Dissertations*. V. Des *Harangues*, des *Poësies*, et d'autres ouvrages en latin, qui ne sont pas fort au-dessus du médiocre. Il avoit attaqué *Porphire* dans un écrit intitulé : *Series nova proprii et accidentis Logici*, Paris, 1601, in-8.° Un pédant, nommé *Behot*, défendit *Porphire*. *Marcile* lui répondit par un écrit, intitulé *Diludium*, auquel *Behot* répliqua par un autre intitulé *Diluvium*, qui est réellement un déluge d'injures. *Voyez* MARSILE.

MACILLY, *Voy*. CIPIÈRE.

MARCION, hérésiarque, né à Sinope dans le Pont, ville dont son père étoit évêque, s'attacha d'abord à la philosophie Stoïcienne, et montra quelques vertus. Mais, ayant été convaincu d'avoir corrompu une vierge, il fut chassé de l'église par son père. Le désespoir l'obligea de quitter sa patrie et de se rendre à Rome, où il prit l'hérétique *Cerdon* pour son maître, l'an 143 de Jésus-Christ. Cet enthousiaste initia son disciple dans la doctrine des *deux Principes*, l'un bon, l'autre mauvais, auteurs du bien et du mal, et partageant entre eux l'empire de l'univers. Pour mieux soutenir ce faux dogme, il s'adonna tout entier à l'étude de la philosophie, principalement de la dialectique : science très-nécessaire aux novateurs. Le fanatique élève de *Cerdon* ajouta de nouvelles rêveries à celles de son maître. « Il supposa, dit M. l'abbé *Pluquet*, que l'homme étoit l'ouvrage de deux Principes opposés ; que son ame étoit une émanation de l'Être bienfaisant, et son corps l'ouvrage d'un principe mal-faisant. Voici comment, d'après ces idées, il forma son système. Il y a deux Principes éternels et nécessaires ; l'un essentiellement bon, et l'autre essentiellement mauvais. Le Principe essentiellement bon, pour communiquer son bonheur, a fait sortir de son sein une multitude d'esprits ou d'intelligences éclairées et heureuses. Le mauvais Principe, pour troubler leur bonheur, a créé la matière, produit les élémens, et façonné des organes, dans lesquels il a enchaîné les ames qui sortoient du sein de l'Intelligence bienfaisante. Il les a, par ce moyen, assujetties à mille maux ; mais comme il n'a pu détruire l'activité que les ames ont reçue de l'Intelligence bienfaisante, ni leur former des organes et des corps inaltérables, il a tâché de les fixer sous son empire, en leur donnant des lois. Il leur a proposé des récompenses, il les a menacées des plus grands maux, afin de les tenir attachées à la terre, et de les empêcher de se réunir à l'Intelligence bienfaisante. L'histoire de *Moyse* ne permet pas d'en douter. Toutes les lois des Juifs, les châtimens qu'ils craignent, les récompenses qu'ils espèrent, tendent à les attacher à la terre, et à faire oublier aux hommes leur origine et leur destination. Pour dissiper l'illusion dans laquelle le Principe créateur du monde tenoit les hommes, l'Intelligence bienfaisante avoit revêtu J. C. des apparences de l'humanité, et l'avoit envoyé sur la terre pour apprendre aux hommes que leur ame vient du ciel, et qu'elle ne peut être heureuse, qu'en se réunissant à son Principe. Comme l'Être créateur n'avoit pu dépouiller l'ame de l'activité qu'elle avoit reçue de l'Intelligence bien-

faisante, les hommes devoient et pouvoient s'occuper à combattre tous les penchans qui les attachent à la terre. *Marcion* condamna donc tous les plaisirs qui n'étoient pas purement spirituels. Il fit de la continence un devoir essentiel et indispensable. Le mariage étoit un crime, et il donnoit plusieurs fois le baptême. *Marcion* prétendoit prouver la vérité de son système par les principes mêmes du Christianisme, et faire voir que le Créateur avoit tous les caractères du mauvais Principe. Il prétendoit faire voir une opposition essentielle entre l'ancien et le nouveau Testament, et prouver que ces différences supposoient qu'en effet l'ancien et le nouveau Testament avoient deux principes différens, dont l'un étoit essentiellement bon, et l'autre essentiellement mauvais. Cette doctrine étoit la seule vraie, selon *Marcion ;* il ajouta, retrancha et changea dans le nouveau Testament, ce qui paroissoit combattre son hypothèse des *deux Principes.* » Son hérésie, adoptée par plusieurs disciples célèbres, et partagée en plusieurs sectes particulières, se répandit en peu de temps dans l'Église orientale et dans l'occidentale. Les *Marcionites* s'abstenoient de la chair, n'usoient que d'eau, même dans les sacrifices, et faisoient des jeûnes fréquens. Les disciples de *Marcion* avoient un grand mépris et une aversion extrême pour le Dieu Créateur. *Théodoret* avoit connu un Marcionite, âgé de quatre-vingt-dix ans, qui étoit pénétré de la plus vive douleur toutes les fois que le besoin de se nourrir l'obligeoit à user des productions du Dieu Créateur. La nécessité de manger des fruits que ce Créateur avoit fait naître, étoit une humiliation à laquelle le Marcionite nonagénaire n'avoit pu s'accoutumer. Les *Marcionites* étoient tellement persuadés de la dignité de leur ame, qu'ils couroient au martyre, et recherchoient la mort comme la fin de leur avilissement, et le commencement de leur gloire et de leur liberté. On dit que *Marcion* avoit fait un livre, intitulé *les Antithèses*, dans lequel il prétendoit montrer plusieurs contrariétés entre l'ancien et le nouveau Testament.

MARCIUS, (*Caïus*) *consul* Romain, vainqueur des Privernates, des Toscans et des Falisques, fut le premier des Plébéiens qui fut honoré de la charge de dictateur, vers l'an 354 avant Jésus-Christ.

I. MARCK, (Guillaume de la) étoit d'une maison illustre et féconde en grands hommes, qui tiroit son origine des comtes d'*Altemberg*, dans le 13e siècle; mais il ne dut sa célébrité particulière qu'à ses forfaits. Dominé par deux passions impétueuses, l'ambition et la haine, il conçut le projet de s'emparer de la ville de Liége, et chercha les moyens de se défaire de *Louis de Bourbon* qui en étoit l'évêque. *Louis XI*, qui haïssoit mortellement ce prélat, parce qu'il étoit dans les intérêts de l'archiduc d'Autriche, avoit donné à *Guillaume* des soldats et de l'argent pour exécuter cette indigne entreprise. Il assemble ses gens, qu'il fait habiller de rouge, portant sur leur manche gauche la figure d'une hure de sanglier, (*) et les conduit jusqu'au pays de

(*) Il fut surnommé par les Liégeois *le Grand Sanglier des Ardennes*.

Liége. *La Marck* avoit des intelligences avec quelques habitans de la ville. Ceux-ci persuadèrent à leur évêque d'aller au devant de son ennemi, et de ne point attendre qu'il vînt assiéger la place, promettant de le suivre et de le défendre au péril de leur vie. Le prélat, peu en garde contre ces protestations perfides, sort de la ville, et va au devant de *la Marck*. A peine les deux armées furent-elles en présence, que les traîtres abandonnèrent *Louis*, pour se ranger du côté de son ennemi. Il s'en saisit, le massacra lui-même par la plus lâche cruauté, et fit traîner dans Liége indignée son corps, qui fut exposé à la vue du peuple devant la porte de l'église Saint-Lambert. Ensuite il fit élire son fils par violence, pour remplir la place de celui dont sa main venoit de verser le sang. Mais son crime ne demeura pas impuni. Peu de temps après, il fut excommunié par le pape, et pris par le seigneur *de Horn*, frère de celui que le chapitre de Liége avoit élu canoniquement pour succéder à *Louis de Bourbon*. *De Horn* prit le parti de son frère, et fit trancher la tête au meurtrier de *Louis*, dans la ville de Maestricht, selon *Mezeray*, ou à Utrecht, selon *Sponde*. Ces événemens doivent être rapportés à l'année 1482.

II. MARCK, (Évrard de la) nommé par quelques auteurs le *Cardinal de Bouillon*, de la famille du précédent, fut élu évêque de Liége en 1505. Attaché d'abord aux intérêts de la France, *Evrard* les abandonna, pour se lier avec *Charles d'Autriche*, roi d'Espagne, et contribua à le faire monter sur le trône impérial. Ce prince lui donna l'archevêché de Valence, et lui obtint le chapeau de cardinal du pape *Léon X*, l'an 1521. Le cardinal *Polus*, envoyé en Angleterre par *Paul III*, pour y travailler à faire rentrer ce royaume dans le sein de l'église, ayant appris que *Henri VIII* avoit mis sa tête à prix, trouva un asile sûr auprès d'*Evrard*, qui le reçut avec distinction. Le pape l'en récompensa en le créant légat *à Latere*. Il mourut le 15 février 1538. On voit dans la capitale, et dans tout le pays de Liége, un grand nombre de monumens de sa munificence. On admire sur-tout à Liége le vaste palais des évêques, et dans la cathédrale son tombeau de bronze doré, fait de son vivant. Il enrichit d'un grand nombre de pièces rares et précieuses le trésor de son église. *Sleydan* a dit beaucoup de mal de ce prélat, qui ne fut pas favorable aux nouvelles erreurs. Malgré sa vigilance extrême, l'hérésie s'étant glissée dans ses états, il employa, pour l'extirper, des gens zélés et éclairés. Ceux qui refusèrent de se rendre à leurs instructions, furent bannis, et les plus obstinés à répandre l'erreur, punis du dernier supplice. Ces exécutions le rendirent odieux aux Luthériens, qui n'ont pas ménagé sa mémoire, et qui l'ont peint comme un prélat intrigant et ambitieux. —Un oncle de l'évêque de Liége, eut de la postérité, qui subsiste sous le nom de comtes de LA MARCK.

III. MARCK, (Robert de la) second du nom, duc de Bouillon, prince de Sédan, frère du précédent, servit sous le roi *Louis XII*, et se trouva, l'an

1513, à la bataille de Novare, avec deux de ses fils, *Fleuranges* et *Jametz*. On lui dit qu'ils sont restés blessés dans un fossé ; il oublie les ordres du général, prend cent hommes d'armes, vole au lieu indiqué, malgré les obstacles fréquens d'un terrain entrecoupé, et l'impossibilité manifeste de les secourir ; perce six ou sept rangs de Suisses victorieux, les écarte, trouve ses deux fils couchés par terre, charge l'aîné sur son cheval, met le jeune sur celui d'un des siens, fait sa retraite, rejoint la cavalerie Françoise, malgré les Suisses qui s'étoient avancés pour l'en empêcher, et donne ainsi une seconde fois la vie à ceux qui déjà la lui devoient. Gagné par son frère, *Robert* passa dans le parti de *Charles-Quint*, avec lequel il ne tarda pas à se brouiller. Il se raccommoda alors avec la France, et, sûr d'en être secouru, il fut assez téméraire pour envoyer à l'empereur un cartel de défi. Cet homme intrépide, mais non moins cruel, portoit aussi le surnom de *Grand Sanglier des Ardennes*, à cause des maux infinis qu'il commit sur les terres de l'empereur et de ses voisins : « *De même qu'un Sanglier*, dit Brantôme, *qui ravage les blés et les vignes des pauvres bonnes gens.* » Il portoit, ainsi que ses ancêtres, cette étrange devise : *Si Dieu ne me veult, le Diable me prye.*

IV. MARCK, (Robert de la) troisième du nom, connu d'abord sous le nom du seigneur *de Fleuranges*, puis duc de Bouillon et seigneur de Sédan, fils aîné du précédent, se distingua par sa valeur sous les règnes de *Louis XII* et de *François premier*. Il se trouva avec son père à la bataille de Novare, et y reçut quarante-six blessures ; à celle de Marignan, et à celle de Pavie, en 1525, où il fut fait prisonnier. Conduit à l'Écluse en Flandre, il y écrivit l'*Histoire des choses mémorables arrivées en France, Italie et Allemagne, depuis l'an* 1503 jusqu'en 1521, sous le titre du *Jeune Aventureux*. On les trouve dans le tome 16e de la collection des *Mémoires historiques, relatifs à l'histoire de France*, et à la suite des *Mémoires* de *Martin* et *Guillaume du Bellai-Langei*, publiés par l'abbé *Lambert*, Paris, 1753, in-12, tome 7e, avec des notes critiques et historiques de l'éditeur. La plupart des événemens rapportés dans cette Histoire, y sont accompagnés de circonstances intéressantes qu'on ne trouve guère ailleurs. Le style en est simple, clair et naïf ; mais les étrangers lui reprochent sa partialité pour la France. Il fut fait maréchal de France en 1526. S'étant jeté dans Péronne, en 1536, il y fut assiégé par une armée d'Impériaux ; il soutint quatre assauts, malgré le feu de soixante et douze pièces de canon, et força les ennemis à se retirer avec une perte considérable. Il mourut l'année suivante.

V. MARCK, (Robert de la) quatrième du nom, fils du précédent, dit le duc et le maréchal *de Bouillon*, obtint le bâton, l'an 1547, en épousant une des filles de la duchesse de *Valentinois*, maîtresse de *Henri II*. Il servit à la prise de Metz, en 1552, et fut fait lieutenant général en Normandie. Les Impériaux ayant assiégé Hesdin, l'année d'après, il le défendit tant

qu'il put, et fut pris en capitulant. Il mourut en 1556, de poison, à ce qu'il disoit : il se flattoit que les Espagnols le craignoient assez pour s'être défaits de lui. Il avoit épousé une fille de *Diane de Poitiers* et de *Louis de Brezé*. — Son fils *Henri-Robert*, duc de Bouillon, lui succéda dans le gouvernement de Normandie, y favorisa les Protestans dont il suivoit les opinions en secret, et ne laissa qu'une fille, morte en 1594. Elle avoit épousé *Henri de la Tour d'Auvergne*, qu'elle fit son héritier, quoiqu'elle n'en eût point d'enfans.

VI. MARCK, (Jean de) *Marckius*, ministre Protestant, né à Sneck, dans la Frise, en 1655, fut professeur en théologie à Franeker, puis ministre académique, professeur en théologie et de l'histoire ecclésiastique à Groningue, et passa, en 1689, à Leyde, où on lui confia les mêmes emplois. Il y mourut, le 30 janvier 1731, à 75 ans. On a de lui : I. Des *Dissertations* contre celle du P. *Crasset sur les Sybilles*, Franeker, 1682, in-8.° II. *Compendium theologiæ*, Amsterdam, 1722, in-4.° III. Des *Commentaires* sur divers livres de l'Écriture-Sainte. IV. *Exercitationes Biblicæ*, en huit vol., imprimés séparément et en différens lieux. V. *Exercitationes Miscellaneæ*, Amsterdam, 1690. Elles roulent sur les hérésies tant anciennes que modernes. Entre celles-ci, il compte celles des Enthousiastes et des Sociniens, et se garde bien, en bon protestant, d'oublier le *Papisme*. On a rassemblé quelques-uns de ses ouvrages philologiques, en 2 vol. in-4°, Groningue, 1748. *Jean de Marck* étoit versé dans la science de l'Ecriture-Sainte, des antiquités sacrées ; mais il n'avoit pas assez de jugement. Il se plaisoit à les charger d'un vain étalage d'érudition ; sa haine contre les Catholiques lui sert souvent de raison. Son style est obscur et entortillé.

MARCKLAND, (Jérémie) célèbre critique Anglois, éditeur de différens auteurs grecs et latins, naquit en 1693, et mourut en 1776. On de lui, un *Commentaire sur le livre de la Sagesse*, in-8.°

MARCONVILLE, (Jean de) seigneur de Montgoubert, vit le jour dans le Perche. Il n'est guère connu que par un *Traité* moral et singulier, assez bon pour son temps, et recherché encore par les bibliomanes. Il est intitulé : *De la bonté et de la mauvaistié des Femmes*, en un vol. in-16, Paris, 1756. On a encore de lui : *De l'heur et malheur du Mariage*, Paris, 1564, in-8.° *De la bonne et mauvaise langue*, Paris, 1573, in-8.° On ignore les détails de la vie de cet auteur. Tout ce que l'on peut juger par ses écrits, c'est qu'il étoit très-retiré, très-appliqué à l'étude, lisant beaucoup, et faisant quelques bonnes réflexions.

MARCOUL, (Saint) *Marculphus*, né à Baïeux de parens nobles, devint un célèbre prédicateur ; il fonda un monastère à Nanteuil près de Coutances, et y mourut saintement, l'an 558. Il y a sous son nom une église célèbre à Corberi, au diocèse de Laon, dépendante de St-Remi de Rheims, où l'on conserve une partie de ses reliques. C'est là que les rois de France alloient faire

une neuvaine après avoir été sacrés à Rheims, avant que de toucher les malades des écrouelles.

MARCULFE, moine François, fit, à l'âge de 70 ans, un recueil des *Formules* des Actes les plus ordinaires. Si ces formules sont dans un style barbare, ce n'est pas la faute de l'auteur; on ne parloit pas mieux alors. Son ouvrage, très-utile pour la connoissance de l'antiquité ecclésiastique et de l'histoire des rois de France de la première race, est divisé en deux livres. Le premier contient les Chartres royales, et le second, les Actes des particuliers. *Jérôme Bignon* publia cette Collection, en 1613, in-8°, avec des remarques pleines d'érudition. *Baluze* en donna une nouvelle édition dans le Recueil des Capitulaires, 1677, 2 vol. in-folio, qui est la plus exacte et la plus complète. *Launoi* prétend que *Marculfe* vivoit dans le 8e, et non dans le 7e siècle. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne sait rien de positif sur le temps dans lequel il a fleuri.

MARCY, *Voy.* MARSY.

MARD, (SAINT-) *Voyez* REMOND.

I. MARDOCHÉE, oncle ou plutôt cousin germain d'*Esther*, femme d'*Assuérus* roi de Perse. Ce prince avoit un favori nommé *Aman*, devant qui il vouloit que tout le monde fléchît le genou. Le seul *Mardochée* refusa de se soumettre à cette bassesse. *Aman* irrité obtint une permission du roi, de faire massacrer tous les Juifs en un même jour. Il avoit déjà fait élever, devant sa maison, une potence de 50 coudées de haut, pour y faire attacher *Mardochée*. Celui-ci donna avis à la reine sa nièce, de l'arrêt porté contre sa nation. Cette princesse profita de la tendresse que le roi lui témoignoit, pour lui découvrir les noirceurs de son favori. Le roi, heureusement détrompé, donna la place d'*Aman* à *Mardochée*, et obligea ce ministre scélérat à mener son ennemi en triomphe, monté sur un cheval, couvert du manteau royal, et le sceptre à la main, dans les rues de la capitale, en criant devant lui: *C'est ainsi que le roi honore ceux qu'il veut honorer....* *Aman* fut pendu ensuite, avec sa femme et ses enfans, à ce gibet même qu'il avoit destiné à *Mardochée*. Plusieurs critiques croient que *Mardochée* est auteur du livre canonique d'*Esther*. On lui attribue aussi un *Traité des Rits* ou *Coutumes des Juifs*, qui est entre les Talmudiques; mais il est incontestable que ce dernier livre est d'un temps fort postérieur à *Mardochée*. Il peut avoir été composé par quelques Juifs du même nom. *Voy.* ESTHER *et* AMAN.

II. MARDOCHÉE, rabbin, fils d'*Eliezer Comrino*, Juif, de Constantinople, est auteur d'un *Commentaire* manuscrit sur le Pentateuque. *Simon*, qui parle de cet ouvrage, ne marque pas le temps où son auteur a vécu. *Voy.* aussi II. NATHAN.

MARDONIUS, étoit gendre de *Darius*, successeur de *Cambyse* roi des Perses. Ce prince lui ayant confié le commandement de ses troupes, s'en repentit peu après, à cause des pertes qu'il fit sous la conduite d'un général si jeune et sans expérience. Il le rappela et en envoya d'autres qui furent

plus heureux. Aussitôt que *Xerxès* fut monté sur le trône de son père, il choisit *Mardonius* pour son général, et lui confia le soin de faire la guerre aux Grecs. Ainsi, après la bataille de Salamine, il le laissa avec une armée de trois cent mille hommes pour réduire la Grèce. *Mardonius* entra dans Athènes, et acheva de la détruire; mais peu après ayant livré bataille aux Grecs, près de la ville de Platée, il y fut tué, et son armée entièrement défaite, l'an 79 avant J. C. Cette victoire donna lieu à l'institution des *Eleuthéries*, fêtes solennelles de Platée, qui se célébroient tous les cinq ans, par des combats gymniques et des courses de chars.

MARDUEL, (Jean) né près de Lyon, en 1699, d'une famille distingnée dans le commerce, fit ses premières études à Villefranche en Beaujolois, et les continua à Paris. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il se fit avantageusement connoître de l'archevêque de Beaumont. Vicaire de la paroisse de Saint-Louis en l'Isle pendant 20 ans, curé de celle de Saint-Roch pendant quarante, son zèle infatigable, sa bienfaisance continuelle, sa douceur sans altération, lui acquirent des droits à la reconnoissance publique. Dans toutes les querelles, relatives au clergé, à l'administration des derniers sacremens, sa prudence, son activité conservèrent parmi ses paroissiens l'ordre et la paix. Ennemi de cette licence, décorée si mal-à-propos du nom de *philosophie*, qui aspiroit au honteux honneur de renverser les lois, l'autel, et l'ordre social, il opposa aux sarcasmes de l'esprit fort des vertus réelles; et sa tolérance, son humanité le firent estimer de ceux même dont il combattit les sentimens, et qu'il eut le bonheur de ramener souvent au sein de la religion. Il s'appliqua spécialement à l'instruction de la jeunesse, pour laquelle il fonda des écoles chrétiennes, et établit des secours pour payer des apprentissages dans les arts mécaniques, analogues au goût des élèves, ou de leurs parens. Il se plut à consacrer une partie de sa fortune à orner son église, à la réparer, et à en faire l'une des plus belles basiliques de la capitale. Après une carrière longue, utile et heureuse, *Marduel* mourut, en 1787, à l'âge de 88 ans, laissant les pauvres pour ses uniques héritiers. En 1803, M. *Bossu*, curé de St-Eustache, a consacré un juste éloge à celui de Saint-Roch, dont la mémoire est encore en vénération auprès de tous ceux qui le connurent, et surent estimer ses talens et ses qualités personnelles. Son neveu, dans la même carrière et la même place, rappelle ses vertus, et suit ses exemples.

I. MARE, (Guillaume de la) *Mara*, poëte latin, né d'une famille noble du Cotentin en Normandie, fut secrétaire de plusieurs chanceliers successivement. Dégoûté de la cour, il se retira à Caen, où l'université lui décerna le rectorat : puis il fut nommé, vers 1510, trésorier et chanoine de l'église de Coutances, et il y mourut dans ces dignités. On a de lui, deux Poëmes qui traitent à peu près de la même matière, l'un intitulé : *Chimæra*, Paris, 1514, in-4°; l'autre a pour titre : *De tribus fugiendis*

Venere, *Ventre et Plumé*, Paris, 1512, in-4.°

II. MARE, (Philibert de la) conseiller au parlement de Dijon, très-versé dans la littérature et dans l'histoire, écrivoit en latin presque aussi bien que le président *de Thou*, sur lequel il s'étoit formé. Il mourut, en 1687, après avoir publié plusieurs ouvrages. Le plus connu est, le *Commentarius de Bello Burgundico*. C'est l'histoire de la guerre de 1635 : elle fait partie de son *Historicorum Burgundiæ Conspectus*, in-4°, 1689. L'auteur donne dans cet ouvrage un catalogue des pièces relatives à l'Histoire de Bourgogne, qu'il se proposoit de composer.

III. MARE, (Nicolas de la) doyen des commissaires du Châtelet, fut chargé de plusieurs affaires importantes sous le règne de *Louis XIV*. Ce monarque l'honora de son estime, et lui fit une pension de deux mille livres. *La Mare* mourut, le 15 avril 1723, âgé d'environ 82 ans. On a de lui, un excellent *Traité de la Police*, en 3 vol. in-folio, auxquels M. *le Clerc du Brillet* en a ajouté un quatrième. Cet ouvrage est trop vaste pour qu'il ne s'y soit pas glissé quelques fautes; mais ces inexactitudes ne doivent pas fermer les yeux sur la profondeur des recherches et la solidité du jugement, qui en font le caractère. On y trouve, dans un grand détail, l'histoire de l'établissement de la Police, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, et les règlemens qui la concernent. Les deux premiers volumes doivent avoir des Supplémens, qui sont refondus dans la seconde édition de 1722; le troisième est toujours de 1719, et le quatrième, de 1738.

IV. MARE, (L'abbé de la) mort en 1746, a donné, à l'Opéra, les ballets de *Titon*, de *Thomas amoureux* et de *Zaïde*, dont *Boyer* a fait la musique.

I. MARÉCHAL, (Antoine) avocat au parlement de Paris, est auteur de plusieurs pièces représentées au théâtre François, mais qui n'y sont pas restées. Leurs titres sont : *L'Inconstance d'Hylas*, pastorale en cinq actes; *la Sœur valeureuse; le Railleur Fanfaron; Lisidor; le Mausolée*. Ces comédies sont en cinq actes. *Maréchal* donna aussi deux tragédies, *Charles le Hardi*, et *Papyrius*. Il termina sa carrière dramatique, en 1645.

II. MARÉCHAL, (George) premier chirurgen des rois *Louis XIV* et *Louis XV*, naquit à Calais en 1658, d'un pauvre officier. Ses talens pour les opérations de la chirurgie, et sur-tout pour celles de la taille au grand appareil, lui firent un nom dans Paris. Appelé à Versailles pour être consulté sur une maladie de *Louis XIV*, loin de profiter de cette occasion pour sa fortune, il revint à la capitale après avoir donné son avis. En 1703, il succéda à *Félix* dans la place de premier chirurgien du roi, et trois ans après, il obtint une charge de maitre-d'hôtel et des lettres de noblesse. Cet habile homme mourut dans son château de Bièvre, que *Louis XIV* avoit érigé en marquisat, en 1736, à 78 ans. La société académique de la Chirurgie a dû beaucoup à ses soins et à son zèle pour la perfection de cet art. Il étoit d'ailleurs d'un commerce

sur et d'un caractère généreux. Ayant fait l'ouverture d'un abcès au foie à *le Blanc*, ministre de la guerre, *Morand*, alors très-jeune, lui indiqua l'endroit où il falloit ouvrir; et ce n'étoit pas celui sur lequel il avoit d'abord porté le bistouri. Le ministre rétabli, dit dans un repas où étoient *Maréchal* et *Morand*, en s'adressant au premier: *Voilà celui à qui je dois la vie.* — *Vous vous trompez, Monseigneur*, répondit Maréchal: *c'est à ce jeune homme;* (en montrant *Morand*) *car, sans lui, vous seriez mort.*

III. MARÉCHAL, (Pierre-Sylvain) né à Paris en 1750, embrassa d'abord la profession du barreau, qu'il quitta pour la littérature. Il devint garde des livres de la bibliothèque du collége *Mazarin;* et dans cette place, il paya son tribut à la révolution françoise, par quelques brochures exagérées, et par la *Femme Abbé*, mauvais roman anti-religieux. L'auteur ne mériteroit pas d'être connu, s'il n'avoit produit auparavant d'autres ouvrages, qui sont lus avec plus d'intérêt, et qui ne manquent ni d'esprit ni de graces. Les plus remarquables sont: I. *Des Bergeries*, 1770, in-12. Depuis la publication de cet écrit, l'auteur se plaisoit à s'appeler *le Berger Sylvain*. II. *Le Temple de l'Hymen*, 1771, in-12. III. *Bibliothèque des Amans*, 1777, in-16. IV. *Tombeau de J. J. Rousseau*, 1779, in-8.° V. *Le Livre de tous les âges*, 1779, in-12. VI. *L'Age d'or*, 1782, in-12. VII. *Livre échappé au déluge*; 1784, in-12. Ces deux derniers Opuscules offrent des pseaumes et d'agréables historiettes en prose. VIII. *Recueil des Poëtes moralistes François*, 1784, 2 vol. in-18. IX. *Costumes civils actuels de tous les Peuples*, 1784, in-4.° X. *Tableaux de la Fable*, 1787. XI. *Paris et la Province*, ou *Choix des plus beaux Monumens d'architecture en France*, 1787. XII. *Catéchisme du curé Meslier*, 1789, in-8.° XIII. *Dictionnaire d'amour*, 1789, in-16. XIV. *Le Panthéon*, ou *les Figures de la fable*, *avec leurs histoires*, 1791, in-8.° XV. *Almanach des honnêtes gens*, 1793. XVI. *Décades du Cultivateur*, 2 vol. in-18. XVII. *Voyage de Pythagore*, 1798, 6 vol. in-8.° C'est une imitation des *Voyages d'Anacharsis*, par *Barthélemy;* mais imitation très-foible, et qui n'approche ni de l'érudition ni de la force de style de ce dernier écrit. XVIII. *Dictionnaire des Athées*, 1800, in-8°: ouvrage calomnieux, plein d'imputations fausses, et qui a fait tort à son auteur. XIX. Celui-ci a publié les précis historiques qui accompagnent divers recueils de gravures, tels que l'*Histoire de la Grèce*, l'*Histoire de France*, en figures; le *Muséum de Florence*, etc. *Maréchal* est mort à Paris, le 28 nivôse an XI (18 janvier 1803).

MARÉCHAL, *Voyez* BIÈVRE.

MARÉCHAL D'ANVERS, (Le) *Voyez* MESSIS.

MARENNES, (la comtesse de) *Voyez* I. PARTHENAY.

MARES, *Voy.* DESMARES.

MARESCOTI, (Marguerite) de Sienne, vivoit en 1588, et cultiva avec succès la poésie. Le recueil, intitulé la *Guirlande*, publié par *Angela Beccaria*, ren-

ferme quelques pièces de *Marescoti*. — Une Romaine du même nom, tante d'un cardinal, religieuse à Viterbe, où elle mourut en 1640, a été béatifiée en 1726, par *Benoît XIII*. La Vie de celle-ci a été publiée en Italie.

MARET, (Hugues) célèbre médecin de Dijon, et secrétaire perpétuel de l'académie de cette ville, fut enlevé, le 11 juin 1786, à 56 ans, à cette compagnie par une mort prématurée et patriotique. Chargé d'empêcher les ravages d'une épidémie, il étoit allé la combattre dans un village de Bourgogne ; il y périt, victime du fléau auquel il vouloit s'opposer. On a de lui, divers écrits sur l'inoculation de la petite vérole, l'usage des bains, des eaux minérales, et sur les principales branches de la médecine et de la chimie. Il est encore l'éditeur du premier volume des *Mémoires de l'Académie de Dijon*, dans lequel il a inséré l'histoire de cette Société littéraire. On a encore de lui : *Tableau de la fièvre pétéchiale*, Dijon, 1761 — 1762, in-4°; *Moyens d'arrêter la variole*, 1780, in-8.° Comme médecin et comme savant, il fut également regretté, parce qu'il joignoit des lumières étendues à un zèle infatigable.

I. MARÊTS, (Rolland des) né à Paris en 1594, avocat au parlement, fréquenta d'abord le barreau ; mais il le quitta ensuite pour la littérature. Il mourut en 1653, à 59 ans, regardé comme un bon humaniste et un excellent critique. Il avoit été disciple du Père *Petau*, et il conféroit souvent avec lui sur la bonne latinité. On a de lui, un recueil de *Lettres latines*, écrites avec assez de pureté, et remplies de remarques de grammaire et de littérature, très-sensées. Elles sont intitulées : *Rollandi Maresii Epistolarum philologicarum Libri duo*. Ces Lettres sont des ouvrages faits à loisir, et n'ont ni la même aisance ni la même légéreté de celles qu'on écrit par occasion à ses amis. L'uniformité qui y règne, fatigue. Elles tiennent plus de la dissertation que du genre épistolaire, qui a quelque chose de plus naturel, de plus gai et de plus varié. Elles parurent en 1655, par les soins de *Launoy*; puis en 1686, in-12. Le caractère de *Rolland* étoit doux, honnête, désintéressé. Il ne se soucia ni des richesses ni des honneurs. Il aimoit beaucoup ses parens, entr'autres *Jean des Marêts* son frère; et *Ménage* disoit à cette occasion, qu'on auroit pu l'appeler *Philadelphie*. *Rolland* eut un fils qui fut également avocat au parlement. Il est fréquemment cité par *Bayle*, auquel il fournissoit des observations et des remarques, dont ce savant se louoit beaucoup. *Voy*. III. DUPRÉ.

II. MARÊTS DE SAINT-SORLIN, (Jean Des) frère du précédent, né à Paris en 1595, fut un des premiers membres de l'académie Françoise. Le cardinal *de Richelieu*, qu'il aidoit dans la composition de ses Tragédies, le fit contrôleur général de l'extraordinaire des guerres, et secrétaire général de la marine du Levant. Il mourut à Paris, le 28 octobre 1676, chez le duc *de Richelieu*, dont il étoit l'intendant, à 81 ans. Il avoit eu l'esprit agréable dans sa jeunesse, et il avoit été admis dans les meilleures sociétés de Paris. Ce fut lui qui composa ces *jolis* vers

sur la *Violette*, pour la guirlande de *Julie de Rambouillet* :

> **Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,**
> **Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe ;**
> **Mais, si sur votre front je puis me voir un jour,**
> **La plus humble des fleurs sera la plus superbe.**

Les derniers jours de *des Marêts* ne ressemblèrent pas à son printemps ; ils tinrent beaucoup de la folie, mais de cette folie sombre et mélancolique, qui est la plus cruelle de toutes. Dans son *Avis du Saint-Esprit au Roi*, il se vanta qu'il lèveroit une armée de 144,000 combattans, dont une partie étoit déjà enrôlée, pour faire la guerre aux impies et aux Jansénistes. Le nombre de ceux qui composeront ce sacré troupeau, doit être, selon la *Prophétie de* St. Jean, *de cent quarante-quatre mille, qui auront la marque du Dieu vivant sur le front, c'est-à-dire qui feront voir à découvert par leur vie, que Dieu est vivant dans leurs cœurs.* Et comme toute armée a besoin d'un général, il offre cette charge au Roi ; *afin que le zèle et la valeur de sa personne sacrée, qui sera le général de cette belle armée, comme Fils aîné de l'Eglise, et principal Roi de tous les Chrétiens, anime tous les soldats.* Pour les moindres charges, il déclare à Sa Majesté qu'elles sont destinées pour les chevaliers de l'ordre. *Votre royale compagnie*, dit-il, *des Chevaliers du Saint-Esprit doit marcher à leur tête, si elle est aussi noble et aussi vaillante comme elle se persuade de l'être.* Et pour les piquer d'honneur, il ajoute, qu'*elle le sera beaucoup, si elle est aussi prête que le reste de cette sainte armée à tout faire et à tout souffrir.* Pour les moyens que l'on doit employer dans cette guerre, et dont cette nombreuse armée se doit servir, il ne s'en ouvre pas ; mais il se réserve à les déclarer en temps et lieu, comme les ayant appris du *Saint-Esprit.* Bien des gens auroient pu penser que cette armée étoit une vision digne de *Nostradamus*, et c'étoit la première pensée qui devoit venir dans l'esprit du roi en lisant le projet. C'est pour prévenir cette idée que l'auteur déclare à *Louis XIV*, que la plus grande partie de cette armée est déjà levée, et qu'elle est composée de plusieurs mille ames. Il prédit à *Louis XIV* l'avantage de ruiner les Mahométans. *Ce prince valeureux*, dit-il, *prédit dans* Jérémie *par les mots de* FILS DU JUSTE, *va détruire et chasser de son état l'impiété et l'hérésie, et réformer les Ecclésiastiques, la Justice et les Finances ; puis d'un commun consentement avec le roi d'Espagne, il convoquera tous les Princes de l'Europe avec le Pape, pour réunir tous les Chrétiens à la vraie et seule religion catholique... Après la réunion de tous les hérétiques sous le saint Siége, le Roi sera déclaré chef des Chrétiens, comme fils aîné de l'Eglise.* Ces idées lui échauffèrent tellement l'imagination, que son esprit égaré voyoit par-tout des Jansénistes et des Athées. Un jour que *la Mothe-le-Vayer* passoit dans la galerie du Louvre, *des Marêts* se mit à dire tout haut : *Voilà un homme qui n'a point de religion.* — *Mon ami*, lui répondit *le Vayer*, en se retournant, *j'ai tant de religion, que je ne suis pas de ta religion.* Celle de *des Marêts* étoit le plus

absurde fanatisme. On a dit de lui, « qu'il étoit le plus fou de tous les poëtes, et le meilleur poëte qui fût entre les fous. » On disoit aussi que « des Marêts, encore jeune, avoit perdu son ame en écrivant des Romans; et que vieux, il avoit perdu l'esprit à écrire sur la Mysticité. » Cet insensé fut un des ridicules critiques de *Boileau*. Il l'accusoit un jour d'avoir pris dans *Juvenal* et dans *Horace*, les richesses qui brillent dans ses Satires. *Qu'importe*, répondit un homme d'esprit à *des Marêts? avouez du moins que ces larcins ressemblent à ceux des Partisans du temps passé; ils lui servent à faire une belle dépense, et tout le monde en profite....* *Des Marêts* a fait plusieurs pièces de théâtre, telles qu'*Aspasie*, les *Visionnaires*, *Roxane*, *Scipion*, *Europe*, *Erigone* et *Mirame*: la comédie des *Visionnaires* passa, de son temps, pour le chef-d'œuvre de ce poëte. C'est par *Mirame* qu'on fit l'ouverture du théâtre du palais Cardinal à Paris. *Richelieu*, dit-on, y avoit travaillé, et ne la rendit pas meilleure. Nous avons encore de lui: I. Les *Pseaumes de DAVID paraphrasés*. II. Le *Tombeau du Cardinal de RICHELIEU*, Ode. III. L'*Office de la VIERGE* mis en vers. IV. Les *Vertus Chrétiennes*, poëme en huit chants. V. Les quatre livres de l'*Imitation de JESUS-CHRIST*, 1654, in-12, très-mal traduits en vers françois. VI. *CLOVIS, ou la France Chrétienne*, en 26 livres, *Elzevir*, 1657, in-12; poëme sans génie sur un sujet qui devoit exciter le génie. Il en prit la défense contre *Boileau*, dans une brochure publiée en 1674, in-4.° *Despreaux*, averti que cette critique alloit paroître, la prévint par cette épigramme:

> *Racine*, plains ma destinée!
> C'est demain la triste journée,
> Où le prophète *des Marêts*,
> Armé de cette même foudre
> Qui mit le Port-Royal en poudre,
> Va me percer de mille traits.
> C'en est fait, mon heure est venue:
> Non que ma Muse, soutenue
> De tes judicieux avis,
> N'ait assez de quoi le confondre;
> Mais, cher ami, pour lui répondre,
> Hélas! il faut lire CLOVIS.

Cette épigramme n'empêcha pas que *des Marêts* ne fût très-content de son poëme; et il l'étoit à un tel point, que dans ses *Délices de l'Esprit*, il en renvoie la gloire à Dieu, qui l'avoit visiblement assisté pour finir ce grand ouvrage. VII. La *Conquête de la Franche-Comté*. VIII. Le *Triomphe de la Grace*; c'est plutôt le triomphe de l'ennui. IX. *Esther*. X. Les *Amours de Prothée et de Philis*: poëmes héroïques, etc. *Des Marêts* a publié, en prose: I. Les *Délices de l'Esprit*; ouvrage inintelligible, dont on s'est moqué, en disant qu'il falloit mettre dans l'errata: DÉLICES, *lisez* DÉLIRES. Ce fanatique prétend expliquer l'Apocalypse dans ce livre; mais *il s'en* acquitte comme *Jurieu* s'en acquitta depuis. II. *Avis du SAINT-ESPRIT au Roi*. De tous les écrits de cet insensé, c'est le plus extravagant: III. *Réponse à l'insolente Apologie des Religieuses de Port-Royal*, avec *la Découverte de la fausse Eglise des Jansénistes et de leur fausse éloquence*, présentée au Roi, Paris, 1666, in-8.° IV. Des Romans; entr'autres, *Ariane*, production obscène et maussade, 1639, in-4.°,

avec de belles figures gravées par *Bosse*. V. Une espèce de *Dissertation* sur les poëtes Grecs, Latins et François, dans laquelle il attaque les maximes d'*Aristote* et d'*Horace* sur l'Art Poétique. VI. *La Vérité des Fables*, 1648, 2 vol. in-8.° VII. Quelques *Écrits* contre les Satires de *Boileau*, et contre les disciples de *Jansénius*. Ces différens ouvrages n'ont d'autre mérite, que celui de l'enthousiasme le plus risible. Ses vers sont lâches, traînans, incorrects; sa prose est semée d'expressions ampoulées et extatiques, qui en rendent la lecture encore plus fatigante que celle de ses poésies. Pour connoître cet auteur tel qu'il étoit, il faut lire les *Visionnaires* de *Nicole*, et l'Avertissement qui est au-devant de cet ouvrage. *Voyez* II, JONAS. — VI. MORIN. — *et* II. NICOLE.

III. MARÊTS, (Samuel Des) né à Oismond en Picardie, l'an 1599, avec des dispositions heureuses, fit ses études à Paris, à Saumur et à Genève. Il devint ministre de plusieurs églises protestantes, puis professeur de théologie à Sédan, à Bois-le-Duc et à Groningue. Il s'y acquit tant de réputation, que l'université de Leyde lui offrit une chaire de professeur en 1673. Il étoit sur le point de l'aller occuper, lorsqu'il mourut à Groningue, le 18 mai, à 74 ans. On a de lui, un grand nombre de livres de controverse, contre les Catholiques et les Sociniens, et contre *Grotius*, où il a mêlé beaucoup d'injures et de personnalités contre les théologiens Catholiques et contre le Pape, qui étoit, selon lui, l'*Antechrist*. Les Protestans estiment son *Collegium Theologicum*, Groningue, 1673, in-4.° *Samuel des Marêts* laissa deux fils, *Henri* et *Daniel*. C'est à *Henri* qu'on doit l'édition de la Bible Françoise, imprimée en grand papier, in-fol., *Elzevir*, 1669, sous ce titre: *Bible Françoise, édition nouvelle sur la Version de Genève, avec les notes de la Bible Flamande, celles de* Jean Deodati *et autres, etc.*, par les soins de *Samuel* et *Henri des Marêts*, père et fils, Amsterdam, *Elzevir*, 1669, 3 vol. in-folio. Voici le jugement qu'en porte *Richard Simon*. «*Des Marêts* cite les endroits qu'il n'est pas besoin de citer, et où il n'y a d'ordinaire aucune difficulté. S'il rapporte quelque chose qu'il ait pris des bons auteurs, il le gâte entièrement par ce qu'il y mêle. De plus, son langage est un galimatias perpétuel.... Dans les notes qu'il a prises des autres, il choisit ordinairement celles qui favorisent le plus ses préjugés, sans examiner si elles sont vraies.... En un mot, tout ce grand ouvrage de remarques sur la Version de Genève, a été entièrement gâté par les additions peu judicieuses de *des Marêts*, qui les a recueillies, outre qu'il n'a pas eu assez de capacité pour en faire un bon choix. *Hist. crit. du V. T. pag.* 359. On a encore de ce théologien un Catéchisme latin *sur la Grace*, publié en 1651. Ce n'est presque qu'une traduction de celui que *Feydeau*, Janséniste célèbre, avoit publié l'année précédente. *Voy.* ALTING.

MARÊTS, *Voy.* DESMARÊTS. — MAILLEBOIS. — *et* REGNIER, n.° II.

MAREUIL *et* MARGAT, (Jésuites): le premier a traduit en notre langue, le *Paradis re-*

conquis de Milton, à la suite de la traduction de *Dupré de Saint-Maur*, *Voyez* SALVIEN.... Quant au second, *Voy.* BRUMOY.

MARFORIO, *Voyez* PASQUIN et SIXTE V.

MARGARITONE, habile peintre et sculpteur, natif d'Arezzo, florissoit sous le pape *Urbain IV*, dont il étoit estimé. Il mourut à 77 ans, vers la fin du 13e siècle.

MARGON, (Guillaume Plantavit de la Pause, de) né dans le diocèse de Béziers, vint de bonne heure à Paris, et s'y fit rechercher pour la vivacité de son esprit. Les Jansénistes et les Molinistes se le disputèrent: l'abbé *de Margon* donna la préférence à ceux-ci. Les Jésuites étoient alors le canal de toutes les graces, et il prétendoit à la fortune. Il débuta, en 1715, par une brochure, intitulée : *Le Jansénisme démasqué*, qui devoit plaire à la *Société*, et qui cependant fut très-maltraitée par le P. *de Tournemine*, auteur du *Journal de Trévoux*. L'abbé *de Margon*, d'autant plus sensible à la critique de ses ouvrages, qu'il l'exerçoit avec plaisir sur ceux des autres, lança plusieurs Lettres contre le journaliste et contre ses confrères. De nouvelles satires contre des personnes accréditées, suivirent ces premières productions de sa malignité. La cour se crut obligée de le reléguer aux isles de Lérins, d'où il fut transféré au château d'If, lorsque ces isles furent prises par les Autrichiens, en 1746. La liberté lui fut rendue, à condition qu'il se retireroit dans quelque maison religieuse; il choisit un monastère de Bernardins, où il mourut en 1760. L'abbé *de Margon* appartenoit à une famille respectable, alliée, dit-on, au cardinal *de Fleury*. Sa vie n'en fut pas plus heureuse ; le funeste abus qu'il fit de son esprit, empoisonna ses jours. Il étoit d'une taille au-dessous de la médiocre, et fort gros ; il avoit une physionomie méchante, pleine de fiel et d'impétuosité, et son caractère étoit comme sa physionomie. Naturellement porté à augmenter le mal et à atténuer le bien, il ne voyoit *les choses* que par le côté difforme. Son cœur étoit aussi méchant que son esprit étoit malin. L'amitié, cette vertu des ames sensibles, lui fut entièrement inconnue : il ne sut ni la goûter, ni l'inspirer. On le connoissoit dès les premiers instans, comme un homme caustique, frondeur, bouillant, faux, tracassier, et toujours prêt à brouiller les personnes les plus unies, si leur désunion pouvoit l'amuser un moment : du moins c'est ainsi qu'il étoit connu dans son exil; il est vrai que la solitude n'avoit pas peu contribué à aigrir son caractère. On rapporte une anecdote à son sujet : Ayant reçu une gratification de 30,000 livres, il imagina de la manger dans un souper singulier, qu'il pria M. le duc *d'Orléans* de lui laisser donner à Saint-Cloud. Il en fit la disposition, *Pétrone* à la main, et exécuta, avec toute la régularité possible le repas de *Trimalcion*. On surmonta toutes les difficultés à force de dépenses. Le Régent eut la curiosité d'aller surprendre les acteurs, et il avoua qu'il n'avoit rien vu de si original. On a de l'abbé *de Margon*, plusieurs ouvrages écrits avec chaleur. I. Les *Mémoires*

de Villars, 3 volumes in-12; les deux premiers sont du héros lui-même. II. Les *Mémoires de Berwick*, 2 vol. in-12. III. Ceux de *Tourville*, 3 vol. in-12, peu estimés. IV. *Lettres de Fitz-Moritz*. V. Une mauvaise brochure contre l'académie Françoise, intitulée : *Première Séance des Etats Calotins.* VI. Plusieurs *Brevets de la Calotte*. L'abbé *de Margon* eut beaucoup de part aux Satires publiées sous ce nom. VII. Quelques *Pièces de Poésie*, manuscrites, qui valent beaucoup moins que sa prose.

MARGRAAF, (André-Sigismond) directeur de l'académie de Berlin, naquit dans cette ville, le 9 mars 1709. Il se consacra, dès sa jeunesse, à l'étude de la chimie, et fit de rapides progrès sous *Newman*, *Junker* et *Henckel*, qui furent ses maîtres. La chimie des métaux lui doit des découvertes précieuses; après avoir beaucoup travaillé sur la platine, il enrichit la minéralogie par la découverte d'un nouveau demi-métal, connu sous le nom de *Manganèse*. Le premier, il a donné une analyse complète des pierres dures, et a contribué plus que personne, par son exemple, à introduire dans les opérations chimiques, une méthode simple, claire, débarrassée de tout esprit de système et d'hypothèse. Il est mort, le 7 août 1782. L'histoire de l'académie des Sciences de Paris, dont il fut membre, renferme une longue Notice sur sa vie et ses découvertes.

MARGUERIN DE LA BIGNE, *Voyez* II. BIGNE.

I. MARGUERITE, (Sainte) vierge célèbre, reçut la couronne du martyre, à ce qu'on croit, à Antioche, l'an 275. On n'a rien d'assuré sur le genre de sa mort. Son nom ne se trouve point dans les anciens martyrologes, et elle n'est devenue célèbre que dans le 11e siècle. Ce que l'on dit de ses reliques et de ses ceintures, n'a pas plus de fondement que les actes de sa vie. Cependant on fait aujourd'hui sa fête le 20 de juillet. *Voy.* les *Vies des Saints*, de *Baillet*, pour ce jour-là. « Ses actes, dit cet auteur, ont été si corrompus, au jugement même de *Métaphraste*, que l'église Romaine n'en a rien voulu insérer dans son bréviaire. Les Orientaux l'honorent sous le nom de *sainte Pélagie* ou de *sainte Marine*, et les Occidentaux, sous ceux de *sainte Gemme* ou de *sainte Marguerite.* » — Il ne faut pas la confondre avec *Sainte* MARGUERITE, reine d'Ecosse. Celle-ci étoit petite-nièce du roi *saint Edouard le Confesseur*, et sœur d'*Edgar*, qui devoit succéder au saint roi. *Guillaume le Conquérant* les obligea de chercher leur salut dans la fuite. Ils abordèrent en Ecosse, et furent accueillis par *Malcolm III*, qui soutint en leur faveur une guerre sanglante contre les généraux de *Guillaume*. *Marguerite* donna à l'Ecosse le spectacle de toutes les vertus. *Malcolm* lui demanda sa main, et la fit couronner reine, l'an 1070. Elle ne se servit de l'ascendant qu'elle eut sur son époux, que pour faire fleurir la religion et la justice, et pour procurer le bonheur des Ecossois. Dieu bénit leur mariage, en leur donnant des enfans dignes d'eux : *Edgard*, *Alexandre* et *David*, leurs fils, illustrèrent successivement le trône d'Ecosse, par

leurs vertus et leur piété. *Mathilde*, leur fille, épousa *Henri I*, roi d'Angleterre. (*Voyez* MATHILDE, reine d'Angleterre.) Ce qui distingua sur-tout ce couple heureux, fut leur tendresse pour les pauvres et les infortunés. *Malcolm* fit bâtir la cathédrale de Durham, et fonda les évêchés de Murray et de Cathness, réforma sa maison, et porta des lois somptuaires. *Marguerite* eut la douleur de perdre son mari, tué au siége du château d'Alnwich, dans le Northumberland, et ne survécut pas long-temps à cette perte. Elle mourut, le 16 novembre 1093, dans la 47e année de son âge, et fut canonisée en 1251, par *Innocent IV*. Sa *Vie* a été écrite par *Thierry*, moine de Durham, son confesseur, et par *St. Aelred*.

II. MARGUERITE, fille de *Waldemar III*, roi de Danemarck, et femme de *Haquin*, roi de Norwége, fut placée l'an 1387 sur le trône de Danemarck et sur celui de Norwége, par la mort de son fils *Olaüs*, qui avoit uni dans sa personne ces deux royaumes. *Albert*, roi de Suède, tyran de ses sujets nobles, les souleva contre lui; ils offrirent leur couronne à *Marguerite*, dans l'espérance qu'elle les délivreroit de leur roi. Le tyran succomba après sept ans d'une guerre aussi cruelle qu'opiniâtre, et se vit forcé de renoncer au sceptre en 1394, pour recouvrer sa liberté qu'il avoit perdue dans la bataille de Falcoping. *Marguerite*, surnommée dès-lors la *Sémiramis du Nord*, maîtresse de trois couronnes par ses victoires, forma le projet d'en rendre l'union perpétuelle. Les états généraux de Danemarck, de Suède et de Norwége, convoqués à Calmar, en 1397, rendirent une loi solennelle, qui ne faisoit qu'une seule monarchie des trois royaumes. Cet acte célèbre, connu sous le nom de l'*Union de Calmar*, portoit sur trois bases. La première, que le roi continueroit d'être électif. La seconde, que le souverain seroit obligé de faire tour-à-tour son séjour dans les trois royaumes. La troisième, que chaque état conserveroit son sénat, ses lois, ses priviléges. Cette union des trois royaumes, si belle au premier coup d'œil, fut la source de leur oppression et de leurs malheurs. *Marguerite*, elle-même, viola toutes les conditions de l'union. Les Suédois ayant été obligés de lui rappeler ses sermens, elle leur demanda s'ils en avoient les titres ? On lui répondit en les lui montrant. *Gardez-les donc bien*, répliqua-t-elle; *et moi, je garderai encore mieux les Villes, les Places fortes et les Citadelles du royaume....* *Marguerite* ne traita guère mieux les Danois que les Suédois ; et mourut peu regrettée des uns et des autres, en 1412, à 59 ans, après en avoir régné 26. Le duc de Poméranie, son neveu, qu'elle avoit associé au gouvernement des trois royaumes, lui succéda sous le nom d'*Eric XIII*. *Marguerite* eut les talens d'une héroïne, et quelques qualités d'une princesse. Lorsque ses projets n'étoient pas traversés par la loi, elle la faisoit observer avec une fermeté louable ; et l'ordre public étoit ce qu'elle aimoit le mieux, après ses intérêts particuliers. Ses mœurs n'étoient pas trop régulières : mais elle tâchoit de réparer cette irrégularité, dans l'esprit des

peuples, par les dons qu'elle faisoit aux églises. Son esprit auroit été plus loin, s'il avoit été cultivé. Elle parloit avec force et avec grace, et elle se servit avantageusement du mélange que la nature avoit fait en elle, des agrémens des femmes et du courage des hommes.

III. MARGUERITE, fille aînée de *Raimond Bérenger*, comte de Provence, épousa *saint Louis* en 1234. La reine *Blanche*, jalouse à l'excès de l'affection de son fils, voyoit avec une espèce de chagrin, ses vifs empressemens pour sa femme. Si la cour voyageoit, elle les faisoit presque toujours loger séparément. Aussi la jeune reine n'aimoit pas beaucoup sa belle-mère. *St. Louis* n'osoit même aller chez cette épouse chérie, sans prendre des précautions, comme s'il avoit été chez une maîtresse. Un jour qu'il tenoit compagnie à sa femme, parce qu'elle étoit dangereusement malade, on vint lui dire que sa mère arrivoit. Son premier mouvement fut de s'enfoncer dans la ruelle du lit. *Blanche* l'apperçut néanmoins. *Venez-vous-en*, lui dit-elle, en le prenant par la main; *vous ne faites rien ici..... Hélas!* s'écria *Marguerite* désolée, *ne me laisserez vous voir mon Seigneur ni à la vie, ni à la mort?* Elle s'évanouit à ces mots; tout le monde la crut morte. Le roi le crut lui-même, et retourna sur-le-champ auprès d'elle. Sa présence la fit revenir de son évanouissement; et les deux époux, toujours surveillés, s'en aimèrent davantage. (Voyez l'*Histoire de St. Louis*, par *Joinville*; et l'*Histoire de France*, par l'abbé *Velly*.) *Marguerite* suivit *Louis* en Égypte, l'an 1248, et accoucha à Damiette, en 1250, d'un fils, surnommé *Tristan*, parce qu'il vint au monde dans de fâcheuses conjonctures. Trois jours auparavant elle avoit reçu la nouvelle que son époux avoit été fait prisonnier; elle en fut si troublée, que, croyant voir à tout moment sa chambre pleine de Sarasins, elle fit veiller auprès d'elle un chevalier de 80 ans, qu'elle pria de lui couper la tête, s'ils se rendoient maîtres de la ville. Le chevalier le lui promit, et lui dit bonnement, qu'*il en avoit eu la pensée avant qu'elle lui en parlât.* Les Sarasins ne purent surprendre Damiette; mais le jour même qu'elle accoucha, les troupes Pisanes et Génoises, qui y étoient en garnison, voulurent s'enfuir parce qu'on ne les payoit pas. Cette princesse, pleine de courage, fit venir au pied de son lit les principaux officiers, et elle les harangua, non pas les larmes aux yeux, mais d'un ton si ferme et si mâle, qu'elle obligea ces lâches à ne point sortir de la place. De retour en France, elle fut le conseil de son époux, qui prenoit ses avis en tout, quoiqu'il ne les suivît pas toujours. Elle mourut à Paris, en 1285, à 76 ans. Comme aînée de sa sœur *Béatrix*, qui avoit épousé le comte *d'Anjou*, frère du roi, elle voulut prétendre à la succession de la Provence; mais elle n'y réussit pas, la coutume du pays étant que les pères ont droit de se choisir un héritier. Son douaire étoit assigné sur les Juifs, qui lui payoient par quartier 219 liv. 7 s. 6 den. C'étoit une des plus belles femmes de son temps, et encore plus sage que belle. Un poëte Provençal lui ayant dédié une pièce de galanterie, elle l'exila aux isles

d'Hières. Son esprit étoit si judicieux, que des princes la prirent plusieurs fois pour arbitre de leurs différends. Quoiqu'elle n'eût pas trop lieu, dit le P. *Fontenai*, d'aimer la reine *Blanche*, elle pleura beaucoup à la nouvelle de sa mort, qu'elle apprit dans la Palestine. *Joinville* lui dit avec sa liberté naïve : « qu'on avoit bien raison de ne pas se fier aux pleurs des femmes. » *Marguerite* lui répondit avec non moins de franchise : *Sire* de Joinville, *ce n'est pas aussi pour elle que je pleure ; mais c'est parce que le roi est très-affligé, et que ma fille* Isabelle *est restée en la garde des hommes.*

IV. MARGUERITE DE BOURGOGNE, reine de France, fille de *Robert II*, duc de *Bourgogne*, petite-fille par sa mère de *St. Louis*, et femme de *Louis Hutin*, roi de France, fut unie à ce prince, âgé seulement de 15 ans, en 1305. Elle étoit belle, d'un esprit vif, et son cœur étoit porté à la galanterie. Elle étoit très-unie avec *Blanche* de Bourgogne, femme de *Charles*, comte *de la Marche*, frère du roi. Ces deux princesses avoient les mêmes goûts, et leur commerce criminel éclata bientôt. En 1314, l'une et l'autre furent convaincues d'adultère avec deux frères, l'un appelé *Philippe*, l'autre *Gautier d'Aunay*. Ils avoient intéressé dans leurs débauches un huissier de la chambre de la reine de Navarre, confident et complice de ces désordres. *Philippe* passoit pour l'amant de *Marguerite*, *Gauthier* pour celui de *Blanche*. C'étoit à l'abbaye de Maubuisson que se passoient les scènes honteuses du libertinage des princesses. *Louis Hutin*, qui venoit de monter sur le trône, fit faire le procès aux deux gentilshommes, comme à des traîtres et à des scélérats, coupables du crime de lèze-majesté. L'huissier qui favorisoit ces criminelles galanteries, fut condamné au gibet; mais *Philippe* et *Gauthier* furent traités plus sévèrement. Ils furent tous les deux mutilés et écorchés vifs. Ils eurent ensuite la tête coupée, et leurs corps furent pendus par-dessous les bras, et leurs têtes placées sur des piliers. Cette exécution se fit *en 1315*, à Pontoise. A l'égard de *Marguerite* et de *Blanche*, elles furent renfermées au château Gaillard; et, soit que *Marguerite* fût la plus coupable, soit que *Louis Hutin* fût le plus sévère, son épouse éprouva le plus rude châtiment : elle fut étranglée avec une serviette.

MARGUERITE, Landgrave de Thuringe, *Voyez* III. FRÉDERIC.

V. MARGUERITE D'ÉCOSSE, femme de *Louis XI*, roi de France, quand il n'étoit encore que dauphin, avoit beaucoup d'esprit et aimoit les gens de lettres. Ce fut elle qui donna un baiser à *Alain Chartier*. (*Voyez* l'article de ce poëte.) Elle mourut en 1445, à 26 ans.

VI. MARGUERITE D'AUTRICHE, fille unique de l'empereur *Maximilien I*, et de *Marie de Bourgogne*, naquit en 1480. Après la mort de sa mère, on l'envoya en France, pour y être élevée avec les enfans du roi *Louis XI*. Peu de temps après, elle fut fiancée au dauphin, qui monta depuis sur le trône, sous le nom de *Charles VIII*. Mais ce monarque ayant donné sa

main, en 1491, à *Anne*, héritière de Bretagne, renvoya *Marguerite* à son père, avant la consommation du mariage. *Ferdinand* et *Isabelle*, rois de Castille et d'Aragon, la firent demander, en 1497, pour leur fils unique, *Jean*, infant d'Espagne. Comme elle alloit joindre son époux, son vaisseau fut battu d'une furieuse tempête, qui la mit sur le point de périr. Ce fut dans cette extrémité qu'elle composa cette Épitaphe badine :

> Ci gît MARGOT, la gente Demoiselle,
> Qu'eut deux maris, et si mourut pucelle.

Si *Marguerite* fit effectivement cette plaisanterie au milieu du naufrage, on ne doit pas avoir une foible idée de la fermeté de son ame. L'infant son époux étant mort peu de temps après, elle épousa, en 1508, *Philibert le Beau*, duc de Savoie. Veuve trois ans après, et n'ayant point d'enfans, elle se retira en Allemagne auprès de l'empereur son père. Elle fut dans la suite gouvernante des Pays-Bas, et s'y acquit l'estime publique par sa prudence et par son zèle contre le Luthéranisme. Cette princesse mourut à Malines, le 1er décembre 1530, à 50 ans. Sa devise étoit : *Fortune, infortune, fors une*. On l'a expliquée de plusieurs manières différentes ; elle ne mérite de l'être d'aucune. *Marguerite* laissa divers ouvrages en prose et en vers, entr'autres : le *Discours de ses infortunes et de sa vie*. Jean *le Maire* composa à sa louange *la Couronne Marguaritique*, imprimée à Lyon en 1549. Toutes les fleurs de cette couronne ne sont pas également vives ; mais l'on trouve dans ce recueil des choses assez curieuses sur cette princesse, et plusieurs de ses saillies.

VII. MARGUERITE DE VALOIS, reine de Navarre, sœur de *François I*, et fille de *Charles d'Orléans* duc d'Angoulême et de *Louise de Savoie*, naquit à Angoulême en 1492. Elle épousa, en 1509, *Charles*, dernier duc d'Alençon, premier prince du sang et connétable de France, mort à Lyon après la prise de Pavie, en 1525. La princesse *Marguerite*, affligée de la mort de son époux et de la prise de son frère, qu'elle aimoit tendrement, fit un voyage à Madrid, pour y soulager le roi durant sa maladie. « Quiconque, dit-elle, viendra à ma porte m'annoncer la guérison du roi, tel courier fût-il las, harassé, mal-propre et fangeux, j'irai l'embrasser et l'accoler comme le plus aimable gentilhomme. » La fermeté avec laquelle elle parla à *Charles-Quint* et à ses ministres, les obligea à traiter ce monarque avec les égards dûs à son rang. *François I*, de retour en France, lui témoigna sa gratitude, en prince sensible et généreux. Il l'appeloit ordinairement *sa Mignonne ;* il lui fit de très-grands avantages lorsqu'elle se maria, en 1526, à *Henri d'Albret*, roi de Navarre. *Jeanne d'Albret*, mère de *Henri IV*, fut l'heureux fruit de ce mariage. Ses soins sur le trône furent ceux d'un grand prince. Elle fit fleurir l'agriculture, encouragea les arts, protégea les savans, embellit ses villes et les fortifia. L'ardeur qu'elle avoit de tout apprendre, lui fit écouter quelques théologiens Protestans, qui l'infectèrent de leurs erreurs. Elle les déposa, en 1533,

dans un petit ouvrage de sa façon, intitulé : *Le Miroir de l'ame pécheresse*, qui fut censuré par la Sorbonne. Cette condamnation lui inspira encore plus d'intérêt pour les hérétiques, qu'elle regardoit comme des hommes malheureux et persécutés. Elle leur donna sa confiance, et employa tout ce qu'elle avoit de crédit pour les dérober à la sévérité des lois. Ce fut à sa recommandation que *François Ier* écrivit au parlement, en faveur de quelques hommes de lettres, poursuivis comme favorables aux nouvelles erreurs. Enfin, sur la fin de ses jours, elle rouvrit les yeux à la vérité, et mourut sincèrement convertie, le 2 décembre 1549, à 57 ans, au château d'Odos en Bigorre. (*Voyez* III. Fèvre.) Cette princesse joignoit un esprit mâle à une bonté compatissante, et des lumières très-étendues, à tous les agrémens de son sexe. Elle étoit douce sans foiblesse, magnifique sans vanité, capable d'affaires, sans négliger les amusemens de la société, attachée à *François I*, comme une sœur bien née, et aussi respectueuse à son égard que le moindre de ses sujets. Amie de tous les arts, elle en cultivoit quelques-uns avec succès. Elle écrivoit facilement en vers et en prose. Ses poésies et sa beauté, lui acquirent le surnom de *Dixième Muse*, et de la *Quatrième Grace*. Nous citerons la petite pièce qu'elle adressa à *Marot*, en répondant pour *Hélène de Tournon*, à ce poëte, qui s'étoit plaint dans une épigramme du nombre de ses créanciers.

Si ceux à qui devez comme vous dites,
Vous connoissoient comme je vous connois,
Quitte seriez des dettes que vous fîtes,
Au temps passé, tant grandes que petites;
En leur payant un dizain toutefois,
Tel que le vôtr', qui vaut mieux mille fois,
Que l'argent dû par vous en conscience :
Car estimer on peut l'argent au poids;
Mais on ne peut (et j'en donne ma voix)
Assez priser votre belle science.

On célébra *Marguerite* en vers et en prose. On a dit d'elle, que c'étoit une *Marguerite qui surpassoit en valeur les perles d'Orient*. La reine *Marguerite* avoit, dit-on, la vertu que l'antiquité supposoit aux Muses; mais on ne le jugeroit pas en lisant ses ouvrages, très-souvent obscènes malgré la pureté de ses mœurs. Les jeunes gens les lisent encore aujourd'hui avec trop de plaisir. On y trouve de l'esprit, de l'imagination, de la naïveté; et *la Fontaine* y a puisé le fond, et même les ornemens de plusieurs de ses Contes, entre autres, celui de la *Servante justifiée*. On a d'elle : I. *Heptaméron*, ou *les Nouvelles de la Reine de Navarre*, 1560, in-4.° (édition de *Gruget*); et Amsterdam, 1698, 2 vol. in-8°, figures de *Romain de Hooghe*. Ce sont des *Contes* dans le goût de ceux de *Bocace*, qui ont été imprimés de même, à Amsterdam, 1697, 2 vol. in-8°, figures. On y joint les *Cent Nouvelles nouvelles*, Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°, figures; et les *Contes* de *la Fontaine*, Amsterdam, 1685, 2 volum. in-8°, figures. Ces quatre Recueils ont

été réimprimés sous le titre de *Recueil de Contes*, d'une très-jolie édition, à Chartres, sous le nom de la Haye, 1733, huit vol. petit in-12. Des aventures galantes, des séductions de filles encore novices, des stratagèmes plaisans, employés pour tromper les tuteurs et les jaloux : voilà les pivots sur lesquels roulent tous ces contes, d'autant plus dangereux pour la jeunesse, que les images obscènes y sont cachées sous un air de simplicité et de naïveté piquantes. (*Voyez* Louis XI.) II. Les *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, recueillies en 1547, in-8°, par *Jean de la Haye*, son valet de chambre. On trouve dans ce recueil de Poésies : 1.° Quatre *Mystères* ou Comédies pieuses, et deux *Farces*. Ces pièces singulières, où le sacré est mêlé avec le profane, sont sans élévation, et n'offrent que beaucoup de naïveté, parce que le naïf est une nuance du bas. 2.° Un Poëme fort long et fort insipide, intitulé : *Le Triomphe de l'Agneau*. 3.° La *Complainte pour un Prisonnier*, apparemment pour *François I*, est un peu moins mauvaise. *Marguerite* avoit une facilité singulière pour faire les devises. La sienne étoit la fleur de *Souci* qui regardoit le Soleil, avec ces mots : NON INFERIORA SECUTUS. Elle en avoit une autre; c'étoit un Lis à côté de deux Marguerites, et ces paroles à l'entour : MIRANDUM NATURÆ OPUS.

VIII. MARGUERITE DE FRANCE, fille de *François I*, née en 1523, cultiva les lettres et répandit ses bienfaits sur les savans, à l'exemple du roi son père. Elle se maria en 1559 avec *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie. Ce prince connut tout le bonheur de posséder une telle épouse, et ses sujets la nommèrent de concert la *Mère des Peuples*... *Henri III* ayant passé à Turin à son retour de Pologne, elle se donna tant de mouvement pour que ce monarque et les seigneurs de sa suite fussent bien traités, qu'elle contracta une pleurésie, dont elle mourut le 14 septembre 1574, à 51 ans. Cette princesse savoit le grec et le latin, et joignoit à ces connoissances des vertus supérieures et une piété tendre.

IX. MARGUERITE DE FRANCE, fille de *Henri II*, née le 14 mai 1552, épousa en 1572, le prince de Béarn, si cher depuis à la France, sous le nom de *Henri IV*. Ce mariage, célébré avec pompe, fut l'avant-coureur de la funeste journée de la *Saint-Barthélemi*, concertée au milieu des réjouissances des noces. La jeune princesse avoit alors tout l'éclat de la beauté et de la jeunesse : mais son mari n'eut pas son cœur; le duc *de Guise* le possédoit. (*Voy.* aussi I. FAUR.) *Henri*, loin de travailler à se l'assurer, donna le sien à différentes maîtresses. Deux époux de ce caractère ne pouvoient guère vivre en bonne intelligence. *Marguerite* étant venue à la cour de France en 1582, s'abandonna à toute la foiblesse de son tempérament. Le roi *Charles IX*, son frère, la fit rentrer pour quelque temps en elle-même par un traitement ignominieux. Ce prince avoit dit, après avoir signé son contrat de mariage : *En donnant ma sœur* Margot *au Prince de Béarn, je la donne à tous les Huguenots*

du Royaume... Henri, obligé de vivre avec cette femme voluptueuse, lui témoigna le mépris qu'elle méritoit. *Marguerite*, prétextant l'excommunication lancée par *Sixte-Quint* contre son époux, s'empara de l'Agénois et s'établit à Agen, d'où sa mauvaise conduite et ses vexations la firent chasser. Contrainte de se sauver en Auvergne, elle s'y conduisit en courtisane et en aventurière. Sa vie fut très-agitée, jusqu'au moment qu'elle fut enfermée au château d'Usson, dont elle se rendit maîtresse, après avoir assujetti le cœur du marquis *de Canillac* qui l'y avoit renfermée. *Henri IV* devenu roi de France, et n'ayant point eu d'enfant d'elle, lui fit proposer, pour le bien de l'état, de faire casser leur mariage. Elle y consentit avec autant de noblesse que de désintéressement. Loin d'exiger plusieurs conditions auxquelles ce prince auroit été obligé de souscrire, elle demanda seulement qu'on payât ses dettes, et qu'on lui assurât une pension convenable. Leurs nœuds furent rompus en 1599, par le pape *Clément IX*. *Marguerite*, libre de ses liens, quitta son château d'Usson en 1605, et vint se fixer à Paris, où elle fit bâtir un beau palais rue de Seine, avec de vastes jardins qui régnoient le long de la rivière. Elle y vécut dans le commerce des gens de lettres et dans les exercices de piété. Elle mourut le 27 mars 1615, à 63 ans. Cette princesse joignoit à une ame noble, compatissante et généreuse, beaucoup d'esprit et de beauté. Personne en Europe ne dansoit si bien qu'elle. Don *Juan d'Autriche*, gouverneur des Pays-Bas, partit exprès en poste de Bruxelles, et vint à Paris *incognito* pour la voir danser à un bal paré. Sa maison étoit l'asile des beaux esprits. Son imagination acquit tant d'agrémens auprès d'eux, qu'elle parloit et écrivoit mieux qu'aucune femme de son temps. Elle les honora de ses bienfaits : mais elle fit passer souvent la générosité avant la justice, elle empruntoit beaucoup et rendoit rarement; aussi mourut-elle accablée de dettes. Ce fut la dernière princesse de la maison de *Valois*, dont tous les princes étoient morts sans postérité. On fit les vers suivans sur l'extinction de cette maison :

> Margaris *almæ soror, consors et filia*
> *Regum*
> *Omnibus his moriens, proh dolor! orba fuit.*
> *Pars ferro occubuit, pars altera cæsa veneno.*
> *Tutior est solio parvula sella gravi.*
> *Prævisis obiit mater vexata procellis,*
> *Par natæ mœror præstitit inferias.*

Quelques historiens ont prétendu que, pendant son mariage avec *Henri IV*, elle accoucha secrètement de deux enfans; mais on n'a jamais apporté la moindre preuve de ce conte scandaleux. On a d'elle : I. Des *Poésies*, parmi lesquelles il y a quelques vers heureux. II. Des *Mémoires* depuis 1565 jusqu'en 1582, publiés en 1628, par *Auger de Mauléon*. *Marguerite* s'y peint comme une Vestale. Le style en est naïf et agréable, et les anecdotes curieuses et amusantes. *Godefroi* en a donné une bonne édition à Liége, in-8°, 1713. *Voyez* l'*Histoire* de cette princesse, par M. *Mongez*, chanoine régulier, 1777, in-8.°

X. MARGUERITE, fille et héritière de *Florent*, comte de Hollande, est célèbre par un conte répété par vingt compilateurs, et par ceux de ce siècle même. Ayant refusé, dit-on, l'aumône à une femme qu'elle accusa en même temps d'adultère, Dieu la punit en la faisant accoucher, l'an 1276, de 365 enfans, tant garçons que filles. Les garçons, ajoute-t-on, furent tous nommés *Jean*, et les filles *Elizabeth.* Cette histoire est peinte dans un grand tableau d'un village peu éloigné de la Haye; et à côté du tableau l'on voit deux grands bassins d'airain, sur lesquels on prétend que les 365 enfans furent présentés au baptême. Mais combien de fables ne seroient point attestées, s'il suffisoit de citer un tableau en leur faveur? « On a remarqué que les plus anciennes Annales gardent un profond silence sur ce fait; qu'il n'a été rapporté que par des écrivains modernes, qui ne s'accordent point entre eux, ni sur la date, ni sur la vie de la comtesse, ni sur le nombre des enfans; et qu'enfin *Nassau*, qui pour lors étoit évêque d'Utrecht, s'appeloit *Jean* et non pas *Gui*, comme le disent les Chroniques. Plusieurs savans ont examiné ce qui avoit pu occasionner un pareil récit. M. STRUIK s'est arrêté aux Epitaphes de la mère et du fils, qui lui ont paru mériter quelque attention. Conformément aux dates qu'elles présentent, il a pensé que la comtesse accoucha le vendredi-saint 1276, qui étoit le 26 mars. Or, dans ce temps l'année commençant au 25 du même mois, il y avoit, lorsque la comtesse accoucha, deux jours de l'année qui s'étoient écoulés; ce qui a fait dire qu'*elle mit au monde autant d'enfans qu'il y en avoit à l'année.* En effet, on ne trouve dans l'histoire que deux enfans, *Jean* et *Elizabeth.* C'est ainsi que cette fable s'explique, et devient un événement ordinaire, qui ne tenoit au merveilleux que par une équivoque. Les écrivains postérieurs, qui n'ont point examiné cette circonstance, ont attribué 365 enfans à la comtesse. » (*Journal des Savans*, février 1758... sur l'*Histoire générale des Provinces-Unies.*) Il y a eu une autre MARGUERITE, femme d'un comte Palatin, qui accoucha dans Cracovie, en 1269, de 36 enfans, tous en vie, si l'on en croit *Martin Cromer*, *Guichardin* qui l'a copié, et cinquante auteurs qui ont rapporté ce mensonge après eux. Il ne faut cependant pas nier qu'il n'y ait eu quelques exemples d'une fécondité prodigieuse. *Pic de la Mirandole* parle de deux femmes, dont l'une accoucha de neuf, l'autre de onze enfans. *Joubert*, dans ses *Erreurs populaires*, rapporte que la grand'mère de la maréchale *de Montluc*, héritière de la maison de *Boville* en Agénois, eut d'une seule couche neuf filles, qui vécurent toutes et furent mariées, et dont on voyoit encore, du temps de *Joubert*, les tombeaux dans l'église cathédrale d'Agen.

XI. MARGUERITE D'ANJOU, fille de *René d'Anjou*, roi de Sicile, femme de *Henri VI*, roi d'Angleterre, étoit une princesse entreprenante, courageuse, inébranlable. Elle eut tous les talens du gouvernement et toutes les vertus guerrières. Elle prit un tel empire sur son mari, qu'elle régna sous son nom. La

nation Angloise, que sa fermeté avoit irritée, résolut de changer de maître. *Richard*, duc d'Yorck, profita de la fermentation des esprits pour faire valoir ses droits à la couronne. Il se mit à la tête d'une armée, battit *Henri VI* en 1455, à Saint-Albans, et le prit prisonnier. Il régna sous le titre de *Protecteur*, et ne laissa à *Henri* que le vain appareil de la royauté. *Marguerite* voulut le rendre libre, pour l'être elle-même. Son courage étoit plus grand que ses malheurs. Elle lève des troupes, délivre son mari par une victoire, devient générale de son armée, et entre à Londres en triomphe. Les rebelles ne furent pas découragés. Ils livrèrent bataille à la reine, à Northampton, l'an 1460, le comte *de Warwick* à leur tête. *Marguerite* fut vaincue, *Henri* fait prisonnier une deuxième fois, et sa femme fugitive. Elle court de province en province pour se faire une armée, quoique Londres et le parlement lui fussent opposés. Elle rassembla dix-huit mille hommes, marcha contre le duc d'Yorck, le vainquit et le tua à Wakefield. Ensuite elle atteignit *Warwick*, et eut le bonheur de remporter sur lui une victoire complète, en 1471, à Brandshéeat, près de Saint-Albans. Le comte *de la Marche*, devenu duc d'Yorck par la mort de son père, et soutenu par *Warwick*, se fit couronner roi d'Angleterre, sous le nom d'*Edouard IV*. *Marguerite* fut, plus que jamais, dans la nécessité de se battre. Les deux armées ennemies se trouvèrent en présence à Tawton, sur les confins de la province d'Yorck. Ce fut là que se donna la plus sanglante bataille qui ait jamais dépeuplé l'Angleterre. *Warwick* fut pleinement victorieux, et le jeune *Edouard IV* affermi sur le trône. *Marguerite* abandonnée passa en France, pour implorer le secours de *Louis XI*, qui le lui refusa. Cette princesse intrépide repasse en Angleterre, donne une nouvelle bataille vers Exham, l'an 1462, et la perd encore. Contrainte de se réfugier chez son père, elle revint bientôt pour dompter les rebelles. Elle livre de nouveaux combats, et est faite prisonnière en 1471. Elle recouvra la liberté en 1475, par le traité fait cette année entre *Louis XI* et *Edouard IV*. Sa rançon coûta cinquante mille écus. Elle revint en France, où, obligée de dévorer ses chagrins, après avoir soutenu dans douze batailles les droits de son mari et de son fils, elle mourut le 25 août 1482, à 59 ans, la reine, l'épouse et la mère la plus malheureuse de l'Europe. La postérité l'auroit encore plus respectée, si elle n'avoit pas souillé sa gloire, par le meurtre du duc *de Glocester*, oncle du roi son époux, dont le crédit excita son envie, et qu'elle fit périr, sous prétexte d'une conspiration. *Edouard* son fils, prince de Galles, tué à la bataille de Tewksbury, en 1471, ne laissa pas de postérité. *L'Histoire* de cette reine infortunée a été écrite par l'abbé *Prévôt*, Amsterdam, 1740, en 2 vol. in-12. *Voyez* V. George.

XII. MARGUERITE D'YORCK, sœur d'*Edouard IV* et de *Richard III*, seconde femme de *Charles le Téméraire*, duc de Bourgogne, n'eut point d'enfans de son mariage. Elle survécut à

son

son époux, et fixa son séjour en Flandre, où elle se fit adorer. Mais elle adopta et aima tendrement sa belle-fille *Marie de Bourgogne*, et ses enfans, dont elle soigna l'éducation. Les fâcheuses affaires qu'elle suscita à *Henri VII*, usurpateur du trône d'Angleterre sur sa famille, qui s'y étoit affermi en épousant la nièce de *Marguerite*, et qui la traitoit avec une dure ingratitude, firent donner à la duchesse veuve le surnom de *JUNON du roi d'Angleterre*. Voyez aussi *les art.* d'*ÉDOUARD Plantagenet*, n.° II; de *PERKINS*; et de *STANLEY*, n.° I.

MARGUERITE, fille de *Fréderic II*; *Voyez* FRÉDERIC, n.° III.

MARGUERITE DE LORRAINE, *Voyez* III. LOUISE.

MARGUERITE DE SAVOIE, vice-reine de Portugal, *Voyez* LXV. *JEAN IV*, le Fortuné.

XIII. MARGUERITE-MARIE A LA COQUE, née en 1645, à Leuthecourt en Bourgogne, montra dès son enfance beaucoup de vertu. A l'âge de dix ans elle disoit avoir des extases et des apparitions; elle se dévoua dès-lors à la contemplation. En 1671 elle entra au monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Paray-le-Monial en Charolois. Elle fut admise au noviciat après trois mois d'épreuve, et fut dès-lors un modèle de sagesse, de soumission et de patience. Mais des singularités et des bizarreries ternirent l'éclat de ses vertus. Elle mourut le 17 octobre 1690, après avoir servi à répandre la dévotion au *CŒUR DE JÉSUS*. L'archevêque de Sens, *Languet*, a écrit sa *Vie*, et y a joint quelques-uns de ses écrits. *Voy.* II. LANGUET.

MARGUNIO, (Massimo) fils d'un maréchal de Candie, vint à Venise avec son père en 1547, et y établit une imprimerie grecque, de laquelle sont sortis beaucoup d'ouvrages. Sa maison ayant été consumée par un incendie, il retourna dans sa patrie, et devint évêque de Cérigo. Il mourut dans l'isle de Candie, en 1602, à 80 ans. On a de lui, en grec, des *Hymnes Anacréontiques*, publiées à Augsbourg en 1592, in-8°, par *Hœschelius*. Elles sont une preuve de ses talens pour le lyrique. On a encore de lui, d'autres *Poésies*, dans le *Corpus Poëtarum Græcorum*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol.

MARIA, (N. Della) musicien Italien, vint en France, et y porta sur la scène italienne une musique expressive et douce. Il est mort à la fleur de son âge, laissant de vifs regrets aux connoisseurs, qui avoient fondé le plus grand espoir sur ses talens. On lui doit la musique du *Prisonnier* ou *la Ressemblance*, opéra plein d'airs agréables et facilement retenus; de l'*Oncle Valet*; de l'*Opéra comique*; de *la Fausse Duègne*, pièce qui n'a été jouée qu'après sa mort. « *Della Maria*, a dit un écrivain plein de goût, étoit un de ces musiciens, tels qu'il en faut à la France: François pour l'esprit et le goût, Italien pour le génie et le sentiment de la musique, unissant à la mélodie ultramontaine, la connoissance de notre langue et de notre théâtre; c'est après *Grétry*, le compositeur qui a le mieux connu la scène, et qui

a répandu le plus d'intelligence et de finesse dans ses ouvrages. La musique est une, il est vrai, mais elle a, comme la poésie, des beautés arbitraires et locales. L'art d'adapter au goût françois les grandes et véritables beautés de la musique, suppose un genre de mérite supérieur au mécanisme de la composition musicale.... *Della Maria* n'a pas autant d'esprit que *Grétry*, mais sa manière est plus moderne; il n'est pas si heureux dans le motif des airs, mais il a plus d'éclat, de vivacité et de légèreté dans les morceaux d'ensemble; il y a plus de naturel et d'invention chez *Grétry*; plus de pureté et de tournure chez *Della Maria*; le premier est plus riche; le second plus élégant: tous les deux sont pleins de grace et de délicatesse; tous les deux se distinguent par la sagesse du style et la vérité de l'expression: ils paroissent avoir recherché l'un et l'autre cet atticisme si fameux chez les Grecs, c'est-à-dire, une élégante simplicité, éloignée de tout excès et de toute affectation: mais l'atticisme de *Della Maria* est plus brillant et plus fin; celui de *Grétry* plus nourri et plus vigoureux. »

MARIALES, (Xantes) Dominicain Vénitien, d'une famille noble, enseigna quelque temps la philosophie et la théologie. Il se renferma ensuite dans son cabinet, sans vouloir aucun emploi dans son ordre, pour se livrer entièrement à l'étude. Il mourut à Venise en 1660, à plus de 80 ans. On a de lui: I. Plusieurs gros ouvrages de théologie, dont le plus connu est en 4 vol. in-fol. Il parut à Venise en 1669, sous le titre de *Bibliotheca Interpretum ad universam Summam D. Thomæ.* II. Plusieurs *Déclamations* en italien contre la France, qui attirèrent de fâcheuses affaires à l'auteur, et qui le firent chasser deux fois des états de Venise.

MARIAMNE, l'une des plus belles et des plus illustres princesses de son temps, épousa *Hérode le Grand*, dont elle eut *Alexandre* et *Aristobule*. Le roi l'aimoit éperduement. Sa beauté et sa faveur excitèrent l'envie; ses ennemis vinrent à *bout de* la perdre dans l'esprit de son mari. Elle fut accusée faussement de lui avoir manqué de fidélité. (*Voyez* V. JOSEPH.) Ce prince trop crédule la fit mourir, l'an 28 avant J. C., et en conçut ensuite un repentir si vif, qu'il en perdoit l'esprit dans certains momens, jusqu'à donner ordre à ceux qui le servoient, d'aller querir la reine, pour le venir voir et le consoler dans ses ennuis. *Hérode* se remaria à une princesse, nommée aussi MARIAMNE, fille de *Simon*, grand sacrificateur des Juifs; mais cette princesse ayant été accusée d'avoir conspiré contre le roi son époux, elle fut envoyée en exil.

MARIANA, (Jean) né à Talavera dans le diocèse de Tolède, entra chez les Jésuites en 1554, à l'âge de 17 ans. Il devint dans cette savante école un des plus habiles hommes de son siècle. Il savoit les belles-lettres, le grec et l'hébreu, la théologie, l'histoire ecclésiastique et profane. Il enseigna à Rome, en Sicile, à Paris et en Espagne, avec réputation, et mourut à Tolède, le 17 février 1624,

à 87 ans. C'étoit, suivant la peinture qu'en ont faite ses confrères, un homme ardent et inquiet. On a de lui : I. Une *Histoire d'Espagne*, en trente livres, qu'il traduisit lui-même de latin en espagnol. La meilleure édition du texte espagnol, est celle d'*Ibarra*, faite à Madrid en 1780, 2 vol. in-folio. Elle est conforme à celle de 1608, *ibid.* 2 vol. in-folio, à laquelle *Mariana* avoit présidé, et plus correcte que celle de 1678. Les éditions latines de l'*Histoire* de *Mariana*, sont : Celle de Tolède, 1592, in-folio, qui ne contient que vingt livres ; de Mayence, en 1605, en 2 vol. in-4° ; et de la Haye, en 1733, 4 vol. in-folio. Celle-ci est la plus belle et la plus correcte. Nous en avons une *Traduction* françoise, par le P. *Charenton*, Jésuite, imprimée à Paris en 1725, 5 vol. in-4°, qui se relient en six : *Mahudel* y a ajouté une *Dissertation* historique sur les monnoies antiques d'*Espagne*. *Mariana*, comparable aux plus fameux historiens de l'antiquité, est égal au président *de Thou* pour la noblesse et pour l'élégance du style ; mais il n'est ni aussi exact, ni aussi judicieux, ni aussi impartial que ce célèbre historien. Il maltraite les François et les Protestans, et répète toutes les fables adoptées en Espagne. Il a de la majesté dans ses écrits : mais peu de précision. Son *Histoire* ne va que jusqu'en 1516. L'édition de Madrid que nous avons indiquée, renferme des Continuations jusqu'en 1678. (*Voyez* MINIANA.) *Pedro Mantuano*, *Cohon-Truel*, *Ribeyro de Macedo*, ont relevé dans *Mariana* plusieurs fautes contre la chronologie, la géographie et l'histoire ; mais leurs critiques ne sont pas toujours justes. II. Des *Scholies*, ou courtes *Notes* sur la *Bible*, in-folio. Elles sont peu consultées, quoique utiles pour l'intelligence du sens littéral. On y trouve une *Dissertation* sur l'édition de la Vulgate, très-savante et très-judicieuse ; il y est aussi traité du texte et des anciennes versions de l'Écriture. Cette *Dissertation* se trouve avec l'ouvrage suivant, dans l'édition de *Menochius*, par le P. *de Tournemine*. III. Un Traité *De ponderibus et mensuris*, Tolède, 1599, in-4° : rare et recherché, de cette édition, qui est l'originale. Cet ouvrage, où il s'avisa de blâmer les changemens qui se faisoient en Espagne dans les monnoies, le fit mettre en prison. Mais il fut relâché un an après sa détention. IV. Un fameux Traité *De Rege et Regis institutione*, à Tolède, en 1599, in-4° : altéré dans les éditions postérieures, et qui est fort cher, de l'édition originale. Il fut condamné par le parlement de Paris, à être brûlé par la main du bourreau, censuré par la Sorbonne, et désapprouvé par ses supérieurs. *Mariana* ose soutenir dans cet ouvrage, qu'*il est permis de se défaire d'un Tyran*, et il y admire l'action détestable de *Jacques Clément*. Il est constant que *Ravaillac* n'avoit point puisé dans cet ouvrage, l'abominable dessein qu'il exécuta contre la vie d'*Henri IV*, comme quelques-uns l'ont avancé ; mais ce livre n'en doit pas moins faire horreur aux bons citoyens. V. Un ouvrage, en espagnol, touchant *les défauts du gouvernement de sa Société*, qui a été imprimé en espagnol, en

latin, en italien et en françois. (*Voyez* III. MORIN.) *Mariana* ne vouloit pas le rendre public; mais un Franciscain le lui enleva dans sa prison, et le fit imprimer à Bordeaux en 1625, in-8.° VI. Un *Traité des Spectacles*, et d'autres ouvrages peu connus à présent, et imprimés à Cologne, 1609, in-folio.

MARIANUS SCOTUS, habile moine Écossois, se retira en 1059 dans l'abbaye de Fulde, et mourut à Maïence en 1086, à 58 ans. Il étoit parent du vénérable *Bède*. On a de lui, une *Chronique*, qui est estimée. Elle va depuis la naissance de Jésus-Christ, jusqu'en 1083, et a été continuée jusqu'en 1200, par *Dodechim*, abbé au diocèse de Trèves. *Voyez* VÉRONIQUE.

MARICA, (Mythol.) Nymphe que le roi *Faunus* épousa, et de qui il eut *Latinus*. Elle donna son nom à un marais, proche de Minturne, sur le bord duquel il y avoit un temple de *Vénus*, que quelques-uns confondent avec *Marica* : cette dernière est, selon *Lactance*, la même que *Circé*.

Fin du Tome septième.